REVUE

DES

DEUX MONDES

XCe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1920

HIER ET DEMAIN

I

L'OFFICIER

La France est victorieuse. La nation entière est l'artisan de sa victoire. Dans la nation, l'élément le plus méritant est celui qui a souffert, combattu et bravé la mort sur la ligne de feu : le poilu.

A lui le premier hommage du pays reconnaissant.

Le poilu forme une grande famille dont tous les membres participent aux mêmes mérites ; je voudrais préciser le rôle du frère aîné, l'officier français. Dire quelle fut l'œuvre propre du corps d'officiers français, pourquoi cette œuvre fut possible et enfin les enseignements qu'elle nous propose, n'est-ce pas le plus bel hommage aux 36 000 officiers qui sont morts pour la France? *Defunctus adhuc loquitur*. Je voudrais les faire parler.

I. — L'ŒUVRE DES OFFICIERS FRANÇAIS PENDANT LA GUERRE

Pendant la guerre, l'armée française a subi une extension formidable; le caractère de cette extension est d'avoir porté exclusivement sur les cadres.

A première vue, l'affirmation semble étrange et il semblerait plus exact de dire que l'effectif général de l'armée s'est augmenté; en effet, les classes 14, 15, 16, 17 et 18 sont venues le gonfler sans que le départ incomplet ou ajourné des classes anciennes produise une diminution équivalente; sans doute aussi les contingents algériens et coloniaux ont fourni un sup-

plément d'apport d'une réelle importance. Mais, en regard de cette augmentation, il faut placer le déchet très considérable amené par le renvoi dans les usines de 520 000 ouvriers de toutes classes et les pertes encore plus lourdes par le feu ; de sorte qu'en réalité l'effectif total employé dans la zone des armées, non seulement n'a pas augmenté, mais a été en décroissant de 1915 à 1918.

A l'inverse, l'effectif des cadres combattants a été en croissant : en 1914, nous avons commencé la guerre avec 91 300 officiers, y compris, bien entendu, les officiers de complément ; au 1er novembre 1918, nous en avions 135 600. Et cependant, le contingent officiers avait été soumis aux mêmes causes de diminution que l'effectif troupe : s'il est vrai que les usines lui avaient emprunté une proportion moins élevée, en revanche, les pertes au feu l'avaient éprouvé davantage. La proportion pour cent des morts est en effet de 18,7 pour les officiers et de 16 pour la troupe.

Et pourtant, si éloquents qu'ils soient, ces chiffres brutaux de 91 000 et de 135 000 ne mesurent pas encore l'effort d'extension fourni par le corps d'officiers. Il convient en effet de remarquer que, pendant l'intervalle de 1914 à 1918, nous avons perdu 36 600 officiers tués et au moins autant de blessés irrémédiablement, ce qui constitue un déchet minimum de 80 000 officiers. De sorte qu'en réalité la France a dû fournir, pour encadrer ses armées pendant la guerre, un contingent de 215 000 officiers au bas mot.

Que ce contingent ait subi des pertes en morts de 18,7 pour 100, en grands blessés seulement d'au moins autant, en un mot, que plus du tiers de son effectif soit tombé sur le champ de bataille en tués ou mutilés, ceci atteste sa valeur morale. Que ce même contingent ait passé de 91 000 à 215 000, supportant ainsi une extension de plus du double et que l'armée qu'il encadre ait été victorieuse, ceci atteste sa valeur professionnelle. Valeur morale et valeur professionnelle sans lesquelles l'effort nécessaire n'eût pu être fourni, tant l'intensité en était considérable.

Cet effort est peu connu ; il mérite de l'être.

Commandé par les conditions subitement révélées de la guerre moderne, il ne se conçoit bien qu'accompagné de certaines précisions qu'il faut présenter au public, fussent-elles hérissées de quelques chiffres.

Certes on savait depuis longtemps que tout progrès dans l'armement entraîne une augmentation dans la proportion des cadres ; jamais pourtant cette loi n'avait joué avec une violence comparable soumettant nos cadres à un double effort d'extension : d'une part, nécessité d'augmenter le nombre des gradés de tout ordre dans chaque unité, nécessité, d'autre part, d'augmenter en même temps le nombre de ces unités.

Telle est, en effet, la rançon de la machinerie moderne : elle se manifeste par des exigences techniques et par des effets tactiques. Tout d'abord, elle exige un service infiniment plus soigné à tous les points de vue : qu'une mitrailleuse ait un mécanisme encrassé, qu'elle soit mal installée ou mal pointée, son efficacité devient nulle en raison de sa précision même ; que les organes de pointage d'une batterie soient faussés, les plans directeurs mal lus, les liaisons téléphoniques ou par télégraphie sans fil incertaines, ses pièces restent impuissantes. Il faut un service très soigné et ce service ne se peut obtenir que par une proportion plus forte dans le nombre des gradés.

Voyons le phénomène se dérouler dans l'arme la moins chargée de matériel : l'infanterie.

L'infanterie a dû augmenter le nombre de ses mitrailleuses et de ses téléphones en même temps qu'elle recevait des grenades, des fusils-mitrailleurs, des canons de 37 et de la T.S.F. Aussi l'effectif d'un régiment d'infanterie qui, en 1914, comportait 66 officiers pour 3200 hommes de troupe, comptait-il, en 1918, 66 officiers pour 2400 hommes de troupe ; en d'autres termes, les cadres d'un régiment d'infanterie ont passé de la proportion d'un officier pour 48 hommes à celle d'un officier pour 36 hommes. Augmentation d'un quart.

Dans l'artillerie, les batteries proprement dites sont entourées d'organisations auxiliaires qui ont augmenté selon un rythme encore plus accéléré la proportion du cadre à la troupe : ce sont par exemple les groupes de commandement de tout ordre, les sections de repérage par observation terrestre ou par le son : ils sont très nombreux et ne comprennent presque que des cadres.

Dans les armes nouvelles où la machine tient la place principale, la proportion atteint des limites jusqu'alors inconnues en France : ainsi un régiment de chars d'assaut compte 47 officiers pour 1000 hommes, soit 1 officier pour 20 hommes et, détenant le record, une escadrille d'avions normale comprend

11 officiers pour 94 hommes, soit 1 officier pour moins de 9 hommes.

Voilà pour la constitution intérieure des unités armées à la moderne ; l'augmentation des cadres est au minimum d'un quart; mais la machinerie actuelle n'a pas seulement des exigences nouvelles, elle a aussi des effets nouveaux qui vont se produire dans le domaine de l'emploi des unités, de la tactique; ils s'y manifestent sous la forme d'une puissance de feu telle que ces unités doivent s'étaler sur le terrain en élargissant les fronts dans des proportions qui dépassent les prévisions. On est donc obligé d'augmenter le nombre des organes chargés de relier les unités élémentaires ainsi étalées, de coordonner leurs mouvements, de les faire vivre, en un mot de les diriger; cela revient à augmenter le nombre des grandes formations de tout ordre, des régiments comme des divisions et des armées.

Quelques chiffres encore. Nous sommes partis en campagne avec 6 armées comprenant 21 corps d'armée, 83 divisions d'infanterie et 10 divisions de cavalerie : disons plutôt 24 corps d'armée en assimilant à un corps d'armée le groupe de divisions de réserve. Or, en 1918, nous avions 4 groupes d'armées, 10 armées, 36 corps d'armées, en y comprenant les corps de cavalerie : 110 divisions d'infanterie et 8 divisions de cavalerie. C'est une augmentation de 4 groupes d'armées, de 4 armées, de 12 corps d'armée et de 27 divisions d'infanterie pour une diminution de seulement 2 divisions de cavalerie; les États-Majors ainsi obligatoirement constitués sont des formations importantes qui exigent des officiers instruits et expérimentés et où la proportion d'officiers est naturellement considérable.

En même temps d'ailleurs que les grandes unités et parallèlement, les corps de troupes subissaient une augmentation numérique notable.

Ainsi l'infanterie s'est accrue de 140 bataillons, soit en chiffres ronds 2000 officiers. L'artillerie a reçu un développement inouï. Nous sommes partis en campagne avec 1468 batteries; en 1917, nous en avions 2562. Calculez l'augmentation : elle est exactement des trois quarts. En ajoutant les augmentations parallèles des États-Majors de régiment et de groupes, des organes nouveaux, on comprendra que nous ayons doublé le nombre de nos officiers d'artillerie.

Des formations complètement nouvelles ont dû être créées, comme les régiments de chars d'assaut et, en réalité, les escadrilles d'avions, pour ne compter que les gros morceaux, qui sont d'ailleurs de très gros morceaux. On se demande sous quelle rubrique porter un service comme celui de l'automobilisme? Le nombre des officiers y a passé de 250 à 2200 en même temps que ses camions passaient de 6000 à 45000, auxquels il est juste d'ajouter 25000 voitures employées par l'aviation, l'artillerie, etc., et des parcs de réparation avec toutes leurs dépendances. N'est-ce pas, à proprement parler, une création? Ainsi la machinerie moderne, en même temps qu'elle retirait du front un personnel nombreux pour sa fabrication, imposait par les soins qu'elle exige comme par ses effets tactiques, un renforcement des formations en officiers et en outre une augmentation du nombre de ces formations : la machinerie est onéreuse.

Le corps des officiers français a subi de ce fait une épreuve sans précédent : en 4 années, il a dû se gonfler, s'étendre sans diminuer de valeur et passer, répétons-le, de 91000 à 135000 tout en perdant 80000 officiers, sans compter les blessés si nombreux qui revenaient, après interruption, reprendre leur place dans le rang. J'ai vu au lendemain de l'armistice des corps d'infanterie où plus des trois quarts des officiers portaient les chevrons à la manche droite.

Ce qu'une semblable épreuve impose de courage, de ténacité, d'intelligence à ceux qui l'ont supportée et résolue en un triomphe, ne se peut mesurer par des chiffres. Il n'existe qu'un instrument susceptible d'enregistrer exactement l'intensité de l'effort fourni par nos officiers, c'est le cœur de leurs chefs.



Mais après tout, quelque considérable que fût cet effort, il a été développé à l'intérieur de l'armée française ; on peut dire qu'il prenait sa place dans l'effort général fourni par le pays entier ; et sans doute cette place est particulièrement importante, mais elle n'est pas exclusive.

Il est juste de signaler une autre tâche qui vint se superposer à la précédente, qui eut, celle-là, le caractère exclusif d'un lourd privilège et qui fut menée à bien avec la même gé-

nérosité : c'est l'œuvre des officiers français dans les armées de la coalition.

A mesure que la guerre poursuivait son développement, ses effets provoquaient dans le monde entier l'appel aux armes. La Belgique, frappée au mépris de la foi jurée, avait ramené sur le sol français son armée disloquée par une invasion contre laquelle elle ne pouvait lutter que pour sauver l'honneur. Cette armée devait se reconstituer complètement. Aussitôt constatée la violation du droit des gens, l'Angleterre s'était jetée résolument dans la lutte, mais elle ne pouvait mettre en ligne qu'une armée de carrière dont les effectifs, l'armement et l'organisation ne répondaient aucunement à la situation. Avec cette détermination qui restera la caractéristique des grandes nations, l'Angleterre va créer en pleine guerre une armée moderne avec sa masse, ses cadres, son matériel complet; l'armée anglaise sera donc pendant deux ans en voie de transformation. La Russie a une armée régulièrement constituée dès le début de la campagne, mais la Révolution y amène en 1917 des transformations profondes jusqu'au moment où elle la dissoudra définitivement. Après ses beaux succès du début, la Serbie, écrasée sous le nombre, devra reconstituer son armée à Corfou. La Roumanie a des débuts de campagne malheureux; avec une rare ténacité, elle entreprend de refaire ses forces nationales. La Grèce voit son armée disloquée par les luttes politiques et, lorsqu'elle retrouve son unité, elle a, elle aussi, un complet travail de réfection à accomplir. Enfin les États-Unis ne sont capables, au moment de leur entrée dans la coalition, de fournir qu'une seule division : en un an, ils lanceront à l'attaque une armée de plus d'un million d'hommes. L'armée américaine est une création complète.

Ainsi la plupart des armées de la coalition ont à subir une œuvre de transformation profonde, ou de réfection parfois totale, ou même de création. Or, on est en pleine guerre, le temps manque pour préparer et former les instruments de cette œuvre; il faut arriver au plus tôt à la bataille, et ceci malgré l'ennemi qui frappe et presse. La nécessité s'impose de demander l'aide des Alliés, qui ont d'ailleurs un intérêt majeur à la fournir, sinon à l'offrir. A qui s'adresser?

Parmi les armées qui ont conservé leur forme du début,

seules les armées française et italienne ont des méthodes d'organisation et d'instruction adaptées dès le temps de paix au régime du service obligatoire, méthodes qui ont fait leurs preuves. Mais l'armée italienne n'est entrée en ligne qu'en 1915; elle ne sera que beaucoup plus tard en guerre avec le plus redoutable ennemi de la coalition, enfin son théâtre d'opérations principal est isolé par les conditions géographiques.

C'est donc à l'armée française qu'on s'adressera et, comme les services qu'on peut en réclamer sont du domaine de l'organisation, de l'instruction et de l'emploi, c'est le corps d'officiers qui en supportera presque exclusivement le poids.

Un chiffre tout de suite pour mesurer l'intensité de ce nouvel effort : plus de 3 700 officiers français ont été employés dans les armées alliées. Et quelles qualités devaient posséder ces officiers ! La plus forte proportion devait connaître une langue étrangère, presque tous être aptes à se plier aux fonctions les plus diverses, posséder l'endurance de supporter un régime de vie parfois totalement différent de celui auquel ils étaient habitués, avoir le tact que réclame le contact des étrangers. On a trouvé ces 3 700 officiers ; les résultats obtenus les montrent à la hauteur de leur tâche; la bonne harmonie entre troupes alliées, qui eut une si grande influence sur les succès de 1918 en Occident et en Orient, atteste le succès de leur œuvre.

Je reconnais que le corps d'officiers allemands eut à accomplir une tâche analogue. Mais avec quelles facilités ! Là les alliés étaient à proprement parler des vassaux et les missions allemandes venaient non pour aider, mais pour exercer le commandement : Mackensen, Falkenhayn, Below commandaient, leurs officiers commandaient.

Les officiers français arrivaient en camarades envoyés chez des camarades ; les rapports entre les armées alliées se traitaient sur le pied d'égalité parfaite et nos officiers se montraient heureux toutes les fois qu'ils pouvaient nous signaler des procédés étrangers dont nous puissions en retour faire notre profit; ainsi avons-nous demandé à l'armée britannique ses méthodes pour l'instruction des grenadiers et l'initiation à la manœuvre des tanks, tandis que nous lui passions nos procédés de formation des vagues d'assaut et nos méthodes de réglages.

Savoir servir le pays, tout en le faisant aimer, cela est

conforme aux traditions de l'armée française et nous savions qu'on trouverait des officiers imbus de cette tradition; mais en trouver près de 4 000 sans diminuer la valeur du corps d'officiers engagés dans la dure bataille sur la ligne française, voilà le tour de force.

Sans doute il est juste de signaler à partir de 1916 une action analogue des officiers britanniques, mais sans que celle-ci ait atteint une amplitude aussi considérable et, en réalité, ce prélèvement de près de 4 000 officiers choisis au profit de nos alliés reste une charge que nous avons été seuls à supporter dans des proportions pareilles, — charge bienfaisante, charge joyeusement acceptée, mais enfin lourde, très lourde charge et dont il est juste de reconnaître le mérite à ceux qui l'ont portée.

*
* *

Ainsi donc sur cette immense ligne de bataille que les Empires Centraux ont allumée à toute la périphérie de leur bloc malfaisant, partout on rencontre nos officiers français.

Sur le théâtre d'opérations occidental ils forment l'armature de l'armée nationale, cette armée dont chaque bataille révèle un nouveau progrès, articulation plus souple, armement plus complet, instruction plus avancée; dans les armées alliées engagées côte à côte ils sont les apôtres de la camaraderie de combat, ils facilitent l'unité d'efforts, en même temps qu'en arrière ils préparent l'entrée en ligne rapide et ordonnée des gros contingents dont l'appoint fera pencher la balance.

Sur les autres théâtres d'opérations on les trouve encore, tantôt comme à Salonique avec leurs propres troupes, tantôt au milieu des troupes d'autres nations, serbes, grecques, roumaines, russes, remplissant les emplois les plus divers, toujours utiles et partout affirmant par leur présence que la France s'engage à fond et jusqu'au bout.

Tout le monde a-t-il vu ces petits points bleus semés sur tout le pourtour de l'arène, attestant par leur action que la même juste cause ajoutait chaque jour de nouveaux uniformes aux capotes bleues du début et poursuivait impitoyablement l'investissement fatal? Quelqu'un le voyait à coup sûr : c'était le fauve arrêté devant ces barrières mobiles qu'il croyait renverser de son puissant effort et qu'il ne parvenait qu'à reculer. Aussi, après chaque demi-succès en Orient ou au Sud, en

revenait-il toujours à viser ce qu'il savait être le cœur de la coalition, en reprenant ses tentatives « colossales » contre la France : la Marne, Verdun, la bataille de France. Tout le monde connaît ces dates : 1914, 1916, 1918, et tout le monde a remarqué qu'entre chacun de ces millésimes fatidiques la différence est de deux années. C'est toujours le retour sur celle que Guillaume II a appelée « notre principal ennemi. »

C'est que les Allemands connaissent leur histoire; ils savent ce qu'est une coalition et se rappellent qu'en 1813, en 1814 et en 1815, il s'est rencontré une nation dont l'ardeur, le patriotisme et la valeur militaire ont formé le ciment du bloc : ce fut la Prusse. L'histoire se continue : c'est bien encore une coalition qui vient de vaincre l'Allemagne et dans cette coalition une nation a joué le rôle prépondérant, sur terre du moins : la France a fourni la masse principale des armées combattantes en même temps que sur tous les fronts son corps d'officiers formait le ciment de la coalition. Rôle grandiose qui mérita au corps des officiers français l'insigne honneur de voir choisir dans ses rangs le chef suprême, le grand coordonnateur de l'effort général, de l'effort décisif.

II. — L'INSTITUTION

Des services de cette ampleur, soutenus sans défaillance pendant quatre années et plus, attestent la solidité d'un organisme; ils dépassent le rendement de quelques personnalités; ils auraient même rapidement épuisé une élite restreinte et c'est donc que l'élite avait le nombre et qu'elle remplissait l'organisme entier.

Il faut des années et des années pour former un organisme d'élite et ce travail est lui-même inspiré, dirigé ou, comme on dit, conditionné par une institution. Pour expliquer l'effort de la grande guerre, il faut se placer en face de l'institution même et examiner ce qu'étaient le recrutement de notre corps d'officiers, sa formation professionnelle et son ressort moral.

Le corps des officiers français comprend les officiers de carrière et les officiers de complément. Ceci n'a rien d'original. L'originalité commence avec le mode de recrutement de ces officiers.

Pour les officiers de carrière, sept écoles : Saint-Cyr, Saint-Maixent, Polytechnique, Fontainebleau, Versailles, Vincennes,

Saumur; je ne compte pas les officiers du service de santé. Soyez littéraire ou scientifique, ayez reçu l'enseignement secondaire ou l'enseignement primaire, soyez déjà militaire ou ne le soyez pas, vous trouverez une porte d'entrée. Nulle autre nation ne ménage autant d'accès à la situation d'officier. La conséquence en est une diversité de tournures d'esprit, de conditions sociales, de goûts qui donne au corps d'officiers de carrière une vie intense.

Le corps des officiers de complément n'est pas moins largement ouvert. Quiconque consent à faire quelques périodes d'instruction complémentaire est admis à passer l'examen professionnel ; en même temps, les élèves des grandes Écoles, sciences ou lettres, industrie, ou agronomie, sont recrutés d'office ; ils se rencontreront avec les sous-officiers rengagés qui bénéficient de longs services actifs.

Regardez, par exemple, le corps d'officiers d'un régiment d'infanterie mobilisé : vous y trouverez des saint-cyriens, des saint-maixentais, des percepteurs anciens sous-officiers rengagés, des commis de banque, des agriculteurs, des instituteurs, des vicaires, des commerçants, des contremaîtres... Aussi quel merveilleux assemblage! Les molécules trouvent à y emboîter sans peine les formes les plus dissemblables. L'envie s'est exercée à le rompre : on a opposé le soldat à l'officier, l'officier de complément à l'officier de carrière, l'officier de troupe à l'officier d'État-Major. Le bloc a résisté; il s'est maintenu moralement homogène; le temps efface les légers froissements inévitables dans une multitude pareille, et le souvenir reste seul de la grande œuvre entreprise en commun et de la bassesse des critiques.

Cette variété dans l'unité assure à notre corps d'officiers la propriété essentielle de l'encadrement, qui est la faculté d'adaptation à la troupe. L'expérience des siècles l'a prouvé : une armée ne vaut que par l'adaptation de ses cadres à la troupe.

La contre-épreuve n'est-elle pas fournie par cette malheureuse armée autrichienne où la différence fondamentale des nationalités a toujours paralysé la valeur respective très réelle des soldats et des cadres? Et même, pour solide qu'il fût incontestablement, le corps des officiers allemands n'a pu résister à l'épreuve de la défaite, tandis que le nôtre a supporté la retraite d'août-septembre 1914, les déceptions d'avril 1917,

les angoisses de mars et mai 1918. Pourquoi cette rigidité cassante du premier en regard de l'élasticité du second? C'est que le corps des officiers allemands est une caste recrutée dans un milieu étroit; cette origine maintient entre sa troupe et lui une ligne de démarcation qui devient aux heures graves une ligne de rupture. Le nôtre, au contraire, représente, comme la troupe, tous les éléments de la nation ; entre l'officier et le soldat, la différence est de degré et non d'essence, selon la formule même de l'armée démocratique.

Et, si notre corps d'officiers réalise cette condition primordiale de la nation en armes, c'est en raison justement de la largeur de son recrutement, du nombre et de la diversité des racines par où il va puiser la sève dans le terroir.

Avant la guerre, certains esprits épris d'unification préconisaient l'unité d'origine pour les officiers de carrière et reportaient à des écoles d'application le soin de différencier les armes. C'est une vue incomplète de la question : la diversité d'origines a pour objet bien moins de spécialiser les armes que d'attirer des esprits de nature différente. Pour commander la nation en armes, il est indispensable de puiser dans tous les milieux intellectuels comme dans tous les milieux sociaux, et l'expérience vient de prouver combien nos nombreuses écoles avaient réussi à recruter la variété de types d'officiers indispensables pour réaliser une étroite adaptation à la variété de types de nos soldats.

Sans doute le Français est un esprit souple; il réussit à comprendre des natures différentes de la sienne, et on objectera que nos officiers réussissent bien dans les jeunes armées étrangères, que seuls ils ont pu créer et continuer la Légion étrangère, qu'enfin ils excellent dans le commandement des contingents arabes, marocains, soudanais et annamites. Ces beaux résultats sont indéniables; qu'on les porte en plus à l'actif de notre corps d'officiers, j'y applaudis. Mais il n'en est pas moins vrai que, de tous les soldats d'Europe, d'Afrique et d'Asie, le plus délicat à commander reste encore le citoyen français. Le gaillard a des exigences terribles et d'ailleurs justifiées : il faut le comprendre, le satisfaire, et alors vous avez réellement un soldat incomparable. Si vous ne le devinez que d'une façon incomplète, alors fussiez-vous un tacticien de premier ordre, voire un stratège incomparable, vous verrez ce que

vous obtiendrez. Dans notre démocratie qui n'est qu'une multiplicité de petites aristocraties, l'école unique serait impuissante à atteindre tous les milieux sociaux et à attirer les intellectualités différentes. Elle nous donnerait un corps d'officiers de carrière trop rigide pour pouvoir s'adapter exactement à la troupe, moins sensible à en saisir les nuances.

Le système de recrutement actuel a satisfait à ces redoutables exigences; il mérite la première place parmi les éléments qui ont fourni à notre corps d'officiers la puissance de vaincre.

***

Immédiatement après la question primordiale du recrutement prend place le principe de l'instruction professionnelle.

On sait sur quelles bases celle-ci reposait en temps de paix : l'officier de carrière apprenait son métier en l'exerçant dans son corps de troupe; de temps à autre, il recevait une injection concentrée de science militaire par son passage dans une école d'application, dans une école ou un cours de tir, dans un stage d'armes. Ces stimulants entretenaient l'activité intellectuelle, mais le principe de l'instruction professionnelle restait la pratique quotidienne de la fonction.

Pour l'officier de complément il en était de même, avec cette particularité judicieuse que le temps de pratique était choisi dans la période où le métier du temps de paix se rapproche le plus du temps de guerre. La méthode était bonne et, pendant de longues années, donna des résultats pleinement satisfaisants. Cependant, dans les derniers temps, elle accusa quelques défaillances : la vie courante du pays restreignait chaque jour les conditions favorables à l'instruction ; l'extension des villes supprimait les terrains d'exercices, la diminution dans la durée des périodes de la réserve écourtait la période si féconde des manœuvres d'automne; en un mot, la vie régimentaire perdait peu à peu sa vertu d'instruction. Lorsque la guerre éclata, on put néanmoins constater que, dans son ensemble, l'instruction était bonne : les officiers d'État-major et des corps de troupe connaissaient bien leur métier; les lacunes existaient surtout dans la liaison des armes entre elles, accusant ainsi l'indigence de nos camps d'instruction et la réduction des périodes de convocation.

Mais, à côté de cette constatation, les événements de guerre en mettaient immédiatement en évidence une autre de bien plus grande importance : ils révélaient une souplesse d'esprit raisonnée, une faculté de s'adapter aux nécessités surgies de la bataille, qui ne pouvait être que le fruit d'un long, d'un très long travail.

La guerre a toujours été grosse de surprises. La moindre modification dans le recrutement des troupes ou dans leur armement a des conséquences dont la portée déroute les prévisions humaines. La seule expérience qui permette, en effet, de mesurer exactement ces conséquences, est celle du champ de bataille; toutes les autres sont incomplètes. Le polygone renseigne sur les propriétés balistiques d'un canon; il est discret sur ses facultés d'emploi en campagne; il est muet sur ses effets d'ordre moral. Les grandes manœuvres donnent des notions sur les fronts minima qu'exigent les masses fournies par le service obligatoire; elles ne peuvent fixer sur l'extension que prendront ces fronts sous l'action impérieuse du feu. L'étude ne peut arracher à la guerre tous ses secrets; elle restreint la part de l'inconnu, elle ne la supprime pas.

C'est ce que constatait le général de Négrier parlant à son État-major, en 1895, en des termes que j'ai retenus : « Il y aura plus de différence entre la prochaine guerre et 1870 qu'il n'y en eut entre 1870 et les campagnes du Premier Empire : le service obligatoire, la poudre sans fumée et l'armement à tir rapide poseront des problèmes que nous ne soupçonnons pas; le début de la guerre sera une surprise pour tout le monde. Le vainqueur sera celui qui comprendra le plus vite, donc ce sera nous. »

Est-ce la réhabilitation du fameux « Débrouillez-vous » qu'on a tant reproché aux officiers de 1870? Tout au contraire. C'est affirmer l'obligation pour l'officier d'acquérir la faculté d'adapter les procédés de combat connus à une situation inconnue. Cette faculté s'appelle la souplesse d'esprit; c'est elle qui résoudra le « Débrouillez-vous. » Or elle ne s'improvise pas, elle s'acquiert par un entraînement approprié. En 1870, nos officiers avaient négligé cet entraînement et ils ne se sont pas débrouillés; en 1914, ils l'avaient pratiqué à bonne dose et ils se sont débrouillés.

Instruits par le malheur, les officiers français avaient, en effet, entrepris un effort de travail, qu'ils ont soutenu pendant

quarante-trois ans et qui leur a donné en retour des esprits assouplis et habitués à conduire leurs investigations. Ce travail est sans conteste le mérite de tous, mais, dans cette œuvre collective, il est juste de signaler l'École de guerre comme le centre principal d'où partaient les ondes de travail, d'où elles étaient émises selon une méthode rigoureuse qui en décuplait la force d'expansion.

En résumé, on peut donc dire que nos officiers entrèrent en campagne avec des connaissances du métier satisfaisantes et une aptitude indéniable à vite comprendre l'inconnu que leur réservait la guerre. Et Dieu sait qu'en cinq ans la guerre leur en a révélé !

L'épreuve d'ailleurs commençait tout de suite : les vides se produisaient dans les cadres avec une rapidité terrible ; il fallut les remplir. En même temps, le problème se compliquait ; car non seulement la bataille exigeait un remplacement ininterrompu des cadres, non seulement les nouvelles formations dont nous avons dit l'importance absorbaient sans répit les officiers et les sous-officiers, mais en même temps l'industrie jetait sur le champ de bataille une machinerie énorme toute nouvelle et d'un maniement délicat.

Le rendement de cette machinerie varie de 0 à 100 avec l'instruction des cadres et de la troupe qui l'emploient. J'ai vu à la bataille de la Somme un régiment d'infanterie entrer en ligne trois semaines après avoir reçu ses fusils mitrailleurs, combattre pendant 15 jours victorieusement et, après relève, constater que plus de la moitié de ses engins était restée dans la boue du champ de bataille. Le régiment qui le relevait subit exactement les mêmes épreuves, sur le même terrain, dans la même boue, et cependant après relève, il ramenait en arrière tous ses fusils mitrailleurs. Pourquoi ? Parce qu'il était resté quinze jours de plus à l'instruction : connaissance inégale de l'arme, d'où intérêt plus ou moins grand à sa conservation.

Même observation pour l'artillerie ; au commencement de la campagne, des groupes de 155 Rimailho ont fait merveille à côté d'autres complètement paralysés par la délicatesse d'un mécanisme peu connu. L'entrée en ligne des 155 C. Schneider à la bataille de la Somme a accusé entre les groupes des différences tout aussi marquées ; il en fut de même plus tard avec l'artillerie portée. Il a fallu une année pour que des

engins complètement nouveaux comme le canon de 37 ou le canon de tranchée de 58 donnassent partout leur plein rendement.

L'emploi des engins modernes doublait donc la difficulté d'instruction, puisqu'il exigeait l'enseignement de procédés nouveaux et que, d'autre part, l'instrument ordinaire du temps de paix, le corps de troupe, était absorbé par la bataille. Certes le corps de troupe disposait de l'effectif et des terrains qui lui manquaient en temps de paix, mais les unités retirées du front ne restaient pas longtemps en arrière : à peine reposées, elles retournaient à la bataille pour relever d'autres unités trop éprouvées. Donc problème nouveau, plus compliqué et défaillance de l'organe normalement destiné à le résoudre.

Le problème fut vite saisi et la solution trouvée ; l'école se substituera au corps de troupe ; elle retirera du feu les individualités, gradés de tout ordre et spécialistes, elle les formera rapidement et les renverra dans leurs corps. La réalisation d'ailleurs marchait en même temps que la conception : du jour au lendemain, les écoles avaient apparu partout en arrière de toutes nos armées et même, ainsi qu'il convient en notre bon pays de France, avec un entrain qui tourna bientôt à l'emballement : fort heureusement le Haut Commandement était là pour battre la mesure et imposer la note juste.

La formation de nos cadres pendant la guerre apparaîtra par la suite comme une des manifestations les plus heureuses de notre haut commandement. De tous temps sans doute on a instruit des troupes au cours d'une guerre, mais toujours par le procédé simple qui consiste à les exercer pendant les longues accalmies entre deux périodes de combat. Jamais encore on n'avait donné à l'instruction une ampleur comparable à celle des opérations, une permanence répondant à la durée de ces opérations et, pour tout dire en un mot, jamais on n'avait traité l'instruction comme un des éléments essentiels de la bataille. Cette conception nouvelle propre à la guerre de masses et de machinerie, nos officiers l'ont eue tout de suite, et le haut commandement l'a incorporée dans ses plans de guerre au même titre que les conceptions de stratégie et de tactique pures.

Jamais en outre, on peut le dire, meilleure direction ne fut imprimée : l'instruction fut fondée uniquement sur l'expérience, et l'expérience la plus récente, la plus évidente. Toutes les initiatives provenaient de la ligne de combat ; dès que leur

nécessité s'était montrée suffisante à produire une création bien constituée, le Haut Commandement s'en saisissait, reliait les créations analogues écloses sur les autres parties du front et les codifiait. Ainsi fut constitué un organisme bien cohérent et apte à suivre au plus près toutes les exigences de la bataille.

Comme une institution de ce genre est grosse mangeuse de cadres, le Commandement lui a sagement imposé des limites qui empêchaient de démunir la ligne de combat, et après des exagérations inévitables en pareille occurrence, l'institution trouvait son équilibre dans l'équilibre général.

Le principe était de laisser aux chefs de troupe responsables l'instruction que ceux-ci pouvaient pratiquement donner et de leur venir en aide pour tout le surplus par les écoles ou cours spéciaux établis en arrière. Les moyens donnés aux chefs de troupe consistaient d'abord dans les camps d'instruction outillés à la fois pour le repos et pour l'instruction qui étaient organisés à courte distance du front. Malheureusement, les exigences de la bataille ne permettaient d'en user qu'à trop larges intermittences; il fallait un autre moyen d'une ampleur moindre, mais permanent, celui-là : ce fut le centre d'instruction divisionnaire.

Ce C. I. D. comme on disait, n'est autre que le dépôt de la division; les renforts venus de l'intérieur s'y arrêtent avant de monter en ligne, les hommes éclopés ou fatigués viennent s'y refaire. Il y a permanence et quasi-sécurité en même temps que relations quotidiennes avec la division; c'est une arrière-garde à proprement parler. Là est installée une petite usine d'instruction merveilleusement agencée où les gradés, les spécialités se forment, se perfectionnent dans l'ambiance pratique d'un va-et-vient constant avec le front.

Voilà donc les corps de troupe réintégrés dans la fonction qu'ils sont en état de remplir : instruction des grosses unités et formation des gradés troupes. Il reste à former tous les grades d'officiers et les initiateurs des spécialités nouvelles. Ce sera l'objet des écoles ou cours spéciaux. Afin d'obtenir un résultat immédiat, ces cours sont en nombre suffisant pour saisir simultanément non seulement toutes les spécialités, mais tous les grades depuis le chef de section jusqu'au commandant de bataillon et de groupe. Les chefs de corps ainsi que les généraux ne sont pas oubliés et des centres d'instruction leur

permettent d'étudier les procédés de combat des différentes armes. Ces centres ont même un caractère de mutualité tout à fait original et bienfaisant; car tous ces chefs qui sortent de la bataille se font part de l'expérience qu'ils viennent d'acquérir la veille et en discutent avec la passion de trouver mieux pour le lendemain. Ainsi s'établit derrière et tout contre la ligne de bataille, un organisme d'une puissance et d'une sensibilité incomparables; il enregistre à la minute toutes les variations du combat et il en restitue la leçon.

Sans doute, dans toutes les armées alliées s'est installée progressivement une organisation analogue adaptée au tempérament national; des échanges d'officiers permettaient d'ailleurs à chacune de mettre à profit les méthodes de la voisine, mais nous pouvons dire avec quelque orgueil que notre organisation fut la première en date et qu'elle ne s'est à aucun moment laissé dépasser même par les écoles britanniques pourtant si complètement et pratiquement installées; nous avons également pu nous rendre compte que nulle part le système d'instruction n'a présenté un ensemble aussi cohérent et permettant d'atteindre toutes les formations et tous les grades.

Une improvisation de cette envergure atteste chez le personnel qui l'a lancée, puis menée à bonne fin, une souplesse d'esprit peu ordinaire. La qualité elle-même est propre à la race, mais ce résultat étonnant d'adapter immédiatement aux besoins du jour un formidable instrument de guerre prouve sans conteste que cette qualité a été longuement et méthodiquement exploitée, qu'elle a fait l'objet principal de l'enseignement professionnel donné à notre corps d'officiers.

On ne saurait chercher un témoignage plus éclatant de la valeur de cet enseignement.

***

Et pourtant, à lui seul cet enseignement n'aurait pas suffi à assurer la victoire. Si haut degré qu'il atteigne, si large et fécond que soit le recrutement sur lequel il exerce son action bienfaisante, il fournira des exécutants consciencieux, des techniciens habiles, il ne donnera pas des officiers.

Pour entraîner des hommes jusqu'à la mort, pour les manœuvrer sous le feu, pour leur donner l'exemple de la bravoure et du sang-froid, en un mot pour faire des chefs, il faut

davantage, car les sources profondes de l'autorité morale sont dans la conscience humaine, dans la foi qui va jusqu'à sacrifier sa vie à un but supérieur : il faut un idéal. Cet idéal, nos officiers l'avaient.

Pendant quarante-trois ans que cette armée a travaillé sans relâche, les anciens ont répété aux jeunes : « C'est toi qui reprendras l'Alsace et la Lorraine, » et, alors même que dans la nation le souvenir paraissait s'estomper, alors que des voix sacrilèges ou inconscientes parlaient d'oubli, dans nos écoles, dans nos casernes, on rappelait la protestation enregistrée par l'Assemblée nationale. Nos jeunes officiers choisissaient leur carrière pour rentrer un jour à Metz et à Strasbourg. Tous, au cours de cette carrière, passaient quelques années dans les corps d'armée frontière : là ils vivaient sous le coup des consignes de couverture; ils allaient manœuvrer sur les sommets des Vosges ou sur les belvédères des côtes de Meuse : arrêtés devant l'écusson de fonte où s'étalait l'aigle des Hohenzollern, devant la borne sournoise dont une des faces portait l'initiale du Deutschland, ils apercevaient à leur pied la plaine d'Alsace ou à l'horizon la flèche de la cathédrale de Metz et ils emportaient au cœur cette vision de Terre Promise.

A mesure qu'ils avançaient en âge, les études les attiraient davantage, — car ces générations ont beaucoup travaillé, — et ces études se ramenaient toujours à l'histoire militaire. On se lasse vite des spéculations purement déductives, on sent que la pensée tourne à vide; les travaux scientifiques sont plus prenants, mais leur sécheresse ne permet généralement pas de prolonger outre mesure l'effort; le Français est imaginatif et l'officier veut voir vivre ces combattants qu'il compte manier un jour ; il va à l'étude de l'histoire, avec les récits des campagnes toujours plus détaillés, avec les mémoires, les carnets de route. Dans ce genre, Alexandre et César, voire Gustave-Adolphe ou Frédéric, le laissent indifférent; ce sont les guerres de la Révolution et de l'Empire, c'est 1870 qui le passionnent. Il y retrouve le père, le grand-père, l'ancien dont on parlait encore dans son pays, et le volume s'éclaire du portrait qu'il a vraiment vu, de l'anecdote qu'il a entendue lui-même. L'histoire militaire devient vraiment « les morts qui parlent, » et le chapitre s'achève en un geste de rage, s'il est intitulé « Sedan, » en une bouffée de fierté s'il est intitulé « Iéna. »

Ainsi s'est entretenue la flamme, elle a permis de continuer obstinément la préparation technique, alors qu'on essayait de tuer la foi en annonçant la suppression de toute guerre, de rester obstinément au poste, lorsque la politique essayait d'introduire dans l'armée son virus dissolvant. Comme dans un sanctuaire, elle éclairait dans le silence des cœurs, l'acte d'abnégation et de dévouement. Et, lorsque sous la provocation brutale de l'agresseur, la nation s'est dressée en rappelant ses légitimes revendications, elle a rencontré pour l'encadrer un cadre d'officiers précisément imprégné jusqu'à la moelle de l'idéal retrouvé.

***

Somme toute, à la lueur de la guerre, comment se caractérise l'institution qui a formé notre corps d'officiers?

Par le fait d'avoir produit une quintessence de la nation.

Le recrutement plonge dans toutes les couches sociales et fait appel à toutes les tournures d'esprit ; l'instruction professionnelle s'attache à développer méthodiquement la souplesse intellectuelle de la race ; l'idéal est puisé aux sources le plus purement nationales.

Ce corps d'officiers n'est pas une caste, il n'est pas un mandarinat, il n'est pas un parti. Sa noble fonction le plaçait tout contre le cœur de la France, et il sut bénéficier de ce privilège pour participer plus activement à la circulation générale.

Voilà bien le secret de sa force, de cette force qui lui permit d'accomplir une œuvre grandiose : tandis que son sang coule par tous les pores, il s'assimile ou recrute un nombre d'officiers sextuple de celui du début ; il transforme en pleine bataille l'organisation, l'armement, l'instruction de son armée; il étend ses bras pour appeler en ligne ou cimenter une coalition mondiale. Toujours le premier à l'exemple, il montre une promptitude de conception et une puissance de travail égales à son courage. Quelles que soient les épreuves, il sait de source certaine que la cause juste finit toujours par triompher et que la France doit reprendre l'Alsace et la Lorraine; il affirme sa foi dans la victoire, et il est trop profondément Français pour ne pas propager cette foi dans le monde entier par la parole comme par les actes : *Omnia qua loquitur populus iste conjuratio est.*

Il appartiendra aux historiens, aux éducateurs de puiser au livre d'or des citations les exemples qu'ils proposeront à la jeunesse française. Les survivants en ont trop vu et de trop poignants pour pouvoir exercer un choix : des mille souvenirs dont chacun fait battre leur cœur une impression uniforme se dégage, qui a la force impérieuse d'une conviction; c'est comme une dernière parole recueillie sur les lèvres des mourants de la Marne, de Verdun, de la Bataille de France : « Nous avons fait ces grandes choses parce que nous étions la nation même. »

Et le devoir est de chercher à traduire en des précisions ce testament sublime, qui contient la formule de l'avenir.

III. — L'AVENIR

La valeur d'un corps d'officiers dépend d'abord de son recrutement.

Nous avons vu le caractère large du nôtre, qui répond bien aux exigences d'une démocratie. Si la démocratie est bien un état social où les fonctions de tout ordre sont accessibles à tous, la fonction d'officier s'imprégnera d'autant mieux de la vie du pays qu'elle ouvrira plus de portes d'accès aménagées aux différentes tailles. Si la porte est celle d'une école unique, le programme d'entrée sera trop fort pour le milieu des sous-officiers ou trop élémentaire pour l'enseignement secondaire, qui le prendra en défaveur. Il comportera trop de sciences pour les esprits littéraires ou trop de lettres pour les esprits scientifiques, et amènera un nouveau déchet. Enfin, le milieu prendra une tonalité qui effraiera certains aspirants à la carrière militaire ou en détournera d'autres.

Il se trouvera d'ailleurs incapable d'absorber les officiers de complément. Pour ceux-là, qu'on le veuille ou non, la diversité d'origine s'impose, et ce sera toujours sur les carrières, sur les situations sociales les plus différentes, que devra se greffer l'enseignement technique militaire.

Appelez ces hommes dans le rang! Leur premier mouvement n'est-il pas d'y chercher les anciens camarades de classe, les amis de jeunesse? En 1914, ils les ont retrouvés et la fusion s'est faite, avec quel succès! Mais si l'école unique a créé une spécialisation préparatoire qui remontera très loin, — et elle

la créera forcément, — les officiers de complément ne retrouveront plus les camarades qui ont travaillé sur les mêmes bancs; ils rencontreront une mentalité trop exclusivement accusée pour ne pas leur être étrangère et ils se grouperont à l'écart.

Le danger n'est pas à redouter pendant les quelques années où les générations de la guerre compteront encore dans les cadres de l'armée active; mais il apparaîtra vite, à mesure que le temps aura amené au service des générations nouvelles. Or, précisément avec le temps, il est raisonnable d'admettre dans l'état militaire de la France un resserrement des cadres de carrière et une extension correspondante des cadres de complément; la fusion de ces deux éléments prendra donc de plus en plus une importance capitale, et le maintien de la diversité d'origines s'impose comme plus apte à fournir cette fusion. Officiers de carrière et officiers de complément bien fondus, bien amalgamés, doivent conserver à notre cadre la faculté d'adaptation à la troupe, qui a assuré au cours de cette guerre la cohésion de l'armée nationale.

Sans doute il faut bien en arriver à spécialiser l'officier de carrière, mais ce n'est pas par des études préparatoires ni par un programme d'examen; c'est par un mode d'existence prolongé, c'est par une conception du devoir longuement et pratiquement inculquée, en un mot, c'est par la vie militaire qu'on spécialise l'officier en tant qu'élément social. Quant à la spécialisation d'armes, il est inutile d'en parler; elle n'est qu'une nuance technique imperceptible aux profanes. Demandez leur avis à ces 4500 officiers de cavalerie qui ont enjambé leur technicité pour venir prendre place au milieu de leurs camarades de l'infanterie, parce que, là, disait-on, la besogne était plus dure; ils vous répondront qu'ils étaient spécialisés sans doute, mais spécialisés comme officiers français.

L'enseignement destiné à former des officiers est donc donné tout d'abord, et principalement, par le cadre même de leur existence, par les mœurs sociales de ce cadre. Il est, en outre, développé et vivifié par un enseignement purement professionnel destiné à dresser l'officier, quelle que soit son arme, au double rôle de chef et d'instructeur.

C'est à cet enseignement professionnel surtout que s'appliquent les expériences de la guerre. Celles-ci ont modifié sur bien des points la manière d'employer une troupe au feu;

elles modifient en même temps la façon de l'instruire en temps de paix. L'enseignement professionnel, destiné à former l'officier à la double mission de chef et d'instructeur, repose donc tout entier sur la notion exacte du combat moderne ; c'est cette notion qui doit imprégner non seulement les règlements, mais surtout les esprits ; elle constitue la base dont la solidité assure la valeur de l'enseignement.

Certes, la notion exacte du combat moderne subsistera, tant que l'impression des réalités restera poignante, mais celle-ci s'atténuera avec le temps et alors apparaîtront les systèmes brillants fondés sur les expériences de polygone et conduits selon la méthode déductive. Ces déviations sont naturelles ; on les a déjà vues se produire dix ans après 1870, mais on leur connait un correctif ; c'est une organisation des études historiques conduite avec la plus rigoureuse et scientifique méthode, étude dont les documents parlants, les tableaux réalistes, feront revire les impressions de l'heure et permettront de maintenir les procédés d'emploi des troupes et les méthodes d'instruction dans un esprit de réalité, alors même que les découvertes scientifiques en auraient changé la forme.

Que faut-il entendre par esprit de réalité?

C'est que les combinaisons stratégiques, les procédés tactiques, les inventions mécaniques ou chimiques ont pour aboutissant l'homme, l'homme en chair et en os avec ses grandeurs et ses faiblesses. C'est toujours à l'homme qu'il faut en arriver, car ce qui réalise, ce ne sont pas les vertus propres des combinaisons, des procédés ni des inventions, c'est leur effet sur l'homme.

Ainsi tous ceux qui ont fait cette guerre sont unanimes à affirmer que la tactique actuelle repose non pas sur le perfectionnement des canons et des fusils, mais sur les effets foudroyants du feu : *la défensive, c'est le feu qui arrête ; l'offensive, c'est le feu qui marche ; la manœuvre, c'est le feu qui se déplace* Que plus tard les gaz, par exemple, se substituent à l'explosif et à la balle, la forme de la tactique se trouvera modifiée. Mais la base de ces modifications devra encore être cherchée non pas dans les propriétés intrinsèques des engins nouveaux, mais encore et toujours dans leurs effets sur l'homme, et ce sera l'*asphyxie qui arrête*, l'*asphyxie qui marche*, l'*asphyxie qui se déplace*.

Tel est l'esprit de réalité qu'entretiendront les études historiques de la guerre poursuivies avec l'unique souci de la vérité. Il doit imprégner nos officiers et les maintenir dans la notion exacte du combat moderne, les guider dans le choix des procédés d'emploi de la troupe au combat aussi bien que dans le choix des procédés d'instruction destinés à préparer cette troupe au combat; enfin il provoquera et orientera la souplesse d'esprit dont nous avons vu les bienfaisants résultats en présence des surprises de la guerre.

On voit donc que, dans les grandes lignes tout au moins, le mode de formation de nos officiers comme leur recrutement n'appellent pas de modifications profondes. Mais l'idéal qui a porté si haut la valeur de ce corps d'officiers va-t-il aussi rester le même?

⁂

Ceux qui viennent de vaincre ont rêvé pendant quarante-trois ans de rendre à la France l'Alsace et la Lorraine; c'est fait. La réalisation du rêve aura-t-elle étouffé la petite flamme, et la vocation d'officier devient-elle une simple profession?

Au lendemain de l'armistice, des esprits inquiets se sont posé la question; la résolvant par l'affirmative, ils commençaient déjà à parler des droits avant de parler des devoirs, à formuler des revendications d'ailleurs raisonnables, et pour aboutir, à faire appel à la force légale du syndicat. Voilà la déviation inévitable, si la vocation disparaît.

Heureusement c'était conclure trop vite. Dans toutes les questions morales, en effet, la solution est sous les yeux des officiers et, pour savoir si leur vocation a toujours sa raison d'être, il suffit bien simplement de regarder la devise inscrite sur le drapeau : « Honneur et Patrie. »

Devise très haute et, plus encore, profonde, dont notre armée vit depuis cent vingt ans. Ses deux termes réunissent en une synthèse achevée la valeur propre de l'individu et sa valeur sociale; sans doute suivant l'époque, suivant les événements, l'un des termes peut prendre la prépondérance, mais l'autre terme intervient à la manière d'un contre-poids pour empêcher cette prépondérance de devenir dangereusement exclusive.

En des pages incomparables, Alfred de Vigny a attaché la

grandeur militaire à la religion de l'Honneur : « L'Honneur, c'est la conscience, mais la conscience exaltée. C'est le respect de soi-même et de la beauté de sa vie porté jusqu'à la plus pure élévation et jusqu'à la passion la plus ardente. » Tel fut bien en effet le culte de cette Grande Armée qui avait réalisé l'épopée de la Révolution et de l'Empire pour imposer au monde les droits de l'homme et du citoyen : aux yeux des hommes qui furent ses chevaliers, l'individualisme philosophique de l'époque s'idéalisait sous les traits de l'Honneur.

Question d'époque, car l'Honneur n'acquiert sa pleine vertu d'efficacité que comprimé dans les limites d'une caste, d'une élite, d'une famille. Et Vigny en fait l'aveu : « L'Armée est une Nation dans la Nation. » Tant que l'Armée fut une Nation dans la Nation, la religion de l'Honneur suffit à maintenir sa force morale; pendant un demi-siècle l'Armée française a vécu du testament de la Grande Armée, elle y a puisé ses vertus qui furent hautes. Mais les temps ont changé et la défaite de 1870, en brisant l'armée de carrière, en créa une nouvelle. Ce n'est pas à Sedan, c'est dans les plaines de la Loire que s'accomplit la transformation, c'est là que se révéla la nécessité du service obligatoire et la vertu de force que contient en germe le principe du peuple en armes. De ce jour l'Armée cessa d'être une Nation dans la Nation, elle devint la Nation elle-même et le culte de l'Honneur céda le pas au culte de la Patrie.

Depuis lors, l'Armée est restée et reste le peuple en armes; son idéal n'a pas changé.

Certes, pendant quarante-quatre ans, cette religion de la patrie s'est condensée sur un objet unique : la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine. Les circonstances étaient si précises, la plaie si saignante, le danger si localisé que tous les regards restaient hypnotisés sur un point fixe, dévotion salutaire qui fut un des principaux éléments de la victoire. Mais aujourd'hui, l'horizon s'est élargi; de cette fatidique galerie des Glaces où elles s'étaient contractées en un jour d'angoisse, les destinées de la nation viennent de s'échapper comme les rayons d'une gloire et la religion de la Patrie s'épanouit à leur suite.

Dans quelle direction s'orientent ces destinées? Vers quel but s'élance la Nation? La réponse a été donnée par la plus étonnante et pourtant la plus exacte des formules : *Gagner la paix.*

Étonnante à coup sûr, car le public était instruit à considérer

un traité de paix comme la constatation d'une situation définitivement acquise. Instruction incomplète d'ailleurs et, en tout cas, absolument en défaut devant le cataclysme qui vient de ravager l'Europe. Ce n'est pas un orage, c'est un cyclone qui s'est promené de la Manche aux Dardanelles et dont les tourbillons sont encore en pleine activité en Russie et en Asie; derrière lui il a laissé le chaos. Sous les ruines des gouvernements séculaires des forces nouvelles politiques, économiques, sociales, cherchent à faire éruption; à leur service, des hommes, de pauvres hommes, avec leurs qualités et leurs défauts montés au paroxysme par la violence des événements : le courage est poussé à l'héroïsme, l'idéal s'envole dans le rêve, l'intérêt dégénère en cupidité, la force tourne au chantage. C'est vraiment le chaos.

Il apparaît que les plénipotentiaires arrivant au Congrès de la Paix ont dû éprouver l'impression bien connue d'un terrain conquis après ce que nous appelions une belle préparation d'artillerie. A travers ce champ d'entonnoirs ils ont tracé des itinéraires, établi un plan des aménagements à réaliser et assuré un commencement d'exécution aux mesures de première urgence. L'œuvre est déjà formidable; elle s'appelle le traité de Versailles avec ses succédanés; elle ne marque pas la fin des efforts, mais le commencement d'efforts moins intenses; ce n'est pas un temps d'arrêt, c'est un changement de vitesse.

Cette orientation nouvelle, la nation commence à la comprendre; d'ici peu elle se sera placée bien en face et, sentant déjà l'Alsace et la Lorraine en sûreté derrière elle, elle partira avec son courage ordinaire en proclamant son idéal nouveau, idéal très haut et à longue portée qui est de *gagner la paix*.

« Gagner la paix, » quelle étrange formule! et comme on se demande tout d'abord en quoi l'armée peut y trouver la directive de son action! L'affaire de l'Armée, c'était de gagner la guerre, elle n'y a pas faibli; gagner la paix, c'est l'affaire de la nation, à celle-ci de s'y atteler. Ainsi aurait parlé Vigny. La grande famille des poilus raisonne autrement. Elle sait que c'est la nation fondue dans l'armée qui a gagné la guerre et que la nation a encore besoin de son armée pour gagner la paix, car l'armée est une face, un aspect de la nation.

Aux fils affectueux qui l'interrogent, la France énumère nettement les services qu'elle attend d'eux désormais, services

dont l'ampleur est à la taille des libérateurs de l'Alsace et de la Lorraine. C'est d'abord une force prête à intervenir à tout moment pour assurer l'exécution au jour le jour du traité de Versailles : en présence d'un adversaire qui ne fait honneur à sa signature que contraint et forcé, un moyen de coercition permanent est indispensable. Et voilà pour quinze ans au moins un corps d'occupation ou une armée de couverture à maintenir en état d'intervenir du jour au lendemain; il lui faut un cadre entraîné, rompu à toutes les exigences du combat moderne, attentif aux modifications que peut introduire quelque nouvelle invention. Sentinelle avancée qui monte la garde au Rhin, son rôle est de voir loin, de juger vite et d'agir fort; les officiers auront à y maintenir les traditions d'entraînement physique, intellectuel et moral qui assureront un bon emploi immédiat de leur troupe. C'est le domaine des tacticiens.

Mais le pays ne s'en tient pas là. Quelque puissant que soit son corps de couverture, il n'en attend ni la satisfaction complète de toutes ses légitimes exigences ni sa sécurité personnelle contre une éventuelle agression. Derrière son corps de couverture, pour l'appuyer ou le soutenir, il veut préparer la levée en masse. Dans un monde où les ondes propagées par la grande secousse sont encore en pleine puissance, où les idées de nationalité et les passions sociales, les intérêts économiques et les intérêts financiers se heurtent partout en des conflits dont la solution risquera pendant de longues années encore d'ouvrir une nouvelle période d'hostilité, les nations doivent se maintenir en situation de sauvegarder leur indépendance. Le service obligatoire ne saurait donc être supprimé.

Mais si le service obligatoire doit être maintenu, sa durée en revanche peut être progressivement restreinte, et pour obtenir sans diminution de puissance cet allègement de l'effort national, le pays compte encore sur ses officiers. Refonte de nos méthodes d'instruction, dressage nouveau de nos instructeurs, répartition différente de la besogne entre les deux instruments d'instruction, l'école et le corps de troupe, en un mot orientation accusée de l'officier vers le rôle d'instructeur.

Orientation nouvelle, dira-t-on? Non pas, mais simplement la forme actuelle du rôle social de l'officier, ce rôle si heureusement défini il y a déjà vingt-neuf ans dans la *Revue* par le général Lyautey, rôle dont l'importance ne fait que

grandir et qu'il faut rappeler en toutes circonstances.

Déjà la présence dans une démocratie d'hommes tenus rigoureusement à l'écart des luttes politiques, soumis à une discipline dont les manifestations sont publiques, modestement étrangers aux questions d'argent, est à elle seule un enseignement civique d'une grande portée : elle rappelle, en le concrétisant, ce devoir militaire égal pour tous dont la très haute formule est que chaque citoyen se doit tout d'abord au service de la Nation.

Mais cette influence, passive pour ainsi dire, ne saurait suffire à des âmes généreuses. Les officiers doivent viser à une influence active, féconde, sur la jeunesse qu'ils ont mission d'instruire; l'importance que prend leur rôle d'instructeurs avec le service à court terme leur impose de lourdes et vivifiantes responsabilités : le développement physique et moral des jeunes classes ne doit pas souffrir de la réduction dans la durée du service, je ne voudrais même pas que l'apprentissage en souffrît. C'est la santé physique et la santé morale du pays qui sont en jeu. Il y faudra l'intelligence dans le choix des méthodes, le dévouement de la part des instructeurs, qui devront surtout comprendre la grandeur de ce sacerdoce qui s'exerce dans les œuvres vives de la nation.

Entretien d'un corps d'occupation, service obligatoire, si le pays s'impose de pareils sacrifices, il entend bien en tirer un profit complet. Il sait que des efforts de cette amplitude ne sont jamais improductifs et qu'à défaut d'un résultat immédiatement tangible ils produisent un dégagement de forces morales qui doivent être utilisées, elles aussi, pour gagner la paix. Sans doute les forces morales ne sont que fiction lorsqu'elles reposent sur des manifestations verbeuses; elles ont au contraire une efficacité singulière lorsqu'elles reposent sur des réalités évidentes. Un peuple qui consent de dures contraintes pour assurer le respect d'une signature et pour garantir son indépendance contre toute surprise fournit la preuve la plus éclatante de sa volonté et de son énergie; c'est bien un peuple qui veut et saura gagner la paix. Son attitude dégage une force morale dont la portée est considérable, surtout lorsqu'à cette force vient s'ajouter le prestige de la victoire, ce prestige payé de tant de sang et dont nous n'avons encore qu'une conscience incomplète.

L'abus du sens critique rend certains Français plus que modestes et les incite à battre la coulpe, comme on dit, de préférence d'ailleurs sur la poitrine de leurs voisins. C'est ainsi que pour certains, la grande guerre se ramène à trois événements : Charleroi, avril 1917 et le Chemin des Dames. C'est une vue tellement modeste qu'on ne saurait en suspecter le désintéressement.

A l'étranger, on connaît la Marne, on connaît Verdun, on connaît la Bataille de France terminée par la capitulation du 11 novembre 1918, et ces trois noms dessinent à la France une auréole d'un éclat sans précédent.

Les quelques Français qui voyagent ont constaté la situation morale de leur pays ; nos officiers la connaissent, ayant été demandés au lendemain même de la victoire dans les pays de formation récente, pour organiser et instruire les armées nouvelles : la Pologne, la Tchéco-slovaquie ont suivi l'exemple de nos amis agrandis, la Roumanie, la Grèce. Les étrangers, alliés on non, viennent de partout dans nos écoles militaires, comme d'ailleurs dans nos Facultés. A l'extérieur, la France rayonne.

Les missions à l'étranger prennent donc un caractère qu'elles n'avaient pas avant la guerre ; leur rôle s'élargit et l'influence que le prestige de la Victoire a acquise aux officiers français s'exerce au bénéfice de nos penseurs, de nos littérateurs, de nos ingénieurs, de nos commerçants. Quelle action n'ont pas eue sur l'extension du commerce et de la fameuse kultur de l'Allemagne, les succès du grand état-major allemand de 1870 ! A l'étranger, la première formalité consiste toujours à déclarer son origine ; heureux celui qui peut prononcer le fameux *Civis sum Romanus*. Le pays demande à ses officiers de se placer au premier rang parmi les bons artisans du rayonnement de la France.

Il ne s'agit pas de conquêtes, pas davantage d'imposer aux marchés une camelote obligatoire ni aux esprits une culture hiérarchisée. Il s'agit de faire connaître et apprécier nos idées françaises, nos méthodes militaires, notre littérature, notre commerce, notre industrie, en un mot notre civilisation française, manifestation extérieure de la puissance morale attestée par les sacrifices du pays. Dans cette voie d'ailleurs nos officiers n'ont qu'à continuer en temps de paix l'excellente besogne qu'ils ont faite en temps de guerre. Qu'ils poussent davantage

l'étude des langues étrangères et qu'ils complètent leur formation professionnelle en l'élargissant par la connaissance des questions politiques, économiques et sociales qui conditionnent la vie des pays où ils seront envoyés.

L'œuvre d'ailleurs leur convient à merveille. Leur aptitude est attestée par les réalisations déjà acquises actuellement et, plus encore, par l'œuvre similaire accomplie et soutenue depuis plus de trois générations dans notre domaine colonial. Les vieux soldats de l'Empire s'étaient faits administrateurs, cultivateurs, avec Bugeaud et sa glorieuse équipe. Leurs cadets n'ont-ils pas continué la tradition ? Explorateurs, organisateurs, administrateurs, ils ont contribué largement à donner à la France le superbe empire colonial dont le traité de Versailles vient de consacrer définitivement l'existence en en déblayant les abords. Le point intéressant à noter est que, dans ce domaine, ils ont manifesté une des facultés essentielles de la race, celle précisément à laquelle le pays fait appel aujourd'hui, la faculté de se communiquer, d'éveiller la sympathie, en un mot l'emprise morale.

Que nos colonies, malgré la faiblesse de leurs garnisons, soient restées fidèles pendant cette longue guerre, qu'elles aient envoyé en travailleurs et surtout en combattants sur les champs de bataille de la métropole environ un million d'hommes, que ces régiments de tirailleurs, bataillons de Soudanais, se soient classés indiscutablement parmi les troupes solides et dévouées, cela atteste une emprise morale profondément subie.

Nos officiers qui ont été les principaux artisans de cette œuvre grandiose sont appelés aujourd'hui à utiliser leur faculté d'emprise morale sur un autre champ d'action. Il ne s'agit pas d'y initier les peuples à la civilisation, il s'agit de propager notre influence, de faire connaître la France, de la faire aimer, de lui conquérir la force immense de l'opinion, et ce n'est pas le moyen le moins efficace de gagner la paix.



Les lendemains de guerre sont toujours une période de crise. Cette fois, la crise a été longue et particulièrement violente : après cinq ans d'absence retrouve-t-on la case où la mobilisation est venue chercher le soldat-citoyen et, si on la retrouve,

de quel regard modifié l'examinera-t-on? Le poilu, l'officier de complément ont connu cette épreuve. Chose étrange, l'officier de carrière aussi.

La case de cet officier, c'est sa famille : elle a subi, comme tout le monde, le contre-coup des bouleversements du pays: c'est aussi son régiment, mais quel régiment? Celui avec lequel il est parti? Le lieutenant est devenu capitaine, commandant, et a changé de corps. Celui avec lequel il combattait dans les dernières années? Ce régiment est supprimé ou il est en territoire occupé. L'officier de carrière est déraciné; il se demande d'ailleurs ce que sera sa carrière du temps de paix et, après ces vibrantes années de guerre, il est anxieux de savoir comment vont s'employer une activité et une maturité formées par la bataille.

Il importe de lui montrer l'avenir, de l'assurer tout d'abord que derrière lui vont se ranger de nouvelles générations d'officiers issus du même large recrutement, formés par le même souple enseignement, aptes par conséquent à reconstituer en quelques années l'organisme vibrant d'avant-guerre perfectionné par la dure expérience de la victoire.

Et devant lui? Devant lui, un rude labeur, mais combien passionnant! Qu'il faille monter la garde au Rhin prêt à la lutte immédiate, qu'il s'agisse de se consacrer corps et âme au sacerdoce de l'instruction militaire de la jeunesse, que l'occasion se présente de porter à l'étranger l'influence française, toujours c'est le même idéal qui éclaire la carrière de l'officier, l'idéal vers lequel se tourne la nation entière, l'idéal que sa volonté définit : gagner la paix.

Dans cette voie, l'officier s'avance en continuant l'œuvre des camarades tombés pour gagner la guerre, car il assure le plein rendement de leur sacrifice. Et, en même temps, il se maintient au contact étroit de la force suprême qui lui a donné la victoire à la Marne, à Verdun, à la bataille de France : il vit d'idéal de la patrie, il fait corps avec la nation.

Il est dans le bon chemin.

Général Debeney.

SCÈNES DE LA VIE EN UKRAINE

UN
ROYAUME DE DIEU

I

I. — PROLOGUE DANS LE CIEL

Connaissez-vous rien de plus triste, dans une plaine couverte de neige, qu'un sapin jadis fier et haut, qui s'en va en décrépitude ? Ses branches ne soutiennent plus que des amas de choses mortes, brindilles vertes en d'autres saisons, nids qui jadis ont chanté, pâles lichens, mousses blanchies, longues toiles d'araignées pendantes, toute une défroque de la nature, aussi lamentable à voir que les vieux habits des hommes pendus aux crochets des fripiers. Et dans sa ramure semblable à des ossements desséchés, le vent qui passe en gémissant fait une musique de mort.

Il y a deux cents ans, en Pologne, sur la terre froide et nue, il y avait un arbre pareil, un très vieux sapin moribond, dont les très antiques racines plongeaient jusqu'au fond des siècles, et dont les branches, étalées sur le pays tout entier, ne portaient plus, elles aussi, qu'une poussière de choses mortes, suspendues entre le ciel et la terre par je ne sais quelle habitude,

quelle hésitation impuissante à s'abîmer sur le sol ou à s'envoler dans l'espace, et aussi par ces longues toiles, ces trames presque immatérielles que les patientes araignées accrochent à tout ce qui est vieux, silencieux, inanimé, abandonné par la vie.

Dieu parfois jetait un regard sur ce sapin séculaire, chargé de moisissures et de ruines, et songeait avec tristesse : « Voilà donc ce qu'est devenu mon vieil arbre d'Israël ! Cet arbre que j'ai planté de mes mains dès les premiers jours du monde, et qui doit durer, je l'ai dit, jusqu'au dernier jour des siècles, est-il possible qu'il continue de végéter sur la terre en cet état pitoyable ?... » Et dans sa sollicitude Dieu se penchait davantage sur ses plaines de Pologne.

Chassés de tous les coins du monde, des Juifs, par milliers et par milliers, vivaient là dans un long exil, un long exil, un long hiver. Dos voûtés, poitrines creuses, mains fébriles toujours agitées, qui semblent avoir plus de dix doigts pour saisir et argumenter ; tout un peuple maigre, affamé, crispé, tordu, courbé en six sous le poids de sa destinée, qui pousse partout sa défroque, sa souquenille noire et boueuse, s'en va à longues enjambées du marché à la synagogue et de la synagogue au marché, à la chasse d'un maigre profit, s'arrête soudain, pris de frayeur, — une feuille est tombée, une mouche bourdonne, un chien hurle à la lune, — et puis reprend sa course, jetant les yeux à droite, à gauche, palpant de ses longs doigts déliés le visible et l'invisible ; tout un peuple vieux comme le monde, et qui, dans son orgueil d'être le peuple élu, a tellement ratiociné, ergoté, bavardé sur chaque parole de son Dieu et chaque cri de ses Prophètes, qu'en lui la lettre a tué l'esprit, étouffé l'élan du cœur sous les raisonnements des commentateurs de la Loi et les folles pratiques sans âme.

Dans leurs synagogues glacées et leurs yeschiba (1) innombrables, plus tristes qu'un champ d'hiver sous la neige, ils se penchaient toujours sur la sainte Thora (2), ces Juifs aux yeux ardents, aux joues creuses, — sur la sainte Thora pour laquelle on a tant souffert, tant gémi, tant couru à travers le vaste monde ! Mais les paroles du Seigneur ne resplendissaient plus de l'éclat d'autrefois, et semblaient s'être ternies dans les armoires des synagogues, derrière le rideau de velours brodé

(1) Ecoles talmudiques.
(2) Les cinq livres de Moïse.

des deux lions de Juda. On ne s'enivrait plus à la source d'eau vive. Ces Juifs ne s'intéressaient vraiment qu'au vieux livre subtil et bavard, où, depuis la destruction du Temple, les docteurs ont entassé arguments sur arguments, pour fixer et emprisonner dans des rites sans nombre la vie et la pensée d'Israël. Avec une ardeur insensée, le front penché sur le Talmud, ils tournaient sous leurs doigts fiévreux ces pages lourdes de toutes les chaînes dont les rabbins, depuis des siècles, avaient chargé leur esprit. Un à un ils s'arrachaient tous les poils de la barbe, dans leur effort pour se conduire à travers ce labyrinthe d'une logique extravagante, avec toujours l'espoir secret de faire briller leur esprit, d'ajouter une argutie à tant d'autres arguties, une ronce à tant d'autres ronces, un problème de plus à tant d'autres problèmes, dont rien en vérité ne saurait donner une idée que la lecture des in-folio de ce vieux grimoire bizarre. Et dans cette poursuite acharnée, sans doute l'esprit de tous ces Juifs avait gagné, au cours du temps, une agilité prodigieuse, mais toutes les âmes étaient mortes, les imaginations éteintes, les cœurs inoccupés. Et l'arbre, jadis fier et haut, avait fini par devenir ce sapin pourrissant, si triste dans l'immense plaine, avec ses branches qui se courbent jusqu'à terre sous le poids de tant de choses mortes, de tant de brindilles accumulées par tant d'automnes d'autrefois, de tant de mousses qui épuisent sa sève, de tant de toiles d'araignées que depuis des siècles et des siècles ont tissées sur lui les docteurs.

« Non! dit le Seigneur, j'ai bien voulu que le Temple fût détruit, Jérusalem renversée, et tous ses habitants passés au fil de l'épée ou dispersés par le monde; j'ai bien voulu que mon peuple d'Israël connût des tribulations sans nombre, qu'il fût humilié, calomnié; j'ai voulu tout cela, afin de faire éclater aux yeux que ce peuple était mon peuple, que ces Juifs étaient mes Juifs. Mais je n'ai pas voulu que leur cœur devînt semblable à l'épine, et qu'ils n'entendissent plus mon tonnerre qu'à travers la poussière des livres et les criailleries des rabbins! »

Alors le Seigneur, l'Éternel, étendit sa main puissante; et dans les forêts des Carpathes, où sous les arbres centenaires habitent ensemble l'ours et l'abeille, sa droite alla chercher un pauvre bûcheron, le plus ignorant des hommes de ces agrestes

contrées. L'ayant empli de son esprit, il le transporta en Pologne, sous le grand sapin poussiéreux, et lui donna le métier de voiturier, qui ne peut être que le métier d'un Juif dépourvu de tout savoir, car il oblige celui qui le pratique à passer son existence dans la compagnie des bêtes, qui sont des êtres impurs, et à vivre sur les grands chemins, toujours loin des synagogues, toujours négligent des rites, et pour ainsi dire exilé des commentaires de la Loi.

Mais justement l'Éternel envoyait son voiturier pour dire à toute la Pologne qu'il n'avait pour agréable que la joie, les chants, les lumières et les festins du samedi. Et pour faire éclater aux yeux que le paysan des Carpathes était bien son messager, il faisait pour lui ce miracle : quand le vendredi soir, où l'heureux jour du samedi commence avec la première étoile, le voiturier et sa charrette se trouvaient encore à cent verstes de la plus proche synagogue, et qu'il était bien impossible, même avec des ailes d'oiseau, d'atteindre le Saint Lieu avant que l'étoile eût paru, alors, abandonnant ses rênes, l'envoyé du Seigneur tournait le dos à son cheval déjà tout fourbu de sa course, et en quelques secondes la charrette, emportée par le souffle divin, s'arrêtait devant la chère synagogue.

Tous les Juifs de Pologne et de la Petite Russie s'embarquèrent dans cette charrette, cette charrette merveilleuse du voiturier des Carpathes, qu'on n'appelait plus que Bal chem tov, « l'Homme de bonne renommée. » Tournant le dos au vieil attelage, à la bête fourbue du Talmud, qui ne pouvait les conduire assez vite à leur gré au royaume de Dieu, ils firent comme leur voiturier : ils s'abandonnèrent au miracle et s'élancèrent dans la nue... Tout ce qu'il y avait, dans l'âme juive, de vacant, d'inoccupé, d'insatisfait depuis des siècles, s'emplit soudain de rêveries. Cette âme indisciplinée, dont se plaignait déjà Moïse, et que le Talmud maintenait avec une si grande rigueur dans les bornes de la Loi, cette âme juive toujours en révolte, que Dieu seul a pu mater, et encore ! s'évadait dans l'enthousiasme et les grands délires mystiques.

Oh ! peuple étrange d'Israël, plein de déraison et d'excès ! Le Seigneur lui avait dit par la bouche de son messager : « Tu es trop loin de moi, et les commentaires de tes docteurs t'éloignent de moi davantage, et tes synagogues sont devenues le séjour de l'orgueil et de la mort. » Et Israël s'était rap-

proché du Seigneur, mais de cette façon indiscrète, qui ne connaît ni le goût ni la mesure.

Avez-vous vu par hasard, dans une petite ville de Pologne, un Juif au matin de la journée? Il est là, inoccupé, les bras ballants, l'esprit vide, devant les douze heures du jour qui menacent de le submerger. Oui, que faire? Partout des Juifs qui tiennent déjà leur épave ou qui cherchent des yeux, comme lui, ce qu'ils vont bien pouvoir saisir. Mais une idée lui vient-elle, on ne sait d'où, on ne sait comment, folle ou raisonnable, qu'importe (on en fera toujours quelque chose!) déjà ses pieds se sont mis en mouvement; plus de repos, plus de répit! les douze heures du jour sont trop courtes pour son activité forcenée.

Parce que le Bal chem avait dit: « Il faut prier Dieu dans la joie! » on se mit, dans les synagogues, à prier en claquant des doigts avec un bruit de castagnettes, à se balancer d'avant en arrière et d'arrière en avant, pour que le corps tout entier participât à l'invocation divine, à danser, à chanter, à remplir l'air du Saint Lieu de la fumée des pipes et de l'odeur des banquets; et par l'agitation, le bruit, la prière, l'abstinence et la ripaille, l'âme enfin libérée du corps contemplait Dieu face à face... Mais comme au vieux Peuple du Livre il faudra toujours un livre, pour exalter son esprit et soutenir son enthousiasme, ces Juifs n'abandonnèrent le Talmud et son vieux labyrinthe, où ils erraient depuis des siècles en quête des chemins du ciel, que pour se jeter à corps perdu dans les folies d'un plus extravagant grimoire.

Là était venu échouer tout le fatras des pensées que, depuis le fond des siècles, Israël traînait avec lui, — vieux rêves de Chaldée et de Babylonie, imaginations de la Perse, échos de Pythagore, de Platon, d'Aristote, lambeaux d'idées chrétiennes et de spéculations arabes; abstractions les plus hautes de la Philosophie et formes les plus primitives des superstitions populaires; physique et métaphysique, magie, astrologie, médecine et chiromancie; perles sombres, diamants et cailloux; idées, ombres d'idées, et jusqu'aux reflets de ces ombres. Tout cela ramassé au hasard de la route, avec l'avidité qu'ont ces Juifs à saisir de la main ou de l'esprit ce qui passe à leur portée, — et aussi avec l'inquiétude de toucher à l'arbre de science défendu par l'Éternel. Tout cela transformé, trituré, amalgamé,

pour accorder ces pensées étrangères avec l'immuable vérité qui demeurait toujours la Loi, dictée par le Seigneur dans les éclairs du Sinaï.

Longtemps, ce trésor de pensées était resté le privilège d'un petit nombre d'initiés. Quelques parcelles de ces richesses s'étaient glissées dans le Talmud, où elles brillaient d'éclats furtifs, séduisants et suspects. D'autres avaient reçu l'asile de livres prodigieusement secrets, qu'on ne se passait qu'entre gens dont les lignes du visage et aussi celles de la main révélaient qu'ils étaient nés pour garder le dépôt de ces vérités inouïes. Et puis, un jour, dit la légende, trois Rabbins s'enfermèrent dans une cave pour rassembler tout ce mystère épars. Ils y demeurèrent quarante ans. Le grand prophète Élie était au milieu d'eux. La cave obscure retentissait du bruissement des ailes des milices divines, accourues du fond du ciel pour apprendre des secrets qui leur étaient encore inconnus. Et c'est de cette obscurité remplie de présences célestes qu'était sorti ce Livre de lumière, sur lequel aujourd'hui se jetaient avec avidité tous ces Juifs de Pologne évadés de leur Talmud, le prodigieux, l'extravagant Zohar, le Livre de la Splendeur.

C'était un nouveau Sinaï qui se dressait à côté de l'ancien; ou plutôt, c'était bien le même, mais celui-ci immatériel. En descendant de la montagne, Moïse n'avait pas tout révélé! Sous chaque parole de la Thora se cachait un mystère profond. Chaque mot de la Loi avait un double sens, un sens clair et l'autre caché; et ce sens occulte, formidable, lourd de toute l'énigme du monde, il fallait aller le chercher sous le voile de l'allégorie, comme les plongeurs s'en vont chercher les perles au fond de l'océan.

Ces perles, les trois Docteurs ténébreux les faisaient ruisseler dans leur cave et les amenaient à la lumière. Ils racontaient comment, avant la naissance du monde, les vingt-deux lettres de l'alphabet hébraïque, gravées avec un burin de feu sur la couronne de l'Éternel, étaient descendues de son front, et chacune avait dit : Crée le monde avec moi! Et Dieu, comme dans une étoffe, avait taillé dans les lettres le visible et l'invisible. La Sagesse et la Royauté, deux pierres du plus précieux albâtre, sont contenues dans l'extrémité supérieure de la lettre *alef*; des millions d'univers sont suspendus à sa queue; le haut et le bas, le ciel et la terre, les trônes magnifiques du Roi sont

accrochés à ses faces. La lettre *beth* est, à la fois, le début de la Thora et le but de la création ; en elle se trouvent contenus les principes mâle et femelle, et de son essence jaillissent les naissances sans fin... Et ainsi les vingt-deux lettres de l'alphabet hébraïque détiennent sous leur pouvoir quelque fragment de l'univers, une part de la terre et des cieux ; et qui possède le secret de leurs combinaisons innombrables peut agir sur les choses sensibles et suprasensibles, et sur la volonté de Dieu même.

Que pouvaient-ils comprendre, ces malheureux Juifs de Pologne, à ces fantasmagories des trois Rabbins ténébreux et à leurs spéculations folles pour expliquer l'inexplicable? Et qui donc, ajoutant les symboles aux symboles, les allégories aux allégories, les pensées aux pensées, les idées à leurs ombres, comme on ajoute une corde à une corde pour descendre au fond d'un puits, aurait jamais pu prendre pied dans cet abîme sans fond? Et pour ajouter aux ténèbres, toute cette métaphysique, toute cette Cabbale insensée était écrite dans une langue à peu près incompréhensible, où se mêlent à l'hébreu le chaldéen et le syriaque, et que mille combinaisons occultes rendent plus indéchiffrable encore.

Mais de ce livre baroque, le plus divagant peut-être qu'ait produit l'imagination des hommes, émanait pour ces esprits d'Israël une lumière éblouissante, pareille à celle qui éclairait les ténèbres de la cave légendaire. Quand ils lisaient ce vieux grimoire obscur, Isaïe était au milieu d'eux, et ils entendaient sur leurs têtes le bruissement d'ailes des anges. Dans ce Zohar ils respiraient une poésie indéfinissable, telle qu'une intelligence d'Occident n'en peut guère concevoir, quelque chose de mystique et de sensuel, prodigieusement oriental, coloré, brillant et vide. Vide! que dis-je ? Pour ces Juifs toutes les clefs de la connaissance étaient là! Ils avaient l'illusion d'entendre la divine musique que fait la clef dans la serrure à l'oreille de l'homme poursuivi par la tempête et qui arrive à sa maison. Tous les mystères du monde visible et invisible gisaient enfermés dans ces mots hébreux, chaldéens et syriaques. Ils le savaient, et cette certitude faisait qu'en murmurant ces phrases qu'ils ne comprenaient pas, ils croyaient remuer des diamants et des perles, et proférer des vérités auxquelles les anges sont attentifs et dont ils tressent des couronnes autour du trône de l'Éternel...

Avaient-ils donc tout à fait tort, ces pauvres Juifs de Pologne et d'Ukraine, de mettre dans ce livre insensé une si prodigieuse espérance? Au milieu de mille folies, ce Zohar révélait qu'il n'y a pas, de l'homme à Dieu, la distance infinie dont parle toujours le Talmud. Il disait que par la prière, les âmes parviennent à s'arracher à leur enveloppe matérielle, et s'en vont, dans l'extase, prendre place un moment aux concerts harmonieux du ciel. Et le Livre de la Splendeur décrivait ces voyages, ces courses des âmes dans l'espace, leur ascension dans le tourbillon des Anges, leur arrivée dans les sept cours célestes, à la porte du septième palais où réside la Gloire de Dieu, et que défendent cent guerriers terribles, des étoiles de feu dans les yeux, des charbons ardents dans la bouche, montés sur des chevaux de terreur et d'angoisse qui boivent des fleuves de flammes...

Pour tous ces Juifs emprisonnés dans la lettre de la Loi, c'était un prodigieux roman, une aventure merveilleuse! Les cieux s'ouvraient, un monde éclatant de splendeur se révélait dans l'azur. Jérusalem avec ses temples, ses palais, ses dômes d'or et d'argent, tout le brillant cérémonial des princes et des prêtres de jadis, Jérusalem ressuscitait, mais transportée au fond des cieux. L'échelle de Jacob se montrait de nouveau; et tout le long du jour, des Séraphins aux ailes de lumière montaient et descendaient, messagers adorables entre l'azur et le ghetto. L'immense espace qui sépare la terre du ciel, se peuplait de milliers d'Anges, chargés d'accompagner les âmes dans leur ascension vers Dieu. Et chaque prière sortie de la bouche d'un Juif donnait elle-même naissance à un Ange de lumière, qui venait augmenter les milices célestes, — en sorte que le dernier des Juifs de Pologne participait à la gloire de l'Éternel et fortifiait sa puissance.

Pour la première fois chez le peuple d'Israël, la terre se mariait avec le ciel. Entre le visible et l'invisible s'échangeait un baiser divin. Il se faisait entre les mondes d'ineffables épousailles. Les vieilles outres desséchées s'emplissaient d'un vin nouveau. Tout le bois sec du ghetto s'embrasait; toutes les ronces des docteurs devinrent un grand buisson ardent! On se réveillait d'entre les morts!

En vain, au nom du vieux Talmud et de la Thora profanée par toute cette frénésie, un illustre docteur lithuanien, le

Gaon de Vilna, s'écriait comme Moïse descendant du Sinaï et trouvant les Hébreux rassemblés autour du veau d'or :

« Malheur à vous qui oubliez l'Éternel, et sacrifiez sur les hauts lieux ! Le Dieu terrible de la Loi qu'il n'est permis de se représenter ni par l'esprit, ni par les sens, vous lui donnez un corps et un visage, et vous le mesurez en toises et en parasanges ! Autour de cette idole, vous avez convoqué la foule immonde des divinités païennes. Vos démons et vos anges, ce sont les dieux des peuples étrangers qui vous ont tenus en esclavage et que vous avez ressuscités. Vos synagogues sont devenues un lieu de ripaille et de folie. Et devant l'Arche sainte vous vous abandonnez aux plus abjectes débauches ! »

Ainsi parlait le Gaon de Vilna; on ne l'écoutait pas. Les Juifs montés dans la charrette du voiturier des Carpathes, n'en sont jamais descendus. Depuis tantôt deux cents ans que le Balchem a paru, et que le Livre de la Splendeur a détrôné le vieux Talmud, toute la juiverie orientale s'est installée parmi les Anges, escalade les cieux, envahit de ses caftans noirs et de son âme agitée les sept palais qui précèdent le parvis où resplendit la gloire de Dieu. Là-bas, au fond des synagogues, la frénésie dure encore. Une familiarité sans borne remplace la terreur sacrée, qui mettait autrefois entre Israël et son Dieu la distance infranchissable qui sépare la terre du ciel. On prie toujours en agitant le corps en avant et en arrière, et en faisant avec les doigts un bruit joyeux de castagnettes pour s'exciter à l'enthousiasme. Là-bas, dans le Saint Lieu, on célèbre toujours les banquets du samedi; on y fume; on y boit; on y cause des choses du ciel et de la terre, car c'est bon pour les idolâtres de se sentir gênés dans leurs temples par la présence des idoles dont ils les ont encombrés. Dieu merci, il n'y a point d'idoles dans la chère synagogue ! L'Éternel, le Dieu des Mondes, habite partout également l'immensité de l'Univers. Sans doute, la sainte Thora est bien là dans l'armoire, derrière le rideau de velours brodé des deux lions de Juda. Mais David dansait devant l'Arche; et en quoi la sainte Thora peut-elle être blessée parce que des Juifs à qui Dieu l'a donnée, bavardent près d'elle de leurs affaires? L'Éternel n'a-t-il pas dit : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, » en attendant le jour du Messie où les arbres porteront des pains? En quoi cela peut-il choquer l'Éternel qu'une fois la prière finie, on prenne

un petit verre d'eau-de-vie où macère une branche de céleri, et qu'on mange un pain d'épices pour accompagner la rasade, puisque le petit verre et le pain valent chacun au Maître du Monde une bénédiction de plus? En quoi la fumée du tabac lui serait-elle moins agréable que celle de la myrrhe et de l'encens? Si l'on fume dans la synagogue, n'est-ce pas pour mieux s'ouvrir l'esprit aux vérités profondes et se former une idée plus claire de l'éblouissante Splendeur? Si chaque samedi on y célèbre le festin du sabbat, si l'on y glisse avec délices à l'ivresse, c'est pour atteindre à l'extase et pénétrer au fond du ciel. Si l'on y dort, la nuit, comme dans une auberge, c'est pour que le Seigneur y accueille la dernière pensée du soir et la première du matin... Toujours, là-bas, les bonnets de fourrure, les papillotes de cheveux, les longues barbes jamais coupées se penchent sur l'insondable Zohar. Toujours là-bas, l'esprit et les lèvres remuent cet énorme fatras de vieilles conceptions humaines, de pensées disparues, sombrées au fond des âges, parmi des soleils éteints, des lambeaux d'univers abandonnés, des morceaux d'étoiles mortes, de planètes défuntes que ces Juifs d'Orient viennent encore hanter de leur présence inquiète, et dans lesquels ils entretiennent on ne sait quels vestiges de vie. Toujours là-bas rayonne le Livre de la Splendeur. On s'enveloppe de ses arcanes, on se perd dans sa lumière. Et ses nuées traversées d'éclairs, semées de lacs éblouissants, et toutes chargées de promesses, continuent de promener sur les juiveries de Pologne, de Lithuanie et d'Ukraine, sur leurs sapins, leurs neiges ou leurs moissons, ses clartés, ses ténèbres et ses reflets extravagants.

II. — LES BREBIS DE SCHWARZÉ TÉMÉ

Ne cherchez pas sur une carte de la Petite Russie le nom de Schwarzé Témé, vous ne le trouveriez nulle part. Dieu sait pourtant qu'il existe, ce village d'Ukraine! mais son vrai nom est la Chapelle Blanche, que les Juifs par dérision ont changé en Schwarzé Témé, ce qui veut dire dans leur jargon : le village de l'Impureté Noire.

Ce village de la Chapelle Blanche ou de l'Impureté Noire, comme il vous plaira de le nommer, se compose de deux ou trois mille isbas, recouvertes de chaume, et rassemblées comme

un troupeau dans la grande plaine ukrainienne. Un peu à l'écart des isbas, une longue rue, ou plutôt une piste assez large, bordée à droite et à gauche de maisons sans étage, aux toitures de tôle peinte en jaune, en vert ou en bleu. Entre cette rue et le troupeau des isbas, une mare presque desséchée l'été, et qui, dès le premier jour de l'automne jusqu'au dernier jour du printemps, devient si large et si profonde qu'il faut retirer avec des cordes les charrettes qui s'y embourbent jusqu'au-dessus des essieux. Mais, en vérité, cette mare n'est point une mare comme les autres! C'est une mer, un océan qui sépare deux univers : ici, des paysans, là des Juifs. Deux mondes également perdus dans cette immensité, couverte, suivant la saison, de moissons ou de neige; deux mondes qui, du lever au coucher du soleil, de la naissance à la mort, n'ont tout au long de l'existence ni un geste pareil, ni une pensée, ni un sentiment communs.

Pour les paysans des isbas, les Juifs qui habitent les maisons de tôle peinte, n'ont été créés et mis au monde que pour leur acheter du blé et le revendre aux gros marchands de Smiara ou de Kiew, fabriquer des touloupes et des bottes, leur fournir les quelques denrées nécessaires à la vie, et tenir le cabaret où ils s'enivrent le dimanche. Pour les Juifs, les paysans n'ont été créés et mis au monde que pour leur vendre du blé, leur acheter bottes et touloupes et autres marchandises, et dépenser leur argent au cabaret. A ce compte, on peut fort bien s'entendre; et quand, de part et d'autre, le mépris est sans borne, la haine devient sans raison. Même il finit par s'établir entre les deux parties une sorte d'entente, d'inimitié paisible, moins orageuse que ces relations familières, sans cesse traversées de brouilles et de réconciliations, qui sont le lot ordinaire de l'existence campagnarde.

Peu de villages sont plus plaisants que ces villages d'Ukraine au printemps. Aussi loin que va le regard, la plaine n'est que fleurs et que blé. Çà et là, quelques masses de bois sombres interrompent à peine l'immense monotonie verdoyante et diaprée, où mûrit, pour toute l'Europe, l'incomparable moisson, mais où les fleurs, elles, ne poussent que pour la joie des gens d'ici. Les isbas sont comme assaillies par tout ce blé, toutes ces fleurs, dont le flot ondulant sous le moindre souffle de l'air menace de les submerger. Le chaume se souvient d'avoir été

vivant, et se recouvre, comme la plaine, de frémissantes graminées. Dans la cour où aboie le chien joyeux, pousse le tournesol; et sur le bord de la fenêtre fleurissent le géranium et l'œillet. Comme les champs, comme les isbas, hommes, femmes, enfants, tout le monde est fleuri. On dirait que c'est d'elles-mêmes que toutes ces fleurs de la plaine viennent se poser sur les chapeaux des garçons, se former en couronnes autour du front des jeunes filles, et se mêler aux cheveux qu'elles laissent pendre sur leur poitrine en deux longues tresses noires. Elles sont charmantes ainsi parées, ces paysannes court vêtues d'une chemise à manches courtes, largement décolletée, retenue à la taille par une ceinture en poil de bouc, et d'un jupon qui couvre à peine les genoux et laisse voir les jambes nues. Le teint est chaud, l'œil bleu, les traits droits et réguliers, le corps parfait comme on en peut juger d'un regard. Et la demi-nudité de ces beautés rustiques au milieu de toutes ces fleurs fait du printemps, en Ukraine, une saison d'une volupté unique, quasi paradisiaque, délicieusement primitive, qui fait songer à ces îles de la Polynésie où les peintres nous montrent, sous des arbres à pain, des femmes habillées d'indienne, qui mènent des danses fleuries. En toutes saisons, dans ces isbas, retentissent chants et musique. La soupilka, la flûte de roseau et l'accordéon geignard accompagnent la voix du chanteur qui n'a jamais eu d'autre maître que le rossignol sur le bouleau; et le danseur saute et bondit comme l'écureuil dans les branches. Ici demeure la poésie, réfugiée là sans qu'on le sache; ici toute passion s'élance avec la force du blé. Ah! de l'autre côté de la mare, les Juifs ont bien raison de donner à ce village de fleurs, de chants et de désir, où la nature est souveraine, ce nom de Schwarzé Témé, — Schwarzé Témé, l'Impureté Noire!

Béni sois-tu, Maître du Monde! de l'autre côté de la mare, on vit tout à fait autrement. Dans toute la Pologne et l'Ukraine vous chercheriez en vain un ghetto où les caftans noirs soient plus verdis par le temps, plus élimés par la boue, plus graisseux et couverts de taches; où les boucles de cheveux frisent le long des joues en plus glorieux tirebouchons; où les barbes plus incultes conservent dans leurs plis plus de tabac à priser; où les femmes mariées rasent de plus près leurs cheveux et portent la perruque en satin d'une plus triste couleur d'automne, comme pour rappeler le souvenir des belles nattes sacri-

fiées le soir des noces. Vous n'en trouveriez pas où, dans la synagogue, on se balance pendant la prière avec plus de frénésie, où l'on fasse claquer les doigts avec autant de vigueur, où les regards fiévreux s'épuisent à déchiffrer avec plus de passion le Livre de la Splendeur; où l'on apporte plus de rigueur dans les jeûnes et plus d'entrain aux grands banquets du sabbat; où l'odeur de la pipe enfin, mêlée à celle de la boue et de la laine humide, emplisse le saint lieu d'une atmosphère plus intime.

Pas un jardin, pas une fleur. Car si vous voyiez quelque part, à la porte ou à la fenêtre, un géranium ou un œillet, alors vous pourriez dire : « Que fait ici ce géranium? Quel démon a placé là cet œillet? » Ni chat, ni chien dans les maisons; aucune de ces bêtes impures dont le seul contact vous souille. Mais je me trompe, il y a des chiens dans la Communauté sainte! seulement des chiens si étranges qu'on ne peut vraiment leur donner ce beau nom de chien qui exprime la fidélité, le courage, le bondissement joyeux et la passion de la caresse. Par bandes de trente ou quarante, quelquefois davantage, on les voit, deux fois par jour, arriver des bois voisins dans la petite ville juive, où ils viennent dévorer les déchets de viande et de volaille que la religion d'Israël interdit de consommer dans toute bête abattue. Squelettiques, le poil terne, les oreilles pointues, tout semblables à des loups, ils approchent sans bruit, d'une allure de fantôme, évitant avec soin le village chrétien, où dans toutes les cours, devant toutes les portes, des chiens, de vrais chiens d'hommes, aboient dans leur colère joyeuse et sans raison. Eux, ils n'aboient jamais, ces chiens des bois, ces chiens des Juifs. Ils semblent avoir perdu la voix, perdu la voix depuis toujours. Vous pouvez les frapper, jamais un cri, un hurlement, une plainte. Jamais non plus une révolte, jamais un geste de colère, jamais les lèvres relevées sur les dents blanches. Depuis des siècles, ils sont si habitués à recevoir les coups de pied qu'on leur donne en passant, — non certes par brutalité, car de son naturel le Juif n'est pas cruel, mais simplement par habitude, par mépris séculaire, par dégoût de la bête impure, — ils sont, dis-je, si habitués à recevoir depuis des siècles ces coups de pied indifférents, qu'ils ne s'étonnent plus, n'aboient plus, ne mordent plus; ils savent bien, depuis toujours, que les choses doivent être ainsi : ils acceptent et voilà tout.

Si ces pauvres bêtes sont si maigres, c'est que les Juifs de Schwarzé Témé ne mangent qu'une fois par semaine, le jour du samedi. Le reste du temps, de quoi vit-on ?.. Eh ! n'aurait-il servi de rien de ne pas manger à sa faim depuis le commencement du monde, si une aussi longue habitude n'avait pas eu pour résultat de vous déshabituer de la grossière passion de manger, et de vous tenir pour bien nourri quand vous avez à vous mettre sous la dent un verset de la Thora, un chapitre du Talmud ou quelque folie du Zohar! Et pour peu que la venue du Messie se fasse un peu attendre et que ce misérable monde continue encore quelques siècles, il n'est pas douteux qu'Israël finira par se passer complètement de toute nourriture corporelle! Béni en soit l'Éternel, car le jeûne allège l'esprit, rend l'âme plus déliée, moins soumise à la matière, infiniment plus subtile. L'abstinence prépare à l'extase. Et quand le samedi, au banquet de la synagogue, ces Juifs de Schwarzé Témé mangent enfin quelque chose et boivent quelques verres de vin, alors qu'arrive-t-il? Vous voyez soudain leurs visages passer du blanc à l'écarlate; les yeux chavirent dans les orbites (ce qui, d'après le Zohar, est le premier signe certain du ravissement extatique); le corps, abandonné par l'âme et ne se possédant plus, roule bientôt sous la table, cependant que l'âme, libérée de la matière pesante, s'envole emportée par les Anges, et ne s'arrête qu'au fond des sept palais divins, sur le parvis où resplendit la Schekina, la Gloire de Dieu...

A part trois ou quatre personnages, tout le monde dans la Communauté vit également misérable. Et d'ailleurs cette pauvreté n'est un fardeau pour personne. On y porte de misérables habits, mais qui songe à regarder vos habits? Tous les Juifs n'ont-ils pas le même caftan déchiré, la même culotte graisseuse, le même chapeau couleur de mousse, le même vêtement sordide, depuis l'origine des temps? Et les bottes éculées laissent voir si naturellement le bout des doigts de pieds, que c'est une plaisanterie passée en proverbe de dire : Pour quelle raison un vieux chapeau, un caftan déchiré seraient-ils donc moins admissibles que des souliers troués? Est-ce que par hasard les pieds ne feraient pas, eux aussi, partie du corps?

Sans doute avec quelques efforts et en travaillant un peu plus de dix ou douze heures par semaine, les Juifs de Schwarzé Témé auraient pu manger davantage et posséder des habits

plus reluisants. Mais chacun sait que le travail n'est qu'une malédiction imposée par l'Éternel après le péché d'Adam ; et le commencement de la sagesse c'est de se soustraire, n'est-il pas vrai, à une malédiction quelle qu'elle soit. Aussi le casquettier, le fourreur, le cordonnier, en un mot tous les artisans de la Communauté sainte, s'arrangent-ils pour travailler juste de quoi fournir au marché du jeudi ce qui est nécessaire aux paysans chrétiens d'alentour. Et mon Dieu! avec deux ou trois heures de travail quotidien ils arrivent à satisfaire tous les besoins d'une existence qui, on l'a vu, est modeste.

Là-bas, si vous avez besoin d'une paire de bottes ou d'un caftan, il vous faudra d'abord passer deux fois, trois fois, quelquefois quatre, chez Schmoul le cordonnier ou Mardochaï le tailleur, avant de le trouver chez lui, car à Schwarzé Témé le temps compte pour rien. (C'est même la seule chose que Dieu a donnée à ses Juifs avec libéralité!) Schmoul est à la synagogue, Mardochaï au bethamidrasch, ou bien au bain rituel, ou bien il se promène dans l'enclos du Rabbin, ou bien il est chez Rabbi Jehuda, qui rachète aujourd'hui son premier né au Seigneur, n'importe où, mais pas chez lui. Après tant de visites, et lorsque vous avez réussi à mettre la main sur votre homme, il vous faudra attendre qu'il ait découvert le Juif qui lui fournira le cuir de vos bottes ou l'étoffe de votre caftan, et surtout qu'il attaque sa besogne, et n'en soit pas aussitôt arraché par quelqu'une de ces fêtes religieuses qui durent des jours et des semaines. Et au bout de deux ou trois mois, vous aurez le triste bonheur de posséder enfin des bottes, mille et mille fois moins agréables que celles que vous venez de quitter, un caftan qui vous gêne aux entournures ; bref, vous trouverez au bout du compte que tailleur et cordonnier n'ont été que trop rapides, et vous maudirez leur diligence.

Et pourquoi, je vous le demande, Schmoul perdrait-il sa journée à taper sur du cuir, quand il peut, rien qu'en lisant le Livre de la Splendeur, influer sur la marche des mondes! quand chacune de ses prières renforce les colonnes de sainteté qui soutiennent le trône de Dieu! quand chacun de ses balancements crée un Ange de lumière, et que de chaque mot d'adoration qui s'exhale de ses lèvres les Séraphins font des couronnes pour la joie de l'Éternel! Sans compter qu'une fois la prière achevée, ou bien pour fêter la lecture d'un chapitre du

Zohar, c'est un plaisir bien appréciable de boire un petit verre d'eau-de-vie accompagné d'un pain d'épices, de fumer une pipe en attendant une nouvelle prière, et de causer des mille choses qui intéressent la Communauté sainte, et dont certainement l'Éternel ne se désintéresse pas lui non plus.

Car ces Juifs de Schwarzé Témé ne mettent pas en doute un instant que le Seigneur ne s'occupe tout spécialement de leurs affaires. Pour eux il allume le soleil; pour eux il envoie la lune et les étoiles, afin de les éclairer lorsqu'ils sortent de la synagogue ou du bethamidrasch; pour eux il fait tomber la pluie sur la prairie communale; pour eux il fait le beau temps qui favorise le marché. Sans cesse occupé de ses Juifs, le gardien d'Israël! Et alors même qu'ils ont quitté leurs communautés lointaines et laissé derrière eux, avec le vieux caftan sordide, la vieille croyance d'autrefois, toujours le sentiment d'être élus, d'être à part, d'être privilégiés, survit à tout chez ces fils du ghetto, les soutient, les anime, leur donne cette audace, cette confiance en eux-mêmes qui nous étonnera toujours. Chaque Juif a la certitude que sur lui brille une étoile.

Tous les fidèles des Communautés voisines, de Smiara ou de Kiew ou d'Ekaterinoslav, étaient aussi persuadés que ceux de Schwarzé Témé que le Seigneur éprouvait à leur endroit une sollicitude spéciale, et que, suivant l'expression du Talmud à propos de Jérusalem, l'endroit où ils vivaient était le nombril de la terre. Mais ce qui fait éclater à tous les yeux que le Seigneur, béni soit-il ! ressent pour Schwarzé Témé une dilection particulière, c'est qu'il n'a désigné ni Kiew, ni Smiara, ni Ekatérinoslav, pour être le séjour d'un Rabbin Miraculeux : il a choisi Schwarzé Témé !

Dans toute la Pologne et l'Ukraine et dans l'univers tout entier, Dieu n'en a établi que quatre de ces colonnes de la foi! Il n'en a fait jaillir que quatre de ces sources d'eau vive ! Heureuse, un million de fois heureuse, la Communauté qui possède ce trésor incomparable ! Ces rabbins miraculeux, ces Zadiks, ainsi qu'on les nomme, sont les successeurs du Bachem, et se transmettent de père en fils son pouvoir surnaturel. Ils ont toujours un libre accès dans les palais divins, pour porter devant le Maître des Mondes les affaires innombrables et toujours compliquées de leurs ressortissants. Le prophète Élie les conseille et descend, la nuit, dans leur chambre, les éclairer de

sa lumière. A ces Juifs obstinés à croire que l'impossible n'existe pas et que, d'une manière ou d'une autre, on peut tout obtenir des hommes ou de Dieu, ils apparaissent comme des agents, des sortes de courtiers célestes, les soutiens naturels de leurs plus vastes espoirs, de leurs rêves les plus insensés ou de leurs plus médiocres desseins. A ces enfants du ghetto (cinq ou six millions peut-être) perdus dans l'immense troupeau russe, ils apportent le sentiment d'une puissance inégalable, et l'assurance qu'en dépit de leur faiblesse apparente, les Juifs n'en sont pas moins les plus forts, puisqu'ils ont sous la main ces intercesseurs tout-puissants, qui dans les pires déboires sauront, au moment nécessaire, obtenir de l'Éternel le remède infaillible à tous leurs maux. Bref, ces étonnants personnages sont la forme vivante de l'orgueil d'Israël et de sa foi dans l'impossible ; ils répondent à cet appétit mystique, à ce goût du miracle qui fit jadis la fortune du Voiturier des Carpathes; et leur force s'alimente au plus profond génie d'une race qui, de temps immémorial, a toujours prétendu confondre ses destins avec ceux de Dieu lui-même.

La demeure du Rabbin Miraculeux occupe à Schwarzé Témé, au bout de la grande rue, un espace de plusieurs hectares, entouré de palissades de bois artistement travaillées. En bordure d'un verger, s'élève sa maison, longue bâtisse sans étage, au toit de tôle peint en vert. A côté, d'autres bâtisses pareilles, pour ses enfants et ses petits-enfants, pour les quêteurs qui s'en vont recueillir les offrandes d'une Communauté à l'autre, pour les pèlerins qui, aux jours d'affluence, ne trouvent plus à se loger dans les auberges de la ville, et aussi d'immenses cuisines où se prépare la nourriture des grands banquets du samedi. Du côté de la rue, la synagogue, le bain rituel et le bethamidrasch (1) ferment le cercle de ces bâtiments qu'on appelle la cour du Zadik. Et tout le long de l'année, du matin jusqu'au soir, tous les regards, toutes les pensées de la Communauté sainte sont tournés vers cet enclos.

Ni par son intelligence, ni par son aspect extérieur, le Rabbin de Schwarzé Témé n'avait rien qui fût remarquable. C'était un mince petit vieillard, prodigieusement effacé, jaune, chétif, les pommettes saillantes, avec un air de Mongol, et qui

(1) Bibliothèque de livres sacrés.

semblait ne jamais bien comprendre les choses qu'on lui racontait. Mais naturellement, cette simplicité et cette modestie, loin de le déprécier aux yeux de ses fidèles, ajoutaient encore à sa gloire. On lui faisait plus de mérite de son humilité d'esprit, qu'on n'admirait chez son frère, le Zadik de Talmé, une finesse d'intelligence célèbre dans tout l'univers ; et son apparence malingre lui valait plus de prestige, que n'en donnait à un autre de ses frères, le Zadik de Skvéré, une prestance également renommée. S'il feignait d'être un simple, c'était comme le Balchem lui-même avait fait autrefois, pour ne pas brûler tous les yeux par l'éclat de sa splendeur. Aussi, ce grêle vieillard, que l'on aurait pu prendre, — n'eût été son riche caftan et ses fourrures de zibeline, — pour le petit rabbin de quelque misérable communauté d'une centaine d'âmes, attirait vers lui les cœurs de plusieurs millions d'hommes de l'Europe orientale, et, à Schwarzé Témé, il était le maître absolu, le véritable roi de ce petit Royaume de Dieu.

Un royaume de Dieu, en vérité, c'est le seul nom qui convienne à ce ghetto campagnard perdu dans l'immense plaine à blé. Ici, Dieu règne en effet ! Ici, Dieu seul est maître ! Et sans doute, le Tsar, avec une présomption naïve, pouvait s'imaginer que lui aussi avait bien quelque puissance sur cette petite Communauté, comme sur tout le reste de son empire (car depuis le fond des siècles, toujours le malheur a voulu que des peuplades idolâtres imposent leur joug à Israël). Mais le Seigneur l'a dit : « De moi seul les Juifs sont esclaves ! » Et les Juifs de Schwarzé Témé le prouvaient une fois de plus, en échappant par d'ingénieux stratagèmes à toutes les contraintes sociales du pays où ils vivaient.

En Russie, comme partout ailleurs dans le monde, il y a deux sortes de lois : l'une vous offre sa protection pour vous, votre famille et vos biens, contre l'injustice d'autrui ; l'autre châtie les criminels. Mais, grâce à Dieu ! pas plus l'une que l'autre ne s'applique à Schwarzé Témé. Jamais il ne viendrait à l'esprit de personne, dans la Communauté sainte, de s'adresser aux tribunaux ordinaires. Le Zadik n'est-il pas là pour juger suivant son cœur et l'inspiration du ciel ? Et à son défaut, le petit rabbin rituel règle tous les différends conformément à la coutume, à la Dîn-Thora comme on dit. Quant à la loi criminelle, qu'aurait-elle à faire ici ? Le crime est inconcevable

dans ces Royaumes de Dieu. Jamais les coups et les blessures n'y vont plus loin qu'une gifle; et les vols et les délits y sont également inconnus, car peut-on appeler ainsi un incendie allumé pour bénéficier d'une assurance, une fabrication clandestine d'eau-de-vie, un prêt de cinquante pour cent à quelque grossier paysan, l'usage d'un faux passeport, — toutes choses qu'en leur âme et conscience, les Juifs de Schwarzé Témé n'ont jamais regardées comme étant répréhensibles. Et si, par aventure, l'un d'eux, schlemil et malchanceux, se laisse prendre dans un de ces mauvais cas, il y a toujours moyen, pour éviter de fâcheuses conséquences, de s'arranger à l'amiable avec les fonctionnaires du Tsar, ou bien encore de s'éloigner quelque temps...

Je sais bien qu'il est interdit de faire seulement quatre pas hors de la Communauté sans être muni d'un passeport. Mais alors intervient le Délégué des Juifs à la mairie des Chrétiens du village, personnage qui joue, dans la vie temporelle, un rôle presque aussi important que le Rabbin Miraculeux lui-même dans les affaires supra-terrestres. Êtes-vous en peine pour sortir de la Communauté sainte, allez trouver Reb Naftali (c'était le nom du Délégué des Juifs de Schwarzé Témé), et, suivant les circonstances, il vous délivrera aussitôt un faux vrai-passeport ou bien un vrai faux-passeport, — subtil *distinguo* (mais là-bas tout est subtil) qui veut deux mots d'explication. Un vrai faux-passeport, c'est un passeport en règle, sur lequel le Délégué a posé le cachet de la mairie, à la barbe du maire qu'il a pris soin d'enivrer. Un faux vrai-passeport, c'est le passeport de quelque bon Juif retourné depuis longtemps dans le sein d'Abraham, et dont Reb Naftali a négligé d'enregistrer la mort, car il est aussi chargé de tenir le registre des décès et des naissances, et grâce à lui, par un nouveau prodige qu'on ne voit qu'à Schwarzé Témé, on ne meurt point dans la Communauté sainte, ou du moins, si l'on y meurt, si l'on est rayé à jamais de la liste des vivants, ce n'est que le jour où votre passeport, à force de vétusté, cesserait d'être utile à personne.

Je ne parle que pour mémoire de ces impôts, patentes et autres servitudes dont les gouvernements affligent, on n'a jamais su pourquoi, les malheureux contribuables. Ce sont là simples bagatelles qui se règlent en un tour de main. Quel-

ques jours avant son passage, son Excellence l'Inspecteur, le Contrôleur, le Percepteur, ou le Je ne sais quoi, avertit de son arrivée. Aussitôt, après la prière du matin, on fait une collecte qui peut atteindre le quart ou le cinquième des sommes dues; on y ajoute un petit cadeau pour l'Excellence en tournée; et il n'est plus question de rien.

Reste la loi militaire. Ah! la fâcheuse loi, qui chaque année, au mois d'octobre, fait verser tant de larmes à toutes les mères d'Israël. Vont-ils partir pour la caserne, tous ces tendres enfants, toutes ces brebis bien-aimées? Va-t-on leur mettre un fusil dans la main, à ces pauvres innocents? Comment là-bas feront-ils, au milieu des idolâtres, les trois prières du jour et les bénédictions prescrites? Et que vont-ils manger, Seigneur! Quels plats préparés par des goyms et dans quels ustensiles! Quels affreux mélanges de viande et de lait! Quels dégoûtants morceaux de viande pris sur des bêtes impures! Pourquoi cinq ans d'exil, mon Dieu, et d'exil sans raison? Qu'est-ce que le Tsar peut bien avoir à faire de ces pieux enfants chéris?... Séchez vos larmes, mères désolées. Quel est le général, le médecin-major, dont à quatre ou cinq roubles près, le fameux Délégué à la mairie n'ait pas pesé la conscience? Et si vous n'avez pas la somme nécessaire pour que votre fils apparaisse à ces messieurs chamarrés du Conseil de Revision, aussi pâle, aussi mince que la mèche de cire dont on allume les bougies le jour du samedi, eh bien! mais les faux passeports sont-ils donc faits pour les chiens?

En vérité, je vous le dis, ce n'est pas en Russie, c'est à Sion, à Jérusalem que vivent les fidèles du Rabbin Miraculeux. Et quand, la nuit venue, la lune, amie des Juifs, brille sur les toits de tôle peinte; que, là-bas, dans le village de la Chapelle Blanche ou de l'Impureté Noire, quelques abois de chiens se mêlent à la flûte et à l'accordéon; que dans sa chambre lumineuse, le Zadik converse avec le prophète Elie, ou bien tout simplement avec le serviteur qui l'aide à se déshabiller; que dans le bethamidrasch devenu silencieux, quelques lecteurs nocturnes s'arrachent les poils de la barbe au-dessus des feuillets du Livre de la Splendeur, quel promeneur attardé sur la place de la synagogue, où chaque soir on rassemble pour la nuit les chèvres de la Communauté, quel promeneur ne songerait pas à ces versets d'Ézéchiel :

« *Comme un pasteur inspecte son troupeau, lorsqu'il est au milieu de ses brebis éparses, ainsi moi, l'Éternel, je ferai la revue de mes brebis.*

Je les ferai paître dans de bons pâturages, et leur parc sera dans les hautes montagnes d'Israël.

Je les comblerai de bénédictions, elles et les environs de mon coteau. Elles ne seront plus la proie des nations. Les bêtes de la terre ne les dévoreront plus; elles demeureront en sécurité, sans que personne les épouvante...

O profonde douceur du Royaume de Dieu !

III — LE SPECTRE DE L'HETMAN

Il est cinq heures du soir. La prière de min'ha, qu'on dit un peu avant le coucher du soleil, est finie, et celle de marew, que l'on récite au crépuscule, n'est pas encore commencée. Or, pour être bien assuré que les deux prières seront dites l'une avant, l'autre après la fin du jour, l'usage est d'avancer l'une et de retarder un peu l'autre, si bien qu'entre elles s'écoule une bonne heure que l'on passe à la synagogue à causer de ses affaires, dans l'air encore tout bruissant des cris de la prière, où s'exhale agréablement l'odeur des pipes que l'on vient d'allumer.

C'est l'heure préférée d'Israël. Les pipes enveloppent toutes choses de leur âcre fumée. Dans l'atmosphère lourde et opaque, toute chargée d'odeurs juives, les esprits se font plus subtils, les mains font remuer leurs innombrables doigts, les langues vont leur train, les discussions et les affaires mûrissent comme des fruits au soleil. Dans les grandes cages de bois suspendues au plafond, brillent les bougies allumées. La cire qui fond goutte à goutte se répand sur les bavards, tout à fait indifférents à cette pluie de taches qui, en tombant sur eux, ne fait que couvrir d'autres taches. Près de la porte, l'eau qui suinte du tonneau aux ablutions forme un vaste marécage. A tout moment, des gens sortent pour satisfaire un besoin de nature, puis rentrent, plongent rapidement leur main dans la barrique, expédient du bout des lèvres la bénédiction d'usage : « Sois loué, Roi de l'Univers, qui as diversifié les organes et conserves toute créature par des merveilles continuelles... » et de nouveau avec délices retournent se perdre dans cette foire de Paradis...

Là-bas, vers l'armoire aux Thora, deux grands Juifs, coiffés de bonnets de fourrure, montent la garde devant une petite porte, noire et graisseuse elle aussi, comme tout le reste du Saint Lieu. Là, dans la chambre qui lui sert d'oratoire, le Rabbin Miraculeux, éclairé par une bougie, incline sur le Zohar son large front blanc qui ressemble au frontispice d'un livre saint, et ses rides qui font penser à autant de lignes de la Loi. Si fluet et si mince, comme écrasé sous l'énorme chapeau placé sur sa calotte noire, frileusement il s'enveloppe dans son ample manteau de satin doublé de petit gris. Son visage aux pommettes saillantes, rendu plus jaune encore par les papillotes d'argent qui frisent à ses tempes, disparaît dans le haut col de fourrure relevé sur sa nuque, et d'où pendent de tous les côtés treize longues queues de renard noir. Et tandis que dans la synagogue tout le monde s'agite et bavarde, lui, paisible et solitaire, il se repaît des folies du *Livre de la Splendeur*.

Les Instruments de Sainteté, le Hazën, le petit Rabbin rituel, le Sacrificateur, les cinq fils du Zadik, le Fermier de la distillerie, le Maître de poste, le Président de la société des enterrements, tous les grands personnages de la Communauté ont abandonné un moment leur place réservée contre le mur oriental, pour se mêler au commun des fidèles. Près de la sainte muraille il ne reste plus guère que Schmoul, le cordonnier, — lequel, dans son orgueil d'avoir enfin acquis cette place privilégiée depuis quinze jours à peine (après un orageux débat et une surenchère poussée jusqu'à vingt-cinq roubles) demeure vissé à son banc, comme s'il craignait que Mardochaï, son rival, puisse venir l'en évincer. Et à côté de lui, Reb Eliakoum, le fou, qui ne bouge que deux fois par jour pour aller chercher sa pitance dans les cuisines du Rabbin et qui, tout le reste du temps, demeure assis contre le mur. Là s'endort sa folie, là se réveille sa folie; là sa folie se nourrit de quels rêves? Apparemment le Seigneur aime le voir toujours là, toujours agitant les lèvres, toujours marmonnant quelque prière, toujours la tête couverte du taliss (1), la boîte sacrée de cuir sur le front, les philactères au bras, et ne disant jamais un seul mot, même quand les enfants s'amusent à lui tirer la barbe, — inoffensif jusqu'au jour où, dans un brusque réveil, trois ou quatre fois

(1) Écharpe dont on se couvre la tête pendant la prière du matin.

dans l'année, il quitte soudain la synagogue, s'en va dans la cour du Rabbin et se livre à des transports, où il profère sur chacun de terribles vérités, comme s'il pouvait lire dans les âmes et connaître les pensées les plus secrètes?

Entendez-vous le bruit des sous dans la grosse tirelire de fer, que le bedeau promène de banc en banc, de groupe en groupe, afin qu'Isrolik, le mendiant, Elliaha, le cordonnier sans ouvrage, Noë, qui n'a pas de métier et n'en veut point avoir (Dieu seul est juge en cette affaire) puissent tout de même manger du poisson et de la viande, et boire un verre de vin pour le beau jour du samedi; afin que la fille de la veuve Léa, Esther, qui est sans dot, puisse se marier tout de même, attendu que, dès avant sa naissance, Dieu lui a réservé comme époux Mendélé, aussi pauvre qu'elle, et qu'il faut bien que les décrets de la Providence s'accomplissent... Autour d'un Juif palestinien se presse toute une clientèle, attirée par la pacotille qu'il apporte de Jérusalem (ou d'ailleurs, sait-on jamais?) et que ses longs doigts vont puiser aux profondeurs de son caftan pour les faire briller aux regards : petits sachets de terre sainte qu'on place sous la tête des morts, flacons d'huile de Judée, morceaux de fils qui ont mesuré le tombeau de Rachel et dont il est précieux de s'entourer le ventre pour se guérir de la colique. Justement, à cette minute, il est en train de négocier une affaire avec un riche marchand de Kiew, qui, après avoir acquis tant de richesses en appuyant le pied sur la balance de ces chiens de Chrétiens, quand il leur achetait leur blé, s'est délivré de tous ses biens terrestres pour venir achever sa vie près du Rabbin Miraculeux, dans l'ombre de sa grande lumière. Le Palestinien lui propose l'achat d'une place excellente dans le Temple de Jérusalem que l'on rebâtira un jour. Mais, entraîné par sa méfiance de commerçant retors, le vieux marchand de Kiew discute âprement avec lui, — non pas certes qu'il mette en doute que le Temple ne soit reconstruit, mais il désirerait avoir une garantie solide que cette place qu'il veut acheter, lui sera vraiment réservée.

Les pipes fument, les caftans s'agitent, les mains font remuer leurs innombrables doigts, les langues et les discussions vont leur train. Le long des grandes tables noires, toutes tachées du suif qu'on fait couler pour planter sa bougie, et sur laquelle s'étalent tant de Zohar et de schaloss tschi-

vot (1), coude à coude, usure contre usure, les vieux caftans se pressent, et la vieille barbe jamais coupée frôle le visage de l'enfant... Le Grand Usurier Reb Alter s'en va de groupe en groupe, car c'est l'heure où il fait rentrer les sommes que ses débiteurs lui doivent. Inutile de vous approcher pour savoir ce qu'il raconte à Rabbi Jehuda, auquel il a prêté deux cents roubles, il y a trois mois, à son taux ordinaire, vous le connaissez, vingt pour cent : « Me prenez-vous pour un Crésus? Voyons! est-ce que je puis vous faire cadeau de deux cents roubles? Comment voulez-vous que je vive, si vous cessez de me payer? Je ne puis pas être voiturier, moi, ni fabricant de bottes, moi, ni marchand, ni artisan, moi!.. » Et Rabbi Jéhuda est, en effet, bien forcé de convenir qu'un homme de la science et de la piété de Reb Alter, qui a étudié des années et des années, en qualité de « gendre » chez son beau-père Reb Jeshaia, le drapier, (que la paix soit avec lui!) et qui a eu l'insigne honneur d'être choisi par le Zadik en personne comme précepteur de ses enfants, oui, Rabbi Jehuda, à moins d'avoir perdu tout bon sens, est bien forcé de convenir qu'un tel homme, avec un pareil savoir et une pareille piété, ne peut avoir qu'un métier, le métier d'usurier, et encore d'usurier pour Juifs, car un si pieux personnage saurait-il jamais discuter avec un grossier paysan et seulement lui adresser la parole?... Et Reb Alter, de sa voix persuasive, continue d'expliquer à Rabi Jehuda que son unique but dans la vie est d'être utile à ses semblables, qu'il ne fait point d'usure, mais demande simplement sa petite part des bénéfices dans les affaires où son argent travaille, — bien que, cela va sans dire, il n'entende jamais, en aucune façon, participer aux pertes, ni qu'il s'inquiète de savoir s'il y a seulement des bénéfices. Et, voyez, Reb Jehuda sent tellement la vérité des paroles de Reb Alter qu'il s'exécute et qu'il paye. Et ces façons amènes et courtoises ne valent-elles pas mieux mille fois que les cris et les emportements de Reb Hayem, le Petit Usurier (non certes un ignorant lui non plus) mais d'une sordide avarice et toujours bouillant de colère, et qui, là-bas, pour trois méchants roubles qu'on lui doit, ébranle toute la synagogue de ses vociférations, et se fait traiter de vampire et de honte du

(1) Livres de piété.

judaïsme, de goï et de pire encore, et finalement reçoit pour tout paiement un retentissant soufflet!

Seul peut-être parmi tous les Juifs de la Communauté sainte, Reb Jossel détestait l'heure entre min'ha et marew. C'était un étranger venu de Lithuanie, il y avait quelque dix ans, pour épouser Hannélé, la fille du Maître de poste. Et cela s'était fait parce qu'un beau jour, Abraham Tobschiner, qui tient la liste des garçons en âge de se marier dans la région de Vilna, et Aaron Braunstein, qui tient la liste de toutes les filles nubiles dans la région de Kiew, s'étant rencontrés par hasard dans je ne sais quelle synagogue, le nom de Reb Jossel et celui de Hannélé s'étaient trouvés face à face sur leurs listes, par la volonté du Seigneur. Depuis ce temps, Reb Jossel vivait chez son beau-père en qualité de « gendre, » c'est-à-dire à ne rien faire. Mais à l'exemple de nombreux Lithuaniens, restés fidèles au vieux Talmud (et qui ont toujours repoussé, comme indignes du vrai judaïsme, les excitations du Bal chem et des rabbins miraculeux) jamais il n'avait pu s'habituer aux mœurs de ces Juifs d'Ukraine. Tout en eux l'irritait : leur piété turbulente, leur agitation frénétique, leurs cris, leurs vociférations, leurs sanglots, leur familiarité avec Dieu, ces fumeries devant l'armoire aux Thora et ces banquets du samedi dans la maison de l'Éternel, où, pour le reste de la semaine, flottaient des relents de poisson, de volaille et de graisse, mêlés à des odeurs de vin et de pipe refroidie. Surtout, il avait en horreur cette dévotion sacrilège pour le Rabbin Miraculeux, que ces gens de Schwarzé Témé adoraient comme une idole, — dévotion affligeante lorsqu'elle était sincère, cynique et répugnante lorsqu'elle était simulée et n'avait d'autre raison que le plus bas intérêt. « Bon Dieu, se disait-il, faut-il que l'Éternel soit patient pour ne pas foudroyer tous ces gens-là! La pipe, l'eau-de-vie et le vin, voilà ce qu'ils appellent la sainteté et l'extase! Ce Zohar, extravagant et fou, auquel ils ne comprennent goutte, ils le préfèrent au Talmud! Leur rabbin empoisonné, qui vit grassement, lui et les siens, de la misère de tout le monde, ils le préfèrent à Dieu même! Où donc es-tu, ô Ezéchiel? Que ne reviens-tu parmi nous, pour lancer l'anathème contre ce mauvais pasteur?... » Et il se récitait à lui-même, avec un plaisir morose, les versets irrités que le

vieux pamphlétaire jetait aux rives de l'Euphrate : « *Malheur aux bergers d'Israël qui ne paissent qu'eux-mêmes, mangent la graisse des brebis grasses et se revêtent de la laine du troupeau !* » Et tout ce qui suit de magnifique, mais aussi de fort peu aimable pour les bergers d'Israël.

Naturellement, les colères du Lithuanien demeuraient enfermées au plus secret de son cœur. Et comme il n'avait rien d'autre à faire, du matin jusqu'au soir, que de chercher de nouvelles raisons de mépriser les gens de la Communauté, il y avait des moments où ses colères rentrées menaçaient de l'étouffer.

Ce soir-là, comme à son habitude, après la prière de min'ha, il sortit de la synagogue pour éviter l'heure dégoûtante du bavardage et de la pipe entre min'ha et marew. Pourtant, depuis deux mois déjà, le poêle était éteint. On ne respirait plus, entre les lourds piliers, l'atmosphère empuantie des jours d'hiver ; et par les fenêtres ouvertes dans le mur oriental, les fumées et les poussières s'en allaient sur les rayons du soleil à son déclin. Dehors, à perte de vue, ondulait dans les champs le blé vert, mais déjà haut. Abondamment remplie par les eaux printanières, la mare coupait la route de sa nappe boueuse où se reflétait le crépuscule. Arrêté au milieu, Mérélé l'Imbécile, qui faisait le voiturier entre Schwarzé Témé et la ville voisine de Smiara, laissait boire ses chevaux et se délayer la boue que ses roues avaient ramassée le long de la piste de terre noire. Sur le bord du marécage, au milieu des canards et des oies que l'irruption de la charrette avait chassés de leur domaine, des commères en robe noire et perruque de satin attendaient le voiturier qui rapportait leurs commissions. Mais lui, sans se soucier de l'impatience de ces femmes, laissait boire son cheval et fondre la boue de sa charrette.

Perdu dans ses rages secrètes, le colérique Lithuanien ne prêtait pas plus d'attention au voiturier qu'à ces canards, à ces femmes et à ces oies. Et aurait-il pu supposer que Mérélé l'Imbécile, si tranquillement installé dans la vase, apportait, ce soir, avec lui, une formidable nouvelle ?... Mais à peine la charrette toute ruisselante de boue liquide était-elle sortie du bourbier, que les commères se mirent à pousser de grands cris ; les oies et les canards s'envolèrent de tous côtés ; et Reb Jossel, en dépit du dédain qu'il avait pour ces femmes et pour

ce voiturier, ne put se retenir de diriger du côté de la mare ses longues jambes de héron. A son approche, les commères s'écartèrent, comme il convient, pour ne pas le frôler de leur robe, et toutes ensemble se mirent à s'écrier en se croisant les mains (ce qui est un geste chrétien tout à fait inaccoutumé et qui dénotait chez elles un trouble bien profond) : « Nous sommes tous perdus, Reb Jossel ! Notre dernier jour est arrivé ! On massacre les Juifs à Elizabethgrad ! »

Cependant, le Lithuanien s'était approché de la charrette, et Mérélé lui faisait un long discours, expliquant que, ce matin, vers dix heures, à Smiara, il était allé chez Baruch le poissonnier, afin d'acheter du poisson pour la femme de Mardochaï qui lui en avait donné commission ; et qu'il allait toujours chez Baruch, parce que c'était le seul poissonnier de Smiara où l'on était vraiment sûr que le poisson fumé fût vraiment du poisson à écailles et muni de quatre ailerons (1); et que Baruch était en train de servir d'autres clients qui emplissaient la boutique, quand, l'ayant aperçu, il lui avait dit tout à coup : « Eh bien ! Mérélé l'Imbécile, tu ne sais donc pas qu'on tue les Juifs à Elizabethgrad ? » Il n'en savait pas davantage. Mais cela était plus que suffisant pour justifier l'épouvante des commères. Reb Jossel en ressentit lui-même un grand trouble, presque aussitôt combattu par la satisfaction de penser qu'il allait, dans un instant, jeter la consternation au milieu de ces Juifs si grossièrement satisfaits de fumer une pipe, en bavardant de leurs histoires stupides entre min'ha et marew.

Sa maigre petite tête d'oiseau toute portée en avant au bout de son long cou, il se dirigea à grands pas du côté de la synagogue. Et plus il approchait, plus le plaisir de bouleverser ses coreligionnaires l'emportait sur l'inquiétude qui le tourmentait lui-même, et plus il allongeait les jambes comme aurait fait le messager d'une bonne nouvelle. En franchissant le seuil du Saint Lieu, il n'eut même pas ce reniflement de dégoût qui lui était habituel, dès qu'il en respirait l'odeur. A peine plongea-t-il rapidement le bout des doigts dans le tonneau aux ablutions; et, traversant la foule des caftans, il alla droit à Rabbi Naftali, que l'on reconnaissait de loin à son cha-

(1) Seuls poissons que la Loi autorise à consommer.

peau couvert de boue, — car c'était son habitude de relever quand il pleuvait son caftan sur sa tête, et comme il ne pensait jamais à rabattre sa lévite que lorsqu'elle était déjà crottée, il avait toujours le bas de sa houppelande presque propre, tandis que son chapeau, sa calotte et ses épaules, qui en avaient essuyé la boue, paraissaient aussi fangeux que si au lieu de marcher sur les pieds, il avait marché sur la tête.

L'arrivée du Lithuanien avant l'heure de la prière, et son air préoccupé n'avaient point échappé à ces Juifs toujours attentifs à épier chez le voisin un geste, un regard, moins encore, tout ce qui permet de deviner la pensée la plus fugace. Vingt curieux étaient déjà derrière lui, lorsque ayant rejoint Naftali, il lui demanda avec un air d'indifférence affectée, s'il connaissait la nouvelle apportée de Smiara par Mérélé l'Imbécile.

— Comment pourrais-je la connaître? Ce n'est pas mon habitude de quitter la synagogue entre min'ha et marew, répondit le Délegué, non sans une certaine aigreur, car il avait en aversion ce Lithuanien méprisant, et surtout il n'aimait guère qu'on prétendît lui apprendre quelque chose, à lui Reb Naftali, dont c'était à Schwarzé Témé pour ainsi dire la fonction officielle de tout savoir le premier, de tout deviner, de tout prévoir.

— Eh bien! repartit Reb Jossel sur le même ton aigre-doux, si vous aviez quitté la synagogue entre min'ha et marew, vous auriez su de Mérélé l'Imbécile, — et cela peut-être vous intéresse, — qu'on est en train de massacrer tous les Juifs d'Elizabethgrad!

Certes non, le fidèle du Gaon de Vilna n'avait pas trop préjugé de l'effet qu'il allait produire! Un gémissement de stupeur accueillit ses paroles, tandis que Rabbi Naftali, profondément ulcéré qu'un autre que lui-même apportât dans la synagogue une nouvelle d'une pareille importance, disait pour sauver son prestige :

— Est-ce mon habitude à moi de prendre mes informations auprès d'un pauvre imbécile?

Mais qu'importait à tout le monde les rancœurs de Naftali? Du mur oriental au mur occidental, du tonneau aux ablutions à l'armoire des Thora, la nouvelle faisait explosion, disloquait tous les groupes, suspendait les conversations, rele-

vait toutes les têtes au-dessus des Zohar et des chaloss tchivot, et, suivant les tempéraments, arrêtait la fumée des pipes ou en précipitait les bouffées. Autour de Reb Jossel, qui n'était guère habitué à voir tant de monde près de lui, la synagogue se bousculait, comme aux jours de grandes fêtes les pèlerins autour du Rabbin Miraculeux. Et lui, sans en rien laisser voir, jouissait profondément dans son cœur de l'affolement où ses paroles venaient de précipiter ses coreligionnaires, si béatement satisfaits il y avait un instant à peine.

A ce moment, à la porte du Saint Lieu, retentirent des cris d'enfants qui poussaient devant eux Mérélé l'Imbécile, qu'ils étaient allés chercher. Aussitôt tout le monde abandonna Rabbi Jossel pour entourer le voiturier, à l'exception de Reb Eliakoum le fou qui, toujours assis à sa place, son taliss blanc sur la tête et ses bandelettes au bras, continuait de marmonner ses prières, complètement indifférent à l'émotion de l'assemblée.

Saisi par vingt mains fiévreuses, qui le tiraient par son caftan pour mieux écouter ses paroles, Mérélé recommença son récit: « J'étais allé chez Baruch... » Un silence profond, autant qu'il peut y avoir un silence profond chez les Juifs de Schwarzé Témé, s'était fait autour de lui. Mais quand il eut longuement expliqué pourquoi il préférait Baruch à tout autre poissonnier, et qu'il en arriva à la fameuse phrase : « Eh bien! Mérélé l'Imbécile, tu ne sais donc pas qu'on tue les Juifs à Elizabethgrad? » un brouhaha inexprimable éclata dans la synagogue, comme si, pour la première fois, on y apprenait la nouvelle.

Et sans doute, d'Elizabethgrad jusqu'à Schwarzé Témé, il n'y avait pas moins de cent lieues. Mais le malheur ne connaît pas les distances, et les calamités s'en vont sur les chemins de l'air avec plus de rapidité que des chevaux d'Apocalypse! Chez tous ces gens à l'imagination prompte, l'émoi n'aurait pas été plus grand si, au lieu d'Elizabethgrad, le voiturier avait dit que c'était là, tout près, à Smiara, qu'on égorgeait Israël. On comptait les heures, les minutes où apparaîtraient les massacreurs dans la Communauté sainte. On les voyait déjà en route. Et au fond des mémoires se réveillait le souvenir du terrible Hetman Chmelnicki et de ses affreux Cosaques, qui, durant plus de dix années, dans ce même pays d'Ukraine, avaient noyé, brûlé, pendu, massacré, crucifié des Juifs par centaines de mille, rasé trois cents Communautés, détruit

toutes les synagogues, traîné les Thora dans la boue, profané de toutes manières les sanctuaires bénis d'Israël, comme aux plus mauvais jours d'Assourbanipal et de Titus!... Cela s'était passé avant la venue du Bal chem, il y avait quelque trois cents ans. Mais que peuvent les années, les siècles sur un pareil souvenir? On y songe toujours en Ukraine. Et aujourd'hui encore, une fois l'an, à la synagogue, on lit un psaume particulier, le psaume dit de Chmelnicki, pour supplier le Dieu d'Israël d'écarter un tel fléau.

Allait-on voir, dans le village de l'Impureté Noire, le retour de ces temps affreux ? Depuis ces jours lamentables, jamais, jamais il n'y avait eu de pogrom à Schwarzé Témé. Et voilà que Mérélé l'Imbécile détruisait d'un seul mot la sécurité profonde, où depuis trois cents ans on vivait dans la Communauté sainte. Ah! pourquoi, donc, Seigneur, cette effroyable menace suspendue sur les enfants d'Abraham? Pourquoi massacrait-on là-bas, les Juifs, à Elizabethgrad, et sans doute ici demain ? Pourquoi la colère de l'Éternel se réveillait-elle tout à coup contre son peuple chéri? Terrifiantes questions qui bousculaient les délices de l'heure entre min'ha et marew, et se trouvaient là, maintenant, installées dans la synagogue, aussi vivantes, aussi visibles que Mardochaï le tailleur ou Reb Alter l'usurier!

Dans cette Communauté perdue au milieu des blés de l'Ukraine, et qui ne s'intéressait guère qu'à son Rabbin Miraculeux et à sa petite vie locale, personne ne se faisait une idée du mouvement révolutionnaire qui commençait d'ébranler la Russie. On était dans les derniers mois de 1882. Tout au plus savait-on qu'il y avait quelques semaines le grand Tsar Alexandre, l'émancipateur des serfs, avait été assassiné. Mais cet événement était une affaire de Chrétiens qui n'intéressait personne, et la seule réflexion qu'il avait suggérée dans la Communauté, c'est qu'il n'y avait que des Chrétiens pour s'assassiner entre eux et qu'un idolâtre de moins, cela n'avait aucune importance... Sur toute l'étendue de la terre russe éclataient des révoltes agraires, destructions de récoltes, incendies de forêts, pillage de fermes et de châteaux. Mais les Juifs de ce ghetto campagnard n'avaient aucune idée du rôle que jouaient dans cette agitation leurs coreligionnaires des villes, qu'ils méprisaient d'ailleurs comme des gens qui ont coupé

leurs paillès (1), renoncé au vieux caftan et dit adieu pour toujours aux usages des ancêtres. Aussi ne comprenaient-ils rien à ces massacres de Juifs, qui se produisaient un peu partout, tantôt par représailles, tantôt sur l'ordre du Gouvernement, en manière de diversion. Et pour expliquer la nouvelle apportée par Mérélé l'Imbécile, la seule hypothèse qui leur semblait raisonnable, en même temps qu'elle flattait leur amour-propre, c'est qu'une fois de plus l'Eternel était mal satisfait de son peuple chéri et exerçait sur lui sa colère.

Une lourde tristesse s'était abattue sur le Saint Lieu. On aurait pu se croire au matin de Kippour, lorsqu'après une longue nuit de prière à la synagogue, les yeux tirés, le visage angoissé, Israël voit approcher la minute où, là-haut, dans le ciel, le Seigneur ouvre devant lui le Livre de la Vie et de la Mort...

Mais on a beau assassiner des Juifs à Elisabethgrad et dérouler là-bas les saintes Thora dans la boue, cela n'empêche pas le soleil de tomber à l'horizon et la lune d'apparaître dans le ciel. Châ! Châ! les Juifs, crie le bedeau. Chut pour les disputes! chut pour les affaires! chut pour les soucis! chut pour tout ce qui n'est pas Dieu! Que les pipes s'éteignent, que chacun reprenne sa place devant son petit pupitre, et recommence de s'agiter d'avant en arrière et d'arrière en avant. Là-bas, contre le mur oriental, s'élève le chant du Hazën : « Bénissez l'Éternel, vous tous qui vous tenez, la nuit, dans la maison du Seigneur... » La prière de marew est commencée.

* * *

Pendant une demi-heure environ, tous les bonnets et les caftans s'agitèrent avec frénésie, d'un mouvement accéléré. Et personne n'a le droit de supposer que pendant cet exercice, aucun des fidèles présents ait pensé à autre chose qu'à glorifier l'Éternel. Mais dès que le dernier mot fut éteint sur les lèvres du Hazën, chacun revint avec passion au prodigieux sujet d'inquiétude que Mérélé l'Imbécile venait d'apporter dans sa voiture avec le poisson de Baruch.

Tout le monde, d'un même mouvement, s'était porté du côté de la petite porte où les serviteurs en kolbaks montaient

(1) Papillotes de cheveux.

toujours la garde, en attendant la sortie du Rabbin Miraculeux. La chambre demeura longtemps close. Le Zadik n'arrivait pas à s'arracher à ses prières. Enfin la porte s'entr'ouvrit, et le petit vieillard apparut, entièrement vêtu de blanc, sa toute petite tête fine écrasée sous le chapeau à grands bords et la calotte de soie noire, d'où s'échappaient sur ses joues maigres deux blanches touffes de cheveux.

Bien que toujours après marew, un grand nombre de fidèles l'attendissent ainsi, chaque soir, pour baiser son caftan, il montra quelque surprise de voir toute la synagogue comme ameutée à sa porte. Déjà, un de ses fils se penchait à son oreille, et lui racontait les propos de Baruch au voiturier. Si le vieillard en fut ému (et pouvait-il demeurer insensible à cette nouvelle infortune qui tombait sur Israël?) rien n'en parut sur son visage. D'une voix à peine intelligible, il murmura simplement : « C'est un fléau de Dieu. Il faut jeûner et prier. » Et bien que ces paroles fussent tout à fait attendues, et qu'on n'imaginât même pas qu'il pût en prononcer d'autres, elles passèrent comme un souffle frais sur tous les fronts enfiévrés. Puis, les yeux baissés vers la terre, ainsi que l'exige l'étiquette, il sortit du Saint Lieu au milieu de la foule qui se pressait sur son passage et se mettait déjà à l'abri du danger rien qu'à toucher sa robe blanche.

Derrière lui, peu à peu, la synagogue se vidait. Les petites gens regagnaient leurs logis; tandis que les notables se réunissaient chez Reb Mosché, le fils aîné du Zadik.

Il habitait près de son père une vaste maison, où il y avait toujours des samovars fumants et des gens qui bavardaient. C'était un homme d'une quarantaine d'années, bien différent du saint Rabbi, son père, auquel un jour il devait succéder dans sa charge merveilleuse. Très grand et vigoureux, le teint coloré pour un Juif, rien de mystique dans la mine, il s'intéressait beaucoup plus aux choses de la terre qu'à ce qui se passait dans le ciel, et il priait le Seigneur de permettre que son père (puisse-t-il vivre jusqu'à cent vingt ans!) fît des miracles à sa place le plus longtemps possible. Pour lui, en attendant le jour où ce soin lui reviendrait, il s'occupait avec passion de chevaux, qu'il revendait au bout de peu de temps, car il ne les trouvait jamais assez rapides à son gré, et aussi parce qu'il était, comme la plupart de ses coreligionnaires, d'un carac-

tère versatile et toujours mal satisfait. Au reste très intelligent, flairant de loin, par un instinct curieux, l'odeur du monde occidental, spirituel, comme on l'est en Israël, contre soi-même et les autres, racontant volontiers dans un petit cercle d'amis des histoires drôlatiques sur les rabbins miraculeux, et apportant un bon sens très pratique dans les affaires de la Communauté que le Zadik ne voyait qu'à travers la pénitence, les jeûnes, la prière et le Zohar.

Autour des samovars fumants, il y avait, ce soir-là, le Délégué à la mairie, silencieux à son ordinaire, mais qui semblait plus silencieux encore, Reb Alter le grand usurier, le Maître de poste, le Distillateur d'eau-de-vie, l'Accordeur de mariages, le Président de la société des enterrements, le Secrétaire du Rabbin Miraculeux, le vénérable Hazën, plusieurs autres Instruments de Sainteté. Et tous ces pieux personnages recommencèrent de se perdre en conjectures sur la nouvelle apportée par Mérélé l'Imbécile.

Reb Mosché fit remarquer qu'on s'affolait un peu vite. Après tout, sur ces massacres, on n'avait que les dires d'un poissonnier répétés par un sot. C'était peut-être insuffisant pour mettre tout le monde en émoi; et, avant toute chose, il convenait d'écrire au Rabbin de Smiara, afin de voir ce qu'il y avait de vrai dans les propos de Baruch.

Tous les assistants l'approuvèrent. Et pendant qu'ils sirotaient, dans un demi-silence, leurs verres de thé au citron, le secrétaire du Zadik rédigea la lettre qui suit :

« Béni soit Dieu !

« Le deux cent quarantième jour de la cinq mille six cent quarante-et-unième année de la création du monde, dans la sainte Communauté de Schwarzé Témé.

« Au Rabbin renommé par sa piété, son grand savoir, sa sagesse et les vertus de ses ancêtres, Rabbi Benjamin Eliezer, que Dieu le garde en vie jusqu'à l'âge de cent vingt ans !

« La sainte Communauté juive de Schwarzé Témé vient d'être douloureusement émue en apprenant les malheurs que la fureur des méchants déchaîne sur Élisabethgrad par la volonté de Dieu. Cette nouvelle nous a été apportée par un grand ignorant, et que Dieu au surplus n'a pas gratifié d'une vive intelligence, Mérélé le voiturier. J'ai donc reçu l'ordre du saint Rabbin, faiseur de miracles renommé, de vous écrire la

présente, pour vous prier de nous communiquer, par le porteur de cette missive, les renseignements que vous pourriez avoir sur cet événement qui nous a remplis d'angoisse.

« Plein d'espoir dans la bonté infinie de Dieu qui n'abandonne jamais ses enfants, le Rabbin vous envoie sa bénédiction et vous souhaite toutes les félicités possibles au sein de tout Israël.

« Par ordre du saint Rabbin, faiseur de miracles renommé, son humble serviteur,

Abraham Iankélé. »

On lut la lettre à haute voix. Tout le monde tomba d'accord pour la trouver parfaite, et féliciter Iankélé de l'élégance de son style. On la cacheta à la cire. Le Maître de poste la glissa dans la poche de son caftan, en promettant qu'à la première heure, le lendemain, il enverrait un courrier à Smiara. On but encore deux ou trois verres de thé, et sur les onze heures du soir, ses hôtes prirent congé de Reb Mosché.

Dehors brillait la lune. On entendait au loin l'accordéon geignard qui, dès que la nuit est venue, semble être la respiration du village chrétien. Sur la place de la synagogue dormait le troupeau des brebis. Heureux troupeau, qui dormait cette nuit, comme hier et toutes les autres nuits, tandis que, sous les toits des maisons, les brebis du Seigneur allaient connaître les tourments de l'insomnie et les terrifiantes visions que les démons nocturnes apportent sur leurs ailes sombres! Une à une, les lanternes des promeneurs attardés disparurent dans les maisons. Il n'y eut plus sur Schwarzé-Temé que le silence et les ténèbres, où passait l'ombre sanglante du cruel hetman Chmelnicki...

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(A suivre.)

LA POÉSIE DE RUDYARD KIPLING

II (1)

III

LA POÉSIE DE L'ÉNERGIE

Ce qui se traduit de si anglais dans ces poèmes de la première période, c'est d'abord une certaine qualité de force, une certaine abondance et tension de l'énergie intérieure : cette énergie de vie et de caractère que l'éducation du corps et de l'âme, comme tant de disciplines sociales, veulent défendre, développer dans une certaine classe anglaise.

Par là cette poésie est la plus saine qui soit, la plus différente des troublantes musiques où passent les inquiétudes, les doutes que tant d'illustres exemples nous ont appris à regarder comme le propre du poète. Du mouvement, de l'action, de la volonté s'y manifestent, en général des états « sthéniques, » depuis les élans de la verve et de la joie jusqu'aux accents soutenus de l'enthousiasme viril et de la solennelle conviction, jusqu'aux tensions de l'être personnel qui se roidit sur soi ou sur sa prise. Le génie de Kipling est le plus mâle qui soit, le plus différent de celui dont Renan nous a dit tout le féminin, — tendresse, mobilité, vagues émois de nostalgie ou de pressentiment, — à propos des petits peuples celtiques attardés dans les Bretagnes de France et d'outre-Manche. Ses vers sonnent comme des coups de marteau frappés à puissants bras nus de forgeron. La disposition d'âme qui se manifeste là, les premiers lecteurs de *la Lumière qui s'éteint* l'avaient déjà

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

reconnue tout de suite. Ils avaient deviné ce que Kipling, à vingt-six ans, transposait de lui-même et de sa poésie dans la personne et l'œuvre de son Dick Heldar : fougues de rêve et de désir, énergie élémentaire qui se concentre ou combat, sensibilité aux aspects les plus simples et intenses de la nature et de l'homme, brusque et pénétrante vision, et, l'esprit se repliant sur soi, soudain développement de la conception qui naît de l'image rapportée. Même âme du peintre et du poète. D'ailleurs, le peintre est tellement poète que c'est la fièvre où le jettent certains vers récités, un soir, près de lui, à voix haute, — et de qui pourraient-ils être, sinon de son créateur? — qui nous révèle toute sa véhémence profonde.

Je me rappelle le jour où je lus pour la première fois ces fragments de chansons que donne le roman. Quelqu'un jouait du piano, et l'artiste, passant d'une œuvre à l'autre, commença un morceau de Schumann, qui, je le sais, aurait dû m'arracher à toute lecture. Je ne l'entendis même pas : le battement du vers anglais était si fort et si vivant que l'autre musique, la tendre, la subtile musique de l'auteur du *Jasmin* se trouvait comme exclue. Ainsi des pièces les plus caractéristiques de ce poète. Le mouvement d'âme qui produit chacun d'eux est si fort et spontané qu'il vient soulever la surface du vers et s'y propager comme l'onde périodique d'une houle de fond. Rien de plus neuf et varié que ses mètres, et pourtant rien qui parle d'une recherche ou d'une théorie du mètre. Le rythme semble issu d'une force naturelle ; il a ce je ne sais quoi d'élémentaire et d'inévitable qui caractérise aussi l'idée, son élan, l'ordonnance des détails, l'effet culminant, en général le tout du conte ou du poème, et qui, dès le début de Kipling, a fait dire qu'on ne pouvait pas plus discuter son art que le coup de canon qui vous frappe en pleine poitrine. Nulle traduction française ne peut donner idée d'une telle énergie du rythme. Ce qui la rend possible en anglais, c'est que l'accent tonique y est si fort, — plus fort sous la charge de l'émotion, laquelle infléchit, module la parole comme une musique (d'où les italiques fréquentes dans l'écriture anglaise, pour rendre cette intensité particulière de l'accent). Cela va si loin que, à un certain degré d'insistance, cette musique se suffit presque, le sens des paroles passant au second plan. C'est le cas, par exemple, pour la *Chanson de l'Ancre*, de vocabulaire si technique, et qui, traduite en fran-

çais, n'est plus pour des terriens qu'une longue devinette. En anglais, peu importe que le lecteur ignore les termes nautiques : l'étonnante palpitation des mètres reste et agit, et dans les élans et saccades de ces vers-là, on sent passer à la fois les pesées de la manœuvre, le claquement de la toile, le premier tumulte du vent et de la mer, le désir et puis l'ivresse de l'espace.

La même force dont les rythmes de Kipling nous rendent les mouvements, tout son art la manifeste. A propos de ses contes, nous avions tenté, jadis, de définir sa vision et son style. A cet égard, nulle différence possible entre le prosateur et le poète. Même retentissement de la sensation sur l'être profond, même énergique réaction, qui, pour la rendre, suscite le signe le plus juste et le plus dense, l'image la plus chargée de sens émouvant et précis ; mêmes raccourcis, par conséquent, même valeur lyrique communiquée aux mots les plus précis et réalistes, même jaillissement, même certitude et nudité presque abrupte de l'expression, même effet de surprise et presque de choc. Mais dans les poèmes, on sent à plein l'influence de la Bible, du vieux Livre où s'exprime aussi une âme véhémente : l'art de presque tous les grands écrivains anglais, depuis la Réforme, l'a subie, cette influence, à travers la version superbe du XVIe siècle. Ajoutez les pouvoirs propres à l'anglais, langue de poésie entre toutes, parce que le signe y est si près de l'image, parce qu'elle en donne un pour chaque mouvement de l'âme, pour chaque nuance, degré de l'objet et de la sensation. Et le vocabulaire est ici le plus anglais qui soit, le plus riche en mots brefs, monosyllabiques, et que l'allitération entrechoque, fait sonner comme dans les violents poèmes anglo-saxons.

La même force encore commande les sympathies de l'artiste. Dans les choses, c'est aux aspects toniques qu'il s'accorde, à ceux qui traduisent surtout les grandes énergies simples. A cet égard, si on voulait le définir par son contraire, il faudrait l'opposer à Shelley, poète de l'âme extasiée, des évanouissements, de la sensitive, des parfums, qui ne montre la matière qu'à l'état radiant, — astral, diraient les spirites. Nul lyrique n'a si peu chanté les fleurs et le clair de lune, aucun n'a si rarement écrit le mot : amour. Mais comme il a regardé, comme il sait la mer, qui est la plus grande énergie visible de notre monde, — la mer et les choses de la mer ! Comme il en reproduit en lui-même, comme il en fait passer en nous la vie,

les mouvements! Blême, baveuse furie de la tempête, folle clameur sur le récif ou le banc de sable de la bouée à cloche, qui plonge, surgit, oscille, au clapotis de la marée, quand le vent souffle « à contre, » au galop du jusant précipité : « *Je sonne aux portes du Destin, je chevauche les cornes de la Mort!* » Et puis la houle au ventre lisse, quand tombe soudain le baromètre, — grise, sans écume, énorme, croissante ; ou bien l'arrêt, la chute massive, le long croulement progressif de la vague, l'immense, oblique fumée des embruns devant la meute hululante du vent; et, encore, dans la nuit, le tressaillement, le faux pas, l'écart du beaupré soudain coiffé d'un paquet de mer, et qui émerge, pointant dans les étoiles. Et enfin, le régulier nuage de l'Alizé, et, par-dessous, l'étendue couleur de saphir, mille fois plissée, et qui gronde :

The orderly clouds of the Trades, and the ridged, roaring sapphire [*thereunder* (1)...

Je donne l'immense, l'intraduisible vers anglais. Les lecteurs de Kipling, — il en a partout, — qui ont vu, vers le milieu du jour, du haut d'une hune, le cercle ardent de l'étendue tropicale, retrouvent ici leur vision. Mais il suffit de connaître la langue pour sentir les suggestions d'un tel rythme, qui rappelle directement la traduction anglaise des Psaumes, — le pouvoir des longues syllabes soutenues, le vague, infini bruissement de la consonne allitérée, comme celui qui monte à la fois de toute la mer; la valeur enfin du dernier mot, qui prolonge cette rumeur en évoquant aussi les grandes tonalités bibliques. Car ici la force touche à la majesté, et le grave émoi de l'âme devant l'Eau planétaire, seule et nue sous le Soleil, participe de la religion.

De même pour le monde humain. Il le transpose dans le mode majeur; car là aussi c'est à la puissance qu'il est sensible, à ces états et formes de l'homme qui signifient la plénitude et le sursaut de la vitalité vierge, la force du vouloir actif, qui résiste, combat ou se déploie dans le triomphe. Un de ses plus beaux chants n'est-il pas cette grande mélopée triomphale que Mowgli clame sur le cadavre de son ennemi, Shere Khan, et dont les répétitions rythmiques (on perçoit le

(1) *The Sea and the Hills*, dans *The Five Nations*.

trépignement des pieds), les saccades, les cris d'exultation et de défi rappellent le sauvage et superbe cantique de Déborah.

Mais Mowgli est Hindou, nerveux, capable des intermittences, des sursauts qui tendent spasmodiquement les rhapsodes possédés d'Orient. Dans l'œuvre lyrique de Kipling, l'Orient compte bien moins que dans ses contes. Poète des Anglais, évoquant les hommes, les choses, les puissances de l'Empire, c'est d'abord, et, au fond, c'est toujours l'énergie anglaise qu'il chante et veut servir. De celle-ci, la grande caractéristique est la stabilité; mais ses formes sont diverses. Au degré supérieur de tension, elle atteint à la spiritualité la plus haute; et de tous ses modes, c'est à celui-là que s'intéressera de plus en plus le poète. Mais elle a ses états simples, où elle participe encore, et copieusement, de la nature et de la matière. Voilà, semble-t-il, ce qu'il a tant aimé dans les beaux « soldats de la Reine, » cette troupe massive et bien sanglée de l'ancienne armée régulière, qu'il regardait dans sa jeunesse avec la même attention passionnée que le malheureux héros de *la Lumière qui s'éteint*.

De 90 à 92, elle lui donnait le sujet d'un de ses premiers recueils : les *Ballades de Caserne*, qui furent vraiment populaires dans les casernes, et dont les mouvements, le style même répètent souvent ceux des chansons qu'on vend dans l'*East End*, à la porte des *pubs*. De ces refrains scandés comme le pas massif d'un bataillon, le héros, c'est Tommy Atkins, tel qu'on le voyait jadis dans les rues de Londres, — poitrine bombée sous l'habit rouge, badine en main, toque à l'angle réglementaire, jugulaire au menton, — balançant en cadence sa magnifique personne ou se prélassant et contant fleurette aux bar-maids; ou bien, sous le ciel d'Afrique ou d'Asie, en casque, en khaki, peinant et suant derrière les chameaux, éléphants ou mulets. Et, avec lui, c'est sa bière, son shilling par jour, ses corvées, son cricket, ses embarquements sur les transports, sa confuse vision des pays étranges, où l'indigène l'appelle « Seigneur, » des multitudes nues sur la terre rouge, au pied des idoles monstrueuses. C'est le pittoresque et la puissante vulgarité de son parler, où passent les *bloomin'* et les *bloody* ; et puis, son honnêteté fondamentale, son respect de la belle tenue et de la belle nourriture, sa vague et forte idée de la Reine et de l'Empire (*Walk wide o' the Widow at Windsor!*), son rêve

nostalgique, le soir, à la musique du banjo, son fatalisme simple et sombre, quand le souffle du choléra suit le régiment sous les pluies chaudes, son obscur et grave sentiment du solennel et du religieux, quand il dit : *O my Gawd!* Et c'est toute son âme, enfin, et toute sa vie, depuis les dépits, foucades, soubresauts dans le brancard du jeune soldat qui n'est pas « fait, » jusqu'à la belle et saine adaptation du vrai professionnel; depuis ses premières, immobiles angoisses, dents serrées, sous les balles —

And now the hugly bullets come pecking through the dust,
And no one wants to face them, but every beggar must...

jusqu'à l'expérience et la forme achevée du vieux sergent berger qui dans la mitraille sait tenir et pousser, pousser ses hommes, et finalement les enlève à l'assaut :

E's just as sick as they are, 'is 'eart is like to split,
But 'e works 'em, works 'em, works 'em till he feels 'em take the bit;
The rest is 'oldin' steady till the watchful bugles play,
An' 'e lifts 'em, lifts 'em, lifts 'em, through the charge that wins the day! (1)

Ces ballades s'adressaient vraiment aux soldats. Elles furent chantées dans les casernes et les camps de l'Inde, à l'heure « où les hommes allument leurs pipes et se tournent vers le barde du régiment. » Celui-ci pouvait les mêler à ses habituels refrains. Même vocabulaire, même style, mêmes mouvements, même haute couleur de pathétique, même évidence de morale qu'en de naïves images populaires.

Mais ici la main d'un grand artiste se révèle. Car ces traits sommaires sont pleins de sens général : le fonds d'une race y apparaît. C'est d'abord ce qu'on pourrait appeler une certaine masse de l'être spirituel, qui le maintient dans ses directions

(1) Ces vers sont de ceux dont toute la force est dans le rythme, les accents. Ajoutez la notation évocatrice d'un certain langage populaire. Traduits en français, voici tout ce qui reste des premiers :

« Et maintenant les vilains pruneaux viennent piquer à travers la poussière, — et personne n'a envie de leur faire face, mais chaque pauvre bougre y est tenu. »

La seconde citation peut se rendre ainsi :

« Il n'en mène pas plus large qu'eux; son cœur est prêt à se décrocher, — mais il les travaille, les travaille, les travaille jusqu'à ce qu'il les sente répondre au mors; — alors il n'y a plus qu'à se tenir jusqu'à ce que sonnent les clairons attentifs, — et il les enlève, les enlève, les enlève dans la charge qui gagne la journée! »

établies, et en fait le sérieux taciturne (il faut plus de légèreté pour le jeu méridional de la parole, de la blague, des vives et claires idées). C'est une certaine intensité du moi, capable de résistance, d'obstination, de reploiement prolongé sur lui-même, de passion accumulée. Sur de telles âmes, les impressions sont rares, mais persistent ; l'émotion les pénètre difficilement, mais à fond, et souvent la secousse excite des pouvoirs d'imagination latente, de rêve profond ou violent qui peut atteindre aux grandioses demi-visions religieuses. De là le succès de l'Armée du Salut, de ses méthodes, si étranges pour nous, impuissantes en pays latin. De là tant de conversions dont le drame, tantôt se produit d'un seul coup au dehors, et, plus souvent, demeure intérieur et se prolonge.

Ainsi dans le poème qui s'appelle le *Contrat de Mulholland*. Il s'agit d'un marin, chargé, dans l'entrepont d'un bateau à bétail, de la garde des animaux. Une nuit de tempête, les lumières s'éteignant dans le tumulte, les cloisons des stalles ont commencé de sauter une à une, les bêtes de rouler pêle-mêle, et dans cette épouvante, l'homme a fait un contrat avec Dieu. Miraculeusement il est sauvé ; il s'en tire avec une blessure au crâne, et pendant sa convalescence, à l'hôpital des gens de mer, où sa principale compagnie est « le texte rayonnant de l'Écriture, » Dieu lui a parlé. Une voix lui a dit de retourner aux bateaux à bétail, où les hommes sont plus en danger, et leurs âmes plus près de l'Enfer, — d'y évangéliser les impies, blasphémateurs, fornicateurs, qui abondent parmi les rouleurs de mer (1).

Bien plus poussée et typiquement puissante, est la figure du vieux sir Anthony Gloster, ancien capitaine au commerce, puis créateur et principal actionnaire d'une ligne de navigation, aujourd'hui l'un des magnats de la marine marchande. Celui-là n'est pas un saint ; il a même certaines coquineries sur la conscience, et qui ne semblent guère y peser. Une compagnie véreuse le chargeait dans son jeune temps de mener de vieux navires au large et de les couler pour toucher l'assurance. Plus tard, il a frustré les héritiers de son associé en mettant la main sur un projet de brevet laissé par le mort. Tout lui a réussi, sa vie n'a été qu'audace, entreprise, lutte, appétit de puissance et domination. C'est le plus vulgaire, et c'est le plus

(1) *Mulholland's Contract* (1894).

combatif et superbe des parvenus. A présent, il est sur son lit de mort, et il parle à son fils, dont il a fait un gentleman en lui « payant une éducation » (*Harrer an' Trinity College!*) — à son fils qu'il méprise comme une poupée de salon : un amateur, un bibeloteur, un fainéant qui n'a même pas pu lui donner un petit-fils. Il parle dans sa langue brutale et débraillée, avec des mots où s'affirment encore son habitude et son besoin de commander. Et c'est un long monologue mêlé de réminiscences de Bible et de phraséologie sacrée, où passent de brusques, émouvantes visions qui participent de la grande poésie. Il sait qu'il va mourir : « *T'as jamais vu la mort, Dickie? maintenant c'est le moment d'apprendre!* » Mais les images du passé surgissent devant lui, et dans ce défilé, il en est une qui revient, culminante, signifiant la magnifique réussite et le triomphe, et chaque fois, alors, sa voix monte, et l'on dirait que son poing de mourant se serre dans un sursaut d'orgueil et de triomphe : « *Dix mille hommes sur les rôles de paye et quarante chargeurs à la mer!* »

Il revoit ses débuts, les vieux sabots qu'il commandait à vingt-trois ans, son mariage à vingt-quatre, son premier « coup » : l'achat d'une demi-part dans un vieux caboteur (« réparations et charbon à crédit »), le rapide succès, ses grandissantes entreprises : la fonderie, les forges, les chantiers, les ateliers pour la construction des machines ; et en ces commencements de la marine à vapeur, son avance sur les concurrents, qui « bricolaient encore dans de la ferraille, alors que lui donnait ses ordres pour de l'acier, — de l'acier, et les premières machines à expansion, » — ce n'est pas pour rien qu'il avait appris à l'école le texte de l'Écriture : « Tiens ta lumière allumée un peu en avant de celle des autres (1). » Et puis les laminoirs de six pouces : « une invention qui rendait soixante pour cent, » dont il avait trouvé l'idée dans les papiers de l'associé : « J'suis pas un imbécile, quand on me donne un commencement, et qu'il n'y a qu'à finir... (je me rappelle la veuve : elle était en colère). »

Et à travers tout cela, ses reproches à son fils, le souvenir de ses maîtresses, et, plus profond, vraiment solennel, le souvenir de sa femme morte il y a bien longtemps, qui, une nuit,

(1) Il déforme un texte du *Communion Service*, tiré de Mathieu, V, 16.

est revenue pour lui dire de ne pas boire. Elle le suivait jadis au long cours, et c'est elle qui a fait de lui un homme en lui apprenant à viser plus loin que son métier de marin. A chaque voyage, elle lui donnait un enfant. « Ils crevaient, les pauvres gosses! y a eu que toi pour tenir le coup! t'en as guère tenu d'autres!... Nous l'avons jetée à la mer, j'ai piqué le point où qu'on l'a coulée (si petite qu'elle était sur le cadre, devant cette mer huileuse, poisseuse!). Cent dix-huit Est, rappelle-toi bien, et Sud, exactement trois. »

Car voici ses instructions, ses dernières volontés : la rejoindre, gagner, au sud de Macassar, les petits Patenôtres dans la *Mary Gloster*, un vapeur de sa flotte, le même où elle est morte, il y a trente ans, et se faire couler à la même place. Il y a cinq mille souverains pour son bon à rien de fils, si ses ordres sont exécutés. Mac-Andrew, le vieux chef mécanicien, est chargé du détail de la besogne.

Il conduira sir Anthony Gloster (1) à son voyage de noces, — amarré dans son ancienne cabine de pont, les trois sabords grands ouverts, — le coup de pied de l'hélice au-dessous de lui, et le rond bleu de la mer alentour! — La voiture de sir Anthony Gloster, le drapeau de la maison déployé ! — Dix mille hommes sur les livres de paye, et quarante chargeurs à la mer ! — Et c'est lui qui s'est fait tout seul et son million de livres, mais ce monde n'est qu'un fantôme qui passe! — Il ira retrouver la femme de son cœur, celle que c'est son devoir de retrouver, — et Mac te paiera l'argent à l'instant que les bulles d'eau monteront crever à la surface! — Cinq mille pour une croisière de six semaines : le plus solide des chargeurs de la flotte! — Et Mac te versera ton boni aussitôt que j'aurai quitté la coupée, — et puis il te mènera à Macassar, d'où tu reviendras seul : — il sait, lui, ce que je veux de la *Mary*.

Ce qu'il veut, ce qu'il a solitairement médité, — il en dit assez pour que nous le devinions, — c'est un acte énorme, un acte de destruction issu de l'orgueil et d'une imagination dont la sombre grandeur apparente ce bourgeois moderne, ce grossier parvenu, à certains violents poètes de sa race. C'est qu'à la place où on aura coulé son corps, Mac-Andrew revienne couler son navire.

Je veux faire ce qui me plaît de ce qui m'appartient. Ta mère appellerait ça du gaspillage, mais j'en ai trente-sept autres à moi.

(1) Il parle de lui-même à la troisième personne pour faire sonner son titre.

Oui, j'arriverai dans ma voiture de maître, et les ordres seront qu'elle attende à la porte.

Et peu à peu, le rêve religieux, moralisant, sentimental, revient se déployer chez ce vieux forban, et ce rêve, c'est encore un des éléments fondamentaux de l'âme anglaise.

Chair de ma chair, ma chérie, à jamais, à tout jamais, Amen! — Le premier coup est venu pour m'avertir ; c'est alors que j'aurais dû te rejoindre ! — Mary, pourquoi que tu ne m'as pas averti, toi ? J'ai toujours écouté ce que tu disais, — excepté, oui, je sais, à propos des femmes ; mais tu es un esprit à présent ; — et, femme, c'était rien que des femmes, et moi j'étais un homme. V'là pourquoi. — Et un homme, faut bien qu'il aille avec une femme, et tu pouvais pas comprendre ; — mais je leur ai jamais dit de secrets. Je les payais de la main à la main. — Le Seigneur soit loué : je peux me payer mes fantaisies ! Cinq mille, qu'est-ce que c'est pour moi, — si ça m'achète une place près des Patenôtres, dans le havre où je veux dormir? (1) — Je crois à la Résurrection, moi, si je sais bien lire ma Bible, — mais les caveaux, j'ai pas confiance : nous serons plus tranquilles, de retour à la mer. — Car le cœur doit aller avec le trésor, aller à la mer sur les navires (2). — J'en ai soupé des filles qu'on paie ! — Je veux embrasser ma belle à moi sur la bouche ! — Je me contenterai de ma fontaine, je boirai l'eau de ma propre source, et la femme de ma jeunesse me réjouira (3) ; et les autres peuvent aller en enfer !

Le monologue finit étrangement. L'homme va mourir; il sent affluer l'apoplexie, et dans sa tête qui s'embarrasse, son propre tumulte intérieur se confond à son rêve, aux images de son navire qui coule, — qui coule par l'avant, par la tête. Ce flot soudain qui monte, c'est l'eau envahissant les cales vides ; « elle clapote, elle bouillonne et s'étouffe, et gargouille tout bas, écumeuse, confuse dans le noir... et ça gagne les écoutilles d'entrepont, et ça monte, monte. » Et soudain une secousse, comme un coup sourd ; le compartiment d'arrière qui saute, et puis, de la poupe à l'avant, tout le bateau qui finit de s'emplir, et commence à descendre...

Mais comment traduire cela? Il n'y a que les mots anglais pour rendre, non seulement une vision tout anglaise des

(1) Psaume 107, 30.
(2) Mathieu, 6, 21 et Psaume 107, 23.
(3) Proverbes, 5, 15.

choses, mais des états, mouvements, nuances d'âme qui ne sont que d'une certaine caste anglaise. Et dans quelle autre langue un tel mélange de mots de marine et de mots de Bible, d'argot et du plus majestueux de tous les styles serait-il possible? Mais où donc, sinon en pays anglo-saxon, une même âme pourrait-elle assembler des traits à nos yeux si contraires : réalisme et mysticisme, sentiment et brutalité, fougue victorieuse des appétits charnels et tendance à moraliser, pesanteur de l'esprit qui ne gravite que sur soi, et subits essors de poésie presque visionnaire (*si petite qu'elle était sur le cadre, devant cette mer huileuse, poisseuse!*); improbité enfin, et sincère soumission aux prestiges de la religion: tout cela organiquement lié, et se subordonnant au caractère fondamental d'intraitable orgueil et de volonté dominatrice. Comme elle triomphe, cette volonté, comme il exulte cet orgueil, à la pensée de son dernier et monstrueux commandement! Ainsi chez les guerriers saxons, nordiques, dont ce parvenu de Liverpool n'a jamais entendu parler, les rois scaldes dont la mort exigeait l'égorgement sur leurs tombes de leurs esclaves et de leurs chevaux.

A la figure grossière et puissante de sir Anthony Gloster, s'oppose celle de Mac-Andrew, l'officier mécanicien dont le vieil armateur a dit « qu'il ne pourrait pas mentir si on le payait, et qu'il crèverait de faim plutôt que de voler. » Lui aussi se révèle à nous en un monologue, un long poème, le plus beau des *Sept Mers*, et l'une des œuvres capitales de Kipling. Nul personnage de ses nouvelles ou romans n'est issu d'une conception plus complète, d'un acte plus sûr, immédiat, de création. Le poème n'a que sept pages, et c'est un être vivant qui nous apparaît, s'éclaire peu à peu dans sa profondeur, et, par delà son présent, tout le passé qui porte et rend possible ce présent, tout le vécu qui s'est inscrit en cent plis dans une physionomie, un caractère, — chaque trait appelé par tous les autres, s'y reliant par une nécessité organique, laquelle s'est imposée à l'artiste dans l'instantané de l'intuition. Et pareillement, tout se tient dans le poème où s'exprime cette âme : la langue, âpre, dure, jamais grossière ; le style impérieux, serré, jamais brutal; la tonalité sombre, le puissant vers de sept pieds, — un mètre tendu, comme allongé par l'élan et la ferveur de l'idée, un mètre plus grand encore que celui de la *Mary Gloster*. Mais c'est une impression de pure énergie en mouvement, non

de poids, de masse, qu'il nous communique; et la différence est de même ordre entre les deux personnages. Leurs âmes seules nous sont données, et telle est la puissance de l'évocation que les corps, les physiologies nous apparaissent : la ceinture vaste et la forte mâchoire de l'armateur, bovin, sanguin (il meurt d'un coup de sang), mafflu comme l'ancien John Bull dont un squire en habit du XVIIIe siècle est la figure populaire; et en constraste, la silhouette osseuse, stricte et droite, la longue mine jaune, expressive, l'orbite profond du vieux mécanicien écossais qui ne parle qu'à lui-même. En tous deux la volonté domine, mais agressive chez l'un et quasi matérielle, participant de la fougue animale, attachée au monde sensible pour se le soumettre et s'y étendre, — secrète, au contraire, chez l'autre, jaillie du seul esprit, dépouillée et retournée vers le dedans, appliquée à soi-même pour se régler sur une idée. Celui-ci n'est pas « arrivé; » il n'a jamais rien conquis, dominé personne que lui-même. Son univers est intérieur, et son austère discours n'est que celui de la conscience.

C'est la nuit, dans une chambre de chauffe, au fond d'un vapeur qui vient de l'autre face du monde, et dont s'achève la montée vers le nord. L'Angleterre approche, l'éclair d'Ouessant décroît; ciel obscur, mer calme. Le vieux chef veille au milieu de ses machines. Il n'entend que leur puissante, régulière pulsation; elles seules semblent vivre en cette heure nocturne où les humains ont comme disparu du navire. Autour de lui, rien que des lueurs fixes ou rythmiques de métal, le glissant, inflexible retour des énormes masses d'acier, l'exact et patient concert de mille pièces dont le travail distribué assemble en une seule poussée la force de sept mille chevaux. Aux yeux de l'Écossais calviniste dont l'âme n'est que rigorisme et rectitude, quelle beauté de cette puissance disciplinée pour un service, et quel symbole du monde ordonné par la Volonté souveraine pour des fins prédestinées, de la vie régie par la conscience, inflexiblement appliquée à ses tâches prescrites! Les grands bras violents et souples recommencent toujours de monter; les manivelles géantes, tête basse, reprennent toujours leur inévitable, infatigable élan; les clapets palpitent, l'arbre tourne, et l'homme rêve à cet accord, à cet obstiné labeur, « maintenu à tous les angles de bande, à toutes les vitesses, contre tous les tumultes de la mer »

Car à sa conscience exigeante, tout ici parle du devoir et de l'effort, tout répète la leçon qu'il a trouvée dans sa Bible : « Loi, Ordre, Maîtrise de Soi, Obéissance, Discipline, » la règle à laquelle sa vie s'est efforcée. Et dans la longue veillée où il est seul au milieu de ce clair, actif et tout-puissant acier, il revoit cette vie et cet effort, ses péchés, dont les marques sont restées noires sur son âme, la faiblesse et l'orgueil de ses jeunes années, les nuits où il montait sur le pont pour guetter les couples d'amoureux cachés entre les bouches d'air, ses folies dans les ports, les tentations cherchées dans Gay street, à Hongkong, les alanguissantes suggestions des tropiques sous les cieux de velours et les mille étoiles lascives (la voix du Diable lui murmurant dans la brise parfumée des choses vertigineuses) ; sa chute enfin et sa longue misère jusqu'à cette nuit, dans le détroit de Torrès, où, soudain, comme il somnolait, malade de doute et de fatigue, sur le panneau de l'écoutille, Dieu lui parla dans le ferraillement de la chaîne d'ancre déroulée sur le fond de corail, — une voix claire, une voix forte comme des coups de gong, et qui trois fois revint, lui répétant : « Meilleure la vue des yeux qui voient que le vagabondage du désir. » C'était la grâce, la lumière sur le devoir, éclatante comme celle des électrodes dans la salle des machines. « Je l'ai perdue mille fois, mais jamais sans espoir de retour ! »

Dès lors, cette âme a trouvé son ordre. Cristallisation véritable, qui, çà et là, d'abord, pourra se défaire à demi, mais se reformera toujours. Il faut lire le poème jusqu'au bout pour la voir se fixer définitivement, et ce qu'en est alors la rigide précision. C'est le trait général de ces Anglais. Psychologiquement, ils sont à l'opposé des Russes mobiles et suggestionnables de Tourguenief et Dostoïevsky. Toute jeunesse est fluide, mais la leur finit toujours par arriver à la forme : forme noble ou vulgaire; simple ou complexe, mais qui persiste sous toutes les influences du dehors, à travers tous les changements du milieu. Un sir Anthony Gloster et un Mac-Andrew ne se ressemblent guère, mais chez l'un et chez l'autre, des axes fixes, d'habitude, de croyance, de sentiment assurent la résistance de l'être et sa cohésion. Il demeure lui-même, certain de ses directions qu'il ne reçoit que de lui-même. Cette stabilité des tendances et des idées, c'est le caractère et c'est la volonté.

IV

LA MORALE DE KIPLING

De ce type d'âme, commun aux créatures de Kipling, sa poésie la plus personnelle, celle qui n'exprime que lui, semble procéder, et de là sa qualité tonique. C'est vraiment une personne qui s'y traduit, un moi actif, durable, traversé de courants dynamiques qui l'orientent toujours dans le même sens et se communiquent à nous. Par là, Kipling, si dissemblable à tant d'égards, est neveu des Carlyle, des Ruskin, des Tennyson, et si l'on cherchait dans le passé lointain ses analogues, Milton, si grave, si noble, si continu, apparaîtrait, sous toutes les différences d'époque et de culture, comme un exemplaire achevé du même type.

En de telles âmes, le grand principe de stabilité, c'est une conviction, laquelle, d'ailleurs, naît de leur force et la nourrit, comme la profonde racine que pousse une plante vigoureuse. Ainsi de ces maîtres, ainsi de Rudyard Kipling lui-même. Son assise, c'est une foi, et de même espèce que la leur. Il faut s'y arrêter, car là est le fond qui porte son œuvre, et dont la substance colore la fleur de sa poésie. L'artiste s'est révélé du premier coup si grand, il a tellement frappé comme évocateur des apparences, que, d'abord, on n'a vu que ses magies, mais sous tant de fantaisies et notations, une certitude s'affirme, aussi fervente que sa vision de l'univers est intense et véridique. Cette énergie de la conviction avec cette énergie de la sensation, cette attention aux valeurs spirituelles en même temps que cette puissance à voir et imaginer, voilà le propre de Kipling. Le plus souvent, c'est en imaginant qu'il s'exprime. Ses inventions ne se composent que pour suggérer, éveiller une croyance. Par-dessous le sens immédiat du conte ou du poème, une autre signification transparaît, parfois plusieurs, plus ou moins entremêlées, mais dont l'une est l'essentielle. Il aime à voiler ainsi sa pensée profonde, et l'on observe que dans son œuvre, cette tendance au symbole, manifeste dès le début, est allée croissant. C'est qu'en effet sa pensée s'est faite plus profonde, graduellement retournée du dehors vers le dedans. Sans doute, un tel progrès est général. Le monde extérieur reste le même autour de nous, mais par le mouvement propre de la

vie, par l'accumulation continue du souvenir, notre monde intérieur ne cesse pas de s'accroître. De plus en plus, chez ce poète que l'on a cru définir en l'appelant un réaliste, il se subordonne celui des choses visibles, lequel se réduit à n'en être plus que le type, et parfois même disparaît. Alors plus d'images ni de couleurs. Reste la seule idée. Elle surgit extraordinairement stricte, directe, dense, en sa nudité. Clair jaillissement, comme d'une lame hors du fourreau dont on s'oubliait à suivre la riche et vivante ciselure.

Cette idée, c'est avec des nuances propres à un poète né sous une étoile étrange, la vieille, la forte idée anglaise, puritaine du devoir, celle qui inspira tant de poètes et romanciers de l'époque victorienne et qui, en d'autres siècles de la littérature anglaise, s'était déjà si fortement produite. « Nulle nation, écrivait Voltaire, vers 1750, n'a traité de la morale en vers avec plus d'énergie et de profondeur que la nation anglaise (1). » Aujourd'hui l'esprit critique a fini par pénétrer en Angleterre, et parmi les grands écrivains vivants de son pays, Kipling est seul à représenter cet absolu avec une foi militante. Un Wells, un Shaw, un Bennett, un Galsworthy servent d'autres dieux, ceux de la raison ou du sentiment. L'œuvre de Kipling s'adresse à notre volonté pour la nourrir des toniques influences que nous avons perçues, et aussi pour la diriger. Car il n'est pas seulement le professeur d'énergie que ses premières œuvres annonçaient : il est un professeur de conduite — *conduct :* le mot anglais a plus de force. Et pourquoi s'en occuperait-il tant, s'il jugeait comme les fils de Rousseau que notre nature est bonne, qu'il n'est que de s'y confier, et que nos instincts nous excusent?

La vieille idée chrétienne, si fortement reprise par la Réforme, vit en lui : il ne s'agit pas de suivre notre pente naturelle, mais de la remonter; il s'agit, dirait-on aujourd'hui, en termes bergsoniens, de monter dans le sens de la vie, laquelle s'efforce, contre le courant descendant des choses, à concentrer de l'énergie en des formes de plus en plus cohérentes et complexes. C'est ici l'idée même qui, plus ou moins définie, inspira les grands moralistes anglais du XIXᵉ siècle. Ruskin l'exprima clairement, montrant dans le devoir un principe de vie, c'est-à-dire un principe de forme, c'est-à-dire

(1) *Siècle de Louis XIV*, XXXIV.

un principe de beauté, d'où la tendance perpétuelle de son esthétique à l'éthique, au fond l'identité des deux points de vue. Pour l'auteur des *Pierres de Venise*, la morale d'un être, c'est la loi voulue par son type, c'est l'ensemble des purifiantes disciplines qui, dans l'individu, dans la société, assurent, accroissent la force en achevant la forme organique. Ainsi comprise, la morale ne se réduit pas à des défenses et interdictions. Elle ne semble pas de l'ordre négatif, elle ne se confond pas à l'idée d'une règle pour la conservation de l'ordre établi, à l'idée du rangé, du prudent : on n'est point tenté de la dédaigner à demi, comme d'origine et d'essence « bourgeoises. » C'est un dynamisme, une véhémence d'origine et d'essence divines, qui participe de l'élan général du monde, et comme elle posséda jadis les prophètes d'Israël, elle peut encore passer dans une âme de poète. Une véhémence religieuse, car cette vivante idée morale est, en pays anglo-saxon, le principal de la religion, à ce point que là où le dogme tend à s'éliminer, elle suffit à des Églises qui, par leur discipline d'entraînement en commun, veulent en maintenir la ferveur et l'autorité (1).

Voilà le frémissement lyrique dont l'intensité nous étonne dans la prédication de Carlyle et de Ruskin comme dans les poèmes les plus moralisants de Wordsworth et de Tennyson — ceux-là, justement, que le public anglais a toujours préférés. Car à ces accents ce public répond ; plus que tout autre il est sensible à un ordre de beauté qui ne s'adresse qu'à l'âme : on le reconnaît quand on lui reproche de ne voir dans les arts que des véhicules d'idées morales. Plus que tout autre, il est capable d'enthousiasme grave pour le sublime, et les chefs de cette nation le savent bien, et par quels mots nus et sévères, parfois par quels silences ou quels appels au silence, on peut le toucher jusqu'au fond. C'est un fait significatif que, parmi tant d'œuvres saisissantes que Kipling, en 1897, avait déjà données, aucune ne remua l'Angleterre d'un tressaillement aussi subit, général et profond que les strophes toutes repliées dans la prière et la méditation qu'il publia, au lendemain du Jubilé, sous le nom de *Recessional :* le nom qui, dans

(1) C'est la tendance de la *Broad Church*, des Unitariens, aujourd'hui de l'Armée du Salut. Elle est très générale en Amérique. L'Église presbytérienne de Seattle en est l'exemple le plus achevé. Sur le principe, voir *Literature and Dogma*, de Matthew-Arnold.

la liturgie anglicane, désigne la musique assourdie des orgues, à l'instant où le blanc cortège des officiants quitte à pas mesurés le chœur. Après les fastes, les acclamations, les fanfares, c'était l'émouvant rappel de Dieu et de la poussière humaine, — *lest we forget! lest we forget!* — Cinq petites strophes toutes simples, le ton du recueillement agenouillé, et le plus grand effet qu'un poète moderne ait produit sur un peuple. Mais c'était le peuple dont Matthew Arnold a pu dire que sa culture procède de l'esprit hébraïque plutôt que de la pensée hellénique, de la Réforme plutôt que de la Renaissance, et qu'elle manifeste moins le souci de contempler et de comprendre que de *se conduire*.

Se conduire : c'est-à-dire agir librement suivant une loi reconnue; c'est-à-dire persévérer, se maintenir contre le monde extérieur et contre soi-même dans les directions adoptées; être fort, de cette force que nous avons sentie en tant de créations de Kipling, et que traduisent le rythme, le style et le ton de sa poésie : poésie virile, celle de l'âme constituée à demeure, sûre de ses axes et de son assise, ferme contre les impulsions du caprice et les influences de langueur et de dissociation. Voilà la volonté vraie, premier élément de la perfection dont les Anglais ont fait un idéal national, l'objet propre de l'éducation dans leurs principales écoles, et qu'ils désignent d'un mot qui ne se traduit pas tout à fait : *character*. — Elle s'achève, cette perfection, quand la volonté autonome a choisi de s'orienter vers le devoir. Pour un Anglais du beau type ancien, régulier, classique, dont les *public schools* étaient comme les matrices, pour un Anglais dressé en vue de la pratique et dans le sens social (on discute aujourd'hui ces valeurs), une telle vertu est supérieure à toute autre. Dans l'intelligence, il soupçonne un caprice de la nature, un feu follet qu'elle pose par hasard sur tel individu : dangereuse lumière, quand elle lui montre comme préjugés, quand elle l'excite à discuter les nécessaires consignes qui ne relèvent pas du raisonnement. Au contraire, dans la volonté ferme et qui se discipline pour le devoir, il voit le fait d'une culture ancienne. De profondes racines la nourrissent. C'est elle, juge-t-il, qui fait la valeur efficace et supérieure d'un homme, d'un peuple. « Connaissance de soi, respect de soi, maîtrise de soi, rien d'autre n'élève la vie à la puissance souveraine, » avait dit Tennyson, en des vers que tous les écoliers de son pays apprennent par cœur. Des trois mots, le

dernier, *self control*, est le plus anglais. Et devant le travail précis, patient et bien accordé de ses machines, c'est presque le même impératif que nous a répété Mac-Andrew : « Loi, Ordre, Devoir, Surveillance de soi, Obéissance, Discipline! »

Ce que doit être, selon Kipling, cette volontaire obéissance, combien stricte il conçoit cette discipline, il faut, pour le comprendre, lire tout le poème qu'il intitule de ce simple petit mot : *Si...* C'est l'exact et rigoureux formulaire, dans la langue la plus nue, des lois qu'un homme doit s'imposer pour être fort contre le monde et contre lui-même :

Si tu sais garder ta tête quand chacun autour de toi — perd la sienne et t'en jette le reproche, — si tu peux te fier à toi-même, quand tous les hommes doutent de toi, — mais si tu sais tenir compte de leur doute; — si tu peux attendre sans te lasser d'attendre, si tu ne mens pas quand on t'attaque par des mensonges, — et quand on te hait si tu ne hais pas ; — si pourtant tu n'as pas la mine trop vertueuse, — si tu n'as pas l'air d'en trop savoir ;

Si tu peux rêver, et ne pas faire du rêve ton maître, — si tu peux penser, et ne pas faire de la pensée ton but, — si rencontrant le Triomphe ou le Désastre, — tu peux traiter également ces deux imposteurs ; — si tu peux supporter d'entendre la vérité que tu as dite — faussée par des coquins qui en font un piège pour des imbéciles, — si tu peux voir briser les choses auxquelles tu as donné ta vie, — et puis te baisser pour les reconstruire avec des outils ébréchés :

Si tu peux mettre en un tas tous tes gains — pour les risquer d'un coup de pile ou face, — perdre et puis repartir de ton commencement — sans jamais souffler mot de ta perte ; — si tu peux contraindre ton cœur, tes nerfs, tes muscles — à te servir longtemps après que leur force est tombée, — et ainsi persévérer quand il n'y a plus rien en toi, — sauf le vouloir qui commande : persévère!

Si tu peux parler à des foules sans perdre ta virilité, — ou marcher avec des rois sans perdre le contact avec l'humanité commune, — si nul ennemi, nul aimant ami ne peut te faire du mal, — si tous les hommes comptent avec toi, et si nul n'y est trop obligé; — si tu peux remplir la minute sans pitié de soixante secondes de travail accompli : — alors la terre est tienne avec tout ce qu'elle porte, — et, ce qui est plus, tu seras un homme, mon fils! (1) »

Une telle perfection est rare. Voyons-y l'une de ces limites à quoi l'on peut tendre toujours sans y atteindre jamais. Mais

(1) *If*, à la fin de *Brother Square-Toes*, dans *Rewards and Fairies*.

c'est la tendance, la direction de l'effort, qui nous intéresse ici, car l'une des deux grandes idées de la culture qui a régné en Angleterre, l'individualiste, s'y manifeste. L'effort doit porter d'abord sur nous-mêmes, pour nous soumettre à nous-mêmes. Se dominer, se diriger, être un homme, maître et responsable de soi, « capitaine de son âme (1), » dont on ne doit compte qu'à Dieu, c'est le premier commandement de l'École et de l'Église, et la liturgie officielle en donne la formule, qui revient, plus solennelle encore, à la cérémonie du Sacre pour s'adresser au Souverain : « *Be strong and play the man!* » Et, sans doute, au sens profond où on la prend, elle est d'origine religieuse, protestante. Autonomie de chaque conscience, que nul rite, nul intermédiaire n'exempte du fardeau mortel de ses péchés, mais seulement la volonté continue, efficace, de discipline et de réforme intérieures. Devoir pour chacune de se garder, de se maintenir jalousement contre toute intrusion possible, car rien ne la décharge du soin de se conduire. Ainsi la règle puritaine a rejeté l'homme sur soi en l'isolant devant Dieu, et l'idée politique de *self-government* s'est trouvée renforcée d'une idée religieuse. Tel est le principe moral de cet individualisme par quoi l'on croyait jadis définir tout le caractère anglais, et qui n'en est que le dessous.

Car ce n'est pas tout de se commander. Que faut-il se commander? Cet homme fort qui vient de nous être décrit, cet homme véritable, qui possède le monde parce qu'il se possède lui-même, à quoi va-t-il appliquer sa force? Pour comprendre la rigoureuse signification sociale de la foi que professe le poète anglais, il faudrait l'éclairer d'un contraste et se rappeler quelles autres formes de l'idéal ont conçues, en d'autres littératures, des maîtres dont le règne s'est prolongé durant des générations. C'est d'un tel contraste que s'étonnait Taine, quand il comparait, vers 1860, Tennyson et Alfred de Musset, en général les poètes et romanciers modernes de l'Angleterre à leurs contemporains français, — à ceux-là mêmes dont il avait le mieux aimé et loué le génie. De Chateaubriand à Baudelaire, la plupart furent aussi, mais en un autre sens, des individualistes. Le moi, chez eux, ne se gardait pas pour autre chose que lui-même. C'est son propre culte qu'il servait en

(1) *Captain of his soul :* mot du poète Henley, devenu courant en Angleterre et en Amérique comme formule d'idéal et de conduite.

professant le dédain des règles et conventions, et dans leur monde imaginaire, il pouvait magnifiquement s'effréner. Leurs héros fuyaient la société, ou bien entreprenaient de la conquérir. Ils s'exaltaient au-dessus des lois. Chez un Julien Sorel, quand reparaît l'idée du devoir, c'est pour s'invertir (1). Sans doute, l'effet sur les mœurs de tels enseignements, prolongés durant des générations, n'est pas tout ce qu'on pourrait croire. Tout de même, dans le cours ordinaire de la vie, quand nul danger public ne vient soudain rassembler les âmes, il semble que l'obligation tende à perdre son caractère social, — à se retourner toute vers le moi. Pour quelques-uns (et Gœthe est leur magnifique exemple), le devoir sera de projeter sur ce moi une image de plus en plus riche et vraie de l'univers; pour beaucoup, de projeter sur autrui une image de plus en plus prestigieuse de ce moi. Suivant les formules du siècle, les premiers travailleront à « se développer, » les autres à « parvenir. » Mais pour tous, il s'agira d'un devoir impérieux, absorbant, exigeant le renoncement au plaisir immédiat, la domination sur soi-même, l'effort continu, méthodique, — et par là même apparaissant d'autant plus comme devoir.

Toute contraire est l'idée dont Kipling se fait l'apôtre. Pour une part, elle procède de la tradition puritaine, du souvenir des dix commandements, et de là, à certains moments, son accent solennel, impérieux. Mais elle naît surtout de ce sentiment du groupe qui, depuis si longtemps, en pays anglo-saxon, a dévoué tant d'efforts, de fortunes, de vies au bien présent et futur de la ruche et de la race. Car l'Anglais, qui se définit lui-même individualiste, est pourtant une créature de ruche, essentiellement un animal politique, — l'antinomie est de celles que l'on constate souvent dans l'ordre de la vie : on la retrouve, en d'autres proportions de ses deux termes, chez les hommes de tous les peuples. Peut-être, par un effet de la civilisation nouvelle, qui accélère, multiplie les courants d'idées et de sentiments, la part du social, ou simplement du grégaire, tend-elle à l'emporter en chaque âme, ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que les vieux impératifs nécessaires à la vie collective gagnent en autorité sur l'individu, car d'autres influences sont à l'œuvre, aujourd'hui, qui en diminuent le prestige.

(1) Sur la séduction de Mme de Rénal, considérée comme « devoir » et comme devoir pénible, « héroïque, » voyez *le Rouge et le Noir*. Vol. I, pp. 51, 54, 77, 85.

Mais ils restent encore très forts en Angleterre, manifestés par des traits qui ont toujours frappé l'étranger : par exemple la vieille habitude de l'association pour des fins voulues par cet esprit que nos voisins appellent *public spirit*. Car telle est la forme anglaise, toute pratique, de l'instinct social : non pas tant le besoin d'être ensemble pour s'animer à l'effluve qui naît d'une réunion d'hommes, que le désir de joindre son effort à celui d'autrui pour une œuvre utile que l'on a conçue ou faite sienne. Dans une telle activité, les deux principes que l'on croirait antagonistes s'accordent. L'entreprise naît d'un mouvement personnel de l'esprit ou de la conscience; mais elle tend à un certain bien du groupe, et pour y atteindre, des individus assemblent, coordonnent leurs efforts. Voilà pour des Anglais l'acte social par excellence, à quoi l'École, par ses jeux et disciplines, veut dresser la jeunesse. Et c'est parce que Kipling est si anglais, parce qu'il y tend de toute sa nature, qu'il insiste si fortement sur les disciplines de dévouement et de subordination spontanée qui le rendent possible.

Aussi bien, il est de cette famille d'esprits qui aperçoivent les choses du point de vue de l'organisation, de la synthèse, — qui, dans un tout vivant, considèrent la vie totale plutôt que les éléments, dans une société l'être collectif et millénaire plutôt que les êtres particuliers et périssables. Par là encore, il fait penser à Carlyle et à Ruskin, ces apôtres d'une philosophie politique que les Anglais appelaient jadis torysme socialiste. Socialiste, si le mot avait son sens littéral, s'il désignait une doctrine qui préfère vraiment la société aux individus ou à une certaine catégorie d'individus, — mais c'est le cas contraire, — on pourrait encore l'appliquer aux esprits de cette espèce. Seulement ils sont tories, et leur mouvement est à l'encontre de l'idée qu'on nomme démocratique, laquelle, issue de l'idée libérale, tend à libérer l'individu des antiques disciplines et préjugés que s'est inventées, au cours des durées, l'instinct de vie du groupe. (« Je suis un *illibéral* », disait Ruskin.) Pour eux, le principe de la société n'est pas le droit de l'individu, mais son devoir, car c'est lui qu'ils jugent fait pour elle, non pas elle pour lui, et l'acte élémentaire qui l'a construite et la maintient ne se produit pas quand il réclame son droit, mais quand il se donne à son devoir. Mon droit, c'est ce qui m'est

dû; en le posant, je me pose à part. Une telle idée, centripète, est de l'espèce anarchique : elle tend à dissocier. Mon devoir, c'est ce que je dois aux autres : en m'y donnant, je me donne à eux, j'adhère, je collabore. Une telle idée, centrifuge, est de l'ordre synthétique, organique; elle construit, elle assemble. C'est un fait significatif que, depuis Rousseau, qui se vantait de n'obéir qu'à son cœur, jamais à son devoir, romantiques et démocrates se sont accordés pour soutenir, les uns au nom du sentiment et de la passion, les autres au nom de la raison, le droit de la nature et de l'individu contre les consignes et conventions traditionnelles de la société.

Du romantisme, il y en a toujours eu en Angleterre, mais le principe antisocial qui s'y cachait, soudain si manifeste dans l'œuvre et la vie d'un Shelley, d'un Byron, en fut vite éliminé. Réaction contre la Révolution française, avènement au pouvoir d'une bourgeoisie industrielle et commerçante nourrie dans les sectes puritaines, renaissance évangélique, influence morale de la reine Victoria, vif sentiment anglais, surtout, des conditions de la santé sociale : autant d'obstacles à son développement, alors que, sur le continent, l'action de Byron continuait de s'approfondir et de s'étendre. De même pour la démocratie : il y en a toujours eu depuis le XVIIIe siècle chez nos voisins, — et qui nierait que l'effort pour la conquête des droits et des libertés n'ait été de bonne heure l'un des principes déterminants de la vie de ce peuple? Mais au moment de l'histoire qui décida la direction moderne de l'âme anglaise, il s'agissait surtout pour l'individu de la liberté d'obéir à sa conscience, du droit pour chacun « de faire les choses qu'il doit faire et de ne pas faire les choses qu'il ne doit pas faire ; » en d'autres termes, du droit du devoir, conçu vraiment comme devoir, je veux dire comme un acte à quoi l'on s'oblige, à quoi l'on n'est point obligé du dehors, à l'allemande, par l'autorité du Prince. Voilà l'idée que l'Angleterre portait en soi, tenait de son passé puritain quand elle commença de prendre la forme démocratique, — et parce qu'elle est si générale et si impérieuse, lorsqu'un Anglais ne suit que sa tendance égotiste, qui est puissante, comme le moi anglais, il lui faut d'abord se persuader qu'il obéit à sa conscience : on doit toujours compter avec les retours de cette simple et forte illusion. D'où la vieille accusation d'hypocrisie que les peuples plus indulgents à la nature (nos voisins disent :

plus cyniques) ont souvent jetée à l'Angleterre : témoignage indirect du prestige que garde, en ce pays, sur les mœurs et l'opinion, l'idée de l'obligation. Il n'est pas dit que sa force efficace dure toujours, qu'elle survive indéfiniment, cette idée, aux dogmes qui en sont le support et la figure, mais tant qu'elle persiste, quel principe de *self-government* véritable, quel correctif, malgré tout, d'un système politique dont le danger de plus en plus visible est le règne organisé des appétits particuliers!

Mais la démocratie anglaise est singulière. Si « avancée » qu'elle soit à tant d'égards, si travaillée de ferments nouveaux dans sa substance profonde, dans son fond le plus peuple, elle reste encore imbue de pensée et de sentiment religieux, voire piétistes, — et d'autre part, dans ses mœurs et ses idéaux, par un paradoxe qu'un pénétrant observateur d'outre-Manche déclarait incompréhensible à l'étranger, on peut reconnaître des éléments d'origine aristocratique. « Démocratie d'aristocrates, » disait de son côté Kipling. Même illogisme de la forme constitutionnelle. Car, si le gouvernement du peuple par le peuple a toujours eu des apôtres de l'autre côté du détroit, le suffrage universel y est d'hier; on y trouve toujours une Chambre des Seigneurs spirituels et temporels, des majorats fondés sur le droit d'aînesse, une Église établie et riche en bénéfices qui remontent au moyen âge, un Roi qui en est le chef, dont l'autorité morale participe du sacré et s'atteste, aux séances du Parlement, à la présence dorée de sa masse d'armes. En somme, il n'y a pas dix ans que la Grande-Bretagne a vraiment commencé sa Révolution, et il a fallu le mouvement critique provoqué par la guerre du Transvaal pour que l'on voie de grands écrivains poursuivre des campagnes qui, dans un temps, dans un milieu, par des moyens si différents, sont les analogues de celles de Hugo dans *les Misérables*, de Michelet dans *le Peuple*, de George Sand dans *Indiana*.

Au milieu de ces nouveaux apports, l'œuvre d'un Rudyard Kipling apparaît comme le dernier grand affleurement du granit intérieur, de la profonde assise morale de l'Angleterre.

⁂

Jamais, peut-être, la pensée qu'il transmet à son tour ne s'était présentée sous des apparences si anglaises. Par exemple,

elle est toute concrète, toute spontanée, toute jeune de l'éternelle jeunesse de l'instinct, toute émue de la fervente volonté de vie sociale et nationale qui la produit. Le mot devoir est trop abstrait pour en traduire la principale idée. A la place de ce mot, — *leit motiv* de la poésie et du roman anglais au XIXe siècle, — l'auteur des *Cinq Nations* prononce celui de *service*, plus simple, de signification plus sociale, évoquant la notion familière du métier propre à chacun, de l'immédiate et quotidienne besogne qu'il accomplit à son rang parmi les autres.

C'est ici l'un de ses thèmes les plus fréquents, où s'atteste ce culte des valeurs pratiques que servirent tant d'Anglais d'époques et de types si différents, un Bacon comme un Addison et un Defoe, un Sydney Smith, un Macaulay comme un Carlyle et un Ruskin. Il est dans notre espèce des esprits ailés, — rêveurs, penseurs, génies, — qui montent jusqu'aux sublimes sphères. Ils voient ce que nous ne voyons pas, mais ils demeurent seuls (1). Autres sont les préférés du poète. Ceux qu'il aime (et voilà par où sa pensée, qu'on pourrait croire tout aristocratique et stoïque, se fait si humaine), ceux qu'il tient pour ses frères, ce sont les hommes qui font effort sur la terre avec les hommes, les « Fils de Marthe » par opposition aux « Fils de Marie, » tous ces obscurs millions dont le labeur quotidien assure, accroît, à l'encontre des forces d'inertie et de dissolution, l'œuvre de notre race.

C'est leur affaire, en tous les siècles, de recevoir et d'amortir les chocs. — C'est par eux que s'emboîtent les engrenages, que les aiguilles jouent à l'instant voulu, — par eux que les roues tournent juste... — Ils disent aux montagnes : « Ne soyez plus ! » et ils disent aux eaux des crues : « Desséchez-vous ! » — A leurs baguettes, les roches obéissent; ils n'ont point peur de ce qui est haut. — Ils manient la mort de leurs mains gantées, quand ils rattachent les fils dangereux. — Elle se cabre entre les portes qu'ils gardent... Ils excitent en la nourrissant sa faim. — A l'aube, avant que nos yeux y voient clair, — ils entrent dans sa terrible stalle — et la poussent comme un taureau entravé, — et l'aiguillonnent, et la retournent jusqu'au soir...

Ils ne prêchent pas que leur Dieu les réveillera un peu avant que les écrous ne branlent — ni que sa pitié leur permet de quitter leur travail quand ils se le sont mis dans la tête. — Comme dans la foule

(1) *The Wage Slaves*, dans *The Five Nations*.

et les rues illuminées, dans l'obscurité, dans le désert, ils restent à leur poste, — attentifs, vigilants, durant tous leurs jours, pour que se prolongent les jours de leurs frères. — Soulevez la pierre, abattez la ronce, pour faire meilleur le sentier : — voici qu'une trace se découvre, noire du sang qu'un autre fils de Marthe a versé là, — non pour dresser une échelle vers le ciel, non pour témoigner d'une croyance, — mais en simple service, simplement rendu à son espèce dans le commun besoin... (1)

Et ce sont, pauvres ou riches, tous ceux-là qui « accomplissent la tâche dont ils reçoivent le salaire, » les hommes de la forge, de la mine, du bateau, du tribunal, de l'école, du bataillon, du comptoir, de la tranchée, du rail, de la bergerie, du moulin, et du Sénat, et du Trône aussi *(s'il ne sert, nul ne commande)*, tous les bons ouvriers « qui rachètent la dette de chaque jour par leur pur courage », et qui, sans se lasser, « commencent, poursuivent, achèvent la tâche dont ils reçoivent le salaire. »

De tels hommes, le créateur de Mulvaney et de Mac-Andrew les juge beaux, parce, que dressés à leur travail de chaque jour, qui peu à peu a façonné, orienté tout leur être, — beaux par ce vigoureux caractère professionnel dont lui-même a marqué le relief en tant de figures de soldats, officiers, administrateurs, ingénieurs, journalistes, artisans, marins, paysans, hommes d'affaires, qui peuplent ses contes. Et non seulement beaux, mais joyeux de l'organique joie qui naît de l'équilibre établi, de l'adaptation définitive, chacun aimant sa tâche, dont les rythmes sont à présent ceux de sa vie, en ayant besoin comme de son pain quotidien, comme de son salaire, y pensant plus souvent qu'à son salaire, en recevant, et non de son salaire, le sentiment de sa raison d'être et de sa dignité (2). Sans doute, il est dans notre monde moderne des besognes où l'homme ne trouve ni dignité ni raison d'être, et de là, nous a dit Ruskin, de cette humiliation, tant de haines et révoltes d'esclaves. Mais dans les camps de l'Inde, sur la mer, dans les fermes du Cap et du Canada, dans les campagnes du Sussex, Kipling a surtout vu les vieux, les éternels métiers où l'âme apporte sa part d'amour-propre, de fidélité, de bravoure, où le plus simple, — paysan, artisan, soldat, — se sent pouvoir et valoir, où le corps entraîné peut atteindre à cette noblesse que nous aimons dans

(1) *The Sons of Martha*, dans *The Years Between*.
(2) Cf. Ruskin, *Unto this Last*, I.

le bras du forgeron façonnant le fer à coups violents et justes, dans le patient effort du marin qui souque avec ses frères. Un marin, à son poste, dans l'équipage d'un bateau de pêche, les sauvages, mouvantes, infinies puissances alentour, ce serait une juste image, pour Kipling, de l'homme dans la société et de la société dans la nature. Sur un tel bateau, personne, du mousse au patron, qui n'ait appris, à l'impitoyable école de la mer, à servir ; personne qui ne doive aux autres toute sa part de service, sa juste, exacte et quotidienne part.

A tous les étages de la vie sociale, voilà les hommes qu'il aime et respecte, les mêmes qu'admirait Carlyle, ceux qui peuvent, — « *who can,* » disait avec un accent mystique le prophète de Chelsea, ceux dont le labeur intervient dans l'aveugle enchaînement des nécessités pour modifier le réel, c'est-à-dire pour créer du réel, — oui, les créateurs de faits, les hommes véritables. Et plus assujettis que les autres, ceux-là dont le service propre est de conduire, qui « lancent leurs bataillons contre les dents menaçantes des choses, » qui « chaque jour ont à soulever leur âme, leur cause, leur clan, hors des vieilles ornières, » — un Rhodes, un Milner, un Chamberlain, un Roberts, un Edouard VII. Mais, en bas comme en haut, point de service qui n'exige le don de soi, le sacrifice jusqu'à l'usure, parfois jusqu'à la mort. Alors, le corps dépérissant ou périssant, plus de beauté physique d'adaptation joyeuse, mais suprême beauté spirituelle, et muette satisfaction de l'homme qui ne cède pas, car il a pris son point d'appui dans sa forteresse intérieure. Retour alors à l'individualisme secret dont la racine est la profonde et jalouse idée de la conscience autonome et responsable (1).

Ainsi compris, le service est le principe d'énergie d'une société, et l'impératif spontané par quoi l'individu se l'impose, c'est le commandement de la vie générale qui parle en lui. Un tel commandement, dirait Kipling, s'il usait du langage spencerien, traduit une tendance de même ordre que, dans un organisme, celle des cellules saines à leur fonction. Quand elle décroît, on dit que les tissus vieillissent ou dégénèrent. Ainsi d'un peuple où la volonté de service irait diminuant : quand une société tombe au règne des égoïsmes particuliers,

(1) Sur ces idées voyez aussi *Things and the Man, The Dead King* et *The Proconsuls* dans *The Years Between*. Cf. *The Reformers* et *Bridge-Guard*, dans *The Five Nations*.

c'est une énergie de vie qui se « dégrade. » On reconnaît ici une idée analogue à celle que prit Burke de la société, à la fauve lumière de la Révolution française, et que retrouvait Joseph de Maistre quand il montrait dans le corps social un tout mystérieux, mystique, dont un principe qui n'est pas de l'ordre rationnel assure, à travers les millions de morts et de naissances, la résistance et la cohésion. Seulement, pour Kipling, la vertu qui opère ce miracle n'est pas le prestige obscur d'institutions millénaires, mais l'acte élémentaire que l'on peut appeler le réflexe du devoir.

Cette vertu, ç'a été de plus en plus sa mission propre de la défendre et l'exciter dans la communauté anglaise. Si elle est restée chez lui à ce point active, résistante aux influences qui inclinent aujourd'hui tant d'écrivains de son pays à prendre parti pour l'individu contre les disciplines collectives, ce n'est pas seulement un trait de nature, c'est aussi qu'il n'a jamais oublié la grande leçon de l'Inde anglaise. Dans le pays torride où il a commencé d'être un homme, pas un Anglais, nous a-t-il dit, qui ne vive que pour lui-même. A quel point, dans ce milieu, l'idée du devoir professionnel est forte, à quel point rigoureux le loyalisme de l'homme à sa tâche, à son équipe; le sentiment qui dévoue un administrateur à la lutte contre la famine, un médecin à la lutte contre l'élément, un journaliste à son journal, un officier à son régiment, un marin à son bateau, vingt récits célèbres nous l'ont dit, et quelques-uns nous ont montré l'effort poussé jusqu'à l'épuisement, le sacrifice jusqu'à la mort, dont la menace n'est jamais lointaine, en temps de choléra, ni chaque été, « quand le puits est à sec, et que la rivière n'est qu'un sable enflammé, quand la terre est de fer, et que le ciel tourne au cuivre. » (1) Et le trait significatif, sous-entendu en presque tous ces récits, c'est qu'une telle fidélité à la tâche va de soi : nul événement extraordinaire où s'exalte l'idée d'un devoir. Simplement l'homme doit faire ce qu'il doit faire, et tout le pousse, tout l'oblige à l'acte requis : son instinct, son milieu, les mœurs, l'opinion, que l'éducation, la vie, ont faites siennes, — lui-même, par conséquent, sa nature, fortifiée de toute sa culture. Il ne peut pas s'en empêcher. Le devoir conçu, tout suit d'une

(1) *Christmas in India*, dans *Departmental Ditties*.

marche nécessaire comme celle d'un destin. Le devoir, dans ce monde, apparaît comme la forme anglaise de la fatalité.

Le même destin s'est imposé au poète. Ce n'est pas une invention de sa pensée qui se traduit en tant de chansons, tableaux, scènes, images, évocations de figures vivantes et agissantes. C'est une religion, une habitude atavique de l'âme, une inévitable et irréductible façon de sentir et de vouloir. Il ne cherche pas à la définir : il veut la communiquer. Il s'agit de vivre et d'exciter à vivre suivant la Loi, comme dans la symbolique Jungle où c'est la Loi qui règne, et non, comme on l'a dit, la Force (dans la Jungle, le plus fort de tous, l'insolent Shere Khan, est un brigand qui s'est mis hors la Loi en se mettant au-dessus des lois, et sera vaincu par l'alliance de tous, ainsi qu'il arrivera, — Kipling a de ces pressentiments, — à un certain peuple trop fort, dans la Jungle des peuples humains).

En somme, si le conteur poète formulait en langage philosophique son refus de philosopher, il dirait à peu près ceci :

Au fond de la cité anglaise, il est un système de disciplines et d'idées. Cela, pour un Anglais, c'est l'absolu. On pourrait, sans doute, en imaginer un autre, scientifique, abstrait, le fonder sur quelque froide vérité en soi. Peu importe à cet Anglais : il n'habite pas le monde solitaire de la pensée pure. Bon pour des Celtes (il en est en Grande-Bretagne), pour des Slaves, de suivre une idée jusqu'au point où ils ne sont plus de leur groupe et l'aperçoivent du dehors, de faire table rase de leur monde pour construire dans l'absolu. L'Anglais fait partie du système dont il a reçu sa forme, il ne saurait s'en abstraire. Il ne le pense pas : il le vit.

Et c'est parce qu'il le vit que son art et sa poésie, inévitablement, le traduisent.

*
* *

On voit maintenant l'unité de la pensée de Kipling, ce qu'elle a d'organique et par conséquent de nécessaire. Le sentiment du lien qui l'attache à son groupe commande tout : le don qu'il a fait de ses pouvoirs d'artiste à des vérités qu'il juge vitales, son inlassable vigilance au danger de son pays, sa conception sociale, ses préférences politiques, sa morale, — on peut dire sa religion. Et nous voyons mieux l'origine et le sens profond de son impérialisme. Parce qu'il est si sen-

sible à l'ordre, à l'accord profonds qui, par tant de liaisons et dépendances mutuelles, font un ensemble vivant, simplement parce que le sentiment de l'obligation est si fort en lui, la même fonction de service qu'il tient pour la raison d'être de l'individu dans la nation, il l'assigne aux nations anglaises dans l'Empire, à l'Empire dans l'humanité. Comme on s'accordait en Angleterre à fonder la société sur le droit des individus, on fondait l'Empire sur le droit des peuples anglais, — et tel était ce droit que, moralement, il n'y avait pas d'Empire. Droit de chacun de ces peuples à se gouverner, à ne se gouverner que pour soi, en vue de son seul succès personnel; indépendance absolue de chacun vis-à-vis des autres. Et comme Kipling, au contraire, voit la société fondée sur le devoir, c'est sur le devoir qu'il veut fonder l'Empire. Devoir de jouer pour l'équipe, *play for the team*, dirait-il simplement en usant des formules de sport qui ont passé à la dignité de formules d'éthique, les Anglais aimant à voiler le sérieux de leurs consignes et convictions. En somme, c'est bien une extension à des peuples de l'idée de l'équipe, ou pour reprendre la comparaison dont il a fait un beau conte, de la ruche. Il existe un Empire : que chaque nation anglaise en prenne conscience, et de ce qu'elle doit à cette plus grande communauté ! Dans un tel impérialisme, il ne s'agit pas d'*imperium*, mais d'impératif, celui du devoir entre les clans.

Et même, au fond, de pur devoir, car, par-dessous la morale propre de la ruche, il en est une autre, plus générale, universelle, d'origine religieuse, dont chaque conscience anglaise est nourrie, qui fait ainsi partie du « système, » et dont les commandements priment tout. Voilà l'essentielle différence de la ruche anglaise et de l'allemande. Pour l'Allemand, l'État est l'absolu : aussitôt que son intérêt est en jeu, c'est lui qui définit le bien et le mal, et s'il ordonne, l'être humain n'est plus que sa créature. Pour l'Anglais, il n'est qu'un absolu : la distinction du bien et du mal, principe fixe dans la loi de sa ruche, et qui vaut pour tous les hommes. Reprenant le familier langage que cet Anglais préfère, on peut dire que si la consigne est de « jouer pour l'équipe, » il en est une autre qui la dépasse, et c'est de « jouer le jeu, » *play the game*, de le jouer suivant la règle qui commande à toutes les équipes. Règle positive, qui ne se contente pas d'interdictions, qui prescrit. Par delà ce que

les Anglais, les peuples anglais doivent à l'Empire, elle dit ce que l'Empire doit aux races sujettes, à l'humanité. « Gardez la loi, soyez rapides en toute obéissance, purifiez votre terre du mal, bâtissez la route, jetez le pont sur le gué. Faites que chacun soit assuré de son dû, qu'il moissonne où il a semé! Par la paix de nos peuples, que le monde sache que nous servons Dieu ! (1) »

Servir Dieu, dans la langue des Anglo-Saxons, en Amérique comme en Angleterre, où la religion va se pénétrant de pragmatisme, de plus en plus, aujourd'hui, cela veut dire servir les hommes, servir le mouvement de la vie contre l'inertie des choses, construire, organiser, mener la lutte contre la misère, la souffrance, l'ignorance, la paresse, l'injustice, les influences de misère et de dégénérescence. Pour l'Anglais de l'Inde, comme pour les Américains des Philippines, c'est assumer « le fardeau de l'homme blanc, » « c'est être patient et réprimer en soi l'orgueil, c'est se faire serf et balayeur d'impuretés et décombres, c'est peiner pour le profit d'autrui, c'est remplir la bouche de la famine et faire reculer la maladie. » C'est communiquer à l'indigène le savoir et le pouvoir de l'Européen, jusqu'à ce que lui-même puisse faire sa loi et se l'appliquer (2).

Telle est la tâche de l'Angleterre dans cette Inde où la justice, depuis que le Raj britannique la surveille, pèse dans la même balance les droits du petit et du grand, où le Musulman ne massacre plus périodiquement l'Hindou ni l'Hindou le Musulman, où les famines qui sévissaient sur des millions d'hommes sont de plus en plus rares et vite conjurées. Ce que peut être, chez des fonctionnaires anglais de l'Inde, chez une Anglaise qui n'exerce aucune fonction, simplement sœur des Florence Nightingale et des Edith Cavell, l'oubli de soi-même dans la lutte organisée contre ce fléau, Kipling en a fortement témoigné (3). Ce dévouement-là, ce n'est pas l'instinct de la ruche anglaise qui le suscite, c'est une autorité dont le pouvoir porte bien plus loin : cette conscience qu'évoquait le poète dans le prélude de ses strophes de guerre, quand il nous montrait le Tentateur offrant à l'Homme la Gloire, la Puissance, et lui soufflant de se tailler à son gré son royaume, car toutes les choses de la terre, sa volonté peut les lui conquérir : « Mais l'esprit de

(1) *Song of the English*, dans *The Seven Seas*.
(2) *The White Man's Burden*, dans *The Five Nations*.
(3) *William the Conqueror*, dans *The Day's Work*.

l'homme dit à l'homme : « Le Royaume, le Royaume est en toi (1). »

Ici nous touchons à la religion. L'accent en revient toujours dans la poésie de Kipling, et non seulement l'accent, mais le propre langage, le solennel langage liturgique. Nous l'avons entendu déjà. L'étranger, qui n'a pas été nourri, à l'anglaise, du texte de l'Écriture, ne peut être sensible à tous ses pouvoirs. C'est comme, dans une symphonie, un timbre fondamental, le plus grave, le plus émouvant de tous, qu'il ne percevrait pas. Non seulement le souvenir particulier du texte sacré dont le poète évoque le prestige lui manque, mais les archaïsmes qui font le caractère à part de cette langue disparaissant dans une traduction, il n'éprouve même pas le sentiment du sacré. L'idée seule lui arrive, dépouillée de ce religieux halo, de ce violet demi-jour, dont le style, la phraséologie, les rythmes suffisent, pour qui les reconnaît, à l'envelopper.

Mais sur le sens que prend cette langue dans cette poésie, en général dans la poésie anglaise, il ne faut pas se méprendre. Pour qu'elle apparaisse, il suffit que l'idée morale atteigne un certain degré de grandeur, l'émotion de la conscience un certain degré de pathétique. C'est que chez un Anglais, le sentiment de la Loi, « des choses qu'il faut faire et des choses qu'il ne faut pas faire, » est associé au souvenir des accents de la Bible, à l'impression laissée par la véhémence autoritaire et nue du Décalogue. Par cette profonde influence du Livre où la Loi est le principal de la religion et parle un langage si auguste, s'explique le lyrisme latent contenu dans l'idée anglaise du devoir.

Dans ce qu'on peut appeler le Christianisme anglo-saxon, la Loi aussi est l'essentiel, et si l'on excepte le mouvement ritualiste de la Haute Église, de plus en plus, elle tend à être tout. On dirait que dans la religion que laisse entrevoir la poésie de Rudyard Kipling, comme dans celle que traduisait jadis avec tant de ferveur la philosophie de Carlyle, ce terme soit atteint. Le devoir y apparaît comme l'ultime, immuable réalité par delà le flux des êtres et des choses. C'est ici l'élément dogmatique, substantiel, européen de sa pensée. Sans doute, il a trop vécu dans l'Inde pour n'avoir pas vu s'épaissir autour de lui la vertigineuse fumée où la matière du monde se défait. Son Kim,

(1) *The Years Between. Dedication.*

où il a projeté quelque chose de sa propre enfance, et dont l'âme est double, à la fois d'Orient et d'Occident, connaît d'étranges minutes où, soudain, sa propre substance, son moi se dérobe, fond, et s'apparaît comme un rêve. Quelques-uns des premiers récits nous avaient donné jusqu'à l'angoisse, la sensation du non-être, du simple rien où s'abolit la dernière trace de ce qui fut beauté, jeunesse, passion, ivresse de la vie, de la vie qui ne conçoit pas vraiment qu'elle puisse n'être plus. On eût dit que sous d'impassibles apparences ce triomphant jeune homme prenait une joie sauvage à fouler, niveler le terrain où la Mort a détruit la maison de l'Amour. On pouvait parler de son nihilisme; et sans doute, à cette époque, sous les suggestions de cette Inde où la forme humaine, fondant sur les bûchers, est un spectacle quotidien, il a dû parfois s'arrêter à l'idée du *Nada* final, du néant où se joue l'universelle illusion. Quelque chose de cette idée l'a toujours hanté. Évoquant plus tard les âges révolus, les civilisations, les royaumes successivement épanouis, évanouis, il a montré « les Cités, les Trônes, les Dominations surgissant aux yeux du Temps pour durer presque autant que les fleurs qui meurent chaque jour, — mais chaque jour de nouveaux boutons se gonflent, réjouissant de nouveaux humains (1). » La jonquille de ce printemps ne sait rien de celle qui l'a précédée, et croit qu'elle vivra toujours. Chaque fois, au moment où elle va s'effacer dans la Mort, « l'ombre dit à l'ombre : Vois, notre œuvre persiste. »

Mais, si la jonquille passe, tant qu'elle dure, elle obéit, chacune de ses millions de cellules obéit à sa loi, que ni la fleur ni la cellule ne s'invente, ne choisit, ne discute, qu'il leur faut suivre parce que c'est la Loi, seule réalité qu'elles connaissent, — et parce qu'elles la suivent, leur vie, leur forme se réalisent dans l'ordre général. Ainsi peut-on se figurer, en continuant l'image de Kipling, l'accord des deux idées, celle qui nie et celle qui affirme. La principale, l'anglaise, qui pose l'impératif, et qu'il a répétée en tant de figures, apparaît dès le début : on la reconnaît, incarnée, agissante, dans les personnages anglais des premiers contes. Elle s'énonce formellement dans les poèmes des Sept Mers, où sonne si fortement le thème du devoir. Le *Recessional* la présente avec son antithèse, — per-

(1) *Songs from Books. Dedication.*

manence de la Loi, impermanence de notre monde, — mais sous forme hébraïque, le Dieu juge apparaissant derrière la Loi qui émane de lui. Toute la pompe de l'Empire est de même substance que celle de Tyr et de Ninive, œuvre « d'une vaillante poussière bâtissant sur la poussière. » Une seule chose vaut : le sacrifice ancien, la soumission du cœur aux disciplines que le Seigneur a commandées.

De telles expressions sont assez fréquentes dans l'œuvre du poète. Quelle est alors la part du symbole ou du langage accoutumé en Angleterre, — en des temps victoriens, surtout, où la foi à la lettre de la Bible était plus générale qu'aujourd'hui? On ne saurait dire. Autour de la religion d'un Anglais, se prolonge comme une pénombre de religiosité qui souvent n'en laisse pas distinguer tout à fait le contour, et lui-même ne saurait exactement la définir. Il arrive que le noyau se résorbe insensiblement dans le clair-obscur où elle baignait. Mais presque toujours, l'homme reste religieux. De sa foi, la forme peut se fondre à demi, mais la substance demeure. Ce qu'il pressent ou, plutôt, ce qu'il perçoit, avec une émotion mêlée de certitude, c'est, par delà le songe de la vie, un au-delà mystérieux où réside la raison du devoir. Avec cette indicible et certaine réalité, il communique par le sentiment immédiat qu'il a de la Loi. De tout ce qu'il lui est donné de connaître, elle seule participe de l'absolu, dont passent toutes les formes que les hommes ont imaginées. Peut-être est-elle tout l'absolu, et telle semblerait la dernière pensée du poète : « A quoi sert d'implorer les dieux, puisque, accueillie ou inentendue notre prière, nous périssons avec les dieux, avec tout ce qui est, sauf la consigne — *the Word* (1)? » Sans doute, un deuil désole le poème où il parle ainsi, une de ces douleurs dont la guerre a chargé combien de cœurs de pères ! Mais au premier jour de la guerre, parlant à son pays, c'est un mot de même sens, aussi nu, plus solennel et précis, que Kipling avait répété : — les Commandements (2).

André Chevrillon.

(A suivre.)

(1) *A Recantation*, dans *The Years Between.*
(2) *For all we have and are.* Ibid.

L'ÎLE HEUREUSE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

LA VOIE ENSANGLANTÉE

Rerum Vices.
(DEVISE DES BAÏF.)

Jean de Raimondis reprit l'existence du Vivier avec peine et impatience. Les années d'absence l'en avaient désaccoutumé. Depuis sept ans, il n'y avait pas séjourné d'une manière un peu prolongée, sauf une fois, au retour de sa première campagne de Chine avec la *Hache*.

Son père qui, jadis, ne lui parlait de rien, maintenant pendant des heures, dans la pièce basse, l'entretenait de ses affaires, déficelait à son intention des liasses de baux, de sous-seings, de contrats, d'actes, de lettres et de contre-lettres. Ensuite, le comte de Raimondis envoyait Jean dans les fermes pour qu'il les visitât et se rendit compte par lui-même de la terre du Vivier. A son retour, le vieillard l'interrogeait minutieusement et exigeait de son fils une sorte de rapport si détaillé que Jean s'en trouvait excédé, d'autant que ce genre d'occupations était nouveau pour lui.

L'après-midi, il partait donc avec Sylvain et ils s'en allaient ensemble à travers champs. Fréquemment, ils aboutissaient au Loir en suivant de longues avenues de frênes et de peupliers, au terrain marécageux et défoncé qui, tracées d'un dessin identique, conduisaient des fermes à la rivière. Là ils s'arrê-

(1) *Copyright by* Avesnes 1920.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mars, 1er et 15 avril.

taient, humant la senteur marinière, l'odeur de la vase et des joncs mêlés à la brise, apercevant dans le lointain le Pin sur son coteau fauve et roussâtre, ou bien le Moult, plus éloigné encore, immatériel comme un château de fées, aérien, bleuté, supporté par la double arche fière de ses ponts. Jean n'osait le regarder trop longtemps, de peur que le bavard Sylvain ne surprît son secret et ne le trahît ensuite. De même il fuyait d'Orves, se souvenant des paroles de son père, et aussi avec une crainte, une méfiance instinctive que Maud de Clarens, fort liée avec son oncle, n'eût glissé à celui-ci un mot des rendez-vous que May Privaz et Jean se donnaient chez elle. La chasse venait de se clore, et c'était le temps du mariage des perdrix. Souvent Sylvain et son jeune maître dérangeaient dans l'herbe ou en passant auprès d'une haie des couples qui s'envolaient effarés avec des appels précipités et des crissements de plumes. Sylvain riait; Sylvain plaisantait, racontait toutes les nouvelles du pays; Sylvain parlait intarissablement. Les premiers jours, il divertit Jean; il le fatigua bientôt et le jeune homme n'eut plus rien pour le distraire de la pensée de May absente. Il lui écrivait tous les jours longuement; elle lui répondait deux ou trois fois par semaine, en courant, de sa grande écriture large, haute et ferme, dont quelques lignes employaient toute une page, la page d'un papier bleu qu'il reconnaissait entre mille et qu'il guettait anxieusement chaque matin à l'arrivée du facteur. Comme Jean de Raimondis les lisait et les relisait, ces quelques lignes! Elles lui apportaient, semblait il, l'élégance de son amie, la tiédeur de son corps splendide, le baiser de ses lèvres fraîches et passionnées, et, le soir, dans sa chambre isolée et glaciale du Vivier, désert et comme mort, dans la pièce triste et longue remplie aux trois quarts par la fumée d'un feu de bois humide et trop vert, il évoquait la force et la franche ardeur de la magnifique amoureuse. Il palpitait encore au souvenir des étreintes passées. May ne l'oubliait pas. Elle paraissait seulement très occupée de cette existence que Jean imaginait bien à présent qu'il la connaissait : goûters, dîners, parties de théâtre, préparation d'une grande fête costumée qui aurait lieu au printemps... Avec cela, elle assurait qu'elle se réjouissait de venir passer avec lui quelques semaines en avril, au moment de Pâques... *Easter next*... Les heures ne s'écoulaient pas assez vite au gré

de Jean. Énervé par l'attente, il traversait des moments de mélancolie où les images de sa mère, de l'abbé Mineau, surgissaient devant ses yeux. Principalement, le souvenir de sa mère le hantait avec persistance. Plus il vieillissait, plus il sentait combien elle manquait au Vivier solitaire. Il s'attendait à voir apparaître sa silhouette à chaque pas, à entendre sa voix dans chaque couloir. Enfant et jeune homme, il avait vécu en telle intimité de cœur et d'esprit avec elle! Dans la période trouble et tourmentée qu'il traversait en ce moment, la tendresse intuitive de Mme de Raimondis, ses sollicitudes constantes l'auraient entouré, auraient apaisé son cœur... Il éprouva un besoin intense que quelqu'un s'entretînt avec lui de sa mère, la lui rendît présente, palpable par des détails, même matériels... Cela le poussa à rendre visite à Agathe, dans la maison du Bourg où la vieille servante s'était retirée.

L'ancienne femme de chambre de Mme de Raimondis habitait seule, vis-à-vis l'église du Vivier, dans une vaste maison du XVIe siècle, composée d'une quantité de pièces, les unes petites, d'autres assez grandes, mais toutes à peu près vides, qui se succédaient en profondeur depuis la façade presque étroite jusqu'à un jardin étendu et long situé à l'opposé. Au fond du jardin une tour, d'élévation moyenne, coiffée d'une sorte de dôme en pierre, meublée d'un escalier dallé aux marches spacieuses et basses, servait à abriter des pigeons. L'escalier était parsemé de leurs fientes et, de temps à autre, ils s'envolaient par les lucarnes rondes pour venir roucouler sur la place et y picorer des débris. Agathe se tenait généralement près de l'unique croisée de la façade qu'ornait un pot de géraniums roses accoté à la base du pilastre fleuronné qui divisait la fenêtre en deux. Assise sur une chaise de paille, tricotant, son chat à ses pieds ainsi qu'une pelote de laine, quand elle ne vaquait pas à ses occupations de ménage, Agathe surveillait la place du Bourg et tout ce qui s'y passait : les sorties du nouveau curé; les clients qui entraient chez Gendreau, l'épicier; les habitués qui péroraient chez Fessard, l'aubergiste; M. le baron d'Orves qui allait à pied au château; le cabriolet du docteur Voisnon qui partait en courses ou l'automobile du baron Privaz qui filait, cornant et soufflant, et dont le ronflement ébranlait toutes les vitres du Bourg.

La vieille fille avait rapporté du château une foule d'objets

disparates de plus ou moins de valeur. Jean reconnut sur le buffet une boîte en écaille portant le chiffre de Philibert de Raimondis, l'ancienne tabatière du chevalier, qui était habituellement posée autrefois sur le guéridon à ouvrage de sa mère. Mme de Raimondis aimait les bibelots et d'Orves s'était appliqué à parfaire son goût. Il lui indiquait dans le fouillis bizarre que quatre siècles avaient accumulé au Vivier ce qui pouvait offrir un intérêt. Agathe avait puisé aussi dans ce fouillis, mais avec moins de discernement. Dans sa maison se mélangeaient des ustensiles de cuisine démodés attestant les raffinements d'autrefois, des têtes de bois servant à disposer les perruques avec lesquelles, dans sa première enfance, Jean avait joué à la poupée; des boutons de portes en cuivre repoussé ou ciselé des XVIIe et XVIIIe siècles, avec l'aigle aux ailes étendues des Raimondis ; des cordons en large soie jaune d'or avec le même aigle tissé dans la soie en amaranthe ou en bleu paon et qui devaient provenir des ameublements de Julien de Raimondis, dit le « Magnifique, » chef d'escadre sous Louis XIV; des cannes, des cartons, des parapluies, des chapeaux modernes et anciens de femmes ou d'hommes, parmi lesquels des tricornes ayant appartenu au chevalier, et le haut de forme en paille de M. Jules de Raimondis, le saint-simonien.

L'ensemble était assez rangé, assez propre, car Agathe conservait ses habitudes, son caractère, sa nature d'ancienne femme de chambre. Au Vivier elle représentait « Madame, » de même que Perpétue incarnait « Monsieur. » Agathe lisait *la Semaine religieuse* du diocèse et *le Loir hebdomadaire illustré*. Après la mort de sa maîtresse, elle avait quitté le château et s'était retirée avec dignité dans « sa maison, » à une dizaine de pas de l'église, à une centaine de pas du porche de M. de Raimondis dont les habitudes, les façons rurales l'offusquaient, la contristaient, et dont elle ne parlait qu'avec réserve et non sans perfidie. Mais elle était demeurée profondément attachée à sa maîtresse et à tout ce qui effleurait son souvenir. Elle accueillit Jean en pleurant, lui montra ses photographies à tous les âges, celles de sa mère, avec ce culte que les humbles gardent si ardemment, si fidèlement pour ceux qu'ils aiment ou ont aimé :

— Ah ! Monsieur, que Madame serait contente de vous revoir aujourd'hui grandi et beau garçon, comme vous êtes !

Vous avez ses yeux, à votre mère, bien vrai, Jésus mon Seigneur !... Et aussi ses manières douces, quoique vous ayez le son de la voix dur comme votre père... Elle a bien souffert, la pauvre dame ; elle n'a pas toujours été heureuse, allez ! Elle le serait maintenant et vous pourriez causer avec elle qui savait tant de choses. Elle savait tout ce qu'il y a dans les livres. Les livres ! Qu'elle aimait cela ! Vous souvenez-vous bien d'elle, monsieur Jean ? Elle était aussi instruite que M. le baron d'Orves avec qui elle se plaisait tant à parler... Et le beau ruban que vous avez là ?... Vous l'avez gagné à la guerre, n'est-ce pas ?

Car Agathe avait lu dans *le Loir hebdomadaire illustré* l'aventure du commandant de Saint-Gelais et de ses compagnons; le journal avait même publié une photographie représentant les officiers de l'expédition groupés autour de leur chef : « Tenez, j'en ai, moi aussi, des rubans et des croix, de vos ancêtres probablement. » Allant jusqu'à une commode ventrue, elle retira de mousselines destinées aux reposoirs de la Fête-Dieu, du *sacre*, comme elle disait, deux ou trois belles croix de Saint-Louis, avec leur médaillon central d'émail bleu, leurs quatre branches d'émail blanc, leur large ruban de moire pourpre pâlie, presque rosée.

— Vous les trouvez belles ?... C'était à vos parents... La vôtre est pareille, sans doute ? M. le baron Privaz, le nouveau propriétaire du château du Moult, ayant appris que j'avais comme cela quelques vieilles affaires venant du château, s'est arrêté un jour ici. Il m'a offert jusqu'à cent francs par croix et il a déposé sur cette table que vous voyez là trois petits tas de cinq pièces d'or chacun, — autant que votre père m'en donne par an pour ma rente. Mais j'ai dit « non, » et M. le baron d'Orves à qui ça avait l'air de faire quelque chose que M. Privaz achetât ces croix, a fini par l'emmener... C'était pour mettre dans ses vitrines. Il en a de superbes, à ce qu'il paraît, et ce château du Moult, c'est comme un musée... Vous ne pourrez pas le visiter probablement, car votre père ne vous le pardonnerait pas et ne vous reverrait plus si jamais vous y alliez, mais les gens assurent que c'est un château unique au monde. Enfin le baron Privaz, tout riche qu'il soit, n'aura toujours pas mes croix, les vôtres, car elles sont à vous et c'est pour vous que je les garde... Ce sont vos parents qui les ont gagnées autrefois,

à la guerre. Si Madame vivait, elle vous raconterait comment, car elle le savait. Elle savait tout ! Moi, je ne peux que les garder, vous les garder... Sans moi, elles auraient été perdues, voyez-vous, car Sylvain et Perpétue ne connaissent rien à tout ça. C'est une pitié... il y a peut-être bien six mois que le grand salon n'a été ouvert. Personne ne va plus jamais dans les chambres hautes. L'année dernière, on a cru que le diable y était en personne, et Sylvain, qui n'a peur de rien, y est monté : c'était un hibou qui vivait là bien tranquille. Personne ne l'aurait dérangé, s'il avait seulement mené moins de bruit... On l'a empaillé et il est maintenant dans le cabinet de Monsieur, dans la petite pièce toute proche de la cuisine, la pièce d'où votre père ne bouge plus... Moi, je suis allée le voir à Noël, votre père, comme d'habitude, et je l'ai trouvé bien changé.

Agathe se tut pendant peu d'instants, puis ajouta avec un accent presque triomphal : « Vous serez peut-être bientôt le maître au Vivier ! » Elle soupira : « Il y en a grand besoin ! » Puis elle insinua d'une voix mielleuse qui engageait aux confidences, approchant de la figure de Jean son vieux visage ridé :

— On raconte par ici que vous allez bientôt vous marier. C'est-il vrai ?

Jean s'étonna. Qui avait pu la renseigner ainsi ? Son père le désirait, évidemment, mais lui, Jean, n'y pensait pas. Agathe, incrédule, hocha la tête puis, tout bas, murmura : « Le monde ne sait-il pas que vous recevez souvent des lettres d'une demoiselle, des belles lettres bleues... le facteur m'en a encore montré une hier.

Et, victorieuse, souriante, une lueur éclaira ses yeux derrière ses lunettes. Jean de Raimondis comprit et, changeant aussitôt de conversation, se borna à nier les projets que la voix publique lui prêtait. « N'imaginez pas d'histoires semblables, ma bonne Agathe. Ce sont des folies. » Les lettres en question étaient les lettres de May. Elles se multipliaient en effet, car Jean pressait son amie de réaliser son projet et May se décidait à venir au Moult. D'ailleurs la mi-avril arrivait. Jean étudiait avec soin la forêt, les bois avoisinant la lande où May jouait au golf, afin d'y découvrir des endroits propices aux rendez-vous. Laissant Sylvain au logis ou l'expédiant dans une direction opposée à la rivière, Jean passait celle-ci à l'aide de l'un des nombreux bacs et s'avançait, une hachette à la

main, dans la direction du Moult, parmi les bois de pins et de châtaigners, les taillis de chênes, les ronces et les ajoncs... Il s'arrêtait dans les carrefours où les fougères déploient leurs éventails au-dessus de la bruyère rose et de la terre semée par les aiguilles rousses des pins. Il recherchait les plus solitaires, les plus dérobés aux vues, examinant les traces, les empreintes, les ornières, avec des précautions de sauvage, car il se méfiait de la police vigilante des campagnes et Sylvain était terriblement curieux, perspicace, bavard. Jean de Raimondis tremblait que, d'une manière ou d'une autre, son père ne fût un jour informé de ce qu'il importait de lui cacher à tout prix. Il fallait aussi que ce lieu de rendez-vous ne fût pas trop éloigné du Moult ni du terrain de golf pour que May pût y venir aisément et sous le prétexte du jeu. Enfin il trouva; il crut trouver tout au moins.

C'était au bout d'un petit chemin de bruyères et d'ajoncs, inopinément barré par un taillis de chênes, un taillis maigre et clairsemé, poussé là en travers du chemin sans qu'on s'expliquât pourquoi, — incurie, hasard? — et de l'autre côté duquel le chemin continuait pour aboutir à une grosse pierre tachetée de lichens, une sorte de table, de dolmen celtique que dominait un chêne assez épais, aux branches basses, noueuses et fortes. Le petit chemin aboutissait à la route qui, longeant la limite du terrain de golf, débouchait sur le Loir au pont du Moult... May, avec son long pas, pouvait facilement se rendre là en une demi-heure. La proximité même effrayait un peu Jean, mais les autres coins auxquels il avait songé étaient trop éloignés et la présence de May Privaz dans leurs alentours aurait paru extraordinaire. Puis, à supposer que des passants fussent tentés par le petit chemin, peu fréquenté d'ailleurs, ils seraient trompés par le rideau du taillis. May Privaz et Jean se dissimuleraient derrière l'énorme pierre, au besoin dans les branches basses du chêne peu élevées au-dessus de la table du dolmen. Quelques jours Jean hésita, rôdant de tous côtés, tournant et retournant dans sa tête diverses combinaisons, puis, comme la date prévue survenait, il se décida à écrire à la baronne Amédée Privaz mentionnant un plan, d'ailleurs simple, dans sa lettre. La réponse se fit peu attendre. A la fin de la semaine, May Privaz arriva au Moult et fixa l'après-midi où elle irait au rendez-vous indiqué.

Le cœur de Jean battit pendant ces journées. Souvent il alla contempler le Moult de loin, le Moult où se trouvait déjà May. Le château, distant et bleuâtre, avec la double arche aérienne de ses ponts surplombant la rivière, ses hauts toits, ses grosses tours rondes, semblait vraiment une demeure de fée.

Jean pensait à son amie. Décidément le sentiment qu'elle éprouvait pour lui était véritable. Quelle preuve plus grande pouvait-elle fournir? La passion de Jean se centuplait de reconnaissance.

Avec sa hachette il fraya une espèce de layon, de piste, dans le taillis, sarclant les ronces autant que possible, s'efforçant de ne pas trop éclaircir néanmoins les broussailles tutélaires. Auprès de la pierre il aménagea une manière de couche rustique, avec de la mousse sèche, des feuilles, des bruyères, et il attendit...

La journée d'avril à demi froide, à demi tiède, alternait les averses presque glaciales et les échappées d'un soleil subit, pénétrant, entêtant... Déjà les bourgeons perçaient, essaimant le chêne et le taillis de leurs têtes vertes, de leurs filaments rosés. Quand la pluie cessait les oiseaux chantaient partout, et des bois de pins environnants, le vent apportait un arome résineux et puissant, profond et doux.

Vers trois heures, May, fort exacte, apparut au tournant du chemin de bruyère. Jamais elle n'avait semblé à Jean, si désirable! Elle portait ce costume de golf dont le comte de Raimondis s'indignait et qui agréait si fort au docteur Voisnon. Sa taille élancée, ses longues jambes fines et rondes étaient mises en valeur par sa jaquette en tricot, sa jupe courte, ses guêtres de daim. Au moment où elle se montra, une éclaircie dégageait le ciel. Ses cheveux traversés par le soleil et bouffants sous le béret, resplendirent, plus blonds; son rire, s'ouvrant sur ses dents éclatantes, écarta ses lèvres vermeilles et fraîches. Elle s'avançait par longues foulées agiles, balançant sa crosse de golf dont elle fauchait les herbes et les ronces. En entendant sa voix, Jean crut devenir fou. Elle disait gaiement : « Je suis exacte, hein? » retroussant l'un de ses gants et jetant les yeux sur une petite montre qu'elle portait au poignet. « Ah! quelles lettres vous m'écriviez!... Vous n'êtes pas patient, mon petit... Eh bien, me voilà! »

Jean s'élança vers elle. Gentiment elle lui tendit son visage.

Il l'étreignit avec ardeur. Sa gorge nue s'offrait, engageante, sous son chandail ouvert, et attira aussitôt les lèvres de Jean, tandis qu'elle lui rendait ses baisers avec sa jolie bouche rose, mais sans emportement et comme si elle s'amusait à un jeu imprudent, tout en désirant rester maîtresse d'elle-même. Elle continuait à rire avec des éclats coquets et légers. « Ce qu'il me chatouille, avec sa barbe! Voulez-vous finir, enfant que vous êtes! »

Jean remarqua combien sa peau était fraîche et s'enquit si elle n'avait pas froid par ce début capricieux de printemps :

— Pas le moins du monde. Pourquoi cette question ridicule? Je n'ai jamais froid, Monsieur. Vous me rappelez les braves gens de Pontcournai, nos voisins de campagne, qui, vingt fois par hiver, quand j'étais enfant, demandaient à Maman comment je ne gelais pas, parce que j'étais toujours au grand air et très peu couverte. Ça nous amusait tellement, maman et moi! Et May rit encore, emportée par un entrain juvénile : — Rassurez-vous. Je n'ai pas froid du tout. Je suis à merveille. Je ne vous choque pas?... Oh! le voilà qui rougit comme une petite fille, comme Maud rougissait quand nous allions ensemble au cours, parce que nous étions encore habillées en gamines. A treize ou quatorze ans elle se prenait déjà très au sérieux, Maud... — Vous êtes un ange! — Après cette parole Raimondis tenta de l'enlacer à nouveau. Mais, souple et vive, elle lui échappa, bondissant à travers le taillis : — Visitons la garçonnière dont vous m'avez tant parlé! S'aidant de sa crosse et de ses mains pour écarter les broussailles, les ronces qui la gênaient, elle parvint au chêne et à la pierre : — Oh! c'est ravissant... On dirait un coin d'Écosse... J'adore l'Écosse, moi, et vous?

Jean avoua qu'il ne connaissait l'Écosse que par les romans de Walter Scott dont la bibliothèque du Vivier possédait la collection complète. — Tiens, c'est vrai, Walter Scott, j'ai lu ça, moi aussi, il y a longtemps par exemple... quand nous allions fourrager dans la bibliothèque de Pontcournai avec Tom ou Maud... Oh! je me souviens, ça me passionnait; ça racontait toutes sortes d'aventures, d'histoires de brigands... Dans ce temps-là, j'avais toujours des robes au-dessus du genou, et les jambes nues. Alors je me figurais ressembler aux montagnards qu'il décrit, aux highlanders entreprenants et hardis qui attaquent les autres et les font prisonniers. J'attaquais souvent

Maud à qui ça ne convenait pas du tout. Pauvre Maud! si gentille! je la taquinais, je la martyrisais. Avec nos cousines de Puylaurens, Tom, les Privaz, Amédée et Tito, — mon beau-père avait loué Chalandray, — nous faisions des parties enragées. Dieu, que c'est loin tout ça!... Depuis je suis allée en Écosse. Je m'y plais beaucoup. C'est idéal. J'y ai un très bon ami, Reagh, le fils de Lord Hooke. Un jour à Paris, je vous ferai faire sa connaissance. Il est un peu raide, un peu sec, mais c'est un brave cœur, très gentil. Je suis sûre que vous vous entendrez bien.

Jean murmura quelques mots d'assentiment, mais un mouvement subit de jalousie s'empara de lui contre ce Reagh. Pour dissiper le nuage, il voulut de nouveau serrer May Privaz contre lui. Seulement elle le devina et, espiègle, se déroba, sautant sur la pierre, puis de là, par un rétablissement instantané et qui laissa Jean stupéfait, elle s'enleva, fort leste, sur la branche du chêne. Elle y retomba assise, les jambes pendantes, toujours rieuse et comme satisfaite d'un bon tour. Jean, montant à son tour sur la pierre, vint contre elle debout, le visage à hauteur des genoux de May. Elle croisa les jambes. Le bord inférieur de sa jupe frôlait à peine le haut de ses guêtres et dans l'intervalle on apercevait ses mollets ronds à travers la soie transparente de ses bas.

Jean regarda son amie avec des yeux suppliants. Elle se pencha vers lui et lui prit la tête dans ses mains : « Quoi?... que veut-il de moi?... de moi qui suis venue pour lui dans ce fond de campagne? » Jean se laissa aller contre elle et lui murmura à l'oreille quelques paroles. En même temps ses yeux s'abaissèrent vers le lit de feuille et de mousse qu'ingénument il avait préparé. Elle secoua la tête et la renversa en arrière, secouée par un fou rire : « Par exemple! s'écria-t-elle... Vous vous croyez en Océanie, mon cher navigateur. Nous sommes aux antipodes, vous en doutez-vous? » Jean perçut comme un choc, une déconvenue subite et cruelle. Depuis qu'il causait avec elle, elle ne perdait pas une occasion de le railler. Il la retrouvait, distante et moqueuse, comme certains souvenirs qu'il avait crus abolis, la lui peignaient. Alors, pourquoi était-elle venue à ce rendez-vous? Pourquoi s'était-elle engagée si loin? Le regrettait-elle? Avait-il été maladroit? Exaspéré, Jean de Raimondis la saisit par la taille, cherchant à l'entraîner. Mais elle

lui résista. Placée plus haut que lui, nerveuse, agile, robuste, elle eut l'avantage dans la lutte, d'autant que des scrupules de respect pour cette femme toujours aimée de loin, la crainte de se montrer brutal, de lui faire mal, restreignaient chez Jean l'emploi de sa force. Déjà il regrettait le geste de son instinct passionné. Ce recul soudain et imprévu le peinait, le blessait profondément. N'avait-il pas cru que désormais May lui appartenait tout entière et pour toujours? Il la lâcha, ce dont elle profita pour s'éloigner sur la branche : « Là, pour vous punir... Causons tranquillement. » Il s'y résigna, un peu honteux, murmurant pour s'excuser : « Je vous aime tant! »

— Oui, je sais... allons, je vous pardonne. — Les mains appuyées à la branche, elle renversa son buste en arrière et lui tendit ses lèvres auxquelles Jean, se haussant sur la pierre, parvint à joindre les siennes. Il pressa celles de May avec frénésie. Lorsque leurs visages se séparèrent, May exhala : « Chéri!... ma vie est toute changée depuis que je vous connais! »

Ses beaux yeux marron brillaient d'un éclat ému que Jean ignorait encore et, de nouveau, un flux d'espoir lui remplit le cœur. Un rayon de soleil glissa entre les nuages. Brusquement il fit chaud dans le bois et l'on y respira un arome de miel et de fleurs sauvages. Des bourdonnements confus d'abeilles, de frelons, de moustiques, des cris d'insectes, vibrèrent aussitôt, apportant une sensation d'été.

— On cuit ici! s'écria May. Elle se débarrassa de son chandail, le posant sur la branche, à côté d'elle. Ses bras nus se tendaient, musclés, un peu brunis au-dessus de son gant. Jean hésitait à les embrasser, craignant encore un refus. — Est-ce permis? se risqua-t-il à demander, en les désignant d'un coup d'œil. Elle haussa les épaules : — Si vous voulez!... Quel collégien! Déjà il les couvrait de baisers.

— Quand viendrez-vous me voir au Moult?

La question traversa Jean comme une flèche : — Pas avant longtemps, je le crains.

— Comment?... Je viens bien ici, moi?

— Avec mon père, c'est impossible;... il me maudirait. Il me l'a formellement dit.

— A ce point-là!... C'est effrayant!... Et moi, je ne pourrai pas aller au Vivier?... Je me réjouissais tant de visiter avec vous la Galerie aux Épices.

— May, je vous en prie... vous me torturez... Plus tard; oui, plus tard. Il paraissait si accablé que May Privaz en eut pitié : — Puisque c'est si difficile, n'en parlons plus... alors nous ne pourrons nous rencontrer qu'ici?

Jean de Raimondis esquissa un geste fataliste et désolé : — L'endroit ne vous plaît pas?

— Si... c'est exquis... très romanesque... seulement, à la longue... et puis ça finira par se savoir, par se remarquer. Vous-même vous m'avez tant dit qu'à la campagne...

— Vous avez raison... eh bien! je chercherai d'autres coins dans les bois. J'en ai déjà beaucoup cherché sans trouver mieux que ceci... je chercherai encore;... car il est impossible que je songe à aller vous voir au Moult.

— Mais encore une fois, pourquoi est-ce impossible?... Pourquoi cette haine insensée de votre père?

— A cause de la politique d'Amédée... C'était l'explication la plus simple que Jean crut pouvoir fournir des sentiments complexes de M. de Raimondis. May défit son gant, le jeta en l'air et le rattrapa : — Non ?... Cette bêtise!... Vous me croyez mêlée à toutes ces affaires de mon beau-père, d'Amédée?

— Pas moi; mon père...

— S'il savait combien tout cela m'écœure... Autant que lui peut-être. Ah! ce ne sont pas mes idées, je vous le jure. Et pourtant il me faut entendre rabâcher ces inepties-là à journées entières, en rire seulement, puisque je suis condamnée à vivre au Moult et à y rire!... Si vous saviez quel enfer est le mien parfois!

Elle soupira et, ayant glissé volontairement sur la branche, elle se rapprocha de Jean. Il leva les yeux vers la tête blonde de May, devenue grave, songeuse, baissée et chagrine, et il osa questionner :

— A mon tour de vous demander pourquoi. Ne l'avez-vous pas voulu?

Elle sursauta : — Ah! c'est cruel, ce que vous me dites là... Bien sûr, c'est de ma faute... Est-ce qu'on sait quand on est jeune?... On se laisse marier, et puis après... après, il est trop tard. Vous me gardez rancune?... Il ne faut pas, voyez-vous; il ne faut pas. Je suis si malheureuse, souvent si malheureuse! malgré les apparences. J'ai beau essayer de me secouer, de me distraire; tout d'un coup une réflexion, une parole, un visage,

une poignée de main me rappellent que je suis en prison, sans une véritable amitié peut-être... que celle de Maud... Et encore? Ah! si vous vouliez être mon ami, rien que mon ami, quel repos pour moi!... Quel asile! quel refuge! Mais peut-on demander cela à un homme?

Jean considérait cette belle fille dont l'image l'avait tourmenté pendant des années. Il hésitait à lui accorder la promesse qu'elle semblait souhaiter si éperdument, car ne serait-il pas tenté, à chaque instant, de rompre ce serment?... Il détourna les yeux. Jusque-là il les avait dirigés vers ceux si profonds, si dorés de May.

— Je chercherai, finit-il par dire, un autre coin que celui-ci pour nous rencontrer... Vous avez raison. On le remarquerait vite... Avez-vous trouvé celui-ci sans trop de difficultés?

Elle s'arracha à la rêverie où, depuis un instant, elle demeurait plongée : — Sans la moindre difficulté. D'abord vous me l'aviez dépeint dans plus de dix lettres, et puis je suis tellement habituée à m'orienter. La chasse, la chasse à courre surtout, m'y a exercée... D'ailleurs, je connais très bien ce bois.

— Vraiment?... Est-ce possible?

— Mais oui. Elle rougit. Il multiplia les questions. Elle se défendait. — Non. Curieux, inquiet, déjà jaloux, Jean de Raimondis insistait : — C'est donc mal?

— Grand Dieu! non. Puisque vous vous forgez des idées, voilà : J'y viens quelquefois visiter de pauvres gens, des mineurs qui habitent tout près d'ici dans une cabane, d'humbles amis que j'aime beaucoup, auxquels j'apporte de temps en temps de petits secours... Leur vie est si dure! Rien de bien grave, vous voyez.

— Ces gens savent-ils qui vous êtes?

— Non, heureusement. Et j'ai pris toutes mes précautions pour les dépister. Sans ça...

— Sans ça?

— Eh bien! Amédée le saurait; mon beau-père aussi. Il y aurait un article d'un sous-Cornuillac dans un *Progrès du Loir* ou dans une *Démocratie du Loir* quelconque. Ça me gâterait tout mon plaisir, me prendrait mes amis, m'empêcherait de les revoir!

— Cependant, quelle réclame électorale! Amédée serait certain d'avoir deux mille voix de plus!

May se redressa, les bras tendus, raidis, prêts à sauter sur la pierre et à s'enfuir :

— Oh! taisez-vous!... Sinon, je m'en vais, je vous déteste et vous ne me reverrez plus. Quoi! c'est ainsi que vous me comprenez?... Moi qui espérais...

Il saisit l'une de ses mains et la cribla de baisers: — Pardon, j'avais tort. Elle se rassit et, lui entourant le cou de ses bras nus, se pencha jusqu'à placer sa tête contre celle de Jean : — Vous m'avez fait mal, très mal... Ne croyez-vous donc pas à ma sincérité? Son accent émanait d'une âme si intimement éprouvée que Raimondis en fut remué et qu'il se reprocha l'ironie absurde que, par amertume, par rancune semi-involontaire, il n'avait pas su retenir. Il assura May de son affection la plus complète, la plus dévouée. Elle reprit : — Comme gage de ma sincérité, je vais vous avouer une chose. Je suis malheureuse. Le bonheur dont je jouis, entendez le bonheur matériel, le bonheur du luxe, de l'élégance, des robes, des chevaux, des bijoux, de tous les biens qu'on gaspille naturellement, sans y attacher de prix... n'est plus grand'chose pour moi... Ma mère raffolait de ce bonheur-là... Moi aussi, hélas! jusqu'au jour où j'ai eu sous les yeux, dans ce pays, le spectacle de la misère, de la misère ouvrière, de la vraie misère. J'avais payé ce bonheur de la liberté de mon existence. Eh bien! il ne me suffit plus depuis que j'ai vu de mes yeux des gens si dénués de tout. Par moments mon élégance me répugne. J'adore être élégante cependant; je ne puis m'en empêcher; c'est en moi... seulement... seulement ces pauvres gens disent que mon beau-père est si dur pour eux! Cela m'étonne, mais ils l'affirment. Cela m'étonne d'autant plus qu'il est très bon pour ses enfants, pour ses petites-filles, pour moi... Il y a sans doute en lui l'autre face, celle que je ne vois jamais, la face de l'homme d'affaires. Et celle-ci, depuis que je soupçonne son existence, je ne puis m'empêcher de la détester; elle me conduit à une aversion véritable pour mon beau-père que j'aimais jusqu'ici, mais à le haïr, vous savez, à le haïr par moments autant que peut le haïr votre père... Je n'ai jamais aimé Amédée, ou si peu de temps... dès que je l'ai bien connu, je l'ai pris en horreur. Il m'a épousée par orgueil et il m'a humiliée toutes les fois qu'il a pu... Alors vous comprenez, si c'est dur quand vous aussi, vous me raillez... Moi qui avais placé tant d'espoir en vous.

Jean de Raimondis comprenait. Son amour, sa pitié pour May Privaz croissaient en même temps que son remords d'avoir été injuste pour elle, de l'avoir mal jugée. A présent il l'aimait mieux. Cette affection gonflait si généreusement son cœur qu'il fut sur le point de consentir à cette amitié pure et passionnée que May souhaitait tout à l'heure. Toutefois il différa de jurer encore et s'informa :

— Il me paraît impossible que ces gens de la cabane n'aient pas appris qui vous étiez ?

— Ils ne le soupçonnent pas, j'en ai la certitude, sans quoi ils me parleraient moins librement du baron Privaz... sûrement, ils ne savent pas que c'est mon beau-père... ils ont peut-être, ils ont sans doute su que j'habitais au Moult... cela, probablement. Mais Hélène Mirska et Maggy de Raines sortent habillées comme moi pour jouer au golf. On peut les prendre pour moi et moi pour elles... dans ce costume qui vous choque.

— Il ne me choque pas, protesta Jean ; je vous trouve ravissante.

— C'est commode, voilà tout ; je marche, je cours en jouant au golf ; alors je ne veux pas être empêtrée ; j'ai besoin d'avoir les membres et le corps aussi libres que possible... Ainsi, pendant quelques heures par jour je tue la pensée en moi par l'exercice quand je ne peux pas la tuer par le plaisir. Ça fait trop mal, la pensée.

May serra la tête de Jean entre ses bras et plongea les yeux, ses yeux profonds, ses yeux dorés et énigmatiques, dans ceux de son ami : —Vous me comprenez, n'est-ce pas ?... vous devinez tout ce que je ne peux pas vous dire ?... Vous ne vous moquerez plus ?... oh ! non. Si vous saviez quelle affection j'ai pour vous !... Vraiment, je ne puis parler qu'à vous.

Jean se taisait, très ému. Il réfléchissait à la détresse de cette femme si gaie en apparence, belle, riche, comblée de ce qui excite généralement les convoitises de tous. Peut-être n'y avait-il en effet d'autre remède immédiat à cette détresse que l'amitié proposée par May. Faudrait-il donc renoncer à une union plus complète qui semblait répugner à May et à laquelle Jean aspirait avec violence ? Cependant un fonds de délicatesse extrême, et qui avait persisté chez lui à travers les aventures de l'adolescence et de la jeunesse, le retenait de la brusquer et

de lui imposer bon gré mal gré un total abandon. Pour lui dire quelque chose, il lui dit :

— Ce qui m'étonne, ce que je ne peux pas arriver à croire, c'est que cette famille de mineurs ne vous connaisse même pas de vue... Tous nos fermiers du Vivier nous connaissent, mon père et moi.

— Évidemment; ceux de mon père à Pontcournai nous connaissaient aussi. Nous allions peu les voir, mais enfin ils nous voyaient passer; ils nous étaient attachés; ils nous aimaient... surtout mon père et ma tante de Puylaurens, car ma mère était assez distante. Mais au Moult on ne comprend pas les choses de cette façon... Plusieurs fois j'ai voulu aller visiter les mines, causer avec les ouvriers, m'occuper d'eux, mon beau-père me l'a toujours interdit. C'est la seule défense formelle qu'il m'ait nettement signifiée... Amédée aussi... Hein? Amédée, avec toutes ses belles idées sociales!... Sans doute ont-ils leurs raisons. Ils prétendent que la vue de mes toilettes, de mes bijoux, exaspéreraient les ouvriers... Mais j'irais mise très simplement, sans rien qui pût froisser qui que ce fût... Depuis que je suis entrée en rapports avec ces mineurs de la cabane, je voudrais tant les connaître tous, les soulager, adoucir leur vie, les rendre un peu heureux ! Mon beau-père répond à cela que c'est une population flottante, mêlée, peu sûre... à qui l'on ne peut se fier. Et puis ils croiraient que je fais ça pour l'élection d'Amédée, pour *le Progrès du Loir*... ils rejetteraient ma sincérité comme absurde... La vie est compliquée, décidément.

Tout à coup May s'interrompit. Elle regarda autour d'elle et ses bras abandonnèrent le cou de Jean : — Et mon chien? mon colley, Gladys... vous ne l'avez pas vu? C'est extraordinaire... à moins que mon cadet que j'ai lancé à la recherche d'une balle ne l'ait emmené avec lui... Mais ça m'étonne, car il me suit toujours.

Jean, descendant de la pierre se mit à examiner les fourrés d'alentour. May appelait : — Gladys, Gladys! Puis elle siffla comme un garçon. Alors Gladys apparut, bondissant dans le taillis. — Ah! s'exclamèrent ensemble, joyeux, May et Jean. Leur cri s'étrangla dans leur gorge. Derrière Gladys s'avançait, marchant difficilement dans les broussailles, Amédée Privaz. Son teint mat frappait par sa pâleur. Ses sourcils froncés accen-

tuaient son air tragique. May paya d'audace. Rieuse, elle interpella Amédée :

— Tiens, vous !... par quel hasard?

— Par le hasard que j'ai aperçu votre chien qui quêtait, abandonné, à l'entrée du chemin... vous êtes si bien cachée... vous l'avez sifflé. Il a franchi le taillis, et moi aussi... je vous demande pardon... je vous dérange? Et, se tournant vers Jean de Raimondis, Amédée Privaz l'interrogea : — C'est par hasard aussi que tu te trouves-là ?

— Par hasard, certainement, balbutia Raimondis, sentant qu'il se troublait.

May intervint hardiment : — Je cherchais une balle dans le bois... M. de Raimondis qui s'y promenait, m'a vue, m'a aidée, et maintenant nous nous reposons en bavardant... comme vous pouvez le constater... Et vous, mon cher, ce sont vos tournées électorales qui vous amènent de ce côté ?... Projetez-vous une conférence dans les bois?

— Pas de plaisanterie, répliqua Amédée. Je ne plaisante pas, moi. M'expliquerez-vous par quel hasard, — il appuya sur le mot *hasard*, — je vous rencontre tous deux dans cet endroit isolé, si bien caché, si dissimulé à tous les regards... Cette balle, vous ne l'avez pas retrouvée, naturellement? Montrez-la moi. Je veux la voir.

May se décontenança légèrement et répondit, un peu nerveusement : — Je ne sais plus ce que j'en ai fait... Mais vous m'espionnez... c'est odieux. Je ne supporterai pas cela.

Amédée se rapprocha d'elle, suffoquant : — Je ne supporterai pas... Je ne supporterai pas... Je supporte bien d'autres affronts, moi... Et, aveuglé par la colère, montant sur la pierre, il se précipita sur May. Leste, celle-ci avait déjà sauté dans le taillis sans souci des ronces et des branches qui égratignaient ses bras et son cou nus. Légère et vive, elle s'enfuyait à travers le bois. Jean crut qu'elle prendrait la direction de la cabane du mineur. Ainsi se réalisait la vision qui, si souvent, l'avait tourmenté : May sanglante, courant, poursuivie par Amédée Privaz. Toutefois, la notion de son immobilité, de sa stupeur, lui revint soudain et le révolta. Il se porta vers Amédée, engagé dans les ronces qui déchiraient ses habits, tout en le retenant. Moins assoupli, moins adroit que sa femme,

il progressait lentement dans la direction qu'elle avait prise. Jean de Raimondis lui barra le chemin.

— Amédée, écoute-moi. Tu es absurde... Tu ne vas pas t'imaginer que...

— Tais-toi... Je sais ce que je dis... Quant à toi, tu n'es pas seulement un misérable, tu es un imbécile... Du reste il y a beau jour que je m'en suis aperçu.

La colère anima Jean. Il saisit sa hachette. Sa vieille haine contre Amédée Privaz, qui datait de leur première rencontre, du concours de l'École Navale, se réveillait tout entière. Les paroles du vieil Octave de Raimondis retentissaient aussi en lui. Comme un éclair rouge, la tentation d'assommer Amédée, de l'étendre à ses pieds à la façon d'une bête nuisible, lui exalta l'esprit. Puis, aussitôt, il songea qu'Amédée était désarmé. Alors Jean laissa tomber la hachette qui lui démangeait les doigts. Amédée Privaz rugissait : — Laisse-moi passer... laisse-moi passer, tu entends, je veux corriger cette...

— Je te défends de parler d'elle ainsi... tu n'en as pas le droit... Je te répète que tu te trompes... écoute-moi.

— Idiot !... tu crois peut-être que tu es le seul... Et Saint-Gelais ?... Et Reagh ?... Mais cette fois, je la prends sur le fait... elle me le paiera.

— Tu n'as pas de preuves ?

— Et ça ? Il arracha de la branche où il pendait le sweater de May.

— Ce n'est pas une preuve... Elle s'est débarrassée de ce vêtement, voilà tout.

— Oui, pour mieux te serrer dans ses bras, dans ses beaux bras qui m'ont étreint, moi aussi... oh ! ce que je souffre !... Comprends donc que je l'aime... elle me tient par là. Elle le sait, parce que je l'aime, malgré tout.

Cette révélation bouleversa Raimondis, car il croyait Amédée indifférent, sinon hostile à May. L'attitude de Jean chancela. Amédée Privaz s'en prévalut pour se jeter sur lui et lui serrer le cou à pleines mains, s'efforçant de l'étrangler. Mais Raimondis, alerte et habitué aux exercices violents, se dégagea d'un coup de poing et, se tenant sur ses gardes, ayant repris ses distances, d'une voix vibrante d'émotion, il cria : — Assez !... je t'ai affirmé ; tu ne me crois pas. A ta guise... Maintenant, tu m'as insulté. Je pourrais te tuer si je voulais.

Mais, plutôt que de nous colleter comme des portefaix, battons-nous régulièrement. Il y a d'ailleurs longtemps que je voulais te dire ton fait... Toi, ancien officier, tu as signé contre l'armée une affiche ignoble... Je te donne rendez-vous demain devant cette affiche. Nous nous querellerons publiquement. Étant donné tes idées et les miennes, les rapports de mon père et du tien, cela n'étonnera personne... Tu représentes tout ce que j'exècre. Dans trois jours, à Paris, nous réglerons nos différends. »

Amédée Privaz haussa les épaules : — Si tu veux... je ne te crains pas. »

Pendant leur altercation, May avait disparu. Amédée reprit le sentier vaguement frayé à travers le taillis. Jean le suivait à quelque distance, sa hachette à la main. Chacun d'eux marchait d'un pas qu'ils s'efforçaient de rendre digne et tranquille.

Jean de Raimondis se sentait soulagé du poids qui, depuis des années, opprimait son cœur.

* * *

Ce matin d'avril, vers dix heures, Bourgandois se dirigeait rapidement vers le domicile de Cornuillac, situé près de l'avenue des Champs-Élysées, rue Matignon. Après une série de journées pluvieuses et aigres qui commençaient mal la saison printanière, le soleil se décidait à briller; la température tiédissait et l'air sentait bon sous les marronniers de l'avenue. Bourgandois jouissait de ces présages encourageants et, tout en hâtant le pas, des pensées diverses et multiples l'occupaient. D'abord et avant tout la représentation de *l'Enlèvement de Proserpine* le tracassait. Il n'arrivait pas à obtenir de date ferme pour la première. On lui avait parlé du début de mai; voilà qu'on y touchait et maintenant on reculait l'audition jusqu'en juin. Ces délais, le directeur, l'administration, les actrices, les décors sur lesquels on lésinait, l'exaspéraient. D'autres réflexions se mêlaient à ce souci, pour lui capital, entre autres la commission dont il devait s'acquitter envers Cornuillac. « A cette heure-ci, se répétait Bourgandois, mon ami Cornuillac doit dormir à poings fermés ; il faudra le réveiller et il va être d'une humeur de dogue... Cependant les minutes pressent. » Et il se remémorait le petit bleu du baron Privaz, reçu tard la veille au soir et le mandant, lui, Bourgandois, à l'hôtel du

Cours la Reine, le lendemain matin, à huit heures précises. Le musicien avait été contraint d'accourir, car le baron ne plaisantait pas et Bourgandois comptait sur l'appui de Privaz plus encore que sur celui de la princesse de Gerente pour vaincre les lenteurs de la direction de l'Opéra-Comique.

Arrivé chez Cornuillac, il dédaigna l'ascenseur et s'efforça de calmer ses nerfs en gravissant l'escalier par de longues enjambées. Cornuillac, célibataire, habitait un superbe appartement au premier étage. Le timbre résonna dans un silence impressionnant et il s'écoula un certain nombre de minutes avant que le valet de chambre, — surnommé par le journaliste « Alexandre le Grand » à cause de sa haute taille et de ses manières imposantes, — n'ouvrît la porte à Bourgandois :

— Je veux parler tout de suite à M. Cornuillac.

— Impossible, monsieur... Que monsieur sache que monsieur est rentré du journal ce matin à trois heures... J'ai la défense formelle de réveiller monsieur avant onze heures et demie... Si monsieur veut attendre, je vais lui donner la presse du jour.

— Attendre?... Vous n'y songez pas. C'est de la part du baron Privaz.

Devant ce nom le solennel valet de chambre s'inclina :

— C'est différent... Dans ce cas, si monsieur veut aller lui-même... Je vais conduire monsieur.

Alexandre précéda Bourgandois à travers une succession de vastes pièces, désertes et fraîches, dont les fenêtres venaient à peine d'être entrebâillées pour laisser pénétrer l'air extérieur. Des tapisseries, des tableaux, des objets d'art se devinaient dans la demi-obscurité. Il y en avait une quantité, presque trop. Pas un livre. Cornuillac, qui en recevait des auteurs et des éditeurs plusieurs douzaines tous les jours, les méprisait. Il les abandonnait à Alexandre qui en appréciait quelques-uns et revendait les autres sur les quais, sans même prendre la peine d'enlever les dédicaces où Cornuillac était comparé parfois à Homère, à Dante, à Tacite, quotidiennement à Voltaire ou à Beaumarchais pour le moins. Sur une console du XVIIIe siècle une boîte à poudre en vermeil oubliée n'échappa point à l'œil prompt et perspicace de Bourgandois. Alexandre la fit prestement disparaître et, sachant son maître en relations intimes avec le musicien, murmura à l'oreille de celui-ci :

« Justement madame vient de sortir. » Bourgandois sourit, car il connaissait les habitudes galantes de son ami. Parvenu à sa porte, il la heurta violemment, contrefaisant une descente de police :

— Ouvrez au nom de la loi !

Une série de grognements formidables, de jurons, lui répondit. Puis un craquement de lit, quelques mouvements hâtifs, furibonds, et Cornuillac, déverrouillant sa serrure, se présenta dans une somptueuse robe de chambre beige à revers de soie écarlate. Apercevant Bourgandois, il écuma : — En voilà une plaisanterie stupide !... Tu ne vois pas que je crève de sommeil... La porte !... Quoi ! la guerre est déclarée ou Privaz est en faillite ?... D'abord comment Alexandre a-t-il eu le toupet de t'introduire ici ?... Je vais lui flanquer ses huit jours, moi, à cet animal-là !

— Bon, bon !... calme-toi. Ça n'est pas si grave. Amédée Privaz se bat en duel demain !

— Voilà ce dont je me moque, par exemple... On l'annoncera dans le prochain numéro de *l'Espoir*. Nous avons encore au moins une douzaine d'heures devant nous. C'est pour ça que tu m'as dérangé ? Vrai, tu en as de bonnes !

— Il ne s'agit pas de ça. Le baron désire que nous soyons les témoins d'Amédée.

Une grimace significative contracta le visage de Cornuillac. Bourgandois, le sentant rétif, reprit aussitôt : — Ah ! mon vieux, il n'y a pas moyen de ne pas marcher !... Bon gré, mal gré, il faut être à onze heures et demie Cours la Reine. »

Cornuillac accentua un bâillement qui simula un miaulement :

— Quel esclavage ! gémit-il... C'est toujours aux moments où ça vous empoisonne le plus que cette brute-là entreprend de vous déranger !... Zut ! Puis il se recoucha, bâillant de nouveau, invectivant Bourgandois : —Canaille ! tu m'as réveillé au moment où je dormais le mieux... Plus moyen de pioncer à présent... Justement, ce matin, j'étais éreinté !

— Aussi pourquoi veux-tu encore faire le jeune homme à ton âge ?

Cornuillac engourdi, somnolent, ne daigna pas riposter à la pointe de Bourgandois. Le journaliste, assis sur son séant dans son lit, cherchait à rassembler ses idées. Évidemment il

ne pouvait refuser quoi que ce fût au baron Privaz. Cornuillac aimait à vivre entouré de luxe, à acheter des bibelots, des meubles, des tapisseries, des tableaux, des gravures et, avant d'être pensionné par Privaz, quoique bon écrivain et de notoriété incontestable, ses ressources étaient précaires, insuffisantes pour ses goûts, et surtout irrégulières. Depuis que Privaz l'avait adopté, il vivait dans l'opulence, dans une sécurité de tout repos. A l'idée de quitter son appartement de la rue Matignon, la paresse de Cornuillac se révoltait. Et, s'il résistait à un ordre ou à une fantaisie du baron, il faudrait s'y résoudre, car il était trop mauvais administrateur, trop bon camarade aussi, trop ami des artistes et des écrivains, pour tirer à lui seul de gros revenus d'un journal qu'il ne possédait presque plus d'ailleurs, Privaz ayant racheté une quantité d'actions. Cornuillac aurait-il l'énergie de reprendre l'existence bohême de celui qui vit péniblement au jour le jour de ses chroniques? Du rang du prince, du maréchal de la presse, passerait-il à celui du soldat qui se bat dans la tranchée?... Non. A onze heures et demie précises il se trouverait donc chez Privaz en dépit de sa douleur de reins et de sa tête brouillée.

— Enfin, Bourgandois, questionna-t-il, raconte-moi ce dont il retourne... Ce n'est pas une blague au moins? Ce serait idiot et je ne te crois tout de même pas assez rapin pour ça... C'est si extravagant qu'il me semble rêver!... Alors, Amédée Privaz se bat en duel ?... mais à propos de quoi ?... Franchement, le baron, dans toutes ses relations, aurait bien pu décrocher d'autres témoins que nous!... Dis-donc, mon petit, ça va te lancer, cette affaire-là ?... Je sens que la réclame va être soignée. Avec qui se bat-il en duel, le bel Amédée ?

— Avec un de nos camarades de promotion, Raimondis, que tu as dû voir chez le baron quand tu t'occupais de l'affaire Saint-Gelais.

— Souviens pas... Raimondis... Quésaco?

— L'automne dernier, quand nous étions au Moult en villégiature, te rappelles-tu une vieille bicoque dont d'Orves nous parlait toujours, où il y a des peintures du XVe assez curieuses?... Nous avions même essayé de la visiter en assurant que nous étions des marchands d'antiquités.

— Oui... et on nous avait fourrés à la porte, une espèce

d'homme singe qui donnait raison à Darwin et se qualifiait garde dudit lieu.

— C'est là qu'habite le papa Raimondis, un véritable fossile, un cousin du baron d'Orves avec lequel il est à peu près brouillé d'ailleurs... des idées d'un autre âge... le fils, du même tonneau. Brave garçon, mais un peu nigaud, très borné, très emballé sur les idées patriotardes... Il revient de Chine avec Saint-Gelais pour lequel il a un culte. Tout comme son papa, Jean de Raimondis ne peut pas voir les Privaz en peinture. Cependant, cet hiver, je l'ai rencontré à plusieurs reprises chez le baron avec les autres camarades de l'expédition. Que s'est-il passé depuis? Je l'ignore... Bref, cette semaine, dans les environs du Moult, il a apostrophé Amédée devant une affiche sur le service militaire. Ils se sont excités là-dessus l'un et l'autre. Il en est résulté une explication très vive, d'où l'affaire pour laquelle le baron Privaz sollicite, comme on dit, nos bons offices.

— Amédée a donc pris position sur la question militaire?... Ça, c'est une faute par exemple! J'avais pourtant recommandé au baron le silence, la réserve sur ce sujet!... Pinsonneau, qui est un sage, avait parlé dans le même sens que moi... Et puis, ça n'est pas trouvé non plus après la campagne ultra-chauvine que nous venons de mener à propos du commandant de Saint-Gelais et du lieutenant Privaz... Amédée y aura sans doute été contraint par la surenchère Houaron auprès des ouvriers des mines. C'est égal: ce n'est pas adroit. En politique, vois-tu, mon fils, il ne faut jamais prendre de position bien nette sur des questions de cette importance-là. Amédée a le caractère trop entier. Je me suis déjà permis de le dire à son père.

— Pourquoi Amédée aurait-il eu tort?... Le vent ne souffle pas au militarisme maintenant. Je n'entends rien à la politique, mais cette affiche-là, il me semble, affirme Amédée Privaz comme le candidat de la démocratie laborieuse et pacifique... Voilà tout!

Et Bourgandois sourit avec détachement.

— Sans doute, sans doute, mais sait-on l'avenir?... Nous pouvons aussi avoir la guerre... Les affaires ne sont pas nettes dans les Balkans.

— Depuis le temps qu'on le dit!... Tu n'as pas remarqué que tous les ans on annonce la guerre pour le printemps?... Il

est commencé, le printemps ! La guerre n'aura toujours pas lieu avant qu'on ait joué *l'Enlèvement de Proserpine*, je t'en colle mon billet! sans quoi je donne ma démission du Concert Européen... et tous les musiciens avec moi. Sans plaisanterie, c'est fini, les guerres. Tout le monde veut la paix ; tous les intellectuels, tous les financiers, tous les diplomates, tous les prolétaires!... Le Kaiser, lui-même, sa poudre sèche n'est que du bluff!... De loin en loin, une affaire comme celle de Tieh Shan pour alimenter la presse et faire gagner les marchands de feux d'artifice... Non, tu sais, moi, pour ma part, je n'aperçois pas d'inconvénient majeur à ce qu'Amédée Privaz ait pris une attitude résolument pacifiste, selon la locution usitée. Et toi-même, qu'est-ce que ça peut bien te faire ?

Cornuillac se carra solennellement dans son lit. Il y avait des moments où sa blague disparaissait, où il se prenait au sérieux et pontifiait, dogmatisait. Ses mains jouant avec la cordelière en soie écarlate de sa robe de chambre, il sermonna Bourgandois :

— Non, vraiment, vous exagérez, vous autres artistes!... Vous ne prenez rien au sérieux en dehors de vos dadas, de vos machines, de vos scies, de vos personnalités, de vos disputes de coteries ou d'écoles !... Comprends donc, mon petit, qu'une histoire comme celle-là est très ennuyeuse... Pour moi, d'abord. Il y a trois mois, Privaz, afin qu'on décorât son fils Benito, me lançait à fond dans l'affaire de Tieh Shan. Bon. Nous embouchions la trompette patriotique : Dignité de la France, gloire de l'armée, de la marine, éloge des mange-feu comme Saint-Gelais... Aujourd'hui, pan ! voilà ce duel. C'est une manœuvre qui peut avoir sa raison d'être, je ne dis pas non. Mais pour acquérir de la portée, pour en tirer un bénéfice politiquement parlant, il est nécessaire que nous changions entièrement nos batteries, que nous représentions, comme tu le dis non sans justesse, Amédée Privaz comme le champion de l'humanité réconciliée, comme l'ennemi de la guerre, l'adversaire des armées permanentes, bref que nous démontrions pour lui exactement le contraire de ce que nous démontrions pour son frère Tito il y a trois mois à peine... Eh bien ! certainement le public est de bonne composition, mais il ne faut pas abuser de lui. Il n'y a pas à tergiverser. Ces volte-face brusques dans la ligne d'un journal, ça le déroute, ça le met aux champs... Comme il

ne pénètre pas dans les coulisses et qu'il ne soupçonne pas ce qui s'y passe, il n'y comprend plus rien... Ça se conçoit... Enfin puisque le vin est tiré !... Pourvu que le baron paie, c'est l'important.

— La morale de tout ça, conclut Bourgandois, c'est que nous irons au Bois déjeuner sous les feuilles après que deux balles auront été échangées sans résultat... Tâche de ne pas oublier dans ton papier « monsieur Bourgandois, le jeune et distingué compositeur dont nous applaudirons bientôt *l'Enlèvement de Proserpine*. »

— Sois sans inquiétude... Quels cabots, ma parole, tous ces artistes ! Dire que c'est pour des balivernes pareilles qu'il me faut quitter mes toiles... sans compter qu'il est temps si nous devons être à onze heures et demie chez le baron.

Sautant à terre, Cornuillac sonna Alexandre, Alexandre le Grand, et lui prescrivit de téléphoner au garage que l'auto se trouvât rendu rue Matignon à onze heures et quart. Puis, consultant Bourgandois :

— Redingote ?... tu t'es mis en redingote, toi ?... Va pour la redingote. Ah là là ! Il me semble que je vais adresser une demande en mariage.

Tout en s'habillant, aidé par Alexandre, il ne cessa de bavarder avec le musicien. Eux deux considéraient ce duel comme une simple plaisanterie, une matière à copie.

— Le baron n'a pas trop la frousse pour sa progéniture ? interrogea en riant Cornuillac.

— Si, un peu... Au premier moment d'Orves a essayé d'arranger l'affaire. Et puis, il n'y a pas eu moyen. Ce pauvre d'Orves est navré !

— Ma foi, puisque l'altercation s'est produite, autant en profiter, en extraire le maximum de rendement. La gaffe à ne pas commettre, c'était l'affiche.

Ayant envisagé l'événement avec cette souplesse et cette promptitude d'esprit qui le rendaient un si merveilleux journaliste, Cornuillac partait maintenant à fond de train dans cette nouvelle direction, rappelait à Bourgandois quel parti il avait su tirer de Pinsonneau au moment de l'incident Saint-Gelais :

— Hein ! Me suis-je souvenu assez à propos de cette grotesque histoire de téléphone ? L'interview était-il campé, fignolé, soigné, au point, juste ce qu'il fallait ? On m'en a su gré en haut lieu.

Ah ! j'ai eu là un véritable trait de génie. Je représentais le sénateur Pinsonneau comme une sorte de dieu agreste, entouré d'un vol d'abeilles, régentant, du sceptre de sa ligne, le royaume des poissons. J'affirmais que cet ancêtre, vénérable et rustique, servait de confident, de confident intime, discret, éprouvé et sage, aux ministres, au Président du Conseil lui-même, qui, soit dit entre nous, n'imaginaient guère que la bagarre de Tieh Shan prendrait cette tournure.

— Non... Car enfin, sans le commandant de Saint-Gelais...

— Certes. Mais aussi, comme disait l'autre, qui aurait pu penser que Saint-Gelais réussirait?

— On ne lui en a pas su grand gré au pauvre diable!

— Il n'a pas su s'y prendre. Il faut savoir s'y prendre dans la vie. Regarde-moi, conscrit, et écoute mes conseils. Ils sont bons. Si je m'en mêle, on finira bien par te jouer ton *Enlèvement de Proserpine*, qui, en fait de musique, ne me déplaît pas du reste... Tu as du talent. Seulement, le talent!...

Il esquissa un geste négligent, souligné par une moue, et fredonna :

— C'est Pinsonneau
Qu'il nous faut,
Faut, faut, faut!

Tiens, tu devrais écrire une partition là-dessus.

Bourgandois haussa les épaules avec un sourire mélancolique et amer. Il contemplait Cornuillac à sa toilette, assisté par Alexandre le Grand ; il détaillait ses chaussettes de soie, son nécessaire en argent, ses vaporisateurs, ses brosses d'ivoire ; il examinait la chambre, les gravures du XVIIIe siècle, un délicieux Perronneau, une sanguine de Boucher, les fauteuils cannés d'un si joli Louis XV, aux bois cirés et comme polis, la commode Régence ornée de cuivres exquis, supportant un vase de fleurs... Là-dessus flottait encore un parfum de femme, celle qui avait oublié sa boîte à poudre sans doute... Heureux Cornuillac! Et, par comparaison, il évoquait sa vie à lui, Bourgandois, sa vie d'artiste pauvre et n'ayant pas encore gagné la célébrité : de l'estime seulement et peu d'argent. Cornuillac lui en prêtait pour qu'il pût paraître décemment habillé chez la princesse de Gerente, chez May Privaz ou chez Mme de Porcieu. Combien de souffrances et d'humiliations il avait subies depuis

qu'il avait quitté la marine, emmené par deux Américaines qui, séduites par son talent de pianiste, lui avaient promis la gloire, l'avaient promené à Paris, en Suisse, en Italie, et l'avaient lâché après quelques concerts plus ou moins réussis!... Ensuite il avait enduré la misère, la vraie misère, l'engagement comme accompagnateur dans un petit théâtre de Montmartre, le garni sordide, les repas avec un bout de pain sur un banc, les nuits passées à pianoter moyennant cent sous; puis le hasard l'avait mis sur le chemin d'un prêtre qui avait eu pitié de sa détresse. Grâce à cette recommandation, Bourgandois, pendant quelque temps, avait remplacé dans une église l'organiste malade. Alors il avait pu travailler pour lui, travailler comme un forcené... Le prêtre, son ami, l'avait recommandé à la comtesse de Porcieu, celle-ci à May Privaz... Amédée Privaz avait reconnu son ancien camarade et s'était montré généreux... La première audition des œuvres de Bourgandois avait eu lieu chez May Privaz avec succès. Il avait plu à May, au baron. Il avait été invité au Moult, et là, pendant une visite au Pin, chez d'Orves, en jetant les yeux sur une tapisserie, l'idée de son *Enlèvement de Proserpine*, son œuvre maîtresse, l'œuvre sur laquelle il comptait pour le lancer en pleine renommée, avait germé en lui, et au Moult également il s'était lié avec Cornuillac, qui, dès leur retour à Paris, l'avait présenté dans les milieux artistiques, le guidait de ses conseils, et, de temps à autre, lui accordait dans *l'Espoir* la « faveur d'un écho » sur sa musique. L'exemple, la vue de Cornuillac excitaient, encourageaient Bourgandois à monter à l'assaut de la capitale, l'attristaient aussi en l'obligeant à mesurer tout le chemin qui lui restait à parcourir. Il songeait à sa mansarde, dans une haute maison de l'île Saint-Louis, qu'avec ses premiers gains il avait tendue lui-même d'un papier à fleurettes et d'où il embrassait une perspective si étendue, si magnifique sur la Seine, sur Paris, qu'il en oubliait tout le reste. Dans ses heures chagrines, en regardant le soleil danser sur l'eau ou la pluie y enfoncer ses gouttelettes, l'enchevêtrement unique des ponts, des monuments s'agencer suivant la courbe du fleuve qui tantôt divisait, tantôt sertissait de son métal liquide les pâtés de maçonnerie, coupés de masses de verdures, de panaches d'arbres, de jardins devinés, en écoutant la rumeur confuse qui provenait du mouvement

ininterrompu de la grande ville et simulait le grondement lointain d'un océan, des mélodies, des thèmes musicaux chantaient dans sa tête, s'y assemblaient. C'étaient les moments où naissaient ses inspirations, ses trouvailles. Mais, quand, pour se les préciser, il retournait vers son piano loué au mois, toutes les trivialités, toutes les mesquineries de son existence si précaire offensaient et brisaient ses nerfs délicats d'artiste, soulevés un instant par le rêve vers le Beau et vers le Grandiose. Il se répétait alors l'éternelle parole de Villiers de l'Isle-Adam : « Vivre, laissons cela aux serviteurs. » Il fallait bien vivre cependant! Cornuillac avait résolu ce problème, et Bourgandois, malgré sa nature fine, élevée, ne pouvait s'empêcher de l'envier, de le jalouser, de le mépriser un peu, quoiqu'il eût présents à l'esprit les services que le journaliste lui avait rendus, lui rendait, lui rendrait et qu'il escomptait fermement. Enfin, ce duel allait peut-être servir sa musique, causer quelque bruit autour de son nom, obliger le baron Privaz, par reconnaissance, à téléphoner au ministère des Beaux-Arts et à la direction de l'Opéra-Comique; puis, quand Amédée serait député, ministre... Bourgandois n'assignait plus de bornes au vol de ses chimères. Toutefois, les ramenant, soumises et patientes, vers la réalité, il répondit à la boutade dédaigneuse de Cornuillac :

— Ah! j'en écris des partitions. J'en mets des affaires en musique! Bientôt je rythmerai toute la vie. Privaz me donne un travail! Je ne sors pas des marches pour orphéons et retraites aux flambeaux, cantates pour les enfants des écoles... Au début, ça me suppliciait; maintenant, j'en ris; quelquefois même j'y trouve pour moi des motifs qui me sont utiles. Et la philosophie de ça, vois-tu, c'est que, pour tout le monde, pour les raffinés comme pour les simples, il n'y a pas de vie possible sans musique. Qu'est-ce que serait la vie, grand Dieu! sans la musique? N'est-ce pas Prospero qui, à la fin de *la Tempête*, réclame à Ariel un peu de musique?

— Si, effectivement... Je serais curieux d'entendre la musique qu'invente Ariel pour apaiser Caliban.

Cornuillac sussurra entre ses dents :

De la musique avant toute chose
Et pour cela préfère l'impair
Plus vague et plus soluble dans l'air..

Mais, honteux de s'être abandonné une seconde à la poésie, il se reprit bien vite à la blague, gouaillant :

La musique,
C'est magnifique.
Avec ses ra, avec ses fla,
Avec ses rafla-fla !

— Tu es absurde ! interrompit Bourgandois agacé. Oublions Caliban et songeons plutôt à Rosalinde, à Perdita... Je dois composer un ballet pour la fête italienne que donnera May après les élections. Te figures-tu cette splendeur? Un sujet tiré du Décameron, des costumes de la pré-renaissance italienne, comme ceux de la grande fresque du Campo Santo de Pise où devisent, dans le voisinage des tombes, des dames et des cavaliers oublieux de la mort qui les entoure !

— Ah là là ! Dis plutôt le moins de costume possible.

— Cornuillac !.. tu m'affliges vraiment... Quand je réfléchis que tu es le directeur d'un de nos grands quotidiens !

Le cynisme affiché, boulevardier de Cornuillac, sa brutalité de commande heurtaient toujours l'idéalisme foncier de Bourgandois. Cependant il appréciait sous cette enveloppe artificielle et dont Cornuillac se drapait par habitude, presque involontairement, le goût instinctif du journaliste pour les œuvres d'art, le sens profond et remarquable qu'il en témoignait, bien qu'il affectât de les traiter avec supériorité.

Alexandre, à genoux, attachait les bottines vernies, si admirablement cambrées de Cornuillac, tandis que lui-même nouait, non sans élégance ni recherche, une cravate inédite aux tons changeants dont le violet mordoré ravissait l'œil de Bourgandois. Celui-ci soupira en constatant une fois de plus tout ce qui, matériellement et spirituellement, le séparait de son ami. Néanmoins, il tenta de le persuader :

— May Privaz est si belle que, dût-elle paraître sans vêtements, ce dont elle se gardera d'ailleurs, car elle est hardie, mais elle n'est ni grossière ni déplaisante dans ses audaces, que je ne m'en offusquerais pas et que je ne me précipiterais pas partout pour jeter des cris de paon éperdu. Cette femme-là, c'est une statue, une statue de marbre ambré comme j'en ai vu en Italie... Il y a quelque chose de souverain en elle, de rayonnant, de doux, de splendide et de fort...

— Eh! Eh! elle t'inspire... Je ne suis pas inquiet pour le ballet.

— Je voudrais tant qu'il fût réussi, qu'elle fût contente... Elle a été si bonne pour moi! Elle se met en dix pour que j'obtienne du succès, pour m'encourager, pour me gâter... Amédée et le baron sont parfaits également du reste... sans eux, je mourrais de faim, toi aussi peut-être, malgré tout ton talent...

— Sans doute, sans doute,.. mais ils abusent. Ainsi ce matin... Et eux, ils s'amusent : l'Ile heureuse.

— Tu leur en veux?

— Assurément... Pas toi?.. Le baron Privaz ne m'offrirait seulement pas une petite maison dans un coin de sa propriété du Moult... Cela m'irait pourtant... au coude du Loir, à l'endroit où nous sommes allés nous allonger ensemble un après-midi de septembre, tu te souviens?.. en suçant de longues herbes d'eau, aromatiques et sucrées. Il me devrait bien cela, le baron, à moi qui lui ai gagné tant de millions tandis que lui m'allouait péniblement quelques milliers de francs... une maison de repos, une maison de retraite...

— Paresseux!

— Tu en parles à ton aise. Parbleu! tu es jeune... Mais pour moi la vieillesse vient... Je n'ai pas mis un sou de côté. Quand je serai vidé, le baron Privaz me jettera comme un citron sec. Ah! par moments, je sens sourdre et grandir dans mon âme des sentiments d'anarchiste; je m'enivre des déclamations insensées et furibondes d'un Faustin Houaron... Moi aussi, parfois, épris de haine pour l'Ile heureuse, j'appelle le grand Soir, le cataclysme qui renversera tous ces jouisseurs. Qui sait? Demain, ce sera peut-être la guerre, avec toutes ses conséquences de chambardement social. A de vagues indices, j'augure des mouvements nouveaux dans les Balkans. — Oh! tu peux rire, mon petit, tu ne riras peut-être pas longtemps! — Il pourrait très bien se produire une éruption prochaine et subite du volcan mal éteint l'an passé. Et cette fois la flamme du brasier s'étendra jusqu'à nous. Je la contemplerai; je la savourerai; je m'en délecterai, tandis qu'elle accomplira son œuvre de vengeance.

— Tu divagues... Tu t'exprimes comme un criminel. Tu fais penser à Néron se plaisant à voir brûler Rome... Non, il

ne peut plus y avoir de guerre étrangère aujourd'hui, je te jure. Personne n'en voudrait. Riches et pauvres ne songent qu'à jouir. Si demain il y a une guerre, ce sera une guerre de classes, une Révolution, une Commune. Et, ajouta tristement Bourgandois, pour l'Art, ce sera une catastrophe, car l'Art, le vrai, est lié à une élite, à un mécénat. Le pouvoir de la démocratie ne nous conduit qu'à l'art industriel. Pouah!.. Je voudrais que May Privaz fût princesse ou reine, et moi, je figurerais dans sa cour. Ma vie se passerait à regarder ma souveraine, à recueillir chacun de ses gestes. Chacun de ses sourires, chacun des mouvements gracieux de son splendide corps, éveillerait en moi des harmonies, des opéras, des sonates, des poèmes, que je composerais à loisir, tandis qu'elle écarterait de ma vie tous les soucis matériels.

Cornuillac piqua sa cravate d'une épingle d'or et de rubis; il fixa une rosette rouge à son revers. — Après l'incident de Tieh Shan, d'officier il avait été promu commandeur de la Légion d'honneur, comme Saint-Gelais. — Il abaissa sur Bourgandois une prunelle condescendante et ironique :

— Tiens, lui dit-il, tu me fais pitié. Sortons. A propos, avec toutes tes sornettes, tu oublies de me raconter le principal. Qui bénéficie de la qualité d'offensé : Amédée Privaz ou Raimondis?

— Nous l'établirons avec les autres témoins... pour l'instant, ce n'est pas net. La discussion a été violente, mais plutôt confuse.

— Diable! C'est important : le choix des armes! Je ne crois pas qu'Amédée préfère l'épée. Avec un gaillard comme ce Raimondis, on n'est sûr de rien... Tandis que,.. le pistolet... avec tout le monde on est tranquille. On peut dormir sur les deux oreilles.

— Comptes-tu donc charger les armes avec des bouchons?

— Pas besoin, enfançon!.. Il suffit de bonnes détentes bien dures... Le duel au pistolet? Ça n'est dangereux que pour les témoins. Vois-tu que nous fassions tuer Amédée?.. Le baron ne nous le pardonnerait pas... Qui sont les deux témoins de Raimondis?

Bourgandois expliqua au journaliste que deux camarades de promotion, Accourgnac et Glajeux, assisteraient Raimondis. Accourgnac, un Auvergnat solide, un bon garçon, un peu

obstiné, mais placide, nouvellement marié. Avec lui on s'entendrait aisément. Mais Glajeux était une manière de timbré, ne rêvant que plaies et bosses : — Il commandait la compagnie de débarquement du *Berthollet;* un fusilier, c'était tout dire.

— C'est tout dire?... Pas pour moi! réclama Cornuillac.

— Dans la marine, chacun choisit en général une spécialité. Les uns prennent les torpilles, l'électricité, — c'est ce qu'il y a de plus coté, — d'autres, le canon. Mais il faut être abandonné de Dieu et des hommes pour se vouer au fusil,... à moins qu'on ne soit marié ou collé. Dans ces deux cas, on est excusable... Mais pour Glajeux, qui ne rentre dans aucune de ces deux catégories, avoir choisi comme spécialité le fusil constitue une preuve de folie manifeste... Je ne sais pas ce que peut nous réserver un détraqué pareil... Avec lui, attends-toi à des conditions sévères.

— Bah! souffla Cornuillac, t'affole pas. Des duels, j'en ai vu plus de cinquante dans ma vie, et là-dessus un, tu m'entends, un seul tourner au tragique... Évidemment, ça peut arriver... Tout peut arriver... La guerre aussi peut arriver, quoi que tu en dises.

Il s'aspergea les moustaches et le visage avec un vaporisateur, puis conclut :

— Pourquoi penser aux catastrophes possibles?... Les événements, c'est comme les hommes : à force d'en parler, on les fait arriver... Respire plutôt la radieuse matinée. Nom d'un chien, qu'il fait beau!... Alexandre, téléphonez en bas qu'on découvre le landau... Ça va sentir bon en traversant les Champs-Élysées... Nous verrons les enfants jouer sous les arbres... les chevaux qu'on mène en main au bois... Peut-être croiserons-nous quelques jolies femmes sorties pour leurs emplettes du matin. Il n'y a pas à ergoter : c'est exquis, la vie. Réfléchis donc à ça et au déjeuner succulent que je commanderai à Saint-Cloud après la rencontre qui rendra Amédée Privaz député et te rendra, toi, un musicien célèbre.

Ils descendirent. Le lendemain, le duel eut lieu, au pistolet, arme choisie sur les conseils de Cornuillac par Amédée Privaz. Le futur député reçut, de Jean de Raimondis, une balle en pleine poitrine qui le tua raide.

*
* *

— Quel coup de théâtre ! s'écriait d'Orves, son mouchoir aux tempes par une lourde soirée d'août. Revenant du village, il arrivait au Pin, en haut de la côte. Le docteur Voisnon, qui le rejoignait à grands pas, l'entendit et lui répondit avec une nuance déférente dans l'accent :

— Oui, M. le comte de Raimondis vient de mourir au Vivier et M. Jean, rappelé brusquement à Lorient par une dépêche officielle, a dû partir hier matin sans pouvoir obtenir de délai... Je cours après vous depuis une heure ; vous êtes le seul parent que je connaisse à M. de Raimondis... le cadavre repose dans une salle basse veillé par Sylvain, Perpétue et le petit Justin... triste spectacle !

D'Orves leva les bras, consterné :

— C'est triste, certes, mais ce soir il s'agit d'une bien autre nouvelle : la guerre avec l'Allemagne est déclarée. Nous allons avoir la guerre... Y songez-vous, docteur, la guerre ?... La guerre, que tant de fois vous m'avez affirmée impossible dans le monde civilisé d'aujourd'hui ? Vous représentez-vous toutes les réalités enfermées dans ce mot : la Guerre ? Réalités dont nous étions à mille lieues... La guerre ! Moi-même, je crois rêver. Tout le reste disparaît à côté de cela. La guerre !... Ah ! pacifiste invétéré !

— Mais, monsieur d'Orves, vous-même ?... et il me semble que vous devenez tout à fait fou.

D'Orves sortit une dépêche de sa poche et la tendit à Voisnon. Désignant l'église voisine : — ... Les cloches... le tocsin pour la mobilisation.

Voisnon, se redressant, écouta, passa la main sur ses cils où perlait la sueur, lut la dépêche, la rendit à d'Orves. Il réfléchissait, abîmé dans des pensées incohérentes, innombrables, tumultueuses. Soudain, il essuya d'un geste farouche, résolu, sa barbe rousse et grise :

— J'y vais, déclama-t-il. Je reprends du service.

D'Orves ne put réprimer un sourire involontaire. Voisnon s'inclina cérémonieusement :

— Oui, monsieur. Parfaitement... J'ai été médecin de marine jadis. Je pars pour Paris comme je suis, et là on me confiera un poste. Dans vingt minutes, le train passe à la halte. J'ai le temps.

Non sans solennité, il offrit la main au baron d'Orves :

— Au revoir, monsieur... adieu peut-être. Mais de grâce, rendez-vous au Vivier sans tarder et prévenez M. Jean.

— C'est vrai, murmura d'Orves, le pauvre enfant ne sait rien encore. Quel drame, la vie!

Gardant un instant la main du docteur Voisnon dans les siennes, le baron d'Orves considéra le médecin avec une expression affectueuse et sincère :

— Au revoir, docteur... soyez humain pour les blessés... Que la science infaillible et inexorable s'incline avec respect devant ceux qui tomberont pour la France!... Au revoir... Vous avez de la chance et je vous envie... Au moins vous agirez, vous servirez à quelque chose, vous, tandis que moi, je demeure ce que toute ma vie j'ai été : un inutile, un rêveur. Quand vous reviendrez, nous ne discuterons plus, je vous écouterai.

Voisnon ne répondit rien; il étreignit d'Orves, puis, à grands pas, descendit vers le Loir. D'Orves suivit quelque temps sa haute silhouette dans le paysage que, de la côte du Pin, on dominait. Il aperçut le docteur passant le Loir en bac, atteignant la petite gare tranquille, y disparaissant. Après peu de minutes, le train arriva, puis roula de nouveau en haletant sa vapeur qui se dissolvait dans l'air lourd. Voisnon était emporté vers des destins inconnus, vers la bataille probablement, et d'Orves éprouva avec une acuité douloureuse le sentiment de son inactivité, de sa solitude.

Et Jean? Que devenait Jean? Sans doute, tout frémissant à cette heure, il décachetait les plis ultra-secrets de la mobilisation et s'apprêtait à rejoindre un poste. Lequel? Où une dépêche avait-elle chance de le toucher?... Mort, le vieil Octave! Couché à présent pour toujours dans son cercueil. D'Orves le revoyait, se souvenait de ses paroles prophétiques en février, le soir de l'arrivée de Jean, sous le hibou étincelant et de mauvais augure.

Oui, cet homme d'un autre âge, qui passait pour borné et ignorant, avait eu raison dans son jugement obstiné contre des esprits brillants et soi-disant informés.

Mort, Octave de Raimondis! Morte aussi, sa femme Marthe, la mère de Jean, la charmante Marthe dont l'image poursuivait d'Orves à travers les années... Mort, l'abbé Mineau et mort

Amédée Privaz... Et Jean allait-il mourir également? Serait-il emporté par l'effroyable tourmente qui commençait?

D'Orves s'assit sur le talus de la route. Le courage lui manquait pour rentrer au Pin où des fantômes l'attendaient, plus lointains encore que ceux-là : fantômes de son père, de sa mère, de son frère.

Les yeux du baron s'absorbaient dans le paysage comme si sa torpeur leur eût communiqué quelque apaisement. La rousseur de l'été embrasait l'air et, bien que la journée s'avançât, une brume de chaleur s'élevait des champs que le Loir, couleur d'étain et de plomb, baignait d'une eau paraissant immobile. Déjà des bruits insolites secouaient cette torpeur ambiante. Des carrioles détalaient à grand fracas sur les routes; des travailleurs en bras de chemise quittaient leurs sillons ou leurs vignes et, se groupant, s'acheminaient vers les villages. Derrière le rideau compact des bois, dans la région des mines, d'Orves imaginait la ruche en effervescence. Ceux-ci partiraient-ils avec la spontanéité, l'élan de Voisnon? La veille, la nouvelle de l'assassinat de Jaurès avait circulé. A la vérité, Jaurès ne représentait pour les ouvriers du baron Privaz qu'une personnalité bien distante, peu nette, entamée par des controverses qui pâlissaient son auréole, desservie par ses origines bourgeoises, sa fortune, les attaches et les ambitions gouvernementales qu'on lui prêtait. Beaucoup d'ouvriers lui reprochaient sans ménagement de trahir leur cause et préféraient Faustin Houaron, l'enfant de la forêt, de la courtisane rustique dont ils pouvaient vérifier dans la localité même l'absence absolue de préjugés, d'argent, de liens familiaux ou sociaux et qui, en raison de cela, leur semblait un mandataire plus sûr et plus ardent. Leurs revendications confuses et violentes s'accordaient mieux à des tendances anarchistes qu'à une législation ouvrière, élaborée avec des compromis forcés dans un parlement qu'ils méprisaient. Après la mort d'Amédée Privaz, aux élections, Faustin Houaron avait été nommé député à une écrasante majorité. La balle de Jean de Raimondis avait tué Amédée Privaz non seulement matériellement, mais moralement, et le vieil Octave ne s'en était pas montré peu fier. Pinsonneau, qui excellait à ces sortes de manœuvres d'adaptation, avait descendu le Loir, et, des ponts du Moult, était venu pêcher en face des mines. La plupart des mineurs, les jours de

chômage et de flânerie, s'adonnaient à la pêche pour corser les menus de leurs tables.

La maîtrise de ce long vieillard cocasse, qui parlait volontiers et avec bonhomie, s'imposa bientôt à eux. Il leur enseignait aussi comment ils pouvaient capter des essaims d'abeilles dans la forêt et les acclimater à leur porte afin d'obtenir du miel pour leur consommation. La mise râpée du sénateur ne les offusquait point. D'Orves se souvenait de l'article de Cornuillac, de la fameuse interview d'où Pinsonneau ressortait comme une espèce de divinité rustique et païenne. Il en remplissait l'office au contact de cette humanité élémentaire, de ce prolétariat qui régressait naturellement vers les sociétés primitives.

Ainsi le sénateur de Sarthe-et-Loir avait-il réussi une de ces évolutions étonnantes dont il détenait le secret, et sans presque qu'il y parût. Au parlement, il avait couvert de son aile expérimentée le jeune Faustin Houaron; cependant il n'affichait pas de familiarité trop compromettante avec un débutant aussi agité et dont les frasques pouvaient éclabousser sa dignité.

Déjà, en un mois, Faustin Houaron, à la suite d'une altercation avec le vénérable amiral de la Tilouze qu'il avait bousculé dans les couloirs, avait fait scandale et acquis une notoriété immédiate considérable : — Il ira loin, le gamin, confia Pinsonneau à d'Orves qu'il rencontra en sortant de la séance. Mais, à dater de ce jour, le sénateur ne fréquenta plus Houaron que discrètement et comme un vice caché.

A cette heure, à quoi Faustin Houaron et Philarète Pinsonneau s'occupaient-ils? Délibéraient-ils encore, ou bien Houaron, ses deux paires de chaussures empaquetées, se rendait-il vers une caserne? Comment agirait-il? Comment agiraient ses électeurs?

D'Orves interrogeait de la pensée et du regard tous ces passants éloignés qui couraient et se rassemblaient à l'appel des cloches, dans la brume rougeoyante du soir.

La terre devenait confuse. Elle résonnait, semblait-il, sous les millions de pas de ces masses en marche vers la frontière. Qui formerait leur âme, leur armature à ces masses? S'opposeraient-elles, invertébrées, inorganiques, à un ennemi qu'une impulsion, qu'une tête uniques guidaient d'une façon si

effrayante ? Certes la France était riche en éléments susceptibles de fournir des chefs. L'aventure de Tieh Shan récemment encore en confirmait la preuve. Mais, d'autre part, le sort de Saint-Gelais abandonné à la retraite ne suggérait-il pas les plus légitimes inquiétudes ?

Assurément, dans nos armées, dans nos escadres abondaient, soupçonnés ou insoupçonnés, inconnus ou méconnus, les chefs nécessaires que le fécond et immortel génie de la race avait sans nul doute engendrés. Mais, ces chefs, les mettrait-on à même d'exercer leurs dons, leur science, leurs talents? Les placerait-on là où il fallait qu'ils fussent ?

En songeant combien un passé proche offrait peu de garanties à cet égard, d'Orves trembla. Il eut peur. Une terreur raisonnée s'empara de lui en réfléchissant à l'avalanche formidable de l'invasion que la France serait peut-être impuissante à briser et qui l'engloutirait tout entière.

Ah! qu'elle lui parut belle, la France, en cette heure suprême et décisive !

Il contemplait le Vivier et le Moult, les deux demeures irréconciliables.

De l'une on n'apercevait pas l'autre, mais de la côte du Pin, située à mi-chemin de chacune d'elles, on les surplombait toutes deux.

Le trapèze irrégulier du Vivier, déjà envahi par l'ombre, se tassait en assises puissantes derrière son porche massif, sous les arêtes aiguës de ses tourelles et de ses toits. Au sein de cette masse sombre les vitraux de l'église, la prédication de saint Vital parmi les courtisanes d'Alexandrie, jetaient encore quelques lueurs sourdes, comme des rubis dans un écrin entr'ouvert.

Le soleil se couchait à l'opposé, derrière le Moult. Le château du baron Privaz, restauré avec tant d'amour, tant de soins par May et par d'Orves, resplendissait dans une apothéose de lumière, et, percé de rayons ardents, en réverbérant d'autres, semblait une lanterne à mille flammes supportée par le double arc des ponts.

Derrière d'Orves, le dominant, le couvrant d'une ombre plus longue à mesure que les minutes s'écoulaient, le Pin, plus réduit, plus modeste, enjolivé par des maîtres maçons obscurs d'une Renaissance intermédiaire, avec ses briques d'un rose

roux pareilles à celles de Sienne, ses vignes vierges, ses viornes, la devise inscrite sur son pignon *In Bello Pax* paraissait offrir l'image parfaite et raffinée d'un asile de Sage méprisant les agitations environnantes... *In Bello Pax*... Qui pourrait se flatter désormais de cette devise sous le flot barbare qui allait déferler?

Et d'Orves, instinctivement, reporta les yeux sur les assises sombres et trapues du Vivier qui, l'heure avançant et les vitraux éteints, ne figurait plus qu'une forteresse rébarbative. Le baron d'Orves, élégant, sceptique, instruit, songeait à la race rude et guerrière de ses cousins, toujours avide d'aventures et de batailles, et dont les goûts, les habitudes, la raideur, l'intransigeance d'esprit surtout, l'avaient tant de fois choqué. Ce soir, il les jugeait mieux tels qu'ils étaient : le bouclier séculaire toujours prêt, toujours tendu.

Et voilà qu'il pensait avec affection au mort, au vieil Octave revêche et parcimonieux dont Marthe avait tant souffert.

Il le revoyait, en février, impotent et farouche, prophétisant la guerre sous son hibou d'or, son pistolet rouillé sur une liasse de baux, ne souhaitant plus qu'une chose éperdument : marier son fils.

Et Jean, Jean de Raimondis? D'Orves s'y attarda. Il l'avait tant aimé, enfant sur les genoux de sa mère, regardant des livres de voyage, — déjà ! — puis un peu plus grand, se promenant dans la Galerie aux Épices, extasié devant les Bêtes extraordinaires, les Sauvages prodigieux du xve siècle. Il le suivait à Paris aux examens de l'École Navale ; il le retrouvait une année à Dinard à bord du *Victorieux*, le vaisseau de l'amiral de la Tilouze, et Jean le suppliait de demander pour lui la main de May du Pontcournai, qui lui était refusée. Puis il ne le rencontrait plus que de loin en loin, au retour de ses campagnes, plus différent chaque fois de l'adolescent éclectique qu'il avait cru former à son image. Enfin, d'une balle, il tuait en duel Amédée Privaz. Jean maintenant heurtait son oncle par une sorte d'étroitesse autoritaire dans ses vues qu'il tenait de son père, sans doute.

— Jean est-il très intelligent? se demandait parfois d'Orves. Non, il est plus intelligent qu'Octave, mais moins que Marthe sa mère. Il ne conçoit que peu d'idées, mais, dès qu'il les conçoit, il les met en œuvre. Dès qu'il comprend, il agit...

tandis que moi, poursuivait d'Orves, je comprends, je conçois, je pénètre l'infinie complexité du monde, des hommes, j'élucide tout, — et je ne puis me décider à l'action... Agir, n'est-ce pas ce qui est nécessaire pour le moment, et le reste, des fumées, de vaines fumées du cerveau?... Jean sûrement saurait agir; il allait agir.

Non sans orgueil d'Orves notait : « Mais sans moi, sans les semences que j'ai déposées dans son âme, eût-il agi? Probablement non. Il ne serait qu'un Gilles de la Galmellière, qu'un coureur de lièvres. Peu importait. Maintenant, en la circonstance, il agirait, il agirait utilement, conformément à la raison d'être de ceux qu'il représentait.

Reviendrait-il ensuite peupler le Vivier selon l'ardent vœu paternel? Serait-il tué? L'esprit du baron d'Orves restait en suspens devant le mystère de l'avenir.

Un point tourmentait la curiosité de l'oncle de Jean, éveillée par quelques phrases indiscrètes de Maud de Clarens : Que s'était-il passé dernièrement entre May Privaz et Jean de Raimondis? Car l'origine du duel laissait d'Orves hésitant, perplexe, quoiqu'il ne sût à cet égard rien de précis.

— Si ce pauvre Jean succombe dans la lutte, se disait d'Orves, on pourra lui expliquer la sentence : *Gustans gustavi paululum mellis et ecce morior.* Ce serait le coup en retour du duel Privaz : « Ne tue pas et tu ne seras pas tué. »

...Privaz?... l'Ile Heureuse?... Quelle ironie dans ce nom désormais!

L'Ile Heureuse, d'Orves l'apercevait à ses pieds fondant peu à peu dans le brasier que les eaux du Loir prolongeaient en flammes étirées, éparses, déchiquetées, effilochées dans la profondeur de la rivière, s'atténuant à mesure qu'elles s'éloignaient du Moult.

Où étaient les joueurs de golf et les cavaliers, les habits rouges et les robes claires, l'écho des trompes dans la forêt, les beaux jeunes gens, les élégantes jeunes femmes, les artistes, Pierre de Saint-Gelais, le prince de Gerente, Maggy de Raines, Hélène Mirska, Maud de Clarens, Nicole de Porcieu, Bourgandois et Cornuillac?

Et la reine de tout ce monde, celle qui animait tous ces personnages disparates de son entrain, de sa beauté, de sa jeunesse, de son naturel, de sa grâce exquise et bienfaisante,

May, où était May, après le drame qui avait enlevé son mari?

D'après une lettre de Maud, reçue dans la matinée, les deux amies voyageaient en Angleterre où May avait consenti à se laisser emmener.

A la suite du duel, d'Orves avait à peine entrevu le baron Privaz écrasé par la mort de son fils. Le financier s'était brouillé avec Cornuillac qu'il rendait responsable de l'issue malheureuse de la rencontre.

Cette guerre allait être une nouvelle catastrophe, un coup de tonnerre subit pour lui. Il y croyait si peu, moins que d'Orves, moins que Voisnon encore...

D'Orves fixa le Moult. L'heure s'était notablement avancée depuis qu'il songeait, assis sur son talus, et l'ombre projetée par le Pin s'étendait maintenant bien au delà du propriétaire... Les faisceaux divergents du soleil ne frappaient plus que des nuages; son disque s'était caché. La lande et la forêt se découpaient seulement sur des nuages embrasés. Le silence, un silence chaud et anxieux, tombait du ciel sanglant sur la campagne, et tout semblait s'être mué en désert dans l'attente du massacre. Les cloches s'étaient tues; les groupes d'hommes, s'appelant, écoutant, se rassemblant, avaient disparu.

Des brumes bleues, opaques, une buée tiède s'élevant du Loir, environnaient le Moult, le disputaient aux rougeurs du crépuscule. D'Orves jeta un dernier regard sur la merveille qu'il avait si longuement couvée et où, pareil à un magicien imprudent, il avait appelé la Fée, mais aussi le Serpent.

De cette ombre bleue et humide, couronnant la rivière calme et pleine de sa double arche chimérique, il ne surgissait plus que le cadavre d'Amédée Privaz, étendu raide mort par la balle de Jean de Raimondis, puis, tous les lutins charmants dispersés, le sentiment qu'à travers la campagne, la forêt, la lande, des masses humaines se ruaient vers la bataille et que, demain peut-être, elles aussi, joncheraient le sol de leurs cadavres.

D'Orves se leva :

— Allons veiller Octave de Raimondis, conclut-il, puisque je ne suis bon qu'à cela.

La tête lourde, le cœur serré, il s'engagea dans la route du

Vivier, mais, comme ne pouvant se résoudre à abandonner une vision chère, il se retourna encore une fois dans la direction du Moult.

La brume ensanglantée et chaude se mêlait aux vapeurs bleuâtres montant du Loir. Déjà l'Ile Heureuse s'était enfoncée dans la nuit.

***

Sur la dunette d'un petit yacht loué pour la saison et qui glissait de l'île de Wight vers Douvres, au milieu de la Manche pâle et plate, Maud et May causaient...

May, plus éblouissante que jamais, son grand deuil illuminé par l'or éclatant de ses cheveux inondés du soleil d'août :

— Il fait trop beau et trop chaud !... Et puis ce deuil !... Je fais inutilement ouvrir tant que je peux mes robes;... j'étouffe.

De désespoir, elle étira ses bras nus sur le fauteuil de paille, cherchant une fraîcheur à placer au contact de sa chair.

Maud, en blanc, de ses splendides yeux d'un bleu sombre fixait l'espace :

— Quelle fête de soleil et d'eau !... C'est merveilleux... Détends-toi, ma chérie, tu en as tellement besoin. — Et se reprenant :

— Mais non, on ne peut pas se détendre avec ces nouvelles!... Crois-tu vraiment que la guerre va être déclarée?... Cela semble si impossible, si fou!... Tout se bornera peut-être à une mobilisation de part et d'autre, après quoi chacun rentrera tranquillement chez soi.

Nerveuse, May vibra tout entière d'un rire strident, inhabituel.

— Te voilà maintenant qui parles comme d'Orves... Tu es stupide. Moi, je crois à la guerre... Tiens, des bateaux...

Des fumées minces s'infléchissaient au loin, sur le ciel, à la limite extrême de l'horizon. Puis de minuscules silhouettes de coques apparurent, se profilant nettes et noires comme des ombres, se découpant sur le bord de l'étendue étrangement vide, polie, vitrifiée, réfléchissant l'ardeur torride du matin. Un homme de l'équipage anglais du yacht vint se poster près des deux femmes, et, braquant sa longue vue : *French men of*

war... they are leaving Cherbourg... for the battle..., ajouta-t-il avec un ricanement singulier.

— Pauvres gens! s'exclama Maud... Oui, j'ai lu dans les journaux d'hier soir que la division des croiseurs français, la *Marseillaise*, le *Condé*, la *Gloire*, la *Jeanne d'Arc*, d'autres encore dont je n'ai pas retenu les noms, va se porter à la rencontre de la flotte allemande pour lui barrer le Pas-de-Calais... Hier, les forces allemandes avaient traversé le canal de Kiel et attendaient l'ordre de partir à l'embouchure de l'Elbe... Elles ont sans doute pris la mer à cette heure-ci... seize cuirassés. Nos bateaux ne pourront pas résister. Ça va être un écrasement.

Elle répéta avec une compassion émue : « Pauvres gens! »

May se souleva, frémissante, suivant du regard les fumées en mouvement vers le Nord.

— *Il* est peut-être là! soupira-t-elle.

Maud comprit que son amie pensait à Jean de Raimondis.

AVESNES.

UNE MISSION EN ALLEMAGNE

LE RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS

LA SITUATION A MON ARRIVÉE

Le 30 novembre 1918, je recevais l'ordre de partir pour Berlin, afin de procéder au rapatriement de nos prisonniers. Ma mission devait durer six semaines. Elle se prolongea, en se modifiant, pendant quatorze mois.

A mon arrivée à Berlin, le 6 décembre au soir, le représentant du gouvernement allemand me faisait un tableau assez noir de la situation de nos prisonniers, et je pouvais bientôt me convaincre qu'il n'avait rien d'exagéré. Les prisonniers avaient pris trop à la lettre la rédaction de l'article X de la convention d'armistice ainsi conçu : « Rapatriement immédiat de tous les prisonniers. » Or, depuis le 11 novembre, rien n'avait été fait. Dans toute l'Allemagne régnait une décomposition de l'autorité. A côté des anciens commandements fonctionnaient des Comités de soldats qui disposaient seuls du pouvoir. Le laissez-passer qui m'était remis, signé par un colonel directeur au ministère, était contresigné par un délégué du Comité central des ouvriers et soldats, et me recommandait aux autorités militaires et aux conseils de soldats, qui fonctionnaient parallèlement dans chaque camp. L'action du Ministère était à peu près nulle et la situation variait dans chaque cas particulier.

L'effervescence était grande dans tous les camps. Les pri-

sonniers, exaltés par notre victoire, se soumettaient difficilement à la discipline. Des révoltes, pouvant avoir des conséquences graves, étaient à craindre. Il y en avait eu déjà des exemples à Mannheim et à Langensalza, où la répression avait amené mort d'hommes.

Les camps, répartis sur tout le territoire de l'Empire, contenaient environ le quart de l'effectif total des prisonniers. Le reste était dispersé en détachements de travailleurs agricoles ou industriels, situés quelquefois à plusieurs centaines de kilomètres du camp dont ils dépendaient, et leur nomenclature n'existait nulle part. Un jour j'apprenais, par hasard, qu'un camp avait été évacué sur l'ordre d'un *soldatenrath* (conseil de soldats), sans que l'autorité centrale en eût été avisée. En certains points, ces conseils expulsaient les détachements de travailleurs (*Kommandos*) pour faire place aux ouvriers allemands. Dans d'autres, ils les obligeaient à rester sur place, les forçant ou non au travail. Tantôt ils interdisaient aux employeurs de continuer à les nourrir, tantôt ils le leur prescrivaient, même en cas de refus de travail. Inutile d'ajouter que, dans ce dernier cas, la prescription demeurait lettre morte et que personne ne se préoccupait d'assurer son exécution.

Alors que la plupart des camps continuaient à être gardés, certains ne l'étaient plus, ou à peine. Les prisonniers pouvaient sortir, se répandre dans les localités voisines, chercher même à rejoindre la France par leurs propres moyens, ce qui n'était pas sans danger pour eux, devant le désordre général, et la crainte qu'avaient les habitants des excès de bandes indisciplinées.

Dans l'ignorance de ce qui se préparait, beaucoup d'hommes s'évadaient isolément, errant à travers l'Allemagne, se heurtant aux frontières neutres barrées ou arrivant sur le Rhin, épuisés de faim, de fatigue et de froid. Souvent, croyant être arrivés au port, ils trouvaient une barrière infranchissable. J'ai vu des soldats qui, partis de la Prusse orientale, étaient parvenus aux frontières de Suisse, et, refoulés, avaient fini par venir échouer à Berlin me demander protection, et secours. Un autre jour, le ministre me disait que 350 officiers s'étaient révoltés, avaient menacé de tout brûler dans la ville voisine de leur camp, avaient exigé un train et s'étaient fait diriger vers un port de mer. Le rapport était exagéré, mais le Ministère affolé ne savait plus que faire de ce train en détresse dans une

gare de campagne, chargé d'officiers sans couvertures, sans vivres et sans argent. La situation alimentaire était lamentable. Les prisonniers n'avaient guère vécu jusqu'ici que des vivres qui leur étaient envoyés de France. Or les trains de vivres n'arrivaient plus, ou arrivaient pillés aux trois quarts.

Les prisonniers ne voulaient plus travailler, et les *Kommandos* refluaient sur les camps, pour ne pas être oubliés. Des installations organisées pour 4000 hommes en voyaient arriver 15000. On juge des conditions hygiéniques qui en résultaient. D'autant que ces camps étaient communs aux prisonniers des diverses nationalités et que les Russes les encombraient. Ces malheureux, presque sans nourriture depuis des mois, sinon des années, avaient perdu toute notion d'humanité.

Jamais je n'ai pu obtenir leur séparation, je ne dirai même pas dans des camps différents, il était trop tard pour l'essayer, mais dans chaque camp, dans une enceinte à part. Le Ministère de la Guerre en avait donné l'ordre, mais je crois qu'il n'a été exécuté nulle part. Mes officiers m'ont dit qu'il était inexécutable, les Russes n'obéissant pas et les Allemands en ayant peur. A cause de cette peur, les sentinelles avaient leur fusil chargé en permanence. Dès qu'elles entendaient du bruit, voyaient des rôdeurs, presque toujours de ces Russes en quête de pitance, elles tiraient au jugé et atteignaient souvent des nôtres. La presque totalité des meurtres vient de là. J'obtins enfin le déchargement des fusils des sentinelles.

Une grande cause de dépression était la cessation de toute correspondance. Les familles n'écrivaient plus depuis l'armistice. Les hommes étaient convaincus que les lettres qu'ils écrivaient n'arrivaient plus, et il est certain que, dans le désordre régnant, beaucoup ont été égarées ou retardées. Mais, surtout, l'absence de toute indication relative au rapatriement surexcitait les âmes, et le gouvernement allemand craignait une révolte en masse.

LES PREMIÈRES MESURES

Dès mon arrivée, avis fut donné à tous les camps de ma présence à Berlin et je prescrivis à tous de m'envoyer une députation. Tous les jours, il arrivait des bandes de ces délégués. Berlin était plein d'officiers et de soldats prisonniers qui se promenaient librement, venus de tous les points de l'Alle-

magne. L'ambassade de France, où j'avais installé mes bureaux, ne désemplissait pas. Bien que je ne pusse leur donner que des espoirs indéterminés et des assurances très vagues, le seul fait de ma présence, leur prouvant qu'ils n'étaient pas oubliés, était un réconfort pour eux.

Leur tenue à tous était admirable. Elle était toujours très correcte et aussi militaire que le leur permettait leur pauvre uniforme usé ou leur accoutrement parfois étrange. Des officiers même ne pouvaient ouvrir leur capote, leur pantalon étant trop à jour. Tous les prisonniers des derniers mois n'avaient rien pu recevoir de France. Dans cette masse d'isolés, je n'ai jamais vu un ivrogne; jamais je n'ai reçu une plainte contre un excès de leur part. Pas un ne s'est mêlé aux manifestations quotidiennes, aux émeutes révolutionnaires qui étaient de tous les jours soit à Berlin, soit dans les grandes villes. Ils avaient trop souffert de ce peuple pour s'en rapprocher. Ils n'avaient qu'une idée en tête, revoir la patrie. Mal vêtus, mal couchés, plus mal nourris, peu ou à peine soignés, privés de correspondance, leur moral ne défaillait pas.

Et dans cet hommage à nos soldats, j'englobe également tous nos braves contingents coloniaux. Malgré toutes les avances qui leur avaient été faites en captivité, bien peu avaient consenti à aller servir en Turquie sous les étendards du prophète. Pas un ne se compromit dans les mois où je les vis. Cette fidélité avait surpris nos ennemis. Pour eux, le noir est une bête sans âme ni conscience. Ils l'ont bien montré dans leurs colonies. Ils nous ont toujours fait grief de leur emploi en Europe. Je dois cependant citer à ce sujet un mot qui m'a frappé. Un jour, un fonctionnaire prussien me reprochait doucement dans la conversation cette coopération de nos Africains. « Il est vrai, ajouta-t-il après un moment de silence, que vous pourrez me répondre : vous employez bien les Bavarois! » J'avoue que je dus faire effort pour ne pas paraître interloqué.

Ma première préoccupation fut de ramener l'ordre et le bien-être. Toutes les délégations me demandaient d'avoir des officiers français dans les camps d'hommes. Le gouvernement allemand, voyant dans cet envoi une garantie de discipline, donnait son assentiment, tout en limitant beaucoup le nombre à envoyer. Je fis appel aux officiers volontaires : des milliers se présentèrent. Mais si le ministère était consentant, les résis-

tances locales se firent sentir. Mes télégrammes ne parvenaient pas ou n'étaient pas remis par les commandants des camps d'officiers. Les groupes désignés étaient diminués, les départs retardés, les transports ralentis. Il me fallut plus de dix jours pour garnir tous les camps.

L'arrivée des officiers français dans les camps transforma la situation. Les soldats se rangèrent avec joie sous l'autorité de leurs chefs retrouvés. L'action de ceux-ci se fit aussitôt sentir, malgré toutes les résistances : amélioration des conditions hygiéniques, de l'alimentation, dont une grande partie était volée par les gardiens ou l'administration, distribution de vêtements obtenue, résistance énergique à l'arbitraire. La vie militaire renaissait. L'officier, dans son bureau improvisé, reprenait tout naturellement son autorité d'autrefois. Les sous-officiers viennent au rapport, transmettent les ordres, les soldats saluent, obéissent avec empressement, revivent. Parfois, un clairon, précieusement conservé, fait entendre les sonneries de la caserne. Des unités constituées et encadrées remplacent des foules amorphes et déprimées. Devant les officiers allemands qui rongent leur frein, devant les *soldatenräthe* stupéfaits de cette discipline affectueuse, la troupe a repris patience et confiance. Quand le tour de départ arrive, les fractions qui doivent s'embarquer sortent du camp en ordre, traversent la ville au pas et défilent clairons sonnants et, quelquefois, déployant des drapeaux improvisés devant le commandant français du camp qui s'est installé sur la place. Cette manifestation de discipline dont j'ai eu plusieurs exemples frappa vivement les populations par son contraste avec l'anarchie militaire allemande.

Jamais je ne pourrai suffisamment reconnaître le dévouement de ces braves officiers. Tous ont renoncé à leur tour de départ et veulent rester les derniers, comme le marin à son bord. Et ils ont dû accepter de vivre au régime de leurs soldats, logement et nourriture. Cette condition imposée et d'ailleurs inévitable m'a déterminé à ne choisir que des volontaires. Cette action bienfaisante portera ses fruits dans l'avenir. Cette marque de dévouement, ce témoignage d'affection pour les soldats, a certainement touché ceux-ci profondément, et je suis assuré que, rentrant dans la vie civile, ils ne l'oublieront pas. Contre la propagande bolchéviste que les Allemands s'efforçaient de répandre dans nos camps, contre l'excitation

aux haines de classe, après le bon sens naturel de nos hommes, je ne pouvais pas trouver de meilleur antidote.

D'ailleurs, aux centaines de prisonniers ou de délégations que je recevais, je faisais ressortir que tout le retard apporté à leur rapatriement, était le fait du désordre et de la décomposition générale, de l'absence de toute autorité, du trouble des communications ferrées, télégraphiques, téléphoniques. Cette constatation, *in anima vili*, valait tous les discours. En certains endroits, il fallait vaincre la résistance des « soldatenräthe. » Ils avaient proposé aux prisonniers d'élire des membres pour les représenter dans ces conseils et traiter, en camarades, avec eux. Partout ce fut refusé. Les prisonniers répondirent qu'ils avaient leurs comités de secours, fonctionnant depuis longtemps, ayant fait leurs preuves et conservant toute leur confiance. Ces comités de secours, puis mes officiers, eurent au début des scrupules à entrer en relations avec les *soldatenräthe*. Mais comme ceux-ci représentaient généralement la seule autorité de fait, c'est à eux qu'il fallait s'adresser lorsque le commandant du camp avait abdiqué toute direction.

Je craignis un moment d'avoir obtenu trop de puissance. Beaucoup de mes braves officiers dans leur ardeur ne voulaient plus reconnaître l'autorité allemande. Je me demandais parfois s'ils n'allaient pas mobiliser leur camp et marcher sur Berlin à la tête de leurs hommes. Il ne leur aurait pas été difficile de se procurer des armes. Il y en avait partout à vendre, sinon à prendre. Je dus parfois tempérer des excès d'indépendance. De grandes libertés étaient données aux prisonniers. Presque partout ils pouvaient sortir du camp pour se promener. Je n'étais pas sans crainte des suites de cette liberté subite succédant à un régime de fils de fer. Des commandants allemands de camp me faisaient dire de préciser moi-même le degré de liberté que je voulais donner.

L'attraction de la Pologne, voisine et maintenant indépendante, fit passer la frontière à beaucoup. Reçus avec enthousiasme à Posen et à Varsovie, je ne les revis plus. Ils rejoignirent la France sans traverser l'Allemagne. Un camp entier, celui de Skalmyrcyce, fut ainsi adopté par les Posnaniens soulevés. Tout contrôle de ce qu'il était devenu me fut impossible. Je ne rencontrai de difficultés sérieuses qu'en Poméranie. Dans cette province où la haine du Français fut de tout temps parti-

culièrement forte, je dus menacer d'un débarquement de troupes françaises et de représailles sérieuses. J'obtins satisfaction.

Avant de présenter un exposé rapide des autres mesures prises et des opérations d'évacuation, je veux encore insister sur les difficultés qui provenaient de la situation politique.

Pendant toute la période du 6 décembre au 15 janvier, fin des transports de rapatriement, nous avons dû travailler au milieu de la révolution. Les émeutes se succédaient à Berlin. Le quartier de la Pariser Platz, qui est celui des ministères, était le centre des mouvements. Canons, mitrailleuses, bombes à gaz, rappelaient les journées du front. A plusieurs reprises, nous avons dû profiter d'intervalles entre deux escarmouches pour traverser l'avenue des Linden, nous rendant de l'ambassade à l'hôtel situé en face. Toujours d'ailleurs, on a facilité notre passage. J'ai dû même me défendre contre des excès de protection. Un matin, en arrivant à l'ambassade, je trouve le vestibule occupé par des hommes en armes. C'étaient des sauvegardes que chacun des deux partis avait tenu à m'envoyer. Les belligérants y faisaient trêve et échangeaient des cigarettes. Je dus expulser tout ce monde et exiger que la protection se confinât à l'extérieur. Mais les communications téléphoniques et télégraphiques étaient souvent interrompues et même détruites. Au bureau central, même lorsqu'il était aux mains des spartacistes, on a toujours fait le possible pour transmettre mes télégrammes en province, aux autorités locales ou à mes officiers des camps. Mais il fallait faire porter les dépêches au bureau par plantons, à travers la fusillade.

Au ministère de la guerre, le travail continuait en principe. Même quand l'émeute y régna, les officiers des bureaux pouvaient y venir pour travailler à la démobilisation, opération d'un intérêt général au-dessus des partis, et à l'évacuation des prisonniers. Mais quel rendement attendre de gens qui se sentaient menacés tous les jours, qui n'étaient plus payés? Ils s'effondraient quand on les secouait. Heureusement je pouvais me passer d'eux, et je correspondais directement avec les autorités provinciales. Nous eûmes aussi deux fortes crises, l'une à Noël, au moment où commencèrent mes transports maritimes, et où je devais communiquer sans arrêt avec les ports et avec Copenhague, et l'autre, de beaucoup la plus grave, du 6 au 15 janvier, alors que mes transports par chemin de fer battaient

leur plein. Et je ne parle que pour mémoire des insurrections en Bavière, en Posnanie et en bien d'autres endroits. Seuls, des officiers que j'envoyais sur place pouvaient, à force d'énergie, poursuivre notre tâche. En Bavière, ils rencontrèrent le plus complet appui du gouvernement démocratique d'Eisner. En Posnanie, ce fut naturellement le concours le plus prévenant. Autorités militaires et civiles s'empressèrent. Nous devons surtout la plus grande reconnaissance à Mgr Dalbor, l'archevêque de Posen et Gnesen, aujourd'hui cardinal, qui mobilisa tout son clergé pour la recherche de nos soldats.

Un point inquiétait beaucoup les prisonniers, c'était le paiement de l'argent qui leur était dû par leurs employeurs allemands. Grâce à la rapidité de la décision prise par le Gouvernement français de garantir le paiement des bons possédés par les hommes à leur rentrée en France, je pus tranquilliser les esprits dès le 16 décembre.

Puis il importait de faire disparaître la disette, menaçant partout. Les colis de vivres expédiés par les familles n'arrivaient plus; les envois de la Croix-Rouge pillés en route ou retardés sans limite faisaient défaut.

La première ressource, immédiatement disponible, était constituée par les colis en souffrance dans les dépôts des camps, pour cause de destinataire introuvable. Par suite de l'organisation extraordinaire en vigueur, les prisonniers travaillant en arrière du front comptaient pour ordre dans les camps de l'intérieur, souvent très éloignés, au fond des provinces de Prusse. C'est par ces camps d'affectation que devaient passer correspondances et colis. Dans l'ignorance de l'endroit où était le destinaire, tout cela était conservé là en attente. La progression de nos armées et la libération automatique de ces travailleurs du front rendaient tous ces colis disponibles. Je donnai l'ordre de les verser à la masse. Dans certains camps, riches en détachements nominaux, il y en avait des quantités considérables, près de cent mille rien qu'à Soltau, par exemple Je fis rayonner la distribution le plus possible. Puis, toujours pour obtenir une réalisation rapide, je demandai l'autorisation, qui me fut accordée assez rapidement, de prescrire aux Allemands des distributions de vivres supplémentaires à titre remboursable en nature.

Pour assurer l'arrivée au complet des wagons de vivres

venant de Suisse, et empêcher le plus possible qu'ils ne s'égarassent ou ne traînassent trop en route, je fis organiser le convoyage de ces trains sous escorte armée.

Enfin le grand remue-ménage des évacuations se faisant presque au jour le jour, sans prévisions possibles, même approchées, comme je l'expliquerai plus loin, ne permettait pas l'envoi des wagons à destination de camps déterminés. Chaque groupe de camps fut alors rattaché à un point fixe, grande ville, centre de voies ferrées, où fut placé un représentant de la Croix-Rouge danoise, avec un ou deux officiers prisonniers adjoints. De là, on faisait rayonner dans les camps. Pour éviter les trop grands parcours à travers l'Allemagne, on limita les arrivages par la Suisse à la moitié méridionale de l'Allemagne, l'autre moitié étant approvisionnée par les ports, alimentée par la Croix-Rouge danoise, sous la direction habile de M. d'Anthouard, ancien ministre plénipotentiaire, qui m'était adjoint et disposait de larges subsides de la Croix-Rouge française. Grâce aussi au dévouement au-dessus de tout éloge des membres de la Croix-Rouge danoise, le service fonctionna si bien et si rapidement que nous eûmes peu à demander à la livraison allemande à titre remboursable. Pour la presque totalité des camps, et même je n'ai pas connu d'exception, à la fin de décembre l'abondance était revenue et l'approvisionnement du voyage assuré. J'ajouterai que la meilleure organisation des cuisines dans les camps, sous l'action de mes officiers, et le contrôle rigoureux de la distribution de tout ce qui était dû, contribuèrent très largement à passer les temps difficiles.

LES TRANSPORTS D'ÉVACUATION

L'amélioration de l'alimentation, l'arrivée des officiers, amenèrent un grand réconfort matériel et moral. Il en était besoin, car j'étais dans une situation fort critique. Tout se résumait maintenant dans la question venue de tous les points de l'Allemagne : « Quand partirons-nous? A peu près? Dites une date? » Et je ne pouvais rien dire! Ce fut la grosse difficulté de ma tâche.

J'étais parti de Paris le 30 novembre, avec le programme suivant, à l'exécution duquel j'étais rappelé encore fin décembre, alors qu'il était inexécutable : « La Bavière se videra par la Suisse. Les corps d'armée en bordure du Rhin et le XI[e] C. A.

par la Hollande. Tout le reste, soit 14 régions de corps d'armée, plus de 150000 hommes par les ports allemands. » C'est ce que j'annonçai à tous par ma note d'arrivée du 8 décembre. Les transports de Bavière par la Suisse, et ceux du Rhin par bateaux fluviaux sur la Hollande furent mis en train rapidement grâce au concours de nos représentants dans ces pays. Mais les évacuations par les ports allemands n'eurent pas le même succès.

A tous les délégués je disais : « A mon départ de Paris, il y avait déjà deux grands bateaux à Brest, prêts à venir vous chercher avec 8000 places. A mon passage à Spa, les Allemands m'ont dit que le port de Hambourg est accessible. J'ai lu le 6 décembre, en effet, dans les journaux allemands, que des bateaux allemands étaient sortis pour aller chercher en Angleterre les équipages de livraison des bateaux de guerre. Donc le premier bateau va arriver, peut-être demain, peut-être aujourd'hui. Dès qu'il arrivera, je le télégraphierai partout, et, une fois commencé, cela roulera, je vous le promets. » Et les jours passaient, et rien n'arrivait, et je ne savais pas pourquoi.

J'apprenais même qu'un paquebot italien, prêt à Brest pour venir chercher des prisonniers dans les ports, était retourné en Italie; que les bateaux français qu'on m'avait dit destinés à Hambourg étaient partis pour Rotterdam. Voyant cela et pensant que c'était la pénurie de bateaux qui causait ce retard, j'obtenais, ce que j'avais déjà trouvé amorcé au passage à Spa, la réquisition des bateaux allemands; mais il fallait les mettre en état. Je n'ai su que plus tard pourquoi le premier vapeur français n'est arrivé à Hambourg que le 24 décembre. D'abord les Anglais n'avaient pas permis la navigation de suite. Puis la foule des prisonniers évacués par le Rhin sur la Hollande était telle qu'elle absorbait tous les bateaux disponibles.

Ma situation devenait intenable. La patience se lassait devant mon mutisme. Les Allemands me disaient que jamais ils n'avaient considéré comme sérieuse l'organisation prévue des transports fluviaux par l'Elbe, l'Oder, vers les ports de mer, qu'ils n'auraient pas un bateau pour cela, que d'ailleurs les fleuves gelaient en décembre, que les transports ne pouvaient avoir lieu que par voie ferrée, et qu'ils n'avaient pas de matériel pour les exécuter. Tout croulait.

C'est alors que je demandai l'utilisation, pour le transport des prisonniers de guerre, des wagons à livrer à l'Entente.

Mais le résultat de cette ignorance était grave. Les camps menaçaient de se vider. A la faveur du désordre régnant en Allemagne, des agences s'étaient constituées pour organiser le départ des prisonniers. Des groupes de soldats, achetant la complaisance des conducteurs de trains, faisaient ajouter, au départ de Berlin des trains vers l'Ouest, un ou deux wagons qu'ils remplissaient de prisonniers, souvent sans même leur demander une rétribution représentant le prix du voyage. C'est dans les trains pour Cologne que se passait surtout ce trafic. Tant que nous ne fûmes pas sur le Rhin, les trains arrivaient à Cologne et y débarquaient leurs prisonniers qui y attendaient tranquillement l'arrivée des alliés. Mais le plus grave, c'est qu'ils écrivaient de là, et que leurs lettres excitaient leurs camarades demeurés au camp à suivre leur exemple.

Je dus interdire le 19 décembre ces départs d'isolés, très dangereux pour eux. Vers la même époque, le Gouvernement allemand se décidait à fermer *manu militari*, par un véritable coup de force, l'agence la plus florissante. Les officiers continuèrent peut-être plus longtemps à partir isolément. Avec la liberté absolue dont disposaient tous les prisonniers, de se promener en Allemagne, l'évasion isolée était relativement facile. Plusieurs même, je crois, la considéraient comme un acte louable. Mes exhortations répétées à tous les délégués des camps, la fermeture de l'agence principale, l'insuccès de quelques tentatives, que je fis répandre partout, mais surtout le retour à la discipline, résultant de l'arrivée des officiers dans les camps, limitèrent considérablement les évasions là où elles ne furent pas tout à fait arrêtées.

Tous ceux de ces isolés qui parvinrent en France, étant partis au moment où la pénurie de vivres et l'absence de nouvelles sévissaient au maximum, firent une peinture de la situation d'autant plus terrifiante qu'ils devaient excuser leur désobéissance, au moins pour ceux qui étaient partis après ma défense. Des centaines de lettres que je reçus de familles affolées (me reprochant parfois de ne rien y faire) m'ont apporté le témoignage de ces peintures exagérées. Inutile d'ajouter que je comprends trop ces pauvres parents.

Cependant, désespérant de voir arriver les bateaux, je me retournais vers les chemins de fer. Malgré la résistance opiniâtre du Ministère, qui arguait sans se lasser de la pénurie de

matériel, il était de fait que les progrès de l'évacuation des régions frontières du Rhin libéraient du matériel. De plus, et c'était mon meilleur appui, les Allemands désiraient autant que nous le départ des prisonniers. Le front commençait à ménager quelques ouvertures pour les trains. Voyant que leur chantage au matériel ne réussissait pas, les Allemands se décidèrent à céder.

Il était temps, et même déjà tard. J'avais en effet de grandes inquiétudes pour mes camps de l'Est. Le soulèvement polonais avait noyé certains d'entre eux. J'apprenais seulement au milieu de décembre que, dès le 17 novembre, un camp de l'extrême Pologne avait été occupé avant qu'on ait pu l'évacuer totalement. Je l'ai dit. Il importait donc de vider au plus tôt les camps de l'Est. C'est à cet objet que furent employés les premiers trains disponibles.

Mais ce n'est qu'après l'organisation des camps de passage sur le Rhin, et lorsque le retour en Allemagne des troupes du front eut libéré une grande partie du matériel, que les transports par voie ferrée prirent toute leur ampleur. Je fixai la date au 29 décembre. Or, c'est le 30 que partait de Hambourg le premier vapeur, un allemand, le *Batavia*, requis par moi, suivi le lendemain du premier bateau français que les troubles de Hambourg et les difficultés de déchargement dans cette semaine de fête avaient retenu depuis le 24.

Les transports baltiques avaient commencé également, et d'abord avec des bateaux allemands. Ils n'étaient peut-être pas aussi rigoureusement aménagés que ceux que Copenhague méditait de nous envoyer, mais ils avaient l'avantage d'exister. D'ailleurs, le premier transport allemand amena des critiques justifiées. Devant l'impatience, bien naturelle, des prisonniers rassemblés au port, le président de la Commission régulatrice, après autorisation du commandant du navire, fit un chargement trop fort et les hommes pris par une tempête de neige ne furent pas abrités. La Baltique fonctionna donc aussi, modestement il est vrai, car les bateaux ne devaient pas dépasser Copenhague, et la capacité de réception dans ce port ainsi que ses moyens d'écoulement étaient maigres. Disons de suite que l'effectif total évacué par les ports allemands fut de 31 126 Français au lieu de 151 000 qui avait été prévu, et les départs par mer se prolongèrent quatre jours au delà du dernier départ par voie ferrée. Ce résultat, considérable malgré tout, était dû

au zèle dévoué du capitaine de vaisseau d'Andrezel, de ma mission, et à nos attachés naval et militaire au Danemark.

Je voyais la fin, si la grève et la révolution sévissant à Berlin depuis le 24 décembre ne gagnaient pas le pays. Au 15 décembre, je ne prévoyais réellement pas quand ce serait commencé; je n'espérais réellement pas la fin pour le 31 janvier. Quand le 19 décembre, moment le plus critique, j'annonçais la fin probable pour le 20 janvier, je le faisais pour faire prendre patience, n'osant pas espérer ce résultat. Mais le 1er janvier je pouvais annoncer la fin pour le 15 du même mois, toujours sous réserve du maintien de l'ordre relatif dans le pays.

Les événements qui se produisirent à Berlin, dès les premiers jours de janvier, me causèrent de grandes inquiétudes. J'ai dit la bataille quasi-permanente à nos portes, et l'isolement où elle nous plaçait. Je me substituai alors aux bureaux du Ministère pour envoyer des ordres directs aux organes d'exécution allemands. En particulier, le chef allemand de la Commission de chemins de fer de Francfort, M. Koch, fut d'un secours précieux. Il prit la direction du mouvement des trains dans presque toute l'Allemagne et déploya une activité des plus fécondes. Le 12 janvier, le dernier train quittait le dernier camp. Le 14 avait lieu le dernier transport sur Copenhague. Restait un seul gros départ à réaliser, 3000 hommes. Il eut lieu le 18, de Pillau, à destination directe d'un port français.

Il reste à voir la question des malades, des retardataires et des disparus.

LES MALADES

Nous disposions heureusement d'environ 175 médecins et médecins auxiliaires encore retenus prisonniers, la plupart groupés à Graudenz. Ils furent de suite répartis dans tous les camps, et de plus, un chef de service, pris parmi les médecins des Commissions maritimes venues de France, fut installé auprès de chaque E.-M. de corps d'armée.

Il avait été établi dans la convention d'armistice, que l'évacuation des malades et des blessés serait « à effectuer en dernier lieu, après l'évacuation des prisonniers valides. » Je n'ai pas tenu compte de cette prescription qui aurait retardé beaucoup l'évacuation de ces malades, sans avancer en rien

celle des prisonniers valides. Bateaux-hôpitaux et trains sanitaires fonctionnaient parallèlement aux autres. Aussi l'évacuation des malades a-t-elle été terminée huit jours après celle des valides seulement, sauf le ramassage bien entendu. Des automobiles sanitaires venues de France permirent le rassemblement de tous les malades dans les gares.

La plus grande difficulté a été celle du chauffage des trains. Les wagons sanitaires de provenance alliée ne se raccordaient pas toujours avec la tuyauterie de la machine. Aussi le chauffage n'a-t-il pas toujours été assuré. Les conditions exceptionnelles de température en décembre et en janvier ont cependant permis aux médecins de ne pas trop retarder les départs.

Le 20 janvier, il ne restait plus que 77 intransportables. Tous furent évacués dans le délai d'un mois. Vingt trains sanitaires français partis de Mayence et de Bâle sont venus en Allemagne. Ils ont parcouru près de 16 000 kilomètres et ont enlevé plus de 5 100 malades et blessés alliés, dont 3 550 Français, 1 100 Italiens, 250 Anglais, 60 Belges, 100 Serbes, 50 Roumains et 5 Portugais.

Le médecin-major Rhem, de la mission, dirigea magistralement ce service.

LES ÉGARÉS ET LES RETARDATAIRES

La cause principale des retards fut l'insurrection polonaise. Certains détachements, coupés de communication avec leur camp d'affectation, ne purent rejoindre entièrement et à temps. Il fallut faire un premier ramassage, qui eut lieu avant la fin des gros transports. Les quelques centaines d'officiers et d'hommes, partis vers Varsovie, rejoignirent généralement par Prague. Mais dès que j'arrivai et que j'eus connaissance de la situation, j'envoyai des cadres à Posen, officiers et médecins, pour y faire rassembler les hommes errant tant en Posnanie que dans la Pologne du Congrès. La liaison établie avec Varsovie permit ce rassemblement. Je pus toujours faire arriver trains et automobiles jusqu'à Posen, en les ornant de drapeaux français et les faisant accompagner par des officiers.

Plusieurs milliers d'Arabes étaient en Roumanie où les Allemands les avaient laissés en se retirant. Ils furent réunis, sur le Danube, aux éléments français de l'armée des Balkans.

Pour les hommes passés en Bohême, j'entrai en relations avec Prague. Les autorités tchèques, puis les autorités françaises qui arrivèrent, assurèrent l'évacuation.

Restaient les hommes des détachements de travailleurs ayant manqué les départs soit par insouciance, soit parce qu'ils s'étaient attardés dans leurs villages pour ne pas rentrer trop tôt dans des camps encombrés et objets d'horreur pour eux. Une revision des détachements, au moins des plus importants, par les officiers et les médecins des camps, des avis dans la presse, des menaces de punition contre les employeurs qui les auraient retenus ou ne les auraient pas avertis, permirent de les rassembler. Deux camps furent désignés à cet effet, et leur expédition eut lieu le 27 janvier. Le nombre n'était que de 30 ; beaucoup avaient été rapatriés directement par Cologne

Dans la nuit du 24 au 25, le recensement prescrit aux Allemands ne comprenait plus que les 77 malades intransportables et les restants volontaires. Ces derniers étaient au nombre de plusieurs centaines. Tous ceux que les officiers avaient pu voir au cours de leurs tournées avaient été avisés que ce refus de rentrer constituait une désertion, et cette mesure a contribué à en réduire sensiblement le nombre. Mais comme j'étais certain que tous n'avaient pas été touchés, je fis imprimer un avis que tous les hommes de cette catégorie durent me retourner après émargement. Entre temps, le gouvernement allemand m'avait remis une déclaration officielle qu'il n'y avait plus un seul prisonnier retenu en prison depuis l'armistice.

Et c'était exact. Lorsque je quittai Berlin, un an après, le 1er février 1920, pas un homme n'avait été trouvé qui eût été retenu par force. Les quelques exceptions que la presse signala dans le courant de 1919 étaient toutes le fait d'imposteurs.

Et pourtant ce n'est pas faute d'avoir cherché. Toutes les pistes qui nous ont été signalées ont été suivies. Toutes les histoires les plus extravagantes ont été écoutées et tirées au clair. Nous avons pénétré partout où nous avons voulu. Des officiers répartis sur toute l'Allemagne exploraient systématiquement partout. Ils fonctionnent encore en 1920. Leur œuvre a été féconde. Ils retrouvent des tombes, précisent des états civils, entretiennent les cimetières.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus d'anciens prisonniers en Allemagne? Oui, il y a encore quelques restants volontaires que

l'amnistie de l'été de 1919 n'a pas décidés à rentrer. Ceux que l'on connaît, on les recherche et on les catéchise. Mais il est possible qu'il y en ait encore que nous ignorons. Installés en Allemagne, retenus par des attaches qu'ils se sont créées, coutumaces qui ne se sentent pas la conscience tranquille, ils n'éprouvent pas le besoin de donner signe de vie, et trouvent bon de disparaître. Mais le nombre doit en être bien minime, car il faut une complicité dont je n'ai pas connu d'exemple. Peut-être reparaitra-t-il encore des prisonniers partis vers la Russie et pris dans la tourmente bolchéviste. C'est fort possible. Il y a eu depuis 1914 un tel brassage d'hommes d'un océan à l'autre que quelques égarés peuvent tourbillonner encore sans avoir pu reprendre pied.

Avant de conclure ce chapitre des prisonniers, je dois rendre hommage aux officiers espagnols qui se sont occupés d'eux. L'Espagne, chargée de nos intérêts pendant la guerre, avait affecté en permanence une douzaine d'officiers et de médecins à la visite des camps de nos soldats. Leur tâche n'a pas toujours été facile. L'Allemagne ne s'y prêtait pas. Je crois même que jamais il ne leur a été permis de visiter les prisonniers de la rive gauche du Rhin. Or c'étaient de beaucoup les plus misérables. J'ai vu, en décembre, refouler sur Berlin 500 hommes provenant de notre front qui présentaient le dernier degré de la misère humaine. N'ayant jamais reçu un morceau de linge, de savon, un vêtement quelconque depuis les 3, 4 ou 6 mois qu'ils avaient été pris, forcés de travailler près des premières lignes sous notre feu, presque sans nourriture, ne recevant rien, ni correspondance, ni colis, ils n'avaient plus sur leur pauvre corps amaigri que quelques lambeaux de capote à même la peau. Je ne crois pas que la cruauté envers les prisonniers ait été poussée plus loin nulle part pendant la guerre. Les Allemands de l'intérieur, qui ne voyaient que les prisonniers des camps, relativement bien abrités, nourris suffisamment grâce aux envois de France, s'étonnent parfois de nos reproches et ne veulent pas les croire fondés. C'est toujours le « Es ist nicht wahr » du manifeste des 93. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Mais l'armistice vint avec la victoire, les officiers espagnols se sentaient plus libres et ils me rendirent de réels services avant l'arrivée de mes officiers dans les camps. Ce furent eux qui

firent les enquêtes sur certaines répressions sanglantes qui eurent lieu, en particulier à Langensalza. Ils assistèrent aux débats judiciaires qui eurent lieu pour la répression des coupables, apparence de débats d'où la justice était absente. Ils osèrent prendre la parole dans le prétoire pour faire remarquer que le représentant du Ministre de la guerre avait simplement *oublié* de verser au dossier leur rapport écrasant pour les coupables. L'exemple de leur noble roi, auquel tant de familles françaises n'ont pas fait appel en vain pour les renseigner sur leurs parents, leur servait de modèle.

LES PRISONNIERS ALLIÉS

Le rapatriement des prisonniers des autres puissances alliées s'était poursuivi concurremment avec le nôtre. Peu après moi étaient arrivés successivement à Berlin le général anglais Ewart, le général italien Bassi et le général américain Harries. Nous nous constituâmes en commission dont ils m'élurent président, et notre action s'exerça d'accord. Ah ! les bons camarades! Nous n'eûmes pas un nuage dans nos rapports.

Dès le début, les Belges furent traités par moi comme les Français; tout ce qui a été dit pour ceux-ci concerne également ceux-là.

Les Italiens devaient partir par le Sud. Mais le rendement était faible, le Brenner fonctionnait mal ; les exigences des Suisses sur la fixité impossible à réaliser des horaires, sur la fermeture des gares pendant la nuit, sur le chômage des jours fériés, compliquaient singulièrement la question et ne permirent jamais d'obtenir les résultats escomptés de ce côté. Aussi je dus entreprendre l'organisation de l'exode des Italiens tant sur les camps du Rhin que par mer. Non seulement le dernier Italien partit avec le dernier Français, mais les évacuations se poursuivirent parallèlement, tant pour les malades que pour les valides. Le général italien m'en exprima personnellement toute sa satisfaction.

Le général Ewart avait la mer et des bateaux à profusion. Il disposait d'une organisation extrêmement riche que la Croix-Rouge anglaise avait installée à Berlin, dès l'armistice, et qui se mit généreusement à ma disposition dès mon arrivée. C'est grâce à elle que je pus entrer en fonctions dès le premier jour

qui précédait de quarante-huit heures l'arrivée de mon personnel. Renseignements, téléphones, moyens d'impression, tout me fut fourni par elle. Jamais nous ne lui aurons trop de reconnaissance.

Le général Harries avait peu de ses nationaux prisonniers. Aussi fut-il chargé spécialement des petites nations, Serbes et Roumains, qui n'avaient pas, au début, de représentants dans notre commission. Ces pauvres gens faisaient peine. Sans ressources, sans envois de leur pays, ils étaient misérables. Les nôtres en avaient pitié et voulaient les emmener en France avec eux, quitte à voir leur propre départ retardé de plusieurs jours. J'ai eu toutes les peines du monde à empêcher l'exode de tous ces amis vers la France, hors d'état de les recevoir. Avec la complicité des Allemands qui cherchaient à se débarrasser d'eux, quelques trains de Serbes m'échappèrent et passèrent chez nous. On finit par les évacuer par chemin de fer sur la Serbie, tout essai de rapatriement par le Danube ayant échoué.

Les Roumains retenus, contre toute loyauté, bien que la paix de Bucarest eût dû les libérer depuis longtemps, furent rapatriés par chemin de fer également. Une mission d'officiers roumains était arrivée sur ces entrefaites pour y travailler. Serbes et Roumains furent d'ailleurs nourris par nous jusqu'à leur départ.

Nous eûmes aussi à nous occuper des Grecs. Ce n'étaient pas des prisonniers proprement dits, mais bien les troupes d'un corps d'armée qui s'était rendu avec armes et bagages aux Allemands sans combattre. On les avait conduits à Görlitz où ils étaient considérés comme les invités du gouvernement allemand. Je m'employai à leur libération, mais en m'efforçant toutefois que leur départ ne commençât qu'après la mise en train du mouvement des Serbes. Le contraire eût été trop immoral, et le général Harries, chargé de l'opération, fut de mon avis.

LES PRISONNIERS RUSSES

Il ne restait plus que les Russes. Ce fut notre cauchemar.

L'état des prisonniers russes en Allemagne, qui me fut fourni en décembre 1918, évaluait leur nombre à 1 200 000. Bien que la paix de Brest-en-Lithuanie fût signée depuis près d'un an, les Allemands n'avaient rien fait pour les rendre à

leur pays. La mobilisation intensive de toutes les forces du pays était grandement facilitée par la présence de ces travailleurs dont les services pouvaient être avantageusement payés par un peu de nourriture et qui, ne recevant rien de chez eux, ne pouvaient les refuser. On a pu lire dans le livre publié par Helfferich, je crois, en 1919, que l'approvisionnement par les pays neutres s'était poursuivi pendant toute la guerre avec un succès considérable malgré le blocus, dans une proportion qui dépassait largement ce que ces pays fournissaient à l'Allemagne en temps de paix. Si les neutres ont souffert de restrictions et de l'enchérissement, ils doivent savoir à qui s'en prendre. Aussi, bien que le rationnement fût sérieux et les privations réelles, on n'avait jamais jugé nécessaire de se débarrasser de ces rationnaires supplémentaires qu'on ne pouvait vraiment qualifier de bouches inutiles.

Aussitôt après la révolution de novembre et dès que les soldats allemands rentrant chez eux voulurent y retrouver de l'ouvrage, on songea à rapatrier les Russes et on s'y employa activement. Si on ne trouvait pas de wagons pour les nôtres et si on criait à l'anéantissement du parc de chemin de fer allemand en conséquence des exigences de l'armistice, on se procurait néanmoins des trains pour renvoyer ces prisonniers qui devenaient inquiétants sous l'effet du souffle révolutionnaire. A tous les soulèvements qui se produisirent en Allemagne fin 1918 et dans les premiers mois de 1919, les Russes prirent une large part. Ils furent d'ailleurs traités sans pitié lors des répressions, et un colonel russe m'affirma qu'en Bavière, lors de la conquête de Munich par les Prussiens en mai, près de 500 Russes furent impitoyablement passés par les armes après capture.

Devant mes protestations relativement à cet emploi du matériel vers l'Est, au détriment de nos prisonniers, il me fut répondu que l'on utilisait les trains allant chercher les troupes allemandes de Russie et qu'il valait mieux les envoyer pleins que vides. Cette raison était valable au début. Mais bientôt, par suite du reflux des troupes allemandes, les trains ne poussaient plus dans l'intérieur de la Russie jusqu'à la limite où les Allemands avaient réduit pendant la guerre les voies de l'écartement russe à l'écartement normal, limite située à plus de 300 kilomètres de la frontière de 1914. De sorte que ces pauvres

Russes étaient abandonnés en plein champ, sans vivres, sans vêtements, au cœur de l'hiver, à des distances considérables de toute tête de ligne russe. Les membres des Croix-rouges neutres ont fait à ce sujet des rapports navrants sur la détresse épouvantable de ces malheureux. Je n'éprouvai plus de scrupule à faire arrêter ces transports.

De plus, les Allemands avaient transporté de force des officiers russes vers l'Est et jeté ceux-ci dans les bras des bolchévistes, qui les exécutaient sans pitié. De nombreux officiers russes vinrent me trouver pour me demander protection, et le maréchal Foch prescrivit de suspendre les transports. Il constitua également les officiers généraux alliés qui se trouvaient à ce moment à Berlin en commission pour les prisonniers russes, et nous choisîmes pour président le général anglais Ewart, qui s'était occupé de la Croix-Rouge pendant la dernière année de la guerre et qui fut bientôt remplacé par le général Malcolm, de même nationalité. A ce moment, le nombre de Russes qui nous fut donné était de 650 000.

Néanmoins, je constatais que les transports continuaient malgré la défense faite, en dépit des dénégations allemandes. Exactement huit jours après avoir reçu le renseignement donnant le nombre ci-dessus, je demandai au délégué allemand, en séance de la commission, s'il le confirmait. Il me répondit : « Non, nous avions dit *environ* 650 000; mais, en fait, nous estimons à 250 000 le nombre exact ! »

Je reconnais que, dans le désordre d'alors, nous ne pouvions exiger une grande précision; néanmoins, l'écart était un peu fort. Les Russes, privés de travail par le retour des Allemands, avaient reflué dans les camps où ils vivaient dans une misère noire. Beaucoup ont péri alors. Quelques centaines ont été tués dans les troubles. Plusieurs milliers sont partis, qui par la Pologne où s'établit bientôt un barrage sérieux, qui par la Bohême où on les reçut tant qu'on pouvait, mais le pays en fut bientôt encombré. Cependant les transports avaient cessé, et, depuis le mois de février 1919 jusqu'à la fin de l'année, nous n'avons pas eu connaissance qn'ils aient repris.

Il s'agissait d'abord de nourrir ces 250 000 hommes, puis de les rapatrier. La première tâche fut bien remplie. Des centaines d'officiers américains, de nombreux officiers anglais, quelques officiers français furent mis à notre disposition par

nos gouvernements. Américains et Anglais s'installaient près de chaque camp, qu'ils s'étaient partagés, et la nourriture, fournie par l'Amérique, payée par la France, arriva en suffisance. Les officiers français, qui parlaient tous le russe, circulaient de camp en camp. Dans chacun d'eux nous avions mis quelques officiers russes de choix pour tâcher de maintenir l'ordre et chercher à exercer quelque influence sur leurs compatriotes. Ce dernier *desideratum* fut rarement rempli. Le vent de folie qui ravageait la Russie soufflait aussi dans les camps. Les meneurs révolutionnaires, là comme partout, prenaient le dessus et entraînaient la masse. L'action des officiers français, à qui leur connaissance de la langue facilitait le contact, se multipliait pour exhorter au calme et à la patience. En fait, grâce à l'action de tous les officiers alliés et à l'approvisionnement régulier, nous n'eûmes de révolte nulle part et nous pûmes même éviter un exode en masse vers la Pologne que nous craignions au retour du printemps.

Mais, en revanche, nos efforts pour le rapatriement échouèrent totalement. Nous n'avons pas dû rapatrier 30 000 Russes. Personne ne voulait les laisser passer, personne ne consentait à les recevoir. La Pologne s'y refusait radicalement. Elle prétendit même nous repasser, pour que nous les évacuions par mer, les quelques dizaines de milliers de prisonniers russes qu'elle détenait chez elle, où les Allemands les avaient laissés. Nous n'avions plus à nous occuper des anciens soldats russes devenus polonais. Les prisonniers de cette catégorie avaient été rapatriés depuis longtemps, grâce à l'activité du consul général de Pologne à Berlin, qui se multiplia et, avec mon appui, avait presque complètement terminé sa tâche lorsque notre commission fut formée. La Tchéco-Slovaquie aurait bien pris des Russes, à condition d'être aidée par l'Entente et surtout de pouvoir les évacuer à mesure. Nous fîmes des études pour le transport par le Danube vers la Mer Noire. Tout était prêt comme moyen de transport et organisation du mouvement. Mais la Roumanie se refusa catégoriquement à voir ces transports transiter chez elle.

Puis, une fois sur la Mer Noire, qu'en aurait-on fait? Les généraux russes qui combattaient le bolchévisme ne voulaient pas entendre parler de cet appoint. Ils le jugeaient trop dangereux et ils n'avaient pas tort. Ils nous demandaient de trier les

bons éléments, de les organiser, de les armer et de les leur envoyer encadrés. C'était impossible, déjà par la seule raison que nous ne devions pas nous mêler de la question politique et intervenir dans les discussions intestines des partis. Qui a vu ce qu'étaient devenus les braves contingents russes employés en France, alors que la folie les eut gagnés, me comprendra sans peine.

Quelques centaines furent recrutés par des officiers russes dans les camps pour faire partie des corps de la Baltique, dont le premier fut le corps Lieven et que l'on désigna plus tard sous le nom synthétique de corps Bermont.

Dès juillet 1919, des généraux russes qualifiés pour parler, revenant de Paris, m'avaient dit : « Nous allons opérer dans les provinces baltiques vers Pétrograd. Nous recruterons des volontaires dans les camps. Les Allemands nous fourniront tout le matériel et les armes nécessaires. Ils nous fourniront également autant de soldats que nous voudrons. Ils serviront sous nos ordres comme lansquenets et nous les paierons par des concessions de terre. »

Ce fut le début de la grande entreprise allemande que dirigea von der Goltz avec l'appui enthousiaste de toute la nation et l'encouragement du gouvernement et qui fut près d'aboutir. Le rêve allemand depuis longtemps était de faire de toutes les provinces baltiques russes une terre allemande, et l'appui des puissants barons baltes de ces régions était un fort atout dans leurs mains. Ils auraient réussi, s'ils y avaient mis plus de discrétion. S'ils avaient choisi des généraux russes d'un peu de renom qu'ils auraient facilement trouvés, car l'Allemagne seule servait alors de refuge à tous les Russes que tous les pays repoussaient, même s'ils présentaient toutes les références; s'ils avaient, derrière ce paravent, constitué les E.-M. avec leurs officiers, camouflé en Russes leurs officiers de troupe, le tour était joué. Les faibles gouvernements letton, esthonien, lithuanien rentraient dans le néant dont ils étaient à peine sortis, et l'Europe se réveillait avec une Allemagne s'étendant jusqu'aux portes de Pétrograd. Mais ils furent maladroits, comme il leur arrive souvent, heureusement. Ils n'acceptèrent comme chefs russes que des aventuriers. La direction fut prise ouvertement par le général von der Goltz, les corps conservant leur nom allemand, sixième corps de

réserve, division de fer, détachements désignés par le nom de leur chef allemand. Et personne ne se cachait. On disait ouvertement à Berlin : Tel officier là-bas sera notre Bonaparte. Une fois le pays conquis et pacifié, il reviendra à la tête de ses légions victorieuses renverser notre gouvernement de pantins. Bien que l'esprit de tous ces corps fût nettement réactionnaire, le gouvernement soutenait le mouvement ; il y trouvait un exutoire pour tous ces cadres qu'il allait falloir réduire, pour tous ces soldats qui ne voulaient pas rentrer chez eux et il comptait bien que tous se fixeraient dans le pays.

Lorsque l'Entente s'inquiéta enfin de ce qui se passait, et que ses membres eurent réussi à se mettre d'accord, ce qui prit quelque temps, le mal était déjà grand. Le gouvernement résista tant qu'il put aux sommations de l'Entente, ouvertement d'abord, sournoisement ensuite. Il encouragea, puis toléra le refus d'obéissance de von der Goltz. Il fallut alors opérer soi-même et envoyer le général Niessel avec une mission alliée pour faire effectuer les évacuations sous ses yeux. L'opération fut dangereuse et pénible. Il fallut toute l'énergie du général et son action personnelle pour obliger les Allemands à évacuer. Mais dans quel état ils laissaient ce pauvre pays! On vit rarement une exploitation plus complète. Les soldats isolés qui revenaient de là-bas portaient sur eux des sommes considérables, dépassant parfois 100 000 marks, qu'ils avouaient franchement avoir gagnés en faisant du commerce, en exploitant le pays, et en soulageant les habitants de leurs économies. Je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre sanction contre ces pillards ni contre leurs chefs. Compter sur la justice allemande est un leurre. Nous avons vu le cas qu'il en fallait faire à l'occasion des jugements intentés aux tueurs des camps de prisonniers, ainsi qu'aux assassins du capitaine Fryatt, dont l'acquittement eut lieu après une parodie de débats.

Lorsque la paix fut sur le point d'être ratifiée, les Allemands reçurent la libre disposition des Russes, sous un contrôle allié dont je ne fis plus partie.

Général Dupont.

LES ÉTAPES D'UNE GLOIRE RELIGIEUSE

JEANNE D'ARC

II[1]

DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS A SAINT-PIERRE DE ROME

I. — LES INITIATIVES RELIGIEUSES D'ORLÉANS : LITURGIE, DRAME, CANTIQUES, MONUMENTS

Même « sorcière, hérétique et relapse, » Jeanne demeura toujours, pour la ville d'Orléans, la « Pucelle digne de Dieu. » Un notaire, là-bas, conserve encore en son étude un registre de 1429, où son lointain prédécesseur, le bon tabellion Guillaume Girault, notait la venue de Jeanne comme « le miracle le plus évident qui eût été apparent depuis la mort de Notre Seigneur (2). » Les Orléanais pensaient comme ce notaire : pour ce « miracle, » ils ne cessèrent jamais de dire merci à Dieu, et merci à leurs anciens évêques devenus leurs patrons, Monseigneur Saint Euverte, Monseigneur Saint Aignan.

L'habitude datait de la victoire même de Jeanne, et tout de suite elle avait revêtu l'aspect d'une liturgie religieuse. Jeanne, toute première, avec Dunois, avait, le 8 mai 1429, pris part au cortège d'actions de grâces qui devait inaugurer la longue série des processions annuelles dites de Jeanne d'Arc.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) Boucher de Molandon, *Note de Guillaume Girault, notaire au Châtelet d'Orléans*. Orléans, 1858.

Au mois de mai 1430, Jean de Saint-Michel, évêque d'Orléans, se reposait dans sa lointaine maison de campagne, lorsque survinrent deux bourgeois de la ville, Raoulet de Harcourt et Jehan Moly: ils avaient consigne de le ramener, sur l'heure, pour la cérémonie que l'on organisait. Leur déplacement et le transport de l'évêque coûtèrent à la ville soixante-huit sols. Orléans voulait prier : il fallait que l'évêque fût là. La démarche de ces deux bourgeois, s'en allant au loin quérir leur pasteur, symbolisait avec exactitude l'initiative civique et patriotique qui, pour la suite des siècles, allait associer au souvenir de la Pucelle l'éclat des pompes religieuses.

Le budget municipal couvrait les frais. Autour des châsses des saints, il fallait des torches: la ville, pour cette cire, s'endettait de cent huit sols: elle adjugeait quatre sols à « Jacquet le prestre » pour le salaire des porteurs de torches, et puis quarante-huit sols, encore, pour les porteurs de châsses, pour les sergents qui maintiendraient la foule, pour les sonneurs de clochettes qui la feraient s'agenouiller. Le cortège s'en fut aux Tourelles, là où Jeanne avait battu l'Anglais ; on revint à Saint-Paul, tout comme Jeanne l'année d'avant, saluer Notre Dame des Miracles; et puis on rejoignit le cloître Sainte-Croix, la cathédrale, pour un sermon, pour une messe.

Le sermon dut avoir un accent de triomphe, pour la merveilleuse façon dont la ville avait été sauvée ; mais la merveille, elle avait un nom, c'était Jeanne ! Comment parla de Jeanne le prédicateur de 1430 ? On voudrait le savoir, et savoir, plus encore, comment la chaire parlera d'elle, au lendemain du bûcher. Mais nos curiosités sont ici mortifiées: les seuls documents qui nous restent nous conduisent, non point au pied de la chaire, mais au guichet du comptable municipal, qui faisait signer à l'orateur une quittance de seize sols, prix de son sermon (1).

On doit avoir grande dévotion à la dite procession. Par reconnaissance pour la grande grâce que Dieu a voulu faire et démontrer en gardant Orléans des mains de ses ennemis, que la sainte et dévote procession soit continuée et non pas délaissée, sans tomber en ingratitude, par laquelle viennent beaucoup de maux. Chacun est tenu d'aller à la dite procession et de porter luminaire ardent en sa main.

(1) *Journal du siège d'Orléans*, édit. Charpentier et Cuissard, p. 207-266. Orléans, 1896.

Ainsi s'exprime la *Chronique de l'établissement de la fête du 8 Mai*, écrite quinze ou vingt ans après la délivrance d'Orléans (1). Un chanoine plus qu'octogénaire, Jean Baudet dit de Mâcon, semble en avoir été l'auteur. « Par aventure, insistait-il, il y a pour le présent des jeunes gens qui pourraient à grand'peine croire que les choses soient ainsi advenues ; mais croyez que c'est chose vraie, et bien grande grâce de Dieu ! » Les petits Orléanais qui n'avaient pas vu, de leurs yeux, la « grande grâce, » devaient donc continuer à la fêter, bien ponctuellement, en dépit des juges de Rouen.

On ne se souvenait du premier verdict rouennais que pour organiser, quelque temps après les alléluias du mois de mai, d'autres prières, douloureuses celles-là. A la veille de chaque Fête-Dieu, dans son église de Saint-Samson, la cité orléanaise, officiellement, faisait célébrer pour Jeanne un service funèbre. Quatre grands cierges, douze tortils, un flambeau, — neuf livres de cire en tout, — éclairaient de leurs incandescences le deuil du sanctuaire, et chacun des quatre grands cierges portait quatre écussons peints aux armes de Jeanne. Et dans la même matinée huit religieux des quatre Ordres Mendiants chantaient, en leurs églises respectives, huit messes des morts. De tous les points de la ville, l'invocation s'élevait pour Jeanne, et vers Jeanne. Il ne restait, ici-bas, aucune relique d'elle : l'Anglais avait tout brûlé, tout dispersé, et se flattait d'avoir aboli sa gloire. Mais Orléans savait où chercher Jeanne, où la trouver.

Le drame sacré, d'ailleurs, était là, pour rapprocher ciel et terre, et pour faire redescendre Jeanne sur cette terre d'où l'Anglais avait voulu l'effacer. Le quinzième siècle fut le grand siècle des mystères, qui naissaient de l'autel et ramenaient les foules au pied de l'autel. Le siège d'Orléans devint le sujet d'un *Mystère* de 20 529 vers. Il semble que dès 1435, et derechef en 1439, une première ébauche en fut représentée (2). Entre 1430 et 1435 s'attardait « sans cause, » dans Orléans, gaspillant l'argent, et goûtant fort « les jeux, farces et mystères, » le maréchal Gilles de Rais, ancien compagnon de Jeanne, et qui avait vraiment, lui, quelque chose de diabolique, puisqu'il allait peu de temps après devenir le macabre

(1) Ayroles, *La vraie Jeanne d'Arc*, III, p. 308-309.
(2) Guessard et Certain, préface de l'édition du *Mystère*. Paris, 1862.

Barbe-Bleue. On a supposé que ce fut lui, — Barbe-Bleue en personne, — qui commanda cette représentation dramatique, pour l'édifiant divertissement des âmes orléanaises. Le succès fut durable : la rédaction du *Mystère* s'amplifiait, et probablement la forme que nous en avons fut fixée, entre 1453 et 1456, par Jacques Millet, qui avait étudié le droit à l'Université d'Orléans (1). Ce Millet fut célèbre en son temps pour avoir écrit l'*Histoire de la destruction de Troie la grant*, et composé en l'honneur d'Agnès Sorel une plaintive épitaphe. Sur les tréteaux orléanais, la gloire religieuse de Jeanne aurait donc eu comme mécène un impresario dénommé Barbe-Bleue, et comme chantre un poète de cour, dont elle partageait avec la gloire plus laïque d'Agnès Sorel les rythmiques hommages.

Le *Mystère* était comme une riposte de l'art dramatique français à la parodie judiciaire rouennaise. Il entr'ouvrait les profondeurs du ciel : on voyait l'histoire terrestre de Jeanne s'y préparer, s'y concerter; on entendait Aignan, et puis Euverte, et puis la Vierge, supplier Jésus d'aider la France. Mais le spectateur, bientôt, reprenait pied sur le sol français : un discret rayon de lumière éclairait la pénombre de cette sorte d'*Annonciation*, dans laquelle saint Michel, à deux reprises, révélait à Jeanne ses destinées. Jeanne, qui sous les regards du public bénéficiait ainsi d'une sorte de sacre, priait humblement :

O mon Dieu et mon Créateur,
Plaise vous moi toujours conduire!

Dieu faisait mieux que la conduire : pour l'aider, il mobilisait deux chevaliers de l'au-delà, Aignan, Euverte : l'Invisible se faisait visible; les deux saints gardaient les remparts, protégeaient la Pucelle. Ce drame qu'applaudissait toute une ville installait Jeanne dans sa gloire : il ne laissait plus rien ignorer de sa vocation céleste; les conseils divins livraient à la foule orléanaise tous leurs secrets. Les jeunes gens qui n'avaient pas connu Jeanne la voyaient sur la scène : ils comprenaient la portée des fêtes du 8 mai.

Comme Pâques et la Pentecôte avaient leur vigile, et puis

(1) Tivier, *Étude sur le mystère du siège d'Orléans*, Paris, 1868. — Sepet, *Jeanne d'Arc*, p. 536.

leur lendemain, la délivrance d'Orléans, cette quasi-résurrection de la nation française, se commémora bientôt par trois jours de piété. Le 7 mai, les premières vêpres; le 8, la fête, procession et sermon; le 9, le service pour les morts. La mère de Jeanne, Isabelle, qui depuis 1440 était installée à Orléans, pouvait assister au déroulement de ces pompes; et Jean du Lys, neveu de Jeanne, accourait de sa terre de Villiers pour prendre place dans le cortège, une place de choix, et devant lui l'on portait un cierge auquel était appliquée une petite image de la Pucelle (1).

Les Orléanais qui bien exactement s'associaient à toutes les cérémonies furent informés, le 9 juin 1452, par le cardinal d'Estouteville, légat du pape, que cent jours d'indulgence seraient désormais leur récompense. A l'encontre des Bourguignons qui persistaient à ricaner que la Pucelle était le diable, ils avaient donc eu raison de penser qu'elle était une grâce, et de bénir le ciel pour ses prétendus sortilèges. Un évêque de Bourgogne, Jean Germain, osait encore écrire, en cette année 1452, que Jeanne n'était qu'une « femme détestable, la risée des femmes, le scandale des hommes, » et que la justice de l'Église l'avait condamnée (2). Mais silence à Jean Germain! Un authentique représentant du pape, un cardinal, octroyait aux Orléanais de belles faveurs spirituelles, auxquelles leur propre évêque, Thibault d'Aussigni, ajoutait encore quarante autres jours d'indulgence. En élevant leurs pensées, les 7, 8 et 9 mai, vers cette « femme détestable, » ils gagnaient des grâces. Sorcière! avait-on dit. En commémorant l'œuvre de cette sorcière, bien loin de se vouer à l'enfer, ils se libéraient d'un peu de purgatoire.

Les fêtes du patriotisme devenaient ainsi des mobilisations de dévotion. Les procureurs de la ville d'Orléans étaient les premiers à s'en réjouir, et bientôt ils allaient eux-mêmes cogner aux portes de ce trésor spirituel dont l'Église disposait. Car il ne leur suffisait plus qu'en 1474 l'évêque François de Brilhac eût renouvelé les générosités naguère accordées par Thibault d'Aussigni : ils faisaient une démarche officielle auprès de Jean Rolin, cardinal, évêque d'Autun, et ils obtenaient de lui, en 1482, cent autres jours d'indulgence. C'était

(1) Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, p. 187. Orléans, 1867.
(2) Ayroles, *op. cit.* III, p. 535-536.

décidément une grande fête, dans le calendrier diocésain, que celle de la délivrance d'Orléans.

Oraisons et chants liturgiques n'y faisaient pas mention de Jeanne. Quelque mémoire que l'on gardât d'elle, on avait la discrétion de ne pas lui vouer, officiellement, un culte public; et c'était saint Aignan, surtout, qui, dans l'office, était l'objet des actions de grâces sacerdotales. Mais si l'on ne parlait pas de Jeanne, tous pensaient à elle, et l'on vit en 1483 des strophes françaises s'entremêler à la liturgie d'Église, pour fêter Jeanne nommément. De temps à autre, en son long parcours, la procession faisait station : à chaque étape, des enfants de chœur, des chanoines postés sur des estrades, entonnaient l'une ou l'autre de ces strophes, que la foule reprenait. Pour les avoir versifiées, Éloi d'Amerval, qui dirigeait à Sainte-Croix la maîtrise de chant, toucha quatre écus d'or. Ces façons de liturgie populaire marquaient une grande nouveauté : c'est à Jeanne elle-même que ces strophes disaient merci.

Commune d'Orléans, élevez votre voix,
En remerciant Dieu et la vierge sacrée;
Quand jadis, à tel jour, huitième de ce mois,
Regarda en pitié le peuple orléanais
Et d'elle-même chassa nos ennemis anglais
Que le duché en fut en joie délivré.

Les motets se poursuivaient, célébrant « Pucelle bergière, qui pour nous guerroya par divine conduite. » Et de strophe en strophe, Éloi d'Amerval devenait si violent contre les Anglais, que lorsque Louis XII eut épousé Marie d'Angleterre, ordre fut donné, en 1514, d'oublier ce cantique.

Mais sous ce même règne de Louis XII où les susceptibilités gouvernementales exilaient des lèvres orléanaises ces dévots couplets, l'Hôtel de Ville d'Orléans s'ornait d'une image de Jeanne, dressée sur l'un des piliers de la façade (1); et la simple croix qui depuis 1456 rappelait, à l'entrée du pont, le souvenir de la Pucelle, faisait place, entre 1502 et 1508, à un monument plus imposant, représentant Jésus crucifié, et sa

(1) Jarry, *Un monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc par la ville d'Orléans*, Orléans, 1893. Lorsque en 1542 il fallut « remastiquer » cette statue, la municipalité convoqua, pour ce soin, François Merchant, le sculpteur réputé qui travaillait, cette année même, pour le tour du chœur de Notre-Dame de Chartres.

mère debout au pied de la croix, et de part et d'autre, prosternés et priant, Charles VII et Jeanne d'Arc (1). Il paraît, si nous en croyons une légende que recueillait en 1560 le touriste Pontus Heuterus, prévôt d'Arnhem, que ce monument fut érigé par les soins et aux frais des dames et jeunes filles d'Orléans (2).

Savaient-elles, en l'érigeant, qu'elles ne travaillaient pas seulement pour leur ville ? Lorsque sous Henri IV le chanoine Hordal, arrière-petit-neveu de la Pucelle, voudra lui faire élever des statues dans la cathédrale de Toul, et puis à Domrémy, près du Bois-Chenu, dans la chapelle ressuscitée de l'ermitage Sainte-Marie, c'est la Jeanne d'Arc du pont d'Orléans, gravement endommagée par les calvinistes, mais soigneusement restaurée en 1570, qui servira de modèle aux « ymagiers » des Marches de l'Est (3). Pour revoir la Pucelle, pour remettre ses traits sous les yeux du peuple chrétien, c'est vers Orléans que la piété lorraine regardera, et dans Orléans qu'elle s'inspirera.

II. — LA LÉGÈRETÉ DES HISTORIENS DE COUR

Ainsi veillait Orléans sur la gloire de Jeanne ; mais à Paris, après avoir ébauché le travail dont la Pucelle était sortie réhabilitée, la royauté française semblait se reposer. Certaine théorie d'origine bourguignonne, d'après laquelle la mission de Jeanne n'aurait été qu'un stratagème inventé par l'entourage de Charles VII pour réchauffer l'enthousiasme national, était ouvertement soutenue, en 1459, devant le Congrès de Mantoue, par l'évêque d'Arras, Jean Jouffroy. Mais soudainement sa voix s'intimidait, coupait court : « Comme l'on dit, continuait-il, que Charles VII porte aux nues cette Pucelle, et que du temps d'Alexandre, ainsi que l'écrit Cicéron, l'on ne pouvait écrire que ce qu'agréait Alexandre, je cesserai, selon l'avis de Plaute, de presser l'abcès (4). » A la faveur de cette pédantesque pirouette, Jean Jouffroy sautait à d'autres sujets.

Charles VII passait encore pour s'intéresser à la Pucelle. Mais les rois du XVIe siècle furent réputés moins susceptibles ;

(1) La date de la construction a été établie par M. Jarry, [*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, XXXIII, 1911, p. 501-514.

(2) *Jehanne la Pucelle*, I, 1910-1911, p. 25-27.

(3) De Bouteiller et de Braux, *Notes iconographiques sur Jeanne d'Arc*. Orléans, 1879. — Bourgaut, *Guide et souvenirs du pèlerin à Domrémy*. Nancy, 1878.

(4) Ayroles, *op. cit.*, III, pp. 536-538.

la solidarité entre l'honneur de cette femme et l'honneur de leur trône paraît leur avoir échappé. Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, dans ses *Instructions sur le fait de la guerre*, publiées en 1540, rendait quelque fraîcheur aux insinuations bourguignonnes : l'usage qu'avait fait Charles VII de la Pucelle lui rappelait l'histoire de la nymphe Égérie, artificieusement exploitée par Numa Pompilius. François Ier laissait dire... C'était l'époque où, dans ses *Annales de Flandre*, un prêtre de Bruges, Jacques Meyer, tout passionné qu'il fût, dans le passé, pour la cause de la maison de Bourgogne, célébrait le don de la Pucelle à la France comme un effet de « l'immense clémence de Dieu : » les mauvaises insinuations fabriquées contre elle par des Bourguignons du xve siècle s'étaient désormais réfugiées dans Paris (1). Charles IX, non moins tolérant que François Ier, faisait un « historiographe de France » de ce sieur du Haillan, qui, dans un livre de l'année 1570, colportait sur Jeanne des infamies, et qui réputait vraisemblable qu'il n'y eût dans toute cette histoire qu'un « miracle composé d'une fausse religion. » L'ancien Franciscain André Thevet, cosmographe d'Henri III, visait peut-être ces lignes, lorsqu'il écrivait, en 1584, dans ses *Vrais pourtraits et vies des hommes illustres :* « Ce serait vouloir résister à la divine volonté de calomnier ce que Dieu fait ou permet pour la délivrance, maintien et illustration d'un peuple. » Mais les méchantes suppositions de du Haillan auront la vie dure : on les retrouve encore en 1639, dans les *Considérations politiques sur les coups d'État*, publiées par le libertin Gabriel Naudé (2).

III. — PREMIERS REGARDS JETÉS SUR LES PROCÈS DE JEANNE : L'ŒUVRE HISTORIQUE DU THÉOLOGIEN RICHER

Deux dossiers pouvaient donner accès dans l'âme de Jeanne : le procès de condamnation, le procès de réhabilitation. Ils demeuraient manuscrits; la France les ignorait. Il y eut, au début du xvie siècle, un prêtre humaniste pour y jeter

(1) Richer, *Histoire de la Pucelle*, II, p. 375.

(2) Nous sommes très redevables, pour l'étude de toute la « littérature » concernant Jeanne, à la nouvelle édition de la *Bibliographie de Jeanne d'Arc*, par M. Lanery d'Arc, qu'avait commencé de publier, en 1913-1914, la revue *Jehanne la Pucelle*, si intelligemment dirigée par le regretté Henry Jouin.

les yeux. Valerand de la Varanne, docteur en théologie de la Faculté de Paris, était réputé surtout pour fêter en beaux dithyrambes latins les victoires de Louis XII ou ses bonnes fortunes matrimoniales. Un jour, en quête d'un sujet, il s'en fut à l'abbaye parisienne de Saint-Victor, qui possédait depuis 1472 une copie des deux procès : il la feuilleta, et de ses lectures sortait, en 1516, un long poème latin sur « les gestes de Jeanne, la vierge française, guerrière illustre. » Était-ce acte de foi? Était-ce recette d'épopée? Toutes les puissances du ciel, et spécialement la Sainte Vierge et saint Charlemagne, s'intéressaient, dans ce poème, à la mission de la jeune fille. Elle avait les mains trop tachées de sang : ainsi l'exigeait, peut-être, la fougue des descriptions. Mais Valerand pensait probablement atténuer ces taches, en mettant sur les lèvres de Jeanne, au moment où déjà les flammes l'entouraient, une adjuration à l'Éternel, dans laquelle elle le prenait à témoin de son dégoût pour les boucheries (1).

Les deux procès, à la fin du XVI[e] siècle, trouvèrent un autre lecteur, le magistrat Estienne Pasquier. « Grande pitié! s'écriait-il en 1596 dans ses *Recherches sur la France*. Jamais personne ne secourut la France si à propos et plus heureusement que cette Pucelle, et jamais mémoire de femme ne fut plus déchirée. » Les historiographes qui, « pires que l'Anglais, ôtaient à Jeanne l'honneur, » recevaient de Pasquier la plus verte leçon : « Par un même moyen, déclarait-il, ils ôtent l'honneur à France, quand nous appuyons le rétablissement de notre État sur une fille déshonorée. » Il affirmait, en face d'eux, que « toute la vie et histoire de Jeanne fut un vrai mystère de Dieu (2). »

Est-ce sous l'impression de ces chapitres d'Estienne Pasquier que Jacques Joli, régent au collège de Navarre, cherchant en 1608 un grand sujet pour faire pérorer les élèves, choisissait le procès de Jeanne d'Arc? Huit jeunes rhétoriciens s'escrimèrent, discutant sur ses habits, et sur ses visions, et sur ses sortilèges, et, pour rester fidèle à l'histoire, le président de cette séance scolaire condamna Jeanne au bûcher.

(1) Valerandi Varanii, *De gestis Joannæ virginis Franciæ egregiæ bellatricis*, édit. Prarond, Paris, 1889.

(2) Tout le chapitre de Pasquier a été reproduit au tome III de la revue *Jehanne la Pucelle*, 1912.

Jacques Joli projetait une seconde joute, qui mettrait en relief l'innocence de Jeanne; il ne semble pas qu'elle ait eu lieu (1).

A l'écart de ces jeux scolaires, un célèbre théologien de l'Église gallicane, Edmond Richer, se courbait longuement sur les précieux manuscrits où Pasquier s'était éclairé. Que n'imprimait-on « cent ou cent-vingt exemplaires » de ce procès! « J'offrirais volontiers ma peine et mon travail, proposait Richer, pour revoir et conférer les copies et impressions sur les originaux. » En attendant, il allait, d'après ces pièces, écrire la vie de Jeanne. Ouvrant la biographie latine que publiait en 1612 le chanoine Hordal, Richer n'y rencontrait qu'un bien maigre récit, avec une collection d'intéressantes citations, empruntées à toutes sortes d'auteurs : la Pucelle méritait mieux. « Pour faire connaître à ma patrie, expliquait Richer, combien après Dieu elle est obligée à cette fille qui ne parlait que très bon français, j'ai mieux aimé l'écrire en notre langue, afin que ceux qui n'entendent pas le latin, et même les femmes et les filles, y puissent profiter et reconnaître les merveilles de Dieu envers le royaume de France. » Il voulait, aussi, que les « nations étrangères » profitassent; et comme elles « ne pouvaient voir, sur le pont d'Orléans, » la croix monumentale élevée en l'honneur de Jeanne, il se proposait de leur en « donner connaissance, » par une gravure. Et pour commenter cette image, Richer, fouillant le livre des *Juges*, adaptait à Jeanne le cantique de Débora, « mère en Israël; » il disait aux « nations étrangères : » « Les hommes vaillants ont défailli en France jusques à ce que la Pucelle s'est levée, voire s'est levée comme la mère des Français. » Un historien l'avait salie, Du Haillan. Ce seul nom mettait en colère Edmond Richer : « Je ne puis me persuader, grondait-il, que Du Haillan, natif de Guyenne, ne fût de quelque extraction anglaise, n'ayant pu céler la haine qu'il portait à cette vierge (2). »

Il y a quelque chose d'attachant dans cette sollicitude de prêtre, — l'une des célébrités de la faculté parisienne de théologie, — qui semble vouloir réparer quelques-unes des iniquités commises à l'endroit de Jeanne par les universitaires du

(1) Jac. Joli, *Puellæ aurelianensis causa adversariis orationibus disceptata*. Paris, 1609.

(2) Richer, *Histoire de la Pucelle d'Orléans*, édit. Dunand, I, p. 42-43; II, p. 298 299; et I, p. 87. Paris, 1912.

xve siècle. Mais hélas! l'homme propose et la mort dispose : Richer succombe avant d'avoir pu envoyer son œuvre au prote ; elle s'ensevelit dans la bibliothèque du roi, où ni les femmes ni les filles ni les nations étrangères n'iront la chercher. Quelques érudits la connaîtront ; un d'eux, Lenglet Dufresnoy, la pillera sans vergogne, pour en tirer sous son propre nom, en 1753, une *Histoire de Jeanne d'Arc*, la première monographie imprimée dont Jeanne, après trois cents ans d'attente, ait été l'objet ; et c'est en 1912 seulement que le manuscrit même de Richer sera livré au public, en deux volumes, par l'initiative opportune d'un chanoine toulousain. Infortuné Richer! Il pouvait et voulait être l'ouvrier d'une gloire encore obscure, celle de Jeanne; et c'est seulement lorsque les honneurs romains l'auront illuminée, qu'un reflet de cette gloire se posera sur le poussiéreux manuscrit du gallican Richer.

IV. — CE QUE DUT LA GLOIRE DE JEANNE AUX FÉMINISTES ET AUX JÉSUITES

On se faisait volontiers de Jeanne, aux xvie et xviie siècles, l'image d'une amazone qui avait tout à la fois dérogé aux lois de son sexe et fait à ce sexe beaucoup d'honneur ; et sans informations sérieuses, on épiloguait sur cette histoire. En 1600, dans le poème du sieur de Graviers, Jeanne était une façon de bouchère, qui, brandissant un couteau, criait : « Empourprons, empourprons ce coutelas de sang. » Malherbe voyait en elle un Hercule féminin, et se consolait ainsi du bûcher :

Celle qui vivait comme Alcide
Devait mourir comme il est mort.

L'abbé d'Aubignac, dans une tragédie en prose, lui donnait un Anglais pour amoureux. Il y avait plus d'intelligence chez l'honnête Chapelain ; lorsque dans son poème Jeanne disait :

.....Exaltez moins une simple bergère ;
Je n'agis point par moi, qui ne suis que faiblesse ;
J'agis par l'Éternel ; c'est lui qui par mon bras
Apporte aux uns la vie, aux autres le trépas,

elle se présentait, bien nettement, comme l'instrument de Dieu. Mais elle pâtissait de l'insuccès même de Chapelain.

Un soir de 1663, La Fontaine traversait Orléans : l'idée lui vint de passer le pont, pour voir le soleil se coucher sur la ville. Jeanne à genoux devant le Christ, au bout du pont, détourna ses regards, mais pas pour longtemps. Il racontait à sa femme :

Je vis la Pucelle ; mais, ma foi, ce fut sans plaisir : je ne lui trouvai ni l'air ni la taille ni le visage d'une amazone : l'infante Gradafilée en vaut dix comme elle ; et si ce n'était que M. Chapelain est son chroniqueur, je ne sais si j'en ferais mention. Je la regardai, par amour de lui, plus longtemps que je n'aurais fait. Elle est à genoux, devant une croix, et le roi Charles en même posture vis-à-vis d'elle, le tout fort chétif et de petite apparence. C'est un monument qui se sent de la pauvreté de son siècle (1).

La Pucelle, pour La Fontaine, c'était une cousine historique des femmes de l'*Amadis*, une demi-sœur de la demi-géante Gradafilée, une héroïne de roman plantée par hasard dans l'histoire. Les Orléanais la lui montraient à genoux ; il ne comprenait pas. La vie de Jeanne, ainsi conçue, devenait une anecdote en marge de l'histoire de France ; elle cessait d'être une page, et la plus belle, de toute notre histoire.

Jeanne, depuis le milieu du xvi[e] siècle, offrait argument aux galants auteurs qui voulaient entreprendre l'éloge de la femme : elle figurait dans le *Miroir des femmes vertueuses*, que publiait en 1546 Alain Bouchard ; elle se dressait en belle armure dans ce *Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, que maçonnait en 1555 François de Billon ; et quand Jean de Marconville, gentilhomme percheron, devisait en 1564 « de la bonté et mauvaistié des femmes, » Jeanne lui servait à prouver leur bonté. Elle opérait même ce miracle, de rendre quelque bon sens à Guillaume Postel, un pauvre détraqué, qui cherchait « le Messie propre au sexe féminin ; » dans le fol écrit qu'il intitulait en 1553 : *Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde*, Postel devenait presque équilibré lorsqu'il parlait de Jeanne. « Quiconque ne croit pas en elle, déclarait-il, mérite d'être excommunié comme destructeur de la patrie. » Il voyait dans son histoire la « démonstration très claire que Dieu a plus de providence, cure et sollicitude de la France, qu'il n'a de tous les États temporels ; » et il ajoutait,

(1) La Fontaine, *Œuvres*, édit. Regnier, IX, p. 235-236.

car c'était un excité : « Ses faits sont chose nécessaire à maintenir, autant que l'Évangile. » Il y eut ainsi, de bonne heure, toute une lignée de féministes, qui, portés par leur désir même d'exalter Jeanne, servirent sa gloire religieuse.

Si le ciel l'eût laissée dans la maison de son père, il ne posséderait pas une des plus belles lumières de son firmament, et l'Église serait privée de l'intercession et des prières d'une sainte et de l'exemple d'une héroïne.

Vous trouvez cette phrase dans un livre de l'année 1665, qui s'intitule : *Les dames illustres, où par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin* (1). Et la bonne et forte raisonneuse s'appelle Damoiselle Jacquette Guillaume. Son féminisme induit cette demoiselle, deux cent cinquante ans avant l'Église, à canoniser Jeanne d'Arc.

D'une façon moins pétulante, mais plus efficace, un certain nombre d'auteurs religieux commençaient à trouver, dans la contemplation de l'âme de Jeanne ou dans le récit de sa vie, un sujet d'édifiantes leçons : ils appartenaient en général à la Compagnie de Jésus. Dès 1580, le goût même des Jésuites pour les représentations dramatiques avait appelé leurs regards sur l'héroïne : un de leurs tout jeunes Pères, Fronton du Duc, avait cette année-là, au collège de Pont-à-Mousson, fait jouer devant le duc de Lorraine une *Histoire tragique de la Pucelle*, en cinq actes. Sans l'aveu de l'auteur, cette pièce fut imprimée : la première indiscrétion qui dérobait à l'ombre des collèges le théâtre scolaire des Jésuites fut ainsi un hommage à la gloire de Jeanne d'Arc. L'hommage, quelle qu'en fût la médiocrité littéraire, nimbait déjà d'une ébauche d'auréole les vertus chrétiennes de Jeanne : le portrait que traçait d'elle un gentilhomme de sa garde était comme un sommaire de sa sainteté. Le chœur, — c'était, en l'espèce, le menu peuple des élèves, — s'emportait contre l'évêque qui l'avait méconnue.

Est-ce ainsi, ô pasteur lâche,
Qui dois souffrir qu'on te hache
Et tue pour ton troupeau,

(1) Ces curieuses pages de Jacquette Guillaume ont été réimprimées avec d'érudits commentaires par M. l'abbé Jeuin dans les numéros de février et mars 1914 de *Jehanne la Pucelle*.

Que cette brebis tu donnes
Au gré des bouches félonnes
Des loups, craintif de ta peau!
Mais las! ce n'est pas merveille
Si tout pasteur point ne veille,
Car même le roi des cieux
Eut pour disciple le traître
Qui livra son propre maître
Es mains des Juifs envieux.

On estimait, à Pont-à-Mousson, que, même devant des écoliers, il n'y avait pas de voile à jeter sur les méfaits d'un évêque : la tragédie de ce jésuite ignorait l'art de biaiser (1).

Sur une autre scène scolaire, en 1629, la mission religieuse de Jeanne fut glorifiée. Les acteurs, cette fois, étaient les étudiants de l'université de Louvain ; et l'auteur de la tragédie latine, Nicolas de Vernulz, professait l'histoire au collège des Trois Langues et fut trois fois recteur de la glorieuse université. La prière suprême qu'il mettait sur les lèvres de Jeanne attestait qu'il l'avait comprise :

C'est ta force qui a poussé ce bras: je n'ai rien pu par moi-même. Accorde à la Pucelle le prix qu'elle attend de toi: toi-même, mon Dieu, et ton paradis. Accorde encore, dans ta bonté, à mon dernier vœu, que les Français recouvrent toute la France. Si les Anglais ont à se reprocher quelque chose envers moi, je leur pardonne en mourant, et je meurs avec joie (2).

Tandis que Jeanne, sur les tréteaux, était ainsi proposée à l'admiration d'un auditoire chrétien, des écrivains de spiritualité transformaient sa vie en une leçon de choses. Elle avait aimé la Vierge, et la Vierge l'avait aimée: cela suffisait pour qu'en 1630 le P. Poiré s'occupât longuement d'elle, dans sa *Triple couronne de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu*, véritable encyclopédie dévote en l'honneur de Marie. Le P. de Ceriziers, aumônier de Louis XIII, écrivant en 1639 son livre des *Trois états de l'innocence*, élisait Jeanne comme type de l'innocence opprimée; le P. François Lahier lui réservait une niche, en 1645, dans son *Grand Ménologe des Vierges*; le

(1) Voir l'article du P. Delaporte dans les *Études*, octobre 1890.

(2) La tragédie de Vernulz a été traduite par Antoine de Latour. Orléans, 1880. Voir le livre du comte de Puymaigre: *Jeanne d'Arc au théâtre*. Paris, 1890.

P. Pierre Lemoyne l'introduisait, en 1648, dans l'imposante *Galerie des femmes fortes;* et dans le volume de sa *Cour sainte* consacré aux reines et dames, le P. Caussin, en 1664, avant d'énumérer avec des traits d'âpre satire « les neuf catégories de femmes qui ne sont ni plaisantes ni louables, » portraiturait Jeanne et s'inclinait devant elle. Ainsi les Jésuites introduisaient-ils Jeanne dans ces galeries d'âmes triomphantes à travers lesquelles ils promenaient les âmes terrestres, militantes encore. On sentait, à vrai dire, dans l'aménagement de ces architectures, quelque chose d'un peu conventionnel, où la nature primesautière de Jeanne, et tout ce qu'il y avait d'étincelant dans l'ardente jeunesse de son âme, risquait de s'éteindre. Mais ces écrivains eurent l'incontestable mérite de faire de la Pucelle un thème de littérature spirituelle ; et pour le développement de sa gloire religieuse, c'était là chose capitale. « Nous regarderons son envoi, déclarait le P. de Ceriziers, comme un des plus illustres miracles dont le ciel mérite notre reconnaissance. » C'est « un coup de Dieu admirable, » reprenait le P. Caussin, et il le prouvait (1).

Hors de France, même, la vie religieuse de la Pucelle devenait une leçon de choses : nous en avons la preuve dans le sermon qu'un Jésuite bavarois, Michel Pexenfelder, proposait en 1680 aux curés de l'Allemagne. Il accumulait dans son *Discoureur historique* (*Contionator historicus*) des sujets de prêches, qui visaient à « charmer et à instruire, par des exemples d'événements rares, expliqués pour la vie morale. » De Munich, il regarda vers Jeanne d'Orléans, « l'Amazone gauloise, pieuse, brave, victorieuse, vierge. » Il transportait ses auditeurs dans un solennel portique, où Débora, Jahel et Judith faisaient face à Penthésilée, Sémiramis, Clélie et Cléopâtre. Son désir d'installer Jeanne en cette illustre compagnie lui voilait, semble-t-il, la douce et compatissante pitié de la Pucelle : il la montrait « s'élançant parmi les escadrons ennemis, faisant des cadavres, les piétinant. » A peine même était-elle une femme, puisque, à entendre Pexenfelder, le mot femme, *mulier*, dérivait de *mollities*, mollesse. Il n'y avait assurément, à l'origine de

(1) De même, à Rouen, le bénédictin dom Pommeraye, en 1686, dans son *Histoire de l'église cathédrale de Rouen*, attestait l'« inspiration divine » de Jeanne et s'attardait sur cette « vie consommée pour le service de son Dieu et de sa patrie. » (Loth, *Semaine religieuse du diocèse de Rouen*, 29 mai 1866).

son admiration pour Jeanne, aucun engouement féministe.

Il est vraisemblable que cet Allemand se serait complu dans l'évocation d'une Pucelle extrêmement brutale, s'il n'avait eu sous les yeux les pages nuancées, attendries, de ses confrères français, un Poiré, un Caussin ; il les citait au sujet de ce « vase d'élection dans lequel l'Esprit Saint répandait abondamment ses dons, surtout celui de force, » et puis il concluait :

Mandée par Dieu pour arracher à l'extrême ruine le royaume des Gaules, Jeanne mérite d'être comptée parmi les tout premiers exemples de femmes illustres : Vierge, et admirable de beauté, chaste parmi les soldats, sainte dans la vie des armes, pure parmi les dangers, inébranlée parmi les âpres mêlées, porte-drapeau des soldats, victorieuse parmi les calomnies, pleine de vie au milieu des flammes.

Et Jeanne, par sa vie, donnait en trois points trois leçons. Elle attestait la puissance de Dieu, qui se sert des brebis pour terroriser les lions. Elle témoignait, par sa bonté pour les pauvres, que « les palmes de gloire se cueillent sur l'arbre de la miséricorde. » Elle remontrait aux jeunes gens, par son exemple, qu'il fallait haïr lits de plume et coussins.

Par sa mort, aussi, Jeanne prêchait, et Pexenfelder interprétait son langage : « Malheur aux juges, s'écriait-il, lorsque, préoccupés de la faveur des grands et des princes, ils condamnent des innocents comme coupables ! Que de fois les tribunaux défaillent en faveur du riche, du noble, du puissant, de qui l'on espère un office ou un bénéfice ! »

Le Jésuite, avant de descendre de chaire, voulait laisser à ses auditeurs une impression visuelle : derechef, les ramenant sous le beau portique, il y faisait surgir Jeanne, casquée, cuirassée, drapée dans un manteau militaire, sa houlette dans une main, son épée dans l'autre. Un piédestal grandissait sa stature ; et Pexenfelder, pieusement agenouillé, y gravait une inscription, sur laquelle Jeanne elle-même parlait. Jeanne disait aux passagers du portique :

Protection de la Gaule, terreur de l'Angleterre, soldat dans un corps de pucelle, homme dans un corps de femme, sur l'ordre de Dieu, je quittai les bergeries pour les camps ; je tombai de cheval dans un fossé, et ma chute prit place parmi les catastrophes éclatantes ; les ennemis en désordre étaient taillés en pièces, lorsque la fortune, sans flèche, me précipita ; et jusqu'à la fin j'attestai dans le feu la foi jurée

à Dieu et au Roi de France. Les Anglais, tant de fois vaincus, eurent honte de devoir une palme à une femme ; parce que par mes victoires je leur faisais du mal, je fus condamnée comme sorcière ; par un faux jugement ils m'attachèrent au bûcher, pour étouffer mon nom sous une cendre infâme ; la flamme épargna mon cœur ; devenue plus lumineuse par le feu, je resplendis pour la postérité.

La physionomie de Jeanne s'exhibait ainsi comme un exemple, sous la plume des moralistes de la Compagnie de Jésus ; et les historiens appartenant à la Compagnie, un Mariana en Espagne à la fin du XVIe siècle (1), un P. Daniel en France à la fin du XVIIe, lui prêtaient un relief et des couleurs qui justifiaient cet enseignement moral.

V. — COMMENT ORLÉANS, AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES, ENTENDIT PRÊCHER SUR LA PUCELLE

Orléans continuait d'honorer sa Pucelle, et même, à certaines heures, s'incarnait en elle. Lorsque au 13 juillet 1614 le petit Louis XIII y fit son entrée, c'est sur les lèvres de la Pucelle que l'orateur de la cité plaçait des vers prophétiques concernant l'enfant royal ; elle prédisait à Louis XIII qu'il prendrait Jérusalem (2) ! La Pucelle, sa vie durant, avait été bon prophète ; mais en prosopopée, elle cessait de l'être.

Les fêtes annuelles de mai devenaient de plus en plus nettement la glorification de Jeanne. Le guidon peint au XVIe siècle, que l'on portait à la procession, et qui représentait la Vierge-mère ayant à ses genoux, en prières, Charles VII et Jeanne d'Arc, avec deux anges à droite et à gauche, se nomma définitivement, à partir de 1659, « le guidon de la Pucelle (3). » Le sermon commença de s'intituler, au XVIIe siècle : *Discours sur la Pucelle d'Orléans et sur la délivrance de cette ville ;* et puis, au XVIIIe siècle, lorsque la rhétorique de Thomas eut mis à la mode les « éloges, » on appela ce discours : *Éloge de Jeanne d'Arc* (4). L'œuvre de justice qu'avait accomplie la papauté du XVe siècle trouvait ainsi dans la chaire d'Orléans son commen-

(1) Richer, *op. cit.*, II, p. 339-340.
(2) *L'oracle de la Pucelle d'Orléans au roi Louis XIII.* Orléans, 1877.
(3) Mantellier, *Histoire du siège d'Orléans*, p. 194.
(4) Cochard, *La mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans*, p. 7. Orléans, 1892.

taire, et ce commentaire était une préface pour les futures exaltations.

Le premier de ces discours de mai dont nous possédions le texte date de 1672 : M. Henri Stein, qui l'a retrouvé, l'attribue, pour des raisons excellentes, au P. Senault, le célèbre prédicateur de l'Oratoire, un instant supérieur des Oratoriens d'Orléans. Senault, avant de prononcer son discours, avait eu sous les yeux le *Martyrologe gallican*, dans lequel, en 1637, André du Saussay mentionnait le martyre de Jeanne, et l'*Histoire de l'Église d'Orléans*, écrite en 1646 par Symphorien Guyon, dans laquelle « la Bienheureuse Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, » figurait parmi les saints personnages du diocèse. Parallèlement aux gestes de Moïse, libérateur d'Israël, Senault déroula les gestes de Jeanne, libératrice de la France. Il s'enthousiasmait pour cette « divine fille, qui a été le prodige de son siècle, qui est encore l'admiration de tous les peuples qui lisent nos histoires. » Et deux cent vingt-huit ans avant l'acte de Benoît XV, Senault adressait aux Orléanais cet appel :

Proclamons-la mille fois bienheureuse, adressons-lui nos prières, invoquons-la dans nos besoins. L'Église, qui permet que son nom soit écrit dans les martyrologes et qui veut bien que l'on appelle sa mort un véritable martyre, *martyrium Joannae puellae* (c'est ainsi que cette mort est marquée dans le martyrologe de France), l'Église qui par son oracle a justifié la mémoire de Jeanne d'Arc, et qui a reconnu sa foi, sa pureté, son innocence, ce qui certes est une canonisation bien solennelle, l'Église, dis-je, qui honore ainsi l'admirable Pucelle d'Orléans, entend que nous la réclamions comme une sainte (1).

L'âge des philosophes survint : Orléans, défiant leurs sourires, persistait, à chaque printemps, à parler de Jeanne à la France. Il n'était pas toujours inutile de rappeler qu'elle avait existé, puisque l'on voyait un historien comme Boulainvilliers, consacrant cent pages au règne de Charles VII, s'abstenir d'y

(1) Henri Stein, *Panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé le 8 mai 1672*, p. 23. Orléans, 1887. — Le P. Ayroles, *op. cit.* V, p. 570-571, ramène à leur exacte portée certaines allégations de Senault : « L'orateur de 1672, écrit-il, attribue au Martyrologe Gallican plus qu'il ne dit en affirmant que l'Église permettait que l'on inscrivît son nom parmi les martyrs reconnus par elle. Le Martyrologe Gallican se compose de deux parties : les saints proprement dits, honorés comme tels; et à la suite, pour chaque jour de l'année, sous ce titre *Pii*, les noms des personnages morts en odeur de sainteté. Or, au 29 juin, — l'on ne sait pourquoi pareille date, — dans le catalogue des *Pii*, on lit : *Martyrium Johannae puellae.* »

nommer la Pucelle et glorifier, pour le relèvement de la France, Agnès Sorel... Et ce n'était pas, non plus, chose oiseuse, de remettre sans cesse en relief le caractère religieux de cette héroïque personnalité, puisque le sculpteur Pigalle, à qui les Orléanais avaient songé pour un monument de Jeanne, leur proposait de l'habiller en Pallas, ayant à ses pieds un léopard terrassé (1). On ne donna pas suite au projet de Pigalle, et la gloire religieuse de Jeanne n'y perdit certainement rien.

Près de quarante ans durant, le XVIII[e] siècle s'intéressa fort à des copies clandestines, et puis à des éditions clandestines, et puis à l'édition, définitivement avouée, d'un poème qui souillait Jeanne. Il fallut que ce siècle atteignît quatre-vingt-neuf ans pour cesser d'aimer à rire ; on eût dit qu'il se vengeait, par le sarcasme, de tout ce qui le dépassait. Voltaire fit rire, aux dépens de la Pucelle, le Paris d'alors. La légende ébruitée dès le XV[e] siècle par le Bourguignon Monstrelet, et qui faisait de Jeanne une ancienne servante d'auberge (2), s'attardait encore dans le *Dictionnaire philosophique*, et aussi dans l'*Encyclopédie*, fort sévère pour les « auteurs pieusement imbéciles » qui parlaient des visions de Jeanne.

Ces mauvais courants d'ironie ne frôlaient même pas l'âme orléanaise : elle demeurait la disciple de la chaire de Sainte-Croix. La municipalité, non contente de donner aux prédicateurs, pour leurs honoraires, vingt livres de sucre et vingt livres de bougie, leur faisait parfois l'honneur d'envoyer leurs discours à l'impression. Le Jésuite Claude de Marolles fut en 1759 le premier bénéficiaire de cette générosité, dont on eut six exemples au cours du XVIII[e] siècle.

Parfois, chez ces prédicateurs, l'esprit de l'époque se faisait sentir : chez le Génovéfain De Géry, par exemple, déclarant en 1779 que, pour « ménager la délicatesse du siècle, » il se tairait sur les révélations de Jeanne. Mais ce qu'il y avait, dans l'épopée de la Pucelle, de contraire aux prévisions du bon

(1) Soyer, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1908, XV, p. 51-54.

(2) On trouve aussi cette erreur dans les pages sur Jeanne, assez ternes en leur ensemble, que Bossuet dictait au grand Dauphin. (Voir *Jehanne la Pucelle*, 1913, I, p. 31-36.) Du moins cet héritier du trône entendit-il parler de Jeanne. On se demande si le Duc de Bourgogne eut le même privilège : dans ces Dialogues semi-païens, semi-chrétiens, où l'archevêque de Cambrai fit comparaître, pour l'instruction de son pupille, tant d'ombres illustres, Jeanne d'Arc est absente.

sens humain aidait la chaire d'Orléans à humilier le déisme. De Marolles s'écriait :

Eh quoi ! nous hommes éclairés par le flambeau des sciences nouvelles, qui, dans la balance du grand Newton, pesons les astres mêmes, et sur les pas du sage Locke apercevons la pensée au sein de la nature, qui réduisons tous les dogmes aux oracles de la raison et ramenons presque tous les devoirs aux penchants de la nature, nous eussions, en conséquence de nos brillants principes, embrassé avec confiance tous les moyens qui devaient perdre la patrie et rejeté, sans balancer, la voie unique du salut, que le ciel offrit à nos pères !

On relève aussi, chez plusieurs de ces orateurs, un curieux penchant à poursuivre sur les idées anglaises, importées en France par la philosophie de l'époque, la victoire remportée par Jeanne sur les armées anglaises. Il leur déplaît que l'Anglais, ce vaincu du xv[e] siècle, rentre chez nous par ses penseurs, par ses théoriciens politiques. Au demeurant, ils sont à l'aise pour parler, puisque durant cette époque les gouvernements de Londres et de Paris sont en conflit. L'abbé de Géry se réjouit que la victoire de Jeanne ait dérobé la France à cette « puissance étrange où les sujets sont indociles, où les maîtres sont impérieux, où le schisme règne. » Le prieur Soret, l'orateur de 1781, qui devait douze ans plus tard coiffer le bonnet rouge, contemple avec affectation, au delà de l'Atlantique, le nouvel « État républicain » que vient de fonder « le génie, la patience, la fermeté et le courage d'un homme aussi étonnant par ses connaissances que par sa politique ; » et la prière de Soret s'élève, à demi-ironique peut-être, pour demander à Dieu d' « accorder à la nation anglaise des yeux plus clairvoyants sur ses propres intérêts, et qui la portent à ne plus fatiguer ses colons à force d'iniquités. »

La chaire orléanaise devenait une tribune d'où l'on attaquait l'Angleterre, et, aussi, les anglicisants de France. De Géry stigmatisait la « manie avilissante » qui portait un grand nombre de Français à « copier les manières et les usages de cette nation ennemie. » Il voulait bien pardonner à l'Angleterre la « sombre mélancolie » qu'elle introduisait dans notre littérature, et concédait, même, qu'elle nous eût peut-être procuré « des lumières relatives aux sciences humaines. » Mais il

ne permettait pas qu' « elle ébranlât, par les principes insensés de quelques-uns de ses écrivains, les fondements de la religion et des mœurs. » Les auditoires catholiques sur lesquels planaient ces harangues devaient garder cette impression, qu'ils avaient à continuer l'œuvre de Jeanne, en « boutant, » à leur tour, l'esprit anglais hors du sol français. Dans les luttes contre le « philosophisme, » le souvenir de Jeanne, évoqué par la chaire orléanaise, faisait front à ces courants d'idées auxquels les *Lettres philosophiques* de Voltaire avaient jadis ouvert la France.

VI. — UN COLLABORATEUR DE LA PIÉTÉ ORLÉANAISE : BONAPARTE

Orléans, sous la Révolution, connut une grande souffrance : l'administration départementale exigea qu'on fît disparaître la *Déposition de Croix* où figuraient Jeanne d'Arc et Charles VII. Comme les processions elles-mêmes, cette image devait succomber. « Mais il n'y a pas là un signe de féodalité, objectait douloureusement le conseil général de la commune; ce n'est qu'un acte de reconnaissance envers l'Être suprême. » Il n'importait : on voulait des canons, et ce monument était de bronze. Un des canons fut baptisé du nom de Jeanne d'Arc, pour attester la ténacité des souvenirs.

Mais, en 1802, dès que le Concordat eut rendu la paix à la France, Orléans voulut, sur une de ses places, revoir la Pucelle. Une souscription s'ouvrit, pour les frais du monument nouveau. « Quel moment plus propice, lisait-on dans l'appel, que celui où le guerrier pacificateur a réuni les débris de nos autels dispersés, rappelé des ministres errants et proscrits, et rétabli sur ses bases inébranlables le culte antique et sacré qui produisit tant d'hommes illustres et d'intrépides guerriers! » On eut bientôt une réponse, dont l'instigateur avait nom Bonaparte. Il ordonnait qu'on fît savoir au maire d'Orléans que ce projet de monument lui était très agréable. « L'illustre Jeanne d'Arc, déclarait-il, a prouvé qu'il n'est pas de miracle que le génie français ne puisse produire, dans les circonstances où l'indépendance nationale est menacée (1). » L'évêque Bernier, qui avait aidé au Concordat, jugea l'heure propice pour le réta-

(1) *Correspondance de Napoléon*, VIII, p. 197.

blissement des fêtes du 8 mai : il sonda Portalis, en lui présentant ce dessein comme la consécration de la nouvelle politique religieuse. Bernier se penchait sur l'ancienne liturgie de ces fêtes; il la remaniait; il y mêlait des détails, des allusions, qui devaient plaire à Bonaparte. Tout cela est « bon et piquant, » jugeait Portalis. Chaptal, ministre de l'Intérieur, eut mission d'arrêter un dispositif des solennités : le 8 mai 1803, Jeanne, dans Orléans, recommença d'être commémorée. Un an plus tard, le même cortège se renouvelait : on inaugurait, en cette année 1804, la statue achevée par le sculpteur Gois; et l'Allemand Bertuch notait sur son carnet que des paysans s'agenouillaient devant elle avec dévotion et priaient la Pucelle comme on prie une sainte (1).

Tous les pouvoirs publics participaient à la résurrection de ces pompes : la France du régime moderne se mettait officiellement à la disposition de l'Église pour cheminer avec elle en l'honneur de Jeanne. Tandis que, sous l'ancien régime, c'étaient le maire et les échevins qui invitaient le chapitre à conduire la procession (2), des décisions gouvernementales, en 1803 et 1805, assurèrent à l'évêque, à l'encontre des revendications du maire d'Orléans, la prérogative de convoquer les autorités, de régler la marche du cortège, de choisir l'orateur qui prêcherait sur la Pucelle. La France napoléonienne, estimant, selon le mot de Portalis, que « tout ce qui peut lier la religion à l'amour de la patrie » mérite d'être protégé, confiait à l'autorité épiscopale d'Orléans le soin de faire honorer Jeanne (3).

Ainsi se renouaient les traditions séculaires, avec la collaboration empressée de l'État. Bonaparte s'intéressait à Jeanne comme jamais ne l'avait fait, avant lui, aucun des rois dont elle avait raffermi la dynastie : le caractère national de l'héroïne était sanctionné par la France officielle, dans les cérémonies mêmes qui, d'autre part, ratifiaient sa gloire religieuse.

Vingt ans plus tard, le romantisme surgissait. Il aimait,

(1) Bertuch, *Beitrag zur Geschichte der Johanna d'Arc*. Weimar, 1804.

(2) Doinel, *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, VI, 1875, pp. 279-283.

(3) Sur le rétablissement des fêtes en 1803-1804, voir Bimbenet, *Revue orléanaise*, 1848, et Dudon, *Études*, 5 mai 1907, pp. 386-397.

d'une passion quelquefois un peu brumeuse, les apparitions historiques où s'incarnait l'âme des peuples, les personnalités où des consciences collectives se résumaient et s'exprimaient : il fut séduit par Jeanne, et l'on vit éclore, en 1841, l'hymne de Michelet en l'honneur de la jeune fille qui avait « couvert de son sein le sein de la France. » Jules Quicherat, cette même année, commença la publication des *Procès de condamnation et de réhabilitation* (1), qui devait s'achever en 1849 : les sources de l'histoire de Jeanne étaient dorénavant accessibles à la curiosité française. La France, pour savoir quelque chose de Jeanne, n'avait plus besoin de guetter les échos d'Orléans.

VII. — L'ÉPISCOPAT DE FÉLIX DUPANLOUP : LES APPELS DE LA CHAIRE ORLÉANAISE A LONDRES ET A ROME

Mais la tâche orléanaise n'était pas achevée : c'est vers Rome, désormais, qu'Orléans regardait; dans les « panégyriques » annuels, — le mot devint officiel en 1855, — c'est à l'adresse de Rome que certaines aspirations se formulaient et que certains vœux s'esquissaient.

Presque tous les orateurs sacrés qui eurent un rôle dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle montèrent dans la chaire d'Orléans. On y avait entendu en 1819 Frayssinous, en 1827 Parisis, le futur évêque d'Arras, en 1844 le futur cardinal Pie; on y entendit en 1860 et 1867 Freppel, plus tard évêque d'Angers; en 1862, Perreyve; en 1863, le futur cardinal Mermillod; en 1872 et 1887, le futur cardinal Perraud; en 1876, l'abbé d'Hulst; en 1877, Monsabré; en 1885, le futur cardinal Langénieux; en 1889, le futur cardinal de Cabrières. Le maître du chœur, dont l'ascendant fut solide et durable, fut l'évêque même d'Orléans, Félix Dupanloup.

En pleine guerre de Crimée, au moment où les troupes anglaises fraternisaient avec les nôtres, il dut, à la demande du garde des sceaux, prononcer lui-même le panégyrique, qui paraissait délicat; et, le 8 mai 1855, Orléans l'entendit glorifier l'inspirée, l'héroïne, la martyre. L'Angleterre aujourd'hui, s'écriait-il, n'a rien à craindre de moi.

(1) Il s'en était fallu de peu que Guido Goerres, l'érudit catholique allemand, n'entreprît cette publication.

C'est une grande et courageuse nation. Suffolk, Salisbury, Glacidas lui-même, comme Xaintrailles, La Hire et Dunois, étaient de rudes et vaillants hommes de guerre. Mais Dieu fut le plus fort, et Jeanne, sa fille choisie, les vainquit tous. Les Anglais seraient donc encore nos ennemis aussi bien qu'ils sont nos alliés, que les descendants du prince Noir et de Talbot pourraient m'entendre ici et ne seraient point offensés... Jeanne n'est plus de la terre; elle appartient à la grande histoire européenne, à tout ce qui a un cœur noble, en Angleterre comme en France; elle appartient à l'humanité tout entière.

Ce discours marquait une date : dans la même chaire où Senault, sous Louis XIV, s'était emporté contre les « septentrionaux hérétiques, » et où les prédicateurs du dix-huitième siècle s'étaient déchaînés contre les idées anglaises, Dupanloup, se tournant vers l'Angleterre, lui disait : Jeanne vous appartient, à vous aussi. L'évêque qui, au moment de la discussion de la loi de 1850, s'était révélé comme un manœuvrier d'élite, inaugurait, dans ce panégyrique, cette pacification des souvenirs, qui devait acheminer Jeanne vers la canonisation. Tous les chemins mènent à Rome, dit le proverbe. Il était bon pour Jeanne, et ce serait pour elle un superbe complément de réparation, que le cortège de vœux qui la conduirait à Rome, pour qu'elle y recueillît la suprême gloire, passât par Londres; il fallait, avant d'agir sur Rome, obtenir de cette Angleterre, où Pie IX venait d'établir la hiérarchie catholique, qu'elle mît son honneur à souhaiter, elle aussi, l'exaltation de la martyre rouennaise.

Aussi Dupanloup voulut-il qu'en 1857 des lèvres anglaises fissent dans sa cathédrale l'éloge de Jeanne. Le vicaire apostolique Gillis, d'Édimbourg, déclarait en commençant :

Je n'ai à faire qu'un aveu, et cet aveu, on l'accueillera avec indulgence de la part d'un évêque d'Angleterre, quand il ne le dirait pas en bon français : il y a une page que, pour l'honneur de son pays, il voudrait n'avoir jamais trouvé place dans l'histoire, celle qu'éclaire à notre honte le bûcher de Rouen.

Longtemps l'Angleterre, en dépit de la réhabilitation, avait considéré Jeanne comme une sorcière; et malgré l'admiration qu'avait affichée pour elle le réformateur religieux Wesley, malgré les orientations nouvelles imprimées à l'opi-

nion britannique, en 1796, par l'épopée de Robert Southey, en 1818 par quelques pages d'Henry Hallam, on avait pu constater encore, en 1819, que l'historien catholique John Lingard parlait de la Pucelle avec beaucoup de mauvaise humeur (1). Il n'y avait plus de voix, cependant, pour s'élever en faveur du juge Cauchon, si ce n'est celle de Jeanne, — oui, de Jeanne, qui, dans l'œuvre admirable publiée en 1847 par Thomas de Quincey, demandait à Dieu, elle-même, pitié pour son bourreau (2). Mais avec le vicaire apostolique Gillis, le remords de l'Angleterre s'exprimait dans la chaire :

Un Anglais, ce me semble, doit admettre dans tout son brillant ce phénomène de vos chroniques, ou n'y voir que ténèbres. Pour lui, on ne la divise pas, la Pucelle. Eh bien! j'aime ici à le proclamer; je crois à Jeanne d'Arc; je ne puis voir en elle autre chose qu'une envoyée de Dieu; et je viens, de parmi ceux qui la brûlèrent, inscrire au temple de sa mémoire, non une apologie de ses vertus, mais l'aveu du crime de nos pères, et comme déposer au pied de sa sainte image l'offrande bien tardive d'une réparation de justice.

Un an plus tard, en 1859, un prédicateur du clergé parisien, l'abbé Chevojon, succédait à l'orateur anglais dans la chaire d'Orléans; il réclamait, lui, de la chaire anglaise, cette même amende honorable que le vicaire apostolique Gillis était venu apporter en français :

Dans sa cathédrale de Westminster ou dans toute autre, l'Angleterre ne fera-t-elle pas entendre un cri de repentir national? Rome alors, Rome, la mère de toutes les nations, qui peut condescendre jusqu'à retarder ici-bas le couronnement d'un de ses élus dans l'intérêt de la paix et de la soumission de ses enfants, Rome sera délivrée d'un de ses scrupules de mère; elle pourra parler librement, et la civilisation catholique sera vengée de la plus sanglante injure.

L'abbé Freppel, alors professeur à la Sorbonne, esquissait en 1860 un pas de plus; il semblait solliciter de l'Angleterre qu'elle prît l'initiative, elle, de faire canoniser Jeanne.

Peut-être, dans ce monde moderne où tant de choses se préparent sous le voile qui nous dérobe la vue de l'avenir, Dieu se plaira-t-il à glorifier sa douce servante par cette couronne terrestre que l'Église réserve pour l'héroïsme de la vertu. Peut-être l'Angle-

(1) Thurston, *Études*, 20 avril 1909, p. 184-205.
(2) Voir, dans la *Revue* du 15 février 1893, l'article de M. de Contades.

terre, revenue à la foi de ses ancêtres, comprendra-t-elle que son honneur n'est pas engagé dans une erreur dont les luttes politiques ont seules été la cause. Rien ne serait plus digne d'une grande nation que de prendre l'initiative dans une réparation qui pour elle serait un honneur, ce qui permettrait à la France d'ajouter à la gloire de sa libératrice, en joignant au culte de l'admiration et de la reconnaissance celui de la prière et de l'invocation.

La chaire orléanaise, par l'organe de Freppel, souhaitait ainsi, pour Jeanne, la couronne de sainteté. Souhait vaporeux encore, et qui semblait confiner au rêve, puisque Freppel supposait une Angleterre rentrée dans le bercail romain. Mais sept ans après, rappelé par Dupanloup pour un second panégyrique, le futur évêque d'Angers se révélait plus impatient. Il n'attendait plus que les Anglais eussent restitué leurs consciences au siège de Pierre : pour lui, la question de la canonisation, question « délicate, » relevait de l'épiscopat de France, qui apprécierait si elle était mûre ; elle relevait du pape, qui reconnaîtrait si l'heure de Dieu avait sonné. Mais lui du moins, Freppel, « soldat obscur dans la milice du Christ, » s'attribuait le droit d'étudier cette question, « sous une forme purement hypothétique et conditionnelle ; » et son panégyrique établissait que « Jeanne d'Arc avait pratiqué les vertus chrétiennes à un degré héroïque et que Dieu avait confirmé la sainteté de sa servante par des miracles authentiques et incontestés (1). »

L'heure approchait qui, pour près d'un demi-siècle, allait arracher l'Alsace à la France : une coïncidence touchante voulait que l'âme alsacienne, avant de nous laisser dans le deuil, songeât à l'exaltation de Jeanne et se fît ainsi, pour la mère patrie, l'ouvrière d'un peu de gloire. Le musée Jeanne d'Arc d'Orléans garde une lettre dans laquelle, dès 1857, le peintre alsacien Ary Scheffer écrivait :

Si Jeanne s'appelait la Pucelle de Strasbourg, moi et beaucoup d'autres encore, nous nous serions fait un devoir de solliciter à genoux le concours de nos concitoyens pour former une immense et imposante réunion de suffrages demandant avec instance et persévérance, en faveur de l'héroïne, l'honneur de la proclamation publique et solennelle de sa sainteté par la voix du chef de l'Église

(1) Sur ce rôle de l'abbé Freppel, voir Chasle-Pavie, *A propos de la béatification de Jeanne d'Arc : Mgr Dupanloup, Mgr Freppel*. Angers, 1910, et les remarques d'Henry Jouin dans *Jehanne la Pucelle*, avril 1914, p. 107-122.

Le Sénat de l'Empire recevait en 1863 la pétition d'un Alsacien nommé Schoeffen, qui demandait que le gouvernement français intervînt auprès du pape en vue de cette canonisation (1). Et c'était un fils de l'Alsace que cet abbé Freppel qui le 8 mai 1867, d'un geste discret mais décisif, posait les assises sur lesquelles devait un jour s'édifier la « sainteté » de Jeanne.

Mais les ayant ainsi posées, Freppel s'effaçait : cela regarde les évêques, disait-il. En mai 1869, il s'en trouva douze à Orléans, pour écouter le panégyrique ; et l'orateur fut Dupanloup. Dix de ces prélats gouvernaient les diocèses où s'était déroulée la vie de Jeanne : Nancy, Verdun et Saint-Dié ; Tours, Poitiers et Blois ; Châlons et Reims, et ceux où la route de la Pucelle, sans cesser d'être voie triomphale, était devenue voie douloureuse : Beauvais, Rouen. Devant eux, dans Jeanne d'Arc, Dupanloup glorifiait « la sainteté. » Sainteté de la bergère, et puis du chef d'armée, et enfin de la victime de Rouen : ainsi se déroulait son discours. Un anglican, récemment, avait dit de Jeanne : « Un tel personnage est un soutien pour notre foi, une splendeur pour l'âme humaine, et sa place est dans les temples. » Dupanloup citait ce mot, et poursuivait : « Ce grand et solennel hommage, peut-être un jour la sainte Église romaine le décernera-t-elle à Jeanne d'Arc : ce jour, il m'est permis de dire que je l'attends, et que je l'appelle. »

Cet appel comportait une conclusion. Les évêques présents la tirèrent en s'unissant à l'évêque d'Orléans pour demander à Pie IX l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc. Dupanloup avait libellé la supplique. Il y déclarait :

Ce n'est pas seulement Orléans et la France, c'est le monde entier, qui rend témoignage aux gestes de Dieu par Jeanne. Exalter la mémoire de Jeanne, ce serait payer un juste hommage à Jeanne elle-même, qui, en délivrant sa patrie, l'a préservée en même temps de l'hérésie qui la menaçait dans l'avenir ; ce serait donner un nouveau titre de noblessé à ce peuple français qui a tant fait pour la religion et pour le siège de Pierre et qui a mérité, lui aussi, le nom de soldat de Dieu ; ce serait enfin honorer l'Église et égaler à l'ancien peuple le peuple nouveau en mettant sur ses autels une sainte guerrière, comparable aux Judith, aux Débora et aux femmes fortes de l'ancienne Alliance.

(1) Séjourné, *La canonisation de Jeanne d'Arc*, p. 13. Orléans, 1889.

La réponse de Pie IX fut une invitation adressée à la curie épiscopale d'Orléans, pour qu'elle commençât l'examen régulier de la cause.

VIII. — COMMENT JEANNE D'ARC DEVINT « VÉNÉRABLE »

L'horizon d'Orléans s'illuminait. Du haut de la chaire de Sainte-Croix, le 8 mai 1872, le futur cardinal Perraud signifiait aux juges de Rouen : « Dieu aussi bataillera. Vous ferez de Jeanne une victime; il en fera une sainte et une martyre. »

Dupanloup constitua un tribunal ecclésiastique qui, du 2 novembre 1874 au 28 janvier 1876, recueillit trente-trois témoignages. L'un des témoins s'appelait Henri Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions; il s'était récemment illustré comme historien de Jeanne, et Pie IX le remerciait, dans un bref, d'avoir « mis en relief cette gloire insigne de la France. » Wallon, à quelques mois de distance, eut la piquante fortune d'être devant les juges d'Église le parrain de Jeanne d'Arc et devant les représentants du peuple français le parrain de la constitution républicaine.

Le dossier constitué par le tribunal d'Orléans s'en fut à Rome. Monsabré, le 8 mai 1877, disait à Dupanloup, devant la chrétienté orléanaise : « Puissiez-vous obtenir bientôt des autels dans l'église pour celle qui a déjà des autels dans nos cœurs! » Dupanloup dépensait ses derniers mois de vie à émouvoir, en faveur de Jeanne, la France et le monde. On voyait le vieil évêque, dans cette année 1878 où la mort le fit se reposer, tendre encore ses mains à la charité française pour que dans sa cathédrale des vitraux fussent installés, exhibant les hauts faits de la vie de la Pucelle. Quinze jours avant de succomber, il écrivait au prince de Joinville, au comte de Chambord, pour qu'ils appuyassent auprès du Saint-Siège les désirs d'Orléans (1).

Le futur cardinal Coullié lui succéda. Il allait souvent à Rome; et dans chacun de ses voyages, après avoir parlé de ses diocésains, il reparlait de cette fille de l'Est qui, quatre cent cinquante ans plus tôt, avait sauvé sa ville épiscopale. On

(1) Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, III, pp. 457 et 468-469. Paris, 1884.

inclinait encore, à Rome, « à regarder Jeanne comme une héroïne célèbre plutôt que comme une sainte. » Vingt ans après, le cardinal Parocchi, causant avec un autre évêque d'Orléans, lui dira :

Il faut vous le confesser, la sainteté de Jeanne, ici, en étonne plusieurs. Cette sainte à cheval, casquée et cuirassée, dont la voix excitait à la bataille, bouleverse certaines idées, comme elle bouleversa les bataillons anglais. Si c'était un homme, cela irait; mais une jeune fille! N'importe, ayez confiance (1).

Léon XIII, de bonne heure, voulut qu'on eût confiance et que l'évêque, de son audience, emportât au moins un sourire. « Quelles nouvelles du procès dois-je rapporter en France? » lui demandait celui-ci en 1883. Et le Pape de répondre : « Dites qu'on vous encourage. »

Orléans, en 1885, sur la suggestion de Rome, ouvrit une enquête nouvelle, relative surtout à la piété populaire dont Jeanne avait été l'objet et à la réputation de sainteté dont cette piété témoignait. Avant même qu'elle ne fût achevée, Léon XIII, recevant le futur cardinal Coullié, lui lisait une lettre qu'il allait publier à son adresse : « Nous aimons à vous présager, disait-il dans cette lettre, l'heureux succès dont Dieu lui-même daignera couronner vos vœux unanimes en faveur d'une cause qui intéresse la gloire de la France entière et l'honneur de la ville d'Orléans. » Je pense, ajoutait le Pape, qu'on devinera qu'ici il est question de Jeanne d'Arc. La découverte qu'on venait de faire, dans la bibliothèque vaticane, du témoignage rendu à Jeanne, en 1429, par un clerc de l'entourage de Martin V, avait vivement intéressé Léon XIII : son attachement à la cause de Jeanne bénéficiait de cette trouvaille.

L'évêque d'Orléans quitta Rome, chargé de bons augures. Il y expédiait, en 1886, le dossier de la nouvelle enquête que l'on avait réclamée d'Orléans. Mais Orléans, tout en même temps, sollicitait l'autorisation d'en commencer une troisième, et de faire comparaître devant des juges ecclésiastiques, devant des médecins, certaines détresses qui, ayant invoqué Jeanne, se réjouissaient d'avoir été soulagées, guéries : Rome permit ce nouveau défilé de témoins, dont beaucoup savaient très peu de

(1) Mgr Touchet, *La sainte de la patrie*, I, p. LXIV.

chose de la Pucelle, mais croyaient qu'elle leur avait été bonne; après la science, représentée par un Wallon, la souffrance venait témoigner. Et de ces deux sortes de dépositions, on ne sait laquelle, pour Rome, avait le plus de prix.

Hors d'Orléans, la France catholique multipliait les hommages à Jeanne : le monument que, dès 1866, le cardinal de Bonnechose projetait d'élever à Rouen était dressé, en 1892, par le cardinal Thomas; l'évêque de Saint-Dié, l'évêque de Verdun lançaient des appels pour qu'à Domrémy, pour qu'à Vaucouleurs, l'hommage de l'art ratifiât celui de la piété; et lorsque fut posée la première pierre du monument de Vaucouleurs, la voix d'un ministre des cultes s'éleva pour féliciter l'évêque et pour saluer en Jeanne « l'image brillante et immaculée de la patrie, celle qui incarna la passion de l'indépendance et de la grandeur nationale. » Cette voix était celle de M. Raymond Poincaré (1).

Rome en même temps travaillait. Six ans durant, sous le regard de Léon XIII, le « promoteur de la foi, » chargé de présenter les objections susceptibles de faire ajourner la cause, fouilla les procès orléanais pour y trouver des points faibles, et sans miséricorde il les signalait, mais cependant un mot de lui circulait, qui donnait espoir dans l'issue finale : « Dans cette noble cause, disait-il, je souhaite de vaincre, mais je désire plus encore être vaincu. » Et six ans durant, pour le vaincre, on vit se coaliser le cardinal rapporteur, et M. Captier, Sulpicien, postulateur de la cause, et les avocats.

Le cardinal Billot, à qui certains en 1878 avaient songé pour la tiare, puis le cardinal Howard, — un Anglais, — enfin le cardinal Parocchi, furent tour à tour rapporteurs. Parocchi joignait la vaste et subtile culture d'un prélat de la Renaissance aux disciplines ascétiques d'un Charles Borromée : de notre littérature et de notre histoire française, rien ne lui était étranger. Il s'était épris de Jeanne; il devait un jour la présenter, dans une conférence de janvier 1895, comme ayant sauvé l'intégrité religieuse de la France et de l'Europe latine, et jamais voix d'Église ne fut plus dure pour Cauchon, qu'il accusait de s'être « prêté complaisamment à jouer à la fois le

(1) Textes complets dans *Jehanne la Pucelle*, III, p. 272-276.

rôle de Caïphe et celui de Judas (1). » Pour élever Jeanne jusque sur les autels, les mains de ce cardinal étaient expertes.

Vingt-deux archevêques, cent soixante-treize évêques, dix chapitres, sur tous les points de l'univers, se tournaient vers Rome, mendiant pour Jeanne un peu de gloire. Deux de ces requérants s'appelaient Manning et Newman. Le vœu de Dupanloup était exaucé ; Freppel encore vivant pouvait se réjouir. L'Angleterre parlait, l'Angleterre insistait. Manning écrivait :

Bien que descendant de ceux qui ont injustement condamné et cruellement fait mourir la Pucelle d'Orléans, je suis heureux, moi, indigne métropolitain d'Angleterre, de joindre mes instances à celles des évêques de France pour demander au Saint-Siège l'inscription de la servante de Dieu, Jeanne, au catalogue des saints. Je vois très clairement que Dieu a choisi cette pieuse fille et l'a remplie de sagesse et de force pour délivrer la nation française de la domination des Anglais.

Et Newman, de son côté, déclarait :

Partout on admire le choix fait de cette humble fille par la divine Providence pour sauver la nation française. Je demande à Votre Sainteté de vouloir bien signer, pour le bien de la société, l'intérêt de la religion, la consolation et la gloire de la France, l'introduction de cette cause... (2)

Le 27 janvier 1894, sur l'ordre de Léon XIII, la Congrégation des Rites tint une séance extraordinaire, sur laquelle, pour l'instant, le plus strict secret devait être gardé. Il y avait chez tous les cardinaux, déclarait en sortant de la séance le cardinal Langénieux, « complète dilatation de l'âme. » Parocchi fit décider, d'acclamation, que le Pape serait prié d'introduire la cause ; et ce jour-là même, de son nom de famille : Joachim Pecci, Léon XIII signait le décret. Jeanne était désormais vénérable. Trois mots du Pape témoignaient que ce n'était là qu'une station pour cette gloire en marche... « Jeanne est nôtre, disait-il, *Johanna nostra est* (3). »

(1) Guillermin, *Choix de panégyriques en l'honneur de Jeanne d'Arc*, p. 293-307 Paris, 1895.

(2) Billecocq, *Les Anglais et Jeanne d'Arc* (*Revue de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion*, 1909).

(3) Cochard, *La cause de Jeanne d'Arc*. Orléans, 1894. — Mgr Touchet, *Du bûcher à l'autel* : lettre pastorale (Orléans, 1909).

IX. — MGR TOUCHET ÉVÊQUE D'ORLÉANS. — LA VICTOIRE D'UN LABEUR ÉPISCOPAL : JEANNE D'ARC BIENHEUREUSE

En cette même année 1894, Mgr Touchet devenait évêque d'Orléans. Ce fut lui qui concerta les suprêmes étapes. Il dépensa dans cette besogne vingt-cinq ans de sa vie. « Vous rencontrerez des difficultés nombreuses, lui prédisait un jour le cardinal Parocchi ; mais ne vous découragez jamais. Jeanne, en casque et cuirasse, passera sous le porche de Saint-Pierre, et vous serez alors récompensé de tout. »

Le premier engagement que livra Mgr Touchet fut une rapide victoire. Il s'agissait d'établir qu'aucune intempérance de zèle, devançant le jugement de l'Église, n'avait, au cours des siècles, rendu à Jeanne un culte ecclésiastique et public. Sur le vu des enquêtes faites à Orléans, à Saint-Dié, Rome en 1896 admit avec Mgr Touchet que les dévots de Jeanne avaient toujours évité cette imprudence.

Preuve était faite, ainsi, de leur patiente réserve ; mais tout en même temps les lettres succédaient aux lettres, affirmant la foi du monde chrétien dans la sainteté de Jeanne. Léon XIII voyait s'accumuler les suppliques de six cent soixante-douze cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, de huit abbés ayant juridiction, de soixante-trois chefs d'ordres, de huit recteurs d'universités (1) : il concluait, de cette unanimité d'élan, que la réputation de sainteté de la vénérable était définitivement établie. Pas besoin, dès lors, d'une nouvelle enquête. « Qui puis-je charger de veiller, ici, sur la cause de Jeanne? lui demandait Mgr Touchet. — Chargez-en le Pape, » répondait Léon XIII. Et confiant dans un tel veilleur, l'évêque d'Orléans rejoignit son Val de Loire, pour se remettre au labeur.

Le procès qu'alors il ouvrit fut consacré à l'étude détaillée des vertus de Jeanne et à l'examen des grâces ou miracles dont la piété populaire lui faisait honneur. On vit reparaître, à ce procès nouveau, le témoignage de Henri Wallon. Puis d'autres historiens comparurent, M. Marius Sepet et M. Baguenault de Puchesse, M. l'abbé Debout et le P. Ayroles. Godefroid Kurth

(1) Mouchard, *Les fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc : Rome, Orléans, la France*, p. 674-699. Paris, 1910. Nous devons beaucoup à ce précieux recueil de documents.

arriva de Liège ; et de Londres accourut le P. Wyndham, historien anglais de Jeanne, et qui devait, douze ans plus tard, dans la chaire de Reims, célébrer sa béatification. En réponse à une question posée par Rome, Léopold Delisle attesta, ainsi que M. Marius Sepet, que la publication des deux procès de Jeanne, faite par Quicherat, méritait créance.

D'autres séances se tenaient, d'un tout autre aspect. On y parlait de deux ulcères brusquement disparus, d'une ostéopériostite chronique tuberculeuse subitement guérie, et des médecins discutaient.

Rome à son tour discuta. Avec le temps, la cause de Jeanne passait en d'autres mains. M. Captier, devenu supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, avait obtenu que la besogne de postulateur fût confiée à la douce et fine ténacité d'un autre sulpicien, M. Hertzog ; le cardinal Parocchi, mort en janvier 1903, était remplacé, comme rapporteur, par le cardinal Ferrata ; et puis, au mois de juillet de cette même année, le XX[e] siècle naissant, à qui Léon XIII avait révélé ce qu'était l'Église, sentit le vide qu'il laissait.

Léon XIII était déjà malade à la date du 19 juillet 1903, où devait se tenir la « congrégation générale sur les vertus héroïques de Jeanne ; » il regretta qu'il fallût l'ajourner. Il eût aimé, pour sa vie, ce coucher de soleil. Trois jours après, il mourait. La congrégation se tint en novembre ; un décret de Pie X, le 6 janvier 1904, proclama que Jeanne avait « pratiqué à un degré héroïque les vertus théologales et cardinales. » La lecture du décret fut solennelle. La France, à cette date, était encore présente dans cette Rome papale dont notre vieux Montaigne avait dit : « Elle mérite qu'on l'aime, confédérée de si longtemps, et par tant de titres, à notre couronne. » M. Nisard, ambassadeur de la République Française auprès du Saint-Siège, se tenait aux premiers rangs de l'assemblée, lorsque, le décret ayant été lu, l'évêque d'Orléans remercia le Pape pour le témoignage rendu à « la plus fameuse et la plus populaire des vénérables, » et lorsque Pie X tira de la vie même de Jeanne certaines leçons pour la France.

Il n'y avait plus d'ambassade, à Rome, le 13 décembre 1908, quand un second décret pontifical fut lu, relatif aux « miracles obtenus par l'intercession de la vénérable Jeanne d'Arc ; » mais la France, ce jour-là, eut une autre façon d'être présente. Sur

trente-six vénérables que Rome s'apprêtait à qualifier de bienheureux, trente-cinq étaient, soit des Français, soit des Chinois préparés au martyre par des missionnaires de France. Mgr Touchet commentait ce spectacle avec une admirable allégresse d'accent ; il groupait autour de la gloire de Jeanne toutes ces autres gloires. Pie X répondait en célébrant la France, « grande parmi les nations. »

Les faits se hâtaient : cardinaux et Pape, en janvier 1909, déclaraient qu'on pouvait procéder en sécurité à la béatification de Jeanne, et le 18 avril 1909, à Saint-Pierre, devant soixante-trois évêques de France, Jeanne fut proclamée bienheureuse, « dans des fêtes d'une splendeur toute romaine et d'un enthousiasme tout français. » Ainsi les caractérisait Mgr Touchet : après les avoir suscitées, il avait le droit de les définir.

Le soir même, dans une réception donnée par les postulateurs de la cause, deux évêques anglais se levaient, pour faire réparation au nom de l'Angleterre, et pour lire une lettre du futur cardinal Bourne sur la « revanche de Jeanne, » — sur cette revanche que les diocésains mêmes de Westminster se disposaient à souligner en faisant installer dans leur cathédrale une mosaïque représentant la Pucelle.

Et le lendemain, au Vatican, lorsque l'éloquence de l'évêque d'Orléans eut présenté au Pape les pèlerins français, « papistes et romains, et vrais Français de France, » Pie X leur parla de la patrie, « digne non seulement d'amour mais de prédilection. »

Le geste suivit la parole : un drapeau français était là ; le Pape se pencha vers ses plis, et y porta les lèvres. Quatre ans plus tôt, parmi les législateurs qui avaient séparé l'Église et l'État, un certain nombre avaient eu cette illusion, qu'il suffirait de leur propre vouloir pour décréter et pour obtenir que la société civile et la société religieuse s'ignorassent réciproquement : Jeanne, entre elles deux, se dressait comme un lien ; et le chef de la société religieuse attestait, en ces journées consacrées à Jeanne, qu'il refusait, lui, d'ignorer la France. Il augurait même, et bientôt, dans les fêtes qui pour Jeanne se célébraient à Reims, le cardinal Mercier augurait à son tour, que « l'avenir heureux de l'Église de France, garanti par Jeanne, n'était pas un beau rêve seulement, mais une réalité. » Et dans les oraisons liturgiques que Rome faisait rédiger pour la messe de Jeanne, l'Église demandait, « pour tous ses enfants,

victoire sur tous leurs ennemis cachés ou découverts, et paix inaltérable. »

Devant Notre-Dame de Reims, cathédrale du sacre, le grand sculpteur Paul Dubois avait, en 1896, fait chevaucher Jeanne; en 1909, c'est sous les voûtes mêmes de la basilique que soixante-dix châsses de saints, solennellement promenées, faisaient cortège à son étendard; il semblait que les vieux saints de France, présents dans leurs reliquaires, voulussent l'introduire dans leur lignée, comme elle avait elle-même, sous ces mêmes voûtes, fait entrer Charles VII dans la lignée des rois (1).

Cependant commençait de circuler, dans les archipels océaniens qu'évangélisent nos Maristes, une goélette qui s'appelait goélette Jeanne d'Arc : c'était un archevêque anglais, le cardinal Moran, de Sidney, qui la bénissait. Après avoir, dès 1871, écrit en anglais une des premières vies populaires de Jeanne, il lui dédiait une église, en Australie. Jusqu'aux antipodes, l'Angleterre rendait hommage à Jeanne : la diffusion même du nom anglais profitait au nom de la Pucelle. Les panégyriques orléanais de 1855 et 1869 aboutissaient à ces triomphes, les clairvoyants desseins de Dupanloup s'accomplissaient.

X. — LA VICTOIRE D'UNE SOUFFRANCE ÉPISCOPALE : JEANNE D'ARC, « SAINTE DE LA PATRIE »

Mgr Touchet désirait les mener à leur terme, et que, de bienheureuse, Jeanne devînt sainte. « Quand j'ai ouvert la procédure, avait-il dit un jour à Léon XIII, je savais avec tout le monde que Jeanne avait été le plus beau des chevaliers, mais en était-elle le plus saint ? Je le sais maintenant. Que de fois les juges et moi, tandis que nous recueillions les dépositions, nous nous sommes regardés, disant : Se peut-il que Dieu ait créé une âme pareille ? Aussi quand Votre Sainteté béatifiera Jeanne, dès le lendemain, avec sa permission, je poursuivrai la canonisation.. — *Benè*, avait répondu le Pape. L'évêque d'Orléans considérait que ce monosyllabe traçait à jamais sa route. Il constatait d'ailleurs, à la fin de 1910, qu'il y avait

(1) Voir, sur ces solennités, les éloquentes pages de Mgr Landrieux, alors archiprêtre de Reims, dans la publication collective : *Hommage de l'épiscopat français à Jeanne d'Arc*. Paris, 1920.

déjà vingt mille statues de Jeanne dans les églises : la voix du peuple fidèle le pressait, elle le poussait.

Désormais, cependant, les initiatives humaines n'étaient plus de mise. Pour que la canonisation pût survenir, il fallait que des faits se produisissent qui pussent être considérés comme des « grâces merveilleuses obtenues par l'intercession de Jeanne. » Mgr Touchet, maintenant, ne disait plus à ses collègues de l'épiscopat : Parlez au Pape de la cause de Jeanne. Invoquant d'autres influences, il visait, au delà des grilles conventuelles, les foyers où la prière collective s'allume, et il recommandait la cause de Jeanne pour que, d'urgence, on en parlât à Dieu. Cela fait, il n'avait plus qu'à chômer, en attendant, en guettant.

Son chômage fut assez bref. On lui présenta, bientôt, un certain nombre de cas, pour lesquels on croyait pouvoir risquer la qualification de miracles. Il obtint de Rome, en février 1910, la permission de les faire examiner. Il était homme prudent, d'ailleurs, — prudent comme la Pucelle, qui souriait, on s'en souvient, lorsque autour d'elle la ferveur populaire construisait avec trop de pétulance de trop merveilleuses histoires. Parmi les faits présentés, deux seulement furent retenus par le tribunal ecclésiastique d'Orléans : « la guérison instantanée et parfaite d'un mal plantaire perforant; la guérison instantanée et parfaite, » obtenue à Lourdes par l'invocation de Jeanne d'Arc, « d'une tuberculose péritonéale et pulmonaire et d'une lésion organique de l'orifice mitral. » Rome, en novembre 1911, fut officiellement saisie de ces deux phénomènes.

Dans la poursuite des œuvres de longue haleine auxquelles un ouvrier s'attelle avec toute son âme, une période parfois survient où il les sert par sa souffrance : certaines pages de Mgr Touchet nous laissent pressentir qu'il traversa cette période-là. Que les médecins convoqués par Rome épiloguassent longuement sur le diagnostic du mal plantaire, c'était leur droit et leur devoir. Mais l'autre fait, celui qui s'était déroulé à Lourdes, donnait lieu à des suppositions d'un autre ordre. L'esprit de suspicion, lorsqu'il dépasse certaines bornes, devient la caricature de l'esprit de vigilance : à l'égard de Mgr Touchet, ces bornes furent un instant dépassées. Des bruits circulèrent, d'après lesquels l'évêque d'Orléans, profi-

tant d'un pèlerinage de Lourdes, aurait là-bas, par une sorte de machination, fait tourner à l'honneur de Jeanne la retentissante guérison de la malade tuberculeuse. En son âme loyale, ces attaques retentissaient comme une douloureuse offense.

Dans la congrégation des rites, la majorité des consulteurs les négligea : les conclusions de l'évêque d'Orléans furent acceptées. La parole était à Pie X. A quelques semaines de distance, durant lesquelles, pour Mgr Touchet, l'angoisse suprême précéda l'espérance sereine, on apprit que le Pape suspendait la cause et jugeait inutile d'écouter à nouveau l'évêque d'Orléans, et puis qu'impressionné par les propos d'un avocat, il ordonnait de la reprendre... La mort surprit Pie X dans ce dernier élan, qui dans Orléans ramena la joie.

D'une main sûre, Benoît XV ouvrit tout le dossier. Silence aux bruits du dehors : le Pape, personnellement, allait entrer en contact avec les plus menus détails de la cause. « Qui sait? disait-il dès décembre 1914 à Mgr Touchet, Dieu me réserve peut-être de canoniser votre bienheureuse Jeanne d'Arc. » Il pacifia les palabres médicales en convoquant un nouvel avis ; il dissipa, par un examen personnel, les bourrasques théologiques. Le 18 mars 1919, dans une séance solennelle que Benoît XV lui-même présidait, il fut décidé que les deux « grâces » imputées à Jeanne par la curie épiscopale d'Orléans méritaient d'être retenues. Quinze jours plus tard, un décret du Pape confirmait cette décision : le 6 avril, en présence du pèlerinage français des veuves de la guerre, Benoît XV fit savoir que Rome pensait, des deux guérisons, ce qu'en pensait Orléans. Mgr Touchet acclamait le Pape, et le Pape acclamait la France, en regrettant de n'être français que par le cœur. Et le 6 juillet suivant, Benoît XV prononçait, définitivement, qu'il pouvait être procédé en sécurité à la canonisation de Jeanne d'Arc. Dans tous les sanctuaires où Rome règne, dans les églises, dans les âmes, la libératrice d'Orléans allait bientôt être honorée comme une sainte.

La Sainte de la Patrie (1) : tel est le titre des deux volumes dans lesquels Mgr Touchet nous apporte aujourd'hui la biographie psychologique de l'héroïne, et qui doivent à la personnalité de leur auteur une valeur unique. Ce narrateur des

(1) Paris, Lethielleux, 1920.

gestes de Jeanne commença par en être le juge, juge qui n'avait pas le droit d'être partial, et qui devait, dans le miroir de cette âme, épier les défauts, et chacun de ses jugements expirait en un acte d'hommage. Le juge de Jeanne, alors, s'érigea en chevalier de Jeanne, devant toute l'opinion chrétienne, devant les consulteurs romains, devant trois papes successifs. Pour la défendre mieux, il se familiarisait de plus en plus avec elle : c'est par elle-même qu'il se faisait aider, pour l'aider à son tour. Personne n'a, plus que lui, fouillé les incomparables volumes de Quicherat. Mais ce n'est pas seulement en érudit qu'il les connaît. Ayant longuement, comme juge d'Église, observé Jeanne, noté ses attitudes, scruté ses réponses, et pénétré, derrière la limpidité de sa conscience, les mystères augustes de sa vie intérieure, il affina dans cette besogne son expérience religieuse de l'âme de Jeanne, expérience d'un théologien habitué à regarder *sub specie æternitatis* les efforts humains vers la sainteté. De là, l'originalité de cette œuvre, qui reconstitue sous nos yeux vingt-cinq ans d'intimité spirituelle, et qui nous fait discerner, avec plus d'autorité qu'aucune autre, comment l'Église regarde Jeanne et comment elle la voit, comment l'Église écoute Jeanne et comment elle l'interprète. La gloire religieuse de Jeanne, en même temps qu'elle trouvait dans Benoît XV son défenseur, a trouvé dans Mgr Touchet son exégète. Il convenait qu'Orléans, au terme d'un labeur près de cinq fois séculaire, revendiquât comme un dernier honneur la tâche d'expliquer cette gloire : son évêque s'en est chargé, et l'a lumineusement remplie.

Rome, jusqu'aux jours d'hier, interrogeait Orléans pour mieux connaître Jeanne : à présent, dans la chaire de Sainte-Croix, des échos de Saint-Pierre de Rome se répercutent. « Rome parle, et ses sentences sont aussi de l'histoire, » écrivait en 1911 M. Gabriel Hanotaux (1). Les voilà désormais incorporées à l'histoire de Jeanne, telle que la retrace Mgr Touchet, comme un suprême élément d'appréciation, et comme la formule définitive de l'opinion publique chrétienne.

GEORGES GOYAU.

(1) Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, p. 411.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LE BUREAU ALLEMAND DE LA PRESSE

SOUVENIRS D'UN FONCTIONNAIRE DE L'EMPIRE

OTTO HAMMANN : *DER NEUE KURS; ZUR VORGESCHICHTE DES WELTKRIEGS* (1)

L'organisation allemande du bureau de la presse a été pour le grand public une des révélations de la dernière guerre. De toutes les machines savamment préparées pour la conquête du monde, de tous les moyens d'offensive destinés à agir sur le moral de l'adversaire, celui-là n'était ni le moins nouveau ni le moins formidable. Pénétrés de cette maxime que l'opinion est tout à la guerre, les Allemands entendaient mettre l'opinion de leur côté. Non contents de s'assurer l'avantage des gros bataillons et du matériel lourd, ils n'avaient pas négligé le secours des impondérables. A côté de la lutte sur les champs de bataille, s'engageait une longue partie politique et diplomatique dont l'histoire, quand elle sera écrite, promet de n'être pas moins passionnante que celle des faits militaires. Ce qu'on en devine dans les belles études, publiées ici même, de M. André Hallays, *L'opinion allemande et la guerre*, permet d'entrevoir, dans ce domaine, des campagnes et des manœuvres aussi riches de péripéties que celles des armées opérant sur le terrain, à coups d'hommes et à coups de canon.

(1) 2 vol. Berlin, Reimer Hobbing Edit.

Aussi n'est-ce pas sans une curiosité facilement explicable que nous devions accueillir les *Mémoires* de l'homme qui fut pendant les quinze dernières années le chef et la cheville ouvrière du mystérieux bureau. S'il y a eu, au cours de la guerre, beaucoup de noms plus célèbres ou plus retentissants que celui de M. Otto Hammann, si celui-ci n'a eu à jouer, même comme publiciste, qu'un rôle de second ordre et hors de toute comparaison avec celui des « as » de la presse, des maréchaux de l'opinion, comme Maximilien Harden ou le comte de Reventlow, en revanche, peu de personnes étaient mieux placées pour connaître le dessous des cartes que ce discret fonctionnaire et ce mécanicien occulte de la grande machine impériale ; nul ne devait en posséder comme lui les secrets ressorts ni être plus à même de nous introduire dans les coulisses. Il est vrai que les deux volumes qu'il vient de publier ne contiennent que la première partie de ses souvenirs et s'arrêtent une dizaine d'années avant la crise, au moment du fameux voyage de Tanger et de la conférence d'Algésiras, qui fut le premier symptôme avertisseur de la tempête; mais cette période est d'un intérêt capital, c'est celle qui explique les origines du conflit. Les historiens ne se lasseront pas d'y chercher la suite des incidents qui ont rempli l'intervalle entre les deux guerres et rendu la seconde fatale comme une conséquence inévitable de la première.

Cette histoire d'un temps qu'on pourrait appeler le prologue de la guerre, est celle que nous raconte l'ancien chef de bureau de la Wilhelmstrasse. Faut-il dire que son dessein est de nous montrer une Allemagne pure de tout reproche et punie sans raison pour les crimes d'autrui? L'intention apologétique est ici évidente, bien qu'habilement dissimulée sous la forme « objective » de Mémoires historiques. L'auteur semble s'effacer pour ne laisser parler que les faits. Le but est de faire voir que les fautes sont partagées, que les causes de la guerre sont complexes et lointaines et remontent bien au delà des funestes journées de juillet 1914; dans cette multitude d'épisodes compliqués, où la guerre déjà couve à l'état latent, les torts se mêlent et s'embrouillent; il devient difficile de discerner le vrai coupable. La question des responsabilités se déplace, se dilue jusqu'à s'évanouir. Cet artifice est fort adroit : le plaidoyer se cache, la méfiance n'est pas éveillée. On croit avoir affaire à une histoire de bonne foi. Çà et là quelques anecdotes, des por-

traits, des souvenirs égaient le récit et viennent divertir l'attention, au moment où elle allait se perdre dans un dédale d'intrigues. Le tout est calculé pour persuader sans en avoir l'air et sans alarmer un moment la confiance du lecteur. Ni vainqueurs ni vaincus : on reconnaît la thèse allemande des derniers temps de la guerre. Les *Souvenirs* de M. Hammann appartiennent à cette époque. Ils étaient même tout imprimés au moment de la révolution. Écrits à un moment où l'Allemagne, ne pouvant plus s'attendre à la victoire, n'avait pas cessé de penser qu'elle pouvait encore se sauver par le traité de paix, ils allaient paraître quand le post scriptum du 10 novembre 1918, au lendemain de la chute de l'Empereur et à la veille de l'armistice, vint marquer comme un cri de douleur l'effondrement définitif des espérances allemandes.

Ces *Souvenirs*, composés en vue des pourparlers de paix et en vue de l'opinion autour de la Conférence, sont donc encore un livre de guerre; ils appartiennent au service qui était depuis longtemps l'office du directeur du bureau de la presse : c'est un ouvrage de propagande. L'Allemagne n'a pas voulu la guerre; elle n'a rien à se reprocher dans l'immense conflit; elle a toujours été loyale et pacifique. On la voit sans cesse occupée à résoudre en douceur tous les désaccords successifs qui ont menacé la paix universelle...

***

Nous avons là un résumé de l'histoire diplomatique, le tableau de quinze ans de la politique du *Neuer Kurs*, comme on appelle là-bas la nouvelle orientation qui a suivi la chute du prince de Bismarck. L'auteur nous promène dans les cinq parties du monde. Je n'aurai garde de l'y suivre; ce n'est pas mon affaire de contrôler son dire au sujet des accords de Samoa ou de Simonosaki. Ce qui est beaucoup plus intéressant pour nous, c'est la peinture que l'auteur nous fait sans y penser de la vie intérieure allemande et des mœurs politiques de Berlin et de l'Empire, à une époque si importante, pendant la première phase du règne de Guillaume II. Le livre abonde en renseignements curieux sur un milieu où nous n'avons pas souvent l'occasion de pénétrer. Ce sont des scènes de la vie politique allemande, à l'heure où cette politique, avec les successeurs de Bismarck, aborde de nouvelles destinées.

Machiavel, dans un endroit de ses *Discours sur Tite-Live*, pose la question de savoir quel est, de la république ou de la monarchie, le gouvernement le plus capable d'ingratitude. C'est un joli problème et nous aurions en France des exemples récents qui mériteraient bien le prix à la démocratie. Machiavel le donne aux princes, et il faut avouer que le cas de Bismarck n'est pas fait pour lui donner tort. Il est juste d'ajouter que si Bismarck fut sacrifié avec une brutalité inouïe, il n'était pas homme à donner le modèle de la résignation chrétienne et à baiser la main qui le frappait. L'Empereur devait l'éprouver. A partir du jour de sa disgrâce, ce fut entre Bismarck et lui une fronde continuelle, où le jeune souverain n'apparait pas toujours en fort bonne posture. Cette opposition ne fut pas un mince embarras pour le chancelier de Caprivi. C'est de Friedrichsruhe que partaient sans relâche les médisances malignes, bientôt déformées et grossies, qui ne ménageaient pas l'honnêteté des ministres et la conduite de leurs femmes, bien mieux, ne respectaient pas les personnes impériales et représentaient le monarque comme un dégénéré. Bismarck avait sa presse qui prenait chez lui son mot d'ordre et bafouait indistinctement toutes les mesures que pouvait prendre son infortuné successeur. Il ralliait naturellement tout ce qu'il y avait dans l'Empire de mécontents, de gens aigris, tout ce que l'esprit prussien a de rétrograde et de boudeur, tous les railleurs, tous les fossiles et les partisans du passé, tous les patriotes enfin, et ils étaient nombreux, qui confondaient le génie de l'Allemagne avec le destin du chancelier de fer devenu héros national. On peut se figurer ce qu'était il y a trente ans l'idolâtrie de Bismarck dans le pays qui, naguère encore, dans le délire de quelques victoires sans lendemain, inventait le culte du maréchal à la tête de bois. Il y eut en Allemagne deux gouvernements à la fois, et c'est la survivance de l'esprit de Bismarck qui, pour M. Hammann, après avoir été de son vivant la cause de difficultés sans nombre, devait être l'origine de tous les malheurs de l'Allemagne.

Ce gouvernement occulte du grand homme, par delà la retraite et par delà le tombeau, tel fut, suivant notre auteur, le drame secret de la politique allemande et la raison de ses échecs. Tandis que la plupart des juges superficiels s'en prennent de ces échecs aux misérables brouillons qui sont venus

gâter l'œuvre du premier chancelier, M. Hammann montre que bien plutôt cette œuvre a été pervertie par ceux qui s'en donnaient pour les continuateurs. M. Hammann est trop bon patriote pour ne pas admirer jusqu'à la passion la création bismarckienne. Il n'en prend pas moins la défense des hommes de talent qui ont eu la tâche écrasante de remplacer l'homme de génie.

M. Hammann montre assez bien que des trois chanceliers qui se suivirent après Bismarck, jusqu'en 1905, aucun ne mérite les reproches dont fut accablé plus que personne l'honnête soldat qui eut le malheur d'être appelé à la succession du colosse. Ces portraits des trois chanceliers, sans être d'un très grand relief ni d'un très grand éclat, sont une des meilleures parties du livre : le brave Caprivi, avec sa « tête de phoque » rasée à l'ordonnance, son allure militaire, son âme de soldat ne vivant que pour la discipline, qui le rend capable d'un trait noir comme la fameuse « lettre d'Urie » — lettre qui donnait un soufflet public à Bismarck, en priant l'empereur d'Autriche de ne pas le recevoir à Vienne, quand le prince s'y rendit pour le mariage de son fils, — mais capable aussi de quitter le pouvoir sans un mot, sur un signe du maître, en joignant les talons et en exécutant le salut militaire ; puis le vieux Hohenlohe, grand seigneur usé, sourd, qui bégayait à la tribune et lisait ses discours en se trompant de feuillets, homme d'un autre âge, traînant ses regrets de prince « médiatisé » et inconsolable surtout de la loi qui l'avait contraint, en optant pour l'Allemagne, à l'abandon de ses immenses biens et de ses états de Russie; enfin, le souple, brillant Bülow, l'enfant chéri de la fortune, le demi-Romain de la villa Caffarelli, le diplomate heureux, disert, habile à calmer le taureau et à le prendre « plutôt par les oreilles que par les cornes, » le charmeur, le premier dignitaire de l'Empire qui ait essayé dans ses salons la fusion de la politique et des affaires et qui ait ouvert, ô merveille! les soirées de la Wilhelmstrasse aux gens de lettres et aux artistes.

Il est évident que de ces trois hommes, aucun (et le premier surtout) ne fut assez fou pour faire exprès le malheur de son pays. Les fautes que Bismarck reproche à Caprivi, par exemple l'accord douanier avec l'Autriche-Hongrie, se sont révélées à l'épreuve des mesures pleines de sens. Sans cet

accord, l'Allemagne, pendant la guerre, mourait de faim au bout de six mois. L'échange de Zanzibar contre le rocher d'Héligoland se trouva pour l'Allemagne une affaire meilleure encore et qui a dû coûter des larmes de sang à l'Angleterre; le prétendu « bouton de culotte » devait être la forteresse, l'inexpugnable donjon maritime que l'on sait. Quant au fameux traité de « contre-assurance » avec la Russie, il n'était conciliable avec l'existence de la Triplice que par un prodige de virtuosité diplomatique, qui n'était qu'un jeu pour Bismarck, mais que son successeur n'était pas en état de soutenir. Le vieil empereur Guillaume disait de son chancelier : « Il me fait l'effet d'un jongleur qui jongle avec cinq boules » (la cinquième boule était la Roumanie). Et le tsar Alexandre ajoutait de son côté : « J'avais toujours l'impression qu'il me tricherait. » Pour les socialistes, qui avaient le don d'exaspérer le vieux *junker*, on sait si ce « parti du désordre » était un danger pour l'Empire. M. Hammann a grande raison d'approuver les gouvernements qui leur ont fait crédit. On a bien vu pendant la guerre, et nous n'avons peut-être pas fini de voir, que la cause de la grandeur allemande n'avait pas de meilleur appui.



Mais il ne suffit pas toujours d'un changement de règne, — et même quelquefois d'une révolution beaucoup plus importante, — pour produire dans le régime un changement correspondant. La machine politique, dans les États modernes, est surtout constituée par ce qu'on appelle les bureaux. On a dit grand mal des bureaux; ils ont leurs inconvénients, comme toute institution humaine. Ils n'en constituent pas moins l'organe permanent qui permet au corps de durer. C'est ce qui explique, par exemple, la continuité de la vie en dépit de certaines secousses, celle de la politique française à travers les aberrations de notre révolution, et (à un moindre degré, à cause d'un personnel qui était loin de valoir celui de notre ancien régime), le fait qu'il existe encore une Russie après les criminelles folies de la République des Soviets. On s'étonne de voir certains caractères survivre aux crises les plus violentes, à la chute des dynasties, au massacre, à l'exil, aux fuites des souverains et des ministres; on ne fait pas réflexion que ces événements ne touchent pas aux bureaux. Les bureaux repré-

sentent dans l'État l'organe centralisateur, l'activité organisée, la puissance de l'habitude. Des millions de gestes accumulés viennent s'inscrire dans leurs cartons avec le pouvoir incalculable de la répétition. Tout s'y classe à l'état de formules. Les bureaux sont l'être aux mille têtes, qu'on ne supprime pas plus que celles de l'hydre, et qui n'ont à elles toutes qu'une pensée impersonnelle d'administration ; quand le monde croulerait, ils administreraient toujours. Ils incarnent dans la vie sociale la fonction de l'automatisme.

S'il en est ainsi en France, qu'on juge de ce que les bureaux peuvent être en Allemagne, le pays de la tradition. Là, point de mœurs publiques, point de corps politique ayant une vie propre et capable de faire contre-poids aux bureaux. L'administration de l'Empire se complique des administrations différentes des États confédérés. Le chancelier impérial est en même temps le président du Conseil des ministres prussiens, qui peuvent le mettre en échec sur une question prussienne. Bref, qu'on imagine « une vieille bâtisse gothique, faite de pièces et de morceaux, avec un enchevêtrement de recoins, des grilles, des barreaux, des oubliettes et des gargouilles, » telle enfin que M. Hammann confesse qu'il a dû renoncer à en faire comprendre à des visiteurs étrangers le plan « furieusement vieillot et suranné. »

La seule description d'un coin de la maison, celui où nous introduit l'auteur de ces *Mémoires*, suffit à en donner une idée.

Voici donc quelle était, au temps où il y entra lui-même dans les services de la presse, la constitution du Ministère des Affaires étrangères. Le personnel n'avait pas été accru depuis la fondation de l'Empire, et demeurait le même qu'au temps du roi de Prusse. « Abstraction faite de la création d'une section coloniale, qui ne fut du reste qu'éphémère, tout était sur le pied de la plus grande parcimonie. La section I se divisait en deux sous-sections, A et B, dont la première (politique) se composait de cinq membres, la seconde (personnel) n'en comportait que deux. La division A dépendait immédiatement du secrétaire d'État, la division B d'un directeur. La section II (commerce, consulats, émigrants) avait un directeur et six membres ; tandis que la section III (Droit des gens, contentieux, questions de frontières, art et science, droit constitutionnel) avait aussi un directeur, mais seulement cinq membres. Au

total : trois directeurs (dont un simple *Dirigent*) et 18 conseillers. » Au bureau central, il y avait, comme il arrive souvent, un de ces vieux employés à mémoire infaillible, auquel on s'adressait pour savoir le contenu et la place des dossiers. On ne s'était pas encore avisé d'un système plus moderne. Les casiers, les cartons, étaient sévèrement interdits, comme les machines à écrire. Il va sans dire qu'on ignorait le téléphone. Ceci se passait aux environs de 1895.

On sent combien ces vieilles boutiques, avec leurs détours compliqués, leurs cloisons, leurs compartiments, leur absence de jour sur la rue, sont propices à l'embuscade et à la préservation quasi indéfinie des idées les plus arriérées. L'esprit d'autrefois s'y perpétue comme la poussière et les toiles d'araignée. Le conseiller secret (*Geheimrat*) von Holstein, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, où il était chargé avant M. Hammann des rapports avec la presse, représentait l'esprit du fonctionnaire prussien dans ce qu'il a de plus morose et de plus rébarbatif. Prodigieusement méfiant, et se croyant par là un profond politique, cet homme, d'ailleurs intègre, est l'exemple de ce redoutable pouvoir anonyme et irresponsable, de l'immense force d'inertie qu'exercent les bureaux. Pendant quinze ans, sous trois chanceliers successifs, cet homme ignoré du public, dont on ne connaissait pas les traits et dont il n'existait même pas une photographie, demeura, dans le plus profond *incognito*, — si nous en croyons M. Hammann, qui le charge de tous les péchés d'Israël, — le maître de la politique allemande. C'est pour lui qu'étaient les premières visites d'ambassadeurs. C'est lui qui inspira l'article de la *Gazette de Voss* qui cassa les reins à Caprivi. C'était un de ces ascètes du pouvoir, sans aucune ambition personnelle, mais passionnés pour leur fonction, qu'ils confondent avec l'intérêt de l'État : bien différent de son collègue, le joyeux Souabe Kiderlen-Wachter, avec son petit boule-dogue rapporté de Stamboul, qui se prélassait sur la table entre les plumes et les dossiers ; avec celui-ci, on ne pouvait se faire écouter qu'en tournant les choses à la plaisanterie. Le chancelier de Bülow invita Holstein à une de ses soirées pour le présenter à l'Empereur, qu'il servait depuis si longtemps sans l'avoir approché : Holstein n'avait pas un habit présentable et dut se rendre à la soirée en redingote.

Tel est l'homme qui se croyait l'héritier de Bismarck et le

continuateur de ses doctrines et de ses méthodes. M. Hammann, dont cet Holstein est évidemment la bête noire, nous rapporte tout au long des traits de sa façon. Il y avait entre autres un petit journal satirique intitulé le *Kladderadatsch* qui, avant le *Simplicissimus*, fut à Berlin le plus populaire des journaux amusants. Ce journal avait entamé contre le gouvernement secret des Affaires étrangères, une campagne où le trio Holstein-Kiderlen-Eulenburg était pris à partie sous les noms d'Austernfreund, Spaetlze et Troubadour. On les appelait aussi *Insinuans*, *Calumnians*, *Intriguans*. Tantôt on les voyait affublés de fausses barbes à une table de *Weinstube*, tantôt à la recherche d'un quatrième à l'écarté. Tout cela était bien innocent. Il n'y avait qu'à rire. Mais cette guerre à coups d'épingles contre un fonctionnaire de l'Empire, couvert par le ministre et le chancelier responsables, exaspérait le malheureux Holstein. Il trouvait cela « anti-prussien. » A bout de patience, n'imagina-t-il pas pour fermer la bouche au journal, de dépêcher au directeur un commandant de corps d'armée ? Cela, c'est la manière prussienne.

M. Hammann, qui est intarissable sur ce sujet, nous donne encore maint détail qui mériterait d'être noté sur la presse dite « officieuse » et sur ses rapports avec le monde de la police. J'aimerais à rapporter l'histoire édifiante de l'aigrefin Normann, qui signait aussi Normann-Schumann, à moins qu'il ne fût le docteur Mund quand il écrivait dans le *New-York Herald*. Cet individu, sorti de l'ordure d'un cabaret borgne de la banlieue de Berlin, se donnait pour avoir les plus hautes relations dans les sociétés étrangères. Au procès de Xanten, il fut cité comme témoin à la fois par les Juifs, les Antisémites et la police. Il avait gagné la confiance du comte de Waldersee, qui ambitionnait la chancellerie et croyait quelque influence à cet acrobate. Il avait écrit, comme journaliste, dans une feuille de chou de province, un article à scandale sur lequel le ministère ordonna une enquête, et fut chargé de l'enquête comme agent de la police. C'est encore l'histoire du procès Lutzow, où il se découvrit qu'une information inexacte, qui rapportait en le défigurant un toast officiel du tsar, ce qui menaçait d'entraîner toute sorte de complications désagréables avec la Russie, avait été transmise par un gamin de dix-neuf ans, gâte-sauce du journalisme, intro-

duit en contrebande dans la salle du banquet, et passée telle quelle aux agences avec une légèreté incroyable par le maréchal de la Cour et le Chambellan de service; c'est le procès von Tautsch, qui établissait que pour noircir le bureau de la presse, le commissaire de ce nom avait produit à son ministre, en guise de pièce à conviction, un faux reçu d'un certain folliculaire Kukutsch, faux d'ailleurs fabriqué par le susdit Lutzow. Kukutsch était insoupçonnable, Kukutsch fut acquitté. Mais s'appelle-t-on Kukutsch?

Ces mœurs étonnantes montrent ce qu'on pouvait se permettre impunément sous le couvert de l'irresponsabilité dans l'ombre des bureaux présidés par Holstein. On devine les méfaits qu'un autocrate de sa sorte, borné et entêté, et se croyant toujours l'héritier de Bismarck, était capable d'accomplir avec austérité. Pendant que toute l'Allemagne changeait, le « vieil homme » faisait des siennes. Il faut évidemment se garder d'en croire M. Hammann, quand il prend le seul Holstein pour le bouc émissaire de toutes les fautes de l'Allemagne. Mais il peut y avoir du vrai dans cette lutte sournoise qu'il nous décrit et qui ne cessa plus, à partir de 1890, entre les chanceliers successeurs de Bismarck et la bureaucratie. Cette opposition, ou sourde ou déclarée, ce sabot mis continuellement à la roue, devaient fausser, vicier la politique de l'Empire. Ainsi l'esprit de Bismarck, mais pétrifié dans de vieilles rancunes et de vieilles formules, tourné au fétichisme le plus rigide, ne cessa de se dresser, pour les paralyser, devant les hommes du nouveau régime. Il arrive que rien n'est plus dangereux que l'héritage des grands hommes. Celui de Frédéric II conduisit ses généraux à se faire battre par Napoléon; les principes du vieux Moltke ont mené le cadet à la défaite de la Marne. Une tradition mal comprise, une leçon mal appliquée, une imitation maladroite, sont le principe de maints désastres.

C'est ainsi qu'en deux occasions décisives la raideur bureaucratique d'Holstein fit avorter des événements qui devaient changer la face des choses. On se souvient de la mémorable incartade de l'Empereur, célèbre dans l'histoire sous le nom de la dépêche Kruger; M. Hammann assure que cette fois l'Empereur ne fut pas, comme dans l'interview du *Daily Telegraph*, victime de sa faconde et de sa verve impulsive : les termes de la dépêche furent pesés, paraît-il, en conseil des mi-

nistres. Cette « gaffe » incommensurable n'est alors qu'un produit de la manie allemande de régenter le monde et de se faire, comme dit Bismarck, les « pions de l'univers. » Elle laissa entre les deux peuples un malaise long à se dissiper. Cependant les gouvernements jugeaient bon d'en finir. C'était l'époque où l'Angleterre comprenait qu'il fallait sortir de la « *splendid isolation*, » et le ministre Chamberlain parlait dans un discours « de la naturelle alliance de l'Angleterre avec l'Allemagne. » Mais Holstein n'y voulait pas croire. Il se méfiait de Carthage et cherchait au contraire à se rapprocher de la Russie. Fausse application du principe bismarckien, qu'il est bon d'avoir toujours deux fers sur le feu. L'Angleterre se découragea, l'occasion fut perdue.

Même mésaventure avec la France dans l'affaire du Maroc. M. Rouvier, après Tanger, avait proposé à l'Allemagne de s'entendre entre soi, avant la conférence. Holstein, toujours inquiet, tenait à sa conférence : toujours pour ne pas faire « le jeu de l'Angleterre, » et pour n'être pas celui « qui tire les marrons du feu, » il voulait le débat public et général. Il était persuadé d'ailleurs, on ne sait pourquoi, que la France, dans cette affaire, était le paravent de la Russie. Il ne pouvait se figurer qu'elle allait, après Fachoda, se réconcilier avec l'Angleterre et que le Maroc ferait les frais de la combinaison. Cependant, le temps passait. La conférence eut lieu. On sait ce qui arriva.

Est-il vrai que le pauvre Holstein ait joué le rôle exorbitant que lui reproche notre auteur? Est-il vrai que pendant quinze ans un sous-secrétaire d'État, un simple commis, un subalterne, ait été, sans qu'on s'en doutât, la toute-puissante Éminence grise, le mauvais génie de l'Allemagne? On jugera sans doute cette peinture fort exagérée. On ne peut nier en histoire l'action des causes fortuites et des infiniment petits : il est ordinaire aux vaincus d'expliquer par là leurs malheurs. En réalité, il y avait en Europe une situation qui dépasse de beaucoup l'importance d'un chef de bureau. C'est la situation créée il y a cinquante ans, dans la galerie de Versailles, par la victoire de l'Allemagne. Le prince de Bülow s'est écrié un jour qu'on n'avait jamais vu à aucune époque de l'histoire tant de grands États subsister ensemble dans le monde. Cette situation était fragile : il devait venir un instant où l'équilibre serait rompu. Le jour où l'Allemagne, emportée par un vent de triomphe,

après trois guerres victorieuses, ressuscita un nouvel Empire; le jour où, enivrée de sa magnifique fortune, elle s'élança sur ses vaisseaux et commença de montrer son pavillon sur toutes les mers; où dans le vertige de sa puissance, elle se mit à hausser la voix, à prendre le ton arrogant, à parler de « poudre sèche » et de « place au soleil; » où elle intervint comme arbitre dans les affaires humaines, voulut avoir son avis sur tout, se mêla de tout, chicana sur tout, prétendit que rien ne se passât sur la surface de la planète sans qu'elle y eût à dire son mot; lorsqu'elle apparut de tous côtés, démesurée, insinuante, exorbitante ou menaçante; lorsque de puissance européenne elle devint puissance mondiale ; lorsqu'elle inquiéta à la fois la Russie et l'Angleterre; lorsqu'on s'aperçut que toutes les précautions qu'on avait prises contre elle se tournaient à son avantage; que la marque *Made in Germany*, imposée par les transports anglais, ne faisait que servir son industrie et son commerce; qu'il n'y aurait bientôt plus de place que pour elle dans l'univers : à dater de ce jour-là, la guerre était inévitable. Bismarck, à partir de sa victoire, avait passé la fin de sa vie dans le « cauchemar des coalitions : » l'échéance arrivait. La coalition était faite.

« Bismarck! s'écriait un jour le prince de Bülow à la tribune du Reichstag. Ah! qui a fait comme moi de ses actes et de ses discours l'étude de toute sa vie, s'est convaincu que la force de cet homme d'État incomparable ne consistait pas dans les cliquetis d'éperons, dans le bruit des bottes de cuirassiers et dans la menace des rapières, mais dans un jugement infaillible des hommes et des choses. Mettre en dogmes le prince de Bismarck n'est pas devenu chez nous seulement une manie, mais une vraie calamité. Nous souffrons d'une maladie qui s'appelle la caricature du prince de Bismarck. » Le prince de Bülow devait mieux dire. Il devait dire que l'Allemagne était malade de Bismarck. Elle en a vécu, elle en meurt. Il y a une Némésis.

LOUIS GILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

DEUX ROMANCIERS DE LA VIE SIMPLE (1).

Cette chronique aura l'air un peu manichéen, si je la consacre à l'auteur du *Poète Rustique* et à l'auteur de *L'équipe*, l'un qui a peint la vie soumise à la divine Providence, l'autre la vie excitée par le Diable ; l'un qui nous montre un saint homme dans sa famille, et l'autre des apaches dans les rues nocturnes, les bars et les mauvais endroits. Ces deux œuvres ont de vifs contrastes et des mérites bien différents; elles ont des analogies, et des infirmités presque pareilles.

Ce n'est pas un « poète rustique, » c'est un poète nommé Rustique, ou surnommé ainsi, que nous présente M. Francis Jammes. Ses concitoyens l'ont baptisé Rustique. « Il est assez trapu. Sa face est d'un faune, dont la barbe emmêlée retient, au passage des haies, telle qu'une toile d'araignée, des brindilles de feuilles et de pétales. Il est coiffé d'un béret, vêtu d'un costume marron, chaussé de souliers et de guêtres crottés. Le chien qui le précède est beau. » Voilà son portrait : celui d'un robuste quinquagénaire, qui revient de la chasse. Qui est-ce ? « Les vrais nom et prénom m'échappent, » dit M. Francis Jammes.

Mais, un jour, le poète Rustique se souvient de sa destinée. Il se rappelle son arrivée dans ce pays où il demeure depuis l'année 1888,

(1) *Le poète Rustique*, par M. Francis Jammes (Mercure de France) ; — *L'Équipe*, par M. Francis Carco (Émile-Paul). Du même auteur, *Les innocents* (Renaissance du livre); *Scènes de la vie de Montmartre* (Fayard); *Bob et Bobette s'amusent* (Albin Michel).

le mariage de sa sœur, l'émoi de ses premières amours, sa vie tranquille auprès de sa mère, « la jeune gloire, l'ivresse, l'amour humain tel que nul autre ne le ressentit davantage, les vierges charmantes, les promenades botaniques, les tendres désillusions, les tristesses déprimantes, le retour à Dieu dans la jonchée de glaïeuls en flammes et de campanules gorgées de beau temps, les fiançailles, et puis ce foyer patriarcal dressé comme un bûcher divin par le bras de la femme forte. » Il n'est pas indiscret de reconnaître en ce résumé la biographie de M. Francis Jammes : il en a maintes fois, et de la plus jolie façon, raconté les épisodes, soit en vers ou en prose. Et, s'il a oublié le prénom et le nom vrais de son poète Rustique, du moins n'a-t-il pas oublié les œuvres de ce poète. Sa vie, en rêve, lui apparaît comme une colline que couronne un petit bois sacré. Sur la route qui mène à ce petit bois, il aperçoit trois jeunes filles, montées sur de petits ânes. La première a le front « chargé d'orage et de ciel bleu ; » elle est blonde et a les cheveux bouclés. La deuxième a le visage encadré de repentirs noirs; elle fouette sa monture : et « l'arc parfait de son visage lance la volupté, l'amertume et le remords. » La troisième, « le cœur lourd d'amour comme une rose pleine d'eau, laisse aller au pas le grison, et la grâce d'un de ses genoux remonté cache avec pudeur la gêne de l'autre. » Aimables images, et qui datent du temps des premières amours, de l'ivresse et de la jeune gloire ! La première est Clara d'Ellébeuse; la deuxième, Almaïde d'Étremont; et la troisième, Pomme d'Anis : toutes trois bien chères aux admirateurs de M. Francis Jammes, qui, à l'apparition de ses trois petits romans, goûtèrent une poésie neuve et délicieuse. Il y a, sur la colline, un sentier; au milieu du sentier, le vieux Patte-Usée : « Le lièvre, ami du poète, fait le gros dos, car une abeille bourdonne autour de ses oreilles. » Et *Le roman du lièvre* amuse votre mémoire et l'enchante. Au sommet de la colline qui est la vie de M. Rustique, « une procession naïve et toute droite entre dans l'église habillée de feuilles qui sonne ; et Jean de Noarrieu et le poète Rustique, retenant leurs chiens de chasse, la saluent. » Les vers de *Jean de Noarrieu* et de *L'église habillée de feuilles* sont de bons souvenirs.

Bref, le poète Rustique est M. Francis Jammes et ne le dissimule pas du tout. Il lui arrive de ne plus savoir qu'il s'appelle Rustique et de noter, dans son *Almanach*, qu'il publie : « J'ai décrit, au chant deuxième de mes *Géorgiques chrétiennes*, les deux manières de capturer la palombe. » Ainsi se défait la très légère fiction du personnage littéraire ou du héros de roman qui déguiserait l'auteur.

Comme l'un des genoux de Pomme d'Anis cache avec pudeur la gêne de l'autre, le poète Rustique essaye de cacher un peu la gêne de M. Francis Jammes; et, comme se fatiguerait l'un des genoux de Pomme d'Anis, le poète Rustique renonce à cacher M. Francis Jammes, qui du reste n'a plus aucune espèce de gêne.

M. Francis Jammes n'est pas de ces Pascaliens qui ont la haine du moi et n'osent parler d'eux. Dans l'un de ses poèmes d'autrefois, quelqu'un lui demande : « Comment allez-vous, monsieur Jammes? » Il ne met pas son nom seulement sur la couverture : il le met dans ses vers et volontiers à la rime. Les autres poètes ne sont guère plus absents de leurs poèmes, sans doute; mais ils ont un peu plus d'hypocrisie, en général. M. Francis Jammes refuse toute hypocrisie, comme l'y engagent ses opinions morales et littéraires. Il le fait, d'habitude, avec une bonhomie très agréable; cette fois-ci, avec moins de grâce et, pour ainsi dire, avec une certaine effronterie.

Il écrit : « Le poète Rustique peut bien, à son âge, prendre quelques libertés avec ce qu'on est convenu d'appeler la civilité puérile et honnête. A vingt-cinq ans, même à trente, il montrait encore quelque usage aux princesses lointaines. Il préfère aujourd'hui dîner tranquille, loin des regards étrangers, en donnant la becquée à quelqu'un de ses petits ou en lui disant : « Tiens, mouche-toi ; non, pas comme ça! Souffle! souffle plus fort! » Il a ses goûts et, chez lui, aurait grand tort de se gêner. Mais, s'il aime à dîner loin des regards étrangers, c'est drôle qu'il nous invite à le voir dîner, à le voir moucher la marmaille et même à voir Mme Rustique « torcher leur dernier moutard. » Il aime la vie simple, non la vie secrète. Il a, le poète Rustique, il a toujours eu, mais il a plus que jamais et, il me semble, avec un peu trop d'abandon maintenant, une certaine exubérance méridionale qui l'empêche de sous-entendre ce qu'il n'est pas indispensable d'annoncer et qui le porte à proclamer ce qu'il suffit de dire à demi-voix si l'on n'est pas en train de se taire.

Comprenons-le, d'ailleurs. S'il nous raconte au jour le jour sa vie paysanne et les menus incidents qui marquent l'histoire de sa jeune famille, ce n'est pas tout uniment afin de nous divertir : il est un moraliste; il prétend condamner la vie indignement frivole que mènent les citadins et recommander aux chrétiens élégants le sain retour à la vie simple et quasiment patriarcale. Son petit ouvrage est une peinture des bonnes mœurs pyrénéennes. Il est le moraliste du village pyrénéen, comme Jean-Jacques fut, — je n'ose dire, le vicaire savoyard, — mais l'apôtre de l'ingénuité helvétique. Il a beaucoup

aimé Jean-Jacques, autrefois; il en a délicatement parlé : je veux croire qu'il l'aime encore. Et, par divers côtés, il lui ressemble : par un très vif amour de la nature, de la campagne et de la retraite ; par un art excellent de trouver le pittoresque dans la réalité familière; par une singulière impétuosité de jugement qui les rend incapables d'incertitude; par quelque orgueil et quelque cynisme à peu près innocent. Après cela, ne parlons pas des différences.

L'une des différences est que Jean-Jacques inventait sa doctrine, tandis que M. Francis Jammes se garde d'une telle impertinence, ayant adopté le plus rigoureux catholicisme. Et je ne le dis certes pas au détriment de M. Francis Jammes, qui est ainsi plus excusable d'être si catégorique et dogmatique. Ce n'est pas le fait de son dogmatisme qu'on serait parfois sur le point de lui reprocher, mais le ton de ses remontrances, dénuées de la moindre douceur.

Il est un converti : aucun de ses lecteurs habituels ne l'ignore. Et il est de ces convertis que leur belle aventure spirituelle a, en quelque manière, entichés. On voudrait qu'ils n'eussent pas si promptement perdu le souvenir d'une longue erreur et qu'un tel souvenir leur fît comprendre comme l'erreur est facile et, souvent, pardonnable. On voudrait aussi que la grâce qu'ils ont reçue leur parût — ce qu'elle est, en somme, — une faveur que l'on n'a point méritée; de sorte qu'ils auraient, pour soi, beaucoup de modestie et, pour leur frère le pécheur, beaucoup d'indulgence. Un grand nombre de convertis ont malheureusement une fierté où l'on voit leur bonheur plus que leur charité. Quelques-uns d'entre eux sont, faut-il le dire ? un peu comme les parvenus de la foi ou les nouveaux riches de la croyance. Et l'on sait bien que, s'ils affichent leur religion, c'est pour que leur exemple soit un enseignement; peut-être leur plairait-il de savourer secrètement leur aubaine et d'être contents avec pudeur. Ils devraient ne point porter sur eux toute leur piété, comme d'autres tous leurs bijoux acquis récemment.

Le poète Rustique n'évite pas l'inconvénient de quelque pharisaïsme. Il ne craint pas de dire « ma piété. » Il traite avec un mépris et une dureté, que n'a pas eues pour de plus coupables son divin Maître, de bonnes gens que retient encore le libertinage du monde, un pharmacien qui ne va point à la messe, une demoiselle que tentent les anodins badinages du bel air et de la littérature, un ancien séminariste qu'émeut la prétention d'être poète et qui, sur les pavés pointus de la cour, s'est cassé la jambe, le jour qu'il apportait au poète Rustique son manuscrit. Or, il a fallu qu'on vînt chercher ce

pauvre enfant et qu'on l'emmenât sur une brouette. Le poète Rustique, au lieu d'attendre sa visite ennuyeuse, était allé se promener; ne sachant « ce qu'il butinerait pour en faire de la poésie, » il avait longtemps rêvé sur la plante que les frimas n'atteignent point, le lierre. Il y a du lierre au fronton des Visitandines, à Orthez, le plus beau qu'on ait vu; il y en a, au cimetière de Pau, sur une dalle qui couvre la dépouille d'une dame qui s'appelait Éléonore; il y en avait sur la maison qu'habitait, avant son mariage, le poète Rustique : « derrière ce voile de deuil, accroché aux vieilles pierres, il avait laissé de l'amertume et de la gloire, des humiliations et des rêves, de la folle gaieté, des désillusions et des larmes; mais aussi il avait reçu, dans la canicule de juin, la visite du Christ... » Maintenant, il rentre chez lui. Sa femme lui annonce l'accident de ce jeune poète défroqué; un domestique du voisinage l'a donc emporté sur sa brouette? Il répond: « Tu vois bien, mon amie, que la Providence veille à tout. » Sa piété n'est pas samaritaine.

Il a séparé une fois pour toutes les bons et les méchants, comme faisait Charlemagne quand il visitait les écoles du palais et comme fera Dieu le père au jour du jugement. Mais Charlemagne souriait, dans sa barbe fleurie; et, quant au jour du jugement, c'est affaire à Dieu. Le poète Rustique prend les devants et distingue déjà les deux classes des justes et des réprouvés. Il est content de son petit garçon, qui n'est pas moins sévère et, galopin, sait écarter, « comme dans le *Dies iræ* qu'il ne connaît pourtant pas, le bouc de la brebis. » Entre les bons et les méchants, il y a ceux qui, n'étant ni exactement bons ni tout à fait méchants, sont le plus grand nombre et sont dignes de quelque amitié. Comme son petit garçon, le poète Rustique les ignore et, impitoyablement, tient à les ignorer.

C'est qu'il a simplifié tous les problèmes, depuis le jour que sa conversion lui a résolu le problème principal. Et il a simplifié sa vie, pareillement. Au regard de Dieu, je veux bien que, simplifiée ainsi, sa vie soit excellente. Mais voici le livre de sa vie; et, puisque c'est le livre d'un poète renommé, qui n'a point renoncé à la littérature, voici la littérature de la vie simple. J'ai regret de le dire : ce n'est presque plus rien du tout; et quel dommage!

Le poète Rustique note, dans son *Almanach* : « Les poètes pompeux, — comme ils le sont trop, à l'habitude; mais d'aucuns se plaignent que je ne le suis pas assez... » On a grand tort, si l'on reproche à M. Francis Jammes de n'être pas un poète pompeux : il a été un charmant poète et, quelquefois, un grand poète, d'une simpli-

cité très habile, avant de rédiger cet *Almanach* qui nous apprend qu'il faut employer, pour prendre les goujons, « un flotteur léger, lesté de deux ou quatre grains de plomb n° 8, selon la force du courant, » et qu'au mois de juillet il faut « repiquer choux et céleris, arracher les aulx et les échalotes, récolter les premiers cornichons. » Il n'était point un poète pompeux : il était, ce qu'il veut être aujourd'hui mieux encore, un « poète qui a le goût de la réalité. » Mais pour l'être mieux, il a juré de supprimer tout ce que les Gentils n'ont pas honte d'appeler littérature. *Nos nimia litteratura laboramus ;* « nous souffrons d'un excès de littérature, » disait Sénèque, au temps de Néron, quand le paganisme était las d'un trop subtil raffinement. Les Huguenots ont brutalement condamné le luxe corporel et mental de la Renaissance. Et, de nos jours, le vieux Tolstoï, à bout de chefs-d'œuvre, a dénigré l'amusement de bien écrire. Est ce que maintenant, — je ne dis pas, le catholicisme, père de nos arts et de notre littérature, si l'Antiquité en est la mère généreuse, — mais, d'un mot que je répète avec chagrin, le pharisaïsme ne va point à son tour fulminer de mauvais décrets contre la littérature et ses jeux anodins? Il ferait donc cause commune avec les illettrés, par un scrupule de sottise, et avec la barbarie montante.

A force de mépriser les poètes pompeux, le poète Rustique nous raconte le plus tranquillement du monde n'importe quoi : que l'un de ses enfants, le petit Paul, est malade ; et voici le chapitre XII : « Qu'a dit le docteur ? — Il a dit qu'il faut coucher l'enfant tout de suite. — La diphtérie ? — Oui. — Ah ! mon Dieu... — Tu vois bien que j'avais raison de m'inquiéter. Sébillot viendra tout à l'heure. » Et c'est tout le chapitre XII. Au chapitre suivant, la fièvre monte. Au chapitre XIV, le poète Rustique se lève pour donner à boire au petit Paul, qui a le délire. Au chapitre XV, petit Paul va mieux. Au chapitre XVI, le docteur « prend la température de petit Paul : trente-sept degrés ; la vilaine membrane se détache. Il n'y a plus rien que de la joie. » Le poète Rustique se plaint de la vie chère. Et il vient de faire ses comptes ; il a constaté « que les denrées alimentaires atteignaient des prix fous, » lorsque son propriétaire lui dit : « Monsieur, je vous estime, je vous affectionne et vous avez sept enfants. Je ne veux donc pas attendre le dernier délai pour vous congédier de cette maison qui peut me rapporter beaucoup plus que la location que vous me payez, surtout si je la vends. » Que répond le poète Rustique? Rien ; mais il se contente de lisser les doux cheveux du petit Paul. Cependant, le voici bientôt sans domicile. Et alors, il

« se retourne vers ses lecteurs et il leur demande raison de ce qu'il vient d'écrire. » Ne serait ce plus naturellement à ses lecteurs de lui demander raison des confidences qu'il leur a faites?... Il sourit, « dans la joie, » dit-il, « de son inspiration. » Il ne sait pas où il ira, le poète Rustique, « mais, pareil à un patriarche, sa nombreuse tribu autour de lui, il se recommande à Dieu. Et il siffle son chien. » C'est un peu ridicule : non pas cette confiance en Dieu; mais le tour qu'elle prend ici. Le patriarche nous étonne, le patriarche qui jadis écrivait avec un art si malin *Le deuil des primevères* et *La Jeune fille nue* et de qui, — c'est lui, d'ailleurs, qui le raconte, — José-Maria de Heredia disait bonnement : « Cet animal-là est poète! » Ne lui dites pas aujourd'hui que ses anecdotes relatives à la diphtérie, à la vie chère et à la crise du logement vous ont paru peu attrayantes. Vous blesseriez sa nouvelle idée de la littérature. Cette nouvelle idée, la voici, en peu de mots. La vie, remarque-t-il, est « faite de hauts et de bas, de grave et de comique... » Assurément! Il ajoute : « et d'insignifiance aussi. » Vous n'en doutez pas; mais il vous semblait que, dans la causerie, à plus forte raison dans un livre, on dût laisser de côté l' « insignifiance » de la vie : tandis que le poète Rustique a l'air de la recueillir avec un soin particulier, comme s'il n'aimait rien tant au monde. Il ne vous écoute pas; il continue imperturbablement : « Et c'est une erreur, quand on écrit une histoire, de vouloir à toute force que sa trame présente ce je ne sais quoi d'artificiel et d'ennuyeux que l'on appelle l'intérêt. » Voilà! Et n'insistez pas; et tant pis pour vous, réplique-t-il, si vous n'avez pas compris cette « histoire, plus grave que vous ne le supposez, ô mes légers amis! » Ses légers amis n'insisteront pas et garderont un fidèle souvenir à l'un des poètes les plus originaux et adroits de notre temps; ils reliront, pour se consoler, dix volumes de lui, tout parfumés les uns de l'odeur des fleurs fraîches, les autres de l'odeur des fleurs fanées, tout embaumés de rêverie et de littérature.

C'est le danger des livres édifiants, par trop édifiants et, le poète Rustique a beau dire, ennuyeux à force d'être dépourvus de ce que les frivoles ont coutume d'appeler intérêt : ils vous disposent à rechercher une lecture un peu plus aguichante, et fût-elle entachée de quelque perversité. Après *le poète Rustique*, nous sommes très bien préparés à lire M. Francis Carco.

Il nous mène chez les apaches. Et autrefois, quand les écrivains nous menaient chez les Apaches, c'était en Amérique, au pays vague

des Peaux-Rouges. Ils nous donnaient à aimer de bons sauvages doux et obligeants, que la civilisation n'avait pas contaminés et qui gardaient les ravissantes vertus de l'âge d'or. M. Francis Carco nous mène chez les apaches de Paris : c'est moins agréable.

Ce n'est pas agréable du tout. Ses héros ont un langage difficile à entendre et parsemé de mots ignobles. Nous assistons à leurs travaux, qui sont le cambriolage et l'assassinat. Quand ils ne travaillent pas, — car il y a, par bonheur, du chômage; et il faut le temps de méditer les « combines, » — nous les accompagnons dans leurs flâneries, au bar et ailleurs. Nous avons le divertissement de leurs amours : seulement, c'est une grande saleté.

M. Francis Carco a du talent, de l'esprit, le don d'imaginer des personnages, de les singulariser, de les rendre vivants; il a le don de raconter avec justesse et promptitude. Mais, quoi! ses apaches nous dégoûtent. Ses apaches sont répugnants.

Boileau a dit qu'il n'était pas de serpent ni de monstre odieux qui, par l'art imité, ne dût plaire aux yeux. Et l'on a dit que c'était là, exactement, la formule du réalisme ; de sorte que Boileau serait le prophète du réalisme. N'en croyez rien! Ce que Boileau entendait par l'imitation, qui est l'objet de l'art, ferait horreur à nos réalistes, comme aussi les œuvres de nos réalistes et les romans de M. Francis Carco auraient indigné ce hardi bonhomme. Il est vrai cependant que l'art ajoute quelque dignité à ce qu'il touche et que l'auteur de *L'équipe* est un artiste. Mais la peinture de l'ignominie se ressent du modèle et est encore de l'ignominie.

M. Francis Carco a-t-il de l'amitié pour ses apaches? Il me semble que sa peinture est fidèle : on m'excusera si je n'en suis pas sûr. Les apaches, et les apaches de M. Francis Carco, ne sont pas aimables. Est-ce qu'il a pitié d'eux? Il ne paraît pas apitoyé. Il ne plaide pas, en leur faveur, les circonstances atténuantes : et l'on doit l'en remercier. Il n'accuse pas la société de les avoir réduits au métier qu'ils font. Il ne les montre pas comme des révoltés qui défendent une noble cause; il ne leur prête aucune philosophie, même anarchiste. Est-ce qu'il les admire? Un peu. Il leur attribue des qualités qui ne sont pas à dédaigner : du courage, de l'énergie, quelque délicatesse par moments et une fatuité qui a bien quelque analogie avec le sentiment de l'honneur.

Il analyse leurs âmes : et c'est donc qu'il leur attribue, somme toute, une âme. Il a probablement raison. Mais l'âme d'un apache, au regard de Dieu, je ne sais pas ce qu'elle vaut. A nos regards, c'est

moins que rien, si nous ne sommes pas chargés du relèvement des apaches ou de leur mise en lieu sûr.

C'est moins que rien : et je le dis résolument. La vie des apaches, et avec toutes ses aventures, ses cambriolages, ses meurtres, avec tout son risque et son épouvante, c'est encore de la vie simple et ennuyeuse à force de simplicité. Le héros de *L'équipe*, Marcel Bouve, dit le Capitaine, les idées qui le tourmentent ne sont qu'à peine des idées... Aimeriez-vous mieux le roman d'un philosophe ? Mais oui !... Les philosophes sont ennuyeux ? C'est Marcel Bouve, qui m'ennuie, avec ses projets de tuer, sa morne manie de tuer, son bavardage de voyou, ses silences d'ivrogne triste et ses façons de bête sournoise.

En définitive, la très ingénieuse analyse de M. Francis Carco ne trouve quasi rien dans l'âme de Marcel Bouve, dit le Capitaine, un gaillard pourtant, l'élève et le continuateur des grands maîtres. Il a connu José le Naufragé. La nuit que ce José a tué le Brûleur au pont de Flandre, ce chef illustre est venu au cabaret. Le sang lui coulait de l'épaule, le long du bras ; il a pris un verre, il y a fait couler du sang qu'il a mêlé à de l'absinthe et il a dit au jeune Marcel : « Bois ! » Le jeune Marcel a bu et, depuis lors, il a du sang de meurtrier fameux dans les veines. Ce Marcel Bouve a tué à son tour un certain Bobèche, coupable de lui avoir détraqué son équipe durant les cinq mois qu'il était en prison. L'assassinat s'est fait, comme une espèce de duel immonde, sur les berges de la Seine : et l'on a jeté le cadavre dans l'eau du fleuve. Puis, du temps passe ; et Bouve ne pense plus à Bobèche. Mais, un soir qu'il rôde avec la Marie Bonheur, sa compagne, une vieille femme l'accoste et commence une jérémiade : elle supplie Bouve de lui dire où il a mis Bobèche. Et c'est la « viocque, » — la mère, — de l'assassiné. Bouve détourne la tête ; il lâche le bras de la Marie Bonheur ; il enfonce ses deux mains dans ses poches ; il épie les gens qui vont et viennent. La bonne femme insiste et veut savoir où l'on a mis le cadavre de son garçon. Bouve essaye de ne pas répondre ; et d'abord il se tait ; bientôt il parle un peu et dit enfin : « Pleurez pas, grand'mère ; on va vous accompagner à votre métro. » La vieille n'a aucune intention de vengeance : mais elle veut savoir ; et elle crie. Alors Bouve la menace de ses deux poings levés. Elle a peur : et il se sauve sans lui avoir fait le moindre mal.

Et c'est tragique !... N'est-ce pas ?... Mais ce tragique-là vous a vite lassés, ou je me trompe. Est-ce que je me trompe, si je crois difficile de s intéresser à Marcel Bouve et à la « viocque » de Bobèche ? Ce sont des brutes qui ont des âmes, à ce qu'on dit, des âmes où les

sentiments humains font de courtes apparitions. Je ne puis m'intéresser à ces brutes ; et je tiens du poète Rustique ou de M. Francis Jammes que « l'intérêt, » en littérature, n'est pas grand'chose et ne vaut pas une exacte peinture de la vie simple : mais ni la leçon ni l'exemple du poète Rustique ne m'ont persuadé.

Le poète Rustique avoue que la majeure partie de la réalité est insignifiante. Mais, comme il choisit, pour la peindre, cette partie de la réalité, cela revient à dire que ses légers amis la déclarent insignifiante et qu'à son avis elle ne l'est pas. L'auteur de *L'Équipe* et des *Innocents*, et de *Bob et Bobette s'amusent*, paraît avoir adopté, lui, la maxime du philosophe, selon laquelle « il n'y a rien de vil dans la maison de Jupiter. » Seulement, il a choisi, pour le peindre, ce que d'habitude on croit qui est vil dans la maison de Jupiter : et il n'est rien de plus vil que ces apaches, leurs exploits, leur pensée, leur langage et le train de leur existence.

Ce qui est vil et ce qui est insignifiant : voilà ce que la littérature devrait négliger. Je n'aime pas qu'elle me dégoûte ; je n'aime pas qu'elle m'ennuie : je voudrais qu'elle fût, ce qu'elle a été aux meilleures époques, un divertissement à l'usage des honnêtes gens. Je n'ai pas envie de la suivre, quand elle fait sa « tournée des grands-ducs ; » et je n'ai pas envie que m'endorme un entretien de patriarcales misères.

Entre la vie abjecte des apaches et la vie pastorale que mène un père de famille dans un village des Pyrénées, il y a un grand espace où la littérature est à son aise.

Allons ! vous préférez la littérature mondaine, les « complications sentimentales » des jolies femmes, les élégances des salons et le bavardage des gens à la mode ?... Si la question m'était ainsi posée, je répondrais que oui, pour aller vite. Les simples vertus de ce poète Rustique et les simples forfaits du capitaine Bouve m'inclinent à supposer que, si l'on me contait avec un peu d'esprit un adultère mondain, j'y prendrais un plaisir extrême.

Les romanciers, il n'y a pas encore longtemps, plaçaient à l'envi leurs anecdotes dans le beau monde que méprisent MM. Francis Jammes et Carco, l'un parce qu'il préfère les patriarches, l'autre parce qu'il préfère les apaches. Et l'on s'est moqué de ces romanciers mondains, de leur snobisme. J'avoue qu'à cet égard ils ne sont pas tous également à l'abri d'une juste raillerie. Pourtant une petite femme du monde, fût-elle un peu sotte, est plus attrayante que la Marie Bonheur du capitaine Bouve. Elle est moins honorable que le poète

Rustique; mais, si le poète Rustique a résolu de ne me confier que ses ennuis relatifs à la vie chère et à la crise du logement, les aventures de la petite femme et les plaisirs de sa frivolité me tentent bien davantage.

Il n'est pas absurde de supposer qu'entre les villageois et les apaches une société polie a quelque intérêt, — que le poète Rustique me pardonne! — pour le psychologue et le moraliste. Les inquiétudes relatives à la vie chère et à la crise du logement, si légitimes, ne relèvent pas de la psychologie; et l'on serait content de savoir que nos administrateurs s'en occupent, non pas nos poètes et nos romanciers. Quant aux âmes ou aux semblants d'âmes de Marcel Bouve et de la Marie Bonheur, on y cherche des sentiments comme des roses dans une terre inculte. Et le moraliste n'a rien à faire avec le poète Rustique, trop parfait, ni avec les apaches de M. Francis Carco, ceux-ci trop immondes.

Puis, c'est une erreur aussi de limiter au monde, aux salons et aux garçonnières l'espace qu'il y a entre la vie simple des patriarches et la vie simple des apaches. Si les romanciers se mettent à ne nous peindre que des anges ou des bêtes, il reste à nous peindre l'homme qui, n'étant ni ange ni bête, n'est pas nécessairement non plus un coureur de ruelles ou un danseur de tango. Le poète Rustique enseigne à son petit garçon l'art de séparer les bons et les méchants ou, comme il dit avec le *Dies iræ*, les boucs et les brebis. Entre les boucs et les brebis, il y a l'heureuse quantité des autres animaux. M. Jammes ne veut plus que mener au pâturage ses brebis bêlantes; et Carco lance dans les faubourgs des grandes villes ses boucs à l'odeur forte. Ce sont deux littérateurs excentriques.

Or, la littérature, aujourd'hui, recherche l'excentricité. On dirait qu'elle part de ce principe que tout a été dit, sur les quartiers où demeurent les gens du monde, les tranquilles bourgeois et les divers ouvriers qui ne travaillent ni du couteau à virole ni de la houlette enrubannée. C'est une erreur et qui sera bientôt fâcheuse.

Je voudrais que la littérature consentît à être un peu plus réfléchie, moins nerveuse et impatiente, moins curieuse de nouveauté singulière. Ce n'est que faute d'attention qu'elle renonce à regarder encore ce que d'autres ont regardé, ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont peint, ce qui est le fonds le plus riche et le fonds propre de la littérature, l'homme qui n'est ni bête ni ange, ni bouc ni brebis, l'humanité moyenne et ses passions, ses défauts dignes de reproche, ses malheurs dignes de pitié. Mais il lui faut du pittoresque : et elle se

figure étourdiment qu'il est ailleurs, très loin, chez les patriarches qui font des miracles de renoncement ou chez les apaches qui font du mélodrame devers Charonne.

Je voudrais que la littérature voulût aimer ce qu'on appelle civilisation. Si elle y manque, elle est ingrate, elle que nous avons appris à considérer comme la plus fine et exquise merveille de la civilisation, la plus jolie fleur de l'âme qui s'éloigne de la barbarie. Son ingratitude serait toute récente : car, les bienfaits qu'elle a reçus de la civilisation, elle les lui a toujours rendus ; à travers l'histoire de l'humanité, l'une et l'autre vont ensemble, l'une aidant l'autre. Mais le poète Rustique n'aime pas, et le dit avec désinvolture, la civilité. Les apaches de M. Francis Carco ne sont pas des civilisés. Le poète Rustique a trop de vertu pour se plaire aux vanités du monde ; les apaches ont un entrain qui les empêche de se plier au bel usage. Notre civilisation n'est pas un chef-d'œuvre sans défauts : les saints et les repris de justice ont des objections à lui adresser; les saints, au nom d'un idéal autrement parfait ; et les repris de justice, au nom de leurs rancunes. Telle qu'elle est, notre civilisation, si menacée, vaut bien qu'on la défende, et non pas contre les retours de la barbarie, comme on dit, mais contre l'éternelle barbarie toute proche, celle des ignorants et celle des sauvages.

Il me semble enfin que nos littérateurs ne devraient pas oublier que la littérature française dure depuis des siècles et qu'il ne convient pas de la traiter sans égards. Elle est une conversation qui dure depuis des siècles, entre lettrés, et qui a toujours été charmante, libre, intelligente. Vous n'allez pas vous y mêler comme des rustres qui, avant de placer leur mot, n'ont pas soin de savoir où en est la causerie, le ton qu'elle a pris et la règle qu'on y observe. Elle est de bonne compagnie ; elle n'est pas non plus refrognée, ni extrêmement pudibonde. Elle aime à rire et, mieux encore, à sourire. Elle s'attendrit volontiers. Mais elle a de l'esprit et ne veut pas qu'on la fasse pleurer pour des riens. Elle déteste qu'on l'ennuie, fût-ce avec les intentions les plus célestes ; ou qu'on la chagrine, fût-ce au nom de la vérité. Elle a de la bonhomie : et c'est la meilleure vertu française.

Après cela, si l'on me dit que cette littérature-là est une vieillerie tout à fait démodée, c'est grand dommage.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Architectes, entrepreneurs, ouvriers, se sont mis au travail pour reconstruire la cité. Dans une discussion qui fait grand honneur à la Chambre et qui a révélé toute une floraison de talents nouveaux, les députés ont continué l'examen et le vote des impôts qui sont nécessaires à la restauration des finances publiques. La politique n'a fait, en ce débat, que de discrètes apparitions. Des orateurs socialistes, tels que MM. Vincent Auriol et Léon Blum, ont présenté, avec art, un système fiscal qui répondait mieux que celui du gouvernement et de la Commission à leurs conceptions de parti, mais hormis quelques inévitables lieux communs sur la bourgeoisie dirigeante et la société capitaliste, il ne s'est rien glissé dans leurs discours qui pût éveiller les passions de l'assemblée. La plupart des députés qui ont pris la parole ont cherché à être brefs et beaucoup y ont réussi. Pourtant, les premiers délais que s'était donnés la Chambre pour aboutir au vote d'ensemble ont été largement dépassés et la session des Conseils généraux a dû subir un nouvel ajournement. Ce n'est la faute, ni du rapporteur général, ni de ses deux adjoints. Tous trois ont accompli des prodiges d'activité pour soumettre, en temps utile, des propositions à la Chambre, et tous trois aussi lui ont renouvelé, à maintes reprises, les avertissements les plus solennels. M. de Lasteyrie, qui a fait preuve, au cours de ces longues délibérations, d'autant d'esprit que de science et d'autant de résistance physique que d'esprit, n'a pas hésité à déclarer : « Nous n'avons pas fait, depuis l'armistice, l'effort fiscal qui était nécessaire. Nous sommes actuellement en retard d'une année : une année d'impôts, une année d'emprunts. Ce retard a pesé sur notre situation financière, comme il a pesé sur nos négociations entre alliés. » De son côté, M. Charles Dumont a pris soin de dire,

dans son remarquable rapport général, que chaque jour passédepuis le 1er janvier représentait vingt-quatre millions de recettes perdues et qu'ainsi chaque heure de discours coûtait un million au budget. Mais la Commission, un peu plus exigeante que le gouvernement lui-même, demandait à la Chambre de voter huit milliards cinq cent millions d'impôts nouveaux, et il était fatal que des mesures aussi graves ne pussent être adoptées yeux fermés et bouches closes. M. Charles Dumont en sera donc malheureusement réduit à défalquer de ses prévisions de recettes un nombre assez considérable d'heures de discours, sans compter les impôts tombés en route. Ce ne sera que demi-mal, si, comme il n'en faut pas douter, le but final est atteint.

M. Charles Dumont a eu raison de faire, au nom de la Commission des finances, cette déclaration préliminaire : « Tant que nous n'aurons pas rétabli l'équilibre entre nos recettes normales et nos dépenses permanentes, nous n'aurons pas fait ce que le traité de paix nous impose comme une nécessité, ce que nos alliés et associés, bons conseillers et créanciers attentifs, considèrent pour nous comme un devoir. » Lui aussi, à la tribune du Sénat, M. Antonin Dubost a envisagé la situation budgétaire dans ses rapports avec les pays alliés et associés et il a repris avec force une thèse qui lui est chère, qu'il n'a cessé de défendre depuis l'armistice et qu'il a même exposée directement à M. Wilson, le jour où le Président des États-Unis a été reçu au Luxembourg. Il a exprimé le regret que nous n'eussions pas, dès la première heure, dans la préparation du traité, stipulé les conditions essentielles d'une vaste solidarité financière, qui eût été, à ses yeux, la vraie consécration de la victoire et la meilleure garantie de notre relèvement rapide. Il est malheureusement certain que, depuis plus d'un an, et dans les deux mondes, le temps a travaillé contre nous. Des ardeurs se sont refroidies, des souvenirs se sont effacés, des liens se sont insensiblement relâchés. Raison de plus pour qu'aujourd'hui nous sachions donner à tous ceux qui ont combattu auprès de nous et pour la même cause l'impression très nette que nos vertus civiques ne sont pas inférieures à nos vertus militaires; et les vertus civiques les plus indispensables à notre crédit extérieur sont la frugalité, l'économie, l'activité et la contribution volontaire aux charges nationales. Comme le remarquait très justement M. Aristide Briand, les Alliés s'étaient promis, en 1916, de mettre en commun toutes leurs ressources en hommes et en argent. Le jour où nos amis verront que nous supportons les sacrifices d'aujourd'hui avec autant d'abnégation que ceux d'hier, ils reviendront,

sans doute, plus aisément à leurs dispositions premières. Je n'ignore pas le proverbe italien : *passato il pericolo, gabbato il santo.* Mais il suffit de jeter les yeux au delà du Rhin pour voir que le péril n'est pas passé.

Et puis, à la réflexion, nos alliés eux-mêmes nous trouveront peut-être des excuses pour n'avoir pas, d'enthousiasme, au lendemain de l'armistice, voté huit milliards d'impôts. Le rapporteur général a invoqué des circonstances atténuantes qui ne peuvent guère nous être refusées : « Victime d'une agression injuste, envahie, exténuée par quatre ans et demi d'une résistance héroïque, épuisée par la mort d'une innombrable jeunesse, dévastée dans ses plus riches régions, à la fin cependant victorieuse, la France a cru longtemps que, qui avait voulu la guerre, l'avait conduite en barbare et avait été vaincu, la payerait. Le traité de Versailles la détrompa. »

Or, si le traité de Versailles a apporté à la France cette déception, si, à l'inverse du traité de Francfort, il n'a pas mis à la charge du vaincu tous les frais de la guerre, c'est que nos alliés en ont ainsi décidé. Nous devons donc, par leur volonté, supporter seuls la lourde dette que nous avons contractée, depuis 1914, pour mobiliser notre armée, pour fabriquer nos canons et nos munitions, pour démobiliser et enfin pour fournir au pays les vivres et les matières premières dont les hostilités et l'invasion l'avaient privé. Les arrérages de ces emprunts de guerre s'élèvent aujourd'hui à 9 380 millions. C'est dire que le total en dépasse le chiffre des impôts demandés aux Chambres et que, par conséquent, ces impôts sont intégralement destinés à gager une dette dont la justice aurait voulu que nous ne fussions pas grevés. On reconnaît, en général, que le Français a l'intelligence vive. Il a cependant été un peu lent à comprendre ce résultat inattendu de la victoire. S'il en a pris bravement son parti aujourd'hui, c'est parce que, le traité une fois signé, il s'est dit que tout le monde devait être appelé à l'exécuter de bonne foi.

Mais, s'il ne réclame pas ce que le traité lui refuse, il entend bien que personne ne lui contestera ce que le traité lui accorde. Dans le budget proposé, aucune des dépenses qui doivent rester à la charge de l'Allemagne n'a pour contre-partie un impôt ; le gouvernement et la commission n'ont voulu recourir à l'impôt que pour solder les frais dont l'Allemagne n'est pas déclarée débitrice et qui incombent définitivement à la France. Dommages causés aux habitants des régions envahies, pensions des réformés et des veuves de guerre, ne sont, si les signatures données à Versailles ne sont pas

désavouées, que des avances à faire par la trésorerie française et à rembourser par l'Allemagne.

Pour bien marquer qu'elle ne voulait rien abandonner de notre créance, la Chambre a insisté sur cette distinction et, toutes les ressources qu'elle a créées, elle les a employées à payer, soit les intérêts de la dette, soit les dépenses permanentes des services publics. Même sans incorporer dans le budget ordinaire une somme de plus de six milliards six cent millions, qui représente certains frais de liquidation de la guerre, ni une somme de près d'un milliard prévue pour la reconstruction de notre outillage national, ni les déficits que traînent avec eux, depuis plusieurs années, quelques comptes spéciaux, tels que celui du blé, la Commission des finances a été obligée de puiser largement à presque toutes les sources d'impôts. Pour des raisons que le rapporteur général a mises en pleine lumière, elle n'avait pas voulu frapper directement le capital à une heure où les valeurs changeantes des biens meubles et immeubles auraient rendu incertaine, instable et arbitraire l'assiette de cette contribution exceptionnelle. Des points les plus divers de l'horizon politique, sont cependant venues des propositions variées d'impôts sur la fortune, dont le ministre a signalé les inconvénients et qui, pour le moment tout au moins, sont peut-être grosses de désillusions. C'est une discussion qui sera reprise et que personne n'a intérêt à écarter. En attendant, les valeurs capitalisées ont été surtaxées à la faveur d'une fiscalité ingénieuse qui les atteint dans les mutations à titre onéreux et à titre gratuit, dans les mutations entre vifs et par décès; et elles ont été surtaxées également dans leurs revenus, tant par l'impôt général que par l'impôt cédulaire. Après avoir réclamé ces sacrifices nouveaux à toutes les formes de la richesse, la commission a dû se résigner à augmenter aussi tous les impôts qui pèsent sur la consommation : alcool, sucre, café, thé, cacao, chocolat, chicorée, glucoses, vins, cidres, bières, bougies, pétroles, benzols, électricité, elle n'a rien épargné. Elle a couronné son gigantesque édifice par l'établissement d'une taxe sur le chiffre d'affaires qui doit, d'après ses calculs, rapporter près de cinq milliards. Quel que doive être, après le vote des deux Chambres, le sort définitif de telles ou telles de ces propositions, il y a, dans l'ensemble de ce programme, un effort très sincère et très louable de reconstitution financière et le spectacle d'un pays qui, après avoir enduré les pires souffrances, se remet aussi courageusement à la besogne, ne peut qu'influencer favorablement nos alliés et nos amis.

L'image que certains d'entre eux se sont faite de nous depuis l'armistice et qui est, à n'en pas douter, le funeste produit d'une grave erreur d'optique, ne se rectifiera pas, en effet, toute seule, automatiquement, dans la clarté de l'évidence; il faut que nous contribuions nous-mêmes à ce redressement et que nous prenions la peine de nous montrer enfin tels que nous sommes. « Le génie de la France, a écrit Michelet, c'est la propagande. » Et certes, dans le sens où il entendait le mot propagande, il avait raison. La France a toujours été et elle reste le porte-parole écouté des grandes idées qui conduisent le genre humain. Mais elle est d'une maladresse touchante dans l'art de mettre en valeur ses qualités et ses actions. Depuis quelques mois, c'est de l'Allemagne vaincue qu'a rayonné toute la propagande et nous pouvons maintenant mesurer, chaque jour, les progrès du mal qui nous a été fait. Pour un trop grand nombre de journaux américains, pour un trop grand nombre de journaux italiens, et même pour quelques journaux anglais, la France, enivrée par la victoire, est aujourd'hui dévorée d'ambition et empoisonnée d'impérialisme. Elle est sous la domination d'une caste militaire, à la tête de laquelle se trouve le maréchal Foch, et qui tire habilement les ficelles du gouvernement civil. Ce n'est pas à Berlin que Kapp et Lüttwitz ont tenté un coup d'État, c'est à Paris; si M. Millerand a fait occuper Francfort, ce n'est pas parce que la Reichswehr était, en violation du traité, entrée dans la Ruhr, c'est parce que l'état-major français voulait amorcer ainsi de plus vastes entreprises. Ah! Monsieur le Maréchal, comme vous cachez votre jeu! Lorsque, l'autre jeudi, vous veniez à l'Académie examiner si consciencieusement les candidatures au prix Gobert, qui aurait pu supposer que vous portiez en vous des projets si criminels?

Mais peut-être qu'avant de vous les prêter, on ferait bien de se demander s'ils ne contrastent pas trop violemment avec votre caractère et avec votre passé. Vous n'êtes pas, j'imagine, étranger à la victoire des Alliés. Si brillant qu'ait pu être, sur le champ de bataille, le concours des chefs et des soldats anglais, américains, belges, italiens, serbes, grecs, portugais, polonais ou tchèques, les poilus et les chefs français ont supporté, pendant plus de quatre ans, avec une vigueur incomparable, le poids principal de la guerre. Vous étiez vous-même le chef des chefs, le commandant suprême, celui dont tout le monde attendait des directions, celui dont le mot d'ordre était immédiatement observé de la Mer du Nord à la Suisse, celui même dont les conseils étaient respectueusement suivis en Italie et dans

les Balkans. Qui vous a vu, après de si éclatants services, faire ostentation de vos lauriers ou importuner le pouvoir civil de votre gloire? Vous êtes resté après la victoire ce que vous étiez devant l'ennemi : un homme de devoir et un patriote. Si, pendant les négociations de paix, vous avez demandé au gouvernement français de réclamer l'occupation de la Rhénanie par les Alliés et si le gouvernement français l'a, en effet, d'abord réclamée, était-ce donc, de la part du gouvernement ou de la vôtre, un rêve de grandeur ou un acte d'impérialisme? Que de telles calomnies aient cours en Allemagne, c'est trop naturel; mais qu'elles trouvent accès chez nos alliés, il y a là vraiment de quoi nous surprendre et nous attrister. L'occupation militaire de la rive gauche n'était, dans la pensée de ceux qui la croyaient nécessaire, qu'une garantie contre les retours offensifs de l'Allemagne et un gage de notre créance, et ce ne sont pas les événements actuels qui peuvent donner tort aux hommes qui jugeaient ces sûretés indispensables à l'exécution du traité et au repos de l'Europe.

Je ne sais s'il s'est rencontré en France, pendant la guerre, quelques esprits ardents pour caresser, à la dérobée, de fugitives idées d'annexions territoriales. Mais j'affirme qu'à aucun moment, ni dans les conseils du gouvernement, ni dans les Chambres, n'a été admise la possibilité d'arracher à l'ennemi, contre le vœu des populations, une parcelle de son sol et d'exposer le Parlement français à la présence humiliante de députés protestataires.

Il s'est trouvé à la Commission des Affaires extérieures de l'ancienne Chambre une majorité importante pour adopter une thèse dont des ministres socialistes n'avaient été eux-mêmes ni effrayés ni scandalisés et pour exprimer l'avis, parfaitement raisonnable, que la France avait le droit de récupérer l'Alsace et la Lorraine de 1790 ou de 1814, puisque cette Alsace et cette Lorraine étaient celles dont l'incorporation dans la République une et indivisible avait été solennellement consacrée aux fêtes de la Révolution, et puisque la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie, la Serbie, l'Italie recouvraient, ou même obtenaient, sans les avoir jamais possédés, des territoires sur lesquels elles invoquaient des titres historiques, je ne dis pas plus contestables, mais moins positifs. Le traité a écarté cette revendication française, et tout le monde, en France, s'est incliné.

Il s'est également trouvé une multitude de nos compatriotes qui n'ont pas compris l'admiration professée par certains de nos alliés pour l'unité allemande et qui se sont étonnés que le traité laissât

subsister à nos portes un Empire centralisé, destiné à subir, de nouveau, l'hégémonie de la Prusse. Il n'était pas, en effet, très facile de démêler les raisons qui avaient pu déterminer des Puissances victorieuses à maintenir, sous de vagues apparences de République, au cœur même d'une Europe bouleversée par une longue guerre, un État formidable, qui se refusait à reconnaître sa défaite militaire, qui conservait, au su du monde entier, la plus grande partie de son personnel impérial, qui dressait des arcs de triomphe à ses troupes vaincues et qui nourrissait déjà, dans l'ombre, des projets de revanche. Nombre de bons Français pensaient comme M. Jules Cambon, l'un de nos délégués à la Conférence de la paix, qu'en favorisant la naissance d'une fédération allemande et en restituant aux pays Rhénans leurs libertés anciennes, on ferait beaucoup pour la paix universelle. Le traité a encore écarté cette conception politique et la France a pris, de bonne grâce, son parti du fait accompli.

Ni dans les Chambres, ni dans le pays, personne ne s'est levé, depuis la ratification, pour demander un changement au texte signé. Ceux mêmes qui, à la tribune, avaient combattu le traité comme insuffisant, ceux qui s'étaient plaints de n'y trouver que des avantages pour nos alliés et des déconvenues pour la France, ceux qui, sans aller jusqu'à le repousser, ne l'avaient voté qu'à contre-cœur et avec des aveux d'inquiétude, tous se sont cependant retranchés derrière le seul rempart qui leur fût offert et se sont considérés comme tenus d'honneur à respecter la signature donnée par le gouvernement de la République. Reprocher aujourd'hui à la France un prétendu impérialisme, que dément toute sa conduite, c'est donc calomnier ses intentions et outrager la vérité.

Voici, du reste, que, par une dérision suprême, l'Allemagne enveloppe la noble Belgique dans les accusations qu'elle dirige contre nous. Au moment où je livrais à l'impression ma dernière chronique, le cabinet de Bruxelles n'avait pas encore pris la généreuse résolution d'envoyer des troupes, aux côtés des nôtres, sur la rive droite du Rhin. Mais, au lendemain du jour où il s'est courageusement associé à la mesure provisoire que nous avions adoptée pour empêcher le maintien de la Reichswehr dans la zone neutre, la Belgique s'est trouvée en butte aux plus violentes récriminations de l'Allemagne et le nouveau ministre des affaires étrangères du Reich, le docteur Koester, a osé dire, en pleine Assemblée nationale, que le peuple allemand ne reconnaitrait jamais les résultats du plébiscite préparé, en vertu du traité, à Eupen et à Malmédy.

En même temps, le gouvernement de Berlin, encouragé par l'espoir de créer des divisions entre Alliés, nous signifiait officiellement, en trois notes dont la forme doucereuse dissimule mal l'insolence, que l'Allemagne comptait bien n'être point désarmée. On ne se borne plus à nous demander la prorogation du régime transitoire qui devait prendre fin le 10 avril et qui autorisait jusque-là l'entretien de troupes supplémentaires; on prétend déchirer le traité dans l'une de ses parties les plus essentielles. L'Allemagne s'était engagée, le 28 juin 1919, à se contenter, avant le 31 mars 1920, d'une armée de cent mille hommes, dont l'article 160 fixait la composition; elle s'était engagée, dans les articles 164 et suivants, à ne garder qu'une quantité déterminée de pièces de campagne et à livrer tous ses canons lourds; elle avait promis, dans l'article 198, que ses forces militaires ne comporteraient plus aucune aviation. Elle entend aujourd'hui que tout cela soit lettre morte. Il lui faut douze divisions d'infanterie au lieu de sept. Il lui faut, en outre, cinq brigades d'infanterie organisées comme des divisions. Il lui faut de l'artillerie lourde pour chacune de ces unités. Il lui faut huit groupes d'aviation composés chacun de vingt appareils. Bref, à toutes les violations antérieures du traité, l'Allemagne se propose d'en ajouter une nouvelle, plus audacieuse encore et plus dangereuse pour la sécurité de la France.

C'est l'heure qu'ont choisie M. Lloyd George et M. Nitti pour essayer d'apitoyer M. Millerand sur les malheurs du Reich et de convaincre le Président du Conseil français qu'il serait bon d'inviter les Allemands à San-Remo. Une causerie au bord de la Méditerranée n'arrangerait-elle pas bien des choses? Ne se trompe-t-on pas, lorsqu'on croit le gouvernement allemand de mauvaise foi? Il est simplement à la tête ou à la remorque d'un pays infortuné, qui est menacé par la révolution et qui meurt de faim. Il nous demande des troupes : n'est-ce pas qu'il a du mal à maintenir l'ordre et à conjurer le péril bolchévique? Il refuse de payer ce qu'il doit : n'est-ce pas qu'il est épuisé par notre victoire et qu'il se sent écrasé, d'avance, par les charges que nous lui voulons imposer? Si seulement nous pouvions, dès maintenant, le renseigner exactement sur le montant de la dette qui doit incomber à l'Allemagne, il serait en mesure de dresser ses plans, d'établir son budget et de prévoir à peu près l'avenir. Sortons-le de l'obscurité où il se débat. Fixons tout de suite la créance des Alliés. Sans doute, c'est une question qui intéresse l'Italie et même l'Angleterre moins que la France.

Mais la France elle-même ne comprend-elle pas qu'elle ne sera jamais dédommagée si l'Allemagne tombe dans le bolchévisme ou si elle s'effondre dans une catastrophe financière? Faire vivre l'Allemagne, c'est la première condition du salut européen. Commençons donc par ne pas lui imposer de trop lourdes charges. Que diriez-vous de cinquante milliards à nous partager entre Alliés? Ne serait-ce pas un chiffre rond? Il est vrai que, d'après le traité, l'Allemagne doit réparer toutes les ruines qu'elle a faites en France et il est vrai aussi que ces ruines représentent une perte bien supérieure à votre part éventuelle des cinquante milliards. Mais un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Si vous étiez bien inspirée, ma chère France, vous accepteriez une fraction de ces cinquante milliards et vous vous réconcilieriez avec l'Allemagne. On illuminerait peut-être à Berlin, mais la paix redescendrait sur la terre. Ne nous dites pas que le calcul de la créance alliée doit être fait par la Commission des réparations et que le traité, voulant une évaluation sérieuse, a laissé à cette Commission, pour achever son travail, un délai qui n'expire pas avant le 1er mai 1921. Rien ne nous empêche de devancer ce délai : ne sommes-nous pas le Conseil suprême? Ne nous dites pas que la Commission des réparations elle-même entend sans cesse les Allemands et tient compte de tout ce qu'il peut y avoir de juste dans leurs observations. Nous sommes beaucoup plus à l'aise à San Remo qu'à Paris pour causer avec d'anciens ennemis et pour apprécier raisonnablement la créance alliée. A Paris, ne souffle pas assez l'esprit de transaction...

M. Millerand a résisté de toutes ses forces à ces propositions amicales. Mais de telles instances révèlent, hélas! entre les gouvernements alliés et la France un malentendu déplorable qui dure depuis quelques semaines et qui ne pourrait, s'il durait, profiter qu'à l'Allemagne. Ainsi, nous aurons, pendant quarante-quatre ans, souffert en silence d'une affreuse mutilation; nous aurons subi, sans vouloir les relever, les provocations continuelles de l'Empire des Hohenzollern; nous aurons été victimes de l'agression la plus inique; nous aurons donné au monde l'exemple d'une bravoure et d'une persévérance sans égales; nous aurons sacrifié, non pas seulement à notre propre défense nationale, mais à la cause universelle de la justice quatorze cent mille de nos enfants; nous aurons vu notre sol foulé aux pieds par les armées ennemies, nos contrées les plus industrielles transformées en champ de bataille de l'humanité, les troupes de toutes les nations installées dans nos villages ruinés comme dans les bastions du

droit éternel; nous aurons assisté à la destruction de nos plus vieux monuments historiques, au bombardement de nos cathédrales, à l'incendie de Verdun, de Reims, de Soissons, de Montdidier, de Lens, de Cambrai et de cent autres de nos villes; nous aurons eu nos champs bouleversés et rendus incultes, nos forêts dévastées, nos maisons réduites en poussière; nous aurons dû recueillir, dans les régions que l'ennemi n'avait pas envahies, des centaines et des centaines de mille de réfugiés, condamnés à vivre de longues années en exil, loin de leur pays natal, et douloureusement exposés à ne plus même retrouver, au jour incertain de leur retour, les pierres de leur foyer; nous aurons été soutenus, dans ces effroyables épreuves, par la confiance en la victoire et par l'espoir de réparations légitimes; nous aurons considéré comme acceptable pour la France un traité où les avantages positifs de certains de nos alliés l'emportaient de beaucoup sur les nôtres; nous aurons eu foi en la signature de toutes les puissances qui avaient donné leur adhésion à ce traité et qui nous avaient promis d'en assurer avec nous l'exécution régulière ; et puis, à la première résistance des Allemands, au premier prétexte imaginé par eux pour se dérober à leurs engagements, à leur première comédie d'impuissance, on viendra nous dire : « Il y a maldonne. Recommençons. Revisons. Faisons un traité moins dur pour l'Allemagne et soyons d'accord pour reconnaître que la France ayant été la nation la plus éprouvée, c'est à elle de faire des concessions. » Quel que puisse être le résultat final de ces tentatives trop souvent renouvelées, elles laisseront dans l'esprit et dans le cœur de la France une assez pénible impression.

Ce qui a encore accentué le caractère dramatique des conversations de San Remo, c'est qu'elles ont été entrecoupées d'intermèdes orientaux, où les intérêts de la France, depuis longtemps épiés, ont été assez vivement assaillis. Un jour, nous avions à protéger les droits de nos régions sinistrées; le lendemain, nous avions à sauvegarder notre influence traditionnelle dans le Levant. Par suite d'une série de circonstances qu'il serait trop long de rappeler aujourd'hui, mais sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, notre situation s'est complètement gâtée à Constantinople et en Asie-Mineure. Dans un pays où rien ne compte que le prestige de la force, nous avons peu à peu compromis notre autorité par nos hésitations et par la mobilité de notre politique. En Syrie, Feyçal, qui s'est proclamé roi à notre barbe, cherche à nous pousser insensiblement dehors, en exploitant les maladroites concessions que nous lui avons faites, à la demande

de nos alliés, mais en évitant jusqu'ici une rupture déclarée. Des bandes irrégulières, mais menées par des officiers chérifiens, envahissent, au Nord et au Sud du Liban, l'arrière-pays de Tyr, de Sidon et de Tripoli. Elles arborent le drapeau du roi de Syrie et elles arrachent des pétitions aux populations terrorisées. A nos clients chrétiens on donne le choix entre la signature et le pillage. Pour mieux décourager nos partisans, on insinue que tout ce qu'on fait est convenu avec Paris. On interprète le malencontreux accord du 6 janvier comme une promesse d'abdication de la France. C'est ainsi qu'un journal de Damas, étroitement tenu en bride par Feyçal, présente l'invasion de la Caza de Tyr par des bandes chérifiennes comme une relève militaire opérée d'accord avec les autorités françaises. Pendant ce temps, nos amis du Liban, qui attendent en vain leur indépendance et leur statut et qui ont été stupéfaits de nous voir céder la Bekaa à Feyçal, se demandent avec anxiété si nous les abandonnons.

Espérons que le traité avec la Turquie sera réellement prêt à être signé le 10 mai, comme on vient de l'annoncer aux Turcs, et que de nouvelles solutions ne seront pas encore imaginées pour régler le sort changeant de Smyrne, de la Thrace et de l'Arménie. Lorsque nous aurons la certitude de nous trouver en face de solutions définitives, nous ferons, pour chacune des Puissances alliées, le bilan de ses gains et de ses pertes en Orient. Nous saurons alors où nous auront exactement conduits les conversations de San Remo et si nous ne sommes venus respirer l'air de la Méditerranée que pour nous consoler de laisser sombrer, dans la partie orientale de cette mer, le vieux renom de la France. Nous saurons aussi avec précision dans quelle mesure les négociations relatives à la Turquie auront réagi sur les négociations qui concernaient l'Allemagne et si, pour obtenir une trop faible partie de ce qui nous était dû, nous n'avons pas été forcés de payer à d'autres ce qui ne leur était pas dû.

Si je parle avec tant de liberté de toutes ces petites fissures qui se sont produites dans la coalition, c'est, d'abord, qu'il serait vain d'essayer de les cacher; c'est ensuite que le silence ne remédie à rien et qu'entre amis on se doit la vérité; c'est enfin et surtout que, s'il y a eu des fautes commises, elles n'ont jamais été celles des nations elles-mêmes et qu'elles n'ont pas altéré, entre les peuples vainqueurs, la force irrésistible des sympathies mutuelles. Les hommes ont pu se tromper et il est probable que d'autres, qui vien-

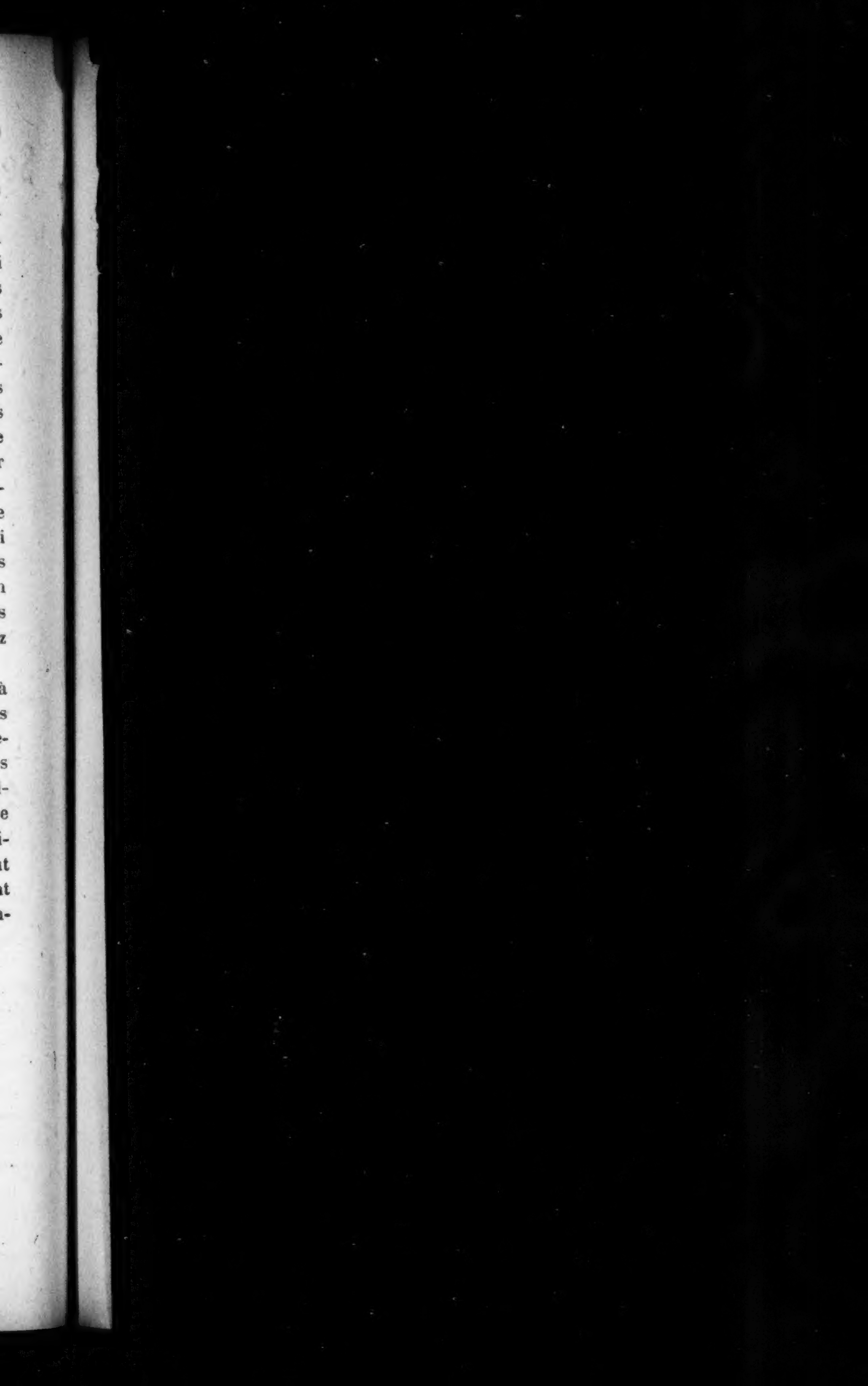
dront après eux, se tromperont à leur tour. Mais il y a quelque chose qui résistera à toutes les erreurs et qui survivra à toutes les désillusions. C'est le souvenir des efforts grandioses accomplis en commun, c'est non pas seulement la fraternité d'armes, mais aussi le sentiment du devoir sacré dont ces peuples se sont acquittés ensemble envers la postérité. Que des intérêts un peu ardents paraissent étouffer un instant la voix de ce passé magnifique, on ne peut, sans doute, s'empêcher de le regretter. Mais quelques financiers ou quelques industriels, trop pressés de reprendre des affaires avec l'Allemagne et de la relever aux dépens de la France, ne sont pas l'Angleterre et l'Italie. L'Italie et l'Angleterre savent toutes deux ce qu'elles doivent à la France, comme la France sait ce qu'elle leur doit. Elles ne veulent pas plus se séparer de nous que nous ne voulons nous séparer d'elles. Elles reconnaissent qu'elles ont besoin de nous comme nous avons besoin d'elles. MM. Lloyd George et Nitti sont des hommes d'État trop avisés pour ne pas sentir que leur plus grande force sera toujours de pouvoir s'appuyer sur cette opinion fondamentale. Revenus de San Remo à Rome ou à Londres, qu'ils interrogent le peuple de la rue! Il leur répondra : « Avant tout, restez unis avec la France. »

Avant même que la Conférence fût close, tous deux ont tenu à proclamer la nécessité de cet accord et les notes officielles les plus rassurantes ont aussitôt fait le tour du globe. Il va falloir maintenant, à l'épreuve, vérifier les réalités que recouvrent les formules diplomatiques. Quoi qu'on en dise, c'est reviser le traité, et le reviser à l'aveugle, que de laisser à l'Allemagne un délai supplémentaire pour faire des offres forfaitaires, et certaines des combinaisons envisagées à San Remo pour la fixation de notre créance paraissent tout à fait inacceptables. Désarmement effectif, réparations réellement égales aux dommages, tout cela devra être examiné de près. Attendons un peu plus de lumière.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.





COMMENT FINIT LA GUERRE[1]

III[2]

1917

Le plan de campagne des Alliés pour 1917 fut arrêté, comme le précédent, dans une conférence qui réunit à Chantilly, le 16 novembre 1916, autour des généraux en chef Joffre et sir Douglas Haig, tous les chefs de mission de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Russie, de la Belgique, de la Serbie, de la Roumanie.

La formation de nouvelles divisions allemandes faisait penser à la répétition d'une attaque dans les premiers jours du printemps, vraisemblablement sur le front occidental. Il fut donc décidé que les opérations offensives seraient poursuivies dans toute la mesure compatible avec les conditions climatériques de chaque front. « Pour interdire à l'ennemi l'initiative de la reprise des opérations, les armées de la coalition seront prêtes à entreprendre des offensives d'ensemble dès la première quinzaine de février 1917, avec tous les moyens d'action dont elles disposeront. » La date sera fixée suivant les circonstances et d'un commun accord entre les commandants en chef, qui conserveront entre eux un « contact étroit. »

Le haut commandement russe affirmait sa volonté de poursuivre la mise hors de cause de la Bulgarie, à laquelle

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

devait contribuer l'armée alliée de Salonique, portée à 23 divisions. L'appui mutuel que les Alliés s'étaient prêté au cours de l'année précédente devait continuer, et à cet effet des études de transport et d'emploi des forces combinées devaient être entreprises entre les États-Majors franco-anglais et l'Italie.

En conséquence, le général Joffre rédigeait dès le 27 novembre un plan général d'offensive. A partir du 1er février, les armées françaises devaient être prêtes à attaquer entre la Somme et l'Oise, en même temps que les armées anglaises entre Bapaume et Vimy ; à partir du 20 février, le groupe des armées du centre attaquerait à son tour en Champagne entre Pontavert et Reims.

La forme de ces attaques est définie dans une instruction du 16 décembre, fondée sur les expériences de Verdun et de la Somme. Elles devront s'effectuer sur un front aussi large que possible, viser l'enlèvement de la ligne d'artillerie ennemie, afin de désorganiser la défense par la prise de ses canons, se succéder dans le plus court délai, afin de profiter entièrement des résultats obtenus. Le combat de rupture est suivi d'une exploitation énergique et audacieuse ; c'est la puissance et la vitesse qui assurent le succès. L'idée de manœuvre, qui doit être indiquée dans le plan d'opérations, est réalisée par la répartition des moyens selon le terrain, les plus puissants étant réservés aux zones où la progression peut être la plus rapide. La préparation des attaques ainsi que l'accompagnement par l'artillerie est d'ailleurs étudiée à fond dans cette instruction ; mais elle indique nettement un changement de méthode et envisage la possibilité de parvenir à la rupture du front ennemi par l'action brutale, rapide, soigneusement étudiée et préparée dans les moindres détails. L'exploitation du succès est prévue, et sa rapidité doit déconcerter l'ennemi et devancer l'arrivée de ses réserves ; les attaques ont un objectif déterminé, mais elles ne sont plus contraintes de s'y limiter.

Le gouvernement de M. Briand était énergiquement partisan d'une offensive décisive pour le printemps de 1917 ; les milieux parlementaires s'y ralliaient. On y exagérait l'effet produit sur l'esprit public par la prolongation des hostilités, par la guerre d'usure ; on craignait que les sous-marins allemands n'empêchassent le ravitaillement de la France en vivres et en matières premières ; enfin l'entretien des effectifs de

combat devenait, disait-on, difficile. A la Chambre des Députés, la Commission de l'Armée transmettait en décembre au gouvernement un rapport de M. Violette dont elle appuyait les conclusions : « Si nous sommes prudents, c'est dès la fin de février que nous reprendrons les opérations actives... L'initiative de la grande bataille est une question de vie ou de mort pour la France. »

C'est dans ces conditions que le général Nivelle prit le commandement des armées françaises, pour exécuter les opérations décidées par les gouvernements alliés, concertées par les États-Majors de l'Entente, et dont la forme avait été déterminée par une instruction générale de son prédécesseur. Il jugea que le front d'attaque pouvait être légèrement étendu, et qu'il y aurait grand avantage, pour la progression de l'offensive en Champagne, à s'emparer du Chemin des Dames, position formidable qui avait des vues sur toute la plaine et lui assurait une tête de pont sur la rive droite de l'Aisne. En outre, l'attaque de la Somme et celle de l'Aisne devaient être simultanées et non successives comme dans le plan précédent.

L'offensive anglo-française dans le Nord devait commencer par une large rectification du front anglais. Sir Douglas Haig devait attaquer sur Vimy avec sa première armée, en même temps que les 3e et 5e réduiraient la poche laissée entre Arras et Bapaume par les succès de 1916. Puis une action d'ensemble serait prononcée en liaison avec le groupe des armées françaises du Nord, qui devait opérer entre la Somme et l'Oise ; le général d'Espérey avait remplacé le général Foch dans ce commandement.

Sur l'Aisne, l'offensive française devait s'étendre de Vailly à Reims ; consulté par le nouveau général en chef au sujet de l'offensive projetée, le général Pétain avait formulé très franchement des critiques qui rendaient difficile son emploi dans la réalisation du projet ; le général Nivelle en confia la préparation au général Micheler, qui se montrait à ce moment très partisan d'une offensive rapide et brutale. La 5e armée Mazel, qui occupait le front d'attaque depuis 1914, se resserra sur sa droite pour faire place à la 6e armée, dont le général Mangin venait de prendre le commandement ; la 10e armée Duchesne était maintenue en réserve pour l'exploitation du succès après la rupture du front.

***

Les plans d'opérations furent établis aux divers échelons du commandement selon la méthode normale; le général en chef Nivelle donnait des directions et indiquait la forme de l'attaque; le commandant du groupe d'armées, Micheler, fixait des objectifs, les commandants des armées, Mazel et Mangin, répartissaient la tâche entre leurs corps d'armée, et les indications qui leur étaient données étaient strictement limitées au rôle de leurs armées dans la bataille. Il ne saurait en être autrement, et seul le général en chef est en mesure de concevoir et de rédiger le plan d'une offensive à grande envergure qui suppose une connaissance complète de la situation générale, de la coopération possible des armées alliées, des forces et des ressources des armées nationales et des armées ennemies, des instructions données par les divers comités de guerre, enfin des intentions du gouvernement.

Le général Nivelle avait décidé une attaque violente, visant du premier coup la conquête des positions ennemies et de toute la zone occupée par son artillerie, et cette conception était conforme à l'instruction du 16 décembre signée par son prédécesseur; exécutée par deux fois sous ses ordres à Verdun, une pareille opération apparaissait comme parfaitement réalisable et aucune objection ne lui fut opposée par personne. Il voyait ensuite une exploitation rapide, succédant immédiatement à la rupture : la brèche ouverte est aussitôt élargie aux deux ailes et l'armée de manœuvre entre en ligne : « Le développement ultérieur des opérations ayant pour but de porter *aussi rapidement que possible* le gros des forces vers le Nord : axe général *Craonne-Guise.* »

En transmettant ces directives, le général Micheler ajoutait que l'ensemble des opérations pouvait, à son avis, être réalisé soit le jour de l'attaque, soit « au plus tard » dans la matinée du lendemain, et indiquait comme objectif à atteindre une ligne passant au delà des collines qui dominent la rive nord de l'Ailette, atteignant la plaine de Laon au Nord et poussant vers l'Est au delà du fort de Brimont.

Les premiers projets d'opérations donnèrent lieu à des observations et à des échanges de vues, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas. Les seules réserves furent faites par le général Mangin,

qui demandait des préparations d'attaque suivies d'exécution sur plusieurs autres points du front, afin d'obtenir la surprise, tout au moins relative; il réclamait une artillerie exceptionnellement puissante, afin de pouvoir raccourcir la durée de la préparation sans compromettre l'exécution des destructions; et il ajoutait : « Le choix de la saison a une grande importance; la rapidité dans la marche demande un bon terrain praticable en dehors des routes; le développement de l'opération serait favorisé par les journées longues et les nuits claires. Il est à espérer que des opérations antérieures à la principale auront enlevé à l'ennemi la liberté de ses mouvements et l'initiative des attaques, et que nous pourrons attendre les belles journées qui nous permettront de faire entrer en ligne nos contingents indigènes coloniaux. » Il exposa directement au général en chef que, sur un terrain d'attaque aussi difficile, dépourvu d'observatoires terrestres, il fallait presque nécessairement attendre les beaux jours, où l'observation aérienne est facile, et le sol ferme. Ces demandes et ces remarques étaient soumises au commandement comme éléments d'appréciation pour être mises en balance avec tous les autres et entrer en facteur dans la décision à prendre, dont le chef est seul responsable.

Le général Nivelle ne cessa de répéter qu'il fallait aller « le plus loin possible » dès le jour de l'attaque ; le général Micheler fixa une première ligne à atteindre en trois heures et une seconde ligne trois heures après. Il entra dans des détails trop minutieux qui ne laissaient aucune initiative à ses subordonnés et il s'ensuivit quelques dissentiments que le général Nivelle eut à apaiser. Mais c'étaient là des détails.

Aller le plus loin possible, c'est progresser jusqu'à ce que l'attaque rencontre un obstacle qu'elle ne puisse vaincre sans le secours d'une nouvelle préparation méthodique ; ce n'est pas par les ordres qu'elle sera arrêtée, c'est par le fait de l'ennemi; le commandement se met en mesure de profiter du désarroi constaté si souvent sur certains points du champ de bataille devant l'attaque et, à cet effet, il monte tous ses subordonnés en indiquant des objectifs très éloignés. Le principe est mieux qu'irréprochable, et son application en 1918 a donné la victoire aux Français, après avoir valu aux Allemands leurs succès de mars et de mai.

La nécessité de prévoir l'exploitation du succès après la rup-

ture est évidente : elle s'imposait particulièrement en 1917. Il fallait obliger les états-majors et les cadres, à tous les échelons, à réfléchir sur les nécessités de la guerre de mouvement, perdues de vue depuis longtemps, à prévoir l'équipement du fantassin et l'allègement des équipages, la formation des colonnes, leur marche, leur ravitaillement, à déterminer les groupements d'artillerie lourde qui rejoindraient successivement chaque corps d'armée et l'armée, à étudier les obstacles naturels et les réseaux routiers, etc. Évidemment, le général Micheler allait un peu loin en envisageant une menace sur les communications ennemies « qui seraient alors resserrées entre les Ardennes et la pointe méridionale de la Hollande, » mais cette anticipation, qui s'est d'ailleurs réalisée l'année suivante, s'arrêtait aux états-majors d'armée.



L'offensive était en pleine préparation sur tout le front, quand le général Franchet d'Espérey, commandant le groupe des armées du Nord, signala le 4 mars qu'à n'en pas douter l'ennemi préparait un repli sur une position à une vingtaine de kilomètres en arrière ; il en concluait la nécessité, soit d'attaquer le plus tôt possible, soit de modifier la forme de l'offensive, qui prévoyait une préparation de cinq jours au cours de laquelle l'ennemi aurait eu le loisir de se retirer. Sceptique, le général Nivelle décida d'abord de ne rien changer à son plan d'opérations. Mais le général d'Espérey, de plus en plus convaincu, donna l'ordre de garder le contact de l'ennemi en le suivant dans sa retraite et le général Nivelle prescrivit alors de fréquents coups de main pour s'assurer de sa présence, et, en cas de repli, une poursuite devait être menée avec le minimum de forces. Le général d'Espérey prévoit une attaque pour le 17 mars, mais dès le 14 la poursuite commence et le général en chef ne pense plus qu'à la pousser. Le général d'Espérey s'y emploie avec toute l'activité de son tempérament. Il doit réagir contre les habitudes de prudente lenteur qu'a invétérées la guerre de tranchées, et contre l'appréhension d'une savante manœuvre pour attirer ses corps d'armée en plaine, à la merci d'une contre-attaque.

Au début, la progression de l'infanterie fut un peu hésitante, sauf au premier corps colonial, qui partit à belle allure. Mais

tous comprirent bientôt la situation; pour la première fois depuis la bataille de la Marne, les soldats français voyaient l'ennemi céder devant eux; leur entrain activait leur marche, malgré les difficultés du ravitaillement. En revanche, l'artillerie, obligée de traverser la double zone des tranchées bouleversées par plusieurs mois de travaux et par le tir incessant des deux artilleries, mit quelque lenteur à se déplacer. La résistance de l'ennemi fut au début insignifiante; elle ne consista d'ailleurs qu'en un mince rideau d'infanterie à très faible effectif.

Le 19 mars, le repli allemand s'étendait au front entre l'Oise et l'Aisne. Mais cette fois, les Français s'y attendaient et la poursuite commença aussitôt et très vigoureusement. Sur une ligne préparée pour limiter le recul et permettre d'organiser à loisir la position Hindenburg, les Allemands furent bousculés et l'achèvement de leurs travaux, gêné par des tirs d'artillerie, leur coûta des pertes sensibles.

Le repli allemand avait été longuement médité et préparé. Il ne laissait au groupe d'armées d'Espérey qu'un butin insignifiant. La zone évacuée avait été systématiquement dévastée. Que toutes les voies de communication fussent détruites, on ne peut s'en étonner, c'était de bonne guerre; la destruction des lieux habités pouvant servir d'abri aux troupes peut s'admettre à proximité de la ligne de feu, quoique cette pratique pousse bien loin les rigueurs de la guerre. Mais consacrer une grande quantité d'explosifs à faire sauter des ruines imposantes, et une main-d'œuvre considérable à raser tous les arbres fruitiers, c'est le fait d'une sauvagerie perfectionnée. Il est essentiel de remarquer que d'importants moyens de destruction étaient ainsi détournés du but militaire: en faisant sauter des parties de routes plus étendues et en abattant un plus grand nombre des arbres plantés sur leur parcours, les Allemands eussent gêné davantage la progression des troupes françaises et leur ravitaillement. Mais ce n'était pas seulement aux armées alliées que les Allemands faisaient la guerre, c'était au peuple de France, atteint dans son passé comme dans son avenir, dans toutes ses richesses artistiques, industrielles et agricoles.

Le nouveau front allemand passait en avant et près de Lens, Saint-Quentin, La Fère, Vailly. La nouvelle ligne, dite « Hindenburg, » appuyée à droite à la falaise de Vimy, à gauche au Chemin des Dames, s'étendait en ligne presque droite sur de

bonnes positions qui résultaient d'une étude du terrain et non du hasard du combat ; des abris bétonnés étaient établis pour les mitrailleuses, les hommes et les postes de commandement; les communications téléphoniques étaient enterrées; seuls étaient visibles quelques éléments de tranchées, quelques boyaux de communication. Tant par le raccourcissement du front que par les dispositions moins visibles et moins vulnérables, elle permettait une économie de forces. En outre, tous les préparatifs de l'attaque française étaient désorganisés dans la zone Nord, ainsi qu'une partie des préparatifs anglais; les deux armées alliées ne pouvaient combattre coude à coude sans des changements tels qu'on ne songea même pas à les entreprendre, et c'était là une faiblesse. La retraite allemande présentait donc des avantages évidents, sans qu'il fût besoin de l'attribuer à de profonds calculs, comme de préparer une future offensive sur le même terrain dévasté à l'avance et où les difficultés de communication étaient égales pour les deux partis. Il est fâcheux que cette retraite ait pu s'exécuter à loisir, sans être inquiétée, et qu'ait été écartée la suggestion du général d'Espérey, qui voulait attaquer dès les premiers jours de mars, en plein repli de la grosse artillerie et des immenses approvisionnements.

Dans ses *Souvenirs de guerre*, Ludendorff explique très nettement tous ses motifs; il comptait retarder l'offensive des Alliés prévue pour le printemps, afin de laisser à la guerre sous-marine, commencée le 30 janvier 1917, le temps de produire ses effets; en même temps, les stocks de munitions, presque épuisés par la bataille de la Somme, pourraient se reconstituer. Ludendorff dit que le haut commandement allemand envisagea la possibilité d'une contre-attaque sur tout le front de la nouvelle position, « afin, dit-il, de compenser par un gros succès tactique l'aveu de faiblesse que constituait notre repli. Nos effectifs et l'état des troupes rendaient impossible, sur un terrain impraticable, l'entrée en action de forces suffisantes pour nous assurer un réel succès. Pendant le repli, les troupes de l'Entente suivirent de très près. Pour elles, ce mouvement représentait un gros succès; mais nous avions travaillé la presse avec tant d'adresse que cette opinion ne put se répandre. » Cette « retraite stratégique, » ce « repli élastique » contenait en germe, disaient les journaux allemands,

une « manœuvre géniale » d'Hindenburg; l'armée allemande s'était créé des disponibilités, et il semblait que son recul était destiné à lui faire prendre du champ pour bondir en avant. L'opinion était donc complètement rassurée, mais restait dans l'attente.

En fait, les disponibilités n'existaient pas encore, et l'attitude aggressive des armées alliées forçait les Allemands à garder devant eux six divisions sur le nouveau front comme sur l'ancien. L'aveu de faiblesse ne fut compris ni en Allemagne ni en France, où l'on fermait les yeux sur les résultats obtenus en 1916, particulièrement sur la Somme, où l'usure allemande avait été terrible.

Mais ce repli avait une bien autre conséquence, que Ludendorff a certainement vue sans l'avouer, et l'on conçoit qu'aux premiers renseignements du général d'Espérey du 4 mars, le général Nivelle ait répondu le 7 : « Il paraît peu vraisemblable que l'ennemi abandonne sans combat ou même sans résister à outrance l'un des principaux gages qu'il tient sur notre sol, c'est-à-dire la ligne la plus rapprochée de Paris, jalonnée par Roye-Noyon-Soissons. » Si l'attaque allemande de mars 1918 était partie de la ligne de mars 1917, il n'y a aucune raison de supposer qu'elle n'eût pas obtenu des résultats analogues, donc une progression de 40 kilomètres environ. C'était Amiens et Compiègne dépassés de beaucoup, l'armée anglaise coupée de la française et rejetée sur la côte, l'ennemi devant les forts de Paris.

***

Cependant le Comité de guerre français approuvait le plan d'offensive exposé par le général Nivelle et le pressait d'agir, afin de devancer une attaque allemande qui eût renouvelé pour les Alliés la crise dangereuse du commencement de 1916. En janvier, le *War Committee* avait entendu à Londres le général Nivelle et approuvé son projet. Une conférence interalliée s'était tenue à Calais les 26 et 27 février et l'attaque avait été prévue pour le commencement d'avril; le gouvernement britannique admit la nécessité du commandement unique pour l'offensive et subordonna sir Douglas Haig au général Nivelle pendant les opérations qui allaient commencer. C'était là un point capital; pour la première fois, les troupes britanniques

allaient combattre sous un chef étranger; cette décision fait le plus grand honneur à M. Lloyd George, qui a compris et admis toutes les nécessités de la lutte engagée, au gouvernement de M. Briand, et enfin au général Nivelle, dont les talents et le caractère ont inspiré confiance à nos alliés.

Mais deux faits nouveaux changeaient l'équilibre général des forces en présence : l'entrée en ligne des États-Unis d'Amérique et la révolution russe.

La guerre sous-marine à outrance avait été décidée par le haut commandement allemand, auquel le chancelier de l'Empire avait remis la responsabilité; elle entraînait la guerre avec les États-Unis, qui ne pouvaient admettre que leurs navires fussent coulés sans autre motif que de se trouver dans les parages de la France et de l'Angleterre. Le calcul de cette force nouvelle avait été établi : étant donnés les premiers résultats obtenus par la guerre sous-marine, il était impossible, même en supposant que les renseignements fournis par l'amirauté allemande fussent trop optimistes, que l'Amérique pût transporter et approvisionner une armée considérable sur le continent européen. D'ailleurs cette armée eût été de bien médiocre valeur.

Ludendorff rappelle le discours prononcé au Reichstag par le chef des socialistes majoritaires Scheidemann, rejetant la responsabilité de la guerre sous-marine sur l'Entente qui avait repoussé les ouvertures de paix : « Lloyd George est le parrain des nouvelles décisions prises par les dirigeants de l'Empire en ce qui concerne la guerre sous-marine. La guerre sous-marine à outrance a été véritablement décidée par la conférence des alliés à Rome. Maintenant que cette décision est prise, maintenant que la chose est en route, nous ne pouvons plus que souhaiter de tout cœur que cette guerre nous apporte bientôt la paix. Nous nous fions à la force de notre peuple armé jusqu'aux dents... » La décision prise par Hindenburg-Ludendorff avec l'assentiment du chancelier était donc approuvée par tous les partis, en entière connaissance de cause. Elle fut notifiée le 30 janvier, et le 3 février, le président Wilson déclara solennellement au Congrès que les relations avec l'Allemagne étaient rompues. Les 5 et 6 avril, le Sénat et la Chambre des représentants reconnurent l'état de guerre avec l'Allemagne. Combien de temps serait nécessaire pour qu'une armée amé-

ricaine d'effectif appréciable fût levée, équipée, transportée en Europe et mise en état d'entrer dans la grande bataille? C'était le secret de l'avenir; mais, dès cette heure, tout homme de sang-froid devait comprendre qu'un poids considérable venait de tomber dans la balance du destin du côté des Alliés, et il ne s'agissait plus que de savoir si le fléau aurait le temps d'indiquer le juste équilibre.

Presque en même temps éclatait la révolution russe. Le tsar Nicolas II, qui avait ouvert la conférence de La Haye, donné à son peuple un commencement de représentation élue, supprimé l'alcool, et qui, dans la guerre, s'était montré un allié fidèle et d'un secours souvent précieux, était tombé sous la domination de l'impératrice, allemande d'origine, elle-même dirigée par le moine Raspoutine et les influences germaniques. Il s'était de plus en plus séparé de son peuple. Du 7 au 12 mars, des troubles éclatèrent, croissant d'intensité; le gouvernement provisoire qui s'était formé s'écroula avec le trône impérial, et la Russie tomba aux mains d'un pouvoir à la fois violent et faible qui s'incarnait dans Kerensky.

Il proclama la fidélité à l'alliance, mais sa force militaire paraissait décroître avec la discipline de l'armée et les Alliés ne pouvaient plus compter sur l'offensive russe prévue pour le printemps.

***

Sur ces entrefaites, le 20 mars, un incident de séance à la Chambre des Députés amena la démission du ministre de la guerre, le général Lyautey, et celle du cabinet Briand. Son successeur M. Ribot prit comme ministre de la guerre M. Painlevé qui, indiqué par une fraction importante du Parlement, avait refusé d'entrer dans la dernière combinaison Briand, parce qu'il réprouvait la nomination du général Nivelle comme commandant en chef, non pour des raisons personnelles, disait-il, mais parce qu'il n'était pas partisan du système de guerre que représentait à ses yeux le général Nivelle.

M. Painlevé interrogea ceux des chefs de l'armée qu'il supposait capables de lui apporter des arguments contre l'offensive projetée, et pas les autres. Il accrut leurs hésitations sans même s'en rendre compte. Ces conférences avaient lieu en dehors du général en chef, prévenu par ses subordonnés, et pas

par le ministre; le général Nivelle savait en outre qu'un officier supérieur était chargé au cabinet du ministre d'ouvrir un dossier contre le projet d'offensive, et s'en inquiétait. Toutefois, aucun des généraux interrogés n'était d'avis de renoncer à l'offensive : ils ne croyaient pas qu'elle pût amener toutes les conséquences prévues par leur chef, mais ils ne prenaient pas la responsabilité de conseiller son arrêt. Leur avis se bornait donc à une critique absolument stérile. Par ailleurs, M. Painlevé consultait le 24 mars sir Douglas Haig et de nombreux officiers anglais : sans s'embarrasser des détails d'exécution, leur avis unanime était de « frapper vite, à toute volée, un grand coup sur l'ennemi, » et il acquérait la certitude qu'au début d'avril, après la révolution russe et l'entrée des États-Unis dans la guerre, le gouvernement et le haut commandement anglais étaient résolument partisans de la grande offensive.

Il semble que le ministre de la guerre aurait pu en rester là. Mais le 3 avril une réunion eut lieu sur sa demande au ministère de la guerre entre M. Ribot, président du conseil, le ministre de la guerre, le ministre de la marine amiral Lacaze, le ministre des armements M. Albert Thomas, le ministre des colonies M. Maginot et le général Nivelle. Il s'agissait d'examiner si l'offensive, dont la date était fixée au 8 avril, devait avoir lieu dans la situation nouvelle que créaient le repli allemand, la révolution russe et l'entrée des États-Unis dans la guerre. Cette conférence, cinq jours avant la date fixée pour l'offensive, se comprend mal; elle ne pouvait rien décider, sinon la réunion du Comité de guerre pour examiner la même question, c'est-à-dire de savoir s'il y avait lieu d'intervenir auprès de nos alliés britanniques pour modifier des projets arrêtés d'accord avec eux, et dont M. Painlevé venait d'acquérir la certitude qu'ils restaient résolument partisans. Harassé de questions sur la façon dont se déroulerait l'attaque, le général en chef affirma sa foi inébranlable dans une rupture rapide suivie immédiatement de l'exploitation prévue qui, en trois jours environ, menait le groupe d'armées Micheler sur la Serre à 30 kilomètres de sa ligne de départ. Au cours de la discussion, la nécessité de détruire les premières et deuxièmes lignes fut indiquée, ainsi que l'avantage d'attaquer par un temps favorable. Il fut décidé que « le général en chef attaquerait sur

le front qu'il avait choisi, quand il jugerait ses préparatifs terminés, et au jour par lui désigné. » Il avait donc toute latitude.

Tout paraissait terminé et le général Nivelle laissé enfin à la préparation de l'offensive imminente, quand le général Messimy, député et ancien ministre de la Guerre, commandant une des brigades qui allaient s'engager, se présenta chez M. Ribot, président du conseil, avec une note qui traduisait fidèlement, disait-il, « l'opinion des chefs les plus réputés de l'armée française et notamment celle du général même qui devait diriger la prochaine offensive, le général Micheler. » Cette note demandait l'envoi immédiat de huit divisions françaises et anglaises dans le Trentin et affirmait que l'offensive ne pouvait obtenir que des résultats limités et seulement au prix de pertes importantes : il fallait donner immédiatement l'ordre d'attendre les beaux jours pour entamer les opérations offensives en France et, comme conclusion, entendre les commandants de groupes d'armées, soit ensemble, soit séparément, en commençant par le général Micheler.

Cette note ne révélait aucun fait nouveau, et il était fatal qu'à la longue les irrésolutions du gouvernement se transmissent aux États-majors subordonnés. Mais elle suffit à déterminer la réunion à Compiègne, le 6 avril, d'un conseil de guerre extraordinaire : le Président de la République, le président du Conseil et les trois ministres de la Défense nationale, le général en chef et les généraux commandants de groupes d'armées, Micheler, Pétain, d'Espérey, de Castelnau, étaient présents. Envoyé brusquement la veille en Italie, le général Foch, qui avait rang de commandant de groupe d'armées, n'y assistait pas. Le ministre de la guerre demanda si la situation nouvelle ne modifiait pas les conditions de l'offensive. Le général Nivelle exposa la nécessité d'une prompte offensive, menée à fond; les commandants de groupes d'armées furent tous de son avis sur ce point; le général Micheler, en contradiction formelle avec la note qui avait motivé le conseil de guerre, débuta en disant : « Il faut attaquer le plus vite possible dès que nous serons prêts et que le temps sera favorable. » Mais tous émettaient, à divers degrés, des doutes sur la rupture immédiate. Le général Pétain fut particulièrement formel : on avait des forces suffisantes pour la percée, non pour l'exploita-

tion. Le général Nivelle déclara alors : « Puisque je ne suis d'accord ni avec le gouvernement, ni avec mes subordonnés, il ne me reste plus qu'à remettre ma démission entre les mains du Président de la République. » Tous alors se récrièrent sur l'impossibilité de changer le commandant en chef à la veille d'une attaque dont la nécessité était admise par tous, et le général Nivelle, après quelques hésitations, n'envoya pas sa lettre de démission. Somme toute, le conseil de guerre se sépara sans rien décider, sinon la nécessité de l'offensive.

Devant la commission d'enquête sur les opérations de l'Aisne qui fut convoquée en juillet 1917, le général Foch s'exprime ainsi : « Certes, Nivelle a agi inconsidérément en acceptant d'aller à la conférence de Compiègne; mais j'en reviens au fait que le gouvernement, après avoir entendu les avis émis dans cette conférence, a invité le général Nivelle à poursuivre les opérations. » — Le général Pétain, après avoir rappelé qu'il avait donné au ministre de la Guerre, puis au président du conseil, un avis défavorable à l'offensive, conclut : « Le gouvernement, parfaitement éclairé, a passé outre. C'est donc à lui qu'incombe la principale responsabilité. »

Le rapport de la commission, qui se composait des généraux Brugère, Foch et Gouraud, est sévère pour la conférence : « Le doute entré dans l'esprit des principaux exécutants n'aura pas été dissipé par la réunion du 6 avril. Ils n'auront plus cette confiance réciproque et cette foi dans le succès qui donnent au chef l'énergie nécessaire pour dominer les événements. » Le rapport constate qu'aucune intervention ne vint contrarier l'action du général en chef ni atténuer ses instructions, que la majorité des personnages réunis à Compiègne considérait cependant comme irréalisables. Liberté était laissée au général Nivelle, mais sous réserve, exprimée du reste sans clarté, que si après vingt-quatre heures de combat, les résultats étaient indécis et les pertes trop lourdes, l'opération serait interrompue. Cependant, le général Nivelle, tout en affirmant sa foi en une percée rapide, avait déclaré qu'il ne voulait pas livrer une demi-bataille, et qu'il ignorait la forme que prendrait la lutte une fois engagée. Mais les deux officiers que le général Nivelle avait amenés avec lui pour rédiger le compte rendu avaient été congédiés et aucun procès-verbal n'a été rédigé.

Tout reste donc confus dans ce « conseil de guerre extraor-

dinaire : » le motif de la réunion, les débats et la conclusion. La note du général Messimy demandait que les commandants de groupes d'armées fussent consultés « soit ensemble, soit séparément, » mais elle ne demandait pas qu'ils fussent confrontés avec leur chef devant les premiers personnages de l'État, et on doit constater une contradiction fâcheuse entre cette note établie principalement sur les déclarations du général Micheler, et son attitude à la conférence; tous les commandants de groupes d'armées avaient été consultés par le ministre de la Guerre, à l'insu du général Messimy, qui avait reçu satisfaction sans le savoir. Le motif de la réunion s'évanouit donc.

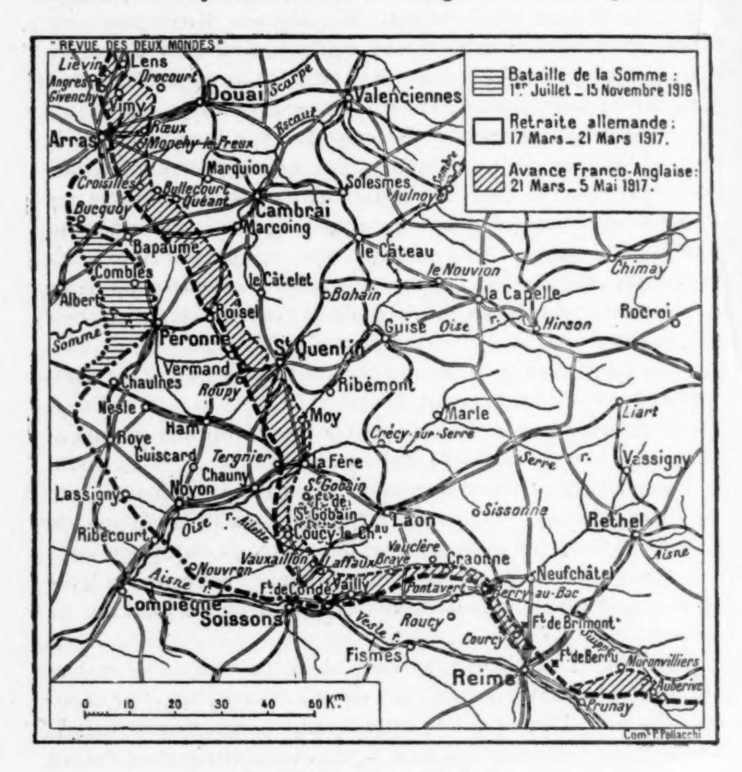
Tous les commandants de groupes d'armées estiment l'offensive indispensable, et ils pensent que le général Nivelle en attend des résultats plus importants qu'il n'est raisonnable de l'espérer. Ils l'ont dit au ministre de la Guerre, ils le répètent à la conférence avec des variantes qui n'atteignent pas le fond de leurs déclarations. Dans quel dessein les leur faire recommencer? Au gouvernement appartient la conduite générale de la guerre, mais le général en chef choisi par lui a le commandement et la responsabilité des opérations. Le gouvernement estime que l'offensive est nécessaire et l'a répété le 3 avril. S'il n'a plus confiance dans le général en chef, qu'il le change. Si cette confiance persiste ou s'il recule devant un changement de commandement à la veille d'une attaque, pourquoi enlever beaucoup de ses chances de succès à une entreprise qualifiée de hasardeuse?

Réuni sans motif comme sans objet, ce conseil de guerre extraordinaire a tué la confiance entre le général en chef et ses subordonnés, déjà atteinte; cette épreuve, qui n'avait jamais été infligée à un chef militaire, a jeté l'inquiétude dans l'esprit du général Nivelle, pourtant impassible devant l'ennemi dans les circonstances de guerre les plus graves. Il importe de signaler le conséquences d'une conférence à laquelle le général Nivelle n'aurait pas dû se rendre et qui restera vraisemblablement unique dans l'histoire.



Conformément aux ordres du général Nivelle, l'offensive anglaise partit le 9 avril sous le commandement de sir Douglas Haig, l'armée Horne au Nord d'Arras, l'armée Allenby au Sud.

Elle se prononça sur un front de 24 kilomètres après une imposante préparation d'artillerie; un barrage de projectiles progressait en avant de l'infanterie, réglé par un horaire établi à l'avance; les objectifs étaient très éloignés, et une exploitation



LA RETRAITE ALLEMANDE

rapide était prévue aussitôt après la rupture. Les procédés de combat, qui avaient assuré à l'armée de Verdun les victoires du 24 octobre et du 15 décembre 1916, avaient été minutieusement étudiés par l'armée britannique qui, à la fin de décembre, avait envoyé onze généraux avec leurs chefs d'état-major prendre contact avec l'état-major du groupement Mangin. Les deux armées avaient tiré les mêmes enseignements des mêmes faits.

Les 9 et 10 avril, les deux premières lignes allemandes furent enlevées; le corps canadien emporta l'importante crête de Vimy. En un jour, l'armée britannique capturait 11000 prisonniers, 100 canons et un matériel considérable, et conquérait quatre fois autant de terrain que l'année précédente sur la Somme, avec des pertes moindres de 50 à 75 pour 100.

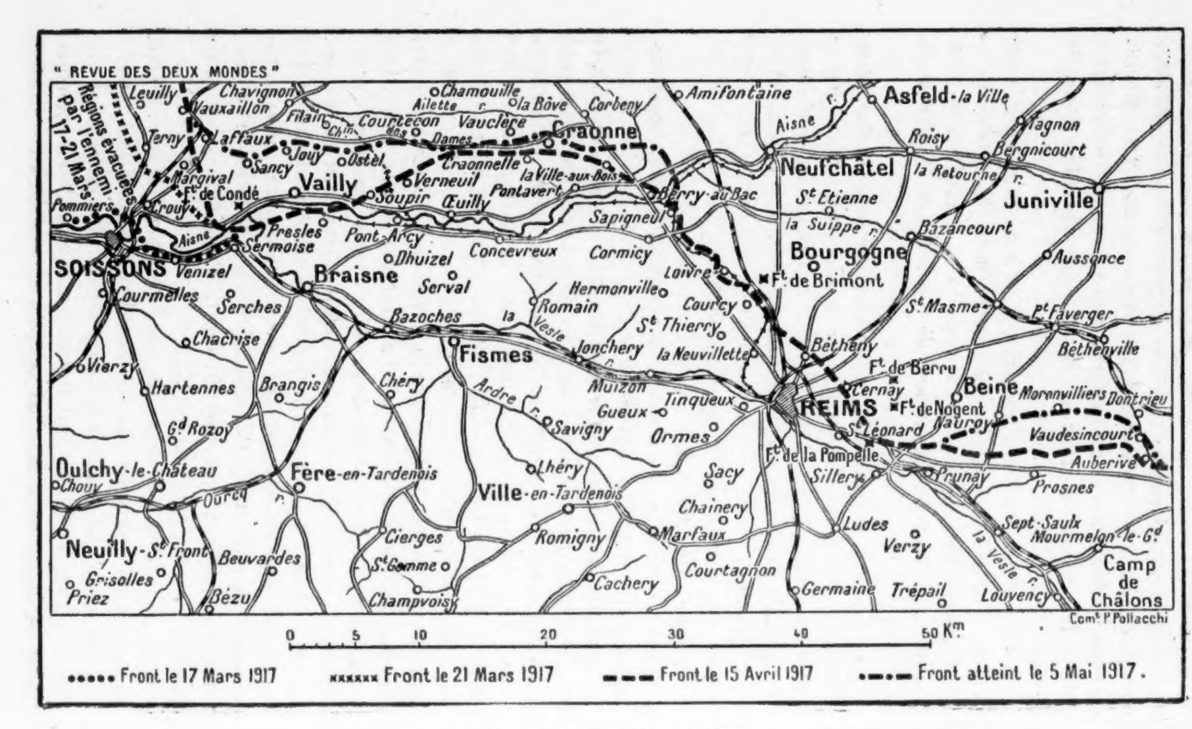
Les 11 et 12, les troisièmes positions étaient entamées sur certains points, bien qu'elles ne fussent détruites que très imparfaitement. Le général Allenby perça le long de la Scarpe, déploya sa cavalerie en éventail sur les derrières de l'ennemi, afin d'investir le bastion de Monchy. Arrêtée par les mitrailleuses dans sa progression, cette cavalerie put néanmoins enlever le village. La lutte fut particulièrement vive autour de Bullecourt; le 13 et le 14, Givenchy-en-Gohelle, le village au pied de la falaise de Vimy, Angles et Liévin étaient emportés, Lens encerclé.

Le butin était à cette date de 14000 prisonniers et 104 canons, et la lutte continuait.

Il est intéressant de constater la vision du haut commandement allemand sur ces opérations.

Les armées allemandes étaient préparées uniquement à la bataille défensive, qui prévoyait une résistance élastique, avec peu de densité dans la première ligne; sur de nombreux points en arrière du front, des divisions dites d'intervention étaient prêtes à contre-attaquer. « Le 9, dit Ludendorff dans ses *Souvenirs de guerre*, quelques-unes de nos divisions de première ligne furent culbutées. Les divisions voisines, en s'accrochant, subirent de fortes pertes. L'ennemi réussit, aux premières heures de la matinée, à pénétrer dans notre position d'artillerie, et à conquérir les hauteurs qui dominaient le terrain, bien loin vers l'Est... La situation était extrêmement critique et pouvait devenir dangereuse pour l'ensemble, au cas où l'ennemi poursuivrait son action. Mais les Anglais se contentèrent de leur grand succès et, tout au moins le 9 avril, ne continuèrent pas leur attaque...

« Ce 10 avril et les jours suivants furent des jours critiques. On ne réussit pas sans effort à boucher une brèche de 12 à 15 kilomètres de large sur 6 kilomètres et plus de profondeur. C'est une grosse dépense qui vient s'ajouter aux pertes considérables en hommes, canons et munitions qu'entraîne une pa-



LES LIGNES FRANÇAISES

reille pénétration de l'ennemi. C'est l'affaire du Grand Quartier Général sans doute de veiller aux réserves. Mais la situation militaire ne nous permettait pas d'avoir, derrière chaque division défaillante, une division prête à la remplacer... Une journée comme celle du 9 avril bouleversait tous les calculs...

« La bataille d'Arras battait son plein dans la seconde quinzaine d'avril, exigeant des réserves et du matériel en grande quantité, quand, le 16 avril, les Français commencèrent une offensive de grande envergure, sur l'Aisne et en Champagne... »

Cependant la préparation de l'offensive française était commencée sur le front de l'Aisne; elle était très gênée par le temps pluvieux et par une mauvaise organisation de l'aviation de combat, concentrée au groupe d'armées : les avions de réglage, pendant leurs rares heures de vol, n'étaient pas protégés contre les attaques des appareils ennemis.

L'attaque, d'abord fixée au 14, fut reculée au 16.

Le 14, le groupe d'armées d'Espérey avait tâté la ligne Hindenburg aux abords de Saint-Quentin et avait reconnu toute sa force sans pouvoir l'entamer avec les faibles moyens d'action dont elle disposait... Devant le front de l'Aisne, les Allemands n'avaient cessé de se renforcer en infanterie et en artillerie; il devenait évident qu'ils y résisteraient à outrance. Sans être excellente, la préparation de l'attaque, quoi qu'on en ait dit, était bonne. Toutefois, on n'avait pu donner à la 6e armée le nombre de canons lourds qu'elle avait demandé pour la destruction de la ligne Hindenburg devant sa gauche et les canons longs qu'elle jugeait nécessaires pour l'accompagnement de son attaque à droite. Le moral des troupes françaises était monté au plus haut point; le recul Hindenburg était considéré avec raison comme un aveu de faiblesse; la révolution russe débarrassait notre alliée d'une cour et d'un gouvernement liés à l'Allemagne; elle apparaissait comme une explosion à la fois patriote et libérale, qui rappelait l'aurore de la Révolution française. Les hésitations du gouvernement et de certains états-majors n'avaient pas eu le temps de descendre dans la troupe, où la confiance dans le succès était complète.

Le 16 au matin, l'infanterie française sort de ses tranchées, et la première ligne allemande est enlevée sur tout le front. La

droite et le centre de la 5e armée progressent de 2 à 3 kilomètres. Les chars d'assaut, employés pour la première fois, étaient destinés à l'enlèvement de la troisième position ennemie; la lenteur imprévue de la progression laissait intacts les observatoires d'où les Allemands réglèrent sur eux le tir de leur artillerie; le trop long parcours qui leur était imposé avait amené à les surcharger de bidons d'essence qu'enflammèrent les projectiles. L'infanterie n'était pas instruite à manœuvrer avec eux et profita peu de leur avance. Ils éprouvèrent de lourdes pertes; dans cette première expérience, l'héroïsme de leurs équipages acheta très cher de maigres résultats.

La gauche de l'armée Mazel est promptement arrêtée sur le plateau de Craonne. A la 6e armée, la 10e division coloniale Marchand enlève d'un magnifique élan la position d'Hurtebise, et quelques détachements parviennent jusqu'à l'Ailette; mais sur le plateau de Craonne et de Vauclerc, les mitrailleuses ennemies sortent des creutes profondes où elles avaient été tenues à l'abri de l'artillerie; la lutte se fait très dure; les détachements qui se sont aventurés sont pris par derrière et doivent se replier. Au centre, la progression est meilleure, bien que très difficile; l'attaque, arrêtée après un bond de 500 à 2000 mètres, avance de nouveau; à gauche, le débouché a été bon, mais l'avance est rapidement arrêtée, rejetée même sur certains points dans sa ligne de départ.

La bataille n'a pas pris la forme prévue, mais elle continue. Ce n'est pas le succès escompté, rapide, foudroyant même, mais c'est le succès. Comme tout le dispositif d'attaque se portait d'un bloc en avant, les réserves, en serrant sur les premières lignes arrêtées auraient pu s'y entasser sous le feu de l'artillerie ennemie et éprouver de fortes pertes : à la 6e armée, des dispositions prises à l'avance avaient permis de les arrêter sur la rive gauche de l'Aisne. D'ailleurs les contre-batteries ont été très efficaces et ont amorti beaucoup les effets de l'artillerie ennemie. C'étaient les mitrailleuses qui arrêtaient l'attaque : les procédés employés à Verdun en pareil cas furent immédiatement rappelés: on attaquera les centres de résistance ennemie, après avoir concentré sur eux le tir du nombre de batteries nécessaire, mais on continuera à attaquer, en s'usant beaucoup moins que le défenseur.

Mais le 16, dès dix heures du matin, le général Micheler

prenait à la 6e armée Mangin toute l'artillerie d'un corps d'armée, puis trois groupes de 155, et dans la soirée il lui enlevait toutes ses réserves et il réduisait beaucoup son ravitaillement en munitions. Le 17 dans la matinée, le général Nivelle venait au quartier général du groupe d'armées, où il était insuffisamment renseigné sur la situation, et y prenait la décision d'arrêter les attaques de la 6e armée vers le Nord et de pousser au contraire celles de la 5e armée vers le Nord-Est. Cet ordre fut heureusement transmis avec quelque retard et, dans la journée du 17, l'attaque continuait activement au centre de l'armée Mangin, avec une progression très notable sur le front Braye-en-Laonnois-Ostel.

Comme la pression continuait sur le front Vauxaillon-Laffaux, les Allemands ne pouvaient plus tenir dans la mâchoire qui se resserrait et ils cédaient du terrain. Or, l'ordre du général Nivelle commençait ainsi : « 1° La bataille engagée hier a nettement montré l'intention qu'a l'ennemi de tenir ferme sur le front de la 6e armée et de rendre par suite difficiles et coûteux les progrès de votre groupe d'armées vers le Nord... » La situation ayant changé, le général Mangin donna des ordres pour une poursuite vigoureuse, qui bouscula l'ennemi en lui causant de fortes pertes, et le général en chef l'approuva le lendemain. Le fort de Condé fut occupé le soir même. En même temps, une progression très lente continuait sur le Chemin des Dames.

Dès le 17, la 4e armée Anthoine, du groupe d'armées Pétain, avait attaqué le massif de Moronvillers et enlevé des positions importantes. Les contre-attaques ennemies furent brisées le 19, et de très beaux observatoires d'artillerie restaient entre les mains des Français. C'était un succès limité, mais très appréciable.

Du 16 au 20, l'offensive française avait capturé 21 000 prisonniers et 183 canons; elle avait peu progressé, mais l'avance de 6 à 7 kilomètres sur le front de l'Aisne de 12 kilomètres enlevait aux Allemands, avec le fort de Condé, une douzaine de villages et tous les observatoires qui donnaient des vues sur la vallée de l'Aisne. La voie ferrée de Soissons à Reims était dégagée. Enfin l'évacuation de Laon commençait. Le moral restait bon sur le front, excellent à la 6e armée, et les efforts de la propagande défaitiste, très nuisibles à l'intérieur

n'avaient pas encore commencé à se faire sentir aux armées.

En même temps, l'usure allemande allait grand train. Sur 52 divisions en réserve le 1er avril, 16 seulement restaient disponibles. Les inquiétudes du commandement allemand s'étaient traduites dès le 16 avril par l'allure insolite de son communiqué, qui paraissait préparer l'opinion aux pires éventualités. Depuis lors, le moral baissait rapidement. Ces résultats n'étaient pas tels qu'ils avaient été escomptés, mais ils étaient supérieurs à ceux des offensives précédentes et avaient été achetés au prix de pertes moindres.

Mais le chiffre de ces pertes était exagéré par des rumeurs qui circulaient en France dans certains milieux et dans certaines régions avant même qu'aucun renseignement eût pu parvenir du front. Les agents de l'ennemi y opéraient librement, avec la connivence des plus hautes autorités, comme certains procès devant la Haute-Cour et le conseil de guerre l'ont démontré par la suite.

En outre, de nombreux parlementaires avaient le 16 avril suivi l'attaque, soit du poste de commandement du général Micheler, soit de l'observatoire de Roucy, et leurs récits avaient répandu dans leur milieu toute leur sincère émotion : il faut une grande habitude de la bataille pour ne pas se laisser impressionner par la nuée de blessés qui refluent sur les arrières de toute grande attaque à la fin de la première journée. Après avoir jeté l'alarme dans le Parlement, ces récits, déformés et grossis, se répandaient dans le public et y renforçaient les effets de la propagande ennemie, qui les exploitait habilement.

C'était une véritable contre-offensive austro-allemande parfaitement organisée, qui transformait les succès français en échec. Au cours d'une opération, les deux partis s'exagèrent toujours le chiffre de leurs pertes, que les renseignements ultérieurs diminuent à mesure que la situation se précise ; mais des causes diverses exceptionnelles viciaient cette fois tous les calculs. On donnait pour les pertes des chiffres précis, fort différents, mais tous énormes. La première évaluation officielle avait été obtenue par de faux calculs établis en fonction du chiffre des tués, qu'on majorait arbitrairement en l'additionnant avec celui des disparus ; pour la seconde, on comptait plusieurs fois le même blessé, à son passage dans les diverses formations sanitaires, et on ajoutait au total les blessés enne-

mis soignés dans les ambulances françaises; quand les états de pertes des armées parvinrent enfin, on compta deux fois les blessés des troupes indigènes et de la brigade russe, et cette erreur (bien que rectifiée avec pièces à l'appui) fut longtemps maintenue devant les Commissions parlementaires par le ministre de la Guerre qui ne faisait rien pour calmer cette émotion.

Le bruit se répandit que les pertes effroyables étaient dues à l'insuffisance de la préparation d'artillerie, que des bataillons entiers avaient été jetés à l'assaut de fils de fer intacts, que le service de santé n'avait rien prévu pour les évacuations et que de nombreux blessés avaient succombé faute de soins. On cherchait des responsables et on réclamait des sanctions.

*
* *

C'est donc dans une atmosphère de plus en plus hostile que le général en chef poursuivait ses opérations. Pourtant la prolongation de l'offensive n'avait soulevé d'objection ni le 19 à Compiègne, où le ministre de la guerre était venu se renseigner sur ses intentions, ni le 20 à Paris, où le général Nivelle avait été mandé pour conférer à l'Élysée. La 10e armée Duchesne était entrée en ligne entre la 6e et la 5e sur le plateau de Craonne.

Le général Micheler écrivit le 21 que l'offensive entreprise vers le Nord lui semblait réclamer des moyens d'action supérieurs à ceux dont il disposait, et émit l'avis qu'il conviendrait de se limiter à des attaques locales dont il exposait le détail. Le général Nivelle prescrivit alors de se borner à dégager Reims en enlevant Brimont et en donnant de l'air aux sommets déjà conquis de Moronvillers, et en même temps de compléter l'occupation du Chemin des Dames. La préparation de ces deux attaques commença, mais chacune d'elles donna lieu à des incidents caractéristiques.

L'opération sur le Chemin des Dames vers Craonne motiva, de la part d'un jeune député qui servait comme officier d'état-major de l'un des corps d'armée désignés pour l'attaque, une démarche auprès du Président de la République, pour lui signaler l'inquiétude qu'auraient éprouvée les généraux chargés de cette opération.

L'attaque projetée contre Brimont donna lieu à une inter-

vention directe du ministre dans le détail des opérations. Le général Pétain, choisi pour exercer les fonctions nouvellement créées de chef d'Etat-major général de l'armée auprès du Ministre, reçut dans ses attributions l'étude de tous les plans d'opérations. M. Painlevé, en conférant avec le général Mazel, commandant la 5e armée, se fit exposer le détail de l'opération contre Brimont, et il semble bien qu'un malentendu se soit élevé entre les deux interlocuteurs sur le chiffre probable des pertes.

Le projet donna lieu à des pourparlers, qui durèrent du 22 au 29 avril, et le ministre prescrivit au général en chef de surseoir à l'attaque de Brimont que l'artillerie avait commencé à préparer. Les généraux Nivelle et Pétain furent invités à conférer le 30 à ce sujet, et le projet tronqué qui sortit de tous ces pourparlers aboutit à la petite attaque du 4 mai contre deux positions dominées : les Français s'en emparèrent, mais ils en furent chassés après des pertes qui, cette fois, étaient réellement inutiles. Les décisions prises pour la conduite des armées françaises étaient le résultat de compromis médiocres entre des volontés divergentes : elles n'étaient plus commandées.

***

Cependant le gouvernement britannique, inquiet des résultats de la guerre sous-marine, s'alarmait en même temps des dispositions où il sentait le gouvernement allié. Avant l'attaque du 16 avril, il avait appris que le cabinet de guerre français avait l'intention d'arrêter l'offensive au bout de quelques jours si les résultats escomptés n'étaient pas atteints ou du moins près de l'être. Aussi, dès le 18, M. Lloyd George faisait demander à sir Douglas Haig « quel serait, à son opinion, l'effet produit si le cabinet de guerre français donnait l'ordre au général Nivelle de cesser les opérations offensives à une date rapprochée. »

Il faut citer la remarquable réponse que sir Douglas fit à cette question le 19 avril :

« Dans mon opinion, la décision de cesser immédiatement les opérations offensives, jusqu'à ce que la Russie et l'Amérique soient en mesure de se joindre à nous (probablement pas avant le printemps prochain) serait très contraire à la sagesse.

« La lutte suit un cours normal. De grands résultats ne sont jamais obtenus en guerre, tant que la force de l'ennemi n'a pas été brisée; et contre un ennemi puissant et déterminé, opérant avec de gros effectifs sur un large front, c'est une affaire de temps et de durs combats.

« Les résultats atteints jusqu'ici cette année, montrent que nous avons déjà réduit considérablement, par nos efforts antérieurs, la puissance de résistance de l'ennemi. Les résultats des derniers jours sont hautement encourageants. La bataille présente se développe de façon très satisfaisante; et abandonner les bons espoirs de succès en ce moment serait très décourageant pour nos armées et encourageant pour l'ennemi, qui serait laissé libre de se ressaisir, de se réorganiser et de prendre l'initiative des opérations sur ce théâtre ou sur un autre.

« Tout délai pour obtenir de force la décision augmenterait le danger pour notre navigation de la part des sous-marins et pourrait avoir pour résultat de rendre les Alliés incapables d'exercer leur maximum de puissance l'année prochaine.

« Je considère que *les chances de succès, cette année, sont remarquablement bonnes*, si nous ne relâchons pas nos efforts; et qu'il ne serait ni sage, ni sensé, — et à la longue plus coûteux en hommes et en argent, — de suspendre à bref délai les opérations offensives.

« Au contraire, tout effort devrait être fait pour inciter tous les Alliés à faire dès maintenant tout au monde pour coopérer à la grande offensive, afin d'occuper l'ennemi complètement et partout, comme il a été convenu l'an dernier à la conférence de Chantilly. »

Le 26, sir Douglas Haig fut appelé à Paris pour conférer avec MM. Ribot et Painlevé, qui lui exposèrent les pertes énormes des armées françaises, — 25 000 tués et 95 000 blessés, disaient-ils, alors que les chiffres réels, établis à cette date par les états de pertes des armées, étaient de 15 000 et 60 000 : ils envisagèrent la nécessité d'arrêter l'offensive. Devant les membres du gouvernement français, sir Douglas Haig maintint l'opinion qu'il avait exposée à son gouvernement : les résultats n'étaient pas ceux qu'on avait escomptés, mais tels quels il les trouvait satisfaisants. Les réserves allemandes étaient à ce moment très inférieures aux réserves franco-britanniques, il fallait donc « poursuivre la bataille à fond. » Sur une question

précise de sir Douglas Haig, les membres du gouvernement français répondirent que « la bataille devait être continuée sans que les lignes générales du plan d'opérations arrêté en commun fussent modifiées. »

Le gouvernement anglais était de plus en plus inquiet de l'incertitude témoignée par le gouvernement français et provoqua deux conférences qui se tinrent à Paris. Dans la première se réunirent les généraux Pétain et Nivelle, le maréchal sir Douglas Haig et sir William Robertson, chef d'État-major de l'Empire britannique. L'examen de la situation générale leur fit admettre à l'unanimité la nécessité absolue de continuer les opérations d'offensive sur le front occidental. Une grande partie des réserves allemandes était épuisée, mais si on donnait à l'ennemi le temps de se ressaisir, il serait libre d'attaquer soit la Russie, soit l'Italie avec les plus grandes chances de succès et de pouvoir ainsi tenir jusqu'à ce que la guerre sous-marine eût atteint tous ses effets. Dans la situation nouvelle il ne s'agissait plus de rompre le front ennemi et d'atteindre du premier coup des objectifs éloignés, mais d'user et d'épuiser la résistance ennemie. Ce but atteint, « il faut en exploiter les conséquences jusqu'à la dernière limite possible. »

Les conférents étaient d'accord pour affirmer la nécessité de combattre avec toutes les forces disponibles, avec l'objectif de détruire les divisions ennemies. « Nous sommes unanimement d'opinion qu'il n'y a pas de demi-mesure entre cette méthode et une défensive qui, en ce moment, équivaudrait à reconnaître notre infériorité. Nous sommes unanimement d'avis que notre but ne saurait être atteint qu'en attaquant sans répit, avec un objectif limité. » Les généraux alliés devaient déterminer suivant quelles méthodes, sur quels points et à quelles dates seraient prononcées ces attaques.

Bien que ce protocole très ferme constitue un engagement formel d'attaquer sans répit pour arriver à l'épuisement de l'ennemi, il marque une régression sur la situation qui existait alors, l'unité de commandement. Mais il est à penser que, les résultats une fois atteints, la nécessité s'imposera de revenir à la seule organisation qui puisse permettre de les exploiter.

Dans l'après-midi du 4, les ministres des deux puissances se réunirent au quai d'Orsay avec les membres de la conférence militaire. M. Lloyd George exposa qu'il éprouvait le

besoin de s'assurer que tous étaient bien d'accord sur le principe d'une offensive continue, dont les détails étaient réglés par les chefs responsables : « Nous préférons que les généraux gardent pour eux ce qui concerne leurs plans d'exécution. Quand on les met sur le papier pour les communiquer aux ministres, il est rare que les ministres soient seuls à les connaître... Ce que nous n'avons pas besoin de savoir, c'est le lieu précis de l'atttaque, ni la date, ni le nombre des canons et des divisions engagées. Il est essentiel que ces détails restent secrets. En Angleterre, nous ne posons pas ces questions. » Il transformait le protocole de la conférence militaire en un engagement formel du gouvernement britannique, spécifiant toutefois que le terme d' « offensive limitée » ne pouvait s'entendre de l'attaque de deux ou trois divisions, mais bien d'une opération analogue à celle que les armées britanniques venaient d'exécuter devant Arras. Et M. Lloyd George insistait sur la nécessité d'un effort sérieux et continu dans la situation où se trouvaient les deux partis. Il s'efforçait de montrer au gouvernement français tout le chemin parcouru pendant le mois d'avril : « Nous pourrions nous laisser aller à ne pas estimer à leur valeur les résultats de notre offensive. On avait sans doute formé de grandes espérances qui ne sont pas réalisées. Mais sans espérance au delà de ce qui est possible, peut-être ne trouverait-on pas l'élan indispensable en temps de guerre. »

Il énumérait les prises : 45000 prisonniers, 450 canons, 800 mitrailleuses, 200 kilomètres carrés reconquis. « Supposez que ce soit l'ennemi qui ait obtenu ce résultat... et imaginez la vague de pessimisme qui gagnerait l'opinion publique. Cela suffit à montrer la réalité des succès que nous avons remportés.. Les pertes que nous subissons sont très pénibles, mais il est impossible de les éviter, si nous faisons la guerre... S'il s'agit d'économiser les vies humaines, nous dirons que les attaques faibles et répétées coûtent autant et plus que les attaques à fond... J'espère que ces considérations vous amèneront l'un et l'autre, » disait-il en s'adressant personnellement à M. Ribot et à M. Painlevé, « à admettre que nous devons tous à la fois donner tous nos efforts. »

Le Premier d'Angleterre a fait entendre le langage viril d'un véritable homme d'État. Éclairé par la situation de son

pays, il sent le prix du temps en hommes et en argent. Il a compris la guerre avec toutes ses nécessités, même les plus dures : il peut la diriger de haut parce qu'il sait commander aux spécialistes sans entrer dans le détail de leur technique.

M. Lloyd George emporta en Angleterre des promesses dont il prit acte, mais elles étaient entourées de telles réticences qu'il dut avoir peu d'illusions sur la durée de l'attaque « sans répit » dont le gouvernement français venait de prendre l'engagement.

***

L'offensive britannique battait son plein sur la Scarpe. Le 23 avril, elle s'était engagée sur un front de 25 kilomètres entre Lens et Croisilles avec les armées Horne et Allenby, remportant un beau succès. Le 3 mai, l'attaque reprenait sur 18 kilomètres de front et se poursuivait particulièrement vive vers Bullecourt.

En Champagne, la lutte continuait sur le massif de Moronvillers; une violente contre-attaque allemande avait été repoussée le 23 avril et la 4e armée Anthoine avait enlevé le mont Cornillet. Le massif de Craonne fut enlevé le 4 mai, et le moulin de Laffaux le 5, avec tout un ensemble de positions que les contre-attaques allemandes ne parvinrent pas à reprendre; c'était un beau succès, mais il eût fallu le compléter en allant jusqu'à l'Ailette, et la 10e armée restait péniblement accrochée sur la crête où elle subit pendant de longues semaines de fortes pertes dues à l'arrêt de l'offensive et non à l'offensive elle-même.

Quels étaient les résultats de cette offensive franco-britannique? 52000 prisonniers, 446 canons, 1 000 mitrailleuses; les armées françaises avaient perdu du 16 au 25 avril 15000 tués, 60000 blessés, 20500 disparus. Sur tout le front d'attaque, l'avance était suffisante pour obliger l'ennemi à reconstituer sa ligne de bataille sur 80 kilomètres de front; des positions importantes étaient aux mains des Alliés : la crête de Vimy, le moulin de Laffaux, le fort de Condé, le Chemin des Dames, le massif de Moronvillers. Des voies ferrées d'un grand intérêt stratégique se trouvaient dégagées. Si on joint à ces avantages ceux de la retraite de mars, obtenus par la seule menace de l'attaque, on est obligé de constater que les premiers mois de l'année représentaient pour l'Entente un très précieux ensemble de succès.

Le chiffre des pertes allemandes n'est pas encore connu, mais on peut le calculer approximativement en se fondant sur le nombre des divisions qui ont combattu sur le front d'attaque et ont dû être relevées après usure complète. Le 1er avril, 43 divisions étaient en réserve en arrière ; 9 étaient en route pour le front français : 2 venant du front oriental, 7 de nouvelle formation. Les armées allemandes avaient donc 52 divisions disponibles. Le 22 avril, ce chiffre était réduit à 16 ; le 25 avril, à 12; le 4 mai, toutes les divisions avaient été engagées.

Il fallut puiser dans les secteurs tranquilles pour alimenter la bataille. Tout d'abord, les divisions retirées du front purent, avant de rentrer en secteur, prendre quelques jours de repos et se reconstituer. Ce fut bientôt impossible. L'usure s'accélérant dans des proportions incroyables, les débris des troupes retirées furent jetés, sans transition, sur le front de l'Argonne ou des Hauts de Meuse. C'est ainsi que la 2e division de la garde, écharpée du 5 au 10 mai sur le plateau de Californie, se retrouve le 18 mai en Argonne, et que la 28e division, relevée le 18, est identifiée le 25 devant Verdun. Ces divisions n'ont eu comme repos que le temps du déplacement.

Les mêmes constatations sont faites dans le détail sur le front anglais; tout confirme l'extrême usure de l'armée allemande. Le 25 mai, 99 divisions avaient déjà figuré sur le front, dont 11 s'étaient présentées deux fois; donc il y avait eu 110 passages de divisions. Or le chiffre des divisions allemandes qui ont pris part à la bataille de Verdun en 1916 est de 43 en dix mois; en trois mois et demi, 137 avaient combattu sur la Somme. En 1917, l'usure était donc triple. Sans doute, le général Nivelle n'avait pas obtenu la percée qu'il avait espérée. Mais, grâce à l'étendue et à la vigueur de l'attaque, l'épuisement de l'adversaire était bien près d'être atteint. Les Alliés étaient en mesure d'en profiter, car, au moment où les réserves allemandes étaient entièrement consommées, 30 divisions restaient intactes du côté de l'Entente ; 16 françaises et 14 anglaises. Comme les Allemands avaient au total sur le front anglo-français 150 divisions contre 178 divisions franco-anglaises, le système des relèves se présentait bien plus favorablement pour les Alliés. On conçoit donc que le gouvernement et le commandement anglais aient insisté pour la continuation de l'attaque.

Mais les troupes françaises étaient-elles en état de réparer leurs pertes et de poursuivre l'offensive?

Le 1er avril 1917, les armées françaises comptaient sur le front 2 965 000 hommes, effectif qu'elles n'avaient jamais atteint. Pour l'entretenir, elles disposaient de la classe 1918, et des ajournés des classes précédentes, soit un total qui dépasse 300 000 hommes au cours de l'année. En outre, pendant cette même année, après la remise en train de toutes les fabrications de guerre, plus de 700 000 hommes furent enlevés du front pour les travaux de l'intérieur, malgré les protestations du général Nivelle, puis de son successeur le général Pétain qui, pour arrêter cette course à la démobilisation, dut menacer de sa démission.

L'arrêt de l'offensive est donc sans aucune excuse.

Ludendorff avoue maintenant ses inquiétudes : « Notre consommation en troupes et en munitions avait été extraordinairement élevée, dit-il. Nous ne pouvions prévoir quelle suite auraient les combats et quels efforts nous aurions à fournir. » Il attribue son salut au printemps à l'inaction russe pendant l'attaque franco-britannique, et en été à l'inaction française : « A la réflexion, et si je transporte en avril-mai les succès remportés par les Russes en juillet, je ne vois pas comment le Haut Commandement aurait pu rester maître de la situation... L'offensive russe vint plus tard, en juillet, deux ou trois mois après le commencement de l'offensive franco-anglaise; l'action des Alliés n'était pas concertée, comme à l'automne 1916; chacun marchait pour son compte, et nous pûmes, en agissant sur la ligne intérieure, repousser et battre séparément les adversaires isolés. » Et, en effet, six divisions allemandes furent enlevées au front français en juin 1917 et contribuèrent, dans une large mesure, à arrêter l'offensive de Broussiloff. Assurément, le gouvernement français n'était pas maître de faire agir l'armée russe en mai; cependant la continuation de l'offensive française aurait produit le même effet d'usure que l'attaque moscovite, et de plus il est bien certain qu'il était possible d'attaquer de nouveau en juillet le front allemand, affaibli par ces prélèvements, et par conséquent, d'arriver au résultat final que prévoyait Ludendorff. En mai 1917, l'armée allemande était dans des conditions qui se retrouveront seulement en août 1918; mais l'Entente saura alors en profiter.

Le gouvernement français avait à sa disposition à Rechézy, près de Belfort, un organe de renseignements très perspicace, sous la direction du docteur Bucher, qui, aux confins de la Suisse et de l'Alsace-Lorraine, utilisait les sources les plus diverses. Toutes concordaient pour affirmer la dépression du moral en Allemagne. M. André Hallays, mobilisé dans ce poste, s'exprime ainsi : « Quand on lit les journaux allemands de la seconde quinzaine d'avril, il est impossible de s'y tromper : à l'arrière, tout le monde eut alors le pressentiment que, devant Arras et sur l'Aisne, les armées venaient de subir une série de lourds échecs. Tandis que, chez nous, passait une rafale de pessimisme, que l'affolement de quelques politiciens gagnait le gouvernement, la presse et le public, que des porteurs de fausses nouvelles, exagérant l'importance de nos pertes et la gravité de certaines mutineries, s'efforçaient de donner à la France l'impression de la défaite, l'État-major allemand se voyait obligé de multiplier les notes et les commentaires pour rassurer les Allemands consternés.

« Ces attaques avaient été pour eux une terrible surprise : au moment du repli « stratégique, » n'avait-on pas promis que des « événements grandioses » seraient la suite de cette manœuvre « géniale? » N'avait-on pas laissé entendre que les régions si soigneusement dévastées deviendraient le théâtre d'une nouvelle offensive? Et ce sont les armées de l'Entente qui maintenant marchent à l'assaut des positions allemandes, ramassent des milliers de prisonniers et menacent les lignes nouvelles! En vain les communiqués chantent victoire; en vain les critiques militaires affirment que, grâce à un « repli élastique, » le Haut Commandement a épargné le sang des soldats, que la tentative de percée a échoué, que les communiqués de l'Entente sont un tissu de mensonges, que Hindenburg et Ludendorff ont su ménager leurs réserves stratégiques et conserver l'initiative des opérations. L'opinion, préoccupée des grèves, reste insensible à ces consolations : elle n'est frappée que de l'énormité des pertes.

« A partir du 1er mai, quand la menace de l'émeute est définitivement écartée, on se met à lire avec plus d'attention les nouvelles venues de France, les extraits des journaux parisiens télégraphiés par les agences, le compte rendu de certains débats au Parlement français; l'ennemi lui-même proclame son

échec. Les bureaux de presse se hâtent d'exploiter les innombrables témoignages que l'adversaire donne de son découragement. Ils finissent par convaincre l'Allemagne qu'elle vient de remporter « une grande victoire défensive. » Ils arrivent ainsi à effacer la première et désastreuse impression causée par les combats de l'Aisne et de Champagne; mais une « victoire défensive » n'est pas ce que le peuple attend : des succès de ce genre ne rapprochent pas la date de la paix. »

Mais le gouvernement français fermait les yeux sur les renseignements qui contredisaient son opinion préconçue, qu'ils vinssent de l'État-major français ou anglais, du gouvernement britannique, de nos agents à l'étranger, ou des journaux allemands. L'opinion, laissée sans renseignements et sans direction, était de plus en plus travaillée par les agents de l'ennemi : « La trahison opéra en pleine liberté..., » dit M. Galli dans un rapport à la commission de l'armée de la Chambre. Des couloirs de la Chambre, des antichambres ministérielles s'échappèrent les plus tristes rumeurs de découragement. On réclamait des responsables, et, dès le 27, à cette même commission, le ministre de la Guerre était sommé de frapper le général Mangin; autour de son nom s'était créée toute une légende mensongère dont le jugement de ses pairs, devançant les événements, devait faire justice quelques mois plus tard. Cédant à une pression qu'il croyait alors irrésistible, le général en chef demanda verbalement au ministre que le général Mangin fût remplacé dans son commandement. Le conseil des ministres, saisi sur-le-champ par le ministre de la Guerre avant tout rapport ou demande écrite, adopta cette proposition le 29, et c'est en vain que M. Painlevé acquit le soir même la certitude qu'aucun des reproches faits au général commandant la 6e armée ne pouvait se justifier. Une correspondance ultérieure entre le général en chef et le ministre de la Guerre établit la situation du général Mangin.

L'autorité du général en chef n'avait cessé de diminuer depuis l'arrivée de M. Painlevé au ministère de la Guerre. Entamée par les conférences des ministres avec les commandants de groupes d'armées, plus fortement atteinte le 6 avril par la conférence de Compiègne dont les échos se répercutaient, elle avait été frappée à mort par la façon dont étaient comprises les fonctions de chef d'État-major général confiées

au général Pétain, pourtant choisi d'accord avec lui. Le général en chef ne pouvait plus ordonner une attaque si petite qu'elle fût, sans en avoir soumis tous les détails à un général qui avait blâmé ouvertement toutes ses opérations et qui paraissait son successeur désigné. La crise du commandement était ouverte depuis longtemps quand, le 9 mai, le président du Conseil en fit la déclaration à la commission sénatoriale de l'armée; le lendemain, au comité de guerre, le ministre de la Guerre demanda au général Nivelle de solliciter lui-même d'être relevé de ses fonctions, sous un prétexte de son choix. Pensant qu'un changement dans le Haut Commandement français serait interprété par l'ennemi comme un aveu de défaite, le général Nivelle refusa de se démettre, et l'hésitation dura plusieurs jours au sein du gouvernement. Mais la menace de démission du ministre de la Guerre et l'attitude du président du Conseil déterminèrent le Conseil des ministres à le remplacer le 15 mai par le général Pétain, auquel le général Foch succédait dans ses fonctions de chef d'État-major général.



Le nouveau général en chef assumait une lourde tâche. Ses prédécesseurs avaient étendu leur constante sollicitude sur le moral de l'armée; la bonne alimentation, les permissions régulières, les jeux, les sports, les foyers du soldat s'étaient multipliés et contrebalançaient les rigueurs monotones de la vie dans la tranchée. Ils avaient eu à lutter contre des organisations défaitistes, propagande parmi les permissionnaires dans les gares, agents actifs circulant dans les trains, réunions clandestines ou autorisées par une police qui fermait les yeux, journaux et tracts semant dans l'armée la démoralisation et que répandait sur le front tout un personnel salarié à cet effet. Dès le 28 février, dans une lettre fortement documentée, le général Nivelle avait signalé des faits précis au gouvernement, donné les noms des principaux organisateurs à la solde de l'ennemi, réclamé des sanctions et des mesures d'ordre. Le seul effet de ce cri d'alarme avait été de le priver des sources où il avait puisé ses principaux renseignements. Le commencement des opérations actives avait été le signal d'une recrudescence de propagande défaitiste. L'arrêt de l'offensive et les changements dans le Haut Commandement confirmaient toutes les

rumeurs pessimistes qui agitaient l'opinion depuis un mois et provoquèrent dans l'armée des actes d'indiscipline collective; certains corps refusent de se rendre aux tranchées, d'autres veulent partir pour Paris faire la révolution sociale et arrêtent à cet effet des trains ou des camions automobiles. En général, les mutins restent respectueux de leurs officiers tout en refusant de leur obéir; ils élisent des représentants et constituent des soviets à l'exemple de l'armée russe dont la presse française les a longuement entretenus. Souvent, les délégués disent que la guerre a assez duré, qu'elle doit finir immédiatement et qu'ils vont aller le dire aux députés à Paris. Des généraux incapables ont fait massacrer leurs hommes. Pourquoi se battre, quand les ouvriers à l'arrière gagnent 15 et 20 francs par jour? Puisqu'on ne veut pas attaquer et qu'on a disgracié les généraux à cause de la dernière offensive, pourquoi ne pas faire la paix immédiatement?

Les premières mutineries ont éclaté après le 20 mai, dans des corps d'armée qui étaient au repos depuis plusieurs mois. Puis, c'est par leurs dépôts divisionnaires situés à l'arrière que les troupes du front sont contaminées; la marche de la contagion de l'arrière vers l'avant est très nette, et elle s'exerce d'abord sur les troupes stationnées le plus près de Paris, qui doivent y venir proclamer la Révolution; le mouvement est d'autant plus actif que la troupe est restée plus longtemps au repos, soumise aux impressions délétères de l'arrière. Il s'agit donc bien d'une action concertée longtemps à l'avance, et dont l'explosion est provoquée par l'arrêt de l'offensive et le changement de commandement, fatalement interprété comme un aveu de l'échec : les rapports aux diverses commissions parlementaires et à la commission d'enquête sur les opérations de l'Aisne (généraux Brugère, Foch, Gouraud) concordent pour l'établir avec les dépositions devant la Haute-Cour et plusieurs conseils de guerre.

Les mesures locales prises aussitôt suffirent à limiter le mal, dont il convient de ne pas exagérer l'importance et, malgré la multiplicité des foyers d'infection, il ne put se répandre. Le général en chef prit des mesures générales qui, dès le milieu de juin, empêchèrent le renouvellement de toute manifestation. Si le général Pétain n'obtint pas toutes les mesures qu'il réclamait après son prédécesseur, le gouverne-

ment, à demi éclairé, lui accorda beaucoup plus qu'au général Nivelle et, au cours de la seconde quinzaine de juin, l'armée française était revenue à son état normal.

Une nouvelle offensive bien préparée eût aidé à la reconstitution de son état moral. Mais aux premiers jours de juin, elle s'était trouvée hors d'état de tenir l'engagement pris par le gouvernement français d'attaquer sans répit et tous ensemble. Le 7 juillet, le ministre de la Guerre avait annoncé à la Chambre des Députés qu'elle avait renoncé pour longtemps à toute action importante, funeste déclaration dont l'ennemi fit son profit. Elle s'était contentée de tenir contre les attaques allemandes sur le Chemin des Dames, où elle avait été malheureusement arrêtée dans une position précaire, et devant Verdun.

Les 7 et 8 juin, les armées britanniques avaient réduit au Nord de Lens l'important saillant de Messines-Wytschaete; elles avaient fait 7 500 prisonniers et conquis une importante base de départ pour la bataille des Flandres, qui s'engagea le 31 juillet après une longue et minutieuse préparation.

L'attaque se prononçait du Sud de Dixmude au Sud d'Ypres, sur un front de 25 kilomètres; une armée française commandée par le général Anthoine en formait la gauche, sous les ordres du maréchal sir Douglas Haig; dès son débouché, les Alliés s'avancèrent de 2 à 4 kilomètres, infligeant à l'ennemi des pertes très sensibles. Mais une pluie vint contrarier les opérations; en particulier, les déplacements d'artillerie nécessités par la progression étaient très difficiles dans un terrain où l'eau était à fleur de sol et où la moindre pluie formait une inondation. L'offensive reprit le 16, avec un nouveau succès, pendant qu'au Sud de Lens une action locale achevait l'investissement de la ville. Il y eut une accalmie dans les Flandres à partir du 25. Le 20 septembre, le troisième acte de la bataille s'ouvrit par un gain de terrain de 1 500 mètres sur un front de 12 kilomètres. Le 26 septembre, un quatrième combat se termina par un nouveau succès. Le 2 octobre, la lutte reprit avec une intensité encore plus grande; les 26 et 30 octobre, puis les 6 et 10 novembre se font remarquer par des combats particulièrement rudes. A la fin de la bataille, la ligne anglaise dépassait Langemark, Saint-Julien, et atteignait les lisières de la forêt d'Houthulst et Passchendaele. Le maréchal sir Douglas

Haig n'avait pas atteint son objectif, qui était la base sous-marine établie par les Allemands sur la mer du Nord ; mais il avait infligé aux armées allemandes des pertes telles qu'elles n'en avaient pas encore subi, dit Ludendorff. C'était la lutte d'usure, entreprise avec de très grands moyens, et menée par des actions successives avec des objectifs limités. Au début de cette bataille, les Allemands avaient disposé derrière leurs lignes des divisions d'intervention prêtes à contre-attaquer sur les brèches que l'ennemi ferait dans leur front. Cette méthode s'était trouvée en défaut. Ayant arrêté sa progression sur un front étudié à l'avance et devant lequel s'arrêtait un imposant barrage d'artillerie, leur adversaire résistait presque toujours victorieusement à la contre-attaque improvisée par la division d'intervention. C'est par tâtonnements que Ludendorff en arriva à généraliser l'emploi d'une zone très faiblement défendue en avant de sa ligne principale de résistance, et à déployer derrière chaque division du front une division en soutien, tout en gardant des réserves; mais il est certain que ce procédé nécessitait l'emploi de grandes forces et la connaissance préalable du front d'attaque. Encore lui fallut-il reconnaître bientôt que cette formule n'était pas infaillible.

BATAILLE DES FLANDRES

Le 21 août, la 2e armée Guillaumat attaqua à Verdun, à cheval sur la Meuse, sur 24 kilomètres ; elle s'emparait de bonnes positions et d'observatoires importants, en atteignant tous ses objectifs ; cette victoire fut complétée le 26 août et le 8 septembre par des actions locales. Prévenu par les préparatifs

de cette imposante attaque, l'ennemi essaya vainement d'y résister par des contre-attaques qui se prolongèrent jusqu'au 9 septembre. Il ne réussit qu'à augmenter le chiffre de ses pertes.

Sur le front de l'Aisne, la position de Laffaux continuait à former un angle au Sud de l'Ailette et la sûreté du Chemin des Dames en dépendait. Cette situation anormale était le résultat des indécisions qui avaient suivi l'offensive du 16 avril et avaient coûté très cher aux Français jusqu'au mois de juillet, où la bataille s'était assoupie.

Le général Pétain vit qu'un succès local pouvait avoir sur ce point une importance assez grande, et il y fit préparer par la 6ᵉ armée Maistre une opération analogue à celle du 20 août à Verdun. Après une préparation d'artillerie dont l'intensité n'avait jamais été égalée, le général Maistre enleva la ligne Hindenburg au Nord et à l'Est du saillant de Laffaux sur 12 kilomètres. L'offensive se développa jusqu'au 27 et mena la 6ᵉ armée jusqu'à l'Ailette au Nord, et à l'Est jusqu'au canal de l'Aisne. L'ennemi avait été prévenu de cette attaque ; il avait renforcé son front de deux divisions et s'était préparé à une résistance acharnée. Il n'en laissa pas moins aux mains du général Maistre 11 000 prisonniers et 200 canons et le fort de la Malmaison qui donna son nom à la victoire. Le 2 novembre, il se replia au Nord de l'Ailette après avoir évacué le Chemin des Dames.

« Nos pertes avaient été fort douloureuses, » dit Ludendorff, « quelques divisions avaient été taillées en pièces... En soi, il était indifférent d'être au Nord ou au Sud de l'Ailette ; mais après nos combats de tout l'été pour le Chemin des Dames, j'eus beaucoup de peine à donner l'ordre de l'abandonner. Mais nous aurions eu des pertes continuelles à vouloir nous y maintenir. »

Les actions du 20 août et du 23 octobre avaient été menées avec des moyens formidables qui excluaient la possibilité de les entreprendre sur un front suffisamment étendu pour que le succès pût avoir une réelle importance. Mais en dehors des résultats locaux qui avaient été obtenus et de l'usure appréciable qu'elles infligeaient à l'ennemi, elles avaient pour avantage de relever le moral à l'intérieur, et de donner aux armées françaises confiance dans leur nouveau chef.

Le 20 novembre, sans aucune préparation d'artillerie, une puissante attaque anglaise précédée par des tanks déboucha devant Cambrai ; la surprise était complète, et faisait dans la guerre une rentrée brillante. Sur un front de 18 kilomètres, derrière les chars d'assaut, les divisions anglaises s'avancèrent dans une brèche et bousculèrent les premières lignes ; mais elles s'arrêtèrent à 8 ou 9 kilomètres sans rien avoir devant elles, car rien n'avait été prévu pour exploiter ce succès : « Le chef de l'armée anglaise n'exploita pas son grand succès, » dit Ludendorff ; « autrement, nous n'aurions jamais pu limiter la brèche. » C'est seulement le 22 et le 23 qu'une faible ligne allemande put se reconstituer ; d'importantes forces arrivèrent ensuite et prononcèrent une contre-attaque qui enleva aux Anglais la plus grande partie du terrain si brillamment conquis et même, sur certains points, pénétra dans l'ancienne ligne anglaise.

*
* *

La révolution avait profondément atteint la puissance offensive de l'armée russe. L'institution des conseils de soldats avait à peu près supprimé la discipline. L'appel de tous les paysans à profiter du partage des terres avait provoqué de très nombreuses désertions. Le chômage des usines et la désorganisation de l'arrière compromettaient tous les ravitaillements. La fraternisation sur le front, organisée par les Allemands, avait profondément atteint le moral de l'armée. Néanmoins, le personnel dirigeant gardait encore l'idéal patriote et révolutionnaire ; le congrès cadet, le congrès des paysans proclamaient la nécessité de l'offensive. Au début de juin, en réponse au radio du général en chef allemand demandant l'armistice, le Soviet lançait cet appel à l'armée : « Il oublie qu'on entend en Russie le bruit des combats sanglants qui se livrent sur le front franco-anglais. Il oublie que la Russie sait que la défaite de ses alliés serait aussi celle de la Russie et la fin de sa liberté politique. » Le gouvernement de Kerensky et le haut commandement russe avaient remercié leurs alliés occidentaux d'avoir attaqué vigoureusement en avril et de leur avoir permis de profiter de cette attitude pour conserver encore une certaine cohésion à l'armée.

Le haut commandement allemand était assez inquiet de

cette situation pour enlever 5 divisions au front français en juin au profit du front russe. Le 1er juillet, l'offensive russe se fit en Galicie avec beaucoup d'ardeur sur certains points. Elle progressa rapidement, après avoir rompu le front austro-hongrois et ébréché le front allemand, qui se rétablit pourtant assez rapidement. Les 6 et 7, les troupes austro-hongroises continuèrent à céder au Sud du Dniester; une division allemande fraîchement débarquée qui essayait d'arrêter la retraite fut submergée. Ludendorff nous apprend qu'il fallut l'arrivée des divisions venant du front français pour arrêter l'invasion à partir du 15 juillet.

Le 19 juillet, la contre-offensive fut commencée et, à partir du 25, les armées austro-hongroises, fortement mêlées de troupes allemandes, entrèrent en action jusqu'en Bukovine. L'armée russe reculait en désordre; « la révolution l'avait complètement dissociée, » dit Ludendorff. Une offensive de l'armée roumaine fut arrêtée à la fin de juillet grâce au corps alpin également venu de France. Ludendorff dut renoncer à compléter ses succès dans cette direction : « L'armée roumaine avec le concours de la France s'était à ce point consolidée, qu'il eût paru impossible d'obtenir un succès stratégique, tant que l'offensive en Bukovine n'aurait pas repris son cours. Provisoirement, ce n'était pas possible. »

Au Nord Riga tombait le 3 septembre, et les îles de son golfe au milieu d'octobre. Vainement le général Korniloff avait essayé, en marchant sur Pétrograd d'accord avec Kerensky, d'arrêter l'anarchie. Il échoua et fut mis en accusation. Kerensky se proclama généralissime, concentrant tous les pouvoirs dans ses faibles mains. Une nouvelle révolution éclate le 6 novembre avec la formule : distribution des terres et paix immédiate. L'anarchiste Lénine, venu de Suisse en Russie à travers l'Allemagne dans un train spécialement convoyé, prend le pouvoir. Il conclut un armistice, qui se termine par la paix de Brest-Litovsk.

***

Le général Nivelle n'avait pas obtenu, malgré tous ses efforts, une attaque de l'armée italienne en concordance avec les attaques franco-anglaises. Quelques coups de sonde donnés par les Autrichiens autour de Gorizia avaient fait penser au

général Cadorna qu'il pourrait bien être attaqué ; différents symptômes lui paraissaient indiquer que des forces allemandes soutiendraient les Autrichiens. Mais l'usure des armées allemandes en avril sur le front franco-anglais ne permettait plus de considérer cette hypothèse comme vraisemblable. Cédant à de nouvelles demandes du général Nivelle, il se décida à l'offensive.

Le 14 mai, une première attaque heureuse lui donna le mont Cuccio qui dominait toute la région au Nord de Gorizia et, tandis que l'attention des ennemis était attirée vers le Trentin, le général Cadorna lance l'armée du duc d'Aoste sur le Carso méridional, où il obtient un beau succès. Des divisions autrichiennes, ramenées du front russe alors inerte, entamèrent des contre-attaques; le duc d'Aoste dut reculer légèrement sa droite. Ce front garda en juin une activité moyenne, qui s'apaisa peu à peu. Cependant une savante propagande démoralisait l'armée et la nation. A Turin, la crise des vivres avait amené de sanglantes émeutes. Certains socialistes avancés prêchaient dans leurs organisations l'abandon des tranchées. Des traîtres vendus à l'ennemi et qui furent plus tard condamnés à mort agissaient en liberté, à Rome comme à Paris. Des tracts étaient répandus par tous les moyens. Leur présence jusque dans les paquets de cartouches et les pains de munition indiquait des complicités nombreuses. Des exemplaires falsifiés de journaux italiens apprenaient la nouvelle de massacres et de troubles révolutionnaires. La note du pape qui avait parlé de « massacres inutiles » était largement exploitée. — Sur le front, les soldats autrichiens étaient dressés à fraterniser avec les Italiens, et on convenait sur certains point d'une sorte de trêve.

Le front italien s'étendait sur un large demi-cercle dont les extrémités étaient appuyées au Trentin et à la mer; c'était à ces deux extrémités que le général Cadorna avait disposé le gros de ses forces, car, si l'une d'entre elles avait cédé, tout le reste du front était compromis. Au contraire, l'offensive austro-allemande se prononça d'abord sur le centre du dispositif italien, pour se rabattre ensuite sur les ailes. Les brigades attaquées sur les pentes qui dominaient le haut Isonzo avaient été particulièrement travaillées par la propagande ennemie. Le 24 octobre, elles lâchèrent pied devant une progression commencée en pleine nuit au milieu du brouillard, et l'armée allemande

von Below progressa rapidement, prenant à revers les troupes qui tenaient encore dans la montagne. La trouée s'élargit de proche en proche et le désordre s'accroît; dès le 25, il faut évacuer le plateau de Bainsizza. L'armée du duc d'Aoste, menacée d'être tournée, doit évacuer Gorizia et le Carso. Elle se replie en bon ordre, tandis que von Below, toujours en pointe, arrive le 28 à Udine et que les Autrichiens descendent les hautes vallées du Tagliamento et de la Piave. L'armée italienne ne put se ressaisir sur le Tagliamento. Seule, celle du duc d'Aoste avait gardé sa cohésion. Dans les premiers jours de novembre, on pouvait se demander si elle pourrait s'arrêter sur la Piave et sauver Venise.

Mais la conférence du 16 novembre 1916, dans laquelle les Alliés s'étaient engagés à se prêter un appui réciproque, avait motivé l'envoi du général Foch en Italie au commencement de l'année 1917 pour y régler les conditions du transport éventuel de divisions françaises et anglaises sur le front menacé. L'étude de cette question avait été poussée dans ses détails par l'État-major du général Nivelle.

Six divisions françaises et six divisions anglaises furent dirigées sur l'Italie et s'embarquèrent à partir du 28 octobre. Le général Foch, à Rome le 4 novembre, à Rapallo les 6 et 7, suggère les décisions viriles et la méthode pour les réaliser. C'est sur la Piave que s'arrête la retraite; la lutte se poursuit dans la montagne avec des accalmies, puis des soubresauts qui s'arrêteront au milieu de décembre. La position se stabilise avant l'arrivée des troupes anglo-françaises.

Du 24 octobre au 31 décembre, les pertes italiennes s'élevèrent à 37 000 tués, 91 000 blessés et 335 000 prisonniers. A cette grande victoire l'Allemagne avait contribué par une offensive intérieure, merveilleusement organisée, et par la 14e armée von Below qui avait mené l'attaque principale et fait tomber devant les Autrichiens tout le front tourné par sa marche hardie : cette armée se composait de 7 divisions allemandes renforcées ensuite de deux autres, et d'une puissante artillerie qui, comme tous les services d'armée, venait d'Allemagne.

***

Cette dernière victoire assurait aux Empires centraux une sécurité complète sur le front italien. Elle complétait la paix

de Brest-Litovsk avec la Russie et le traité de Focsani avec la Roumanie, qui stabilisait définitivement leur front Est. En Orient, une offensive des armées alliées du général Sarrail avait été facilement repoussée en mai, et ce front paraissait de plus en plus solide. Les divisions allemandes d'Italie pouvaient être ramenées en France, en même temps que beaucoup de divisions du front russe; il ne restait plus dans l'Est que des troupes de police dont les hommes étaient tous âgés de plus de trente-cinq ans.

Le front Ouest où s'exécutait cette formidable concentration s'était assoupi après la bataille de Cambrai. Alors qu'à la fin de 1916 les armées allemandes s'instruisaient selon un règlement sur la défensive, un an après elles manœuvraient et s'entraînaient à une guerre de mouvement selon la nouvelle instruction sur *La bataille offensive dans la guerre de position* : « Toutes les pensées devaient être ramenées de la guerre de tranchées à l'attaque, » disait Ludendorff.

Au point de vue politique, il était devenu évident qu'une paix blanche sans vainqueur ni vaincu, conclue sur les positions du moment dont il serait tenu compte dans une certaine mesure, était impossible, et que seule la victoire par les armes pouvait mettre fin à la guerre. Mais cette certitude était acquise depuis longtemps par le Haut Commandement, sinon par le gouvernement allemand, et n'entrait guère en ligne dans sa décision, pas plus que la déclaration de guerre des États-Unis.

Mais d'impérieuses considérations militaires, à défaut d'autres motifs, imposaient l'offensive. Les moyens d'attaque, des deux côtés de la tranchée, étaient supérieurs aux moyens de défense et on était revenu, dans le duel fameux, au point où l'épée est plus forte que la cuirasse. En outre, le matériel dont disposaient les armées franco-britanniques se révélait plus redoutable encore que le matériel allemand, et, d'autre part, la valeur des troupes allemandes baissait parce que les pertes répétées, s'exerçant sur les plus braves, avaient produit une sélection à rebours. Ludendorff s'étend longuement sur cette situation dans ses *Souvenirs de guerre*, et il ajoute : « L'attaque relevait le moral des troupes; la défensive le déprimait. L'offensive était donc de l'intérêt de l'armée. Dans la défensive, elle devrait succomber peu à peu à la supériorité toujours croissante de l'ennemi en hommes et en matériel.

L'armée elle-même en avait le sentiment... L'offensive est la forme la plus puissante du combat, elle seule apporte la décision. L'histoire militaire le prouve à chacune de ses pages. L'offensive est le symbole de la supériorité sur l'ennemi. »

L'année 1916 s'était terminée pour les armées allemandes dans une défensive prudente qui motivait bientôt une retraite importante sur un large front ; au contraire, la fin de l'année 1917 les voyait se préparer à une offensive brutale, profonde, menée avec des effectifs formidablement accrus. D'où venait ce renversement de situation?

Les résultats de la bataille de la Somme avaient été méconnus en France. Nous l'avons constaté, les armées allemandes étaient épuisées, et nous avons enregistré le cri d'alarme que poussait Ludendorff : « Les troupes s'usaient. Nous étions toujours à la veille d'une catastrophe. » Si l'offensive avait été poursuivie pendant l'hiver 1916-17, comme le voulait le général Joffre, la décision eût été obtenue au printemps.

Mais les versatilités de la politique s'étaient introduites dans la conduite de la guerre. L'opinion parlementaire, incomplètement renseignée, réclamait une solution plus rapide et moins coûteuse ; elle avait exigé un changement dans le haut commandement. Le général Foch avait été sacrifié et placé dans une demi-disgrâce, où il attendait en silence les réparations que l'avenir lui préparait.

M. Briand, alors président du Conseil, avait imaginé une combinaison qui eût donné le commandement de toutes les armées au général Joffre, le général Nivelle ayant le commandement du front de France ; puisqu'un changement s'imposait, c'était une solution très heureuse. Elle impliquait la suppression des groupes d'armées, et le général Nivelle eût mené lui-même sa bataille, de près, avec de bien meilleurs résultats, ses arrières protégés par la forte couverture que représentait le général Joffre. Cette solution fut écartée par la pression parlementaire, et le bâton de maréchal couvrit la retraite du vainqueur de la Marne.

Le général Nivelle, en prenant le commandement des armées françaises du Nord et du Nord-Est, apportait la formule nouvelle que réclamait l'opinion parlementaire. Il l'expliqua avec trop de complaisance peut-être, mais le grand reproche

encouru par son prédécesseur avait été de s'isoler trop complètement; la plupart de ses interlocuteurs revenaient à Paris avec une confiance égale à la sienne et cherchaient à la faire partager autour d'eux. Les espérances exagérées qu'on lui reproche d'avoir engendrées sont la conséquence de ces conversations.

Le général Nivelle avait-il raison de persévérer dans ses projets d'offensive après la révolution russe et l'entrée des Américains dans la guerre? Évidemment oui. La révolution avait ébranlé la force des armées russes, elle ne les avait pas détruites. Elles étaient assez redoutables pour que le haut commandement allemand enlevât du front français 5 divisions pour la Galicie, où elles arrêtèrent l'offensive de Broussiloff, puis 2 divisions pour la Bukovine contre l'offensive russo-roumaine. Une activité plus grande du front français eût empêché ces prélèvements, permis sans doute à ce malheureux pays de garder une certaine cohésion dans son armée et de se préserver de l'anarchie complète.

Quant à l'aide américaine, son effet moral était produit, et il était considérable; l'arrivée des troupes n'apparaissait que dans un avenir assez lointain. En fait, bien qu'aucun navire de transport n'ait été coulé par les sous-marins allemands, — et c'est là une chance heureuse sur laquelle il eût été imprudent de compter, — le transport des troupes américaines s'était limité à environ 25 000 hommes par mois en 1917, une trentaine de mille par mois en 1918. En mars, au moment de l'offensive allemande, il y avait en tout 300 000 hommes en France: six divisions d'infanterie à l'instruction. Il fallut l'imminence du danger pour réaliser le prodige d'activité et d'organisation qui éleva brusquement le chiffre des hommes transportés mensuellement à 69 000, 94 000, 200 000, 295 000..... Mais il fallut aussi que la résistance des armées anglo-françaises donnât à ces nouveaux alliés le temps d'arriver et de s'armer pour la rude bataille, et c'est là un autre prodige. En somme, il était bien imprudent de compter sur les circonstances heureuses dont la concordance extraordinaire a permis aux troupes américaines de jouer un grand rôle dans la dernière phase de la guerre. Sans l'offensive allemande de mars 1918, il aurait fallu attendre fort longtemps le million d'Américains qu'on jugeait nécessaire pour commencer la grande offensive des

Alliés, et il était bien certain qu'elle serait prévenue par l'offensive allemande. Le général Nivelle avait donc parfaitement raison d'attaquer au printemps de 1917 sans attendre l'arrivée des troupes américaines.

Il avait des forces suffisantes pour le faire, car sur le front occidental 2 600 000 Français, 1 800 000 Anglais, 100 000 Belges luttaient contre 2 700 000 Allemands. Il avait donc une supériorité de 1 800 000 hommes sur ses adversaires. Pour l'entretien de ses effectifs, nous avons établi qu'il disposait de 300 000 hommes du recrutement (classe 1917 et ajournés des classes précédentes). Il faut y ajouter les récupérés de toute nature. Les armées françaises ont pu renvoyer à l'intérieur 700 000 hommes (400 000 agriculteurs et 300 000 ouvriers de toutes professions) ; de larges économies pouvaient être faites de ce côté.

Le général Nivelle s'était mis en mesure de profiter d'une rupture rapide du front ennemi, et cette rupture ne se produisit pas. Mais sa méthode avait obtenu ce résultat d'infliger aux réserves allemandes une usure trois fois plus rapide que la bataille de la Somme, qui avait dépassé de beaucoup celle de Champagne et celle de Verdun ; beaucoup plus rapide, donc beaucoup plus difficile à réparer et beaucoup plus efficace. En mai 1917, les armées allemandes étaient dans le même état d'usure qu'en novembre 1916. Le service de renseignements de l'armée anglaise estimait à six semaines le temps nécessaire pour arriver à leur épuisement total ; ces renseignements concordaient avec ceux de l'État-major français. Il fallait donc continuer la bataille.

En résumé, en prolongeant l'offensive de 1917, on évitait vraisemblablement l'effondrement de la Russie et certainement le désastre de Caporetto ; menée par un commandement qui aurait profité des récentes expériences, la guerre se terminait au moins un an plus tôt, en épargnant à l'Entente les sanglants revers de mars et de mai 1918.

Général Mangin.

(A suivre.)

LA JUSTE PAIX

I

UNE ABERRATION : LE LIVRE DE M. KEYNES

Voici un livre dont le titre est de nature à éveiller l'intérêt du lecteur : *Les Conséquences économiques de la paix*. Il est signé par un Anglais qui appartient au Collège du Roi de l'Université de Cambridge, qui a été temporairement attaché à la Trésorerie britannique pendant la guerre, qui l'a représentée à la Conférence de la Paix à Paris jusqu'au 7 juin 1919, qui a siégé comme remplaçant du Chancelier de l'Échiquier (le ministre des Finances anglais) au Conseil économique suprême. Il semble donc que son auteur ait dû être mieux éclairé que personne sur la portée d'événements auxquels il a été mêlé et de décisions qui ont été prises après discussion avec lui.

Pourquoi faut-il qu'à mainte page de ce livre nous nous heurtions à des assertions que nous pourrions nous attendre à trouver sous la plume d'un Allemand, mais qui nous confondent sous celle d'un Allié? Comment se fait-il qu'ayant voulu être impartial, l'écrivain anglais ait été d'une partialité dont nos lecteurs seront juges? Par quelle singulière déformation visuelle cet universitaire, transformé passagèrement en homme d'État, n'a-t-il été sensible qu'aux sacrifices que le traité de Versailles impose aux Allemands, tandis qu'il semble ignorer les effroyables pertes en hommes et en biens que la barbarie

teutonique a infligées aux Alliés, et l'état dans lequel la guerre a laissé la France, l'Italie, la Serbie, pour ne parler que des trois nations le plus durement éprouvées? Par quel étrange renversement de l'ordre naturel de la pensée, M. Keynes ne cesse-t-il de se demander comment les Allemands pourront payer ce qu'ils doivent, sans jamais se poser la même question pour les Alliés?

Comment comprendre les lignes suivantes, dans lesquelles l'auteur s'exprime plus violemment sur le traité et ses rédacteurs qu'aucun Allemand n'a osé le faire jusqu'ici : « Les vertus les plus ordinaires chez le simple particulier font souvent défaut aux hommes qui sont les porte-parole des peuples : un homme d'État qui représente sa nation pourra se montrer, sans encourir un blâme trop sévère, vindicatif, perfide, égoïste. Ces qualificatifs s'appliquent à bien des traités, mais la délégation allemande n'a pas réussi à exposer, en des paroles ardentes et prophétiques, le caractère essentiel qui distingue le traité de Versailles de tous ceux qui l'ont précédé dans l'histoire : son manque de sincérité. » M. Keynes considère donc que les Allemands eux-mêmes se plaignent moins que lui, et il se charge d'être leur avocat.

Est-ce vraiment à un Anglais qu'il sied de présenter un plaidoyer pareil, au lendemain de l'effroyable lutte, pendant laquelle les armées du Kaiser marchaient en répétant : « *Gott strafe England!* Que Dieu punisse l'Angleterre! » La charité évangélique est une belle chose, et l'oubli des injures une vertu : encore a-t-on le droit, avant de la pratiquer, de chercher à connaître l'état d'âme de l'ennemi de la veille. Mais nous n'insisterons pas sur ce côté de la question, qu'éclairerait cependant d'une façon bien utile une étude sur la mentalité teutonne de l'heure actuelle. Nous nous cantonnerons sur le terrain économique, où M. John Maynard Keynes, d'après le titre même du volume que nous avons sous les yeux, aurait dû se tenir. Nous le suivrons dans sa critique du traité, à laquelle il a consacré la plus grande partie de son livre; nous espérons en faire ressortir la fragilité.

Il est urgent que l'opinion publique soit rectifiée : car l'ouvrage s'est répandu dans tout le monde anglo-saxon. Il a passé les mers et se vend aux États-Unis; il y a du reste été très discuté, fortement critiqué, vigoureusement réfuté. Nous ne

serions pas étonnés qu'un de ces jours nous fussions gratifiés d'une traduction française. Nous voulons la combattre par avance. Le livre est écrit avec talent; les chiffres, présentés d'une façon insidieuse, impressionnent le lecteur qui ne connaît pas le fond des choses. Il est temps qu'une voix s'élève pour arrêter la contagion de ces sophismes, qui éblouissent d'autant plus que, jusqu'ici, la teneur exacte de ce document touffu qui s'appelle le Traité de Versailles n'est guère connue ni comprise du public. D'innombrables discours, articles de journaux et de revues, lui ont été consacrés, les uns pour le louer, un plus grand nombre pour le critiquer. En France, en particulier, un concert de plaintes s'est élevé sur l'insuffisance des réparations accordées aux victimes et sur les difficultés que rencontre le relèvement de nos provinces meurtries, qui est cependant le minimum de la tâche que les esprits les plus modérés considèrent comme devant incomber à l'Allemagne, la principale, en ce qui nous concerne, que la paix lui ait imposée.

Ces divergences d'opinion, à elles seules, démontrent que le traité de Versailles n'est point un écrasement pour nos ex-ennemis, puisque tant de Français se déclarent lésés. Mais il n'est plus question chez nous aujourd'hui de revenir sur les clauses de cet instrument solennellement accepté par tous les signataires; ce qui n'empêche pas que, de l'autre côté du Rhin, on s'enhardit de plus en plus à parler de la revision. Sur la rive gauche, nous sommes unanimes à ne demander qu'une chose : l'exécution du pacte. Comment M. Keynes ne comprend-il pas que le fait seul, de la part des Alliés, d'admettre le principe d'une revision serait la condamnation irrémédiable de tous les accords intervenus? Une pierre enlevée à la muraille la ferait s'écrouler tout entière. Or cette muraille est la seule qui nous protège contre le retour, toujours à redouter, de l'esprit de conquête, de violence, d'injustice, de barbarie, qui est loin d'avoir disparu chez certains de nos adversaires d'hier. Comment oublier qu'ils ne reconnaissent que la force, qu'ils ne s'inclinent que devant la force, et qu'ils considéreraient comme l'aveu le plus insigne d'une faiblesse irrémédiable, la réouverture, consentie par les Alliés, d'une discussion sur un seul article du traité? Avec notre terrible légèreté, avons-nous déjà oublié les leçons de la guerre? Est-ce hier que Tacite définissait les Germains *natum mendacio genus*, engeance née pour le

mensonge? Allons-nous nous laisser prendre à l'hypocrisie de leurs doléances, à leur prétendue incapacité de tenir leurs engagements? En vérité, est-ce à nous, à nous substituer aux vaincus et à mesurer avec attendrissement leurs facultés de paiement, en nous alarmant à l'idée d'avoir dépassé d'une ligne la limite de cette capacité? Rien n'est d'ailleurs plus difficile, en toute bonne foi, que d'opérer cette détermination. Les possibilités de production d'un peuple ne dépendent pas seulement des moyens matériels dont il dispose; elles sont fonction de la volonté de travail et d'effort qu'il déploie. Or c'est cette volonté qui doit exister chez le vaincu comme d'ailleurs aussi chez le vainqueur : mais il faut que le premier sache que nous veillerons à ce qu'il ne se dérobe pas à sa tâche. Elle est étendue, nous n'en disconvenons pas; mais elle est loin de dépasser les forces germaniques. C'est ce que nous démontrerons dans la partie de notre étude qui sera consacrée au tableau de la situation économique de l'Allemagne, emprunté en grande partie à ses propres écrivains.

Nous nous bornerons à citer aujourd'hui l'opinion d'une des plus hautes autorités américaines, celle de l'éminent professeur Taussig de l'université de Harvard, qui est un maître en matière financière et qui a pris part aux travaux de la Commission des États-Unis à Paris. A la dernière session de l'Association économique américaine, tenue à Chicago en décembre 1919, M. Taussig, dans son rapport sur « les paiements de l'Allemagne au titre des réparations, » a déclaré que, si le fardeau était lourd, il ne dépassait pas les forces de ce pays. Examinant l'ensemble de la situation, M. Taussig estimait que la France et plusieurs de ses alliés avaient besoin de recevoir immédiatement de l'Allemagne des titres de rente négociables, afin de pouvoir les aliéner et se procurer de la sorte les ressources nécessaires à la reconstitution des régions dévastées. Il exposait le mécanisme du commerce extérieur au moyen duquel l'Allemagne sera en mesure de verser annuellement aux Alliés un montant d'un milliard de dollars, c'est-à-dire, au pair 5 milliards, au change actuel 16 milliards de francs. Nous aurons à nous souvenir de ce chiffre quand nous discuterons ceux de M. Keynes. Ce dernier ne récusera peut-être pas un témoignage venu de l'autre côté de l'Atlantique.

Il est une autre considération que nous ne devrions jamais perdre de vue et qui semble s'être déjà évanouie dans les

brouillards d'un passé lointain, c'est celle des plans que l'Allemagne avait préparés pour le lendemain de sa victoire, lorsqu'elle la croyait certaine : nous remettrons sous les yeux du lecteur les clauses soigneusement méditées par les généraux, les financiers, les industriels, les fonctionnaires germains, et qui nous auraient été imposées avec une rigueur dont il serait enfantin de douter. Nous sommes probablement loin de connaître tout ce qui aurait été exigé de nous, si la fortune des armes nous avait trahis. Mais des aveux précieux, échappés à la plume ou à la bouche de certains chefs allemands, nous permettent de dire que le traité de Versailles est bien anodin auprès de celui qui nous aurait été dicté et qu'un vainqueur impitoyable aurait su faire exécuter sans atermoiement ni adoucissement d'aucune sorte.

Nous n'écrivons point ces lignes pour réveiller, dans le cœur des Alliés, des sentiments qui ne seraient cependant que trop naturels envers les auteurs de maux effroyables. Nous désirons l'apaisement; nous considérons que l'Europe, après le cataclysme, a droit au repos, et que ce repos doit être assuré par le rétablissement de relations normales entre tous les peuples. Nous ne voulons, pour notre part, faire aucun obstacle à la reprise de la vie économique sur la rive droite du Rhin.

Mais, en vérité, ce désir ne doit pas avoir pour conséquence le renversement des rôles. Les difficultés contre lesquelles quelques-uns des Alliés ont à lutter aujourd'hui sont plus grandes que celles de l'Allemagne ; les souffrances des populations dont le territoire a pour ainsi dire disparu dans des convulsions mortelles sont infiniment plus dures que celles de leurs ex-ennemis, qui n'ont connu les maux de l'invasion que pendant une très courte période, lorsque les armées russes occupèrent la Prusse orientale en 1914. Quelles sont les usines, quelles sont les mines allemandes qui ont été détruites? où sont les familles dont les membres aient subi les tortures et les outrages qui ont été infligés à des centaines de milliers de Français, de Belges, de Serbes, d'Italiens? On a compté les soldats tombés sur les champs de bataille, les blessés et les mutilés militaires. Mais qui dira le nombre des civils, hommes, femmes, enfants, qui meurent encore tous les jours des suites des traitements barbares qui leur ont été infligés, de l'esclavage auquel ils étaient réduits?

Ce n'est pas au point de vue sentimental que nous nous plaçons lorsque nous évoquons ces drames qui datent d'hier et qui, pour certains hommes, à la mémoire courte, semblent déjà rejetés dans le passé crépusculaire de l'histoire. C'est pour rappeler qu'au point de vue strictement économique, ils ont eu, pour les Alliés, des conséquences très graves : c'est un affaiblissement de la race et par conséquent du pouvoir de production de la France en particulier, que cet état de maladie dans lequel nous ont été rendus un grand nombre de nos prisonniers, de nos habitants des régions envahies. La quantité de tuberculeux qui encombrent nos sanatoria et pour lesquels hélas! les abris sont bien insuffisants, est, à elle seule, un témoignage du mal qui nous a été causé et dont les effets se feront sentir à travers bien des générations!

Le premier soin de celui qui veut étudier les conditions dans lesquelles se trouvent, au lendemain de la guerre, les belligérants de la veille, doit être de faire entrer en ligne de compte non seulement les manifestations extérieures de la richesse, mais les éléments profonds de la puissance productrice, qui sont à la base du problème. C'est ce que M. Keynes a négligé de faire; cette omission vicie tout son travail.

I

Nous ne nous arrêterons pas au côté anecdotique et pittoresque du volume, qui a certainement beaucoup contribué à son succès. M. John Maynard Keynes décrit avec humour les grands acteurs de la conférence. De M. Clemenceau il trace un portrait assez vivant; il rend hommage à son patriotisme, à sa hauteur de vues : il déclare que celles des grandes lignes du traité qui, au point de vue économique, représentent une idée, sont dues à Clemenceau, parlant au nom de la France. Il considère que c'était de beaucoup le plus remarquable des quatre chefs qui élaborèrent le pacte. Il le met au-dessus du président Wilson, de MM. Lloyd George et Orlando. D'après M. Keynes, le but poursuivi par l'homme d'État français était de revenir à l'état de choses d'avant 1870 et de défaire tout ce que l'Allemagne avait accompli depuis lors. Il l'accuse d'avoir, en cela, suivi une politique de « vieillard » qui ne veut pas reconnaître qu'un ordre de choses nouveau s'est formé, et qui cherche uniquement à

imposer à l'ennemi vaincu ce que l'auteur appelle « une paix carthaginoise. » M. Keynes déclare cette solution impossible et considère que des forces supérieures renverseront l'édifice construit d'après ce point de vue faux.

Nous avouons, pour notre part, avoir vainement cherché dans le traité cette volonté de détruire l'œuvre de 1870. Y a-t-il eu la moindre atteinte portée à l'unité allemande? N'avons-nous pas vu, dès 1919, le *Reich*, c'est-à-dire le gouvernement soi-disant nouveau, racheter les chemins de fer qui étaient encore la propriété d'États particuliers et réaliser ainsi un pas important dans la voie de l'unité et de la centralisation ? Est-ce là une œuvre qui tende à briser les cadres de cet Empire sans empereur, qui continue d'ailleurs à en garder le nom ? Les Hohenzollern ne sont plus à Potsdam ; mais, de l'Elbe au Rhin, de l'Oder au Weser, il n'est question que de *Reich*, tout comme avant la fuite en Hollande.

Continuons la lecture des pages que M. Keynes consacre à la description des personnages qui tenaient, à la conférence, le devant de la scène. Entre M. Lloyd George et le président Wilson, dit-il, la partie n'était pas égale. « Ce dernier était une sorte de presbytérien, de pensée et de tempérament théologiques, qui, contrairement à l'attente générale, n'avait rien préparé et qui arrivait avec des idées vagues et incomplètes. De plus, sa conception était lente. Il n'était pas capable de saisir instantanément tout ce que disaient ses interlocuteurs, de juger en un clin d'œil une situation. Rarement, un homme d'État, dans un poste de première grandeur, a été aussi peu à même de suivre les évolutions d'une discussion. Il ne remédiait pas à ce défaut en prenant conseil de ses lieutenants. Il avait autour de lui des hommes de valeur, mais inexpérimentés en ce qui concerne les affaires publiques et aussi ignorants de l'Europe que le président lui-même. »

C'est alors, dit M. Keynes, que les collègues de M. Wilson tissèrent autour de lui « cette toile de sophismes et d'exégèse jésuitique qui devait finir par dénaturer les termes et la substance du traité. Aussi quel fut le résultat? La Conférence de Paris ne s'inquiéta pas de la vie future de l'Europe. Elle se préoccupa des frontières et des nationalités, de l'équilibre des forces, d'extensions impérialistes, de l'affaiblissement d'un ennemi puissant et dangereux, de la revanche, du transport de charges

financières intolérables des épaules des vainqueurs sur celles des vaincus. »

Ce jugement, qui résume les critiques de M. Keynes, nous semble d'une étrange fausseté. Comment! La Conférence ne s'est pas souciée de la vie future de l'Europe! Mais ce fut au contraire sa préoccupation dominante. Tout imprégnée des souffrances des nationalités opprimées, telles que l'Alsace-Lorraine, la Pologne, la Bohême, la Transylvanie, le Trentin, elle s'est appliquée, avec une louable énergie, à faire disparaître ces causes permanentes de troubles; elle a rendu à leur patrie les provinces qui en avaient été brutalement arrachées, elle a donné l'indépendance à celles qui justifiaient leur droit à une vie propre. La Conférence a entrepris là une tâche très simple, lorsqu'il s'agissait d'une Alsace-Lorraine restée indéfectiblement fidèle à des liens séculaires, plus difficile quand elle arrivait à des régions comme la Yougo-Slavie, où les vœux des populations ne se prononcent pas unanimement dans le même sens. Mais, dans tous les cas, c'est bien la vie future de l'Europe qu'elle a voulu régler, en la mettant, dans la mesure du possible, à l'abri des guerres que provoquent des revendications nationalistes.

M. Keynes reproche aux négociateurs « de s'être préoccupés des frontières. » N'était-ce pas là une conséquence naturelle du premier devoir qu'ils remplissaient en cherchant à constituer des États homogènes, peuplés d'habitants unis entre eux et répondant par cela même à la belle définition que Renan donnait un jour d'une nation : « réunion d'hommes ayant la volonté de vivre ensemble? » Il est vraiment étrange de faire grief à ceux qui étaient alors les arbitres du monde d'avoir cherché à écarter pour l'avenir des sujets de conflit. On peut dire au contraire que le *leitmotiv* du traité de Versailles, celui qui y reparaît à chaque instant, c'est l'effort le plus scrupuleux qui se puisse concevoir vers une organisation politique conforme aux principes de justice et de liberté, justice pour les États anciens ou nouveaux, liberté pour les individus de s'agréger à la patrie de leur choix.

Quant à « l'équilibre des forces, » nous ne voyons pas que rien, dans l'œuvre de Versailles, justifie le reproche qui lui serait fait d'avoir voulu créer artificiellement des empires d'égale superficie, d'égale population ; de façon que cette égalité constituât un équilibre qui les tiendrait réciproquement en

respect. Cette conception inspirait, il y a un siècle, les décisions du Congrès de Vienne, qui, pour arriver à ce résultat théorique, faisait exactement le contraire de ce qui s'est pratiqué à Versailles, c'est-à-dire découpait sur la carte des royaumes, sans s'inquiéter le moins du monde des aspirations de leurs habitants; il traitait un tel facteur de quantité négligeable et arrondissait les territoires en faisant de l'arithmétique et non de la justice politique. Des critiques moins aveugles que M. Keynes ont au contraire reproché au Pacte de 1919 d'avoir, sous l'empire de préoccupations d'ordre moral, créé des États de dimensions trop différentes les unes des autres : mais cette disparité même est un hommage rendu aux principes de droit, dont les « Quatre puissants » (*The big four*) se sont inspirés, à l'encontre des mobiles qui dictaient jadis les combinaisons d'un Metternich.

Extensions impérialistes... Où sont-elles? nous voudrions que l'auteur nous en citât une seule résultant du traité. Il ne manquait pas en France de voix qui s'élevèrent pour réclamer la frontière intégrale du Rhin, le retour à la mère-patrie de contrées qui, à diverses époques de l'histoire, en avaient fait partie. Nous pouvons énumérer les villes et les campagnes où le souvenir de l'administration française est resté vivant et dont les habitants célèbrent encore les bienfaits de notre civilisation, de nos mœurs, de nos principes. La Conférence a-t-elle écouté ces revendications? A-t-elle fait autre chose que nous rendre uniquement les départements qui nous avaient été arrachés en 1870 et qui n'avaient pas cessé, depuis un demi-siècle, de protester contre la violence qui leur était faite?

Passons aux autres reproches de M. Keynes. La Conférence, dit-il, s'est préoccupée « d'affaiblir un ennemi puissant et dangereux. » Est-ce là vraiment un grief à faire valoir? Lorsque le globe tout entier a été ébranlé dans ses fondements par une agression comme celle de juillet 1914, est-il interdit au vainqueur de prendre des précautions pour éviter le retour de semblables catastrophes? Et n'est-ce pas au contraire un devoir pour lui que de s'efforcer de mettre le perturbateur de l'ordre mondial hors d'état de nuire? Le reproche que M. Keynes devrait plutôt adresser aux plénipotentiaires serait de n'avoir pas pris de mesures assez efficaces pour assurer ce désarmement. L'Allemagne a encore sur pied des effectifs bien supérieurs à ceux qui ont été fixés; elle détient des armes et des

munitions dans une proportion qui dépasse extraordinairement les chiffres permis. Ces manquements à la parole donnée ont pour conséquence une lourde aggravation des charges des Alliés, en particulier de la France, obligée de conserver sur pied des forces d'autant plus nombreuses qu'elle ignore celles qu'elle a en face d'elle, de l'autre côté du Rhin.

Quant à prétendre que le traité pousse à la revanche, nous ne voyons pas qu'un seul des 440 articles du 28 juin 1919 justifie cette accusation. C'est le contraire de la vérité. La préoccupation dominante des rédacteurs de l'acte a été d'éviter le retour des guerres et par conséquent d'étouffer dans l'œuf, pour ainsi dire, l'esprit qui pourrait les provoquer. Y a-t-il rien dans leur œuvre de semblable aux stipulations du traité de Francfort de 1871? Alors ce furent 2 millions d'hommes arrachés contre leur volonté formelle à leur patrie; ce fut l'extorsion d'une indemnité de 5 milliards, qui dépassait trois ou quatre fois les frais de la guerre. Quant aux dommages matériels, il n'y en avait point eu d'infligés à l'Allemagne, puisque toute la campagne, cette fois-là aussi, avait eu la France pour théâtre. En 1919, on consulte les populations des territoires contestés. On ne réclame pas un centime pour les frais de guerre, qui se sont élevés à des centaines de milliards; tout ce qu'on demande, c'est la réparation de dommages, dont les plus graves sont irréparables : car ni l'or ni le charbon que l'Allemagne s'est engagée à livrer ne rendront la vie aux centaines de milliers de civils morts à la suite des tortures qui leur furent infligées et de militaires qui n'ont pas survécu ou ne survivront pas aux horreurs des camps d'internement et de représailles.

Enfin M. Keynes semble critiquer, plus que toutes les autres, les dispositions du traité qui « transportent des charges financières intolérables des épaules des vainqueurs sur celles des vaincus. » Admettrait-il par hasard que ces derniers fussent mieux traités que nous, et conteste-t-il l'équité d'une solution qui, sans rien exiger qui ressemble à une contribution de guerre, oblige les Allemands à réparer les dommages qu'ils ont causés? Faudrait-il que la France reconstruisît à ses frais ses villes détruites, ses usines rasées, remît en état ses houillères anéanties? Cette restauration du *no man's land*, du pays innomé, incombe-t-elle ou non à la puissance qui l'a rendue nécessaire? et ne supportera-t-elle pas plus facilement la charge que

la nation dont les organes essentiels ont été partiellement amputés ?

Cet état de choses est-il de notre fait ? Est-ce notre faute si la guerre, en suspendant pendant cinq ans la production industrielle normale, a surélevé le prix des choses, si bien que les frais de reconstruction représentent 3, 4 et 5 fois la valeur d'avant-guerre ? Il y a eu là une destruction formidable de capital : ceux qui en furent les auteurs doivent le reconstituer. Ils auront à faire un effort pour s'acquitter de la tâche. Quel est le juge qui verrait à y redire ?

II

Abordons maintenant un autre ordre d'idées. Non seulement M. Keynes blâme les dispositions économiques du traité de Versailles, mais il adresse à cet instrument un reproche bien plus grave, au point de vue moral. Il s'évertue à prouver que le traité de paix a violé, de plusieurs façons, les 14 points du fameux message du président Wilson du 18 janvier 1918 qui, dit-il, devait servir de base à la négociation. Il va jusqu'à écrire cette phrase qui montre mieux qu'aucune autre, de quel esprit l'auteur est animé : « Les Allemands n'ont pas eu de peine à démontrer que le Traité constitue une violation des engagements pris et *un acte comparable, au point de vue de la morale internationale, à l'invasion de la Belgique.* » N'est-ce pas le cas de nous écrier : jusqu'à quelle partialité la recherche de l'impartialité peut-elle entraîner un homme ? Nous avons, pour notre part, recommencé, à plusieurs reprises, la lecture de ce passage, que nous aurions voulu croire apocryphe et qui nous paraît révéler, chez celui qui l'a écrit, un état d'esprit tel que la portée de tout le reste de l'ouvrage en est singulièrement affaiblie. Il constitue en effet l'aveu d'une confusion lamentable entre les responsabilités de l'agresseur violant tous ses engagements et déchaînant sur le monde, de propos délibéré, une catastrophe sans exemple, et celles de négociateurs qui se dévouent à une œuvre de paix et de justice. Le livre n'est pas un travail historique, fait pour instruire le lecteur de ce qui a été décidé pour assurer le repos de l'Europe et du monde. C'est un réquisitoire qui est dressé contre le traité, dans des termes qu'il nous est pénible de reproduire : car il est mauvais que de pareilles allégations

tions soient répandues dans le public, alors même que la fausseté en apparaît à tous les esprits non prévenus. Il le faut cependant : notre réfutation serait inintelligible si nous ne faisions pas connaître au préalable les affirmations de M. Keynes. Il accuse textuellement M. Lloyd George et M. Clemenceau d'avoir « berné » (*bamboozled*) le président Wilson et d'avoir ensuite conduit les négociations « d'une manière frauduleuse, chicanière et déshonorante. » On s'était, paraît-il, solennellement engagé « à traiter avec l'Allemagne sur certaines bases; » et, après que les candides Germains eurent mis bas les armes, « on revint sur la parole donnée. » N'est-il pas de notoriété publique au contraire que les Allemands, à la veille d'un désastre militaire sans précédent, se sentant perdus, implorèrent l'armistice à tout prix.

Le Conseil suprême, par la plume de son président, M. Clemenceau, a répondu par avance aux affirmations de M. Keynes, qui ne fait en somme que répéter, en les résumant, les protestations contenues dans une note allemande de soixante mille mots. transmise au cours des négociations et à laquelle M. Clemenceau répliquait, après avoir rappelé la correspondance qui avait précédé l'armistice, en ces termes : « Les Puissances alliées et associées estiment que la paix proposée par elles est une paix foncièrement juste; elles sont également certaines qu'elle est conforme au droit, sur les bases convenues. Les propositions qu'elles font au point de vue territorial sont conformes aux principes qui ont été admis et sont nécessaires à la paix future de l'Europe. »

Quant aux clauses de réparation, que M. Keynes, rééditant les objections de M. Brockdorff-Rantzau, accuse de réduire l'Allemagne en servitude pour une génération, M. Clemenceau les qualifie comme suit : « Elles limitent le montant réclamé de l'Allemagne à ce que justifient clairement les termes de l'armistice, c'est-à-dire les dommages causés aux populations par l'agression allemande. » Le président Wilson s'est pleinement associé à cette manière de voir. Le 6 juin 1919, il déclarait à un représentant du *Matin :* « Notre projet de traité ne viole aucun de mes principes. Si je le croyais, je n'hésiterais pas à l'avouer et à redresser l'erreur commise. Le traité est entièrement conforme à mes quatorze points.. » Les Allemands eux-mêmes avaient parfaitement compris la portée de la clause qui ordonnait qu'ils eussent à « réparer tous les dommages causés

à la population civile des Alliés et à ses propriétés par l'agression germanique sur terre, sur mer, et par la voie de l'air. » Ludendorff, dans ses *Mémoires*, écrit ce qui suit : « Le 23 ou le 24 octobre 1918, arriva la réponse énergique que Wilson faisait à notre note piteuse. Il exposait cette fois clairement que les conditions de l'armistice devaient être de nature à empêcher l'Allemagne de reprendre les hostilités et à donner aux Puissances alliées le pouvoir de régler elles-mêmes les détails de la paix acceptée par l'Allemagne. Dès lors, nous n'avions plus, selon moi, qu'à continuer la lutte. » Hindenburg pensait de même ; le 24 au soir, il signait l'ordre du jour suivant destiné aux armées : « Wilson ne négociera avec l'Allemagne que si elle accepte toutes les demandes des alliés de l'Amérique en ce qui concerne son organisation intérieure. La réponse de Wilson constitue en réalité une demande de reddition sans condition. Elle est inacceptable pour des soldats ; il ne nous reste qu'à résister de toutes nos forces. » Cet ordre de Hindenburg n'a jamais été publié. Lui et Ludendorff se retiraient le 27 octobre Le Gouvernement allemand acceptait alors les conditions posées par la communication du président Wilson du 23, et déclarait : « Nous attendons une proposition d'armistice, qui sera le premier pas vers la juste paix annoncée par la proclamation du président. » Il se réservait donc le droit de rejeter les termes de l'armistice, s'ils ne lui paraissaient pas conformes à ce desideratum. Les armées continuèrent à se battre. Le 8 novembre, le texte de l'armistice fut remis aux Allemands : il était extrêmement développé, beaucoup plus étendu que ne le sont en général des documents de ce genre, et indiquait clairement quelles seraient les conditions de la paix. Les Allemands avaient soixante-douze heures pour étudier la proposition et étaient libres de la rejeter. Le 11 novembre, à 5 heures du matin, ils l'acceptèrent. Il est donc bien évident que c'est dans les termes seuls de l'armistice, et non ailleurs, qu'il convient de chercher les bases de la paix. Or, nous l'avons vu, le président Wilson lui-même estime que cette paix qu'il a signée et dont il a vainement demandé la ratification au Sénat américain, est non seulement conforme aux stipulations de l'armistice, mais même à celles de son premier message des quatorze points.

Continuons l'analyse du réquisitoire. Le traité vise, paraît-il, la destruction systématique de l'Allemagne : il lui prend ses

navires, son commerce, ses colonies, ses placements étrangers, une grande partie de son charbon et de son fer et des industries connexes; il place sous contrôle étranger ses transports intérieurs et ses tarifs douaniers. C'est là, selon l'auteur « une politique contraire à la religion et à la morale, détestable, d'ailleurs inapplicable, en opposition avec la nature humaine et l'esprit moderne. Si on y persiste, elle amènera une régression de la vie civilisée en Europe. » Les remèdes indiqués du « crime monstrueux qui s'est consommé à Versailles » consistent en une revision complète du traité au bénéfice de l'Allemagne, en l'émission immédiate d'un emprunt international, dont le produit irait en majeure partie aux Allemands, en la constitution d'une Europe centrale s'étendant de Hambourg à Constantinople et même plus loin sous l'égide d'une union douanière, embrassant l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche, les nouveaux États tchéco-slovaque et yougo-slave, la Turquie. M. Keynes nous invite à encourager et à aider l'Allemagne « à reprendre en Europe son rôle de créateur et d'organisateur de richesse pour ses voisins du Sud et de l'Est, de façon à hâter le jour où ses agents seront en mesure de faire jouer le facteur économique dans le moindre village de la Russie. »

En d'autres termes, les Alliés doivent travailler à former un bloc de 300 millions d'hommes qui, de Hambourg à Vladivostock, en passant par Constantinople, Tashkent, Irkoutsk, Arkhangel et Dantzig, soit contrôlé par Berlin. Comme le disait l'autre jour à New-York un spirituel Américain, si l'on suivait les idées de l'auteur, un universitaire allemand pourrait bientôt prendre la plume et écrire la suite du livre célèbre de Treitschke, expliquant comment l'Allemagne du XXe siècle aurait su, de sa défaite militaire, faire une victoire économique.

III

M. Keynes veut nous démontrer à la fois que les revendications des Alliés dépassent de beaucoup la réalité du mal qui leur a été fait et que les Allemands sont hors d'état d'effectuer les réparations qui ont été mises à leur charge.

Il conteste tout d'abord l'évaluation des dommages, dressée par le député français, M. Louis Dubois, dans son rapport si étudié sur les clauses financières du traité de Versailles. Il se

fonde pour cela sur des calculs plus ou moins hypothétiques de la fortune globale française : il prétend mesurer la part de cette fortune correspondant aux régions envahies d'après la portion du territoire qu'elles représentent. Or ce calcul est faux : car les départements du Nord et de l'Est qui ont été détruits tenaient dans l'agriculture et dans l'industrie françaises une place infiniment plus vaste. M. Keynes assure que les dommages de tout genre causés à ces régions ne dépassent pas 500 millions de livres sterling, alors que M. Dubois donne le chiffre de 74 milliards de francs, pour les dommages causés aux personnes et 136 milliards pour les pertes de biens. Il faut tout d'abord s'entendre sur le change auquel, dans cette discussion, on compte les francs par rapport à la livre sterling. M. Keynes fait cette transformation au pair de 25 francs, alors que le change actuel est de 65 francs; c'est-à-dire que les 74 milliards de M. Louis Dubois correspondent à un peu plus d'un milliard et non pas à 2 600 millions de livres sterling. Il y a déjà là une différence formidable. Si on rétablit ainsi les équivalences, on voit que les écarts entre les chiffres de M. Keynes et les nôtres diminuent. Il est d'ailleurs évident qu'il faut calculer de la sorte : car c'est précisément la dépréciation du franc par rapport à la livre qui est une des causes du renchérissement général et qui fait que les sommes à dépenser pour reconstituer les régions envahies dépassent plusieurs fois celles auxquelles leur valeur était estimée en 1913. Comment s'étonner dès lors que M. Loucheur ait évalué à 10 milliards de plus que M. Louis Dubois, les dépenses nécessaires? M. Keynes lui oppose l'étude d'un statisticien français qui comptait à 35 milliards la fortune totale des habitants de ces régions avant la guerre. Si le coût de la reconstitution est quadruple de l'ancienne valeur, l'invraisemblance de l'écart disparaît.

M. Keynes veut nous prouver que l'Allemagne n'est pas en mesure de fournir le charbon qu'elle s'est engagée à livrer aux Alliés, à savoir : 7 millions de tonnes à la France par an pendant 10 ans; 8 millions de tonnes par an pour 10 ans à la Belgique; à l'Italie, des quantités croissant de 4 et demi à 8 millions et demi de tonnes pendant dix ans, et enfin, au Grand-Duché de Luxembourg, une quantité égale à celle que l'Allemagne lui vendait avant 1914. Le tout forme un ensemble d'environ 25 millions de tonnes par an. En 1913, la production

houillère allemande était de 191 millions de tonnes, dont 19 étaient consommées sur place et 33 exportées. Il restait donc 139 millions pour les besoins intérieurs. Si l'on en déduit les 25 millions ci-dessus, plus les 20 millions que l'Allemagne doit, pendant quelques années, à la France pour remplacer le tonnage que ne fournissent pas ses houillères du Nord et du Pas-de-Calais, il reste un chiffre qui, nous dit-on, est inférieur aux besoins de l'Allemagne. Nous regrettons que M. Keynes n'ait pas fait un calcul analogue pour la France et n'ait pas démontré à ses lecteurs, ce qui était aisé, que notre situation est encore bien plus critique. Nous avions besoin, avant la guerre, de 60 millions de tonnes, dont nous importions le tiers ; notre production de 40 millions est réduite de moitié. Nous n'avons donc en ce moment, par nous-mêmes, que le tiers du combustible qui nous est nécessaire. Avons-nous outrepassé nos droits en exigeant de l'Allemagne des livraisons qui, même si elles étaient faites ponctuellement, ne suffiraient pas à nous remettre dans la situation où nous étions en 1913? Nous ne recevrions en effet que 27 millions de tonnes qui, ajoutées à notre production de 20 millions, ne nous donnent que 47 millions, soit un cinquième de moins que notre consommation de 1913. Qui donc empêche l'Allemagne de se mettre énergiquement à la tâche et d'augmenter sa production, de façon à subvenir à la fois à ses besoins et à ses engagements?

M. Keynes critique violemment la remise, imposée à l'Allemagne, de tous ses bâtiments de commerce de plus de 1 600 tonnes, et d'une partie de ceux d'un tonnage moindre. Mais cette cession ne rend pas à l'Angleterre ni à la France le tonnage de ces deux puissances qui a été détruit par les torpillages allemands : l'Allemagne se trouvera dans la situation où elle était avant la création relativement très récente de sa marine marchande et dont les États-Unis eux-mêmes souffraient avant la guerre, alors qu'ils effectuaient la majeure partie de leur exportation et de leur importation sous pavillon étranger.

M. Keynes s'élève contre les stipulations du traité concernant les propriétés allemandes situées hors des frontières, particulièrement dans les ex-colonies de l'Empire et en Alsace-Lorraine. Mais le produit de la liquidation de ces propriétés doit être imputé au compte des réparations dues par l'Allemagne. Cette clause ne constitue donc qu'un mode d'accélérer le règle-

ment de ce compte, auquel elle ne fournira d'ailleurs qu'une fraction bien faible du total exigible. Il en est de même de la faculté laissée aux Alliés de liquider les biens allemands situés sur leur territoire, et d'en verser le produit au compte de compensation, qui doit grouper les créances et les dettes des particuliers et des sociétés dont la liquidation est confiée à leurs gouvernements respectifs.

M. Keynes déclare ne pas comprendre le pouvoir conféré à la Commission des réparations d'exiger de l'Allemagne, avant le 1er mai 1921, un paiement, en espèces ou en nature, d'une somme d'un milliard de livres sterling : mais ce n'est là qu'une application du principe de l'obligation de réparations, puisque tout ce qui sera payé de ce chef viendra en déduction du montant mis à la charge de l'Allemagne. Nous aurons occasion d'expliquer ces clauses avec plus de détails, lorsque nous analyserons le traité. Nous avons voulu, dès aujourd'hui, montrer dans quel esprit d'hostilité préconçue M. Keynes commente une série de dispositions, qui ne sont que la conséquence logique d'un principe que lui-même n'a pas osé combattre ouvertement, tant il est légitime.

IV

M. Keynes ne vise à rien moins, pour corriger le traité qu'il abhorre, qu'à un renversement des gouvernements européens qui l'ont signé. Il excepte toutefois de cette révolution, nécessaire à ses yeux, son propre pays, la Grande-Bretagne, dont il considère la situation économique comme beaucoup moins périlleuse que celle des nations continentales. En attendant, il refait à sa guise l'instrument diplomatique et propose l'arrangement suivant :

1° Le montant des versements à effectuer par l'Allemagne, au titre des réparations et du remboursement des frais de l'occupation par les armées alliées, serait fixé à 2 milliards de livres sterling ;

2° Les livraisons de navires de commerce et de câbles sous-marins stipulées par le traité, du matériel de guerre prévues par l'armistice, des biens domaniaux sur les territoires cédés, des créances sur ces territoires du chef de la dette publique, des créances de l'Allemagne contre ses ex-alliés, seraient esti-

mées à une somme forfaitaire de 500 millions de livres sterling;

3° Le solde de 1 500 millions ne porterait pas intérêt et serait payable par l'Allemagne en trente annuités de 50 millions chacune, à partir de 1923;

4° La Commission des réparations serait dissoute, ou ne serait conservée que comme une annexe de la Ligue des Nations; elle comprendrait des représentants de l'Allemagne et des pays neutres;

5° L'Allemagne serait laissée libre de faire les versements annuels comme bon lui semblerait : toute réclamation contre elle pour non-exécution de ses engagements serait soumise à la Ligue des Nations. Il n'y aurait plus d'expropriation de biens de particuliers allemands situés au dehors;

6° Aucune réparation ne serait exigée de l'Autriche.

Examinons ce programme, d'une simplicité que nous qualifierions de touchante, si, en matière aussi grave, il était permis de sourire. Ainsi voilà une guerre qui a augmenté la dette française de 200 milliards, la dette anglaise d'à peu près autant, la dette des États-Unis d'Amérique d'une centaine, la dette italienne d'une soixantaine, la dette roumaine et la dette belge chacune d'une vingtaine de milliards de francs, sans compter les emprunts que ces quatre Puissances, et celles qui, comme la Serbie, n'ont pas encore pu faire appel au crédit, auront à émettre au cours des années à venir. Le total en atteindra vraisemblablement 700 milliards, représentant une charge annuelle de 35 à 40 milliards de francs, — et l'Allemagne serait quitte moyennant paiement d'un capital de 2 milliards de livres, c'est-à-dire 50 milliards de francs, qui dépasserait à peine l'une des annuités dont les pays vainqueurs sont débiteurs à perpétuité, ou tout au moins jusqu'à l'époque où ils pourront rembourser le capital. Pour ne prendre qu'un exemple, alors que nous Français, nous prévoyons d'ores et déjà à notre budget un chapitre de 10 à 12 milliards de francs pour le service de notre dette, les Germains en inscriraient la moitié : au service de leurs emprunts de guerre, qui s'élève à 7 ou 8 milliards, ils n'auraient à ajouter qu'une annuité de 50 millions de livres sterling, soit un milliard et quart de francs. Et ce milliard et quart ne serait payé que pendant 30 ans! et à partir de 1923 seulement! et il comprendrait à la fois le service de l'intérêt et celui de l'amortissement, si bien qu'en 1953 le fardeau serait

enlevé, sans autre forme de procès, des épaules robustes du Germain que cet effort fiscal n'aurait certainement pas fatigué.

Il est évident que le docteur Keynes, médecin qui s'installe au chevet de l'Allemagne, voit admirablement les remèdes susceptibles de rendre la pleine santé à son malade : il n'a d'yeux que pour lui et oublie complètement les Alliés : eux aussi cependant auraient besoin d'une consultation en bonne et due forme. Et voici tout ce qu'on leur suggère pour guérir leurs souffrances : dissoudre la Commission des réparations, l'organe essentiel du traité. Celui-ci en effet repose tout entier sur une idée de justice, de réparation par les Allemands du dommage qu'ils ont causé; et, afin que cette réparation soit adéquate, ni inférieure, ni supérieure à la réalité des faits, un aéropage a été constitué qui a mission d'en déterminer l'importance et les modalités. Une commission internationale, qui s'entoure de tous les renseignements, « opère avec le plus grand souci de l'équité, sans être liée par aucune législation ni aucun code particuliers, ni par aucune règle spéciale concernant l'instruction et la procédure. « Elle sera guidée, dit le traité, par la justice, l'équité et la bonne foi. Elle étudiera les réclamations et donnera au Gouvernement allemand l'équitable faculté de se faire entendre. »

L'une des tâches de la Commission des réparations consiste à estimer périodiquement la capacité de paiement de l'Allemagne et à examiner le système fiscal allemand, afin que tous les revenus de l'Allemagne, y compris les revenus destinés au service et à l'acquittement de tout emprunt intérieur, soient affectés par privilège au paiement des sommes dues par elle à titre de réparations. La Commission doit s'assurer que le système fiscal allemand est aussi lourd proportionnellement que celui d'une quelconque des puissances alliées.

Est-il rien de plus sage que ces dispositions? Serait-il admissible que les contribuables français, anglais, belges, italiens, serbes et autres, pliassent sous le faix d'impôts excessifs, alors que les Allemands y échapperaient? M. Keynes craint le mécontentement du peuple germain. Quel serait donc l'état de l'opinion publique à Londres, à Paris, à Bruxelles, à Rome, à Belgrade, le jour où la comparaison des feuilles de contribution, le rapprochement de « la carte à payer, » démontreraient une inégalité choquante au détriment des Alliés?

Mais ce plan en six articles ne suffit pas au professeur de Cambridge. Il a en vue bien d'autres « améliorations » au traité qui lui a mis la plume à la main, et qui excite au plus haut degré sa verve vengeresse :

1° Il entend que les Alliés abandonnent le droit qu'ils ont de réclamer du charbon. La seule obligation qu'il consente à maintenir est celle qui consisterait, pour l'Allemagne, à livrer, pendant dix ans, à la France, une quantité de houille égale à la différence entre le tonnage que les mines du Nord et du Pas-de-Calais fournissaient avant la guerre et leur production au cours des dix années à venir. Cette obligation elle-même disparaîtrait si le plébiscite à intervenir enlevait à l'Allemagne les districts houillers de la Haute-Silésie;

2° L'arrangement relatif au bassin de la Sarre serait annulé. Au bout de dix ans, les houillères et tout le territoire feraient inconditionnellement retour à l'Allemagne. L'usage même des houillères ne serait concédé à la France que si elle s'engageait à livrer à l'Allemagne, pendant ces dix années, au moins 50 pour cent du minerai de fer lorrain qu'elle lui vendait avant la guerre;

3° En ce qui concerne la Haute-Silésie, le vote aurait lieu comme il est prévu au traité; mais le sort du pays serait réglé, non seulement d'après le vœu exprimé par les habitants, mais aussi conformément aux conditions économiques et géographiques, c'est-à-dire que les districts houillers devraient rester allemands, « à moins d'une volonté formelle des populations. » Nous nous perdons en conjectures sur la signification de ce dernier membre de phrase : M. Keynes entend sans doute revenir sur les décisions du suffrage universel, si elles étaient contraires à la domination allemande;

4° La commission du charbon, organisée par les Alliés, deviendrait une annexe de la Ligue des Nations; elle devrait comprendre des représentants de l'Allemagne, des autres États du Centre et de l'Est de l'Europe, des neutres du Nord et de la Suisse;

5° Une Union douanière du libre échange serait établie, sous les auspices de la Ligue des Nations, entre peuples s'engageant à ne pas mettre de droits protecteurs sur les importations provenant de l'Union. L'Allemagne, la Pologne, les États composant l'ancienne Turquie et l'ancienne Autriche, les États mandatés, c'est-à-dire placés sous l'administration d'une grande puissance désignée à cet effet, s'engageraient pour dix ans à faire partie de cette union.

Ce serait un renversement complet du traité. L'Allemagne conserverait tout le charbon dont elle a besoin, n'en livrant à la France qu'exactement ce qui correspond au déficit des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, et encore à condition qu'elle garde les charbonnages de la Haute-Silésie, faute de quoi elle ne nous en livrerait pas une tonne. Le bassin de la Sarre ne nous serait donné à bail que pour dix ans, et cela si nous fournissions à l'Allemagne le minerai de fer qu'elle réclame. Les pouvoirs de la Commission du charbon disparaîtraient comme ceux de la Commission des réparations. L'union douanière de l'Europe centrale serait constituée. Voilà par quels moyens M. Keynes entend « supprimer des causes de friction, éviter une pression fâcheuse opérée en vertu de clauses inapplicables, et rendre inutiles les pouvoirs intolérables de la Commission des réparations. Grâce à des clauses « modérées » en ce qui concerne le charbon, grâce à la livraison de minerais de fer, la continuation de la vie industrielle de l'Allemagne serait assurée.

Nous prions le lecteur de remarquer que nous ne critiquons pas la recherche de solutions qui soient de nature à permettre et même à faciliter l'exercice de l'activité allemande, dans tous les domaines. Nous approuvons les déclarations en ce sens faites par notre premier ministre, M. Millerand. Mais, où nous sommes en complet désaccord avec M. Keynes, c'est sur les mesures qu'il croit nécessaires à cet effet. L'Allemagne peut nous fournir le charbon promis par le traité de Versailles et en produire assez pour ses propres besoins. Il n'y a pas lieu de revenir sur les arrangements relatifs au bassin de la Sarre et à la Haute-Silésie, qui ont été mûrement élaborés par les Alliés. Il serait souverainement dangereux de toucher à un pacte solennel qui doit être, contrairement à l'avis de M. Keynes, le point de départ d'une vie nouvelle, dans laquelle la Ligue des Nations pourra jouer le rôle utile qui lui a été réservé.

V

Dans ce même chapitre des remèdes, auquel nous faisons de si fortes objections, se trouve cependant un projet auquel nous devons rendre hommage ; il répond à une idée qui s'est fait jour à maintes reprises et qui est la suivante. Au cours de la guerre, les Alliés ont été amenés à se faire les uns aux autres

des avances de fonds. De ces avances résulte une situation réciproque qui fait qu'un certain nombre de gouvernements sont créanciers, d'autres à la fois créanciers et débiteurs, d'autres enfin débiteurs seulement. En fait, les États-Unis seuls n'ont aucune obligation vis-à-vis des autres nations, l'Angleterre et la France ont la double situation de prêteurs et d'emprunteurs; la Belgique, l'Italie, la Russie, la Serbie et certains autres alliés sont uniquement débiteurs Voici le résumé des sommes ainsi engagées (en millions de francs) :

Prêts consentis à	Par les États-Unis.	Par la Grande-Bretagne.	Par la France.	Totaux.
La Grande-Bretagne. . . .	21 050	. . . . .	. . . . .	21 050
La France	13 750	12 700	. . . . .	26 450
L'Italie.	8 125	11 675	875	20 675
La Russie.	900	14 200	4 000	19 100
La Belgique.	2 000	2 450	2250	6 700
La Serbie (Yougoslavie). .	500	500	500	1 500
Autres alliés	875	1 975	1 250	4 100
Total.	47 200	43 500	8 875	99 575

Le total, en chiffres ronds, s'élève à cent milliards de francs. Dans ce tableau, les monnaies étrangères ont été calculées en francs au change d'avant la guerre, c'est-à-dire au pair. Si on faisait cette conversion aux cours actuels des changes, on arriverait à des résultats très différents. De toute façon, on voit que les États-Unis ont prêté plus qu'aucune autre nation; la Grande-Bretagne un peu moins, la France beaucoup moins. Les autres n'ont fait qu'emprunter. Si les Alliés convenaient d'effacer toutes les créances, les États-Unis feraient un sacrifice de 47 milliards de francs, la Grande-Bretagne de 22 milliards. La France gagnerait 17, l'Italie 20, la Russie 19 milliards. Il ne semble pas déraisonnable d'envisager cette solution, étant donné que la fortune américaine est incomparablement plus grande que celle d'aucune autre nation, que les États-Unis ont infiniment moins souffert de la guerre que leurs alliés, et que l'Angleterre occupe en Europe, au point de vue économique, la situation privilégiée que l'Amérique a vis-à-vis du reste du monde. Les frets qu'elle encaisse et le charbon qu'elle vend à prix d'or contribuent à la très rapide restauration de ses finances. Les considérations développées par M. Keynes à l'appui de cette solution sont intéressantes, mais elles sont tou-

jours viciées par le point de départ de ses raisonnements : l'Allemagne, répète-t-il, n'est pas en mesure de payer aux Alliés ce qu'elle leur doit.

Il envisage aussi l'hypothèse d'un emprunt international, et propose, à cet effet, d'ouvrir deux crédits successifs, chacun de 200 millions de livres sterling (5 milliards de francs au pair, 13 milliards au change actuel), qui seraient fournis en majeure partie par les États-Unis et les neutres européens. Il n'explique pas clairement comment se répartiraient les produits et la charge de ces opérations. La première, selon lui, devrait permettre à un certain nombre de nations d'acheter au dehors les produits dont elles ont besoin. L'autre pourrait servir à une unification monétaire. Nous avouons notre scepticisme sur ce dernier point. En tout cas, le montant indiqué est modeste pour une œuvre de cette envergure, à laquelle bien des financiers se sont attaqués sans réussir jusqu'ici à mettre un projet viable sur pied.

Les dernières pages du volume sont consacrées à la question russe, qui est traitée brièvement par l'auteur, car, dit-il, beaucoup d'éléments lui manquent pour asseoir un jugement. Nous n'en retiendrons que des observations au sujet de la question vitale de la nourriture. Avant la guerre, l'Europe centrale et l'Europe occidentale tiraient de Russie une bonne partie des céréales qu'elles avaient besoin d'importer. Sans cet appoint, elles auraient été en déficit. Depuis 1914, ces importations ont été remplacées par les stocks accumulés qui ont été consommés, et par les récoltes exceptionnelles de l'Amérique du Nord, obtenues en partie grâce aux hauts prix que paya M. Hoover, le grand chef du ravitaillement aux États-Unis. Dès maintenant, on peut craindre des difficultés d'approvisionnement, provenant du fait que la production européenne n'est pas encore remontée à son niveau d'avant la guerre, que les prix exceptionnels ne seront pas maintenus aux États-Unis, que l'Amérique ellemême a des besoins croissants, ne laissant qu'une quantité de moins en moins forte disponible pour l'exportation.

La conclusion est qu'il conviendrait de rétablir au plus tôt l'importation du blé et du seigle russes; mais les récoltes, là-bas non plus, ne paraissent pas abondantes, et les moyens de transport sont défectueux. Il est donc nécessaire d'y réorganiser la vie économique. M. Keynes croit que notre intérêt est de pousser les Allemands à le faire, parce que, dit-il, s'ils obtiennent

ainsi les céréales dont ils ont besoin, ils ne nous feront pas concurrence sur d'autres marchés où nous nous approvisionnerons d'autant plus aisément.

C'est sur ces considérations, moins critiquables que les autres chapitres, que se termine le volume. M. Keynes y joint des prédictions sur les destinées de l'Europe, qu'il juge en voie de transformation profonde. Il est sévère pour ceux qui sont à cette heure à la tête des affaires publiques; il les déclare incapables de s'occuper de questions autres que celles qui concernent le bien-être matériel immédiat. A aucune époque, ajoute-t-il, notre génération n'a eu moins souci de l' « universel » qu'aujourd'hui, et il termine son livre par cette phrase mystique : « La véritable voix des générations nouvelles ne s'est pas encore fait entendre, et l'opinion de ceux qui se taisent n'est pas formée. »

Nous sommes loin des critiques ardentes auxquelles l'auteur a soumis les stipulations d'un traité ayant partiellement pour objet le règlement de ces questions de bien-être matériel dont il blâme ses contemporains de faire leur unique souci. Pour notre part, nous n'avons pas lu sans émotion les dernières pages dans lesquelles on sent l'effort d'une belle intelligence, qui cherche à deviner de quoi demain sera fait. Mais nous n'en sommes que plus sévères pour la campagne menée contre le traité.

Ce n'est pas lui qui est responsable des incertitudes de l'heure présente; ce n'est pas par lui que tant d'hommes sont troublés au point de n'avoir pas encore repris leur équilibre; ce n'est pas à cause de lui que beaucoup de travailleurs, jugeant mal la situation, se refusent à voir que le seul remède aux difficultés dont nous souffrons, c'est le redoublement de l'effort individuel. Attribuer aux stipulations de Versailles le malaise dont l'Europe souffre en ce moment et qui ne s'explique que trop aisément par l'effet d'un bouleversement sans précédent et l'impossibilité d'en guérir en un jour les conséquences, c'est accuser le médecin d'avoir inoculé au patient la maladie qu'il vient soigner à son chevet.

VI

Que M. Keynes nous pardonne de le lui dire en toute sincérité : il a commis une mauvaise action envers son pays, envers les alliés de son pays. Quand on a occupé des fonctions comme

celles qu'il a remplies, et qu'on a eu l'honneur de participer aux négociations d'un traité, on n'a pas le droit de jeter en pâture au mépris public les hommes dont on a été le collaborateur. On n'a pas le droit de calomnier leurs intentions, de flétrir leurs actes, de donner des armes aux ennemis de ceux qu'on a mission de défendre et de protéger.

Certes, il était permis de ne pas se ranger à l'avis d'une majorité ; il était permis de défendre, dans les conférences de Paris, des vues contraires à celles qui ont prévalu. Mais déverser un torrent d'accusations virulentes contre les hommes qui ont rédigé le traité, et faire le procès de ce traité lui-même, en essayant de démontrer qu'il est inexécutable et que, si par hasard il était exécuté, il ferait rétrograder l'Europe et la civilisation, voilà qui passe les bornes !

M. Keynes a d'ailleurs été jugé aussi sévèrement de l'autre coté de l'Atlantique qu'il l'est par nos compatriotes. Si quelques Américains ont été séduits par ses paradoxes, bon nombre d'entre eux ont déjà vivement protesté contre ses idées. David Hunter Miller, un des experts attachés à la délégation américaine à la Conférence de la paix, les a réfutées vigoureusement dans une réunion tenue, le 27 mars 1920, à New-York, à l'effet de discuter la question. M. Miller a notamment soutenu que les stipulations en ce qui concerne le bassin de la Sarre sont parfaitement sages, que, d'une façon générale, les conditions du traité sont conformes aux 14 points de la Déclaration Wilson et constituent « un des plus remarquables efforts de l'humanité pour faire œuvre de justice » Le professeur Allyn Allyn Young a également défendu le traité, et démontré que ses clauses économiques ne sont nullement de nature à ruiner l'Allemagne.

Une réplique directe à M. Keynes a été lancée par le major général Francis V. Greene, qui lui a consacré un long article dans le *New-York Times* du 28 mars 1920 ; il l'a résumée dans un titre expressif : *Les réalités du traité ignorées ou déformées par M. Keynes*. Il compare l'ouvrage au livre de Norman Angell, paru en 1910, qui fit alors un si grand bruit, dont les sophismes éblouirent tant de lecteurs et qui est tombé aujourd'hui dans un oubli et un discrédit mérités, après que les événements ont montré l'inanité des conceptions de l'auteur.

M. Norman Angell assurait « qu'aucune nation n'est en mesure

d'en ruiner une autre, de détruire ou de diminuer la puissance économique de son adversaire ; que s'annexer des territoires n'est pas augmenter sa puissance, que l'envahisseur est toujours obligé de respecter scrupuleusement les propriétés de l'ennemi, qu'aucune conquête militaire n'est susceptible de supprimer, encore moins d'affaiblir le commerce d'autrui ; que c'est une impossibilité physique et économique que d'arracher à une nation son commerce extérieur et maritime. « L'émotion que souleva l'apparition de ce volume et la vivacité avec laquelle furent alors discutées ces thèses paradoxales sont tout à fait comparables à l'agitation qui se produit aujourd'hui autour du volume de M. Keynes.

Il est aussi étrange d'entendre ce dernier soutenir que le vaincu ne doit pas endurer les mêmes souffrances que le vainqueur, qu'il était singulier de lire les aphorismes de M. Norman Angell au sujet des inconvénients de la victoire. *Habent sua fata libelli.* Les livres ont leur destinée. Celui qui nous occupe a commencé par en avoir une très brillante. Nous ne pensons pas que l'avenir tienne pour lui les promesses du début.

Le patriotisme ne doit pas nous rendre aveugles; il ne nous défend pas d'examiner les arguments de nos adversaires. Mais, de là à prendre ouvertement leur parti, à épouser leurs querelles, à faire d'eux des victimes, il y a un abime. Comment s'est-il trouvé un homme pour le franchir? Nous avouons ne pas le comprendre. Ce qui nous confond surtout, c'est le soin avec lequel M. Keynes prétend démontrer que les Germains ne peuvent pas acquitter les obligations qu'ils ont contractées, et la désinvolture avec laquelle il oublie de parler des charges écrasantes qui pèsent sur les épaules de plusieurs des Alliés. C'est sur ces divers points que nous essayerons d'éclairer nos lecteurs.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

A suivre.)

SILHOUETTES CONTEMPORAINES

IV (1)

M. HENRY BORDEAUX

Je le regardais monter devant moi ; sa robuste carrure remplissait la vareuse *horizon* aux quatre galons ; encore que la colline fût modeste, la pente était raide et le chemin médiocre. Et j'admirais la fermeté aisée de son pas.

Nous venions de cheminer une heure côte à côte, tirant des événements tragiques qu'en ce printemps de 1918 nous vivions ensemble, nombre d'idées générales, — par quoi se reconnaissent deux bons Français. Et une fois de plus, j'avais constaté que, pour raisonner sur la grande crise nationale, le commandant Bordeaux n'avait qu'à transporter à un plan supérieur les idées que développe, depuis vingt ans, le romancier de la famille. Rien ne l'amenait à se déjuger, mais tout à s'élargir. Aussi s'était-il, à son ordinaire, exprimé avec cette autorité où se reconnaît une pensée mûrie et chaque jour confirmée. Et maintenant, engagé dans le chemin montant, il avait pris la tête et guidait la marche.

Il marchait sans hâte et, en apparence, sans effort. Les jambes, très fortes dans les molletières de cuir fauve, vraies jambes de montagnard musclées et solides, le portaient sans précipitation, mais assez rapidement vers le sommet : le pied se posait, comme d'instinct, sur la pierre plate qui, dans la fange du che-

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 15 mars et 15 avril.

min, pouvait le mieux assurer sa marche. En réalité, son œil exercé, — cet œil au regard si réfléchi, — conduisait au mieux cette petite ascension. Et soudain je me rappelai mes courses dans les Alpes et particulièrement un magnifique *guide* qui, par-dessus les cols d'Anterne et du Brévent, me conduisait à Chamonix. Cet homme avait, des heures, cheminé devant moi, aux montées, aux descentes, dans l'herbe glissante et dans les rochers chaotiques, du même pas égal, sûr, calme, — et cependant rapide. Et il me plut de constater que l'auteur de *la Croisée des Chemins* avait, sous l'uniforme de la Grande Guerre, l'allure d'un solide *guide* des Alpes.

N'était-il pas, quand la guerre l'avait arraché à ses travaux, arrivé à cette heure magnifique où un écrivain se sent devenu un guide?

***

M. Henry Bordeaux qui, avant cinquante ans, arrive aux sommets, y est parvenu de ce pas assuré. *Festina lente*, conseille la Sagesse aux jeunes gens; hâte-toi lentement. Il s'est hâté lentement et n'a pas cessé de s'élever: « La vie, a-t-il écrit, est une ascension. A mesure qu'on monte, on voit mieux, on respire mieux, on domine mieux. Et la sérénité du soir est en haut. » Vers le sommet, il s'est acheminé, depuis vingt ans, d'un pied qui, évitant les faux pas, lui a permis d'atteindre les hauteurs bien avant que son soir tombât. Il n'est pas jusqu'aux hésitations du début qui n'ajoutent à la leçon de ce bon roman qu'est cette vie de romancier. Après avoir cherché sa voie, on l'aime plus. « Rien n'est plus favorable au talent, a-t-il avoué, qu'un mauvais début; c'est le meilleur des excitants. »

Le 1er janvier 1889, Eugène-Melchior de Vogüé adressait une lettre ouverte « à ceux qui allaient avoir vingt ans. » Nous la lûmes tous dans nos chambrettes. L'admirable penseur nous incitait à « refaire une âme collective » à la France. Il entendait réagir contre un individualisme qui, devenant le danger national, effrayait son âme toujours aux écoutes. Né en 1870, M. Henry Bordeaux était de ceux « qui allaient avoir vingt ans. » Je suis convaincu qu'il lut l'appel de Vogüé avec cette déférence qu'il a toujours témoignée aux maîtres de la pensée, mais il eût été surpris d'apprendre qu'il serait, — avant dix ans, — un des plus précieux artisans de l'œuvre à laquelle

nous conviait le noble écrivain. Car, ainsi que nous tous, il était ivre de cet individualisme qui, à l'état de dogme, opprimait de jeunes intelligences, alors qu'elles s'en croyaient exaltées.

Le jeune étudiant s'en grisait d'autant plus volontiers qu'issu d'une province et d'un foyer traditionnalistes, il se donnait l'illusion de briser une contrainte. Il croyait s'être « libéré. » Il ne l'était pas. Probe, généreux, intelligent et, au tréfond, raisonnable, il ne pouvait échapper longtemps à la voix d'une terre et d'un sang également sages.

« La Maison » était à Thonon, sur les bords du Léman, — telle qu'il nous l'a décrite. Les aïeux de sa mère se l'étaient transmise; le père, venu du Midi ariégeois, s'était vite agrégé à cette solide famille de Savoie, étant lui-même d'âme robuste. Cependant quand je voyais Henry Bordeaux, abandonnant son calme réfléchi, s'animer et presque se soulever, je me disais: « C'est l'Ariège qui bouillonne. » Chez lui cependant la Savoie reste souveraine.

C'est une province pleine de force et de grâce tout ensemble. Gardant d'un beau passé historique une forte personnalité, elle la fortifie d'un orgueil légitime. Marche sans cesse menacée, elle a vécu dans la bataille; terre assez âpre, elle a exigé de ses laboureurs de rudes labeurs. De cette double lutte le Savoyard a gardé un caractère vigoureux, rude, facilement disputeur. Les lacs, les monts, les névés, les gorges, les torrents ont composé à ce petit pays une autre forme de personnalité; la nature y a, écrit Bordeaux, « le pouvoir d'exalter et d'apaiser tour à tour. » La race est réaliste, mais sans rien de vulgaire. Thonon est l'avant-garde de la Savoie vers cette petite Méditerranée qu'est le Léman. La gravité savoyarde s'y tempère de grâce. Une enfance qui s'écoule là s'empreint de sensibilité.

Un foyer plein de noblesse s'est fondé là du jour où le jeune fonctionnaire, devenu avocat, a épousé la fille des magistrats de Savoie. Le père, la mère, nous les apercevons, plus ou moins voilés, mais toujours admirables, dans presque tous les livres de M. Bordeaux : heureux ceux d'entre nous qui, par surcroît, y ont reconnu des traits chers à leur enfance!

Un grand avocat de Savoie, François Descostes, a, au lendemain de la mort prématurée du bâtonnier de Thonon, peint en pied son confrère, — noble figure dont les lecteurs de M. Henry Bordeaux disent : « C'est bien lui! » — comme s'ils l'eussent

connu. Cet avocat, à la fois solide et ardent, tout au devoir, et tout à la vie, était né chef; père incomparable, il n'a laissé à ses huit enfants que de puissants exemples. En 1870, déjà père de quatre petits enfants, il avait voulu s'engager et avait fait la campagne. Ce n'est pas à son foyer qu'une telle résolution eût rencontré la moindre objection. Tous les lecteurs de M. Bordeaux savent ce qu'est une femme forte : c'est celle que peint l'Écriture. Cependant, nous l'ayant fait deviner à travers ses admirables « mères, » il hésite, pris d'une sorte de pudeur filiale, à nous la livrer en traits précis dans sa « Maison : » « Si je veux m'approcher, je ne trouve plus de mots. » Et à peine indique-t-il d'un trait cette douceur qui recélait tant de force : « Mon père dont l'autorité semblait inébranlable se tournait vers elle, comme s'il lui reconnaissait une puissance mystérieuse. »

Cinq fils, qui ont tous marqué, — chacun en sa carrière : — un ingénieur qui a laissé de ses voyages hors d'Europe des récits pleins de vie; un autre ingénieur, qui, avant la guerre, a, l'un des premiers, deviné et décrit le rôle de l'aéroplane; ce jeune avocat, qui, devenu bâtonnier à trente ans, continue à son barreau de nobles traditions; ce général Bordeaux, qui, après tant de campagnes lointaines, défendait, le 23 juin 1916, en avant de Souville, une des portes de Verdun et la sauvait; et cet écrivain, qui demain sera « reçu » à l'Académie; une jeune sœur de Charité, qui récemment mourait en Chine, tandis que ses deux sœurs transportaient en des foyers nouveaux les enseignements reçus : mieux que tout ce qu'a pu écrire un fils plein de gratitude, une telle couronne nous édifie. Nous savons à quelle source un Bordeaux a puisé ses qualités, en quelle terre s'enfoncent ses racines. Le romancier de la Famille ne s'est point improvisé; nous savons où est la garantie de la sincérité qu'il apporte dans son art.

A un tel foyer un enfant s'élève sans désordre, mais sans tristesse. Les enfants de familles nombreuses sont, en thèse générale, pleins de gaîté. De fait, son enfance dans la grande maison paraît avoir été gaie. L'était-elle moins au collège? M. Bordeaux ne parle guère de ce collège que pour nous révéler, détail imprévu, qu'il y joua dans *la Fille de Roland* le rôle de Berthe. Ce devait être une vigoureuse Berthe, car, par ailleurs, il nous avoue que, « pourvu d'une bonne santé, » il « en enrageait à cause de la couleur dont elle enluminait ses joues. »

Peut-être le milieu n'eût-il formé qu'une pâte solide; un aimable vieillard y versa le levain. Chose curieuse, le grand-père maternel, — qu'il le peint en termes charmants! — représentait en ce milieu la fantaisie. Emmenant l'enfant en promenade, ce disciple de Jean-Jacques lui ouvrit le livre de la Nature, le grisant de l'air, des eaux, des fleurs, des forêts. Paul Bourget louera dans l'œuvre du romancier « ce mariage heureux de l'âme et des horizons. » Les parents lui ont fait l'âme; le grand-père lui a ouvert les horizons. Il laisse entendre que le levain eût pu devenir poison; mais une forte nature résiste facilement à une passagère intoxication.

Peut-être se fût-il plus promptement dérobé à ce prestige, si, par ailleurs, jeté à seize ans dans Paris, il n'eût été plongé dans la grande vague d'individualisme qui, en ces années, déferlaient des pentes de Montmartre à celles de la Montagne Sainte-Geneviève. Henry Bordeaux s'en est grisé; il a dû, de 1887 à 1889, beaucoup parler de « vivre sa vie » et de « cultiver son moi. » Et lorsque, pourvu d'ailleurs de deux licences, il lui fallait, en 1889, quitter Paris, pour venir, suivant les intentions paternelles, faire son stage d'avocat en sa petite ville, c'était en provincial envoûté. Le monstre le tenait. Deux ans de stage à Thonon, un an de caserne à Annecy lui ont paru années d'exil. Il les a remplies d'une débauche de lectures : Shakspeare et Taine, Chateaubriand et Bourget, Villiers de l'Isle-Adam et Sully Prud'homme, Loti et Verlaine, bien d'autres, — et Tolstoï, et Ibsen. Parfois la main du père a glissé entre ces volumes un Fustel de Coulanges, un de Maistre, un Le Play auxquels la mère ajouterait volontiers le François de Sales de l'*Introduction* et le Bossuet des *Méditations*. Mais l'heure de Le Play, de Maistre et de François de Sales n'a pas encore sonné pour le jeune « émancipé » tolstoïsant et ibsenien. Les autres prévalent. Et un beau jour de 1892, il faut bien que le bâtonnier, avec un secret soupir, donne licence au jeune stagiaire de jeter la robe aux orties; le Savoyard va courir se rejeter dans l'antre du Minotaure. Il va « vivre sa vie. » Mais la veille du départ, d'un geste affectueux, le père a saisi le bras du jeune homme et l'a entraîné hors de la petite ville; il l'a arrêté devant un champ où un paysan creuse son sillon : « ... Ils ont besoin de paix pour tracer leur sillon. Cette paix, nous ne devons pas la troubler et *nous devons empêcher qu'on la trouble.* »

Le Paris que retrouve le jeune homme, se soucie moins que jamais, — en cette année 1892, — de si grands devoirs. L'individualisme qui n'était qu'une croisade en 1887, a maintenant place conquise. La table du Pascal Rouvray de *la Croisée des Chemins*, à elle seule, nous le révèlerait : de *l'Homme Libre* de Maurice Barrès à *la Société mourante* de Jean Grave, de l'*égotisme* à l'*anarchisme*, tout passe sur cette table. Je n'ai jamais rien lu qui peigne mieux que les premières pages de ce beau roman, notre génération arrivée à sa majorité. Le jeune avocat rédacteur au contentieux du P.-L.-M. est revenu rallier les bataillons de l'individualisme littéraire. Le voici qui publie son premier livre *Ames Modernes*. La *Revue blanche* et le *Mercure*, revues d'avant-garde, ont volontiers publié les fragments de l'étude qui, plus que toutes les autres, arrête le lecteur, l'enthousiaste article sur Ibsen où Nora est, — par le futur auteur des *Roquevillard!* — approuvée d'avoir, pour vivre sa vie, abandonné mari et enfants. Le recueil, tout entier conçu dans cet esprit, révèle, par ailleurs, une âme si jeune, si sincère, si enthousiaste qu'on ne sait si l'on doit regretter ce démon qui certes, chez ce jeune homme de vingt-trois ans, n'est point celui de midi, — à tout prendre le seul tout à fait dangereux, — mais celui des premières heures qui, s'il ne nous asservit pas au delà de la trentaine, ne nous pousse dans les voies étrangères à notre âme que juste assez pour nous permettre d'en mieux garer un jour nos neveux. Un joli conte à talons rouges, pimpant et douloureusement pervers, — *Jeanne Michelin :* le Savoyard va-t-il décidément s'égarer en cette voie? Nous y gagnerons sans doute un aimable chroniqueur ; nous y perdrons à coup sûr un fécond écrivain.

La vie nous manœuvre plus que nous ne la conduisons; mais c'est neuf fois sur dix, pour notre bien. Car, nous remettant sur le penchant naturel d'où nous nous écartions, elle nous ramène ainsi à nos vraies fins.



A l'automne de 1896, l'homme de bien qui avait guidé ses premiers pas est arraché au travail par la mort : cruel deuil qu'aggrave un cruel problème. C'est celui qui se posera dans *la Croisée des Chemins*, — l'un des romans les plus *vécus* de M. Henry Bordeaux, — devant Pascal Rouvray. Déjà le jeune

homme, — en cette année 1896, — s'est ouvert les revues, les journaux, les salons littéraires, l'officine des éditeurs. Il n'est encore qu'au seuil de la vie littéraire, mais la porte s'est ouverte. Sa présence est cependant nécessaire en cette « Maison » où, timidement, l'appellent l'admirable veuve et de jeunes enfants. Cette Maison vivait du travail du père : le « cabinet » de l'avocat va-t-il tomber? Voici l'heure où la vie vient heurter à notre porte.

Le romancier a parlé de « ces voix du passé qui prennent malgré nous la parole, lorsque nos intérêts les plus sacrés entrent en jeu. » Plus simplement, son caractère, qui est droit, ferme, grave et sensible, réagit pour la première fois sur sa vanité. « Regarder la vie en face, » c'est le mot par lequel se terminera *la Petite Mademoiselle*. L'ayant regardée en face, il l'a vue. Le romancier de *Jeanne Michelin* redevient Maître Bordeaux, avocat à Thonon.

Mystère de la destinée! Ce jeune écrivain, arrêté net en son premier élan, que pense-t-il de cet avatar? Qu'il a sacrifié son talent au devoir et sa carrière à sa famille. Or qu'est-il? Un esprit qui se dévoyait et qui reprend sa pente naturelle, un cerveau qui se grisait d'une vaine boisson et qui, ramené aux réalités, va y trouver la plus substantielle des nourritures. Il a rêvé d'être un jour appelé « maître » par de jeunes littérateurs en quête de direction; il est appelé « maître » par le « Palais » de sa sous-préfecture. Mais le président qui, le premier, lui dit : « Maître Bordeaux, vous avez la parole, » ignore que très précisément un maître naît qui, après avoir retrempé au contact du sol natal et de l'âme des petites gens, son cerveau et son cœur, va sous peu prendre et garder la parole pour défendre, non plus devant un modeste tribunal de deuxième classe, mais devant l'opinion de son pays, la plus noble des causes, — très précisément celle à laquelle il vient, payant d'exemple, de sacrifier son envie : la cause de la collectivité familiale.

Cinq ans après, vous eussiez vu dans le cabinet de Me Bordeaux, travailler côte à côte deux jeunes gens. « A nous deux nous n'avions guère plus de quarante ans. » Mais le jeune stagiaire qu'il forme représente pour lui la liberté. C'est pour transmettre à ce jeune frère la « charge » intacte, qu'il a jadis consenti à ce qu'il appelait alors l'exil. Et il est résolu à regagner Paris, — mais avec des sentiments si étrangement changés!

« Je m'honore, écrira-t-il, d'avoir appartenu au barreau. » Il lui faut en outre s'en féliciter. Contact avec le plaideur, le juge, les affaires, quelle source d'observations sur la vie réelle ! Mais c'est cependant le contact repris avec la terre qui a transformé son esprit. Infatigable marcheur, il a, mieux connu et vite chéri, d'un amour cette fois éclairé, ce sol riche de souvenirs et de beautés : chaque champ lui a rappelé la leçon du père : là est l'assise de notre nation et sur cette assise s'appuie la première pierre de l'édifice qui est celle du foyer. Avocat, il a pénétré l'âme de ces paysans dont, par ailleurs, maire d'une petite commune, il a éprouvé les passions. Avec cette terre natale, il a par ailleurs lié de plus doux liens, — et si forts ! Le foyer qu'il vient de fonder sera doublement de chez lui. Son *réenracinement* est ainsi complet et parce qu'il l'est, il lui est permis peut-être de quitter, cette fois sans aucun danger de déviation, le pays natal. Le quittant, il ne saurait plus s'en arracher ; ses racines y resteront, et si loin en apparence du sol où elles plongent, l'arbre produira fleurs et fruits de sa terre. Ainsi va s'achever « la belle histoire » de M. Henry Bordeaux qui, pensant sacrifier sa vie au devoir, y a, tout en satisfaisant sa conscience, conquis de loin la maîtrise.



Dans les loisirs de son office, il a préparé, — ce sera toujours un grand bourreau de travail, — les éléments du roman même du réenracinement qu'il est allé écrire chez son éminent ami, le comte Costa de Beauregard. C'est *le Pays Natal* qu'avec une belle résolution, qui est un des traits marquants de son caractère, il a envoyé à la *Revue*.

La *Revue* est alors entre les mains de Ferdinand Brunetière. Peu de directeurs ont, d'un *flair* plus sûr, distingué chez de jeunes écrivains, — qu'ils fussent Hervieu ou Bordeaux, — le talent prenant son essor. Un beau matin, — oh oui, beau ! — l'avocat est appelé à Paris par la fatidique petite lettre bleue, que tant d'entre nous ont connue, où, de sa forte écriture, Brunetière priait qu'on « prît la peine de passer à la *Revue*. » D'un bond, si j'ose dire, notre provincial y fut. Il a conté en des pages piquantes sa première entrevue avec le maître, sa déception quand, après les critiques et les éloges, également véhéments, le directeur prononce l'arrêt : « La *Revue* publiera

le livre, mais dans deux ans. » Deux ans ! déjà se croyait-il imprimé et son départ de Thonon ainsi autorisé. Il se récrie. « Voici votre manuscrit ! » et de sa petite main sèche Brunetière lui rend le « papier. »

Il fallait que cet « homme pressé, » — comme disait en souriant Brunetière, — cherchât ailleurs. La *Revue hebdomadaire* publiait l'œuvre et déjà l'avocat en préparait une autre. Mais cette fois, le manuscrit prêt, l'auteur l'accompagnait à Paris, — pour tout de bon. Il y rentrait non plus en enfant perdu et presque prodigue, mais en soldat bien armé pour l'âpre lutte des lettres, — parce qu'ayant trempé ses muscles et son âme. René-Marc Ferry venait de fonder la Revue *Minerva*. Tous ceux qui ont approché ce Lorrain au grand cœur, prématurément déçu par la vie, puis frappé par la mort, en garderont toujours le souvenir, et de cette *Minerva* qui, en dix-huit mois d'existence, remplit une belle carrière. Ferry connaissait Bordeaux et se saisit littéralement de son manuscrit. C'était celui de *la Peur de Vivre*.

Le titre était hardi et, en cette année 1902, la thèse devait, chose qui aujourd'hui nous étonne, le paraître plus encore. L'individualisme portait alors tous ses fruits : la Nation allait à se dissoudre. Avec quelques autres, Bordeaux, plus ou moins clairement, apercevait une mission : tandis que certains essayaient simplement de panser l'abcès purulent, d'autres en effet pensaient qu'il fallait avant tout réassainir ce corps dans les veines duquel, depuis vingt ans, le poison circulait. La première tâche était de rétablir la moralité dans la pensée.

La Peur de vivre n'est pas l'œuvre la plus forte de M. Henry Bordeaux, mais les circonstances où elle parut, en font, — dans l'expression morale du mot, — sa meilleure œuvre. Prenant l'offensive, il affirmait nettement que la vie, loin d'avoir abandonné les foyers traditionnalistes, y était à ce point en honneur, que dans les âmes affaiblies par l'étroit individualisme se trouvait au contraire, avec l'effroi du devoir, la peur de vivre. Le livre fit événement. L'auteur avait acquis la vogue avec l'estime. Calmette lui ouvrait *le Figaro* et Brunetière convoquait derechef cet « homme si pressé, » lui prenait *l'Amour en fuite* et se faisait une sorte de malin plaisir de le « faire passer » en quinze jours, — un *record!*

M. Henry Bordeaux avait trouvé sa voie. Il s'y enfonçait de son

pas ferme et égal. Sans doute ne s'astreignait-il pas à la stricte formule qui avait fait la fortune de *la Peur de vivre* après celle du *Pays natal.* Il est romancier et, avant tout, aime son art. Mais dans toutes ses œuvres courait cet esprit assainissant qui les apparente toutes. *Les Roquevillard,* publiés en 1906, donnaient d'ailleurs une expression plus nette encore à ce que, récemment, un commentateur de l'œuvre entière, le docteur Carrère, appelait une « doctrine de vie. » En aucun volume n'avait été formulée d'une façon si heureuse la force vivifiante de la Tradition en face de l'action dissolvante de l'Individualisme. Le cadre du drame, — par ailleurs bien bâti et singulièrement émouvant, — permettait en outre à l'écrivain d'affirmer derechef la vertu de sa province, parant d'une noblesse de plus la famille qui revivait en ces pages gravement savoureuses. Lorque de la colline de Saint-Cassin, l'avocat Roquevillard fait appel à ceux de sa race, on croit déjà entendre ce *Debout, les morts!* qui devait, un jour, caractériser la lutte acharnée contre l'ennemi de la Nation. C'était encore, à cette heure, l'ennemi intérieur qu'il fallait que les morts arrêtassent. L'écrivain, poussant ce cri de ralliement, n'était plus un simple soldat, mais un des chefs de la féconde croisade.

Concevait-il comme « une croisade » l'entreprise à laquelle il participait? Je ne le pense point. Il en est des batailles de la pensée comme de celles de la guerre : chacun travaille de son mieux, et c'est souvent, la victoire remportée, que se découvre le plan suivant lequel la bataille s'est gagnée. Tout simplement guidé à travers ses fables par une pensée sincère et forte, il a, sans se croire voué à une mission, écrit de beaux romans. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il n'est guère de moment depuis sa rentrée à Paris, où il n'ait eu le souci de sans cesse élargir son champ d'observation et d'étude, — et par conséquent d'action. On l'a sacré le « romancier de la famille : » *Le Roman de la famille française,* c'est ainsi qu'un des commentateurs de l'œuvre, M. Joseph Ferchat, qualifiait, en 1912, l'œuvre entière, — *la Maison* n'ayant cependant pas encore paru. Il est de fait que *la Neige sur les pas, les Yeux qui s'ouvrent, la Robe de laine,* drames pleins d'une sensibilité aiguë, se rattachent moins étroitement que *les Roquevillard, la Croisée des chemins* et plus tard *la Maison* au *cycle de la famille.* Mais ces romans s'y rattachent néanmoins, plus ou moins consciem-

ment, par cet esprit qui assure à l'œuvre entière son unité : ce que j'appellerai l'esprit de restauration familiale. Un tel esprit ne se résigne point à s'enfermer dans un genre, et, si largement qu'un Henry Bordeaux conçoive le roman, il ne peut s'y tenir. Il s'est fait critique et il faut entendre le mot dans un sens très large encore. Cette « union de l'âme et des horizons, » que nous avons entendu M. Paul Bourget louer chez son jeune confrère se retrouve à chaque page de ces études d'âmes qui élargissent les impressions de l'infatigable « pèlerin. » Sa vision de la vie, chaque fois, s'en élargit, tant les lieux lui apprennent de choses sur « les gens. » D'où ces études nourries et savoureuses qui lui assurent dans le genre dit « critique » une place à part. Et toujours cette tendance irrésistible à faire œuvre morale, c'est-à-dire sociale.

Il en fut de même quand il abordait, en 1910, la chronique dramatique dans la *Revue hebdomadaire. Le Théâtre et la Vie*, — les trois séries donnent plus peut-être qu'aucune de ses œuvres l'impression de cet esprit tout à la fois robuste et fin, bien assis sur des principes contrôlés, et, comme il s'y livre lui-même avec ses souvenirs, ses goûts, les leçons que lui a données la vie, qu'il y est tour à tour « plaisant et sévère, » il serait aisé de retrouver là tous les aspects de son talent comme de son caractère.

En 1913, un champ plus large encore lui était offert. Il a, dans la préface des *Pierres du Foyer*, conté comment, œuvre d'éducation ménagère, le *Foyer*, fondé par une femme au grand cœur, Mme Thome, s'était transformé en société de conférences où dominait la préoccupation largement sociale. Lorsqu'il s'agissait de tracer en des leçons solides et pénétrantes le passé de la famille française, à qui pouvaient s'adresser les organisateurs du *Foyer* sinon à celui qui, l'étudiant dans le présent, n'avait cessé d'en signaler l'action primordiale dans l'économie de la vieille France ? Les cours de 1912 et 1913 obtinrent un succès qui achevait de démontrer l'opportunité de l'entreprise, l'action du conférencier. Ces leçons paraissaient bientôt à ce point répondre à l'esprit de la maison, qu'à la fin de 1913, la direction des conférences était confiée à M. Henry Bordeaux.

En cette année 1914, l'auteur de *la Peur de vivre* était un des guides dont la jeune génération recherchait les inspira-

tions, — cette « jeunesse nouvelle » dont il aurait à dire sous peu, à propos des tombes ouvertes, la vertu magnifique. Toute imprégnée de cet idéalisme pratique qui l'induisait à rejeter l'individualisme pernicieux, cette jeunesse nouvelle se préparait à travailler à notre restauration par la remise en honneur des traditions de la race. A la genèse de ce mouvement, M. Henry Bordeaux avait singulièrement travaillé. En pleine possession de son talent de romancier, il avait, dans *la Maison*, fait tenir avec une belle amplitude ce *drame de la famille* dont il nous avait, avec une pensée sans cesse élargie, fourni tant d'épisodes. Il faisait école : « Je ne suis pas médiocrement fier, avait-il le droit d'écrire en 1914, d'avoir contribué à substituer dans le roman le conflit des générations aux aventures individuelles. » Il ne se flattait pas : conscient de l'autorité qui résultait d'un magnifique labeur, il acceptait de guider après avoir si longtemps instruit. Il n'était guère douteux qu'il reçût, avant peu, avec un siège à l'Académie, la suprême consécration. La guerre allait retarder de quelques années ce couronnement de sa carrière : car si la guerre a fait donner des bâtons de maréchal, elle en a fait ajourner quelques-uns. Mais elle allait, en revanche, amener cet esprit à s'élargir et à s'élever encore.

La dernière conférence de Bordeaux au *Foyer* datait du 1er avril 1914. Elle était, elle aussi, intitulée *La Maison*. Elle se terminait par ces mots : « Ainsi la Maison ne durera que si elle s'appuie *sur des murs vivants, sur des colonnes vivantes*. » Il parlait de la maison familiale : c'était la maison nationale dont il allait, devant Verdun, voir *les murs vivants, les colonnes vivantes*. Et sous le coup de son émotion le romancier de la famille, devenu soldat, se fera, — avatar imprévu, — un des historiens de la défense nationale.



Il y a toujours eu du soldat chez cet homme de lettres fervent, — parce que, qu'il le voulût ou non, ce romancier à idées a toujours été un combattant. Pour quelle cause a-t-il combattu ? La cause de la famille. Or, qu'est-ce que la Famille à ses yeux ? Avant tout la cellule de la Nation. Il a toujours vu bien au delà du foyer et, en le défendant, toujours entendu servir cet « agrégat de foyers » qu'est la patrie fran-

çaise. Sans doute répondait-il aux inquiétudes désobligeantes de quelques pessimistes quand il écrivait : « Il n'y a pas de peuples jeunes et de peuples vieux. Il y a des peuples sains et des peuples malades. » Par là entendait-il dire que la France se sauverait en s'assainissant.

En attendant, il aimait remplir, au delà même des exigences de la loi commune, ses obligations militaires. Officier de réserve, dont nous connaissions, par de vibrants « souvenirs de manœuvre, » les sentiments cordiaux, il l'était resté bien après tous ses contemporains, ne s'étant résigné qu'en 1913 à rejoindre ceux-ci dans la « territoriale. » A le voir en campagne, j'ai eu l'impression que, hors de l'action ardente, il se trouvait toujours mal à l'aise. Je ne l'ai jamais vu si heureux qu'après une mission périlleuse accomplie.

On eut cependant raison de résister à ses requêtes quand, affecté aux services d'État-Major, il sollicitait un poste dans la troupe. Un Henry Bordeaux, entraîné par trente ans d'observation à l'intelligence des choses et des hommes, peut rendre, en d'autres situations, de bien autres services! Mais jamais il ne se résignera à s'y tenir. Le 27 septembre 1916, le capitaine Bordeaux sera titularisé dans la Légion d'honneur et cité à l'ordre, pour « s'être offert volontairement, le 9 mars 1916, pour accomplir une mission particulièrement dangereuse qu'il a exécutée sous un bombardement violent, » — c'était devant Verdun, — et le 30 novembre 1917, il sera cité derechef, par un chef qui s'entend en courage, le général Maistre, pour avoir, les 22 et 23 octobre 1917, « en partageant en tous points la vie, les fatigues et les périls » du 4e zouaves jeté à l'assaut du fort de Malmaison, fait « l'admiration de tous par son sang-froid et son courage. » Aucune de ces deux citations n'a étonné ceux qui, comme moi, l'ont si souvent vu courir spontanément au-devant du danger.

Sa lettre de service le plaçait, dès les premiers jours, dans le service des chemins de fer. A la gare de Bercy où il présidait à l'embarquement de tant de bataillons et de batteries, il fut l'un des mille rouages de cette formidable machine qui devait agir jusqu'au surmenage pour qu'aucun à-coup ne se produisît. Pendant dix-huit jours et dix-huit nuits, il travaillait soutenu par l'enthousiaste confiance que lui inspirait le spectacle d'une admirable discipline consentie, génératrice de vic-

toire. Porté à Reims, chassé de Reims, revenu à Reims, il y passait les dernières semaines de 1914, s'en évadant sans cesse pour ces excursions aux tranchées, du goût de celle dont il a publié, en 1915, le récit piquant, cette « Nuit de Noël » où l'on gagna à coups de fusils le droit de manger la dinde apportée par le bon camarade, associé tour à tour aux deux fêtes.

Il était depuis quatorze mois à l'État-major de la 1re armée et, j'en suis témoin, s'enrageait d'une longue stagnation, quand, le 22 février, le *trommelfeuer* éclatait sur le front de l'armée voisine, l'armée de Verdun. Il obtint d'y courir « en liaison pour un jour » et allait y rester, à un tout autre titre, pendant près de dix mois.

***

Depuis les premiers mois de guerre fonctionnait au Grand Quartier général, non sans quelques difficultés, une *Section d'information*. Sous ce titre un peu énigmatique, un tout petit groupe d'officiers, — bien particuliers, — travaillait à faire valoir notre effort de guerre, fournissant aux attachés militaires à l'étranger et parfois à la presse les informations nécessaires pour que la gloire récoltée ne restât point ignorée. J'espère que l'un de nous aura, quelque jour, le loisir d'écrire l'histoire de cette curieuse et précieuse Section et on saura alors au prix de quelles opiniâtres instances quelques hommes de lettres arrachèrent à l'armée licence de faire connaître ses incomparables exploits. Longtemps M. André Tardieu avait, à lui tout seul, constitué cette section. Après son départ, deux de nos brillants confrères, MM. Maurice Pernot et Jean de Pierrefeu, étaient, à grand'peine, parvenus à sauver l'institution généralement méconnue et, aidés de M. Fernand de Brinon, à en prouver l'utilité par un zèle que rien ne décourageait. Ainsi avaient-ils non seulement maintenu cet embryon de propagande, mais l'avaient-ils développé en faisant désigner dans quelques armées des officiers, — publicistes et écrivains, — qui, qualifiés « officiers d'information, » alimenteraient le travail de la section. Je crois bien que le premier désigné fut notre confrère M. François de Tessan : Henry Bordeaux cumulait, à la 1re armée, avec ses fonctions d'État-major, celles d' « officier d'information » qui, lorsqu'il n'y avait point bataille, ne consistaient guère qu'à faire éclater la patiente vertu du *poilu* dans la tranchée.

Au moment où soudain toute la bataille de France sembla se condenser devant Verdun, Henry Bordeaux venait à la rescousse de l'officier d'information que l'événement avait trouvé depuis plusieurs mois affecté à l'armée de Verdun, mais que, de son aveu, cette énorme bataille risquait de déborder.

Le drame militaire avait de quoi émouvoir au fond de l'âme le patriote. Le drame moral ne surprenait pas l'homme de pensée : « Il y a dans la guerre, avait-il écrit en 1912, une mystérieuse puissance d'amélioration. » A courir le champ de bataille, il allait constater que cette amélioration pouvait aller jusqu'à l'exaltation d'une incomparable vertu. Les officiers d'information envoyés à Verdun devaient, chaque soir, expédier une dépêche de sept à huit pages sur l'exploit de la veille; il eût bien fallu, chaque jour, cent pages pour être juste. Ils firent de leur mieux, Henry Bordeaux, Louis Madelin, François de Tessan, plus tard Louis Gillet et Fernand de Brinon, pour que, du premier au dernier jour de la bataille, le Pays, puis l'Étranger comprissent la grandeur morale de ce formidable drame.

Le métier n'était pas sans risques; des salles de la mairie de Souilly, quartier général de l'armée, on eût pu, à la rigueur, suivre la marche de la bataille; pour en vivre la vie, il fallait aller la partager. Un soir, Henry Bordeaux me rejoignit dans l'ivresse d'une magnifique « visite. » Parti pour « s'informer » à Bevaux, — quartier général du 21ᵉ corps, — il avait vu le général Maistre en quête d'un officier à envoyer au fort de Vaux, déjà sous une voûte d'obus. Il s'était offert et fait agréer. Mes lecteurs connaissent tous, pour avoir lu ici même ces pages passionnantes, *les Derniers jours du fort de Vaux* et, donc, la petite excursion que « l'informateur » s'était imposée. On revenait de ce genre d'excursions avec une admiration parfaitement éclairée, que, pour des écrivains de carrière, il n'était pas malaisé de faire partager au Pays. Avec quelle fierté on rédigeait la dépêche qui, toujours, se résumait par la formule : « On tient! »

Le 29 avril, le capitaine Henry Bordeaux avait reçu une mission plus large. Par un ordre du général en chef, il était chargé de réunir, en vue d'une notice à écrire, les éléments de cette dramatique histoire. Est-il encore indiscret de dire que de cette mission est sortie ce remarquable opuscule intitulé : *Une*

bataille de cent trente-cinq jours, où, malgré ses précautions pour garder l'anonymat, se trahissait l'écrivain habitué aux synthèses ?

L'écrivain qu'exaltaient les visions vécues entendait cependant avoir ses coudées plus franches. Il obtint licence de publier ces *Derniers jours du fort de Vaux* dont on peut dire sans outrance que cette poignante chronique fit, pour la première fois, saisir tout le caractère de cette prodigieuse bataille de Verdun. Et après ce chant d'épopée, c'en fut un autre. Quand, les soldats de Pétain ayant tenu, les soldats de Nivelle reprirent, Henry Bordeaux qui, de Souville, avait suivi toutes les péripéties de l'assaut donné, le 24 octobre, aux massifs de Douaumont et de Vaux, ainsi qu'il avait immortalisé la résistance, immortalisa la victoire. *Les Captifs délivrés* forment la seconde partie de ce prestigieux diptyque, au front duquel il était autorisé à inscrire ce titre apparentant ces deux « chants » à nos grandes épopées : *La Chanson de Vaux-Douaumont.*

Nous rencontrions parfois aux armées d'excellents camarades qui ne comprenaient pas grand'chose à notre mission. A quoi pouvait servir toute cette encre dépensée ? Je leur conterai simplement ceci. Dans les premiers jours de 1917, à travers la Belgique encagée, emmurée, coupée de la France, une brochure jaune circulait sous le manteau, une brochure imprimée en médiocres caractères sur un mauvais papier, et cette brochure mettait aux cœurs des opprimés la joie qui réveille l'espérance et fortifie la foi. De courageux patriotes avaient pu se procurer, — par quel miracle? — *les Derniers jours du fort de Vaux* et avaient transformé le volume en tract. Je doute que M. Henry Bordeaux, la Société des Gens de lettres ni le Syndicat de la Propriété intellectuelle poursuivent jamais les contrefacteurs. « Je voyais bien, écrira l'un d'eux en 1919, le réconfort que ces magnifiques exemples de bravoure et d'endurance apporteraient à la population du pays occupé. » J'ai eu entre les mains un exemplaire de la brochure ; il était presque en lambeaux. Les Allemands avaient saisi 1 500 exemplaires; on s'arrachait les brochures échappées à cette rafle. Ils savaient bien ce qu'ils faisaient, écrit un Belge, quand « leur police, durant plus de deux mois, surmenait ses bataillons d'assaut pour prendre, elle aussi, *le Fort de Vaux.* » La vue de cette brochure fatiguée émeut. Il est

probable que M. Henry Bordeaux n'a pour aucun des volumes sortis de sa plume des regards plus tendres que pour cette « contrefaçon. » Et je livre l'anecdote à ceux qui, en 1916 et 1917, disaient : « Est-ce le moment d'écrire? »

Le général Pellé, major général, estimait vers la fin de 1916, on l'a dit ici, que c'était « le moment d'écrire. » Il entendit élargir la Section d'information du Grand Quartier général et y appela, entre autres officiers, le capitaine Bordeaux. C'était le placer à un observatoire aux vues plus étendues. Henry Bordeaux ne le quittera officiellement que quelques mois de 1917 pour retourner à une armée; en réalité, tous ceux qui l'ont connu au Grand Quartier savent qu'on ne l'y voyait que juste le temps qu'il lui fallait pour rédiger les études dont il allait, suivant la règle qu'il s'était imposée, chercher sur les fronts de bataille les éléments vivants. C'est ainsi que, désigné d'avance pour faire connaître au pays la bataille qui s'allait livrer en octobre 1917 autour du fort de Malmaison, il voulut être de la fête dans les rangs du 4e zouaves, — ce qui vaut tous les documents. De cette « excursion » a jailli le magnifique récit que publiaient, quelques mois après, les *Lectures pour tous*.

Le romancier s'était décidément fait historien. Sa pénétration, exercée par vingt ans d'observation, le préparait à cette tâche nouvelle. J'ai vu la lettre où le défenseur du fort de Vaux, l'héroïque commandant Raynal, déclarait les *Derniers jours* un « monument de vérité; » or il avait fallu, en ce qui concerne les dernières heures de la défense, que M. Henry Bordeaux s'en tînt aux témoignages parfois discordants et en dégageât l'histoire.

Au cours d'un de ses séjours au Grand Quartier, alors installé à Compiègne, il avait rencontré Georges Guynemer. Il avait vu l'aviateur dans la maison de ses parents. Dans l'état d'exaltation chronique où nous jetait le contact constant de l'héroïsme, la rencontre de ce Roland des nues devait émouvoir jusqu'au fond de l'âme l'auteur de la *Chanson de Vaux-Douaumont*. Lorsque, quelques mois après, il eut appris la disparition « en plein ciel » du héros, il composa la « chanson » de ce paladin de l'air. C'est, — nos lecteurs s'en souviennent, — un des plus beaux livres qu'il ait écrits, en tout cas le plus propre à surexciter en de jeunes âmes la passion de servir. Il venait de l'achever quand, le 21 mars 1918, le grand assaut

allemand se déchaînait. Le nouveau commandant Henry Bordeaux était alors en Alsace reconquise, interrogeant ce coin de terre sacré où déjà une autre *chanson*, — celle du « Vieil Armand, » — pouvait s'écrire. Brusquement il regagna Provins où le Grand Quartier général s'était transporté et se fit donner incontinent mission de se rendre, avec un camarade de la section, près des armées du général Fayolle qui, à cette heure, se battaient magnifiquement pour rétablir la grande bataille cruellement compromise.

Je pourrais ici évoquer, une fois de plus, des souvenirs personnels bien émouvants, décrire ces courses au front qui, un jour de folle randonnée, nous menèrent en Flandre jusqu'au pied du Mont Kemmel, m'arrêter à ces retours à Senlis d'où « le commandant » expédiait ses savoureuses correspondances, — brassées d'exploits épiques, — à la Section dont « la mission de Senlis » était comme une antenne tendue vers le champ de bataille. A son ordinaire, il cherchait cependant l'épisode héroïque où tiendrait — comme à Vaux en 1916 — l' « esprit » de la nouvelle bataille. Il le trouva dans la défense magnifique qu'avaient, dans les derniers jours de mars, opposée les soldats du général Humbert au sud de Lassigny, — notamment sur ce Plémont, un de ces lieux sacrés où il faudra que « la foule vienne et prie. » Je le vis sans cesse repartir pour ce coin d'élection où, en juin, la bataille se ralluma, notamment pour ce château en ruines de Plessis-de-Roye qui, finalement, devait donner son nom à la nouvelle « chanson. »

Il en réunissait les derniers éléments quand la guerre prenait fin. Envoyé en mission aux armées des Flandres, il assista au magnifique passage de l'Escaut par les troupes du général Degoutte, puis « aux joyeuses entrées » dans les villes de Belgique libérée. Il lui restait à être le témoin de l'épilogue du drame, le passage du Rhin par les troupes du général Leconte à Mayence, — et l'entrée dans la grande ville rhénane des chefs vainqueurs, — heures admirables dont il a, dans un récent volume, fixé le transportant souvenir.

Après quoi, il quittait l'armée, ayant ainsi, sous toutes les formes, « servi. » A la satisfaction de servir il en avait ajouté deux autres : celle d'avoir une fois de plus justifié son œuvre, celle d'avoir encore élargi sa vision.

*
* *

Il avait, on se le rappelle, écrit : « A mesure qu'on monte, on voit mieux, on respire mieux, *on domine mieux.* » Jamais image ne s'est trouvée mieux caractériser une vie. L'alpiniste qu'est ce chasseur de chamois a fourni l'image à l'écrivain et, sans y prétendre, d'avance celui-ci avait tracé en cette simple phrase le programme que toute une vie devait justifier.

J'en connais peu dont chaque étape ait à ce point correspondu à un élargissement de la vue. M. Henry Bordeaux est parti pour l'existence, en robuste marcheur qui, dès l'enfance, se serait fait des muscles solides et de bons poumons. Mais, avant de trouver le chemin qui le mènerait aux hauteurs, l'excursionniste, parfois, commence par se perdre dans les sentes de la plaine qui tout d'abord, à travers les fonds souvent marécageux, le doivent mener au bas des pentes. Je me rappelle qu'au début d'une ascension, mon guide, qui se devait révéler excellent dans les plus mauvais passages de la montée, erra quelque peu dans les prés bourbeux où il cherchait la naissance du chemin qui, à travers le bois d'épicéas, nous conduirait au glacier. Il s'en excusa, la rougeur au front : « Je ne suis point, disait-il, l'homme des *herbages.* » Dès qu'il eut retrouvé enfin le sentier bientôt rocailleux, son pas devint si ferme qu'en dépit de ce faux départ, je lui restituai toute ma confiance.

M. Henry Bordeaux s'est un instant perdu dans les « herbages, » d'ailleurs semés de fleurs charmantes dont il pensait déjà faire une gerbe. Ayant enfin découvert, — *à la croisée,* — la voie qui le conduirait au sommet, il s'y achemina dès lors d'un pas ferme et mesuré, encore que rapide. L'ascension parut d'abord difficile ; les premiers pas furent durs ; le voyageur engagé dans le bois obscur, parce qu'il ne voyait plus la plaine et pas encore la cime, croyait s'enfoncer dans les ténèbres, alors qu'il allait vers la lumière. Mais, loin de fatiguer ses muscles, la marche, au contraire, le fortifiait. Sorti de cette forêt obscure, il marche à la lumière avec allégresse. S'il a le pas ferme, il a aussi la vue sûre du montagnard. A chaque étape, il a « mieux vu, » « mieux respiré, » « mieux dominé. » C'est ainsi que de l'étude d'un modeste foyer, à la vérité fécond en grandes leçons, il s'est élevé à celle de la famille française et que, du problème de la famille sa vue, élargie, s'est peu à peu étendue à tous

ceux qui s'y rattachent, questions sociales, religieuses, politiques que chacune des étapes de son ascension lui faisait découvrir. Il était préparé à en franchir la dernière, à aborder le problème national que la guerre a posé devant lui.

La vertu française a trouvé en lui un témoin. Il n'était pas surpris par l'événement. Ayant été mêlé à la vie des paysans, il n'avait jamais perdu leur contact : il savait bien quels besoins d'endurance et de vaillance notre terre recélait. Il vit la plus splendide vertu en jaillir. Peut-être dépassa-t-elle son attente même. Il voulut qu'on le sût et le romancier de la famille devint ainsi le chantre de nos soldats. Il ne perdait d'ailleurs jamais de vue les conclusions qu'on devait tirer de cette lutte où, tant de fois, l'héroïsme parut ne point pouvoir prévaloir contre le nombre. Ce que les chefs appelaient « la crise des effectifs », le romancier l'appelait la conséquence d'une erreur séculaire sur la famille. En 1917, il alla, au cours d'une permission et quand l'horizon semblait sombre, rendre visite à une famille de chez lui, les Gannaz qui, riches de quinze enfants, avaient, les premiers, reçu le prix Étienne Lamy. Sorti un instant de la mêlée où l'Allemand menaçait de nous écraser de ses gros bataillons, il cherchait chez ces braves gens le réconfort d'une pensée heureuse. « Les enfants de France, c'est la végétation qui va recouvrir les abîmes des générations englouties par la guerre. » Aussi d'étape en étape, était-il arrivé à ce sommet d'où se découvrent les vastes horizons. Il était devant l'avenir du pays qui tient tout entier aujourd'hui dans celui de la race. L'ascension se terminait. Il « dominait. »

Ce robuste marcheur, devenu guide, est au sommet ; la plus belle récompense de cette perpétuelle ascension est qu'à ce sommet il a porté avec lui toute une partie de cette « jeunesse nouvelle » qui, pour avoir vu, grâce à lui, plus clair dans le devoir quotidien, n'en a que mieux servi, après le foyer et la famille, la race et le pays.

FIDUS.

SCÈNES DE LA VIE EN UKRAINE

UN ROYAUME DE DIEU

II [1]

IV. — UNE JOURNÉE DE PRINTEMPS

Le lendemain, la cour du Rabbin Miraculeux était remplie de chars à bancs, de carrioles et de cinq ou six landaus, que chaque année, à pareil jour, le grand seigneur de la contrée, le comte Zavorsky, mettait aimablement à la disposition du Zadik. Au milieu de ces véhicules aux attelages hétéroclites, s'agitaient tous les Juifs de la Communauté, portant tous à la main un arc fait d'une ficelle et d'un demi-cercle de barrique, et quelques flèches de bouleau. Que faisaient-ils avec ces arcs, ces guerriers de Juda, vêtus de leurs plus beaux caftans? Ainsi armés, allaient-ils partir en guerre contre les massacreurs d'Élizabethgrad? Étaient-ce de nouveaux Macchabées? Et leurs femmes, en toilettes de velours, qui déjà s'empilaient avec les enfants dans les charrettes, les accompagnaient-elles dans leur expédition belliqueuse?...

Le Zadik apparut sur son perron, — pauvre guerrier bien débile, — tenant lui aussi à la main son cercle de barrique et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

ses flèches. Ses dix petits-enfants, avec leurs beaux caftans de soie, leurs bottes neuves et leurs chapeaux ronds d'où s'échappaient les papillotes, l'entouraient avec leurs arcs et lui faisaient une charmante couronne. Le vieux cocher Reb Noë avait avancé sa voiture; le Zadik y prit place avec ses petits-fils; et les chevaux à peine domptés que Reb Mosché avait achetés récemment, s'élancèrent sur la piste de terre noire à travers l'immense plaine de blé.

Aussitôt les chars à bancs, les landaus et les carrioles s'ébranlèrent hors de la cour dans un indescriptible désordre de roues et de timons emmêlés, pour bondir à la suite des chevaux insaisissables du Rabbin Miraculeux. Sur la plaine toute unie commença une course folle, pleine d'excitations et de cris, où chaque conducteur soutenu, exalté par tous les gens qu'il emmenait dans sa charrette, mettait toute son âme à dépasser le véhicule qui filait devant lui, et puis l'autre et l'autre encore, avec cette fièvre d'Israël d'être toujours le premier.

Au bout de quinze kilomètres, les chevaux et les cochers hors d'haleine finirent par s'arrêter à la lisière d'une forêt; et pendant que les femmes sortaient les provisions des voitures, les hommes et les jeunes garçons gagnèrent une clairière du bois à la suite du Rabbin Miraculeux. Celui-ci, se tournant alors vers les quatre points cardinaux, tira quatre flèches de son arc. Les autres Juifs l'imitèrent, en lançant leurs quatre flèches aux quatre points de l'horizon. Et tout cela n'était pas fait, comme on pourrait l'imaginer, pour transpercer d'une façon symbolique les massacreurs d'Elizabethgrad, mais pour fêter, en ce trente-troisième jour après Pâques, par un rite cabalistique dont la signification s'est perdue au cours des âges, l'anniversaire de Reb Simon ben Jocchaï, le plus illustre des trois docteurs qui, sous le regard du grand prophète Élie et le bruissement d'ailes des Anges, rédigèrent, dans la cave ténébreuse le Livre de la Splendeur.

La journée était admirable. Du fond de l'horizon, les blés en longues vagues changeantes venaient battre la lisière du bois ; de fraîches pousses d'un vert tendre rajeunissaient les noirs sapins ; et sur les chênes tardifs, les jeunes bourgeons expulsaient les vieilles feuilles obstinées à survivre à la saison morte. Quand tous les archers en caftans eurent lancé leurs quatre flèches, chacun s'assit dans la clairière autour des

gâteaux et du vin, les hommes d'un côté et les femmes d'un autre, pendant que les enfants continuaient de tirer de l'arc dans les arbres de la forêt. Et naturellement tous les personnages marquants de la Communauté Sainte étaient là, autour du Zadik, à l'exception du Lithuanien qui, chaque année, trouvait un prétexte nouveau pour éviter d'assister à cette fête, où ses yeux de talmudiste ne voyaient qu'une réminiscence païenne, un sacrifice sur les hauts lieux, l'adoration de la Nature et de ces forces mystérieuses que les hommes vénéraient jadis dans les sources et les bois.

Pourtant, je vous assure, Reb Jossel, qu'aucun des Juifs rassemblés, ce jour-là, dans cette clairière de forêt, ne songeait à célébrer le triomphe du printemps! Les oiseaux, qui les écoutait chanter? Les arbres, qui aurait pu seulement les nommer par leurs noms et distinguer un chêne d'un ormeau, un frêne d'un charme ou d'un hêtre? Et ce frémissement, cette tendresse des choses qui inclinait la branche sur la branche, la feuille sur la feuille, et faisait se courber le blé comme un chien sous la caresse, qui donc la sentait dans son cœur?... Une minute en pleine nature, un pauvre jour, un seul, dans tout le cours de l'année, passé au milieu des bois, pour tirer quatre flèches avec un cercle de barrique, est-ce un crime devant l'Éternel? Cette halte brève sous les arbres, peut-elle vraiment mettre en péril ce qu'ont enseigné les docteurs depuis tantôt deux mille ans, et faire oublier à ces Juifs que tout ce qui dans le monde n'est pas l'homme, et tout ce qui dans l'homme n'est pas Dieu, tout cela est péché?...

Rassurez-vous, Reb Jossel! L'abominable volupté qui pénètrait, ce jour-là, le chêne et le bouleau, trouvait les cœurs de vos coreligionnaires autrement durs que l'écorce! Pour en être bien assuré, il suffisait de jeter un regard sur tous ces hommes et ces femmes qui se tenaient si sévèrement à l'écart les uns des autres, comme si cette fête du printemps, au lieu de rapprocher les cœurs et toutes les forces de la vie, n'avait au contraire pour effet que de les éloigner davantage. Dans quelle minute de délire, à jamais incompréhensible, l'âme juive a-t-elle pu se renier elle-même, au point de célébrer avec une ardeur que nul poète d'aucune race et d'aucun temps n'a jamais égalée, toute la violence du désir qui éclatait à cette heure dans ces bois et sur toute l'étendue du monde printanier?

Quel mystérieux jaillissement a produit cette fleur unique : le Cantique des Cantiques ? Par quel trou de la muraille s'est introduite la volupté dans la prison des préceptes et des rites? Victoire unique, sans lendemain, de la passion et de la poésie, et qui peut-être nulle part n'apparait aussi extraordinaire qu'en ce jour de l'année, dans ces bois de Pologne et d'Ukraine, où Juifs et Juives, les yeux fermés et le cœur indifférent aux troublants appels des choses, viennent manger des gâteaux au miel et vider des verres de vin !

Mais aujourd'hui, hélas, le vin et les gâteaux au miel avaient un goût bien amer pour les Juifs de Schwarzé Témé ! Sans doute ils mangeaient et buvaient, car cette promenade inusitée leur avait ouvert l'appétit. Et puis la veille était un jour de jeûne. Mais jusqu'à quand allait-il être permis de manger et de boire? Jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand? Sous l'ombre paisible des arbres on ne parlait que de noyades, de pillages et d'incendies, de filles et de garçons embrochés au bout des lances, et des mille atrocités dont les tueries de Chmelnicki ont laissé l'horrible mémoire. Abandonnant leurs jeux, les enfants venaient écouter ces récits effrayants, dont Dieu s'épouvante lui-même quand il y songe au fond du ciel, si l'on en croit la légende. « Malheur à moi, s'écrie-t-il, malheur à moi qui ai permis qu'on dévaste ainsi ma maison ! » En vain, pour distraire ses pensées, les Anges lui chantent ses louanges, il secoue la tête et dit : « Heureux le Roi qu'on loue dans sa demeure ! Mais quelle punition n'est pas due à un père qui a permis qu'on traine ses enfants dans l'opprobre et la misère ? » Et achevant ces mots, il se met à rugir comme le lion dans la forêt d'Elaï. Et ses larmes tombent du ciel avec un tel fracas que le bruit en retentit au loin et que la terre en est ébranlée...

Ainsi s'en allaient les récits sous les arbres pacifiques; et l'influence du vin se faisant sentir peu à peu, beaucoup se demandaient, avec des yeux humides, si au printemps prochain leurs carcasses déchiquetées par tous les corbeaux de l'hiver ne pendraient pas au bout des branches !

Cependant le temps passait. Il fallait être de retour au village pour la prière de min'ha. Les gâteaux étaient finis, les bouteilles vidées; on s'ennuyait parmi les arbres de cette longue journée au grand air. Tout le monde avait hâte de rejoindre la chère synagogue, et surtout de connaître les nou-

velles que rapportait le messager envoyé, le matin même, à Smiara. Chacun tirait impatiemment sa montre, avec l'espoir que le Zadik donnerait le signal du départ. Mais le Zadik n'entendait pas que la fête de Reb Simon ben Jocchaï fût abrégée seulement d'une seconde; et suivant son habitude, ce n'est qu'à trois heures et demie qu'il commanda son landau.

La voiture était déjà prête. Son fils aîné, son secrétaire, le Délégué à la mairie et trois de ses petits-enfants y prirent place avec lui. De nouveau les chevaux rapides s'emportèrent dans la prairie. Bientôt ils arrivaient à la hauteur d'un bois, où les fidèles qui, au départ, n'avaient pu trouver place dans aucun des véhicules, s'étaient arrêtés pour festoyer; et l'attelage toujours lancé ventre à terre faisait s'éparpiller dans les blés, avec une frayeur comique, les grasses Juives qui soulevaient à deux mains leurs lourdes robes de velours, les enfants armés de leurs arcs, et des groupes de Juifs qui, dans leurs tristes souquenilles, semblaient revenir d'un enterrement.

Le messager de Smiara venait juste d'arriver quand la voiture fit son entrée dans l'enclos du Rabbin Miraculeux. Sans paraître seulement l'avoir vu, le Zadik regagna sa chambre, comme si les flèches que son bras venait de lancer tout à l'heure aux quatre points cardinaux, avaient suffi à conjurer tout péril. Reb Mosché, moins confiant peut-être dans la protection divine, s'était arrêté sur le seuil; et le secrétaire du Zadik prenant des mains du messager la lettre que lui adressait le Rabbin de Smiara, en fit la lecture à haute voix :

« Béni soit Dieu!

« Le deux cent quarante et unième jour de la cinq mille six cent quarante et unième année de la Création du monde, dans la sainte Communauté de Smiara.

« Au pieux serviteur, secrétaire du saint Rabbin renommé, faiseur de miracles, fils des saints, dont le nom est connu dans l'univers, etc., etc..., Abraham Iankélé, que Dieu le garde en vie jusqu'à cent vingt ans!

« Obéissant promptement aux ordres du saint Rabbin, j'éprouve l'immense douleur de vous informer que le bruit qui vous a été rapporté est malheureusement trop exact, et même que ces dévastations et massacres continuent en ce moment de plus belle à Élizabethgrad et dans les villes d'alentour, et menacent de s'étendre jusqu'à nous. Des gens sans feu ni lieu,

venus de Poltava pour travailler aux usines de sucre, proclament tout haut dans les rues qu'ils ne tarderont pas, eux non plus, à massacrer tous les Juifs du pays. Notre sainte Communauté est atterrée de douleur par cette nouvelle épreuve que le Seigneur lui envoie pour ses péchés. Pères et enfants se lamentent. Jusqu'à quand, Seigneur ? Jusqu'à quand ?... Par le même courrier, je vous adresse une petite offrande au nom de la sainte Communauté de Smiara, en vous priant de la transmettre au saint Rabbin faiseur de miracles. En ces jours de tribulations, tous les yeux des fidèles de la Communauté se tournent vers lui avec angoisse et le supplient de multiplier ses prières en leur faveur, afin qu'ils soient épargnés au sein de tout Israël.

« Celui qui vous estime et vous aime selon votre haute valeur,

« Rabbin Benjamin Éliézer. »

Pendant cette lecture, les voitures et les carrioles arrivaient dans la cour. Plus de vingt Juifs maintenant, et puis bientôt cinquante entouraient Reb Mosché, criant et s'exclamant à chaque phrase de Reb Éliézer, et s'excitant mutuellement à la peur. Alors, les flèches de bouleau et les cercles de barrique apparurent bien fragiles devant l'effroyable menace suspendue sur les têtes ! Et dans le verger du Rabbin, où les Juifs s'en allaient par groupes causant et gesticulant, en attendant la prière de min'ha, les pruniers et les poiriers entendirent, ce soir-là, les mêmes gémissements et les mêmes plaintes amères que les saules de l'Euphrate dans le long exil d'autrefois.

Prier, jeûner et dire les psaumes, telles furent de nouveau les paroles du Rabbin Miraculeux, quand on lui donna connaissance de la lettre de Reb Éliézer.

— Avec votre permission, mon père, lui dit alors Reb Mosché, je me rendrai demain chez le comte Zavorsky. Dans le danger qui nous menace, lui seul pourra nous renseigner avec un peu d'exactitude. Il est, vous le savez, le grand ami du sous-gouverneur de Kiew, et peut-être que nous pourrions obtenir, grâce à lui, des Cosaques pour nous protéger.

A ce mot de Cosaques, le pieux vieillard, difficile pourtant à troubler, leva sur l'aîné de ses fils le regard rempli de surprise et d'une vague épouvante qu'il aurait eu, si Reb Mosché

lui avait dit tout à coup qu'il partait pour Paris ou pour New-York. Quant aux autres personnages qui se trouvaient à ce moment dans la chambre, ils se mirent à vociférer, les uns pour approuver ces paroles, les autres pour y contredire.

— Y songez-vous, Reb Mosché? s'écriait le vénérable Hazën. Appeler à notre aide les petits-fils du cruel Hetman, les descendants de Chmelnicki, les massacreurs des ancêtres? Est-ce là une pensée raisonnable? Allons-nous remplacer un danger par un autre et mettre les loups au bercail?

Mais le Grand Usurier qui se voyait déjà aux mains des massacreurs, agitait son index dans un geste de dénégation et commençait un discours.

— Réfléchissez, Reb Isaac! Vous savez aussi bien que moi que le Seigneur nous interdit comme un péché mortel de nous exposer au danger. Le Talmud dit expressément que manger une chose impure n'est pas une faute plus grave que de courir au-devant d'un péril. Et même, pendant le Kippour, la Loi nous autorise à rompre le grand jeûne plutôt que d'affronter la mort.

Il s'arrêta un instant, afin de mesurer l'effet de ses paroles. Et comme le Hazën ouvrait la bouche pour lui répondre :

— Pardon! continua-t-il aussitôt. Pourquoi, vénérable Hazën, justement l'année dernière, avez-vous fait venir un docteur de Smiara pour soigner vos rhumatismes? Et pourquoi, dans le cas de maladie, agissons-nous tous de la sorte? Nous savons bien pourtant que toute guérison vient de Dieu et qu'il n'y a de soulagement à nos maux que celui qu'il nous envoie par l'Ange de la Guérison. Cependant, encore une fois, nous faisons venir le médecin. Et nous serions mille et mille fois coupables de ne pas le faire venir, car agir différemment serait porter un défi à l'Ange de la Mort, et l'Ange de la Mort ne veut pas être bravé! Tout ceci nous prouve, Reb Isaac, que les docteurs de la Loi donnent raison à Reb Mosché. Quand même il en viendrait cent mille de ces chiens de Cosaques, pour défendre notre Communauté sainte, ils seraient bien incapables à eux seuls de nous protéger de la mort. Mais l'Ange du Salut les accompagnera. Et comment l'Ange viendrait-il si nous n'appelions pas les Cosaques?

A cet argument plein de force, Reb Mosché ajouta que, grâce au ciel, les Cosaques d'aujourd'hui n'étaient plus ce

qu'ils étaient au temps du cruel Chmelnicki; que la lettre de Reb Eliézer indiquait clairement que les massacres étaient le fait de gens sans feu ni lieu, et qu'en face de pareils bandits il ne restait qu'une ressource : le fouet des cavaliers du Tsar. Mais l'occasion était trop belle pour discuter sans fin, et, par la discussion même, oublier son inquiétude. Dans la chambre du Rabbin Miraculeux, les arguments et les défis se poursuivaient, se dépassaient avec la même ardeur fiévreuse que, tout à l'heure, les voitures sur la route; et toujours revenait ce terrible mot de « Cosaques » qui peut-être jusqu'à ce jour n'avait jamais résonné dans ce lieu de paix et de lumière!

Au milieu du brouhaha, le Zadik, les yeux baissés, paraissait étranger à tous ces vains propos. Quand l'heure de min'ha fut venue, il se leva de son fauteuil, un lourd fauteuil d'argent massif, dont ses fidèles lui avaient fait présent, et que des coussins éventrés ne rendaient guère confortable. Brutalement ses serviteurs lui ouvrirent un passage à coups de poings, à coups de coudes, à travers le couloir envahi par les intrus. Et derrière lui tout le troupeau des Juifs affolés se rendit à la synagogue.

V. — LE COMTE ZAVORSKI

C'est une question de savoir si le Paradis est réservé uniquement aux Juifs, ou si des Chrétiens pieux et de mœurs honorables pourront aussi y pénétrer. Le Talmud estime que cette dernière hypothèse n'est pas à écarter tout à fait, et que des places, naturellement assez rares, car il est bien difficile d'être pieux sans être Juif, sont réservées auprès de Dieu à ces Chrétiens d'exception.

Aux yeux des Juifs de Schwarzé Témé, il ne faisait aucun doute que le comte Zavorski ne fût un de ces privilégiés, et qu'ils le retrouveraient, un jour, dans le sein béni d'Abraham.

Le Comte appartenait à une de ces familles polonaises qui possédaient autrefois presque toutes les terres de l'Ukraine, et dont le plus grand nombre a quitté le pays pour habiter Varsovie ou l'étranger. Lui, il était resté sur son domaine, où il vivait fort retiré, ne frayant guère avec les propriétaires voisins, qu'il détestait en leur double qualité de Russes et d'orthodoxes. Ses fils qu'il avait envoyés faire leur éducation

en Angleterre et en France, n'éprouvaient aucun goût pour l'existence solitaire dans cette lointaine Ukraine, et refusaient de revenir près de lui. « Que ferions-nous là-bas, vieux père? lui écrivaient-ils de Londres, de Biarritz ou de Monte-Carlo. Voudrais-tu nous voir dans l'armée ou l'administration moscovite? Ce serait une trahison! Alors pourquoi végéter sur la terre russe? La vieille Pologne est bien morte. Nous ne la ressusciterons pas... » Ils ne reparaissaient qu'à de longs intervalles, quand le vieillard, lassé de leurs folles exigences, ne leur envoyait plus d'argent. Et chacune de ces visites provoquait entre le père et les fils des scènes d'une violence inouïe, dont on avait un écho dans la petite ville juive par Amschel le relieur, qui travaillait au château. Que de fois il avait entendu de grands éclats de voix, un bruit de chaises remuées avec fureur, et que de fois aussi il voyait passer le vieillard avec des yeux remplis de larmes!

Est-ce le sentiment que la vie de ces Juifs, exilés comme lui de leur patrie et, comme lui, soumis à des maîtres dont ils n'avaient ni les mœurs, ni la langue, ni surtout la religion, ressemblait en somme à la sienne? Est-ce parce que dans sa famille, depuis des générations, on avait eu pour intendants des Juifs tout dévoués aux intérêts de la maison? Pour une raison ou pour une autre, et sans doute pour toutes ensemble, le comte Zavorski n'avait aucune antipathie pour le peuple d'Israël. Certes ses préférences allaient aux paysans, tout Russes et orthodoxes qu'ils fussent; et sa bonté à leur égard était même un des grands sujets de dispute avec ses fils qui, dans leurs besoins d'argent, lui reprochaient de ne pas se montrer assez exigeant sur les fermages, d'abandonner sans redevance d'énormes étendues de terre, et de prêter complaisamment l'oreille aux paysans qui se plaignaient à lui de quelque mauvaise récolte. Il aimait leur gaîté, leurs danses, leurs chants, leur musique, ces filles toujours parées de fleurs, toute cette vie abandonnée à la nature, à la saison. Mais quand il passait la mare sur la passerelle de bois, et qu'il pénétrait chez les Juifs, il se sentait tout à coup dans une humanité à la fois plus lointaine et beaucoup plus proche de la sienne. Oh! il connaissait bien leurs défauts et aussi leurs ridicules. Mais comment n'eût-il pas aimé leur fidélité à leur race et à leur religion, la ténacité qui les maintient toujours pareils à eux-

mêmes au milieu des nations, cette piété ardente où ils puisaient un réconfort contre l'adversité des siècles, et ce goût des choses de l'esprit qui s'allie si bizarrement en eux au plus vif sentiment des réalités de la terre? Tout l'emplacement sur lequel la petite ville juive était bâtie était sa propriété. Il aurait pu la supprimer d'un coup, si tel avait été son désir; mais au contraire, il l'agrandissait sans cesse de quelque pâturage, et l'on ne comptait pas les vaches et les chèvres dont il faisait don chaque année à la Communauté sainte. Aussi, toutes les fois qu'il y avait chez le Zadik une naissance ou bien un mariage, ce qui arrivait fréquemment, le Rabbin Miraculeux ne manquait jamais d'organiser pour lui une fête spéciale; et le Comte, de son côté, ne laissait passer aucune occasion d'être agréable au vieillard, qui représentait à ses yeux quelque chose de grand et de noble, que toute la bizarrerie du personnage n'arrivait pas à cacher.

Le lendemain de la Fête des Arcs, Reb Mosché se fit conduire chez le vieux seigneur polonais. Après trois kilomètres franchis au grand galop, sa voiture arrivait à l'entrée d'un beau parc, devant une porte de bois assez monumentale et décorée dans ce goût asiatique qui est déjà celui de la Petite Russie. Les chevaux s'engagèrent dans une allée sablée, entre des chênes magnifiques qui s'écartaient çà et là pour laisser voir des clairières avec des pelouses et des massifs de fleurs printanières. Le château s'élevait au milieu d'un espace découvert, où les arbres, ni trop près ni trop loin, se tenaient à distance respectueuse comme de vieux serviteurs fidèles. Pareille à toutes les maisons seigneuriales d'Ukraine, c'était une bâtisse sans étage et fort longue, aux murs badigeonnés de bleu, avec un toit de tôle vernissée, étincelant de jaune et de vert. Une trentaine de fenêtres, de six mètres de haut, lui faisaient une très noble façade. Entre les fenêtres descendaient des gouttières de tôle peinte qui, par des gueules d'animaux fantastiques, se déversaient dans une douve creusée autour de la maison.

Sans ralentir son allure, le cocher du Zadik arrêta d'un coup son landau devant le perron du logis. Un laquais en habit à la française introduisit fort dédaigneusement le fils du Rabbin Miraculeux dans une immense antichambre. Le Comte vint l'y chercher lui-même, et l'ayant conduit par la main dans le petit salon où il passait ses journées :

— Je crois savoir le sujet qui vous amène, dit-il en le faisant asseoir. Une lettre de Kiew m'informe, ce matin, que des troubles agraires ont éclaté dans le Gouvernement, et qu'en particulier, au village de Rimanovo (c'était un assez gros village à dix lieues de Schwarzé Témé) les paysans ont mis le feu aux bâtiments de M. Krouchewsky... Mais peut-être me demandez-vous quelle relation il y a entre l'incendie des bâtiments de M. Krouchewsky et le fait qu'on a massacré quelques-uns de vos coreligionnaires à Élizabethgrad? Car c'est bien cela qui vous inquiète, n'est-ce pas, Reb Mosché?

— Vous avez deviné juste, Pani Zavorski, répondit le fils du Rabbin Miraculeux.

— J'imagine, reprit le Comte avec une bienveillance où pointait quelque ironie, que votre Communauté doit être sens dessus dessous. Je comprends votre inquiétude. Mais, Dieu merci! Élizabethgrad est loin. Mes paysans (il disait toujours « mes paysans, » bien que le servage fût aboli, comme il eût dit « mes enfants, ») mes paysans, continua-t-il, sont heureusement très pacifiques et ne me donneront pas les soucis qui empêchent de dormir ce bon M. Krouchewsky. » Il prononça ces derniers mots sur un ton qui laissait voir tout le dédain qu'il avait pour ce Moscovite brutal et parvenu, contre lequel les paysans avaient mille sujets de rancune, et dont ils brûlaient les récoltes assez régulièrement chaque année.

Reb Mosché saisit l'occasion de faire au Comte quelques compliments sincères, qui auraient pu sembler excessifs, mais qui, dans la bouche d'un Oriental, indiquaient au contraire un réel souci de conserver dans la flatterie de la mesure et de la discrétion.

— Merci, merci, dit le Comte, l'interrompant dans son panégyrique. Je vous disais donc, Reb Mosché...

A ce moment, il prit garde que son hôte était resté découvert, ce qui est tout à fait contraire à la dignité hébraïque. Il l'invita donc à remettre son couvre-chef sur sa tête; et poursuivant la causerie, il lui montra de quelle manière le pogrom d'Élizabethgrad était lié, selon lui, aux révoltes agraires du genre de celles qui venaient d'éclater chez M. Krouchewsky. Il n'avait pas plus d'indulgence pour les révolutionnaires Juifs, dont on retrouvait toujours la main dans ces émeutes paysannes, qu'il n'avait de sympathie pour les fonctionnaires

russes ou les propriétaires moscovites. Aux uns, il reprochait leur propagande frénétique qui détruisait l'ordre social; et aux autres, d'organiser systématiquement des massacres, pour détourner sur tous les Juifs les fureurs populaires que quelques uns d'entre eux s'acharnaient à exciter. Et tandis qu'il faisait son petit cours d'histoire, il s'étonnait de la rapidité avec laquelle ce Reb Mosché, qui n'était jamais sorti de sa Communauté, le comprenait à mi-mot, l'obligeant à préciser les points délicats du problème; et à part lui il se disait : « Demain, c'est ce fils de Zadik qui m'expliquera, mieux que je ne le fais en ce moment moi-même, ce qui se passe dans la Russie qu'il ignore. Un petit coup de pouce, et c'est cet enfant du Ghetto qui, sorti du Zohar et de sa synagogue, mènera le branle des choses et fera marcher la montre que j'essaie maladroitement de démonter devant lui.

— En somme, Reb Mosché, conclut-il, je crois que, pour l'instant nous n'avons ni vous, ni moi, rien à craindre. Mes paysans ne brûleront pas ma récolte, et à vous certainement ils ne veulent aucun mal. Mais il y a autour de nous des petites villes comme Smiara, avec leurs sucreries et les vagabonds qu'on y emploie. De ces gens-là on peut tout craindre. Inutile de vous dire que je suis à votre disposition et à celle de votre Communauté, pour faire en votre faveur tout ce qui sera en mon pouvoir.

C'était justement ces mots-là qu'attendait le porte-parole de la Communauté sainte.

— Je vous remercie, Pani Zavorsky, dit-il. Je voulais vous demander, vous qui connaissez le vice-gouverneur de Kiew..., peut-être pourriez-vous obtenir... Enfin voilà! Notre Communauté prendrait tous les frais à sa charge... Aurions-nous cent Cosaques à loger et à nourrir, nous les défraierions de tout, le temps qu'il serait nécessaire.

Le Comte ne put s'empêcher de sourire. Quelle devait être leur angoisse, pour qu'ils vinssent lui demander d'introduire chez eux des Cosaques! En même temps, dans son esprit se présentait la scène qui allait se passer non pas chez Timothée Bobrykine, le vice-gouverneur de Kiew, dont il était le condisciple et qu'il connaissait pour un esprit sceptique et libéral, mais chez Trépoff, le Gouverneur, homme violent, toujours sous l'empire de la colère et antisémite notoire, lorsque Bobry-

kine viendrait lui dire que Zavorsky demandait cent Cosaques pour protéger les Juifs de chez lui. « Des Cosaques pour protéger des Juifs! Et les protéger de quoi? D'un pogrom qui se passait à quatre cents kilomètres de chez eux! L'armée du Tsar mobilisée pour protéger Schwarzé Témé! Voyons, voyons, Bobrykine! Zavorsky est devenu fou! »

Il se représentait tout cela, le comte Zavorsky, comme si la scène se passait dans son salon et, qu'au lieu du fils du Zadik, le colérique Trépoff fût assis dans ce fauteuil, sous ce Christ d'ivoire dont la tête semblait se pencher pour écouter leurs propos. Et à dire vrai, la fureur de Trépoff lui paraissait assez raisonnable, et il en souriait à part lui; mais il savait aussi la nervosité de ces Juifs et dans quel profond désarroi devait être plongée la malheureuse Communauté.

— De Bobrykine, dit-il enfin, je pourrais tout obtenir. Mais il ne dispose pas des Cosaques. Et vous connaissez Trépoff. Je ne vous cache pas qu'il n'y a guère apparence qu'il vous envoie ce que vous demandez. Enfin, je vais toujours écrire, et dès que j'aurai une réponse, je vous la ferai parvenir.

Pour un esprit d'Occidental, de telles paroles auraient laissé peu d'espoir d'obtenir jamais un Cosaque du Gouverneur de Kiew. Mais pour un esprit sémite, un peu d'espoir c'est une immense espérance, déjà presque la certitude que la réussite est là. Après de grands remerciements et force salutations, Reb Mosché prit congé du Comte, persuadé du succès de sa mission. Et tandis qu'il s'éloignait, le vieux seigneur polonais, debout devant une fenêtre, se disait en suivant des yeux la voiture sous les arbres : « Ces révolutionnaires des villes, que déteste tant Reb Mosché, sont sortis, pour la plupart, de quelque ghetto campagnard tout pareil à Schwarzé Témé. Un jour, par un violent effort, ils se sont évadés de quelque Communauté sainte, de ses rites, de ses pratiques bizarres. Et ma foi, dans leur orgueil de s'être émancipés du Talmud et de la Loi, ils repoussent du même coup toutes les disciplines du monde, et nos idées à nous leur semblent aussi folles, aussi absurdes et encombrantes que celles de leurs vieux docteurs. Mais à bien voir, ces révolutionnaires et ces lecteurs du Zohar sont-ils au fond si différents? Ils se nourrissent de la même pâture, de la même grande espérance. Ceux-ci attendent le Messie monté sur

son cheval blanc ; et ceux-là croient qu'il doit venir derrière un drapeau rouge... »

Puis quittant la fenêtre et s'asseyant à sa table de travail, il écrivit à son ami Bobrykine :

« Cher Timothée Andreiévitch,

« Les Juifs de Schwarzé Témé, mes Juifs, sont dans une angoisse effroyable. Ils ont la tête couverte de cendres, et tu devines pourquoi...»

Et tandis qu'il continuait d'écrire, le Christ dans son cadre de velours lisait par-dessus son épaule.

VI. — JUSQU'A QUAND, SEIGNEUR? JUSQU'A QUAND?

Depuis bientôt dix jours, dans la Communauté, on prie, on jeûne, on dit les psaumes. Tout travail est suspendu. Il y a trop d'effroi dans les cœurs et de tremblement dans les doigts, pour que Mardokaï le tailleur puisse coudre ses caftans, ou Schmoul le cordonnier travailler le cuir de ses bottes. Et puis, à quoi bon coudre, à quoi bon battre le cuir, pourquoi faire ceci ou cela, quand peut-être demain, tout à l'heure, tout sera pillé, saccagé, jeté dans la boue de la rue, précipité dans la mare?...

Le Grand Usurier songe à fuir. Avec un parent de Lemberg il combine une affaire de famille qui lui fournirait un prétexte pour s'absenter quelque temps de la Communauté sainte. Car enfin, se dit-il, ai-je le droit de m'offrir en victime à ces Chrétiens qui me couperont la barbe, et feront peut-être pis encore? Certes, si ma présence pouvait servir de protection quelconque à la Communauté, je n'aurais pas l'idée de partir. Mais un homme comme moi ! Que de petits artisans demeurent pour garder leur boutique ; que le Maître de poste, qui est de taille à se défendre, reste pour protéger ses filles, cela est tout naturel ! Mais moi ! un homme comme moi ! un homme qui a passé sa vie dans l'étude des livres sacrés ! que puis-je faire ? de quelle utilité serais-je?... Et ce savant talmudiste (le seul avec Reb Jossel, dans toute la Communauté, qui pût se vanter de piquer une épingle au milieu du grimoire, et de dire à la fois la page où il s'était ouvert, et le texte de la page) n'était pas à court d'arguments pour justifier des décisions autrement déli-

cates que celle de prendre une voiture pour gagner la station prochaine et se rendre en Galicie.

Le Petit Usurier passait ses nuits à creuser des cachettes où il enterrait ses roubles et les boucles d'oreilles et les gobelets d'argent qui servent à fêter le samedi, et que ses débiteurs les plus pauvres lui remettent en gage. Et lui-même, le jour du Sabbat, il faisait la bénédiction dans un simple verre à thé. Pour la première fois, Reb Naftali, le silencieux, sentant la vanité de ses meilleurs stratagèmes, devenait presque loquace et se répandait en vains propos, tout comme Mérélé l'Imbécile. Mérélé l'Imbécile, moins sot qu'on n'aurait pu le croire (on n'est jamais tout à fait bête quand on vit avec les animaux), terrifié de courir sur les grandes routes en un moment si dangereux, avait cassé, non sans art, dans un brusque tournant, une patte au cheval que la Communauté lui fournit pour son service, et passait maintenant ses journées à la synagogue ni plus ni moins que s'il était un Instrument de Sainteté.

Le riche commerçant de Kiew, qui a tout quitté, sa famille, sa maison, ses affaires, pour venir achever sa vie dans la cour du Rabbin Miraculeux, se perd en tristes conjectures. Après avoir appuyé cinquante ans le pied sur la balance en achetant le blé des paysans, après avoir vendu cinquante ans le blé par wagons aux Chrétiens de Nikolaïew (il ne s'agissait plus alors d'appuyer le pied sur la bascule, car ces Chrétiens sont rusés! mais avec l'aide de Dieu il ne les trompait pas moins!) après tant de travaux, et être enfin parvenu à ramasser une honnête fortune, avoir marié ses onze enfants (tout le monde ne peut pas en avoir douze) et enseigné à ses huit fils les traditions du commerce, il avait espéré pouvoir enfin vivre tranquille, finir ses jours en sainteté près du Rabbin Miraculeux, dans ce saint Royaume de Dieu? Mais peut-on vivre en paix dans cette vallée de misères? L'Éternel n'admet pas cette espérance impie; et il l'a bien montré à Jacob qui, lui aussi, après une longue existence de travaux et de succès, au moment où il s'apprêtait enfin à jouir de son repos, connut les grands déboires de sa vie, les malheurs de Joseph et l'aventure de Putiphar, qui entraîna pour le vieillard de si grandes tribulations et son départ pour l'Égypte et tout le drame qui s'en suivit...

Près du vieux bonhomme angoissé et rabâchant pour lui

seul toute cette vieille histoire, Reb Eliakoum, le fou, sous son taliss crasseux, dont on ne distingue même plus les vieilles broderies d'argent, ne cesse d'agiter ses lèvres d'où sortent d'informes prières. Sait-il seulement, le malheureux, qu'un effroyable danger menace la Communauté, perdu qu'il est dans ses mirages, dont il ne sort que pour insulter les enfants qui viennent lui tirer la barbe?

Ah! parmi ceux qui, en octobre dernier, et les octobres précédents, lors du Conseil de Revision, ont tremblé de tous leurs membres, et ont bu du vinaigre, et se sont fait faire des hernies, et dont les pères ont déboursé sans regrets de grosses sommes d'argent pour les sauver du service, combien regrettent aujourd'hui ces stratagèmes et ces dépenses, et renonceraient volontiers, pendant trois ou quatre hivers, au plaisir de se frotter le dos contre le poêle, pour être loin d'ici, à l'abri dans quelque caserne, sous l'uniforme militaire!

La synagogue ne désemplissait plus. On aurait dit que toute la journée, c'était l'heure entre min'ha et marew. Là seulement on se sentait quelque sécurité; là seulement les terreurs étaient un peu noyées sous le flot des paroles et dans la fumée des pipes. Les jeûnes, les nuits d'insommie (car on ne dormait plus, ou si l'on cédait au sommeil c'était pour tomber aussitôt en d'affreux cauchemars) tout cela avait tiré les traits, allongé les visages, allumé encore la fièvre dans ces yeux déjà si fiévreux, en sorte que tous les fidèles de la Communauté sainte finissaient par ressembler aux chiens errants des bois, qui ne trouvaient plus rien à manger sur le seuil de ces maisons juives.

Quant aux femmes, inutile d'en rien dire. Leurs époux, qui à l'ordinaire leur adressaient rarement la parole, ne leur parlaient plus du tout. Ce n'est pas dans des moments si tragiques que l'on va parler à des femmes! Mais elles se rattrapaient entre elles, pendant que leurs maris bavardaient à la synagogue. Et elles pleuraient et gémissaient, et terrifiaient leurs enfants par des récits épouvantables, venus on ne sait d'où, portés par l'Ange de la Peur, où l'on voyait toutes les Juiveries de l'Ukraine soumises à des tortures inouïes. Bref, si l'on eût pris à la lettre la parole de Reb Akiba, qui déclare dans le Talmud que le fait d'avoir laissé brûler le rôti est une raison suffisante de divorce, il n'y aurait plus eu une femme mariée à Schwarzé Témé... Il

est vrai qu'en ces jours d'angoisse, on ne mettait plus rien à la broche au village de l'Impureté Noire!

Seuls, quelques pieux d'entre les pieux, dont Dieu n'oubliera pas les noms, acceptaient d'un cœur léger pour eux-mêmes les volontés du Seigneur. Mais d'autres soucis les rongeaient. Qu'allaient devenir les Thora? Car on peut cacher toutes choses, enfouir tous les trésors dans la terre, argent, bijoux, vaisselle, mais il est un trésor qu'il est défendu d'enterrer, le grand, le vrai, le seul trésor d'Israël: la divine Thora! Or, dans la sainte armoire, il y en avait quinze copies! quinze copies qui demeureraient exposées sans défense aux outrages des méchants! La pensée des inombrables souillures que subiraient peut-être les Saints Livres de Moïse arrachait chaque matin des larmes au vénérable Hazën, tandis qu'il appelait les fidèles à l'almémor et que, le doigt enveloppé dans son taliss, il les accompagnait dans la lecture du texte sacré. Et en voyant ses larmes, la synagogue tout entière éclatait en sanglots et en gémissements. On implorait le ciel de hâter l'arrivée de ces Cosaques que promettait toujours Reb Mosché et qu'on ne voyait jamais venir. Et c'était affreux de songer que, pour protéger les Thora du tabernacle et les pauvres brebis de la Communauté, il ne restait d'autre ressource que les bourreaux des ancêtres!

Cet espoir même vint à manquer.

Dès qu'il eut reçu la réponse de Timothée Bobrykine, le comte Zavorski se rendit chez le Rabbin Miraculeux. Comme il l'avait prévu, Trépoff était entré dans une colère furibonde et avait déclaré qu'il n'enverrait jamais un Cosaque à Schwarzé Témé, dussent tous les Juifs de la Communauté et de toutes les Communautés de Russie être massacrés jusqu'au dernier, — ce qui était fort désirable.

— Eh bien, Pani Zavorski, dit paisiblement le Zadik, nous nous passerons des Cosaques! Si Dieu veut nous accabler, ce ne sont pas des Cosaques qui pourront nous faire échapper à sa colère. Vous connaissez, Pani, les vers de notre Roi Salomon:

Si Dieu n'édifie pas la maison,
C'est en vain que les maçons y travaillent.
Si Dieu ne garde pas la ville,
C'est en vain que la sentinelle veille...

— Sans doute, repartit Reb Mosché. Mais dans la circonstance, les Cosaques auraient pu être les instruments de la miséricorde divine. Et cet espoir nous échappe.

A ces mots qui marquaient une différence si profonde entre le père et le fils, le Comte oublia une minute l'endroit où il était, pour faire un rapide retour sur lui-même et sur ses propres enfants.

— Vous avez raison, Reb Salmën, dit-il enfin au Zadik. Je suis de votre sentiment. Rien n'arrive que par la volonté de Dieu. Il faut savoir nous résigner. (Et il songeait toujours à ses fils, qui lui ressemblaient si peu.) Mais enfin, continua-t-il, il n'est pas non plus défendu de nous aider un peu nous-mêmes, et je n'ai pas perdu tout espoir.

A la demande de M. Krouchewsky, une expédition punitive avait été organisée sur ses terres de Rimanovo, c'est-à-dire que depuis huit jours une centaine de Cosaques vivaient là sur les paysans, enfilaient au bout des lances les poulets, les oies, les canards, les petits cochons qu'ils rencontraient, vidaient les greniers et les granges pour la nourriture de leurs chevaux, faisaient main basse sur l'eau-de-vie, prenaient leur plaisir avec les femmes et les filles toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion, et distribuaient aux gens suspects d'avoir incendié les récoltes quelques milliers de coups de verges, de fines verges de coudrier trempées pendant huit jours dans l'eau pour les rendre plus souples.

— Puisqu'il est impossible de rien obtenir de Trépoff, disait le vieux seigneur polonais, je vais de nouveau télégraphier à mon ami Bobrykine, pour qu'il prolonge, s'il est possible, d'une semaine encore, le séjour des Cosaques chez M. Krouchewski. Nous les aurions sous la main, si quelque événement fâcheux venait à se produire par ici.

Et tout en rédigeant sa dépêche sur la table du Rabbin Miraculeux, cet homme juste et bon songeait qu'en écrivant cela, il prolongeait d'une semaine les misères de Rimanovo, — tant il est malaisé de faire le bien quelque part sans faire une injustice ailleurs.

Pour porter le télégramme à Smiara, on fit appeler Leïbélé, le seul Juif de Schwarzé Témé qui sût se tenir sur un cheval. C'était un chenapan, un *chegetz*, un coureur de servantes, un grand débaucheur de nourrices, un ivrogne au surplus, bref

un être si peu estimable qu'à défaut d'un nom plus abject on ne l'appelait que « le Soldat. » Il y avait quelque dix ans, au moment du tirage au sort, Dieu lui avait fait amener le numéro 1, désignant par là clairement son désir qu'il quittât la Communauté pour aller se faire pendre ailleurs. Et Rabbi Naftali, — dont c'était pourtant le devoir le plus sacré et le plus strict point d'honneur, d'arracher à la conscription toutes les brebis d'Israël, même les plus galeuses, — n'avait trouvé pour lui aucun expédient dans son sac, aucun passeport dans son tiroir, en sorte que, seul de son espèce dans la Communauté, Leïbélé était parti au service en compagnie des Chrétiens du village. Et tout le monde, son père le premier, le vieux cocher du Zadik, avait bien espéré en être débarrassé pour jamais !... Mais il y a vraiment des choses qui sont incompréhensibles et dont l'explication demeure le secret de l'Éternel ! Au bout de cinq ans de service, Leïbélé était revenu, alors qu'on voit tant d'enfants pieux s'éloigner du village pour n'y reparaître jamais. Il était revenu toujours pareil à lui-même, toujours perdu d'ivrognerie, et plus amoureux que jamais des servantes du Rabbin. Dieu sait, pendant ces cinq années, la vie qu'il avait pu mener dans les casernes de Kiew ! Quiconque dans la Communauté avait le respect de soi-même, ne lui adressait point la parole. Mais lui s'accommodait au mieux du mépris universel, et l'on voyait toujours sur ses lèvres un sourire équivoque, comme si le souvenir de ses années de régiment était sans cesse présent à ses yeux et suffisait à le réjouir pour tout le reste de sa vie.

Leïbélé partit ventre à terre sur un des chevaux du Zadik. Il ne rentra que le surlendemain, car Reb Mosché lui avait donné l'ordre d'attendre la réponse de Kiew à la dépêche du comte Zavorsky.

La Communauté tout entière guettait son retour avec angoisse. Ah ! que les temps étaient changés ! Qui donc aurait jamais pu croire que ce chegetz, cet ivrogne, ce débauché, cet impie, ce soldat pour tout dire, on l'attendrait un jour, lui et son cheval blanc, comme le Messie lui-même ?... La réponse était favorable : les Cosaques resteraient encore huit jours sur les terres de Rimanovo. Mais à Smiara, tout présageait des événements effroyables ! Déjà, plus une boutique ouverte. La mort sur la Communauté ! Ouvertement les Chrétiens déclaraient que le

jour de la Pentecôte, — et c'était dans quatre jours, — ils massacreraient tous les Juifs! De ses propres yeux « le Soldat » les avait vus, sur le seuil de leur porte, en train d'aiguiser leur couteau! Lui-même, en revenant sur la route, n'avait dû son salut qu'à la vitesse de son cheval et à son adresse de cavalier. Des paysans armés de fourches lui avaient barré le chemin. Mais n'aurait-il servi de rien d'avoir été cinq ans au service (il s'en vantait, le malheureux! et personne à cette minute ne songeait à lui en vouloir!) s'il n'avait pas été capable d'enlever sa monture d'un vigoureux coup d'éperon et de sauter d'un bond par-dessus les têtes et les fourches!... Il racontait tout cela, « le Soldat, » du haut de son cheval, devant le perron du Zadik, au milieu d'un cercle effaré. Sa bête, énervée par la course, reniflait bruyamment, secouait sur les caftans l'écume de sa bouche, faisait reculer les auditeurs et traçait autour d'elle un cercle respectueux de crainte.

Que faire? Que devenir? Opposer la violence à la violence, ne venait à l'esprit de personne. Se défendre, est-ce une façon raisonnable d'éviter les coups? N'est-ce pas, au contraire, courir stupidement au-devant du danger? Prier? Mais dans l'excès de l'angoisse, la mémoire ne retrouvait plus les mots de la prière. Les yeux usés de veilles, fatigués de sommeil, mouillés de larmes, épuisés de jeûnes, ne pouvaient plus lire les saints livres. Le corps ne trouvait plus la force de se balancer selon le rite. Et, pour comble d'infortune, heure par heure, minute par minute, aussi imminente que le massacre, la fête de la Pentecôte approchait! Impossible d'échapper au devoir de se réjouir, de danser, de chanter, de festoyer pendant deux fois vingt-quatre heures, pour célébrer le jour, glorieux entre les jours, où la Thora fut donnée à Israël. Et en attendant le moment de cette terrible allégresse, il fallait aller dans les champs cueillir le céleri et l'absinthe, en décorer les poutres des maisons et de la synagogue, pétrir les trente-six sortes de gâteaux qu'on doit manger ce jour-là, et préparer le festin de laitage, unique dans l'année, qui rappelle sans doute le temps où les douze tribus d'Israël étaient douze tribus de bergers... Alors, dans la Communauté sainte on vit cette chose inouïe : les femmes pleurer en tirant le lait de leurs brebis, et des larmes amères tomber dans la pâte des gâteaux faits pour la fête de la joie!

VII. — LE SOLDAT DE L'ÉTERNEL

« Béni soit Dieu !

« Le deux cent cinquante-neuvième jour de la 5641e année de la Création du Monde, dans la sainte Communauté de Smiara.

« Paix et tout le bonheur possible pour l'éternité au saint Rabbin, lumière d'Israël, faiseur de miracles, dont la renommée est universelle, notre chef et notre guide, fils des Saints dont la sainteté est une des plus belles parures d'Israël, saint Rabbi Salmën, fils des saints Rabbins, etc... etc... que Dieu le garde en vie jusqu'à cent vingt ans !

« C'est les yeux endoloris de larmes et le cœur déchiré que je vous écris cette fois, o saint Rabbi ! La sainte Communauté de Smiara, que Dieu par votre intermédiaire a confiée à ma garde, est plongée dans la désolation et l'opprobre. L'Éternel Zébaoth, dont la bonté est infinie, nous prépare une douloureuse épreuve. Voilà que les méchants dont Il se plaît à se servir pour châtier son peuple élu, proclament hautement qu'ils feront un pogrom, demain, veille du saint Jour où la Loi nous fut donnée. Nous élevons nos cœurs à deux mains vers le Seigneur et nous crions : O Éternel, Maître de l'Univers, tu t'es enveloppé de colère et tu nous persécutes sans ménagement ! Certes, grande est notre indignité, et nos péchés aussi nombreux que les grains de sable dans la mer. Mais rappelles-toi, ô Éternel, que nous sommes ton peuple, les fils de ton bien-aimé Abraham auquel tu as juré alliance sur le mont Moria ! Notre Père, notre Roi, déverse ton courroux sur les peuples qui ne te connaissent pas, qui n'invoquent point ton nom et qui sont en train de ruiner les foyers d'Israël et de profaner ses sanctuaires.

« Mais Dieu, notre Père et le Père de nos ancêtres, nous exaucera-t-il ? Il semble s'être enveloppé de nuages pour empêcher nos prières de parvenir jusqu'à Lui. Nos méfaits ont mis une barrière entre nous et notre Dieu. Il a détourné sa face et cessé de nous écouter. Nous n'avons plus d'espoir, ô Saint Rabbi, lumière d'Israël, que dans vos ardentes prières pour apaiser son courroux. Multipliez vos implorations auprès de l'Éternel pour qu'Il épargne à la Sainte Communauté de Smiara dans le sein de tout Israël, le triste châtiment qu'Il

lui a réservé. O saint Rabbi, vous ne pouvez pas permettre que les méchants exécutent leur menace et profanent la sainte Thora mise par vos propres mains dans le saint tabernacle de notre Synagogue. Implorez l'Éternel Zébaoth. Qu'Il leur brise les dents dans la bouche, qu'Il les abatte de ses flèches, qu'Il les rende comme la limace qui se dissout en rampant, ou semblables à l'avorton qui n'a pu voir le soleil.

« Celui qui se courbe humblement en tremblant devant votre Grandeur et votre Sainteté.

« Benjamin Eliézer. »

Cet appel angoissé arrivait chez le Zadik sur la fin de la journée. D'ici deux heures au plus tard, le soleil serait couché, et avec la première étoile allait commencer Schabouot (1). A partir de cette minute il est expressément défendu de quitter la Communauté et de rien entreprendre qui ne soit consacré à l'Éternel. Reb Mosché eut juste le temps de faire atteler sa voiture et de se rendre chez le Comte, pour lui communiquer la lettre du Rabbin de Smiara.

— Eh bien ! dit le vieux seigneur avec sa bonne grâce habituelle, je vais demander qu'on nous envoie les Cosaques de Rimanovo, et vous ferez porter la dépêche.

Il jeta quelques mots sur le papier, pendant que le fils du Zadik se demandait, non sans perplexité, comment mettre en route un Juif pendant ces deux jours de fête, et quel Juif accepterait de se rendre à Smiara au milieu de l'incendie ! La crainte de paraître importun, et surtout son peu de confiance dans les domestiques chrétiens, l'empêchaient de communiquer son embarras au Comte. Avec mille remerciements il reçut la dépêche que celui-ci lui tendait, et fort perplexe, il reprit le chemin de Schwarzé Témé, où il trouva tous les notables réunis dans sa maison.

— Le Comte, leur dit-il en substance, m'a remis un télégramme pour faire venir les Cosaques. Mais comment envoyer cette dépêche à Smiara ? Je ne vois que Léïbélé qui puisse nous rendre ce service. Seulement, pouvons-nous, en conscience, le faire monter sur un cheval, maintenant que la fête est commencée ? Je vous le demande, dit-il, en se tournant vers le Grand

(1) Fête de la Pentecôte.

Usurier, dont l'opinion faisait loi dans les cas difficiles et dont il croyait savoir d'avance la réponse affirmative.

Et en effet, Reb Alter ne doutait pas que, pour sauver le troupeau d'Israël, Dieu ne permît d'enfreindre la Loi. Vingt textes l'assuraient. En vain le Hazën objectait que le péril était hypothétique, tandis que le péché était sûr. Reb Alter eut tôt fait de le réduire au silence, car c'était pour lui jeu d'enfant de réfuter les objections d'où qu'elles vinssent, d'un simple débiteur ou du plus autorisé des Instruments de Sainteté.

Cependant le Hazën ne se tint pas pour battu. Si à Smiara on massacrait les Juifs, pouvait-on risquer la vie d'un membre de la Communauté, fût-ce un vulgaire sacripant, comme Léïbélé le soldat?

Le Grand Usurier répliqua que rien n'était plus aisé que de donner à Léïbélé des habits de paysan, et que sous cet accoutrement il ne courrait aucun risque.

— Ah ! Reb Alter, vous m'étonnez, dirent alors d'une même voix le Chantre et le Sacrificateur, soutenus dans leurs protestations par le Petit Rabbin rituel. Il faudra donc lui couper les paillés, enlever son caftan, remplacer son chapeau par un bonnet de paysan ! Or déjà c'est une chose qui irrite profondément l'Éternel de diminuer seulement de l'épaisseur d'un doigt la longueur du caftan, et vous voulez jeter sur le dos d'un fidèle de la Communauté la dépouille d'un Chrétien barbare! En vérité, Reb Alter, je ne m'attendais pas à vous entendre parler de la sorte, vous si fidèle aux vieux usages et qui vous habillez toujours ainsi que s'habillaient nos pères.

La riposte était vive, mais Reb Alter para le coup.

— Et moi non plus, vénérable Hazën, je ne m'attendais guère à entendre ces paroles dans la bouche d'un homme à qui Dieu a fait la grâce de lire chaque matin la Thora! Quand Mardochée, le patriarche, voulut sauver les Juifs du massacre organisé par Aman, hésita-t-il à livrer sa nièce Esther, cette blanche et pure colombe, à la bestialité du roi des Perses Assuérus? Auprès d'un pareil sacrifice, que pèse le déguisement d'un chégetz comme Léïbelé !.. Vous-même, quand vous allez à Kiew, n'avez-vous pas l'habitude d'échanger votre caftan contre un vulgaire pardessus, et vos culottes courtes contre un pantalon chrétien ?.. Mais laissons cela, je vous prie, et revenons au Soldat. Alors même qu'il commettrait une faute

en quittant la Communauté pendant le jour de la fête, précisément, mon cher Hazën, son déguisement le met à l'abri du péché. En prenant l'habit d'un paysan, il cesse pour un moment d'être Juif, comme vous le disiez vous-même. Le Seigneur ne le connaît plus, la Loi ne s'applique plus à lui. Il devient, pour quelques heures, le Chrétien dont il a revêtu la dépouille. Pour quelques heures seulement ! car en reprenant son caftan, il aura la joie de rentrer dans le troupeau d'Israël.

La discussion ainsi lancée aurait pu durer longtemps (il n'est pire calamité qui puisse distraire ces Juifs de leur goût pour l'ergotage et les subtilités casuistiques) si Reb Mosché n'avait fait remarquer que cette dispute était vaine et qu'il fallait d'abord savoir si Léïbélé consentirait à s'aventurer à Smiara.

On envoya chercher le Soldat.

Il était à la synagogue, en train de raconter pour la vingtième fois ses prouesses sur les grands chemins. Sa stupéfaction fut grande de se voir appelé, lui, le chegetz, le méprisé, chez le fils du Rabbin Miraculeux.

Reb Mosché le mit au fait de ce que la Communauté attendait de son courage, ajoutant que, selon Reb Alter, dont chacun connaissait la piété et le savoir, il n'y avait pas de péché, au contraire, dans les circonstances présentes, à monter à cheval, le soir de Schabouot.

Mais Léïbélé se souciait bien des arguments de l'usurier! Dans son orgueil d'apparaître désormais comme un héros à ses coreligionnaires, il brûlait de s'illustrer plus encore et de montrer à tous ce qu'un soldat du Tsar était capable de faire! Sans compter qu'il n'était pas insensible à la promesse que la Communauté n'oublierait pas ses services, et que la prochaine quête à la synagogue lui serait remise toût entière.

Il sortit, et au bout d'une heure à peine on voyait apparaître, à la porte du Saint Lieu, un Léïbélé extraordinaire, presque impossible à reconnaître sous ses habits de paysan. Ses longs paillés relevés disparaissaient sous son bonnet, une blouse de toile blanche était serrée à sa taille par une ceinture en poils de bouc, des culottes bouffantes retombaient sur ses bottes, et il avait une fleur à son chapeau !

A travers la synagogue, il fut traîné, poussé, porté jusqu'à la petite chambre où se tient le Rabbin Miraculeux. Les secré-

taires en kolbacks l'introduisirent près du Zadik. En le voyant ainsi accoutré, le vieux Rabbin eut un sourire consterné. « Dieu te protège entre les enfants d'Israël! » lui dit-il avec tristesse. Puis s'étant fait apporter un verre de vin, il fit le geste d'y poser ses lèvres et prononça en lui-même une bénédiction secrète qui plaçait le voyageur sous la protection des Anges. Il tendit le verre au Soldat. Léïbélé le vida d'un trait, baisa la robe du Zadik, et de nouveau traversa la synagogue au milieu des gémissements, des souhaits et des cris d'adieu. Son père l'attendait dans la cour avec un cheval blanc tout sellé. La Communauté sainte s'étouffait à la porte pour assister à son départ. Avec l'aisance d'un cavalier accompli, il sauta sur la bête et partit ventre à terre dans la direction de la mare. Va donc, fils de David! Lance-toi dans la nuit sur ton cheval de neige! Tu n'es plus Léïbélé le Soldat : tu es Léïbélé, le Soldat de l'Éternel!

VIII. — LA FÊTE DE LA LOI

Cette nuit de Schabouoth, qui précède le jour où la Thora fut donnée à Israël, c'est une veillée d'honneur près de l'Arche pour commémorer l'attente de Moïse sur le Sinaï. On la passe à la synagogue à chanter, à prier, à dire les psaumes. Le cœur s'abandonne à la joie, à la reconnaissance pour le cadeau divin, et s'épanouit dans l'odeur du céleri, de la menthe et de l'absinthe suspendus en grosses bottes aux poutres du plafond.

Hélas! cette nuit-là, ce fut une triste veillée! Les cierges grésillaient, se tordaient sous la chaleur, mais l'angoisse assombrissait tout. Les paquets d'herbes odorantes répandaient leurs parfums dans la fumée des pipes, mais ils n'enivraient personne. Au moindre grincement de la porte, les regards se portaient avec angoisse vers l'entrée de la synagogue, comme si l'Ange de la Mort en personne allait paraître. On priait, on chantait, on récitait les psaumes, mais non pas dans l'allégresse, ni seulement avec l'espoir d'apaiser le courroux de l'Éternel, mais comme on fait au chevet d'un mourant et pour être en état de grâce quand on se présenterait devant Dieu, — ce qui allait bientôt arriver...

Cependant, à mesure que la nuit avançait, bien des têtes retombaient sur les pupitres, bien des gens qui n'auraient pas

fermé l'œil dans la solitude de leur chambre, se laissaient aller au sommeil, rassurés par la foule et le bruit des prières qui assoupissait et berçait. Pour beaucoup, cette nuit de veille devant la sainte armoire était la première depuis longtemps où ils prenaient quelque repos, encore qu'à tout moment un ronflement plus sonore, ou le hurlement d'un fidèle qui s'exaltait à la lecture d'un psaume, les réveillât en sursaut. Et dans le secret de son cœur, chacun désirait que la nuit ne se terminât jamais et que ses ténèbres protectrices s'étendissent pour toujours sur le monde et Schwarzé Témé !

Mais l'aube se leva. La fraîche lumière du matin qui avait vu l'Éternel et Moïse face à face au sommet de la montagne fumante, recommença de luire. Ce jour qui apportait naguère une si grande joie n'amenait avec lui que des pensées torturantes. La même scène terrifiante se présentait à tous les yeux, et ce n'était pas le Seigneur apparaissant sur la montagne, au milieu des éclairs et du tonnerre, dans sa gloire fulgurante, pour remettre à son serviteur les Tables de la Loi. Jamais hélas, le Sinaï n'avait été plus désert ! Tous les cœurs étaient à Smiara, toutes les imaginations occupées des choses effroyables qui s'accomplissaient là-bas, et qu'on verrait bientôt ici !

Tristement, pour commencer la journée, les fidèles de la Communauté sainte se rendirent au bain rituel. Ils se dévêtaient à la hâte, se plongeaient rapidement dans l'eau sale, puis vite reprenaient leurs habits, de peur d'être surpris tout nus par l'arrivée des bourreaux, et regagnaient la synagogue, les papillotes et les cheveux ruisselants, avec un faux air de bonheur pour tromper le voisin sur l'état de leur âme, et Dieu lui-même s'il voulait s'y laisser prendre !

Déjà il était neuf heures. C'est l'heure du grand délire sacré qui, en ce jour unique, doit saisir la synagogue et rouler comme un torrent entre deux rives de menthe et de céleri embaumé ! Alors, par la bouche du Chantre, la Thora elle-même raconte aux Juifs enivrés qui se trémoussent et font claquer les doigts, son histoire merveilleuse dans ces paroles d'une poésie sublime :

« Avant que les cieux fussent déployés avec leurs piliers de feu et d'eau, avant que les nues chargées de pluie remplissent l'atmosphère, mes fondements étaient posés, mes piliers consolidés et mes rideaux suspendus.

« Avant la naissance du monde, j'occupais la pensée de l'Éternel. Deux mille ans avant la création, il me regardait avec amour..

« Il m'avait formée de pureté, il m'avait pétrie de lumière. Il se plaisait à mes caresses, il faisait de moi ses délices.

« Je suivais la trace de ses pas, je me reposais à son ombre, je languissais après lui. Je fus couronnée reine avant l'origine des temps.

« Dieu qui trône sur les chérubins demanda mon avis quand il voulut faire briller le soleil, former la lune et les étoiles, faire pousser les herbes et les plantes, donner la vie aux poissons, aux oiseaux, aux insectes, aux animaux sauvages et domestiques, à tout être qui perpétue son espèce.

« Il s'inspira de mes conseils alors qu'il formait dans sa main le chef-d'œuvre de ses créatures, celui qui, malgré sa faiblesse, est presque l'égal des Anges... »

Et la Thora, poursuivant sa légende, continue de raconter comment les hommes par le péché d'Adam se rendirent longtemps indignes de la recevoir parmi eux; et comment les générations et les générations passèrent, tandis qu'elle restait toujours prisonnière des demeures célestes, cachée dans la pensée divine; et comment le jour vint où l'Éternel voulut la donner à Noé qu'il avait sauvé du Déluge, mais Noé s'enivra, et pendant vingt générations aucun Juste n'apparut. Alors vint Abraham, et le Seigneur s'écria : « Voici le temps de dispenser à mes Juifs cette Loi qui fait mes délices! » Mais le doute effleura l'esprit du Patriarche, et durant encore cinq cents ans la Fiancée Couronnée continua de mener sa vie secrète dans les demeures inconnues du ciel. Vint Jacob, à la foi inébranlable et qui méritait bien d'entrer en possession de l'ineffable trésor. Mais dans une année de famine, s'étant rendu chez les païens, il perdit le bonheur de recevoir la loi divine. Enfin parut le jour où, prenant en pitié la misère de son peuple, l'Éternel convoqua Moïse sur la haute montagne fumante. Des myriades d'Anges l'accompagnaient en chantant ses louanges, les tonnerres roulaient, des éclairs brillaient et illuminaient le monde, d'épais nuages couvraient la montagne dont les rochers ébranlés s'affaissèrent, la corne de bélier retentit, la foudre déracina les cèdres, la voix de l'Éternel fit trembler le désert. Et dans son temple majestueux, Il proclama la Thora!

O jour de gloire, jour d'orgueil, où le peuple d'Israël lance un défi à l'univers! Comment Dieu a-t-il pu justement choisir une journée semblable pour accabler la Communauté sainte? Pourquoi faut-il qu'en un pareil moment, Reb Alter l'usurier s'inquiète de savoir pourquoi son parent de Lemberg ne lui a pas encore répondu? Pourquoi faut-il que le marchand de Kiew retiré des affaires laisse échapper tout à coup un sanglot (qu'autour de lui personne ne paraît remarquer, pour ne pas causer de scandale et qu'on puisse dire qu'un seul Juif sur la terre, et un Juif de Schwarzé Témé, a versé une larme en ce jour de Schabouot)? Pourquoi faut-il que chaque membre de la Communauté traîne avec lui son tourment? Pourquoi tant d'inquiétude en un jour où justement le plus grand des péchés c'est de manquer d'allégresse!

Aussi, quand la sainte Thora fut sortie du tabernacle pour être portée sur l'almémor, dans sa riche enveloppe de soie, quel élan, quelle frénésie souleva tous les caftans noirs, aiguillonnés par le remords de paraître ingrats au Seigneur! Divin bonheur de posséder la Thora, quels cris vous arrachez à ces Juifs d'Ukraine! De toutes les poitrines s'élève un vieux chant de triomphe, d'une musique entraînante, et dont les vieux mots, empruntés à d'antiques langues disparues, n'ont plus de sens pour personne et n'agissent plus que sur l'âme, comme si une joie si puissante ne pouvait s'exprimer que par l'incompréhensible. La synagogue entière bondit, saute d'un pied sur l'autre, exulte, lève les bras au ciel et fait avec les doigts le bruit joyeux des castagnettes. Ah! si à cette minute un étranger était entré dans le Saint Lieu, s'il avait vu tous ces gens pris de vertige, se démener, se trémousser et faire claquer leurs doigts, s'il avait entendu le vieux chant d'allégresse, avec ses vieux mots inconnus, scandé comme une ascension joyeuse, jamais, jamais il n'aurait imaginé que tous ces Juifs emportés dans cet étonnant délire avaient le cœur pareil à celui de prisonniers attendant, au fond d'un cachot, qu'on vînt leur dire de monter dans la charrette!... Mais pour un œil et une oreille exercés, cette joie exubérante était toute chargée de tristesse. Le chant était moins nourri de voix, l'ascension était moins joyeuse que les années précédentes. Il y avait de la mollesse dans la façon dont on claquait les doigts, et de la lassitude et un pénible effort dans le bondissement sur les pieds.

Quelle épreuve, Seigneur, vous exigez de vos Juifs! Il faut que le vieil Abraham entonne un hymne de bonheur, quand il est sur le point de voir son fils inanimé devant lui!... Les pieds frappent le sol en cadence, les doigts claquent, le vieux chant résonne, les vieux mots incompréhensibles expriment l'ineffable bonheur. Seigneur, Seigneur! n'écoutez que nos paroles, prenez en pitié nos efforts et ne regardez pas dans nos cœurs...

Maintenant, le Hazën appelait sur l'almémor ceux des fidèles qui devaient à tour de rôle se tenir près de lui, pendant qu'il lisait dans la Loi la parcha (1) de ce jour.

Avec un air assez ferme, le Maître de poste écouta la lecture, depuis les mots : *Partis de Rephidim...* jusqu'à la phrase : *Vous me serez un royaume de pontifes, un peuple de prédilection.*

Puis Schmoul, le cordonnier, lui succéda sur l'almémor, depuis les mots : *Moïse revint...* jusqu'à la phrase : *Quand la trompette fera entendre un son prolongé, ils pourront se rendre dans la montagne.* Et ses yeux attentivement suivaient sur le texte sacré le doigt du vénérable Hazën, et ses lèvres répétaient les mots à demi-voix, avec un tremblement qui n'échappait pas à ses voisins.

Le troisième appelé, ce fut comme toujours le Rabbin Miraculeux. Il écouta depuis les mots : *Moïse descendit de la montagne...* jusqu'à la phrase : *Moïse parlait et Dieu répondait à haute voix.* Quelle paix sur son visage, quelle assurance dans son maintien! La Schekina, la Gloire de Dieu illuminait son front, répandant une sublime espérance sur les cœurs angoissés. Et au milieu de cette synagogue, tous les yeux le suivaient, comme autrefois les Hébreux, au pied de la montagne fumante, regardaient s'éloigner Moïse vers le rendez-vous divin.

Après lui, Mardochaï le tailleur, et Naoum le casquettier, firent de leur mieux pour ne pas effacer l'impression de sérénité exhalée par le Zadik. Mais le fils du Président de la Société des enterrements, un de ces garçons perdus de vices qu'on appelle « apicourcim (2) » qui jouent aux cartes, regardent avec effronterie les femmes du prochain, et se rendent, à Smiara ou ailleurs, dans les lieux mal famés, acheva bien

(1) Fragment de la Thora.
(2) Épicuriens.

fâcheusement le passage du jour, jetant des yeux hagards vers la porte, dressant l'oreille comme un chien au moindre bruit; et ce fut un soulagement pour tous quand il quitta la tribune sur ces mots : *Tu ne monteras pas à mon autel par des degrés, afin de ne pas exposer à la vue ta nudité.*

L'office était achevé. Déjà les serviteurs du Zadik bousculaient les fidèles pour dresser les tables et les bancs, et servir le repas rituel que les servantes préparaient depuis cinq jours dans les cuisines du Rabbin Miraculeux. Sur les longues tables noires, couvertes de taches de bougie, apparurent dans des plats d'argent, les cinquante-trois sortes de gâteaux qu'on mange en ce jour de Pentecôte, et qui attestent d'une imagination véritablement merveilleuse dans la pâtisserie. Le génie des femmes juives, tout ramassé sur leur vie domestique, s'est développé dans la cuisine des fêtes, avec la même magnificence que la subtilité des docteurs dans les pensées talmudiques. On voyait là les chefs-d'œuvre de trois mille ans de gourmandise, des gâteaux qu'on servait déjà dans les palais de Salomon, des mousses d'or, des soleils d'Orient, des lions de Juda, des chandeliers à sept branches, des arches, des tabernacles, des trompettes sacrées, et les mille formes que prend la pâte dans la friture au beurre.

Hélas, personne n'avait faim! Ceux qui, en d'autres temps, se seraient jetés sur le festin avec le plus d'avidité, ne montraient aucun appétit; tandis que les hommes vraiment pieux, plus détachés à l'ordinaire des excès de la table, trouvaient aujourd'hui, dans leur foi, le courage de faire honneur à l'antique repas rituel! Au bout d'une demi-heure, — chose extraordinaire et qu'on n'avait jamais vue, — des crêpes au fromage blanc restaient encore dans les plats et du laitage au fond des jarres. Les vins que les serviteurs apportaient dans les outres, disparurent au contraire avec rapidité. Mais les buveurs vidaient gobelets sur gobelets, moins pour célébrer l'Éternel et atteindre à l'extase, que pour oublier, oublier... Et les esprits étaient si faibles, les corps si anémiés par l'inquiétude et les jeûnes de ces dernières semaines, que, dès le cinquième gobelet, on voyait rouler sous les tables des gens qui, comme Mardochaï ou Rabbi Siméon, eussent naguère porté d'une main ferme la santé du Saint des Saints jusqu'à deux heures du matin.

On aurait pu compter les groupes de danseurs qui, deux par deux et se tenant la barbe, se trémoussaient, le verre en main, en l'honneur de la Thora. Presque tous, c'étaient encore les plus vieux personnages de la Communauté sainte! C'était le Grand Usurier, qui, dans un sursaut d'énergie, oubliant pour un instant ses terreurs, se démenait en tenant par la barbe le vénérable Hazën, que pourtant il n'aimait guère. C'était le Sacrificateur accouplé à Reb Naftali... Mais à quoi bon citer des noms, pour la honte de tant de garçons pleins de jeunesse et de force, qui demeuraient là, inertes, affalés le long des tables, devant leurs verres à demi pleins?

Soudain, Reb Eliakoum, le fou, saisi d'une de ces fureurs qui le prenaient parfois, quitta précipitamment sa place, et avec de grands gestes et des mots inarticulés, s'élança hors du Saint Lieu, dans la cour du Rabbin miraculeux.

Toute la synagogue se précipita derrière lui, curieuse comme à l'ordinaire d'assister à sa fureur, heureuse aussi d'échapper pour un instant à l'obsession du massacre.

Très grand, d'une carrure athlétique, — ce qui est rare chez les Juifs, — la barbe rouge ébouriffée, le dément se tenait au milieu de la cour; la boite de prière sur le front, les philactères aux bras, ayant rejeté dans son excitation le taliss qui couvrait sa tête et qui traînait comme une loque de ses épaules jusqu'à terre. Subissait-il l'effet du vin? L'émotion qui l'entourait avait-elle pénétré sa nuit? L'antique fureur prophétique rejaillissait en lui, mais d'une façon dérisoire, car c'était contre les nourrices et les servantes de la maison du Zadik qu'il proféra d'abord des injures à faire pâlir les invectives les plus hardies de l'Ancien Testament. Puis laissant là les servantes, le poing levé, l'écume aux lèvres, foulant de ses pieds son taliss, il se mit à couvrir d'opprobre la malheureuse Communauté, mêlant à ses imprécations des lambeaux de versets emprunés à Ezéchiel, à Jérémie ou à Job. Comme s'il les voyait de ses yeux, il racontait les choses effroyables qui se passaient en ce moment à Smiara, et prophétisait que demain le village de l'Impureté-Noire en verrait de plus affreuses encore! « Ils vous tueront comme des chiens, hurlait le malheureux dément. Ils vous planteront le harpon dans la tête. Ils vous abattront d'un coup de matraque à leurs pieds! Dieu est rassasié de vos crimes et de vos fornications, et de vous voir, du matin

jusqu'au soir, avec des prières sur les lèvres et des péchés plein le cœur... » Et les uns après les autres, il prenait à partie, comme il le faisait chaque fois, celui-ci et celui-là. Au bout de son bras vigoureux chargé des philactères, il paraissait brandir une loque, un caftan, un coreligionnaire fantôme, qu'il secouait dans le vide, pour le jeter ensuite sur un fumier imaginaire, où il le piétinait comme il piétinait son taliss, racontant sur sa victime quelque trait scandaleux, qu'il allait puiser Dieu sait où. Comment savait-il, par exemple, que Reb Alter songeait à fuir? Que Mérélé l'Imbécile avait cassé lui-même la patte à son cheval ? Que le Petit Usurier avait enterré son argent dans le fond de sa cour, entre le mur et le poirier? Et sur tous les autres fidèles cent détails de la même sorte, que chacun croyait bien enfouis dans le plus secret de son cœur?... Mais ces histoires, qui d'ordinaire excitaient la malignité d'un public très peu indulgent, ne faisaient rire personne aujourd'hui. Tant de fois il avait eu raison ! Tant de fois ses propos, qui semblaient extravagants, s'étaient découverts véridiques, que personne ne mettait en doute qu'une fois de plus il ne vit juste, et que les malheurs qu'il annonçait allaient immanquablement arriver. Et Reb Jossel lui-même, qui d'habitude, au premier rang des fidèles, prenait tant de plaisir à l'écouter accabler de ses injures les membres de la Communauté, en songeant à part lui : « Heureux, trois fois heureux ce fou, qui peut dire à ces hypocrites des choses qui m'étouffent depuis bientôt dix ans que je vis au milieu d'eux ! » Reb Jossel lui-même, à cette heure, en arrivait à regretter de n'avoir jamais entendu sortir de la bouche d'Eliakoum que des paroles de vérité.

Tout cela n'était guère de nature à réveiller l'appétit pour le second festin rituel, — un festin de viande, celui-là, qu'on sert trois heures après le festin de laitage, avant la prière de min'ha. L'un après l'autre, presque tous les fidèles avaient quitté la cour et regagné la synagogue; et tous les regards étaient tournés vers la porte, par où le Rabbin Miraculeux devait faire son entrée, lorsqu'apparut sur le seuil un personnage congestionné comme s'il sortait du bain rituel, le visage ruisselant de sueur, et qui tirait de son gosier des sons rauques inintelligibles.

C'était Rabbi Zélek, le muet, menuisier de son état, bavard

de sa nature, et qui, chaque semaine, pour le banquet du samedi, et aux grandes fêtes de l'année, laissait là l'établi et le rabot, pour préparer chez le Zadik la farce des « carpes à la juive » que l'on sert au début de tout repas rituel : il excellait dans cet office... Qu'avait-il à crier ainsi, au lieu d'être à la cuisine? Devenait-il fou à son tour? ou bien aurait-il aperçu les gens de Poltava?... Il fallut au moins cinq minutes avant d'arriver à comprendre ses explications gutturales et la raison de son émoi. Sarah, la première des servantes du Rabbin Miraculeux, qui faisait depuis cinquante ans la cuisine des fêtes, Sarah qui poussait le scrupule jusqu'à changer non seulement son tablier, mais même sa perruque de satin, quand elle passait de la préparation d'un plat gras à la confection d'un plat maigre, Sarah avait commis un crime de lèse-cuisine sacrée! Sans doute affolée, elle aussi, par la peur du massacre (on ne pouvait expliquer son aberration autrement) elle venait de jeter un plein bol de beurre fondu sur les carpes de Rabbi Zélek! Mélanger le lait et la viande, c'est le pire des péchés pour une ménagère d'Israël! Et tandis que le Muet, rayonnant d'être enfin compris, recommençait son histoire, toute la synagogue s'interrogeait anxieusement sur les suites qu'allait avoir cette affaire. Un banquet rituel sans poisson, cela était inconcevable. D'autre part, la viande souillée par le contact du lait pouvait-elle être consommée? D'un point de vue strictement légal, et en un jour ordinaire, sans doute les carpes farcies auraient encore pu servir, car la quantité de lait contenue dans le bol de Sarah, ne représentait pas, loin de là, la soixantième partie de l'énorme plat de poissons. Et donc, à s'en tenir à la lettre de la loi, le plat pouvait être mangé. Mais en un jour de Schabouoth, suffit-il qu'à la rigueur la loi en permette l'usage? Qui sait d'ailleurs, si dans son égarement, Sarah n'avait vraiment jeté qu'un seul bol de beurre fondu sur les carpes? Et enfin, et surtout, au delà de la Loi, au delà du Talmud, quelle décision allait prendre, sous l'inspiration divine, le Rabbin Miraculeux?... Et les langues allaient leur train; les pipes précipitaient leurs fumées; l'inquiétude faisait découvrir dans ce malheureux accident un présage de funeste augure; et dans le flot des bavardages revenaient sans cesse ces mots, accompagnés de haussements d'épaules et de gestes désolés : « Il ne nous manquait plus que cela! »

Au milieu de ces perplexités, l'heure du banquet était venue. Les secrétaires en kolbaks se montrèrent à la porte, annonçant l'arrivée du Rabbin Miraculeux. Comme une ombre ivoirine et presque immatérielle, le mince vieillard, vêtu de satin blanc, glissa dans l'épaisse foule noire que l'angoisse semblait encore assombrir. Il s'assit à sa table. Et bientôt les serviteurs arrivaient, apportant les carpes farcies, souillées par le beurre de Sarah — laquelle Sarah, effondrée dans sa cuisine, appelait, en pleurant, sur sa tête maudite la fureur des Poltavtsé !

Qu'allait faire le Rabbin Miraculeux ? Allait-il toucher au plat ou l'écarter avec dégoût? Dans cette dernière hypothèse, qu'adviendrait-il du banquet ? Faudrait-il aller chercher chez les particuliers du poisson non contaminé ?... A cette minute, la curiosité de ces Juifs était si follement excitée, qu'il n'y avait place dans leur esprit pour aucune autre pensée.

A présent, les poissons étaient là, sur la table, dorés, magnifiques à voir, exhalant un fumet délicieux. Les regards allaient tour à tour du plat à la main du Zadik, immobile près de son assiette, et plus blanche que la nappe blanche. Enfin, cette main se leva, se tendit vers le plat, et les longs doigts transparents, usés par le *Livre de la Splendeur*, se posèrent sur le poisson, dont ils arrachèrent un lambeau.

L'affaire était jugée ! En portant à ses lèvres un morceau de la carpe, le Zadik venait d'effacer sur la terre et dans les cieux le péché de Sarah. Eût-elle jeté, la malheureuse, sur la farce de Rabbi Zélek, vingt et trente bols de beurre fondu, cela n'avait plus d'importance. Les carpes étaient pures, les carpes étaient saintes, la fête non troublée. On revenait à l'espérance ! Quel danger pouvait vous atteindre dans l'ombre de cet homme divin, qui d'un geste écartait toute souillure, conjurait tout mauvais présage? Et chacun se ruait sur le poisson, pour attester sa confiance dans ce pouvoir miraculeux et se mettre sous l'abri de cette puissance infinie.

Bientôt il ne resta plus du poisson que les arêtes, et encore quelques-uns les glissaient dans leurs poches pour s'en faire un talisman. Aux carpes succédaient les poulets, les oies, les canards, et des quartiers de bœuf. Et de nouveau, il fallut se bourrer de tout cela en l'honneur de l'Éternel, se jeter sur l'assiette du Rabbi pour s'en disputer les restes, chanter, former des chœurs, claquer des doigts et frapper sur les tables,

donner enfin tous les signes de la joie la plus violente!

Pendant ce temps, le soir venait. On dit la prière de min'ha, puis celle de marew. On fit ensuite le troisième banquet qui dura jusqu'à minuit, et rien de suspect ne vint troubler la fin du premier soir de fête. Sur la campagne silencieuse régnait la paix de tous les jours. Loué soit Dieu! pensaient les uns, c'est une journée de gagnée : les Cosaques auront le temps d'arriver! D'autres, dont l'angoisse allait croissant, et ne voyant toujours pas revenir le Soldat, ne doutaient pas qu'il ne lui fût arrivé quelque malheur, et renonçaient à l'espoir d'un secours providentiel. D'autres enfin, — c'étaient les plus nombreux, — ne pouvant supporter cette attente intolérable, appelaient la mort au plus vite et le couteau des égorgeurs. Bref, dans ce Royaume de Dieu il n'y avait de paisibles, à cette heure, que ceux à qui l'Éternel avait accordé la grâce d'oublier dans le vin les choses de la terre, et qui ronflaient sous les tables.

IX. — L'HÉCATOMBE

Le lendemain, à dix heures du matin, les massacreurs n'avaient pas encore paru. On vit seulement arriver chez Rabbi Naftali les deux forçats que, chaque année, le Directeur de la prison de Kiew envoyait à Schwarzé Témé, afin de purger le village d'une centaine de ces chiens errants des bois qui, les chaleurs de l'été approchant, pouvaient devenir un danger, non certes pour la Communauté (qui n'intéressait personne), mais pour la contrée tout entière.

C'était là, chaque fois, un spectacle infernal, le massacre de ces chiens. Naturellement ennemis de la violence et du sang, les Juifs ne pouvaient pas comprendre qu'il y eût des êtres humains capables d'une pareille besogne. Fût-ce au prix de cent roubles, que dis-je? fût-ce au prix d'un million, pas un fils d'Israël n'aurait voulu s'en charger. Et aujourd'hui, dans l'esprit de tout ce monde hanté d'effroyables visions, et qui, à tout instant, s'attendait à tomber sous le couteau des égorgeurs, la tuerie de ces bêtes revêtait, on l'imagine, une horreur particulière. A tous, elle leur apparaissait comme une image que le Seigneur leur envoyait par avance du sort qui leur était réservé. On se répétait avec effroi les paroles que Reb Eliakoum

hurlait, hier, dans sa folie : « Ils vous tueront comme des chiens. Ils vous planteront le harpon dans la tête. Ils vous abattront d'un coup de leur matraque à leurs pieds... » Ces mots frappaient comme une prophétie. Les massacreurs de chiens étaient là, les égorgeurs allaient suivre.

Justement, ce jour-là, les chiens étaient venus en grand nombre, car la nouvelle s'était répandue dans les bois, parmi les bandes errantes, que les Juifs étaient en fête et qu'il y avait, dans la cour du Zadik, d'étonnants amas de déchets, des monceaux de têtes d'oies, de canards et de poissons, des entrailles en masse, des foies et des gésiers et toutes sortes de reliefs et de choses « tréfé » que, pour le bonheur des chiens (et leur malheur aujourd'hui), la sainte Loi de Moïse ordonne de leur abandonner.

Les deux forçats de Kiew s'avançaient dans la grand'rue, tenant d'une main une longue perche armée d'un croc de fer, avec lequel ils saisissaient au hasard, par la gueule, le cou ou le ventre, les pauvres bêtes occupées à festoyer devant les portes. Puis ils les tiraient à eux, les assommaient d'un coup de leur matraque, et les laissaient sur place pour s'élancer vers d'autres proies. Alors, avec surprise, on s'apercevait que ces chiens qui n'aboyaient jamais, avaient cependant une voix. Sous la morsure du harpon ils poussaient d'horribles cris, les premiers et les derniers de leur vie. Et ces hurlements affreux retentissaient terriblement dans les cœurs.

Jusqu'à quatre heures du soir, les deux forçats de Kiew déambulèrent dans la rue et dans l'enclos du Zadik, avec leurs habits sanglants, leurs harpons, leurs matraques et leurs visages de bourreaux, trouvant toujours, ici et là, quelque bête à saisir, et réveillant de nouveaux hurlements, alors qu'on pouvait croire enfin l'horrible tâche terminée.

C'en était trop! La malheureuse Communauté rendait l'âme! Ces hurlements de mort, ces mares sanglantes dans la rue, ces bêtes assommées, gisantes devant chaque seuil, avaient achevé de détruire le peu qui restait de courage. Et pas de nouvelles des Cosaques! Et Léibélé ne revenait toujours pas!... Dans la synagogue affolée, où tout le monde s'entassait pour le second jour de fête, on ne priait plus, on ne pensait plus, on ne bavardait même plus. Des larmes silencieuses coulaient sur les joues et les barbes. Toute espérance avait sombré dans l'effroi, comme

l'odeur du céleri, de la menthe et de l'absinthe avait fini par disparaître dans la forte odeur des pipes. Juchés sur les fenêtres percées dans le mur oriental, les enfants guettaient de loin si rien ne se montrait sur la route. C'était l'heure particulièrement angoissante, où des piétons, partis le matin de Smiara, pouvaient atteindre Schwarzé Témé. Si les massacreurs devaient venir, on allait les voir apparaître! Et soudain, du haut des fenêtres, ce cri tomba, répété aussitôt par des centaines et des centaines de voix : Léïbélé! Léïbélé!

C'était bien lui, en effet, qui arrivait bride abattue, monté sur son cheval blanc, avec sa veste blanche, sa ceinture rouge et sa fleur au chapeau! Bientôt sa monture fumante s'arrêtait devant le Saint Lieu. Dieu soit loué, les Cosaques arrivaient! Ils seraient là demain matin. Il était temps, maître du monde? Smiara n'était que cendres et que ruines! Lui, Léïbélé, il avait vu des choses qui dépassaient en horreur tout ce qu'on pouvait imaginer : des Juifs massacrés, mis en croix; des femmes outragées sous le regard de leurs enfants; Baruch assommé dans sa boutique; le Rabbin Eliézer, la barbe arrachée poil à poil, rendant le dernier soupir devant les Thora profanées... Mais personne ne l'écoutait plus. On sautait, on s'embrassait avec des larmes de joie dans les yeux. Les Instruments de Sainteté eux-mêmes avaient de la peine à contenir leur satisfaction profonde. Et certes, on plaignait du fond du cœur les pauvres gens de Smiara si cruellement éprouvés, mais si les Juifs de Schwarzé Témé avaient subi le même sort, les malheurs de leurs voisins en auraient-ils été diminués?...

Cependant, les forçats de Kiew, n'ayant plus rien à tuer, commençaient leur tournée de maison en maison, pour recevoir leur salaire : trois kopeks par chien abattu. Après quoi, ils tiraient les bêtes avec des cordes jusque dans un fossé, en dehors du village, et là, leur arrachaient la peau pour en faire des touloupes.

Entre min'ha et marew, les Juifs quittèrent la synagogue pour aller acquitter leur dette entre les mains des forçats. La rue, avec ses flaques de sang et tous ces cadavres épars, offrait un atroce spectacle. Mais les fidèles de la Communauté la traversaient maintenant sans horreur, car à leurs yeux tranquillisés l'effroyable tuerie avait pris un caractère tout nouveau. Dans ces esprits mobiles, toujours prompts à passer avec le

même excès du désespoir à la confiance, et à mêler d'une façon indiscrète l'Éternel à leurs affaires, ce qu'on avait vu aujourd'hui s'expliquait le plus simplement du monde. Une fois de plus, la main de Dieu s'étendait sur Schwarzé Témé, une fois de plus, la sainteté du Rabbin Miraculeux produisait ses fruits bienfaisants! Comme autrefois le Seigneur avait substitué un chevreau à l'innocent Isaac sous le couteau d'Abraham, de même, dans sa miséricorde, Dieu remplaçait aujourd'hui l'holocauste de ses Juifs par un massacre de chiens! Et joyeusement ils versaient leurs kopeks entre les mains des bourreaux, comme si, en acquittant leur dette, ils eussent payé le prix du sang et le rachat de leurs vies...

Dans la soirée, Reb Naftali et quelques autres notables se réunirent chez Reb Mosché pour préparer la réception des Cosaques.

Le Comte avait fait dire qu'il hébergerait les officiers et cinquante soldats. Restait une centaine d'hommes à la charge de la Communauté sainte. Seule, la cour du Zadik pouvait contenir une troupe si nombreuse. Et dans la cour, il n'y avait que deux bâtisses où l'on pût mettre autant d'hommes et de chevaux. L'une était la sainte souka, vaste salle, au toit mobile, que le Rabbin Miraculeux, sa famille et ses hôtes innombrables, habitaient au moment de la Fête des Tentes, durant cette semaine où la Loi ordonne de vivre, de dormir et de manger en un lieu découvert, qui permette de voir au-dessus de sa tête le ciel et ses étoiles. L'autre bâtisse était une maison anciennement construite pour le fils aîné du Rabbin, où l'on hébergeait à présent, dans les jours d'affluence, les pèlerins qui ne trouvaient plus de place ni dans la synagogue, ni dans le bethamidrasch, ni chez les particuliers. Cette maison, avec son corridor et ses chambres, n'offrait aucune commodité pour loger des chevaux, tandis que la sainte souka avec ses larges portes, son grand espace vide, se prêtait admirablement à servir d'écurie. Mais comment se résoudre à faire une écurie de la sainte souka!... Autour des samovars fumants, tous les pieux personnages se regardaient en silence, mesurant à ce premier embarras les difficultés de toutes sortes qu'allait faire naître, à chaque instant, l'irruption de cent païens au milieu des chères vieilles habitudes. Le Grand Usurier lui-même qui, dans sa joie

de voir arriver les sauveurs, leur aurait, s'il avait fallu, donné volontiers la synagogue, hésitait à déclarer trop ouvertement son avis. Tout le monde tomba d'accord que seul, le pieux Zadik, en vertu de sa sagesse divine, pouvait prendre une décision d'une si grave importance et donner à la souka une destination si profane.

Aussitôt, Reb Mosché alla le trouver dans sa chambre. Le vieillard venait de se coucher, aidé de son vieux domestique. Sa bougie brûlait encore sur la table, et cette pauvre lumière tremblante n'avait rien de l'éclat que le grand prophète Élie répand autour de lui, lorsqu'il descend du fond du ciel pour venir le visiter. Sa petite tête d'oiseau, coiffée d'une calotte blanche, disparaissait dans l'oreiller, et son visage épuisé par les jeûnes, les prières pour la Communauté en danger, et les dernières nuits passées à la synagogue, était plus blanc encore que le drap.

— Une écurie dans la sainte souka! dit-il en regardant son fils comme un malade qui parlerait dans un rêve.

— Mon père, repartit Reb Mosché, que nous y mettions des chevaux ou des Chrétiens, la souillure sera la même.

Et le vieillard eut un geste de la main qui signifiait qu'en effet son fils avait raison, et que, puisqu'il fallait qu'il y eût dans la sainte souka des Chrétiens ou des chevaux, qu'on y mît les uns ou les autres, cela n'avait aucune importance.

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA
POÉSIE DE RUDYARD KIPLING

III (1)

V

LES CHANSONS. — « LA TERRE ET LES MORTS »

A trop insister sur les graves dessous pratiques et religieux de cette poésie, on risquerait d'en donner une fausse idée. Sans doute, là est le fonds qui la nourrit et qu'il importe de connaître, car le même terrain est général à toute la culture anglaise. Mais c'est chose terne qu'un terrain, et cette poésie est diverse, multicolore comme les floraisons qui, au cours des saisons, naissent miraculeusement d'une glaise.

Comment dire cette variété où les éclats de l'Orient alternent avec les nuances les plus intimes et voilées de notre Nord ? On en prend idée si l'on feuillette le volume intitulé : *Songs from Books*. Nous ne sommes pas là devant des parterres ordonnés par espèces, couleurs, et qui présentent les rêves et modes successifs d'un poète, mais devant les foisons spontanément apparues de l'avril au septembre d'une vie. Mais en septembre les fleurs ne sont pas finies : on peut attendre les plus exquises roses.

Les chansons que réunit ce livre sont d'espèce à part. On

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

sait la coutume qu'a depuis longtemps Kipling de préluder à ses nouvelles par quelques vers qui donnent le ton, de les clore par des strophes d'où l'idée profonde se dégage, libérée des contours et de la matière même du récit, transmuée en musique, puissante en prestiges nouveaux, allégée et comme spiritualisée. Ainsi, dans ce recueil, affluent les échos de tous les contes qu'il a donnés au monde depuis trente ans. C'est comme un peuple d'âmes qui reviennent et se pressent. Et çà et là des voix familières nous appellent, celles de Kim, de Mowgli, de Puck, parmi tant d'autres, parmi tous les murmures de la vieille terre indienne et de la non moins vieille terre anglaise. Sonorités légères, mille fois diverses, où se succèdent, entremêlant leurs ondes, tous les mouvements et tous les rythmes de la musique et de la poésie. Rythmes des *lullabies* et des rondes enfantines, des charmes et des incantations, des mélopées d'Orient et des ballades anglaises, des hymnes et des nobles prières liturgiques. Mouvements de la joie, de l'humour, de la jeune fantaisie (l'enfance elle-même passe là, s'émerveillant, se jouant aux bêtes familières ou fabuleuses, en reproduisant les gestes, les langages). Et puis religieux élans vers le divin, essors de rêve métaphysique, ou bien solennelle et lente gravité, reploiements dans la méditation, tant de sérieux pouvant s'unir dans une âme anglaise à tant de fraîche, juvénile (*boyish*) et persistante vitalité.

La plupart de ces poèmes appartiennent à ce qu'on peut appeler la seconde période de Kipling, et l'art, l'inspiration même y sont tout autres que dans *Les Sept Mers* et *Les Cinq Nations*. C'est bien moins une personne, une énergie qui se traduit ici. Rien d'impérieux, rien d'impérial. L'effet saisissant, dominateur, — on a pu dire brutal, — a disparu avec le serré, le martelé des cadences. Un tel art ne secoue plus, il pénètre, il enchante : tant il est vrai que le génie d'un grand artiste, sensible à tous les aspects de la vie, et qui passe lui-même par tous les changements de la vie, ne se laisse pas fixer à une formule.

C'est aussi que tout est moins direct, car presque toujours, maintenant, il s'agit de *suggérer* (d'où l'usage fréquent de la parenthèse, où viennent passer, glisser les prolongements, les subtiles harmoniques de l'idée). Souvenirs, pressentiments, aspirations, on dirait la résonance éveillée dans l'âme par le

drame que l'auteur nous a fait vivre ; ou plutôt, c'est comme l'émoi d'un rêve où les événements de la veille se transfigurent en images nouvelles et chargées de plus de sens. En somme, le romancier, ayant traité son thème, le passe au poète qui ne le transpose pas, mais en tire une autre œuvre. Je ne sais rien d'analogue en littérature. Bien entendu, pour sentir tout l'effet, il faudrait commencer par lire la nouvelle, — par exemple celle qui s'intitule *Une Affaire de Coton*. C'est l'histoire d'un tout jeune fonctionnaire colonial, chef d'un poste perdu de l'Afrique équatoriale, qui entreprend d'introduire le cotonnier dans son district. L'homme est seul de son espèce, avec une petite troupe de noirs et un serviteur indien, — seul à ce point qu'il en vient à réciter tout haut des vers à des arbres. Alentour sont des mangeurs d'hommes, des chasseurs d'esclaves ; constamment il faut négocier, guerroyer. Cependant, il ne pense qu'à son idée de coton, impossible, faute d'argent et de main-d'œuvre, à réaliser ; et dans la fièvre qui le prend, elle grandit, tourne à l'obsession. Par une étrange aventure, il a sauvé un Arabe, un négrier blessé dont la tête est à prix, et qu'il ne reconnaît pas ; il l'a soigné chez lui, gagné son cœur. Tandis qu'il est dans le délire, celui-ci use de ses prestiges auprès d'une tribu de cannibales, et en tire les hommes de corvée et l'argent qu'il faut pour commencer la culture. La première partie de l'histoire est dite par le héros lui-même, en congé de convalescence en Angleterre. Il a vingt ans, il est fils du Strickland des contes ; il parle devant ses parents, devant des amis, dont l'un fut autrefois « le Bébé » de la « Conférence des trois Puissances. » Il parle exactement comme, vingt-cinq ans auparavant, les personnages de cette conférence, en argot humoristique, à demi-mot, et seulement pour répondre à des amis qui l'assaillent de questions, car, d'une génération à l'autre, c'est la même âme *qui revient*. Quand il a fini, sa mère qui l'écoutait, les yeux brillants, l'emmène prendre sa quinine et se coucher. Il faut une grande attention au lecteur, entraîné par le courant du récit, pour saisir au passage les petits détails où le romancier a mis le sens auquel il tient le plus, ceux qui disent le dévouement enthousiaste et secret de l'homme à sa tâche. Le poète reprend l'idée, la combine à une autre matière, plus générale, plus diffuse, et ainsi transmuée, sous ce titre : *La Chevalerie Nouvelle*, la voici qui se dégage :

Qui lui donnera le Bain? — « Moi, » dit l'eau vénéneuse — la sueur mauvaise de la Jungle, — « moi, je lui donnerai le Bain! »

Qui lui chantera les psaumes? — « Nous, » dirent les Palmes. — « Avant que ne tombe le vent brûlant, — nous lui chanterons les psaumes. »

Qui lui attachera l'épée? « Moi, » dit le Soleil, — « avant qu'il n'ait fini, — moi je lui attacherai l'épée. »

Qui lui ceindra la ceinture? — « Moi, » dit la Faim, — « je sais toutes les façons — de serrer une ceinture. »

Qui lui donnera l'éperon? — « Moi, » dit le Chef, exigeant et bref, — « je lui donnerai l'éperon. »

Qu'est-ce qui lui serrera la main? — « Moi, » dit la Fièvre, « je ne suis pas trompeuse, — je lui secouerai la main. »

Qui lui apportera le vin? — « Moi, » dit la Quinine, « c'est mon habitude. — J'accompagnerai son vin. »

Qui le mettra à l'épreuve? — « Moi, » dit Toute-la-Terre, « quelle que soit sa valeur, — je le mettrai à l'épreuve. »

Qui le choisira pour chevalier? — « Moi, » dit sa Mère, « avant tout autre, — je le choisis pour mon chevalier. »

Et c'est ainsi que, partant pour l'aventure, — Sire Galahad fut armé... Et ce pourrait aujourd'hui même...

Parmi ces chansons, il en est de particulièrement significatives pour l'histoire du poète. Ce sont les plus simples, presque ternes, mais si pénétrées de sentiment, — celles qui n'ont pour sujet que l'antique, l'immobile campagne anglaise, et semblent essorées, grises, frissonnantes comme des alouettes, de la bruyère et des pâles dunes du Sussex. La guerre du Transvaal était finie, Kipling venait de publier *Les Cinq Nations* quand il se laissa prendre par les secrets pouvoirs de cette terre, par ses charmes de paix et de confidence, et tout ce qui s'y éternise, pour un Anglais, du monde ancestral. Chez ce grand patriote, ce fut une nouvelle vision de la patrie, un sentiment plus intime et profond du lien qui l'y attache. A l'inverse des Anglais de l'île, qui sont d'abord de leur paroisse, et dont l'horizon n'arrive que rarement à embrasser tout le domaine national, il avait commencé par connaître l'Empire. Courant les mers, il l'avait retrouvé dans toutes les parties du globe. La patrie lui était apparue dans le présent, et déployée dans l'espace. Maintenant revenu au pays paternel, loin des grandes routes, dans un de ces calmes cantons du Sud où se survivent mieux qu'ailleurs certaines traditions et légendes de la vieille

Angleterre, il apprenait à la voir dans le temps, dans la perspective du passé, à communiquer silencieusement avec son être originel et profond.

Ce pays de Sussex, au long de la mer, semble celui du souvenir. On dirait qu'un enchantement de Belle au Bois Dormant s'y prolonge, que le flux des durées a cessé d'y couler. Rien n'y arrive : les hommes, lents, lourds, taciturnes, — bergers, laboureurs, charbonniers, meuniers — y poursuivent la même vie chrétienne et paysanne qu'ont menée tous leurs pères, au rythme des travaux et des fêtes ramenés par les saisons. Les vieux y sont pleins d'un savoir qu'on n'apprend pas à l'école, qui leur vient de toute leur vie attentivement penchée sur les choses des bois et des champs, et, par delà, de toute l'expérience des ancêtres. Ils n'ont jamais cessé de travailler; ils ne sont jamais malades : ils meurent tout d'un coup, « comme une branche qui a fini de sécher, et qui, par un beau jour, dégringole d'un arbre. » A deux heures de Londres, on est là hors du monde moderne, dans un pays plus ancien, dirait-on, que le XVIIIe siècle, car on n'y trouve point les *latifundia*, qui sont la marque de cette époque sur la campagne anglaise. La terre y est restée très divisée : terre de paysans, de *yeomen*, de vieille et simple *gentry*, où chacun circule à pied par des sentiers cachés dont le réseau infini mène partout. On y peut encore découvrir de petits domaines qui figuraient sur le *Domesday Book* du Conquérant. La maison qu'y habite le poète est du temps de Jacques Ier, simple, grave, construite par un maître de forges qui, s'il y rentrait, en grande collerette de l'époque, retrouverait les puissants meubles cirés de l'espèce qui lui fut familière, et ne verrait pas que des siècles ont passé. Alentour s'allongent toujours les mêmes terrasses, les mêmes clos, les mêmes cultures; plus loin, bleuissent ou s'embrument les taillis où l'on faisait jadis le charbon de bois qui, seul, alimentait des forges primitives. Il y a longtemps qu'elles se sont éteintes. Aujourd'hui, cette contrée est plus silencieuse que jamais. Comme tout s'y est harmonisé sous la main patiente du Temps! Comme on sent que les humains et les choses y ont duré ensemble, d'une vie monotone et sans hâte! Mariage très ancien, comme dans notre Bretagne, d'une certaine terre et d'une certaine race. Ce qu'est le sortilège de cette terre, avec quelle douceur, quelle puissance

insensible et sûre, sans qu'ils sachent comment, elle peut reprendre les hommes de cette race, quels souvenirs, quels secrets elle finit par leur murmurer, Kipling, revenant des nouveaux mondes et de tous les pays de l'Empire, l'a connu d'expérience, et il l'a dit dans une de ses nouvelles. On se rappelle ce couple de fiévreux, instables Américains revenus par hasard au pays de leurs pères, envahis peu à peu par le charme étrange, et finalement enchantés, oui, immobilisés là, y poussant comme d'invisibles racines, par où leur arrivent, de jour en jour, les mystérieuses, les calmantes influences du sol. Mais la nouvelle ne met en scène que les humains qui passent et, sans la comprendre, subissent cette sorcellerie. Dans le chant final, — trop lent, trop recueilli pour qu'on parle ici de chanson, cette âme éternelle du pays s'exprime directement :

Je suis la terre de leurs pères, — en moi persiste la vertu. — Je ramène à moi mes enfants, — quand certains jours sont accomplis.

Sous leurs pieds, dans les herbes, — court mon insistante magie. — Ils reviendront comme des étrangers, — ils resteront comme des fils.

Sur leurs têtes, dans les branches — de mes vieux arbres, pour eux nouveaux, — je tisse une incantation, — et je les attire à mes genoux.

Senteur de fumée dans le soir, — odeur de pluie dans la nuit, — les heures, les jours, les saisons — ordonnent justement leurs âmes.

Et enfin je leur découvre le sens — de toutes mes mille années, — et enfin je remplis leur cœur de certitude — en remplissant leurs yeux de larmes (1).

Des larmes, comme cela est nouveau pour nous dans la virile poésie de Kipling ! Nous sommes loin ici des impériales sonneries et des grandes orgues du début. La musique de l'Empire vibrait au souffle d'une volonté élancée vers le futur. Celle-ci n'est que de la patrie : petite voix qui monte en nous du profond de la terre et de tout le passé. On dirait que celui qui l'écoute ici, avec une attention si tendre, a connu la fatigue des pays étranges où le jour est trop vite éblouissant, toute la nature trop brusque et violente, où rien n'est d'accord avec notre être atavique et profond. On dirait que lui aussi a connu là-bas la nostalgie qui tourmente tels personnages de ses nou-

(1) *The Recall*, dans *An Habitation enforced.*

velles anglo-indiennes — *oh, le regret sans arrêt, qui fait mal! oh, la mer sombre qui sépare!* (1) — qu'il a connu le désir du Nord anglais, où tout procède par lentes transitions, où sous un ciel voilé, dans la pâleur d'un jour qui meurt insensiblement, un petit clocher qui tinte, de bas cottages sous du chèvrefeuille, s'harmonisent à des prés engourdis. *Senteur de fumée dans le soir, odeur de pluie dans la nuit...* Et l'on dirait, enfin, que la vie, qui nous atteint tous, a mordu sur celui qui nous avait donné la sensation de la force souveraine, qu'il s'est sensibilisé dans la commune souffrance (et comme dès lors il est plus près de nous, comme il nous touche davantage!) — et que là seulement, dans cette enveloppante campagne anglaise dont le souvenir et le besoin obscurs vivaient en lui sans qu'il le sût, il a trouvé son ordre et sa paix. A propos des influences de ce pays, je parlais tout à l'heure de « charme. » C'est le titre même du poème qui en dit les secrets pouvoirs de guérison :

Prends de la terre anglaise juste autant — que tes mains en peuvent saisir. — En la prenant, murmure — une prière pour tous ceux qu'elle recouvre. — Non pas les grands ni ceux qu'on a loués — mais tous les simples dont nul ne sait les nombres, — dont la vie et la mort — ne furent ni célébrées ni lamentées. — Mets cette terre contre ton cœur, — et ton mal te quittera !

Quelle ferveur en ces derniers mots, et quel sentiment de quiétude retrouvée ! C'est comme un baume dont ce cœur se pénètre avec une passion silencieuse. « Il purifie, il rafraîchit — la fiévreuse haleine, l'âme qui tournait au noir ; — il est puissant à calmer la main et le cerveau trop affairés, — il allège la lutte mortelle — contre la souffrance immortelle de la vie... » Qui n'a connu cette douceur du retour au pays ? On se laisse envelopper, reprendre ; c'est comme un chant de nourrice qui revient : on s'arrête, on ferme à demi les yeux pour l'écouter...

Mais le chant, ici, vient de bien plus loin que l'enfance, — du profond de tous ces morts dont la cendre mêlée à cette terre en fait la vertu d'apaisement. Leur trace est partout visible : dans les vieux chemins creux coupés de barrières qui furent toujours à la même place, dans le manoir dont la fumée monte der-

(1) *Christmas in India*, dans *Departmental Ditties*.

rière le bois, dans le quinconce sur le pré commun du village, dans la basse église normande veillant le petit peuple des tombes où n'ont pas fini de s'oblitérer des dates du XVIIIe siècle.

Et si l'on demeure longtemps dans le pays, si l'on apprend à le scruter, à déchiffrer ce que les siècles y ont inscrit, bien d'autres traces se révèlent, et peu à peu le passé le plus lointain.

Vois-tu cette sente envahie par les fougères — qui se faufile dans l'épaisseur du bois de chênes ? — Oh ! c'est là que furent équarries les étraves — qui tanguèrent sur la route de Trafalgar !...

Et vois-tu cette traînée légère — qui se creuse tout au long des blés ? — Oh ! c'est par là que furent halés les canons — qui frappèrent la flotte du roi Philippe !

Du Weald, de notre secrète terre du Weald, — sont partis, dans les années de jadis, — les fers de cheval qui s'empourprèrent à la bataille de Flodden, — les têtes de flèche de Poitiers.

Vois-tu notre silencieuse chênaie ? — et le fossé redouté qui la borde ? — Oh ! c'est là que les Saxons plièrent — le jour où mourut le roi Harold...

D'âge en âge, s'évoque ainsi la vie des campagnes du Sussex, jusqu'à l'aurore de l'Histoire, quand le pays anglais était le pays breton, jusqu'à la nuit sans commencement qui précéda l'histoire. Quelques bosselures du sol, un vestige de fossé qui ne se révèle qu'après les pluies, c'est le camp d'une légion romaine, lorsque César traversa les mers ; — et, plus vagues encore, de longues lignes ébauchées comme des ombres sur les blêmes collines côtières où tintent des clochettes de troupeaux, c'est la trace d'une défense construite par les hommes du silex :

Pistes, camps, cités évanouies, — marais salants avant les blés d'aujourd'hui ; — vieilles guerres, vieilles paix, vieilles industries qui ne sont plus : — ainsi s'est faite l'Angleterre.

Elle n'est pas de matière commune — simplement terre, eau, bois ou air, — mais l'Ile enchantée de Merlin, — et vous et moi y vivons (1).

Ces derniers mots ouvrent tout le rêve. Mystère d'un très long flux de vie qui suscita des millions de formes humaines ; et rien n'en reste que le mouvement qui est en nous. Mystère de ce qui a été, qui n'est plus, et se continue pourtant dans notre présent, cet insensible présent toujours en train de se

(1) *Puck's Song*, dans *Puck of Pook's Hill.*

défaire, — à moins que lui seul soit éternel. Mystère de ces successions d'hommes dont nous procédons, qui ont vécu, il y a cent ans, il y a mille ans, à la place où nous sommes sur la terre, sur ce sol de glaise ou de craie, entre ces mêmes collines et ces mêmes ruisseaux, et qui nous ressemblaient ; et ils ont passé, et nous passons à notre tour, et ce paysage voit cette procession dont les formes se répètent sans trêve. Carlyle avait eu cette vision de l'humanité apparaissant dans le temps, et déployée entre deux nuits comme le spectre que projette un immobile foyer. Il s'est ébahi à se dire, à se représenter avec les yeux de l'esprit qu'un Jean-sans-Terre a véritablement été *là*, que cette Angleterre de l'an 1200, dont les historiens « mangeurs de poussière » nous font une abstraction, fut une solide terre verte où poussaient le blé et plusieurs autres choses, où le soleil brillait, où l'on tissait le drap, où on labourait, où des hommes et des animaux se levaient le matin pour leur travail, et retournaient le soir à leurs gîtes. C'est la même vue, mais inverse, que nous présente Kipling. Regardant autour de lui, dans son paysage familier, les hommes et les choses d'aujourd'hui, il s'étonne de penser que tout est là comme dans les âges abolis, que la petite voix de ce ruisseau chantait, au XIIe siècle, dans ce même creux, que le vieux paysan Hobden, qui vient tailler la haie du squire, descend d'un Hobden qui, en ces temps lointains, sur le même domaine, taillait la haie d'un chevalier, — qu'avant celui-là, il y en eut d'autres, du même nom, qui vécurent du même pain, des mêmes croyances et coutumes, dans le même cercle d'horizon. Ainsi dans les âmes des hommes, comme dans le sol de ce pays, le passé persiste. « Ce qui a été sera, » disait le grand serpent solitaire de la Jungle, vieux de ses mille années. Et quand il sortait de ses longues léthargies, il ne distinguait pas si les vivants autour de lui étaient encore ou n'étaient plus les mêmes.

Ces intuitions, cette hantise d'un passé qu'il retrouve partout dans le présent, ont poussé Kipling à l'Histoire et font la profonde poésie de ses résurrections. En une série de contes et de chants où Puck, qui a vu passer le flux des générations humaines sur la terre de l'Ile, en dit les souvenirs et les secrets, et prête à l'auteur ses magies, celui-ci fait apparaître quelques-unes des figures qui, au cours de chaque siècle, ont passé dans le pays qu'il habite : des contrebandiers du temps

de Pitt et de la Révolution française, des squires du XVIII[e] siècle, des gentilshommes de la reine Bess, des artisans du règne de Henri VII, des juifs et barons du Moyen Age, des compagnons du Conquérant, des thanes saxons, des adorateurs de ces Dieux nordiques dont les noms persistent en ceux de telle source ou tel gué, des légionnaires qui chantent les hymnes de Mithra, des Romains, fils de fonctionnaires romains, nés en Cambrie, comme hier tel poète anglais, fils de fonctionnaire anglais, naquit dans le Punjab, des officiers d'un César, chargés de tenir contre les Pictes les passes de Calédonie, et animés du même sentiment de l'Empire et du service qu'aujourd'hui les officiers du Roi défendant une passe de l'Himalaya contre les Afghans. Car « ce qui est a été, » et les vivants répètent les morts.

Il faudrait de longues citations pour donner idée du juste, précis et nombreux détail qui prête tout le relief du réel à ces fantômes du passé. C'est la même puissance à retrouver, recréer ce qui n'est plus, qui jadis nous étonnait dans *La Plus Belle Histoire du Monde*. Cette divination, d'ailleurs, n'opère pas à vide. Intuition, plutôt, laquelle suppose l'objet perçu, et le pénètre seulement plus vite et à fond que les regards ordinaires. Avec la même ferveur, promptitude et sûreté de coup d'œil qu'il a parcouru le monde vivant pour en dégager les faits et aspects essentiels, ceux où s'en résument beaucoup d'autres, il s'est arrêté aux monuments et traces du passé pour en extraire les traits significatifs. Il a lu les textes, il s'est fait vraiment historien, collaborant à une *Histoire d'Angleterre* écrite pour les enfants, et là encore jetant ses strophes entre les chapitres, révélant en ses musiques le sens caché de l'Histoire, l'idée profonde que les événements ont peu à peu réalisée : la millénaire croissance, à travers tant d'arrêts et de mauvais temps, de nœud en nœud, de bosselure en bosselure, du chêne qui a porté les générations anglaises, et dont l'immense ramure couvre aujourd'hui tant d'espace sur le globe.

C'est ainsi que le sentiment de la patrie est allé s'approfondissant chez Kipling. Il s'était d'abord enivré de l'ampleur et de la beauté de la ramure ; plus tard, il a surtout perçu la vie ancienne ; il s'est ému à la vue des marques du temps, à la pensée des couches profondes où chaque développement, chaque âge reste inscrit. L'époque était loin où il avait chanté : « Que savent-ils de l'Angleterre, ceux qui ne savent que l'Angle-

terre? » Ne voyageant plus, attaché désormais à un coin du vieux sol où vécurent attachés tant d'hommes de sa race, derrière les vivants il a vu les morts, qui n'imaginaient pas l'Empire, et dont les vertus ont préparé l'Empire; et cette terre partout marquée de leur trace, il l'a aimée, simplement, comme ils l'avaient aimée. « La terre et les morts : » son patriotisme moins superbe que dans sa jeunesse, plus intense, plus tendre, plus voisin du nôtre, s'est nuancé d'un rêve semblable à celui qui se concentre aujourd'hui en cette formule française, et qui s'est traduit dès le XIe siècle par le mot de « douce France. »

Mais la première vision demeure : elle s'est seulement approfondie. Elle embrasse maintenant la vie totale de la ruche anglaise. Le sentiment de la société présente, formée par les vivants qui se doivent le service et le doivent aux générations futures, s'est complété par celui du lien de ces vivants et de toutes les générations antérieures. Non, certes, que Kipling ait autrefois négligé le souvenir des morts : ils ont leur chant dans la « Saga des Anglais. » Mais il n'évoque alors que les pionniers des nouvelles Angleterres, ceux « dont les os verdissent au fond des mers » ou marquèrent les premières pistes dans la Prairie et dans le Veldt. Il ne s'agit pas de tous ces millions dont les poussières, mêlées, au cours de dix siècles, à la terre anglaise, en font la sainteté pour un cœur anglais.

Dira-t-on que son amour de la patrie est plus fervent aujourd'hui qu'autrefois? Mais parce que l'on connaît mieux l'objet aimé, l'aime-t-on davantage ? C'est parce qu'on l'aime absolument qu'on veut toujours le mieux connaître, — jusqu'en ces dessous d'âme, jusqu'en ces lointains du passé dont ne rêve pas un jeune poète devant la beauté qui l'excite d'abord à la lyre. Le patriotisme de Kipling fut la passion qui commanda sa vie. Ingénument elle se déclare dans son premier poème, écrit à seize ans, et secrètement elle frémit dans celui qu'il a daté de la veille de l'armistice. Passion inquiète, toujours présente, passion active, qui l'a dévoué, consacré, marqué d'un signe à part.

Pour une âme ainsi possédée, on conçoit ce que fut l'approche et puis l'arrivée de la Grande Guerre. Une sensibilité spéciale et dès longtemps entraînée le préparait comme nul autre à répondre au formidable événement, à le percevoir je ne dis pas en lui-même, en sa réalité extérieure, en toutes ses

origines étrangères, mais du point de vue national, comme une ombre mortelle, peu à peu grandissante, et qui va passer sur l'Angleterre. Au centre de la rétine anglaise, faite de millions de cellules sensibles, une telle âme était comme le point où l'image atteint son plus haut degré de justesse et de précision.

Cette image d'épouvante, que si peu d'entre nous avions conçue avant que le fait ne l'imposât, on peut la voir naître, il y a vingt ans, chez Kipling, et puis se préciser, se charger aussi de pouvoirs d'émotion. On peut en suivre dans son œuvre lyrique l'obsédante croissance, depuis le premier soupçon jusqu'à la conviction passionnée, jusqu'à la certitude immédiate et visionnaire. C'est alors qu'il dénonce les péchés de son peuple, qu'il lui annonce son péril et lui interprète les signes et les leçons. Et l'accent suffit : avant que les prédictions soient accomplies, le poète apparaît déjà comme prophète.

VI

LA PROPHÉTIE DE LA GUERRE

Ce fut bien la vigilance et la divination de l'amour.

Dès 1890, il a parlé de la grande épreuve où se décidera le destin des Anglais. Nous avons vu cette inquiétude l'inciter à prêcher l'Empire, l'alliance entre les peuples frères, « afin qu'au jour d'Armageddon, la dernière de toutes les grandes guerres, — la Maison se tienne toute, et que n'en croulent point les piliers. » Aujourd'hui, ce mot d'Armageddon, que toute l'Angleterre a répété depuis 1914, porte un sens plus immédiat et tragique qu'il y a trente ans. Kipling, en l'écrivant, songeait-il déjà à l'Allemagne? Un poème de la même année dit bien sa méfiance du jeune Kaiser, dont le projet de législation internationale du travail lui semble dirigé contre les industries d'Angleterre (1). Plus probablement, il pense alors à la Russie, qui passe en 1890 pour menacer l'Inde et puis tout l'occident de l'Europe : — on se rappelle qu'à l'école il apprenait le russe afin de surveiller un jour ce danger, et, vers 1885, aux bureaux du *Pioneer*, c'est lui qui dépouillait la *Novoe Vremya*. De toute façon, il se dit que de jeunes, avides nations

(1) *An Imperial Rescript.*

grandissent, et qu'à la vieille Angleterre, maîtresse de tant de richesses et domaines acquis en des temps plus faciles, sûrement un jour le gant sera jeté.

C'est douze ans plus tard, au lendemain de la guerre du Transvaal, dans son poème des *Rameurs*, qu'il ose désigner, presque nommer le haineux et redoutable rival qui sera l'ennemi, et cela avec une précision, une véhémence de ressentiment, une hauteur de mépris, qui, sur l'Allemagne, ses desseins, ses méthodes, disent son opinion faite, ancienne, enracinée déjà. A ceux qui accepteraient l'offre germanique d'une expédition commune au Venezuela, il jette le reproche de vouloir s'entendre avec « un ennemi déclaré, » avec « la race qui, plus que toute autre, a fait injure à l'Angleterre, » « avec le Goth et le Hun éhontés ; » — le Kaiser venait de présenter pour modèle à ses troupes de Chine les hordes d'Attila. Ainsi le poète qui, en 1890, avait annoncé l'*Armageddon*, en 1902 appelait l'Allemand le *Hun;* les deux mots que l'Angleterre réinventera plus tard et qui, dans les bouches anglaises, seront le *leit-motiv* de la Grande Guerre.

Dans l'intervalle, ses soupçons se sont fixés. Car, en 1896, il a senti non seulement l'insulte, mais l'intention politique du télégramme impérial au président Krüger. L'année suivante, à Cologne, le Kaiser a dit que « le trident doit être au poing de l'Allemagne; » en 1898, à Stettin, que l'avenir de l'Allemagne est sur les eaux. En même temps, le premier programme naval, — repris, démesurément agrandi en 1900; et déjà, sous l'excitation d'une presse disciplinée, l'anglophobie déchaînée dans le *Reich*. C'est la grande pensée du règne qui commence à se révéler : second temps du développement germanique, extension au monde entier de l'hégémonie que le règne de l'autre Guillaume a établie en Europe. Ce développement se heurtait à toutes les positions de l'Angleterre sur le globe. Pour l'effort contre un tel obstacle, l'affaire du Transvaal laissait espérer des appuis. Ne rêva-t-on pas d'en trouver même à l'Ouest?

A la même époque, une vision directe achève d'éveiller en Kipling l'instinct de l'ennemi. En 1898, il est à Prétoria, où des officiers du Kaiser surveillent le montage de gros canons Krupp sur les forts de la ville. C'est là qu'il a connu l'uniforme bleu, le casque à pointe, l'insolence monoculaire, le pas

conquérant et botté, au cliquetis de l'éperon, au traînement du sabre, le rude coudoiement qui pousse un Anglais au bas du trottoir. D'une telle expérience, un poète intuitif, et qui a chanté la fierté de l'Empire britannique, garde un durable souvenir.

Dès lors, dans sa poésie principale, les avertissements se répètent. Tout le Prélude des *Cinq Nations* (1903) est une saisissante prédiction — postérieure, sans doute, à toutes les autres du livre. Songeant aux multiples présages auxquels une Angleterre aveugle a refusé de prendre garde, le poète les rappelle en une suite sybilline d'images :

« Avant que la nuit éclate en tempête, — avant que se soulève la fureur de la mer, — vous savez quels souffles intermittents préparent — le chemin du vrai cyclone ; — jusqu'à l'instant où le vent déchaîné — chasse tout de l'esprit, — sauf l'angoisse du malheur : un malheur qui, diront les augures, les a saisis, sans abris, tombant d'un ciel serein.

« Et avant que les fleuves se liguent contre la terre — pour la dévaster de leurs crues, — vous savez que les eaux s'infiltrent, stagnent — là où jamais ne s'était montrée l'eau. — Mais qui donc y fait attention, — jusqu'à l'heure où les champs sont noyés, — où les cadavres flottants — crient au ciel ce que ces pauvres auspices voulaient nous signifier ? »

Suivent d'autres évocations : celle du cristal magique où l'on se penche pour épier le Destin, où l'Ombre se forme et « passe comme une haleine, » — et nul n'a compris le signe. Et puis l'image des temps où les hommes stupéfaits verront la Terre, dans une sueur de souffrance, enfanter le Désastre, « avant que les années interrompues renaissent — et s'entre-regardent étonnées, — avant que les vieilles Divinités qui se jouent des hommes, — soient mortes comme Samson, en tuant. » Et pour finir, l'appel « aux hommes ailés qui surgiront de l'aile du Destin, et posséderont nos petites vies, et les assemblant (suivant leur dignité) dans la tâche impériale, feront face au Jour géant. »

Quelle certitude et plénitude de vision en ces strophes liminaires ! Le hasard ne produit pas cette vision : elle n'est pas le fait d'une inspiration fugitive. En langage moins tendu, moins oraculaire, plus humain, mais presque toujours symbolique encore, dix poèmes, les plus graves, les plus grands, de ce recueil qui n'en compte que quarante, nous présentent les moments

divers de la même idée. C'est *La Bouée à Cloche* (1896), l'un des plus beaux et purement poétiques, qui dit (sans la dire) la mission propre de ce poète — non pas, avec les autres, de chanter et d'enchanter la vie des hommes comme les graves et douces cloches des clochers, mais de monter à la houle des tempêtes, et de clamer, clamer toujours l'invisible péril. C'est peut-être le poème intitulé la *Vieille Querelle* (1899), où une partie de l'allusion semble à l'Allemagne, au prince « qui se mettra au-dessus de la Loi en invoquant le Seigneur », et (souvenir de l'année précédente) « à ses capitaines qui nous bafouent dans les rues. » C'est, à coup sûr, toute la série de 1902, qui n'est qu'objurgations à une Angleterre engraissée et menacée.

Les Digues, d'abord, où s'évoquent les défenses élevées par la vigilance des ancêtres. Trop longtemps, à l'abri, loin de la rive, on a oublié la mer, on a négligé les défenses. Et la mer monte, la grande marée poussée dans la nuit par la tempête. Au dehors, elle « tourne et retourne les sables, elle rugit le long du mur, » et ses baves affleurent à la crête. En vain les signes du mauvais temps ont passé dans le ciel : rayons tourmentés qui meurent, reviennent, « sinistres lueurs dans de la cendre, rouge braise poussée de l'Ouest par le vent... Nous sommes abandonnés à la nuit, à la mer, à la tempête, à la marée qui, par derrière, montent! »...

Par rangs de neuf, jusqu'en haut des digues, les galopantes vagues accourent, — et leur écume envolée est une mer, une mer qui s'épand à l'intérieur. — Avançant comme des étalons, elles piaffent de leurs sabots; passant, elles arrachent de leurs dents, — tant que l'herbe, et l'ajonc, et le sable sont emportés, et les vieux soutiens de bois par-dessous!

Appelez les hommes! qu'ils préparent le feu! Du goudron, de l'huile, de l'étoupe! — C'est de flamme à présent que nous aurons besoin, non de fumée si, dans la nuit, cèdent les talus rongés. — Que les sonneurs guettent dans les clochers (qui sait ce que sera l'aube?) — chacun sa corde entre les pieds, les tremblantes cloches au-dessus de lui!

Maintenant, nous ne pouvons qu'attendre le jour, attendre et mesurer notre honte. — Voilà les digues que nous ont laissées nos pères, et nous les avons négligées. — Combien et combien de fois nous les a-t-on rappelées, et combien de fois avons-nous remis! — Peut-être avons-nons déjà tué nos fils, comme nous avons trahi nos pères!

Sur les ruines de nos digues, devant le ravage de la mer, — nous répétons : ici furent les digues que nous ont faites nos pères, pour notre profit, pour notre bien-être ; — mais finie la paix, fini le profit, finie la sécurité du jour,... — et nos propres maisons nous apparaissent étranges quand nous y revenons à l'aube !

Il a fallu la guerre pour que l'on comprenne, je ne dis pas l'idée de ces strophes, — elle était assez claire, — mais tout ce qu'en signifient certaines images, et le fiévreux émoi qui s'y traduit. Onze années avant le premier coup de canon, Kipling a vraiment deviné, perçu d'avance une sensation que nul n'imaginait alors, celle qui fut la nôtre, à la fin d'août 1914, lorsque, la ruée allemande déferlant jusqu'à dix lieues de Paris, nous attendions les premières volées d'obus. Alors, vraiment, regardant nos maisons de Paris, nos grises maisons de six et sept étages, qui pouvaient commencer de crouler le lendemain, il nous semblait un peu, étrangement, les voir pour la première fois. Les choses familières, notre monde autour de nous, nous présentaient un sens, un aspect nouveaux, depuis que nous concevions, par une expérience immédiate, que ce monde, notre réalité française, si difficile à nous représenter directement, tant elle est le fondement même de notre être, pouvait s'abîmer dans les explosions et les flammes. Une autre image n'est pas moins saisissante, et le pressentiment dont elle jaillit est si fort, que c'est presque dans un cri qu'elle se produit. *Peut-être avons-nous déjà tué nos fils !* Quel mot dans la bouche d'un père dont l'enfant était déjà prédestiné !

« Nous, » ici, c'est une Angleterre qui refuse d'ouvrir les yeux, de quitter ses jeux, ses affaires, ses querelles intestines, pour préparer ses défenses, ses armes, sa force, dont la seule vue, nous le savons aujourd'hui, et le poète le savait, il y a quinze ans, pouvait prévenir la catastrophe en décourageant la convoitise excitée par l'espoir d'une facile proie. Voilà l'idée qui revient dans ces autres grands poèmes de 1902, *La Leçon*, *Les Vieillards*, *Les Réformateurs*, *Les Insulaires*, — avec quelle passion concentrée, quel accent de certitude inspirée, nous l'avons déjà entendu. La « Leçon » dont il s'agit alors de profiter, ç'a été la guerre du Transvaal, « châtiment de notre faute et de notre très grande faute ; » — les Vieillards, ce sont ceux-là « qui se croient vivants quand ils sont morts..., qui ne veulent

pas reconnaître que les vieilles étoiles s'éteignent, que de nouveaux astres surgissent ; » — les Réformateurs, au contraire, ceux qui voient le réel, « la base éternelle des faits qui portent notre destin, » ceux qui ne mettent pas les mots au-dessus des choses, qui se détournent des idoles de leur nation, et regardent, annoncent les nécessités. Et les Insulaires, c'est le peuple dont la vue ne dépasse pas les bords de son île, qui vit dans l'illusion, qui croit aux mensonges de ses bergers, qui refuse une année de service à son pays — « pays de vie si ancienne, régulière, si longtemps assurée, qu'il l'imagine éternel comme les montagnes. »

« Mais il est œuvre des hommes, non des dieux ; et des hommes, non les dieux, doivent le défendre : — ses hommes, non ses enfants et serviteurs, non ses parents de l'autre côté des mers, — chacun de ses hommes, né dans l'île, rompu au jeu de la guerre, — régulièrement, traditionnellement dressé dans sa jeunesse. — Ainsi serez-vous gardé quand éclateront les foudres — au sein de l'obscur nuage de guerre, et que trembleront les nations pâlissantes. — Ainsi, au cri hagard des trompettes, jaillira d'un seul coup votre âme — rapide, tout équipée, prête à l'acte, alerte hors des souterrains du sommeil. — Mais, dites-vous : « Notre aise en sera diminuée ; » et, dites-vous encore : « Notre commerce en pâtira. » — Attendez-vous l'éclatement du shrapnell pour apprendre à pointer un canon ? — la basse, rouge lueur dans le Sud, où le raid de l'ennemi jettera le feu sur vos villes côtières ? — (De la lumière, cette leçon-là vous en donnera, mais peu de temps pour l'apprendre.)... — Sont-ce les lapins de vos parcs qui combattront vos ennemis ? vos rouges chevreuils qui les repousseront de leurs cornes ? — vos faisans bien gardés qui vous garderont ? ils sont maîtres de maints comtés. — Ou bien est-ce à coups de sermons, de brochures et bulletins de vote que vous les rejetterez à la mer ? — Vos ouvriers publieront-ils un manifeste leur commandant de ne plus frapper ? — Vous lèverez-vous alors pour jeter à bas ceux qui vous gouvernent (l'insolence châtiée par l'orgueil, l'indolence purgée par la paresse)...

Nul doute que vous ne soyez le Peuple, souverain, fort et sage ; — rien de ce que votre cœur a désiré, vous ne l'avez éloigné de vos yeux. — Sur vos propres têtes, dans vos propres mains, sont le péché et le salut !

Les Anglais qui relisent aujourd'hui ces poèmes s'en émeuvent. Si impérieux que fût l'avertissement, en 1902, lorsque John Bull trouvait ces vers dans son *Times* en s'asseyant devant ses œufs et son thé du matin, il passait aux nouvelles

des courses et de la Bourse. L'affaire du Transvaal était finie : on pouvait enfin oublier la guerre. Avec ses pronostics de sang et ses gestes d'Isaïe, ce Kipling avait une étrange façon de fêter la victoire. En effet, c'est toute l'Angleterre, toutes ses classes, tous ses partis qu'il accuse alors : la bourgeoisie, qui ne voit que ses boutiques ou son argent ; la gentry, l'aristocratie, qui ne pensent qu'à leurs chasses et *week-ends ;* le peuple ouvrier, absorbé par ses paris de *football* et ses affaires de syndicats ; les tories, comme les libéraux, comme les travaillistes, car à droite comme à gauche, tous les clans parlementaires s'accordent à refuser l'unique mesure où le poète voit « le salut. »

Mais peu à peu, les luttes de droite et de gauche se ranimant, surtout après les élections de 1906 qui portent les radicaux au pouvoir, c'est de ceux-ci que vient la principale opposition, je ne dis pas à un projet de service militaire obligatoire, — il n'en est même pas question au Parlement, — mais à tout effort pour adapter le pays au danger, bien pis à l'idée même du danger : idée tenue pour antagoniste de la pensée démocratique, laquelle applique alors les gouvernants à tant de profondes réformes populaires. Car s'il y a vraiment menace, c'est en sens contraire qu'il faut se réformer, non pour le règne du grand nombre, mais pour la soumission générale à des autorités et compétences; non pour l'égalité et le bien-être de tous, mais pour la discipline, le renoncement, l'effort; non pour plus de droits, mais pour plus de devoirs. Il s'agit de quitter les guerres de partis pour se préparer à la guerre nationale, de s'organiser militairement pour l'action efficace et continue. C'est pourquoi les radicaux, leurs chefs en tête, nient passionnément la menace : invention des tories, répètent leurs journalistes, orateurs, *canvassers*, candidats, aux élections de 1909 et 1910 ; argument imaginé pour enrayer le progrès démocratique. Et les radicaux ne se contentent pas de nier la menace grandissante, de combattre les idées dont Kipling, à côté du vieux maréchal Roberts, est l'apôtre ; ils rêvent de réduire les armements, et ils les réduisent. De 1905 à 1909, tandis que l'Allemagne augmente ses dépenses navales de 225 000 000 francs, l'Angleterre diminue les siennes de 175 000 000 (1).

(1) Article de M. C. Bellair, M. P., dans la *National Review* de mars 1909. A la veille de la guerre, la même tendance règne encore. Le 1er janvier 1914, M. Lloyd George dit, dans une interview, au *Daily Chronicle :* « Nous sommes

Dès lors, le radicalisme apparaît au poète comme l'ennemi intérieur, préparant les voies à l'ennemi du dehors, dissociant l'Angleterre par sa guerre de classes, l'aveuglant à l'évidence du péril, paralysant ses réactions, atrophiant ses organes de défense, pour la livrer impuissante à l'agresseur. C'est le patriotisme de Kipling qui le dresse alors en dénonciateur de la démocratie anglaise. Quelle accusation sous les terribles images de la *Cité d'Airain*, histoire d'un peuple — du Peuple plutôt, Demos, — que sa folie a précipité à l'abîme!

Il s'est imaginé souverain, tout-puissant — à mettre au jour un nouveau monde sans labeur ni douleur, — à décréter : « Nous le préparons aujourd'hui et nous le posséderons demain. » — Il s'est choisi des prophètes et des prêtres de vue brève, — prompts à accomplir et dépasser ses commandements extrêmes, — de l'espèce qui rit des perversions de la Justice, qui adule ouvertement la foule, quelles qu'en soient les convoitises.

Rapidement, ils jetèrent bas les remparts élevés par les ancêtres; — les inexpugnables remparts d'autrefois, ils les rasèrent et les muèrent — en terrains de plaisir et de loisir, aux portes sans nombre; — jardins de repos pour les vagabonds, à la place où marchaient jadis les sentinelles. — Et parce qu'il fallait plus d'argent pour leurs crieurs et meneurs, — ils débandèrent à la face de leur ennemi leurs archers, arquebusiers.

Aux craintes de leurs amis, aux rires de leurs ennemis, ils répondaient : — « Paix! nous avons façonné un dieu qui nous sauvera plus tard; nous attribuons tout pouvoir aux hommes discutant en leurs factions, — et nous avons donné au Nombre le nom de sagesse infaillible. » — Et ils dirent : « Qui a de la haine dans son âme? qui a envié son voisin? — Que celui-là se lève et soit le surveillant de ce voisin et de son travail! » — Et ils dirent encore : « Qui est rongé par la paresse? Quel est celui que son indolence a ruiné? — Qu'il lève un tribut sur tous, puisqu'il n'a travaillé pour personne! »

Car les hommes de cette cité n'ont pas seulement anéanti leurs défenses matérielles :

...Avec hâte et précipitation, ils ont voulu dévaster, empoisonner à jamais — les sources de la Sagesse et de la Force, qui sont la Foi

au moment le plus favorable pour reviser le budget de nos armements. Nos relations avec l'Allemagne sont infiniment plus amicales aujourd'hui que depuis longtemps. » Et le 23 juillet, le jour même de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, M. Lloyd George reproche à M. Austen Chamberlain de supposer que les dépenses militaires vont continuer.

et l'Effort. — Ils ont flairé, déterré, traîné pour l'exposer à la dérision — toute doctrine de volonté et de valeur, de renoncement et de prévision.

Mais comme ils étaient pleins de vin, plongés dans l'illusion, — de la mer surgit un signe, du ciel descendit une épouvante. — Alors ils virent, alors ils entendirent, alors ils connurent qu'une armée (elle ne prenait pas la peine de se cacher) — que des légions avaient préparé leur destruction, mais ils le niaient encore, — ils niaient ce qu'ils n'auraient pas le courage d'affronter si venait le jour de l'épreuve, — mais l'Épée qui se forgeait tandis qu'ils mentaient s'inquiétait peu de leurs négations. — Elle frappa, et nul délai ne fut donné à la multitude qu'elle poussait devant elle. — Point ne fut besoin de chevaux ni de lances pour les poursuivre : — il était décrété que leur acte propre, non le hasard, consommerait leur perte. — L'ivraie qu'ils avaient semée en riant était mûre pour la moisson...

Et la haine qu'ils avaient chargé l'État d'enseigner n'apportant à l'État nul défenseur, — ce peuple abandonné de lui-même, précipité à terre, disparut d'entre les Nations.

Voilà l'un des solennels avertissements de Kipling, et que les partis qu'il attaquait ne lui pardonnaient pas. On oublie vite : ceux de ses compatriotes qui relisent aujourd'hui ces vers retrouvent-ils encore le souvenir de l'angoisse qui étreignit chaque Anglais en août 1914, après Mons; en avril 1917, quand la menace des sous-marins se révéla terrible; en mars 1918, quand la ruée allemande faillit arriver à la Manche? A chacune de ces dates, le destin de l'Angleterre trembla dans la balance.

En 1909, vers le moment où Kipling lance cet appel, l'approche de l'événement lui apparaît avec tant d'évidence qu'il dit à un Français qui peut ici en témoigner : « Vous et nous, n'avons plus à penser à rien qu'à la guerre. » Il y pense si bien qu'il accompagne lord Roberts dans les voyages que celui-ci fait en France pour préparer la coopération militaire des deux pays, si l'agression germanique change l'entente en alliance. Lui-même, alors, sert l'idée de l'alliance, et dans la brève *Histoire d'Angleterre* (1911) où il parle « du mauvais vent qui a toujours soufflé de la Baltique pour la Grande Bretagne, » elle inspire ses chants verveux sur les vieilles querelles héroïques des deux peuples.

C'est que le grondement de l'Allemagne est allé croissant : affaire de Bosnie-Herzégovine, discours impérial sur l'armure

étincelante, affaire des déserteurs de Casablanca, maintenant affaire d'Agadir, et, quand l'Angleterre intervient, quelle explosion de fureur teutonique! Contre l'Angleterre, l'insulte, puis la campagne contre Sir Edward Grey, qu'on voudrait renverser comme, en 1905, on a renversé M. Delcassé; contre la France, la théorie de la France otage, bientôt la volonté de meurtre qui se déclare, — certains journaux parlant « d'une guerre d'extermination, » d'un ravage qui « noira les mines, » qui « détruira les sources de la richesse française pour cinquante ans. » En février 1912, c'est l'inutile et révélatrice mission de lord Haldane à Berlin; le vote, au Reichstag, de nouveaux crédits pour la flotte et l'armée, suivi, en avril, d'un nouveau projet naval, et l'année suivante, d'un autre et plus formidable budget militaire. Ainsi finit de se déployer la volonté de puissance qui, depuis 96, a tendu à ses fins avec une logique, une patience qui forcent presque l'admiration. Si éclatants qu'en soient les derniers actes, ils ne suffisent pourtant pas à réveiller une opinion que l'Allemagne, par les visites de son Empereur (1902-1907), par les visites en corps de ses professeurs, pasteurs, bourgmestres, négociants, par l'incessant effort de ses agents, s'est appliquée à endormir.

Mais il est quelques Anglais qui n'ont cessé de veiller et d'avertir, et ceux-là savent que la onzième heure a sonné. En cette dernière année de la paix du monde, ce n'est plus à l'Angleterre que Kipling s'adresse, c'est à la France. Car le temps est déjà passé des longs débats de partis sur les lois militaires et les armements. En 1913, une chose presse plus que tout : l'alliance, et pour les deux pays de se connaître solidaires. Ce n'est pas seulement leur nécessité qui doit les rapprocher. Sous la menace d'un peuple nouveau, qu'ils se rappellent leurs mille années vécues côte à côte, et ce que chacun des deux voisins doit à l'autre de son histoire, de sa civilisation, de son destin! Cette idée n'est pas une invention de poète : devant la malveillance et la dure rivalité de l'Allemagne, on a pu la voir naître, se préciser chez les Anglais bien avant la guerre. Je l'entendais s'exprimer, il y a vingt ans, à propos de notre dissentiment sur l'affaire du Transvaal : « Nous y avons été plus sensibles, me disait-on, qu'à toute la bruyante anglophobie germanique. Plus que toute autre, l'opinion française nous importe. Depuis si longtemps nous vivons

en société avec vous, avec vous seuls entre tous les peuples. Le souvenir même de tous nos vieux combats nous réunit! » Voilà le thème du poème auquel Kipling a donné pour titre ce seul mot : FRANCE.

Avant notre naissance (te rappelles-tu?) nous avons remué l'un près de l'autre dans le sein de Rome — impatients déjà de commencer notre lutte. — Avant que les hommes connussent que nos langues étaient différentes, notre tâche unique était fixée : — chacun devait mouler la destinée de l'autre en façonnant la sienne. — A cette fin nous avons agité l'humanité jusqu'à ce que la Terre fut nôtre... — A cette fin nous avons battu les Océans, virant ensemble bord pour bord, — forçant les portes des mondes nouveaux, doutant lequel avait passé le premier. — La main à la garde de l'épée (te rappelles-tu?) prêts à frapper — nous savions bien, quelles que fussent nos autres rencontres, que chacun rencontrerait son adversaire. — Ainsi aiguillonnés ou arrêtés à chaque pas par la force de l'autre, — ensemble nous avons traversé les âges et la longueur de tous les Océans!

... Et chacun fut pour l'autre mystère, terreur, besoin, passion. — Aux lices ouvertes de l'autre, chacun venait avec ses preuves. — Sur quel autre terrain trouvait-il de l'honneur, des hommes pour répondre a son défi? — Chacun extorquait de la gorge de l'autre, suprême récompense de la valeur, — ce mot de louange qui s'exhale entre l'estoc et la parade. — Chacun dans la coupe de l'autre a versé son mélange de sang et de larmes : — joies brutales, espérances démesurées, intolérables craintes, — tout ce qui fut, mille années durant, l'amertume ou le sel de la vie. — Ainsi nous éprouvant par delà tout besoin d'épreuve, nous mesurant sous tous les cieux — ô Compagne, nous avons vécu grandement à travers les âges!

Maintenant liés dans le souvenir et le remords, nous avons posé nos armes, — riant des vieilles scélératesses... nous pardonnant des crimes que nul pardon ne peut effacer, — cet immortel péché accompli par tous deux à Rouen, sur la Place du Marché. — Maintenant nous regardons de nouveaux temps prendre forme, nous demandant s'ils recèlent — de plus terribles éclairs que ceux que nous avons lancés jadis... — Maintenant nous entendons de nouvelles voix qui se lèvent, questionnent, se vantent ou menacent... — Maintenant nous comptons de nouvelles quilles sur les mers, sur la terre de nouvelles légions... — Écoutons, comptons bien, et nous serrant l'un contre l'autre, — tournons ensemble, face au danger, épaule contre épaule, — dans notre double et constante garde pour la paix sur la terre.

C'est bien l'idée populaire que traduit cette dernière image : l'Angleterre et la France apparaissant comme les deux peuples

chevaliers de l'Europe, nobles, en face des nouveaux venus, par leur âge, leurs anciennes prouesses, — aujourd'hui champions de la civilisation morale et libérale d'Occident dont ils furent les pionniers. Parmi tous les impondérables qui vont incliner tant d'Anglais, en juillet 1914, avant la décisive violation de la neutralité belge, à prendre rang, pour l'honneur, à côté de la France, il faut sans doute compter l'action de ces grandes strophes.

VII

LES POÈMES DE LA GUERRE

Enfin les derniers sables fuient, et les prophéties sont accomplies. Le « Jour » est venu, — *the Day, the giant Day*, solennellement annoncé en 1903, l'*Armageddon* nommé en 1890, et dont l'idée a traversé toute la vie, orienté toute la poésie de Kipling. Et quand se lève cette blême et si vite sanglante aurore, où les deux peuples vont défendre leur vie, leur âme et leur acquis millénaire, il se fait comme un silence par le monde. Les hommes d'État se sont tus. On n'entend plus que le piétinement, d'un bout à l'autre de l'Europe, des légions en marche. En France, le pays le plus directement menacé, dont l'étranger attend des cris, des paroles enflammées, *la Marseillaise* même ne sonne pas. Et quand une voix se lève en Angleterre, celle qui a parlé dans tous les grands moments du pays depuis près de vingt-cinq ans, comme elle est simple, stricte, presque froide dans sa puritaine austérité! C'est le ton de la prière, de l'exhortation qui s'élève, solitaire, par-dessus le recueillement de tous, dans le cœur froid et nu d'une église anglaise :

Pour tout ce que nous avons, pour tout ce que nous sommes, — pour le destin de nos enfants, — levez-vous, faites face à la guerre! — Le Hun est à notre seuil! — Notre monde a passé, renversé d'un caprice. — Rien ne reste aujourd'hui — que l'acier, et le feu, et la pierre.

Quand tout ce que nous avons connu s'évanouirait, — les anciens Commandements demeurent : — « En toute vaillance maintiens ton cœur, en toute force lève ton bras. »

Encore une fois revient la parole — qui jadis fit pâlir la terre : — « Nulle loi que celle de l'épée, — hors du fourreau et sans contrôle. »

— Encore une fois les nations vont affronter, — rompre et lier un ennemi — que ses chefs ont rendu fou et poussent devant eux.

Bien-être, contentement, bonheur, — le gain lentement accumulé des âges, – tout s'est flétri en une nuit. — Seuls, nous-mêmes restons — pour faire face à la nudité des jours, — en silencieuse fortitude, — à travers périls, détresses, — répétés et répétés encore.

Quand toutes nos œuvres s'évanouiraient, — les anciens Commandements demeurent : — « En toute patience maintiens ton cœur, — en toute force lève ton bras. »

Ni espoir ni mensonge faciles — ne nous mèneront à notre but, — mais inflexible sacrifice — de corps, de volonté, d'âme. — Pour tous il n'est qu'une tâche, — pour chacun que l'abandon d'une vie. — Qui reste debout, si la Liberté tombe? Qui meurt, si l'Angleterre vit?

Tel est l'intense et rigoureux accent de cette poésie de guerre, affirmant l'immutabilité de la conscience, la force et la tension du vouloir qui s'y appuie. Ce n'est pas le seul patriotisme, c'est aussi la religion d'un peuple qui s'y traduit, sa foi dans les Commandements, dans l'éternelle distinction du bien et du mal. Il s'agit d'empêcher ce renversement et cette confusion de son univers moral que serait le règne du crime sur la terre. Il s'agit de combattre pour la loi contre le peuple qui l'a violée, contre « les Hors la Loi, » — *the Outlaws*, dit le poète, — ceux qui « à travers leurs années de labeur et de science, n'ont cherché que de nouvelles terreurs pour les hommes, » ceux qui « au foyer même de leurs voisins, en ont comploté l'esclavage, » ceux qui, « saccageant la terre dont leur serment les faisait gardiens, marchèrent à leur but à travers un monde en feu; mais leur propre haine a tué leur âme ».

Car dans une telle guerre, un peuple perd ou sauve son âme. Et parce que le destin spirituel du monde y est engagé, telle nation peut perdre la sienne sans y être mêlée, en refusant de s'y mêler, bien moins, de s'en mêler, de faire le geste ou dire le mot qui déciderait pour le droit. Tel est le sens du sévère poème intitulé *Le Neutre*, écrit vers 1916, adressé au peuple de même culture, de même idéal, de même religion, au peuple frère qui finira par prendre rang, mais n'a pas encore levé la voix contre le crime.

Frères, qu'adviendra-t-il de moi, — si quelque jour après la guerre — il est prouvé que je suis celui-là — pour qui un monde est mort?

Que je fus sauvé par la simple humanité — unie en un seul vœu de sacrifice, — non pas, comme je l'imagine, aveuglée par l'ivresse de la bataille, — mais mourant les yeux lucides?

... S'il apparaît que ces hommes ne m'ont demandé que du regard une parole — et que j'ai répondu que je ne les connaissais pas?

Si l'on trouve, quand tombera la bataille, — que leur mort m'a valu la liberté, — comment vivrai-je avec moi-même à travers les années — qu'ils m'ont achetées de leur sang?

Frères, qu'adviendra-t-il de moi, — et comment serai-je justifié, — s'il est prouvé que je suis celui — pour qui les peuples sont morts? — s'il est prouvé que je suis celui-là — qui, à l'appel, ai répondu par un refus?

Voilà la question : la réponse est de 1917 : on pourrait s'attendre, chez le poète, à un éclat de lyrisme célébrant le geste de croisés de ceux qui trop longtemps doutèrent. Mais le ton est le même : ferveur intense, austère et recueillie :

Ce n'est pas à prix modique, — mais seulement par la prière, les larmes, — que nous retrouverons la route perdue — dans les années de notre doute et de notre séduction. — Mais après l'examen de conscience et la douleur, — Dieu nous permet de vivre avec nous-mêmes, — et loué soit-il, qui nous donne de choisir que la chair meure, et non pas l'âme vivante !

Seul peut parler ainsi celui qui, de si loin, si anxieusement, a senti venir la guerre, qui en a prédit le sens et l'infinie portée. Et parce qu'il y pense depuis trente ans, plus profondément que personne, peut-être, en son pays, il en perçoit, d'heure en heure, tous les chocs, toute la pitié, toute l'horreur, et aussi tous les élans. Aux moments critiques, son profond dessous stoïcien, puritain s'émeut et reparaît, — mais ne croyez pas qu'il s'immobilise dans l'attitude hiératique. Si, mieux que les autres, il répond à tout le drame de la guerre, c'est au milieu des autres qu'il y répond, — des autres qui souffrent, espèrent, désespèrent, pleurent, et quelquefois rient. « Que nous vivions, que nous mourions, » avait-il dit, « tes bonnes gens, Seigneur! sont assez bons pour moi. » Le thème de sa poésie de guerre est douleur, mais tout de même, avec les autres, avec tous ceux qui partent et se battent aux fronts de terre et de mer, il a ri et chanté. Il a chanté avec les Irlandais « qui vont au canon comme les saumons à la mer; » et

toute la musique, toute la dansante fantaisie d'Erin est dans ce refrain-là, avec son humour, avec son amour de la bataille et de la France. Refrain des Gardes, qui coururent jadis les routes de France en habits écarlates, et portèrent le sac à Fontenoy sous « le maréchal Saxe » quand Louis était leur roi.

Aujourd'hui, c'est Douglas Haig qui est notre maréchal, — c'est du roi George que nous sommes les hommes, — mais au bout de cent soixante-dix ans, c'est encore pour la France que nous allons nous battre.

Ah! France! nous sommes-nous tenus près de toi, — quand la vie était splendide de largesses et de récompenses? — Ah! France, allons-nous te renier — à l'heure de ton agonie, Mère des Épées? — Vieux jours : les oies sauvages transmigrent (1), — *comme jadis, tête à la tempête! — car où il y a des Irlandais, il y a de l'amour et il y a de la bataille, — et quand ce sera fini d'aimer et de se battre, alors plus d'Irlande! — plus d'Irlande!*

Claire, vibrante sonnerie de trompettes, qui éclate entre les strophes, scandant, excitant chaque fois la marche du poème.

Et pour prendre idée de la souplesse de cette sympathie, de sa vivacité à suivre tant d'aspects de la guerre, il faut lire ensuite les chants qui disent la rude, patiente besogne, l'obscur et quotidien dévouement, dans la Mer du Nord, du petit peuple de chalutiers, morutiers, changés en patrouilleurs et dragueurs de mines. Forte vision de la fidélité, de l'exactitude du service commandé dans le désert et le tumulte de ces blêmes eaux d'hiver :

Lueurs d'aube sous le Foreland : le jeune flot qui monte, — clapoteux, court, haché, — noir entre les lames, sous les crêtes qui brisent à blanc, — vilaine mer à nettoyer. — « Mines signalées dans le chenal. — Prévenez et arrêtez tout ce qui passe. — Envoyé *Unity*, *Claribel*, *Assyrian*, *Stormcock* et *Golden Gain*. »

Midi sous le Foreland : le jusant qui s'établit, dur et creux dans la baie. — Tonnerre sur tonnerre contre la falaise, et là-haut la cabane de golf secouée, — et les corneilles folles de peur! — « Mines repérées dans le chenal. — Manœuvrons à la chaine. Dragueurs : *Unity*, *Claribel*, *Assyrian*, *Stormcock* et *Golden Gain*. »

Crépuscule sous le Foreland : la dernière traînée du jour qui meurt, — et toute la procession des cargos qui se pousse, — cinq

(1) Cette expression désignait jadis les Irlandais qui s'en allaient servir en France.

sacrés patrouilleurs en tête du défilé, — et leurs sirènes qui mugissent. — « Dragage terminé. Chenal nettoyé de mines. Renvoyé *Unity*, *Claribel*, *Assyrian*, *Stormcock* et *Golden Gain*. »

Quelle brièveté et quelle certitude d'évocation! Tous ceux qui savent un peu la mer ont reconnu la vie de l'élément, plus sauvage en ces parages du Nord : force profonde, fatale, force cosmique de la marée, et sa spéciale violence en ces mers étroites, basses, qui ne connaissent pas les grandes houles rythmiques, et dont la surface se démonte, « lève » aussitôt que le vent contrarie le courant. Là-dessus, d'émouvants éclairages d'hiver : aube sinistre, fuligineuse journée, et plus lentes, plus interminables que l'aube, les jaunes clartés du crépuscule. Et perdue dans ce chaos, la vigilante volonté des hommes au travail, et leur pensée qui palpite invisiblement par l'espace.

D'autres poèmes tiennent du dramatique, et la passion de guerre s'y exprime directement, avec la haine qu'un ennemi sans loi, tueur de femmes et d'enfants, a fini par enseigner à la plèbe anglaise. Ainsi le monologue de Mrs Embsay, veuve de guerre, dont le fils, aussi, est tombé, et qui, depuis deux ans, travaille dans un atelier de munitions. Assise devant son tour, dans la vibration et le reflet de l'acier, elle laisse aller son rêve en même temps que sa main, qui besogne toute seule à présent. Elle songe à ses morts, à la guerre, au sens qu'a pour elle la guerre, et par-dessous ces visions flottantes qu'interrompt la vue du réel, des longues perspectives de machines, de métal alentour, vient et revient une morne idée fixe : les canons, les canons, et les obus, dont les canons ont faim, qu'ils veulent toujours plus nombreux, pour venger les morts :

Les ventilateurs, les courroies ronflent autour de moi. — La force ébranle le plancher autour de moi. — Ça va durer jusqu'à ce que repartent les tours, et que reprenne l'équipe de minuit. — Ah! c'est cela qu'il me faut : être ici!

Canons dans les Flandres, canons des Flandres. — (J'ai eu un homme qui les a servis.) — Obus pour les canons des Flandres, des Flandres! Obus pour les canons des Flandres! Nourrir les canons!

... Les zeppelins, les gothas nous cherchent dans leurs raids. — Nos lampes nous le disent, s'éteignant au-dessus de nous. — (Sept mille femmes qui se taisent, immobiles dans le noir!) — Ah! c'est bon pour moi d'être ici!

Les toits, les bâtisses ont grandi autour de moi, — mangeant peu

à peu les champs que j'avais toujours connus. — Il y a si longtemps que je suis ici!

J'ai vu six cents matins ternir nos lampes, — à travers la bande non masquée de peinture, autour du vitrage; — et le soleil aller et venir le long du vitrage — deux fois depuis que je suis ici.

Les trains sur les voies de déchargement nous appellent — chaque fois qu'ils nous apportent leurs cent mille lingots. — Nous leur donnons ce que nous avons de fini. Ils l'emportent où on en a besoin. — C'est pour ça que nous sommes ici!

La haine de l'homme passe comme passe son amour. — Dieu a fait la femme pour être toujours la même. — Celles qui portent le fardeau, ce n'est pas elles qui donneront jamais le pardon, — aussi longtemps qu'il y en aura ici.

Autrefois je fus une femme, mais c'est fini pour moi. — Tout ce que j'ai aimé, attendu, est mort avec moi. — Mais le Seigneur m'a laissée pour servir le Jugement. — Servir ses Jugements, c'est ce que je fais ici.

Canons dans les Flandres, canons des Flandres! — (J'ai eu un fils qui les pointait jadis). — Obus pour les canons des Flandres, des Flandres! — Obus pour les canons des Flandres! Nourrir les canons!

Il faut lire dans le texte ce sombre refrain de l'idée fixe pour connaître de quelles musiques cette poésie est capable. *Guns in Flanders, Flanders guns — Shells for guns in Flanders! Feed the guns!* Sombre, sourde tonalité, menaçante rumeur de ces mots qui se répètent, se prolongent comme un lointain grondement d'orage, comme la palpitation de la canonnade d'Ypres et de Nieuport, qu'on entendait continuellement de la côte anglaise.

Mais si intense que soit le sentiment qui s'exprime en de telles strophes, le jeu d'art, l'invention du poète forcent encore l'attention. Il en est d'autres, d'où l'art semble disparaître, tant l'âme s'y exhale de façon nécessaire et directe. Ici, plus de musiques : ce sont les accents mêmes de la douleur et du ressentiment que l'on perçoit : douleur, non d'un seul homme, semble-t-il, mais de tous ceux dont les fils sont morts; ressentiment contre ceux-là dont les péchés d'omission et de commission ont causé leur mort. Voilà ce que dit le poème nommé de ce nom de deuil : *Les Enfants*. On en sentira mieux la plainte si l'on se rappelle ce conte énigmatique, écrit quinze ans plus tôt, *Eux*, où le poète, déjà frappé comme père, évoquait des rires, de puériles voix entendues partout dans une mysté-

rieuse maison où l'on ne voit personne qu'une aveugle au visage dévoué, tout de tendresse, de passion maternelle, dont ces voix fantômes sont l'unique et quotidienne réalité. Mais surtout il faut connaître la nouvelle qui précède la poésie. Elle est de 1911. Elle met en scène de jeunes élèves officiers, dont nous avons connu les pères dans les premiers contes anglo-indiens de l'auteur, — et qui nous rendent les gestes de ces pères. L'histoire, d'une verve folle, n'est que de farces, joyeuses brimades, mystifications. Quelles fusées de rires de ces grands garçons! Vitalité débordante, où l'on sent la profondeur et la pureté de la source; tumultueuse jeunesse qui veut se dépenser, comme de poulains détalant à l'aurore sur un pré mouillé de rosée. Lequel d'entre eux a jamais pressenti la souffrance, la mort, imaginé son destin? Après cette jaillissante, innocente gaîté, entendez le deuil et l'accusation en ces strophes que j'extrais du poème, écrites, ajoutées, cinq ans et demi plus tard, quand la nouvelle parut en volume :

... Ceux-là furent nos enfants,—qui moururent pour notre terre; ils étaient chers à nos yeux. — Nous n'avons plus que le souvenir, trésor de la maison, de leurs propos et de leurs rires. — C'est à nos mains, non pas à celles d'un autre, que sera payé le tribut de notre deuil : — ni l'étranger ni le prêtre n'en décideront. Cela, c'est notre droit. — Mais qui nous rendra les enfants?

A l'heure où le Barbare a choisi de se démasquer, et a fait rage contre l'Homme, — sur leurs poitrines qu'ils découvraient pour nous, ils ont reçu — le premier coup félon de l'épée si soigneusement aiguisée pour notre perte. — Leurs corps furent toute notre défense, tandis que nous construisions nos défenses.

Par leur sang, ils nous ont rachetés, s'abstenant de nous blâmer — pour ces heures que nous avions gaspillées quand le châtiment tomba sur nous. — Ils nous ont crus, et ils sont morts de nous avoir crus. — Notre politique, tout notre savoir, n'ont abouti qu'à les remettre liés au brasier, vivants dans les flammes, — où joyeusement ils se hâtaient, comme se bousculant pour l'honneur. — Jamais la terre n'a vu telle noblesse répandue sur sa face.

Mais leur agonie ne fut pas brève, et ce n'est pas une seule passion qu'ils ont soufferte; — les blessés, les épuisés de la guerre, les malades ne recevaient pas de grâce : — guéris, ils retournaient et enduraient, et achevaient notre rédemption, — n'espérant point pour eux-mêmes de répit, — tant qu'enfin la mort étonnée se referma sur eux.

Cette chair, que nous avions nourrie en toute pureté, fut donnée sans voiles — à la corruption, assaillie par les injures du ciel, — par les affreuses moqueries de la pourriture, lorsqu'elle oscillait au vent sur les fils de fer — pour être décolorée ou gaiement bariolée par les gaz, — calcinée par les flammes, follement lancée et relancée avec ses vieillissantes mutilations — de cratère en cratère. De cela nous devrons l'expiation. — Mais qui nous rendra les enfants?

Quelle désolation dans cette question répétée! Si sourde, profonde, comme elle répond au cri étrange que la force du pressentiment avait arraché, quinze ans plus tôt, au poète : *Peut-être avons-nous déjà tué nos enfants!* Ainsi revient l'idée qui l'a si longtemps hanté, et qu'il n'a cessé de servir, et c'est *au passé* qu'elle reparaît maintenant, chargée de l'angoisse de l'irréparable. Si l'on avait armé contre la guerre, on eût évité la guerre. Neuf cent mille jeunes hommes anglais n'auraient pas été sacrifiés si les conducteurs de leur peuple n'avaient refusé de voir les signes si souvent montrés, les signes évidents. Car si l'on décerne aujourd'hui à Kipling le titre de prophète, c'est un honneur qu'il repousse : il ne se reconnaît qu'une certaine disposition, plus rare qu'il n'imaginait, pour l'arithmétique : la faculté de savoir d'avance, si deux s'ajoute à deux, que le total sera quatre. Et pas plus qu'il ne se résigne, il ne pardonne : le même reproche ne cesse de remonter, avec la même plainte, dans sa poésie de guerre. Entendez-le qui gronde en ces profonds et poignants petits poèmes qu'il appelle *Épitaphes*. En voici un, terrible, qui peut servir pour toutes les sépultures :

Si l'on te demande pourquoi nous sommes morts, — dis : « Parce que nos pères ont menti. »

Et cet autre, impitoyable, pour la tombe d'un homme d'État :

Je ne pouvais pas bêcher la terre; je n'osais pas voler, — j'ai menti pour plaire à la foule. — A présent que tous mes mensonges sont démentis, — je dois faire face à tous ceux que j'ai tués. — Qu'inventerai-je pour me sauver, — parmi la jeunesse irritée et sacrifiée de mon peuple?

Maintenant que les holocaustes sont finis, et que commence à reculer le souvenir, on peut s'étonner de cette véhémence de l'accusation. Elle est faite de l'intensité de la vision qui

l'excite. Vision du poète le plus puissant à imaginer qui ait paru depuis longtemps, qui sent d'autant plus le malheur public qu'il y rêve, l'appréhende depuis plus longtemps. Vision de l'homme qui fut aussi cruellement atteint que personne par la guerre qu'il avait annoncée. Ce n'est pas en termes de statistique qu'il pense à tous ces morts. Il voit vraiment, il revit les souffrances, les agonies, les désespoirs, les désolations. Il faut lire ces épitaphes, pour connaître avec quelle ferveur de sympathie il a senti pour chacun, avec quelle lucidité il imagine toutes les douleurs. En voici quelques-unes :

Pour une double tombe : A. « J'étais un riche. » — B. « J'étais un pauvre. » — (*Ensemble* :) « Qu'as-tu donné que je ne donnai pas? »

Pour un fils : « Mon fils fut tué tandis qu'il riait! — Je voudrais tant savoir de quoi! — Cela, peut-être, me serait bon en un temps où les rires sont rares ! »

Pour un ancien commis : « Ne me plains pas : à un timide esclave, — l'armée donna la liberté ; — dans cette liberté, il a trouvé force de corps, de volonté, d'esprit. — Et par cette force, il a connu la joie, la camaraderie, l'amitié. — Et dans cette amitié, il a marché à la mort, — et dans cette mort il repose content. »

Un miracle : « Mon corps, ma volonté, j'ai tout remis — à de durs instructeurs, et j'en ai reçu une âme... — Si l'homme morte a pu me changer jusqu'au fond, — que ne fera pas le Dieu? »

Le lache : « Je ne pouvais regarder la mort en face. Quand cette honte apparut, — les hommes me conduisirent à elle, — un bandeau sur les yeux, et j'étais seul. »

Un « choqué » : « Mon nom, ma langue, moi-même, j'ai tout oublié. — Ma femme, mes enfants sont venus, je ne les reconnus point. — Je mourus. Ma mère me suivit. A son appel et sur son sein, je me suis tout rappelé. »

Un bleu : « Dans la première heure de mon premier jour, — dans la tranchée d'avant-poste, je tombai. — Les enfants dans une loge au théâtre — se mettent debout pour tout voir. »

Pour une femme victime d'un torpillage : « Sans tête, sans pieds, sans mains, — horrible, je fus poussée sur la plage. — Que tous les fils des femmes — se rappellent que je fus une mère! »

Pour une tombe en haute Égypte : « Le sable au gré du vent s'entasse par-dessus moi, — pour que nul ne puisse dire à mes enfants qui pleurent où gît mon corps. — O ailes qui battez aux lueurs de l'aube, — vous revenez du désert vers vos jeunes, le soir ! »

Pour un fils unique : « Je ne tuai personne que ma mère ; — pour moi, bénissant son meurtrier, elle est morte de douleur. »

Douleur de mère, intarissable blessure du plus pur amour qui soit : il n'en est point que ce poète de l'énergie et de la volonté intérieure ait dite plus pathétiquement. Dans *Les Enfants*, où le deuil est sans larmes et s'irrite, on pouvait reconnaître la plainte sombre et tendue de l'homme. Dans la gémissante lamentation qui monte, un matin de Noël, où la souffrance est toute pure, sans amertume ni reproche, n'est-ce pas un cœur féminin, celui d'une mère dont le fils est mort, disparu, qui s'affaisse et se désole?

L'enfant fut couché dans la crèche, — entre l'âne et le bœuf si doux, — tout à l'abri du froid et du danger. — « Il n'en fut pas ainsi du mien — (du mien! du mien!)

« Tout est-il bien pour l'enfant? Tout est-il bien? » — suppliait l'anxieuse mère. (1) — « J'ignore où il est tombé, et je ne sais pas où on l'a mis. »

Une Étoile parût dans le ciel, — les Bergers ont couru pour voir — le Signe de la Promesse. — « Mais nul signe ne vient pour moi. — (Pour moi! pour moi!)

« Mon enfant est mort dans le noir. — Tout est-il bien pour l'enfant? tout est-il bien? — Personne n'était là pour le soigner ni pour le voir, — et je ne sais pas comment il est tombé. »

La Croix fut dressée sur la colline; — la Mère pleurait à côté. — « Mais la Mère l'a vu mourir, et ses bras l'ont reçu quand il est mort. (Il est mort! Il est mort!)

« Pur, et suivant le rite, — son sépulcre fut creusé, — Tout est-il bien pour mon enfant? — Car je ne sais pas où on l'a mis... »

Déchirante plainte, si simple, avec par-dessous, les poignantes résonances, la frémissante angoisse de certains mots qui se répètent en cette âme transpercée. Nous avons entendu passer bien des timbres, déjà, dans la poésie de Kipling, mais aucun qui ressemble à celui-là. Ces vers, — je parle de l'original, — nous pénètrent, nous traversent, comme les longues notes du violon le plus sensible. Même pureté, même presque insupportable intensité dans l'expression de la douleur, une douleur qui tient ici de la désespérance; même pouvoir à dire l'indicible. Seulement, la désespérance n'est pas le dernier mot. L'idée qui commanda le sacrifice a résisté au sacrifice, et relève

(1) Mot de la Bible (*Rois*, II, 4, 26), souvent gravé sur les tombes anglaises. L'envoyé d'Élisée demande à la Sunnamite des nouvelles de son fils : « Tout est-il bien pour l'enfant? » La mère répond : « Tout *est* bien. » Or l'enfant est mort.

enfin l'âme prosternée. Chaque strophe répétait, retournait la torturante idée : « Je ne sais pas où on l'a mis. » Or voici la dernière :

Mais je sais pour Qui il est tombé. — La mère en sa constance a souri. — Tout est-il bien pour l'enfant, tout est-il bien ? — Tout est bien, tout est bien pour l'enfant.

De ces poèmes aux chants de jadis, où Kipling chantait les casernes et les dures campagnes dans l'Inde et dans le Veldt, quelle distance ! C'est la même que, de la magnifique troupe rouge de l'époque victorienne à ces légions couleur de glaise, à ces armées sévères et dévouées, levées par l'appel au devoir, qui se sont patiemment battues dans les boues de Flandre et de Picardie pour la vie et l'âme de l'Angleterre. A présent, le mouvement de l'esprit, du dehors vers le dedans, est achevé. A part le chant des Irlandais loyaux, pour qui la grande guerre fut encore une héroïque aventure, non pas une passion, rien dans ce recueil qui ne soit du monde intérieur, interprétation spirituelle, en termes d'âme et d'éthique anglaise, de la crise où se jouent les destins du monde. La vieille idée puritaine de la Loi, du Jugement se produit avec plus de ferveur concentrée que jamais en ces dernières poésies dont elle fait l'élan, la tension, la secrète vibration profonde.

Le jugement : vingt fois on l'entend ici, qui se suspend et tombe sur les tièdes, les indignes, les coupables, — sur des neutres, des compatriotes, sur le peuple ennemi, sur les chefs qui l'ont perverti, et puis lancé à leur crime prémédité. Il n'a pas toujours besoin de s'énoncer, mais comme on le sent peser, rigide, inéluctable ! — par exemple sur l'homme qui s'était posé au-dessus de tout sur la terre, et que le poète voit d'avance, à son misérable lit de mort, ressassant encore ses impériales, ses germaniques formules d'orgueil et de sang, et puis ses excuses de mensonge. C'est une terrible scène à trois parties indépendantes : le mourant, qui parle, divague ; les médecins, qui ne voient en lui qu'un certain « cas, » et se consultent ; et dans les intervalles, une inflexible voix, celle de la conscience humaine, qui commente, rappelle les millions d'agonies dont cet agonisant doit compte.

C'est l'État qui domine la Loi ! — L'État n'existe que pour l'État ! »

[*C'est une glande derrière la mâchoire, — avec tumeur correspondante près de la clavicule.*]

Il y en a qui meurent en criant dans les gaz ou les flammes. — D'autres, en silence, frappés par l'obus ou la balle. — Il y en a qui meurent dans le désespoir, pris dans le fil de fer; — il y en a qui meurent tout d'un coup. Pas celui-ci.

— « Regis suprema voluntas lex! » — [*L'évolution ordinaire des cancers de gorge*]. — Il y en a qui sont morts écrasés entre les ponts, — d'autres dont l'eau a suffoqué les cris entre les embarcations.

— « Ni bien ni mal — que suivant les besoins de l'État! » — [*Puisqu'il est un peu tard pour intervenir, — il ne reste qu'à faire une piqûre*].

Il y en a qui sont morts saintement, dans l'espérance — et la Foi, — Une femme est morte ainsi dans une cour de prison. — Certaines sont mortes brisées par l'outrage. — Quelques-uns meurent facilement. Celui-ci a du mal à mourir.

— « Celui qui me barre le chemin, je le briserai ! — Malheur au traître, malheur au faible! »

Il en est qui meurent tranquillement. — D'autres qui ne cessent de gémir sur eux-mêmes et font du bruit. — Il y en a qui démoralisent la salle autour d'eux. — Celui-ci est du type qui vaut mieux mort.

« La guerre me fut imposée par mes ennemis! — Je n'ai cherché que le droit de vivre! » — [*Ne craignez pas de tripler la dose; — la souffrance en neutralisera la moitié.*

Voici les aiguilles. — Faites qu'il meure — pendant que la drogue agit... — Qu'est-ce qu'il demande avec ses yeux? — Oui, Très Puissant, à Dieu, c'est entendu.]

Sans doute, ce Très Puissant (*Allerhöchste*), qui est ici montré dans sa nudité de ver humain, seul et maudit des hommes, peut être laissé à une telle fin. Pour l'Allemagne, dont la vie est celle d'un peuple, et dure à travers ses générations, il en est autrement. En octobre 1918, quand le moment des comptes s'annonçait, contre la nation qui a violé les lois et déchaîné la mort sur le monde, Kipling a demandé l'exacte justice, la justice par l'épée, celle qui laisse sa marque indélébile dans le corps et dans l'âme, celle qu'on impose au criminel quand on le tient à merci, et qu'il ne se laisse pas imposer par un papier écrit, quand est passé le moment de son angoisse.

A travers un monde dont tous les hommes souffrent, — et, souf-

frant, redoublent leur effort, — les grands jours ont passé comme des marées, — laissant nos morts sur toutes les plages. — Lourd est le fardeau que nous portons ; — mais si nous parlons avec l'ennemi, — de nos mains nous préparons — celui qui pèsera sur nos fils.

Un peuple et son roi, devenus forts par leurs péchés, — sûrs de n'avoir point de comptes à rendre, — ont reculé les limites du mal. — Aujourd'hui, l'heure passe, et nous qui l'avons subie, — nous imposons à l'esprit incarné du Mal — de répondre à l'accusation des hommes.

Pour l'agonie, pour le ravage — des nations piétinées, — pour le poison dont ils ont chargé l'air, — pour les tortures de la terre, — pour la froide luxure commandée, — pour tous les désespoirs ignorés dont la mer fut le frémissant témoin, — pour tant de douleurs voulues, infligées par maîtres et valets, — qu'ils rapprennent la Loi!

Afin qu'à l'heure où les destins seront proclamés, — ni maîtres ni valets ne puissent dire : — « Mon orgueilleuse ou mon humble tête m'a sauvé. » — Afin que dans les siècles des siècles — leurs enfants se rappellent — que le vieux crime qui fédéra leurs pères — ne leur servit de rien.

Car, dit encore le poète, sans cette justice, « tout est vain depuis que la vie est sur la terre... et le monde épuisé peut retomber au néant, désespérant de Dieu et de l'homme (1). »

***

De telles paroles, qui aidèrent à soutenir l'effort d'un peuple, contribueront à fixer en lui le souvenir. Comme la prévision du danger, et la volonté de le publier, ont possédé Kipling à toutes les époques de son œuvre avant la guerre, on peut être sûr que le souvenir, et la volonté de le maintenir vivant chez les Anglais, posséderont sa pensée et sa vie. La même image qu'il apercevait projetée dans l'avenir, et qui l'excitait à des paroles et des accents prophétiques, ne s'effacera pas. Il semble, au contraire, qu'elle doive le hanter, plus rouge, plus sinistre et réelle, de toute l'horreur accomplie, et bien que reculant dans le passé, intéressant encore le sentiment vital de l'avenir, puisque la menace d'hier serait la menace de demain, si les vainqueurs pouvaient oublier. Pour aider à combattre les influences d'oubli, on peut compter sur le poète dont nous connaissons maintenant la portée de vision, la vigilance, le

(1) *Justice*, dans *The Years Between.*

dévouement à son service ancien. Lui-même, qui jugeait, comme Cecil Rhodes, les Anglais peu capables d'imaginer, et par conséquent s'étonnait peu de leur indifférence à ses avertissements, a beaucoup compté sur la ténacité de leur mémoire. Il a cru que le peuple massif, réticent et obstiné dont il avait chanté les vertus muettes, et dénoncé les dangereuses lenteurs, garderait d'autant mieux les impressions enfoncées par le fer et par le feu dans la partie sensible de son être, qu'elles avaient mis plus de temps à pénétrer jusque-là. Parce que ses compatriotes, sous les insultes et coups félons de l'ennemi, en avaient enfin appris la leçon de haine, il a dit que ce sentiment vivrait en eux « à travers les rigoureuses années à venir, » — « que le temps se compterait à partir du jour où les Anglais ont commencé de haïr (1). »

Peut-être, mais cela n'est pas sûr. Car, plus généralement, on peut se demander si l'âme anglaise que nous avons connue, que Kipling, après d'autres, a définie, n'est pas en voie de changements assez profonds. En un temps où les véritables espèces se révèlent muables, où l'atome même se dissocie, on peut douter de la permanence de types qui ne sont même pas de l'ordre ethnique. Durant des siècles, par l'effet d'un équilibre établi, un peuple persiste en ses grands aspects, et puis, si ses conditions de vie morale, physique, viennent à changer, il peut varier, surtout si quelque profonde secousse hâte la rupture de formes qui souvent ne duraient plus que parce qu'elles étaient là. Il ne semble pas que les caractères nationaux correspondent à rien d'irréductible dans les hommes. Simplement, certaines façons d'être s'établissent et dominent dans un groupe, et par la masse même du groupe, par les suggestions des individus les uns sur les autres, par celles de chaque génération sur la suivante, elles s'y entretiennent si longtemps qu'on pourrait les croire organiquement fixées. Mais une expérience comme celle des États-Unis nous enseigne ce qu'est la plasticité de l'homme, et avec quelle vitesse il cristallise suivant un nouveau type, lorsqu'échappant aux influences originelles, il subit les directions d'un milieu nouveau.

Aussi bien, ce qu'on prend pour caractère invariable, latent ou manifeste en tous les individus d'un peuple, n'est

(1) *The Beginnings*, poème, dans *A Diversity of Creatures*.

souvent que celui d'une classe ou d'un type prédominant dans la vie sociale et politique du pays, par là plus visible, et tenu pour représentatif. Les dernières conquêtes de la démocratie ont pour effet d'amener à la lumière une Angleterre nouvelle, annoncée aux dernières élections législatives par la présence de huit millions d'électeurs dont les pareils n'avaient jamais voté. Il ne semble pas que cette Angleterre, celle des mineurs de l'Ouest, des syndicats, du *Labour* (et il ne faut pas oublier la nuance spéciale qu'y ajoutera la nouvelle activité politique des femmes), soit du type qui passait hier encore, et depuis si longtemps, pour essentiellement et immuablement anglais. Celui-ci, d'origine aristocratique, rurale, se personnifiait jadis en une résistante et volontaire figure de squire ou de fermier. Il s'était plus ou moins conservé par l'effet de son prestige, reconnaissable aux tendances de l'éducation. Préparée par cent ans d'intense vie citadine, industrielle, l'âme que met au jour un long travail démocratique, et dont l'ébranlement de la guerre hâte l'apparition, paraît plus grégaire et plus ardente, plus féminine et plus instable.

Parmi les traits spirituels du type qui semble passer, et que Kipling tient encore pour spécialement anglais, il en est qu'on peut attribuer à l'action prolongée d'une certaine culture religieuse. Ce n'est pas en vain qu'un peuple a pratiqué pendant trois cents ans les disciplines de cette variété du christianisme qui, insistant si fort sur les menaces d'éternel châtiment, a le plus sévèrement enseigné que chaque âme est seule devant Dieu, et que son salut dépend, non du rite, mais de son énergique effort sur soi-même, de son application personnelle et persistante à se réformer suivant la Loi. En Allemagne, un tel principe de culture n'a pu pleinement s'exercer. Il se composait mal avec une certaine servilité atavique; et la tendance de l'État à s'annexer l'absolu de Dieu en a dévié l'action. Mais en pays anglo-saxon, il a donné tous ses effets. C'est là que l'idée de la conquête et de la surveillance de soi est si vivante, que les entreprises de réforme morale par l'entraînement mutuel et l'association des volontés actives ont apparu d'abord, et se sont le plus largement développées, — que les chefs responsables peuvent le mieux compter, en cas de besoin public, sur l'appel à la conscience, dont les commandements ne se confondent pas avec ceux de l'honneur. Cette puissance de l'idée

morale, cette habitude de discipline intérieure sont de grands avantages en démocratie. Un peuple sait mieux se gouverner quand beaucoup de ses hommes sont formés au gouvernement de soi-même. Et le plus ou moins de son énergie et de son succès de peuple ne se ramène-t-il pas toujours au degré d'autorité de l'idée du devoir sur les âmes? En dernière analyse, son principe moral n'est-il pas tout son principe vital?

Seulement, en Angleterre aussi, les croyances qui ont décidé l'habitude de se gouverner dans le sens de la Loi semblent aller baissant. En toute forme religieuse qui dérive de la Réforme, agit un élément de rationalisme qui, de proche en proche, finit par se prendre au dogme essentiel, à celui-là même qui excitait l'homme à se discipliner pour le salut; et de là les récents progrès du catholicisme en pays protestant, — beaucoup d'âmes, en qui le besoin religieux est fort, pressentant le terme de cette dialectique, et se tournant vers l'immuable Église d'où le libre examen est exclu. Chez nos voisins, le changement est déjà grand, et M. Galsworthy osait récemment écrire que, sur dix Anglais, à peine en est-il un aujourd'hui qui croie vraiment à une vie future. Proportion bien différente de celle que l'on pouvait observer, il y a trente ans, alors que, le dimanche, dans les églises, le nombre des hommes était à peu près le même que celui des femmes. De plus en plus, c'est ici-bas que la plupart des humains, en Angleterre comme ailleurs, veulent leur paradis, et de là le succès des doctrines qui le promettent aux foules sur la terre. De plus en plus, la faculté mystique, excitée par l'éternel besoin de foi en un monde meilleur, et qui reste ardente en pays anglo-saxon, se retourne vers cette promesse. Sans doute, l'empreinte de la vieille religion, qui fut particulièrement forte sur le peuple dissident des régions industrielles, est encore assez visible pour étonner les socialistes continentaux, mais le mouvement général est bien en ce sens, et l'on peut se demander quelles en seront les conséquences morales. La recherche du bonheur, même collectif, sur la terre, est moins un entraînement de la conscience que la poursuite du salut par l'effort personnel de discipline et de réforme. On dira qu'un caractère acquis reste acquis. Mais peut-on considérer comme fixé un trait qui n'est que d'origine historique, et si récente, quand on pense aux millénaires durées de notre espèce? Et peut-il survivre indéfiniment aux

influences qui l'ont produit? Le puissant et singulier caractère que l'on voit apparaître dans l'âme anglaise au temps des premières prédications puritaines, (rien ne le manifeste encore dans Shakspeare), qui a faibli, et puis s'est renouvelé au commencement du XIXe siècle, ne semble pas devoir durer toujours.

Dans l'Angleterre de notre temps, nul n'a travaillé avec plus de ferveur et de constance que Kipling à le défendre. Cet enfant de Bombay, qui a si profondément subi les influences de l'Orient, est pourtant le dernier poète anglais voué à l'idée anglaise de l'âme autonome se gouvernant pour le devoir. J'ai cité le morceau final, sur la nécessaire Justice, de ses poèmes de guerre. Dans le même livre, il en est un autre, de sujet plus haut encore, qui sans doute fut écrit après celui-là, et c'est celui qui figure en tête du recueil, la dédicace aux « Sept Guetteurs » dont nous avons déjà dit le sens, mais il faut en répéter ici le vers essentiel. A l'homme dont le Tentateur veut exciter la volonté de puissance, l'esprit de l'homme dit tout bas : « Le Royaume, le Royaume est en toi ! »

Ainsi le dernier mot de Kipling est le premier. Après l'*Armageddon*, à laquelle il a pensé si longtemps, revoyant tout ce qu'il a connu, et qu'il vient de dire, du mal et du bien qu'ont opposés la guerre, — l'orgueil, la convoitise, la bestialité, le courage, la patience, le sacrifice, — son ultime parole est la même que nous avions entendue dans l'ardente et grave poésie de sa jeunesse, la même que développe avec tant de grandeur et de religieuse énergie l'hymne de Mac-Andrew : absolu de la conscience maîtresse de la volonté. Dans l'intervalle, la même idée anime toute son œuvre, traduite au dehors en tant de formes vivantes. Idée pratique avant tout, par là même non poétique, diront quelques-uns, s'ils jugent *à priori*, ceux qui posent que l'art n'a d'objet que lui-même, que toute sa fin est d'enchanter la vie, non de la servir pour la purifier et en accroître l'énergie. C'est que nous sommes là devant la poésie d'un monde différent du nôtre, un monde né d'une autre culture, et dont bien d'autres modes, activités, si nous ne faisons pas un effort pour changer un instant de point de vue, nous demeurent inintelligibles. Il y eut en Grèce une poésie qui tint tantôt de la danse, et tantôt de la contemplation. Il y en eut une autre en Palestine, tout enflammée par l'idée de

l'Éternel et de sa Loi. Et la plus profonde différence entre nous et les Anglais, c'est que, durant des générations, ils en ont été nourris dès l'enfance. « Nous sommes encore les hommes d'un seul Livre, » me disait l'un d'eux récemment. C'est presque une parole d'Islam. De ce Livre, la poésie de Kipling émane directement. Si l'on voulait achever de la définir par une opposition, il faudrait penser à celle de Baudelaire, trouble, troublante, en ses noires et toxiques magnificences, chargée de philtres qui nous fondent les moelles, de voluptés engourdissantes et tristes, et d'un rêve de la mort qui paralyse l'action. L'œuvre du maître anglais est toute active, frémissante, comme la flèche lancée, de son élan et de son intention. Elle porte avec elle, pour les communiquer, la foi et la volonté dont elle jaillit. Ruskin avait traduit cet ardent besoin d'action spirituelle par un mot qui peut scandaliser les artistes et poètes de l'autre culture, mais qu'ils lui pardonnent, s'ils savent à quelle perfection d'art, à quelle diverse beauté de rythme, à quelles splendeur et force de poésie peut atteindre sa prose, qui reste la plus belle prose anglaise. « Un homme, » — a-t-il dit, avec son intransigeance ordinaire, — « n'a le droit d'écrire que pour prêcher. » Au fond, c'est une idée qui persiste, agissante, jusque chez les écrivains de son pays qui disent non à la culture d'origne puritaine. Un Galsworthy, — et de même un Wells, — prêche encore quand il en fait apparaître les duretés, les intolérances, les inflexibles parti pris. Si grand que soit son art, il le subordonne à son enseignement (*teaching*), et je doute qu'il écrirait s'il n'avait des convictions qu'il tient plus que tout à propager, une volonté de réforme à faire prévaloir, — et peu importe qu'elle soit de sens contraire à celle de Kipling.

Bien entendu, il faut se garder de réduire à un seul trait, si dominateur soit-il, la poésie de l'auteur des *Cinq Nations*. Elle n'est pas toujours de tendance pratique et puritaine. On a vu à quel point il peut la varier de fantaisie, de pur rêve, de jeu, (et comme il a joué avec les enfants!) On trouverait cent morceaux qui ne valent que par l'émotion et la beauté des images, des rythmes, la valeur des mots choisis pour leur musique forte ou tendre, leurs pouvoirs de pleine évocation ou de suggestion subtile. On en trouverait où cet artiste, bien plus érudit qu'on ne l'imagine, s'est plu à retrouver le grand style romain, les cérémonies et préciosités de la Renaissance,

les emphases de notre Révolution, les nerveuses brièvetés de la poésie américaine, les larges, viriles solennités orientales.

Mais ce ne sont là que ses amusements et langages. Son fonds, c'est une énergie dont on oserait dire qu'elle tient du mouvement même du monde, une volonté de vie qui le dévoue au service de la vie, et cela dans son ordre, dans son Angleterre, qu'il sert d'abord, comme la feuille sert l'arbre, dont elle a reçu sa forme, sa loi, et dont elle porte en soi l'essence et l'idée. Mieux que personne en notre temps, il a représenté la culture, la foi, l'idéal anciens de cette Angleterre. Mieux que personne, il s'est ému et a prévu pour elle. Mieux que personne, quand vint l'épreuve, il en a directement senti les angoisses, les douleurs, et pleinement incarné le vouloir. Quand se fera le recul qui montrera le poète sur le fond tragique de l'époque, on verra qu'il a porté l'âme de son peuple.

Mais en obéissant à sa mission, il sert des fins plus hautes et générales encore. Si l'on veut bien connaître son intention profonde, il faut lire quelques strophes qu'il a jetées à la fin d'un de ses premiers livres, et qui en prolongent bien loin la signification et la portée :

La pierre que j'ai taillée s'éclaire à la pourpre dont flamboie le vitrail. — Près de mon œuvre, avant la nuit, — ô toi qui juges l'artisan! je viens prier. — Si quelque chose est bien dans ce que j'ai façonné — ta main, Maître, l'a décidé, la Tienne... — La profondeur, le rêve de mon désir, — les amers sentiers où j'errai, — tu les sais, toi qui fis le feu, tu les connais, toi qui fis la terre. — Dans le Temple redouté, encore une fois une pierre a pris sa place (1)...

Cette pierre exactement taillée pour le Temple, c'est toute l'œuvre de Kipling, — et par cette prière, il la consacre.

ANDRÉ CHEVRILLON.

(1) *My New-Cut Ashlar*, dans *Life's Handicap*.

LE ROI LOUIS XVII

VII [1]

A L'AVENTURE

Au début de l'automne de cette année 1795, un métayer du bourg de La Pouèze, en Anjou, se présenta au quartier général de l'armée royale de l'Ouest, sollicitant un entretien du vicomte de Scepeaux, commandant en chef, et du comte de Chatillon, commandant en second. Il leur raconta qu'il avait recueilli chez lui un enfant se disant fils d'un châtelain de la rive gauche de la Loire, le baron de Vesins, disparu depuis la déroute de l'armée vendéenne, en 1793. Le paysan de La Pouèze, exposant qu'il n'était pas assez riche « pour traiter cet enfant comme le voulait sa naissance, » demandait qu'on lui trouvât un refuge où il serait reçu et hébergé d'une manière plus conforme à son rang. MM. de Scepeaux et de Chatillon s'intéressèrent tout de suite au sort de ce petit abandonné et dépêchèrent un de leurs aides de camp, Charles de Turpin, au château d'Angrie qu'habitait la vicomtesse de Turpin de Crissé, sa tante, pour la prier de recevoir « le jeune Vesins », et de le garder chez elle jusqu'à ce qu'il retrouvât sa famille. Mme de Turpin y consentit volontiers et chargea aussitôt son homme de confiance, Moulard, d'aller chercher au quartier général l'enfant, qui arriva au château d'Angrie le jour même.

La vicomtesse de Turpin de Crissé était une femme d'un haut caractère, « douée de beaucoup d'énergie, de courage et

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1919, 1er janvier, 1er février, 1er et 15 mars 1920.

d'intelligence. » Elle avait grandement contribué à la pacification du printemps précédent et était également estimée des chefs royalistes et des généraux républicains. Les uns et les autres lui avaient, à maintes reprises, témoigné « au nom des Français une reconnaissance générale » et exprimé leurs félicitations « pour les services qu'elle avait rendus au pays. » Elle s'était fixée, depuis la reprise des hostilités, au château d'Angrie qui appartenait à son neveu Charles de Turpin et cette vieille demeure seigneuriale était devenue le refuge des officiers émigrés qui y trouvaient, dans leur dénuement, outre la sécurité due au grand renom de la châtelaine, « toutes les ressources qu'on pouvait attendre d'une hospitalité noble et généreuse. »

L'enfant recommandé par MM. de Scepeaux et de Chatillon reçut donc bon accueil; Mme de Turpin de Crissé « fut au devant de lui dans la cour; » il était « un peu honteux de ses pauvres habits » et avait l'air « inquiet. » La vicomtesse le rassura, l'engagea à ne point se considérer comme étant chez des étrangers et, pour dissiper son embarras, lui conseilla de s'occuper à « quelque petit jeu. » Ce qu'entendant, l'enfant se mit à pleurer, disant que « depuis qu'il avait vu périr sa mère, il ne prenait plus d'amusement. » Mme de Turpin augura « bien d'un aussi heureux naturel; » dès le lendemain, elle convoqua le tailleur, commanda pour son jeune hôte un petit habit gris de beau drap, à revers noirs, semblable à l'uniforme des chefs royalistes. Il mangeait, bien entendu, à la table de la châtelaine, un peu gêné « la première fois; » mais, en quelques jours, « il se fit très bien à tous les usages » du monde nouveau où il allait vivre : seulement, « il abusait de la complaisance des domestiques et les impatientait; » il était, en outre, rebelle à toute étude; Mme de Turpin entreprit de lui enseigner à lire, à compter, à écrire et à lui apprendre le catéchisme; mais, quoiqu'il fût intelligent, elle le trouva toujours « distrait, ennuyé et ayant horreur de l'application. »

Les visiteurs étaient nombreux au château d'Angrie; c'était, en quelque sorte, un lieu d'asile et les émigrés de passage y venaient chercher quelque répit. Le petit « de Vesins » se montrait envers eux familier; un jour qu'un certain M. de la Mouricière, intrigué, sans doute, de sa présence, l'avait trop longuement et trop curieusement interrogé, l'enfant manifesta son impatience en allongeant à son interlocu-

teur indiscret des coups de pied. Cette fois, Mme de Turpin juge qu'elle doit sévir : elle met l'enfant en pénitence « dans une chambre du bout de la maison qui donne sur les fossés du château. » Quand la porte se referme sur lui, il crie beaucoup, menaçant de déchirer tout ce qui lui tombera sous la main et de se jeter par la fenêtre. Bientôt il semble s'être résigné, car on ne l'entend plus. La châtelaine, déjà un peu inquiète, lui dit à travers la porte qu'elle est prête à lui pardonner, s'il fait des excuses à M. de la Mouricière : elle n'obtient pas de réponse; elle insiste sans plus de succès, et, « prise de peur » à l'idée que le prisonnier a ouvert la fenêtre et s'est laissé choir dans les douves, elle ouvre la porte, on se précipite... Personne! Mme de Turpin est épouvantée, ses hôtes perdent la tête; à force de chercher, Charles de Turpin découvre sous un lit le petit espiègle fort satisfait de sa vengeance et enchanté du trouble procuré à sa bienfaitrice, trouble qui, causé par une simple malice d'enfant, paraîtra excessif; car les gens d'alors vivaient en perpétuelles alertes et devaient être habitués aux fortes émotions.

D'une extrémité à l'autre du territoire, ce n'étaient, en effet, dans ces premiers mois du gouvernement directorial, que vols à main armée, enlèvements, brigandages, assassinats, pillages et disparitions. L'un de ces crimes, demeuré, comme bien d'autres, impuni, se rattache, — on le sait depuis peu, — à certains épisodes de l'affaire complexe de Louis XVII. On n'a pas oublié, peut-être, que Barras prétendait avoir remplacé par un substitué et remis à Petitval, châtelain de Vitry-sur-Seine, l'enfant qu'il avait trouvé au Temple le 10 thermidor, s'acquittant ainsi d'une promesse faite au financier royaliste en retour de son appui pécuniaire aux préparatifs du renversement de Robespierre. Petitval était un homme parfaitement honnête et grandement estimé : on ne lui connaissait aucun ennemi. Puissamment riche, il aidait, « avec beaucoup de générosité et d'empressement, des personnes de considération tombées dans le besoin. » C'était lui, on l'a vu, que, après la mort de Louis XVI, Malesherbes avait, sur l'ordre du Roi, chargé des intérêts du Dauphin : en lui livrant le prisonnier, Barras, — il importe de le rappeler, — avait pris « les précautions nécessaires pour que l'enfant ne pût être enlevé » et stipulé « qu'il demeurerait toujours à la disposition de la Convention. »

Que se passa-t-il après que Petitval eut reçu son « gage »? Nul ne l'a jamais su et, sur le séjour à Vitry plane une ombre aussi opaque que celle dont s'enveloppa le Temple depuis la retraite de Simon. On en est donc réduit, sinon aux hypothèses, qui seraient vaines, du moins au raisonnement et ce silence de Vitry s'explique si le banquier a reconnu que le jeune hôte dont il est détenteur n'est pas le fils de Louis XVI. Petitval se croit joué par Barras qui excipe de sa bonne foi : il s'est engagé à livrer le détenu du Temple; est-ce sa faute si ce détenu n'est plus le Dauphin? Mais il faut éviter un éclat : il n'est pas possible que ceux, quels qu'ils soient, chez qui est caché le petit prince, le dissimulent bien longtemps. Petitval consent donc à temporiser; mais les mois passent : le substitué qui est au Temple meurt : il faut bien le déclarer à l'état civil et l'inhumer sous le nom du fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Sur quoi le banquier se révolte : il a reçu la mission « d'établir les preuves juridiques de la substitution et de rendre au petit Roi son existence légale, » et il lui faut, en outre, maintenant, « poursuivre l'annulation d'un acte de décès qu'il incrimine de faux, et cela au profit d'un inconnu que le succès de ses démarches ferait Roi de France! » Bon royaliste, Petitval se refuse à jouer ce rôle dans une comédie qu'il juge sacrilège et à conserver chez lui l'enfant dont certainement il ne se dessaisirait pas si cet enfant était le Dauphin. En quoi le banquier fait preuve de loyauté, mais se révèle aussi bien imprudent, car les Barras, les Fouché, les Rovère, les Tallien, les Freron, — et d'autres! — le savent maintenant en possession de leur secret et redoutent la probité de cet honnête complice.

Ce sont là simples commentaires, — hasardeux, on l'avoue, — d'un fait brutal que voici : le matin du 21 avril 1796, les habitants du château de Vitry ne se réveillèrent point; tous étaient morts : Mme Duchambon, belle-mère de Petitval, gisait égorgée dans son lit; deux dames de ses amies en séjour au château, ainsi que deux femmes de chambre, avaient été massacrées à coups de sabre; la tête de l'une d'elles était séparée du tronc; le corps de Petitval fut découvert dans une allée du parc, le crâne fracassé; son valet de chambre avait été abattu sur les marches du perron..., au total, « huit ou neuf personnes avaient péri; » plusieurs domestiques, — qui s'étaient cachés ou sauvés, — survivaient, entre autres une servante qui, folle

de terreur, avait traversé la troupe des assassins, emportant dans ses bras un enfant en bas âge, le fils de Petitval. Rien n'avait été volé dans le château.

Les journaux mentionnèrent très sommairement cette tuerie, et l'on n'en connaîtrait pas à ce sujet davantage, si l'on ne possédait le procès-verbal de la séance secrète du Directoire, où l'on discuta des causes et des circonstances de l'attentat. Ah! ils n'ont point d'illusions flatteuses sur certains de leurs anciens collègues de la Convention, les cinq directeurs! Ils s'accordent à incriminer de l'assassinat de Vitry les représentants qui, après avoir reçu l'argent de Petitval, l'ont sciemment leurré; le banquier menaçait de dénoncer à l'opinion publique l'escroquerie éhontée dont il était la dupe : Rewbel déclare nettement : « On a tué Petitval, non seulement pour se soustraire au paiement des dettes contractées envers lui, mais encore pour s'emparer des documents qu'il possédait et pour empêcher ses révélations. » D'ailleurs, des policiers habiles, Dassonville et Asvèdo, savaient, depuis quelque temps, que « des hommes puissants avaient décidé la mort du banquier; « les directeurs ignorent si peu les raisons de cette hécatombe que Barras, donnant quelques détails sur le crime, dit à ses collègues : « La femme de chambre qui soigna *l'enfant que vous savez* a eu la tête coupée. » Ils décidèrent, d'ailleurs, de laisser la justice « suivre son cours, » — qui s'arrêta net avant les premières enquêtes; si bien qu'on n'a rien retrouvé des pièces de l'instruction menée par le juge de paix, et qu'on en est encore à connaître le nombre exact et les noms des victimes!

Quant à *l'enfant que vous savez*, il avait quitté Vitry plusieurs mois peut-être avant le massacre; rien, dans le dialogue des directeurs, n'indique qu'on s'inquiète ni de lui ni de l'endroit où il se trouve : c'est évidemment, à leur avis, un personnage de peu d'importance, et cette indifférence démontre encore qu'aucun des gouvernants ne croit à l'individualité royale de l'hôte hébergé durant quelque temps par l'infortuné châtelain de Vitry.

On a dû, pour mentionner ce tragique intermède à la place assignée par l'ordre chronologique, s'éloigner d'Angrie, où la vicomtesse de Turpin élève l'enfant que lui ont confié les chefs de l'armée royale. On doit admirer l'indulgente bonté de la

noble femme qui, en dépit des difficultés de tous genres occasionnées par sa délicate situation de conciliatrice entre les belligérants, avait entrepris l'éducation de ce petit étranger si peu docile. C'était un enfant « aux yeux bleus, au nez aquilin, aux cheveux blonds, avec une belle figure et un beau sang, la taille bien prise ; » malgré ces avantages, par suite de quel aveuglement la vicomtesse, prenant tant de soins de cet intrus et s'occupant de lui avec une sollicitude attentive, ne s'aperçut-elle jamais qu'il n'était pas du monde auquel il prétendait appartenir ; comment les manières et le langage de l'élève ne décelèrent-ils pas à son hôtesse avisée son origine vulgaire ? Le hasard seul s'en chargea : en arrivant au quartier général de l'armée d'Anjou, le chevalier de Vesins, récemment débarqué d'Angleterre, apprit que « l'un de ses neveux » habitait le château d'Angrie : il protesta qu'aucun individu de ce nom n'était resté sur le continent; toute la famille de Vesins, émigrée, vivait à Londres, d'où il venait. Le propos fut rapporté à la vicomtesse de Turpin ; loin de s'indigner contre l'imposteur et de le mettre aussitôt à la porte, « elle ne se pressa pas de le renvoyer ; » elle ne lui témoigna même pas son mécontentement : c'est seulement quand les troupes républicaines approchèrent d'Angrie qu'elle jugea opportun de l'éloigner du château. Elle confia l'enfant à un domestique, nommé Simon, chargé de le reconduire à ses parents.

Il y a loin d'Angrie à Vesins, où Simon se rendait à tout hasard : quinze lieues au moins, et les chemins étaient difficiles. Simon chevauchait un cheval rouge, ayant le petit en croupe; on passa la Loire et, le premier soir, on coucha à La Pommeraye : le lendemain, on fit route par Chemillé ; le petit fourbe s'obstinait à soutenir que son père était un seigneur et il désignait à Simon « des fermes qu'il prétendait lui appartenir. » Mais lorsqu'on fut arrivé à Vesins, l'aubergiste de l'hôtel du *Rocher* reconnut dès l'abord le gars pour être Mathurin Bruneau, fils d'un sabotier du village, décédé depuis plusieurs années, et dont la femme était morte, elle aussi. Comme c'était jour de marché, Simon, du seuil de l'auberge, cria, à la façon des vendeurs forains : « Qui veut réclamer ce petit et le reconnaître ? » Plusieurs curieux s'amassèrent et signalèrent à Simon qu'une sœur de Mathurin vivait à Vihiers, bourgade distante de deux lieues. Simon s'y rendit, trouva la femme indi-

quée, qui reconnut aussitôt Mathurin et l'embrassa de bon cœur : comme elle n'était pas riche, et ne pouvait se charger de lui, elle supplia Simon de le remmener au château d'Angrie : le domestique de la vicomtesse s'y décida aussitôt et revint avec l'enfant chez Mme de Turpin ; celle-ci consentit, par charité, à reprendre l'imposteur qui, de cette aventure, rapportait un nom : il était maintenant Mathurin Bruneau, fils orphelin d'un sabotier de Vesins. Et il demeura au château, non plus parmi les maîtres, mais vivant avec « les gens, » jusqu'au jour où Mme de Turpin, obligée de fuir pour échapper à l'invasion des Bleus et de se réfugier avec sa famille dans les bois, confia Mathurin à l'un de ses gardes, chez qui, « mêlé aux enfants du village, » il lui paraissait en sûreté.

Le séjour du pseudo-fils du baron de Vesins au château d'Angrie avait duré environ un an.

***

Dans les premières décades de l'an V, qui correspondent au début d'octobre 1796, un jeune garçon parcourait à pied, sans compagnon, le département de la Manche : il s'arrêtait dans les villages, implorait gentiment l'hospitalité qu'on ne lui refusait jamais, et se dirigeait, d'étapes en étapes, vers Cherbourg où l'on croit qu'il voulait s'embarquer. Afin d'apitoyer les paysans, « il se donnait pour le descendant d'une famille très distinguée, devenue malheureuse par suite des événements de la Révolution. » « Les traits de son visage étaient agréables : il avait de longs cheveux, naturellement bouclés, le sourire ingénu, un ton de voix persuasif et, par surcroît, un grand air de dignité et de candeur. » Il s'exprimait, d'ailleurs, avec facilité et paraissait avoir reçu quelque instruction. Mais soit qu'il ne fût pas doué de l'adresse et de la prudence indispensables à tout imposteur, soit qu'il ne sût pas encore jouer son rôle, ses allures intriguèrent ; il fut signalé à la police et arrêté lors de son arrivée à Cherbourg : on trouva sur lui « une quantité de riches bijoux. » Le signalement du petit vagabond fut communiqué à tous les districts du département, et l'on apprit ainsi que cet enfant était le fils d'un tailleur de Saint-Lô nommé René Hervagault, auquel la justice le rendit sans autre sanction qu'une sévère réprimande.

René Hervagault avait, à cette époque, quarante ans ; né à

Saint-James, au diocèse d'Avranches, il était venu se fixer à Saint-Lô après son mariage avec une très jolie fille, Nicole Bigot, épousée, disait-on, plus encore par intérêt que par goût. Nicole Bigot (1) n'était pas originaire de la Normandie; issue de paysans francs-comtois, elle avait été, dit-on, amenée dans le Bessin par le jeune duc de Valentinois, fils du seigneur de Torigny, qui l'avait connue à Versailles où elle aurait été dentellière. D'après une tradition longtemps accréditée dans la contrée, ce gentilhomme, soucieux de faire un sort à sa maîtresse, menacée d'une maternité indésirée, l'avait mariée à René Hervagault, l'un des nombreux serviteurs de Torigny, lequel, ayant servi aux gardes françaises sous le sobriquet de *La Jeunesse*, dédaignait les préjugés communs aux paysans arriérés de sa province. Son consentement empressé sauva, d'ailleurs, les apparences ; on célébra le mariage à Paris, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le 24 février 1781 : l'enfant fut inscrit au baptême, à Saint-Lô, sous les prénoms de Jean-Marie, le 20 septembre de la même année, délai minimum,

(1) Comme on le pense bien ce nom de *Bigot* qui figure à l'acte de décès de l'enfant du Temple et qu'on retrouve dans la famille du premier des « faux dauphins », a suscité nombre d'hypothèses. La plus généralemont répandue est que le père Hervagault avait cédé, pour une bonne somme d'argent, ce fils qu'il n'aimait pas, et pour cause. Le petit Hervagault aurait remplacé le Dauphin au Temple; et le petit prince serait venu prendre au foyer des Hervagault la place de son substitué. Mais Nicole Bigot n'ayant pas consenti à livrer son fils sans que quelqu'un de ses proches ne veillât sur lui, avait demandé à l'un de ses parents, habitant Paris, — Rémy Bigot, — de ne point perdre de vue son enfant : ainsi s'expliquerait l'ingérence, injustifiée en apparence, de ce Rémy Bigot qui paraît pour la première fois au Temple en janvier 1794; il amenait alors à la prison son neveu en remplacement du prince royal; on retrouve Rémy Bigot au moment du décès et il se déclare *ami du défunt* : c'est qu'il est placé là afin de pouvoir attester plus tard que l'enfant qui vient de mourir est le petit Hervagault, inhumé sous le nom du fils Capet... Ces suppositions sont ingénieuses, mais un examen approfondi oblige à les repousser : — Nicole Bigot, fille de André Bigot, petite-fille de Claude-François Bigot, tous paysans de Colombier, Haute-Saône, ne paraît avoir aucun lien de parenté avec Rémy Bigot, fils de Pierre-Florent Bigot, petit-fils de René Bigot, parisiens de père en fils. Elle n'était à coup sûr, ni sa sœur, ni sa nièce, ni sa cousine issue de germains. Tout ce qui semble établir un très vague et très lointain rapport entre ces deux familles Bigot, ce sont les prénoms de *Pierre Florent* sous lesquels est désigné le père de Rémy, et qui sont presque semblables à ceux d'un oncle de Nicole appelé *Pierre Laurent*. Encore pour trouver là l'indication de quelque parrainage, faudrait-il admettre une erreur de rédaction, assez fréquente, il est vrai, au XVIII[e] siècle, dans le libellé des actes. On voit aussi que le mariage de René Hervagault avec Nicole Bigot, qui ne sont, l'un ni l'autre, habitants de Paris, a lieu pourtant à Saint-Germain-l'Auxerrois; et c'est également à cette paroisse que s'est marié, trois ans auparavant, Rémy Bigot. Coïncidences, de pur hasard peut-être.

mais suffisant dont nul n'avait strictement le droit de se scandaliser; d'autant que cinq autres enfants suivirent en quelques années, bien que le duc de Valentinois eût depuis longtemps cessé de s'intéresser à leur mère.

C'était ce petit Jean-Marie Hervagault qui, en 1796, *à quinze ans*, déserta la maison paternelle : le goût des aventures le poussait-il à cette escapade ? S'avisa-t-il d'une préférence marquée par le père Hervagault pour ses autres enfants ? Peut-on supposer qu'une indiscrétion l'avait instruit des bruits naguère répandus au sujet de sa naissance? Il y a bien des énigmes à l'origine de ses aventures, et quoiqu'on ait prétendu en avoir percé le mystère, toutes, on le verra, ne sont pas résolues. Il faut d'abord signaler l'insouciance singulière du tailleur Hervagault, à l'égard de l'aîné de ses enfants : Jean-Marie est évidemment peu surveillé ; il n'est guère heureux dans la maison de son père, puisqu'il s'en éloigne si facilement et si volontiers. A peine la gendarmerie départementale l'a-t-elle ramené à Saint-Lô, qu'il s'échappe de nouveau : il se dirige, cette fois, vers le Calvados, espérant peut-être gagner Trouville et le Havre. Il avait pris, — où? — des vêtements de fille, mais confiait à tout venant qu'il avait adopté ce déguisement pour mieux dépister les poursuites et pour faciliter son passage en Angleterre. Dans les châteaux où il se présentait, il disait être le fils du duc d'Ursel, gendre du roi de Portugal ; ailleurs il s'attribuait pour père le prince de Monaco, ce qui tendrait à prouver que quelqu'un, — sa mère peut-être, — lui avait révélé le secret de sa naissance. Ce qui surprend, c'est sa connaissance des noms et des alliances de la plus haute noblesse de France. Bientôt il laissera entendre que des liens de parenté l'unissent à Louis XVI, à la reine Marie-Antoinette, à Joseph II d'Autriche... Partout, il rencontre bon accueil; on l'assiste, on lui fournit des subsides, et c'est ainsi qu'il arrive jusqu'à Hotot, dans le pays d'Auge. Là il fut arrêté, conduit chez le juge de paix et envoyé à la prison de Bayeux où le père Hervagault, averti de son incarcération, vint le réclamer et le ramena avec lui à Saint-Lô. On était au printemps de 1797.

Quoique les magistrats eussent recommandé au tailleur de surveiller étroitement son fils, celui-ci ne put se plier à la vie étroite et monotone de la maison paternelle : au début de 1798, le voilà de nouveau en route; il porte un vieil habit bleu, un

grand pantalon à la hongroise, et il est chaussé de sabots. Peut-être a-t-il l'intention d'atteindre la Vendée, car il gagne d'abord Laval; mais la difficulté de pénétrer dans ces régions de l'Ouest, très surveillées, le décide à prendre le chemin d'Alençon; parvenu là, sans ressources, il frappe à la porte d'une dame Talon de Lacombe, qui habite seule une propriété aux Joncherets, distante de la ville d'une demi-lieue. Il se présente sous le nom de Montmorency; il se rend, dit-il, à Dreux où se trouve le château de sa famille, dispersée par la Révolution; il est épuisé de fatigue, il n'a plus un écu; Mme de Lacombe, prise de pitié, l'héberge, l'invite à séjourner chez elle jusqu'au jour où il aura recouvré ses forces; elle lui fournit du linge, des vêtements, de l'argent, le traite en hôte de distinction, et Jean-Marie tient le rôle avec une aisance et un aplomb des plus convaincants; tous les soirs, au foyer de sa généreuse hôtesse, entouré des châtelains du voisinage qu'attire la présence de cet héritier d'un des plus beaux noms de France, il raconte avec une émouvante minutie de détails les infortunes de sa noble famille. Ses manières sont distinguées, son ton si sincère, sa physionomie si séduisante, il glisse si généreusement, dans la main du palefrenier qui lui selle son cheval ou du domestique qui le sert à table, un des louis d'or donnés par la bonne dame, que nul ne doute de son illustre origine. Mme de Lacombe, le voyant rétabli, veut le conduire elle-même jusqu'au château familial et le remettre à ses parents; il ne s'y oppose point, arrive à Dreux avec sa bienfaitrice, cherche, s'informe, enquête. Nul ne le renseigne : on n'y connaît le nom de Montmorency que par le souvenir du connétable, tué en 1562 dans une bataille fameuse, et Mme de Lacombe, comprenant qu'elle a été dupée, abandonne son protégé et reprend tristement le chemin d'Alençon, « regrettant la perte d'une quarantaine de louis d'or que le prétendu Montmorency a obtenus de sa trop facile bonté. »

Hervagault continua son voyage : il traversa Paris sans que son passage y fût remarqué; on le retrouve à Meaux dans la première quinzaine de mai; sans argent, car il n'est pas thésauriseur, il erre par les rues de la ville à la recherche d'une âme charitable, et il la trouve en la personne d'une marchande, la mère la Ravine, qui installe sa boutique sur le champ de foire. La bonne mine du jeune vagabond, le joli cos-

tume de nankin à rayures qu'il doit à la générosité de M[me] de Lacombe, sa mélancolie discrète intéressent la foraine, à laquelle il conte un nouveau roman : elle lui donne quatre louis, et il va aussitôt retenir une place dans la diligence de Strasbourg, qui passe à Meaux dans la soirée. Le lendemain matin, 24 mai, — 5 prairial an V, — il arrivait au relais de Châlons, se faisait servir à déjeuner et remontait en voiture, la bourse totalement dégarnie.

Au bout d'une demi-heure de trajet, il demande qu'on arrête : il veut descendre. Une telle prétention n'avait rien d'insolite en ce temps d'interminables parcours. Perotte, le conducteur de la diligence, consent à une halte; le jeune voyageur met pied à terre et gagne une haie voisine derrière laquelle il disparaît. Bientôt les postillons perdent patience; Perotte appelle : nulle réponse; les occupants de la diligence sont descendus, eux aussi; ils fouillent les buissons, commentent la disparition de ce jeune garçon dont la gentillesse et la modestie les ont charmés. On le hèle dans toutes les directions; on crie qu'on n'attendra pas davantage, qu'on le laisse là... Point d'écho. Il fallut bien reprendre ses places et se décider au départ : la diligence s'éloigna dans la direction de Vitry-le-François, qu'on appelait alors Vitry-sur-Marne.

Quand elle fut hors de vue, Hervagault quitta sa cachette et, errant par la campagne, il parvint ainsi jusqu'à la Marne et se dirigea vers un hameau posé aux pieds des coteaux de la rive; c'était Mairy, distant de Châlons de deux lieues. Au premier paysan rencontré, il exposa qu'il était sans asile et s'effrayait de passer la nuit dans les champs. L'homme l'examina, fut séduit par son allure timide et craintive, et consentit à le loger s'il se contentait de partager le lit d'un garçon de labour; mais, à cette proposition, l'autre se révolta, demandant avec insolence « pour qui on le prenait et s'il était de mine à vivre avec les valets? » Le villageois, interdit, le crut fou : il alla conter sa rencontre au juge de paix de Cernon; le garde champêtre se mit en campagne; le soir même, l'aventurier était arrêté, et, comme il refusait de répondre aux questions qui lui furent posées, on l'expédia le lendemain sur Châlons où il fut mis en prison.

Dès son premier interrogatoire, il prit le ton mystérieux, déclara son âge : *treize ans*, mais garda le silence sur le lieu

de sa naissance et le but de son voyage. Pourtant, comme le magistrat insistait pour connaître au moins son nom, l'enfant eut un mouvement d'impatience et grommela : « On le cherche assez! On ne l'apprendra que trop tôt! » Il fallut se contenter de cette vague déclaration. Le ministre de la police, avisé de l'incident, ordonna d'insérer « dans les principaux journaux » l'avis de la présence aux prisons de Châlons « d'un jeune garçon disant être *âgé d'environ treize ans et dont l'extérieur n'annonçait pas davantage...* » La note décrivait le costume du prisonnier et signalait que « sa conversation décelait une éducation plus qu'ordinaire. » Cette publication n'obtint, d'ailleurs, aucun effet; le détenu demeura sans nom.

Voilà un premier achoppement dans cet épisode d'apparence assez limpide; le fils du tailleur de Saint-Lô, né en septembre 1781, approche, en juin 1798, de la fin de ses dix-sept ans; or l'aventurier de Châlons n'en paraît pas compter plus de treize : ce n'est donc pas le fils du tailleur Hervagault. On s'étonne qu'aucun de ses historiens n'ait été arrêté par cette difficulté : ne voit-on pas qu'elle compromet la vraisemblance de toute l'odyssée? Car si l'on admet aisément qu'un enfant inspire de l'intérêt et recueille le bénéfice de sa faiblesse, il n'en est pas de même d'un jeune homme complètement formé, déjà barbu peut-être, apte, en tous cas, à gagner sa vie; et dès lors on ne s'explique, si le vagabond est véritablement le fils Hervagault, ni l'indulgence du magistrat de Bayeux, ni la commisération de Mme de Lacombe, ni la singulière générosité de la mère la Ravine, ni les ménagements du commissaire de Châlons, ni tant d'autres marques d'attachement que le petit nomade reçoit partout où il passe. A la prison où il est écroué, il enjôle de nouveau tout le monde : Mme Vallet, la femme du concierge, et sa fille Catherine, spécialement chargée de sa surveillance, — c'est donc bien un enfant, — le déclarent « charmant; » une semaine s'est à peine écoulée depuis le début de sa détention quand parvient à la maison d'arrêt une caisse adressée à l'inconnu par un expéditeur anonyme : cette caisse contient des comestibles de choix, une montre et un « magnifique service d'argenterie, » dont on autorise le captif à faire usage, et qu'il reçoit en personnage dès longtemps accoutumé au luxe de la vaisselle plate. Il se montre, d'ailleurs, très « recherché : » il lui faut du beau linge, il ne supporte pas de

coucher deux nuits de suite dans les mêmes draps, et, comme on ne peut rien lui refuser, on change tous les jours ceux de son lit. Il se commande en ville des vêtements que le tailleur Hyacinthe lui fournit complaisamment; chez l'apothicaire Melchior, il a bientôt un compte de deux cents francs pour eaux de toilette; il n'a pas d'argent, mais avec une prodigalité qui semble lui être naturelle, il n'en dépense pas moins, et le geôlier paie pour lui : en quelques semaines ce brave homme avance pour son pensionnaire 2400 livres, ravi, du reste, de contribuer au bien-être de cet attachant détenu. Jamais pareil gaspillage ne s'est vu dans une prison, — si ce n'est au Temple, en août 1792, alors que, dénuée de tout, s'y installait la famille royale...

Et il advint ceci qui est extraordinaire : le prisonnier, mis en demeure de déclarer quels sont ses parents, a négligemment décliné son nom : il s'appelle Louis-Antoine-Joseph-Frédéric de Longueville, fils de feu le marquis de Longueville, seigneur de Beuzeville et autres lieux; et tandis que le magistrat entreprend en Normandie, une enquête qui se prolongera durant deux mois et demeurera, bien entendu, infructueuse, un coup de lumière illumine l'esprit de quelques bourgeois Châlonnais, bouleversés par l'aveu de l'intéressant prisonnier dont on s'entretient par la ville : *Louis*, c'est le nom du dernier roi de France; — *Antoine* rappelle celui de la pauvre Reine; — *Joseph*, évoque le souvenir du frère de Marie-Antoinette; — *Frédéric*, ainsi s'appelait le roi philosophe... L'enfant est assurément d'origine illustre : ne serait-il pas le fils de Louis XVI, dont la mort a suscité, naguère, tant de légendes? De l'hypothèse on passe vite à la certitude : le malicieux prince se réclame d'une origine normande : c'est, sans trahir le secret de son rang auguste, par allusion au titre de « duc de Normandie » qu'il a porté dans ses premières années. On discute, on s'enflamme, on s'exalte, — le mystère et l'aventure ont, pour tous les esprits, tant de charmes! — on va étudier à la prison les traits du jeune Longueville; on examine sa démarche, ses gestes; c'est à coup sûr un Bourbon : voilà comment le pensionnaire du père Vallet fut promu roi de France par la conviction de quelques « initiés, » et comment s'ébruita dans Châlons

de Joas conservé l'étonnante merveille.

Joas, lui, s'obstinait à se taire : il ne prétendait pas être le Dauphin; mais il ne détrompait aucun de ceux qui lui attribuaient cette personnalité. Les « initiés, » — ainsi se désignaient ses partisans, — se passèrent de son aveu et l'entouraient de soins et d'hommages. Une commerçante notable, Mme Saignes, femme romanesque en dépit de sa peu ordinaire corpulence, de ses cheveux roux, de ses petits yeux et de son gros nez, s'institua son chambellan et son majordone; elle transforma en un « petit palais » la cellule du « prince, » « garnie de ses plus beaux meubles et tendue de tapisserie; » elle lui servait de gouvernante, voire de domestique; c'est elle qui décida le concierge à laisser sortir le détenu; — habillé en fille et charmant sous ce costume d'emprunt, il allait avec Catherine Vallet, se promener sous les quinconces du Jard; c'est Mme Saignes encore, qui, à mots couverts, répandit dans toute sa clientèle la surprenante histoire et recruta une cour de fidèles au Roi anonyme. Parmi les plus assidus étaient une dame Felise, M. et Mme Jacobé de Rambécourt, M. Adnet; notaire, Mlles Jacobé de Vienne et Jacobé de Pringy, M. de Torcy, M. Jacquier-Lemoine et aussi un ancien garde du corps de Louis XVI, M. de Beurnonville. Quand la conversation de ces courtisans obliquait vers le passé tragique et les catastrophes révolutionnaires, on voyait rouler dans les beaux yeux de l'enfant de grosses larmes qu'il avait peine à retenir; lorsque vint la fête des Morts, il distribua des aumônes, demandant des prières « pour son père mort sur l'échafaud de la Terreur, » et comme, certain jour, un maladroit s'avisait de rappeler en sa présence le supplice de Marie-Antoinette, il eut un geste de désespoir, éclata en sanglots et s'enfuit dans la pièce voisine.

Les magistrats de Châlons se trouvaient en un terrible embarras : le ministre de la police, Dondeau, les houspillait incessamment : — « Il semble, écrivait-il, qu'avec un peu d'attention, il ne doit pas être difficile de faire parler un jeune garçon peu familiarisé avec la dissimulation et les formes judiciaires; » pour en finir, il demanda « l'âge exact de l'enfant et son *signalement précis* » et, quelques semaines plus tard, il annonçait triomphalement que le mystère était dissipé : grâce aux renseignements communiqués, il avait découvert le père du prisonnier de Châlons : c'était un pauvre tailleur de Saint-Lô, nommé Hervagault, et celui-ci se déclarait prêt à reprendre

son fils, si seulement la gendarmerie se chargeait de le lui ramener de brigade en brigade jusqu'à Caen.

On aurait scrupule à compliquer un imbroglio par lui-même suffisamment troublant; mais on se demande comment, en apprenant qu'un enfant de treize ans et demi, vêtu d'une veste de nankin, a été arrêté à Châlons, le père Hervagault put deviner qu'il s'agissait de son fils, alors dans sa dix-huitième année, et qui avait quitté Saint-Lô, couvert d'une vieille houppelande bleue. On ne discerne pas davantage par quel procédé le ministre, — à moins qu'il fût doué de la double vue, ce qui n'était pas, certes! le cas de Dondeau, — s'adressa précisément à Saint-Lô pour être fixé sur l'identité d'un enfant emprisonné dans la Marne. S'était-il donc enquis auprès de tous les commissaires de police de France? Ou bien le père Hervagault avait-il entrepris de son côté quelque recherche qui donna l'éveil à l'autorité? Non, bien certainement, car on en retrouverait trace soit dans les archives locales, soit dans celles du ministère. L'intervention du tailleur de Saint-Lô parut, dès l'abord, si peu fondée, que le ministre mettait en garde les magistrats châlonnais contre une collusion probable. En attendant, ordre était donné de veiller à ce que le prisonnier fût « sévèrement surveillé. »

Or, aucune plainte n'était déposée contre lui; il n'avait lésé personne, ses fournisseurs refusant d'être payés; l'apothicaire Melchior renonçait bénévolement aux sommes qui lui étaient dues, « parce que, disait-il, ce jeune homme a bon caractère. » Hyacinthe, qui avait fourni les vêtements, la dame Saignes qui avait meublé le cachot, protestaient ne plus se rappeler le chiffre de leurs débours, et le concierge Vallet lui-même ne réclamait pas un décime de ses 2 400 livres d'avances, protestant qu'il conserverait toujours, pour son prisonnier, « beaucoup d'amitié. » Vallet fut révoqué de ses fonctions et perdit sa place pour ce beau mouvement, unique, assurément, dans les annales de l'administration pénitentiaire; quant aux autres, en apprenant que « leur prince » était le fils d'un petit tailleur normand, après un court moment d'effarement, ils avaient senti redoubler leur foi en sa royale origine : il était pour eux de toute évidence que le Dauphin évadé du Temple avait été remplacé dans sa prison par un autre enfant dont le fils de Louis XVI avait dû adopter la personnalité : Hervagault,

soit! On ne désignera plus « le prince » autrement et cette incarnation, si humiliante soit-elle, le protégera sûrement contre les dangers qui menacent le descendant des rois. Et tous les initiés s'accordent à juger surprenante l'apathie de ce tailleur de Saint-Lô qui, depuis six à sept mois, se résigne si facilement à la disparition de son fils : l'étonnement, — et la conviction, — s'accroissent quand on apprend que les lettres adressées par ce père insouciant à son enfant enfin retrouvé sont libellées « sur un ton presque respectueux! »

Pourtant cette intervention mettait à l'aise la procédure : le prisonnier avouant être le fils du tailleur, il ne s'agissait plus que d'obtenir la reconnaissance formelle du père : le tribunal correctionnel décida le 13 pluviôse an VII, — 1er février 1799, — de retarder son jugement jusqu'au jour où « l'individuité » du prévenu serait officiellement établie, et Jean-Marie Hervagault fut remis aux gendarmes pour être conduit à Saint-Lô. Le jour de son départ, on le vit consoler ses fidèles en larmes, massés devant la porte de la prison; il partait abondamment pourvu d'argent; on sut que, dès le premier gîte, il avait royalement traité son escorte et, « à l'accueil qu'on lui faisait partout sur la route, on aurait dit qu'il était annoncé à l'avance dans les lieux où il passait. » Deux mois plus tard il reparaissait à Châlons, le père Hervagault ayant docilement signé la déclaration de reconnaissance, et le tribunal de la Marne condamnait Jean-Marie à un an de prison.

A l'expiration de sa peine, on le dirigea de nouveau vers le chef-lieu de la Manche; mais il n'alla pas jusque-là : à Guiberville, non loin de Torigny, il est arrêté pour une nouvelle tentative d'escroquerie; on le conduit à Vire, où jugé sans incident mais avec sévérité, il est condamné à deux ans de prison. Sur cette nouvelle et longue détention, on est peu renseigné, du moins si l'on s'en tient aux pièces authentiques : de certains témoignages assez suspects, il ressortirait que la marquise de Tourzel, avisée du séjour à Vire du faux Dauphin prisonnier, se serait intéressée à lui, et, curieuse de le connaître, sinon personnellement, ni même en effigie, mais d'après une description précise, aurait réclamé son signalement (1).

(1) Voici le texte de ce signalement, tel qu'il est reproduit dans les *Intrigues dévoilées* de Gruau de la Barre, tome I, p. 536; tout invite à ne l'accepter que sous réserve : — « Signalement de Louis-Charles de France, fait dans la prison de

On a même fait allusion à des lettres adressées par l'ancienne gouvernante des enfants de France au jeune prisonnier de Vire et aux réponses de celui-ci où il rendait un compte favorable des progrès de son instruction littéraire. Ce sont là racontages négligeables : plus authentiques sont les relations entretenues par Hervagault, — on lui laissera désormais ce nom, — avec ses initiés de Châlons ; la dame Saignes surtout, se signala par un zèle ardent, s'appliquant à « tempérer les rigueurs de la détention par l'aménité de sa correspondance ; » tous les dons recueillis pour le malheureux *Dauphin* lui étaient transmis par elle « religieusement ; » et quand, dans l'été de 1801, approcha le jour de la libération, afin d'éviter que le pauvre enfant se trouvât de nouveau exposé sans soutien aux hasards et aux risques de la vie aventureuse, Mme Saignes prit secrètement la route de Vire pour aller recevoir son prince à la porte même de la prison. Un autre initié Châlonnais, le citoyen Peudefer, s'offrit à l'assister dans cette mission honorable ; mais, pour ne point éveiller les soupçons, il gagna par une autre route la capitale du Bocage normand. Enfin Hervagault est dans leurs bras : ils l'entraînent, le réconfortent, l'assurent de la fidélité de ses amis de la Marne : cinq jours plus tard, il arrivait à Châlons avec ses gardes du corps : on crut prudent de ne pas entrer, pendant le jour, dans la ville et l'on attendit la nuit close pour gagner la maison de Mme Saignes, où une réception était préparée. Acclamations, hommages, baise-main, bombance : Mme Saignes, triomphante, exultait de joie et ne cessait de répéter : — « Eh ! je vous l'avais bien dit que c'était le..... ! Le voilà ! »

Le..... Entendez « le Roi de France ; » mais il était convenu que le mot ne serait pas prononcé ; il fallait, en effet, agir

Vire, le 10 septembre 1800 : âge, environ quinze ans ; taille 5 pieds environ ; cheveux châtain-clair, sourcils grands, bien faits, bien frappés et plus foncés que les cheveux ; les yeux saillants vifs et très beaux ; le nez bien fait ; front moyen ; bouche moyenne, menton petit et fourchu ; une lentille au coin de l'oreille droite... une cicatrice sous le sourcil droit, occasionnée par l'opération qui fut faite à M. Louis dans la prison de Châlons (?) ; une autre petite cicatrice entre le nez et la lèvre supérieure ; sur le milieu de la jambe droite, au défaut du mollet, du côté droit, une empreinte en forme d'écusson, portant au milieu trois fleurs de lys, en haut la couronne royale et autour des lettres initiales des noms de baptême de Monsieur Louis, de son papa, de sa maman, de sa tante Élisabeth. Au surplus, le visage légèrement marqué de petite vérole. » Au bas de l'expédition se trouvent écrits ces mots : — « *Pour Madame de Tourzel.* »

avec une grande prudence pour ne pas réveiller les méfiances assoupies des autorités, et surtout l'animosité de l'ex-conventionnel régicide Batelier, devenu commissaire du Directoire près le tribunal de Vitry-sur-Marne et demeuré l'ardent champion de l'idée révolutionnaire. Une fois en possession de l'*objet désiré*, les fidèles d'Hervagault cherchèrent pour lui un asile confortable chez quelque personnage assez important pour être, par sa situation, à l'abri des tracasseries de la police : M. Jacobé de Rambécourt, riche propriétaire à Vitry-sur-Marne, sollicita l'honneur de le recevoir, — se procurant ainsi la satisfaction de narguer le jacobin Batelier dans son propre ressort. Allié aux nobles familles du Perthois, M. de Rambécourt, ci-devant écuyer et seigneur des Clauserets, avait fait, en 1789, partie de l'Assemblée de la noblesse lors de la convocation des États-Généraux : il possédait à Vitry un vaste hôtel où le jeune Roi pouvait attendre dignement son intronisation prochaine. M. de Rambécourt, accompagné d'une dame Michel, estimée pour ses sentiments royalistes, allèrent chercher à Châlons le *Télémaque français*, — on n'imagine pas de quelle débauche de métaphores l'incognito du Prince était l'occasion, — et le ramenèrent à Vitry-sur-Marne où était disposé pour lui un appartement à l'hôtel de Rambécourt.

Hervagault fut traité là avec « autant de profusion que d'élégance » et son adaptation subite à ce cérémonial qui paraissait lui être depuis longtemps habituel, consolidait encore la foi de ses adeptes qui, du reste, n'avait pas besoin de ce surcroît de fondement. La Cour se composait, outre M. et Mme Jacobé de Rambécourt, de M. et de Mlle Peudefer, des dames Saignes et Félix, de Châlons, de M. de Torcy, fils du député de la Marne au Conseil des Cinq Cents, et des autres initiés déjà mentionnés ; le 6 fructidor an IX, veille de la ci-devant Saint-Louis, la fête du Roi fut célébrée à Pringy, chez Mme Jacobé : on présenta à Hervagault un superbe bouquet qu'il daigna accepter aux cris de joie et de reconnaissance de tous les assistants fondant en larmes. D'après le témoignage de M. de Beurnonville, l'ancien garde du corps, c'est à cette réunion que, sollicitée par ses partisans, Sa Majesté consentit à donner la preuve de son identité royale. L'un d'eux, ayant habité Rome au temps de l'émigration, avait entendu raconter que le Dauphin, évadé du Temple, fut conduit dans la ville

éternelle où le Saint Père Pie VI, afin de pouvoir le retrouver en cas de nouvelles aventures, « lui apposa sur la jambe, en présence de vingt cardinaux, un stigmate au moyen duquel le fils de France pourrait à l'avenir se distinguer des imposteurs éventuels ; » étrange procédé de reconnaissance, épisode bien peu vraisemblable, qui se retrouve sans qu'on puisse en discerner la raison, dans les récits de la plupart des faux Louis XVII. — Hervagault écouta l'anecdote en souriant, et comme on le suppliait de mettre fin à l'angoisse unanime, il voulut bien desserrer la boucle de sa jarretière droite, abaisser son bas de soie, et montrer l'empreinte de l'écusson de France qu'il portait « au-dessous de l'articulation du genou droit. » Quoique ce ne fût point là « une preuve, » car, s'il était un trompeur avisé, Hervagault avait eu tout le temps de se tatouer durant sa détention à Vire, les initiés de Vitry crièrent au miracle et contemplèrent avec ivresse « cette sainte marque apposée par la main infaillible du vicaire de Dieu! » Et c'est merveille de considérer combien sont aveugles et hostiles à toute critique les convictions fondées sur les sentiments; on le vit bien le jour où le Dauphin de Vitry-sur-Marne consentit à narrer son odyssée depuis son incarcération au Temple jusqu'à son arrivée aux rives de la Marne.

C'était à une soirée chez le notaire Adnet, ami de M. Claude Jacquier dont Hervagault, après son retour de Pringy, occupait en ville la maison, « l'une des plus somptueuses demeures de la rue Pavée. » Il y retrouvait l'étiquette de Versailles, des personnalités considérables de la ville s'estimaient heureuses de remplir auprès de lui « les plus vils emplois. » Il acceptait leurs services sans hauteur ni dédain, mais avec une dignité complaisante. Or comme, à la prière de ses nombreux invités, le notaire s'était permis de supplier *Monseigneur* de raconter sa sortie du Temple et ce qui lui était advenu par la suite, le prétendu Dauphin se lança dans un récit, « tissu avec art » qui, il faut l'espérer, ne nous a pas été rapporté textuellement; sinon on serait en droit de juger aussi sévèrement l'audacieuse hâblerie du narrateur que l'ignare patience de son auditoire. Il y est question de Simon et de sa femme, « altérés de sang et de vin, dont la bouche dégoûtante ne proférait que des propos obscènes ; » d'une garde-malade dévouée dont le jeune prince reçut les soins au Temple même ; d'entrevues quotidiennes avec

sa sœur qu'on réunissait à lui aux heures des repas et des jeux. Pas un mot en revanche des six mois d'isolement qui s'écoulèrent entre le départ des Simon et le 9 thermidor. On y voit un inconnu, « vêtu en matelot » et M. de Frotté « armé jusqu'aux dents, » enlevant l'enfant dans un panier de blanchisseuse ; l'arrivée au camp de Charette, puis un séjour chez le roi d'Angleterre, le voyage à Rome, l'accueil extravagant du pape imprimant sa marque indélébile sur le jarret du jeune prince qui, certain désormais de ne plus se perdre, va à la Cour de Portugal, est fiancé, — il a onze ans ! — à une veuve, la princesse Bénédictine, sœur de la Reine ! Neuf princes souverains, dont les ambassadeurs accourent à Lisbonne, le reconnaissent roi de France et se liguent pour sa cause. Puis vient un voyage à Berlin, la rentrée en France où le fils de Louis XVI est appelé par le *Comité de Clichy ;* surpris par le coup d'État du 18 fructidor, — et toujours habillé en femme ! — il erre de ville en ville jusqu'à Cherbourg... on connaît le reste. Et ce scenario de feuilleton où tout est malmené, chronologie, événements historiques, vraisemblance même, est exposé en « beau langage, » semé de prosopopées chères au style de l'époque : « O rives délicieuses du Tage sur lesquelles s'élèvent sept collines !... Magnifique palais de Quelus ! c'est dans tes murs que j'ai connu l'amour ! Ciel, quels souvenirs heureux se présentent en foule à mon imagination enflammée ! O trop modeste Benédictine !... » Non, il n'est pas possible qu'après avoir subi cette pièce d'éloquence, les initiés de Vitry se fussent sentis « en proie, non plus seulement à l'enthousiasme, mais au fanatisme, » et eussent protesté que c'était bien là Charles-Louis de Bourbon, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche ! Hervagault avait jusqu'alors fait preuve de trop d'habileté et de tact pour qu'il eût compromis, par une rapsodie de ce genre, la situation qu'il s'était acquise.

Il est curieux de remarquer que, pour tous ceux qui s'offrirent comme « Dauphins évadés, » — et le nombre en est grand, puisqu'il atteint la trentaine, » — l'écueil fut toujours l'exposé des circonstances de leur enlèvement et des péripéties qui le suivirent. Aucun d'eux n'a su fournir, sur ces événements d'importance, une version qui s'accorde à peu près avec ce que l'on sait de l'Histoire. Le rôle, au début du moins, était cependant facile à jouer, puisqu'il suffisait de dire : je ne sais

pas ! Hervagault qui entra en scène avant tous les autres n'avait qu'à se taire pour être applaudi ; ses auditeurs lui fournissaient à profusion ses répliques ; aussi est-il probable que le discours résumé ci-dessus ne fut jamais prononcé. A l'époque où Hervagault vivait en Champagne, était publié à Paris un roman, — d'ailleurs sans valeur, — *le Cimetière de la Madeleine* par Regnault-Warin, — où les faux Louis XVII de l'avenir devaient imprudemment puiser leur documentation, car le thème en était l'évasion du fils de Louis XVI. Sujet nouveau alors, mais périlleux ; l'imprimeur de l'ouvrage n'en put douter, quand il vit ses formes brisées par la police du Consulat, et quand il entendit se fermer sur lui et sur l'auteur les portes de la prison du Temple que ce dernier eut ainsi l'occasion de visiter, ce qui ne lui était jamais arrivé, encore qu'il en fût beaucoup parlé dans la publication incriminée. Le livre suscita bien des curiosités, il faut le croire, puisque, à mesure que les éditions clandestines du *Cimetière* étaient saisies, la vogue de l'ouvrage s'affirmait. Un exemplaire en parvint-il jusqu'à Vitry ? Hervagault eut-il l'occasion de le lire ? C'est possible ; mais il eût commis une grande faute en empruntant à cette œuvre de pure imagination que les contemporains paraissent avoir accueillie comme la plus authentique des histoires. Hervagault possède en effet sur ses successeurs l'avantage incontesté d'avoir été celui qu'on essaie de copier, mais qui n'imite personne : sa juvénilité, son aspect physique, ses espiègleries, son insouciance, ses réticences mêmes, lui attiraient plus de partisans que ne l'auraient fait de longs discours. Et puis, si peu instruite des événements de la Révolution que fût alors la généralité des Français, ces royalistes champenois, en hébergeant le prétendant, savaient risquer, sinon l'échafaud, du moins la déportation : il fallait qu'ils eussent, pour croire à l'illustre origine de leur hôte fêté, d'autre motif, que le tatouage du jarret royal ou l'amour de la « trop modeste Bénédictine. » Celui-ci, de son côté, disposait d'autres arguments, plus probants : l'étrange conduite de son prétendu père, le tailleur de Saint-Lô, qui, comme s'il y avait été contraint, était venu naguère le chercher à Cherbourg, lors de sa première escapade ; qui n'avait pas songé à aller le reprendre à Vire après sa détention de deux années ; et qui ne s'inquiétait plus de son sort et se tenait coi depuis que l'autorité n'exigeait plus qu'il

se manifestât. Il pouvait surtout arguer de son âge, — seize ans, en 1801, au lieu de vingt qu'aurait eu le véritable Hervagault, et nul, sur ce point, ne l'aurait contredit; car, en cet été de Vitry, sa physionomie était encore si « enfantine » que, lorsque le jeune garçon parcourait les rues de la ville, escorté de M. Jacobé de Rambécourt, respectueux et plein d'égards envers son gentil compagnon, les passants prenaient celui-ci pour « une demoiselle déguisée, » et la réputation de l'austère gentilhomme en subit même quelque atteinte.

***

Ici se révèle un personnage inattendu, le citoyen Charles Lafont-Savine, ci-devant évêque de Viviers. Issu d'une famille de vieille noblesse, il avait été mal élevé par sa mère, une Castellane, « femme ardente, spirituelle et frivole, » qui recommandait la lecture de l'*Émile* et du *Contrat social* à cet enfant de sa prédilection, destiné cependant à l'Église. D'abord grand vicaire à l'évêché de Mende, puis à Laon, Lafont de Savine avait été, à trente-six ans, en 1778, sacré évêque de Viviers : « il unissait à des connaissances étendues, une mémoire étonnante, le don des langues et de la parole et un esprit très lucide, » lorsqu'il ne se portait pas sur les objets de ses successifs engouements.

Son palais épiscopal, planté au bord du Rhône, était l'un des plus beaux de France : il en avait peuplé les jardins de roitelets et de rossignols; sa meute était renommée; son faste mondain rivalisait avec celui des Rohan et des Dillon. Est-ce pour ne pas quitter ce bien-être que, élu en 1789 député aux États généraux, Mgr de Savine démissionna au bout de dix jours, et que, plus tard, il fut l'un des quatre prélats français qui se soumirent à la Constitution civile du clergé? Il prêta le serment dans la chaire de sa cathédrale et, maintenu, par conséquent, dans son diocèse, il cumula ses fonctions d'évêque constitutionnel avec celles d'administrateur du département. Alors commencèrent les excentricités : quittant la soutane pour l'habit de garde national, organisant dans son palais des bals patriotiques, permettant à ses prêtres le mariage, il usait en même temps, il faut le dire, de l'influence de sa popularité pour soustraire aux fureurs démagogiques nombre d'ecclésiastiques insermentés. Il donna libre cours à ses rêveries huma-

nitaires; en raison de son « génie incohérent, » on l'avait surnommé « le Jean-Jacques du clergé. » Sa charité et sa philanthropie ne se ralentirent jamais, ce qui ne l'empêcha pas, après thermidor, d'être traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le renvoya absous, et gratifié d'un *satisfecit*. Mais ayant abdiqué sa dignité et se trouvant sans ressources, il se fixa à Paris et obtint un emploi à la bibliothèque de l'Arsenal.

L'ex-évêque de l'Ardèche vivait donc parmi les livres et les savants, satisfait de son sort ; mais, en dépit de sa déchéance, il était resté gentilhomme et bon Français. La pensée que ce petit Duc de Normandie, qu'il avait vu à la Cour et dont la naissance lui inspira jadis un mandement éloquent, était mort dans l'isolement, usé, à dix ans, par la misère et le manque de soins, troubla le prélat dévoyé au point que sa conscience fut hantée d'une sorte de remords. Dans ce cœur, libéré du passé, le Roi rentrait avant Dieu. Soit que Savine se refusât à croire possible cette fin misérable, soit que sa perspicacité jugeât suspectes les précautions affectées pour la publier en la dissimulant, il entreprit une enquête personnelle et, grâce aux relations que sa vie mouvementée n'avait pu manquer de lui créer dans tous les mondes, il parvint à interroger les chirurgiens que le Comité de Sûreté générale avait chargés de l'autopsie du prisonnier du Temple : ils ne lui cachèrent point « qu'ils avaient bien ouvert le cadavre d'un enfant, mais qu'ils n'avaient pas reconnu cet enfant pour être le fils du ci-devant roi Louis XVI. »

Il ne se contenta pas évidemment de ce seul renseignement et dut recueillir d'autres informations, car sa conviction était faite lorsque, dans l'automne de 1798, il apprit, — peut-être par l'avis inséré dans les journaux sur l'ordre du ministre, — que la prison de Châlons détenait un enfant dont l'âge, — treize ans, — correspondait à la date de la naissance du prince et dont le signalement s'accordait avec les portraits et les descriptions de la personne du jeune roi. Bientôt Savine renonce à son emploi de bibliothécaire ; il court à Châlons, se présente au détenu, reconnaît en lui immédiatement et sans hésitations le Dauphin survivant. Il s'érige sur-le-champ en conseiller : à lui seul, semble-t-il, les initiés Châlonnais doivent de comprendre que le prince ne peut, sans s'exposer à de nouvelles tortures, revendiquer son auguste nom ; celui

d'Hervagault, auquel une intrigue encore confuse l'a rivé, lui servira de refuge contre la malignité des hommes : s'il le rejette, ce sera la prison d'État, la mise au secret, l'empoisonnement... » Et Savine répète à son cher prince :— « Monseigneur, vous êtes Hervagault, ou vous êtes mort ! » L'ex-évêque ne borne pas à ce conseil ses bons offices : c'est lui qui va entreprendre l'instruction du détenu, le préparer à remonter un jour sur le trône ; il se fera son professeur, son guide ; lui donnera des leçons de latin, de littérature, d'histoire ; et, pour la première fois depuis son abjuration, il rouvre un catéchisme, — catéchisme orthodoxe, — afin que l'ancien élève de Simon, qui ne sait plus ses prières, soit élevé dans la foi de ses ancêtres. Et il n'y a pas sans doute dans notre histoire un trait plus révélateur du formidable désarroi moral et des bouleversements sociaux occasionnés par la Révolution que ne l'est cet épisode, presque ignoré, d'un enfant perdu salué roi par quelques provinciaux, façonné aux « devoirs de la couronne » par un démocrate notoire, et instruit de la religion de ses prédécesseurs, les monarques très chrétiens, par un renégat excommunié.

Après avoir reparu, durant six mois, à sa bibliothèque, Savine retrouva, en 1801, Hervagault à Vitry-sur-Marne et le prépara à la première communion ; il lui procura différents ouvrages sur la Révolution, lui traça un programme d'études et reprit les leçons de latin. On s'étonne de voir ce prélat, ayant jadis connu la Cour et son personnel, converser des choses du passé avec l'adolescent qu'il croit être le fils de Louis XVI, et ne pas être détrompé après ces échanges réitérés de souvenirs communs : au contraire, sa foi en la personnalité du prince s'affirme de jour en jour. L'abbé Barret, « l'aumônier » et, par conséquent, le confesseur du pseudo-prince, est aussi l'un de ses plus enthousiastes partisans, et il y a là un fait troublant qui n'a pas échappé aux historiens d'Hervagault; ceux mêmes qui n'ont jamais admis la possibilité de son origine royale, frappés de cette sorte d'épidémie de crédulité, en arrivent à se demander si cet enfant « n'a pas surpris quelque confidence, quelque secret ignoré de tous ; s'il n'a pas été mêlé, en comparse, à l'une ou l'autre des intrigues du Temple : » on n'aperçoit pas, en effet, qui aurait pu faire la leçon au fils du tailleur de Saint-Lô et l'instruire, même sommairement, de certaines particularités de la vie de Versailles, des Tuileries et

de la prison, au point qu'il pût illusionner un prélat grand seigneur, exalté peut-être, mais point sot et nullement naïf. Rien dans la correspondance de Mgr Lafont de Savine ne dénote un dérangement d'esprit : certaines lettres sont même remarquables pour qui songe que leur auteur a touché les bas-fonds de la tourbe révolutionnaire et reçu les confidences des pires démagogues : en mettant les amis d'Hervagault en garde contre les dangers qui le menacent, il fait, en termes prudents, presque terrifiés, allusion à quelque secte internationale, « puissance supérieure à toutes les autres, écrit-il, et qui gouverne aujourd'hui l'Europe, puissance à laquelle le Dauphin n'échapperait pas si jamais il paraissait reprendre son essor vers ses premières destinées. Je me doute même que cette terrible puissance, qui a des yeux et des bras partout, n'ait des espions à ses gages qui veillent sur cet enfant et ne le laissent vivre qu'à la condition qu'il sera perdu dans le néant et le mépris. »

Malgré ces bons avis de discrétion, l'extraordinaire aventure d'Hervagault s'était ébruitée dans toute la région et plus loin encore puisque la survie de l'enfant mystérieux parvint jusqu'à Madame Royale qui était à Vienne et à Louis XVIII alors à Mittau, lequel déclara à ce sujet que « si, contre toute vraisemblance, la chose se trouvait vraie, la personne qui y est le plus intéressée, — c'est-à-dire lui-même, — éprouverait une joie sincère et croirait avoir retrouvé un fils. » On pense donc bien que l'ex-conventionnel Batelier, commissaire du gouvernement près le tribunal de Vitry, n'ignorait rien de ce qui se passait à l'hôtel de M. Jacquier-Lemoine et chez les Rambécourt. Il en avisa Fouché, alors ministre de la police, et reçut, en réponse, un ordre d'arrestation. Le 16 septembre 1801, un souper de gala réunissait les initiés autour de leur prince quand, au moment où l'on allait se mettre à table, on vit entrer dans la salle le commissaire de police Drouart, accompagné de Bonjour, le brigadier de la gendarmerie. Grand émoi. On entoure Hervagault qui, seul, fait bonne contenance; comprenant qu'il va coucher en prison, il commande d'un ton impérieux à son hôte « d'aller dans sa chambre lui quérir son habit, » et l'ébahissement du commissaire égale celui du gendarme de voir ce propriétaire honoré courir à l'ordre de ce « polisson, » rapporter le vêtement, et aider humblement son hôte à en passer les manches; leur effarement s'augmente quand le prévenu, aper-

cevant le curé Barret : — « L'abbé, dit-il, allez me chercher mes besicles qui sont sur ma table de nuit »; et le vénérable prêtre, obéissant, tout en larmes, présente les lunettes en s'inclinant jusqu'à terre. Le notaire Adnet arrive à ce moment : il vient d'apprendre ce qui se passe; il est si ému qu'il s'approche, les bras ouverts, prêt à embrasser le prince; mais celui-ci, dédaigneusement, lui tend la main sur laquelle l'autre applique un baiser respectueux. Et tous les convives, — ce que la société Vitryate compte de plus riche et de mieux posé, — sortent de l'hôtel avec l'inculpé que le gendarme emmène : on le suit jusqu'à la prison, et, derrière, par la ville en rumeur, viennent les domestiques apportant les plats et les vins du souper qui va se poursuivre à la geôle jusque bien avant dans la nuit.

Ce prélude donne le ton de cette détention préventive : tous les jours baise-main, quatre repas plantureux servis dans des vaisselles de prix par les domestiques de la maison Jacquier; aux heures où « la Cour » n'est pas réunie, le prisonnier n'est jamais seul : ses fidèles se relaient auprès de sa personne afin qu'il ne s'ennuie pas; il a un secrétaire qui dépouille son courrier et auquel il dicte sa correspondance, — il n'écrit guère et ne signe jamais. — Le dimanche, quand, à l'heure de la messe, le « polisson » se rend à l'église, il est toujours suivi d'un valet porteur d'un coussin et d'un livre d'oraisons... Tout ce qu'apprenant, le préfet du département conseille d'abandonner les poursuites et d'envoyer tous ces extravagants « à l'hôpital des fous. » Mais Batelier tient bon; il sait qu'on l'accuse de commettre un nouveau régicide et peut-être apporte-t-il à l'instruction de l'affaire une animosité personnelle : il prolonge l'enquête durant cinq mois et, le 17 février 1802 seulement, le tribunal de Vitry condamne à quatre ans d'emprisonnement Hervagault qui, durant l'audience, abrite sa dignité dans un mutisme presque absolu. La dame Saignes, accusée de complicité, entend prononcer en sa faveur un verdict d'acquittement.

Les deux parties firent appel : le procureur avec l'espoir d'obtenir la condamnation de Mme Saignes, les partisans d'Hervagault dans la certitude que ce jugement inique, uniquement inspiré des rancunes de Batelier, serait réformé devant un autre tribunal. Jamais, en effet, de mémoire de procédurier, une condamnation pour escroquerie n'avait été prononcée sans qu'une plainte fût au préalable déposée : or, non seulement les

« escroqués » ne se plaignaient pas, mais ils suppliaient qu'on leur permît de continuer leurs largesses. Aucune loi, disaient-ils, par la bouche de Me Hatot et de Me Caffin, avocats de l'accusé, aucune loi n'interdit de traiter avec honneur le fils d'un pauvre tailleur, de lui baiser la main et de le servir à table : nous savons que notre hôte n'est autre que Jean-Marie Hervagault, né à Saint-Lô, de parents modestes : c'est comme tel que nous l'hébergeons, que nous le fêtons, que nous l'entourons de soins et d'hommages; — et telle est la thèse que Me Caffin s'apprêtait à soutenir devant le tribunal d'appel de Reims. Hervagault avait été transféré dans cette ville le 16 mars 1802. Mgr de Savine l'y avait suivi en qualité de grand aumônier, et, jugeant qu'il y avait urgence à ce que le rejeton des Rois fit souche d'authentiques Bourbons avant de succomber sous les coups de ses redoutables ennemis, il lui offrait à choisir entre trois sœurs « aussi aimables qu'intéressantes, » toutes trois originaires du Dauphiné, — ce qui était presque symbolique, — et filles du marquis V. de L... qui lui-même était né des amours de Louis XV avec Mlle de Nesle. Hervagault, fidèle au souvenir de la belle-sœur du roi de Portugal, résista quelque peu et ne céda aux sollicitations du préfet que par considération pour l'avenir de la monarchie. Par malheur, Fouché, ministre de la police, fut informé, bien probablement par Batelier, son ancien collègue à la Convention, des incidents qui troublaient la Champagne; il « recommanda » Hervagault au Commissaire du Gouvernement séant à Reims : — « Dans le cas où cet individu serait acquitté, écrivait-il, vous prendriez les mesures nécessaires pour qu'il fût, sur-le-champ, amené par devers moi. » Et, dès les premiers jours, dans sa nouvelle prison, le prévenu fut « par mesure de haute police, » tenu à une sorte de secret; seuls les magistrats et son avocat obtinrent l'autorisation de pénétrer dans son cachot. Il était prisonnier d'État.

D'ailleurs, à cette époque, l'intérêt qu'inspirait l'énigmatique figure de l'aventurier, décline de jour en jour : trop de gens ont inconsciemment soufflé le rôle et l'on ne peut plus s'étonner qu'il soit bien su. On doit donc abréger le récit de cette existence peu banale en se bornant à relater ses péripéties les plus marquantes. Le 3 avril 1802, contre l'attente générale, le tribunal de Reims confirmait, en ce qui concernait Hervagault, le jugement de Vitry et condamnait la dame Saignes à six mois

de prison. La foule qui donnait l'assaut à la salle d'audience, acclama l'avocat du « Dauphin » et accueillit le prononcé de l'arrêt « par des marques de dépit et d'indignation. » Une quête au profit du condamné fut « d'un produit considérable » et, riche d'argent et de bijoux, il fut écroué à la maison de détention. Le désespéré Savine, surnommé par les initiés « *le Blondel français,* » vivait dans l'angoisse : très renseigné, il savait que Fouché ne laisserait pas « le fils de Louis XVI » achever paisiblement son temps de prison: il redoutait la déportation, pis peut-être, et avait organisé une surveillance aux abords de la geôle afin d'être le premier informé de tout préparatif suspect.

N'avait-il point résolu d'enlever son prince bien-aimé aux gendarmes ! Il attend ainsi durant quatre mois, couchant parfois dans un fossé de la route pour être sûr de ne pas manquer le passage de son idole : le 24 août 1802, il apprend qu'Hervagault est parti pour Soissons « où il est appelé à déposer comme témoin dans une affaire criminelle. » L'ancien évêque se lance à sa poursuite : il arrive à Soissons en même temps qu'Hervagault, court à la prison, sollicite l'autorisation d'y pénétrer ; comme elle lui est refusée, il dépose, entre les mains du concierge, un louis d'or pour le détenu. Son émoi, son insistance éveillent les soupçons : on demande son nom, sa profession : — « Ancien évêque de Viviers. » Il est conduit à la sous-préfecture ; son passeport, qu'il doit exhiber, le désigne sous la qualification d'*employé :* on arrête l'ex-prélat qui entre ainsi dans la prison dont on vient de lui refuser la porte. Seulement Hervagault n'y fait que passer ; le soir même il est ramené à Reims. Savine demeure incarcéré à Soissons jusqu'au jour où il est expédié à Paris, interrogé ; — il déclare nettement « qu'il croit son pupille le fils de Louis XVI, fondant son opinion sur les renseignements qu'il a recueillis depuis qu'il est à la recherche de l'origine de ce jeune homme. » Sur quoi il est envoyé à Charenton ; et, pour comble d'infortune, cette escapade a rappelé l'attention de Fouché sur le Dauphin de la Marne : curieux de voir cet adolescent qui, partout où il passe, suscite des dévouements si ardents, il donne l'ordre d'amener Hervagault à Paris. Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1802, la gendarmerie vient lever l'écrou du prisonnier : il est conduit de brigade en brigade vers la Capitale : il passe à Soissons le 14 ; le 15 à Villers-Cotterets ; le 18, en arrivant au Bourget, il est

remis aux gendarmes de la Seine... Fouché n'est plus ministre! Depuis trois jours le ministère de la police est supprimé, et Hervagault, dont on ne sait que faire, est conduit à Bicêtre, le grand réceptacle de tous les crimes, de toutes les misères et de toutes les dépravations.

Et c'est pourtant à l'époque où il s'enfonçait dans cette géhenne que Hervagault fut au plus près du triomphe suprême... Il n'est pas téméraire de prendre au sérieux une allégation de son premier historiographe, Beauchamp, dont les sources d'information ne sont point méprisables puisque ce personnage, attaché aux bureaux de la police générale depuis le temps du Comité de Sûreté générale jusqu'en 1806, dut satisfaire sa curiosité d'historien en puisant dans les dossiers dont son emploi lui permettait la libre consultation (1). Or il prétend que Fouché aurait proposé à Bonaparte de tirer parti du faux Dauphin de Vitry-sur-Marne en le reconnaissant solennellement comme fils de Louis XVI et en obtenant ensuite de lui, soit par terreur, soit par séduction, la renonciation de ses droits au trône. « Mais, ajoute-t-il, Bonaparte rejeta ce moyen d'usurpation indigne de sa haute fortune et, dès lors, Hervagault fut voué à la prison et au malheur. » L'infortuné lutta pourtant; réduit à l'impitoyable régime de Bicêtre, se croyant abandonné de tous ses partisans, il essaya « de vaincre l'inaptitude qui l'avait jusqu'alors rendu rebelle à l'étude ; » il s'appliqua, lut avec fruit; on assure même qu'il parvint à traduire les auteurs latins et se plaisait à la lecture d'Horace et de Tacite... comme l'avait fait Louis XVI au Temple.

Cependant ses fidèles remuent le monde et dépensent l'argent sans compter. Toute la famille Jacquier a quitté Vitry pour s'installer à Nancy; on tente de grouper là des prosélytes; on affirme que le fils de Louis XVI existe; que ses deux oncles, le comte de Provence et le comte d'Artois, malgré leur répugnance, mais « forcés par les Cours étrangères, » l'ont solennellement reconnu par un acte authentique. Un manifeste est imprimé qui bientôt va paraître; c'est pour en prévenir l'effet que les princes ont tenté de faire assassiner Bonaparte par Georges Cadoudal; mais le Dauphin s'est opposé à ce crime: n'est-ce pas

(1) Il est facile de constater que Beauchamp a eu communication, non seulement des dossiers de Vitry et de Reims, mais aussi des pièces composant aujourd'hui le dossier d'Hervagault aux Archives nationales.

son intérêt de se manifester seulement après que l'usurpateur aura solidement rétabli la Monarchie? « On prépare secrètement des légions, notamment en Normandie, en Picardie, en Franche-Comté, » et le nombre des partisans s'accroît journellement. Les Jacquier ont des intelligences dans toutes les administrations, même à la police générale; ils sont assurés de n'être jamais inquiétés; jamais le gouvernement n'oserait risquer l'éclat d'un jugement...

Il faisait mieux: il attendait du temps et de la griserie de la victoire qu'on oubliât le passé: qui aurait eu l'audace, après Austerlitz, d'opposer un revenant de vingt ans au maître du monde? Ainsi Hervagault végéta-t-il, durant quarante mois, dans la misère et le délaissement: quand il quitta enfin Bicêtre, le 17 février 1806, — à vingt-cinq ans, s'il était véritablement le fils du tailleur de Saint-Lô, — il se trouvait sans un sou en poche, n'ayant pour référence qu'une feuille de route signalant qu'il sortait de l'infamante geôle et l'astreignan à regagner Saint-Lô avec itinéraire obligé.

On a su, depuis, que, parti de Bicêtre dans la matinée, le libéré, encore vêtu des loques de sa prison, se dirigea vers le faubourg Saint-Germain, s'informant de la demeure de certaines familles nobles de l'ancienne Cour; il frappa à plusieurs portes; mais les valets éconduisirent ce quémandeur déguenillé. Comment se loger pour la nuit dans ce Paris où il ne connaît personne? Au crépuscule, il regagne le centre de la ville; un de ses compagnons de Bicêtre, nommé Emmanuel, lui a donné l'adresse de sa femme, qui demeure non loin de Saint-Jacques-la-Boucherie; Hervagault se dirige vers cette vieille église; dans l'étranglement des rues tortueuses il découvre la maison indiquée, s'informe: la dame Emmanuel est absente: il faudra repasser plus tard. Tout en face du portail de l'église, dans la rue des Écrivains, se trouve une pâtisserie achalandée, tenue par les époux Boizard; et voilà Hervagault, épuisé de fatigue, posté devant la vitrine où sont exposées tartes et brioches. La pâtissière, veillant à son étalage, aperçoit cet être souffreteux et d'aspect minable; prise de pitié, elle lui demande ce qu'il fait là, et comme il répond humblement qu'il attend une voisine, elle l'invite à entrer dans son magasin, le fait passer dans la pièce du fond, l'installe sur une chaise et revient à ses clients.

Rentrant peu après dans l'arrière-boutique afin de surveiller

l'inconnu, elle le trouve le front dans les mains et pleurant à gros sanglots sur un petit portrait de Louis XVI, peint sur soie, qu'il a décroché du mur. La bonne femme s'étonne : aurait-il connu le Roi? Ses parents ont-ils servi ce malheureux prince? Hervagault ne peut parler; les larmes l'étouffent. M. Boizard paraît à ce moment : il se renseigne, reproche à sa femme d'avoir été trop confiante, et il interroge le jeune homme qu'elle a inconsidérément accueilli. — A-t-il seulement des papiers? — Le malheureux tire de sa poche sa feuille de route. Comment! il sort de Bicêtre! Et pour quelle faute a-t-il été emprisonné? Ses parents vivent-ils encore? — A ces questions, le vagabond ne répond que par des pleurs. Les Boizard, émus autant qu'intrigués, braves gens, du reste, royalistes et charitables, supposent que leur visiteur appartient à quelque noble famille émigrée; n'ayant pas le courage de renvoyer ce garçon à l'air si honnête et si doux, ils offrent de le loger pour la nuit, espérant en apprendre plus long le lendemain; mais ils n'obtiennent aucune confidence, leur hôte se bornant à répéter qu'il est « un enfant du malheur » et priant « qu'on le conduise hors de Paris et qu'on le laisse là, sans plus s'occuper de lui. » Le voyant faible et souffrant, le pâtissier et sa femme n'ont point de peine à le retenir jusqu'à ce qu'il soit en état de partir; ils lui procurent des vêtements convenables, le conduisent à l'Opéra et aux Variétés, se montrent pleins d'attentions et de prévenances à l'égard de cet abandonné, ne doutant plus, à l'observer de près, qu'il ne soit « l'enfant d'un très grand seigneur. » Tourmenté de questions, il finit par déclarer qu'il est le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, suppliant qu'on lui garde le secret : « J'ai peur d'être arrêté, dit-il, j'ai déjà été si malheureux! »

Quel émoi pour ces boutiquiers parisiens qui avaient vécu au temps du bon Roi et de la belle Reine! Ils hébergeaient dans leur chambre le blond Dauphin de Trianon, l'enfant de la tragique légende, le pupille de l'odieux Simon! Ils en étaient si ébahis et troublés qu'ils redoutaient d'être détrompés, ne se lassant pas d'interroger « le prince, » de l'entendre raconter ses souvenirs des Tuileries, de Varennes et du Temple. Pas un personnage de l'ancienne cour qu'il ne connût; il se rappelait les noms de certains commissaires qui, à la prison, avaient gardé la famille royale, et il s'informait de leur sort. N'y tenant

plus, Mme Boizard alla confier son bonheur à un ecclésiastique qu'elle révérait, M. le curé de Saint-Germain des Prés. « C'est un imposteur, le Dauphin est mort, » dit le prêtre; puis, après un instant de réflexion : « Il y a pourtant des choses si étranges!... » Étant surveillé, et n'osant s'assurer par lui-même de l'identité du personnage, il conclut : « Revenez dans quelques jours, je vous dirai définitivement mon avis. » La pâtissière revint, en effet, et le curé, cette fois, fut très affirmatif : « Le Dauphin est mort; débarrassez-vous de cet homme. » Voilà comment, bien muni d'argent, bien pourvu d'effets et de livres par ses hôtes qui lui firent, en outre, présent du portrait de Louis XVI, Hervagault quitta Paris dans les premiers jours de mars 1806, poursuivant sa mystérieuse et fatale odyssée.

Le 11 mars, il se présente au préfet de la Manche, qui l'invite à vivre honnêtement « de sa profession de tailleur. » — « Ma profession! ma profession! » fait Hervagault en levant les yeux au ciel et en cherchant, écrit le préfet, « à se donner des airs de prince déchu; » pourtant « il voit bien qu'il lui faut vivre ignoré et promet de n'oublier jamais l'obscurité de sa famille, » mais « tout cela avec des expressions entortillées et du ton d'un homme qui obéit à l'autorité, mais sans faire une renonciation absolue à son rôle. » Il n'y renonce pas, en effet, car, l'été venu, il disparaît, retourne à Vitry-sur-Marne, et, après une absence de près d'un mois, revient à Saint-Lô. Le père Hervagault ne veut plus entendre parler de cet incorrigible : il conjure le préfet de l'en débarrasser. « *Incorporer le délinquant dans le bataillon colonial de Belle-Isle-en-Mer,* » griffonne, en marge du rapport, Fouché redevenu ministre après deux ans de vacance. Voilà le faux Dauphin dans une troupe de recrues, en route pour la Bretagne. Avant d'arriver à Montcontour, il réussit à échapper aux gendarmes. On le voit à Auray, se présentant dans les maisons, cette fois sous le nom d'Hervagault; il est repris, sévèrement surveillé, conduit à Belle-Isle; mais, tout de suite, sa bonne mine opère de nouveaux miracles : le commandant Adelbert, chef du bataillon, le traite avec distinction, « intimement convaincu de sa fabuleuse origine; » d'autres officiers, le général Rolan, le général Quantin eux-mêmes, se montrent extraordinairement indulgents envers ce mauvais sujet, dont une note de cette époque fournit un pré-

cieux portrait : « D'une figure intéressante, mais efféminée, il est d'une complexion délicate ; il paraît la devoir à sa longue détention et à l'usage du vin et des liqueurs fortes. Son caractère est irascible et emporté ; il a de l'esprit naturel, mais aucune éducation ; il sait à peine lire et écrire. Tout son système consiste à traiter tout ce qui l'environne avec dédain, à recevoir avec une sorte de mépris ce que lui offre la sottise et à affecter la générosité... » Mais pour ceux qui sont pénétrés de l'émouvante légende, quoi d'étonnant à ce que l'élève de Simon n'ait pas plus d'instruction que son « Mentor, » qu'il aime le vin ; quoi d'étonnant à ce que le petit Dauphin, jadis espiègle et volontaire, soit devenu un homme « emporté et irascible? »

Il suffit qu'on puisse supposer seulement que ce pauvre hère dégradé est l'enfant de nos rois pour qu'on lui pardonne tout ; les griefs les plus autorisés tournent, pour les croyants, en sa faveur : c'est pourquoi on le voit peu à l'exercice et encore moins aux corvées ; il ne paraît pas non plus à la caserne : logé « dans une maison particulière, » il se promène à cheval, « habillé en bourgeois et suivi d'une ordonnance attachée à son service. Il reçoit du continent des lettres, de l'argent, des bijoux, « des bonbons, » et trouve crédit ouvert dans toutes les boutiques de la petite ville du Palais, où ses dettes se montent bientôt à 2500 francs. Un jour, chevauchant dans son île, devenue presque son royaume, il rencontre le curé de Sauzon, l'abbé Cavadec ; il le hèle, lui demande s'il ne connaîtrait pas quelqu'un de confiance qu'on puisse emmener à Paris où on serait bien reçu. Et, devant l'air ébahi de l'ecclésiastique : « Ne savez-vous pas qui je suis ? » dit-il. Le curé s'empressa de prendre le large, n'ayant pas envie de se compromettre « et d'être enfoui pour le reste de ses jours dans les cachots du château de Ham, comme trois ou quatre autres prêtres. » Telle était la réputation d'Hervagault, qu'il est promu « danger d'État ; » il semble que toute l'administration de l'Empire est liguée contre lui. En novembre 1808, le bataillon colonial s'embarque à Lorient sur *la Cybèle ;* l'un des officiers du bord est un jeune chirurgien de vingt-deux ans, nommé Robert ; il est appelé à donner des soins au soldat Hervagault en qui « il découvre des qualités estimables ; » quelques relations s'établissent entre les deux jeunes gens, qui sont à peu près du même âge, si bien qu'Hervagault, touché des égards que Robert

lui témoigne, lui confie qu'il souhaite voir la frégate prise par les Anglais : « Mon sort serait assuré, » murmure-t-il. En dépit de ce vœu peu patriotique, comme *la Cybèle* est attaquée quelques jours plus tard par une corvette ennemie, Hervagault se distingue et se bat si valeureusement que le capitaine, — un Italien nommé Christiano, — dit hautement : « Ce jeune homme a mérité dix fois pour une la croix de la Légion d'honneur; mais je ne saurais la demander pour lui sans me compromettre. » Robert s'étonne de ce propos, et apprend que, « d'après les ordres formels du gouvernement, Hervagault doit être fusillé si le bâtiment est menacé d'être pris par les Anglais. »

L'officier de santé, très surpris de cette confidence, se l'expliqua quand, dans le courant d'avril 1809, le bataillon étant débarqué aux Sables-d'Olonne, Hervagault révéla à Robert son origine royale : « Si je vous avais fait cet aveu plus tôt, ajouta-t-il, vous auriez pu croire que je voulais vous intéresser à mon sort; aujourd'hui, votre protection ne m'est plus nécessaire et vous ne devez pas douter que je vous dis la vérité. » Lorsqu'on fut à terre, Hervagault offrit à Robert un dîner « splendide » et visita avec lui quelques châteaux de la côte dont les habitants lui prodiguaient « les témoignages du plus profond respect. » Puis il s'enfonça dans l'intérieur de la Vendée et le chirurgien retourna à son dépôt. Afin de conserver le souvenir de « ces événements extraordinaires, » il rédigea un journal où ils étaient consignés avec la plus grande précision.

On perd ici la trace d'Hervagault. A l'en croire, il déserte, emprunte de l'argent, vient à Paris, se cache durant quinze jours chez une dame Deservinanges, anciennement attachée à la maison du comte d'Artois, puis chez sa prétendue sœur, la demoiselle Hervagault, rue de la Porte-Montmartre, n° 40. Il va à Strasbourg, passe le Rhin dans l'intention d'aller à Vienne; mais les mouvements de l'armée française le forcent à rétrograder; il se fixe à Versailles chez une comtesse de Béthune, qui meurt durant son séjour; il se décide à passer en Angleterre, on l'arrête à Rouen où un document signale son passage : c'est une lettre du préfet de la Seine-Inférieure devant lequel il comparaît. Il est sans argent, on ne trouve sur lui qu'une montre en or valant quatre ou cinq louis, un chapelet et un petit volume portant pour titre : *Histoire de Notre-Dame de Liesse*. A son cou est attachée par

un ruban noir une médaille de cuivre sur laquelle sont gravés, — d'un côté, l'image de la Sainte Vierge, — et, au revers, un Christ avec cette légende : *Consummatum est.* Tandis qu'on le fouillait, on le vit porter à sa bouche un morceau de papier qu'il déchira entre ses dents; on s'empara de ces fragments, on les réunit et on y lut quatre vers injurieux pour S. M. l'Empereur. Médaille et quatrain sont encore joints, dans le carton des Archives, au rapport du préfet qui fut soumis à *Son Excellence.* Hervagault, ramené sous bonne escorte à Paris, fut écroué, sans jugement, à Bicêtre, « par mesure de haute police. » Vaincu, cette fois, il comprit que c'était sans espoir de revanche. Dans cet enfer d'où il ne devait plus sortir vivant, avili par les plus répugnantes promiscuités, rongé de maux infâmes, il sombra dans l'abjection et le désespoir. Le père Hervagault et Nicole Bigot vivaient cependant encore : on ne voit pas qu'ils s'inquiétèrent du sort de leur enfant...

Le jour où il mourut, — c'était le 8 mai 1812, — un prêtre assistait à ses derniers moments : il tenta d'exhorter le moribond et d'exciter sa contrition, lui représentant que son imposture était la cause de ses malheurs. A ce mot « d'imposture, » Hervagault eut un sursaut de vie, protestant, au moment de paraître devant Dieu, qu'il était le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette... L'émotion l'étranglait; il s'enfonça dans ses couvertures, tourna la tête, et garda jusqu'à la fin un obstiné silence. Son nom figure au registre du grand hospice de Bicêtre; on le retrouve aussi sur le livre des inhumations de la chapelle de l'établissement, et encore à l'état civil de la commune de Gentilly où, à sa date, dans le cahier des décès, on lit ces indications, évidemment transcrites d'après les écrous de la prison : « Jean-Marie Hervagault, âgé de trente ans, célibataire, fils de   et de   , » comme si la plume de l'insouciant rédacteur de cet acte incomplet s'était refusé à violer le secret du mort qu'allait recevoir la fosse des pauvres.

G. Lenotre.

(A suivre.)

POÉSIES

L'AMOUR HEUREUX

I

Je suis l'Amour, regarde-moi, je suis la force,
Tour à tour ample et fine, agressive et retorse;
Une force pareille au caprice, parfois;
Une force qui rit et qui danse. Tu vois :
Sous les lilas légers, je ris, je ris et danse!
Ce rire avec éclat vers les astres s'élance,
Et tout l'or du plaisir jaillit de mes cheveux.
J'ai l'air de ne pas bien savoir ce que je veux;
J'ai l'air d'être un enfant qui court après son ombre...
Mais n'as-tu jamais vu fleurir sur le décombre
Une rose qui n'a pas d'égale au jardin,
Ni, des bûchers croulants où crépite le pin,
Monter comme un esprit une flamme suprême?
Je suis l'Amour heureux, et je ris, puisque j'aime.
La ruine et la cendre acceptent de me voir
Combler de mes rayons leur vain royaume noir.
Dans le nid du hibou j'impose la colombe.
La pourpre naît pour moi du sang de l'hécatombe.
Je donne un goût suave aux fiels les plus amers.
Je sais faire sourire Eurydice aux Enfers.
Je suis la force heureuse, harmonieuse et tendre.
Je fais ce que je veux; nul piège ne peut prendre
Mon pied si blanc que mon talon est comme un lis.
Par moi Chloé qui dort voit en songe Daphnis

Et, jusqu'en son sommeil, cherche et sent ses caresses.
Je verse tous les vins et toutes les ivresses.
Et cependant j'ai l'air d'un enfant nu qui rit.
Regarde-moi, je suis l'Amour. Tout ce qu'on dit
Est faux. Je suis charmant, je suis doux et docile.
Comme la mer d'été miroite autour d'une île,
Avec tous ses rayons, avec tous ses oiseaux
Le Printemps fait pour moi briller ses arbrisseaux
Et, sachant que l'Amour est le roi de sa fête,
Prend sa couronne d'or et la met sur ma tête.
— Reconnais-moi, suis-moi, poursuis-moi; je le veux.
Tu m'as longtemps cherché : je suis l'Amour heureux!

II

La Vie enfin au Rêve arrache un jour son masque :
La riche vérité se montre et resplendit;
Et l'on voit reculer l'Illusion fantasque
En face d'un bonheur qu'elle n'a pas prédit.

Sainte Réalité, je te croyais moins belle!
Qu'on est calme avec toi, qu'on est fier, qu'on est fort!
Quelquefois on te craint, même lorsqu'on t'appelle,
Mais, quand tu viens ainsi, le plus doux songe est mort.

L'imagination la plus vaste est débile
Devant toi, noble Hercule, et tes mille travaux;
J'ai trouvé sur ton sein le nourrissant asile
Et dans ta main la clef des univers nouveaux.

III

Tu disais que les dieux ont bien d'autres soucis;
Que les mortels n'ont pas de secours à leur peine;
Que la coupe de fiel n'est jamais la moins pleine,
Et que l'Ange est toujours au seuil du Paradis.

Tu disais que le ciel, comblé d'étoiles mortes,
N'est qu'un palais désert évité par ses rois.
Tu disais que la nymphe a dû fuir de ses bois,
Et que seuls les tombeaux ouvrent encor leurs portes.

Mais aujourd'hui, tu vois le printemps revenu;
Au ciel tu vois le feu jeter ses beaux présages;
Pan réveille Daphné sous l'arceau des bocages
Et ton amour sourit comme un bel enfant nu.

IV

Ah! ne t'approche plus de ces vases de fiel!
N'excite plus ainsi tes cuisantes blessures;
L'orage est loin: le ciel caresse les verdures;
Je t'apporte la paix et ses gâteaux de miel!

Cesse de cultiver dans ta lourde mémoire
L'amère volupté de craindre et de souffrir.
Dans les plus forts tourments, pouvait-elle mourir,
La rose du passé, pure comme un ciboire?

C'est elle! ses parfums sont plus beaux qu'autrefois,
Plus riches, plus puissants, éprouvés par la flamme!
Ne sens-tu pas l'azur ruisseler sur ton âme?
Mais tu trembles toujours, biche encore aux abois!

Le calme des halliers n'a pourtant plus d'embûches;
Tout est beau, tout est sûr, et l'avenir sourit;
Laisse la joie emplir ton cœur et ton esprit
Comme un agile essaim amoureux de ses ruches.

Brise comme un mauvais miroir le souvenir.
Ce n'est pas sur cette eau qu'il faut que tu te penches.
Avance, avance encore, écarte quelques branches :
L'infini de l'amour t'attend pour t'éblouir!

V

L'absence est un désert fait de sables mouvants,
De sables noirs et lourds, fastidieux, hostiles,
Brûlés par le soleil et battus par les vents.

Les verts palmiers aux frais et frissonnants asiles,
Les citernes d'eau pure et les greniers de fruits
N'étoilent pas, comme des fleurs, ces cieux stériles.

N'y cherche point le sceau des univers détruits,
Ni le marbre éternel du muet sarcophage,
Ni ces ombres, qu'on voit monter du sein des nuits.

Ton amour perd ici sa force et son courage;
Résigne-toi; jamais tu ne fus aussi seul.
Ne cherche même plus le secours du mirage,

Et prends, ô mort vivant, ces sables pour linceul!

VI

Laisse-moi dans mes bras te prendre et t'enlacer;
Laisse contre ton cœur battre mon cœur qui t'aime;
La voix d'un ange heureux chante pour te bercer;
Le jour cherche tes yeux et cherche ton baiser,
Et le ciel sur ton front dispose un diadème.

O Reine! ton empire est rempli de rayons!
Les perles sous tes pieds roulent comme du sable;
Des arbres de saphir, chargés de floraisons,
Protègent une source au flot intarissable
Qui forme un fleuve d'or dans les moelleux gazons.

Toute richesse en toi trouve sa ressemblance :
Ton soupir est plus doux que celui de la mer,
La lame de l'épée et le fer de la lance
Sont moins bleus et moins vifs que le regard que lance
Ton grand œil tour à tour mystérieux et fier.

Laisse-moi dans tes bras goûter la certitude.
Je ne cherche plus rien, puisque je t'ai trouvé,
O grand cœur dont j'ai fait mon éternelle étude!
Le secret de la vie est dans ton attitude
Et je ne comprends bien que ta complexité.

VII

Je songe à ton passé, ma renaissante amie,
A cette lourde croix, à ces enfers secrets,
Voyageur prisonnier des cruelles forêts,
Toi qui mets sur ton sein ta main de sang rougie.

Le cri sourd de ton cœur ne cherchait plus l'écho;
Tu n'avais même pas, pour toi, la solitude.
Du fond de tes beaux yeux laisse la lassitude
Monter comme une bulle d'air du fond de l'eau.

Ta chair souffre toujours du poids de la cuirasse.
Tu frissonnes encor d'avoir tant combattu.
Oublie, écarte et fuis ces visions, veux-tu;
Et surmonte le mal pour que le mal s'efface.

Pourtant je veux pleurer avec toi, mon Enfant,
Recueillir avec toi ces roses massacrées,
Et, comme on fait après les plus hautes marées,
Sauver les purs débris que laisse l'ouragan.

VIII

Tu regardes la vie, et tu vois la Beauté.
Tu marches en riant sur les débris du masque.
Avec ses mauvais fards, l'illusion fantasque
Ne se tient plus, pour t'asservir, à ton côté.

Comme un beau diamant sans ombre et sans cassure
Ton amour jette autour de lui ses feux puissants;
Il ressemble aux glaciers sur le ciel fleurissants
Que peut seule toucher l'aile de la nuit pure.

Tu sais ce que tu crois, tu crois ce que tu sais.
La rose la plus belle étreint le plus beau chêne.
Tu n'entends plus la triste voix de la Sirène
Qui séduisait ton cœur sans le nourrir jamais.

Les accents de la joie et de la certitude
Élèvent leurs concerts comme des monuments,
Joyeux et solennels, calmes et véhéments,
Et vêtus des rayons de la béatitude.

IX

Je ne puis voir que toi; la rose est toi, la plume
Qui descend en tournant sur le ciel bleu, c'est toi;
Et c'est toi le rayon que le couchant allume
Comme un sceptre posé sur le manteau du roi.

C'est toi qui, blonde et nue, au bain frais de l'aurore,
Rit sous les réseaux clairs d'un jeu de diamants;
C'est toi l'âme secrète et la source sonore
Qui donne aux violons les larmes et les chants.

Je ne puis voir que toi, ma clarté, ma ténèbre!
Toi, forme, toi, couleur, harmonie et beauté.
Le passé t'appartient, et ton pouvoir célèbre
Hélène, Dalilah, Ève, Isis, Astarté!

Je ne puis voir que toi! Tu sièges dans la pierre,
Dans le rubis de sang, dans le marbre de miel;
Et la nuit fait régner au-dessus de la terre
Ton nom partout écrit dans les signes du ciel!

JEAN-LOUIS VAUDOYER.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'ÉNIGME MARTIENNE

Les rares personnes à qui les durs problèmes de l'heure présente laissent le goût et le loisir de lever parfois les yeux vers le ciel nocturne peuvent y apercevoir en ce moment, — lorsque les nuées n'y opposent pas leur veto, — un astre assez remarquable. C'est une sorte d'étoile, visible presque toute la nuit au-dessus de l'horizon méridional, et qui, se levant aux environs du coucher du soleil, passe au plus haut de sa course, c'est-à-dire au méridien, vers le milieu de la nuit. A ce moment-là cet astre est à une trentaine de degrés au-dessus de l'horizon, c'est-à-dire à peu près à un tiers de la distance apparente qui sépare l'horizon du zénith. Cet objet céleste qui divague lentement d'une nuit à l'autre dans la constellation de la Vierge est actuellement plus brillant que toutes les étoiles visibles, Sirius excepté. Il se distingue d'ailleurs des étoiles voisines par deux singularités : d'abord par sa couleur d'un rouge orangé très foncé, ensuite parce qu'il ne scintille pas, ce qui lui donne je ne sais quelle apparence de sérénité calme au milieu du tremblotement et de la palpitation sans fin des étoiles voisines. C'est Mars, qui est actuellement celle des grosses planètes dont nous sommes le plus rapprochés.

Ce qui la rend à présent notre voisine, c'est qu'elle est en opposition, c'est-à-dire placée en un point de son orbite qui la met à peu près à l'opposé du soleil par rapport à la Terre. Au contraire, lorsque Mars est en conjonction, c'est-à-dire est placée par rapport à la Terre de telle sorte que le soleil soit à peu près entre lui et nous, la distance qui nous en sépare est alors la plus grande, étant égale à la distance actuelle augmentée du diamètre de l'orbite terrestre, c'est-à-dire de 300 millions de kilomètres.

L'époque exacte de l'opposition de Mars a été le 21 avril. A ce moment, sa distance à la Terre était d'environ 87 millions de kilomètres, ce qui n'est guère, astronomiquement parlant. Depuis, cette distance n'a que peu augmenté. Les circonstances se sont donc trouvées et sont encore particulièrement favorables à une observation attentive de notre mystérieuse voisine planétaire. Pour des raisons qu'il serait fastidieux d'exposer ici, les conditions actuelles d'observation de Mars sont les plus favorables depuis sa dernière opposition (mars 1918) quoique moins bonnes que ne seront ses deux prochaines oppositions et notamment celle qui aura lieu en août 1924.

Quoi qu'il en soit, on parle beaucoup de Mars, ou plutôt on en reparle beaucoup depuis quelques semaines. Les journaux des deux mondes (je veux dire du vieux continent et d'Amérique, car pour les journaux de Mars, la poste n'en assure pas encore le service) mettent en bonne place des télégrammes annonçant les « performances » plus ou moins étonnantes des terriens qui essayent une fois de plus de communiquer avec l'étrange planète. En dépit des grèves et des fluctuations qui cahotent les gens entre la politique étrangère et leur politique intérieure (laquelle est culinaire) on lit ces nouvelles, on s'y intéresse même un peu, on en parle à l'heure où, dans la fumée légère des cigarettes, s'allument les conversations d'après-dîner.

C'est qu'il y a toujours eu et qu'il y aura toujours au cœur des humains une attirance vers l'au-delà, même vers cet au-delà purement matériel et tout proche de nous que constituent les planètes, et qui en fait comme des points de suspension posés sporadiquement sur la grande page vide de l'infini interstellaire. Ce qui contribue à nous donner maintenant une dilection particulière pour la planète Mars, c'est aussi, assurément, son nom qui en fait un astre particulièrement représentatif des années que nous venons de vivre. Si les considérations astrologiques ne m'étaient rigoureusement interdites, je ne manquerais pas de remarquer que notre époque a certainement été placée sous le signe de Mars, car jamais on ne vit autant sur la Terre, de manifestations martiales Je remarquerais aussi qu'aucune des grosses planètes ne s'appelle Minerve, et j'en déduirais quelques aphorismes désabusés sur le peu de prestige qu'a ici-bas la Sagesse, à s'en rapporter du moins à la nomenclature astronomique. Mais ces considérations m'éloigneraient un peu de mon sujet.

Lorsqu'il y a quelques semaines, les agences télégraphiques ont annoncé que, d'après les propres dires du célèbre Marconi, les stations mondiales de T. S. F. avaient enregistré des signaux hertziens d'origine

inconnue et qui ne pouvaient par leur nature, — et pour les raisons que je dirai, — être attribués à aucune source purement terrestre, une grande « sensation » a été produite dans les salles de rédaction, autour de la table de marbre du « Café du Commerce, » et même parmi les poufs soyeux des plus aristocratiques salons. On a dit aussitôt et même imprimé abondamment que les signaux hertziens venus manifestement de l'espace ne pouvaient être que des messages, des appels angoissés que nos voisins planétaires nous adressaient. Évidemment, et sans aucun doute c'étaient les habitants de Mars qui nous envoyaient ces marconigrammes (car probablement ils appellent aussi de la sorte leurs radiotélégrammes). Il ne restait plus qu'à trouver la clef, le chiffre, qui devait permettre de traduire en anglais... ou même en français ces messages cryptographiques. Ce ne devait être qu'un jeu pour les innombrables Champollions que le service du contrôle télégraphique a multipliés depuis la guerre.

Pourquoi, me direz-vous, ces messages devaient-ils provenir de Mars plutôt que de Vénus, de Saturne, ou de Neptune? Mais d'abord parce que Mars est en ce moment bien plus près de nous que les autres planètes et qu'il y a des chances, dans ces conditions, pour que ce soient ses envois qui nous arrivent le mieux, *toutes choses égales d'ailleurs*, comme disent les physiciens. Et puis et surtout il y autre chose : c'est que toutes choses ne sont nullement égales d'ailleurs. Mars s'est en effet, à ce que chacun sait... ou du moins à ce que chacun dit, révélé depuis longtemps comme le séjour d'une élite intellectuelle parvenue certainement à un haut degré de civilisation. Par conséquent, — et en ceci le raisonnement est irréfutable, — il est tout naturel d'attribuer à Mars les mystérieux signaux plutôt qu'à toute autre planète, où jamais, à notre connaissance, ne s'est manifestée la moindre trace de vie organisée et intelligente. Lorsque, dans une vaste pièce où se trouve seulement une autre personne et une caisse à bois, on entend chanter « Madelon, » il est tout naturel qu'on attribue ce chant à la seule personne présente dans la pièce. En général, on a raison ; ... pas toujours, car le chant peut provenir d'un phonographe caché dans la caisse à bois, où même d'un microphone dissimulé sous n'importe quelle lame du parquet.

Arrivé à ce point de notre discussion, et avant d'examiner plus avant les causes possibles, les origines, les modalités des mystérieuses ondes hertziennes cosmiques enregistrées par les stations de Marconi, une question préalable se pose, que nous nous devons d'élucider dans la mesure de nos faibles moyens.

Cette question, la voici : que faut-il penser, d'après les découvertes et les précisions récentes de la science, des phénomènes depuis longtemps signalés sur la planète Mars par divers observateurs? Autrement dit, qu'est-ce que les fameux « canaux » de Mars?

C'est l'astronome italien Schiaparelli, aujourd'hui décédé, qui, je crois, signala, le premier, en 1877, à la surface de la planète Mars, le réseau des « canaux. » Depuis lors, de multiples observateurs, tant en France qu'à l'étranger, et dont certains ont prouvé par ailleurs une haute valeur astronomique et rendu de vrais services à la science, ont confirmé et étendu la découverte de Schiaparelli. A la lunette, Mars offre immédiatement sur les autres grosses planètes observables (Vénus, Jupiter, etc.) un immense avantage : sa surface n'est pas comme la leur enveloppée d'une épaisse couche de nuages sans cesse en mouvement et qui empêchent de l'observer. En outre, l'atmosphère de Mars est certainement peu dense, comme le prouve le fait que lorsqu'une étoile est occultée par le disque de la planète, elle disparaît très soudainement derrière ce disque, ce qui n'aurait pas lieu si la lumière de l'étoile subissait une réfraction sensible dans l'atmosphère de Mars. Ces circonstances permettent d'observer avec beaucoup de netteté la surface de Mars et d'y distinguer un certain nombre de particularités topographiques observables à la fois visuellement et photographiquement et sur l'existence desquelles tous les astronomes sont d'accord. Du nombre sont les calottes polaires de Mars, toutes blanches comme celles du globe terrestre et probablement formées de glace ou de neige, et dont les dimensions varient suivant les saisons et l'intensité des rayons solaires. Ces calottes polaires qui s'étendent en hiver (il s'agit de l'hiver martien) jusqu'à une distance de 35 degrés du pôle (ce qui sur la terre correspondrait à peu près au centre de l'Angleterre ou au Danemark) sont à tel point diminuées quand la saison chaude s'avance qu'elles arrivent à disparaître complètement au fort de l'été martien. On a d'ailleurs émis diverses hypothèses sur la nature exacte de ces calottes polaires que certains ne croient pas être de la neige massive, que d'autres même attribuent à la neige carbonique provenant de la condensation du gaz carbonique qui serait abondant dans l'atmosphère de Mars. Ce n'est pas le lieu de discuter ces hypothèses.

En dehors des calottes polaires si caractéristiques avec leurs variations, toutes les observations manifestent à la surface de Mars des taches plus au moins foncées avec des zones ombrées de formes diverses dont la plus remarquable, qui se projette sur une zone plus

claire, a un peu la forme et l'orientation qu'a sur le globe terrestre la péninsule de l'Inde.

Certains observateurs ont cru remarquer des variations dans l'intensité de ces diverses taches. Leur fixité a permis de déterminer avec précision la durée de rotation de Mars qui est de 24 heures 37 minutes et 27 secondes (exprimée en notre temps solaire moyen.) Le plan de l'équateur de Mars est à peu près incliné sur l'écliptique de la même quantité que l'équateur terrestre. Il s'ensuit que la succession des saisons et des jours y est assez semblable à ce qu'elle est chez nous. Rappelons pour mémoire que l'année de Mars dure un peu moins de deux des nôtres, que son diamètre est un peu plus de la moitié de celui de la Terre, sa masse un dixième de la masse terrestre, et que la planète a deux toutes petites lunes découvertes en 1877 par Hall, et qu'on a appelés Phobos et Deimos.

Restent maintenant les fameux « canaux. » Les « canaux » tels que les ont observés Schiaparelli et ses successeurs constituent à la surface de Mars un réseau entrecroisé de lignes sombres généralement droites et convergant vers de petites taches sombres que nous avons signalées sur la planète et que pour cette raison on nomme des « lacs. » Les plus étroits de ces canaux ont plus de 20 kilomètres de largeur. Généralement les canaux, à l'endroit où ils se croisent, forment une tache noire plus large, et réciproquement presque tous les « lacs » de Mars sont des points de jonction de « canaux. » C'est ainsi que 7 « canaux » convergent dans la tache appelée « Lacus Phœnicus. » On remarquera les guillemets dont nous nous obstinons à cerner les mots *lacs* et *canaux*. Ces guillemets sont essentiels en ce qu'ils montrent que nous employons les termes consacrés sans leur attacher une signification nécessairement objective.

Un autre phénomène extraordinaire constaté d'abord par Schiaparelli, puis par d'autres astronomes, est la *gémination* des « canaux. » Certains de ceux-ci, à certains moments, paraissent se dédoubler en deux lignes parallèles et voisines.

Le nombre des « canaux » observés a été grandissant et a été porté à plus de 400 par le principal continuateur de Schiaparelli, l'Américain Percival Lowell.

Si les calottes polaires de Mars sont de la neige et si les « canaux » existent réellement, il est certain que la question de leur origine offre un puissant intérêt. Pour W. H. Pickering, ce sont des lignes de végétation qui sont rendues plus luxuriantes lorsque l'eau provenant de la fonte des neiges polaires leur arrive au prin-

temps. Effectivement c'est à cette saison que, d'après certains observateurs, les « canaux » sont les plus nets. Lowell va plus loin et suppose que ces lignes de végétation se développent ainsi parce qu'elles sont irriguées par des canaux artificiellement creusés. La rectitude absolue de ces lignes empêche en effet de les considérer comme naturelles. Ceci implique sur la planète l'existence de la vie et d'un haut degré de civilisation intelligente. Les régions extérieures aux « canaux » seraient désertiques et les habitants utiliseraient pour se rendre la vie supportable et faire pousser ce qui leur est nécessaire la fonte des neiges polaires, soigneusement dirigées dans le puissant système de canaux d'irrigation qu'ils ont creusés pour lutter contre la sécheresse extrême du climat martien.

On peut discuter cette ingénieuse et séduisante hypothèse, qui a eu en France même de nombreux adeptes, de divers points de vue : de celui de l'économie politique, de la psychologie, de la biologie, de l'agronomie, de ce que les Américains appellent l' « efficiency. » L'espace me manque pour examiner tout cela, bien qu'il y ait beaucoup de choses à en dire.

Remarquons pourtant que ce n'est peut-être pas, après tout, un signe si grand d'intelligence, que de construire des canaux de milliers de kilomètres de long en ligne droite et d'une largeur uniforme sans tenir compte des irrégularités du relief du sol et de la fertilité variable. Les irrégularités du bord de la calotte polaire prouvent que la surface martienne est loin d'être très plate, et les teintes différentes des taches martiennes prouvent que cette surface n'est pas uniforme. Comment peut-on imaginer que des habitants qu'on suppose si intelligents creusent dans ces conditions leurs canaux en ligne absolument droite et d'une largeur absolument uniforme ? D'autre part, il est bien peu économique d'amener l'eau à des 5000 kilomètres de la source, alors que tout près de celle-ci on laisse sans les irriguer de vastes territoires désertiques. La dépense ne doit pas être petite.

Et puis, s'il y a de la vie dans Mars, pourquoi supposer que les êtres arrivés à un haut degré d'intelligence sont physiquement quelque chose de semblable aux hommes? Les animaux terrestres et le plus raisonneur (je ne dis pas raisonnable) d'entre eux, l'homme, sont *adaptés* aux circonstances ambiantes, faute de quoi ils auraient péri. Par exemple notre squelette est fait de manière à nous permettre certains efforts de mouvements qui dépendent de la pesanteur ; notre poumon est adapté à la pression de notre atmosphère et la quantité d'eau sur la terre et dans l'air est un facteur important de la vie ter-

restre auquel celle-ci est adaptée. Or, sur Mars, toutes ces conditions essentielles sont radicalement différentes : la pesanteur à la surface n'y est que le tiers de ce qu'elle est sur la terre, la pression atmosphérique n'y est qu'une très faible fraction de la nôtre, la constitution de l'atmosphère doit y être très différente comme l'est assurément l'intensité du rayonnement solaire. La vie organisée doit nécessairement être très différente ici-bas et les considérations économiques et politiques relatives à Mars qu'on peut faire en raisonnant, comme Lowell, par analogie sont certainement puériles et erronées.

Pour finir, je me bornerai à examiner, sans autre considération théorique ou inductive, la question des « canaux » de Mars, du point de vue des *faits*. C'est un point de vue peut-être un peu étroit, et auquel manque l'envergure vaporeuse de l'imagination. Mais quel piédestal solide, en son étroitesse, il fournit à la conviction! N'est-on pas mieux en sécurité, en mer, lorsqu'on est assis sur un îlot minuscule, mais granitique, que lorsqu'on a pied sur un fond de sable mouvant et indéfini... et indéfiniment mouvant où on s'enlize?

M. Percival Lowel s'est fait en Amérique l'apôtre enthousiaste des « canaux » de Mars, je veux dire de leur existence en tant que travaux d'art produits par une civilisation supérieure. Il est venu en France même prêcher cette croisade et il nous a raconté naguère, notamment, comment il a assisté du bout de sa lunette, à l'inauguration sur Mars d'un gigantesque canal à écluses. Il a oublié de nous dire si le chef d'État Martien qui présida cette cérémonie planétaire était un souverain héréditaire ou l'élu d'un congrès issu lui-même de quelque R. P. Mais ce fut évidemment par pure discrétion et pour ne pas influencer, par le poids d'une autorité céleste, les luttes politiques qui divisent et agitent les pâles humains.

Il est un point sur lequel nous sommes tous d'accord, quelle que puisse être non point notre dédain (il ne faut jamais dédaigner ce qui est agréable), mais notre défiance des extrapolations diaprées de la fantaisie et de l'imagination : c'est que si les « canaux » de Mars existent avec toutes les particularités qu'on y signale, elles ne peuvent être qu'une œuvre admirable créée par des ingénieurs étonnants et qui laissent loin derrière eux, — encore qu'ils ne sortent vraisemblablement pas de nos grandes écoles, — nos propres techniciens.

Ce point admis, une toute petite question préjudicielle se pose :

Les « canaux » de Mars existent-ils réellement à la surface de cette planète? Ne sont-ils pas dus à quelque défectuosité dans les

moyens d'observation des rares astronomes qui affirment leur existence?

Sans parti pris, interrogeons les faits. Ils vont nous répondre.

Une première constatation s'impose. Tous ceux qui ont cru observer sur Mars des canaux rectilignes utilisaient des lunettes de faible ou de moyenne puissance. La lunette qui permit à Schiaparelli de les découvrir n'avait par exemple pas moins de 9 pouces d'ouverture d'objectif.

Les astronomes s'obstinent à désigner en pouces les dimensions de leurs objectifs et miroirs; c'est une offense déplorable à la majesté du système métrique, mais il faut la commettre quelquefois si on ne veut pas paraître n'être point « de la partie. »

Or on ne voit plus rien qui ressemble aux « canaux » lorsqu'on observe Mars avec les quelques rares lunettes de grande puissance dont disposent les observatoires d'Europe et d'Amérique. Avec eux, la surface de Mars apparaît comme parsemée de petites taches très nombreuses et irrégulières et dont la répartition n'offre aucune symétrie. Dès que la lunette devient moins puissante (et on peut diminuer la puissance, ou du moins le pouvoir de séparation, de définition, d'une lunette donnée en la diaphragmant) ces petites taches paraissent se fondre les unes avec les autres et former des chapelets et même des lignes régulières. *Ce sont les « canaux! »*

Ainsi avec la puissante lunette de 91 centimètres d'ouverture de l'observatoire Lick en Californie, qui est au sommet d'une montagne dans une atmosphère exceptionnellement pure, le célèbre astronome Barnard n'a jamais constaté sur Mars la moindre apparence d'une formation géométrique ressemblant aux « canaux; » il annonce au contraire que les taches de la surface martienne lui ont toujours paru très irrégulièrement distribuées, tandis qu'en l'observant avec des lunettes moins puissantes il avoue avoir vu des apparences rectilignes d'autant plus nettes et plus nombreuses que la lunette employée était plus faible! Or la lunette de Lick est la même avec laquelle le même Barnard a découvert le 5e satellite de Jupiter, astre minuscule de moins de 50 kilomètres de diamètre. Cela suffit à montrer ce que valent à la fois l'observateur et l'outil.

Avec la lunette de Lick, la plus puissante du monde est celle de l'observatoire de Yerkes près de Chicago dont l'objectif a 105 centimètres de diamètre. Or, à quelqu'un qui, à propos des observations sensationnelles de Lowell, lui demandait naguère ce que cette lunette unique montre sur Mars, l'éminent directeur de l'observa-

toire de Yerkes, M. Frost, a répondu par le câblogramme suivant dont on goûtera la concision romaine et l'humour très anglo-saxon : « *Télescope Yerkes trop puissant pour canaux!* » On voit que M. Lowell a trouvé quelques contradicteurs parmi les astronomes américains. Décidément nul n'est prophète en son pays.

Si nous passons maintenant aux observatoires européens, et particulièrement à ceux de France, les mêmes constatations s'imposent. La plus puissante lunette de France est celle de l'observatoire de Meudon, que dirige, avec tant de science intelligente et avec des vues si lumineuses sur l'avenir, l'astronome Deslandres. Or les observateurs qui ont examiné Mars avec ce puissant instrument n'y ont rien vu qui ressemble aux « canaux. » Parmi ces observations, celles de M. Antoniadi méritent particulièrement d'être signalées, parce que cet astronome est de ceux qui, observant antérieurement Mars avec des instruments plus faibles, a, pendant longtemps, cru voir et indiqué dans ses dessins de multiples canaux sur la planète.

De tout cela, le simple bon sens permet de déduire, *a priori*, que vraisemblablement les « canaux » de Mars n'existent pas objectivement à la surface de la planète. Il est, en effet, inconcevable, inadmissible, que des objets qui sont vus avec des lunettes médiocres, qu'on voit d'autant moins que la puissance des lunettes augmente, et dont il n'y a plus d'apparence avec des lunettes très puissantes, existent réellement.

Mais il ne suffit pas de nier pour expliquer. Il est incontestable que des astronomes habiles et dont l'expérience et la bonne foi ne sauraient être mises en doute ont vu avec des lunettes à faible puissance les apparences qu'on a appelé les « canaux de Mars, » et que les dispositions et la répartition géométrique de ces « canaux » concordaient.

Comment cela est-il possible? Comment se fait-il qu'avec une faible lunette, on constate des choses qui n'existent pas avec une plus puissante?

L'explication est assez simple. Divers savants ont contribué à l'établir et notamment le regretté Charles André, directeur de l'observatoire de Lyon et qui fut chez nous un des lucides et intelligents pionniers de la physique stellaire aujourd'hui si florissante... en Amérique.

Voici, *grosso modo*, et sans entrer dans des détails techniques un peu ésotériques, quelle est cette explication qui ne peut d'ailleurs laisser aucun doute.

Le pouvoir particulier qu'ont les lunettes de distinguer les détails s'appelle leur « pouvoir séparateur. » Ce nom vient de ce que, si on observe dans le ciel ces curieux systèmes qu'on appelle les étoiles doubles et qui sont constitués par deux soleils voisins tournant l'un autour de l'autre, on n'arrive à voir les deux étoiles composantes nettement séparées qu'avec des lunettes assez puissantes. Sinon, les deux points paraissent confondus en un seul. Or on sait, — c'est-à-dire on calcule et on constate, — que ce pouvoir séparateur est d'autant plus grand que l'objectif employé est plus large, et les deux composantes d'une étoile double, vues nettement séparées avec un certain objectif, finissent par être confondues si on met devant cet objectif un diaphragme suffisamment petit.

C'est le même phénomène qui fait que si on trace sur le papier deux lignes étroites et parallèles, il arrive un moment où, en éloignant l'œil suffisamment, elles paraissent confondues. A une certaine distance, on ne sait pas combien un commandant ou un colonel a de galons sur la manche et ces galons indistincts paraissent confondus en une seule plaque dorée. De même, l'œil ne distingue pas directement la fine trame d'une phototopie, qui apparaît au contraire à la loupe.

Semblablement les petites taches distinctes et éparses sur Mars que montrent les grands instruments paraissent, dans les lunettes plus faibles, c'est-à-dire de pouvoir séparateur médiocre, agglomérées, anastomosées, réunies par des lignes.

Mais pourquoi ces lignes apparentes, qui sont donc des illusions d'optique, sont-elles rectilignes et non pas sinueuses? C'est là un fait non encore très bien expliqué par les physiologistes, mais dont l'existence a été démontrée par de nombreuses expériences. Je n'en rappellerai qu'une seule, — faute d'espace, — qui est due au célèbre astronome américain Simon Newcomb. Newcomb avait dessiné sur un disque blanc une série de taches obscures, distinctes et placées irrégulièrement à peu près de manière à obtenir un aspect grossièrement analogue à l'image de Mars dans une très puissante lunette. Or, un grand nombre d'astronomes renommés et notamment Barnard, placés à une distance de ce modèle telle que le pouvoir séparateur de l'œil fût très diminué, tracèrent de ce dessin, tel qu'ils le voyaient, des images où ces taches séparées paraissaient réunies par des lignes droites. Chose curieuse, c'est précisément ce même Barnard qui, dans la grande lunette de Yerkes, n'avait jamais rien vu sur Mars qui ressemblât à un « canal, » qui fit de ce modèle le dessin le plus ressemblant aux images martiennes de Lowell.

Enfin l'astronome italien Cerulli a montré qu'avec une lunette suffisamment faible et diaphragmée on arrive à voir sur la lune elle-même des apparences identiques aux prétendus « canaux de Mars. »

Mais les tenants de ces canaux ne se sont pas tenus pour battus. Ils ont invoqué, en en tirant argument, de petites photographies de Mars obtenues à la lunette, notamment par Lowell, et où on voit des traînées rectilignes analogues aux « canaux. »

A cela M. Charles André a répondu très fortement que les défectuosités optiques dues à un pouvoir séparateur insuffisant sont les mêmes photographiquement que visuellement. La plaque sensible n'est qu'une sorte de rétine enregistreuse qui reproduit fidèlement même les défauts des images qu'elle reçoit. A l'appui de cette manière de voir on peut citer une curieuse expérience due à MM. Lumière de Lyon, les célèbres fabricants de plaques. Si on photographie une certaine diatomée, *Pleurosigma angulatum*, à l'aide de deux objectifs dont le second à un pouvoir séparateur assez faible, on constate que les points séparés qui recouvrent cette diatomée et qui sont nettement distincts sur le cliché donné par le premier objectif, sont au contraire réunis par des lignes droites sur le cliché donné par le second.

Or, précisément M. Lowell avoue dans son dernier ouvrage qu'il n'a réussi à photographier des canaux sur Mars qu'en diaphragmant très fortement l'objectif, c'est-à-dire en diminuant son pouvoir séparateur.

Finalement M. Hale, le savant astrophysicien de l'observatoire de Mount-Wilson, a photographié Mars au moyen du télescope géant de cet observatoire qui constitue un appareil unique avec son miroir admirable de $1^{m}52$ de diamètre.

Les photographies de Mars ainsi obtenues dans une atmosphère parfaite et au moyen d'un instrument de pouvoir séparateur sans égal et qui montrent sur Mars une foule de détails délicats qu'on n'avait pas encore aperçus, ne montrent pas la moindre trace des prétendus « canaux » rectilignes de Schiaparelli et de Lowell.

Tout cela confirme avec éclat ce qu'écrivait Newcomb : « Toutes les nombreuses spéculations auxquelles on s'est livré au sujet de l'habitabilité de la planète Mars sont des fantaisies qui ne reposent sur aucun fait positif d'observation. »

Pour m'exprimer d'une manière plus précise, on peut conclure, je crois : les fameux « canaux » de Mars n'existent pas, ou du moins ils n'existent pas sur Mars. Ce ne sont pas des phénomènes purement subjectifs; ce sont des apparences instrumentales dues aux défectuo-

sités optiques des lunettes médiocres, et notamment à l'insuffisance de leur pouvoir séparateur.

Si M. Lowell ne s'est, malgré lui, pas trompé lorsqu'il a écrit que « les aspects de Mars indiquent une œuvre humaine dont il n'est plus possible maintenant de douter » (et il a eu tort d'employer le mot « humain, » car tout ce qui est intelligent n'est pas nécessairement humain, c'est que cette œuvre humaine n'est autre que celle de Schiaparelli, de Lowell lui-même et de ses imitateurs. Ils ont vu dans Mars des « canaux » à peu près comme ils auraient pu y voir, — si on veut me permettre cette image, — trente-six chandelles, s'ils eussent heurté leur œil contre la bonnette de bronze de l'oculaire.

C'est un peu la fable de l' « Animal dans la lune » que chacun a apprise sur les bancs de l'école. Certes l'animal en question existait, mais il n'était pas dans la lune ; il était dans la lunette. Il en est de même des canaux de Mars.

C'est dommage. On aurait aimé à pouvoir considérer comme démontrée l'existence de ce réseau cyclopéen de canaux d'irrigation, œuvre d'une haute civilisation extra-terrestre. Jusqu'à nouvel ordre, hélas ! nous devons continuer à penser qu'aucune manifestation ne nous est connue d'une vie organisée et intelligente existant sur une autre planète que la nôtre. Ceci ne veut nullement dire qu'une pareille vie intelligente n'existe pas sur d'autres planètes, — j'aurais même une tendance à être persuadé du contraire. — Cela veut dire seulement que ce phénomène, s'il existe, échappe jusqu'ici à la grossièreté de nos moyens d'observation, c'est-à-dire qu'il ne relève pas de la science, mais de la fantaisie. La fantaisie, ce n'est pas toujours l'erreur, c'est souvent la vérité non démontrable, ou du moins non démontrée.

Mais alors, si rien ne tend à prouver que les mystérieux messages cosmiques enregistrés par nos stations de T. S. F. proviennent de Mars plutôt que d'ailleurs, d'où nous arrivent donc ces ondes hertziennes, émanées évidemment, — nous verrons pourquoi, — d'une source extra-terrestre ? Qu'est-ce donc que ces messagères subtiles rayonnées d'on ne sait où, mais sûrement de l'espace interstellaire ? C'est ce qu'il me reste à examiner.

CHARLES NORDMANN.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *La maison sous l'orage*, pièce en trois actes, par M. Émile Fabre. *Roger Bontemps*, trois actes en vers, par M. André Rivoire.

L'auteur de *la Vie publique* et des *Ventres dorés* est, comme on sait, un dramaturge du plus âpre réalisme. Il affectionne les sujets d'observation amère et les situations violentes. Le regard qu il jette sur la vie est un regard triste et notre pauvre monde, tel qu'il lui apparaît, ressemble assez exactement à un paysage sans soleil que désolerait une bise glaciale. Mais je crois bien qu'il n'avait encore rien écrit de si triste et de si amer, ni de si âpre et de si violent que *la Maison sous l'orage*. Ce drame domestique est, au surplus, d'excellent théâtre : c'est, en quelque manière, le type de la pièce bien faite. Et tout un acte, le second, par sa sécheresse nerveuse et son impitoyable progression dans l'horreur, nous a tenus angoissés et haletants.

A suivre les débats des cours d'assises, surtout des assises provinciales, il nous arrive d'entrevoir, par de soudaines déchirures, l'enfer de certains intérieurs. Les rivalités, les jalousies, les haines savamment entretenues y font de lentes germinations, pour s'épanouir enfin en crimes monstrueux, dont nous avions la naïveté de croire que, depuis les temps antiques, le secret s'était perdu. Didier Harlange a rompu, par le divorce, un mariage malheureux. Puis il a convolé en d'autres noces. De son premier mariage il avait un fils, Claude; du second il a eu un autre fils, Maurice. Il s'est efforcé de faire vivre en bonne intelligence les deux jeunes gens. Mais la situation a été plus forte que lui et aussi sa mauvaise chance, son fils aîné, Claude, étant une de ces natures d'exception que parfois on voit paraître dans le cercle de famille pour en être le fléau. De bonne heure, il a manifesté une de ces humeurs sombres et de ces méchan-

cetés sournoises qui, de même que l'aimant récolte toutes les parcelles de fer, collectionnent à travers la vie les raisons et les prétextes de haïr l'humanité. C'est une de ces forces mauvaises qui excellent à dégager du milieu où le hasard les a placées, tous les éléments dont elles peuvent nourrir, entretenir et accroître leur instinctive malfaisance. La fausseté de sa situation, créée par le désaccord de ses parents, a mis en lui une aigreur sans cesse accrue par les propos envenimés de sa mère et de son grand-père. A quinze ans, il a quitté la maison de son père et a pris nettement posture d'ennemi. Aux antipathies, rancunes et autres questions de sentiment, se joignent des questions de concurrence industrielle. Enfin Claude, qui n'y pouvait manquer, s'amourache de la même jeune fille qu'aime Maurice. Placée entre les deux frères, l'infortunée a choisi Maurice qui lui a paru le meilleur : nous sommes à la veille du mariage. Soudain on apprend que Maurice, au cours d'une excursion matinale, vient d'être grièvement blessé. Un braconnier, qui opérait dans les environs, a été arrêté, parce qu'il faut toujours arrêter quelqu'un. Mais il est évident, et nous n'en doutons pas un seul instant, que Claude est le coupable... C'est sur cette certitude que s'achève le premier acte, qui est un acte d'exposition très clair et très complet, et qui nous prépare à merveille aux débats dont nous avons maintenant à subir l'angoisse.

Le second acte, celui où l'auteur a mis tout son effort, est rempli tout entier par l'interrogatoire que Didier fait subir à Claude. Car la même pensée que nous avons eue tout de suite s'est aussitôt présentée, — disons mieux : imposée, — à son esprit. Notons-le avec soin, car c'est ici une remarque essentielle et qui donne sa signification à l'enquête à laquelle nous allons assister. L'intérêt qu'elle doit exciter en nous n'est pas un simple intérêt de curiosité, puisque l'issue n'en fait doute pour personne. Elle est un moyen de recherche psychologique. Elle se poursuit devant la mère, le grand-père, l'oncle, tout un conseil de famille, qui, lui aussi, a déjà sa religion faite. Comment chacun va-t-il réagir sous le choc d'une évidence de plus en plus éclatante et surtout comment va se dessiner le personnage du fratricide? Celui-ci commence par se dérober et par feindre : il ruse, il invente des alibis; puis, peu à peu, il s'embrouille dans ses mensonges, et finalement, se sentant découvert, acculé à l'aveu, il éclate en une confession violente et désespérée, haineuse, baveuse, rageuse, lamentable. Et voici la classique rengaine : il a trop souffert; on ne l'aimait pas; toutes les tendresses, toutes les caresses étaient

pour l'autre. L'autre, le benjamin! Lui, le paria! Et, pour finir, cette rivalité d'amour! Il a vu rouge, il a tiré... C'est la banale histoire, le plaidoyer dénué de tout imprévu. Nulle excuse à cette âme de boue et de sang... Pendant cet affreux interrogatoire, est-ce l'émotion, est-ce l'horreur qui nous étreignait? Nous étions remués, bouleversés, serrés à la gorge par la poigne de l'auteur qui ne nous lâche plus jusqu'à la fin de cet acte, tout à fait remarquable par la vigueur et la sobriété de l'exécution.

Maintenant, que va faire Didier Harlange? Sans doute, dénoncer son fils, car il ne peut laisser condamner un innocent. Un coup de théâtre change la face des choses. Le blessé, Maurice, qui a reconnu son assassin et qui veut le sauver, a donné un faux signalement. On a relâché le braconnier. Didier peut se taire. Oui, mais tout crime appelle une expiation. Ce n'est pas communément l'avis de MM. les assassins; c'est l'avis de Claude. Il ne se résignerait pas à devenir un forçat, à n'être plus qu'un numéro dans un bagne : il n'accepte pas davantage de vivre avec le remords de son crime impuni. Il s'arrangera pour ne pas faire scandale et sortir de ce monde avec discrétion. Et cela sera pour le mieux, mais ne laisse pas de nous étonner, car rien ne nous préparait, chez ce jeune drôle, à une telle évolution de caractère... Il va sans dire que cet acte ne vaut pas le précédent. Il nous fait retomber dans l'artificiel. Mais il se peut que ce fût une nécessité du sujet. A tout prendre, la pièce finit bien : peut-être fallait-il qu'il en fût ainsi. Nous étions allés jusqu'au bout de ce que nos nerfs pouvaient supporter : il fallait une détente. L'essentiel était que rien ne vînt gâter l'effet produit par ce fameux second acte, un des mieux venus que nous eussions depuis longtemps applaudis au théâtre.

M. Chambreuil a eu beaucoup de dignité, de douleur vraie et de mesure dans le rôle de Didier Harlange, et M. Yonnel a dessiné avec beaucoup d'adresse et de tact la figure de Claude.

Sur l'annonce d'un *Roger Bontemps* à l'Odéon, quelques critiques avaient pensé que M. Rivoire entrait dans la voie ouverte par M. Sacha Guitry et qu'à son tour il se proposait de découper en tranches et en actes la vie des hommes célèbres. Il n'en a rien été, et je dirais presque : heureusement. Ce n'est pas Roger Bontemps, c'est un Roger Bontemps qu'il a mis à la scène. Il a habillé de costumes et d'un décor du XVIIIe siècle une aimable intrigue, qui est d'aujourd'hui comme elle fut d'hier. Il a exécuté, en vers faciles, d'agréables

variations sur un thème connu et déjà traité par lui-même dans *le Sourire du Faune*.

A Vougeot, qu'un clos réputé a rendu cher aux gourmets, vit un célibataire auquel son insouciance et sa belle humeur ont valu le surnom de Roger Bontemps. Oisif, égoïste et suffisamment renté, il passe son temps à boire et courtiser les filles. L'hôtellerie de maître Rondelet lui sert de quartier général. C'est là que Madame la baillive, matrone plantureuse et ardente, — de beaucoup le rôle le plus comique de la pièce, — vient le pourchasser, les mains pleines des propositions les moins équivoques, sinon les plus séduisantes.

Cependant la gouvernante de notre doux ivrogne lui fait remarquer que ses tempes commencent à grisonner et qu'au genre de vie qu'il a mené, la crise de goutte est imminente. L'heure approche, Tircis, où il faudra songer à faire la retraite ; justement maître Rondelet a une fille, Anne-Marie, qui est des plus avenantes : vous ne trouverez pas mieux comme garde-malade !... Roger Bontemps estime que la pénitence est douce. Et déjà les violons sont commandés.

C'est compter sans la baillive qui, en cette affaire, va jouer le rôle de la Providence. Outrée d'avoir été rebutée par Roger Bontemps, elle se déchaîne contre lui en une scène tumultueuse et appelle sur son front les malheurs que vous devinez. Roger Bontemps n'est pas un sot. Il s'avise à propos qu'Anne-Marie aime le jeune Toinet, retour du régiment, et qu'elle en est aimée. Et il prend le bon parti, qui est de marier ces deux jeunes gens et de les doter.

Non, sans doute, cette donnée n'est pas excessivement originale ; mais c'est quelque chose que la pièce soit bien menée, d'un tour heureux, d'une gaieté aimable et parfois d'une large belle humeur. Et c'est beaucoup que le théâtre ait renoncé à cette manie qu'il avait, il y a quelques années, de faire épouser des quinquagénaires à de vertes fillettes. Il revient à la tradition gauloise. Il fait mieux encore, puisque maintenant c'est Arnolphe qui marie Horace avec Agnès !

M. Hasti, dans le rôle de Roger Bontemps, a de la verve, de la gaieté, de l'émotion. M. Laroche est un amusant bailli. Et Mme Marcelle Yrven a obtenu, dans le rôle excellent de la baillive, un franc succès. Mlle Sergyl, lauréate du dernier concours du Conservatoire, s'est montrée, sous les traits d'Anne-Marie, une gentille ingénue.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Pour avoir l'occasion d'observer la France, en quelques heures, sous trois aspects bien différents, mais également symboliques, il m'a suffi de passer à Paris la matinée du 1er mai, de traverser en automobile, l'après-midi, les plaines de l'Ile-de-France et de la Champagne et de m'arrêter, à la tombée du soir, dans un village des régions dévastées. Bien que baigné dans une fine lumière de printemps, Paris était morne et boudeur. Des cortèges de manifestants n'avaient pas encore envahi les rues, toutes silencieuses et tristes. Les chaussées étaient presque désertes. On ne voyait passer ni taxis ni fiacres. Par intervalles, un tramway, rempli de voyageurs et conduit par un mécanicien volontaire, filait sur les rails. Un grand nombre de boutiques dormaient derrière leurs volets clos. Sur les trottoirs, des groupes d'ouvriers causaient, flânaient, les bras ballants, et semblaient comme embarrassés de leur oisiveté. Çà et là, quelques cavaliers au repos devisaient en caressant leurs montures. Partout, la vie paraissait suspendue, comme si l'humanité n'avait plus foi dans le travail et attendait, avec plus de résignation que d'enthousiasme, je ne sais quelle apparition miraculeuse.

Au delà des barrières, la banlieue avait, à peu près, la même physionomie que la ville, avec quelque chose cependant de moins morose et de moins fataliste. Déjà, sur des cycles fleuris de muguets, pédalaient allègrement des jeunes gens et des fillettes, qui ne faisaient pas du chômage un sacerdoce, mais qui en profitaient comme d'une aubaine inespérée. Puis, tout à coup, aussitôt franchie la ceinture de Paris, la campagne s'ouvrait, dans la pure clarté d'un soleil printanier, et devant l'horizon subitement élargi, on avait l'impression de s'évader d'un cauchemar. Sur les routes qui se déroulaient à l'infini et qui gardaient encore les funestes vestiges du va et vient des poids lourds militaires, la tendre verdure naissante des peupliers et des ormes

secouait joyeusement, à la brise de mai, la poussière que soulevaient les autos. Ce n'étaient partout que fleurs blanches de pommiers et fleurs roses de cerisiers. Dans les champs soigneusement cultivés ondulaient les blés verts ; des laboureurs conduisaient leurs charrues ; aucune grève ne venait interrompre les travaux rustiques; seuls les troupeaux musaient dans les pâturages ; tout respirait la joie du labeur et de l'activité. On se rappelait involontairement le mot de Cowper : *God made the country and man made the town.* Dieu a fait la campagne et l'homme a fait la ville.

Mais peu à peu, les villages traversés devenaient moins riants. On apercevait des toits effrondrés, des murs éboulés; la zone dévastée commençait. La culture était plus rare et moins florissante. Aux lisières des bois et au travers des prairies, subsistaient, comme une survivance des épreuves récentes, des réseaux rouillés et détendus de fils barbelés. Par moments, dans la tranquillité champêtre, se succédaient des explosions qui réveillaient brusquement les souvenirs de la guerre : c'étaient les obus qu'avaient retrouvés dans les terres les équipes de recherches et qu'elles faisaient, par précaution, éclater loin des habitations. De proche en proche, les ruines s'étendaient, toujours plus lamentables. Récemment revenus de l'Ouest, du Centre et du Midi, où ils avaient dû se réfugier pendant plusieurs années, les paysans n'avaient pu se réinstaller dans leurs foyers détruits et ils occupaient encore des abris provisoires, pavillons en ciment ou baraques en planches, insuffisants pour recueillir toute la population exilée. Les difficultés des transports, la rareté de la main-d'œuvre, le manque de matériaux, ralentissaient la renaissance du pays. Dans une telle détresse, les habitants ne se plaignaient pas; pour fêter le premier jour du mois, ils avaient, suivant la coutume champenoise et lorraine, planté un mai devant leurs demeures de fortune ou décoré d'une branche de feuillage leurs chaumières éventrées; et ils travaillaient; ils se multipliaient pour remplacer les morts et les absents; ils ne s'absorbaient pas dans la contemplation mystique d'un monde nouveau; ils ne perdaient pas une heure de leur journée laborieuse; mais il n'avaient ni briques ni pierres pour relever leurs murs, ni tuiles ni ardoises pour recouvrir leurs toits, et ils attendaient, avec impatience, les objets qui leur étaient indispensables et dont l'arrivée était sans cesse retardée par les grèves et les chômages.

Ce contraste entre des parties de la France qui paraissent momentanément s'ignorer s'est accusé plus fortement encore dans les jours qui ont suivi le 1er mai. Dans toutes les préfectures, se sont assemblés,

pour la session des Conseils généraux, des hommes qui touchent de très près au peuple, cultivateurs, médecins ou notaires de campagne, industriels, maires de villages, et ils se sont mis ardemment à la tâche au moment même où une oligarchie ouvrière croyait devoir décréter, contrairement au vœu de l'immense majorité des intéressés, la cessation immédiate du travail.

Certes, dans le cadre étroit de nos départements, les Conseils généraux sont condamnés à une vie un peu végétative et, de leurs fenêtres grillagées, ils n'ont guère d'échappées sur les grandes affaires nationales. La forme arbitraire de nos circonscriptions administratives et les prescriptions restrictives de la loi de 1871 leur laissent peu d'aliments et peu de liberté. Dans les limites de leurs attributions légales, ils rendent cependant de précieux services au pays et ils interprètent, d'ordinaire, avec intelligence et fidélité, la moyenne de l'opinion publique. A une immense majorité, ils ont protesté contre toutes tentatives révolutionnaires, dénoncé le péril des grèves politiques, et encouragé le gouvernement à ne pas fléchir dans l'accomplissement de son devoir essentiel, qui est le maintien de l'ordre. Les assemblées départementales des régions libérées se sont montrées particulièrement empressées à réclamer la protection du travail et le développement de la production. Elles ont elles-mêmes donné l'exemple en se mettant passionnément à la besogne et, aussi bien, quel formidable programme de restauration n'ont-elles pas à exécuter! Aider les communes à reconstruire leurs écoles et leurs églises, remettre en état un réseau vicinal bouleversé, subvenir aux besoins décuplés des services d'assistance, donner aux fonctionnaires départementaux des traitements qui correspondent à peu près à ceux que touchent désormais les fonctionnaires de l'État et pourvoir à toutes ces dépenses avec des ressources appauvries, avec un centime dont l'exil des habitants et la destruction des villages ont diminué d'un tiers ou de moitié la valeur d'avant-guerre, c'est un problème qui ressemble un peu à la quadrature du cercle et qui pourtant ne décourage aucune bonne volonté.

A l'heure où les Conseils généraux remplissent ainsi leur mission patriotique dans une atmosphère de calme que ne troublent pas les échos lointains des grèves, quelques agitateurs font des efforts désespérés pour paralyser la vie publique, et la Confédération générale du travail elle-même, souvent mieux inspirée, se laisse entraîner à suivre le mouvement qu'elle n'a pas su ou qu'elle n'a pas voulu enrayer. J'ai vu l'accueil fait aux injonctions des meneurs par de

braves cheminots qui, pendant la guerre, avaient vaillamment continué leur service sous le feu de l'ennemi et qui, après avoir si efficacement contribué à la victoire, ne comprenaient pas qu'on risquât aujourd'hui de la compromettre par de stériles conflits. Ni promesses ni menaces ne les ont déterminés à se croiser les bras ou à déserter leur poste; et, dès le 2 mai, leur fermeté a tenu en échec les désorganisateurs des services publics.

Mais les chefs de la Confédération générale du travail, poursuivant un plan politique, ont résolu de jeter dans la bataille, paquets par paquets, des forces nouvelles. Inscrits, dockers, mineurs, chauffeurs et cochers, employés du métro, ouvriers de la métallurgie, du bâtiment, de la marine fluviale, ont été successivement chargés d'appuyer la minorité des cheminots contre la majorité qui voulait travailler, de façon que, si l'incendie s'éteignait sur un point, il se rallumât aussitôt sur un autre. Les directeurs de la grève ont pris soin de nous dire que leur initiative n'était pas dirigée contre la nation, mais contre le gouvernement qui n'avait rien fait pour diminuer la cherté de la vie, et ils ne se sont pas aperçus, semble-t-il, qu'à empêcher les arrivages maritimes, à supprimer la circulation des trains et à suspendre l'extraction du charbon, ils n'aboutiraient qu'à rendre la vie plus chère encore et plus difficile. Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont, d'abord, refusé de s'associer à des manifestations dont, mieux que d'autres, ils apercevaient le danger et, pour que des défections se produisissent parmi eux, il a fallu qu'ils fussent soumis à une savante pression. A Bruay ou à Nœux-les-Mines, je les ai vus à l'œuvre pendant la guerre; le bombardement n'interrompait pas leur travail et ils n'avaient d'autre pensée que le salut de la patrie. A Lens, je les ai visités après la libération, au milieu de leurs puits inondés par les Allemands, et ils ne m'ont parlé que de la nécessité de faire renaître le plus rapidement possible, aux frais des vaincus, leur pays ravagé. Comment auraient-ils obéi de gaieté de cœur à un mot d'ordre que la plupart d'entre eux désapprouvaient?

Au total, la grève, condamnée par le sentiment public, n'a pas éclaté, comme un coup de foudre, avec ce caractère d'universalité qu'avaient rêvé les organisateurs; elle s'est traînée avec des soubresauts; mais elle n'en a pas moins été, en définitive, très dommageable à l'intérêt national. Quelle force pour l'Allemagne, lorsque nous lui réclamons des livraisons de charbon, que de nous pouvoir répondre : « Commencez par ne pas arrêter votre propre exploitation. Je suis obligée de réparer les torts que je vous ai causés pen-

dant la guerre. Je ne suis pas forcée de réparer les torts que vous vous faites à vous-mêmes. » Que des ouvriers, qui sont tous ou presque tous d'excellents patriotes, n'aient pas su mesurer les graves conséquences de grèves où n'était engagée aucune question corporative, c'est un grand sujet de tristesse pour ceux qui les jugent sans prévention. Ne tombons pas dans l'injustice des gens qui reprochent aujourd'hui à la classe ouvrière de n'avoir pas supporté, pendant la guerre, une part de sacrifices proportionnelle à celles des autres classes sociales. Sans doute, il a bien fallu faire fonctionner les fabriques de canons et de munitions et entretenir le travail dans les mines. Mais, la première condition de la victoire était que chacun, à son poste, dans les usines comme au front, accomplît simplement son devoir tout entier. L'ouvrier est allé à l'atelier, lorsqu'il y a été envoyé; il est allé aux tranchées, lorsqu'il y a été appelé; et partout, il s'est conduit avec une claire conscience de ses obligations envers la patrie. C'est ce qu'aucun homme politique responsable ne saurait oublier.

Par suite de quelle erreur de vision des Français qui ont donné, pendant plusieurs années, tant de preuves de leur dévouement à la cause commune, n'aperçoivent-ils pas le péril que des grèves où ne sont pas en jeu des intérêts professionnels peuvent, à l'heure actuelle, faire courir au pays? Solidarité, que de fautes ne commet-on pas en ton nom! Certes, c'est un sentiment très noble qui pousse un syndicat à prendre parti pour un autre et à entrer en ligne, à côté des camarades, sans même savoir exactement ce dont ils se plaignent et ce qu'ils désirent. De toutes les passions, bonnes ou mauvaises, qui conduisent les hommes, la solidarité est, à la fois, l'une des plus puissantes et l'une des plus fécondes; et elle s'est développée, avec une intensité singulière, dans les démocraties modernes, sous l'influence du milieu industriel ou administratif, des progrès économiques et sociaux, et des législations libérales. Mais la solidarité ne remplit utilement son office que si, dans le domaine où elle s'exerce, elle ne porte pas atteinte à des intérêts plus généraux. Elle doit, si je puis dire, évoluer dans des cercles concentriques de rayons de plus en plus grands : la famille, la corporation, la patrie, l'humanité ; et c'est un aussi grand sacrilège de dresser la famille ou la corporation contre la patrie, que de tourner la patrie contre l'humanité. La solidarité corporative est une belle chose; la solidarité nationale est une chose plus belle encore, et plus large, et plus nécessaire à la vie des sociétés civilisées

Il est vrai que c'est sous prétexte de nationaliser les services publics de transport que les chefs de la grève ont envoyé leurs injonctions aux syndicats affiliés ; et, ce drapeau une fois arboré, ils ont tenté d'obtenir du gouvernement, par un aimable jeu de douche écossaise, l'approbation pure et simple de leurs idées et de leurs projets. N'est-ce pas Emerson qui disait, de l'histoire politique comme de l'histoire littéraire, qu'elle est un memento du pouvoir des minorités et des minorités composées même parfois d'une unité? La Confédération générale du travail est évidemment du même avis et elle est convaincue qu'elle compte dans son sein quelques-uns de ces conducteurs de peuples que le philosophe américain appelait les représentants de l'humanité. Je suis très disposé à l'admettre et je ne doute pas que, tôt ou tard, nous ne voyions au gouvernement, peut-être même dans des cabinets bourgeois, quelques-uns de ceux qui s'élèvent le plus vivement aujourd'hui contre les défauts de la bourgeoisie. Mais, si les minorités ont le droit de conquérir, dans les lettres ou dans l'État, le prestige des valeurs exceptionnelles ou l'ascendant de la foi qui agit, c'est par la persuasion et non par la force qu'elles doivent tenter cette conquête ; et, pour qu'elles soient maîtresses d'exercer le pouvoir, il faut qu'elles soient, à leur tour, devenues majorité. L'État, c'est tout le monde, affirmait Proudhon, et peut-être allait-il un peu loin. Mais l'État, ce n'est assurément ni un syndicat, ni un groupe de syndicats, ni même des centaines de mille de travailleurs. L'État est composé d'un pouvoir législatif qui fait les lois et d'un pouvoir exécutif qui les fait exécuter. Le pouvoir législatif s'exprime par des assemblées où siègent les élus du pays et c'est lui qui est chargé de se prononcer sur le régime des chemins de fer comme sur toutes les grandes questions qui intéressent la nation tout entière. Le jour où les propriétaires voudraient légiférer seuls sur la propriété, les fermiers sur les baux, les avocats sur la justice, les douaniers sur les douanes, les commerçants sur le commerce, les financiers sur les finances, que resterait-il de l'unité nationale, et de l'État, et de l'ordre public? La Confédération générale du travail a souvent protesté contre l'autorité qu'ont voulu, à certaines heures, s'arroger sur les représentants officiels du pays de grandes puissances d'argent, des établissements de crédit ou des trusts industriels ; et, sans doute, il serait intolérable que l'État ne conservât pas, vis à vis de ces groupements comme des autres, une indépendance totale. Mais chasser une tyrannie pour en instituer une autre, étrange manière de servir

la liberté! Confédérés ou non, les syndicats ont leur place dans la nation; ils ne peuvent prétendre à confisquer la nation.

Dans cette série de grèves à répétition ou à rebondissement, le devoir du gouvernement était tout tracé : avant tout, maintenir l'ordre et faire respecter la loi ; garantir le libre travail des volontaires qui se sont offerts ou sont encore disposés à s'offrir pour assurer, soit les transports en commun, soit tous autres services nécessaires à la vie sociale ; réprimer avec fermeté les actes délictueux ; se tenir à égale distance de la violence et de la faiblesse ; donner à tous l'exemple de la justice, du calme et de l'énergie.

M. Millerand s'est acquitté avec bonheur de cette tâche essentielle. Les événements ne l'ont ni surpris ni troublé. Une de ses meilleures qualités est d'avoir la tête froide. Il ne connaît ni les caprices ni les coups de nerfs. Sa politique est faite, en général, de bon sens, de jugement droit et de robuste santé. Forces qui l'ont utilement soutenu au milieu des difficultés intérieures, comme à San Remo, dans la direction des affaires étrangères, elles l'avaient déjà sauvé des écueils les plus redoutables. Jamais plus qu'aujourd'hui il n'aura eu besoin, au dedans et au dehors, de ces précieux moyens d'action.

C'est beaucoup que, dans les dernières conférences diplomatiques, M. Millerand ait ramené le gouvernement britannique à une appréciation plus équitable du rôle de la France et de la Belgique dans l'occupation de Francfort. Mais, à quelque date qu'ait lieu la réunion de Spa, le Président du Conseil français n'y aura pas trop de toutes ses ressources d'esprit et de caractère pour empêcher qu'elle ne tourne à notre détriment. Dans le discours qu'il a prononcé, il y a quelques jours, à la Conférence internationale parlementaire du commerce, présidée par M. Charles Chaumet, M. Millerand a montré qu'il distinguait clairement le but à atteindre et les obstacles à éviter. Il a rappelé le mot que prononçait, avec tant d'à-propos, le roi Albert : « L'entr'aide, si nécessaire pendant la guerre, peut seule sauvegarder les fruits chèrement payés de la victoire. » Quelles que soient, en effet, les solutions auxquelles s'arrêtent finalement les gouvernements alliés, soit pour la détermination du chiffre de leur créance, soit pour les modes de paiement, rien ne sera fait, si un accord préalable n'est établi entre eux pour la mobilisation rapide des indemnités de réparation.

L'Allemagne doit, par exemple, aux termes du traité, un paquet de bons de soixante milliards marks or à émettre immédiatement et, en outre, un engagement écrit d'émettre quarante autres milliards

de bons marks or, à titre de reconnaissance et de garantie de sa dette, lorsque la Commission des réparations sera convaincue que l'Allemagne peut assurer le service des intérêts et de l'amortissement de ces effets. La Conférence parlementaire internationale du commerce et M. Millerand se sont parfaitement rendu compte que ces bons, dont certains publicistes parlent un peu légèrement aujourd'hui comme d'une valeur réelle, allouée par le traité aux Puissances victorieuses, seraient, aussi bien que le traité lui-même, du papier noirci et ne nous procureraient aucun avantage positif, si nous étions forcés de les garder dans nos coffres, à côté des parchemins de Versailles. Pour que des traites aient une utilité, il faut qu'elles puissent être négociées, et cette question primordiale, sans le règlement de laquelle l'émission resterait un leurre, est malheureusement demeurée en souffrance, non pas depuis hier, mais depuis l'armistice. Sur les suggestions de plusieurs de ses membres, et notamment de l'éminent ministre d'État belge, M. le baron Descamps, la Conférence internationale du commerce, après avoir émis le vœu qu'il ne fût porté aucune atteinte aux réparations stipulées par le traité de paix, a examiné comment les titres représentatifs de la dette allemande pourraient être mobilisés. Elle a remarqué que les mobiliser sous la forme de monnaie internationale, ce serait aggraver encore l'inflation générale et par là même alourdir la charge des réparations. Elle a écarté, pour les mêmes motifs, la mobilisation par l'entremise de banques d'émission, auxquelles les bons seraient, directement ou indirectement, apportés en gage. Elle a rappelé avec raison qu'il est contraire à une saine politique monétaire d'émettre des billets de banque sur des garanties qui constituent une immobilisation ; et elle a conclu de toutes ces observations, que c'était sur le marché des valeurs que devait inévitablement avoir lieu la mobilisation. Elle a donc demandé que les nations signataires du traité voulussent bien, autant que possible, faciliter les avances sur ces bons et en favoriser le placement et la négociation sur leurs marchés respectifs. Elle a adressé le même appel aux nations non signataires qui ont adhéré ou adhéreront à la Société des nations. Que la prochaine conférence financière de Bruxelles et que la réunion de Spa s'inspirent des mêmes idées et un premier défilé sera franchi.

Par malheur, la campagne allemande n'est pas en voie de ralentissement et qu'ils viennent à Spa plus tôt ou plus tard, les représentants du Reich ne s'y rendront certainement qu'avec la pensée de nous arracher des concessions : concessions sur l'indemnité, concessions

sur le tonnage, concessions sur le charbon, concessions sur le désarmement. Déjà, un chef d'orchestre invisible tâche d'accorder l'opinion universelle au diapason du forfait; déjà, l'Allemagne a trouvé le moyen d'échapper jusqu'ici à la livraison de sa flotte de commerce, et nos amis anglais, qui sont, à cet endroit, plus sensibles qu'à d'autres, commencent à trouver qu'avoir seulement reçu, depuis la ratification du traité, sept navires au-dessus de seize cents tonnes et n'en avoir pas reçu un seul jaugeant de mille à seize cents tonnes, c'est éprouver une déception un peu forte; déjà, la presse allemande cherche à réveiller, à propos du charbon, la question de la Haute Silésie; déjà recommencent les lamentations sur l'insuffisance des effectifs militaires.

C'est toujours sur les réparations que porte le plus gros effort de réduction. Voici maintenant qu'on jette dans la circulation l'idée d'un nombre fixe d'annuités, qui est une forme à peine déguisée du forfait et qui équivaut, par conséquent, à une revision du traité; et l'on nous propose même, pour nous allécher, des chiffres précis : trente annuités, par exemple, de trois milliards de marks or chacune. Cette combinaison ferait peser sur chaque tête d'habitant, en Allemagne, une somme annuelle d'environ soixante et un francs en or : charge inférieure à celle qu'imposerait à nos compatriotes notre dette en monnaies étrangères. Rappelons-nous, en effet, que cette dette française, contractée tout entière, au cours des hostilités, pour les besoins de notre défense nationale, et donc par la faute de l'Allemagne, s'élève approximativement à un chiffre de trente-cinq milliards de francs or. Pour l'amortir en trente ans au taux de six pour cent, il faudrait une annuité de deux milliards cinq cent quarante-deux millions, qui représenterait une charge annuelle de soixante-sept francs par tête d'habitant. Ainsi, ce qu'on nous demande, c'est que le sort du pays vaincu soit plus favorisé que celui du pays vainqueur : étranges aberrations de la pitié !

Trente annuités de trois milliards de marks or n'ont d'ailleurs, au taux de six pour cent, qu'une valeur actuelle de quarante et un milliards deux cent quatre-vingt-quatorze millions. Nous serions loin des cent milliards marks or minimum, dont soixante à émettre immédiatement, que l'Allemagne a, dans le traité, reconnu devoir aux Alliés. Nous serions même loin des propositions spontanées que formulait l'Allemagne, pendant les négociations de paix, et qu'il est aisé de retrouver, soit dans la lettre adressée le 29 mai 1919, par M. de Brockdorff Rantzau à M. Clemenceau, Président de la Conférence,

soit dans le mémoire concomitant où sont consignées les remarques de la délégation allemande. « L'Allemagne, écrivait M. de Brockdorff Rantzau, est prête à effectuer les payements lui incombant d'après le programme de paix convenu, dont vingt milliards en or jusqu'au 1er mai 1926, les quatre-vingts milliards en or restant, en traites annuelles sans intérêts. »

Les Alliés ont trouvé ces promesses de l'Allemagne équivoques et insuffisantes et, dans la réponse qu'ils lui ont faite le 16 juin, ils ont précisé leurs volontés. Ils ont montré que les observations de la délégation allemande ne contenaient que « des formules vagues exprimant une certaine bonne volonté d'accomplir des choses mal définies; » ils ont déclaré que, tout en essayant de donner l'impression d'une offre importante, les Allemands se bornaient à nous proposer « des espérances à lointaine réalisation, » et ils ont maintenu les dispositions du traité. L'Allemagne s'est inclinée. Elle a signé. Tout ce qu'on discute aujourd'hui a donc été discuté il y a un an, et il n'est pas admissible qu'à Spa, on rouvre une conversation close. Il ne peut plus s'agir maintenant que d'exécuter le traité.

Serait-ce l'exécuter que de faire, comme le demandent nos Alliés, renaître le délai, aujourd'hui expiré, pendant lequel le protocole du 28 juin 1919 laissait à l'Allemagne le droit de présenter des propositions? Non, certes, puisque, dans la lettre du 16 juin au Comte de Brockdorff-Rantzau, le Président de la Conférence limitait expressément ce délai de faveur et écrivait : « Les Puissances alliées et associées consentent à accorder à l'Allemagne toutes facilités nécessaires et raisonnables pour lui permettre de se former une idée d'ensemble des dévastations et dommages, et de présenter des propositions dans un délai de quatre mois à dater de la signature du traité. Si, au cours des deux mois qui suivront la mise en vigueur du traité, on peut arriver à un accord, l'exacte responsabilité pécuniaire de l'Allemagne sera ainsi déterminée. Si un accord n'est pas intervenu dans ce délai, l'arrangement prévu par le traité sera exécuté. » Un accord n'est pas intervenu avant le terme fixé. C'est donc l'arrangement prévu par le traité, c'est-à-dire l'évaluation des dommages, telle qu'elle est déterminée par la partie VIII, qui est maintenant la seule loi propre à régir les rapports des Puissances contractantes. Est-il besoin d'ajouter que, si l'on faisait aujourd'hui revivre le délai de tolérance imparti à l'Allemagne, on serait, en même temps, dans la nécessité de lui octroyer « les facilités nécessaires et raisonnables » dont parlait la lettre du Président de la Conférence,

c'est-à-dire de l'autoriser à envoyer demain dans les pays qu'elle a ruinés », des experts, des ingénieurs, des commissions d'enquête, qui viendraient vérifier, en présence de leurs victimes, l'importance des dommages et mesurer librement l'étendue du mal qu'ils ont causé?

Déjà, dans les quatre mois qui ont suivi la mise en vigueur du traité, ces « facilités nécessaires et raisonnables » n'auraient pas été sans présenter de graves inconvénients et sans risquer de provoquer des incidents regrettables. Mais aujourd'hui qu'un plus grand nombre de réfugiés sont rentrés dans leurs communes libérées et que, sur plusieurs points, les restaurations sont déjà commencées, voit-on l'Allemagne venir procéder elle-même, dans une contrée qui ressuscite péniblement, à des évaluations d'ensemble qui entraîneraient un séjour prolongé de ses agents et, sans doute, des discussions pénibles? Il est difficile d'expliquer comment le Conseil suprême ne s'est pas fait à lui-même toutes ces objections, lorsqu'il a voulu imposer au gouvernement français la réouverture d'une procédure exceptionnelle, dont l'Allemagne avait sciemment abandonné le bénéfice et dont nous ne saurions trop nous féliciter d'être débarrassés.

Mais il paraît que l'Allemagne serait aujourd'hui tentée de reprendre, au moins, avec le consentement des Alliés, quelques-uns des avantages que le mémoire du 16 juin lui reconnaissait pour cette période de quatre mois. Il était dit que l'Allemagne pourrait offrir, soit d'effectuer en tout ou en partie, par ses propres moyens, la restauration d'un des secteurs dévastés, soit de réparer certaines catégories de dommages. L'Allemagne était, en d'autres termes, libre de nous proposer de reconstruire un groupe de communes, ou de rétablir des routes, ou de refaire des ponts, ou de remettre des canaux en état, et nous nous engagions à examiner toutes ces propositions « sérieusement et loyalement. » De plus, l'Allemagne avait le droit de nous offrir, en vue de l'exécution des travaux nécessaires, et même si ce n'était pas elle qui les exécutait, de la main-d'œuvre, des matériaux ou des services de techniciens. Des industriels allemands voudraient aujourd'hui, avec le concours de la Nationalbank, revenir à certains articles de ce programme. Ils ont constitué un consortium qui projette, par exemple, de racheter, en grandes quantités, le matériel de guerre qui doit être livré à l'Entente ou détruit, et de le transformer intégralement en machines, appareils et produits fabriqués, destinés au relèvement de nos provinces du

Nord. Ce projet, qui vient d'être soumis à la Mission économique française, mérite un examen attentif. Si nous sommes obligés de nous adresser, pour partie, à l'industrie allemande, nous pouvons avoir intérêt à ne pas disperser les commandes et à traiter avec des entreprises générales ou même avec le Reich. M. Millerand a dit et répété qu'il n'excluait pas la possibilité d'une collaboration économique, et il serait absurde de penser que la France et l'Allemagne doivent, dans la paix rétablie, rester éternellement dos à dos. De même, si, en paiement de ce qu'elle nous doit, l'Allemagne nous offre des matériaux, de la main-d'œuvre, voire des techniciens, nous n'aurons garde de lui opposer une fin de non recevoir. Il se peut qu'à des conditions déterminées et avec certaines garanties de surveillance, un tel concours, soigneusement limité et contrôlé, ne soit pas à repousser.

Mais cette coopération, si elle se produit, ne devra, en tout cas, intervenir que comme mode de paiement ; ce sera, pour l'Allemagne, un moyen de s'acquitter de certaines parties de sa dette ; et il faudra, d'abord, que cette dette soit mise au-dessus de toute contestation. Même pour la période où l'Allemagne était autorisée à faire des propositions, le mémoire du 16 juin prenait soin de spécifier que « les catégories de dommages et les clauses de réparations resteraient acceptées par les autorités allemandes comme étant hors de toute discussion. » Et il ajoutait : « Les Puissances alliées et associées ne prendront en considération aucun argument, aucune tentative qui auraient pour objet de les modifier en quoi que ce soit. » Puisqu'on veut aller à Spa, c'est, du moins, à l'abri de ce rempart qu'il y faudra conférer ; et si, lorsque la dette aura été fixée suivant les prescriptions du traité et reconnue par l'Allemagne, on juge à propos d'adopter, pour en hâter la liquidation, un système de prestations particulières, qu'on épargne, de toutes façons, aux provinces libérées de nouvelles invasions prétendues pacifiques, qui ramèneraient, sous des masques d'ingénieurs et d'architectes, dans les malheureuses villes détruites, les officiers incendiaires.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

C

I
gé
tic
d'e
lie
six
do
ré
dis

plu
Le
ma
d'c
tai

co
Fr
il
po

COMMENT FINIT LA GUERRE [1]

IV [2]

1918

I. — L'OFFENSIVE ALLEMANDE

Dans les derniers mois de 1917, le Conseil suprême de guerre interallié, siégeant à Versailles, avait examiné les propositions du général Foch, alors chef d'État-major général de l'armée française. Le renforcement et la réorganisation des armées de l'Entente avaient été admis et étaient en voie d'exécution. L'armée italienne se reformait à 51 divisions, au lieu de 65 qu'elle comptait avant le désastre de Caporetto. Les six divisions de l'armée belge se dédoublaient pour en former douze. Les armées anglo-françaises étudiaient leur renforcement réciproque en cas de besoin par prélèvement sur leurs réserves disponibles.

Mais le général Foch n'avait pu faire admettre l'étude, ni à plus forte raison, la préparation d'un plan offensif pour 1918. Les deux commandants en chef, britannique et français, estimaient que l'état de leurs effectifs ne leur permettait pas d'entreprendre de grandes opérations offensives et ils se contentaient d'attendre l'attaque allemande.

Cet aveu d'infériorité était-il justifié? Sans doute le haut commandement allemand avait pu concentrer sur le front de France 195 divisions contre 162 qui lui étaient opposées, mais il ne disposait pas des réserves nécessaires à leur entretien. Sa politique des effectifs avait été beaucoup trop hardie, et nous le

(2) Voir la *Revue* des 1er et 15 avril et du 15 mai.

verrons, au cours de cette année, obligé de supprimer 22 divisions pendant la bataille, tandis que les autres, réduites, faute de renforts, à des effectifs tout à fait insuffisants, laisseront le front s'effondrer. En revanche, il suffisait à l'Angleterre d'un peu plus de rigueur dans l'application de la conscription pour obtenir de sa nouvelle loi des contingents plus importants. Quant à la France, le remplacement de M. Painlevé par M. Clemenceau comme chef du gouvernement avait arrêté les ravages de la démobilisation. Les ressources militaires de son empire colonial commençaient enfin, sous l'action d'une volonté énergique, à donner leur rendement. Enfin l'arrivée des réserves américaines eût rétabli l'équilibre des forces en faveur des puissances alliées et associées.

Quoi qu'il en fût, l'offensive allemande était certaine; il fallait la prévenir, ou en tout cas tenir prête une riposte énergique. Dans cette phase de la guerre, toute attaque devait certainement réussir au début, gagner du terrain, rejeter la défense en rase campagne après lui avoir infligé des pertes beaucoup plus grandes que celles de l'attaque. La bataille était inévitable au commencement du printemps et devait donner à l'assaillant un premier succès, dont il était impossible de prévoir les conséquences. Il était donc très imprudent de se résigner à la défensive. Néanmoins, l'idée de l'offensive n'avait pas encore été comprise par les gouvernements alliés, et les propositions du général Foch furent écartées.

Il avait fait admettre qu'une réserve interalliée serait constituée à la disposition du Comité exécutif du Conseil suprême de guerre. Ce retour bien timide vers l'unité de commandement ne fut suivi d'aucune espèce d'effet; les deux commandants en chef ne jugèrent jamais à propos de constituer la fraction de cette réserve qui leur incombait.

Dans une conférence qui se tint à Londres les 14 et 15 mars, sept jours avant l'attaque allemande, cette manière de voir fut admise, malgré les instances du général Foch, que ne soutint nullement le chef du gouvernement français, et la constitution de cette réserve interalliée fut renvoyée à une date indéterminée.

Pour être prête à agir sur l'un ou l'autre front, elle aurait dû se trouver vers les arrières de leur point de jonction, vraisemblablement dans la région de Compiègne. Ce point faible fût alors devenu le point fort du front anglo-français. Mais, faute

de cette réserve, il restera le point faible, celui que l'ennemi devait attaquer, et qu'il attaqua.

Ludendorff nous apprend en effet qu'il examina trois projets d'offensive, le premier dans les Flandres, qu'il écarta parce que l'état du sol y nécessitait l'attente de l'été. Le second vers Verdun, en négligeant la place et en attaquant des deux côtés; mais le terrain était très escarpé, et le succès ne pouvait avoir qu'une importance locale. Au contraire dans le troisième projet, l'attaque sur le front Arras-St-Quentin-La Fère ne rencontrait devant elle que des organisations récemment établies et encore inachevées et une densité de troupes relativement faible, car l'armée britannique du général Gough venait d'étendre son front, sans que ses effectifs fussent renforcés. La percée une fois obtenue, le centre de l'attaque se reportait entre Amiens et Péronne, vers la côte; « le succès stratégique pouvait être énorme, dit Ludendorff, car nous coupions de l'armée française le gros des forces anglaises en les poussant à la côte. »

Deux nouvelles armées allemandes apparaissaient sur le front: celle du général von Below avec l'État-major qu'il ramenait d'Italie après Caporetto; l'autre, entre Saint-Quentin et La Fère, avec le général von Hutier, qui avait commandé l'offensive contre Riga. Ludendorff nous fait remarquer le soin qu'il a pris de répartir le front d'attaque entre deux commandants de groupes d'armées, celui du kronprinz allemand et celui du kronprinz de Bavière. « Je tenais, dit-il, à exercer la plus grande influence sur la bataille, ce qui était délicat quand elle était dirigée par un seul groupe d'armées. »

La concentration des cinquante divisions d'attaque s'effectua en sept jours, surtout par des marches de nuit. La préparation de l'artillerie, au lieu de prendre six, huit et même dix jours, comme dans les attaques françaises et anglaises, se réduisit à quelques heures; un large emploi de gaz toxiques neutralisait les batteries, et enfermait les hommes dans leurs abris. L'infanterie s'avance sous la protection d'un barrage roulant, dont la marche détermine l'allure de la bataille. « Cette vitesse était à régler d'avance, dit Ludendorff. Car, malgré toutes les expériences et tous les calculs, la science tactique et technique n'avait pas fourni le moyen de donner pratiquement au tir un rythme conforme au développement de la bataille. » En adoptant les procédés employés par les armées française et

anglaise, l'armée allemande se heurtait aux mêmes difficultés; l'allure du barrage roulant était donc réglée à l'avance suivant la vitesse de marche à laquelle on pouvait supposer que progresserait l'infanterie, d'après le terrain et ce que l'on connaissait des défenses ennemies. La vitesse moyenne était d'un kilomètre à l'heure, et, quand l'infanterie aurait atteint la portée extrême des pièces, elle devrait progresser sans autre appui d'artillerie que celui des quelques canons qui l'accompagnaient; les divisions de première ligne devaient mener le combat pendant plusieurs jours, et les ordres prévoyaient que l'avance serait le premier jour de 8 kilomètres, le second de 12, le troisième de 20. Il faut constater que ces ordres ressemblent, d'une manière frappante, en ce qui concerne la progression, à ceux des États-majors français en 1917; mais la différence capitale est dans la préparation qui, au lieu d'essayer des destructions systématiques et minutieuses, demandant plusieurs jours de tirs bien réglés, se contente d'un martelage violent et brutal et se fie à l'effet de gaz toxiques pour neutraliser les batteries et enfermer les hommes dans leurs abris. Cette méthode comporte un certain risque, car il arrivera forcément que des parties assez importantes de la ligne ennemie resteront en état de se défendre et d'arrêter la progression. Il faut donc que l'attaque se prononce sur un front très étendu pour qu'elle puisse submerger les résistances; qu'elle dispose de moyens extrêmement puissants, capables de produire en quelques heures des effets de destruction permettant à l'infanterie de passer.

*
* *

Toutes ces conditions étaient réunies le 21 mars, lorsque, à quatre heures du matin, l'artillerie allemande ouvrit le feu sur un front de 70 kilomètres, entre Croisilles et la Fère.

Des déserteurs avaient prévenu la 5e armée anglaise du jour et de l'heure de l'attaque. Aussi le général Gough avait-il commencé le feu dès la veille sur Saint-Quentin, sans amener la riposte de l'artillerie allemande qui se ménageait. A 9 heures du matin, l'attaque d'infanterie sortait des tranchées, protégée par un brouillard épais qui dura jusque dans l'après-midi. A droite, devant la 3e armée Byng, la XVIIe armée von Below enleva la première position, mais fut arrêtée devant la deuxième, son barrage roulant ayant continué son avance que

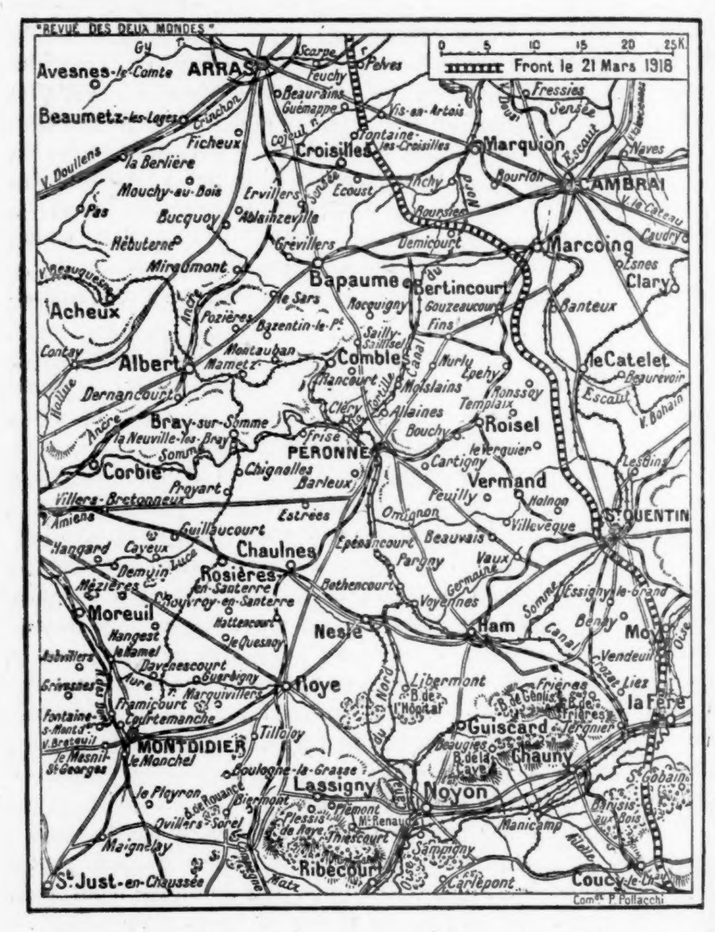
n'avait pas suivie l'infanterie. Au centre, la IIe armée von der Marwitz fut arrêtée à l'intérieur de la deuxième position. La XVIIIe armée von Hutier progressa seule dans de bonnes conditions contre la 5e armée Gough, qui luttait un contre six. Les avant-postes furent submergés avant même d'avoir pu se rendre compte qu'ils étaient attaqués. Les résistances locales, malgré leur énergie, étaient impuissantes à arrêter la marche de l'assaillant. Le général Gough avait décidé de se replier sur le canal de Crozat et le canal de la Somme, mais il ne put s'y maintenir. Après une belle résistance, les garnisons des premières lignes se retiraient en bon ordre, s'arrêtant pour faire front dans toute position favorable; mais, sans liaison entre elles ni avec l'arrière, elle devaient reprendre leur retraite, dès qu'elles étaient débordées par l'ennemi sur les flancs.

Les renforts venaient se perdre dans cette lutte confuse et, dès le 22, l'armée Gough avait dépensé toutes ses réserves sans pouvoir reconstituer sa ligne : à la gauche anglaise, l'armée Byng tenait bon, l'armée Gough avait perdu pied.

Dès le 21, après une entente rapide avec sir Douglas Haig, le général Pétain porte le corps d'armée Pellé vers Noyon-Chauny, pendant qu'une division renforce la droite de l'armée Gough. Le général Pellé put intervenir dès le 22, avec des troupes débarquées précipitamment de camions automobiles, et que leur artillerie ne pouvait rejoindre que peu à peu. Ce secours retardait l'avance allemande et lui faisait payer cher le terrain conquis, mais ne l'arrêtait pas. Deux nouvelles divisions arrivent et l'ensemble constitue la 3e armée Humbert qui prolonge le front français. La 1re armée Debeney se forme à droite de la poche dans la région Montdidier-Moreuil ; ces deux armées se groupent sous les ordres du général Fayolle.

Mais à gauche, la ligne anglaise est débordée par l'avance allemande qui s'est produite sur la droite, et cède quelque peu. La progression de l'ennemi continue. Les Français n'ont pu l'arrêter. Montdidier est pris. Le général Debeney mande, le 27, au commandant du groupe d'armées : « Il y a un trou de 15 kilomètres entre les deux armées où il n'y a personne. Je demande au général Fayolle de faire prendre des troupes et de les faire porter au Nord du Ployon pour s'opposer au moins au passage de la cavalerie. » En effet, le grand danger eût été la brusque incursion d'un corps de cavalerie allemand, qui avait

la voie libre et qui se serait précipité hardiment sur les arrières des armées anglo-françaises, où les renforts arrivaient en ca-



CARTE POUR SUIVRE L'OFFENSIVE ALLEMANDE DU 21 MARS

mions, les artilleries sans soutien, les convois sans escorte. Mais Ludendorff n'avait rien prévu de semblable.

*
* *

La situation était très grave. Chacun des généraux en chef pense au salut de son armée, dont il est immédiatement responsable devant son pays. Dès le 24, le général Pétain donne comme directive : « Avant tout, maintenir solide l'armature des armées françaises... Ensuite, si possible, conserver la liaison avec les forces britanniques. » De son côté, le 25, le maréchal Haig écrit d'Abbeville que la disjonction des armées française et anglaise n'est plus qu'une question de temps, et s'apprête à se replier en couvrant les ports du Pas-de-Calais, et il réclame trente divisions françaises à cheval sur la Somme pour couvrir Amiens. Ainsi, les armées britanniques se retireront à l'Ouest, vers la mer, les françaises vers le Sud; les deux commandements auront fait leur devoir : la séparation mortelle sera consommée et la route de Paris ouverte; le désastre est imminent, parce qu'il manque le chef unique.

Le maréchal Haig l'a senti; il provoque la conférence de Doullens où, le 26, arrivent, mandés par lui, lord Milner, ministre de la Guerre impérial, et le général Wilson, chef d'État-major général, pour se rencontrer avec le Président de la République, M. Clemenceau, président du Conseil des ministres, le général Foch et les deux commandants en chef. D'un commun accord, le général Foch reçut la mission de « coordonner l'action des armées alliées sur le front Ouest. Il s'entendra à cet effet avec les généraux en chef, qui sont invités à lui fournir tous les renseignements nécessaires. »

C'était un grand pas vers l'unité de commandement, mais on n'y touchait pas encore. La crise, en continuant, fit franchir une nouvelle étape, et, le 3 avril, le général Foch reçut la « direction stratégique des opérations militaires. » Toutefois chacun des généraux en chef gardait « dans sa plénitude la conduite tactique de son armée... et le droit d'en appeler à son gouvernement si, dans son opinion, son armée se trouvait mise en danger par toute instruction du général Foch. » Il fallut une nouvelle attaque allemande pour l'investir enfin, le 24 avril, du « commandement en chef des armées alliées. »

Le 30 mars, le général Foch donne sa première directive générale : « La tâche des armées alliées dans la bataille actuelle reste avant tout d'arrêter l'ennemi, en maintenant une liaison

étroite entre les armées britannique et française, notamment par la possession, puis par la libre disposition d'Amiens. » Mais il avait déjà écrit, le 27, au général Pétain : « Il n'y a plus un mètre du sol de France à perdre. » Sur tout le front, l'ordre était : Tenir à tout prix, là où l'on est; s'organiser solidement en se reconstituant des réserves à l'arrière.

Après les violentes attaques du 29 et du 30, le front se fixa. Les derniers soubresauts se produisirent le 4 avril. « Ces combats restèrent sans résultat, dit Ludendorff. La résistance ennemie s'affirmait supérieure à notre capacité offensive. On ne pouvait entamer une bataille d'usure; notre situation stratégique, pas plus que notre situation tactique, ne le permettait. Le commandement suprême se vit donc contraint, d'accord avec les états-majors compétents, à prendre une résolution véritablement pénible. On arrêta définitivement l'attaque sur Amiens. »

Ludendorff fait son bilan : 90000 prisonniers, une éclatante victoire sur les Anglo-Français, obtenue dans la quatrième année de guerre, par la réussite d'une entreprise que ses ennemis ont plusieurs fois essayée sans succès; mais enfin, le but essentiel de cette entreprise est manqué, puisque Amiens n'est pas pris. En outre, la situation est délicate, au fond d'une poche profonde, où les ravitaillements sont difficiles, et nuls les abris pour les troupes au repos. Tactiquement, il faudrait évacuer la rive gauche de l'Avre, mais on ne peut renoncer à la menace contre Amiens. L'avance des 23, 24, 25 mars n'a pas été celle que l'on attendait : la XVII[e] armée s'est montrée inférieure; la discipline a faibli et les troupes se débandent sans cesse pour piller les dépôts de vivres abandonnés par les Anglais, d'où la lenteur de la progression. Les pertes sont assez considérables, surtout à la XVII[e] armée. « Les installations de secours pour les blessés n'avaient pas partout été suffisantes; pourtant le chef de l'organisation sanitaire de campagne les avait inspectées en détail avant la bataille. Les blessés légers, en grand nombre, rendaient les soins difficiles par leur hâte, irraisonnée et attristante, d'aller à l'arrière. » Mais on retrouvera assez rapidement ces blessés-là. Les nids de mitrailleuses ont beaucoup retardé l'avance; il faudra reprendre l'instruction en se servant de l'expérience acquise au cours des derniers combats; obtenir une meilleure liaison entre l'artillerie et l'infanterie; apprendre les

précautions nécessaires contre les attaques aériennes qui ont fait beaucoup souffrir toutes les troupes, surtout les troupes montées; enfin, reconnaître rapidement le moment délicat où la résistance ennemie se renforce notablement, et passer alors de l'offensive à la défensive.

Du côté des armées alliées, les événements avaient amené d'utiles réflexions. Depuis la fin de 1917, les armées françaises, en effet, avaient envisagé presque uniquement la lutte dans les positions fortifiées ; les méthodes d'attaque et de défense avaient été revues et mises au point et des instructions très claires avaient coordonné en des textes aussi simples que possible la mise en œuvre de tous les moyens si compliqués de la guerre de tranchées. En particulier, la défense en profondeur était formellement prescrite, avec un échelonnement correspondant des troupes et de l'artillerie ; c'est le haut commandement qui détermine « la ligne principale de résistance. » Il manquait à ces instructions l'étude de la situation qui s'était rencontrée le plus souvent dans les dernières opérations : le débarquement d'unités rapidement transportées en camions automobiles, leur déploiement en terrain libre, leur prise de contact avec un ennemi dont la situation est mal connue, et le combat en rase campagne ; puis l'occupation d'une position sommairement reconnue et jalonnée par des procédés de fortune ; enfin l'échelonnement d'infanterie et l'appui d'artillerie que commandent de telles circonstances. Quelques manœuvres avaient bien permis à certains commandants de corps d'armée d'amener leurs cadres à réfléchir à ces situations et les troupes à s'y mouvoir; mais c'était là l'exception. Au début des opérations, les troupes françaises révélèrent les lacunes de leur instruction, qu'elles durent compléter au combat : l'ennemi est un bon professeur, mais ses leçons coûtent cher.

Cependant, malgré des tâtonnements inévitables, l'ennemi était arrêté, grâce au commandement du général Foch et grâce à la rapide compréhension et à l'admirable ténacité de tous. Dans l'improvisation des manœuvres et des transports, les états-majors alliés s'étaient multipliés. Des réserves se constituaient par l'action du commandement unique. La 5e armée Micheler était retirée du front de Champagne, la 10e armée Maistre revenait d'Italie avec quatre divisions toutes fraîches. Le 3 avril, le général Foch, avant même que le front eût pris son équilibre,

prescrivait à l'armée française, dans sa directive n° 2, d'étudier un plan d'attaque dans la région de Montdidier pendant que l'armée britannique attaquerait à cheval sur la Somme, gardant une attitude défensive entre Albert et Amiens. Il veut, selon une expression souvent répétée, arracher à l'ennemi l'initiative des opérations. L'action doit commencer le plus tôt possible, et le 8 il en règle les détails avec le maréchal sir Douglas Haig. Mais le lendemain le front anglais des Flandres était attaqué et défoncé.

***

Les beaux jours sont revenus et le soleil du printemps a séché en partie la plaine marécageuse de la Lys. Ludendorff a pu revenir à son idée d'offensive dans les Flandres : « Stratégiquement, l'attaque au nord était avantageuse en ce qu'elle permettait d'atteindre un raccourcissement du front, si on réussissait à enlever Calais et Boulogne. » Et aussi d'y établir des bases sous-marines et aériennes et de bombarder Londres avec les nouveaux canons de Krupp. Tactiquement, il était immédiatement très avantageux de faire sauter le saillant d'Ypres et de s'emparer des petites collines qui, sous le nom de monts des Flandres, dominaient au loin toute la plaine et donnaient d'excellents observatoires d'artillerie, dont l'importance s'est accrue avec la portée des canons.

Le 9 avril, au petit jour, l'attaque commença au nord-est de Béthune sur le front de deux divisions portugaises, dont la relève était prévue pour le lendemain. Après un bombardement furieux de deux heures, la VIe armée von Quast traversa leur ligne et progressa de 8 kilomètres. Elle devait se rabattre à droite vers Béthune, mais elle ne put vaincre dans cette direction la magnifique résistance de la 55e division britannique ; à gauche, vers Armentières, la progression se poursuivait, ralentie par les nids de mitrailleuses. Le 10, l'attaque s'étendait jusqu'au sud du saillant d'Ypres ; la 1re armée britannique Horne et la 2e armée Plumer étaient aux prises avec la VIe armée von Quast et la IVe von Arnim, qui progressaient. Le 11, Armentières et les positions de Messines tombaient.

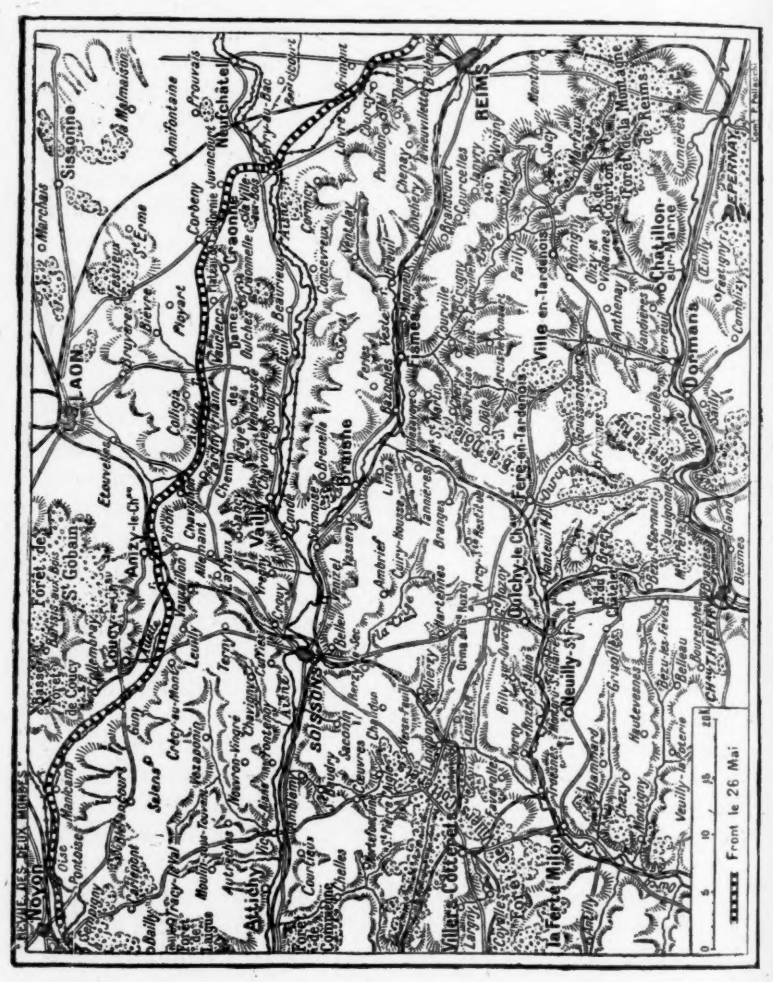
Le général Foch aurait voulu soutenir les Anglais en mettant à exécution le projet d'attaque sur le front Demuin-Moreuil-Montdidier. Mais le maréchal Haig croyait toutes ses forces

nécessaires à la bataille des Flandres et jugeait impossible de flanquer cette attaque au nord d'Amiens; même il proposait d'abandonner le saillant d'Ypres, à quoi le général Foch répondait de tenir bon, car « toute évacuation volontaire serait interprétée par l'ennemi comme un signe de faiblesse et comme une incitation à l'offensive. » Le général Fayolle ne croyait pas possible de tenter une opération sérieuse de son côté sans le concours britannique et, bien que le commandement local présentât des projets pour une série d'actions conjuguées sur cette partie du front, il croyait devoir se borner à l'organisation des positions couvrant Amiens.

Le général Foch se décida alors à secourir directement les armées anglaises, en portant en avant d'abord le corps de cavalerie Robillot, puis deux divisions d'infanterie; le général de Mitry prit le commandement des forces qui arrivaient et formaient un détachement d'armée, sous les ordres du maréchal sir Douglas Haig. Les 5ᵉ et 10ᵉ armées françaises se rapprochaient. Préoccupé à juste titre de conserver la côte, le gouvernement anglais aurait voulu qu'elles s'engageassent immédiatement sur le front anglais avec toutes les forces françaises disponibles, ou bien que le général Foch se décidât à un important raccourcissement de front. Mais le général Foch menait de tout près cette bataille sans perdre de vue tout l'ensemble; il obtient que le roi des Belges augmente son front et libère ainsi sept divisions anglaises, et il limite à une dizaine de divisions l'effort français sur ce terrain. Il tient ainsi tout le compte qu'il faut des appréhensions anglaises et conserve des ressources pour parer à une nouvelle attaque toujours possible, ou bien pour attaquer lui-même. D'ailleurs, la ligne alliée est reconstituée et oppose une résistance solide. L'offensive allemande mollit jusqu'au 25, où un assaut furieux lui donne le mont Kemmel. Mais elle n'ira pas plus loin.

La fin de cette nouvelle action permet au général en chef des armées alliées de préparer cette offensive à laquelle il ne cesse de penser. Le 12 mai, il prescrit au général Pétain le dégagement du chemin de fer Amiens-Paris et il ajoute : « C'est dire que notre offensive ne peut viser un objectif limité par nous-mêmes et à faible portée; — qu'après avoir arrêté l'ennemi dans les Flandres, en Picardie ou sur la Somme, si nous l'attaquons, c'est pour le battre, le désorganiser le plus possible; que

la bataille engagée par nous dans ce but doit être le plus rapidement possible poussée le plus loin possible, avec la dernière



CARTE POUR L'OFFENSIVE DU 27 MAI

énergie ; — qu'elle ne peut simplement viser à procurer une amélioration de la situation actuelle... Tous ces avantages résulteront, naturellement, d'une bataille à portée étendue, vivement poussée pour cela, à l'inverse, par conséquent, d'une bataille

qu'on arrête soi-même, ce qui est le contraire de l'attaque, de l'esprit d'offensive qui doit animer toute l'armée. »

La directive n° 3 rappelait les mêmes principes, ceux de toutes les luttes, de toute éternité, qui n'ont jamais cessé de présider à la guerre, au travers de tous les changements de tactique ou d'armement. Elle donnait aux commandants en chef leurs objectifs : les armées françaises doivent dégager largement la ligne Paris-Amiens ; — les armées anglaises, les mines de Béthune et la région d'Ypres. Mais pour oser beaucoup il faut avoir bien préparé, et le passage de la défensive à l'offensive s'accompagnait forcément de certaines lenteurs. Une nouvelle attaque allemande surgit, devançant une fois de plus celle des Alliés.

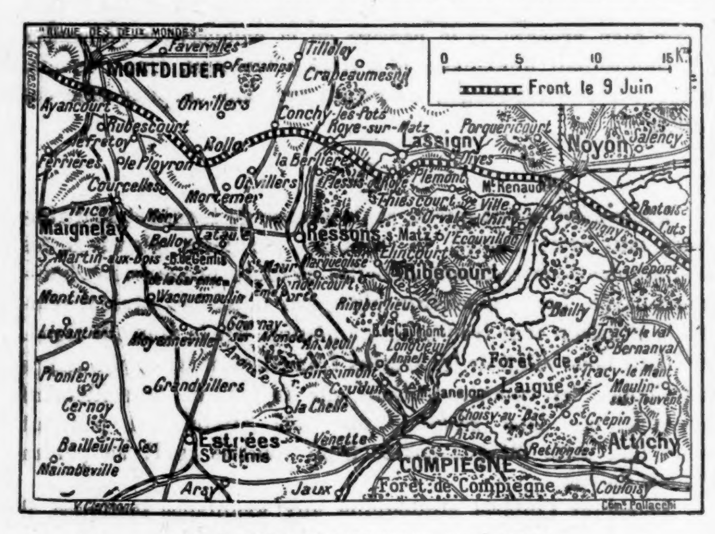
***

Ludendorff savait que sa seule chance de succès était d'attaquer sans répit. Devant le front des dernières offensives, les communications restaient difficiles et toute progression chèrement payée. Les troupes françaises, par deux fois, avaient rétabli la situation et se trouvaient en nombre sur la nouvelle ligne. Il fallait donc affaiblir les armées françaises et en même temps développer les communications sur le terrain nouvellement conquis ; ces deux résultats une fois atteints, il pourrait reprendre cette attaque sur le front anglais qu'il ne perdra jamais de vue.

Sacrifiant l'intérêt stratégique aux avantages tactiques, il cherche la surprise sur une partie du front français dégarnie par les nécessités de la bataille et où se trouvaient des divisions anglaises fortement éprouvées dans les deux offensives précédentes. Dès la fin d'avril, le groupe d'armées du kronprinz allemand reçut l'ordre de préparer un projet d'offensive entre Pinon et Reims. Après discussion, le front d'attaque fut fixé de Pinon à Berry-au-Bac ; l'opération s'élargirait ensuite vers l'Oise à droite, vers Reims à gauche ; enfin la poche ainsi créée se réunirait à celle de Montdidier par une avance vers Compiègne. Les moyens d'artillerie ne permettaient pas d'agir simultanément sur tout le front envisagé et obligeaient à procéder par phases successives.

Mais l'ennemi renonce ainsi à profiter des avantages qu'il vient d'obtenir : sur 60 divisions anglaises, 53 avaient été enga-

gées, dont 25 plusieurs fois ; les armées britanniques avaient perdu 1 000 canons, 4 000 mitrailleuses et un matériel énorme ; elles devaient donc se reconstituer entièrement, et Ludendorff allait leur en laisser le temps : il aurait dû acquérir, en trois années, assez de connaissance de l'Angleterre pour savoir que tous les ressorts de sa volonté allaient se tendre à l'extrême, que les hommes afflueraient, avec tout le matériel nécessaire, et au delà. Quant aux armées françaises, elles entraient sans hési-



CARTE POUR L'OFFENSIVE DU 9 JUIN

ter dans la bataille et viendraient se faire user devant Amiens pour garder le contact avec les Britanniques, ou devant Cassel pour empêcher les Allemands d'arriver à la Manche, avec la même constance que sur toute autre partie du front français. Le mois que Ludendorff jugeait nécessaire à la préparation de sa nouvelle attaque, il aurait pu l'employer à rétablir ses communications dans la zone dévastée et reprendre ses premiers objectifs avant que ses ennemis eussent eu le temps de s'établir solidement sur les positions où il venait de les rejeter.

Sur 50 kilomètres de front, la Ire armée von Böhme et la VIIe von Below attaquèrent le 27 mai, — avec 25 divisions en première ligne, que renforcèrent 17 autres divisions dans les trois

jours suivants, — la 6e armée Duchesne, qui avait 8 divisions en première ligne et 4 en deuxième ligne. La deuxième position française était, à ses deux extrémités, très rapprochée de la première. En outre, les divisions de première ligne avaient ordre de tenir à tout prix une position de résistance très voisine de la première tranchée. L'ensemble de ces dispositions, approuvé par le Haut Commandement, était commandé par le grand intérêt de garder le Chemin des Dames, qui d'ailleurs, à la suite de la campagne de 1917, apparaissait comme à peu près inexpugnable, mais il n'est pas de position imprenable par elle-même, et les divisions françaises avaient à défendre un front trop grand pour leur effectif.

Cette offensive fut préparée et exécutée dans des conditions analogues à celle du 21 mars. Le même secret l'avait entourée; c'est seulement la veille de l'attaque que deux prisonniers la firent connaître. Préparée par un formidable bombardement de trois heures, principalement en obus toxiques, l'attaque d'infanterie partit au petit jour. A l'Est de Craonne, les chars d'assaut aidèrent puissamment l'attaque allemande, qui déborda le Chemin des Dames en même temps qu'il était enlevé de front, et toute la première position française tomba d'un seul coup. En outre, l'attaque allemande arriva sur l'Aisne en même temps que les débris des troupes qui s'étaient défendues au nord de la rivière et les ponts, très nombreux, tombèrent presque tous aux mains de l'assaillant avant qu'on pût les détruire. Par une crainte, sans doute exagérée, de les voir sauter sous le bombardement ennemi, les fourneaux anciens n'avaient pas été chargés à temps, et l'ordre de destruction que seul le commandant de l'armée pouvait donner fut trop tardivement délégué : mais la rapidité de l'avance allemande dépassa toutes les vraisemblances, et il était impossible de donner cet ordre alors que l'artillerie de l'armée se trouvait en grande partie sur la rive nord.

En quatre ans, et particulièrement pendant l'offensive de 1917, les points de passage sur l'Aisne s'étaient multipliés et tout avait été fait pour faciliter les ravitaillements et les manœuvres en supprimant cet obstacle. La difficulté de le rétablir à l'improviste sous le feu s'explique donc. Bien souvent, par la destruction prématurée d'un pont, un revers s'est changé en désastre, en livrant à l'ennemi des troupes en retraite acculées à une rivière infranchissable; les précautions pour éviter le retour

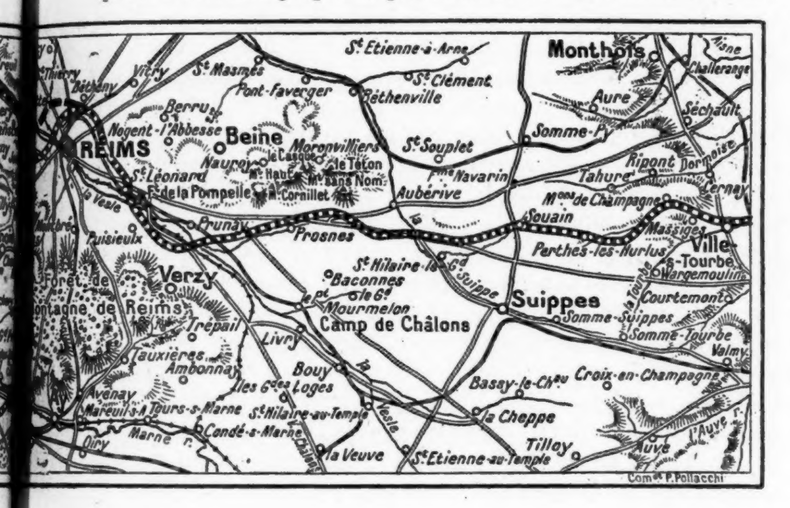
d'un pareil événement sont dans tous les règlements militaires et sont celles qui ont été appliquées en la circonstance : personne ne peut les blâmer. Dans l'exécution, il est possible que



des mesures prises plus rapidement eussent permis quelques destructions supplémentaires, mais dans l'ensemble les points de passage seraient restés assez nombreux pour permettre l'avance allemande. Dans des conditions analogues, le 23 octobre 1917, à la bataille de la Malmaison, l'armée Maistre avait trouvé intacts les ponts sur l'Ailette ; elle s'arrêta par ordre devant cette rivière, mais aurait pu continuer.

L'Aisne franchie, l'offensive continua dès le soir même jusqu'à la Vesle, qu'elle traversa le lendemain. L'objectif de l'offensive était atteint avec une rapidité imprévue. De nombreux prisonniers et un très important matériel tombaient en son pouvoir ; la diversion escomptée pour détourner des Flandres les

armées françaises avait produit et même dépassé tout l'effet attendu. Un conseil de guerre réunit le kaiser, le kronprinz allemand, Hindenburg et Ludendorff, et la continuation de l'offensive fut décidée. Dans quel dessein? Les *Souvenirs de guerre* de Ludendorff sont muets sur ce point, pourtant capital. Il est probable que le haut commandement allemand comptait pousser jusqu'à la Marne et faire tomber rapidement les deux piliers de la défense, Reims et Villers-Cotterets; la réunion avec la poche de Montdidier se ferait alors bien rapidement, car l'attaque prévue vers Compiègne se présenterait dans des conditions très



favorables, la défense étant prise à la fois de flanc et de front; vers l'est, le front pourrait sans doute s'avancer assez loin, border la Marne, et peut-être aller beaucoup plus loin, vers Saint-Mihiel, faisant sauter cette terrible épine de Verdun. Ou bien pourrait-on descendre à la fois la Marne et l'Oise et pousser vers Paris. Le grand succès de l'entreprise donnait libre carrière à toutes les ambitions; on oubliait qu'il était dû à la surprise et remporté sur des troupes fatiguées, à peine reconstituées après des pertes énormes; on méconnaissait une fois de plus l'adversaise qui allait se ressaisir; le haut commandement allemand était plein de cet orgueil « fils du bonheur et qui tuera son père. » Quoi qu'il en soit de ses nouvelles intentions, elles le portèrent à la

Marne avant qu'il eût pu élargir le front de rupture. Cette hardiesse aurait pu se justifier si l'état des armées allemandes leur avait permis d'engager immédiatement une guerre de mouvement, mais les blessés des offensives précédentes n'étaient pas encore guéris; en outre la grippe diminuait les effectifs; l'alimentation restait médiocre; le nombre des déserteurs augmentait; la discipline faiblissait; le moral ne se soutenait que par la perspective d'une paix imminente. Certes, Ludendorff avait raison d'attaquer : il le dit nettement, ses troupes étaient hors d'état de garder la défensive en attendant leurs renforts et l'aménagement de son terrain au nord; plus on est faible, plus on attaque. Mais encore fallait-il savoir garder la mesure et ne pas se placer, de gaité de cœur, dans un cul-de-sac qui pouvait se refermer.

Avant de dégarnir les Flandres des réserves françaises qu'il y avait rassemblées pour appuyer le front britannique, le général Foch avait attendu d'être certain que son ennemi s'engageait à fond dans sa nouvelle entreprise : jusqu'au 29 elle lui apparaissait comme une diversion, et il devait logiquement supposer que Ludendorff allait revenir rapidement au terrain de son attaque favorite. Le général Foch était avant tout le commandant en chef des armées alliées et, dominant l'ensemble de la situation, il osait résister au général Pétain qui, selon son devoir, lui réclamait ses divisions pour limiter l'échec français et défendre les routes de Paris menacé. Il libère les forces françaises du Nord seulement à mesure que la certitude de la faute allemande se fait plus évidente. Le 29, il s'est contenté de demander au roi des Belges d'étendre le front de son armée jusqu'à Ypres; le 30 seulement, la 10e armée Maistre va s'établir dans la région de Villers-Cotterets et de Compiègne, et le maréchal Haig est prévenu que les réserves britanniques interviendront éventuellement dans la nouvelle bataille. Sur la Marne, la 2e division américaine du général Bundy, puis la 3e du général Dickmann firent un barrage efficace, complété à Château-Thierry par la division coloniale du général Marchand. En même temps, le 1er corps de cavalerie du général Robillot venant des Flandres, et qui avait couvert 250 kilomètres en trois jours, s'établissait sur l'Ourcq et le ruisseau de la Savière. Les divisions françaises arrivaient et, dès qu'elles disposaient d'une artillerie suffisante, commençaient les contre-attaques. Les Français ne perdaient plus de terrain que pour le reprendre aussitôt.

Arrêtée entre ces deux môles, trouvant une digue au Sud, la marée déferla vers l'Ouest, de part et d'autre de la forêt de Villers-Cotterets et y trouva un nouvel obstacle.

***

Il restait à exécuter la dernière partie du plan primitivement conçu, l'avance vers Compiègne qui, en réunissant la poche de Montdidier avec celle de Château-Thierry, ferait sortir les armées allemandes de la situation délicate où les avaient placées leurs succès et leur permettrait une menace directe contre Paris.

L'attaque, prévue pour le 7 juin, avait été éventée, et, le 6, le général Humbert, commandant la 2e armée française, avait rappelé à son front menacé que l'offensive allemande était imminente. Un retard dans l'arrivée de l'artillerie la fit différer de deux jours, et Ludendorff paraît avoir été fort impatienté de ce répit, qui enlevait à l'opération son caractère de violence continue; mais la conception d'ensemble se heurte souvent à des lenteurs matérielles d'où résultent des délais inévitables, car il ne peut plus sans imprudence lancer une attaque sans une préparation complète; même en prévoyant dès la fin d'avril le développement de son entreprise, il se trouve obligé de lui imposer des délais supplémentaires dont il comprend toutes les conséquences.

Il lance, le 9 juin, la XVIIIe armée von Hutier contre la 3e armée Humbert. La défense française lui présente l'échelonnement en profondeur que les deux adversaires avaient adopté à peu près en même temps et qui produit à gauche tous ses effets. Les Français s'arrêtent sur la ligne de résistance qu'ils ont choisie, et rien ne peut enlever à la 18e division Mittelhauser la position qu'elle a l'ordre de tenir. A droite, le terrain très mouvementé et très couvert favorise l'attaque; mais la défense y garde sa cohésion, et l'avance n'est que de 6 ou 7 kilomètres; le 10 au soir, le massif de Lassigny est enlevé, mais Compiègne n'est pas pris, qui devait tomber ce jour-là. Les Allemands ont pris pied sur le plateau de Méry-Courcelles, mais ils sont arrêtés après une courte avance.

Mais le 10, à quinze heures, le général Fayolle, commandant ce groupe d'armées, a fait appeler le général Mangin, nommé au commandement de la 10e armée et lui confie le commandement d'un groupement provisoire de cinq divisions pour contre-attaquer

dans le flanc de l'avance allemande. Le général Debeney, commandant la 1re armée, est présent, pendant que le général Mangin prend connaissance de la situation des unités qui lui sont confiées et des renseignements sur l'ennemi; le général Foch arrive et insiste pour que la contre-attaque se déclenche le plus rapidement possible. Le général Mangin part aussitôt, voit au passage le général Humbert, et donne ses ordres à dix-huit heures aux cinq divisionnaires convoqués à son poste de commandement. Transportées en camions, deux divisions manquent de leur artillerie, qui ne peut rejoindre que le surlendemain; deux régiments d'artillerie automobile les remplacent. La contre-attaque partira le lendemain 11, à onze heures.

Cette action rapide, imprévue, obtient tous les résultats attendus; la progression fut assez faible à gauche, où la contre-attaque se trouvait prise de flanc par l'artillerie allemande restée dans ses lignes, mais bonne à droite où opérait la 48e division Prax, qui sut passer immédiatement à la manœuvre à ciel ouvert. Mais l'attaque allemande était arrêtée net : elle avait manqué son but.

Le Haut Commandement français en jugea ainsi et arrêta la contre-attaque, dont l'ardeur ne se ralentissait pas. Il eut raison. Assurément, sur ce terrain on prenait des canons, on faisait des prisonniers en s'usant moins que l'adversaire; mais on s'usait : au point de vue local, tactique, il fallait prolonger le succès; mais au point de vue général, stratégique, il fallait l'arrêter. Reprendre plus ou moins du terrain perdu était indifférent au cas particulier. En outre, fait capital, considération décisive, l'effet moral était obtenu. Les ordres trouvés sur les prisonniers sont bien nets : Compiègne était le premier objectif, mais Paris était indiqué. Or, l'échec était évident à tous les yeux. Il retentissait longuement dans les états-majors et dans la troupe allemande. Chez les Français, la vertu de l'improvisation, qui est dans le tempérament national, apparaissait de nouveau : la parade était trouvée, en attendant la riposte, qui allait suivre. Mais en France, ce coup d'arrêt avait été compris de l'opinion publique, qui achevait ainsi de se rassurer.

L'offensive allemande vers Compiègne devait se soutenir par des actions simultanées le long de l'Oise et vers Villers-Cotterets. Elles se prononcèrent le 12 juin contre l'armée Maistre, qui perdit un peu de terrain, pour le reprendre en grande partie

le 15. Ne pouvant réunir les deux poches de Montdidier et de Château-Thierry, Ludendorff essaya d'élargir tout au moins la dernière et prononça le 18 juin une violente attaque de nuit sur Reims. Mais le 1er corps colonial Mazillier tint bon et la repoussa. Ni par une action méthodique soigneusement montée contre des positions organisées, ni par des attaques violentes contre des troupes sommairement établies, l'offensive allemande n'avait obtenu de résultat décisif.

L'offensive du 27 mai avait résonné en France comme un coup de foudre. On s'expliquait ce recul du 21 mars par le choix du point d'attaque à la liaison entre deux armées alliées, mais c'était la première fois, depuis août 1914, que les troupes françaises cédaient. Personne ne se rendait compte que l'attitude défensive comporte le risque de se trouver très faible sur l'ensemble du front et par conséquent à la merci de l'initiative ennemie. L'ensemble du pays supportait bien cette épreuve, mais Paris, qui s'était pourtant habitué au bombardement des pièces à longue portée, se sentait directement menacé. L'opinion parlementaire s'inquiétait et incriminait le commandement militaire, au moment même où la situation se stabilisait grâce à ses efforts. — Le 4 juin, à la tribune de la Chambre des Députés, le président Clemenceau trouva dans son ardent patriotisme les paroles nécessaires pour calmer le Parlement et conserver à la nation la confiance dans ses destinées. Couvrant les chefs des armées, il dit : « Nous remporterons la victoire si les pouvoirs publics sont à la hauteur de leur tâche. Je me bats devant Paris; je me bats à Paris; je me bats derrière Paris. »



Ludendorff nous apprend qu'il a hésité à entreprendre une nouvelle offensive après celle du 27 mai, qui ne s'est guère terminée qu'au milieu de juin. Les effectifs et le moral de l'armée allemande baissent en même temps. Ses grands succès n'ont pas atteint d'objectif stratégique important et le laissent avec une ligne très contournée, qui présente des flancs très vulnérables. Il lui est bien difficile de s'arrêter dans sa position actuelle : il faudrait donc reculer et il n'y peut songer : « J'ai réfléchi profondément pour savoir si, étant donnés la situation de l'armée et l'état de nos effectifs, il n'était pas plus avantageux de rester sur la défensive. Je repoussai cette pensée. Outre l'effet défavorable

que cette décision aurait produit sur nos alliés, je craignais que l'armée n'eût plus de mal à supporter les combats défensifs, qui permettaient mieux à l'ennemi de concentrer ses moyens puissants sur des champs de bataille choisis, que des batailles offensives. Elles exigeaient moins d'effort des soldats et ne causaient pas plus de pertes. D'autre part, la supériorité énorme de l'offensive au point de vue moral nous empêchait de renoncer volontairement à la poursuivre. Toutes les faiblesses de l'armée devaient ressortir dans la défensive d'une façon beaucoup plus grave. »

Il va attaquer en Champagne, de part et d'autre de Reims, qui tombera enfin. L'attaque principale sera exécutée par les Ire et XIIIe armées en direction de Châlons; en même temps, la VIIe armée franchira la Marne et s'avancera vers Épernay où elle rejoindra l'attaque principale : « La réunion des deux groupes d'attaque à Epernay pouvait amener un grand résultat. » Ludendorff ne nous en dit pas plus long sur ses objectifs immédiats. Profitant des excellentes communications que lui a procurées son avance, il prépare, en même temps que son offensive de Champagne, une grande action dans les Flandres, qu'il compte lancer quinze jours plus tard, au commencement d'août, contre les lignes forcément dégarnies, espère-t-il. Pour réduire les transports, il fait remettre en service les 5e et 6e pièces supprimées dans les batteries et gardées au parc : en station, on peut les servir momentanément avec des équipes de fortune, et cet expédient est à retenir. En outre, le front de Russie lui a rendu de l'artillerie supplémentaire.

Il prépare cette offensive exactement comme celles du 21 mars et du 27 mai. L'organisation de l'artillerie est confiée au même artilleur, technicien remarquable. Les mêmes précautions sont prises pour le secret, les mêmes ordres donnés pour l'attaque, que le même succès devait évidemment couronner.

Mais la 4e armée Gouraud était alertée dès le 1er juillet. Toutes les dispositions étaient prises sur ce front remarquablement organisé depuis plusieurs années et dont la défense s'était sans cesse perfectionnée. Le général Pétain, après entente avec le général Foch, avait personnellement veillé à l'application du dispositif en profondeur adopté en principe sur le front français. La grave décision avait été prise de sacrifier le massif de Moronvillers, dont les observatoires de grande valeur avaient été

conquis en avril 1917 et d'y laisser seulement, comme sur toute la première ligne, des îlots de résistance pour dissocier l'attaque allemande et la maintenir sous le feu bien réglé de la défense. La préparation morale valait la préparation matérielle; le 7 juillet, le général Gouraud disait à ses troupes : « Nous pouvons être attaqués d'un moment à l'autre ; vous sentez tous que jamais une bataille défensive n'aura été engagée dans des conditions plus favorables. Nous sommes prévenus et nous sommes sur nos gardes. Vous combattez sur le terrain que vous avez transformé par votre travail et votre opiniâtreté en citadelle redoutable. Le bombardement sera terrible. Vous le supporterez sans faiblir. L'assaut sera rude, dans un nuage de poussière, de fumée et de gaz, mais votre position et votre armement sont formidables... Cet assaut, vous le briserez et ce sera un beau jour... »

L'attaque, fixée au 12, eut lieu seulement le 15. Des prisonniers faits la veille en avaient révélé l'heure, si bien que le tir français de contre-préparation put précéder le tir allemand, qui commença à minuit 12. L'infanterie allemande s'avança à 4 heures 30. Son élan fut ralenti, morcelé, contenu entre la première et la deuxième ligne par la magnifique résistance des détachements sacrifiés dans ce dessein. Mises en branle à l'heure fixée, les troupes chargées d'exploiter le succès se mélangent avec les troupes d'attaque arrêtées ou rejetées, et cet entassement subit des pertes énormes sous les coups de l'artillerie française qui fait rage.

Les Allemands furent complètement surpris par l'emploi d'un dispositif qu'ils connaissaient fort bien, puisqu'ils l'appliquaient depuis plus d'un an. Dès midi, les Ire et XIIIe armées allemandes étaient arrêtées devant la position choisie par le général Gouraud, et il pouvait donner l'ordre de reprendre dans la première position toute la ligne des réduits qui retomba entre ses mains dans la soirée. Ce brillant succès consacrait sa victoire.

A gauche, la VIIe armée franchit la Marne, bien qu'un officier fait prisonnier eût renseigné les Français : l'opération avait été très bien préparée. La progression s'arrêta à 5 kilomètres de la rivière, devant une résistance qu'elle ne pouvait vaincre sans l'appui de l'artillerie, restée sur la rive nord. Entre Reims et la Marne, devant la 5e armée Berthelot, qui était sommairement établie depuis peu de semaines dans une organisation de fortune,

la progression fut importante le 15 et le 16; Ludendorff avait donné l'ordre aux Ire et XIIIe armées de cesser les attaques, inutiles et très coûteuses; le 17, il prit la décision de repasser la Marne, car la progression sur Épernay devenait sans intérêt, puisque l'attaque principale était arrêtée. Le repli, délicat à organiser, devait s'exécuter dans la nuit du 20 au 21. Il aurait voulu pouvoir à tout le moins continuer l'offensive vers Reims, dont la conquête eût masqué l'échec de l'entreprise; mais il fallut renoncer à cette tentative, dont les préparatifs demandaient trop de temps. Ludendorff tourna toute son attention vers les Flandres, où il pensait bien trouver une revanche.

II. — L'OFFENSIVE DES ALLIÉS

Le 18 juillet, par l'action des 10e et 6e armées françaises, l'offensive a changé de camp. La genèse de cette opération mérite qu'on s'y arrête.

Le général Mangin a pris le commandement de la 10e armée le 16 juin en remplacement du général Maistre qui, par deux fois, a arrêté l'avance allemande entre l'Aisne et l'Ourcq, et qui vient même, par une petite opération, le 15 juin, de reprendre presque tout le terrain perdu le 12 et le 13. Il apparaît immédiatement au général Mangin qu'il se retrouve au commandement de la 10e armée dans des conditions analogues à celles qu'il vient de quitter sur le plateau de Méry-Courcelles, et il étudie aussitôt, avec son état-major, la possibilité d'attaquer le côté ouest de la poche de Château-Thierry. Or, dès le 18 juin, il reçoit l'ordre d'étudier dans quelles conditions les communications de l'ennemi au sud de Soissons pourraient être gênées, 1° par des bombardements aériens, 2° par une légère avance de son front qui permettrait la mise en batterie de pièces de gros calibre contre les ponts de Soissons et les débouchés de la ville. Il répond dès le 20 en envoyant l'évaluation des ressources nécessaires en infanterie et en artillerie pour mener à bien cette opération, dont il prévoit immédiatement une légère extension vers le sud; et il demande que l'exploitation du succès soit envisagée.

Pour partir dans de bonnes conditions, il propose une série de petites opérations destinées à améliorer sa base de départ; c'est ce qu'il appelle la première phase de cette offensive. Et sans plus attendre, il passe à l'exécution. L'équipement offensif

du front est poussé avec activité. De nombreux emplacements de batteries et dépôts de munitions sont établis. Les ambulances et hôpitaux d'évacuation qui ont été ramenés à l'arrière avec une prudence excessive sont reportés à une distance raisonnable qui permet de panser les blessés sans leur infliger un transport souvent mortel. De petites opérations se succèdent rapidement sur le front de cette armée et permettent de constater le degré d'usure des troupes allemandes dont les lourdes pertes ne sont réparées qu'en partie, et la dépression assez surprenante de leur moral.

Le 28 juin une progression un peu plus importante améliore la situation d'une façon notable et procure un millier de prisonniers.

C'est le lendemain 29 que le général Mangin reçoit la lettre du général Pétain approuvant le plan d'action dont l'exécution est déjà commencée, d'accord d'ailleurs avec le Haut-Commandement, dont la liaison par officiers d'état-major a obtenu l'approbation.

Le front de la 10e armée s'améliore également au nord de l'Aisne par une petite opération qui, le 3 juillet, donne 1100 prisonniers. Il importe en effet de ne point fixer l'attention de l'ennemi sur le terrain des attaques probables et d'ailleurs il est évident qu'après avoir attaqué vers l'Est, la 10e armée sera appelée à attaquer aussi vers le nord. Le général Mangin peut écrire le 3 juillet : « Les petites actions engagées par la 10e armée dans la deuxième quinzaine de juin se sont exécutées très facilement. Sans leur donner plus d'importance qu'elles n'en méritent, on peut y voir la preuve que l'ennemi éprouve les mêmes difficultés que nous à se défendre contre des troupes usant des procédés d'attaque actuels.

« On est en droit de penser qu'une attaque se produisant sur les plateaux au sud-ouest de Soissons, dans les conditions où elle est envisagée par l'Instruction du 16 juin, non seulement présenterait les meilleures chances de succès, mais encore pourrait comporter un certain développement, résultant de l'exploitation immédiate de l'effet de surprise et visant la réduction de la poche de Château-Thierry.

« Or la surprise est parfaitement possible.

« D'une part, les forêts donnent le moyen de dissimuler jusqu'au dernier moment la majeure partie des mouvements de mise en place de l'infanterie ; d'autre part, les déplacements

incessants d'artillerie qui se produisent depuis trois semaines sur le front de la 10e armée empêcheront fort probablement l'ennemi de s'apercevoir de l'installation de batteries nouvelles dans la région de Villers-Cotterets. »

Il réclame la désignation et la mise en place de tous les moyens nécessaires à l'offensive projetée.

Le 8 juillet, une nouvelle opération améliore les positions de la 10e armée au sud de la forêt de Villers-Cotterets. Le 9, le général Mangin reçoit la lettre du général en chef qui approuve ses propositions. Elle ne parle pas encore de réduire la poche de Château-Thierry, mais elle dit : « Il n'est pas douteux que cette opération, non seulement présente les meilleures chances de succès, mais encore est susceptible d'une exploitation fructueuse. De plus, elle constitue la parade la plus efficace à l'offensive allemande. » Il faut préparer l'opération dès maintenant dans tous ses détails, de telle sorte que la concentration des moyens et le déclenchement de l'attaque puissent être réalisés dans un délai très court, quatre jours au maximum. Les mouvements de concentration devront pouvoir commencer le 15 juillet.

Du 9 au 13 juillet, la situation continue à s'améliorer au sud de la forêt de Villers-Cotterets. La vallée de la Savière, qui formait un obstacle sérieux dans cette région, est franchie. Le 13, en signalant ces résultats, le général Mangin constate que ces petites opérations, menées à très peu de frais, ont été suffisantes pour amener l'usure de 5 divisions allemandes placées devant son front. Elles ont été remplacées par d'autres divisions enlevées du front depuis peu de temps et non encore reposées ; sans avoir été recomplété, l'effectif est réduit à 40 ou 50 hommes par compagnie au lieu de 150 : « L'ennemi, à la suite de ces échecs, reste donc très affaibli ; mais les ordres qui ont été donnés aux commandants de secteur et que nous avons capturés, sont formels : Tenez coûte que coûte, sans espoir de renforts ; le gros de l'armée allemande est réservé pour la grande offensive. Devant le front de la 10e armée, j'estime donc que la situation aujourd'hui est éminemment favorable à une attaque, et je crois devoir le signaler à votre attention. » Ce compte rendu se croise avec l'Instruction du général Pétain qui précise les conditions de l'offensive et vise maintenant à la réduction de la poche de Château-Thierry, qui sera attaquée sur tout son contour. La 10e armée Mangin et la 5e armée Berthelot se réuniront dans

la région de Fère-en-Tardenois, pendant que la 6e armée Degoutte pressera sur le fond de la poche. Le général Fayolle ajoutait : « Si, comme on s'y attend, l'attaque principale de l'ennemi se produit entre Château-Thierry et Reims, le but de l'offensive de la 10e armée sera de la prendre à revers. » Enfin un télégramme du 13 juillet fixait le déclenchement de l'attaque au 18, et le commencement de la concentration au 14 juillet.

Le 15 à 9 heures, les importants mouvements de concentration commencés depuis deux jours et prescrits pour les jours suivants sont interrompus par ordre du commandant en chef des troupes françaises à cause de l'offensive allemande qui venait de se produire sur le front de la 4e armée Gouraud. Le général Foch, de passage au quartier général du groupe d'armées, apprend ce contre-ordre, et le fait annuler.

Les préparatifs, suspendus pendant quelques heures, reprirent avec une intensité nouvelle dans un ordre et un silence remarquables. L'ennemi, qui a cru jusque vers le 11 à une attaque probable, est complètement rassuré : « La troupe avait cessé d'escompter une attaque, dit Ludendorff. Un commandant de division de mes amis me dit que le 17 il avait été dans les toutes premières lignes et avait eu l'impression que le calme le plus profond régnait chez l'ennemi. »

Le 18 juillet à 4 heures 35 du matin, la 10e armée se lança sur l'ennemi entre l'Aisne et l'Ourcq sans aucune espèce de préparation d'artillerie. 321 chars d'assaut accompagnaient son infanterie dans tous les terrains où leur marche était possible. Un barrage roulant très dense la précédait, pendant que les batteries ennemies étaient vigoureusement contre-battues. La surprise fut complète chez les Allemands. Les premières lignes, bousculées en un clin d'œil, découvrirent les batteries, qui furent enlevées. L'avance atteignit 8 kilomètres avec des résultats particulièrement brillants au centre, où les 1re et 2e divisions américaines encadraient la division marocaine Daugan, une des meilleures troupes d'attaque.

Sur la rive nord de l'Aisne, une petite préparation d'artillerie de trois quarts d'heure s'était trouvée nécessaire contre une organisation ancienne et fort solide. La 162e division Messimy avait atteint de ce côté les objectifs qui assuraient le flanc de l'avance générale. Au sud, la 6e armée Degoutte avait également débouché dans des conditions très brillantes. A sa gauche, la rapidité de

son avance avait aidé la droite de la 10e armée, ralentie dans des bois épais. Elle attaquait sans renfort, avec ses divisions de secteur, et fut renforcée progressivement par des divisions américaines qui mettaient dans les rangs une force nouvelle et y provoquaient la plus généreuse émulation. Dès cette première journée, 10 000 prisonniers et 200 canons étaient capturés par la 10e armée, 2000 prisonniers et 50 canons par la 6e.

Cependant le général Pétain se rend avec le général Fayolle au poste d'observation d'où le général Mangin suit le développement de la bataille. Le général Pétain estime que le résultat obtenu dépasse toutes les espérances, mais que l'exploitation en est limitée par les moyens dont il dispose et par la situation générale ; il rappelle que l'ennemi est sur la rive sud de la Marne. Aucun renfort ne pourra être donné à la 10e armée, qui doit dès maintenant se disposer en profondeur pour durer avec ses ressources sur le terrain conquis. Mais le général Foch, prévenu, donna l'ordre de continuer l'offensive, et, le lendemain, l'arrivée de quatre divisions nouvelles fut annoncée à la 10e armée, dont deux divisions anglaises prises sur les réserves du commandant en chef des armées alliées.

Le général Fayolle exposa le même point de vue au commandant de la 6e armée, mais l'attaque continua également sur cette partie du front.

La lutte se poursuivit très dure. La VIIe armée allemande avait fait entrer en ligne ses trois divisions de réserve, promptement renforcées par deux autres. Elle s'était ressaisie. La lutte devenait de plus en plus dure. Ayant dû renoncer à son offensive des Flandres, Ludendorff dirigeait vers l'Aisne les divisions données au kronprinz de Bavière. La 10e armée française luttait en rase campagne contre des forces au moins égales aux siennes, parfois supérieures. Les divisions américaines avaient été relevées ; quelques équipes de canonniers avaient demandé et obtenu de prolonger leur séjour au milieu des troupes françaises : elles servaient des canons lourds pris à l'ennemi et se faisaient scrupule de partir avant de lui avoir renvoyé à tout le moins l'approvisionnement en obus asphyxiants, qui était considérable.

Les divisions britanniques débutaient dans la bataille au moment le plus pénible. La 15e division écossaise, général Reed, se couvrit de gloire à l'attaque du château et du parc de

Buzancy, le 28 juillet. La 34e division anglaise, composée en partie par des régiments revenant de Palestine, nouveaux dans la bataille de France, dépassa toutes les espérances en participant à l'attaque du Grand Rozoy à partir du 29. C'est seulement le 1er août que cette crête, qui domine toute la région entre l'Ourcq et la Vesle, fut enlevée par la 10e armée. L'importance de ce succès échappait aux vues de l'arrière, et dans la nuit du 1er au 2 août le commandant du groupe d'armées, soucieux de ménager les troupes, écrivait : « La 10e armée continuera à agir par sa droite en direction d'Arcy Sainte-Restitue ; sur le reste du front, elle gardera une attitude défensive. Les forces qu'elle a devant elle étant sensiblement égales aux siennes, elle n'a de chances de progresser que par des coups de force successifs, localisés et minutieusement préparés, toujours en proportionnant ses efforts aux moyens réduits dont elle dispose. Ces moyens sont d'autant plus réduits qu'elle doit prévoir le retrait à bref délai des divisions anglaises. » Mais la pression continue sur l'ennemi amenait un tout autre résultat, et le général commandant l'armée venait d'envoyer le télégramme suivant à communiquer immédiatement aux troupes sur tout son front :

« En avant ! la victoire du 1er août achève celle du 18 juillet et se termine en poursuite. Les chemins sont affreux, mais il pleut aussi pour les Boches. Talonnez-les, bousculez-les, en dépassant les faibles centres de résistance où ils essaient de ralentir votre marche victorieuse. Ce soir, il faut que la 10e armée soit sur la Vesle. »

A 19 heures, les chasseurs de la division Villemot entraient dans Soissons. L'Aisne jusqu'à son confluent avec la Vesle et tout le cours de cette rivière étaient bordés dans la journée du 3 par la 10e armée, le 4 par la 6e. Entrant progressivement en ligne au cours de la bataille, le 1er corps américain du général Liggett avait pris une part de plus en plus grande aux opérations de la 6e armée, qui avait compris jusqu'à 6 divisions américaines. La 5e armée Berthelot avait attaqué dans les conditions les plus pénibles, ayant à rétablir son front après les dures journées où elle avait dû reculer un peu, tout en gardant la montagne de Reims ; bien qu'elle eût devant elle un terrain très difficile, elle arrivait au rendez-vous sur la Vesle.

Le général Mangin pouvait dire à ses troupes : « Vous avez capturé 20 000 prisonniers, dont 527 officiers, 518 canons,

500 minenwerfer, 3 300 mitrailleuses, des parcs, des dépôts de munitions, tout ce que laisse derrière elle une grande armée contrainte à une retraite précipitée. Même vous avez repris à l'ennemi les dépôts où il entassait le produit de ses vols.

« Vous avez délivré de la souillure des nouveaux barbares Soissons, le Valois, toute l'Ile-de-France, berceau de notre nationalité, avec ses moissons intactes et ses forêts séculaires.

« Vous avez éloigné de Paris une trop présomptueuse menace et vous avez rendu à la France le sentiment de la victoire.

« Vous avez bien mérité de la Patrie. »

Au point de vue allemand, cette victoire avait pour conséquence première d'empêcher l'offensive prévue dans les Flandres dont la préparation avait commencé le 16 au soir. Les réserves destinées à cette offensive avaient été dépensées entre la Marne et la Vesle. Elles s'y étaient usées à un tel point que leur reconstitution normale était impossible : « Comme dans toute bataille, dit Ludendorff, les pertes avaient été très notables dans les combats livrés depuis le 15 juillet. La journée du 18 en particulier et les combats défensifs qui avaient suivi, nous avaient coûté cher, bien que nous eussions récupéré nos blessés et que le nombre des soldats faits prisonniers n'eût pas été notable. (Il dépassait pourtant le chiffre de 30 000 pour les 10e, 6e et 5e armées françaises.) Les pertes causées par la lutte étaient si importantes que nous dûmes nous décider à dissoudre environ 10 divisions, dont l'infanterie devait être attribuée à d'autres comme renfort. »

Ludendorff, qui a le louable souci de se documenter après chaque opération et d'en tirer des leçons le plus souvent fort judicieuses, a été médiocrement renseigné sur la dernière bataille. Il la voit précédée d'une préparation d'artillerie courte et massive et d'une émission de brouillards artificiels qui sont de pure imagination; il suppose une invention nouvelle : « On vit des chars qui ne servaient qu'au transport des troupes. Ils traversaient nos lignes et, déchargeant les occupants qui formaient des nids de mitrailleuses derrière nous, retournaient chercher des renforts. » Le char pour voyageurs reste à trouver.

La présence des 1re et 2e divisions américaines, qui attaquèrent si brillamment vers Vierzy et Dommiers, capturant à elles seules 7 200 prisonniers et 91 canons, paraît lui avoir

échappé, et il ose écrire : « Les six divisions américaines qui avaient pris part à la bataille avaient particulièrement souffert sans obtenir de résultat. » Enfin, les raisons qu'il donne pour renoncer à l'offensive des Flandres sont d'une étonnante indigence : « Il y avait toutes les chances pour que l'ennemi y fût préparé. S'il s'esquivait, comme à l'est de Reims, nous ne pouvions pas obtenir de décision. S'il résistait, ses réserves nombreuses étaient en mesure de nous arrêter, comme les 10 et 11 juin, en direction de Compiègne. » Ludendorff paraît admettre que le fait d'établir une zone de couverture en avant d'une position à défendre la rend inexpugnable. Son moral est atteint aussi grièvement que celui de ses troupes.

Il représente son repli comme parfaitement ordonné et se félicite de le voir s'exécuter à l'heure prescrite ; mais, le 31 juillet, la division d'Ersatz de la garde, qui était très bonne, fut engagée tout entière, sur trois points différents, pour essayer de garder la crête du Grand-Rozoy dont la défense mollissait, et elle fut entraînée dès le lendemain dans le recul général, après de lourdes pertes ; il est donc bien certain que le général commandant l'armée voulait conserver à tout prix cette position beaucoup plus longtemps, et les prises des Français montrent assez la hâte de la retraite.

***

Le général Foch avait été fait maréchal de France le 7 août ; mais il n'avait pas attendu ce témoignage de la reconnaissance française pour constater la victoire et en déduire toutes les conséquences. Dès le 24 juillet, il avait réuni à son quartier général le maréchal sir Douglas Haig, le général Pétain, le général Pershing, et il leur avait communiqué et commenté un mémoire qui, faisant état des résultats obtenus et de ceux qu'il escomptait, traçait le programme des opérations futures. Il constate le renversement de la situation au profit des alliés : ils viennent de prendre l'ascendant moral, et les renforts américains, qui débarquent au taux de 250 000 hommes par mois, vont leur donner la supériorité matérielle. Le moment est enfin venu de passer à une offensive sans répit. Cinq opérations successives, menées à court intervalle, vont désorganiser les armées allemandes, troubler le jeu de leurs réserves, leur enlever le temps de recompléter leurs unités. A chacune de ces opérations

il fixera un but d'une utilité immédiate. La première, qui est en cours, vise au minimum le dégagement de la voie ferrée Paris-Avricourt dans la région de la Marne, qui n'est plus qu'une affaire de jours, et qui sera bien dépassé par le repli allemand sur la Vesle et sur l'Aisne. La deuxième doit dégager la voie ferrée Paris-Amiens, but que le général Foch poursuivait dès le 21 mars. La troisième, confiée à l'armée américaine, doit dégager la voie ferrée Paris-Avricourt vers Commercy par la réduction du saillant de Saint-Mihiel. A l'armée britannique il confie la quatrième opération, qui doit dégager les mines du Nord, et la cinquième donnera de l'air à la région de Dunkerque et de Calais.

Chaque commandant en chef, anglais, français, américain, va préparer l'opération dont il est chargé, et il reçoit un objectif déterminé; l'activité des états-majors s'exercera dans son cadre habituel. Les événements vont se dérouler, qui permettront davantage : une pression constante sur un front beaucoup plus étendu, une usure beaucoup plus grande de l'adversaire et des progrès plus rapides. Le programme s'exécutera en entier, avec quelques adjonctions qu'amèneront les circonstances favorables. Sans doute, le général Foch les prévoyait dès ce moment; le programme qu'il venait de développer atteignait certainement les limites de ce que ses subordonnés pouvaient admettre comme raisonnable à cette époque.

L'arrivée à Soissons et sur la Vesle des 10e, 6e et 5e armées françaises avait réalisé la première partie du programme tracé par le maréchal Foch. La deuxième partie, — large dégagement de la ligne Paris-Amiens, — implique une avance notable devant la 1re armée française Debeney et la 4e armée Rawlinson, devant être toutes deux placées sous les ordres du maréchal Haig. Sur ce front, d'ailleurs, par une série d'attaques partielles, l'ennemi a été contraint d'abandonner la rive gauche de l'Avre; le 27 juillet et le 3 août, les premières lignes au Nord de Montdidier. Le général Debeney borde alors l'Avre et le ruisseau des Trois-Doms.

Le 8, à quatre heures du matin, après une préparation d'artillerie très courte et très massive, l'armée Rawlinson s'élance sur un front de 18 kilomètres au sud de la Somme jusqu'à la route d'Amiens à Roye. Elle atteint d'un bond son premier objectif et repart après un court arrêt, précédée de ses tanks

légers, et ne s'arrête qu'après avoir gagné 9 kilomètres de terrain, capturant 13 000 prisonniers. La première armée française Debeney part une heure après elle, sur un front de 7 kilomètres, à droite de Rawlinson, jusqu'à Moreuil. L'avance française rejoint les Britanniques dans leur marche foudroyante, mais en même temps le front de l'attaque s'étend et déborde Montdidier par le Nord. Le 9, la progression des deux armées continue sous les ordres du maréchal Haig, sur tout le plateau du Santerre. Elles ont capturé 24 000 prisonniers et près de 300 canons; dès le 10, la progression est ralentie; la lutte est très rude à la droite de la 1re armée française, qui doit être renforcée; mais, en même temps, la 3e armée Humbert attaque par sa gauche et menace les arrières de la nouvelle ligne ennemie, qui doit céder de nouveau. Pourtant, à partir du 12, les renforts allemands sont arrivés et défendent le terrain pied à pied. A partir du 14, le maréchal Haig suspend ses attaques sur ce terrain, se proposant de reprendre l'offensive sur l'Ancre vers le 20.

Le maréchal Foch avait escompté une progression plus considérable des armées britanniques et de la 3e armée française. A partir du 10, la 10e armée était prête à déboucher au Nord de l'Aisne sur la rive gauche de l'Oise et à étayer la progression de la 3e armée en se portant vers la route Soissons-Chauny. Sur ce front, l'ennemi disposait de fortifications anciennes, nouvellement réorganisées, et il s'était renforcé de deux divisions, en gardant dans la vallée de l'Ailette des divisions d'intervention.

Les moyens mis à la disposition de la 10e armée, largement suffisants pour lui permettre de jouer sa partie dans l'ensemble de la bataille, l'étaient-ils pour une action isolée? Le commandant du groupe d'armées ne le pensait point, et il le dit au général Mangin en conférant avec lui le 16 au château de Versigny. Mais il lui communiquait en même temps une question précise du maréchal Foch : A quelle date la 10e armée pourra-t-elle commencer son attaque? Le général Mangin, profondément convaincu qu'il fallait avant tout assurer la continuité de l'offensive et la concordance avec l'attaque britannique du 20, demande à fixer à cette date l'action de son armée. Devant son front, l'ennemi avait placé sa ligne principale de résistance à une distance de la première tranchée qui variait entre 2 et 3 kilomètres. Cette disposition avait permis à l'armée Gouraud sa victorieuse défense du 15 juillet, et de nombreux prisonniers

en avaient révélé tous les détails. Les 17 et 18 août, les divisions en secteur s'emparaient de toute cette zone de couverture et même prirent pied sur un certain point dans la ligne de résistance afin de l'entamer, faisant plus de 2 000 prisonniers. Du 18 au soir au 20 au matin, pendant ces trente-six heures, toute l'artillerie fut avancée, afin de pouvoir appuyer le plus loin possible la marche de l'infanterie sans avoir à changer de position. L'ordre d'attaque prescrivait de se reformer au pied des pentes après l'enlèvement des deux positions ennemies, et de pousser ensuite jusqu'au cours de l'Oise et de l'Ailette. Le général Fayolle n'aurait pas voulu qu'on s'établît dans le fond des vallées, terrain marécageux où s'imposeraient des tranchées et des boyaux d'une occupation pénible pendant l'hiver; mais l'heure était évidemment passée de ces préoccupations.

Depuis le 17, la préparation d'artillerie n'a pas cessé sur la deuxième position allemande. Le 20, à 7 heures 10 du matin, la 10e armée part à l'attaque; toutes les positions allemandes sont enlevées. Le 21, les Français manœuvrent contre les divisions d'intervention qui essaient de rétablir la situation. Le 22, ils arrivent à l'Oise et à l'Ailette. Le général Mangin a dit : « Il est temps de secouer la boue des tranchées. » C'est fait. « Malgré tous les préparatifs, dit Ludendorff à propos de ces événements, la bataille avait pris un cours défavorable; les nerfs de l'armée étaient tendus. La troupe ne supportait plus partout le puissant feu de l'artillerie et l'assaut des tanks. Nous recevions là-dessus un deuxième avertissement. Nous avions subi encore une fois des pertes lourdes et irréparables. Le 20 août aussi était un jour de deuil! Véritablement, il poussait l'ennemi à poursuivre son offensive. Je comptais que l'offensive ennemie continuerait entre Oise et Aisne en direction de Laon. La direction de l'attaque était bien choisie. Elle devait rendre intenables aussi bien la position de la XVIIIe armée au Nord de l'Oise que celle de la VIIe au Nord de la Vesle. L'ennemi exerçait une forte pression contre la ligne Soissons-Chauny. Des combats très durs se livrèrent ici, marqués par de cruelles alternatives. On ne pouvait encore dire quelle en serait l'issue. »

De ces considérations il est intéressant de rapprocher celles qui avaient servi au général Mangin à motiver son attaque : « La mise en œuvre de gros moyens entre Aisne et Oise se justifie parce que cette région sera toujours le pivot de la manœuvre :

« Que l'ennemi cherche à se rétablir en utilisant successivement les lignes :

« de l'Aisne ;

« Hindenburg (Chemin des Dames);

« de l'Ailette

« et de la Serre,

« la charnière de son mouvement sera toujours approximativement sur l'axe Soissons-Laon.

« Il convient donc d'appliquer dans cette région le maximum de forces dont on dispose, de façon à rompre la charnière.

« On provoquera ainsi sur les deux branches adjacentes des reculs successifs d'une importance croissante. »

L'avance de la 10e armée a favorisé celle de la 3e à travers le massif de Lassigny, et les deux armées se donnent la main sur l'Oise.



Le 21 août, à gauche de l'armée de sir Henry Rawlinson, la 3e armée britannique Byng attaque sur l'Ancre; la IIe armée allemande von der Marwitz, qui a multiplié les précautions, est néanmoins défoncée sur un front de 15 kilomètres. Le 22, la 4e armée britannique part à son tour et enlève Albert. Les deux armées progressent de conserve; Bapaume est encerclé. Le 26, c'est l'armée Horne qui attaque sur la Scarpe et la Sensée avec le même succès. Le 28, la 1re armée Debeney reprend la lutte et s'avance jusqu'à la Somme, et le 30 l'armée Humbert reprend Noyon. Chacun de ces coups violents est suivi d'une pression constante, de petites actions de détail qui ne laissent à l'ennemi aucun repos. Il est rejeté peu à peu sur la ligne Hindenburg.

La 10e armée a continué sa pression entre l'Ailette et l'Aisne, face à l'Est; elle s'avance par à-coups, malgré une forte résistance. Le 30, la 32e division américaine, général Hann, enlève brillamment Juvigny. Les 4 et 5 septembre, les Allemands abandonnent l'Ailette et la Vesle, se repliant sur les lisières de la forêt de Coucy. Entre les deux il reste à réduire la position de Laffaux qui les réunit.

Mais la 10e armée ne dispose plus que de moyens de plus en plus réduits, en infanterie, en artillerie et même en munitions. Toutefois, le 14 septembre, le 1er corps Lacapelle et le 30e corps Penet enfoncent la ligne Hindenburg sur le plateau de Laffaux,

faisant 2 400 prisonniers. L'attaque s'élargit les jours suivants, et l'avance continue vers le Chemin des Dames, malgré les contre-attaques allemandes ; elle ne s'arrête que le 20, ayant l'ordre de « s'organiser sur le terrain conquis, de façon à conserver les gains réalisés, et de prendre toutes les dispositions en vue de diminuer les pertes et la fatigue, afin d'être en mesure de poursuivre l'ennemi au cas où il se retirerait. »

Cependant l'armée américaine, sous le commandement personnel du général Pershing, préparait une importante opération, qui avait pour but de réduire le saillant de Saint-Mihiel. Se sentant incapable de résister à cette attaque, l'ennemi avait commencé à se dérober quand, le 12 septembre, au matin, le général Pershing attaqua avec 14 divisions américaines et 4 françaises. Profitant hardiment du désarroi, il s'avance en trois jours jusqu'au nouveau front allemand, infligeant à l'adversaire une perte de 15 000 prisonniers et 465 canons.



Restait la 5ᵉ partie, l'avance en Champagne et en Argonne en direction de Mézières. Sur ce front, et malgré la leçon du 20 août, la défense avait exagéré encore le dispositif en profondeur qui avait si bien réussi au général Gouraud le 15 juillet.

La préparation d'artillerie commence le 25 septembre au soir, et le 26, à 5 heures 25 du matin, la 4ᵉ armée française Gouraud et la 1ʳᵉ armée américaine Liggett attaquent sur un front de 60 kilomètres. De simples détachements s'avancent dans la zone de couverture devant les positions allemandes, et réduisent les faibles obstacles qu'elles rencontrent ; puis la ligne d'assaut se forme à bonne distance de la position de résistance et l'enlève. La progression est de 6 à 7 kilomètres devant l'armée Gouraud. Elle continue le 27, et les Américains enlèvent la butte de Montfaucon qui avait tenu la veille. Le 28, l'avance est très ralentie ; les réserves allemandes arrivent ; l'armée Gouraud est arrêtée sur sa gauche par une forte résistance dans un terrain marécageux. Outre les mêmes difficultés à vaincre, l'armée américaine, un peu trop tassée entre l'Argonne et la Meuse, se ravitaille très péniblement. L'avance se ralentit de plus en plus et s'arrête provisoirement à partir du 30. C'est un très beau succès local tactique qui a usé beaucoup l'ennemi ; mais il n'a pas obtenu l'événement de portée générale qu'attendait le maréchal Foch.



. Malgré la tenace, résistance qu'il rencontrait sur certains points, le maréchal Foch avait senti que l'usure des armées allemandes était proche de l'épuisement. Il ne s'agit plus maintenont d'actions locales ayant chacune son objectif déterminé et se développant ensuite suivant les circonstances de la bataille. C'est l'offensive générale qu'il ordonne de la Meuse à la mer du Nord, sur un front à peu près ininterrompu. Tout d'abord, la ligne Hindenburg est attaquée vers Cambrai par les armées Horne et Byng le 27. Le 29, la 4e armée Rawlinson étaie la progression de leur droite, en même temps que la 1re armée française Debeney encercle Saint-Quentin. Les premiers jours de cette offensive heureuse enlèvent à l'ennemi plus de 40 000 prisonniers et de 500 canons.

Plus au nord, le groupe d'armées des Flandres vient d'être constitué sous le commandement du roi Albert, avec l'armée belge, la 2e armée britannique du général Plumer et la 6e armée française du général Degoutte. Elle a pour mission de briser le front ennemi et de s'avancer jusqu'à la frontière hollandaise. Le 28, elle attaque au sud de Dixmude et emporte la première position allemande sur un front de 20 kilomètres, s'emparant de la fameuse forêt d'Houthulst; elle poursuit ses succès le 29. Mais la pluie, détrempant le sol spongieux des Flandres, ralentit cette progression et finit par l'arrêter momentanément. Elle avait enlevé à l'ennemi 11 000 prisonniers et 350 canons, et lui avait montré les divisions belges instruites, solides, braves, résolues à reconquérir leur pays.

Au centre de l'immense ligne, la 10e armée Mangin continuait sa pression. Le 29, bousculant l'ennemi qui battait en retraite, elle atteignait l'Ailette et, faisant de nouveau front à droite, menaçait vers l'est le Chemin des Dames. A sa droite la 5e armée Berthelot progresse et occupe le terrain entre la Vesle et l'Aisne ; la 4e armée, à laquelle le général Gouraud a assuré, par des actions locales, une nouvelle base de départ, attaque de nouveau sur tout son front et vient à bout de l'énergique résistance des Allemands. Le 6, les 5e et 4e armées atteignent toute la Suippe. La pression est générale et continue. Le 12, Vouziers est enlevé, pendant que l'armée américaine, ayant complètement nettoyé l'Argonne, va donner la main, par le col de Grandpré, à la droite de la 4e armée française.

En même temps, la 10e armée, dépassant l'Aisne, enlevait le Chemin des Dames, que le corps italien du général Albricci a franchi d'un bel élan. Le 12, l'Ailette est traversée. L'ennemi est surpris au milieu des préparatifs d'une retraite qu'il avait prévue pour le lendemain. Il est bousculé sans répit sur tout le front de la 10e armée, avant d'avoir pu terminer les destructions qu'il avait préparées. Le massif de Saint-Gobain est repris, Laon est enfin délivré. La 10e armée a progressé de 18 kilomètres en 36 heures.



Avant même que ces résultats aient été obtenus, le maréchal Foch en a escompté les conséquences et, dès le 10 octobre, une nouvelle directive prescrit une nouvelle offensive générale : 1° Le groupe d'armées des Flandres s'avancera droit devant lui vers la Belgique ; 2° l'armée britannique, débouchant sur le front Solesmes-Vassigny, marchera vers l'est, faisant sentir son action sur Mons et Avesnes en même temps. — La 1re armée française l'étaiera à droite en remontant l'Oise. — 3° Entre l'Aisne et la Meuse, les armées franco-américaines s'avanceront vers le nord.

Le maréchal Foch ose spécifier que ces trois attaques seront convergentes, parce que le résultat final doit être de rejeter l'ennemi vers la forêt d'Ardenne, massif où la circulation est difficile, et qui, de ce fait, est intenable aux armées modernes : toute la rive gauche de la Meuse sera libérée en même temps qu'une partie du territoire belge dont le maréchal s'interdisait de limiter l'étendue.

Le 14, les armées du roi Albert Ier s'avancent dans les Flandres. Le général Degoutte a passé le commandement de la 6e armée française au général de Boissoudy, afin de se consacrer complètement à ses fonctions de major général. Deux divisions américaines renforcent ce groupe d'armées. En deux jours de bataille, tous les premiers objectifs sont enlevés avec 12000 prisonniers et 120 canons. La résistance est vive à partir du 15, mais elle cède le 17, et la poursuite continue le 18.

Le maréchal Foch a prévu qu'en avançant de chaque côté de la poche Lille-Tourcoing-Roubaix il contraindrait ses ennemis à l'évacuer par crainte d'y être enveloppés, et qu'il en sera de même dans la zone maritime de la Belgique. En effet, le 18, la

59e division britannique délivre Lille; le 20, l'armée belge entre à Bruges, Ostende, Zeebrugge. — Gand est menacé.

Les armées britanniques du maréchal sir Douglas Haig, après avoir rétabli leurs communications et organisé leur base de départ, attaquent le 17; la 4e armée Rawlinson arrive sur la Selle le 18, les armées Horne et Byng le 20; leur avance continue et atteint le 25 les lisières de la forêt de Mormal et les abords sud de Valenciennes. Vingt-quatre divisions britanniques, renforcées de deux divisions américaines, viennent de se heurter à 31 divisions allemandes, qui leur ont laissé plus de 20000 prisonniers et 475 canons.

La 1re armée française Debeney avait appuyé ce mouvement en se liant étroitement à la 4e armée Rawlinson: elle avait conquis, dès les 12 et 13 octobre, vers Mont d'Origny, une bonne tête de pont sur la rive gauche de l'Oise, et à partir du 17 elle attaquait en remontant la rivière; cette avance menace les arrières de l'ennemi qui défend la ligne de la Serre. En bordant cette rivière le 14, la 10e armée Mangin a dégagé la droite de l'armée Debeney, qui a pu franchir l'Oise inférieure; à partir du 27, c'est la 1re armée qui dégage le front de la 10e, lui rendant ainsi un bien autre service.

L'armée Mangin en effet avait pour mission d'assurer la continuité du front entre l'attaque du nord et celle de l'est; mais elle n'avait cessé d'attaquer elle-même. Le 19, elle faisait brèche dans la *Hunding Stellung;* le 12, elle bordait la Serre et la Souche; le 25, elle avait conquis des débouchés au delà de ces deux rivières. Enfin, le 27, elle commença à poursuivre l'ennemi dont la marche de la 1re armée menaçait les arrières. A ce moment, le général Humbert remplaça dans le commandement de ces troupes le général Mangin, appelé à une autre mission.

La 5e armée, où le général Guillaumat avait remplacé le général Berthelot retourné en Roumanie, avait progressé à la droite de la 10e et atteint le 19 la *Hunding Stellung* qu'elle entame.

La 4e armée Gouraud et les armées américaines du général Pershing ont pour mission d'attaquer entre Aisne et Meuse; le col de Grandpré est débordé à l'ouest par l'armée Gouraud le 10, mais les Américains avancent très péniblement à travers la formidable ligne de Kriemhilde et ne la dépassent que le 14; la liaison se fait au delà de Grandpré. Alors le général Gouraud

franchit l'Aisne par surprise vers Vouziers, le 18, sur un front de 5 kilomètres et reprend sa progression toujours pénible. De ce côté, les difficultés du terrain ont empêché d'obtenir tous les résultats, et cette branche droite de la tenaille s'est avancée plus lentement que la gauche. Mais les pertes de l'ennemi ont été très fortes et les conséquences de cette usure vont se faire sentir.

***

Le 18 octobre, une nouvelle directive du maréchal Foch a lancé ses armées dans les directions déjà indiquées le 10 ; le maréchal rappelle sans cesse que « les troupes lancées à l'attaque ne doivent connaître qu'une direction d'attaque ; elles opèrent, non sur des lignes indiquées *a priori*, d'après le terrain, mais contre un ennemi qu'elles ne lâcheront plus une fois qu'elles l'auront saisi. »

Le 20 enfin prend corps un projet qu'il mûrit depuis longtemps : « Les opérations en cours, » écrit-il au général Pétain, « visent à rejeter l'ennemi à la Meuse... Pour faire tomber la résistance de cette rivière, il y a lieu de préparer des attaques de part et d'autre de la Moselle en direction de Longwy-Luxembourg d'une part, en direction générale de la Sarre, d'autre part. » Tout indique au maréchal que l'instant suprême approche. L'état d'usure des armées allemandes lui est confirmé sur tout le front. Le Service des Renseignements des armées françaises, ce « deuxième bureau » si injustement décrié, ne se contente pas de précisions détaillées et il s'élève à des vues générales ; il remarque, dès le 10, que les voies ferrées qui permettent de transporter les troupes allemandes parallèlement au front, et dont l'emploi est indispensable à l'entrée en action des réserves, sont en grande partie entre les mains des alliés ou très menacées ; dès que la transversale Valenciennes-Mézières-Longuyon sera sous leur canon, il sera privé de sa principale ligne de rocade : « Il aura alors une proportion de forces beaucoup trop grande à l'ouest des Ardennes, par rapport à celles qui seront à l'est (actuellement environ 150 divisions sur 187 entre la mer et la Meuse) ; cette proportion, il ne pourra la changer que très lentement (par voies ferrées, une division par jour). Donc il sera dans une situation très difficile devant une attaque française en Lorraine. Une concentration, rapidement menée, dès que possible,

sur le front Nancy-Avricourt, permettrait d'envisager avec les plus grandes chances de succès une irruption en Lorraine dont la portée militaire et politique aurait les plus grandes conséquences. »

Le général Pétain commence donc à diriger sur le front de Lorraine les moyens d'action nécessaires à l'attaque projetée. Le général Mangin et l'état-major de la 10e armée quittent Laon le 27 et préparent silencieusement l'événement décisif, la trouée vers la Sarre. En même temps, la 2e armée américaine du général Bullard s'apprête à attaquer sur Longwy-Luxembourg. Le camp retranché de Metz sera débordé à la fois par l'est et par l'ouest.

Sur tout le front, les derniers jours d'octobre voient les préparatifs de l'assaut final. Le général Pétain lance les armées françaises à la poursuite et en règle l'allure : « Dès que commence la poursuite, la vitesse devient le facteur principal du succès et l'idée de la direction doit primer toute autre notion dans l'esprit du chef. L'ennemi étant saisi, il ne faut pas lâcher prise. A ce moment, chaque unité n'a plus à connaître que la direction d'exploitation qui lui est assignée et sur laquelle il importe de pousser hardiment... » Et tout le monde va pousser hardiment.

Les armées du roi Albert Ier s'ébranlent le 31. En quatre jours, elles s'avancent jusqu'aux faubourgs de Gand et leur gauche est appuyée à la frontière hollandaise, ayant reconquis le quart de la Belgique.

Les armées britanniques attaquent le 1er novembre. La Rhonelle est franchie. Le corps canadien entre dans Valenciennes le lendemain. Le 4, le Quesnoy débordé est investi et sa garnison capturée. Le général sir Henry Rawlinson a franchi la Sambre et pris Landrecies. 20 000 prisonniers et 450 canons sont le butin de cette nouvelle victoire.

Le 8, par une action vigoureuse, la 1re armée française Debeney s'ouvre la haute vallée de l'Oise. Guise est menacé en même temps que La Capelle. Les 3e armée Humbert et 5e armée Guillaumat attendent que la 1re armée fasse sentir son action sur les arrières de la défense qui reste tenace devant elles.

Entre l'Aisne et la Meuse, la 4e armée Gouraud et la 1re armée américaine Liggett remportent un beau succès le 1er novembre, et poursuivent leur avance les jours suivants. Sur

cette partie du front, le charme était rompu et on volait à la victoire.

A partir du 5 novembre, les armées allemandes commencent un vaste repli sur un front de 220 kilomètres. Quelques détachements essaient de retarder l'avance des alliés, mais non de l'arrêter. Sur certains points, elle atteint 20 kilomètres dans une même journée, cavalerie en tête. Le 9, le maréchal Foch télégraphie aux commandants en chef : « L'ennemi, désorganisé par nos attaques répétées, cède sur tout le front. Il importe d'entretenir et de précipiter nos actions. Je fais appel à l'énergie et à l'initiative des commandants en chef et de leurs armées pour rendre décisifs les résultats obtenus. »

Aussi le mouvement se précipite. L'armée Gouraud arrive à Mézières en même temps que l'armée Guillaumat qui est à Charleville ; les Français et les Américains pénètrent ensemble dans Sedan le 10. L'armée Debeney, bousculant toutes les résistances, couvre 16 kilomètres le 9, 8 kilomètres le 10, atteignant la frontière belge, et occupe Chimay. La gauche anglaise arrive à Maubeuge le 9, et le 10 le maréchal Haig reprend Mons où il retrouve les souvenirs de 1914, pendant que l'armée belge entre à Gand.

En Lorraine, les préparatifs de l'offensive s'accélèrent. Le général de Castelnau la commandera avec la 10e armée Mangin, qui comprend 14 divisions, et la 8e armée Gérard, qui appuiera sa droite avec 6 divisions : 8 divisions américaines s'avancent à gauche. De puissantes réserves vont l'alimenter. Le maréchal Foch dispose en effet de 205 divisions (102 françaises, 60 britanniques, 12 belges, 29 américaines, 2 italiennes), dont 103 sont en réserve le 10 novembre. Les armées allemandes n'ont plus que 184 divisions, dont 17 seulement en réserve, et incapables de se porter à temps sur le front lorrain, faute de voies ferrées. Déjà les Allemands ont commencé l'évacuation de Metz et de Thionville, se sentant incapables de défendre le formidable camp retranché. L'attaque ne trouvera devant elle que des divisions de secteur démoralisées à l'avance et qu'aucune troupe ne pourra secourir. Les divisions du front sont arrivées à l'épuisement presque total et ne tiennent que par places, sous la volonté de quelques hommes énergiques. Certaines ont un effectif inférieur à 1000 hommes. Depuis le 18 juillet, les armées allemandes ont perdu 7 990 officiers et 354 000 hommes prisonniers,

qui représentent un nombre au moins double de tués et de blessés, 6217 canons, 38 622 mitrailleuses et un matériel immense. C'est l'effondrement certain, inévitable ; et la retraite est impossible ; entre la pointe méridionale de la Hollande et la Sarre, nul moyen de mettre en mouvement tout cet énorme ensemble. Même après l'armistice et en laissant sur place tout son matériel, le commandement allemand y renonça et dut traverser le Limbourg hollandais.

L'attaque de Lorraine était fixée au 14 novembre. Mais, le 11, l'armistice était signé : par une capitulation en rase campagne, les armées allemandes échappaient au désastre.

***

Les événements expliquent clairement la demande d'armistice faite par l'Allemagne. Le front se lézarde de tous côtés et est près de s'effondrer. En septembre, un vaste repli était possible, au prix de pertes énormes en matériel, mais il eût permis d'essayer une reconstitution des armées allemandes. En offrant alors aux Alliés des conditions acceptables, le Kaiser eût pu sans doute entamer des négociations sous le couvert d'une force encore redoutable. Mais la lutte a continué, le contact étroit est pris partout, et partout les armées de l'Entente avancent avec une ardeur qu'accroît sans cesse leur succès. Et à ce moment, sur un front jusqu'alors tranquille, surgit une attaque dont l'action va inévitablement provoquer une catastrophe sans précédent dans l'histoire. La vue seule du champ de bataille indique que les armées allemandes ne peuvent plus que déposer les armes et s'en remettre, sans discussion, aux conditions qu'il plaira au vainqueur de leur imposer.

Comment l'Allemagne s'est-elle laissé acculer à une telle situation ?

Ludendorff a bien préparé son offensive du 21 mars ; le front d'attaque était judicieusement choisi. Du 24 au 27 mars, un corps de cavalerie soutenu par des auto-canons, des mitrailleuses et des bataillons en camions-autos avait les routes libres et aurait pu obtenir d'abord un vaste élargissement de la brèche, puis une avance beaucoup plus profonde. La bataille aurait continué son cours dans des conditions toutes différentes et il est probable que le premier objectif, la séparation des armées anglaises d'avec les françaises, aurait été atteint.

L'offensive d'avril sur la Lys aurait dû commencer à lui montrer la difficulté d'obtenir de grands résultats sans le bénéfice de la surprise et la nécessité de varier ses procédés d'attaque. Le 27 mai lui procure par la surprise des avantages qui dépassent toutes ses espérances; il en profite aveuglément et s'avance jusqu'à la Marne avant d'avoir fait tomber les deux piliers qui s'opposent à l'élargissement de sa percée : des troupes très manœuvrières auraient peut-être pu profiter de cette témérité et déborder les résistances latérales, mais il ne les a plus. En outre, pendant la troisième phase de cette action, l'attaque sur Compiègne est bien vite arrêtée, et la contre-attaque du 11 juin aurait dû lui ouvrir les yeux sur le danger de présenter à son ennemi des flancs qui restent forcément très vulnérables.

Le 15 juillet, il ne varie en rien ses procédés d'attaque; il n'a pas prévu la défense élastique que l'armée Gouraud lui oppose et qui le déconcerte complètement. Son passage de la Marne représente une manœuvre très hardie, qu'il exécute adroitement; mais, faute d'avoir prévu la résistance à l'est de Reims, il doit s'arrêter avant l'encerclement de la ville. Dès le 17, l'échec est avoué, enregistré; l'offensive est arrêtée.

Alors s'élance l'offensive française du 18 juillet, et le voici ramené de la Marne à la Vesle, avec des pertes qu'il considère comme irréparables, puisqu'il se résigne à dissoudre dix divisions. Il doit renoncer à l'attaque qu'il préparait dans les Flandres et dès lors abdiquer l'initiative des opérations. Le maréchal Foch s'en saisit au même instant et le 24 juillet, avant même que l'attaque du 18 ait obtenu tous ses résultats, il donne ses ordres pour quatre autres attaques.

Elles partent les 8 et 20 août, les 12 et 26 septembre, et l'offensive se poursuit ensuite sur un rythme de plus en plus accéléré, jusqu'à l'assaut général et concentrique qui amène le résultat final.

Ludendorff affirme dans ses *Souvenirs* qu'il comprit le 8 août seulement la nécessité de terminer la guerre, sentant que le moral des armées allemandes avait déplorablement baissé et que la pénurie de leurs effectifs lui interdisait d'envisager des opérations de grande envergure. « Le 8 août est le jour de deuil de l'armée allemande dans l'histoire de cette guerre... Le 20 août était aussi un jour de deuil! » Il offrit sa démission au Kaiser, qui la refusa.

Au cours de sa polémique avec le Haut-Commandement, le Gouvernement allemand fut amené à publier un certain nombre de documents officiels qui permettent de suivre la marche de l'idée de paix dans les milieux dirigeants. C'est d'abord le Conseil du Trône du 14 août, où le Chancelier constate que l'opinion est fatiguée de la guerre et que le peuple manque de vivres et de vêtements ; en revanche, chez l'ennemi, l'espoir de vaincre et la volonté de combattre se sont fortifiés ; les Alliés croyaient pouvoir écraser les Puissances centrales grâce à leurs réserves en hommes et en approvisionnements de toute nature ; ils peuvent aujourd'hui aider le facteur « temps » par des succès militaires. Les neutres sont fatigués de la guerre et aspirent à la paix ; d'une façon générale, ils désirent la victoire de l'Entente, dussent-ils y coopérer ; quant aux alliés de l'Allemagne, l'Autriche est au bout de ses forces, la Bulgarie y touche, la Turquie est un poids lourd à porter. — Le maréchal Hindenburg l'a déclaré : « Il ne nous est plus possible d'espérer que nous pourrons briser, par des actions militaires, la volonté de combattre de nos ennemis ; la conduite de nos opérations doit se donner pour but de paralyser peu à peu, par une défensive stratégique, la volonté de combattre de nos ennemis. » Le Kaiser et le Kronprinz demandent une discipline plus vigoureuse à l'intérieur. Guillaume II déclare qu' « il faut guetter un moment favorable pour s'entendre avec l'ennemi, » en utilisant la médiation de certains États neutres, et que la propagande doit se faire très active, non pas au moyen de fonctionnaires, mais par des personnalités autorisées qui recevront leurs directives du ministère des Affaires étrangères. — Le Chancelier compte entamer des pourparlers avec l'ennemi après le premier succès qui sera obtenu sur le front occidental. — Le maréchal Hindenburg déclare « qu'on réussisse à se maintenir sur le sol français, et qu'ainsi on soumettra finalement l'ennemi à notre volonté. »

La pauvreté de ce procès-verbal est stupéfiante ; plusieurs des orateurs y ont ajouté après coup des déclarations écrites sans enrichir son indigence. Hindenburg sait très bien qu'il est beaucoup plus difficile de se défendre que d'attaquer ; Ludendorff le répète à toutes les pages de ses *Souvenirs de guerre* ; ils n'ignorent pas que l'armée américaine compte 2 600 000 soldats et s'accroît tous les jours ; que 1 400 000 Américains sont en France, dont le nombre augmente de 300 000 par mois : com-

ment pourraient-ils penser, par une simple défensive, « imposer leur volonté » à un ennemi qui peut aligner de telles ressources, sans cesse croissantes, alors que la pénurie de leurs effectifs les a obligés à dissoudre 22 divisions? Que leur amour-propre personnel et que leur orgueil national répugnent à reconnaître qu'ils ont trouvé leur maître dans le maréchal Foch, on le conçoit; mais ils pourraient s'incliner devant ces chiffres et devant les premiers résultats de l'offensive alliée. Ils sentent parfaitement que le moment est venu de déposer les armes : puisque l'Allemagne ne peut plus gagner la guerre, et qu'ils ont devant eux un adversaire qui attaque, — et comment! — ils sont forcément battus et leur devoir serait de le faire comprendre à leur souverain, dont au contraire ils prolongent l'aveuglement.

Et que fait ce souverain, dont le seul remède à la situation consiste dans une propagande intense menée par MM. Ballin, Heckscher, etc. sous la direction occulte du ministère des Affaires étrangères? A défaut du génie de Frédéric II, il pourrait avoir hérité un peu de sa constance dans les revers et de sa faculté de décision. Il reste inerte, cédant toujours trop tard à la pression des événements, qu'il s'agisse de concessions à ses ennemis ou aux partis avancés. Pour relever le moral de l'Allemagne, son chancelier von Hertling se propose de faire pression sur les juges du prince Lichnowsky en leur donnant connaissance des effets déplorables que ses révélations ont produits sur le front, et de poursuivre la réforme du droit de vote en Prusse. — Quant au secrétaire d'État aux Affaires étrangères von Hintze, il a demandé, dit-il, à commencer l'action diplomatique, mais sans dire sur quelles bases, et le maintien des buts de guerre fixés pour le cas de la victoire empêchait évidemment toute espèce de pourparlers. — En somme, aucune décision ne sortait de cette conférence solennelle, la dernière à laquelle le Kaiser assista.

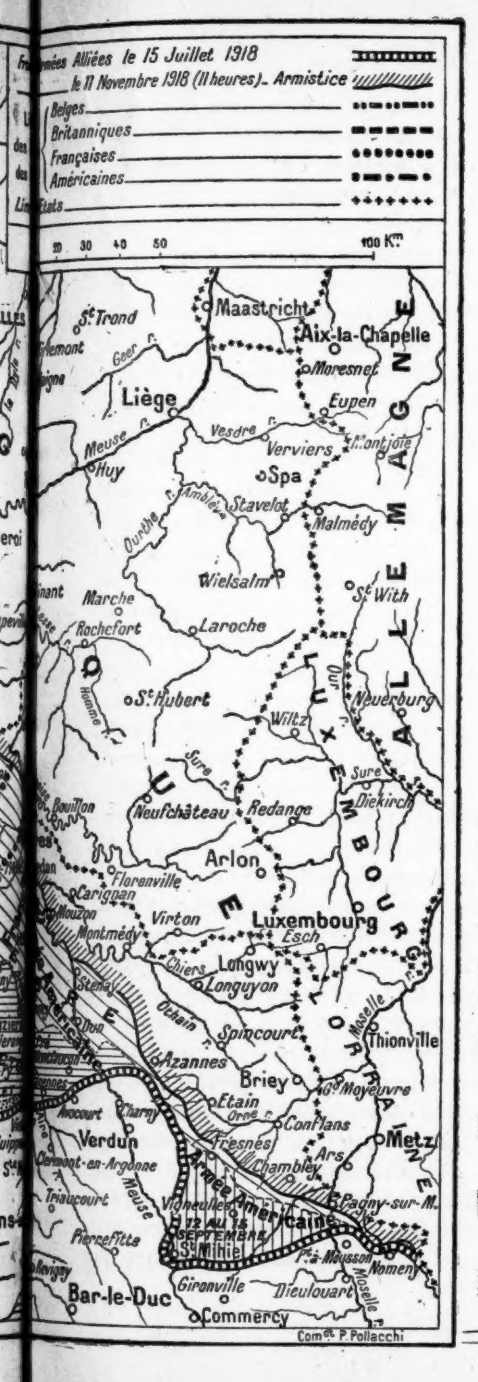
Pourtant l'Autriche insiste pour une démarche immédiate auprès de toutes les Puissances belligérantes; le gouvernement allemand veut attendre que les armées allemandes aient terminé leur repli et s'adresser alors à une Puissance neutre qui servira d'intermédiaire. Mais le repli se prolonge sans fin et la situation s'aggrave. L'empereur Charles, qui a reçu le 3 septembre la même réponse que le 15 août à sa proposition de pourparlers, demande où le commandement allemand a l'intention de résister et à

quelle date les négociations pourront enfin commencer. Le maréchal Hindenburg, consulté, repousse le 10 septembre la démarche auprès des Puissances ennemies; en revanche, il approuve « l'entremise d'une Puissance neutre en vue d'une explication immédiate. »

Mais la discussion continue entre les deux alliés : le comte Burian, chancelier d'Autriche-Hongrie, veut toujours s'adresser directement aux belligérants, le gouvernement allemand préfère demander l'intermédiaire d'une Puissance neutre. Au cours de la discussion, qui se prolonge, le gouvernement allemand cherche la Puissance neutre qui servira d'intermédiaire et négocie à cet effet. Mais voici que le 15 septembre se prononce l'attaque foudroyante des armées du général d'Esperey; le front oriental s'effondre; la Bulgarie est aux abois et met bas les armes le 30 septembre. C'est Ludendorff lui-même qui, le 21 septembre, a suggéré de s'adresser directement au président Wilson par l'intermédiaire de la Suisse.

Cette démarche nécessitait quelques préparatifs; les déclarations du président Wilson étaient bien formelles : il ne voulait pas traiter avec le gouvernement qui avait voulu et préparé la guerre mondiale. Le chancelier Hertling sera démissionnaire et un nouveau gouvernement va se présenter au monde, qui sera qualifié de démocratique. Les ministres en exercice règlent les détails de cette mise en scène et en même temps ceux de la démarche auprès du président Wilson. Mais le temps presse. Le Haut-Commandement intervient. Hindenburg et Ludendorff, parfaitement d'accord sur la nécessité d'entamer les négociations, en confèrent le 29 avec le secrétaire d'État aux Affaires étrangères von Hintze et apprennent de sa bouche la transformation du gouvernement. Le 1er octobre, Ludendorff insiste pour que l'offre de paix parte immédiatement. « Aujourd'hui la troupe tenait, mais on ne pouvait prévoir ce qui arriverait demain. » Hindenburg écrit, le même jour, à 1 heure 30 : « S'il y a certitude d'ici ce soir 7 ou 8 heures que le prince Max de Bade forme le nouveau gouvernement, j'approuve l'ajournement jusqu'à demain matin. Si, au contraire, la formation du nouveau gouvernement demeurait tant soit peu douteuse, j'estime qu'il y a lieu d'envoyer cette nuit même la déclaration aux gouvernements étrangers. » Et Ludendorff revient à la charge et demande que l'offre de paix soit faite sans attendre la formation du nou-


"REVUE DES DEUX MONDES"
MER—DU—NORD
HOLLANDE
Oostburg
Escaut
Terneuzen
Axel
Zeebrugge
Ostende
Bruges
Eecloo
Anvers
Nieuport
Thourout
Dixmude
Furnes
Dunkerque
Bergues
Yser
Langemarck
Ypres
Cassel
Hazebrouck
Lys
Béthune
Bruay
Lens
St. Pol
Arras
Doullens
Amiens
Moreuil
Breteuil
Tricot
St. Just-en-Chaussée
Compiègne
Clermont
Oise
Creil
Senlis
Villers-Cotterêts
la Ferté-Milon
Luzarches
Dammartin
Lizy-s-Ourcq
Meaux
St. Denis
PARIS
Marne
Seine
Lagny
Gd Morin
Pt Morin
Coulommiers
Château-Thierry
Charly
la Ferté-s-Jouarre
Condé-en-Brie
Montmirail
Montmort
Vertus
Epernay
Sommesous
Châlons
Camp de Châlons
Vesle
Reims
Ville-en-Tardenois
Dormant
Neuilly-S-Front
Oulchy-le-Ch.
Soissons
Braisne
Fismes
Aisne
Craonne
Neufchâtel
Asfeld
Le Châtelet
Rethel
Attigny
Laon
Sissonne
Coucy-le-Ch.
Noyon
Lassigny
Montdidier
Roye
Ham
Chaulnes
Péronne
Albert
Bapaume
Cambrai
Le Catelet
St. Quentin
La Fère
Serre
Crécy-s-S.
Marle
Vervins
Montcornet
Rozoy-s-Serre
Aubenton
Liart
Guise
La Capelle
Le Nouvion
Fourmies
Chimay
Landrecies
Avesnes
Le Cateau
Solesmes
Maubeuge
Bavai
Valenciennes
Denain
Bouchain
Douai
Condé
Mons
Carvin
la Bassée
Lille
Roubaix
Tournai
Armentières
Menin
Courtrai
Roulers
Audenarde
Renaix
Grammont
Ath
Chièvres
Péruwelz
Soignies
Nivelles
la Louvière
Charleroi
Sambre
Beaumont
Philippeville
Hal
BRUXELLES
la Senne
la Dendre
Alost
Malines
Tamise
Lockeren
Gand
Thielt
Deynze
Escaut
Lys
Armée Belge
6e Armée Franç.se
IIe Armée Britanique
Ve Armée Britanique
Ire Armée Britanique
IIIe Armée Britannique
IVe Armée
Ire Armée Française
3e Armée Fr.se
10e Armée Franç.se
5e Armée Franç.se
6e Armée
9e A. Fr.
4e Armée
3e Armée Franç.se
1re Armée Franç.se
Armée Américaine
OCTOBRE
AOÛT
SEPTEMBRE
18 JUILLET
15 AU 20 JUILLET
Armées Alliées
le 11 Nove
Belges
Britanniques
Françaises
Américaines
Etats
St. Trond
Tirlemont
Huy
Meuse
Dinant
Marche
Rochefort
Bouillon
Sedan
Carignan
Mouzon
Stenay
Vouziers
Challerange
Montfaucon
Somme-Py
Suippe
Verdun
Clermont-en-Arg
Triaucourt
Revigny
Bar-le



CARTE D'ENSEMBLE POUR LA BATAILLE DE FRANCE MONTRANT LE DÉVELOPPEMENT DES OPÉRATIONS DE CHAQUE ARMÉE.

Offensive au Sud de l'Aisne du 18 juillet au 4 août.

Offensive du 8-25 août de de la région d'Amiens à celle de Soissons.

Offensive du 22 août au 23 septembre de la région d'Arras à la région de Fismes.

Offensives des 26, 27, 28 septembre, 26 septembre au 13 octobre.

Offensive générale et marche des Armées du 13 octobre au 11 novembre.

veau gouvernement; il déclare devant trois témoins : « qu'aujourd'hui la troupe tenait encore et que nous étions dans une situation honorable, mais qu'une percée pourrait survenir à tout instant et que notre offre de paix arriverait alors au moment le plus défavorable; qu'il aurait la sensation de se livrer à un jeu de hasard; qu'à tout instant et en n'importe quel point une division pourrait manquer à son devoir. » — « J'ai l'impression qu'on a perdu ici tout sang-froid, » remarque l'agent de liaison du ministre, qui en prend bien à son aise.

Le Kaiser pense que la démarche doit être faite par le nouveau gouvernement. Le gouvernement cherche à calmer le Haut Commandement par télégramme : « Nouveau gouvernement formé vraisemblablement aujourd'hui 1er octobre pendant la nuit. Offre pourra être envoyée cette nuit même. Situation militaire est moyen de pression le plus fort vis-à-vis des partis déraisonnables et exigeants. » Mais Ludendorff reste angoissé. Il demande que l'offre de paix soit envoyée, non seulement à l'Amérique, mais aux autres puissances ennemies; il désigne à l'avance la commission d'armistice; il faut tout faire pour que l'Entente reçoive la note le plus rapidement possible : « L'armée ne peut plus attendre quarante-huit heures. » Il prévoit tous les détails, même la transmission par le poste de T. S. F. de Nauen, qui communiquera par Berne avec le gouvernement suisse.

Le 2 octobre, un officier de l'État-major général vient au Reichstag faire aux chefs de partis un exposé de la situation : il leur révèle l'impossibilité de gagner la guerre et la nécessité de hâter les négociations de paix. Ludendorff s'étonne bien à tort de la consternation générale que produisirent ces révélations au Reichstag et dans le public; il avait longtemps manié une opinion docile et naïve qui, grâce aux affirmations des chefs militaires, croyait toujours à la victoire malgré les plus évidentes défaites; l'Allemagne apprend, de la bouche même dont doit sortir toute vérité, qu'elle est vaincue. C'est la situation d'un patient qui se réveillerait sous le chloroforme au milieu d'une opération très grave dont on lui aurait caché l'exécution. Ludendorff s'impatiente et réclame impérieusement communication de la note de paix. « Comme on a dit que le Grand Quartier Général approuvait le contenu complet de la note, je demande qu'elle me soit communiquée avant son envoi, pour que je

puisse prendre position à son sujet. » Et il envoie dans la journée un projet de texte.

Le lendemain, S. A. grand-ducale le prince Max de Bade, le chancelier du nouveau gouvernement démocratique, envoie au maréchal von Hindenburg le télégramme suivant, dont le but est évidemment de rendre le Haut Commandement responsable de l'ouverture des négociations qu'il a réclamées depuis le 29 avec une insistance extraordinaire : « Avant de me décider à entamer l'action de paix désirée par le Grand Quartier Général, j'ai l'honneur de demander à votre Excellence de se prononcer sur les questions suivantes :

« 1° Pendant combien de temps encore l'armée pourra-t-elle contenir l'ennemi au delà de nos frontières ?

« 2° Le G. Q. G. doit-il s'attendre à un effondrement militaire, et dans l'affirmative à quelle époque? L'effondrement signifiera-t-il la fin de notre force de résistance militaire?

« 3° La situation militaire est-elle si critique qu'il faille engager immédiatement une action en vue de l'armistice et de la paix?

« 4° Au cas où il serait répondu affirmativement à la question 3, le G. Q. G. se rend-il compte que le fait d'entamer des pourparlers de paix sous la pression d'une situation militaire critique peut conduire à la perte des colonies allemandes et de territoires allemands, en particulier de l'Alsace-Lorraine et des cercles purement polonais des provinces de l'Est?

« Le G. Q. G. approuve-t-il l'envoi du projet de note ci-joint? »

Il était impossible de répondre aux deux premières questions, qui, sous diverses formes, reviendront sans cesse dans les conférences ultérieures. Ludendorff l'a fait très justement remarquer à ce propos : « La guerre n'est pas un problème de mathématiques, » et il était absolument impossible de calculer à l'avance la durée de résistance de l'armée allemande, la date de l'effondrement et sa profondeur. Mais il répond nettement aux deux suivantes : la situation militaire exige immédiatement des ouvertures de paix, même si elles ont pour conséquence la perte des colonies allemandes, de l'Alsace-Lorraine et de la Pologne allemande. Voici sa réponse :

« Le commandement suprême de l'armée maintient sa demande formulée dimanche, le 29, 9, 18, d'une offre de paix immédiate à nos ennemis.

« Par suite de l'écroulement du front de Macédoine et de la diminution de réserves qui en est résultée pour le front occidental, par suite aussi de l'impossibilité où nous nous trouvons de combler les pertes très élevées qui nous ont été infligées dans les combats de ces derniers jours, il ne reste plus aucun espoir, — autant qu'il est possible à un homme d'en juger — de forcer l'ennemi à faire la paix.

« L'ennemi, de son côté, jette journellement dans la lutte de nouvelles réserves. Cependant, l'armée allemande reste solide et repousse victorieusement toutes les attaques. Mais la situation devient de jour en jour plus critique et peut forcer le Haut-Commandement à des décisions lourdes de conséquences.

« Dans ces conditions, il vaut mieux cesser la lutte pour épargner au peuple allemand et à ses alliés des pertes inutiles. Chaque journée perdue nous coûte des milliers de braves soldats. »

C'est le 5 octobre que le prince Max de Bade envoie la première note allemande à l'Amérique, demandant au président Wilson de prendre en mains le rétablissement de la paix sur les bases qu'il a indiquées dans ses discours, — dont reconnaissance des quatorze points et établissement en Allemagne d'un gouvernement de forme moderne. — La note demande en outre un armistice immédiat.

L'aveu de la défaite militaire résulte clairement de tous ces textes. C'est l'offensive anglaise du 8 août qui ouvre les yeux de Ludendorff sur sa situation. Il provoque le Conseil du Trône du 14 août, où le maréchal von Hindenburg affirme que les empires centraux ne peuvent plus gagner la guerre; ni le souverain, ni ses conseillers ne tirent de ce fait toutes ses conséquences. Le 10 septembre, le maréchal von Hindenburg demande l'ouverture immédiate des négociations par l'intermédiaire d'une puissance neutre; la discussion avec le gouvernement autrichien prolonge la situation. Le 27 septembre, Hindenburg et Ludendorff renouvellent leur demande et, à partir du 1er octobre, leur instance se fait de plus en plus pressante. Le nouveau chancelier finit par y céder le 5 octobre, mais après avoir rejeté sur leur tête l'entière responsabilité de la démarche, en les obligeant à constater qu'elle peut avoir pour conséquence la perte de l'Alsace-Lorraine, de la Pologne prussienne, et de toutes les colonies allemandes.

Les réponses aux trois notes du président Wilson amènent de

nouvelles conférences auxquelles prennent généralement part soit Ludendorff, soit ses agents de liaison; l'examen de la situation donne lieu aux mêmes constatations et les membres du gouvernement posent les mêmes questions. Le problème des effectifs paraît toujours insoluble; le 9 octobre, Ludendorff déclare qu'il lui manque depuis longtemps 70 000 hommes par mois pour les maintenir, et que le trou va par conséquent en s'agrandissant; il repousse la levée en masse « qui désorganiserait plus qu'on ne peut le supporter. » La situation est très grave : « hier il s'en est fallu d'un fil que la percée réussisse. Je vous prie instamment de ne pas mettre mes paroles sur le compte de la nervosité. Il est absolument indispensable de faire une démarche de paix, mais bien plus encore une démarche d'armistice. La troupe n'a plus de repos. On ne peut calculer si elle tiendra ou non. »

Mais vers le 13 octobre, le Haut-Commandement paraît vouloir rejeter sur le gouvernement la responsabilité qu'il a assumée en entamant des pourparlers pour la paix dont les conditions seront forcément très dures. Il sait que matériellement il ne pourra ramener des forces appréciables du front russe et demande cependant si le gouvernement estime que le danger bolchéviste permet ce mouvement; il a repoussé l'idée de la levée en masse et prie qu'on examine les ressources qu'elle pourrait donner. Le chancelier et les ministres sont inquiets de cette attitude nouvelle. Pour la grande séance du 17 octobre, un vaste questionnaire a été dressé et la discussion tourne toujours dans le même cercle. Tout se réduit, comme toujours à la guerre, à une question de moral, et le front et l'armée réagissent dans le même sens l'un sur l'autre. Scheidemann dit : « En venant du front, les permissionnaires racontent des histoires terribles; en retournant au front, ils rapportent de l'intérieur de mauvaises nouvelles. Cet échange affaiblit le moral... Les travailleurs en arrivent de plus en plus à se dire : « Plutôt une fin avec la désolation que la désolation sans fin, — la misère est trop grande. » Et un autre secrétaire d'État : « Le peuple n'a été mis en face de tout le sérieux de la situation que par le ton sévère de la note Wilson. » Et le vice-chancelier : « Quand nous avons envoyé notre première note, les gars se sont demandé : Que se passe-t-il? Cela n'a pas l'air d'aller si bien que cela. — Bientôt, le moral fut chancelant; quand arriva la deuxième

note de Wilson, le moral s'effondra; on vit qu'il s'agissait de notre existence... » Et le vice-président Friedberg : « Aucun homme ne sait où il en est, et tous se frappent la tête pour savoir comment il se fait que l'on se trouve brusquement devant une telle catastrophe. »

Fatigués par la longueur de la guerre et par les privations, déçus par les résultats des offensives, les peuples allemands avaient accepté docilement toutes les explications de la presse sur les replis successifs et n'avaient jamais douté de la victoire fructueuse qui devait terminer cette longue épreuve. Et voici que tout d'un coup, elle se terminait en défaite, peut-être en désastre... Ils constatent pour la première fois qu'ils ont été trompés et la sensation de la réalité les réveille de leur rêve.

Mais comment, dans cette situation terrible, leur demander un effort exeptionnel comme la levée en masse, ou simplement le départ pour le front des contingents importants que pourraient à la rigueur fournir certaines catégories de fonctionnaires et les hommes qualifiés d'indisponibles et qui sont employés au service des places à l'intérieur? « Je crois volontiers que l'on peut encore mobiliser pour l'armée plusieurs centaines de milliers d'hommes, dit Scheidemann, mais on s'illusionne en croyant que ces centaines de milliers vont améliorer le moral de l'armée. Je suis persuadé du contraire. » Finalement, aucune mesure d'ensemble ne parait possible, et le temps se passe en discussions stériles.

Le 23 octobre, dans sa troisième note, le Président Wilson spécifie que les conseillers militaires des Alliés détermineront les conditions de l'armistice de façon à garantir « les mesures nécessaires pour rendre impossible la reprise des hostilités par l'Allemagne; » il constate que les changements politiques qui viennent de s'accomplir en Allemagne sont insuffisants pour permettre au peuple allemand de faire prévaloir sa volonté sur celle des autorités militaires de l'Empire, et indique nettement qu'il ne peut proposer à ses alliés de traiter avec les auteurs responsables de la guerre. Dans toute l'Allemagne et dans les pays neutres cette déclaration est comprise comme une mise en demeure d'écarter Guillaume II et le Kronprinz du gouvernement de l'Empire; l'abdication du Kaiser en faveur de son petit-fils apparait comme le seul moyen de sauver la dynastie des Hohenzollern. L'ambassadeur d'Allemagne à Berne mande que,

d'après une source autorisée, l'abdication du Kaiser « permettrait à Wilson d'agir plus facilement en faveur de ses plans de paix sur le Sénat américain, où les idées préconisant un écrasement complet de l'Allemagne ont gagné beaucoup de terrain ces derniers temps. »

Mais le Haut-Commandement ne se résigne ni à la disparition du Kaiser, ni au désarmement de l'Allemagne, qui serait sa propre disparition. Aussi le 24 au soir, Hindenburg signe un télégramme à l'armée qui expose la situation à son point de vue et affirme : « La réponse de Wilson exige la capitulation militaire. Aussi est-elle inacceptable pour nous, soldats... C'est une invitation à continuer la résistance jusqu'à l'extrême limite de nos forces... » Seule, la première proposition était exacte; la seconde et la conclusion dépendaient de la décision du gouvernement. Ludendorff affirme qu'il contresigna ce télégramme à l'armée avec la conviction que le gouvernement avait changé d'avis et s'était décidé à la résistance. Mais le Haut Commandement, mieux éclairé, retira son ordre du jour après qu'il eut cependant été communiqué à l'une des armées jusqu'à l'échelon du bataillon; en tout cas, il semblait qu'il y eût là une manifestation contre la paix voulue par le gouvernement, et Ludendorff, considéré comme responsable, dut envoyer le 26 au kaiser la lettre de démission qu'il avait préparée dès la veille.

Mais les événements se précipitent. Après la Bulgarie et la Turquie, l'Autriche s'effondre à son tour. Le départ de Ludendorff a permis au gouvernement de consulter les généraux von Gallwitz et von Mudra : *ils* ont encore un peu d'espoir de continuer la lutte, mais l'abandonnent en apprenant la capitulation de l'Autriche. Le général Gröner expose le 5 novembre aux secrétaires d'État combien la situation a empiré sans espoir d'amélioration : « La résistance que l'armée peut opposer à l'assaut de nos ennemis extérieurs ne peut être que de courte durée. » La démoralisation augmente. Le repli des armées doit se continuer jusqu'à la frontière; il est impossible de préciser combien de temps on pourra y tenir : Tout dépend de ce fait : l'ennemi utilisera-t-il ses possibilités d'attaque?... Nous gagnerons certainement le temps nécessaire aux négociations. » Et il demande de patienter quelques jours encore.

Le Kaiser, qui ne songe nullement à abdiquer pour sauver

sa dynastie, fait exposer à son gouvernement l'idée de continuer des négociations de paix indépendantes des pourparlers d'armistice. L'armistice ne conduisait pas par lui-même à la paix, mais le progrès des négociations pour la paix amènerait de meilleures conditions pour l'armistice, qui seraient réglées entre militaires. « Si le front continue à se consolider comme dans les dernières semaines, si également les succès de l'Entente par suite du mauvais temps se ralentissent, enfin si les négociations de paix progressent, l'influence de Wilson et celle des éléments de l'Entente favorables à la paix prendront une importance plus considérable. » Et Sa Majesté désire vivement connaître l'opinion du gouvernement sur ces idées. Il est bien malheureux pour le monde que les vues de Guillaume II et du général Gröner n'aient pas prévalu dans les conseils du gouvernement allemand. Il se résolut à envoyer le 7 novembre la commission chargée de négocier l'armistice.

Les gouvernements de l'Entente, enfin renseignés par le Président Wilson sur les ouvertures faites par l'Allemagne, avaient demandé au maréchal Foch de déterminer « les conditions militaires auxquelles peut être consenti un armistice capable de protéger, d'une manière absolue, les intérêts des peuples intéressés et d'assurer aux gouvernements associés le pouvoir sans limite de sauvegarder et d'imposer les détails de la paix, à laquelle le gouvernement allemand a consenti. » L'expert militaire de l'Entente détermine ces conditions en conscience : la livraison d'un important matériel de guerre qui désarmait l'armée et la marine allemandes et l'occupation de la rive gauche du Rhin et des trois têtes de pont de Mayence, Coblence et Cologne dans un rayon de 30 kilomètres sur la rive droite, avec une zone neutre de 10 kilomètres en avant des territoires occupés. L'armistice n'était conclu que pour une durée d'un mois, et son renouvellement, s'il était nécessaire, permettait d'exiger des conditions nouvelles.

Le Conseil supérieur de Guerre des Alliés se réunit à Versailles le 31 octobre, et, le 1er novembre, les propositions du maréchal Foch furent approuvées, avec la livraison d'un matériel supplémentaire.

Le 9 novembre, la délégation allemande se présentait à Rethondes près de Compiègne, où le train du maréchal était garé. Les Alliés jugeaient que l'armistice devait garder le carac-

tère de la capitulation sollicitée. Aussi, lorsque Erzberger, chef de la délégation, déclara « venir recevoir les propositions de l'Entente, » le maréchal répondit qu'il n'avait aucune proposition à faire. C'est seulement après que les délégués reconnurent qu'ils étaient venus « demander l'armistice » qu'ils entendirent la lecture de ses conditions immuables, sans avoir la possibilité de les discuter. Le gouvernement allemand avait trois jours pour répondre; il s'inclina, et l'armistice entra en vigueur le 11 novembre à 11 heures.

A ce moment, la révolution avait éclaté en Allemagne. Partout des conseils d'ouvriers et de soldats prenaient le pouvoir. Le 9, le prince Max de Bade annonçait l'abdication du Kaiser sans l'avoir consulté et était lui-même emporté par le courant irrésistible; la République était proclamée; tous les trônes s'écroulaient. Sur le front, les troupes tenaient encore par places, mais les armées étaient entièrement désorganisées. Calculée pour enfoncer un front solidement défendu, l'attaque des Alliés en Lorraine n'eût rencontré devant elle qu'une faible résistance sur les premières positions, et elle eût progressé presque sans pertes. Toute la ligne allemande tombait d'un seul coup, de la Suisse à la Hollande.

Entrant dans les Allemagnes les armes à la main, les Alliés y eussent apporté l'ordre et la liberté. La nécessité de vivre eût amené les armées à traiter avec les gouvernements locaux, à les connaître, à les improviser là où ils n'existaient pas encore. Successivement délivrés du joug prussien, les États allemands auraient retrouvé leur existence propre, et déterminé en pleine indépendance le caractère du lien fédéral qu'ils voulaient pour les réunir. La paix aurait été tout autre.

Général Mangin.

(A suivre.)

SCÈNES DE LA VIE EN UKRAINE

UN ROYAUME DE DIEU [1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

X. — LA CHANSON DE STENKA RAZINE

On entendit de loin leur musique... Ils arrivaient dans les blés, et au-dessus de la moisson immobile on voyait étinceler les pointes brillantes de leurs lances.

Pressés sur le bord de la mare, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, Juifs et Juives regardaient s'avancer, sur leurs petits chevaux, les magnifiques cavaliers coiffés du bonnet d'astrakan qui les grandissait encore, la lance au poing, le fouet attaché à la selle et laissant traîner jusqu'à terre ses petites boules de plomb, l'air fier et arrogant, la bouche largement ouverte pour lancer la chanson sonore, qui répandait sur le village une pluie de notes étranges, héroïques et joyeuses :

Sur les eaux du large fleuve
Ont apparu les barques peintes,
Les barques peintes des Cosaques
Avec leurs proues en fer de lance...

(1) *Copyright by* Jérôme et Jean Tharaud, 1920.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mai.

Maintenant ils passaient la mare. Les cuivres emplissaient de leurs éclats la grand'rue, qui, en fait de fanfare, n'avait jamais entendu que le violon des mariages et les sons de la corne de bélier, lorsqu'au grand jour de Kippour la trompette sacrée annonce que le Seigneur a prononcé son jugement sur les hommes. Et toujours retentissait la chanson de Stenka Razine, le chef légendaire des Cosaques du Don, qui dans le temps même où Chmelnicki immolait les Juifs par milliers, massacrait, lui, les Boyards, montant et descendant les grands fleuves et promenant partant la terreur, de la Mer Blanche à la Perse...

Sur la barque qui s'avance en tête,
Stenka Razine se tient debout
Enlaçant sa Persane.
Il fête ses nouvelles noces, il est gai, il est ivre...

Brusquement, la musique s'arrêta et la chanson aussi. Les cavaliers se formèrent en demi-cercle. Des ordres brefs retentirent. On entendit des bruits de lance, de sabre et d'étrier. Un vague sentiment d'effroi passa sur la foule des caftans et des robes de velours. Et l'on vit alors s'avancer, dans sa houppelande neuve de satin, déjà crottée de boue, Reb Naftali en personne, tête nue, tenant d'une main sa casquette, et de l'autre un plateau d'argent : il venait présenter au Commandant des Cosaques le pain et le sel au nom de la Communauté.

Lorsque le Délégué à la mairie fut arrivé près de lui, le Capitaine se pencha sur le cou de sa monture, qui piaffait d'une façon inquiétante, pour écouter ce que lui disait ce Juif. Et qu'avait-il donc à dire, Reb Naftali, à cet homme tout pareil, son épée nue dans la main, à l'Ange de la Destruction ? Il lui disait tout simplement les dispositions prises pour le loger, lui et ses hommes. Mais ses coreligionaires ne doutaient pas qu'il ne tînt au Commandant des Cosaques quelques propos sublimes sur la sainte Communauté et les vertus du Zadik.

Pendant ce temps, appuyés sur leurs lances, les soldats regardaient avec étonnement le noir troupeau rassemblé sur la place, car dans leurs villages à eux on ne voit point de Juifs, et ce n'est pas tous les jours que le hasard vous conduit chez un Rabbin Miraculeux... Que de barbes! que de papillotes! que de casquettes de satin! que de caftans déboutonnés

au-dessous de la ceinture, laissant voir les longs scapulaires flottant sur les culottes blanches, et les maigres jambes en bas blancs couleur de vieille crème! Et là-bas, à l'autre bout de la place, que de perruques de satin, que de jupes de velours! Et ces filles, qui ma foi n'étaient pas laides, comme elles ressemblaient peu, avec leurs robes sombres qui leur montent jusqu'au cou, aux belles filles d'Ukraine, dont la chemise largement ouverte laisse voir si agréablement la poitrine!

Cependant Rabbi Naftali avait terminé son discours. L'officier des Cosaques s'était redressé sur sa selle, et s'adressant à ses hommes : « Mes enfants, leur dit-il, nous ne sommes pas venus ici en expédition punitive. Nous sommes ici en amis. Vous serez bien traités, bien logés, bien nourris. De votre côté, soyez sages! Que je n'apprenne pas qu'on a rien volé chez l'habitant, ni bétail, ni volaille, ni fourrage. Surtout ne touchez pas aux femmes! Vous m'avez compris, enfants! »

Ces mots du Capitaine étonnèrent profondément les soldats. Que venait-on faire chez ces Juifs? Pourquoi y venait-on en amis? Mais ce n'est pas l'affaire d'un Cosaque de réfléchir sur un ordre. Le Capitaine a parlé et le Cosaque obéit.

L'officier et cinquante hommes prirent le chemin du château. Le reste du détachement se dirigea vers la cour du Zadik.

Des lits! Des paillasses! Des draps! Et des tables dressées comme pour un banquet de noces, avec des assiettes, des verres et des bouteilles d'eau-de-vie. Les cavaliers du Tsar n'en croyaient pas leur vue! Qui donc aurait jamais pu croire que ces Juifs avaient du bon?... On leur servit un festin magnifique; et quand ils eurent bu et mangé tout leur saoul (sans pourtant venir à bout de tout ce qu'on leur apportait) ils se mirent à déambuler dans l'enclos du Rabbin Miraculeux. Ils trouvèrent un grand plaisir à regarder un petit vieux, habillé de satin noir, en culotte blanche et en bas blancs, passer délicatement sur sa langue, pour en éprouver le fil, un petit rasoir brillant, puis saisir des poulets que lui présentaient des servantes, et leur trancher à demi l'œsophage, sans qu'une seule goutte de sang parût seulement sur la plume... Ils le virent, un moment plus tard, avec la même adresse, passer cette fois sur sa langue un énorme couteau, puis se mettre à genoux devant un bœuf de Tcherkass, prononcer quelques mots magiques, et l'expédier

avec autant d'aisance qu'il avait fait des poulets. Le sang jaillit, mais le vieillard s'était prestement relevé, et pas la moindre éclaboussure n'avait souillé ses bas blancs.

Léïbélé, qui ne quittait plus ses nouveaux compagnons, leur expliqua que cet incomparable boucher était le sacrificateur, et que, sous peine de péché mortel, personne dans la Communauté ne pouvait manger d'une bête qui n'eût été tuée par lui. Ce qui faisait bien rire les naïfs enfants de la steppe, habitués à tordre le cou, sans autre forme de procès, à tous les volatiles qui leur tombaient sous la main.

Ils admirèrent aussi beaucoup le verger du Zadik, où travaillaient toujours une demi-douzaine de paysans chrétiens (un Juif ignorant tout à fait l'art de cultiver des légumes et de soigner des arbres fruitiers). En ce moment, comme chaque matin, les membres de la Communauté sainte s'y promenaient en grand nombre, l'air soucieux, préoccupé, en tirant de leurs pipes d'énormes bouffées de fumée. Ils allaient et venaient dans la grande allée du jardin, avant la prière de midi, pour activer par une heure d'exercice le travail de la nature, car le Talmud prescrit de n'arriver à la prière qu'avec des intestins dégagés. Et cela encore, comme on pense, amusait fort les Cosaques, qu'il fallût faire tant de cérémonies pour quelque chose d'aussi simple.

Mais ce qui les surprit plus que tout, ce fut la prière elle-même! Trois cents Juifs, trois cents caftans noirs, la tête sous une écharpe blanche, une petite boîte carrée sur le front, des lanières de cuir au bras, et qui se dandinaient, agitaient tout leur corps en avant et en arrière, toujours et toujours plus vite, comme s'ils rivalisaient ensemble à qui serait le plus rapide, à qui hurlerait le plus fort, ou bien levaient les bras en l'air et se mettaient à claquer des doigts en sautant d'un pied sur l'autre!... Pressés devant la porte qu'ils avaient entr'ouverte, ou se faisant la courte échelle pour regarder par les fenêtres, les Cosaques contemplaient avec stupeur cette scène extravagante, qui faisait dire à Alexandre II entrant un jour, pour la première fois, dans une synagogue de ces Juifs orientaux : « Mais, c'est une maison de déments! » Sous le regard de ces païens, toute la synagogue se sentait mal à l'aise. Cependant, aucun des Juifs n'osait aller pousser la porte, ni seulement tirer la ficelle pour fermer la fenêtre au nez des impudents.

L'après-midi, après avoir de nouveau bu et mangé, comme sait boire et manger un Cosaque, les soldats se répandirent dans la rue. En petite tenue d'été, tête nue, la veste de toile serrée à la ceinture, le knout enroulé au poignet, ils avaient l'air moins redoutables que sous leur grande tunique et leur bonnet d'astrakan, avec le sabre et la lance. La plupart ne dépassaient pas la mare et le cabaret d'Isrolik. Quelques-uns cependant, s'aventuraient jusque dans le village des paysans chrétiens. Mais les paysans ne connaissent guère les Cosaques que pour avoir subi quelque expédition punitive, et ceux de Schwarzé Témé, bien que pareille mésaventure ne leur fût jamais arrivée, ne témoignaient aucun désir de faire plus ample connaissance. D'ailleurs, à cette heure de la journée, presque tous étaient aux champs. Les chiens aboyaient dans les cours, et les femmes et les filles se cachaient le visage derrière les pots de géranium et d'œillet. Aussi, les grands garçons ne s'attardaient guère en ce lieu, où rien ne pouvait les distraire, pas même un cabaret; et vite ils s'en allaient rejoindre, sur l'autre rive de la mare, leurs camarades attablés chez Isrolik — lequel, pour la première fois de sa vie, remplissait jusqu'au bord le verre de ses clients, sans leur faire payer un kopeck!

Chassés des bois par la faim, les chiens qui avaient échappé au harpon des forçats, recommençaient de se montrer, plus silencieux, plus effacés, plus humbles encore que d'habitude. Les soldats s'approchaient d'eux, les flattaient de la main, leur adressaient de petits mots d'amitié comme on en dit à des chiens ordinaires. Et sans doute, entre chiens errants, parle-t-on encore dans les bois de cette extraordinaire aventure, car si les malheureuses bêtes savaient bien qu'à Schwarzé Témé il y avait, chaque année, un jour fatal où beaucoup ne revenaient pas du village, aucun d'eux ne se souvenait d'y avoir reçu des caresses.

A cinq heures, la trompette sonna l'appel dans la cour du Rabbin Miraculeux. La petite ville juive reprit son aspect accoutumé. Les femmes, sur le pas des portes, échangeaient leurs impressions, et trouvaient que ces démons, ces descendants de Chmelnicki, n'étaient pas aussi terribles qu'on aurait pu le redouter. Leïbélé, à la synagogue, s'abandonnait avec délices au flot de ses souvenirs militaires, et tout le monde l'écoutait maintenant à l'égal d'un prophète. Il les connaissait

bien, ces Cosaques, pour avoir passé trente et un mois avec eux, du temps où il était dans l'infanterie montée ! Des bandits, des gens féroces, cela était certain ! Mais quels charmants garçons, quand ils n'étaient pas de service ! Ils dansaient, c'était un rêve ! De véritables chérubins ! Et quels cavaliers, Dieu juste ! Et quel buveurs incomparables ! Avant qu'un Cosaque se soûle, il faut une mer d'eau-de-vie. Mais quand il est soûl, par exemple, vingt Juifs, que dis-je ! cinquante Juifs n'en viendraient pas à bout !

La voix du Chantre qui entonnait marew, interrompit les propos du Soldat, et ramena la synagogue à des pensées moins frivoles. Dehors, dans la cour du Zadik, quelques accordéons commençaient de gémir, et les Cosaques excités par l'excellent repas et tout le vin et l'eau-de-vie qu'ils avaient bus dans la journée, s'étaient remis à chanter :

Sur les eaux du large fleuve,
Ont apparu les barques peintes,
Les barques peintes des Cosaques
Avec leur proue en fer de lance...

Et d'une façon bien insolite le chant guerrier se mêlait au vieux cantique de David :

L'homme est semblable au néant.
Ses jours passent comme l'ombre fugitive...

Dehors, les cent Cosaques, groupés autour de leurs accordéons, faisaient avec leurs voix puissantes un chœur qui remplissait la nuit :

Sur la barque qui s'avance en tête,
Stenka Razine se tient debout,
Enlaçant sa Persane.
Il fête ses nouvelles noces, il est gai, il est ivre !

Autour de lui ses compagnons murmurent :
Il nous oublie pour une femme.
Une seule nuit passée avec elle
L'a rendu au matin pareil lui-même à une femme...

En vain le ministre officiant, en vain toute la synagogue s'efforcent de dominer la chanson. La chanson des cent Cosaques couvre tout de sa clameur ! On dirait que l'accordéon

est là dans le Saint Lieu et que mille démons avinés rugissent là, sur l'almémor :

Murmures et railleries,
Sont arrivés jusqu'aux oreilles de l'Ataman farouche.
Alors lui, de son bras puissant,
Il enlace la belle Persane.

Ses yeux se sont remplis de sang,
Ses noirs sourcils se sont froncés,
Voici l'orage qui approche...

Et à mesure que le chant se développe, il semble que sans cesse des voix nouvelles, accourues de partout, se mêlent à ce chant démoniaque, et que maintenant ils sont dix mille, tant le fracas va grandissant!... Alors, accablé par la tempête, le malheureux Hazën, d'un geste de la main, arrête la prière, ne voulant pas répandre plus longtemps les paroles divines dans un air profané par ces hurlements sauvages. Et dans la synagogue, plongée dans une stupeur profonde, les Juifs écoutent en silence la chanson forcenée qui, s'ils avaient pu la comprendre, les aurait consternés d'horreur.

Déjà de son bras vigoureux,
Stenka Razine soulève la Persane,
Et dans le flot qui vient à lui
Il la lance par-dessus le bord.

Et très loin, sur les deux rives,
On entend sa voix qui résonne :
Volga, Volga, fleuve mère,
Reçois dans tes eaux la Belle !

Volga, Volga, mère chérie,
Volga, Volga, fleuve mère, t'a-t-on jamais fait un cadeau,
Un cadeau pareil à celui que te fait aujourd'hui
Le cosaque du Don ?...]

Et vous là-bas, les diables, pourquoi donc cet air abattu ?
Danse donc, Filka le démon !
Et nous autres, mes frères, entonnons la chanson hardie,
En mémoire de son âme...

Et comme la bourrasque d'hiver, poussant la porte mal

fermée, jette le vent dans la maison, un ouragan de voix emplit tout le Saint Lieu :

Sur les eaux du large fleuve
Ont apparu les barques peintes,
Les barques peintes des Cosaques
Avec leur proue en fer de lance !

Puis tout à coup, silence. Rien que l'accordéon qui continue doucement de gémir. Devant la sainte armoire, le Hazën tout tremblant reprend l'office interrompu. Et avec lui, tous les pieux Juifs entonnent de nouveau le vieux psaume, que jadis le roi David accompagnait sur la harpe :

L'homme est semblable au néant.
Ses jours passent comme l'ombre fugitive...

A défaut de la harpe, l'accordéon geignard semble accompagner le cantique. Une fois de plus, la victoire reste aux enfants d'Israël, une fois de plus la voix divine survit au chant des démons.

Abaisse tes cieux, ô Seigneur !
Que ta droite touche les montagnes,
Et qu'elles s'évanouissent en fumée.
Que ta foudre retentisse,
Et que nos ennemis se dispersent !...

A quels ennemis pensaient-ils, les Juifs de Schwarzé Témé, en récitant le psaume venu du fond des âges ? Aux vieux adversaires de David, aux Philistins, aux Moabites, aux gens de l'Idumée? ou bien aux Poltavtsé, aux massacreurs de Smiara? ou simplement à ces Cosaques qui, dans la cour du Rabbin Miraculeux, faisaient gémir l'accordéon?... Tant que dura la prière, cela pouvait rester obscur au fond de leurs esprits. Mais quand ils eurent regagné leurs logis, et qu'ils se furent étendus dans leurs lits, et qu'ils se dirent qu'enfin on allait pouvoir dormir, dormir sans cauchemars, sans risquer de s'éveiller sous le couteau des assassins, personne alors, personne dans la Communauté sainte, n'eut l'idée de confondre les Cosaques sauveurs avec l'Amalécite ou bien les Poltavtsé.

Seul, dans sa chambre, le vieux Zadik, entendant le chant des soldats qui se réveillait de fois à autre comme un feu mal

éteint, et le bruit des chevaux qui hennissaient, piaffaient et se mordaient dans la sainte souka, le vieux Zadik sentait son cœur se remplir d'une profonde amertume. Avait-il eu raison d'appeler ici ces païens? Avait-il obéi à une inspiration divine? Dans sa bonté le Seigneur avait-il résolu de protéger la Communauté sainte (non certes à cause de ses mérites, mais à cause des mérites des ancêtres?) Ou bien l'Éternel Sabaoth avait-il voulu éprouver son serviteur, et voir s'il mettait plus de confiance dans un secours profane que dans la miséricorde divine?... Interrogations redoutables, qui demeuraient, hélas! sans réponse. Et puis d'ailleurs, pourquoi interroger sans fin? N'est-ce pas le plus grand des crimes de chercher à pénétrer les secrets de l'Éternel? Obscurs sont les desseins de Dieu. Malheur à l'imprudent qui tente de vouloir les connaître! Et sur cette pensée rassurante, le Zadik souffla sa bougie et s'enfonça dans les ténèbres.

XI. — LES SORCIERS DE LA LUNE

Les Cosaques avaient fait savoir, par l'entremise de Leïbélé, qu'ils feraient, cet après-midi, des exercices à cheval, et que, pour remercier les Juifs de leur hospitalité, ils les conviaient à ce spectacle.

Grand émoi à la synagogue! Enflammés par les récits du Soldat, tous les Juifs de Schwarzé Témé brûlaient d'aller dans la prairie pour voir les tours des Cosaques. Mais qui donc eût osé avouer une curiosité si profane?... Cette fois encore Reb Mosché, qui lisait à livre ouvert dans le cœur de ses coreligionnaires, et qui de plus était possédé, comme on sait, d'une passion immodérée pour tout ce qui touchait aux chevaux, prit hardiment la parole : « Sans doute, dit-il en s'adressant d'une façon plus particulière aux Instruments de Sainteté, ces courses de chevaux ne sont un plaisir pour personne. Mais en eux-mêmes de pareils exercices, s'ils n'ont rien que de barbare, ne sont cependant pas indécents. Allons-nous contrarier des gens qui font preuve à notre égard de dispositions excellentes? Comprendraient-ils que nous n'ayons que du mépris pour des jeux dont ils tirent, eux, tant d'orgueil?... »

Et voici comment, si étrange que cela puisse paraître,

hommes, femmes, enfants (le mélamed (1) avait donné congé à ses élèves), tous les fidèles de la Communauté sainte, quittant maison, boutique et synagogue, se trouvaient, à cette heure, rassemblés dans le grand pré qui borde l'enclos du Zadik.

Pour la première fois de sa vie, Leïbélé n'avait pas menti. Ces sauvages enfants du steppe étaient vraiment des diables prodigieux. Sans bride ni selle, montés à cru sur leurs petits chevaux à la crinière ébouriffée, l'un après l'autre ils s'élançaient du fond de la prairie, n'ayant pour guider leurs montures que la voix et les jambes. Puis, arrivés à la hauteur des Juifs, ils se laissaient glisser sous le ventre du cheval, se retenant d'une main à l'encolure, on ne sait par quel prodige, et toujours ventre à terre, la tête rasant presque le sol, ils ramassaient de leur main libre un rouble déposé dans l'herbe.

Dès que le cavalier s'était redressé sur sa bête par un étonnant tour de reins, tous les Juifs se précipitaient pour aller voir si le rouble était encore sur le pré. Et chaque fois, se bousculant et criant, ils devaient bien constater que la pièce avait disparu! Beaucoup n'étaient pas loin de croire à quelque tour diabolique. D'autres, dans une vision rapide se reportant aux jours d'autrefois, songeaient avec un frisson que les malheureux ancêtres avaient dû en voir de dures avec de pareils démons! Et à la place de la monnaie d'argent, ils se représentaient un pauvre Juif étendu dans la prairie, et le farouche cavalier, penché sur son cheval, lui faisant sauter un œil du bout de la lance ou du sabre... D'autres dénigraient à plaisir le mérite de ces barbares qui, au lieu de passer une studieuse jeunesse à l'école, n'avaient jamais vécu qu'en compagnie de leurs chevaux, avec lesquels en vérité ils ne faisaient plus qu'une bête. Mais au fond, tout le monde était émerveillé. Depuis deux heures bientôt, les Juifs ne se lassaient pas plus de poser des pièces dans l'herbe que les Cosaques de les rafler au galop. A lui seul, Reb Mosché avait bien mis dans la prairie, ou fait porter par ses enfants, plus de cinquante roubles; et certes à cette minute, il ne songeait guère aux ancêtres massacrés par Chmelnicki, ni au pauvre rabbin Eliézer rendant le dernier soupir sur les Thora profanées... Pas un Juif, si pauvre qu'il fût, qui n'y allât de sa pièce d'argent, pour le plaisir de la voir s'éva-

(1) Maître d'école.

porer sous le ventre du cheval, comme la goutte d'eau sur une pelle brûlante. Même Rabbi Zélek, le petit usurier, qui mangeait dans sa cour, les soirs de lune, pour économiser les frais d'une bougie, ne put résister au désir de faire comme les autres. Or justement, cette fois-là, le cavalier manqua son coup. Rabbi Zélek s'élança, revit avec bonheur son rouble qu'il avait bien cru perdu, le ramassa, le fit sauter dans sa main, et sans vergogne le remit dans sa poche au milieu des quolibets.

La fin du jour arriva vite. Juifs et Cosaques regagnèrent le village, forts satisfaits de leur journée. Les fidèles de la Communauté sainte se rendirent à la synagogue pour leurs pieux exercices. Et sur les neuf heures du soir, après la prière de marew, non sans surprise les Cosaques les virent arriver dans la cour du Rabbin Miraculeux, tenant tous à la main une bougie allumée.

Ces Juifs voulaient-ils, à leur tour, leur offrir quelque divertissement? Ils le crurent quand, sur un ordre d'un petit vieux rabougri qui semblait être leur chef (c'était le vénérable Hazën), tous les Juifs, levant les yeux vers la lune, se mirent à entonner une sorte de chanson sur un air assez lugubre, et à sautiller drôlement sur la pointe de leurs pieds. Était-ce là chanter et danser? Que racontaient-ils à la lune? Qu'avaient-ils à la regarder avec ces regards amoureux, tandis que le suif des bougies dégouttait sur leurs caftans et leurs doigts?... Après un moment de stupeur, les soldats s'étaient mis à rire et, sans y mettre de malice ni soupçonner, un instant, que ces Juifs se livraient là, sous leurs yeux, à l'un des rites religieux les plus antiques du monde, ils trépignaient, frappaient des mains et faisaient de leur mieux pour encourager les danseurs.

Cela dura environ vingt minutes. Puis, toujours sur un ordre du petit vieillard rabougri, ils soufflèrent sur leurs bougies, et sans plus s'occuper des Cosaques que s'ils n'existaient pas, ils s'engouffrèrent dans la maison du Zadik, où de plus belle ils se remirent à chanter.

C'est un vieux chant magnifique qu'en ces soirs de néoménie, les Juifs d'Ukraine et de Pologne s'en vont ainsi chanter chez leur Rabbin Miraculeux, en buvant des verres d'eau-de-vie accompagnés de friandises et de petits gâteaux secs. Mais les Cosaques étaient trop occupés à bavarder entre eux de cette bizarre aventure, pour faire attention à ce chant, malgré leur

goût de la musique. Pourquoi diable ces Juifs étaient-ils partis brusquement, sans dire bonsoir à personne, pour s'en aller chanter ailleurs? Les aurait-on fâchés par hasard? Certes, ils chantaient fort mal et dansaient plus mal encore! Pourtant, on les avait applaudis... Et ils en étaient là de leur étonnement, quand Leïbélé apparut sur le perron du Zadik.

Aussitôt on l'entoura. Mais il aurait fallu être Reb Alter lui-même et posséder ses trésors d'érudition théologique, pour expliquer à de tels ignorants l'antique usage de la Prière à la Lune. Le Soldat leur dit bien que chez les Juifs, les jours, les mois et les années se réglaient, non pas sur le soleil, mais sur l'astre des nuits, et que c'était en son honneur qu'on chantait et qu'on dansait... Cette explication trop simple ne satisfit point les Cosaques. Ils accablaient le malheureux de leurs questions saugrenues, l'accusant de vouloir leur cacher la vérité, et lui tiraient sans bienveillance la barbe et les papillotes. Dans les propos de Leïbélé, une seule chose leur paraissait claire : ces Juifs adoraient la lune! Et aussitôt revenait à leurs esprits tout ce qu'on raconte dans la campagne russe sur les maléfices des Juifs, leur commerce avec le diable et les génies malfaisants de la nuit, et ces meurtres d'enfants chrétiens qu'ils font, au moment de leur Pâque, pour préparer le pain maudit!... Alors, à ces pensées, se réveillait en eux la sourde haine séculaire contre ces dangereux magiciens. Et oubliant, les ingrats! les roubles, les canards, le vin et l'eau-de-vie et l'énorme ripaille qu'ils faisaient depuis deux jours, ils se disaient l'un à l'autre que ce serait pain béni de purger la sainte Russie de tous ces sorciers de la lune!

Fort heureusement pour Leïbélé, la soirée étant finie, on vit sortir par petits groupes les invités du Zadik. Mettant à profit le moment où la curiosité des Cosaques se détournait de lui, le Soldat s'empressa de déguerpir, moins satisfait de ses nouveaux amis qu'il ne l'était d'habitude. Quant aux Cosaques, ils auraient vu les Juifs sortir de la maison du Rabbin Miraculeux par les fenêtres ou par les cheminées, à la manière des sorciers et des sorcières, qu'ils n'auraient pas été étonnés. Même, ce qui les surprenait le plus, c'était justement de les voir s'en aller si paisiblement à travers la grand'rue, comme si rien n'était arrivé et qu'ils n'eussent pas invoqué tout à l'heure, devant eux, toutes les puissances de l'enfer!

Le lendemain, tout était oublié. La journée se passa pour les Cosaques le plus agréablement du monde à festoyer et à courir sur le pré pour faire la cueillette des roubles. Puis, sur les huit heures du soir, cuivres, flûtes, tambours, accordéons et balalaïka se déchaînèrent tout à coup sur la campagne endormie, avec la fureur imprévue d'un orage de printemps. C'étaient les Cosaques qui dansaient, autant pour leur plaisir que pour montrer à ces Juifs que danser, ce n'était pas sautiller d'un pied sur l'autre comme ils faisaient hier au soir.

Au bruit de la musique, Juifs et Juives accourant de la grand'rue envahirent l'enclos du Zadik. Sous les fenêtres du Rabbin Miraculeux, l'orchestre faisait rage. Un groupe de chanteurs mêlait ses voix aux sons des instruments, tandis que les danseurs bondissaient, tournaient, pivotaient, s'élevaient dans les airs, ou bien, presque accroupis sur le sol, lançaient leurs jambes en tous sens avec une vitesse incroyable. De fois à autre, un des soldats s'approchait d'une Juive pour l'entraîner avec lui. Mais vivement Esther, Rachel ou Hannélé se rejetait en arrière avec des cris d'effroi, et les Juifs, malgré leur terreur de faire la moindre offense à leurs hôtes, agitaient désespérément les bras pour faire comprendre aux ravisseurs que cela était défendu, et qu'il fallait laisser les filles, et même les vieilles femmes tranquilles.

Pendant ce temps, les airs de danse, passant au-dessus de la mare, entraient joyeusement par toutes les fenêtres dans les isbas des paysans. Or jamais fille d'Ukraine n'a entendu un air de danse sans être aussitôt transportée. Vite, la chemise des dimanches et la jupe d'indienne à fleurs et la ceinture brodée et le collier de verre multicolore! Dans les belles nattes noires, les fleurs de la journée ne sont pas encore flétries. Et les voilà parties en petits groupes qui se tiennent par la main, suivies de frères et de galants assez peu satisfaits de les voir quitter le village pour aller chez les Cosaques. Mais il n'y a plus, ce soir, de Cosaques. Il y a des jeunes gens qui dansent et des filles qui veulent danser.

Hurrah! hurrah! crient les soldats en les voyant entrer dans la cour du Rabbin Miraculeux. Et aussitôt ils les saisissent, ils les enlèvent, ils les emportent. La musique redouble d'ardeur, et ces fous de garçons, enivrés de sentir des femmes dans leurs bras, semblent ne plus tenir à la terre. Au milieu du

cercle noir des Juifs, c'est un tourbillon rapide de grands corps qui bondissent, d'épaules découvertes, de jupes qui s'envolent, de jambes nues qui ne touchent plus le sol et de nattes qui tournoient. Devant ces Chrétiennes perdues qui montrent sans pudeur leurs jambes, leurs bras et leurs poitrines où les Cosaques s'en vont effrontément chercher les grains de tournesol grillés, dont elles ont toujours une ample provision entre la chemise et la peau, comment ne pas songer aux anathèmes qu'Ézéchiel lance à la femme prostituée. Rapidement, toutes les Juives s'étaient retirées de la cour. Mais qu'importaient aux Cosaques ces vieilles perruques de satin et toutes ces filles d'Israël enfermées dans leurs robes sombres et qu'on ne pouvait pas approcher! Quant aux Juifs, ce qui les retenait au bord de cette danse impudique, ce n'était pas du tout la vue des belles paysannes, ni le plaisir des mouvements gracieux et des bondissements, mais la satisfaction amère d'être offensés par ces Chrétiens, en même temps que la joie intérieure de mépriser ces gens-là.

Sur les onze heures du soir, la lune ayant abandonné la fête, il fallut bien s'arrêter de jouer de la musique, de chanter et de danser. S'arrachant aux bras des garçons, les jeunes paysannes regagnèrent leur village, remplissant de leurs rires énervés la grand'rue, où les matrones d'Israël, depuis longtemps au lit, les écoutaient passer avec indignation et dégoût. Les Juifs aussi avaient quitté la cour et les Cosaques réintégré la bâtisse qui leur était réservée. Seul, Reb Jossel le Lithuanien, attardé dans l'enclos, reniflait avec délices cette odeur de scandale qui montait, depuis deux jours, de la Communauté sainte. Tous ces fidèles du Zadik, si fiers de leur vertu, se montraient-ils assez lâches devant ces bandits de Cosaques! Ils se traînaient à leurs pieds. Le Rabbin leur donnait sa cour. Il logeait leurs chevaux dans la sainte souka. On jetait sous les sabots de leurs bêtes l'argent de la Communauté! Qu'en pensaient là-haut, dans le ciel, les ancêtres martyrisés par les grands-pères de ces joyeux garnements?...

Tout en ruminant ces pensées, il aperçut, par la fenêtre d'une chambre éclairée, une casquette et un caftan au milieu des Cosaques. Ce n'était que Léïbélé. Mais que faisait-il à cette heure, ce héros, ce Bar-Cochebas, ce Judas Macchabée, parmi les soldats avinés? Il s'ivrognisait avec eux! Et sans doute le

vin qu'il buvait était du bon vin juif, foulé par les pieds d'Israël et fourni par le Zadik. Mais le meilleur vin devient impur dès l'instant qu'un Chrétien a jeté sur lui les yeux, car, dans la vieille pensée juive, un païen ne peut voir une coupe de vin sans aussitôt, mentalement, la consacrer à ses dieux... Reb Jossel regarda son coreligionnaire porter la santé des Cosaques, choquer son verre avec le leur. Et riche de ce nouveau scandale, il regagna son logis.

XII. — L'ORAGE DANS LA SYNAGOGUE

Reb Eliezer, le rabbin de Smiara, que Leïbélé avait vu de ses yeux rendre le dernier soupir sur les Thora profanées, Reb Eliezer n'était pas mort! Il écrivit lui-même au Rabbin Miraculeux, pour le mettre au courant des événements déplorables qui s'étaient déroulés, le jour de Schabouoth, dans sa pauvre Communauté. Et ces nouvelles, pour affligeantes qu'elles fussent, étaient infiniment moins tragiques que les récits du Soldat.

Oh! sans doute, la chère synagogue avait terriblement souffert. Tous les bancs, tous les pupitres avaient été brûlés. Et combien de chers taliss qui avaient couvert la tête des ancêtres, combien de schalos tchivot et de mahzors (1) de fête, sur lesquels étaient écrites les grandes dates de la vie des familles, tant de naissances de chers petits Moïse, tant de morts de Rebecca, de Judith, d'Esther, de Jacob et d'Abraham, combien de ces vieux livres, vieux patriarches eux-mêmes, avaient péri dans l'incendie avec les bancs et les pupitres, ajoutant à la cendre la cendre des pieux souvenirs! L'almémor, où tant d'ancêtres étaient montés pour faire la lecture de la Loi, où le Sofer, à tant d'années nouvelles, avait fait retentir la corne de bélier, était lui aussi devenu cendres. Fracassée l'armoire aux Thora! Jetés au ruisseau, à la boue les rideaux de velours brodés des deux lions de Juda, qui décoraient le tabernacle! Et, chose affreuse à dire, les Thora elles-mêmes, calligraphiées avec une piété infinie et un art prodigieux, sans faute et sans péché, le saint troupeau béni avait subi des outrages que la plume se refusait à décrire!

(1) Livres de piété.

Tout compte fait, dans la bagarre, six Juifs avaient perdu la vie : le bedeau de la synagogue, assommé sur l'almémor d'un coup de chandelier; un des jeunes sacrificateurs massacré dans des circonstances restées encore mystérieuses; et quatre artisans, menuisiers, véritables héros, qui, en défendant une impasse, avaient exterminé plus de trente bourreaux avant de succomber à leur tour! A cette liste, il fallait ajouter Reb Josué le mélamed, âgé de quatre-vingt-dix ans, et qui n'avait pu résister à l'émotion de ces heures infernales.

En s'excusant de parler de lui-même après de si grandes misères, Reb Eliezer disait encore qu'on lui avait coupé la barbe et les papillotes, et qu'un grand nombre de bons Juifs, dont il citait les noms, avaient subi le même affront. D'innombrables maisons et boutiques avaient été dévastées, les meubles jetés à la rue, les marchandises dérobées et toutes les caves vidées par les voyous de Poltava. Mais si dure qu'eût été l'épreuve, elle eût pu être plus effroyable encore. Reb Eliezer remerciait l'Éternel d'avoir imposé des limites aux excès des Poltavtsé; et, voyant là un des effets des prières du Rabbin Miraculeux, il le félicitait de ce nouveau miracle, qui s'ajoutait à tous ceux que lui et ses ancêtres avaient fait, et faisaient tous les jours, pour la gloire et le salut d'Israël...

Cette lettre du Rabbin de Smiara, dont Reb Mosché donna lecture après la prière du matin, déçut beaucoup l'Assemblée. Une belle persécution, un beau massacre, une belle injustice flattent toujours le goût d'Israël pour le gémissement et la plainte. Or, il fallait bien reconnaître que le pogrom de Smiara n'avait rien de l'effroyable tuerie qu'avait décrite Leïbélé. Sans doute les Thora avaient été profanées, mais enfin, grâce au ciel, il y a encore des parchemins et des sofers (1) pour en copier de nouvelles! Six Juifs avaient perdu la vie, mais il en restait encore plus de vingt mille à Smiara! Reb Eliezer et quelques autres bons Juifs avaient eu la barbe coupée, mais la barbe cela repousse! Des maisons, des boutiques avaient été pillées, mais qu'est-ce là quand on s'était imaginé tout à feu et à sang!... Naturellement, ces pensées restaient enfouies au fond des cœurs. A qui serait venue l'idée de diminuer publiquement la grandeur du péril auquel on avait échappé? Il

(1) Copistes de la Loi.

ne vint même à l'esprit de personne de reprocher au Soldat ses racontars. Tout le monde à sa place aurait vu les événements sous la même couleur que lui. Et de son côté Leïbélé ne témoignait d'aucune gêne, parce qu'il est sous-entendu là-bas que dans une conversation c'est à chacun de ramener toute chose à ses proportions véritables.

Cependant, sous l'impression de la lettre de Reb Eliézer, des sentiments que la crainte avait jusqu'alors étouffés, commençaient de se donner libre cours. Un grand cercle s'était formé autour du Chantre et du Grand Usurier, qui se disputaient avec aigreur, comme c'était leur habitude; et des murmures d'approbation accompagnaient ces paroles du Hazën : « La cour du saint Zadik allait-elle devenir un lieu de prostitution et de débauche? Est-ce que ces chiens et ces chiennes allaient continuer tous les soirs à profaner le nom de Dieu par leurs abominations? Est-ce que les chants de ces brutes sauvages et le bruit de leurs accordéons troubleraient longtemps la prière? Est-ce qu'on verrait longtemps encore apparaitre leurs faces damnées aux fenêtres de la synagogue pendant les pieux exercices? Était-ce un plaisir digne d'un Juif de regarder, pendant des heures, ces diables voltiger sur leurs chevaux? Dans les théâtres et les cirques ne fait-on pas aussi des choses merveilleuses? et cependant un Juif qui se respecte met-il jamais les pieds dans ces endroits de perdition? N'était-ce pas de la folie de jeter à profusion des roubles, quand il y a tant d'orphelins dans la sainte Communauté? Rien qu'avec cet argent si follement répandu dans l'herbe, quelles Thora magnifiques aurait-on pu offrir à la pauvre armoire de Smiara qui en a, hélas! tant besoin!... Convenez avec moi, Reb Alter, que les scènes qui se passent ici, sous les yeux de nos enfants et de nos femmes, ne peuvent durer plus longtemps. C'est un chapitre d'Ezéchiel que nous vivons tous les jours. C'est à se demander vraiment, et je me le demande en effet, si l'arrivée des gens de Poltava eût été un plus grand fléau que l'invasion de la Communauté par tous ces chiens du steppe... » Et du doigt le Hazën désignait la fenêtre, par où arrivait de la cour l'éternelle musique de l'accordéon des Cosaques, et la stupide, l'exaspérante chanson :

Sur la barque qui s'avance en tête
Stenka Razine se tient debout...

La beauté de la parole, la force de l'argumentation, et plus que tout, le sentiment que les dangers courus par la Communauté avaient été grossis considérablement dans les imaginations, inclinaient tout le monde à applaudir le Chantre. Mais déjà le sourire dédaigneux de l'Usurier montrait une telle certitude de réduire à néant les arguments de son rival, que les mouvements d'approbation s'arrêtèrent presque aussitôt. D'une voix qui dépassait à peine le susurrement onctueux qu'il avait, quand, prenant à part un de ses créanciers dans un coin de la synagogue, Reb Alter le persuadait qu'il y allait de son salut, dans ce monde et dans l'autre, de lui rembourser une dette ou d'en payer les intérêts :

— Ne craignez-vous pas d'être ingrat, dit-il, mon vénérable ami? Parmi ceux qui vous applaudissent, j'en ai vu beaucoup, l'autre jour, alors qu'on ignorait encore si les Cosaques allaient venir, qui montraient moins d'enthousiasme. J'en ai vu dont l'appétit faisait vraiment peine à voir, le jour de Schabouoth! J'ai cru entendre des sanglots dans un moment où Israël ne doit penser qu'à la joie... La lettre de Rabbi Eliézer n'est peut-être pas étrangère à ce réveil des courages qu'autour de moi je constate avec plaisir. Sans doute, et j'en bénis le ciel! le sang n'a pas coulé à flots dans les rues de Smiara. Mais est-ce aux catastrophes humaines que nous devons être sensibles? Cinquante Thora profanées, cinquante rouleaux dans la boue, souillés d'une façon indicible, n'est-ce pas là le plus grand malheur qui puisse atteindre une Communauté sainte? Remercions donc l'Éternel de nous avoir envoyé son Ange de Salut sous telle forme qui a pu lui plaire...

Et pour renforcer l'argument qui déjà était sans réplique, il fit intervenir la personne sacrée du Rabbin Miraculeux. Car enfin si les Cosaques étaient là, c'était le Zadik lui-même qui les avait appelés. Et, quoi qu'il pût arriver dans sa cour, tout n'était-il pas purifié par son pouvoir miraculeux?

— Ah vraiment, Reb Alter, vous trouvez qu'il n'y a pas de mal! s'écria dans l'auditoire une voix remplie d'aigreur. (C'était la voix du Lithuanien qui crevait sur l'assemblée comme une poche de fiel.) Vous trouvez qu'il n'y a pas de mal, et qu'il n'y a qu'à fermer les yeux pour que tout se passe sans péché dans la cour du Zadik. Eh bien, si! Il y a du mal! Et si dans la Communauté il y a des gens qui n'ont pas

d'yeux pour voir, moi j'ai vu, malheureusement pour moi.

Et se tournant vers Léïbélé, qui se tenait au premier rang des curieux :

— Qu'il dise donc, ce chégetz-là! qu'il ose affirmer ici, devant le saint tabernacle, qu'il n'a pas bu de vin, tous les soirs, en compagnie des Cosaques, et mangé avec eux de la viande défendue!

Tous les regards se portèrent sur le Soldat.

Que le fait fût vrai ou non, ce n'était pas le moins du monde ce qui intéressait l'assemblée. Personne d'ailleurs ne doutait que le Lithuanien n'eût dit vrai, car d'un « soldat » on pouvait tout attendre! Mais que ce Reb Jossel, cet étranger, cet hérétique, que chacun haïssait comme il haïssait tout le monde, prît aujourd'hui l'avantage de faire rejaillir sur la Communauté entière la faute d'un de ses membres indignes, cela révoltait tous les cœurs. Chacun espérait bien que, par un mensonge effronté, le chégetz allait confondre l'exécrable Lithuanien, et que le calomniateur recevrait sur-le-champ trente-neuf bons coups de pantoufle, punition ordinaire de ceux dont les propos ont offensé dans un de ses fidèles la dignité du Zadik.

Or, il arriva que le Soldat habitué à mentir dans toutes les circonstances de la vie, fut tellement abasourdi par ce coup imprévu qu'il en perdit la parole. Et le Lithuanien aussitôt, craignant qu'il se reprît :

— Eh bien! maintenant que tu avoues, qu'as-tu à dire pour ton excuse?

— J'ai bu, bien sûr, je ne le devais pas, répondit piteusement Leïbélé. J'ai mangé, je ne le devais pas. Mais est-ce ma faute, si depuis une semaine, dans l'intérêt de tout le monde, je suis forcé de vivre en compagnie de ces chiens-là?

Ah! ce n'était plus le Leïbélé faraud des derniers jours! Il ne brillait guère à cette heure, le héros de la Communauté sainte. Et c'était justement de cette contrition et de cette humilité qu'on lui en voulait, l'imbécile!

Après ce beau coup de théâtre, le Lithuanien, d'un air modeste, était rentré dans la foule, sentant bien que toute parole ne pouvait qu'affaiblir le coup qu'il venait de porter. Mais tout de suite le Hazën, saisissant l'occasion inespérée de reprendre sur les esprits l'ascendant que Reb Alter lui avait ravi un moment, bondit sur le scandale, avec un zèle qui témoignait

d'une satisfaction profonde, bien que son visage ne laissât voir que la plus morne tristesse.

— Avec toute la Communauté, commença-t-il d'un ton lugubre, je regrette que Reb Jossel soit venu nous apporter, pour appuyer mon opinion, un fait qui jette la honte sur tout le troupeau d'Israël. Devant ce fait monstrueux (fasse le ciel qu'il n'y en ait pas beaucoup d'autres de cette sorte qui nous soient restés ignorés!) qu'avez-vous à dire, Reb Alter?

Mais qui écoutait maintenant les deux redoutables jouteurs? Tout le monde parlait à la fois. On n'entendait plus résonner que les noms de Reb Jossel et de Leïbélé, comme les gros sous agités au moment de la quête dans la tirelire du quêteur, et aussi les mots de « nace'h » et de « tréffé », qui veulent dire vin souillé et viande impure. Au milieu de ce tumulte, assailli de tous côtés par des Juifs qui lui reprochaient, les uns son manquement à la Loi, les autres de s'être laissé si niaisement confondre, l'infortuné Leïbélé n'était guère plus à son aise parmi ses coreligionnaires, que, l'autre soir, dans la foule des Cosaques après la prière à la lune. Son père, le cocher du Zadik, qu'un ami plein de zèle avait couru chercher à l'écurie, arriva sur ces entrefaites. S'approchant de ce fils qui, après l'avoir enorgueilli quelques jours, l'accablait de nouveau de honte, il lui administra deux gifles qui retentirent fortement dans le Saint Lieu malgré le tapage de svoix, et, le poussant de la main et du pied, l'expulsa de la synagogue.

Mais qu'importait en cette affaire la personne du chégetz! Son expulsion passa presque inaperçue dans l'agitation des esprits. L'intervention du Lithuanien avait mis le Grand Usurier et ses arguments en déroute; et dans la synagogue il n'y avait plus qu'un sentiment unanime : le Hazën avait raison, la présence de ces Cosaques faisait la honte de la Communauté! Les gens de Poltava ne l'auraient pas déshonorée davantage! Sans compter les énormes frais qu'entraînait la présence de tous ces garnements auxquels, toute la journée, il fallait emplir le ventre de vin, d'eau-de-vie, de volailles, à telle enseigne que, si leur séjour se prolongeait une semaine encore, il n'y aurait plus un poulet dans toute la Communauté, plus une oie, plus un canard dans la mare!

Échauffés par leurs discours, et perdant toute hypocrisie et leur prudence habituelle, les plus trembleurs finissaient par

reconnaître que leurs terreurs avaient été follement exagérées. Mais n'était-ce pas encore Leïbélé qui avait dit qu'à Smiara tout était à feu et à sang et toute la campagne en révolte? Mensonges, ces histoires de paysans qui lui barraient la route avec leurs faux et leurs fourches! Mensonges, la mort de Reb Eliézer et de Baruch le poissonnier! Et toutes ces femmes qu'il avait vu violer sous ses yeux, et tous ces enfants massacrés comme au temps de Chmelnicki!... Et dire qu'on l'avait attendu, sur ce cheval blanc, comme on n'attend pas le Messie! Aussi pourquoi l'avait-on écouté? Une parole de vérité pouvait-elle jamais sortir de la bouche de ce menteur, de cet ivrogne, de ce soldat?

Et tandis que la tempête faisait rage dans la synagogue, chargé d'opprobre et solitaire, Leïbélé se promenait sous les arbres fruitiers du Rabbin, réfléchissant avec tristesse à ce qui venait de se passer. S'il avait eu quelque connaissance de l'histoire, il aurait pu se dire que bien d'autres Juifs avant lui, des plus illustres, des plus grands, avaient été, eux aussi, expulsés de la synagogue avec ignominie. Il aurait pu se dire que, pour s'être enivré, d'une autre liqueur, il est vrai, que du vin des Cosaques, l'âpre Uriel Acosta et le sage Baruch Spinoza avaient connu les sarcasmes, les malédictions et les coups de leurs Communautés en délire. Mais Spinoza ni Uriel Acosta n'étaient des figures familières à l'esprit de Leïbélé. Et sous les poiriers du Zadik, il se disait ingénûment qu'il est toujours stupide de dire la vérité, et que si une fois de plus il avait eu le bon esprit de mentir, il ferait encore dans le village une belle figure de héros.

XIII. — BÉNI SOIT L'ÉTERNEL!

Le comte Zavorski causait avec le Commandant du détachement des Cosaques, qui logeait au château, quand on vint lui annoncer que Reb Mosché demandait à lui parler. Ce fut pour l'officier un vif étonnement de voir son hôte se lever aussitôt et le quitter, en s'excusant, pour aller recevoir ce Juif.

La première pensée du Comte fut que ces grands enfants de Cosaques, malgré les consignes données, avaient dû faire quelque esclandre dans la Communauté sainte. Reb Mosché le détrompa tout de suite.

— Non, non, Pani Zavorski, ils se conduisent fort bien au contraire! Toute la Communauté est remplie de reconnaissance... Nous n'oublierons jamais ce que vous avez fait pour nous dans ces moments difficiles, et de quels maux vous nous avez protégés!

— Et maintenant, demanda le Comte, vous sentez-vous plus rassurés?

— Reb Eliézer nous a écrit, dit le fils du Rabbin Miraculeux avec un peu d'embarras. Les pauvres gens de sa Communauté ont eu beaucoup à souffrir. Mais, grâce au ciel, il semble qu'aujourd'hui les esprits soient bien apaisés.

— Tant mieux, tant mieux! fit le Comte, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir sur les événements de Smiara et les périls qu'avaient courus les Juifs de Schwarzé Témé.

Et bien que son hôte n'eût laissé voir aucune ironie dans ses paroles, Reb Mosché était trop subtil pour ne pas en sentir dans sa pensée.

— Eh bien! oui, Paní Zavorski, reprit-il vivement en abandonnant tout à coup ses habiletés inutiles. Les Juifs de Schwarzé Témé sont aujourd'hui rassurés, et c'est le secret de ma visite! Croyez bien que j'en sens le ridicule, et qu'après vous avoir tant importuné, ces jours-ci, pour faire venir les Cosaques...

— Vous voulez maintenant qu'on les rappelle au plus vite, acheva le Comte en riant.

— Eh! vous connaissez nos Juifs, Pani Zavorski. Ils ne son jamais satisfaits. C'est leur nature! Il ne faut pas leur en vouloir!...

Et avec cette liberté d'esprit qui frappait toujours le Comte quand il causait avec le fils du Rabbin Miraculeux, Reb Mosché se mit à lui faire un tableau tout à fait plaisant des sentiments par lesquels avait passé la Communauté sainte depuis la venue des Cosaques : l'enthousiasme des premières heures, et puis le désenchantement, les danses dans la cour, la chanson de Stenka Razine, la musique de l'accordéon qui troublait la prière, et la lettre de Reb Eliézer qui, en rassurant tout le monde, avait fait éclater la sourde irritation longtemps réprimée par la peur ; enfin l'histoire de Leïbélé, — tous ces événements puérils, où s'exprimait cependant l'âme de plusieurs millions d'hommes... Sentant qu'il amusait le Comte, il pous-

sait son récit à la caricature, avec ces nuances de malice que seul un Juif sait trouver en parlant d'autres Juifs. Et tout en l'écoutant, le vieux seigneur se disait à part lui : « Encore un Juif qui se renie! et qui dit devant un Chrétien des choses que certainement il oserait à peine penser au milieu dé ses coreligionnaires. » En quoi il se trompait, car les Juifs ont entre eux, lorsqu'il s'agit de se railler eux-mêmes, une liberté sans borne.

— Ainsi, vous le voyez, Pani, poursuivait Reb Mosché, comme je vous le disais tout à l'heure, les Cosaques n'ont rien fait de répréhensible chez nous. Mais ils sont là! Et pour un Juif tout ce que peut faire un Cosaque est une abomination et le blesse jusqu'au fond du cœur. Aussi, toute la Communauté m'envoie vous supplier avec des larmes de lui rendre la tranquillité d'autrefois et de la délivrer des cavaliers du Tsar.

— Ce qui sera plus facile, je pense, que de les faire venir, conclut le Comte, fort satisfait lui-même de les voir partir bientôt, car il en avait assez, le vieux seigneur polonais, de déjeuner et de dîner tous les jours en tête à tête avec un commandant de Cosaques!

Cependant trois jours passèrent. Les Cosaques étaient toujours là, et plus que jamais les danses, les chansons et l'accordéon faisaient rage dans la cour du Rabbin Miraculeux. On ne s'abordait plus qu'en disant : « Que font-ils donc à Kiew? Qu'attendent-ils pour rappeler ces maudits? » Car si habitués que fussent les gens de Schwarzé Témé à être rebutés par les fonctionnaires russes, ils ne pouvaient se faire à l'idée que leur Communauté n'était pas le centre du monde, et qu'à cette heure toutes les pensées, tous les regards du Gouvernement n'étaient pas braqués sur l'enclos du Rabbin Miraculeux.

Quant aux Cosaques, ils continuaient de se trouver enchantés de leur séjour chez les Juifs. La nourriture et la boisson étaient également abondantes; et s'il n'y avait plus aujourd'hui que les gamins du village pour jeter sous les pieds de leurs chevaux quelque menue monnaie de cuivre, en revanche ils n'avaient qu'à se féliciter du succès toujours plus vif de leur musique et de leurs danses près des Chrétiennes du village. Aucun d'eux n'était pressé de rentrer à la caserne, ou de s'en aller ailleurs donner des verges aux paysans.

Or, un soir, c'était, je crois, le dixième ou le onzième jour qu'ils passaient à Schwarzé Témé, un domestique du château se présenta chez Reb Mosché un peu avant l'heure de minha. La rumeur s'en répandit aussitôt, soulevant l'émotion qu'on imagine, car personne ne doutait que le domestique n'apportât la nouvelle si impatiemment attendue.

Profonde fut la déception lorsqu'à la synagogue Reb Mosché déclara que le comte Zavorski lui faisait simplement savoir qu'aucun ordre n'était encore arrivé, et qu'il fallait prendre patience. C'était donc pour l'éternité qu'on avait ici ces Cosaques! Les gémissements recommencèrent de plus belle. Et la prière elle-même ne semblait plus qu'un appel au Seigneur pour qu'il éloignât ces païens.

Après dîner, quelques notables se rendirent, comme à l'ordinaire, chez le fils du Rabbin Miraculeux, pour bavarder et boire le thé. Sous les fenêtres, dans la cour, les Cosaques menaient leur train habituel. Vers minuit le bruit cessa, et l'on n'entendit plus que le piaffement des chevaux dans la sainte souka et le ronflement des hommes qui remplissait la nuit d'été. Alors, Reb Mosché se levant, alla fermer les deux fenêtres qui donnaient sur l'enclos, et tirant de son caftan la lettre qu'il avait reçue du Comte, il la traduisit à ses hôtes. Béni sois-tu, Maître du Monde, elle annonçait que le lendemain, à six heures du matin, le détachement quitterait la Communauté sainte. Mais le Commandant ordonnait de tenir secrète la nouvelle, par crainte que ses hommes, dans l'excitation du départ, ne se livrassent à des réjouissances dont les Juifs de Schwarzé Témé pourraient avoir à souffrir.

Pour célébrer l'heureux événement, Reb Mosché avait fait chercher du vin dans la cave de son père; et qui l'eût vu, au milieu de ces caftans crasseux et de ces barbes jamais peignées, réciter sur la coupe d'argent, qu'un serviteur avait posée devant lui, l'antique bénédiction du vin, et trinquer d'un air joyeux avec le vénérable Hazën dont la main tremblait de bonheur; qui l'eût vu, à cette minute, le fils du Rabbin Miraculeux, aurait eu peine à reconnaître dans ce Juif tout pareil aux autres, ce Reb Mosché qui, l'autre jour, confortablement installé dans un fauteuil du château, un cigare entre les doigts, s'entretenait si librement sur ses coreligionnaires avec le vieux seigneur polonais.

Il était une heure du matin quand ses hôtes quittèrent son logis. A cette heure, on ne courait plus le risque de donner l'éveil aux soldats par quelque parole imprudente. Tout dormait dans la cour. Aux fenêtres du bethamidrash brillaient seulement quelques lumières. Le Hazën et ses compagnons poussèrent la porte entrebâillée. A la lueur de leur bougie, plantée dans une brique trouée, quatre ou cinq Juifs lisaient les Psaumes ou le Livre de la Splendeur. Ils furent les premiers avertis. Et Dieu leur devait bien cela, en récompense de leur pieuse veillée!

Alors, dans la grand'rue, sous la lune brillante, le petit groupe des Juifs noctambules, allant de maison en maison, frappait du poing à chaque porte. Brusquement réveillés, les dormeurs demandaient avec effroi qui heurtait à cette heure tardive, et les cœurs n'étaient pas encore si rassurés que l'image de quelque péril ne se présentât aussitôt. Mais au travers de la porte une voix joyeuse répondait : « Reb Amram, ou Reb Aaron, dites vite la bénédiction de celui qui apprend une heureuse nouvelle. Les chiens partent demain, à six heures! » Et aussitôt les portes s'entr'ouvraient, et de joyeux « Salem Aleïchem, » « Que la paix soit avec vous! » s'échangeaient sur les seuils, comme au grand soir de Pâques, quand après le festin rituel les convives prennent congé les uns des autres dans la nuit, en se jetant la parole de la plus belle espérance : « L'an prochain, à Jérusalem! »



Vers quatre heures du matin, le Rabbin Miraculeux était plongé dans sa prière : « Je me confesse, moi, Seigneur, devant toi... » ou plutôt dans l'extase où le jetaient ces deux mots affrontés : — Moi, ce rien, ce vers de terre. Toi, la toute-puissance infinie, le Créateur de tous les Univers; — et sa fine tête d'oiseau écrasée sous les ailes de son vaste chapeau s'égarait dans ce vertige, lorsqu'il entendit, dans la cour, plus de tapage encore qu'il n'était accoutumé.

Alors, au fond de son esprit perdu dans la supputation de l'immensité divine, revint le souvenir que, la veille, son fils l'avait en effet averti que les Cosaques quitteraient, ce matin même, à six heures, la sainte Communauté. Mais à cette minute, que lui importaient les Cosaques? De quel poids était

ce bétail dans les pensées de Dieu ? L'Eternel les avait jetés une minute ici, et d'une autre chiquenaude il les précipitait ailleurs. Que sa volonté soit faite!.. Et le vieillard, une seconde distrait par les piaffements des chevaux, le bruit des mors, des étriers, des lances et les cris des soldats s'interpellant d'un bout à l'autre de la cour, détourna son esprit de ces rumeurs infâmes, pour se plonger tout entier dans l'insondable « Moi, Seigneur, devant Toi!... »

Pendant ce temps, tous les fidèles de la Communauté se dirigeaient vers la place de la mare, où devaient se rassembler les soldats. Ils étaient tous dans cet état d'excitation fébrile que produit toujours sur eux le moindre événement. Et, Dieu merci, celui-là n'était pas de mince importance ! Certainement, les paysans de Monsieur Krouchewski, au bout de quinze jours de la terrible expédition punitive, n'avaient pas éprouvé plus de soulagement à voir s'éloigner leurs bourreaux, que n'en ressentaient, en ce moment, tous ces Juifs du départ de leurs sauveurs ! Et je ne parle pas de ce que pouvaient penser les femmes et les filles, rassemblées dans un coin, car ce que peut penser une Juive de Schwarzé Témé d'un Cosaque d'Ukraine s'imagine sans peine. Et d'ailleurs cela n'a pas d'importance.

Sur les passerelles de bois jetées au-dessus de la mare, arrivaient par petits groupes les filles du village chrétien, toujours gracieuses, court vêtues et reflétant dans l'eau qui brillait au soleil, leurs jambes et leurs bras nus. Dans la cour du Rabbin Miraculeux retentissaient les trompettes sonnant le boute-selle. Au loin leur répondaient les chants et les fanfares des cavaliers du château, qui s'avançaient sur la route.

Les deux troupes se rejoignirent sur la place, où les chevaux se rangèrent en bon ordre, sous le regard du Commandant. Alors, comme au jour de l'arrivée, Reb Naftali, se détachant du groupe des notables, s'avança vers l'officier, sa casquette de soie à la main, pour lui dire, au nom de tous, quels sentiments de gratitude éternelle les Juifs de Schwarzé Témé garderaient du passage des Cosaques. Et pendant qu'il développait sa harangue, en surveillant du coin de l'œil tous les mouvements du cheval que ce discours semblait impatienter, l'officier contemplait, du haut de sa monture, le singulier spectacle qu'offrait en ce moment la place, et maintes choses que lui avait dites, quand ils causaient ensemble,

le comte Zavorski, lui revenaient à la mémoire. Au milieu de ces campagnes du Dniéper, où les passions sont si ardentes, les filles si voluptueuses et les garçons si prompts à la jalousie et au meurtre, ces quelques centaines de mètres carrés, occupés par la communauté juive, ne connaissaient ni volupté ni amour! Ici, la seule idée d'un meurtre passionnel était incompréhensible. Et pourtant, il en avait vu des femmes juives à Kiew, à Moscou et ailleurs! Quel tempérament, quel feu! De véritables Orientales, des femmes d'Espagne et d'Italie! Des parfums trop violents, qu'on ne pouvait longtemps soutenir et qui les annonçaient de très loin. Un excès de bijoux qui, dans les réunions, aurait suffi à les faire reconnaître, si déjà leurs toilettes trop voyantes ne les avaient dénoncées. Et c'était d'un ghetto pareil à celui-ci que ces Juives-là étaient sorties! Leurs mères ou leurs grand'mères avaient toutes été une de ces bonnes femmes en robe noire, en perruque feuille morte, qui paraissaient si effacées malgré le bel éclat de leurs yeux... Alors, comment expliquer cette ardeur, ce goût du luxe et des bijoux, et ce fou désir de paraître?... Et l'image de son dentiste se présenta à son esprit, non certes comme une réponse, mais comme une interrogation de plus. Ainsi, lui aussi, Levinhson, arrivait en droite ligne d'ici! Un homme si propre, si soigné! Et Isaac Latnik, le premier avocat de Kiew! Et Brandstein, le grand sucrier, l'homme le plus riche de la Russie! Eux aussi d'ici, d'ici!...

Cependant, Rabbi Naftali avait fini son compliment, et s'étant courbé jusqu'à terre, il regagnait à reculons les Instruments de Sainteté, ayant plus parlé en cinq minutes qu'il ne parlerait désormais dans tout le reste de l'année. Maintenant, Dieu soit loué, il allait retrouver son prestige et sa vieille autorité! Il redevenait l'appui, le refuge, le sauveur de tous les membres de la Communauté sainte dans toutes les affaires où les enfants d'Israël seraient aux prises avec des Chrétiens; et ce n'était pas en discours inutiles qu'il allait gaspiller cet esprit ingénieux qui lui était si nécessaire dans ces combats quotidiens.

Le Commandant avait tiré son sabre pour donner le signal du départ. Il le tint levé quelques secondes, pendant lesquelles, dans un éclair, ayant jeté les yeux une dernière fois sur cette foule juive, il crut voir tout à coup, au milieu de ce troupeau,

Latnik, Brandstein, son dentiste, réellement en chair et en os, et dans tous les yeux des femmes, fixés sur lui sous les perruques, le regard, le même regard des belles Juives sous les pierreries!... Il abaissa son sabre. Tous les chevaux se mirent en marche, toutes les trompettes éclatèrent, toutes les flûtes, tous les instruments de cuivre. Et d'un coup, comme l'eau s'échappe de la vanne d'un étang, la chanson de Stenka Razine jaillit de toutes les poitrines :

Sur les eaux du large fleuve,
Ont apparu les barques peintes,
Les barques peintes des Cosaques
Avec leur proue en fer de lance...

Le détachement franchit la mare. Maintes œillades de regret furent échangées au passage entre les fiers cavaliers et les belles filles d'Ukraine, debout sur les passerelles de bois; et comme le Cosaque a l'âme prodigieusement tendre, plus d'un œil se mouilla.

Quant aux fidèles de la Communauté sainte, ils regardaient s'éloigner les cavaliers avec plus de bonheur encore, si cela est possible, qu'ils ne les avaient vus venir. Béni soit Dieu! après une pareille épreuve, on allait donc reprendre la chère vie d'autrefois! Et les longs doigts passaient avec satisfaction dans les barbes épaisses, et les lèvres faisaient cette aspiration sifflante d'une bouche qui gobe un œuf, par laquelle Israël exprime, mieux encore qu'avec des mots, ses satisfactions secrètes.

A perte de vue dans la plaine, la récolte déjà haute étincelait sous le soleil. Peu à peu, soldats et chevaux disparaissaient parmi les herbes mouvantes, s'enfonçant dans la moisson comme des nageurs dans la mer. La musique et les chansons retentissaient encore, et déjà on ne voyait plus que les pointes des lances pareilles à des épis d'argent. Cette mince ligne elle-même sombra dans les vagues du blé... Les Cosaques étaient partis! Les chiens des bois eux-mêmes ne les regrettèrent pas, car s'ils leur donnaient des caresses, ils ne leur laissaient que des os où il n'y avait plus rien à ronger.

Jérome et Jean Tharaud.

LA LANGUE FRANÇAISE
ET LA GUERRE

II[1]

LE RÔLE INTERNATIONAL DU FRANÇAIS

Ce qu'il faut dire avec netteté, c'est que l'usage du français comme langue diplomatique n'est pas le résultat d'un abus, imposé par la violence, et qu'on a raison de faire disparaître quand la violence a cessé. Qui voudrait revenir sur le passé, et nous déposséder d'un droit qui nous a été conféré d'un consentement unanime, ne réparerait pas une injustice, puisqu'il n'y en a pas eu, et nous ferait tort. Ce qu'il faut dire encore, c'est que cet usage a été consacré par deux siècles de bons services, et qu'il s'agit désormais d'une pratique qui semblait hors de discussion, fixée pour toujours. Ce qu'il faut dire enfin, c'est que ce choix n'est pas désintéressé. Nos amis, nos alliés et nos ennemis mêmes, ont adopté et conservé le français parce qu'ils avaient avantage à l'employer. Point de bon traité sans une forme claire : voilà pourquoi la diplomatie moderne a parlé, chaque fois qu'elle a voulu établir une paix durable, « la langue de la lucidité (2). »

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

(2) Sur cet autre aspect de la question : J. Texte, *L'Hégémonie littéraire de la France* (Études de littérature européenne, Paris, 1898); F. Baldensperger, *Comment le XVIIIe siècle expliquait l'universalité de la langue française* (Etudes d'histoire littéraire, Paris, 1907); P. Hazard, *Discours sur la langue française* (Académie française, prix d'éloquence, 1912); F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. V : *Le français en France et hors de France au XVIIe siècle*, Paris, 1917. — Comptes rendus des *Congrès internationaux pour l'extension et la culture de la langue française*, Liége 1905, Arlon 1908, Gand 1913, 3 vol. Paris Genève,

I. — LE CONSENTEMENT UNANIME ET LA TRADITION SÉCULAIRE

Ce fut d'abord une habitude sociale, que l'Europe prit tout doucement.

Il y avait les rois qui rêvaient de Versailles, et qui, en attendant que les architectes leur eussent bâti un palais tout semblable à celui du Roi-Soleil, parlaient la langue de sa cour. Il y avait, précisément, les courtisans; et les dames et la société et les bourgeois éclairés, qui apprenaient la langue des élégances. Nos livres se répandaient à travers toute l'Europe, non seulement les graves, mais les frivoles; les traités de philosophie avec les romans; articles de foi, articles de modes, leçons de sagesse et leçons d'amour. Nos savants, par leur clarté sans égale, obligeaient les savants des autres pays à parler comme eux, s'ils voulaient être entendus; nos artistes exportaient notre vocabulaire, en même temps que nos tableaux et nos statues; nos marchands, — car nous étions alors les plus nombreux, et l'on rencontrait des Français sur tous les points du monde, — nos touristes, nos professeurs, voire nos aventuriers, tous faisaient école, à leur façon. Nos réfugiés formaient des colonies, qui devenaient des centres de propagande : en quelle langue s'imprimaient les gazettes de Hollande, sinon en français? Notre Académie, par son autorité au loin répandue, par sa surveillance constante, donnait à cette expansion un cours régulier et irrésistible. Mais parmi tant de causes diverses qui assurèrent peu à peu la prédominance du français, nous ne trouvons ni la force des armes, ni les desseins de la politique. Cette invasion n'est pas violente; elle n'est même pas préméditée. Écoutons ici les spécialistes. M. Ferdinand Brunot qui, dans sa magistrale *Histoire de la langue française*, a voulu étudier les titres du français hors de France « dans un moment où il s'agissait pour un grand et noble peuple de sauver sa vie et sa place dans le monde, » s'exprime sur ce point, démonstration faite, de la manière la plus catégorique. « La diffusion de la langue française hors des frontières du royaume,

Bruxelles, 1906, 1908, 1914; A. Chuquet, *La France et la langue française selon les Allemands d'aujourd'hui*, *Revue hebdomadaire*, 18 mai 1918; A. Dauzat, *Le français et l'anglais, langues internationales*, Paris (1915); Al. François, ouvrage cité.

qui a fini, dans les premières années du XVIII[e] siècle, par s'élever au rang de langue diplomatique, a été sans aucun doute un événement très important dans la vie nationale et internationale : mais le Roi ne semble à aucun moment avoir senti le prix qu'avaient des avantages de cet ordre. Rien dans sa politique n'a été calculé, aucune mesure n'a été prise, aucune intrigue n'a été menée en vue d'obtenir ce privilège : au point qu'à tout prendre, les victimes et les ennemis de la monarchie de droit divin, les réfugiés et les pamphlétaires, ont peut-être plus contribué au résultat que ses ministres, ses agents et ses pensionnés... » Ainsi, point de contrainte.

Quand tous les gens cultivés de l'Europe parlèrent notre langue, les diplomates l'utilisèrent naturellement dans leurs conférences; et puis ils l'adoptèrent, naturellement aussi, pour leurs traités : d'autant plus volontiers qu'ils y trouvaient leur compte. Comparé avec les langues qui avaient eu jusqu'alors la prééminence, le français n'apparaissait pas sans défauts : mais il était plus net, plus clair, et, suivant un mot fameux, plus probe. Devant l'usage désormais établi, devant ces avantages désormais reconnus, le latin peu à peu céda la place. En 1678, lorsque furent conclus les traités de Nimègue, il était déjà sérieusement menacé : « on s'aperçut à Nimègue, écrit un contemporain, du progrès que la langue française avait fait dans les pays étrangers, car il n'y avait presque point de maisons d'ambassadeurs où elle ne fût presque aussi commune que leur langue naturelle. » Mais le premier traité rédigé en français fut celui de Rastadt, à cette réserve près, stipulée expressément par les Impériaux, que le précédent ne pourrait être invoqué dans les négociations ultérieures. Or la réserve ne servit de rien : qui sait? elle contribua peut-être au succès du français, qui se contentait du fait et ne réclamait pas le droit, comme le latin. Elle persista dans les différentes conventions qui furent passées de 1714 à 1763 : en 1763, au traité d'Hubertsbourg, elle disparut. L'habitude était prise ; le latin était vaincu, le français devenait décidément la langue diplomatique officielle.

Ses débuts dans ce rôle datent donc de 1714 ; ils coïncident avec la fin du règne de Louis XIV et la diminution de notre pouvoir; tant il est vrai qu'ils ne signifient pas contrainte de notre part, et servitude de la part des autres : il fut choisi et

non pas imposé. Aussi bien son emploi est-il indépendant des vicissitudes politiques. Napoléon, dans la plénitude de son pouvoir, lui donna plus d'éclat sans réussir à l'étendre davantage; Napoléon vaincu ne l'entraîna pas dans sa chute. Certes, au moment de la débâcle de 1814, parmi ceux qui vinrent donner leur coup de pied à l'Empereur déchu, plus d'un lui reprocha, comme fit ce M. Steffens, qui se vantait d'être à la fois « professeur de l'Université de Breslau et officier volontaire de M. le maréchal de Blücher, » d'avoir « flatté la vanité nationale par l'injuste, l'affreuse perspective d'une langue universelle, d'une littérature universelle; » plus d'un nous menaça « d'une proscription générale de la langue française. » Mais dans le temps même où se manifestait une indignation désormais si peu dangereuse et si peu nécessaire, les plénipotentiaires du Congrès de Vienne employaient obstinément « la langue diplomatique de l'Europe. » Tout au plus rappela-t-on, dans un des articles du traité qui liquidait l'héritage napoléonien, la réserve autrefois stipulée, d'après laquelle l'usage du français n'engageait à rien pour l'avenir : et ce fut, une fois de plus, la précaution inutile. Nos ennemis eurent une occasion plus belle encore, en 1871. Même alors, même dans les négociations qui précédèrent le traité de Francfort, même dans le traité qui enregistra notre humiliation, on employa le français; personne ne profita des circonstances pour chercher à nous déposséder de notre prérogative; tout le monde, même Bismarck, respecta la tradition.

Il n'en alla pas autrement pendant les années qui suivirent. En 1878, au Congrès de Berlin, Bismarck encore s'exprima en français; en 1880, à la conférence de Madrid au sujet du Maroc, un règlement préalable décida qu'on ne se servirait que de la langue française; en 1906, à la conférence d'Algésiras, tous les débats eurent lieu en français, tous les textes furent rédigés en français : au point qu'il n'y eut aucune traduction. Le français fut la langue de la conférence de La Haye. Dans quelles conditions? La conférence l'adopta unanimement et sans discussion; un article du règlement fixa son choix; le représentant de notre pays, M. Léon Bourgeois, put se féliciter « de voir le français unir cette assemblée des délégués du monde entier, et s'offrir lui-même comme auxiliaire naturel de la conciliation générale. » Une fois de plus, il ne s'était

recommandé que par ses services au suffrage de tous. Mais on cite un exemple encore plus frappant, puisqu'il se manifesta en dehors de notre présence : deux Puissances scandinaves, ayant à débattre entre elles des intérêts où la France n'entre pour rien, et adoptant, outre le texte norvégien et le texte suédois du traité, un texte français qui fait loi : telle fut la convention qui stipula les clauses de la séparation de la Suède et de la Norvège, signée à Stockholm le 26 octobre 1905. L'avantage des contractants les pousse à choisir un idiome qui, par sa clarté, écarte les interprétations perfides naissant des ambiguïtés du texte; qui, par sa précision, évite les erreurs et les malentendus; qui, par sa diffusion, soit accessible à tous sans intermédiaire.

Vint, à l'issue de la Grande Guerre, le moment de rédiger des traités si nombreux, embrassant des intérêts si vastes, que les négociations antérieures semblaient des jeux d'enfants. Les représentants non seulement de la vieille Europe, mais du monde entier, des grandes Puissances et des petites, des pays nouveaux et des pays ressuscités, se réunirent pour remanier la carte politique du globe. D'un commun accord, les peuples amis et alliés, qui sont la majeure partie de l'humanité, désignèrent la France comme lieu de réunion des plénipotentiaires. Dès lors, forts de la tradition ancienne, de ce consentement renouvelé, de l'importance capitale que devait présenter le texte même du traité pour la paix du monde, nous pouvions nous attendre à ce que le français restât la seule langue diplomatique, et à ce que l'usage établi fût non seulement maintenu, mais renforcé.

II. — LA NÉCESSITÉ D'UN TRUCHEMENT COMMUN

Il ne s'agit pas seulement de diplomatie; ce n'est pas seulement pour établir des traités que les hommes ont besoin, plus que jamais, d'un truchement commun.

Ici encore, la tradition était depuis longtemps établie : ceux qui voulaient reculer les limites de leur horizon, se tenir au courant de la pensée moderne, s'associer pour un effort dont le progrès général devait dépendre, s'unissaient volontiers par le lien du français. Montesquieu, déjà, est persuadé « que le français gagnera tous les jours dans les pays étrangers; la

communication des peuples y est si grande, qu'ils ont absolument besoin d'une langue commune. » On ne rappellerait même pas le discours de Rivarol sur la langue française, — tant le thème est devenu banal, — s'il ne s'agissait d'établir, ici encore, notre droit d'incontestable priorité. Ce ne sont pas les Français, c'est l'Académie de Berlin qui a voulu rechercher, en 1784, les raisons qui avaient fait de la langue française « la langue universelle de l'Europe. »

Elle parlait au passé, considérant le fait comme accompli : il n'y avait plus à discuter, mais à expliquer seulement. L'habitude était si bien établie, en effet, la marque était si profonde, que le XIX[e] siècle n'a jamais oublié tout à fait cette « universalité » du français, et ne s'est jamais soustrait entièrement à ses conséquences. Le français est toujours resté, d'une part, la langue de la culture : partout, même dans les pays où l'on est pour nous le moins tendre, savoir le français montre qu'on fait partie d'une élite, qu'on est allé à l'école, qu'on connaît à quelque degré ses humanités modernes. Il est resté, d'autre part, la langue des communications inter-européennes. Vous entendez toujours les guides qui le balbutient, pour expliquer des tableaux italiens à des voyageurs anglais; vous voyez toujours les auteurs étrangers demander à la France l'élan qui les poussera de par le vaste monde; vous lisez toujours des journaux et des revues qui, bon gré mal gré, se rédigent en français pour atteindre un public plus large que celui de leur village ou de leur province : le français ne sert-il pas, notamment, à la propagande anti-française? Il faut bien se faire comprendre; et l'explication est toujours la même. Celle-ci nous vient, en l'espèce, d'un des dirigeants du mouvement intellectuel en Catalogne, tout acquis d'ailleurs à notre culture : « La tendance *européisante* du catalanisme est la force qui a le plus contribué, dans ces dernières années, à l'expansion du français... » Le mot est bien dit : la tendance *européisante* de chaque pays d'Europe continue à faire la force du français.

Seulement, des rivales ont surgi; elles se sont fortifiées; elles ont réclamé leur place au soleil. Dans les congrès scientifiques, dans les réunions internationales chargées d'assurer l'application uniforme de mesures utiles à toute l'humanité, le français régna seul d'abord. Ensuite il dut se restreindre au profit de l'anglais; ensuite au profit de l'allemand. Puis toutes

les langues aspirèrent à l'honneur d'être également admises. Alors on se trouva fort embarrassé. Assurément, les droits étaient pareils, et il n'y avait aucune raison de refuser à l'une ce qu'on accordait à l'autre : aucune raison, sauf la nécessité de s'entendre, et la crainte de revenir bientôt aux jours de Babel. Fallait-il apprendre aussi bien le japonais? et demain le chinois? après-demain, quelle autre langue? Si bien qu'en notre xxe siècle commençant, chargé de trop de richesses, un mouvement très net se dessina pour en revenir à trois idiomes à l'exclusion des autres : le français, l'anglais, l'allemand ; avec une prédominance marquée du français.

Ceux qui s'intéressent à la lutte pour la conservation de notre bel héritage connaissent les trois congrès pour l'extension et la culture de la langue française, qui se tinrent le premier à Liége, le deuxième à Arlon, et le troisième à Gand. Au Congrès d'Arlon, en 1908, non pas un Français, mais un Belge, M. Fürstenhoff, prit la chose à cœur, et fit valoir avec beaucoup de force les raisons qui militaient en faveur de l'adoption du français, — déjà, dans la pratique, langue auxiliaire inter-européenne, — comme langue auxiliaire internationale. Le français a mérité dans le passé le nom de langue universelle, disait-il ; il ne portera pas ombrage aux divers amours-propres, d'abord parce qu'il est bien entendu que la langue auxiliaire ne nuirait en rien aux langues nationales ; ensuite parce qu'il n'y a plus de raisons d'animosité contre la France : la France a les sympathies anglaises, américaines, suédoises ; il ajoutait même : allemandes. Il fit mieux ; il constitua un groupe d'hommes de science, composé presque exclusivement d'étrangers, résidant à l'étranger, qui devint le comité provisoire d'une Entente scientifique internationale pour l'adoption d'une langue auxiliaire. Il fit mieux encore ; il intervint au Congrès mondial des associations internationales, à Bruxelles, en 1910 ; il y présenta un vœu en faveur du français, faisant remarquer que les 112 bureaux permanents des associations internationales connaissent tous le français, et que 70 de ces bureaux ont leur siège dans des pays de langue française, alors que 8 seulement se trouvent en Allemagne et 3 en Angleterre : sans compter qu'au surplus, l'Office central des associations internationales a son siège à Bruxelles. Il intervint de même au Congrès mondial de 1913 ; et, songeant qu'on n'est jamais mieux servi que

par soi-même, il fit personnellement une enquête auprès de toutes les associations internationales; d'où il résulta qu'elles peuvent exercer, et qu'elles exercent en effet leur activité sans trop d'encombre au moyen des trois langues principales qui se sont imposées comme moyen de communication, et plus spécialement du français. Inlassable, il renvoya ces résultats aux mêmes associations, en leur présentant une manière de statut linguistique, très sage et très modéré, dont le premier article est celui-ci : « Il est désirable que les associations internationales n'admettent officiellement, tant comme langues parlées que comme langues écrites, que le français, l'anglais et l'allemand, en donnant autant que possible la prééminence au français. » Tout ce travail fut présenté au Congrès de Gand, en septembre 1913. Les choses en étaient là lorsque la guerre survint.

Or voici qu'un organisme nouveau sort des ruines qu'elle a laissées après elle. Les hommes qui ont eu la lourde tâche de la mener jusqu'à la victoire ont considéré que les conventions diplomatiques, nécessaires pour liquider le passé, n'étaient plus suffisantes, et qu'il fallait invoquer des principes plus hauts. Ils ont conçu une autre ambition que celle d'enregistrer, sans plus, les changements du monde. Ils ont voulu constituer la Société des Nations. Raillée par les sceptiques, incertaine et vacillante encore, voici pourtant qu'elle commence à vivre, cette Société idéale, qui doit défendre la personnalité morale de chaque peuple, et en même temps les unir tous par un lien puissant, capable de satisfaire l'aspiration universelle à la paix dans la justice. Elle est un principe d'ordre dans la grande misère de notre temps; elle est un espoir qui brille au milieu de tant d'obscurité. Les faibles et les opprimés s'adressent à elle comme à un tribunal ; on attend d'elle les décisions qui apaiseront les conflits ; les hommes de bonne volonté suivent, anxieux, ses progrès et le développement de ses forces.

Ne faut-il pas, avant toutes choses, que ceux qui la représentent parlent un commun langage ? Ne faut-il pas, pour sauvegarder ce bien si précieux, si fragile, qu'est l'union des cœurs et des volontés, ne faut-il pas éviter toutes les causes de malentendus, et d'abord celles qui viennent seulement des mots? N'est-elle pas justement l'opposé de la Babel primitive,

cette association des peuples pour le respect du droit et l'établissement de la justice? Ses arrêts, ses arrêts qui finiront peut-être par régler le sort du monde, doivent-ils laisser la moindre place à la confusion? Et de nouveau, forts de l'usage ancien, des besoins accrus, de l'intérêt évident qui s'attache au choix d'une langue ayant fait la preuve de sa précision et de sa clarté, nous rappelant que cette langue a servi à formuler les Droits de l'homme, nous pouvions nous attendre à ce que la Société des Nations adoptât le français.

III. — LES RIVALES ET LES ENNEMIES

Cette attente était d'autant plus vraisemblable, que les langues artificielles, prétendant jadis à la conquête du monde, semblent désormais incapables d'entrer en concurrence. Je ne voudrais pas contrister leurs partisans ; non seulement parce que ce sont gens irritables, — ce ne serait pas une raison suffisante pour éviter de les irriter, — mais parce qu'ils poursuivent, avec une foi touchante, un idéal généreux. Seulement, je suis bien forcé de constater la faillite de leur entreprise. A toutes les raisons théoriques qui, avant la guerre, faisaient prévoir la vanité de leur longue patience et de leurs efforts, s'est ajoutée l'expérience. On a entendu résonner beaucoup d'idiomes sur les champs de bataille ; on n'a guère entendu, que je sache, ces vocabulaires faits exprès pour les usages internationaux. Si jamais occasion se présenta, où les résultats merveilleux qu'on nous promettait devaient éclater au grand jour, ce fut dans cette immense mêlée des peuples : rien n'est venu, nous attendons encore. Elles se sont perdues dans la bagarre, ces langues universelles qui n'arrivaient pas à se faire parler par un million d'hommes. Leur cause semble jugée. Certes, leurs adeptes reprendront leur propagande, ils la reprennent déjà ; peut-être même trouveront-ils bientôt une langue nouvelle, encore plus logique, encore plus admirable que tous les volapuks du monde, pourtant si admirables déjà, et si logiques. On peut regretter qu'une bonne volonté si obstinée ne se mette pas, en France, au service du français. à un moment où chacun doit lutter pour le bon renom, pour l'existence même de la patrie, quel appoint précieux fourniraient tant de zèle, tant d'amour désintéressé d'une noble cause ! Mais on ne doit pas craindre,

en tout cas, que les langues artificielles soient assez puissantes pour menacer l'emploi de la nôtre. Elles se sont montrées inférieures à leur tâche, inférieures à la réputation qu'elles s'étaient elles-mêmes fabriquée, inaptes à la pratique. La guerre a permis de les juger à leur juste valeur.

L'emploi du latin comme langue scientifique internationale a trouvé, tout récemment encore, des partisans. Mais il est difficile de concevoir comment, ayant été abandonné faute de répondre aux besoins de l'Europe moderne, il pourrait suffire aux besoins du monde contemporain, lequel a d'autres exigences et ne revient pas volontiers en arrière. On n'est pas encore arrivé, dans les écoles, à en unifier la prononciation ; à plus forte raison, serait-il difficile de l'unifier pour l'usage pratique ; si on réunissait à l'heure actuelle un congrès de Français, d'Italiens, d'Anglais, de Suédois, qui tous s'exprimeraient en latin, les membres du congrès auraient une peine extrême à se comprendre. Il faut cependant qu'une langue internationale non seulement s'écrive, mais se parle. Passons là-dessus ; il s'agit d'une difficulté à laquelle le temps peut porter remède. Mais comment faire entrer dans cette langue morte tous les mots récents, tous les mots nouveaux que chaque jour apporte? Je sais bien qu'on peut tout désigner en latin, même l'ypérite, même les mortiers de 420, même les moteurs à six cylindres : je sais bien aussi au prix de quels tours de force. Enrichi de rébus créés par chaque imagination particulière, le latin ne prendrait pas seulement un aspect monstrueux : il deviendrait inintelligible. Il faut une langue vivante, fortement assimilatrice, capable d'un perpétuel renouvellement, qui fasse pour son propre compte l'expérience des vocables nécessaires, et ne leur donne cours qu'après une suffisante épreuve. Autant la persistance du latin est souhaitable comme langue éducatrice, — encore est-il menacé dans cette prérogative même, — autant il est peu vraisemblable qu'on puisse le ressusciter comme langue universelle.

L'allemand avait contre lui ses défauts naturels; il avait pour lui la patience et l'orgueil et l'esprit conquérant de l'Allemagne. Celle-ci établissait ainsi qu'il suit, en 1916, la répartition des idiomes européens : 95 millions d'hommes parlant l'anglais; l'allemand, 80; le russe, 60; le français, 50 : elle en concluait à une première supériorité sur le français. Puis elle

déclarait que « comme langue universelle, jouant le même rôle dans l'univers que le latin jadis et le français ensuite, » l'allemand « est aujourd'hui le premier instrument des congrès politiques et scientifiques de notre époque. » Elle ajoutait même : « Combien d'hommes d'État et de savants pourraient dire ce que répétait le Pape Pie X : *linguam gallicam non novi!* » On le voit, elle tirait parti de tout, suivant son habitude. Rêve trop ambitieux sans doute, que d'arriver à l'hégémonie du langage : au moins s'efforçait-elle de combattre le français partout où elle le rencontrait. Elle le rencontrait en Alsace : et Dieu sait la guerre sauvage et maladroite qu'elle lui faisait! Elle le rencontrait en Orient, si fort qu'elle était souvent obligée de le parler elle-même : mais en même temps, elle le minait. Elle inondait le monde de ses professeurs en même temps que de ses commerçants; les professeurs faisaient plus que d'exporter leur culture : ils accaparaient l'enseignement du français; dans les universités étrangères, la plupart des chaires d'ancien français étaient entre leurs mains. Rien n'est plus curieux à suivre que leur politique scolaire dans un pays comme l'Espagne. Partout où fonctionnait une école française, on voyait apparaître une école allemande mieux dotée, luxueusement construite, fournie d'un matériel flambant neuf, qui eût aussitôt triomphé par comparaison, n'eût été l'enseignement lui-même. Partout où un maître allemand avait chance de s'introduire, il se présentait chapeau bas, il se faisait tout petit, il s'insinuait plutôt qu'il n'entrait; il se contentait d'un salaire ridiculement modeste. Puis il prenait pied, il vantait la grandeur allemande, la force allemande : il oubliait seulement de dire qu'il passait à la caisse de son consulat, pour compléter son traitement. Chose inouïe : quand la guerre a rappelé en France nos professeurs mobilisés, et que nombre d'Allemands se sont vus empêchés de regagner leur pays, ils ont occupé les places vides : on imagine de quels commentaires ils accompagnaient leurs leçons de français!

Il y a toujours une clientèle qui vient à la suite du succès; cette clientèle-là nous avait abandonnés, pour se tourner vers les vainqueurs de 1870. Les missions scientifiques suivaient de près les missions militaires, dans les pays éblouis par le prestige de la force; et, tandis que les officiers initiaient les soldats aux beautés du pas de parade, les professeurs initiaient

les élèves à la littérature et à la langue germaniques. Conquête lente et difficile, mais effort tenace, qu'illuminait la splendeur croissante du grand Empire allemand.

La victoire a changé de camp, tout est renversé, et il s'écoulera beaucoup de temps sans doute, avant qu'on aille demander des leçons d'allemand aux maîtres de Berlin. Ils ont perdu la partie, alors qu'ils avaient pris soin de préciser eux-mêmes l'enjeu. On a signalé, dans ce sens, l'intérêt d'une brochure publiée en 1917 par un professeur allemand, qui se croyait bien sûr alors du triomphe de son pays. *Deutsch gegen französisch*, écrivait-il : l'allemand contre le français. Pour former une génération plus allemande que les Allemands même, non pas « une génération de nains, » mais une génération qui « par des prairies d'or, s'avance vers la nouvelle terre, vers une terre de succès, de fortune et de prospérité politique, » il faut faire plus de place à l'enseignement vraiment germanique et élaguer des programmes les matières accessoires, comme le français : le français, langue inutile en temps de guerre, et superflue en temps de paix ; appelée à disparaître des pays étrangers où on la parle encore, pour faire place à la langue du vainqueur; insolente, capable d'appeler les Allemands des « Boches; » bien digne d'un peuple perfide, qui n'a jamais voulu reconnaître les bontés extrêmes qu'on avait pour lui. A son aise; laissons ce pédagogue en furie juger le français comme il l'entend : nous n'en souffrirons pas beaucoup. Mais voici une idée et des termes qu'il convient de retenir : « Le peuple de France n'a pas plus de valeur mondiale que sa langue. Si nous, Allemands, nous reconnaissons encore après la guerre actuelle que le français est un élément nécessaire de notre culture, nous avons perdu la guerre, nous étendons sous les pieds de notre ennemi mortel un tapis sur sur lequel il pourra se relever; nous sommes jugés aux yeux des nations ; nous méritons d'être appelés des barbares recouverts d'un vernis français; et puisque nous-mêmes nous nous estimons si peu, les étrangers ne peuvent nous juger autrement. Mais si nous balayons le français de nos écoles; si nous le balayons de l'Allemagne et par là, peut-être, de mainte autre contrée, nous mettons les Français à la place qui répond aux circonstances réelles... » Il s'agissait donc d'éliminer la langue française, considérée à la fois dans sa valeur humaine

et dans son usage international ; nous acceptons volontiers, dès lors, que la guerre « mette les Français à la place qui répond aux circonstances réelles... »

A tant de raisons qui semblaient devoir nous favoriser, ajoutons cette raison encore. Tandis que s'atténuaient ou que disparaissaient les rivalités avouées et les inimitiés profondes, les sympathies s'accroissaient. La langue qui, au dix-septième siècle, au dix-huitième, à la Révolution, a formulé l'idéal humain, a proclamé maintenant les revendications de la justice contre la violence. A son appel, « des hommes libres de toutes les nations du monde, » suivant la belle expression gravée désormais sur la pierre, *in memoriam*, « s'enrôlèrent pour la France et le Droit. » S'ils ont voulu combattre pour empêcher que la France ne mourût, n'était-ce pas surtout pour sauver ses attributs moraux? N'ont ils pas défendu sa langue menacée, en même temps qu'ils défendaient les idées qu'elle exprimait; et ne l'ont-ils pas chérie davantage? Rentrés dans leur pays d'origine, et se souvenant de ce qu'elle a représenté pour eux, ne l'aimeront-ils pas d'un amour plus actif? Parce qu'elle a analysé et clarifié les principes de l'action commune, parce qu'elle les a formulés si souvent, avec tant de lucidité et de force; parce qu'elle les a portés jusqu'aux confins du monde, de façon que cette guerre s'est transformée en une croisade universelle, la langue française a eu sa part dans la lutte et dans la victoire. S'abusera-t-on, si on espère que quelque gratitude se mêlera à son emploi? Tous ont acquis assez de mérites, pour que personne ne soit jaloux; et aucun pays ne se croira lésé sans doute, si le monde qui s'élabore à nouveau récompense le plus grand sacrifice par un peu plus d'amour.

Et toujours, par des chemins différents, nous revenons à la même conclusion. Il semble que la guerre ait dû favoriser de multiple façon la théorie de « l'universalité » de la langue française : universalité modeste, qui ne ressemble en rien à une tyrannie, puisque nous professons d'abord le respect de toutes les langues nationales, et que nous nous contentons de nous offrir en second, pour les cas où un lien intersocial est manifestement nécessaire. A moins que les obstacles ne nous viennent de nos Alliés mêmes : ce qui serait, en vérité, paradoxal.

IV. — LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS

Contrairement à toutes les traditions, en effet, les négociations pour la paix ont eu lieu en anglais. Ni le chef de la délégation anglaise, ni le chef de la délégation américaine, ne connaissaient suffisamment « la langue diplomatique de l'Europe » pour se servir d'elle avec aisance; le chef de la délégation française parlait l'anglais; seul le représentant de l'Italie parlait le français. Quand celui-ci fut remplacé par un autre délégué qui parlait l'anglais, lui aussi, le français fut décidément banni des conversations entre les arbitres de la paix. Par malveillance? dans le dessein avoué de nous humilier? Non point, assurément; ce serait faire injure aux représentants des grandes puissances alliées que de le supposer; d'ailleurs on était encore à l'époque où on reconnaissait volontiers à la France le prestige moral de la victoire. A l'emploi de l'anglais, tous étaient intéressés, en somme. Les négociateurs n'étaient pas des diplomates; la scène a été constamment occupée par des hommes politiques, par des hommes nouveaux, pour qui le français comptait moins ou ne comptait pas; le représentant de l'Angleterre connaissait mieux la Bible, et le cœur de l'homme, que les grammaires; le représentant de l'Amérique n'avait pas l'usage de l'Europe. Le représentant de la France, en leur parlant sans interprète, pouvait espérer qu'il exercerait sur eux une action personnelle, utile à son pays. On voulait faire vite ; on adopta, sans y regarder de trop près et par la force des circonstances, le moyen qui permettait de s'entendre directement.

Seulement, cette première violation de notre privilège en entraîna une autre, plus grave. A mesure qu'on discutait, on rédigeait; puisque l'anglais devenait la langue des conversations diplomatiques, il devint la langue de la rédaction des textes : il risqua d'éliminer le français du traité. En vain le Président de la République avait revendiqué cette part du patrimoine national, avait rappelé les raisons de l'usage séculaire de notre langue, « dû en grande partie sans doute, disait-il, à ses qualités intrinsèques, à la précision des termes, à la sûreté du sens, à la qualité de l'ordre direct, à une démarche grammaticale qui se règle sur la pensée : sans

doute aussi à ce qu'il y a toujours eu de sociable et de bienveillant dans le caractère français; mais par-dessus tout au prestige de la France. » L'Académie, gardienne vigilante de nos droits, se fit entendre, estimant qu'il lui appartenait de rappeler à son tour que la langue française avait été reconnue depuis plus de deux siècles comme la langue diplomatique, non seulement dans les négociations où la France était intéressée, mais aussi dans celles où elle n'avait aucune part. « Abandonner cette coutume plus de deux fois séculaire, admettre l'égale valeur de textes publiés en plusieurs langues, ce serait exposer les relations internationales aux embarras et au trouble que ne manqueraient pas de produire les différentes interprétations. Ce serait aussi interrompre une tradition justement chère à la France. C'est pourquoi l'Académie tient pour assuré que le texte officiel (celui qui fera foi) des traités et des conventions à conclure, sera rédigé en langue française. » Ainsi parla-t-elle : en vain.

L'intérêt des Anglo-Saxons était trop évident, pour qu'ils ne fissent pas la sourde oreille. L'occasion était belle, ils la saisirent. Non point, ici même, par malveillance pour nous : s'ils nous comprimèrent, ce ne fut pas pour le plaisir de nous désobliger, mais pour s'étendre eux-mêmes. Ils invoquaient l'argument du nombre : comment ne pas admettre, pour la rédaction du traité, la langue la plus communément parlée dans le monde? Ils ne nous expulsèrent pas tout à fait : il y eut désormais deux langues diplomatiques : l'une, le français, parce que tel était l'usage et la tradition, et l'autre, l'anglais, pour les Anglais. Un texte unique, auquel on pût se référer sans conteste pour trancher les cas douteux ; des traductions dans la langue de tous les États intéressés, mais dont la lettre n'aurait pas eu l'autorité de l'original : telle eût été, semble-t-il, la bonne manière et la manière habituelle de concevoir les choses. Au contraire, l'anglais s'installa en face du français ; il eut des droits égaux; et pour que personne ne s'y trompât, ces droits furent spécifiés, à l'article 440 : *Le présent traité, dont les textes français et anglais feront foi, sera ratifié...*

La lecture n'en est pas plaisante. Quelle lourdeur, quel embarras dans les phrases! Que de tournures douteuses, que d'impropriétés, que de fautes même contre le bon usage, apparaissent au hasard des pages! Il n'est pas malaisé, pour

peu qu'on cherche, d'y rencontrer nombre d'anglicismes : par exemple :

« Les membres de la Société s'engagent à exécuter de bonne foi les sentences rendues, et à ne recourir à la guerre contre tout membre de la Société qui s'y conformera. » (Art. 13).

« L'Allemagne s'oblige à réprimer et à prohiber... » (Art. 274).

« Si le gouvernement allemand se livre au commerce international, il n'aura, à ce point de vue, ni ne sera considéré avoir aucun des droits, privilèges et immunités de la souveraineté... » (Art. 281).

« Aucune action ne sera également recevable de la part des mêmes personnes... » (Art. 309).

La vérité, c'est que le texte français n'est plus, pour une bonne part, qu'une traduction de l'anglais. Il est donc naturel que parmi les regrets énoncés par la France à l'occasion du traité, elle ait formulé celui de se voir dépossédée de son privilège ancien. « Nous avons vu les disparités de textes, les contradictions financières, les disparités techniques ; nous avons été réduits à les lire dans cette rédaction lourde et pesante qui, pour la rédaction du traité, a remplacé cette noble langue du xviiie siècle, instrument universel de la diplomatie et du droit. » Ainsi s'est exprimé M. Viviani à la tribune de la Chambre des députés, le 16 septembre 1919 ; et M. Maurice Barrès déplore de son côté que « les traités n'aient pas été rédigés dans notre langue française, faiseuse de clarté. »

Ce n'est pas tout. Puisqu'il s'agissait de constituer la Société des Nations, il importait de fixer, en même temps que son siège futur, la langue qu'elle emploierait dans ses délibérations et dans la rédaction de ses actes. L'association française pour la Société des Nations, émue du traitement de défaveur fait à notre langue, voulut lui épargner un nouvel insuccès ; elle chargea d'abord un de ses membres, M. Aulard, de lui présenter un rapport sur la question. Ce rapport, sobre et solide, établit nettement nos droits. Il précise qu'il ne s'agit pas de favoriser ici des ambitions démesurées, qui pourraient sembler inquiétantes aux voisins ; mais qu'il est nécessaire, pour l'utilité générale, qu'une langue unique soit adoptée officiellement : et que cette langue doit être le français. Il rappelle les raisons historiques qui justifient cette préférence ; il montre

que l'expérience a été déjà faite, qu'elle se fait tous les jours. Dans l'étroit espace que représente la seule association française pour la Société des Nations, les inconvénients d'une rédaction en plusieurs langues, ou seulement en deux langues, éclatent : le contrôle d'un texte français par un texte anglais laisse dans l'incertitude : de la comparaison sort plus souvent l'obscurité que la lumière. Deux versions ne sauraient faire loi en même temps. A plus forte raison faut-il une langue unique pour la grande association où tous les peuples voisineront. En conséquence, il proposait à l'association d'émettre le vœu que la langue française fût adoptée comme langue officielle par la Société des Nations. — Vint le moment où la demande fut présentée à la commission de la Ligue, dans la séance du 11 avril 1919, présidée par M. Wilson. La délégation française, reprenant tous les motifs antérieurs, insistait avec raison sur ce point essentiel, que la France n'émettait aucune prétention nouvelle : elle demandait seulement « que l'héroïsme de ses soldats ne pût être considéré comme une cause de diminution de son prestige dans le monde. » La Commission se déclara incompétente, et renvoya la motion à la Conférence de la Paix elle-même, quand elle fonctionnerait. C'était un échec.

L'anglais triomphe. Dès avant la guerre, pour répondre enfin à ce besoin toujours plus impérieux de s'entendre entre les hommes, de bons esprits avaient préconisé un projet d'union avec le français, dans les conditions que voici. Il y avait, d'une part, la langue la plus répandue sur la surface du globe, régnant en Amérique, régnant en Australie, régnant dans les colonies; langue du commerce, langue des affaires, langue des mers. Il y avait, d'autre part, la langue des aristocraties, servant aux relations internationales d'ordre supérieur; langue de la diplomatie, langue de la culture européenne; héritière des qualités du latin, et continuant son rôle. Pourquoi ces deux langues ne s'uniraient-elles pas? Pourquoi ne se compléteraient-elles pas l'une par l'autre? Une manière de convention serait passée entre l'Angleterre, les États-Unis, la France : l'anglais deviendrait obligatoire dans l'enseignement, en France : et pareillement, le français en Angleterre et aux États-Unis. Ainsi les deux langues auraient ensemble la prépondérance dans l'univers. — Ce projet était encore à l'état de discussion théorique et lointaine. Voici que la guerre a changé les

choses. Elle a permis à l'Angleterre de réaliser une partie au moins des gains qu'elle pouvait espérer par l'échange, sans rien échanger. C'est pour elle tout profit.

Telle est la situation nouvelle qui est faite au français. Mais à peine a-t-on admis le partage, qu'on en voit les inconvénients, et qu'on en souffre. A la faveur du double texte, des malentendus se glissent, ainsi qu'il était à prévoir. C'est un perpétuel travail d'adaptation, de correction. Jamais on n'a plus vivement senti, à l'épreuve, que traduire, c'est toujours trahir un peu. Et puis, les nations qui ne font pas partie du bloc anglo-saxon voient sans plaisir une seconde langue surgir à côté de celle qui était universellement adoptée. Elles acceptaient une langue unique, dans l'intérêt général : puisque désormais on partage, le moment ne viendra-t-il pas où chacune d'elles demandera que sa langue soit reconnue, elle aussi, comme langue officielle? Et de quel droit refusera-t-on? N'assisterons-nous pas, dans l'avenir, aux éternels recommencements? Une troisième langue, puis une quatrième, puis une autre encore, pourraient être successivement admises : jusqu'à ce qu'on revînt, pour le plus grand bien de tous, à cette langue unique qu'on aurait dû garder...

Dans la pratique, certains indices permettent de croire que la tradition, qui dans l'espèce n'est qu'un aspect de la logique, ne perdra pas si facilement ses droits. Sans doute, la première publication qui émane de la Société des Nations, son *Journal officiel*, — 1er février 1920, — a paru dans les deux langues : à cette différence près, que le journal ayant été composé à Londres, le texte français est criblé des fautes d'impression les plus grossières. Mais à la dernière réunion du Comité, l'anglais n'a eu pour lui que l'Angleterre : les représentants de tous les autres pays, sans exception, ont employé le français. — Autre fait : du 1er au 3 décembre 1919, les Associations « qui se sont créées librement dans les divers pays du monde pour recruter, fédérer et organiser les bonnes volontés unies par une foi commune dans la Société des Nations, » se sont réunies pour déterminer les conditions de leur travail commun : choix significatif, c'est à Bruxelles qu'elles ont voulu se réunir. Or la langue française a été employée spontanément dans toutes les séances et pour tous les travaux; la langue française reste l'organe de l'Union des Associations pour la Société des Nations, désormais fondée.

Nous récusera-t-on, comme étant juge et partie dans notre propre cause? Présentons, pour finir, des témoignages qui ne sauraient être suspects.

Le premier sera celui de M. Branting, membre de la délégation suédoise, parlant d'ailleurs en son nom personnel et sans engager son gouvernement. Ayant rencontré « des difficultés assez sérieuses, provenant de ce que la coïncidence entre le texte anglais et le texte français n'était pas parfaite dans tous les détails, » et convaincu « qu'une langue unique est nécessaire pour les conventions internationales, » il estime que « des raisons décisives plaident en faveur du maintien de la langue française. » « Autrefois, le latin était la langue diplomatique; après lui le français, héritier de la clarté latine, a joué le même rôle. Il s'est ainsi formé dans la langue française une terminologie juridique traditionnelle, où chaque mot, chaque expression a sa valeur bien déterminée... Si, à côté du français, on veut instituer une seconde langue diplomatique, il n'y a pas de raison pour qu'on n'en institue pas une troisième, et ainsi de suite. On arriverait vite à établir ainsi dans les relations internationales toute la confusion de Babel. » A ces raisons techniques, il ajoute des raisons plus profondes, qui constituent pour nous un titre de gloire : retenons-les. « Le moyen âge a eu sa langue de culture unique, le latin, ce qui a donné à toute la pensée de cette époque historique un caractère véritablement international. Évidemment, le développement des langues nationales, peu à peu promues à la dignité de langues de culture, était un progrès considérable, un progrès nécessaire. Mais en même temps on a laissé se perdre quelque chose qui eût dû être conservé : l'esprit international. L'universalité de la langue française au XVIIIe siècle a été très précieuse pour créer une civilisation européenne. Notre époque, où les éléments nationaux, — qui facilement deviennent nationalistes, — sont fortement développés, ne doit pas laisser se relâcher les liens internationaux qui donnent son unité à l'humanité tout entière. Un de ces liens les plus solides a été la langue française... » Ainsi raisonne un Suédois; il conclut que supprimer la langue diplomatique universelle, ce serait un peu comme si on supprimait le système métrique universel; cette réforme à rebours serait exactement contraire à l'idéal d'où est sortie la Société des Nations.

Un Suisse, M. Alexis François, professeur à l'Université de Genève, ne pense pas autrement; il a dit avec force que « cette abdication, » ou tout au moins « ce recul » de la langue française dans la diplomatie, ne paraissent pas conformes aux vrais intérêts du monde. On s'était à peu près mis d'accord sur une langue unique : c'est un progrès qui méritait, déclare-t-il, quelque respect. La langue française avait fait ses preuves comme instrument des accords internationaux ; la Convention de Genève, qui fut tout entière débattue et rédigée en français, et qui dure encore après cinquante ans, en témoigne. En pourra-t-on dire autant du Pacte de la Société des Nations? « Regrettons qu'il n'ait pas été tout de suite écrit en français, et soyons sûrs que cette opération deviendra nécessaire tôt ou tard pour le plus grand avantage de l'humanité. »

Regrettons-le avec ce témoin impartial; souhaitons, avec lui, cette réparation. Et puis constatons que la guerre ne nous a pas apporté uniquement des sujets de plainte; que les décisions de la politique ne sont pas toujours d'accord avec le sentiment national, et que, chez la plupart des peuples, le sentiment national se déclare ouvertement pour la France : il nous reste à voir les appels qu'on nous adresse, les promesses qu'on nous fait, les secours qu'on nous apporte, et, dès maintenant, les gains assurés de la langue française dans le monde.

PAUL HAZARD.

(A suivre.)

L'ART RELIGIEUX

ET LES *SALONS* DE 1920

Il renaît ou, du moins, il a la prétention de renaître. On a même ouvert, au *Salon*, de la *Société nationale*, avenue d'Antin, une section dite « de l'Art religieux. »

Voilà une nouveauté. Ce qui distinguait le plus nettement jusqu'ici un Salon d'un musée, surtout d'un des musées fameux qu'on visite en Italie, c'est que, dans l'un, on voyait à chaque pas des tableaux de piété et, dans l'autre, on n'en voyait point. C'est là, certainement, en dehors de toute considération esthétique, le trait qui frappait le plus la foule. Cette année, il est un peu moins accentué. Il y a, au *Salon*, des tableaux de piété : des anges aux ailes tricolores soulèvent les morts de la bataille de la Marne pour les offrir à Dieu, des Christs portent leur croix au-dessus des tranchées pour montrer aux héros comment on meurt, des Sacrés-Cœurs de pourpre et d'or apparaissent sanglants et pantelants parmi les éclatements des obus ou les fumées des gaz asphyxiants. La plupart de ces images du sacrifice sont destinées aux églises à reconstruire dans les pays dévastés. Tout de suite, le phénomène s'explique. On avait cessé de présenter aux yeux des visions surnaturelles, parce qu'on n'y pensait plus, d'abord, et ensuite parce qu'on n'aurait su où les mettre, une fois réalisées. La guerre a rajeuni le thème et a fourni l'emploi. En remuant les âmes jusqu'en leur tréfonds, elle a mis à nu ce qui pouvait y demeurer d'espoirs secrets et de désirs d'une clarté d'outre-tombe. Puis, le besoin de quelque appui mystique pour franchir le dur passage, au moment où manquent tous les autres, a

ramené le cœur de bien des jeunes hommes vers des dévotions et des symboles oubliés ou même inconnus. Il est donc naturel qu'on cherche à satisfaire ces sentiments et à ranimer ces symboles. En même temps, leurs anciennes images avaient péri dans les sanctuaires écroulés par centaines. Il fallait, dans les églises nouvelles, appeler de nouvelles visions des sujets sacrés : des chemins de croix, des Notre-Dame, et aussi, peut-être, des ex-voto ou des commémorations de la guerre.

Voilà les circonstances les plus favorables, semble-t-il, à une renaissance de l'Art religieux. Ce sont celles-là mêmes qui servent aux historiens à expliquer, dans le passé, l'éclosion des chefs-d'œuvre. Si cette loi historique est juste, nous l'allons vérifier. Un élan qui précipite les fidèles dans les églises, une mortelle épreuve, un vœu unanime, la Délivrance, un appel aux artistes pour qu'ils en fixent le souvenir : — cela doit suffire pour enfanter de puissantes émotions esthétiques et religieuses, s'il est vrai que l'Art soit fonction de la vie. Et cela suffit, en effet, pour qu'on l'essaie. Mais cela suffit-il pour qu'on y réussisse? N'y faudrait-il pas encore des conditions spécifiques de formes et de couleurs et comme une atmosphère esthétique favorable aux symboles, où les âmes contemporaines puissent se mouvoir et respirer à leur aise? Précisons : le sentiment religieux gagne-t-il, de nos jours, à quitter le domaine des idées, pour entrer dans celui de la figuration? Et l'Art gagne-t-il à quitter le terrain des réalités qu'il découvre chaque jour dans l'infini mystère et la diversité infinie de la Nature, pour se remettre à tourner dans le cercle très arbitraire et très limité, — au point de vue esthétique, s'entend, — des conceptions surnaturelles? Les exemples que nous offrent les *Salons*, cette année, répondent. Chacun de nous, en les voyant, jugera s'ils sont l'indice d'une sève intérieure nouvelle montant à des branches de l'Art qu'on croyait desséchées, ou simplement d'un souffle passager, venant du dehors, et qui ne saurait pas plus les revivifier que les plus chauds vents d'automne ne peuvent ranimer les feuilles mourantes...

I

Tout d'abord, et pour ne pas être injuste envers nos artistes actuels, il faut se pénétrer de cette vérité : il y a peu de sujets

d'art religieux. J'entends qu'il y en a peu de bons et que, sur ce point, nous sommes plus difficiles qu'autrefois. Cette pénurie n'apparaît pas dans le passé, à première vue, parce que les tableaux qualifiés « de piété » dans les musées ou les sculptures, dans les cathédrales, sont innombrables. Mais si l'on y regarde de près, ce sont des répliques ou des variations, à l'infini, de quelques thèmes toujours les mêmes. Et ces thèmes, à mesure que s'écoulent les siècles, vont se raréfiant. Combien de générations d'artistes ont passé, depuis que furent figurés, pour la dernière fois, le *Christ au pressoir* ou le *Christ aux Limbes* ou la *Pesée des Ames*, ou tout simplement le *Jugement dernier!* Une à une, les histoires de la Bible ont été abandonnées, les unes parce que leur sens mystique était trop profond, les autres, au contraire, parce qu'elles n'en contenaient point assez. Judith coupant la tête d'Holopherne, l'Enfant prodigue dilapidant, parmi de faciles conquêtes, les deniers paternels, ou les envoyés du peuple élu charriant les raisins monstrueux de Chanaan, ne sont point des sujets de haute édification. Ce sont des scènes de genre ou de tragédie, auxquelles on a donné des titres bibliques, — voilà tout. Aujourd'hui, les mêmes tableaux, au *Salon*, seraient intitulés *Une vengeance au harem*, *Il faut que jeunesse se passe* ou *les Vendanges* et n'en seraient ni plus ni moins salutaires aux âmes. Au lieu d'une « section d'art religieux, » si l'on avait fait des expositions au XVe siècle, c'est une « section d'art profane » qu'on aurait mise à part, — et elle aurait été toute petite. Mais il ne s'ensuit pas que tout fût religieux dans les sujets prétendus tels autrefois, ni que rien ne le soit dans les sujets avoués profanes aujourd'hui.

En fait, les thèmes qui ont fourni, aux anciens, quelque matière à une forte expression esthétique, tout en émouvant profondément les âmes chrétiennes, sont très peu nombreux : *la Nativité*, *la Sainte Famille*, *la Passion* et quelques martyres, — et, par exception seulement, *le Jugement dernier*. Les seules figures surnaturelles qui aient jamais pu ravir les cœurs simples, sans mettre en déroute l'émotion esthétique, sont les anges, le seul phénomène miraculeux, les auréoles. Toute l'ingéniosité des plus grands artistes n'a pu accroître ce petit patrimoine de mysticité. Rien d'étonnant si nos contemporains y ajoutent peu de chose.

D'ailleurs, nous sommes devenus plus exigeants, là-dessus,

que nos pères.. Si les *Vierges* de Raphaël apparaissaient chez nous, pour la première fois, on leur reprocherait de n'avoir rien de mystique, et si c'étaient les *Passions* des Primitifs, leurs anachronismes feraient sourire. Un de ces beaux saints Sébastiens, à peine effleurés par les flèches, où l'homme de la Renaissance s'est complu comme au miroir de ses perfections plastiques, — qu'en dirions-nous, s'il était moderne? Que ce n'est point une image qui incline à la piété et nul chapitre n'en voudrait pour sa cathédrale. Pas davantage, nous ne reconnaîtrions une Madone dans la mère que Rubens nous montre recevant les Rois Mages, mais seulement une Reine régente, agréant pour son fils les hommages de ses sujets. Quant à la figure du Christ, que Léonard de Vinci déclarait ne pouvoir peindre sans trembler, quels traits lui donner qui ne déchaînent aucune critique ? Tout caractère un peu accentué souligne un penchant particulier de la nature humaine, et tout penchant particulier de la nature humaine diminue la perfection divine. Alors, on efface, un à un, chacun des traits particuliers, et l'on arrive à ce type impersonnel de beauté froide et morne où l'école d'Overbeck a cru réaliser la norme de la divinité, — celle qui remplit nos images pieuses.

Mais alors, la critique moderne proteste encore et se refuse à voir sous ce masque doucereux et inexpressif, l'âme héroïque et ardente qui sauva les hommes par la parole, par l'action et par le martyre. Ce martyre même est devenu impossible à figurer sans soulever des protestations. On se rappelle peut-être encore celles qui accueillirent, jadis, le *Christ* de M. Bonnat : c'était, disait-on, une étude anatomique, un cadavre, non un Dieu expirant. Mais tout aussi violentes seraient les critiques, si un artiste s'avisait de nous montrer, chez un mourant torturé par le supplice du brisement des muscles, la rupture des os et la soif, une expression de béatitude et de douceur manifestement inaccessible à la physionomie humaine, dans un tel moment. On ne veut voir, sur la croix, ni le calme du Dieu grec, ni les affres du supplice. L'artiste ne raisonne pas toujours, ni ne met en équation, ces difficultés de sa tâche, mais il les sent confusément. C'est pourquoi il a pris le parti de ne plus rien faire.

Même achoppement, s'il s'agit des scènes familières de l'Évangile. L'Évangile est-il de l'histoire et n'est-il que de

l'histoire ? Il en est certainement et nous ne pouvons plus supporter de violents anachronismes. La prétention qu'eurent certains peintres, il y a quelque trente ans, de les dérouler au milieu de nos faubourgs et sous des costumes modernes a pu, un instant, piquer l'attention, elle n'a pas conquis les âmes. Et, au contraire, l'énorme succès des « restitutions » historiques et ethnographiques de James Tissot, depuis, a démontré que la foule des pieuses gens était dévorée d'une curiosité avide touchant les paysages, les figures, les costumes, les mœurs de ce coin d'Orient où a été prêchée la Bonne Nouvelle. Mais tout le tourisme, la défroque et le bric-à-brac de la couleur locale ne suffisent pas à révéler, — et ils y seraient peut-être même, parfois, un encombrement et un obstacle, — que cette Bonne Nouvelle a été prêchée pour tous les hommes, sous toutes les latitudes, et à travers tous les temps. Dès qu'on la situe trop exactement dans l'un d'eux, on fait tort aux autres. C'est une scène de genre orientale, ce n'est pas une page de l'Évangile. Le type sémite trop accentué chez la Vierge et chez le Christ choque nettement les fidèles. Il en a choqué quelques-uns, quoique très atténué, dans la célèbre *Vierge* d'Hébert. Puis, il faut tenir compte de la tradition. Depuis des siècles, les Notre-Dame de nos cathédrales et les Madones de nos musées ont déposé à notre insu, dans nos imaginations, les éléments d'un type dont on ne peut s'écarter en créant une nouvelle figure de la Vierge, sans qu'on dise : « Ce n'est pas elle ! » Quoique différentes les unes des autres, ces milliers de figures consacrées ont certains traits communs qui se superposent, dans notre mémoire visuelle, tandis que les autres traits, les traits différentiels, se brouillent mutuellement et s'effacent, — comme il arrive quand on obtient en photographie le « type de famille. » Il n'est pas possible de n'en pas tenir compte, quand on veut évoquer, à première vue, tout l'invisible cortège de sentiments, d'espoir, de vœux et de prières qui font d'une figure humaine une incarnation de la sainteté ou de la divinité. Ainsi, grâce aux exigences de l'esprit critique, il est déjà difficile au peintre contemporain de faire un tableau d'histoire. Qu'est-ce donc, si à la difficulté inhérente à tout tableau d'histoire s'ajoutent des scrupules d'ordre religieux !

II

Tous ces problèmes tiennent à la nature même du sujet et aux conditions intrinsèques de l'art. Ils ne disparaissent donc point, tout d'un coup, parce que l'épreuve de la guerre aura précipité des foules au pied des autels, ni parce que les fidèles désirent voir de nouveaux tableaux de piété dans les églises dévastées. La guerre, en cela comme en d'autres domaines, n'a résolu aucune difficulté : elle les a plutôt aggravées toutes. L'artiste qui n'osait pas aborder les sujets religieux avant la grande catastrophe de 1914, parce qu'il ne savait comment concilier des aspirations contraires de l'esprit contemporain, ne se sent pas mieux à l'aise, s'il lui faut encore y ajouter les suggestions de l'esprit guerrier. Car rien n'est moins guerrier que l'Évangile. C'est si vrai qu'il a fallu aux orateurs de la chaire, quand toutes les volontés devaient être tendues vers la lutte et la victoire, remonter à l'Ancien Testament pour y trouver des textes appropriés. Mais l'Ancien Testament, s'il fournit des textes qu'on peut par la parole expliquer, ne fournit pas des images qui s'expliquent toutes seules aux yeux des contemporains, ni surtout qui les émeuvent. Seule, la figure du Christ a ce pouvoir. Or le Christ ne prêche pas la guerre. Il ne fait que des gestes de paix, de concorde et d'amour. Il ne déchaîne pas la révolte nationale contre Rome; il commande au disciple de remettre l'épée au fourreau. Si on l'évoque à propos de la guerre, c'est seulement comme un symbole de l'héroïsme sauveur, celui qui meurt pour que les autres vivent : « Tu sais, tu sais mourir... » lui dit le poète du *Crucifix*, et non à la manière d'un héros de tragédie classique guindé par la philosophie hautaine et méprisante du stoïcien, ni comme le fanatique anesthésié par l'extase et l'entraînement à la douleur, mais avec et malgré toutes les angoisses de la pauvre nature humaine. C'est donc bien le patron du soldat français dans cette dernière guerre. L'artiste devait naturellement l'évoquer. Mais ne trouvant pas dans l'Évangile une scène qui évoquât en même temps la guerre, il lui fallait l'imaginer. Il lui fallait trouver l'action et le milieu où il pût joindre aux images de combat, de blessures et d'agonie, assez réalistes pour émouvoir, l'image divine assez haute pour consoler. En un mot, il lui fallait de toute nécessité, créer un symbole.

C'est à quoi se sont essayés nombre de peintres, M. Jonas et M. Lucien Simon, par exemple. Celui-ci a simplement figuré le Christ qui passe, portant sa croix, escorté de l'ange de la Passion, dans les nuées au-dessus de la tranchée où les poilus combattent et meurent. Entre le groupe divin et le groupe humain, également dirigés vers la mort, un ange passe en rafale, et ce personnage surnaturel, qui venant d'un groupe est tourné vers l'autre, cet « ange de liaison » pourrait-on dire, dirige vers les combattants le pavillon d'une trompette, sans qu'on puisse discerner si c'est l'assaut que sonne cet accessoire biblique ou bien la résurrection des morts. En somme, c'est une vision, comme le *Rêve* de Detaille, mais plus ramassée, plus tragique et traitée par un tout autre peintre. Combien différente d'inspiration et de sentiment, d'ailleurs, et révélatrice de ce qui a passé dans les âmes! Ce ne sont plus les ancêtres joyeux et fastueux, les drapeaux claquant en voilures, l'aigle rapace des armées impériales, qui ne voit dans les clochers que les étapes de son vol vers les capitales, l'essor indéfini d'un peuple à la conquête du globe... Rien de tout cela ne domine l'esprit du poilu, — mais, dans son moment le plus exalté, c'est la marche au sacrifice, grave, douloureuse, obstinée. On n'eût jamais imaginé dans un tableau de bataille, tel qu'on en exposait dans les *Salons* du premier Empire, quelque chose de semblable à ceci : le Christ portant sa croix au-dessus des grognards, bonnets d'ourson ou « gilets de fer, » de la campagne d'Iéna ou d'Austerlitz! Sans le vouloir, M. Lucien Simon, dans cette décoration pour l'Église de Notre-Dame du Travail, a fourni un trait signalétique de l'âme contemporaine.

D'autant qu'il n'est pas le seul. Depuis M. Desvallières, le Christ aux combattants hante les imaginations des artistes. Dans le *Sauveur* de M. Jonas, le poilu meurt debout sur un tas de cadavres, protégeant ses frères et étendant les bras dans le geste : « On ne passe pas! » Il suggère ainsi la figure du Crucifié. Mais l'artiste n'a pas cru que ce fût suffisant : il a dressé l'apparence d'une croix derrière lui et allumé autour de son front une timide auréole. C'est une adaptation hésitante et confuse d'un symbole ancien et unanimement accepté à une action toute différente. L'émotion est amoindrie de tout l'effort que l'esprit doit faire pour choisir entre les deux et comprendre. Là est l'écueil de tout art symbolique, et c'est pourquoi il ne saurait

s'écarter des formes connues depuis longtemps et intelligibles, sans cesser d'éveiller la sensation directe et immédiate, qui est proprement la sensation esthétique.

La même chose s'observe dans la grande décoration en plein-cintre, que M. Maurice Denis a peinte pour la chapelle du Souvenir de l'église de Gagny. Cette pieuse allégorie de la bataille de la Marne, bien composée, parfaitement équilibrée, ressemble à ces manuels d'histoire, où l'on prétend faire tenir, en une page, la substance de tout un volume. D'un côté, Jeanne d'Arc, la sainte qui combat, guide les poilus à l'éclair de son épée nue. De l'autre, sainte Geneviève, la sainte qui protège, couvre de son voile les femmes, les enfants, les vieillards, tapis derrière un pan de mur écroulé. Au centre, au-dessus des croix du cimetière, un ange gigantesque, aux ailes tricolores, se dresse de toute sa hauteur, vers le ciel, soulevant et comme pour y porter le cadavre d'un pauvre petit soldat. Et, au loin, le ruban déroulé de la rivière fameuse et les éclatements des obus précisent le lieu et le temps de cette allégorie.

Mais l'ensemble est froid, parce que l'artiste n'a vraisemblablement pas choisi tous ces éléments hétéroclites pour leur beauté plastique et pittoresque, comme il eût fait une autre composition. Il les a réunis volontairement, laborieusement, comme des signes destinés à raconter une histoire et à exprimer des sentiments. Et, alors, il s'est heurté aux obstacles qui guettent toute allégorie religieuse. Il en a surajouté encore, en faisant intervenir une figure surnaturelle, — un ange. Les ailes de l'ange perdent toute signification, dans le monde moderne. Les avions rendent inutile et surérogatoire désormais cette parure aviatrice. Le geste de soulever vers le ciel, le ciel physique, le corps du héros, n'est plus un geste significatif, lorsque dans ce ciel, bien au-dessus de lui, à plusieurs lieues dans l'espace et dans l'éther passent les vols des mécaniques et les mortelles trajectoires des obus. Le surnaturel, pour nous toucher désormais, devrait aller chercher ses formes en dehors de la nature, et comme on ne saurait en trouver une seule qui ne soit fournie par la nature, il ne devrait pas se formuler du tout. Ce n'est point en coloriant, aux couleurs nationales, les ailes de l'ange, qu'on a quelque chance de le rendre ni plus vraisemblable, ni plus divin, ni plus beau. Sans doute, les anges des anciennes peintures déployaient souvent des rémiges diaprées; ils se paraient même

parfois des plumes du paon, mais c'était sans aucune prétention symbolique et parce qu'ils trouvaient qu'elles leur allaient bien, voilà tout. La logique n'a rien à voir dans ces choses, toutes de sentiment et d'inconscientes associations d'idées. Mais, pour inconscientes qu'elles soient, ces associations ne sont pas arbitraires et elles ne peuvent se détruire en un jour. Que les ailes des anges soient taillées sur le patron des ailes des oiseaux, voilà qui s'allie à l'idée que nous nous faisons des uns et des autres, mais non pas qu'elles ressemblent à des drapeaux...

On a beaucoup dit que la décadence de notre art religieux tenait à l'affaiblissement des croyances et à la tiédeur des âmes. Ne nous payons pas de ces raisons : elles ne valent rien. Il y avait autant de désir et d'espoir en une intervention divine, en 1914 et en 1918, parmi les fidèles qui déferlaient au pied des autels, dans toutes les églises de Paris, aux jours des deux batailles de la Marne, lorsqu'on y invoquait à grands cris sainte Geneviève et Jeanne d'Arc, que parmi les foules mantouanes, il y a quatre cent vingt-cinq ans, priant la Madone, à la veille de Fornoue. Et il ne serait pas difficile de trouver, parmi nos grands chefs vainqueurs de la grande guerre, des chrétiens infiniment plus attentifs à leurs devoirs religieux que le marquis Gonzague, tout agenouillé qu'il soit devant la *Vierge de la Victoire*. Pourtant cette Vierge est un chef-d'œuvre. Ce qui manque de nos jours pour lui donner un pendant, au *Salon*, ce n'est ni la foi du soldat, ni le péril national, ni le vœu, ni la victoire : c'est Mantegna.

Quel parti aurait pris Mantegna, ou tout autre vieux maître, en face d'un objet de dévotion à peu près impossible à figurer par l'Art, comme le Sacré-Cœur, par exemple ? Nous l'ignorons, mais nous voyons que ces maîtres n'ont retenu, de tout ce que leur offraient les *Vies des Saints* et *la Légende dorée*, que les thèmes de beauté. Le reste, à peine exploré, a été abandonné. Vainement, racontait-on des scènes édifiantes de martyres, de peaux écorchées, d'entrailles enroulées autour d'un treuil : à peine deux ou trois Primitifs se sont-ils laissés aller à les peindre. La tradition ne les a pas consacrés. Il y a, là, pour nos artistes, un enseignement. Le simple instinct esthétique est là, d'ailleurs, pour les avertir. Il ne suffit pas qu'une dévotion soit encouragée par l'Église, répandue dans les masses et même bienfaisante aux âmes, pour que son objet puisse être matérialisé

par l'Art. Il faut encore qu'il offre quelque caractère, sinon quelque beauté, qui nous fasse admirer, en lui, l'œuvre du Créateur. Sans quoi, c'est un thème à méditation, non à contemplation. Tel, le Sacré-Cœur. Toutes les tentatives faites pour le représenter, depuis un demi-siècle et encore au Salon de 1920, ne font que confirmer cette loi esthétique : Tout organisme vivant qui, dans la Nature, a été dérobé à la vue par le Créateur, enseveli au fond des eaux ou au fond du corps de l'homme, tout ce qui ne peut pas vivre devant nos yeux, n'a pas été créé pour la joie des yeux et ne doit pas être représenté par l'Art. On peut contester théoriquement cette loi, et sourire de cette conception finaliste de la forme, mais, expérimentalement, toujours elle se vérifie.

La Nature, tout simplement, et dans ses aspects les plus généraux, les plus communs si l'on veut, et les plus durables, voilà ce qui, aujourd'hui comme hier, sauve l'Art égaré dans les symboles. Cette année, encore, les seules grandes et belles pages dans les deux *Salons*, sont des paysages animés : *Les Pâtres* de M. René Ménard, *le Labour* de M. Eugène Burnand, *la Moisson* de M. Henri Martin, et, dans de moindres dimensions, sans figures ni action troublant leur impassibilité, les lacs de la *Haute-Engadine*, de M. Communal. Ces quatre artistes, qui usent de moyens techniques très différents, très inégaux et même très contrastés, se ressemblent en un point : leur gravité quasi religieuse en face des grands horizons et des intenses lumières, leur joie contemplative, leur ardeur à en témoigner. Si le mot « sincérité » n'avait pas tant servi et servi à qualifier ce qui précisément en manque le plus, je le dirais ici. Mais c'est un mot démonétisé, en tant du moins qu'il s'agit d'art. Je dirai donc celui de « piété, » par quoi j'entends cette sorte de ferveur contemplative qui est la vraie religion de l'artiste.

Les Pâtres de M. René Ménard sont des marbres grecs, vivant et respirant avec la nonchalance des figures du fronton du Parthénon, dans un noble paysage horizontal de grands bois sourds, d'herbes hautes et d'eaux immobiles, sous l'oblique rayon d'un chaud soleil. Les plans d'ombre et de lumière alternent avec régularité jusqu'au proche horizon fermé par les dômes des arbres, couverts de leur somptueuse parure végétale. Les herbes allument leurs pointes aux feux du soleil, l'eau mire les choses lointaines du ciel et proches de la prairie, les bœufs

ruminent, et songent à peine plus obscurément peut-être que ces bergers heureux d'être jeunes et d'écouter les sons grêles produits par l'un d'eux, en promenant sous ses lèvres une syrinx. On sent la féconde beauté de ce paysage qui était tel bien avant que l'œil d'un Phidias eût observé la beauté d'un pâtre et qui sera tel après nous, dans des milliers d'années, c'est-à-dire le miracle de la Nature éternelle, où rien ne bouge et où tout est vivant, où rien ne se brise et où tout se transforme, où tout se renouvelle, sans mourir.

Ce sont, là, des visions non de guerre, mais de paix. On devine le sourd et incessant travail de la Nature pour rétablir l'harmonieuse contexture, dans la diversité de ses formes innombrables et réparer les erreurs des hommes. On éprouve son équilibre parfait. On subit la suggestion de son plan mystérieux et divin. Certes, ce ne sont pas, là, des tableaux d'église. *Les Pâtres* de M. René Ménard évoquent même si fortement l'antiquité qu'ils confinent au Paganisme. Mais ils mettent la pensée sur un plan et l'acheminent insensiblement vers ces hautes régions où l'on ne serait plus très surpris de rencontrer la foi. On a même plus de chances de la rencontrer parmi ces témoignages enthousiastes et ces subtils rappels de l'œuvre divine, qu'au milieu des symboles exaspérés et des crudités matérialistes des « sections » dites « d'art religieux. »

III

Est-il donc impossible à l'artiste de répondre à l'appel des églises détruites? Et faut-il voir, dans l'immense domaine où il a régné si longtemps, recueillant tous les fruits de beauté, le jardin désormais interdit, une hargneuse critique veillant, à la place du bel Ange blond, à l'épée enflammée, pour en défendre l'entrée? Tout dépend du sens qu'on donne à cette expression : l'Art religieux. S'il s'agit des figurations du Surnaturel, il est vrai qu'il n'y faut plus penser. Elles éveilleront toujours, maintenant, l'idée de phénomènes purement naturels, trop aisément réalisés par les prestiges de la science, comme les projections électriques et ne feront plus penser au ciel. S'il s'agit de symboles, on ne saurait ni infuser une vie nouvelle dans les anciens, ni en trouver de nouveaux. Il faut, pour qu'un symbole nous touche, qu'il se comprenne sans effort, ou plutôt qu'intelligence

et sensation, à son aspect, ne fassent qu'un. Les grands symboles de l'art religieux hindou, par exemple, laborieusement expliqués par les Orientalistes, ne nous émeuvent pas. En tout cas, ils sont impuissants à émouvoir la foule. Heureux s'ils ne la font pas rire !

Mais il reste des scènes purement humaines, par leur aspect, et qui pourraient être des scènes de genre : la *Nativité*, le *Laissez venir à moi les petits enfants*, le *Sermon sur la montagne*, par exemple, ou des scènes historiques : la *Passion*. Que faut-il, pour qu'elles deviennent divines et éveillent une émotion religieuse ? Qu'elles fassent paraître une expression surnaturelle dans les figures, tout simplement. Et cela n'est point interdit à l'art, même le plus « sincère. » Elles demandent seulement chez l'artiste une pénétration plus profonde. Les visions d'anges ou de vierges, les corps glorieux des ressuscités, les démons, les bêtes d'Ézéchiel ne sont pas du domaine de l'observation exacte, — mais les physionomies des visionnaires le sont. Les symboles qui traversent la pensée mystique : la Foi, l'Espérance et l'Amour divin ne sont que des entités invisibles, mais les traits des visages, chez les croyants, tendus, soulevés et transformés par ces sentiments intérieurs, s'accusent aux yeux de façon très définie et traduisible par l'Art. L'incendie d'une vitre ou d'un toit au loin, dans la campagne, suffit à témoigner qu'ils voient le soleil. Le reflet d'une sphère lumineuse roulant au fond d'un lac atteste la présence d'un nuage qui erre dans le ciel. Croit-on que le visage humain ne vaille pas une ardoise ou un peu d'eau, comme révélateur de l'infini ?

Il y en a, au *Salon* même, quelques exemples. M. Lucien Simon a montré, à côté des combattants guidés par le Christ, le soldat mort couronné par lui, dans le ciel, tandis qu'au-dessous, devant un autel, au moment du sacrifice de la messe, la famille en deuil pleure et prie. Entre les deux, le prêtre, haussant le calice de ses deux bras tendus, fait le geste d'unir la terre au ciel. La vision surnaturelle est sans accent, mais les physionomies vivantes reflètent des âmes. La douleur extatique de la jeune femme et l'inquiétude qu'elle éveille dans le regard de l'enfant, la douleur résignée des vieux, le vague effroi des tout petits, — voilà où palpite vraiment une émotion religieuse. Déjà, dans ses faces de Bretons à la procession, M. Lucien Simon avait révélé des aspects d'âmes. De même, cette année, M. Leem-

poels dans ses *Processions*. Aux *Artistes français*, il y a également deux grandes compositions : *Les départs, août 1914*, de M. Adler et les *Mutilés sous l'Arc* de M. Barthélemy, où le principal spectacle est en dehors du tableau, mais se reflète tout entier dans les yeux des assistants.

L'infini est donc dans l'âme même et les expressions exactes par où l'âme affleure au visage et se trahit aux yeux : voilà le vrai microcosme du monde, je veux dire du monde surnaturel. « Le Royaume de Dieu ne vient pas avec des marques extérieures... Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous. » L'artiste peut observer ces expressions et les rendre avec la même rigoureuse précision que mettait le docteur Duchenne, de Boulogne, à provoquer sur des visages inertes les réactions des muscles indicateurs de sentiments. Et il l'a toujours fait. Même aux époques d'art le plus mystique et le plus audacieux dans les figurations de l'inconnaissable, les Maîtres, pour ravir les âmes, ont largement usé de l'observation pure. Ce qu'il y a de plus édifiant, chez les *Vierges* et les *Crucifixions* des van Eyck, des Memling, de notre Jean Fouquet, ce ne sont pas les personnages sacrés, encore moins les symboles : ce sont les donateurs. Ce qu'il y a de plus surnaturel dans la *Nativité* fameuse d'Hugues de Gand, ce ne sont pas les anges inexpressifs et royalement parés : ce sont les bergers, — de terribles truands, pourtant, gibier de Breughel ou de Courbet, mais que la vue de l'Enfant-Dieu a transfigurés! Supprimez les anges, et les nimbes, et les « gloires, » et les trompettes d'or qui jaillissent chez Fra Angelico : dans les faces extasiées de ses moines, vous aurez encore le Paradis. Si nous nous interrogeons sincèrement, nous avouerons que notre émotion devant elles vient des choses, non du ciel, mais de la terre. Et une des causes vraies, des causes facilement vérifiables, qui rendent si peu émouvants les tableaux religieux des derniers siècles, c'est qu'ils ne contiennent plus de figures de donateurs, c'est-à-dire de ces réalités toutes profanes, parfois vulgaires, mais qu'une lumière intérieure venait ennoblir. De nos jours encore, le phénomène s'est vérifié : Ary Scheffer n'a rien touché des fibres de la conscience chrétienne avec son grand diable tentateur sur la montagne; il y est parvenu, au contraire, aisément avec sa vision tout humaine, — encore que ce soit un bien pauvre tableau! — du dernier entretien de saint Augustin et de sainte Monique. Plus

récemment, M. Eugène Burnand nous a donné encore un très saisissant exemple. On se rappelle ses figures des deux disciples Pierre et Jean, courant au sépulcre du Christ, à l'aube du troisième jour. On leur a dit qu'il était vide : ils vont voir, et ils passent en rafale, les cheveux au vent, le front enflammé par l'aurore de ce matin, qui est l'aurore d'un nouveau monde, le regard fouillant l'espace, les mains jointes par la stupeur et l'espoir, visages anxieux, émerveillés, éperdus, fous, — l'un tiraillé par l'effort d'une pensée encore hésitante, obscure, — l'autre abandonné à l'amour et à la confiance, — tous deux tirés en avant et comme aspirés par la formidable attraction du miracle... L'artiste n'a pas eu besoin d'imaginer des anges, des auréoles, des ailes, un corps glorieux qui se dissout en lumière : dans les yeux de ces deux hommes, on voit toute la Résurrection. En ce sens, on peut dire qu'aujourd'hui l'Art religieux doit être, avant tout, un art psychologique. Non que la pénétration psychologique soit nécessaire à une œuvre pour être forte et belle, en tant qu'œuvre d'art, mais parce que sans elle il n'y a plus d'art religieux.

Et c'est d'art religieux qu'il s'agit, quand on parle de décorer, à nouveau, des églises. Ce n'est point de divertissements quelconques, destinés à faire oublier à des dilettantes égarés à l'office, la longueur des cérémonies. En cette matière, il faut savoir ce que l'on veut et où l'on va. Beaucoup d'excellents esprits, animés des meilleures intentions du monde et point du tout dépourvus de goût artistique, n'ont pourtant point l'air de s'en douter. Si l'on en juge par certains projets déjà mis au jour dans les expositions précédentes et aux *Salons* de 1920, ils s'imaginent qu'on peut édifier les âmes en présentant aux yeux des formes gauches, des membres roides ou des expressions exaspérées. Leur admiration pour les Primitifs les égare. Les Primitifs faisaient de leur mieux et ne méprisaient aucun moyen de perfection. Les fidèles de leur temps n'ayant point la mémoire visuelle remplie d'images plus exactes de la réalité, les trouvaient sans doute admirables. Aujourd'hui, pour goûter ces formes simples, il faut avoir l'esprit terriblement compliqué. Le peuple ne l'a pas. Il n'est édifié que par ce qu'il trouve beau et il ne trouve beau que ce qu'il voit exprimé par des formes régulières et des couleurs harmonieuses. Il se peut que ce soit une erreur de sa part, mais c'est ainsi. Or, on ne fait pas un art religieux sans le peuple, pas plus

qu'on ne fait une religion sans le peuple. Une religion que le peuple n'adopte pas et n'éprouve pas, ce n'est pas une religion : c'est une philosophie. Un art que le peuple n'éprouve pas, n'est pas un art religieux, c'est ou de l'ésotérisme ou du dilettantisme. On peut le mettre au musée : il n'a rien à faire dans une église.

Un après-midi d'automne, en Bretagne, je visitais une modeste église de village, précédée d'un calvaire encore plus modeste, mais émouvante et pittoresque comme elles le sont presque toutes, lorsque, sous le porche, un détail inattendu m'arrêta. Par terre, en vrac, dépaysées et désorientées comme gens qui attendent quelque chose et ne savent pas de quel côté cela viendra, des statues anciennes, peinturlurées, figurant des personnages sacrés, étaient là, descendues de quelque corniche, ou de quelque autel et, pour ainsi dire, à pied. Et que faisaient-elles? Le sacristain, interrogé, répondit que c'était des saints jadis vénérés de la paroisse, mais qu'ils étaient si mal faits, si ridicules, que les fidèles, depuis longtemps, ne pouvaient les regarder sans rire « parce que, maintenant, on a de l'instruction et on s'y connaît, » — ajouta-t-il en manière d'explication. Donc, M. le curé, pour mettre fin au scandale, avait résolu de les faire disparaître.

Naturellement et selon le rite, mes compagnons de voyage s'indignèrent. Car il y a des rites en ces matières et l'un d'eux est qu'il faut déclarer merveilleuse et intangible toute vieillerie, — y compris ce qui neuf, nous aurait fait pousser des cris d'horreur... Ces saints mal dégrossis, sans proportion, grossièrement coloriés, mais doués de quelque caractère, avaient le charme d'une histoire terrible, mal racontée par un enfant qui a peur. Ils pouvaient amuser la curiosité de gens blasés sur les perfections plastiques des chefs-d'œuvre, pour avoir visité tous les musées du monde. Mais il était fort naturel qu'ils fussent un objet de répulsion ou de rire pour les paroissiens. En voyant des saints figurés comme des magots, ils ne pouvaient penser que deux choses : ou que la sainteté produisait des effets bien pénibles, ou que l'artiste avait voulu se moquer du Ciel... De là, le scandale. Et, en le faisant cesser, le bon curé avait raison. Il est possible que jusqu'à un certain point, ces naïves sculptures fussent de l'art. Mais ce n'était pas de l'art « religieux. »

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA JUSTE PAIX

II (1)

LE TRAITÉ DE VERSAILLES AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

I. — LA GENÈSE DU TRAITÉ

Les nations qui viennent de traverser la plus terrible épreuve que le monde ait connue, une guerre sans précédent, par les sacrifices en hommes et en richesses qu'elle a infligés aux belligérants, ainsi qu'un convalescent dont l'organisme est encore exposé à des rechutes, devraient pouvoir attendre, avec de grands ménagements, que la nature ait accompli son œuvre de reconstitution pour reprendre leur vie normale. Malheureusement cela est impossible. Plus les pertes ont été grandes, et plus rapidement il faut qu'elles soient réparées. Plus long a été le chômage forcé de la majeure partie de la population valide, et plus il faut que, par un labeur acharné, les survivants intensifient la production du sol et des usines.

Cette perspective n'a d'ailleurs rien d'effrayant pour les peuples énergiques qui ont donné la mesure de leur courage et de leur endurance en des combats dont la violence a dépassé tout ce que l'imagination la plus intrépide avait pu concevoir. L'union dans la paix doit rester ce qu'elle a été pendant la guerre.

Après que l'Allemagne eut brutalement déchiré les pactes qu'elle avait signés, l'Europe était à refaire. Ce fut l'œuvre des négociateurs du traité de Versailles, de cette charte nouvelle, qui n'a pas seulement réglé les destinées de l'ancien monde,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

mais qui a, par la collaboration des autres continents, étendu au globe tout entier les dispositions impératives de ses articles. En jetant les bases de la Société des Nations, elle a voulu préparer, pour l'avenir, une force morale et matérielle qui pût prévenir le retour de cataclysmes comme celui d'où nous sortons.

Ce traité de Versailles a été essentiellement l'œuvre des quatre Puissances qui avaient porté le poids principal de la guerre : les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre, l'Italie, la France. Il est de notoriété publique que les grands chefs qui avaient présidé aux destinées de leurs nations, pendant la phase décisive de la lutte, n'envisageaient pas toujours de la même façon la solution à donner. L'œuvre sortie de leur collaboration constitue donc un compromis entre des opinions diverses, et donne, par cela même, des garanties de modération sur lesquelles nous ne saurions trop insister. Nous allons en examiner la partie économique.

II. — CLAUSES FONDAMENTALES

Les clauses économiques essentielles forment la partie VIII du traité, intitulée : Réparations. En tête figure l'article 231 qui pose le principe fondamental sur lequel reposent les conventions : « Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnait que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

L'article suivant (232) atténue, dans une large mesure, la rigueur de ce qui se déduisait logiquement du texte précédent : « Les gouvernements alliés et associés reconnaissent, dit cet article, que les ressources de l'Allemagne ne sont pas suffisantes, en tenant compte de la diminution permanente de ses ressources qui résulte des autres dispositions du présent traité, pour assurer complète réparation de toutes ces pertes et de tous ces dommages. »

Cette phrase va s'éclairer par la suite. Elle signifie que les vainqueurs ont renoncé à se faire couvrir de leurs énormes frais de guerre, contrairement à ce qui était d'usage antérieurement et à ce que l'Allemagne avait exigé de la France en 1871.

Est-ce qu'au point de vue du droit, les Alliés n'eussent pas été fondés à exiger le remboursement de ces sommes, que M. Clemenceau évaluait à 750 milliards de francs? Ils se sont bornés cependant à demander ce qui suit : « Les gouvernements alliés et associés exigent, et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile de chacune des Puissances alliées et associées et à ses biens, pendant la période où cette Puissance a été en état de belligérance avec l'Allemagne. » Voici la définition de ces dommages, spécifiés dans l'annexe I de la section :

1° Dommages causés aux civils atteints dans leur personne ou dans leur vie et aux survivants qui étaient à la charge de ces civils, par tous actes de guerre, y compris les bombardements ou autres attaques par terre, par mer ou par la voie des airs, et toutes leurs conséquences directes, ou toutes opérations de guerre des deux groupes de belligérants en quelque endroit que ce soit;

2° Dommages causés par l'Allemagne ou ses alliés aux civils victimes d'actes de cruauté, de violence ou de mauvais traitements (y compris les atteintes à la vie ou à la santé par suite d'emprisonnement, de déportation, d'internement ou d'évacuation, d'abandon en mer ou de travail forcé), en quelque endroit que ce soit, et aux survivants qui étaient à la charge de ces victimes;

3° Dommages causés par l'Allemagne ou ses alliés, sur leur territoire ou en territoire occupé ou envahi, aux civils victimes de tous actes ayant porté atteinte à la santé, à la capacité de travail ou à l'honneur, et aux survivants, qui étaient à la charge de ces victimes;

4° Dommages causés par toute espèce de mauvais traitements aux prisonniers de guerre;

5° En tant que dommage causé aux peuples des Puissances alliées et associées, toutes pensions ou compensations de même nature aux victimes militaires de la guerre (armées de terre, de mer ou forces aériennes), mutilés, blessés, malades ou invalides, et aux personnes dont ces victimes étaient le soutien. Le montant des sommes dues aux gouvernements alliés et associés sera calculé, pour chacun desdits gouvernements, à la valeur capitalisée, à la date de la mise en vigueur du présent traité, desdites pensions ou compensations, sur la base des tarifs en vigueur en France, à la date ci-dessus;

6° Frais de l'assistance fournie par les gouvernements des Puissances alliées et associées aux prisonniers de guerre, à leurs familles ou aux personnes dont ils étaient le soutien;

7° Allocations données par les gouvernements des Puissances alliées et associées aux familles et aux personnes à la charge des mobilisés ou de tous ceux qui ont servi dans l'armée. Le montant des sommes qui leur sont dues pour chacune des années au cours desquelles des hostilités se sont produites, sera calculé, pour chacun desdits gouvernements, sur la base du tarif moyen appliqué en France, pendant ladite année, aux payements de cette nature;

8° Dommages causés à des civils par suite de l'obligation qui leur a été imposée par l'Allemagne ou ses alliés de travailler sans une juste rémunération;

9° Dommages relatifs à toutes propriétés, en quelque lieu qu'elles soient situées, appartenant à l'une des Puissances alliées ou associées ou à leurs ressortissants (exception faite des ouvrages et du matériel militaires ou navals), qui ont été enlevées, saisies, endommagées ou détruites par les actes de l'Allemagne ou ses alliés sur terre, sur mer ou dans les airs, ou dommages causés en conséquence directe des hostilités ou de toutes opérations de guerre;

10° Dommages causés sous forme de prélèvements, amendes ou exactions similaires de l'Allemagne ou de ses alliés au détriment des populations civiles.

Les destructions qu'a entraînées la méthode de guerre adoptée par l'Allemagne sont telles que l'application des dispositions qui précèdent lui imposera une charge sérieuse. Il n'en est pas moins évident que c'était là le minimum que les vainqueurs pouvaient exiger. Les rédacteurs du traité ont eu le devoir de faire une énumération complète de tous les dommages causés et des conséquences financières qui en résultent.

Considérant que la Belgique avait plus spécialement souffert de la violation des traités et particulièrement de celui de 1839 qui garantissait sa neutralité, les Alliés ont exigé que l'Allemagne lui remboursât toutes les sommes que la Belgique a empruntées aux gouvernements alliés et associés jusqu'au jour de l'armistice, c'est-à-dire jusqu'au 11 novembre 1918, y compris l'intérêt à 5 pour 100. Le montant de ces sommes sera déterminé par la Commission des réparations, et le gouvernement

allemand s'engage à faire immédiatement une émission correspondante de bons spéciaux au porteur payables en marks or le 1er mai 1926, ou, au choix du gouvernement allemand, le 1er mai de toute année antérieure à 1926.

Toutes les clauses économiques ont été pesées par les artisans de la paix dans un esprit qu'indique éloquemment la Réponse des Puissances alliées et associées aux remarques de la Délégation allemande sur les conditions de la paix :

« Il n'existe chez les puissances alliées et associées, aucune intention d'empêcher l'Allemagne de prendre la place qui lui revient dans le commerce international. Pourvu qu'elle remplisse les conditions du traité de paix et pourvu également qu'elle abandonne les traditions d'agression et d'accaparement qui ont caractérisé ses méthodes en affaires aussi bien qu'en politique, l'intention des Puissances est que l'Allemagne jouisse d'un traitement équitable en ce qui concerne l'achat des matières premières et la vente des marchandises, sous réserve des mesures temporaires établies dans l'intérêt des nations ravagées et affaiblies par le fait de l'Allemagne. »

Les dispositions relatives aux réparations limitent la somme payable par l'Allemagne aux dommages causés aux populations civiles. Elles ne comportent point d'immixtion dans la vie intérieure de l'Allemagne.

L'objet du traité étant de rétablir, dans la mesure du possible, les victimes civiles et leurs biens dans la situation d'avant-guerre, il a été créé un organe permanent, dont la tâche consiste à tenir la comptabilité de cette opération gigantesque, à régler les modalités infiniment variées des restitutions en nature ou en argent, à surveiller jour par jour, heure par heure, l'exécution des clauses multiples de l'instrument international le plus compliqué que l'histoire diplomatique ait connu jusqu'à ce jour : cet organe est la Commission des réparations.

III. — COMMISSION DES RÉPARATIONS

La Commission des réparations se compose de délégués nommés par les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon, la Belgique et l'État serbe-croate-slovène. En aucun cas, plus de cinq délégués ne peuvent prendre part aux débats de la Commission ; ceux des États-Unis, de la

Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie ont toujours ce droit.

La Commission a, d'une façon générale, les pouvoirs de contrôle et d'exécution les plus étendus en ce qui concerne le problème des réparations; il lui est loisible d'interpréter les dispositions du traité. Elle doit se conformer aux dispositions suivantes.

Toute fraction du montant total des créances vérifiées qui ne sera pas payée en or, navires, valeurs et marchandises, ou de toute autre façon, devra être couverte par l'Allemagne moyennant la remise à titre de garantie, d'un montant équivalent de bons, de titres d'obligations ou autres, en vue de constituer une reconnaissance de la fraction de la dette dont il s'agit.

Afin de faciliter et de poursuivre la restauration immédiate de la vie économique des Pays alliés et associés, la Commission recevra de l'Allemagne comme garantie et reconnaissance de sa dette, un premier versement de bons au porteur en or, libres d'impôt et de taxes de toute nature, établis ou susceptibles de l'être par les gouvernements de l'Empire ou des États allemands. Ces bons seront remis en à-compte, le mark or devant être acquitté, au choix des créanciers, en livres sterling payables à Londres, dollars d'or des États-Unis payables à New-York, francs or payables à Paris, lires or payables à Rome.

De ces bons, seront émis immédiatement 20 milliards payables au plus tard le 1er mai 1921, sans intérêt. On appliquera notamment à l'amortissement de ces bons les versements que l'Allemagne s'est engagée à effectuer (article 235) en or, en marchandises, en navires, en valeurs, déduction faite des sommes affectées au remboursement des frais d'entretien des troupes d'occupation et au paiement des dépenses du ravitaillement en vivres et matières premières. Ceux des bons qui n'auraient pas été amortis le 1er mai 1921 seront alors échangés contre des bons du type ci-après.

Seront émis immédiatement 40 milliards de marks or portant intérêt à 2 1/2 pour 100 de 1921 à 1926, et ensuite à 5 pour 100, avec 1 pour 100 en supplément pour l'amortissement, à partir de 1926, sur le montant total de l'émission.

En même temps sera délivré un engagement écrit d'émettre, à titre de nouveau versement, — mais seulement lorsque la Commission sera convaincue que l'Allemagne peut assurer le service des intérêts et du fonds d'amortissement des dits bons, — 40 milliards de marks or de bons au porteur portant intérêt à 5 pour 100.

D'autres émissions, à titre de reconnaissance et de garantie, peuvent être exigées dans des conditions que la Commission déterminera ultérieurement.

La Commission des Réparations ouvre un compte à chacune des Puissances intéressées. Elle lui remet un certificat mentionnant qu'elle détient pour elle des bons allemands, ou tous biens livrés par l'Allemagne en à-compte sur sa dette pour réparations. Ces certificats sont nominatifs et peuvent être transmis par endossement. Le Gouvernement allemand sera débité, à partir du 1[er] mai 1921, de l'intérêt, provisoirement fixé à 5 pour 100, sur sa dette telle qu'elle aura été fixée par la Commission.

En cas de manquement par l'Allemagne à l'exécution de l'une des obligations qui lui incombent du chef de cette partie du traité, la Commission signalera cette inexécution à chacune des puissances intéressées. Les mesures que celles-ci prendraient alors, et que l'Allemagne s'est engagée à ne pas considérer comme des actes d'hostilité, peuvent comprendre des actes de prohibition et de représailles économiques et financières.

Les paiements, qui doivent être effectués en or ou en ses équivalents, peuvent être acceptés par la Commission sous forme de biens mobiliers et immobiliers, entreprises, droits et concessions en territoires allemands ou en dehors de ces territoires, de navires, obligations, actions ou valeurs de toute nature ou monnaies de l'Allemagne ou d'autres États, leur valeur de remplacement par rapport à eux étant fixée à un taux juste et loyal par la Commission. Celle-ci sera dissoute quand l'Allemagne et ses alliés se seront acquittés de toute somme due par eux.

IV. — APPLICATION DIRECTE DES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DE L'ALLEMAGNE A LA RESTAURATION DES RÉGIONS ENVAHIES.

Il n'est peut-être aucune des dispositions du traité où son véritable esprit apparaisse plus clairement que dans celles qui ont trait à l'application directe des ressources économiques de l'Allemagne à la restauration matérielle des régions envahies. A cet effet, les Puissances alliées et associées communiquent à la Commission des réparations des listes indiquant les animaux, machines, équipements, tours et articles similaires, d'un caractère

commercial, qui ont été saisis, usés ou détruits par l'Allemagne, ou détruits en conséquence directe des opérations militaires, et que les Puissances désirent voir remplacés par des animaux ou articles de même nature existant sur le territoire allemand. Les mêmes Puissances indiqueront les matériaux de reconstruction, machines, appareils de chauffage, meubles et autres articles qui devront, à leur demande, être produits et fabriqués en Allemagne et livrés pour la restauration des régions envahies.

L'esprit de modération qui, quoi qu'en dise M. Keynes, est celui du traité, a inspiré la disposition en vertu de laquelle la Commission doit examiner dans quelle mesure les matériaux et animaux peuvent être exigés. Il lui est enjoint de tenir compte des nécessités intérieures de l'Allemagne, autant que cela sera utile au maintien de sa vie sociale et économique ; elle fera état également des prix et des dates auxquels les articles semblables peuvent être obtenus dans les pays alliés et associés et les comparera à ceux applicables aux articles allemands ; elle ne perdra pas de vue, est-il dit textuellement, l'intérêt général qu'ont les gouvernements alliés et associés à ce que la vie industrielle de l'Allemagne ne soit pas désorganisée au point de compromettre sa capacité d'accomplir les autres actes de réparation exigés d'elle. Il ne pourra être demandé à l'Allemagne des machines, des équipements, des tours et tous articles similaires d'un caractère commercial que si aucun stock de ces articles n'est disponible et à vendre; d'autre part, les demandes de cette nature n'excèderont pas 30 pour 100 des quantités de chaque article en service dans un établissement allemand quelconque. La Commission donnera aux représentants du gouvernement allemand la faculté de se faire entendre sur sa capacité de fournir lesdits matériaux, animaux et objets.

Qui contesterait la mansuétude de toutes ces clauses, soigneusement étudiées de façon à ce que les reprises, cependant si légitimes, des Alliés, n'entravent pas la restauration de la vie économique de l'Allemagne? Un souci constant de la justice apparaît dans les stipulations relatives au calcul de la valeur des prestations fournies par l'Allemagne. La Commission la déterminera ; les gouvernements alliés et associés qui recevront ces fournitures acceptent d'être débités de leur montant et reconnaissent que la somme correspondante devra être traitée comme un payement qui leur avait été fait. On pousse la précaution

jusqu'à prescrire à la Commission de s'assurer que la somme portée au crédit de l'Allemagne représente la valeur normale du travail fait, ou des matériaux livrés par elle, et que le montant de la réclamation élevée par la Puissance intéressée est diminué proportionnellement à ce qu'elle aura reçu.

Nous ne reviendrons pas sur les stipulations relatives au charbon : nous les avons exposées dans notre premier chapitre, en montrant en même temps combien étaient peu fondées les critiques dont elles ont été l'objet de la part de M. Keynes. En plus de la houille, l'Allemagne est tenue de fournir à la France, pendant trois ans seulement, 30000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 35 000 tonnes de benzol, 50 000 tonnes de goudron de houille, ces dernières pouvant être remplacées par des produits de distillation, tels que huiles légères, huiles lourdes, anthracène, napthaline ou brai. Le prix sera celui que paient les ressortissants allemands.

L'Allemagne donne à la Commission des réparations une option de soixante jours pour la livraison de matières colorantes et de produits pharmaceutiques à concurrence de moitié du stock existant en Allemagne. L'Allemagne donne en outre une option pour la livraison, pendant les semestres dont le dernier expirera le 31 décembre 1924, de toutes matières colorantes et de tous produits chimiques pharmaceutiques, à concurrence du quart de la production allemande du semestre précédent. Les prix seront fixés par la Commission en fonction du prix net d'exportation d'avant-guerre et des variations du prix de revient survenues, ou en fonction du prix de vente le plus bas consenti à un autre acheteur.

Toutes ces clauses, on le voit, n'engagent l'Allemagne que pour une période très courte et n'ont pas d'autre effet que de permettre à la France de s'approvisionner, dans des proportions qui ne sont pas de nature à empêcher l'activité normale des industries allemandes de s'exercer. On assure à celles-ci des prix fort convenables, puisque, même pour les stocks existant et dont le coût de production a certainement été très inférieur aux cours actuels, il est tenu compte « des variations du prix de revient survenues. »

L'Allemagne renonce, en son nom et au nom de ses nationaux, en faveur des principales Puissances alliées et associées, à tous droits, titres ou privilèges quelconques qu'elle possède sur

les câbles ou portions de câbles, Emden-Vigo, Emden-Brest, Emden-Ténériffe, Emden-Açores, Açores-New-York, Ténériffe-Monrovia, Monrovia-Lome, Lome-Duale, Monrovia-Pernambuco, Constantinople-Constanza, Yap-Shanghai, Yap-Guam, Yap-Menado (îles Célèbes). Le traité précise, pour chacun de ces câbles, les sections cédées par l'Allemagne. La valeur des câbles, en tant qu'ils appartiennent à des sociétés privées, sera portée au crédit de l'Allemagne, au chapitre des réparations.

V. — CLAUSES NAVALES

Le principe posé en tête de cette partie du traité est toujours le même : c'est celui de la réparation, dans la mesure du possible, du dommage causé. « L'Allemagne reconnaît le droit des Puissances alliées et associées au remplacement, tonneau pour tonneau (jauge brute) et catégorie pour catégorie, de tous les navires et bateaux de commerce et de pêche perdus ou endommagés par faits de guerre. » Toutefois, bien que les navires et bateaux allemands existant à ce jour représentent un tonnage très inférieur à celui des pertes subies par les Puissances alliées et associées du fait de l'agression allemande, le droit proclamé ci-dessus ne sera exercé que dans la mesure suivante : « Le gouvernement allemand cède aux gouvernements alliés et associés la propriété de tous navires marchands de 1 600 tonnes brutes et au-dessus appartenant à ses ressortissants, la moitié en tonnage des navires dont le tonnage brut est compris entre 1 000 et 1 600 tonnes, et le quart en tonnage des chalutiers à vapeur ainsi que le quart en tonnage des autres bateaux de pêche. » Ces navires et bateaux comprennent tous ceux qui battent ou ont le droit de battre pavillon allemand, appartenant à un ressortissant allemand, à une société ou à une compagnie allemande, ou à une société ou compagnie d'un pays autre que les pays alliés ou associés et sous le contrôle ou la direction de ressortissants allemands; ou actuellement en construction en Allemagne, dans les pays autres que les pays alliés ou associés, pour le compte d'Allemands.

Le gouvernement allemand remettra, pour chaque navire, à la Commission des réparations un acte de vente ou tout autre titre de propriété, établissant le transfert à la Commission de la pleine propriété du navire, libre de tous privilèges, hypothèques

et charges quelconques, et prendra toutes mesures pour assurer la mise de ces navires à la disposition de la Commission.

L'Allemagne s'est engagée à restituer aux Puissances alliées et associées tous les bateaux et autres engins mobiles de navigation fluviale qui, depuis le 1er août 1914, ont passé, à un titre quelconque, en sa possession ou en possession de l'un de ses ressortissants. En vue de compenser les pertes du tonnage fluvial subies pendant la guerre par les Puissances alliées et associées et qui ne seraient pas réparées par les restitutions ci-dessus, l'Allemagne cédera une partie de sa batellerie fluviale, jusqu'à concurrence du montant de ces pertes, mais d'un cinquième au maximum de cette batellerie, telle qu'elle existait à la date du 11 novembre 1918.

De plus, l'Allemagne s'engage à construire, pendant cinq ans, pour les Alliés, les bâtiments qu'ils lui demanderont, et cela jusqu'à concurrence de 200 000 tonnes par an, la valeur de ces navires devant être imputée sur le chiffre des réparations dues par l'Allemagne.

L'Allemagne se plaint d'être obligée, pour une certaine période, de se servir des flottes étrangères afin d'effectuer ses transports. Nous lui répondrons que bien des pays sont dans ce cas : jusque dans les derniers temps, les États-Unis n'avaient pas de marine marchande au long cours, et c'étaient des navires anglais qui effectuaient une grande partie de leurs transports. La France n'a jamais eu assez de bâtiments pour la totalité de son commerce maritime ; après la guerre, elle en manque plus que jamais. Le tonnage qui nous est restitué ne représente qu'une très faible partie de celui qui a été torpillé par l'Allemagne, et qu'une fraction bien modeste de celui qui nous serait nécessaire pour reprendre dans ce domaine le rang que nous occupions autrefois.

VI. — CLAUSES FINANCIÈRES

Sous réserve des dérogations qui pourraient être accordées par la Commission des réparations, un privilège de premier rang est établi sur tous les biens et ressources de l'Empire et des États allemands, pour le règlement des réparations et autres charges résultant du traité. Cependant l'interdiction d'exporter de l'or ou d'en disposer n'est prononcée contre l'Allemagne que jusqu'au 1er mai 1921.

Le coût d'entretien des armées alliées et associées dans les territoires occupés est à la charge de l'Allemagne à partir de l'armistice. C'est là une clause qui est courante en pareille occurrence. Le remboursement des dépenses correspondant à des achats ou réquisitions effectués par les gouvernements alliés ou associés sera fait en marks au taux du change, celui des autres, en marks or.

Sera portée au crédit du gouvernement allemand, en déduction des sommes qu'il doit, la valeur du matériel livré, dont la Commission des réparations estimerait que, à raison de son caractère non militaire, la valeur doit être portée au crédit dudit gouvernement.

Les Puissances auxquelles sont cédés des territoires allemands devront assumer le paiement d'une part de la Dette de l'Empire allemand, telle qu'elle était constituée le 1[er] août 1914, d'après le rapport existant entre les revenus du territoire cédé et ceux de la totalité de l'Empire : c'est là, semble-t-il, la juste mesure des facultés respectives de paiement des territoires cédés. Ces mêmes Puissances assument une part proportionnelle, calculée d'après le même principe, de la dette de l'État particulier allemand auquel le territoire cédé appartenait. L'Alsace-Lorraine est exceptée naturellement de cette disposition : lorsque l'Allemagne la ravit à la France en 1871, elle n'assuma aucune partie de la dette française. En ce qui concerne la Pologne, la fraction de la dette dont la Commission des réparations attribuera l'origine aux mesures prises par les gouvernements allemand et prussien pour la « colonisation » allemande de la Pologne, ne sera pas assumée par celle-ci. Il est inutile d'insister sur le caractère équitable de cette stipulation; il eût été étrange d'imposer à une nation le fardeau de dépenses effectuées dans l'espoir de l'annihiler.

Les Puissances cessionnaires de territoires allemands acquerront tous biens et propriétés appartenant à l'Empire ou aux États allemands situés dans ces territoires. La valeur de ces acquisitions sera payée par l'État cessionnaire à la Commission des réparations pour être portée au crédit du gouvernement allemand, à valoir sur les sommes dues par lui au titre des réparations. Rien de plus équitable. Les États allemands ne pouvaient conserver des propriétés sur des territoires qui leur échappaient. Ils en reçoivent d'ailleurs le prix. Toutefois, en

raison des conditions dans lesquelles l'Alsace-Lorraine a été enlevée à la France, celle-ci sera exemptée de tout paiement à l'Allemagne pour la valeur des biens appartenant à l'Empire ou aux États allemands et situés en Alsace-Lorraine. La Belgique n'aura rien à payer non plus pour la valeur des biens de l'Empire ou des États situés sur les territoires qui lui sont attribués.

L'Allemagne renonce à toute représentation ou participation que des traités, conventions ou accords quelconques assuraient à elle-même ou à ses ressortissants dans l'administration ou le contrôle des commissions, agences et banques d'État, et dans toutes autres organisations financières et économiques internationales de contrôle ou de gestion fonctionnant dans l'un quelconque des États alliés ou associés, en Autriche, en Hongrie, en Bulgarie ou en Turquie, ou dans les possessions et dépendances des États susdits, ainsi que dans l'ancien Empire russe.

La Commission des réparations, dans le délai d'un an, pourra exiger que l'Allemagne acquière tous droits ou intérêts de ressortissants allemands dans toute entreprise d'utilité publique ou dans toute concession en Russie, en Chine, en Autriche, en Hongrie, en Bulgarie, en Turquie, ou sur un territoire qui, ayant appartenu à l'Allemagne ou à ses alliés, doit être cédé ou administré par un mandataire. Ces droits ou intérêts seront transférés à la Commission des réparations. L'Allemagne indemnisera ses ressortissants ainsi dépossédés. La Commission des réparations portera à son crédit les sommes correspondant à la valeur des droits transférés. L'Allemagne transférera aux Puissances alliées et associées toutes ses créances sur l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, la Turquie et notamment celles qui résultent de l'exécution des engagements qu'elle a pris envers ces Puissances pendant la guerre.

Est-il nécessaire d'insister sur le caractère commun des diverses clauses financières que nous venons de rappeler? Elles constituent essentiellement le moyen fourni à l'Allemagne de commencer à s'acquitter, vis à vis des Alliés, de la dette née du principe de la réparation. Les prestations qu'elle est appelée à fournir sont portées au crédit du compte qui lui est ouvert et qui sera fermé le jour où, par les nombreuses voies qui lui sont tracées à cet effet, elle aura fait rentrer dans les caisses des Alliés les sommes qui ne sont qu'une compensation des dom-

mages causés ou une restitution. Dans cette dernière catégorie rentrent les engagements pris par l'Allemagne de transférer aux autorités qui lui seront désignées la somme en or qui devait être déposée à la Reichsbank (Banque de l'Empire), au nom du Conseil d'administration de la Dette publique ottomane, comme garantie de la première émission de bons de monnaie du gouvernement turc. Il en est de même de l'engagement pris par l'Allemagne d'effectuer douze paiements annuels en or stipulés sur les Bons du Trésor allemands déposés par lui au nom du Conseil de la dette ottomane comme garantie de la seconde émission de bons de monnaie du Gouvernement turc et des émissions subséquentes; de son engagement de restituer 1° le dépôt d'or confié à la Reichsbank comme garantie de l'avance consentie le 5 mai 1915 par le Conseil d'administration de la dette ottomane au gouvernement turc, 2° l'or qui avait été transféré à l'Allemagne à l'occasion de ses prêts au gouvernement austro-hongrois, 3° l'or et tous autres instruments monétaires ou négociables qu'elle s'était fait attribuer par les traités de Bucarest et de Brest-Litovsk.

On sait comment, au cours de la guerre, les autorités allemandes avaient, sous des prétextes divers, réussi à concentrer à Berlin la plus grande partie de l'or que possédaient leurs alliés. Exiger la restitution d'un dépôt n'a jamais passé pour un acte de violence ou d'injustice à l'égard de celui qui l'a reçu.

VII. — CLAUSES ÉCONOMIQUES

La partie X du traité de Versailles renferme les clauses économiques; elles sont relatives aux douanes, à la navigation, à la concurrence déloyale, au traitement des ressortissants des Puissances alliées et associées. L'Allemagne s'engage à ne pas soumettre les marchandises, produits naturels ou fabriqués de l'un quelconque des États alliés ou associés importés sur le territoire allemand, à des droits ou charges, y compris les impôts intérieurs, autres ou plus élevés que ceux auxquels sont soumis les mêmes marchandises, produits naturels ou fabriqués d'un autre pays. L'Allemagne ne maintiendra ou n'imposera aucune prohibition ou restriction à l'importation de marchandises ou produits des États alliés ou associés, qui ne s'étendrait pas aux mêmes importations provenant d'un autre pays. L'Allemagne s'engage

à ne pas établir de différence au détriment du commerce des États alliés ou associés, par des moyens indirects, tels que ceux résultant de la réglementation ou de la procédure douanière, ou des méthodes de vérification ou d'analyse, ou des conditions de paiement des droits, ou des méthodes de classification ou d'interprétation des tarifs, ou encore de l'exercice de monopoles. Des engagements correspondants sont pris par l'Allemagne en ce qui concerne la sortie de marchandises et produits exportés de son territoire.

Toute faveur, immunité ou privilège, concernant l'importation, l'exportation ou le transit des marchandises qui seront accordés par l'Allemagne à un pays quelconque, seront simultanément et inconditionnellement, sans qu'il soit besoin de demande ni de compensation, étendus à tous les États alliés et associés.

Pendant cinq ans, les produits naturels ou fabriqués, originaires et en provenance des territoires alsaciens et lorrains réunis à la France seront reçus, à leur entrée sur le territoire allemand, en franchise de tous droits de douane; mais les quantités de chaque produit ne pourront dépasser la moyenne annuelle des quantités envoyées au cours des années 1911 à 1913. Pendant la même période, l'Allemagne laissera librement sortir et réimporter en franchise les fils, tissus et autres matières ou produits textiles venus d'Allemagne dans les territoires alsaciens ou lorrains pour y subir des opérations de finissage, telles que blanchiment, teinture, impression, mercisage, gazage, retordage ou apprêt. Pendant trois ans également, les produits des territoires polonais ayant fait, avant la guerre, partie de l'Allemagne seront reçus en franchise par l'Allemagne, jusqu'à concurrence de la quantité moyenne annuelle envoyée de 1911 à 1913. Les principaux alliés et associés se réservent le droit d'imposer à l'Allemagne l'obligation de recevoir en franchise les produits du grand-duché de Luxembourg. Toutes ces dispositions s'expliquent d'elles-mêmes. Il est évident que l'on ne pouvait brutalement fermer à des industries les débouchés vers lesquels elles avaient, au cours d'une longue période, été obligées de se diriger. On devrait plutôt s'étonner de la brièveté du temps qui leur est accordé pour retrouver d'un autre côté l'équilibre indispensable. Ces dispositions n'ont d'autre but que de sauver de la ruine les industries alsacienne et polonaise.

Pendant les six mois qui suivent la mise en vigueur du

traité, les taxes imposées par l'Allemagne aux importations des Puissances alliées et associées ne pourront être supérieures aux taxes les plus favorables qui étaient en vigueur le 31 juillet 1914. Cette disposition continuera à être appliquée pendant les trente mois suivants, mais seulement pour certains produits déterminés. Enfin, les Puissances alliées et associées se réservent, dans le cas où cela leur paraîtrait nécessaire pour sauvegarder les intérêts économiques de la population des territoires allemands occupés par leurs troupes, d'appliquer à ces territoires un régime douanier spécial.

Rien, dans ces diverses stipulations, ne justifie les accusations formulées par M. Keynes, lorsqu'il affirme que les vainqueurs ont voulu empêcher les vaincus de vivre. La plupart d'entre elles ne sont autre chose que le développement de la clause de la nation la plus favorisée, qui était inscrite dans le traité de Francfort de 1871; nous avons seulement profité d'une expérience presque demi-séculaire, au cours de laquelle nous avons vu l'Allemagne tourner les textes en introduisant subrepticement des distinctions subtiles et des réglementations minutieuses, pour essayer, par des dispositions appropriées, de prévenir le retour de ces fraudes.

L'Allemagne s'engage à prendre toutes mesures législatives ou administratives pour garantir les produits naturels ou fabriqués, originaires de l'une quelconque des Puissances alliées ou associées, contre toute forme de concurrence déloyale dans les transactions commerciales. Elle s'oblige à réprimer et à prohiber l'importation et l'exportation, ainsi que la fabrication, la circulation, la vente de tous produits portant sur eux-mêmes ou sur leur emballage des marques, noms, inscriptions ou signes quelconques comportant de fausses indications sur l'origine, l'espèce, la nature ou les qualités spécifiques. L'Allemagne, *à condition qu'un traitement réciproque lui soit accordé* en cette matière, s'oblige à se conformer aux lois et règlements en vigueur dans un pays allié ou associé déterminant le droit à une appellation régionale pour les vins ou spiritueux. L'importation, l'exportation, la fabrication, la circulation, la vente des produits portant des appellations régionales contrairement aux lois précitées seront interdites par l'Allemagne.

L'Allemagne peut-elle se plaindre de dispositions de cette nature, qui se bornent à défendre les droits légitimes des indus-

triels ou producteurs ? peut-elle faire une objection quelconque, alors qu'un traitement de réciprocité lui est accordé?

Le traité n'est pas moins équitable au sujet des ressortissants des Puissances alliées ou associées. Tout ce qu'il exige de l'Allemagne, c'est qu'elle ne les frappe, en ce qui concerne l'exercice des métiers, professions, commerces et industries, d'aucune exclusion qui ne serait pas également applicable à tous les étrangers; qu'elle ne les soumette à aucun règlement qui violerait cette égalité; qu'elle ne leur impose aucune taxe plus élevée que celle qui pèserait sur ses propres ressortissants.

Le règlement des dettes et créances entre ressortissants d'une des Puissances contractantes et ceux d'une puissance adverse doit se faire par l'intermédiaire d'offices de vérification et de compensation qui seront constitués par chacune des parties contractantes. Seront réglés de la même façon les intérêts échus avant et pendant la guerre, les capitaux remboursables avant et pendant la guerre, payables aux ressortissants d'une des Puissances contractantes, représentant des valeurs émises par une puissance adverse, pourvu que le paiement de ces intérêts ou de ce capital aux ressortissants de cette puissance ou aux neutres n'ait pas été suspendu pendant la guerre. Chacune des parties contractantes interdit toute communication entre les parties intéressées relativement au règlement desdites dettes, autrement que par l'intermédiaire des offices de vérification et de compensation. Chaque partie contractante sera responsable du paiement desdites dettes de ses nationaux, sauf celles des habitants des territoires envahis. Les hautes parties contractantes prendront toutes mesures pour poursuivre et punir les collusions entre créanciers et débiteurs ennemis. Les offices se communiqueront toutes indications et tous renseignements pouvant aider à découvrir de semblables collusions. Lorsqu'une dette aura été reconnue, l'office débiteur créditera aussitôt l'office créancier de ce montant. La balance des opérations entre les offices sera établie tous les mois et le solde réglé par l'État débiteur. Toutefois, les soldes dus par les Puissances alliées et associées seront retenus jusqu'au paiement intégral des sommes à elles dues du chef de la guerre. Sans entrer plus avant dans le détail des articles qui règlent minutieusement cette procédure des offices de compensation, nous en avons dit assez pour montrer que l'Allemagne est traitée, en cette matière, sur un pied d'égalité et que ses

nationaux créanciers ou débiteurs verront leur compte se régler comme ceux des Français et des autres alliés.

Les mesures exceptionnelles de guerre prises par l'Allemagne concernant les biens, droits et intérêts des ressortissants des Puissances alliées ou associées seront levées. Ces puissances ont le droit de retenir et de liquider tous les biens, droits et intérêts appartenant à des ressortissants allemands; ceux-ci seront indemnisés par leur gouvernement.

Les contrats conclus entre ennemis seront considérés comme ayant été annulés, sauf en ce qui concerne les dettes et autres obligations pécuniaires résultant de l'exécution d'un acte ou paiement prévu par ces contrats. Seront maintenus les contrats dont, dans un intérêt général, les Puissances alliées ou associées réclameraient l'exécution. Sur le territoire des hautes parties contractantes, dans les rapports entre ennemis, tous délais de prescription, péremption ou forclusion seront suspendus pendant la durée de la guerre et ne recommenceront à courir que trois mois après la mise en vigueur du traité. Lorsqu'un contrat entre ennemis a été invalidé, la partie lésée pourra s'adresser au tribunal arbitral mixte, afin d'obtenir réparation. Ce tribunal sera constitué entre chacune des Puissances alliées ou associées, d'une part, et l'Allemagne, d'autre part. Chaque tribunal sera composé de trois membres. Chacun des gouvernements intéressés en désignera un; le président sera choisi à la suite d'un accord entre les deux gouvernements intéressés, et, au cas où cet accord ne pourrait intervenir, par la Société des Nations. Ici encore, égalité parfaite entre l'Allemagne et nous.

Les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique seront rétablis et restaurés en faveur de ceux qui en étaient bénéficiaires au moment où l'état de guerre a commencé. Chacune des Puissances alliées ou associées se réserve la faculté d'apporter aux droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui seraient acquis par des ressortissants allemands telles limitations, conditions ou restrictions qui pourraient être considérées comme nécessaires pour les besoins de la défense nationale ou dans l'intérêt public, ou pour assurer un traitement équitable, par l'Allemagne, des droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique possédés sur le territoire allemand par les ressortissants des Puissances alliées et associées, ou pour garantir l'entier accomplissement de toutes les obligations con-

tractées par l'Allemagne en vertu du traité. Dans ce cas, il sera accordé des indemnités ou redevances raisonnables qui recevront la même affectation que toutes les autres sommes dues à des ressortissants allemands.

Aucune action ne pourra être intentée par des ressortissants allemands ni par des ressortissants des Puissances alliées ou associées à raison de faits qui se seraient produits sur le territoire de l'autre partie, entre la déclaration de guerre et la mise en vigueur du traité, et qui auraient pu être considérés comme portant atteinte à des droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique. Ici encore, égalité entre vainqueurs et vaincus.

VIII. — TRANSPORTS

En ce qui concerne les transports, l'Allemagne s'engage à accorder la liberté du transit, à travers son territoire, sur les voies les plus appropriées au trafic international, par chemin de fer, par cours d'eau navigable ou par canal, aux personnes, marchandises, navires, bateaux, wagons et services postaux en provenance ou à destination de l'une quelconque des Puissances alliées ou associées. Il n'y aura aucun droit de transit, ni aucun délai ou restriction inutile. Les personnes, marchandises, navires, wagons recevront le traitement national à tous égards. L'Allemagne s'interdit d'établir une distinction en ce qui concerne les droits, taxes et prohibitions relatifs aux importations ou exportations, en raison soit de la frontière d'entrée ou de sortie, soit de la nature, de la propriété ou du pavillon des moyens de transport employés, soit du point de départ primitif ou immédiat, de la destination finale ou intermédiaire, de l'itinéraire suivi ou des points de transbordement. L'Allemagne s'interdit notamment d'établir, au préjudice des ports ou navires de l'une quelconque des Puissances alliées ou associées, aucune surtaxe, aucune prime directe ou indirecte à l'exportation ou à l'importation.

C'est ici qu'il convient de rappeler un article du traité de Versailles dont il a peu été question dans les polémiques allemandes ou germanophiles et qui porte cependant, plus qu'aucun autre, l'empreinte de cet esprit d'extrême modération dont les Alliés n'ont cessé de s'inspirer. « A l'expiration d'un délai de cinq ans, dit l'article 378, les dispositions des articles 321 à 330, 332, 365 à 369, pourront, à tout moment, être revisés par la

Société des nations. A défaut de revision, le bénéfice d'une quelconque des stipulations contenues dans les articles énumérés ci-dessus, ne pourra, à l'expiration du délai prévu au paragraphe précédent, être réclamé par une des Puissances alliées et associées en faveur d'une portion quelconque de ses territoires *pour laquelle la réciprocité ne serait pas accordée*. Le délai de cinq ans pendant lequel la réciprocité ne pourra pas être exigée, pourra être prolongé par le Conseil de la Société des nations. »

Les articles visés comprennent les dispositions relatives aux ports, voies d'eau et voies ferrées que nous avons résumées : elles assurent la liberté de circulation des marchandises, de la navigation, des transports par chemins de fer. Or que signifie l'article 378 ? C'est que, par exemple, les produits algériens ne jouiront plus, en 1925, de l'égalité des conditions de transit en Allemagne, si les marchandises allemandes ne jouissent pas du même traitement sur les voies algériennes. Et la période de non-réciprocité ne peut être prolongée que par le Conseil de la Société des nations. Or les délibérations de ce Conseil, d'après l'article 5 du traité de Versailles, sont prises à l'unanimité. Il dépendra donc du représentant d'un seul État de nous refuser la prorogation dont les autres Puissances auraient reconnu la nécessité. Telles sont les conséquences de stipulations, qui constituent évidemment une faveur marquée pour les vaincus.

IX. — TRAITÉS AUTRICHIEN ET BULGARE

Les traités autrichien et bulgare ont beaucoup de points de ressemblance avec celui de Versailles. Le principe qui est à leur base est le même. C'est ainsi qu'à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, les gouvernements alliés et associés ont déclaré, et l'Autriche a reconnu, que « l'Autriche et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, des pertes et des dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux, en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Autriche-Hongrie et de ses alliés. » Ce sont les termes identiques à ceux dans lesquels, trois mois plus tôt, était rédigé l'article 231 du traité de Versailles. La Commission des réparations se confond avec celle qui a été constituée pour le règlement avec l'Allemagne : elle formera une section pour les questions spéciales soulevées par l'application du traité avec

l'Autriche. Elle établira un état des paiements, en prévoyant les époques et les modalités de l'acquittement par l'Autriche, dans une période de trente ans, à dater du 1er mai 1921, de la part de la dette qui lui aura été assignée après que la Commission aura estimé si l'Allemagne est en situation de payer le solde du montant global des réclamations présentées contre l'Allemagne et ses alliés. L'Autriche accepte que ses ressources économiques soient directement affectées aux réparations. Elle effectuera la restitution des espèces enlevées, saisies ou séquestrées, ainsi que celle des animaux, des valeurs et objets de toute sorte enlevés, saisis ou séquestrés.

Le gouvernement autrichien reconnaît la Commission des réparations et lui confirme irrévocablement la possession et l'exercice des droits et pouvoirs que lui confère le traité. Il fournira à la Commission tous renseignements sur la situation et les opérations financières, sur les biens, la capacité de production et les approvisionnements et la production courante des matières premières et objets manufacturés de l'Autriche et de ses ressortissants. Le coût d'entretien des armées alliées et associées dans les territoires occupés de l'Autriche sera à la charge de l'Autriche à partir de la signature de l'armistice du 3 novembre 1918.

Chacun des États auxquels un territoire de l'ancienne monarchie austro-hongroise est transféré et chacun des États nés du démembrement de cette monarchie assumeront la responsabilité d'une part de la dette de l'ancien gouvernement autrichien, spécialement gagée sur des chemins de fer, des mines de sel ou d'autres biens, telle qu'elle était constituée le 28 juillet 1914.

Chacun de ces États assumera également une part de la dette non gagée de l'ancien gouvernement autrichien, telle qu'elle était constituée le 28 juillet 1914, et calculée en prenant pour base la moyenne des trois années financières 1911, 1912 et 1913, d'après le rapport existant entre les revenus du territoire réparti et les revenus correspondants de la totalité des anciens territoires autrichiens. Dans un délai de deux mois, ces mêmes États ont estampillé, avec un timbre spécial à chacun d'eux, les billets de la Banque d'Autriche-Hongrie détenus sur leurs territoires respectifs : au cours de l'année suivante, ils doivent remplacer ces billets par leur propre monnaie, à des conditions qu'ils détermineront. La Banque d'Autriche-Hongrie sera liquidée. Les billets émis par elle postérieurement au 27 octobre 1918

auront pour unique garantie les titres émis par les gouvernements autrichien et hongrois, déposés à la Banque en couverture de l'émission de ces billets. Les porteurs de ces billets n'auront aucun droit sur les autres éléments de l'actif de la Banque.

Beaucoup des clauses financières du traité de Saint-Germain-en-Laye sont calquées sur celles du traité de Versailles, notamment celles qui ont trait à la restitution des dépôts d'or ottoman, à la renonciation au bénéfice des traités de Bucarest et de Brest-Litovsk, à la vente des droits des ressortissants de l'Autriche et de ceux de ses ex-alliés dans toute entreprise d'utilité publique ou dans toute concession en Autriche qui seraient réclamés par la Commission des réparations. Un article spécial prévoit la fixation, par une entente entre les gouvernements intéressés, de tous les ajustements financiers rendus nécessaires par le démembrement de l'ancienne monarchie austro-hongroise et par la réorganisation des dettes publiques et du système monétaire. Ces ajustements concernent, entre autres, les banques, compagnies d'assurances, caisses d'épargne, caisses d'épargne postale, établissements de crédit foncier, sociétés hypothécaires et toutes autres institutions similaires opérant sur le territoire de l'ancienne monarchie austro-hongroise.

Les clauses économiques touchant les relations commerciales, les réglementations douanières, la concurrence déloyale, le traitement des ressortissants des Puissances alliées ou associées, les dettes et créances des ressortissants des puissances contractantes, les biens, droits et intérêts privés, les contrats, prescriptions et jugements, notamment pour les effets de commerce, assurances et réassurances, sont analogues à celles du traité de Versailles. Des tribunaux arbitraux mixtes sont prévus et constitués de la même manière. Les droits de propriété industrielle, artistique et littéraire sont réglés selon les mêmes principes. L'Autriche, comme l'Allemagne, accorde la liberté de transit à travers son territoire aux personnes, marchandises, navires, wagons en provenance ou à destination des territoires des Puissances alliées et associées.

Le Danube est déclaré international depuis Ulm, ainsi que la partie du cours de la Morawa et de la Thaya qui constitue la frontière entre la Tchéco-Slovaquie et l'Autriche; de même la voie navigable Rhin-Danube, si elle venait à être construite. La commission européenne du Danube exercera de nouveau les

pouvoirs qu'elle avait avant la guerre : provisoirement elle ne comprendra que les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et de la Roumanie.

Le libre accès à la mer Adriatique est accordé à l'Autriche et, à cette fin, la liberté de transit lui est reconnue sur les territoires et dans les ports détachés de l'ancienne monarchie austro-hongroise ; cette liberté s'étend aux services postaux, télégraphiques et téléphoniques. On s'est donc gardé de l'encercler et de l'isoler de la mer.

Le traité bulgare, signé le 27 novembre 1919 à Neuilly-sur-Seine, est fondé, comme les deux autres, sur le principe des réparations. Mais il a, d'ores et déjà, fixé un forfait de deux milliards deux cent cinquante millions de francs pour les réparations à la charge de la Bulgarie. Cette somme doit être acquittée en trente-sept ans, au moyen de versements semestriels comprenant l'intérêt à 5 pour 100 et l'amortissement. La commission des Réparations aura le droit, par un vote à la majorité et dans la limite des propositions d'une Commission interalliée, de procéder à toute réduction ou à tout report de dette. La Commission interalliée doit être constituée à Sofia. Elle est composée de trois membres nommés par l'Angleterre, la France et l'Italie. La Bulgarie est représentée auprès d'elle par un commissaire. Le gouvernement bulgare s'engage à promulguer une loi prévoyant tous pouvoirs nécessaires au fonctionnement de cette Commission, et, d'une façon générale, à faire promulguer et à maintenir en vigueur toute législation nécessaire à la complète exécution du traité.

Par une disposition en partie rétroactive, le traité de Neuilly impose à la Bulgarie, en raison de l'acquisition de territoires ottomans cédés en vertu du traité de Constantinople de 1913 ou de territoires dont la cession est confirmée par le traité actuel, la charge d'une part de la Dette publique ottomane extérieure d'avant-guerre. La Bulgarie s'engage à payer, à valoir sur les montants nécessaires pour acquitter cette part de la Dette ottoman, telles sommes que fixera ultérieurement une Commission nommée pour déterminer dans quelle mesure la cession des territoires ottomans entraînera obligation de contribuer à cette dette.

Quant à l'emprunt contracté par la Bulgarie en Allemagne, en juillet 1915, la Commission des réparations pourra se faire céder tous les droits, intérêts et titres de toute nature concédés à

des ressortissants allemands, autrichiens et hongrois et relatifs à cet emprunt. Le gouvernement bulgare transférera à la Commission des réparations tous les droits, intérêts et titres détenus par les ressortissants bulgares en vertu des mêmes contrats d'emprunt; il indemnisera ses ressortissants. Il transférera à la Commission toutes les créances ou droits à réparation de la Bulgarie ou de ses ressortissants sur l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie. Toute somme que la Commission recouvrera à ce titre sera portée au crédit de la Bulgarie, à valoir sur les sommes dues par elle au titre des réparations.

D'autres dispositions du traité correspondent également à celles des traités allemand et autrichien, notamment en ce qui concerne les biens, droits et intérêts privés, les contrats, prescriptions et jugements, le tribunal arbitral mixte, la propriété industrielle, la navigation aérienne, les ports, voies d'eau et voies ferrées, la navigation, les chemins de fer. La Bulgarie s'est engagée à adhérer à toute convention générale concernant le régime international du transit, des voies navigables, des ponts et des voies ferrées qui pourrait être conclue entre les Puissances alliées et associées, avec approbation de la Société des nations, dans un délai de cinq ans.

X. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. JUGEMENTS AMÉRICAINS

Plus on étudie les divers traités intervenus entre les Puissances alliées et associées d'une part et l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie d'autre part, en attendant la signature de ceux qui restent à conclure avec la Turquie et la Hongrie, et plus on constate l'esprit de modération qui a guidé les vainqueurs. Après s'être efforcés de refaire une carte d'Europe, dans l'établissement de laquelle la liberté des peuples et le droit des individus ont été respectés plus scrupuleusement que dans un aucun autre acte international antérieur, les plénipotentiaires des quatre grandes nations ont voulu régler les questions économiques avec la même hauteur de vues qui avait inspiré les solutions des innombrables problèmes politiques posés devant la Conférence. Nous devons ici, une fois de plus, nous référer à la lettre mémorable du 16 juin 1919 adressée au président de la délégation allemande, dans laquelle le président du conseil suprême, M. Clemenceau, a résumé de la façon la plus saisissante l'his-

toire de la guerre et établi la plus puissante et la plus irréfutable des explications du traité de Versailles. « La justice, écrivait-il, est la seule base possible pour le règlement des comptes de cette terrible guerre. La justice est ce que la Délégation allemande demande et ce que cette Délégation déclare qu'on a promis à l'Allemagne. La justice, l'Allemagne l'aura. Mais il faut que ce soit la justice pour tous. Il faut que ce soit la justice pour les morts, pour les blessés, pour les orphelins, pour tous ceux qui sont en deuil... Il faut que justice soit rendue aux peuples qui chancellent aujourd'hui sous un fardeau de dettes de guerre s'élevant à plus de 750 milliards de francs et qu'ils ont accepté pour sauver la liberté. Il faut que justice soit rendue aux millions d'êtres humains, dont la sauvagerie allemande a pillé et détruit les foyers, la terre, les vaisseaux, les biens. Voilà pourquoi les Puissances alliées et associées ont déclaré avec insistance que l'Allemagne, comme condition primordiale du traité, doit entreprendre une œuvre de réparation jusqu'à l'extrême limite de sa capacité, car la réparation des torts qu'on a causés est l'essence de la justice. »

M. Clemenceau expliquait ensuite la genèse des clauses de réparation, qui limitent la somme payable par l'Allemagne au montant, clairement justifié par les termes de l'armistice, des dommages causés à la population civile des Alliés par l'agression allemande. Le traité a pour but de rendre aussi aisé que possible le payement des réparations auxquelles l'Allemagne est tenue. Les Puissances alliées et associées ont reconnu les avantages qu'il y avait à déterminer le plus tôt possible la somme à payer. Mais cette détermination ne pouvait se faire au moment de la signature du pacte, car l'étendue des dommages et le coût des réparations n'étaient pas encore établis. Les Puissances ont alors consenti à accorder à l'Allemagne toutes facilités nécessaires et raisonnables pour lui permettre de se former une idée d'ensemble des dévastations et dommages et de présenter des propositions dans un délai de quatre mois à dater de la signature du traité, pour le règlement des demandes correspondant à chacune des catégories de dommages dont elle est responsable. Si on était arrivé à un accord, le chiffre dû par l'Allemagne aurait été déterminé ; puisque l'Allemagne n'a pas usé de la faculté qui lui avait été octroyée, dans les délais convenus, les clauses du traité seront exécutées. Or, le lecteur a pu se rendre compte de

ce que sont ces clauses. Découlant toutes du principe de réparation inscrit au frontispice de l'œuvre, elles tendent à trois buts essentiels : 1° faire verser entre les mains des Alliés les sommes auxquelles ceux-ci ont droit ; leur faire restituer l'outillage industriel et agricole qui leur a été ravi : à ces fins multiplier en faveur de l'Allemagne les moyens de paiement, de remise et de compensation ; 2° garantir aux ressortissants des Puissances alliées un traitement équitable dans leurs relations économiques avec l'Allemagne ; 3° assurer la liberté du transit. Dans beaucoup de cas, la réciprocité, soit immédiate soit à brève échéance, a été stipulée en faveur des Allemands.

Les dispositions du traité de Versailles, que M. Keynes a si amèrement critiquées, ont été ailleurs jugées tout autrement. M. Nicolas Murray Butler, que nous aimons à citer, comme l'une des hautes autorités morales et intellectuelles des États Unis, définissait la Société des Nations « la protectrice du droit international et de la justice, de la sainteté des engagements internationaux, du droit qu'ont les petites nations d'être libres et protégées contre toute attaque de la part des voisins plus nombreux et puissants. » Il se prononçait énergiquement contre l'admission immédiate, au sein de la Société, de l'Allemagne et de l'Autriche, que réclame M. Keynes. « Il est inconcevable, écrivait M. Butler, que des gouvernements et des peuples qui ont failli briser et renverser le monde civilisé, soient admis à des conférences où se discutent les méthodes de reconstruction, la punition de leurs péchés et la forme de gouvernement à donner aux peuples qu'ils ont si longtemps dominés et terrorisés. Ce n'est que lorsque les Allemands et les Autrichiens auront lavé leurs mains du sang de la Belgique et de la Serbie, qu'ils se seront sincèrement repentis de crimes comme le torpillage de la *Lusitania* et du *Sussex* qu'ils pourront être admis dans une famille qu'ils ont tenté d'assassiner. »

Le même Nicolas Murray Butler portait ce sage jugement sur le traité à intervenir et invoquait à cet effet les leçons de l'histoire de sa propre patrie : « Les Américains se rendent compte que les difficultés de la paix sont comparables aux dangers et désordres de la guerre, et que, là où les principes directeurs doivent être mis en lumière d'une façon si fréquente et si importante, il s'élèvera naturellement des différences d'opinion plus ou moins profondes, et les caractères entrent en conflit plus

ou moins avéré. Les Américains n'ont pas perdu la mémoire des difficultés semblables qui surgirent, dans leur propre pays, entre patriotes à l'esprit élevé, à la fin de la Révolution, et de nouveau à la clôture de la guerre de Sécession. Nous, hommes des États Unis, nous serons patients et nous efforcerons de porter nos regards au delà et derrière ces conflits superficiels, en premier lieu parce que notre peuple comprend l'Europe comme il ne l'avait jamais comprise jusqu'ici ; en second lieu, parce que nous sommes attachés aux nations européennes victorieuses par des liens plus forts et plus affectueux qu'aucun de ceux qui ont existé dans le passé. » Voilà dans quels termes s'exprimait, au lendemain de l'armistice en décembre 1918, le professeur Nicolas Murray Butler. Il rendait par avance hommage à l'esprit dans lequel les conditions de la paix seraient arrêtées. Il mesurait les difficultés du traité à intervenir et répondait, dès lors, aux critiques qui ne manqueraient pas de lui être adressées. Il invoquait le souvenir des époques les plus glorieuses et aussi les plus semées d'écueils de la grande République: ni en 1783, ni en 1865 la tâche de ceux qui eurent à fixer ses destinées ne fut aisée. Seule, la suite des temps a démontré la sagesse des règlements qui intervinrent alors. M. Nicolas Murray Butler demande que crédit soit fait au traité de paix et il invite le monde à être patient, comme le furent, dans les circonstances solennelles qu'il rappelle, les citoyens américains.

Nous sommes particulièrement heureux d'invoquer ce témoignage. Tant de légendes ont été répandues en France sur l'attitude des États-Unis; nous avons si vite oublié l'aide incomparable qu'ils nous ont apportée; nous avons tellement négligé de nous instruire de leur politique intérieure et de chercher à comprendre les motifs du différend qui s'est élevé entre le président Wilson et le Sénat! Il est bon de rappeler à nos compatriotes que le traité de Versailles fut aussi l'œuvre de nos « associés » et que nous les retrouverons, à un moment donné, disposés à en faire exécuter les clauses. Au moment où s'élaborait le règlement, nous manifestions parfois de l'impatience, du mécontentement, et nous accusions volontiers certains de nos amis de ne pas tenir un compte suffisant de nos justes droits. Aujourd'hui, nous portons un jugement plus calme sur le traité. En constatant qu'il est loin de nous donner satisfaction sur tous les points où nous le méritions, nous reconnais-

sons qu'en présence de la multiplicité et de la contradiction des intérêts qui se heurtaient, il constitue une solution acceptable de la plupart des problèmes qui se posaient. Au point de vue économique, il est l'expression d'une volonté réfléchie de ne pas brusquer les solutions, de proportionner les demandes légitimes de réparation aux facultés du débiteur. Ce n'est pas celui-ci qui peut se plaindre des dispositions prises, mais bien certains créanciers, que leur propre détresse rend à bon droit impatients. Pour justifier l'état d'esprit de ces derniers, nous aurons à mettre sous les yeux du lecteur le tableau des ruines amoncelées sur les territoires qui furent envahis, occupés, puis anéantis par les Germains. Nous aurons aussi à exposer la situation financière des Alliés, qui n'est pas seulement la conséquence de la guerre, mais qui a été terriblement aggravée par la façon dont cette guerre a été conduite. La moitié des charges qui pèsent aujourd'hui sur le contribuable français proviennent de la destruction systématique des maisons, des usines, des mines, des arbres qui a été perpétrée par les armées allemandes en dehors de toutes les lois de la guerre.

XI. — L'OPINION ANGLAISE ET LE LIVRE DE M. KEYNES

Nous terminions notre premier article en citant les critiques que plusieurs Américains considérables ont faites du livre de M. Keynes. La conclusion de la seconde partie de notre étude sera placée sous l'invocation des compatriotes de l'auteur. Le plus grand journal de Londres, le *Times*, reflet le plus sûr de l'opinion anglaise, a jugé aussi sévèrement que nous un livre qu'il résume dans le titre de l'article qu'il lui consacre : « Réconfort pour l'Allemagne. » Il s'indigne, comme nous, qu'un écrivain puisse placer sur la même ligne les Allemands et les Alliés, qu'il ose comparer à la violation de la Belgique la prétendue injustice du traité de Versailles, qu'il semble, de propos délibéré, ignorer les crimes de piraterie sous-marine et autres dont les Allemands se sont rendus coupables. Il cite de nombreux exemples de cette mentalité étrange, qui semble prédisposer l'auteur à ne voir jamais que le côté allemand dans n'importe quelle question. C'est ainsi que M. Keynes, déplorant que des fleuves comme l'Elbe, l'Oder, le Rhin, soient placés sous le contrôle de commissions internationales, compare cette

organisation à celle qu'imposerait à la Grande Bretagne la constitution d'un « conseil de surveillance de la Tamise. » Il oublie tout simplement que celle-ci n'est pas un cours d'eau traversant plusieurs pays. Voilà un exemple entre cent des erreurs où l'entraîne sa passion. « Le livre, nous traduisons littéralement le texte du *Times*, est tellement vicié par une violence progermaine persistante que sa valeur, en tant que contribution à l'étude des conséquences économiques de la guerre, en est singulièrement affaiblie. »

La fin de l'article est d'une éloquence singulière. « Étudier le traité dans un esprit d'oubli de la culpabilité germaine, d'atténuation des crimes allemands, avec le souci, sous prétexte d'impartialité, d'aider l'Allemagne à échapper aux conséquences de sa félonie, c'est non seulement se condamner à un échec, mais c'est détruire ce qui reste de la solidarité interalliée, grâce à laquelle les plans allemands ont été anéantis. L'Allemagne est entrée en campagne parce qu'en 1870-71, elle avait fait de la guerre une affaire profitable et qu'elle espérait recommencer. Elle a failli réussir. Si maintenant on lui donnait le contrôle des ressources russes et qu'on la tînt quitte des réparations, en lui laissant l'option de payer ou de ne pas payer, qui l'empêcherait, dans quelques années, une fois qu'elle serait maîtresse de la Russie, de renouveler la lutte avec une armée préparée en secret, commandée par des vétérans, et de rançonner l'Europe et l'Asie? M. Keynes est peut-être un économiste de valeur. Il a pu être un bon fonctionnaire de la Trésorerie. Mais, en écrivant son livre, il a desservi les Alliés d'une façon qui lui vaudra sans doute la reconnaissance de leurs ennemis. »

Nous n'ajouterons rien à ce jugement britannique qui nous dispense d'aller plus loin dans l'exposé et la justification des clauses économiques du traité. Nous regarderons maintenant « de l'autre côté de la barricade, » en essayant de soulever le voile d'oubli qui semble déjà s'étendre entre beaucoup de nos contemporains et le souvenir des horreurs sans nom dont l'Europe et les mers du globe furent le théâtre pendant plus de quatre ans, et en montrant contre quelles difficultés financières les Alliés ont à lutter aujourd'hui.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

(A suivre.)

POÉSIES

VERS ÉCRITS EN ALSACE POUR UN JARDIN DE SAVOIE

Quand deux pays sacrés font retour à la France,
Quand mon cœur les choisit comme un plus fier séjour,
Je sens un susceptible et poétique amour
Me ramener vers vous, jardin de mon enfance,
Dispensateur de tous les biens que j'ai connus!
Je revois vos rondeurs, vos chemins bien venus,
La rose, comme un fruit d'automne, blanche et blette,
Le froid pétillement argentin des ablettes
Dans un lac, île d'eau que baignent des prés verts,
La pureté subtile, infantile de l'air
Où, même aux jours très chauds, l'on sent jouer, fondue,
La neige en vif velours, des sommets descendue,
Qui vit l'aconit bleu et le frais arnica...
Je ressens, en songeant, le bonheur délicat
De voir, de respirer, que l'on avait naguère,
Ce doux je ne sais quoi d'avant la grande guerre,
Quand le cœur n'était pas à jamais abattu
Par ce qui fut possible et qu'on n'avait pas cru.
— Dans ces temps bienheureux où les étés brasillent,
Une enfant sur la route, affamée, en guenilles,
Un âne dont le faix ensanglantait le dos,
Étaient toujours pour moi un si cruel fardeau

Que j'avais le désir, — tant la pitié m'oppresse, —
De mourir, pour cesser d'éprouver la détresse
De ne pouvoir aider et sauver de tout mal
Cette enfant inconnue et cet humble animal.
— Et puis nous avons dû subir le sort terrible
De voir tout ce qui vit et luit passer au crible
De la hideuse mort qui rendait en lambeaux
Tout ce qu'elle avait pris, si riant et si beau!
Avoir fait de ces corps de si larges semailles
Que partout où l'on est, que partout où l'on aille
L'on entende germer des morts adolescents!
— Jardin de mon enfance, il n'y a pas de sang
Parmi l'éclosion de vos plantes naïves.
Un léger volant d'eau se défait sur la rive
Et couvre, en s'épandant, de sa fraîche clarté,
Mille petits cailloux chassés et rapportés,
Qui font un bruit secret et glissant de rosaire.
Une joie assurée, et qui n'est pas altière,
Pénètre le tissu des sirupeuses fleurs.
Un roitelet, gonflé de moelleuse chaleur,
Menant dans un sapin sa course étroite et vive,
Semble un fruit remuant sur la branche passive.
— O candide beauté des riants éléments :
L'azur, l'onde, le sol, tout est envolement!
L'abeille aux bonds chantants, vigoureusement molle,
Roule, tangue, s'abat de corolle en corolle;
Dans l'éther sans embu, et pareil au cristal,
L'oiseau sème ses cris comme un blé musical;
Les blancs pétunias, créponnés, qui se fanent
Dès qu'on veut les toucher ou bien les respirer,
Semblent, dans leur faiblesse humide et diaphane,
Un défaillant bouquet de papillons sucrés!
— O Nature divine et fidèle à vous-même,
Exemple du labeur, exemple de l'amour,
Puisqu'il faut que l'on vive et qu'il faut que l'on aime,
Enseignez par l'éclat éblouissant du jour
Les cœurs les plus étroits et les fronts les plus sourds!

SOUPIR

Plus je vis, ô mon Dieu, moins je peux exprimer
La force de mon cœur, l'infinité d'aimer,
Ce languissant ou bien ce bondissant orage;
Je suis comme l'étable où entrent les rois Mages
Tenant entre leurs mains leurs cadeaux parfumés :
Je suis cette humble porte ouverte sur le monde.
La nuit, l'air, les parfums et l'étoile m'inondent...

LA RÊVERIE

Il est dangereux de rêver, Desdémona!
SHAKSPEARE.

Quand enfin votre esprit devient distrait et vague
Après l'immense amour dont vous m'entreteniez,
Mon ardeur se défait et sur vous vient régner
  Comme l'écume sur la vague.

Le jour d'été s'éteint dans l'espace endormi;
Vous parlez d'une voix que j'entends à demi,
Étant heureux et doux, vous me croyez contente;
Vous ne pouvez savoir quel infini me hante
Ni quels divins secrets j'échange avec le soir.
Ma fraternelle main sur votre front s'allonge,
Vous contemplez mes yeux comme un calme miroir,
Et nous sommes baignés d'un vaporeux mensonge,
Vous étant confiant et moi celle qui songe...

INTERROGATION

S'il est quelque autre chose au monde que l'amour,
S'il est quelque autre attrait, quelque autre récompense
A travers la multiple et prodigue dépense
Que l'homme fait de soi en luttant chaque jour,

Si l'effort, le labeur, la fierté, la justice,
Ont dans leurs vœux secrets un but plus convoité
Que celui de l'auguste et triste volupté
Où la force et l'espoir des âmes aboutissent,

Dites-le moi, Nature, ordre divin des jours,
Triomphale douceur du printemps qui s'élance,
Dites-le, mouvement onduleux du silence
Où les sons assoupis rêvent, puissants et sourds!

Dites-le, nuits d'été, où les astres s'empressent,
Et, par leur insistant et net crépitement,
Guident l'être, ébloui d'un immense tourment,
Vers l'orage et la paix des étroites caresses!

Dites-le nous! Ouvrez notre humaine prison,
Enseignez-nous! Si non, la hantise éternelle,
Qui jaillit de l'instinct, que nourrit la raison,
Ne connaîtra jamais, en ses nobles saisons,
Que ce vacillement enflammé des prunelles
Où l'univers sans but offre aux corps anxieux
La présence terrible et suave d'un dieu!

ÉCLOSION

Amère odeur des primevères,
Arome inquiet, ingénu,
Posé sur le sol triste et nu
Du pauvre printemps qui s'avère,
Je sais votre effluve inconnu,
Votre odeur de froid et de terre,
Ce parfum timide, frileux,
Puisé dans l'abîme argileux,
Où tout commence, où tout s'achève...
Et voici qu'un subit oiseau
Jette une note étrange et brève.
L'espace est encor baigné d'eau,
Le ciel est gris. Pourtant le rêve
Que rapporte chaque printemps

Vient de naître en ce simple instant
Où la faible fleur, qui décide
Avec son arome ténu,
Que le bonheur est revenu,
A, dans le soir humide, acide,
Perçu le cri neuf, entêté,
D'un humble oiseau ressuscité...

REFUS

Charme d'un soir de mai, que voulez-vous me dire?
Comme un corps plein d'amour vous venez contre moi,
Pourtant à peine suis-je une âme, je respire
Humblement, comme l'herbe et les oiseaux des bois.

Pourquoi m'invitez-vous? Je me tais, je sommeille,
Je goûte un frais repos, malgré l'immense odeur
Du printemps installé, qui répand à l'oreille,
A l'œil, à l'odorat ses multiples ardeurs.

Forces de la nature, acceptez que je chôme!
Laissez que mon esprit jouisse d'être seul,
Avec ses feux voilés, pareils à des fantômes,
Mais retenez un peu, ô nuit, ô lourd tilleul,
Le mol ouragan des aromes!...

ÉTONNEMENT

Se peut-il, Univers sans mémoire et sans voix,
Qui tires ton éclat de la ferveur humaine,
Qu'il te faille abolir ta triste énergumène
Et que, te contenant, je me défasse en toi?

Jamais aucun mortel n'aura ces yeux qui tremblent
De plaisir et d'ardeur devant les feux du jour.
Privilège divin d'un formidable amour,
Je ne puis te léguer un cœur qui me ressemble!

SONGE D'UN JOUR D'AUTOMNE

Automne, ton soleil comme une tiède main
S'est encor ce matin posé sur mon visage,
Une claire gaîté émanait des chemins
Où les ruisseaux glissaient comme un liquide herbage.

Il semblait que l'été, rétrécissant son cœur,
Eût laissé dans l'azur ce cercle étroit et tendre,
D'un soleil plus lointain, dont la pâle chaleur
S'isolait dans l'éther sans vouloir en descendre.

Mais ce ciel délicat, paisible, cristallin,
Ne pouvait pas tromper, triste Automne économe,
Cet amoureux besoin qu'a la race des hommes
De louer ce qui naît et non ce qui s'éteint!

Le doux parfum des bois dissous dans le silence,
Les jardins, leur dernier œillet mince et fringant,
L'abeille frappant l'air d'un vol moins arrogant,
M'emplissaient d'une amère et sûre défiance.

Et pourtant, que m'importe enfin ce sol plus nu!
Voudrais-je maintenir l'expansion suprême?
Ayant tout désiré, ayant tout obtenu,
L'excès dans la douleur et dans le plaisir même,

Ne dois-je pas aimer cette saison qui meurt,
Qui ferme lentement ses ailes fatiguées,
Et qui, sentant faiblir l'éclat et les rumeurs,
Se confie au néant, soumise et subjuguée?..

Comtesse de Noailles.

LA RUINE

DE LA

CIVILISATION ANTIQUE

III [1]

DIOCLÉTIEN ET LA RÉFORME DE L'EMPIRE

I

L'homme que les légions avaient élu pour succéder à Carus était aussi un Dalmate, comme Claude et comme Aurélien, bien que de naissance encore plus obscure. Une tradition affirme même qu'il était fils d'affranchi. Il avait été soldat depuis sa première jeunesse et s'était formé à l'école de trois grands généraux : Claude, Aurélien et Probus. Mais ce barbare et ce soldat était un homme de génie.

A peine élu, Dioclétien eut à soutenir une guerre civile. Carin, qui venait de se battre contre les Jazyges, ne voulait pas renoncer à la succession de son père. De part et d'autre, on se prépara pendant plusieurs mois au combat; et, au printemps de l'année 285, les deux armées se rencontrèrent en Mœsie. Il semble que Dioclétien aurait eu le dessous, si la mort de Carin, tué par un de ses officiers, n'avait assuré son triomphe. Mais la nouvelle guerre civile avait provoqué une des crises ordinaires dans l'Empire. Les provinces, abandonnées à elles-mêmes pen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1919 et du 15 février 1920.

dant plusieurs mois, s'étaient mises à proclamer de nouveaux prétendants. Une terrible insurrection de paysans ruinés et de débiteurs insolvables, l'insurrection des Bagaudes, avait éclaté en Gaule. Aux frontières, les Barbares recommençaient à s'agiter et les pirates à troubler les côtes de la Gaule et de la Bretagne. Dioclétien comprit que la tâche était trop lourde pour un seul empereur; et peu après son avènement, dès la seconde moitié de 285 semble-t-il, il appela à la partager avec lui un de ses compagnons d'armes, Maximien, fils d'un colon de Pannonie, des environs de Sirmium. Maximien était un soldat valeureux, mais ce n'était qu'un soldat; aussi est-il probable que Dioclétien songea d'abord à faire de lui non pas un collègue, mais un lieutenant sûr et fidèle. Et, en effet, Maximien ne reçut pas le titre d'Auguste, mais celui de César. Seulement son succès contre les Bagaudes, dont, en quelques semaines, il noya la révolte dans le sang, modifia les idées de Dioclétien, qui, en 286, lui conféra le titre d'Auguste et rendit égaux, en principe tout au moins, les pouvoirs des deux chefs de l'État, sans, pour cela, altérer l'unité politique et législative de l'Empire. Ils avaient bien chacun son armée, son préfet du prétoire, son budget particulier; mais les lois et la monnaie demeuraient communes, et les actes publics portaient à la fois leurs deux noms. Le nom de Dioclétien venait cependant en premier, et sa volonté était toujours prépondérante, car, bien que son pouvoir ne fût pas plus grand que celui de Maximien, son autorité personnelle et sa valeur étaient bien supérieures. L'administration et les forces militaires des Augustes étaient distinctes, mais sans limites infranchissables, puisqu'ils n'hésitèrent jamais à pénétrer pour un motif quelconque dans les territoires qui leur étaient respectivement confiés.

En somme, à la tête de l'Empire, il y avait non plus un empereur, mais deux empereurs, égaux en puissance, de même que, pendant bien des siècles, il y avait eu deux consuls à la tête de la République. Du reste, cette réforme, déjà tentée par Valérien au début de la crise du III[e] siècle, s'imposait désormais comme nécessaire. L'Empire était menacé de tous les côtés. De nouveau, profitant de la révolte des Bagaudes, Hérules, Burgondes, Alamans passaient le Rhin; de plus, le commandant de la flotte, chargé de donner la chasse aux pirates saxons et francs, un certain Carausius, s'entendait secrètement avec eux,

et, condamné à mort par Maximien, se révoltait, prenait en Bretagne le titre d'Auguste, s'emparait de l'île et de quelques villes de la côte de Gaule et créait une flotte puissante, à l'abri de laquelle il défiait l'autorité des deux empereurs légitimes. La situation n'était pas moins critique en Orient, où l'Empire continuait à être menacé, comme il l'était depuis Valérien, c'est-à-dire depuis que Rome avait perdu sa principale défense contre le nouvel Empire des Sassanides : l'Arménie. Deux empereurs, l'un en Orient et l'autre en Occident, n'étaient donc pas de trop. En effet, pendant que Maximien parvenait à repousser sur le Rhin la nouvelle invasion germanique, Dioclétien cherchait à rentrer en Arménie, en intriguant plutôt qu'en combattant. Le moment était favorable. La guerre civile avait affaibli l'Empire persan, à tel point que le roi Bahram avait envoyé des ambassadeurs à Dioclétien pour solliciter son amitié; l'Arménie était fatiguée et mécontente de la domination persane; l'héritier de la couronne arménienne, Tiridate, vivait à Rome en exil, et bien contre son gré. Dioclétien le poussa et l'aida secrètement à reconquérir le trône; et Tiridate, profitant de la situation difficile du roi de Perse et du mécontentement de l'Arménie, put, sans résistance, par un coup de main habilement préparé, reprendre possession du royaume de ses pères. L'Arménie se trouvait de nouveau sous l'influence de Rome; et le roi des Perses, hors d'état de faire la guerre, dut se résigner à reconnaître le fait accompli.

Ce succès améliorait la situation en Orient, bien qu'un nouvel ennemi, — les Sarrasins, venus du désert de Syrie et d'Arabie, — ait fait son apparition sur le territoire romain, le pillant et le dévastant, et que l'Égypte se soit mise à s'agiter pour des raisons qui nous sont inconnues. Mais en Occident, au contraire, les difficultés ne diminuaient pas. Maximien n'avait pu avoir raison de Carausius, qui avait enrôlé une grosse armée de Francs et de Saxons; de nouveau des mouvements menaçants se produisaient en Germanie où Goths, Vandales, Gépides et Burgondes étaient en guerre. Dans l'Europe orientale, les Sarmates se remuaient aussi; en Numidie, en Mauritanie, les indigènes recommençaient à s'agiter. Les deux Augustes s'efforçaient de tenir tête à toutes ces difficultés, volant d'un bout à l'autre de l'Empire, conférant à tel ou tel général les pouvoirs civils ou militaires les plus étendus, faisant parfois de nécessité

vertu, et, puisqu'ils ne pouvaient le vaincre, reconnaissant Carausius pour troisième Auguste. Mais quelques années d'expériences suffirent à convaincre Dioclétien et Maximien que même deux Augustes ne pouvaient suffire à la tâche : et, en 293, Dioclétien se décida à diviser encore l'administration de l'Empire, donnant aux deux Augustes deux nouveaux collaborateurs officiels, d'un grade cependant inférieur : deux Césars. Un des deux officiers appelés à si haute dignité, fut Galère, un soldat énergique et capable, sans culture raffinée, originaire de la Dacie. L'autre, Constance, — surnommé Chlore, à cause de son teint pâle — descendait au contraire, par sa mère, de Claude le Gothique; il était de famille riche, de caractère doux et d'esprit cultivé; un aristocrate égaré dans la bande de parvenus qui gouvernaient l'Empire. Les provinces furent distribuées entre les quatre empereurs de la façon suivante : Dioclétien garda pour lui la partie la plus orientale de l'Empire, la Bithynie, l'Arabie, la Libye, l'Égypte, la Syrie; Galère eut la Dalmatie, la Pannonie, la Mœsie, la Thrace, la Grèce, et l'Asie-Mineure; Maximien, Rome, l'Italie, la Rhétie, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et tout le reste de l'Afrique; Constance, la Bretagne et la Gaule. Etant donné les raisons de leur élévation au trône, les chefs de l'Empire ne devaient pas résider à Rome, mais sur les principales lignes des frontières : Dioclétien à Nicomédie, en Bithynie; Galère à Sirmium en Pannonie; Maximien à Milan; Constance à Trèves en Gaule.

II

Mais la multiplication des empereurs, comme nous l'avons déjà observé en parlant de Valérien, était un remède de nature géométrique, tandis que le mal dont se mourait l'Empire était un mal de nature morale. A lui seul, ce remède ne pouvait pas être plus efficace à ce moment de l'histoire de l'Empire, qu'il ne l'avait été du temps de Valérien. Il aurait même pu, au contraire, hâter le démembrement de l'Empire en poussant chacun des empereurs à se rendre indépendant. Mais Dioclétien compléta ce partage de l'Empire par une réforme organique et profonde de toute l'institution suprême. Cette grande réforme était, en 293, désormais accomplie, et devait donner au pouvoir des quatre empereurs en même temps une légitimité plus sûre et

plus respectée et des organes de gouvernement plus puissants et plus efficaces, accroissant ainsi la force et l'autorité de la charge suprême. S'engageant résolument dans la voie sur laquelle Aurélien avait fait les premiers pas un peu timidement, Dioclétien fixa officiellement le principe de la divinité des empereurs. Les empereurs sont *a Deis geniti et deorum creatores;* Dioclétien prend le titre de *Jovius*, Maximien celui d'*Herculius*; les sujets et l'armée prêtent serment par leur nom, comme jadis par le nom de Jupiter ou d'Hercule; et la divinité dont eux et l'Empire reçoivent leur force, est précisément le Dieu du soleil, Mithra, dispensateur des trônes et des empires.

Cette nouvelle majesté divine de l'Empire est inculquée sous des formes tangibles, dans la conscience des sujets. Les rapports de ceux-ci et des empereurs, et tous les actes extérieurs de la souveraineté font l'objet d'un cérémonial que les deux premiers siècles de notre ère avaient ignoré. L'Empereur doit porter un diadème comme les grands monarques orientaux, un diadème à rayons comme le Soleil, qui l'illumine de sa grâce. Ses vêtements et ses chaussures doivent être parsemés de pierres précieuses. Il n'est plus, comme Auguste, Trajan et Vespasien, un simple mortel qu'on est autorisé à approcher chaque jour et à toute heure, ou qui aborde familièrement les autres hommes, et dont la maison s'ouvre facilement à tous les citoyens libres. Pour lui adresser la parole, il faut observer un protocole spécial, et, quand on est arrivé en sa présence, il est de rigueur de se prosterner en une sorte d'adoration. L'absolutisme oriental triomphe finalement sur les ruines de l'hellénisme et du romanisme à peu près détruit par la grande crise du IIIe siècle, dans l'Empire que les Barbares désormais peuplent et gouvernent en grande partie.

Mais il n'eût pas servi à grand'chose de conférer au pouvoir suprême une autorité plus grande et un prestige divin, si la pluralité des personnes qui le devaient exercer, venait en même temps à l'affaiblir. Bien que divisé entre quatre souverains, le pouvoir suprême devait, selon Dioclétien, rester une monarchie, c'est-à-dire une unité. Comment essaya-t-il de résoudre l'insoluble problème de bâtir une monarchie, un gouvernement doué d'une unité forte, avec quatre souverains? D'abord en subordonnant les deux Césars aux deux Augustes, et en s'assurant à lui-même, entre les deux Augustes, la fonction

de régulateur et de coordinateur suprême. Le titre de *Jovius* qu'il prend, mis à côté de celui d'*Herculius* accordé à Maximien, indique un rapport de supérieur à inférieur. En outre, à la monarchie divinisée, il applique, pour en faire une unité, le principe dynastique de la monarchie asiatique, qui déjà s'était, au premier et au second siècle, infiltré dans la constitution de l'autorité suprême de l'Empire romain. Augustes et Césars forment une seule famille. De même que Maximien avait été adopté par Dioclétien, les deux Césars sont adoptés par les deux Augustes; ils répudient leurs femmes pour épouser les filles des Augustes, qui les ont adoptés comme fils : sorte d'inceste dynastique, qui rappelle la monarchie égyptienne des Pharaons et des Ptolémées. En ajoutant au principe religieux et au principe dynastique le principe de la cooptation, on pouvait croire résolue la plus épineuse de toutes les questions qui concernaient l'autorité suprême, celle qui depuis près de trois siècles agitait l'Empire en vain : la question de la succession. A la mort d'un Auguste, son César devait prendre sa place et nommer à son tour un autre César, qu'il ferait entrer dans la famille divine des maîtres du monde.

Mais ce n'est pas seulement d'autorité que le pouvoir suprême avait besoin pour guérir les plaies de l'Empire; il avait également besoin de force, c'est-à-dire d'organes habiles, sûrs, obéissants. Dioclétien tâcha d'infuser cette nouvelle force à l'État par la création d'un système bureaucratique complet, qui ne dépendît plus du Sénat, mais seulement et exclusivement de l'Empereur-Dieu, comme dans les monarchies asiatiques. Il ne négligea peut-être pas de notifier au Sénat son élection au trône et les élections successives, ni de respecter encore certaines formes consacrées par la tradition. Mais quoi qu'il en soit, le Sénat, en tant que corps politique, est annulé. On peut écouter ses conseils; mais on peut aussi refuser de les suivre. Il n'a plus de provinces à administrer, puisqu'elles sont passées sous la juridiction de l'empereur; il est exclu de la direction politique et remplacé par le *Consistorium principis*, le corps nouveau qui examine, comme l'ancien Sénat, les questions de caractère législatif, et qui est formé de tous les grands fonctionnaires de l'État. Toute l'administration dépend donc maintenant de l'empereur et du *Consistorium principis*, qui en est comme la représentation suprême; elle est formée par une bureaucratie

recrutée sans considération de rang social, de descendance ou de nationalité, et dans laquelle tous les sujets de l'Empire, et bientôt les barbares eux-mêmes ne tarderont pas à être admis à égalité de conditions.

III

C'était là, au point de vue des traditions gréco-latines, une grande révolution. La civilisation grecque et la civilisation latine avaient été toutes les deux fondées sur le double principe aristocratique de l'inégalité nécessaire et quasi mystique des peuples et des classes. Ce double principe aristocratique comportait, dans les relations extérieures, la supériorité innée et éternelle des Grecs ou des Romains sur les autres peuples; et dans les relations intérieures, la supériorité innée et éternelle des classes auxquelles appartenait le privilège de commander au commun des mortels. Les gouvernements grecs et latins furent presque tous aristocratiques, fondés sur le privilège héréditaire d'une petite oligarchie, seule qualifiée pour gouverner. Les essais de gouvernements véritablement démocratiques, où les charges pouvaient être occupées par des hommes de toutes les classes, y compris les classes moyennes et populaires, furent rares et de peu de durée. Le plus célèbre de ces essais fut celui d'Athènes; mais on sait à quelle catastrophe il aboutit. Quant à Rome, elle ne fut jamais gouvernée par la démocratie, même aux époques les plus agitées de la République; et l'Empire romain lui-même, jusqu'à Caracalla, c'est-à-dire jusqu'au début du IIIe siècle, moins d'un siècle avant Dioclétien, était encore gouverné par ce qu'on pourrait appeler l'aristocratie d'une aristocratie. L'ordre sénatorial et l'ordre équestre, qui exerçaient par privilège toutes les hautes charges de l'Empire, étaient une aristocratie recrutée parmi les citoyens romains, qui, de leur côté, nobles et plébéiens, riches et pauvres, savants et ignorants, constituaient tous ensemble, parmi les populations de l'Empire, une seconde aristocratie, dotée de privilèges importants et soumise à un droit pénal spécial. La civilisation gréco-latine était donc fondée sur la puissance des *élites*, et cette puissance l'était elle-même sur l'idée que les hommes et les peuples sont moralement non égaux, mais inégaux. Une des conséquences de ce caractère aristocratique de l'État et de la société gréco-latine

était la limitation des cadres où on pouvait puiser le personnel dirigeant et, par suite, la limitation du développement de tous les organes politiques et administratifs. On a aujourd'hui de la peine à comprendre pourquoi Rome, même à l'apogée de sa puissance, hésita si souvent à étendre ses conquêtes et à agrandir son Empire. Mais une aristocratie est un corps fermé, qui ne s'improvise ni ne se développe à volonté, comme peut s'improviser et se développer une bureaucratie recrutée dans toutes les classes et dans toutes les nations; c'est pourquoi Rome dut veiller toujours à ne pas étendre l'Empire de telle sorte que le nombre d'administrateurs et d'officiers supérieurs que pouvait fournir son aristocratie, devint insuffisant; et c'est également pourquoi elle s'efforça toujours d'administrer l'Empire avec le moins de fonctionnaires possible. Bien que nous ne puissions citer de chiffres précis, il résulte indirectement de tout ce que nous savons sur l'histoire intérieure et extérieure de l'Empire, que les cadres de l'administration romaine furent relativement restreints jusqu'à la fin de la dynastie des Antonins. Administrer avec le minimum de fonctionnaires fut la règle constante du gouvernement impérial, justement parce qu'il était un gouvernement aristocratique.

A l'époque dont nous parlons, le christianisme avait déjà porté, dans le domaine idéal, un coup mortel à l'organisation aristocratique de la civilisation antique, en affirmant que tous les hommes, étant tous fils du même Dieu, sont tous égaux devant lui. La doctrine de l'égalité morale des hommes avait été déjà énoncée par quelques grands philosophes de l'antiquité; mais seul le christianisme réussit à la faire pénétrer dans la conscience universelle, en détruisant ainsi jusqu'en ses fondements le véritable gouvernement aristocratique, et créant la démocratie moderne. Dès que le principe selon lequel les hommes seraient moralement non égaux, mais inégaux, fut détruit dans la conscience des masses, l'aristocratie put être encore une convention sociale, acceptée à certaines époques par convenance; elle cessa d'être une forme organique et presque sacrée de la société civile, comme elle l'avait été dans l'antiquité. Ce qui explique pourquoi dans le monde chrétien et musulman les gouvernements aristocratiques ont toujours été faibles et doivent être considérés comme des imitations bien pâles des vraies et grandes aristocraties du monde antique.

A son tour, Dioclétien porta, dans le domaine politique, un coup mortel au principe aristocratique, par sa réforme de l'administration. Il y eut, sans aucun doute, un lien entre les deux faits. Les progrès du christianisme furent une préparation nécessaire à la réforme de Dioclétien. Mais ce sont, naturellement, surtout des raisons d'ordre politique qui poussèrent l'Empereur à accomplir cette réforme ; et, parmi ces raisons, la plus importante fut la nécessité de remplacer l'organisation aristocratique de l'Empire, détruite par les crises du IIIe siècle, par une organisation nouvelle qui convînt aux exigences politiques et militaires créées par ces crises mêmes. La rareté du personnel, l'exiguïté des organes politiques et administratifs comparée à l'étendue de l'Empire qu'il fallait gouverner, avaient été parmi les causes de la catastrophe dans laquelle, au cours des cinquante dernières années, l'aristocratie de l'Empire avait succombé. Il fallait créer une administration disposant de forces et d'organes proportionnés non seulement à la grandeur de l'Empire, mais aussi à l'effort toujours plus considérable que devait faire l'État pour arrêter le cours menaçant de la dissolution universelle. Et où recruter cette administration, alors que l'aristocratie, déjà insuffisante au IIe siècle, avait disparu presque complètement, sinon en choisissant les fonctionnaires dans toutes les classes et dans toutes les populations ?

La multiplication des charges et des fonctionnaires, en haut et en bas, fut donc un des principes de la grande réforme de Dioclétien. Pour la première fois dans l'histoire de cet Empire fondé par une aristocratie militaire, Dioclétien sépare l'administration civile de l'administration militaire, et met à la tête de chaque province, deux fonctionnaires avec leurs employés respectifs : le *præses*, ou gouverneur civil ; le *dux*, ou gouverneur militaire. Cette réforme avait certainement deux fins : d'une part, rendre plus difficiles, grâce à la division des pouvoirs, les *pronunciamenti* des légions dans les provinces et les continuelles proclamations de nouveaux empereurs, véritable fléau du IIIe siècle ; d'autre part, remédier aux insuffisances de l'élément militaire, qui, recruté maintenant presque entièrement dans les provinces les moins civilisées, n'avait pas toujours les qualités nécessaires au gouvernement civil d'un empire qui, tout en décadence qu'il fût, n'en était pas moins l'héritier d'une grande culture. Mais en attendant, un autre principe

vital de la civilisation antique, l'unité de toutes les fonctions publiques, se trouvait détruit. Il est à remarquer aussi que la division de l'autorité civile et de l'autorité militaire, qui nous semble un des progrès politiques les plus importants de l'histoire de la civilisation, apparaît pour la première fois dans l'histoire de l'Empire romain comme un expédient d'une époque de décadence. Ce n'est pas tout ; à cette réforme s'en rattache une autre, qu'on pourrait définir : le morcellement des provinces. Dioclétien ne se borna point, comme Valérien, à multiplier le nombre des empereurs ; il multiplia aussi celui des gouverneurs, assignant à chacun d'eux un territoire plus restreint, afin qu'il le gouverne plus aisément et que, disposant de forces insuffisantes, il ne puisse devenir redoutable. C'est ainsi que pour l'année 297 nous comptons quatre-vingt-seize commandements civils pour les provinces au lieu de cinquante-sept qu'avait trouvés Dioclétien à son avènement.

En même temps, pour empêcher que ce morcellement des provinces n'affaiblisse l'Empire et la force de l'autorité centrale, il institua les *Diocèses*. Les *Diocèses* avaient été jusqu'alors des subdivisions fiscales et judiciaires des provinces. Le *diocèse* de Dioclétien est le groupement de plusieurs provinces en une circonscription supérieure, sous les ordres d'un magistrat nouveau : le *vicaire*. Les vicaires sont au nombre de douze : cinq en Orient, avec les noms de Oriens, Pontica, Asiana, Thracia, Mœsiæ; et sept en Occident, avec les noms de Pannoniæ, Britanniæ, Galliæ, Viennensis, Italia, Hispaniæ, Africa. Il y aura donc dorénavant deux Augustes et deux Césars à la tête de l'Empire. Immédiatement au-dessous d'eux, douze vicaires à la tête d'autant de diocèses, et à côté de ceux-ci, et sur le même rang, les proconsuls, gouverneurs de certaines provinces privilégiées. Enfin, au-dessous des *vicarii*, les *præsides* ou, parfois, des *consulares* ou *correctores*, comme on appelle indifféremment les gouverneurs des nouvelles provinces réduites. A côté de cette hiérarchie civile viennent les *duces*, chefs militaires, dont les pouvoirs territoriaux sont déterminés par des raisons militaires et ne correspondent pas nécessairement à l'étendue des provinces ou des diocèses.

Mais la multiplication des chefs de l'État, leur répartition dans des centres stratégiques déterminés, et la séparation du pouvoir militaire et du pouvoir civil, ne pouvaient suffire à

renforcer la défense de l'Empire. L'augmentation de l'armée devait compléter la réforme administrative. Il fallut quadrupler les gardes du corps des empereurs, ajouter aux anciens prétoriens les nouveaux, qui seront les *milites Palatini et Comitatenses*. Il fallait aussi augmenter les effectifs militaires. Dioclétien les porta de 350 000 soldats à 500 000, et augmenta proportionnellement bien plus le nombre des officiers. Pour encadrer plus fortement chaque légion et être sûr de sa fidélité, il réduisit les effectifs et multiplia les tribuns militaires.

La pluralité des cours, le développement de la bureaucratie centrale et provinciale et l'augmentation de l'armée exigeaient beaucoup d'argent et de nouvelles ressources pour le budget. Dioclétien y pourvoit avec beaucoup d'énergie et d'ingéniosité. Il commence par décréter une revision générale de la valeur des terres, un nouveau cadastre, comme on dirait aujourd'hui, et, au fur et à mesure, introduit un nouveau système d'impôts, uniforme pour toutes les provinces, mais devant tenir strictement compte de la qualité des terrains et de leur rendement. A cet effet, il crée une nouvelle unité fiscale, dénommée selon les lieux, *jugum*, *caput*, *millena*, *centuria*, qui comprenait des terres de nature diverse et de différente extension, mais dont l'ensemble devait avoir une valeur identique et, par suite, fournir une identique contribution. Par exemple, 5 *jugera* de vignes ou 20 *jugera* de terres cultivables de première qualité, faisaient un *jugum*, tandis que pour arriver au même résultat, il fallait 40 *jugera* de seconde qualité et 60 de troisième; et quelle que fût la culture, il en fallait davantage, si le terrain était en montagne, et moins, s'il était en plaine. La perception de l'impôt fut réglée avec le plus grand soin. La somme que l'État imposait à une circonscription fiscale, comprenant donc un certain nombre de *juga*, était notifiée aux décurions (les membres du petit Sénat de chaque ville), lesquels en répartissaient le montant entre les propriétaires et les locataires du sol public (*possessores*), en exceptant ceux qui n'en détenaient qu'une faible portion, et surveillaient de près le recouvrement, car ils étaient responsables de ce qui viendrait à manquer. Le système tributaire apparaissait donc comme parfait et de rendement assuré. Il fut complété par une grande réforme monétaire destinée à éliminer le cours forcé et à assainir la circulation.

IV

Grâce à la réforme de Dioclétien, l'Empire romain sort renouvelé de la grande crise du IIIe siècle. C'est désormais une vaste *cosmopolis* de races diverses, à demi barbares le plus souvent, gouvernées par le despotisme asiatique de quatre souverains-dieux, soumises à une bureaucratie innombrable, dépendante de ces souverains et recrutée sans distinction de nationalité, de naissance ou de rang social. On ne peut nier que l'Empire ait récupéré, grâce à ces grandes réformes politiques et administratives, une partie de son antique prospérité. Dioclétien parvint à reconstituer, jusqu'à un certain point, la puissance et l'unité de l'Empire. Il recouvra tout d'abord la Bretagne. Carausius avait été tué par un de ses officiers, un certain Alectus, qui s'était flatté de lui succéder. Alectus fut battu et tué (296). A Alexandrie, une insurrection dont le but semble avoir été d'opposer un prétendant aux souverains légitimes, fut rapidement réprimée (296). En Perse, enfin, de sérieuses difficultés furent heureusement vaincues. En 294, le roi de Perse, Braham, était mort et son fils Narsès lui avait succédé. Sous son règne, une réaction se produisit contre la politique conciliante de son prédécesseur; en 296, profitant de ce que Galère était en Pannonie et Dioclétien occupé en Égypte, Narsès se jeta sur l'Arménie, menaçant du même coup la Syrie. Galère, immédiatement rappelé par Dioclétien et envoyé contre les Perses, commit l'imprudence d'attaquer l'ennemi sur le même terrain où, trois siècles et demi auparavant, les légions de Crassus avaient trouvé la mort. Et il fut, lui aussi, battu. Dioclétien dut renouveler l'armée détruite en y enrôlant beaucoup de barbares d'Occident, Goths et Daces en grande partie, pour tenter d'envahir le pays ennemi par un autre côté, en suivant les chemins montueux de l'Arménie.

L'armée nouvelle fut confiée à Galère, qui avait à cœur de venger sa précédente défaite et y réussit. Par une impétueuse attaque nocturne, non seulement il détruisit le camp persan, mais il captura toute la famille royale. Seul, Narsès, blessé, parvint à grand'peine à s'enfuir. Enhardi, Galère rêvait déjà, nouvel Alexandre, la conquête de la Perse. Mais les Barbares menaçaient de nouveau les frontières; en cette même année 297,

Constance était obligé de partir pour la Bretagne, et, tandis que les Germains, forts de son absence, menaçaient la Gaule, Maximien devait courir en Afrique où éclatait une autre révolte.

Dioclétien était donc disposé à faire la paix; et, dès le début de 298, elle était effectivement conclue, et à des conditions qui pouvaient rappeler les temps lointains où Rome était partout triomphante. Toute la Mésopotamie, jadis conquise par Septime Sévère, était restituée à l'Empire; de plus, le roi de Perse cédait cinq provinces arméniennes de la haute vallée du Tigre, jadis conquises par Sapor I[er]. Les sources ne s'accordent pas à les déterminer. L'Arménie jusqu'à Zinta, dans la Médie Atropatène, était reconnue à Tiridate; l'Ibérie (l'actuelle Géorgie) devenait un État vassal non plus de la Perse, mais de Rome. L'Empire romain regagnait en Orient une frontière stratégiquement excellente pour la défense de la Syrie et de l'Asie-Mineure, et des alliés précieux; enfin, il concluait une paix, qui devait durer quarante ans.

Pendant ce temps, Dioclétien réussissait à rétablir solidement l'ordre à l'intérieur de l'Empire. L'anarchie chronique prenait fin, devant un gouvernement stable et régulier. Fermement guidé par les deux Augustes et les deux Césars, et par la sûre volonté et la pensée vigoureuse du premier des Augustes, le navire de l'État gonflait ses voiles vers un horizon souriant. La méticulosité des lois pesait sur les sujets; mais elle les unissait aussi dans une forte discipline publique; l'augmentation des impôts même paraissait presque compensée par leur nouvelle répartition, par les méthodes rationnelles de leur perception et par le renouveau de prospérité générale. La nouvelle famille impériale jouissait de la faveur universelle; sa divinité ne choquait plus personne, même elle était adorée par les peuples sujets, et la *felicitas saeculi* paraissait vouloir couronner les plus durs efforts de dix-huit années de pénible labeur. La crise politique et militaire, commencée à la mort d'Alexandre Sévère, semblait donc terminée.

V

Malheureusement, il y avait dans l'œuvre de Dioclétien une contradiction qui la minait sourdement. Dioclétien avait cherché à sauver l'Empire des barbares qui l'attaquaient du dehors en le

faisant barbare au dedans; autrement dit, il avait achevé la destruction du romanisme et de l'hellénisme, opérée par la crise du IIIe siècle, en la rendant pour ainsi dire officielle, par une réorganisation de l'Empire, fondée sur des principes opposés à ceux sur lesquels s'appuyait l'État grec et latin, en anéantissant ce qui avait été l'âme, la force, le soutien de l'hellénisme et du romanisme : l'unité des fonctions publiques, l'organisation aristocratique de la société, l'esprit politique, le polythéisme. En d'autres termes, Dioclétien remplaçait une merveilleuse civilisation, qui avait été pendant des siècles une unité vivante en ses organes divers, — religion, famille, État, culture intellectuelle, — par un système d'institutions qui, à part quelque souvenir historique persistant de la grandeur de Rome, n'avaient pas d'autre principe spirituel que le culte asiatique du Souverain-Dieu : principe trop nouveau et trop petit pour pouvoir animer une masse immense comme l'Empire. L'Empire demeure comme un grand corps avec une âme petite et faible, à la recherche d'une âme à sa taille. L'ordre, instauré par Dioclétien, était donc un ordre vide; et dans cet ordre vide, deux courants contraires naissent et se développent. L'un tend à ressusciter, dans la paix rétablie, la culture antique, — littérature, arts, philosophie, religion, — grâce à ce qui en reste encore. Cette culture avait été si riche, si glorieuse, que nombreux étaient ceux qui ne pouvaient se persuader, même après tant de calamités, qu'elle fût morte, et voulaient à tout prix la faire revivre dans son ancienne unité. L'autre courant tend à remplir le vide de l'ordre rétabli par la nouvelle doctrine chrétienne, qui renversait l'antique conception de la vie et de l'État. En détruisant définitivement la structure aristocratique de la société antique, Dioclétien avait écarté le princidal obstacle à la christianisation de l'Empire; et si formidables que fussent encore les obstacles qui persistaient, ils ne décourageaient pas une doctrine animée d'un élan si puissant et d'une conscience si forte de sa mission régénératrice du genre humain.

Placés entre ces deux courants, Dioclétien et ses collègues cherchèrent à favoriser le premier, sans toutefois s'opposer sérieusement au second. Ils s'efforcèrent de remettre en honneur l'étude de la jurisprudence, de la littérature, de l'architecture, protégeant les écoles et les professeurs, récompensant et honorant les hommes d'élite. C'est ainsi que Dioclétien

appelle à Nicomédie le grammairien Flavius et le rhéteur Lactance; qu'il protège l'école de droit de Beritus et cherche à y attirer comme étudiants même de jeunes Arabes. C'est ainsi également que Constance Chlore choisit d'abord pour *magister memoriae* le fameux rhéteur Eumène, puis le nomme professeur dans la célèbre école d'Augustodunum. C'est une doctrine officielle du nouveau régime, exposée par Eumène en des pages fort éloquentes, que les lettres sont la source sacrée de toutes les vertus et la meilleure préparation à toutes les carrières, même à celle des armes. Cette sollicitude pour la vie spirituelle s'explique aisément. Si déchu que fût l'Empire après tant de calamités et avec tant de barbares au pouvoir, il avait toujours besoin de cette grande culture qui l'avait créé, orné et fait vivre pendant deux siècles. Il est au contraire beaucoup plus difficile de comprendre pourquoi l'Empire a pu vivre si longuement, jusqu'en l'an 303, en paix avec le Christianisme, qui était sur tant de questions capitales contraire à l'esprit de la réforme de Dioclétien. Mais les chrétiens étaient à cette époque très nombreux dans toute l'administration et à la Cour; et il semble même que l'impératrice et sa fille aient eu des rapports avec le nouveau culte. Dioclétien était trop sage et trop avisé pour ne pas comprendre combien une persécution eût été dangereuse pour l'unité et la paix de l'Empire, et il se refusa pendant plusieurs années à traiter les Chrétiens en ennemis. Néanmoins il y avait à la Cour un parti très fort, qui n'approuvait pas cette sage politique et dont Galère était le chef. Ce parti finit par prévaloir, à ce qu'il paraît, en raison des difficultés que le Christianisme créait à l'autorité impériale, particulièrement dans l'armée et vis-à-vis de la discipline militaire. Il se trouvait encore, parmi les chrétiens, des fanatiques refusant de prêter le service militaire, comme ce Maximilien qui fut exécuté à Théveste le 12 mars 295. Toutefois, à mesure que la religion nouvelle se répandait, le nombre des chrétiens qui se résignaient à servir dans l'armée était de plus en plus grand.

Mais si la répugnance à la guerre diminuait, la difficulté qui restait insoluble était celle du culte des empereurs. Les chrétiens ne pouvaient pas reconnaître et adorer le Souverain-Dieu; mais le culte du Souverain-Dieu était la base même de la discipline militaire. Sur ce point l'accord était impossible; et le conflit devait éclater, un jour ou l'autre. En 302, un édit chassa de

l'armée tous les Chrétiens ; et il fut suivi, un an plus tard, le 24 février 303, d'un autre édit, le premier édit véritablement antichrétien de Dioclétien, qui imposait la destruction des temples et des livres chrétiens, la dissolution des communautés et la confiscation de leurs biens, interdisait les assemblées des fidèles et excluait ceux-ci de toute charge publique. L'édit était relativement modéré, puisqu'il ne contenait aucune menace de mort; mais sa proclamation fut suivie de grandes perturbations. Une sédition éclata en Syrie ; le palais impérial de Nicomédie fut incendié. Les ennemis des Chrétiens les accusèrent d'être les auteurs de ces désordres; de leur côté, les Chrétiens accusèrent leurs ennemis d'exciter contre eux, par des tumultes provoqués à dessein, la colère de Dioclétien.

Il est impossible de décider de quel côté étaient les torts. En revanche, ce qui est certain, c'est que ces tumultes provoquèrent un second édit, beaucoup plus dur. Cet édit ordonnait l'emprisonnement des évêques, des prêtres et des diacres, qui se refuseraient à consigner les livres sacrés, ces muets dépositaires, pour l'autorité romaine, de la doctrine séditieuse. Mais Dioclétien répugnait évidemment à pousser les choses à l'extrême, si bien que, dans la seconde moitié de la même année, le 17 septembre 303, il prit occasion de la grande solennité publique des *Vicennalia,* c'est-à-dire les fêtes en l'honneur du vingtième anniversaire du gouvernement des deux Augustes, pour promulguer une sorte d'amnistie générale. Tous les prisonniers chrétiens qui se déclareraient prêts à revenir ouvertement à la vieille religion, devaient être remis en liberté. Quant aux autres, ils ne pouvaient bénéficier de la grâce, et même, en raison de leur obstination insensée, ils devraient être, à l'avenir, traités plus sévèrement.

Ces édits sont le document le plus éloquent de la puissance du Christianisme. Ils témoignent clairement de l'hésitation de Dioclétien à se lancer contre un ennemi qu'il savait nombreux et fort. Comme toujours, quand un État se trouve aux prises avec un danger qu'il n'a pas la force d'éliminer, Dioclétien eut lui aussi recours à des demi-mesures, lesquelles ne pouvaient avoir d'autre résultat que d'aggraver le mal. La résistance des Chrétiens s'exaspéra et l'Empire fut contraint à user des mesures de rigueur, dont il s'était d'abord abstenu. A la fin de 308 ou de 309, Dioclétien tomba gravement malade et Galère

assuma la régence en Orient. Le parti de la lutte à outrance et de l'intransigeance prévalut alors au gouvernement; Galère et Maximien s'accordèrent pour la promulgation du dernier édit de persécution auquel Dioclétien se résolut à souscrire. Cet édit faisait obligation à tous les sujets de l'Empire de sacrifier aux Dieux, sous peine de tous les châtiments corporels réservés aux récalcitrants.

Cette persécution dura huit ans. Mais, bien qu'elle ait été la plus violente et la plus systématique de toutes celles entreprises par l'Empire contre le Christianisme, elle n'eut pas cette implacable férocité que la tradition ecclésiastique devait lui attribuer. Elle fut différemment conduite et plus ou moins dure selon les pays et selon le caractère des Césars ou des Augustes. C'est ainsi que Constance Chlore détruisit seulement quelques églises, sans s'attarder à violenter la conscience des fidèles. S'il ordonna des exécutions, elles furent dues en grande partie à la vive réaction et à la véritable soif de sacrifice qui poussait de nombreux fidèles, — joyeusement, — au martyre. Mais Dioclétien n'eut que peu de part aux diverses vicissitudes de cette longue persécution, dont nous verrons la prochaine fois la grande importance historique. Vingt années de gouvernement l'avaient fatigué, et, bien qu'il n'eût pas encore atteint la soixantaine, sa vie fiévreuse et surmenée avait miné avant l'âge sa robuste constitution.

Depuis des années, il méditait une retraite, une retraite qui lui permît d'assister en spectateur désintéressé à la réalisation de ses grandes réformes, sans qu'il eût à être présent partout pour la diriger. Et il se faisait construire à Salone, dans sa Dalmatie, un ermitage pour s'y retirer. Même il avait voulu quelque chose de plus : n'être pas seul à s'écarter des affaires de l'État et entraîner avec lui le fidèle compagnon de ses fatigues, Maximien, auquel il avait fait faire le serment de l'imiter. Ce diligent administrateur semblait saisi de la dangereuse curiosité de savoir ce qui arriverait dans l'Empire, après la disparition de ceux qui l'avaient restauré ! Et la grande heure sonna enfin, le 1er mai 305. Ce jour-là, à trois milles de Nicomédie, sur une colline qui s'élevait doucement au-dessus de la plaine, au pied d'une colonne portant la statue de Jupiter, là où il avait lui-même remis la pourpre à Galère, entouré par les hauts personnages de l'Empire et les hauts dignitaires de l'armée, Dioclétien

se dépouilla de son diadème, de son sceptre, de son manteau impérial, et nomma pour lui succéder, Galère, auquel il donna à son tour pour César un officier des *protectores*, Maximin Daza.

Le même jour, peut-être à la même heure, la même scène se passait à Milan, où Maximien cédait son trône à Constance, et mettait la pourpre des Césars sur les épaules d'un autre officier : Sévère.

C'est alors que commence pour lui et pour Maximien cette époque de leur vie, connue dans l'histoire sous le nom de « quies Augustorum. » Mais il semble que pendant les huit années où Dioclétien continua à se survivre, dans son immense palais de Salone, entre mer, ciel et monts, passant de ses chasses à son humble jardin potager, l'Auguste vieux et las ne fut jamais considéré comme un homme privé. Jusqu'au dernier jour de sa vie, il garda tous les titres et reçut tous les hommages que méritait son passé ; il demeura pour les nouveaux princes, « notre seigneur et notre père. » Et quand sa dernière heure fut venue, le Sénat de Rome l'honora de cette apothéose, qui équivalait à la divinisation, et qu'on n'accordait qu'aux Empereurs.

Mais il vécut assez pour voir l'issue de la lutte entre l'Empire et le Christianisme, qu'il avait voulu éviter comme une calamité terrible, et pour assister au triomphe définitif du Christianisme, qui devait lui sembler un événement encore plus funeste que la lutte, si redoutée par sa sagesse. Ce triomphe marquait la fin de la civilisation antique, et était la conséquence nécessaire de toute l'œuvre qu'il avait accomplie dans un bien autre dessein.

GUGLIELMO FERRERO.

(A suivre.)

LE ROI LOUIS XVII

VIII (1)

ENQUÊTES

Mgr de Savines sortit de Charenton transformé par la captivité. Soit que la leçon l'eût corrigé de courir les routes à la poursuite des Dauphins nomades, soit qu'il fût « trop étroitement surveillé, » tous rapports cessèrent entre lui et Hervagault, dès l'entrée de celui-ci à la maison de force de Bicêtre. Pourtant, l'ex-prélat ne reniait pas sa foi en l'origine royale du prisonnier; on le voit, en septembre 1803, faisant circuler dans Paris « une relation manuscrite de son heureuse rencontre avec le fils de Louis XVI et du projet qu'il a conçu de marier « le rejeton des Rois avec l'une des petites-filles du maréchal de L... » Cette protestation de dévouement inspira d'ailleurs au policier qui la signale, la conviction que « la raison de l'ancien évêque était aliénée. » Cette dernière tentative restée sans succès, Savines renonça à l'apostolat pour se consacrer entièrement à la pénitence : il se retira dans sa province, à Embrun, où sa vieille mère vivait encore. Mais cette femme, jadis philosophe et « esprit fort, » était elle-même, à quatre-vingt-dix ans, touchée de la grâce. Devenue chrétienne ardente, elle avait disputé l'honneur de loger chez elle le Saint-Père de passage à Embrun et, comme on ne pouvait accéder à ce désir, elle implora la faveur d'envoyer au moins l'un des fauteuils de son mobilier dans la maison où le Pape était

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1919, 1er janvier, 1er février 1er et 15 mars, 15 mai 1920.

descendu. Quand l'ancien évêque de Viviers se présenta, repentant, au château de Savines, bien décidé à y vivre dans la retraite, sa mère refusa de le recevoir, signifiant qu'elle ne pardonnerait jamais la scandaleuse conduite du prélat indigne. Il accepta cet affront avec résignation et se mit à pleurer ses fautes : — « Mes yeux se sont ouverts sur mes erreurs passées, écrivait-il dès 1805... Je désavoue et je déplore de tout mon cœur les écarts sans exemple auxquels je me suis livré... Je prie le clergé de Viviers de me pardonner mes égarements et de ne s'en souvenir que pour me plaindre et prier Dieu pour moi... » Dans une autre lettre, datée de 1811, il traçait de son intérieur d'ascète un tableau si « déplorable » qu'un pieux journaliste, en rapportant ces détails, se plaisait à croire « que, dans l'excès de sa contrition, l'évêque avait un peu chargé les couleurs. » Il n'en était rien ; Mgr de Savines s'était condamné à des austérités dont la rigueur hâta sa fin, et le ciel lui épargna ainsi de nouvelles perplexités, car moins d'un an plus tard, l'enthousiaste crédulité du versatile évêque eût été soumise à de cruelles épreuves.

Si, le 3 mai 1814, Louis XVIII entrant dans Paris, imagina devoir les acclamations qui l'accueillirent à la sympathie qu'inspirait sa personne, il se flatta d'une illusion aussi trompeuse qu'injustifiée : les cris d'amour s'adressaient, non pas à lui, parfaitement inconnu de la génération nouvelle, mais à la fille de Louis XVI assise à ses côtés dans le carrosse de gala. Il y avait du repentir dans cette grande manifestation populaire et, comme l'ancien évêque de Viviers, les Parisiens battaient leur coulpe à leur façon, en s'extasiant de voir rentrer triomphalement dans leur ville cette fille de France qu'ils avaient aperçue pour la dernière fois, vingt-deux ans auparavant, conduite sous les huées, avec son père, sa mère, son frère et sa tante, vers la vieille Tour-prison que tous les siens avaient quittée pour l'échafaud ou la fosse commune. Ce fut une grande émotion quand on apprit que *Madame*, en arrivant à Notre-Dame où le cortège se rendit d'abord, se jeta sur son prie-Dieu et resta longtemps prosternée, le front dans les mains, secouée de sanglots et qu'elle s'évanouit en pénétrant dans ce château des Tuileries, évocateur de tant de souvenirs et hanté par tant de fantômes. De ce lointain tragique surgissait, —

plus apitoyante que toutes les autres, — la figure du petit Dauphin, de celui qui aurait dû être le héros de cette entrée triomphale et dont l'absence mettait l'amertume d'un remords au fond de tous les cœurs. Encore qu'il n'en fût point l'un des survivants, c'est donc de la légende du Temple que bénéficiait Louis XVIII, en ce jour de résurrection, et on s'étonna bientôt qu'il ne parût point s'en rendre compte.

Un mois à peine était écoulé qu'une impardonnable maladresse était commise. Le 8 juin 1814 était le dix-neuvième anniversaire de la mort de Louis XVII et l'on pouvait s'attendre à ce que cette date, se présentant pour la première fois depuis la Restauration des Bourbons, fournît l'occasion d'une commémoration solennelle : celui à qui la couronne était échue par suite de tant de deuils devait pour le moins, pensait-on, l'hommage d'une cérémonie propitiatoire au jeune prince dont il héritait. Sans qu'un mot d'entente eût été donné, toute la France s'unit de prières en mémoire du petit Roi martyr : il y eut des services funèbres à Amiens, à Orléans, à Tours, à Tarbes, à Alençon, à la Rochelle, en bien d'autres villes... A Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du château des Tuileries, rien! Une messe fut dite, il est vrai, à Saint-Roch, et la Duchesse d'Angoulême s'y rendit en grand deuil; mais on prit soin, dans le compte rendu de cet obit anonyme, que le nom du Dauphin *ne fût pas prononcé*. *L'Ami de la Religion et du Roi*, moniteur attitré et scrupuleux de ces sortes de manifestations, évite manifestement, en relatant la cérémonie, toute allusion à Louis XVII. — « Il a été célébré le 8 juin, à Saint-Roch, annonce-t-il, un service solennel *pour les Princes et Princesses victimes de la Révolution*. » On ne peut expliquer cette étonnante réticence que par la précaution de ne pas compromettre le Roi régnant en l'associant à une reconnaissance formelle du décès hypothétique de son prédécesseur.

A peine installé, Louis XVIII avait donné l'ordre de rechercher, au cimetière de la Madeleine, l'emplacement exact des corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette; mais on *oublia* d'entreprendre pareille enquête au sujet de Louis XVII. L'enfant du Temple qui comptait en France, et à Paris surtout, tant de dévots, était aussi dédaigné de ses parents des Tuileries que s'il eût appartenu à la race honnie de l'usurpateur : c'était faire sa cour que de ne point parler de lui. Et quand, en janvier 1815,

on exhuma les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette pour les porter à Saint-Denis, il était déjà entendu qu'on renonçait tacitement à rendre semblable hommage à la dépouille de leur enfant. La fatalité poursuivait l'innocent au delà du tombeau et, comme au temps lointain où les partis politiques se disputaient sa tutelle, il semblait que son ombre fût encore suspecte au pouvoir et plus gênante que ne l'avait été pour les Comités de la Convention sa frêle personnalité. Ces omissions ne laissaient pas de troubler l'opinion; les gens dont les souvenirs remontaient à l'époque de la Révolution se remémoraient le mouvement d'incrédulité qui avait accueilli, en 1795, l'annonce subite de la mort du Dauphin ; la négligence de la Restauration ravivait ces doutes que le gouvernement de Louis XVIII eût dû s'appliquer à éteindre, et la survie de Louis XVII ralliait déjà bien des indécisions, quand la rumeur se répandit que le Dauphin venait d'être retrouvé en Bretagne.

Au mois de décembre de 1815, un individu suspect, récemment débarqué à Saint-Malo, fut arrêté sur l'ordre de M. Pierre Pierre, lieutenant extraordinaire de police de cette ville ; ce pauvre hère paraissait être âgé de trente ans et n'était porteur d'aucuns papiers. Il déclara se nommer Charles de Navarre, natif de la Nouvelle-Orléans et exercer la profession de boulanger. Mais bientôt, « changeant de ton, » il affirma avec aplomb qu'il était le Dauphin, fils de Louis XVI, et remit à M. Pierre Pierre une lettre qu'il venait d'écrire à son oncle, le roi régnant, Louis XVIII le Désiré.

Le lieutenant de police fit aussitôt jouer le télégraphe et adressa le jour même un rapport à M. d'Allouville, préfet d'Ille-et-Vilaine. Toutes les autorités du département furent avisées de l'événement : la correspondance qui s'échangea entre elles à ce sujet témoigne d'une assurance et d'une sécurité plus déclamatoires peut-être que sincères. Car, bien plus que jadis la Champagne, la Bretagne maintenant prenait feu à la nouvelle que « le petit Dauphin » était revenu. Si les fonctionnaires affectaient le mépris pour ce *misérable* qui troublait la tranquillité publique, les petites gens, les campagnards et même les bourgeois de toute la contrée manifestaient un émerveillement joyeux, tant pesait encore sur tous les cœurs l'étouffant cauchemar du Temple. — « Un peuple énorme avait suivi

l'*individu* quand on le menait par les rues de Saint-Malo, » écrivait le comte de Kererpertz, sous-préfet de Fougères; — « mille bruits absurdes ont circulé et circulent encore; la multitude s'est portée aux environs de la prison, » mandait le chevalier du Petit-Thouars, son collègue de Saint-Malo; — « tous les esprits sont en mouvement; » — « cette arrestation fait à Saint-Malo et à Saint-Servan l'unique sujet des conversations; — ce fut ici la nouvelle du marché; — les gens les moins tendres pour l'auguste Famille qui nous gouverne se montrent fort attendris sur le sort de cet infortuné jeune homme... » Telle était l'impression produite par cette résurrection émouvante, et il faut bien dire que l'*individu* ne la justifiait nullement : ses manières étaient communes; il parlait comme un paysan, agrémentait par exemple ses phrases de « pour lors » et de « quoique ça, » prononçait *ils tombirent* et « le *Rigent* » (pour « le Régent; ») mais on savait que, dès son premier interrogatoire, il s'était emporté, réclamant d'être conduit à Paris et protestant que devant le Roi son oncle et la princesse sa sœur il établirait de façon éclatante la vérité de ses allégations. D'ailleurs, son intention était de laisser Louis XVIII régner en paix, de « le servir même fidèlement, » et de ne monter sur le trône que quand cet oncle bien-aimé serait mort. Ces audacieux propos frappaient les imaginations comme autant d'arguments irréfutables, et les gens simples, n'imaginant pas qu'un homme pût être assez téméraire pour mentir aussi effrontément, se laissaient aller à la croyance d'un miracle attendu et espéré depuis longtemps.

Le bruit de l'aventure d'Hervagault n'avait guère dépassé, douze ans auparavant, les limites de la Champagne; les préoccupations du pays ne s'orientaient pas, à cette époque, vers l'éventualité du rétablissement des Bourbons; d'ailleurs, on risquait gros, sous le Consulat, à paraître s'intéresser aux souvenirs de la monarchie. Mais aujourd'hui, « le retour des lys » remettait en honneur les vieilles traditions; « l'auguste Famille » bénéficiait d'un regain d'engouement; et quand la France apprit que Louis XVII n'était pas mort, du fond de la Vendée jusqu'à la Cannebière, on compta par milliers les chouans attardés et les vieilles royalistes qui s'écrièrent, triomphants : — « Je l'avais bien dit! » Dans leur loyale naïveté, ils ne pensaient pas déplaire au gouvernement en

acclamant le roi légitime enfin retrouvé, et leur candeur estimait que Louis XVIII devait être tout aussi heureux qu'ils l'étaient eux-mêmes, de voir surgir de l'ombre le fils de Louis XVI.

Telles furent les raisons du prodigieux succès de Charles de Navarre. Non point que le Dauphin de Saint-Malo égalât celui de Vitry; autant qu'on en peut juger, il lui était bien inférieur et l'on rapportera seulement ici, de sa confuse et longue histoire, les épisodes de nature à jeter quelque clarté rétrospective sur certaines péripéties de la captivité du Temple.

Arrêté, comme on l'a vu, le 9 décembre 1815, à Saint-Malo, Charles fut transféré à Rennes et, de là, à Rouen, bien qu'il demandât à être conduit à Paris, « devant son oncle » (Louis XVIII) et, s'il était reconnu comme imposteur, « jugé selon la rigueur des lois. » Il avait même, on l'a dit, dès son arrestation, adressé au Roi une lettre, dénuée de prétentions littéraires, l'assurant de sa soumission et offrant de donner les preuves de sa noble naissance (1). Aussi ne cacha-t-il pas sa déception quand il se vit interné comme vagabond, le 29 janvier 1916, à la maison de correction et de mendicité de Rouen, que, par assimilation avec la vieille prison de la banlieue parisienne, on appelait le « Bicêtre » normand. Singulière geôle que celle-là ! L'écrou de Charles de Navarre portait que « toutes mesures seraient prises à l'égard de cet individu pour qu'il ne puisse entretenir aucune intelligence ni communiquer avec qui que ce soit sans une permission signée de M. le Maire...; » et, tant que le détenu fut sans un sou, il dut se résigner au régime commun, à la gamelle, et à la paillasse réglementaire. Il était entré à Bicêtre « presque nu » et, pour s'offrir, de temps à autre, le litre de vin et la pipe de tabac dont l'habitude lui faisait un besoin, il lui fallut travailler à l'atelier de la saboterie : on l'y employa durant deux mois; ses compagnons constatèrent qu'il n'était pas novice dans le métier; comme quelqu'un le complimentait de son habileté, il répondit « qu'il avait appris à faire des sabots du côté d'Angers et aux environs

(1) Charles dicta aussi une lettre adressée au gouverneur de l'île de Guernesey : — « Gouverneur, vous sorrez que le 9 du courant que le fils de Louis XVI a été mis en prison dans la dite ville où il est maintenant, en aspirant d'être appelé à Paris pour être interrogé. Je vous prie d'en donner connaissance à Sa Majesté britannique et à sa cour. Je vous salut avec fraternité. Daufin Bourbon. »

Archives du greffe du Tribunal de Rouen.

de La Flèche. » Il n'en prétendait pas moins être le fils de Louis XVI ; bien que cela n'étonnât pas outre mesure ses compagnons de captivité, tourbe de vices, de déceptions, de mensonges et de misères, le bruit filtra hors de la prison que la maison de Bicêtre renfermait un prisonnier sans nom qui se disait être le Dauphin du Temple, et quelques curieux sollicitèrent du concierge Libois la faveur d'entrevoir le personnage aux heures où il se promenait dans la cour. Ce Libois cumulait, avec la souveraineté sur la maison de détention, la profession plus lucrative de buvetier-restaurateur ; sa sévérité de geôlier fléchissait devant la libéralité des consommateurs; en se montrant généreux, un bourgeois de Rouen, Vignerot, put à loisir entretenir le « Dauphin, » le fournit le vêtements convenables, d'argent de poche, et ne se tint pas de se prévaloir de cette bonne fortune auprès de ses concitoyens. Bientôt d'autres visiteurs se présentèrent, entre autres l'abbé Matouillet, prêtre habitué de la cathédrale, qui recruta au prisonnier de nombreux adeptes. Au bout de deux mois de détention, Charles ne travaillait plus à l'atelier des sabots; il était élégamment vêtu, avait de l'argent dans ses poches, et passait son temps à boire, à fumer et à recevoir.

L'étiquette de ces audiences était sommaire : il suffisait d'entrer chez le concierge, de commander une bouteille de vin, et d'attendre que le guichetier Blanchemain allât chercher Louis XVII, lequel, sans se faire prier, apparaissait bientôt. Trente ans environ, taille avantageuse, une « bonne tournure, » la figure agréable, malgré un nez « un peu tors, » « la peau très fine et très blanche ; » d'ailleurs sans façon ; « le Roi » s'attablait avec ses visiteurs, fumait sa pipe sans discontinuer et buvait à faire croire qu'il était associé avec le concierge. A la bouteille vide succédait une autre, accompagnée d'un plat d'huîtres, de fromage de Neuchâtel; le café, l'eau-de-vie de Calvados, aidaient à prolonger l'entretien que Charles ne songeait pas d'ailleurs à abréger, racontant volontiers son histoire, comment il devait son salut aux blanchisseuses du Temple qui l'avaient fait sortir de prison dans une voiture de linge sale, puis enfermé dans un tonneau pour l'expédier à l'armée de Charette; il narrait ses navigations, ses voyages en Amérique, s'attardait aux misères endurées. Tour à tour garçon boulanger, tailleur de pierre, soldat, tantôt reçu en prince, tantôt

proscrit, réduit à se cacher et à errer dans les bois, il s'était familiarisé, au cours de son odyssée, avec nombre de grands seigneurs, voire de potentats, et avec beaucoup de petites gens, de cultivateurs, d'ouvriers, et c'était ceux-ci qui semblaient avoir davantage influé sur ses habitudes et sur ses façons. Il ne savait pas écrire, et, pour lire, était obligé d'épeler chaque lettre. Il disait : « *Je me rappelle d'un colidor,* » ou — « *J'ai causé à Monsieur Danguigné,* » — ainsi prononçait-il à la paysanne le nom de d'Andigné. En le quittant, tard dans la soirée, ses adeptes, aussi émus de tant de flacons mis à sec que troublés par le spectacle d'une infortune si gaillardement portée, maudissaient le cordonnier Simon, cause première de cette déchéance.

On ne doit pas cependant accepter ce portrait sans retouches : Charles de Navarre était essentiellement divers : si, d'ordinaire, il se révélait sous l'aspect d'un rustre madré, brutal et grossier parfois, il gardait, la plupart du temps, cette attitude d'indifférence particulière aux gens qui, accoutumés aux catastrophes, ont perdu la faculté de s'étonner et ignorent la crainte. Un de ses familiers qui se flattait de « lire dans son âme, » assurait y voir « un caractère franc, un juste orgueil mêlé à du courage, une résignation puisée dans le sang du Roi Martyr. » Chez cet aventurier paraissant ne tenir à rien au monde qu'à la bouteille et à la pipe, c'est, par instants, un réveil de dignité, un ton de commandement, qui imposent aux moins crédules : le procureur du Roi, ayant visité Bicêtre le 17 mars 1816, écoute les réclamations de Charles de Navarre se plaignant d'être détenu arbitrairement et demandant des juges : — « Nous avons remarqué en lui, écrit le magistrat, un certain air de hauteur, un ton de sévérité que favorisent assez le physique agréable de ce maniaque et la mémoire heureuse dont on dit qu'il est doué... » Il est d'une générosité de prince et met une poignée de louis dans la main d'un serviteur, ou donne sa montre d'or à une dame en remerciement d'une lettre parvenue à destination. Quand ses courtisans lui baisent la main, il n'est ni confus, ni gêné, et si l'une de ses visiteuses se jette à ses genoux, il dit : *Relevez-vous, madame,* d'un ton de courtoisie et de simplicité qui lui gagne les cœurs.

C'est maintenant un défilé ininterrompu dans la gargote de Libois : on y fait bombance jour et nuit : Charles se lève tard,

ou, pour mieux dire, il n'a pas d'heures; mais, dès qu'il est debout, les audiences commencent : on ne se contente plus de boire, on dine ; même il arrivera que les adeptes s'ingénieront à procurer pour la table « du Roi, » le jour du Vendredi saint, un plat de petits pois, primeur insigne, jadis mets d'étiquette à pareille date au temps de Versailles. Charles supporte le vin en homme qu'un excès n'effraie pas ; pourtant il est souvent ivre, soit manque de retenue, soit que ses convives le poussent à boire dans l'espoir de surprendre le fond de sa pensée ; mais il ne se dément jamais et son thème ne varie pas : dans ses confidences reviennent toujours la mention d'un dépôt « fait aux Tuileries par Louis XVI, son père, qui lui en a confié le secret, et qu'il retrouvera sans peine, tant le lieu de cette cachette est fixé dans sa mémoire, » les allusions à un mot de reconnaissance convenu depuis le Temple entre Madame Royale et lui et au moyen duquel il lèvera les derniers doutes de la princesse, et enfin la marque qu'il porte au-dessus du genou gauche, témoignage, à son avis, décisif. Il se soumet d'avance à la mort la plus ignominieuse, si son auguste sœur récuse l'une quelconque de ces preuves d'identité. Ces choses, affirmées avec aplomb, portaient la conviction dans l'esprit des auditeurs empressés à les propager et à recruter des fidèles au prince de roman populaire qu'abritait le Bicêtre normand. En dépit du silence gardé par l'autorité et du secret dont elle s'efforçait d'entourer cette embarrassante aventure, les Rouennais commençaient à s'émouvoir, encore que, en ce temps-là, ils eussent la réputation de s'intéresser plus aux fluctuations des cours de la Bourse qu'aux péripéties d'une infortune royale.

On parlait de Louis XVII dans les salons comme dans les boutiques : des conciliabules réunissaient les petites gens chez un vieux soldat, nommé Joseph Paulin, dont la vie avait été mouvementée et qui prétendait en savoir long sur la détention du Temple. On y faisait des neuvaines, on organisait des pèlerinages pour obtenir à Charles la protection du ciel. En même temps, la « Société, » sans oser se déclarer ouvertement, dépêchait à Bicêtre quelques éclaireurs : on vit dans l'estaminet de Libois un officier retraité, Pinel, le sieur Dumets, ancien chef de division à la préfecture, Mme Moine, femme d'action, très entreprenante et très écoutée. Il s'y présentait des gens

venus exprès d'Elbeuf et de Louviers, même de la Vendée, telle la comtesse Doulcet de Meretz. Le prisonnier dut prendre un secrétaire, puis un second, puis un troisième; un de ses co-détenus, Tourly, ex-huissier condamné à dix ans de fers, était chargé de la correspondance et avait « la signature, » car Charles déclarait qu'il n'écrirait rien en captivité; Griselle rédigeait les mémoires du « Prince, » à grands renforts d'emprunts au roman de Regnault Warin, *le cimetière de la Madeleine;* Larcher, un « faux prêtre, » escroc, s'était fait une spécialité des proclamations destinées à « convaincre les nobles pairs, » à rallier l'armée et le peuple : ces pièces d'éloquence étaient truffées de citations latines : — « *Gloria in excelsis Deo!.. Ubi est Deus eorum?* » et le roi Louis XVIII y était traité sans ménagement « d'insigne usurpateur » et « d'audacieux perfide. » Quand, plus tard, le juge d'instruction plaça ces documents sous les yeux de Charles, celui-ci les lut avec amusement et en rit aux larmes, assurant que « ce vieux fou de père Larcher » était seul responsable de ces charlataneries; pour sa part, il les jugeait parfaitement inutiles, et s'indignait qu'elles fussent timbrées de son sceau royal : — une ruche couronnée, au-dessous de laquelle on voyait trois abeilles, un fusil et un canon en sautoir et, dans l'exergue : *Louis XVII, Charles de Bourbon, Roi de France et de Navarre par la grâce de Dieu.*

Oui, Bicêtre était une étrange prison : on y assistait parfois à des cérémonies peu banales, telle la réception du colonel Jacques-Charles de Foulques qui, arrivé de Falaise, pour offrir à Charles ses services, prêta serment, une main sur le cœur et l'autre sur l'Évangile, « d'être fidèle au fils du malheureux Louis XVI. » Il fut aussitôt promu ambassadeur et partit pour Paris, chargé de remettre à S. A. R. Madame la Duchesse d'Angoulême, une lettre du « Roi son frère » qui, plein de confiance, attendit la réponse en buvant sec et en fumant sa pipe.

Il pouvait se croire, en effet, bien près du triomphe, s'il en jugeait par l'émoi que soulevaient ses prétentions. La magistrature paraissait désarmée et, depuis dix-huit mois bientôt qu'il menait son intrigue, il n'avait pas été interrogé une seule fois et n'avait reçu aucune admonestation. Le préfet, comte de Kergariou, feignait d'ignorer ce qui se passait à Bicêtre; la police et l'administration fermaient les yeux sur les agapes subversives de l'estaminet de Libois et sur les scènes auxquelles cette

gargote privilégiée servait de théâtre. Après la mort accidentelle de Larcher, Charles de Navarre avait élu chef de sa maison civile un certain Branzon, ancien régisseur de l'octroi de Rouen, détenu pour malversation : c'était un habile homme, connaissant le monde et sachant écrire; même il avait été, en l'an VI, écroué au Temple comme émigré. Quoiqu'il protestât, plus tard, n'avoir rien fait d'autre que « de mettre en français les idées de Charles, » il imprima en réalité à l'affaire une allure nouvelle en haussant le ton de la correspondance et en la sortant des vulgarités et des hâbleries grossières où elle s'était traînée jusque-là. Tout de suite l'imposture atteignit l'étiage des dupes de qualité : la clientèle de Charles ne se composait guère que de bourgeois, de hobereaux provinciaux, de mécontents de tous genres; désormais ce sera dans l'armée et à la Cour que son imposture va exercer des ravages. Le premier pèlerin de marque qui s'achemina vers Bicêtre fut le capitaine de la Paumelière, du 3e régiment de la garde, envoyé par son colonel, « pour voir. » La Paumelière fit au prisonnier « deux visites assez longues, » s'assura « qu'il connaissait très bien la guerre de Vendée, faits et acteurs » et se retira fort troublé. Le marquis de Messy, maréchal de camp, prévôt du département de la Seine, informé du résultat de cette visite, s'adressa à un avocat de Rouen, Me Poirel, afin d'être plus renseigné. Poirel, à son tour, alla voir le détenu; entré sceptique à la prison, il en sortit très ébranlé : — « Bien pris dans sa personne, écrit-il au marquis de Messy, Charles peut avoir cinq pieds trois ou quatre pouces, et quant à sa physionomie, elle tiendrait plutôt des Autrichiens que des Bourbons. L'œil vif et perçant, le nez aquilin, une mémoire prodigieuse et locale, parlant anglais, espagnol, italien, allemand et russe, il affecte de parler mal le français; mais, lorsqu'il est un peu lancé, ce n'est pas le même homme : il parle bien sa langue. Il prétend que c'est à lui que Bonaparte faisait allusion quand il disait : — Si je voulais dérouter toutes les ambitions, je ferais paraître un homme dont l'existence étonnerait l'Univers. Son caractère est sévère... dans sa conversation familière, il est caustique, bon observateur; il y a quelques jours on lui lisait le testament de Louis XVI, il pleura à chaudes larmes et se retira dans sa chambre... »

Le marquis de Messy ne se priva point de « propager dans

le public des copies de cette lettre » et en remit « officiellement » l'original au ministre de la police, M. Decazes; mais déjà Charles de Navarre, se sentant le vent en poupe, mettait toutes voiles dehors et gagnait de l'avance : le 3 mars, il s'adressait de nouveau à sa sœur, la Duchesse d'Angoulême et, par l'entremise d'une de ses fidèles, lui envoyait une lettre, du style de Branzon, un peu prétentieuse et guindée; mais convenable et assez émouvante : — « C'est le compagnon de vos infortunes, ma sœur, qui vous écrit encore... Vous habitez le séjour des honneurs et des vénérations; votre frère gémit dans le lieu destiné au crime, dénué de tout et sans autre consolation que celle qui lui vient de Dieu... » Il glisse une allusion au fameux « mot de reconnaissance convenu entre eux depuis vingt-deux ans..., » il proteste enfin qu'il veut « pardonner à tous » et « exécuter à la lettre le testament du plus vertueux des monarques. »

La lettre parvint-elle à la Duchesse d'Angoulême? C'est probable, quoique l'émissaire de Charles ne réussît point à être admise auprès de la princesse ; l'effet de cette missive, pourtant, ne se fit pas attendre : le 15 mars, Charles, averti par quelqu'un de sa « police secrète, » dépêche le concierge limonadier Libois, transformé pour la circonstance en introducteur des ambassadeurs, à l'*Hôtel de France* pour y rencontrer des personnes venues de Paris, qu'il désire entretenir. Libois s'acquitte de la commission, trouve, à l'hôtel, deux « Messieurs en bourgeois et sans décoration, » qui lui demandent à quelle heure ils pourront rendre visite au prétendu Dauphin de France, ajoutant *qu'ils viennent de la part de Madame la Duchesse d'Angoulême*; et ils exhibent aussitôt leurs passeports : sur le premier, Libois lit le nom de M. le comte de Montmaur, capitaine des gardes de Monsieur, frère du Roi; l'autre voyageur était « le duc de Medini. » Il les emmène jusqu'à la prison, les introduit dans une petite pièce de son appartement où Charles de Navarre les attend. Les choses se passent dignement : — « Vous venez de la part de ma sœur? Avez-vous une lettre d'elle? » demanda le détenu. Les gentilshommes répondent : — « Comme preuve que nous venons de la part de Madame, voici la lettre que vous lui avez adressée. » Charles prend la lettre et fait un mouvement pour la jeter au feu; mais il se contient et garde le papier qu'il roule nerveusement entre ses

doigts. — « Restez avec moi, » ordonne-t-il à Libois; et il demande aux visiteurs de décliner leurs noms et qualités. Au comte de Montmaur, il observe d'un ton sévère : — « Vous êtes le capitaine des gardes de mon oncle, ce n'est pas une recommandation auprès de moi : il ne m'a jamais aimé! » Pourtant il fait servir une bouteille de vin de Madère, breuvage plus distingué et plus adapté à la gravité de la circonstance que le litre de picolo dont il se contente ordinairement. Branzon, survenant au moment où l'on débouche le flacon, procède à la vérification des pouvoirs, examine les passeports, et l'entretien s'engage.

Il se prolongea durant une heure et demie; dans la soirée, les deux personnages reparurent et, cette fois, restèrent « près de trois heures » avec « le prince. » Libois, qui « allait et venait, » entendit le comte de Montmaur affirmer que « Madame avait un pressentiment secret de l'existence de son frère ; » les envoyés de la princesse insistèrent pour connaître « le mystérieux mot de reconnaissance; mais Charles se défendit de le leur livrer, » ce mot ne devant « sortir de sa bouche qu'en présence de sa sœur. » Le détenu communiqua aux deux gentilshommes le *Mémoire de sa vie* dicté par lui à Tourly : ils sollicitèrent l'autorisation de le porter à Madame; mais elle ne leur fut pas accordée. Ils prirent congé, passèrent la nuit à l'*Hôtel de France*, et partirent pour Paris, le lendemain, par la diligence.

Ce dernier détail donne à songer : comment les envoyés d'une si haute et puissante princesse, chargés d'une mission officielle en d'aussi solennelles circonstances, ne disposent-ils point d'une des chaises de poste de la Cour? Que les noms inscrits sur leurs passeports soient, sinon imaginaires, du moins empruntés, c'est possible ; mais ce titre de *Capitaine des gardes de Monsieur* ne s'usurpe pas impunément. Doit-on voir, en ces émissaires, des agents secrets de la police, des mystificateurs, ou peut-être des complices de Charles, assumant avec audace un rôle qu'il leur a tracé, afin de renforcer son crédit, d'accroître le nombre et de raffermir la foi de ses dupes? Il est certain que cette visite, vite ébruitée, fut pour la cause du pseudo-Dauphin d'un effet considérable : à quelques jours de là arrivait de Paris le comte de la Tour d'Auvergne, envoyé, disait-on, par la Duchesse douairière d'Orléans : il s'enferma

avec le prisonnier, depuis neuf heures du matin jusqu'au soir; c'est vers cette époque aussi que prendrait place une entrevue avec Mme de Tourzel qui n'avait pu résister au désir d'embrasser son cher prince; elle aussi serait restée longtemps avec Charles, et quand enfin Libois entra dans la chambre, il la vit tenant le détenu dans ses bras : l'un et l'autre étaient en larmes. Ce fut le plus beau temps de la captivité de Charles de Navarre : il pouvait, sans trop d'illusion, se croire à la veille d'être roi de France : il s'y préparait et s'était fait peindre en miniature à plusieurs exemplaires, vêtu d'un uniforme de dragon et coiffé d'un casque à plumet blanc; même il avait donné l'ordre à l'artiste, Guérard, de préparer un calque, afin d'ajouter, le moment venu, à ce costume, le cordon bleu du Saint-Esprit. Il attendait de jour en jour le marquis de Brûlard, qui devait lui apporter 500 000 francs et « prendre des dispositions pour le recevoir à Paris à la tête de cinquante mille hommes. » Quelles rêveries, quels complots, quelles comédies y a-t-il au fond de ces racontages? L'affaire fut poussée loin, à en croire ce billet de Charles s'exprimant déjà en Roi, quand il mande à Mme Dumont, l'une de ses plus remuantes dévotes : — Le même courrier « ordonnera de ma part au ministre... d'exécuter mes intentions et de m'envoyer de suite l'aide de camp que j'attends. Et qu'on ait soin de ne pas remettre les lettres pour mes deux cousins et celle pour ma sœur avant ma sortie, et celle pour mon cousin, Duc de Bourbon, dès qu'il sera arrivé... »

Il sortit de Bicêtre, escorté de troupes, comme il l'avait annoncé; mais ce ne fut pas pour être conduit aux Tuileries. Le préfet de la Seine-Inférieure, apprenant que des partisans résolus projetaient d'enlever le prétendant, dépêcha à la prison de Bicêtre, dans la nuit du 29 au 30 avril 1817, un détachement de gendarmerie, commandé par un chef d'escadron : Charles lui fut livré par Libois et conduit à la maison de force du Palais de Justice, mis au secret, avec ordre « de ne laisser approcher de lui qu'un guichetier désigné pour ce service et de ne faire connaître qu'aux magistrats instructeurs sa présence dans la prison. » C'est peut-être à ce coup d'autorité que la chronologie fut préservée de l'anomalie d'inscrire en ses tableaux *Louis XVII, succédant à Louis XVIII*, au grand effarement des écoliers de l'avenir.

Cette suppression opportune rendit quelque sang-froid au gouvernement et à la justice : le comte Decazes se montrait, en effet, singulièrement hésitant et timide à l'égard du prétendu Dauphin ; son plus ardent désir était que l'affaire « ne s'ébruitât point : » il ne cessait de recommander la prudence, les ménagements et insinuait au préfet que, en interdisant toute communication entre Charles de Navarre et ses fidèles, « il ne fallait pas mettre trop d'affectation et d'appareil. » Quant aux magistrats, depuis quinze mois que durait le scandale de Bicêtre, ils restaient absolument inertes, attendant du hasard l'occasion, soit de sévir contre le pensionnaire de Libois, soit de crier : *Vive le Roi !* sur son passage. C'est à peine si, en ces quinze mois, à force de commissions rogatoires et d'enquêtes auprès des parquets voisins, ils étaient parvenus à découvrir l'état civil de l'imposteur : à vrai dire, la police y avait mis tant de zèle qu'elle réussit à trouver, pour M. Charles, non pas un, mais deux noms. D'abord, il fut établi qu'il était Charles-Mathurin Phelippeaux, né en 1788, à Varenne-sous-Monsoreau, en Maine-et-Loire, où sa mère vivait encore et tenait une boulangerie annexée à une petite auberge.

On fit venir à Rouen la femme Phelippeaux ; elle déposa, toute en larmes, que Charles étant descendu à son hôtellerie au mois de septembre 1815, elle avait bien cru reconnaître en lui son fils, parti comme conscrit en 1807. Mais, tout de même, elle n'en était pas sûre : son Charles, à elle, n'avait pas le nez aquilin comme le Charles de la prison, et elle ne retrouvait pas sur le pied de celui-ci la trace d'une blessure grave que son garçon avait reçue vers l'âge de dix ans ; au demeurant, elle demeurait perplexe, et, malgré les objurgations du juge d'instruction Verdière, elle ne se montra pas plus affirmative. Il fallut bien se contenter de cette fragile reconnaissance, et, faute de mieux, Charles de Navarre devint officiellement Phelippeaux. Mais un jour de l'été de 1817, le hasard, — un hasard bien malicieux, — amène à Rouen la vicomtesse de Turpin de Crissé, celle-là même qui, en 1795, avait charitablement hébergé à son château d'Angrie le pseudo-neveu de M. de Vesins. M. de la Paumelière, — le capitaine de la garde royale dont on a cité le nom, — étant allé la saluer, dans la soirée, à l'hôtel, — lui parle, — par hasard encore, — de Charles Phelippeaux et des commentaires suscités par sa longue

détention. Par hasard, toujours, ce récit rappelle à Mme de Turpin l'aventure, vieille de plus de vingt ans, du petit vagabond auquel elle a donné asile au temps des guerres de l'Ouest; elle en raconte l'histoire à M. de la Paumelière qui, pris d'une inspiration subite, sans perdre un moment, se rend chez le préfet, afin de signaler à ce fonctionnaire la présence à Rouen d'une dame qui, ayant jadis été la dupe d'un imposteur, saura nécessairement percer l'incognito de Charles de Navarre! Le préfet prend feu aussitôt, court à l'hôtel qu'habite Mme de Turpin; elle est déjà couchée; il faut qu'elle se lève, qu'elle l'entende; il la conjure de venir le lendemain au Palais de Justice où on la confrontera avec le détenu : elle s'en défend, elle doit partir à quatre heures du matin pour Paris; mais le préfet insiste, allègue l'intérêt public, celui même de la monarchie, et Mme de Turpin consent enfin à retarder son voyage. Ainsi présenté, l'épisode est peu vraisemblable : il repose sur des coïncidences et des raccourcis aussi acceptables dans un vaudeville rapide qu'inadmissibles dans l'enchaînement toujours logique des réalités. Mais on suit ici le récit même de Mme de Turpin qui, assurément, avait ses raisons de taire les motifs de son passage par Rouen, de la visite de M. de la Paumelière et de l'empressement en apparence injustifié du préfet. C'est là même une énigme de plus ajoutée à tant d'autres. Quoi qu'il en soit, Mme de Turpin fut, le lendemain, à huit heures du matin, admise chez le juge d'instruction; elle narra, de nouveau, en sa présence, l'odyssée du jeune gentilhomme supposé, amené autrefois par les chefs de l'armée royale au château d'Angrie et qu'on avait reconnu, un an plus tard, n'être que le fils du sabotier Mathurin Bruneau. Puis le magistrat fit comparaître Charles de Navarre; celui-ci était mal disposé : « Est-ce que vous allez encore me faire jouer une scène de comédie? Tout cela m'ennuie, » déclara-t-il dès l'abord. Le juge ne s'en émut pas : « Phelippeaux, commence-t-il... — Phelippeaux? fait, étonnée, Mme de Turpin, qui, du premier regard, a reconnu, — après vingt-deux ans, — son hôte de 1795. — Oui, riposte Charles; j'ai porté plus d'un nom et j'appartiens à bien des familles. — Connaissez-vous, reprend le juge, Mme la vicomtesse de Turpin? — Si je la connais? Oui, certainement. — Eh bien! la voici. » Le prisonnier considère avec attention la visiteuse : « Non..., dit-il, elle avait la tête

plus crêpée. — J'ai beaucoup changé, » observe la dame. Le magistrat instructeur, qui croit tenir un coup de théâtre, poursuit : « Sous quel nom vous êtes-vous présenté au château d'Angrie, en 1795? — Sous le nom du baron de Vesins. — Eh bien! voici Mme de Turpin. » L'inculpé regarde encore la vicomtesse, cherchant à fixer ses souvenirs : « Si c'est vous, demande-t-il, combien avez-vous de filles? — Deux. — Oui. Quel nom porte l'aînée? — Aglaé. — Et la seconde? — Félicité. — Mais vous aviez encore quelqu'un dans votre famille, à Angrie? — Charles de Turpin, mon neveu, aujourd'hui mon gendre. — C'est cela, » approuve le détenu; et, poursuivant sans embarras son interrogatoire : « Quel était celui qui « tournait » dans le pavillon? — M. le commandant du Fougeroux, que vous craigniez et n'aimiez guère. » Et voilà Charles et la vicomtesse évoquant les jours d'autrefois, en présence du juge déconcerté de voir tourner en confidences presque attendries l'effet de surprise sur lequel il comptait. Mme de Turpin jugea convenable de terminer l'entretien par quelques bons conseils : « Si vous aviez profité de mes leçons, vous ne seriez pas ici, ni moi non plus. — J'y suis, répliqua Charles, parce que les lois sont mauvaises, injustes; mais je vais les changer... et vous y gagnerez la première. — Les changer? dit la dame au juge... Il est fou, ce pauvre homme. » Le prisonnier se leva : « Puisque vous êtes Mme la vicomtesse de Turpin, je vous salue. » Et il se retira dignement.

Il gagnait, à cette entrevue, d'être, désormais, Mathurin Bruneau. Des commissions rogatoires furent lancées à Vesins et à Villiers : on retrouva là les sœurs du sabotier qui consentirent, comme l'avait fait déjà la mère Philippeaux, à reconnaître dans le détenu de Rouen leur frère Mathurin, disparu depuis bien des années : leur conviction ne paraissait pas inébranlable. Et le bariolage de l'identification du prétendant ne s'arrêta point là : il arriva bientôt qu'on retrouva en lui Hervagault, mort depuis cinq ans! Une dame Jacquier, sur le bruit que Louis XVII végétait dans les prisons normandes, vint à Rouen, et certifia que le Dauphin Bruneau était celui qu'elle avait connu à Vitry, préconisé comme le seul véritable par Mgr Lafond de Savines. Il y eut mieux : le hasard, qui, vraiment, se mettait en frais, amena également à Rouen l'aide-major Robert, — lequel, naguère, avait été le confident d'Herva-

gault embarqué sur la *Cybèle* en 1809. Robert vint flâner à la buvette du Palais de justice et, « après avoir bien examiné » Charles de Navarre-Phelippeaux-Bruneau, attesta que « *c'était le même!* » Les magistrats en furent bouleversés ; d'autant que l'aide-major se défendait de compter au nombre des « illuminés. » M. M..., après enquête, ne vit en lui, au contraire « qu'un homme infiniment sage et très dévoué au gouvernement. »

M. M... était le *deus ex machina* envoyé par le ministre Decazes pour conduire l'imbroglio vers un dénouement heureux et discret. On avait insinué à Charles qu'il ferait bien de s'assurer le concours d'un avocat, et, tandis que ses fidèles se mettaient en quête, un jurisconsulte parisien se présenta de lui-même et offrit de consacrer tout son zèle à la cause du prisonnier méconnu ; il fut agréé avec reconnaissance. C'était M. M..., connu dans la presse judiciaire par la publication d'un copieux recueil de *Causes célèbres*. Or, M. M... n'était autre qu'un espion dépêché au prétendant par le gouvernement; l'avocat était ainsi en situation de recueillir toutes les confidences, tant de l'inculpé que de ses fidèles, de capter leur confiance, de faciliter et d'intercepter leur correspondance, de prodiguer les conseils nuisibles à la cause de son client, de surveiller les magistrats et de signaler au ministre tous ceux qui témoigneraient à Charles de Navarre de l'intérêt ou de la curiosité. Ce personnage était évidemment sans scrupules : il s'acquitta avec zèle de sa tâche répugnante, car les archives conservent les rapports presque quotidiens qu'il adressait de Rouen au ministre : mais que penser du gouvernement qui se sert de pareils moyens, et n'est-ce point là une preuve manifeste des appréhensions de Louis XVIII ?



Ce que l'on voulait par-dessus tout empêcher, c'était toute relation entre la Duchesse d'Angoulême et le prisonnier de Rouen : le caractère entier et inflexible de la princesse étant connu, on n'ignorait pas que, si jamais la certitude de la survie de son frère prenait racine en son esprit, aucune puissance, même celle de la raison d'État, ne la contraindrait à se taire.

Les gens « qui savent tout, » n'hésitent pas à condamner la fille de Louis XVI, convaincue d'avoir renié son frère qu'elle savait vivant, afin de ne point compromettre les droits de son

mari à la couronne de France : on l'a même affublée du sobriquet de *duchesse Caïn* : c'est là grossier procédé de roman-feuilleton ; l'étude d'un si délicat problème réclamait plus de subtilité et de ménagement. Nulle psychologie ne demeure plus impénétrable que celle de l'orpheline du Temple et les heurts de sa vie expliquent la raideur et l'apparente dureté de son caractère. A celle qui, dès l'âge de raison, après l'enfance la plus heureuse et la plus adulée, fut astreinte à des attitudes ; qui a vécu entourée de geôliers hostiles, a subi, dans la solitude effarée, l'âge périlleux de la transformation, qui n'a connu que deuils, contraintes, mystères, haines, rebuffades et mensonges, à celle-là il est permis de n'être pas « comme les autres » et de cuirasser d'irréductibles méfiances son cœur qui n'a pas fleuri.

Du sort de son frère, que savait, personnellement, Madame Royale ? Rien que ce qu'elle écrit dans son *Journal* du Temple : le jour du départ de Simon, elle crut que le Dauphin avait quitté la Tour, et sa conviction se fortifia du silence qui, depuis lors, régna au second étage de la prison. Durant dix-sept mois, elle n'entendit plus parler du petit prince ; même quand la présence de Laurent, de Gomin et de Lasne eut adouci sa captivité, on ne répondit que par des échappatoires à ses questions vite découragées. Il paraît invraisemblable que, dans les journées du 8 au 10 juin 1795, elle ne perçût aucun des mouvements insolites occasionnés dans la Tour sonore par la mort et par l'autopsie de l'enfant captif, par les défilés de militaires admis à « reconnaître » le cadavre, par la visite des Conventionnels, qui, on l'a remarqué, s'abstinrent, contre l'habitude, de monter jusqu'à chez elle ; on s'étonne qu'elle ne devinât rien aux mines bouleversées de Gomin (1) et de Lasne, bien adroits comédiens pour ne rien laisser paraître de leurs anxiétés et de la douleur que, — plus tard, — ils prétendirent avoir éprouvée.

Comment n'eut-elle aucun soupçon de la vérité quand, le

(1) On ne comprend pas, en lisant le touchant récit de Beauchesne, comment Gomin, s'isolant pour pleurer l'enfant royal qu'il aimait tant, n'ait pas éclaté en sanglots lorsqu'il parut, le jour de la mort, le jour de l'autopsie, le jour des obsèques, devant Marie-Thérèse à qui il ne pouvait rien dire de tout ce qui se passait à l'étage inférieur. S'il évita, durant ces trois jours, de monter jusqu'à l'appartement de la prisonnière, comment cette abstention insolite n'éveilla-t-elle point les inquiétudes de la princesse ? S'il osa la visiter, trois fois par jour, comme à l'ordinaire, comment ne lut-elle pas l'angoisse et la tristesse sur le visage de son gardien si attentionné ?

20 juin, elle vit arriver Mme Chantereine, l'aimable dame de compagnie que lui octroyait le Comité de Sûreté générale, quand son cachot s'ouvrit enfin, quand elle put descendre au jardin selon sa fantaisie, circuler par tous les appartements des deux tours, quand elle apprit qu'on mettait à sa disposition linge, toilettes, livres, quand elle constata la suppression des commissaires civils, la réduction de la garde à quinze hommes, quand elle s'avisa enfin que tout le cauchemar subitement dissipé, l'isolement, les soldats, les geôliers, les verrous, les canons, et tant de consignes, de surveillants, de précautions, de mystères et de cruauté n'avaient eu, depuis un an et demi, pour objet que la séquestration d'un pauvre enfant de dix ans dont il ne fallait pas qu'elle aperçût le visage ou qu'elle entendît la voix! Elle dut alors s'informer du sort de son frère : elle put exiger des précisions: on lui dit qu'il était mort, et qu'il était mort au Temple, c'est certain; on lui indiqua même, comme date du décès, celle de l'autopsie, ainsi qu'on l'avait fait pour tout le personnel de la prison. Mais c'est bien surprenant encore qu'on ne sache pas et qu'elle n'ait point dit qui se chargea de l'en instruire et quelles précautions furent prises, sinon pour ménager sa sensibilité, du moins pour qu'elle ne fût pas étonnée de n'avoir pas été avisée plus tôt et appelée à assister dans ses derniers moments le petit mourant, si cher à son cœur. Gomin ou Lasne seuls étaient qualifiés pour l'informer des circonstances rapportées dans son *Journal* : c'est donc par eux qu'elle connut son deuil récent. Mme Chantereine ne savait rien que par ouï-dire; mais, sans doute, avait-elle reçu des ordres et dut-elle confirmer à l'orpheline le récit des deux gardiens. Madame y ajouta foi, on doit l'admettre; pourtant, il ne se passa pas longtemps sans qu'un soupçon s'élevât en son esprit, car, dès que les portes du Temple s'ouvrirent, les visiteuses qu'elle reçut et en qui elle avait toute confiance, étaient persuadées que le Dauphin n'était pas mort, et durent forcément suggérer à la jeune princesse de consolantes espérances.

Au nombre de ces visiteuses furent Mme de Tourzel et sa fille Pauline qui, toutes deux, avaient vécu quelques jours au Temple dans le début de la captivité. Il est fort délicat de récuser l'autorité de Mme de Tourzel et d'insinuer qu'elle ne croyait pas à la mort du jeune prince, alors qu'elle-même,

dans ses *Mémoires*, écrit « qu'elle en possède la certitude et ne peut concevoir le plus léger doute. » L'avait-elle déjà, cette certitude, lorsqu'elle vint au Temple en septembre 1795, pour y saluer Madame Royale? Celle-ci l'invita à feuilleter les registres de la salle du Conseil; la marquise de Tourzel y lut « tous les progrès de la maladie du jeune Roi, les détails de ses derniers moments et même ceux qui concernaient sa sépulture. » C'est dire qu'elle prit précisément connaissance des pages du journal afférentes aux journées des 8, 9 et 10 juin 1795, les seules dont la copie nous ait été conservée, et qui content, en effet, minutieusement la comédie macabre à laquelle donna lieu la mort du petit prisonnier, l'autopsie faite en hâte et les reconnaissances de commande. Si ce document servit de base à la conviction de la noble dame, c'est qu'elle n'y vit rien de ce qu'il contient : il établit qu'un enfant est mort au Temple, mais il témoigne implicitement, presque à chaque ligne, que cet enfant n'était pas le Dauphin. L'attention émue de la marquise se porta sur les circonstances du décès et non sur l'escamotage flagrant de l'identité. Gomin qui le connaissait bien, ce procès-verbal, et qui en savait les redoutables réticences, surprit Mme de Tourzel occupée à le parcourir : — « il s'emporta violemment, lui reprocha très aigrement l'imprudence de sa conduite et menaça d'en porter plainte. » Il fallut l'intervention de Madame Royale pour calmer l'émoi de Gomin. « La peur de se compromettre lui tournait la tête, » écrit Mme de Tourzel.

Quant à la jeune princesse, cette scène étrange ne dut pas contribuer à l'affermir dans sa croyance à la mort de son frère: en racontant dans ses *Souvenirs de quarante ans* ces entrevues du Temple, Pauline de Tourzel s'efforce à le faire comprendre; elle affecte à plusieurs reprises de passer sous silence le nom du Dauphin dans l'énumération des deuils qui ont frappé la princesse : — « Madame était seule, dit-elle; le Roi, la Reine, Mme Élisabeth, tout avait péri autour d'elle, *tout avait disparu...* » — « Étions-nous destinées à lui apprendre que, après avoir perdu son père, elle avait aussi perdu sa mère et Madame Élisabeth? » Rien d'autre : et il ne faut pas omettre que, au lendemain d'une de ces conversations avec Mme et Mlle de Tourzel, la fille de Louis XVI écrivait à son oncle cette lettre fameuse, fidèle écho de ses entretiens, et sur laquelle on a tant épilogué : — « C'est

celle dont ils ont fait périr le père, la mère et la tante qui vous demande à genoux, pour les Français, la grâce et la paix. »

Comme la petite-fille de Pauline, Mme Blanche de Béarn, en religion sœur Vincent, affirme que sa grand'mère « était bien convaincue de l'évasion de Louis XVII, soustrait au Temple et remplacé par un autre enfant ; » comme elle déclare également que son grand-père et son père n'ont jamais cru à la mort du Dauphin ; comme, d'autre part, elle assure que Madame Royale a toujours cherché son frère « puisque, très peu de semaines avant sa mort, elle écrivait encore au Comte de Béarn pour traiter de cette grave question qui lui tenait fort à cœur ; » comme enfin, dans la préface des *Mémoires* de Mme de Tourzel, le marquis de La Ferronnays, — évidemment très renseigné, — écrit : — « Mme la Dauphine pendant bien des années avait gardé l'espérance de retrouver son frère. » il demeure établi que si, en 1795, l'ancienne gouvernante des Enfants de France possédait véritablement la conviction de la mort au Temple, elle était seule de tous les siens à professer cette opinion et que la sœur de Louis XVII ne la partageait pas.

Que celle-ci n'avouât ses doutes à personne ; que, devenue par son mariage avec le Duc d'Angoulême, Dauphine de France, elle dût les cacher avec plus de réserve encore, c'est ce dont nul ne doit s'étonner ; mais ils subsistèrent bien longtemps en son esprit, et les faits le prouvent. On l'a vue s'intéresser au récit des aventures d'Hervagault dont elle avait été informée par le P. de Lestrange, abbé de la Trappe ; quand, en 1816, surgit Charles de Navarre, la perplexité de Madame durait toujours : elle la laissa deviner lorsqu'elle permit qu'on adressât au prétendant de Rouen un questionnaire dans le dessein de connaître, suivant la véridicité des réponses, « s'il était vraiment le Dauphin. » Ce questionnaire fut rédigé par Turgy, l'ancien garçon servant, qui, ayant suivi Madame Royale à Bâle, en Autriche, en Courlande, en Angleterre, était devenu, depuis la Restauration, M. le chevalier de Turgy, premier valet de chambre de Mme la Dauphine, huissier de son cabinet et officier de la Légion d'honneur ; or, dans cet emploi d'éminente confiance, il n'aurait pas risqué une si compromettante démarche sans l'ordre, ou du moins sans l'autorisation de la princesse. Ces questions présentées à la manière des devinettes, visent certains détails de la vie intime de la prison au temps où le frère et la sœur

étaient encore réunis à la Reine et à Madame Élisabeth. Elles ne parvinrent pas à Charles de Navarre. M. M..., l'avocat espion, les intercepta et les envoya dans son rapport quotidien, au ministre de la Police, qui les classa dans son dossier, — où on les retrouve (1). Nouvelle preuve que le gouvernement de la Restauration redoutait plus encore l'ébruitement de « l'affaire Louis XVII, » qu'il ne souhaitait la confusion du prisonnier de Rouen.

Tous ses efforts tendaient à ce qu'il ne fût parlé, ni de la séquestration, ni de la mort du petit captif du Temple, ni de ceux qui en avaient pu être les témoins, ni de quoi que ce fût qui touchât aux circonstances de la captivité. Quand, sous la pression de l'opinion publique, il fallut bien entreprendre une enquête, ce fut avec le désir manifeste qu'elle n'aboutît à rien. Ce fut la question de l'inhumation qu'on résolut d'étudier, de beaucoup la moins dangereuse, car on était sûr que la terre du cimetière Sainte-Marguerite garderait son secret : quelle vraisemblance de retrouver et d'identifier les restes du prédécesseur de Louis XVIII parmi les ossements dont regorgeait ce sol saturé, lieu de sépulture depuis 1652, et qui, à l'époque de la Révolution jusqu'à l'an XII, avait reçu dans sa fosse commune, les cadavres provenant d'un quart de la capitale et de neuf prisons ou hospices?

A l'apostrophe quasi-comminatoire de Chateaubriand qui, de la tribune de la Chambre des pairs, demandait, — le 9 janvier 1816 : — « Qu'est-il devenu, ce pupille royal laissé sous la tutelle du bourreau, cet orphelin qui pouvait dire comme l'héritier de David : mon père et ma mère m'ont abandonné? Où est-il, le compagnon des adversités, le frère de l'orpheline du Temple? Où pourrai-je lui adresser cette interrogation terrible et trop connue : Capet, dors-tu?... » Le gouvernement

(1) *Questions données par une personne qui est placée auprès de Madame et qui, pendant le séjour au Temple, dit qu'il était chargé de la correspondance extérieure :* 1° Que se passa-t-il le 21 janvier lorsqu'on entendit tirer le canon? Que dit alors votre tante et que fit-on pour vous contre l'ordinaire? — 2° Où ramassiez-vous ma correspondance? Dans quelle chambre? — 3° Que m'avez-vous fait le jour de l'an, et comment? Dans quelle pièce? — 4° Quel était votre moyen d'amusement? Que faisiez-vous avec de l'eau de savon? — 5° Qu'est-ce que Simon vous avait chargé de *me remettre* et que vous me donnâtes un jour que je vous coupais les cheveux? — 6° Qu'avez-vous dit à Notre Mère, parlant de Marchand, garçon servant et commençant par : *Maman* la fenêtre ouverte,.., etc. (*Archives nationales*. F 7 6979.)

comprit qu'il était temps de répondre : on commença donc les recherches. Dès les premières informations, le problème se révéla insoluble : on interrogea Voisin, l'ordonnateur de 1795; on l'amena de Bicêtre où il vivait retiré, et il indiqua, dans l'enclos du cimetière, la place d'une fosse spéciale creusée par lui-même et où il assurait avoir déposé le cercueil du Dauphin, cercueil qu'il avait marqué, « à la tête et au pied d'un D tracé au charbon. » Après Voisin comparaît Bureau, concierge du cimetière depuis vingt-huit ans : et celui-ci atteste qu'aucune fosse spéciale n'a été creusée et que la bière du Dauphin a été placée, à son rang, dans la fosse commune. Dusser, l'ancien commissaire de police de la section du Temple qui a présidé à l'enterrement, convoqué à son tour, affirme que « la jeune et intéressante victime » a été inhumée dans une fosse séparée et que « les mesures les plus sévères furent proposées contre lui, Dusser, pour n'avoir pas su dissimuler, en cette circonstance, ses sentiments royalistes. » Le ton de flagornerie de tous ces ci-devant Brutus est écœurant de platitude : ils s'avisent, depuis le retour des Bourbons, que « le petit Capet » n'avait point mérité son sort, et c'est à qui aura, en parlant de lui, le plus de larmes dans les yeux!

Dusser entendu, on recherche Bétrancourt, le fossoyeur : on apprend qu'il est mort; mais sa veuve vit toujours et sa déposition est intéressante : elle raconte que, le 11 juin 1795, de bon matin, comme elle étendait son linge dans le cimetière, son homme, travaillant à « la tranchée, » — la fosse commune, — l'appela et l'invita à descendre dans le trou. Quand elle s'y fut glissée, Bétrancourt, « enfonçant sa pelle en plusieurs endroits, » lui fit constater que « dessous il n'y avait plus rien. » La femme se plaignant qu'il l'eût dérangée pour si peu, il dit : — « Ah bien! tu n'es guère curieuse... tu ne demandes pas seulement ce qu'elle est devenue, cette bière? » Là-dessus il protesta qu'elle ne serait jamais qu'une bête et, comme elle s'était remise à étendre sa lessive, elle le vit de loin « continuer à se croiser les bras, appuyé sur sa pelle comme quelqu'un qui pense. » Peu après cependant il lui confia qu'il avait retiré de la « tranchée, » dans la nuit même qui suivit l'enterrement, le cercueil du Dauphin et l'avait enfoui « dans une fosse creusée contre les fondations de l'église sous la porte du transept gauche. »

L'enquête des agents de M. Decazes se heurtait donc à quatre versions : la fosse commune, l'emplacement désigné par Voisin, celui indiqué par Dusser et la translation clandestine opérée par Bétrancourt. Il s'en produisit une cinquième : Toussaint Charpentier, jardinier chef du Luxembourg, vint déclarer que, trois jours après l'inhumation à Sainte-Marguerite, la bière de l'enfant royal avait été transportée au cimetière de Clamart et enterrée, lui témoin, en présence de quelques membres du Comité de la section. Et il y avait d'autres thèmes encore : — l'un ressort d'une petite note sans date et sans signature, conservée au dossier des Archives nationales, et certifiant que les fouilles entreprises au cimetière Sainte-Marguerite ont eu pour résultat la découverte « d'une pierre rompue et d'une boîte de plomb contenant des papiers qui ont été remis au ministre de la police ; » — l'autre qui ne paraît pas avoir été connu des enquêteurs de 1816, émane du général comte d'Andigné, prisonnier au Temple en 1801 ; il s'était amusé, avec quelques-uns de ses compagnons de captivité, à remuer la terre du jardin de la prison : leurs bêches rencontrèrent le squelette « d'un grand enfant qui avait été enterré dans la chaux vive. » Les ossements furent recouverts respectueusement, mais Fauconnier, concierge du Temple à cette époque, s'étant trouvé présent à cette exhumation fortuite : — « C'est là évidemment, lui demanda d'Andigné, le corps de Monseigneur le Dauphin ? » Fauconnier « parut un peu embarrassé, mais répondit sans hésiter : — Oui, monsieur. »

La question, on le voit, se présentait assez ardue pour justifier la renonciation, et c'est le parti auquel s'arrêta Louis XVIII : au jour fixé pour l'exhumation, tout le clergé de Sainte-Marguerite, M. le curé Dubois en tête, avec aubes, surplis, étoles, enfants de chœur portant la croix, attendaient le délégué du ministre de la police, quand parut un envoyé du préfet annonçant « qu'il y avait lieu de différer l'opération. » Elle fut reprise, bien des années plus tard, ainsi qu'on le verra, et l'on comprit seulement alors pourquoi le gouvernement de la Restauration avait montré si peu d'insistance à fouiller ce sol où il savait, manifestement, qu'il ne devait pas trouver des ossements dignes d'occuper sans usurpation une place dans les caveaux de Saint-Denis. Les fossoyeurs s'étaient disputé le cadavre de l'enfant du Temple comme les partis politiques

s'étaient disputé sa personne et sa royauté; et ces rivalités clandestines avaient mené le petit mort aux mêmes fondrières d'intrigues et de mystères où s'était enlizé le vivant.

L'échec de cette première enquête n'abolit pas les doutes et ne calma point l'émotion causée par l'apparition du prétendu fils de Louis XVI. Puisqu'on ne retrouvait pas le corps du Dauphin comme on avait retrouvé ceux de son père et de sa mère, c'est donc qu'il vivait encore : ainsi jugeaient les esprits simples et, de tous les points de la France, les dévoués royalistes qui savaient ou croyaient savoir quelque chose touchant l'évasion du prince s'imaginaient, en le révélant, se rendre agréables au pouvoir et s'évertuaient avec la meilleure foi du monde à démontrer à Louis XVIII qu'il était un usurpateur. On remplirait un volume des déclarations dont s'encombrèrent vers ce temps-là les cartons du ministère : en présence de ce schisme menaçant, le pouvoir se montra suprêmement habile; il prit la direction du mouvement et l'encouragea pour l'étouffer. Le 2 avril 1817, Decazes dictait une note à l'adresse des officiers de paix, les invitant à recueillir « les noms et l'état actuel des individus qui avaient naguère témoigné de l'intérêt et donné des soins au fils de Louis XVI durant sa captivité, notamment les sieurs Laurent, Gomin, *Loine* (Lasne), les docteurs Dumangin, Thierry, Soupé et *Jupalès* (Pipelet?), le concierge du Temple « dont on ne sait pas le nom, trois municipaux et deux commissaires qui ont bien traité le Dauphin et dont on ignore également les noms. » Les officiers de paix se mirent aussitôt en chasse : or, de tous les personnages cités ou indiqués dans la note du ministre, sait-on combien furent interrogés? — *Pas un seul!* Laurent, à la vérité, était mort; mais il était facile de retrouver Lasne et Gomin : on se garda bien de les questionner; on apprit que le docteur Dumangin vivait retiré à Saint-Prix; pourtant, on jugea plus prudent de ne point réveiller les souvenirs de ce praticien. En revanche, on retrouva, sans les avoir cherchés, le docteur Pelletan et le commissaire Damont.

Pelletan, on ne l'a pas oublié peut-être, après l'autopsie terminée, avait roulé dans une serviette le cœur enlevé au petit cadavre; il le conservait soigneusement : le retour des Bourbons éleva ce viscère du rang de pièce anatomique à celui de

relique, d'autant plus précieuse qu'elle était le seul reste authentique de la dépouille de Louis XVII. Pelletan l'offrit à Louis XVIII. Louis XVIII la refusa. Pelletan insista, s'adressant à Mme la Duchesse d'Angoulême, qui négligea de répondre. Une enquête, conduite par M. Pasquier, établit l'authenticité du cœur; mais tout de même, les Bourbons refusèrent de l'accepter. Le procédé était brutal; la parole d'honneur d'un homme de l'importance du « chevalier Pelletan, » savant éminent, membre de l'Académie royale des Sciences et professeur à la Faculté de médecine de Paris, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, valait d'être prise en considération. Pelletan, entaché de bonapartisme, était, a-t-on dit, mal vu à la cour? Soit; mais Damont, le candide Damont, ce commissaire de la section du Faubourg du Nord de service au Temple le 8 juin 1795, qui, à la fin de l'autopsie, prit et emporta les cheveux coupés au cadavre? Les notes de police lui sont extrêmement favorables; il a soixante-douze ans, il est membre du comité de bienfaisance de son quartier, la boucle de cheveux qu'il s'est appropriée n'a jamais quitté sa demeure; elle est encore entourée du fragment de journal dans lequel il l'a enveloppée le jour même de son pieux larcin; il a fait confectionner pour elle un reliquaire en velours blanc, semé de fleurs de lys d'or, renfermé lui-même dans un coffret de maroquin rouge fermant à clef et portant cette inscription : *Cheveux de S. M. Louis XVII conservés par le sieur Damont...* Aucune relique ne présente plus que celle-là des caractères d'authenticité absolue... si c'est le Dauphin qui est mort au Temple. Depuis 1815, Damont était en instances pour la présenter à Mme la Duchesse d'Angoulême en faveur de laquelle il offrait de s'en dessaisir; « parfaitement accueilli par M. le duc d'Avaray, » il n'avait pu pénétrer jusqu'à Madame qui, décidément, apportait peu d'empressement à recueillir les souvenirs de son frère. En juillet 1817 seulement, après deux ans de démarches, Damont obtint une audience de M. le duc de Gramont, capitaine des gardes du corps. Il se rend aux Tuileries, porteur de son reliquaire, est reçu au pavillon de Flore, admis en présence de M. de Gramont qui, ouvrant le coffret, examine les cheveux, et déclare « que ce ne sont point là les cheveux du Dauphin : les boucles de celui-ci étaient d'un blond plus clair; il avait eu occasion de le bien connaître, sa belle-mère ayant été gouver-

nante des Enfants de France. » Sur quoi M. le duc « sonne pour demander son déjeuner; » et Damont, remportant son coffret, sort des Tuileries, consterné, ne comprenant pas comment une chevelure que, de ses yeux, il a vu détacher de la tête du Dauphin, peut provenir d'un autre enfant. Il eut l'explication de cette énigme quelques jours plus tard : parlant de sa déconvenue avec le sieur Roussiale, son beau-frère, celui-ci « lui observa que ces cheveux pouvaient bien être ceux de l'enfant mort au Temple; mais que ce n'était pas Louis XVII, » — « que l'enfant vu par lui, Damont, était un enfant substitué..., » idée qui n'avait jamais germé dans l'esprit de Damont et qu'il repoussa avec indignation.

Ainsi, de toutes les personnes qui s'étaient trouvées au Temple dans les journées du 8 au 10 juin 1795, deux seulement, Pelletan et Damont, avaient manifesté de façon tangible leur croyance à la personnalité royale du décédé : la famille des Bourbons s'appliquait à leur ôter leurs illusions, et le gouvernement évinçait de même sorte les zélés qui se flattaient d'élucider l'énigme du Temple : après avoir fait officiellement appel, non seulement aux individus dont on lui avait signalé les noms, mais encore à « tous ceux qu'on pourrait découvrir, » il imposait silence aux témoins qui se présentaient : deux exemples suffiront à montrer la manière. Le maçon Barelle, — ce membre de la Commune qui avait pris le Dauphin en affection et que celui-ci appelait « son bon ami, » — vivait encore en 1817 : apprenant qu'on s'apprêtait à juger un prétendu fils de Louis XVI, il s'adressa aux magistrats de Rouen, se permettant de leur observer « qu'ils n'avaient pas puisé à la source pour éclairer leur religion en une procédure qui occupe tous les esprits. » — « Il existe, écrivait-il, des témoins oculaires, des municipaux qui ont accompagné le Dauphin jusqu'au 11 thermidor... leur confrontation pourrait jeter quelque lumière sur un sujet si délicat... » et leur déposition serait « plus sûre et plus véridique que les différentes relations que chacun écrit à sa manière... » L'avis était judicieux; Barelle avait certainement quelque chose à raconter : Decazes repoussa la proposition sous le prétexte qu'une telle lettre « ressemblait davantage à une demande de secours qu'à une offre sincère de témoignage. »

Il rebuta de même la très romanesque attestation d'une

femme Françoise Desprez, paysanne vendéenne qui, au temps de la « grande guerre, » servait de commissionnaire entre les différents chefs de l'insurrection : elle avait été chargée de missions importantes par Charette, Scepeaux, Frotté et d'autres qui l'avaient souvent envoyée à Paris. Elle s'y était fixée depuis le retour des Bourbons et y vivait, à l'hôtel des *Trois Maillets*, rue Montorgueil, d'une pension que lui avait accordée le Roi en récompense de ses services. Or la vieille chouanne racontait à qui voulait l'entendre que, à l'un de ses voyages à Paris, en juin 1795, l'un des chefs royalistes, lui avait assigné rendez-vous « au coin d'une rue peu éloignée du Temple ; » elle avait trouvé là une voiture dans laquelle on la fit monter et, peu après, « on lui amena le Dauphin qu'elle habilla aussitôt en fille et qu'elle conduisit jusqu'à Fontenai, où elle le remit à Charette... » Cette version est un peu trop conforme à celle du roman *Le Cimetière de la Madeleine*, pour qu'il soit permis de la prendre, sans contrôle possible, au sérieux ; ce qui étonne, c'est le ton de sincérité dont la bonne femme contait l'aventure ; elle impressionnait jusqu'aux policiers chargés de lui imposer silence. La Vendéenne, malgré les menaces, entreprit le voyage de Rouen, y fut suivie par la police de Decazes, se mit, cependant, en rapport avec les initiés, mais ne parvint pas, croit-on, à entrer en communication avec le prétendant. On perquisitionna à son domicile et elle fut expédiée loin de la ville sous une surveillance rigoureuse. Ces bévues de l'autorité produisaient un effet absolument contraire au résultat escompté, et, en relatant ces maladresses, un adversaire résolu de la thèse de l'évasion écrivait : — « Louis XVIII croyait-il donc possible que le royal rejeton eût été arraché de sa prison ? Ce qui est certain, c'est qu'*il agit comme s'il l'eût cru.* »

Débarrassé de la femme Desprez, Decazes se heurta à un obstacle bien plus redoutable. Dès le 7 juin 1816, un agent secret soumettait à Son Excellence « l'idée de voir à l'hôpital des Petites maisons, s'il existe encore la femme de l'infâme Simon... Cette femme allait sans cesse au Temple ; elle était à même de tout voir et de tout entendre. » L'agent se trompait sur un point : la femme Simon, étant veuve, n'avait jamais pu être pensionnaire des Petites Maisons, établissement réservé aux vieux ménages ; elle était depuis vingt ans hospitalisée aux

Incurables. Après le 9 thermidor, son mari mort sur l'échafaud, elle avait goûté de la prison ; relâchée au bout d'un mois, elle revint à son logement des Cordeliers dont une année de bail était payée d'avance ; elle était devenue très craintive ; dénuée de ressources, — la vente de la garde-robe de Simon n'avait produit que 70 livres, — elle dut se défaire des actions de la Tontine Lafarge constituant toutes les économies du ménage ; elle était, d'ailleurs, très affaiblie par des crises d'asthme, atteinte de vomissements qui l'épuisaient. Pour comble de malchance, elle dut, en avril 1795, quitter son logement réclamé pour ses annexes par l'École de Chirurgie. Elle trouva un abri dans une maison voisine ; mais, à bout de misère, elle se résolut à implorer la pitié du gouvernement ; grâce à l'appui du docteur Naudin, qui l'avait soignée au Temple et ne l'avait jamais abandonnée, elle obtint d'être admise à l'hôpital des Incurables de la rue de Sèvres ; elle y entra le 12 avril 1796.

La maison abritait quatre cent quarante pensionnaires libres de sortir à certaines heures de la journée ; celles dont la garde-robe était présentable s'habillaient à leur guise ; mais la plupart portaient le costume uniforme délivré par l'Économat : jupe et corsage de molleton gris, fichu de toile et bonnet de tulle noir sur un bandeau de batiste blanche. Dès l'entrée de la femme Simon à l'hôpital, nulle de ses compagnes ou des infirmières n'ignorait son passé ; mais, sans doute, tant que dura la République, n'osa-t-on point l'entreprendre sur ses souvenirs de la prison royale : elle-même, quoiqu'elle aimât à parler, dut se montrer prudemment discrète ; mais, avec le temps, les choses changèrent ; les infirmières furent remplacées par des religieuses de Saint-Vincent de Paul ; l'esprit de la maison se modifia et, bien que les événements de la Terreur fussent déjà fort démodés, on commença à « regarder de travers » celle qui avait été la femme du légendaire savetier. Il n'y a pas d'endroits où les histoires d'enfants martyrs soulèvent plus d'émotion, de colère et d'indignation que dans un hospice de vieilles femmes qui n'ont pas été mamans ou qui ne le sont plus.

Révoltée des mines censurantes et des allusions réprobatives, la femme Simon lâcha son secret : elle l'avait bien soigné, son petit prince, son Charles ; elle s'était exposée pour le sauver ; car il n'était pas mort ; le jour où elle déménageait du Temple, on avait emporté le petit Capet dans une charrette

remplie de linge, et mis à sa place, dans la prison, un autre enfant. L'aveu échappé, la femme Simon le répéta à tout venant; elle ne parlait pas d'autre chose. Commérages ou vanteries? Besoin de se réhabiliter et d'échapper aux reproches de ses compagnes? Peut-être. C'est un point qu'il serait très important de fixer et on y est aidé par de nombreux témoignages qu'il n'est point possible de récuser : ceux des vénérables sœurs de Saint-Vincent de Paul qui, de 1810 à 1819, c'est-à-dire tout le temps du séjour de la femme Simon, furent attachées à l'hospice et se trouvèrent en rapports quotidiens avec l'ancienne gardienne du Dauphin. Ces témoignages ont été recueillis plus tard, en présence de la supérieure de la Communauté, par les abbés Mathieu et André; ce dernier, qui est devenu protonotaire apostolique, a publié un cours méthodique de Droit Canon et un dictionnaire de Droit civil et ecclésiastique, ce qui n'indique pas un esprit superficiel, facile à duper et enclin à l'étourderie. Les religieuses interrogées étaient au nombre de quatre : sœur Lucie Jonnis, sœur Euphrasie Benoit, sœur Catherine Mauliot et sœur Marianne Scribes. Leurs relations s'accordent sur les confidences de la veuve du cordonnier : le 19 janvier 1794, on avait amené au Temple, pour le déménagement des Simon, une voiture contenant « une manne d'osier à double fond, un cheval de carton et plusieurs joujoux » destinés au jeune Prince. Du cheval de carton on sortit l'enfant qu'on substitua au Dauphin et l'on mit celui-ci dans un paquet de linge sale qu'on chargea dans la voiture avec la manne... Quand il fallut sortir, les gardiens voulaient visiter la voiture; mais la Simon se gendarma, les bouscula, criant que c'était son linge sale et on la laissa passer. » Elle ne savait pas, d'ailleurs, en quel lieu on avait conduit le petit évadé; mais elle avait la conviction qu'il vivait et qu'il porterait un jour la couronne : — « Vous êtes jeune, vous, disait-elle à sœur Lucie; vous le verrez sur le trône; mais moi, je suis vieille, je ne le verrai pas... »

Les déclarations de la femme Simon demeurèrent longtemps inconnues; lorsqu'elles furent publiées, elles dérangeaient considérablement certains historiens ou certains prétendants dont la thèse, établie de longue date sur d'autres données, se trouvait infirmée par ces révélations inopportunes : on s'en tira en proclamant que la pensionnaire des Incurables était une folle,

abêtie par l'abus de l'alcool, et qu'il ne fallait tenir aucun compte de ses divagations. Il importe donc de relever encore, dans la relation des religieuses, leur attestation unanime que la femme Simon n'était ni folle, ni imbécile, ni lunatique; « qu'elle avait bon sens et bon cœur; » qu'« elle était propre et que jamais on ne l'avait vue ivre; » qu'elle ne croyait pas aux songes, était sincère, franche, de bonne foi : « elle approchait des sacrements au moins cinq ou six fois par an, » enfin que « nul ne l'avait influencée, car, avant 1814, elle ne voyait jamais personne; pourtant elle n'a jamais failli, ni varié dans ses dires. »

Les sœurs n'étaient point seules à recevoir les confidences de « la mère Simon; » celle-ci s'épanchait volontiers et, dès avant la Restauration, ce n'était un secret pour personne, à la maison des Incurables, que l'ancienne gardienne du Dauphin attestait avoir sauvé le prince et « ne supportait là-dessus aucune contradiction. » La déclaration du docteur Rémusat est l'une des plus précieuses, en ce qu'elle émane d'un savant dont, manifestement, les énigmes historiques troublaient peu la quiétude laborieuse; il a rapporté que, en 1811, interne aux Incurables, il entendit l'une des pensionnaires se plaindre du régime de l'hospice : « Ah! si mes enfants étaient ici, geignait-elle, ils ne me laisseraient pas sans secours. » Comme il la reprenait d'un ton de remontrance réconfortante : « Oh! dit-elle, vous ne savez pas de quels enfants je parle; c'est de mes petits Bourbons que j'aime de tout mon cœur. — Vos petits Bourbons? — Oui, j'ai été gouvernante des enfants de Louis XVI. — Mais le Dauphin est mort? — Non! il ne l'est pas! » Et alors, poursuit le docteur, « elle me raconta que le Dauphin avait été enlevé, » le 19 janvier 1794, « je ne sais pas trop si c'est dans un paquet de linge ou autrement. Je lui fis d'autres questions, mais je ne sus que cela. Je descendis et demandai au médecin-chef quelle était cette femme; on me dit que c'était la veuve du geôlier du Temple. » Déjà du temps de l'Empire, on le voit, l'enlèvement du 19 janvier 1794 était la fable de toute la maison des Incurables; les pensionnaires étant autorisées à sortir en ville l'avaient ébruitée, et il n'est pas étonnant que, en 1816, un policier en eût recueilli dans le quartier l'écho qu'il transmit à ses supérieurs hiérarchiques et qui parvint jusqu'au ministre.

Encore vivante! La veuve du cordonnier Simon! Le témoin le mieux instruit des péripéties de la tragédie du Temple! Une telle découverte était d'importance... Elle ne produisit pourtant, dans l'entourage de la famille royale, aucune sensation, par la raison bien simple que, depuis longtemps, elle y était connue et prudemment dissimulée.

Peu de jours après son arrivée à Paris, la Duchesse d'Angoulême avait, en effet, entrepris de visiter tous les hôpitaux et établissements de charité de la capitale; le mardi 13 décembre 1814, à une heure de l'après-midi, accompagnée du comte de Pastoret et du vicomte de Montmorency, membres du Conseil général des hospices, elle se présenta aux Incurables de la rue de Sèvres. *L'Ami de la Religion et du Roi* rend compte de cette visite; ces mêmes religieuses dont on a résumé plus haut les déclarations s'accordèrent à témoigner que, à l'annonce de l'arrivée de Madame, suivant « des ordres donnés, » on enferma la femme Simon dans une pièce retirée appelée le *Capharnaüm*, et on ne la délivra qu'après le départ de la princesse. La Simon « était dans une grande colère. » — « Quel malheur! criait-elle, j'avais un grand secret à lui communiquer! » Le procédé se justifie pleinement : c'eût été une inconvenance d'exposer la fille de Louis XVI à une si émouvante rencontre; mais, quelque temps après, la Duchesse revint aux Incurables, sans être annoncée, dans une toilette très simple, afin de conserver l'*incognito*. Elle s'approcha de la Simon, engagea avec elle la conversation et écouta, comme tant d'autres, les confidences de l'ancienne gardienne de son frère. Celle-ci, on le pense bien, ne se priva pas de parler, attestant que *son Charles* était venu la voir « en 1802. » Madame, dissimulant son émotion, se montrait incrédule : « Depuis la Tour du Temple jusqu'en 1802, dit-elle, il y a du temps! Comment auriez-vous pu le reconnaître? — Madame, riposta la mère Simon, je vous reconnais bien malgré votre déguisement, quoique je ne vous ai pas vue depuis bien plus longtemps... Vous êtes Madame Marie-Thérèse... » La Duchesse d'Angoulême tourna les talons et disparut. L'anecdote présente tous les caractères de l'apocryphe, et on devrait la taxer de fantaisie, si l'on n'avait la déclaration « officiellement recueillie » de la femme Simon elle-même, assurant avoir reçu aux Incurables la visite de Madame, et si l'on n'avait encore le témoignage du gentil-

homme qui accompagna la princesse dans cette compromettante démarche. Le comte de Montmaur, son « ambassadeur » auprès du prisonnier de Rouen, fit, en effet, à celui-ci, cette confidence surprise par le concierge Libois : « Madame la Duchesse d'Angoulême avait un tel pressentiment de la survie de son frère qu'elle s'était déguisée et était allée rue de Sèvres, avec une dame d'honneur et un officier, pour y voir la femme Simon; c'était lui, comte de Montmaur, qui était cet officier. »

Voici donc établi que la Cour n'ignorait pas l'existence de la Simon, lorsqu'un policier en fit la révélation. Pourquoi donc avait-on tant tardé à l'interroger? On temporisa le plus longtemps qu'il fut possible; mais le pèlerinage des Incurables attirant des dévots chaque jour plus nombreux, le ministre de la police décida qu'on imposerait silence à cette vieille bavarde, détermination prudente, mais bien regrettable, car elle a privé l'Histoire de la plus précieuse de toutes les déclarations, celle du dernier témoin de ce qui s'était passé à la Tour le 19 janvier 1794, date à laquelle commence, pour ne plus cesser, « le mystère du Temple. »

L'interrogatoire eut lieu le 16 novembre 1816. — « Une personne vint aux Incurables et emmena la femme Simon qui resta une partie de la journée absente. » On la conduisit au ministère de la Police : il était bien facile de la confesser entièrement; il eût suffi de lui inspirer confiance, de paraître ajouter foi à ses racontages... On la rabroua et on la contredit! Son début était prometteur : elle déclara que, « lorsqu'elle quitta la Tour du Temple, le fils de Louis XVI était en bonne santé : les traits de l'enfant sont tellement gravés dans son cœur qu'elle le reconnaîtrait, si jamais il pouvait lui apparaître : il avait, au bas de la mâchoire gauche (*sic*), une cicatrice ineffaçable provenant de la morsure d'un lapin blanc que le prince élevait lorsqu'il habitait les Tuileries. Elle a une entière conviction que le Dauphin n'est point mort dans la Tour du Temple, ainsi que la nouvelle en fut répandue dans le temps : cette conviction est si intime que rien ne peut l'en dissuader... » Elle était en veine de confidences; il n'y avait qu'à la laisser parler. Mais tout de suite, — Decazes présidait-il à cet interrogatoire? — on la presse de s'expliquer, on lui demande ce qui peut lui suggérer une si subversive opinion « sur un événement dont toutes les circonstances ont été *si*

minutieusement constatées! » Et aussitôt la voilà en méfiance, elle se replie, prend peur : au lieu de parler nettement comme elle le fait depuis tant d'années, elle se rejette en des allusions vagues à un panier de linge qu'elle a vu passer et dans lequel *on aurait pu* introduire un enfant; à un propos du docteur Desault ; à une cousine qu'elle avait, portière sur la place Vendôme et qui a donné des nouvelles du prince évadé... Les fonctionnaires devant laquelle comparaît la vieille femme tremblante la chapitrent vertement, lui font la leçon : observant, — avec juste raison, — que tout cela est invraisemblable et « n'a de consistance que par sa crédulité, alimentée par les nouvelles absurdes qui circulèrent jadis. » On lui fait peur, et c'est si vrai que la voilà protestant « qu'elle a toujours désiré le retour des Bourbons, et que tout le monde aux Incurables n'est pas dans les mêmes sentiments : elle proteste de sa discrétion, même à l'égard de ses camarades de chambrée ; elle n'est inspirée que par la conviction ou le désir de voir ses vœux réalisés... » Et elle signa ces déclarations tronquées, si dissemblables des divulgations dont elle était coutumière. On la renvoya en lui ordonnant, *sous les peines les plus sévères*, de ne rien dire à l'avenir.

Quand elle rentra à son hospice, elle était terrifiée : — « Je ne puis rien dire... je ne puis plus rien dire, » murmurait-elle, « il y va de ma vie ! » Les religieuses remarquèrent que, « depuis ce temps-là, elle était triste ! » et en conclurent « qu'on avait cherché à l'intimider. » En quoi elles ne se trompaient point et ce fut l'opinion unanime de ceux qui connurent cette nouvelle obstruction. Le bruit en vint jusqu'à Rouen où Branzon écrivait au duc de Trévise qu'on avait « clos la bouche » de la femme Simon. Les partisans de Charles de Navarre étaient assez puissants pour ne pas accepter cet étouffement : ils s'adressèrent, — obstinés, mais naïfs, — à M. M... l'avocat renommé que le gouvernement prévoyant s'était empressé de fournir au pseudo-Dauphin et qui suivait en tout les instructions de M. Decazes. Or M. M... ne put refuser aux initiés la satisfaction d'interroger la gardienne du Temple : trois d'entre eux se présentèrent donc aux Incurables et obtinrent de la vieille pensionnaire un assez long entretien, — dont tous les détails étaient, peu de jours plus tard, rapportés au ministre de la Police. Moins interdite qu'à son

premier interrogatoire, elle se montra plus loquace, commença par attester que, lorsqu'elle quitta le Temple, le Dauphin était plein de force et n'avait aucun symptôme de la maladie dont on a dit qu'il était atteint. Elle ne doute nullement qu'il a été enlevé, car elle-même a vu sortir de l'École de chirurgie un enfant rachitique et contrefait qui, dans un panier chargé sur une voiture de linge sale, fut amené au Temple où il devait remplacer le petit prince. Elle a déclaré tout cela, dit-elle, *dans une espèce d'interrogatoire* qu'on lui a fait subir il y a quelques mois... Mais « elle sait beaucoup d'autres choses plus graves et plus décisives dont elle ne parlera que lorsqu'elle sera devant la justice, » sûre d'ailleurs « de reconnaître le prisonnier de Rouen et d'être reconnue par lui, s'il est véritablement Louis XVII... »

Plus tard la femme Simon parlera encore, et ce sera au moment de mourir : le 10 juin 1819, quand l'aumônier de l'hospice s'approcha de son lit pour lui administrer les derniers sacrements, sœur Augustine, agenouillée, demandera à la moribonde « si elle n'a rien qui l'inquiète. — Je dirai toujours ce que j'ai dit, » répondit la veuve du savetier ; ce que la religieuse interprétait ainsi : — « En présence des sacrements et de la mort, elle voulut confesser le témoignage qu'elle n'avait cessé de rendre à l'évasion du Dauphin et à son existence. »

***

On peut diverger d'opinions au sujet des déclarations de la femme Simon, s'attacher seulement à sa déposition « officielle, » émoussée certainement et peut-être tronquée par les fonctionnaires de la police, ou s'en rapporter de préférence à ce qu'elle disait lorsqu'elle parlait sans peur et sans feinte devant les visiteurs et les religieuses des Incurables, ainsi qu'à sa solennelle attestation de la dernière heure ; mais on s'accordera à reconnaître que, pour le procès si lentement et précautionneusement instruit à Rouen, elle était le témoin obligatoire ; seule survivante de cette période de la captivité du Temple durant laquelle nul doute ne peut s'élever touchant l'identité de l'enfant royal, elle n'est ni folle, ni ivrognesse, elle ne déraisonne point : — d'ailleurs, si elle radote, on le verra bien ! Elle seule peut, en le questionnant sur certains détails des intimités d'autrefois, confondre l'imposteur que la justice « cui-

sine » depuis deux ans sans succès. Et le gouvernement s'oppose à ce qu'elle soit confrontée avec le prétendant! Ce n'est point tant qu'on redoute une reconnaissance bien improbable; mais on *ne veut pas* que sortent ces révélations « graves et décisives » dont la vieille femme, instruite par son « espèce d'interrogatoire, » s'est promis de ne se décharger qu'en présence des magistrats. C'est là encore une preuve que la Restauration exige le silence et craint la lumière : on en possède une autre encore, plus frappante : dans sa perplexité, le Procureur général de Rouen ne voyait pas sans émotion approcher le jour de l'audience : il savait que Charles de Navarre était homme « à porter l'audace et l'impudence aux dernier excès. » Pour couper court aux prétentions de ce pseudo-Dauphin vivant, rien ne valait la démonstration irréfutable de la mort du vrai Dauphin : il s'en ouvrit au ministre : — « N'existe-t-il pas, écrivait-il, des actes certains et authentiques constatant le décès et l'inhumation du fils de Louis XVI?... Pour détruire toute prévention et tranquilliser tous les esprits, ne serait-il pas bon que ces actes pussent apparaître ; car enfin, s'il est formellement et légalement prouvé que Mgr le Dauphin est mort et a été inhumé, aucun homme vivant *ne peut être* Mgr le Dauphin. » Ce magistrat voyait juste : il attachait une si grande importance à cette démonstration que, n'ayant pas obtenu de réponse à une première requête, il se permit d'insister, réclamant comme indispensables les pièces dont il sollicitait l'envoi. Le ministre répondit enfin : — « La communication des actes qui constatent le décès du Dauphin étant de nature à leur donner *une publicité désagréable*, il serait à désirer que les magistrats pussent s'en passer. » Défaite misérable, presque ridicule, équivalant à cet aveu : non, le gouvernement ne possède pas des actes certains et authentiques constatant le décès et l'inhumation du fils de Louis XVI.

Quant à Charles de Navarre, — ci-devant Phelippeau, — ou Mathurin Bruneau, — tout le long du procès qui s'ouvrit devant le tribunal correctionnel le 11 février 1818, il se révéla le plus actif adversaire de sa propre cause et rendit facile la besogne du Procureur du Roi. Au lieu du « Dauphin » que l'on attendait, on vit paraître au banc des accusés un rustre furieux « injuriant le président et le ministère public, ses gardes, les déposants et l'assistance entière, ricanant, fiévreux, agité, brutal,

d'une vulgarité voulue et d'une audace de commande. » Les initiés ne reconnaissaient pas en ce butor le « prince » mal dégrossi, mais madré qu'ils avaient adulé à Bicêtre, sans instruction, il est vrai, mais rachetant ses défauts d'éducation par une familiarité avenante, une fine bonhomie, une certaine hauteur et parfois un « air de cour » lui permettant d'entretenir durant plusieurs heures, sans les rebuter, des gentilshommes tels que M. de Montmaur ou M. de la Paumelière. Espérait-il, en invectivant le tribunal, être renvoyé devant une juridiction plus digne de ses prétentions? L'avait-on à dessein enivré, comme on l'a prétendu, en mêlant à ses aliments quelque substance excitante, ou s'était-il grisé sans qu'on eût besoin de l'y inciter, afin de se donner « du ton? » Peu importe. Au vrai, ce fut un effondrement. A la sortie de l'audience, les « initiés » s'esquivaient, honteux, sous les risées des simples badauds qu'amusaient les goujateries et les calembredaines de celui qu'on avait présenté comme « l'espoir des lys » et « l'ange sauveur de la France meurtrie! » Bruneau fut condamné à cinq ans de prison, augmentés de deux années pour injures au tribunal. Il devait être mis, à la fin de sa peine « à la disposition du gouvernement. »

Mais déjà l'intérêt ne se portait plus sur le condamné; il allait aux « dessous » du procès, aux longues intrigues soupçonnées, à la peur inspirée à la Restauration par ce fantoche misérable et par l'angoissant problème surgi de sa manifestation. On apprit, par suite d'âpres discussions entre les avocats, qu'on leur avait fait donner, avant l'audience, leur parole d'honneur de ne point prononcer un mot qui eût trait aux événements du Temple, ni à « la soi-disant évasion du fils de Louis XVI. » L'espion M..., qui, dans son exorde, parlant de l'Enfant martyr, risqua une allusion des plus nuageuses à ceux « qui avaient répandu le bruit de sa mort, » fut rappelé à l'ordre par le président, invité à s'asseoir et à se taire. La Restauration ne supportait pas qu'un témoignage, une phrase, un mot, permissent de mettre en discussion la réalité d'un événement dont elle se refusait à fournir les preuves. Combien de royalistes sincères eussent été heureux et soulagés qu'on les délivrât d'un doute torturant! On n'a pas consenti à le faire. Pourquoi? Est-ce qu'on ne le pouvait pas? C'est de cette époque que date « la question Louis XVII, » et c'est le gouvernement de Louis XVIII qui l'a inconsciemment posée.

⁂

Ainsi s'est trouvée, large ouverte, la porte à tous les imposteurs. On sait avec quelle fécondité ils pullulèrent. Rien n'est plus aisé et plus tentant que de se prétendre celui dont les crédules réclament seulement quelques lointains souvenirs d'enfance auxquels il est permis d'être incontrôlables et effacés : ni connaissances spéciales, ni documentation d'aucune sorte : un nez vaguement aquilin, quelques anecdotes extraites du *Journal* de Cléry et citées à propos, voilà plus qu'il n'en faut pour imposer aux bonnes gens. Les faux Napoléon ont été excessivement rares, parce que le rôle eût exigé certaines aptitudes peu communes; mieux valait ne pas se risquer à subir l'épreuve d'avoir à présider le Conseil d'État ou de gagner une bataille rangée. En revanche, les prétendants à la personnalité du fils de Louis XVI ont été nombreux. La Sicotière en a dressé jadis une liste bien incomplète : on en rencontre dans la plupart des provinces de France et dans plusieurs pays étrangers : on en a vu en Angleterre, à Uzès, à Saint-Nazaire, en Danemark, en Anjou, au Canada, en Auvergne, dans la république de Colombie, à Lyon, aux îles Séchelles, en Alsace... Quelques-uns recrutèrent des fidèles; d'autres parurent pour s'évanouir aussitôt. La nomenclature en serait fastidieuse, quoiqu'il soit téméraire d'affirmer que certaines de ces traces, à peine sensibles, ne conduiraient pas à quelque piste intéressante. On n'a rien à dire ici des deux plus fameux de ces prétendants, le baron de Richemont et Naundorff : ce sont causes encore discutées, magistralement attaquées et défendues avec acharnement; on n'a voulu traiter ici que la question de *l'évasion* sans prétendre se lancer dans les brumes psychologiques de la question *d'identité*. Or, les chances d'élucider le problème de l'enlèvement du Temple s'arrêtent avec le procès de Mathurin Bruneau, puisque, à cette époque où l'on disposait de tant de témoins encore vivants et tout disposés à parler, la justice, maladroitement inspirée, n'est parvenue qu'à rendre l'obscurité plus opaque. S'il fallait forcément une conclusion au long exposé de documents et de témoignages qui se termine ici, elle serait que la supposition de la soustraction du Dauphin par Chaumette, avec la complicité de Simon et de sa femme, dans la nuit du 19 janvier 1794, s'adapte mieux que toute autre

aux circonstances connues de la captivité du Temple. Que serait devenu l'enfant royal? Peut-être mourut-il dans la retraite profonde où, en attendant de pouvoir se servir de lui, l'aura caché son sauveur, qui, lui-même, meurt avant d'avoir révélé ou mis à profit sa combinaison. Si l'enfant a vécu, peut-être, sans appuis, sans conseils, sans nom, sans nulle preuve de son auguste origine, sans fidèles autres que de rencontre, a-t-il essayé de susciter des reconnaissances et des dévouements de hasard? Sans prêter à l'histoire d'Hervagault une importance jusqu'ici injustifiée, elle prouve assurément qu'une telle supposition est vraisemblable et que pareille tentative était vouée à un insuccès certain.

Au vrai, et quoiqu'il soit piteux de finir par ces mots un si long récit : on ne sait pas! La découverte des registres du Temple, « égarés » depuis plus de cent ans, apporterait peut-être quelque lumière : le *Mémoire justificatif* de Barras qu'on nous promet, serait probant, s'il était authentiqué de façon indiscutable : encore ne saurait-on point par lui si l'enfant tiré de la prison par le futur Directeur était ou non le fils de Louis XVI. Barras a pu être trompé sur ce point, s'apercevoir de la supercherie et la perpétuer pour en faire l'arme de ses rancunes et l'enjeu de ses tripotages. Tout ce que peuvent obtenir aujourd'hui les chercheurs dont cette enquête de Pénélope ne décourage point l'opiniâtreté, ce sont quelques constatations de détail, quelques « recoupements » heureux, ayant pour résultat d'éliminer des erreurs et de détruire des légendes, mais non de servir de base historique à une nouvelle conception de ce sujet déconcertant. Telles, par exemple, les investigations, qui, à plusieurs reprises, ont été poursuivies dans le dessein d'arracher au sol, saturé de cadavres, du cimetière Sainte-Marguerite, le secret qu'il garde depuis cent vingt ans.

En novembre 1846, M. l'abbé Haumet, curé de Sainte-Marguerite, fort instruit des traditions de sa paroisse, saisit le prétexte de l'établissement d'un hangar contre le transept de son église pour opérer des fouilles à l'endroit du terrain où le fossoyeur Bétrancourt assurait avoir inhumé le corps du Dauphin, retiré par lui de la fosse commune. La fouille fut effectuée pendant la nuit; quelques coups de pioche mirent à découvert, à l'emplacement précis qu'avait jadis indiqué Bétrancourt, un cercueil, — de plomb! — qui fut porté au

presbytère et ouvert en présence de quelques prêtres et de plusieurs médecins, convoqués par M. Haumet. Dès le premier coup d'œil, les assistants furent frappés de la disproportion étrange existant entre les bras, les jambes et le tronc du squelette : le corps était celui d'un enfant; les membres semblaient appartenir à un sujet d'un âge plus avancé. Mais, à considérer la calotte du crâne, sciée au-dessus du niveau des orbites, quelques restes d'une chevelure d'un blond roux qui semblaient y adhérer encore, on ne douta plus qu'on se trouvait en présence de la dépouille de l'enfant autopsié au Temple, et les docteurs Milcent et Récamier, assistés de leurs confrères Tessier et Davasse, l'examinèrent attentivement. De leur rapport il ressort que ces ossements étaient très vraisemblablement ceux d'un « sujet » masculin, mais présentaient « des particularités anormales. » — « Les côtes et les clavicules sont certainement d'un très jeune sujet, écrivent les docteurs Milcent et Récamier; la tête et les os du tronc semblent indiquer un âge plus avancé, — douze ans environ; — les membres et les dents sont d'un adulte de quinze à dix-huit ans. » Les conclusions furent indécises : elles demeurent troublantes et sont ainsi formulées : — « Il paraît démontré que ces ossements sont ceux de l'enfant détenu au Temple et dont l'autopsie fut faite par les docteurs Dumangin, Pelletan, Lassus et Jeanroy... mais il est *absolument impossible* que ce squelette soit celui d'un enfant de dix ans et quelques mois : il ne peut avoir appartenu qu'à un jeune garçon de quinze à seize ans... »

Quarante-huit ans après l'exhumation de 1846, la question n'ayant point fait un pas, en dépit d'efforts répétés et méritoires pour la faire avancer, une nouvelle enquête fut entreprise, à la demande de maître Laguerre. On ouvrit à nouveau le sol de Sainte-Marguerite, on retrouva, à l'endroit où les avait déposés M. l'abbé Haumet, les ossements renfermés par lui dans une boîte de chêne portant sur l'un de ses côtés l'inscription *L... XVII*, on les exposa durant quelques jours à la piété des curieux et aux investigations des savants; les uns et les autres se présentèrent fort nombreux et des spécialistes, messieurs les docteurs de Backer, Bilhault, Magitot et Manouvrier décidèrent qu'on avait bien là le squelette déjà exhumé en 1846 : on reconnut « le crâne sectionné à la scie par une main très experte; » la courbure des côtes, « le peu de développement de

la cage thoracique dénotant un certain degré de rachitisme; » on retrouva une « mèche, longue de douze centimètres, de cheveux bouclés d'un blond roussâtre, » extrêmement fins; et, de l'examen attentif de la boîte crânienne, des vertèbres, des tibias, des fémurs et des dents, il résulta que le squelette était celui d'un garçon de seize à dix-huit ans, — peut-être davantage, — et qui avait atteint la taille de 1 m 60.

Et l'on songe... on songe que le fils, le vrai fils du tailleur Hervagault était né quatre ans avant le Dauphin... Que, cependant, lorsqu'il fut arrêté à Châlons, en 1798, il ne paraissait point, d'après le signalement officiel, « avoir dépassé l'âge de treize ans, » au lieu de dix-sept qu'il comptait en réalité... s'il était Hervagault. On songe à cette bière de 1 mètre 31 c. de longueur commandée le 10 juin 1795, par l'ordonnateur Voisin, et à ce mort de 1 m. 60 qu'elle eut à contenir !... On songe au procès-verbal de l'autopsie, par lequel quatre praticiens éminents attestent que « le corps qui leur est présenté est celui d'un enfant d'environ dix ans, » — dont le squelette, cinquante ans plus tard, offre tous les caractères d'un âge beaucoup plus avancé... On songe que le fossoyeur Bétrancourt, en retirant de la « tranchée » commune, pour la déposer en une fosse particulière, la bière apportée du Temple, aurait bien pu se tromper de cercueil ; mais ce crâne, « scié par une main experte, » exclue toute idée d'erreur ou de confusion : à moins d'une diabolique combinaison de hasards, on n'apporta pas, ce soir-là, au cimetière, deux corps d'enfants semblablement autopsiés... On songe aussi que ce même Bétrancourt, après avoir enfoui profondément la bière du Dauphin le long du mur de l'église, aura, peut-être, par précaution, posé sur elle un vieux cercueil de plomb rempli d'ossements choisis à loisir dans les charniers. En 1846, après quelques coups de pioche, on découvrit ce premier cercueil, et l'on n'alla pas plus avant... De sorte que le petit mort du Temple serait encore, — peut-être, — là où le déposa le fossoyeur, « à gauche de la porte de l'église, du côté de l'autel de la Communion, tout contre le mur de fondation. » — En présence de ces longs tibias et de ces membres disproportionnés, on songe à la vision de ce commissaire montant la garde au Temple dans les derniers temps de la captivité, ébahi de constater la grande taille du détenu, assis sur son lit, et de « ce qu'elle aurait été, s'il se fût tenu debout. » — Devant ce

diagnostic d'un « certain degré de rachitisme, » porté après l'examen des ossements en 1894, on songe à cet enfant « rachitique et contrefait » que la femme Simon dit avoir vu sortir de l'école de chirurgie et que l'on conduisait au Temple où il devait remplacer le Dauphin...

Dans l'histoire de ce souverain sans sujets, histoire énigmatique jusqu'au delà du tombeau, tout chancelle et s'effondre dès qu'on se flatte d'avoir posé une assise ou dressé le frêle échafaudage d'un raisonnement : l'ombre du pauvre Roi persécuté se revanche en perpétuant l'opacité des ténèbres dont les hommes ont voulu envelopper sa vie ; elle réclame en expiation l'hommage indéfini de nos perplexités ; en dépit de nos efforts pour échapper à sa hantise, elle se rappelle à nous, s'impose et ne supporte pas d'être oubliée. Pour abolir le cauchemar, nos pères ont démoli la sinistre Tour ; depuis un siècle, il n'en subsiste plus une pierre ; le vieux donjon disparu, un saule pleureur a poussé là ; durant près de cent ans, ont frissonné sur ce lieu fatidique ses branches éplorées ; l'arbre, lui aussi, fut abattu ; alors quelqu'un, — quelqu'un qui ne savait pas, un fonctionnaire insoucieux, à coup sûr, de la tragique légende, a pris, au hasard, dans les dépôts de la ville une statue, comme d'autres emmagasinée : on l'a dressée là, sans idée de symbole, sans nulle intention préconçue que de « remplir un vide, » de meubler un bout de pelouse... Et voilà évoquée de nouveau la petite ombre plaintive, exigeant la pérennité de nos souvenirs : cette statue du square du Temple est une figure de Diogène, avançant à tâtons, levant sa lanterne et, dans l'obscurité, » cherchant un homme. »

G. Lenotre.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS DE M. EDMOND JALOUX (1)

Un personnage de *Fumées dans la campagne*, M. l'abbé de Galice, est un homme que la netteté de son intelligence préserve de l'erreur sentimentale. Cependant, il pratique deux charitables vertus : la pitié d'abord, et l'ironie. L'humanité est bien digne qu'on la plaigne; et l'ironie est la gentillesse du blâme. L'abbé de Galice a de l'érudition. Depuis Rome et Athènes, il sait comment on a vécu, dans l'histoire et dans les anecdotes. Et il connaît bien son époque, étant curieux et, par son ministère, obligé de regarder la vie humaine. Un garçon qu'il rencontre quelquefois est féru de spiritisme. L'abbé de Galice refuse de croire aux esprits et, n'insistez pas, il vous répond : « Je ne crois guère à ceux des vivants; comment croirais-je à ceux des morts? » Il ajoute : « Quarante ans de confession m'ont persuadé qu'il n'y a guère, sur cent hommes, que deux ou trois d'entre eux qui aient une âme personnelle. » Qu'est-ce qu'une âme, en définitive?

Un autre personnage de M. Edmond Jaloux, Luc d'Hermany, dans *L'Agonie de l'amour*, dit : « Les livres sont comme les hommes. Bien peu ont une âme... » *L'Agonie de l'amour* est le premier roman de M. Edmond Jaloux et date de quelque vingt ans; *Fumées dans la campagne* est de l'an dernier. Ce romancier a le souci de l'âme. Ses livres sont du petit nombre de ceux qui ont une âme. Et, comme il a peint constamment notre époque, peut-être avons-nous à chercher, dans la douzaine de ses romans, l'âme nouvelle, que notre temps s'est

(1) *L'Agonie de l'amour, Les sangsues, Le jeune homme au masque, L'école des mariages* (Mercure de France); *Le démon de la vie, Le reste est silence* (Stock); *Le boudoir de Proserpine* (Dorbon aîné); *L'éventail de crêpe* (Pierre Lafitte); *Les Amours perdues* (Stock); *L'Incertaine* (Albin Michel); *Fumées dans la campagne, Au-dessus de la ville* (Renaissance du livre).

donnée, que notre temps a inventée ou croit qu'il a inventée pour son usage et pour le plaisir de ne point ressasser la vie telle que l'ont vécue les siècles avant lui.

Mais Luc d'Hermany, après avoir noté que peu de livres ont une âme, dit encore : « Et ceux qui en possèdent une la cachent sous un rire ou un joyau, sous une grimace ou un diadème de roses. » Les âmes ne se montrent pas toutes nues ; elles n'ont pas de cynisme : et leur vergogne ou leur coquetterie fait que nous aurons à chercher sous les ornements et les roses l'âme nouvelle, dans les romans de M. Edmond Jaloux.

Luc d'Hermany, avec d'autres jeunes gens, indique leur désir et leur volonté de « se créer une vie moderne. » Ils la veulent « harmonieuse et belle. » Ils la veulent « moderne, » et si imprudemment qu'ils n'agréent pas l'idéal qui vient d'autrefois, le chef-d'œuvre que les siècles ont élaboré, subtil et charmant héritage. « Triste chose, que les vieillards élèvent les enfants!... » Mais qui les élèvera? Personne. Ces enfants ne veulent pas être des héritiers ni des élèves. Ils naissent; et voici leur sensibilité fraîche et neuve : allez-vous lui imposer les disciplines surannées qui ont guidé les vieillards et les ont menés au chagrin?

Quelle est donc la trouvaille de cette jeunesse pressée de marquer son originalité ici-bas? Écoutons Luc d'Hermany : « O misérables enfants que nous sommes! Quand pourrons-nous donc enfin nous créer une vie moderne, harmonieuse et belle, loin de l'amour? » En peu de mots, voici leur trouvaille : ils ont imaginé de haïr l'amour, d'abandonner « aux matelots, ouvriers et paysans, ce sport inférieur. » Ils méprisent l'amour : et voilà leur principal orgueil; un orgueil qui n'est pas gai, un vrai orgueil. Ils suppriment l'amour, ils l'ont rayé de leurs papiers. Sur leurs papiers, ils ont inscrit « l'agonie de l'amour. » Cette révolte a bien de l'audace et n'a point d'allégresse. Ils sont extrêmement mélancoliques et, auprès de leur marasme, l'ennui célèbre de Chateaubriand paraît une folâtrerie. « Je suis venu trop tard dans un monde sans imprévu, où il n'y a même plus de Peaux-Rouges! » s'écrie Luc d'Hermany, songeant à René que divertissent les Atala, les Céluta, que divertiront les blanches Pauline de Beaumont, Delphine de Custine, Juliette Récamier, tant d'autres qui avaient de la douceur ou de l'entrain.

Qu'est-ce qu'ils ont, ces jeunes gens, contre l'amour? Luc d'Hermany proclame l' « ignominie » de ce sentiment. L'un de ses amis, Apremont, n'injurie pas l'amour : il l'appelle « ce qu'il y a de plus

pur et de plus saint dans l'homme; » mais il est d'accord avec Luc d'Hermany pour admettre que l'amour ne convient pas à la nouvelle jeunesse : Nous l'avons chassé, ce n'est pas assez, nous voulons le tuer, nous le tuons à notre manière, avec des mots, avec des sourires, avec le ridicule. » Ainsi constatée, la haine de l'amour a des causes, Apremont les énumère.

La première est la cupidité. Cela vient, s'il vous plaît, de la révolution française, qui a substitué au culte de la noblesse le culte de l'argent. Voyez, dit Apremont, « l'argent n'est-il pas dans notre âme trop exclusivement pour y laisser vivre l'amour? Ce sont des passions sans partage. » Deuxième cause : la débauche. Une jeunesse qui s'est épuisée à des jeux énervants et faciles ne garde pas l'ingénuité que réclamerait l'amour. Et la troisième cause : l'ironie. Apremont s'en est bien aperçu : l'amour a des naïvetés qui ne résistent guère à la moquerie. Apremont dit, bien joliment : « Nous avons enfermé la vie entre des sourires comme entre deux parenthèses! » Alors, c'est fini de l'amour. Hélas! c'est fini de l'adultère, « qui était si superbe, aux années romantiques. » Adieu, Antony. Adieu, pareillement, Juliette et Roméo, Virginie et Paul, Charlotte et Werther, Mme de Mortsauf et Félix de Vandenesse. Adieu, Héloïse, et Béatrice de Dante, et Laure de Pétrarque!

On dira que ces jeunes gens sont insupportables; et, quand ils analysent leur « impuissance d'aimer, » ils ont beau dire que c'est la faute à la révolution française, on les envoie chez le médecin. Puis, ils ont beau dire que c'est aussi la faute à ces jeunes filles et jeunes femmes de notre temps qui n'ont pas le cœur aimable, il est temps qu'Apremont réplique : « N'oubliez pas qu'il y a, dans les quartiers retirés et calmes, à Paris, et partout en province, des jeunes filles que l'on a élevées simplement à être bonnes, à avoir du cœur, qui sont dans l'ombre et que l'on oublie... » Apremont est beaucoup moins déraisonnable que Luc d'Hermany. Et l'auteur de *l'Agonie de l'Amour* est beaucoup plus sage, on le verra : il n'a pas cru à l'agonie de l'amour; il y a si peu cru bientôt, qu'il est devenu le romancier de l'amour et qu'il a consacré toute son œuvre à la peinture très complaisante et amicale de l'amour.

On peut considérer son premier roman comme un essai de diagnostic, un peu sévère, et assez juste cependant si l'on a soin de le borner à une jeunesse dorée auprès de laquelle on dirait que, vers 1900, l'amour n'était pas en faveur : une certaine dépravation de l'esprit parut alors plus élégante. Ce n'était pas l'agonie de l'amour,

qui n'est pas mort il y a vingt ans : c'était une perversité mentale et morale, et qui fut à la mode, et qui a fait de nombreuses victimes.

L'auteur de *l'Agonie de l'amour*, jeune logicien, s'éloigna du moribond. Le roman qu'il écrivit ensuite n'est pas une histoire d'amour, l'amour étant mort ou ne valant pas mieux que s'il était mort, mais une aventure d'argent. Apremont ne nous a-t-il point enseigné que l'argent tuait l'amour? Et nous délaissons le cadavre charmant pour examiner le meurtrier. Ce sont, *les Sangsues*, des hommes et des femmes qui, par cupidité, sans autre méchanceté, saignent un pauvre bonhomme de prêtre, plein de bonté, de mansuétude. Le roman, d'ailleurs, est extrêmement bien fait et avec une habileté qui ne va point à la prouesse inutile. Les personnages ont de la vérité, de la vie, et le paysage de province est pittoresque et juste. M. Edmond Jaloux a évité l'ennui de la justesse et l'extravagance du pittoresque. Il a dessiné, dans leur cadre, dans leurs coutumes et leurs manies, avec leurs particularités qui ne les détachent pas trop des alentours, les gens qui usent leurs années comme leurs journées et qui ont à la fois quelque chose de doux et de farouche : leurs toquades même et, à l'occasion, leurs crimes ne dérangent pas leur apparence de quiétude. Gens de toute sorte et, quelques-uns, délicieux, comme cet abbé Bonsignour, un égoïste charitable, qui épargne à lui-même et au prochain la pensée du mal et du châtiment.

On a pu s'attendre que M. Edmond Jaloux devînt, après *les Sangsues*, l'un des romanciers de la province et de sa fausse tranquillité que l'amour ne trouble guère. Mais l'amour, après l'agonie de l'amour, le tentait encore. Il y retourne, avec *le Jeune homme au masque*. Ce jeune homme, qui s'appelle Roger de Cabre, s'il ne dit pas que l'amour soit mort, du moins a-t-il la plupart des travers et les vices principaux qui sont ennemis de l'amour. Un sceptique : à proprement parler, Roger de Cabre n'a aucune crédulité; l'on assure qu'il n'est rien de plus dangereux, en amour. Cependant, le scepticisme, qui vous avertit de n'accorder votre créance ni à ceci, ni à cela, vous avertit également de ne point l'accorder au contraire de ceci ou de cela. Il vous dispense de la double duperie d'affirmer et de nier. Il vous engage à n'être pas sûr. Enfin, Roger de Cabre avait tant de scepticisme dans l'esprit qu'à certains jours il admettait qu'une femme pût aimer son mari. Un jour, il se promène dans un parc où l'on danse; il s'est éloigné des couples rieurs et allègres. Il regarde, vers le soir, le ciel « se pommeler de nuages vineux, qui juxtaposent leurs grains serrés et ronds comme des raisins. Cette

masse légère pend comme un rameau de vigne, et la grappe tordue se détache sur un espace d'or en fusion. » Sur un socle, non loin de là, une femme nue, en pierre, se penchait ; la ligne des épaules rappelait à Roger de Cabre une maîtresse qui venait de le quitter : « il avait essayé, sans y réussir, d'en avoir un grand chagrin. » Les violons et les flûtes chantaient, dans le parc ; les feuilles bruissaient et l'on entendait aussi tinter l'eau d'une fontaine. « La grappe céleste s'assombrissait entre les branches. Bientôt, elle creva... Le firmament tout entier fut un pressoir, où cette pourpre, jaillie des nuages troués, se répandait universellement... » Les allées étaient roses, « le bassin balança une flamme fugitive, » les femmes eurent aux joues et aux yeux des reflets et, les robes, des couleurs écarlates ou violacées. Des jeunes filles et de jeunes femmes vont et viennent, dont la moins étonnante suffit à écarter Roger de sa rêverie. L'on est surpris de le trouver seul ; car le bruit court que ce garçon n'existe plus s'il n'est en compagnie et que, seul, il se fond comme une ombre vaine. Des jeunes filles et de jeunes femmes l'éveillent à vivre, le temps qu'il est amoureux d'elles. Mais Roger ne ressemble point à l'image que peint de lui l'opinion des passantes. Il a une vie secrète, et que nul ne devine, et que lui-même devine à peine. Il aime une jeune fille qu'il n'a pas le droit d'épouser ou d'aimer. Pour l'amour de cette jeune fille, et pour lui léguer sa fortune, il se tue.

Roger de Cabre est le jeune homme au masque. Il n'a montré à personne et il n'a pas tous les jours montré à lui-même le grand amour qui était sa vie et qui fut sa mort. Son masque était la futilité. Il avait un peu l'air, au dehors, de ces Luc d'Hermany et de ces Apremont qui annoncent l'agonie de l'amour, et qui ne le savent pas, mais qui sont voués à l'amour. M. Edmond Jaloux leur a ôté leur masque ; et il nous invite à les voir, masqués ou non masqués, dans la sincère hypocrisie de leur comédie amoureuse, puis dans la secrète vérité de leur tourment, qui est leur joie étrange et mortelle.

Le héros de son roman, je crois, le plus parfait, — seulement, je préfère aussi les autres, — Édouard du Puget, dans *l'Éventail de crêpe*, regarde, aux murs, de vieilles estampes de Watteau. Sous des arbres d'automne, à l'orée du bois, sur de belles rives, passent des couples d'amants ; ou bien ils s'asseyent sur l'herbe ; ils cueillent des fleurs, échangent des serments, des caresses, jouent de la viole ou de la flûte, ou s'embarquent sans demander où va les mener la galère

d'amour. Les romans de M. Edmond Jaloux ont quelque analogie avec l'art de Watteau.

Les personnages de M. Edmond Jaloux sont le plus souvent, comme les personnages de Watteau, dégagés de tous les empêchements qui leur seraient un fardeau pénible, et ridicule parfois, dans eurs fêtes galantes. Apremont nous l'a dit, que l'argent n'est pas l'ami de l'amour, soit que l'on en veuille beaucoup, soit que l'on n'en ait point assez. Les personnages de M. Edmond Jaloux ont tout le loisir le meilleur; et, pour accueillir les bien-aimées, des appartements où vraiment tout est luxe et volupté; pour les suivre dans leurs déplacements, une extrême facilité de voyage.

L'on est, de temps en temps, près d'en sourire. Mais on a tort. Sans doute, valait-il mieux, comme a fait M. Edmond Jaloux, ne point embrouiller les choses. Il étudiait la passion de l'amour. Il l'a, en quelque sorte, isolée, pour la mieux voir. C'est le procédé des savants... Mais, exactement, il ne s'agit pas de science?... Eh bien! c'est aussi le procédé des poètes, aux plus belles époques de la poésie. Les personnages de nos plus belles tragédies sont des seigneurs et des princesses que ne retardent jamais les tracas de l'existence médiocre. Ils ont des serviteurs et des confidents qui arrangent tout à merveille autour de leur félicité ou de leur sublime désespoir. Luc d'Hermany a un valet de chambre, « muet et sobre, » qui n'a pas son pareil pour allumer les lampes, dès que tombe le soir : ce « serviteur de la nuit » arrive ou, plutôt, « glisse sur le tapis velouté. » C'est une ombre, qui sait faire de la lumière. Si bien secondés, ces jeunes gens n'ont à organiser que leurs aventures d'amour, où les mènent leur beauté, leur esprit, la complaisance des jeunes femmes et les favorables hasards. Comme Fantasio et Spark, ils n'exercent pas un métier, de sorte qu'ils sont maîtres de leur temps et gardent une liberté mentale excellente. Ils sont amoureux : c'est toute leur occupation. L'un d'eux, Boniface des *Fumées dans la campagne*, vient à se lasser d'une pareille nonchalance. Il adore « les travaux manuels, les chevaux, l'odeur des écuries, la société du populaire. » Boniface est marquis de Peyroncel et dernier rejeton d'une des plus vieilles familles provençales. Ce n'est pas la nécessité qui l'a rendu actif. Mais, pendant une semaine, il remplace le facteur rural de sa commune. Pendant un mois, il conduit la diligence d'Aix à La Barque-Fuveau. « C'étaient des sortes de crises qui s'emparaient de lui, tout à coup. Il lui fallait se plonger en plein labeur, en pleins milieux ouvriers, se grisant de turbulence physique, de bruit, de conversa-

tions brutales... » Cher Boniface; et comme on le comprend!... Il y a aussi le jeune Hupaïs, un hurluberlu, qui ne craignit pas de se galvauder dans la magistrature et devint procureur de la République. Hupaïs et Boniface de Peyroncel ne sont que des figurants épars dans l'exquise comédie d'amour que M. Edmond Jaloux a ordonnée et dont les héros terribles et charmants méprisent toute activité de magistrat, de facteur ou de cocher, tout ce vain divertissement, pour ne songer qu'aux affaires sérieuses, l'amour et ses tribulations décevantes, l'amour et ses déceptions ravissantes.

Ils ressemblent aux personnages de Watteau. Cependant, cet Édouard du Puget, qui regarde avec une mélancolie heureuse les estampes de Watteau, avoue qu'elles sont « ce qui le séduit et l'émeut le plus au monde; » mais il ajoute : « Ces petits bonshommes semblent ignorer la profondeur, la misère tragique que l'amour a pour nous. Ils en distraient un moment leur âme ennuyée et frivole sans lui demander l'impossible... Que leur importe, à ces passagers nonchalants, à ces femmes éprises de l'amour que Cythère n'existe pas, si le moindre jardin, par ses musiques sourdes et ses fleurs amoncelées, leur en donne l'illusion, si une main serrée, une confidence, quelques aveux leur causent cette volupté qu'ils recherchent, si leur vie est un enchantement à demi poétique et à demi sensuel, où le désir se suffit à lui-même et où le caprice ne changerait pas son éphémère plaisir pour une éternité de passion! » Bref, si j'en crois Édouard du Puget, j'avais tort de comparer aux personnages de Watteau la jeunesse nouvelle où M. Edmond Jaloux a choisi les héros de ses romans pareils à des fêtes galantes : ce n'est plus, aujourd'hui, la même idée de l'amour.

Et ne dites pas que c'est le même et identique amour néanmoins : ce n'est rien dire. Que l'amour soit toujours le même, au bout du compte, les savants et les philosophes le démontrent sans peine; ils ont des arguments, le plus souvent disgracieux, pour établir que les complications sentimentales sont les déguisements d'une fougue élémentaire : et l'on connaît leur dialectique. Mais l'artifice est de séparer l'amour et l'idée de l'amour. Les évolutionnistes racontent qu'il a fallu des siècles par dizaines ou par centaines, — les évolutionnistes ne regardent pas à la durée, qui ne leur coûte rien, — pour transformer en un sentiment délicat le désir printanier. C'est possible : et l'on ne réfuterait pas les évolutionnistes sans leur emprunter leur manière catégorique et rudement arbitraire. En tout cas, l'amour est devenu, depuis longtemps, l'un de nos sentiments les plus

ornés. Nous sommes plus mal informés touchant la forêt primitive que touchant le paradis terrestre. Enfin, dans l'amoureux sentiment que les histoires, les légendes et nos contemporains nous donnent à examiner, l'idée de l'amour a beaucoup d'importance. L'idée de l'amour modifie le sentiment de l'amour : et c'est modifier l'amour.

Édouard du Puget dit à une jeune femme : « Il y a deux races de gens parmi nous : les romantiques et les libertins... » Ceux-ci, les libertins, ce qui les distingue est la légèreté d'esprit du XVIIIe siècle et du temps de Watteau : « Pour ces gens-là, l'essentiel était d'avoir présentes toute son intelligence, toute son aisance dans les circonstances graves de la vie et de se tirer de tout, souffrance ou ridicule, par un mot. C'était l'héroïsme de l'esprit. » Or, la race des libertins s'en va, si elle n'est partie : Édouard du Puget, par moments, se croit le dernier des libertins; et, par moments, il s'aperçoit qu'il se vantait, car il est moins frivole qu'il ne le paraît à lui-même.

A son avis, c'est grand dommage que l'on ait renoncé à l'idée libertine de l'amour. Qu'est-il donc arrivé? Autrefois, « chaque chose était si bien à sa place, il y avait une hiérarchie... » une hiérarchie des idées et des sentiments... « établie si parfaitement que l'on ne se posait aucune de ces questions médiocres qui accaparent maintenant notre intelligence gauchie. Dès l'adolescence, on s'interroge aujourd'hui sur mille ennuyeux problèmes de religion, de morale, de sociologie; on cherche son devoir, sa voie et autres fariboles : et, la vie se complique-t-elle, on ne sait plus que se lamenter. Autrefois, on ne prenait rien au sérieux; à présent... Prenez garde, Marthe! Au commencement, il y a le romantisme; à la fin, la neurasthénie! » Marthe répond à Édouard du Puget : « Vous n'aimez au monde que la frivolité? » Il réplique : « Il faut avoir perdu pas mal d'illusions et gagné force sagesse pour comprendre qu'il y a souvent plus de profondeur d'esprit à être léger qu'à être solennel. » On n'en doute pas. Seulement, la jeune femme à qui Édouard du Puget donne à choisir la frivolité ou la solennité, ce n'est probablement ni ceci, qu'elle voudrait, ni cela. Entre ceci et cela, n'y a-t-il pas le naturel, qui n'est certes pas solennel et qui peut n'être pas frivole? Une autre jeune femme, à qui Édouard du Puget reproche de ne l'avoir point assez aimé, se défend ainsi : « Mais personne ne s'aime davantage, dans notre société, Édouard! Nous sommes tous un peu lâches, étant trop civilisés. Le véritable amour, c'est un sentiment de barbares. Si je vous avais demandé de tout quitter et de fuir avec moi, l'auriez-vous fait? Non, n'est-ce pas? Alors, que me

reprochez-vous? Voyez comme j'ai eu du tact : je ne vous ai rien demandé. » Le plus frivole trouve plus frivole que lui.

Donc, il y a l'amour libertin : c'est la frivolité de l'amour et c'en est le plaisir léger tel que Watteau l'a voulu peindre. Et il y a l'amour romantique : c'est l'amour déraisonnable, et qui attend d'impossibles bonheurs; il demande l'infini et sera déçu. La nouvelle idée de l'amour est toute contaminée de romantisme : et voilà son inconvénient.

Ces théories vont et viennent, dans les romans de M. Edmond Jaloux. Du reste, ce n'est pas l'auteur qui les formule. Ce bon romancier ne formule pas de théories et laisse aux personnages qu'il invente le soin d'être philosophes. Ils sont un peu philosophes : c'est une de leurs élégances. Ils n'ont pas tous la même philosophie et chacun d'eux n'a pas constamment la même philosophie. Edouard du Puget, le libertin, s'avise un jour de son erreur : « Ah! pourquoi ai-je ri naguère du romantisme de Marthe et me suis-je vanté d'appartenir moralement à ce dix-huitième siècle que j'aime tant? Je suis un romantique, moi aussi; j'ai trop aimé l'amour et la musique moderne pour ressembler à un contemporain de Létorières et du prince de Ligne : et, comme Tristan, je veux mettre l'infini dans l'amour! » Je lui dirais : mon bon ami, tu es libertin quand tu aimes un peu, romantique lorsque tu aimes davantage; et tu ne serais ni romantique ni libertin si tu aimais pour tout de bon.

Est-ce que les personnages de M. Edmond Jaloux n'aiment jamais pour tout de bon? Jamais, serait trop dire; mais, parmi tant d'amours qu'il raconte, M. Edmond Jaloux n'a mis qu'un très petit nombre de ces véritables amours qui prennent tout un personnage, occupent toute sa vie et le mènent jusqu'à la mort. Il a bien fait, s'il comptait nous donner une image de la réalité, où les véritables amours sont extrêmement rares. Combien y a-t-il de véritables amours, en tout un siècle? On n'en sait rien : c'est aussi que les grandes amours, comme les grandes douleurs, sont muettes; le sont-elles? Peut-être les grands amoureux sont-ils rares comme les grands génies. Mais la plus humble vie n'a-t-elle pas eu ses petites amours, comme les plus humbles âmes ont leurs petits talents. Il ne faut pas traiter avec négligence les pauvres et tremblants efforts que font les âmes vers le génie et vers l'amour.

Cette Marthe, qui est l'amie d'Édouard du Puget, son amour est un grand et bel amour : elle en mourra. Édouard a grand tort de ne pas s'en apercevoir. Il la méconnaît, l'appelle une petite roman-

tique, se croit un libertin très sûr de soi et, quant à lui, gaspille en libertinage son romantisme qui serait le meilleur plaisir de sa vie. Pourtant, il l'aimait... Comme le héros des *Amours perdues*, il devrait battre ainsi sa coulpe : « Mon erreur, ç'a été de jouer : j'ai considéré la vie comme un jeu de l'intelligence, un spectacle auquel je ne me suis jamais donné complètement ! » Ces jeunes hommes ne se donnent pas complètement : et, en moins de mots, il ne se donnent pas. Ils accusent leur intelligence, qui est subtile et ingénieuse, de les rendre les prisonniers d'eux-mêmes. Ils ont raison de chercher une jolie excuse, qui leur embellit leur chagrin ; mais ce n'est pas leur intelligence qui leur ôte la générosité du cœur : c'est l'égoïsme Or, n'allons pas considérer que l'égoïsme soit une récente invention de l'âme humaine et comme le dernier cri du mal de vivre. Ce qui est plus récent, c'est la facilité avec laquelle les jeunes hommes de M. Edmond Jaloux prennent leur parti de leurs défauts, de leurs péchés, et remplacent volontiers le remords par un sentiment qui a beaucoup d'analogie avec la fatuité.

Ils ont de la bonté aussi et sont capables de sacrifice, mais de grand sacrifice, et d'une sorte d'héroïsme quelquefois, plutôt que d'une abnégation modeste et quotidienne. Ils ne pratiquent pas les vertus communes, qui sont les principales. Ce qui leur manque, c'est la simplicité du cœur.

Ils sont jolis et intéressants. M. Edmond Jaloux les a peints avec une amitié gracieuse, et avec une clairvoyance de moraliste, et avec un art qui fait de lui l'un de nos écrivains les plus délicieux. Il les a placés dans les aventures les plus variées ; et, dès qu'il le veut, leur élégie devient un drame. Il leur invente des âmes et des anecdotes. « Je suis contente que la vie puisse être encore si romanesque ! » dit l'une de ses jeunes femmes. Les romanciers qui analysent les sentiments et, en particulier, le sentiment de l'amour ont en général un savant dédain pour les péripéties romanesques : M. Edmond Jaloux, qui a de l'imagination, de la fantaisie, le goût des péripéties pathétiques, et qui se connaît en gaieté, compose des romans où, comme on dit, il se passe beaucoup de choses ; il y a du rire et des larmes, il y a du sang répandu.

Et je disais que les personnages de ses romans avaient une philosophie, avaient plusieurs philosophies. Mieux vaut dire qu'une intelligente et poétique rêverie les accompagne et, par leurs soins, est la parure de leur concupiscence quasi perpétuelle. L'amant de la dangereuse Monique des *Amours perdues* s'adresse à lui-même :

« Qu'as-tu vraiment aimé sur cette terre, sinon cette longue méditation, cette rêverie qui, persuasive, calme, indifférente aux accidents, faisait à tes émotions une continuité si parfaite?... Vingt existences n'auraient pas épuisé ton élan. Et quel arlequin, quel bouffon n'aurais-tu pas été si, derrière tes désirs, derrière tes folies, tes expériences et tes excès, tu n'avais pas tendu l'ouïe à ce long poème intérieur, fait de désenchantement, de plaisir et de paix intime, qui te rendait indifférent au bonheur, calme même dans les pires gênes de la jalousie!... » Le même garçon dit encore : « Au fond de ma vie, il y avait une sorte de rêverie continuelle, une rêverie faite de tendresse et de distraction, en même temps proche des choses et détachée d'elles, une rêverie où mon âme et mon cœur s'épanchaient sans cesse, dans une sorte de demi-bonheur mélancolique. » Ce demi-bonheur mélancolique est un sentiment qui ne se prête pas à l'analyse et pour lequel on ne trouve pas une formule rigoureuse. Le garçon qui l'éprouve, et qui cherche à l'indiquer, renonce à le décrire et utilise une allusion musicale; voilà le meilleur usage de la musique : elle commence où finissent les mots... « C'était comme si des flûtes, au long de mes jours, eussent joué un thème de Mozart. Je ne cessais jamais d'entendre cette musique idéale; et Monique Rosavenda dansait sur cet air-là, dansait dans ma vie légère et charmante... » Monique était si futile que parfois il fallait se contenter, en son absence, de compagnies moins élégantes et rencontrer les gens de la moins délicate sorte : « Je les aimais d'être grossiers; ils me rendaient plus précieux la danse de Monique et les airs de Mozart, exécutés le long de ma vie par un invisible orchestre. » Il y a une musique, dans les romans de M. Edmond Jaloux. Et voici le nom de Mozart, après le nom de Watteau. Une musique de Mozart, le paysage de Watteau : dans ce décor et avec cet accompagnement, la poésie de M. Edmond Jaloux fleurit et s'épanouit, gaie ou triste, gaie d'abord et triste bientôt, digne de la musique et du paysage.

Les thèmes de rêverie auxquels ses personnages cèdent le plus volontiers sont, quelques-uns, les thèmes éternels et dont le temps a préservé la beauté souveraine; le temps les a même embellis de tous les motifs que les poètes ont inventés et de tout l'émoi qu'ils ont donné à nos aïeux et à nos pères. C'est le thème de la durée difficile et de la fragilité périlleuse. Et l'on dit avec un poète : « Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel? » avec un autre poète : « Aimons ce que jamais on ne verra deux fois! » Un personnage de M. Edmond Jaloux s'écrie : « O déclin, fin de tout... » Et,

cela, nous le connaissions; mais il ajoute : « universelle rupture!... » Et ce mot qu'il emprunte au vocabulaire d'amour et de galanterie n'a-t-il point une grâce étrange, absurde et jolie, dans cette paraphrase de mélancolie où des Grieux collabore avec Héraclite et l'Ecclésiaste?... Le thème du souvenir est le plus attendrissant. Le petit garçon qui sait que *Le reste est silence*, et qui a vu sa mère amoureuse et infidèle, et qui, de tout ce qu'il a vu et deviné confusément, fait un récit terrible et net, le scandale ne l'effraye pas, ne le bouleverse pas : tout cela, étant du passé, participe à la douceur du souvenir et à la dignité prochaine de la mort. Sa mère lui a dit : « Plus tard, quand tu comprendras, pardonne-moi, souviens-toi que j'étais bien faible et bien tendre... » Ces derniers mots ont, avec langueur, une effronterie singulière; mais « souviens-toi : » et c'est-à-dire que, les mots effrontés, plus tard, le souvenir les aura comme atténués sous la poussière. Les souvenirs sont des images qu'une cendre sainte a consacrées.

Mais le thème principal de cette poésie dont M. Edmond Jaloux a fait l'âme pensive de ses romans, je l'appellerai le thème de la frivolité. C'est à savoir que l'éloquence et la philosophie ont peut-être faussé la vérité de la vie humaine, en lui attribuant plus d'importance qu'elle n'en a. Cette maxime est redoutable et aboutirait à de rudes et insolentes négations, qui ne sont pas du tout selon l'esprit de M. Edmond Jaloux. Mais enfin, sans conclure, il est permis de regarder la vie avec une indulgence un peu triste et compatissante. Un évêque de Tolède a voulu que fussent gravés sur la pierre de sa tombe ces quatre mots : *Nihil, cinis et pulvis*. Une telle violence ne conviendrait pas à un poète ni au romancier que le spectacle de nos amours plaisantes et anodines incline à plus d'aménité. *Nihil* ou *rien :* c'est trop dire; mais, peu de chose. Mlle de Giscours, dans *l'Incertaine*, se hasarde un peu loin quelquefois et n'a ni intentions mauvaises ni perversité. On l'étonne en lui disant que la vie n'est pas une comédie de Shakspeare ou de Lope de Vega. Elle s'attendait que la vie dût être amusante. Elle était crédule et avait une ingénuité qui est ce qui manque aux doctrines pour mériter, les unes l'assentiment, les autres le pardon. Puis consentons que la vie est grave : les âmes sont frivoles; c'est leur péché, leur excuse et leur grâce. La vie les accable ou les tue : elles sont plus charmantes que la vie.

ANDRÉ BEAUNIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La situation intérieure continue à s'éclaircir. Le Sénat s'est mis, comme la Chambre, en devoir d'assainir nos finances par la création de nouvelles ressources, et la discussion qui s'est développée devant l'assemblée du Luxembourg a été digne de celle qui avait eu lieu au Palais Bourbon. MM. Paul Doumer, Raphaël-Georges Lévy, André Berthelot, Ribot, Perchot, ont, comme le ministre des Finances, démontré, tout à la fois, la nécessité et la grandeur de l'effort fiscal qui est demandé à la nation. L'Angleterre n'en a pas fait un plus considérable, a dit M. Raphaël-Georges Lévy, et il l'a prouvé. Si l'Allemagne en faisait un semblable, elle serait rapidement en mesure de s'acquitter envers nous, a dit M. Doumer, et il l'a prouvé. La France va payer environ 550 francs d'impôts par tête d'habitant. A ce taux, l'Allemagne obtiendrait une recette budgétaire annuelle de quarante milliards. Mais, comme l'avouait récemment un haut fonctionnaire du Reich, le directeur même de la statistique officielle, les impôts allemands sont très inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne et, par conséquent, à ceux que nous allons nous-mêmes connaître. Cette position privilégiée n'empêche pas l'Allemagne de crier misère et de chercher à nous apitoyer. Peut-être est-il juste de réserver une part de notre commisération pour nos compatriotes. Dans son remarquable discours, qui a été accueilli par des applaudissements unanimes, M. François-Marsal a déclaré avec quelque optimisme : « Le contribuable paiera ; il paiera même avec le sourire. » C'est beaucoup dire. Le Français est ainsi fait qu'il saigne et même qu'il meurt avec le sourire, et qu'il ne paie guère qu'en maugréant. Il maugréera, n'en doutez point. Mais comme néanmoins il paiera, la France sera sauvée.

En même temps que se poursuivait avec succès cette restauration de nos finances, il nous était donné d'assister au lamentable échec

des dernières tentatives révolutionnaires et à l'avortement piteux de la grève générale. Approuvé par l'immense majorité de la Chambre, le cabinet a victorieusement expliqué la conduite qu'il avait tenue en présence des menaces de désordre. « Nous ne sommes pas des briseurs de grèves, a précisé M. Steeg, mais des briseurs de guerre civile. » — « Nous étions tout prêts à collaborer avec la Confédération générale du travail dans la préparation du projet relatif au régime des chemins de fer, a dit M. Le Trocquer, mais nous n'étions pas disposés à abdiquer. » — « Si le gouvernement avait cédé, a très exactement remarqué M. Millerand, le problème de la souveraineté était résolu. C'était le triomphe de ce régime abominable et qui ne peut pas durer, de la grève pour la grève. » Et il a ajouté éloquemment : « Cette Chambre, toute pénétrée encore de la fraternité des tranchées, sait bien que son premier devoir est de la réaliser dans l'ordre. » La Chambre a entendu cet appel et elle a félicité le gouvernement de n'avoir pas cédé. Elle a rendu également un solennel hommage à la sagesse des travailleurs, qui, pour la plupart, ne se sont pas laissé détourner par les mauvais conseils et qui ont admirablement compris combien serait aujourd'hui funeste un ralentissement même momentané de l'activité nationale. Ces remerciements qui s'adressent aux ouvriers et au gouvernement, il est équitable de les étendre aux volontaires, jeunes et vieux, qui se sont offerts pour empêcher l'interruption des services publics et qui ont donné, non sans courage parfois, l'exemple du devoir civique simplement accompli. Espérons maintenant que le méchant rêve qui a troublé la France est définitivement évanoui. Au lendemain de nos grands deuils et de nos prodigieux sacrifices, nos nerfs se sont, d'abord, momentanément détendus ; nous nous sommes assoupis et nous avons vu en songe une vague de paresse, venue des profondeurs de l'abîme, qui déferlait tout à coup sur nos rivages désolés. En se retirant, elle a laissé un peu d'écume sur la grève. Le soleil et le vent ont balayé tout cela. Réveillons-nous et travaillons.

La vigilance et l'action nous sont d'autant plus nécessaires que, si, à l'intérieur, les difficultés les plus graves sont heureusement écartées, elles ne cessent, en revanche, de s'accumuler à l'extérieur. Nous verrons bientôt que le traité turc contient de formidables réserves de matières explosibles, et que notre situation en Orient va toujours s'aggravant. En Syrie, nous restons en butte à l'hostilité caractérisée du Gouvernement de Damas, par suite de la faiblesse complaisante ou de la duplicité de l'Émir; en Cilicie, nous soute-

nons, avec des effectifs très réduits, une lutte âpre et inégale contre un ennemi brave, bien armé, largement approvisionné, conduit par des chefs qui ont fait la Grande Guerre. On a offert au Président Wilson la tâche délicate de fixer les frontières de l'Arménie et il l'a bravement acceptée. Mais il est malheureusement à craindre que ni son arbitrage ni les dispositions générales du traité ne ramènent la paix en Asie-Mineure, et les gouvernements alliés ont encore dans le Levant de longues perspectives d'embarras communs. Quelque accueil que fassent les Turcs au document qui leur a été remis, ce ne seront, ici non plus, ni des papiers, ni des signatures, qui mettront fin aux conflits d'intérêts, et les innombrables problèmes posés ne se résoudront qu'avec l'assentiment des peuples et la ratification des faits. Aujourd'hui encore, d'ailleurs, c'est l'exécution du traité de Versailles qui retient surtout notre attention et qui nous inspire le plus d'inquiétude. Pour emprunter au maréchal Foch la métaphore par laquelle il décrivait la marche finale des grandes victoires militaires, il semble que, par la volonté persévérante des uns et par la résignation des autres, nous glissions peu à peu, « comme sur un plan incliné, » vers la revision du traité.

Avec une franchise qui l'honore, bien qu'elle ne soit pas pour nous rassurer, M. Asquith a entrepris, en Angleterre, une campagne en faveur de cette revision et il s'est approprié, en grande partie, cette spécieuse argumentation de M. Keynes dont MM. Raphaël-Georges Lévy et Henri Hauser ont présenté, en France, une réfutation péremptoire. Mais, lorsqu'au lieu de M. Asquith ou de Lord Robert Cecil, nous entendons M. Lloyd George ou M. Bonar Law, c'est un son de cloche très différent. Personne ne songe à reviser le traité. Tout le monde est, au contraire, résolu à le respecter et à l'appliquer. C'est l'arche sainte. On n'y touchera pas. Que ceux qui redoutent de le voir modifié se tranquillisent! Ni M. Asquith, ni M. Keynes, n'ont aucune influence sur le cabinet britannique.

Il est vrai que, pour la livraison des coupables, d'abord demandée par l'Angleterre elle-même, les Alliés ont abandonné leur réclamation et donné ainsi à l'Allemagne une première impression de mollesse qui a naturellement encouragé toutes les prétentions à une résistance systématique et généralisée. Il est vrai que, pour le désarmement, les Alliés ont accordé à l'Allemagne, par une faveur insigne, des conditions plus avantageuses que celles du traité et consenti, sous prétexte de nécessités policières, à une augmentation des effectifs. Il est vrai qu'on a ainsi donné successivement deux ou trois

coups de pouce à la bille posée sur le plan incliné et qu'on ne peut s'étonner qu'elle se soit mise à rouler. Mais on a toujours eu, nous dit-on, la ferme intention de l'arrêter dans sa descente et, en ce qui concerne notamment les réparations, on est plus déterminé que jamais à faire des stipulations du traité une réalité prochaine. Rien de mieux. Voyons donc comment on s'y prend pour obtenir ce résultat si souhaitable.

Sur le chapitre des réparations, le traité était lumineux. Il commençait par rappeler, en termes solennels, que l'Allemagne était responsable, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis soit par les gouvernements alliés, soit par leurs nationaux, et il contraignait l'Allemagne à reconnaître expressément cette responsabilité (article 231). Néanmoins, aussitôt après cette déclaration générale, le traité faisait aux principes du Président Wilson une importante concession, en ne mettant pas les frais de la guerre à la charge du peuple vaincu. Non seulement il n'imposait à l'Allemagne aucune indemnité pénale, mais il laissait peser sur les nations victorieuses tout le poids des frais de guerre proprement dits, dépenses militaires, ravitaillement, canons, fusils, tanks, avions, munitions. Il était déclaré que les ressources de l'Allemagne n'étaient pas suffisantes pour assurer complète réparation de tous ces frais (article 232), et alors qu'en 1871 l'Allemagne, après nous avoir arraché l'Alsace et la Lorraine, était, en outre, rentrée dans tous les débours qu'elle avait dû faire pendant la campagne, nous étions, au contraire, forcés de rester à découvert pour les milliards que nous avions dépensés, pendant quatre ans, en France et à l'étranger, dans l'entretien de nos armées et dans la défense de notre territoire. Ce sacrifice, nous l'avons fait, en connaissance de cause, par loyauté vis-à-vis du Président Wilson et de l'Amérique; mais, avec le consentement de nos alliés et de nos associés, nous avons pris soin de le limiter. Comme contrepartie de cet abandon, nous avons, en effet, stipulé (article 232) que seraient réparés tous les dommages définis à l'annexe I du traité et notamment tous ceux qui auraient été causés à la population civile ou à ses biens. Et dans une formule particulièrement impérative, le texte porte : « Les gouvernements alliés et associés exigent que tous ces dommages soient réparés. » Et il est ajouté : « L'Allemagne en prend l'engagement. »

L'annexe I tout entière est consacrée à l'énumération détaillée de ces dommages : dommages causés aux civils atteints dans leur per-

sonne ou dans leur vie; dommages causés aux civils victimes d'actes de violence ou de cruauté; dommages causés aux civils qui ont été atteints dans leur honneur, leur santé ou leur capacité de travail; dommages causés aux prisonniers de guerre par mauvais traitements; dommages causés aux militaires mutilés, blessés, malades ou invalides; frais d'assistance aux prisonniers de guerre; allocations aux familles des mobilisés; dommages causés à des civils que l'Allemagne a contraints de travailler sans une juste rémunération; dommages relatifs aux propriétés immobilières ou mobilières, détruites ou détériorées par l'Allemagne et ses alliés; dommages causés sous forme de prélèvements, d'amendes ou d'exactions. Le tableau est clair et tous les traits en sont dessinés avec précision.

Est-ce que le traité subordonne la réparation de ces dommages à l'évaluation préalable de la capacité de paiement de l'Allemagne? Nullement. La dette sera égale à la totalité du dommage, voilà le principe proclamé. L'examen de la capacité de paiement n'aura lieu qu'ensuite (article 234) et elle aura lieu alors de temps en temps, de façon à étendre, au besoin, la période fixée pour la libération de l'Allemagne et à modifier les modalités de paiement, c'est-à-dire à donner, en cas de nécessité constatée, terme et délai au débiteur (article 234). Cette méthode est, du reste, de simple bon sens. Si un malfaiteur met le feu à votre maison, ou si un automobiliste vous écrase le pied, vous ne commencez pas par leur dire : Combien avez-vous dans votre poche pour m'indemniser? Vous faites le total de votre dommage, vous prenez condamnation contre le coupable et, s'il n'est pas immédiatement solvable, vous lui accordez des sursis.

Tant pour déterminer le montant de la créance des Alliés que pour arrêter les conditions dans lesquelles l'Allemagne devrait s'acquitter, le traité a institué un organisme qu'il a appelé la Commission des Réparations (article 233). Cette Commission, destinée, semblait-il, à exercer de grands pouvoirs, devait comprendre des délégués nommés par les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne la France, l'Italie, le Japon, la Belgique et l'État serbe-croate-slovène. Toutefois, les délégués de cinq de ces grandes Puissances seulement avaient le droit de prendre part ensemble aux débats. Ceux des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, étaient appelés à siéger constamment et à voter sur toutes les questions. Celui du Japon serait convoqué chaque fois que seraient portés à

l'ordre du jour des problèmes concernant les dommages de guerre ou que seraient en jeu les intérêts japonais. Celui de l'État serbe-croate-slovène viendrait aux séances lorsque seraient examinées des affaires relatives à l'Autriche, à la Hongrie ou à la Bulgarie. Tout le reste du temps, ce serait le délégué belge qui participerait aux discussions. Quant aux autres Puissances alliées et associées, Bolivie, Brésil, Chine, République cubaine, Équateur, Grèce, Guatemala, Haïti, Hedjaz, Honduras, Liberia, Nicaragua, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, République tchéco-slovaque, Uruguay, elles étaient un peu moins avantagées; elles pouvaient toutefois nommer des délégués, qui auraient la faculté d'assister aux séances, lorsque seraient examinés les intérêts de ces Puissances, mais qui n'auraient pas le droit d'y voter. (Annexe II, §§ 2 et 3.) Ainsi composée et représentant, par suite, l'ensemble des nations victorieuses, la Commission recevait du traité (annexe II, § 12) les pouvoirs de contrôle et d'exécution les plus étendus, pour résoudre le problème des réparations. Elle n'était liée par aucune législation ni par aucun code particulier; elle ne devait se laisser guider que par la justice, l'équité et la bonne foi; mais elle avait à établir des modes de preuve et des règles uniformes, qui étaient laissés entièrement à son appréciation (§ 11). Ses délibérations étaient secrètes (§ 8). Elle nommerait elle-même ses fonctionnaires (§ 7), qui devaient être rétribués par l'Allemagne (article 240). Le gouvernement allemand prenait l'engagement de fournir à la Commission tous les renseignements dont elle pouvait avoir besoin « sur les opérations financières et sur les biens, sur la capacité de production, les approvisionnements, la production courante en matières premières et en objets manufacturés, de l'Allemagne et de ses ressortissants ; » et il reconnaissait « irrévocablement » la possession et l'exercice des droits et pouvoirs que le traité conférait à la Commission (article 240).

Dans toute la partie VIII, le double rôle assigné à cette institution interalliée apparaissait avec la clarté de l'évidence. Elle avait à fixer le montant des dommages et à notifier ses conclusions au gouvernement allemand le 1er mai 1921 au plus tard (article 233). Elle avait, d'autre part, à dresser un état de paiements, échelonnés d'abord sur trente années, et elle pouvait ensuite, en toute souveraineté, modifier cet état, si l'examen successif des ressources et de la capacité de l'Allemagne l'amenait à prolonger la période prévue. De chiffre forfaitaire il n'était pas question. Le traité disposait, au contraire, (annexe II, § 12), qu'afin de faciliter la restauration immédiate de la

vie économique « des pays alliés et associés, la Commission recevrait de l'Allemagne, comme garantie et reconnaissance de la dette, un premier versement de bons au porteur en or. » J'ai dit, il y a quinze jours, que ce *premier* versement, divisé en trois fractions, s'élevait à cent milliards de marks, dont vingt milliards payables au plus tard le 1er mai 1921, sans intérêts, et quatre-vingts milliards portant intérêts. On s'est demandé si la Commission des réparations avait réclamé ces bons. Elle les a réclamés dès le mois de février et, par l'entremise de son représentant, M. Bergmann, l'Allemagne s'est engagée à les remettre. Mais par quelles autorités doivent-ils être émis? Quelle forme doivent-ils recevoir? En combien de coupures doivent-ils être partagés? Comment surtout en tirer parti et les rendre négociables? C'est ce que la Commission est encore occupée à étudier avec ses experts, jurisconsultes et financiers, en coopération, d'ailleurs, avec les Allemands. Elle remplit son mandat. Elle exécute le traité.

Sans doute, à côté du traité, il y a le protocole, qui a été signé le même jour, 28 juin 1919, et qui a incontestablement la même valeur diplomatique. Comme le disait très justement l'honorable M. Bertolini, délégué italien, en recevant, l'autre jour, le nouveau délégué français à la Commission, — cet homme de grand labeur et de haute conscience qu'est M. Louis Dubois, — le protocole et le traité ont institué « deux méthodes distinctes. » Le traité consacre toute sa partie VIII à l'évaluation des dommages; le protocole ouvre, pour un temps très court, la possibilité d'un autre système; il permet à l'Allemagne, pendant les quatre mois qui suivront la signature du traité, « de présenter à l'examen des Puissances alliées et associées des documents et des propositions à l'effet de hâter le travail relatif aux réparations, d'abréger ainsi l'enquête et d'accélérer les discussions. » J'ai montré, dans ma dernière chronique, qu'il s'agissait d'une faveur passagère et que, dans la lettre écrite le 16 juin par M. Clemenceau au comte de Brockdorff-Rantzau, il était nettement expliqué comment les choses se passeraient. Dans un délai de quatre mois, à dater de la *signature*, les Puissances alliées et associées accorderaient à l'Allemagne « toutes facilités nécessaires et raisonnables » pour lui permettre de se former une idée d'ensemble sur les dévastations et de présenter des propositions pour la réparation des dommages. Si l'Allemagne usait de ces facilités et faisait ces propositions, les Alliés auraient, pour examiner les offres, deux mois *après la mise en vigueur* du traité; et si un accord n'intervenait pas dans ce délai, « l'arrangement prévu par le traité serait exécuté. » Le

délai de quatre mois est expiré. Le délai complémentaire de deux mois est expiré. L'accord n'est point intervenu. Le protocole doit donc disparaître pour faire place au traité.

Par un défi véritable à la lettre et à l'esprit du protocole, l'Allemagne a, il est vrai, prétendu que le délai de quatre mois ne datait que de la mise en vigueur, et non de la signature, et qu'il expirait seulement le 10 mai; et dans la journée du 10 mai, elle a envoyé des états dérisoires de dommages qui ne contiennent aucun élément sérieux de discussion. Mais, de toutes façons, aucun accord n'est intervenu dans les deux mois qui ont suivi la mise en vigueur du traité, et le détour imaginé par l'Allemagne nous ramène lui-même aux exigences de la partie VIII. Les dommages doivent être évalués et, pour difficile que soit la tâche, elle n'est pas irréalisable, si, comme il y avait paru disposé, le gouvernement simplifie la procédure des commissions cantonales et les aide à hâter leurs décisions. On aura alors de véritables jugements qui auront été rendus contradictoirement entre les particuliers sinistrés et l'État, et qui fourniront à la Commission des Réparations une base inébranlable pour l'ensemble de ses estimations.

Il semblerait donc que l'exécution du traité pût suivre son cours normal et que les gouvernements, surchargés de besogne, assaillis par tant de difficultés économiques, financières et sociales, fussent libres de se reposer aujourd'hui sur la Commission des Réparations du soin de régler la dette de l'Allemagne, ainsi que les conditions de paiement. Mais non. Les gouvernements ou, tout au moins, deux ou trois d'entre eux, préfèrent opérer par eux-mêmes. Sont-ils, du moins, d'accord dans l'entreprise qu'ils veulent tenter? Le cabinet français a la volonté sincère de ne pas toucher au traité. Personne ne saurait mettre en doute, sur ce point ni sur aucun autre, la parole de M. Millerand. Mais M. Nitti propose ouvertement d'adoucir la paix et de la rendre tolérable à l'Allemagne; et, pendant que M. Lloyd George proteste contre l'idée de revision, il laisse tous les jours les Allemands grignoter un nouveau morceau du traité. Si douloureux qu'il soit d'avoir à faire de telles constatations, elles s'imposent irrésistiblement à notre patriotisme alarmé.

Chaque fois que Raphaël de Valentin voit se rétrécir, en ses mains prodigues, la peau de chagrin qu'il a reçue en talisman, c'est, du moins, qu'il a eu la joie d'avoir un vœu réalisé ou un désir assouvi. Nous, à chaque rétrécissement du traité, nous enregistrons une déception; et après Londres, après San-Remo, après Hythe, voici

que le spectre de la revision apparaît, à chaque instant, devant nos yeux. Je vois même des hommes de valeur, publicistes ou membres du Parlement, qui, ayant trouvé le traité médiocre et persistant dans cette opinion, voudraient saisir l'occasion de le reviser, dans l'espoir de l'améliorer. J'ai bien peur qu'ils ne s'exposent à lâcher la proie pour l'ombre. Le long temps écoulé depuis l'armistice, la démobilisation de nos armées, l'évolution qui s'est insensiblement produite dans l'esprit de nos alliés, tout conspire à empêcher qu'une revision se fasse désormais à notre profit. On l'a bien vu à Hythe, lorsqu'a été écartée la priorité de notre créance et retenue, en même temps, sous un manteau de fortune, l'idée du forfait. Laissons même de côté, pour un instant, les explications qu'ont données séparément, dans leurs pays respectifs, les ministres alliés et qui sont, sur certains points, un peu contradictoires. Pour essayer de les mettre d'accord, on a dû inventer des alliances de mots singulièrement audacieuses, telles que celles de minimum forfaitaire, ou de forfait minimum, dont la langue parlementaire refusera, sans doute, de s'enrichir. Si piquants que soient tous ces commentaires, je les néglige pour m'en tenir à la déclaration commune des gouvernements britannique et français. Elle débute par cet oracle : « Il est désirable que l'Allemagne soit mise en mesure de retrouver, pour un prompt accomplissement de ses obligations, son autonomie financière. » Et je me demande, d'abord, comment l'expression de ce désir se concilie avec les paroles que M. Léon Bourgeois prononçait tout récemment à Rome, devant la Société des Nations : « L'Allemagne a été placée par le traité sous la tutelle financière de la Commission des Réparations. » Tutelle financière, autonomie financière, où est la vérité? Va-t-on essayer encore de nous dire qu'il y a là deux idées semblables, comme on a tenté de faire de forfait et de minimum deux synonymes, et cherchera-t-on à nous expliquer qu'on peut rendre à l'Allemagne son autonomie financière, sans l'affranchir du contrôle de la Commission des Réparations? Je sais des polémistes assez ingénieux pour tenter cette démonstration.

La déclaration continue : « Il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre et d'assurer parallèlement l'apurement des dettes de guerre des pays alliés et des dettes de réparation des Empires centraux. » Et tout le monde est immédiatement porté à crier bravo ! Apurer nos dettes de guerre envers nos alliés et nous servir à cet effet de notre créance sur l'Allemagne, voilà une combinaison à laquelle on ne

peut qu'applaudir; mais lorsque sir Donald Mac Lean, — qu'il me sera bien permis de remercier, au passage, de l'appréciation si chaleureusement sympathique qu'il a exprimée sur mon compte, — interroge, à la Chambre des Communes, M. Bonar Law, celui-ci lui fait une réponse qui glace immédiatement notre enthousiasme : « Si, dit-il, la question des dettes interalliées a été mentionnée dans les communiqués de la conférence de Hythe, cela ne veut pas dire que des dispositions aient été prises à ce sujet. » Nous voilà avertis. Rien n'est décidé sur les dettes interalliées. Ne croyons cependant pas que le passage que nous venons de lire dans la déclaration soit dénué de toute portée pratique. Il a une suite, et la voici : « En conséquence, les experts des deux pays seront chargés de proposer *immédiatement* à l'examen de leur gouvernement le montant minimum de la dette de l'Allemagne qui soit, à la fois, acceptable par les Alliés et compatible avec la capacité de paiement de celle-ci, de déterminer les modalités de paiement et de mobilisation de cette dette les plus opportunes pour réaliser les vues générales exposées ci-dessus. » Magnifique programme, mais un peu vaste peut-être pour être *immédiatement* réalisé. Eh quoi! il y a, en Angleterre et en France, des experts assez sûrs d'eux-mêmes pour proposer, tout de suite, du jour au lendemain, ou, en tout cas, avant la conférence de Spa, un montant minimum de la dette allemande et, dans leur calcul, ils devront, non seulement supputer ce qui peut être acceptable par les Alliés, mais ce qui sera compatible avec la capacité de paiement de l'Allemagne! Réservons à ces hommes de génie la plus rare des couronnes civiques.

Mais j'y songe; que devient, en tout ceci, la Commission des Réparations? Un des journaux anglais les plus fidèles à l'entente cordiale, le *Times*, s'est, le premier, posé la question et il a remarqué que M. Bonar Law s'était bien gardé d'y répondre. Le *Times* n'a que trop raison : la Commission des Réparations est simplement dessaisie. Qu'on ne dise pas : « C'est à elle que les deux gouvernements ont eu l'intention de confier ce travail surhumain. » Non, non : il est possible, et je le souhaite, qu'on puisse revenir à cette conception; mais, à Hythe, c'est de tout autre chose qu'on est convenu. On a entendu charger de cette besogne gigantesque, non pas la Commission interalliée dans les attributions de laquelle elle devait obligatoirement rentrer, mais des experts choisis *ad hoc* par les deux gouvernements britannique et français. Il est difficile de faire meilleur marché du traité. Mais ce n'est là encore qu'une question

de compétence, et la décision prise suggère une observation beaucoup plus grave. Ce montant minimum, qui risque tant de devenir, après plus ample discussion, un montant forfaitaire, comment ces surhommes qui vont avoir mission de l'expertiser en un clin d'œil, devront-ils l'évaluer? Sur quoi devra, d'abord, s'exercer leur flair surnaturel? Sur la capacité de paiement de l'Allemagne! C'est là, vous le sentez bien, qu'on voulait nous conduire. La capacité de paiement, qui est chose ondoyante et diverse, qui est aujourd'hui au plus bas et qui peut être demain au plus haut; la capacité de paiement qui se développera bientôt avec le relèvement économique de l'Allemagne; la capacité de paiement, dont la Commission des Réparations avait à suivre, d'année en année, les variations inévitables, la capacité de paiement, dont il est assurément légitime de mesurer l'étendue actuelle pour fixer le chiffre d'une ou plusieurs annuités, mais que le traité n'a pas voulu faire entrer immédiatement en ligne de compte pour la détermination du capital de la dette, les experts devront, sans avoir, du reste, aucun moyen de l'apprécier exactement, l'évaluer à vue de pays, de manière à adapter, au mieux des intérêts allemands, le chiffre des réparations dues et à vendre ainsi pour un plat de lentilles nos droits les plus sacrés.

Et pourquoi ce travail hâtif? Pour mobiliser plus rapidement notre créance? Nullement, puisqu'il y aurait, comme je l'ai déjà indiqué, d'autres procédés plus sûrs pour la mobiliser, si vraiment les Alliés en avaient la commune et ferme volonté. Ce semblant d'expertise a un tout autre objet. M. Bonar Law a pris soin de nous le rappeler : « Le fait nouveau, a-t-il dit, c'est que les chefs des gouvernements alliés vont se rencontrer avec les chefs du gouvernement allemand... Cette méthode de conversations ouvertes incitera certainement davantage les Alliés à formuler des conditions raisonnables. » J'aime ce qualificatif, car enfin nous voulons être raisonnables; mais tout de même, je préférerais que les Allemands ne fussent pas appelés à décider eux-mêmes si nous le sommes ou ne le sommes pas; et, pour l'être, nous n'avons pas besoin d'être traînés en présence du chef du gouvernement allemand.

Cette réunion de Spa peut, si l'on n'y prend garde, devenir la plus dangereuse des aventures. Aux termes du traité (annexe II, § 10), la Commission des Réparations doit, chaque fois qu'il y a lieu, donner au gouvernement allemand « l'équitable faculté de se faire entendre, » mais cela sans qu'il puisse prendre aucune part aux décisions de la Commission. La procédure de ces auditions est, depuis longtemps,

réglée, et, à maintes reprises déjà, la délégation allemande a été entendue, soit par la Commission elle-même, soit par ses divers services. Était-il nécessaire d'inviter, en outre, à Spa, le chef même du gouvernement allemand? Lisez la presse germanique. Elle déclare qu'il ne se rendra pas à cette invitation, s'il ne doit avoir, dans la conférence, que voix consultative. Toujours le plan incliné!

Mais qu'on donne ou non voix délibérative au chef du gouvernement allemand, il ne viendra pas là pour discuter comme un expert devant une commission d'experts, ni pour causer comme un ambassadeur avec un ministre. Il viendra comme un homme politique s'expliquer de pair à pair avec des hommes politiques. A Londres, à San-Remo, à Hythe, nous avons vu à quels malentendus aboutissent trop souvent, même entre Alliés seuls, ces conversations rapides, improvisées, qui commencent à l'arrivée d'un train et qui finissent au départ d'un autre. Que sera-ce d'un entretien de même genre entre ennemis d'hier ? Depuis l'armistice, comme pendant la guerre, les Allemands cherchent à s'insinuer entre les Alliés pour les diviser. Allons-nous nous-mêmes leur en offrir l'occasion? Supposons que nous obtenions de l'Angleterre, pour tous les Alliés, ce chiffre de 120 milliards de marks or qu'on a essayé de faire luire à nos yeux et qui, — M. Perchot l'a clairement montré, à la tribune du Sénat, — ne nous procurerait pas jusqu'au paiement total les tristes avantages du change actuel; supposons que nous soyons, les Anglais et nous, d'accord sur ce chiffre, dont même les 55 p. 100 ne nous laisseraient, à nous, Français, ni un forfait, ni un minimum, mais une réduction arbitraire de notre créance. A Spa, ce rabais serait peut-être encore rabaissé; et, le nouveau rabais une fois fixé, une Allemagne, qui aurait pris goût à nos concessions, serait certainement moins disposée qu'aujourd'hui à nous payer. Avant que nous soyons au bas du plan incliné, n'est-il pas temps encore de jeter un cri d'alarme?

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.



LES

EN u
I
causses
hasard
sac, en
châtaign
éprouva
tendait
chemin
habitant
vert par
de voût
d'une s
glauque
bossage
que ren
Apr
ces fron
travers
nées de
naient
qu'un

(1) Co
TO

LES CŒURS GRAVITENT

PREMIÈRE PARTIE (1)

LE VAL-DOLENT

En vain depuis plusieurs semaines cherchais-je à louer une maison de campagne dans le Rouergue, cette vieille province de ma dilection. Déjà j'en avais parcouru les causses lumineux sans découvrir le manoir rêvé, lorsque le hasard d'une promenade m'amena dans la commune de Laissac, en plein Ségala montueux et verdoyant. De silencieuses châtaigneraies donnaient à l'atmosphère une qualité dont l'âme éprouvait de la quiétude. Pas un roulement de carriole ne s'entendait dans cette campagne boisée. Les ornières profondes du chemin vicinal renseignaient d'ailleurs sur l'indifférence des habitants à courir vite. A droite de cette route, un sentier couvert par les branches d'arbres réguliers qui se nouaient en clefs de voûte au-dessus de la chaussée, imposait à l'esprit l'idée d'une sorte de cloître végétal. Par ce soleil d'août, son ombre glauque m'attira. Je le suivis, et mes pas, en faisant sonner le bossage rocheux du sol, produisaient un bruit émouvant, celui que rendraient des sépulcres vides.

Après une marche toujours montante sous le couvert de ces frondaisons, j'atteignis un haut plateau, boisé de hêtres. A travers cette futaie serrée, et un peu en contre-bas, les cheminées de briques et les combles ardoisés d'un château se devinaient plutôt qu'ils ne s'apercevaient. L'on pouvait s'étonner qu'un propriétaire eût bâti dans cette situation dominée par

des montagnes proches, qui bornaient l'horizon à n'être qu'un cirque assez mélancolique de rampes forestières, où les pins bleus jaillissaient comme des jets d'eau sur le fond cendré du calcaire. Par quel prestige secret cette thébaïde sylvestre avait-elle pu donner le goût d'un établissement à une personne raffinée? Il se pouvait que les possesseurs de ce domaine, grands chasseurs, ne l'appréciassent que pour ses terres giboyeuses. Une allée presque submergée par des genêts épineux me prouva tout d'abord que ses maîtres absents n'ordonnaient guère l'entretien de leur propriété. Cet abandon justifiait mon indiscrétion. Je marchai délibérément.

En sous-bois, quelques édicules rustiques aux chaumes effondrés, qu'entouraient des rhododendrons, prenaient déjà figure de ruines. Des bancs en hémicycle aux dossiers de céramique scintillaient dans le clair-obscur des frondaisons. Ne prouvaient-ils pas des intentions de confort et d'agrément qui contredisaient à l'opinion que cette demeure ne fût qu'un rendez-vous de chasse? Des sentiers multiples, bordés d'azalées avec des escaliers soigneusement organisés aux pentes dangereuses, car le terrain était mouvementé, indiquaient la volonté des propriétaires de rendre presque aimable cette montagne que nos ancêtres, amis des paysages modérés et riants, eussent qualifiée d'affreuse. Une plainte nostalgique emplissait l'espace, avec, parfois, des chevrotements ou de graves accents. Comme pas un souffle d'air ne balançait les frondaisons, il me fallut trouver une autre cause à cette clameur indéfinie et pénétrante, qui semblait chanter l'émouvant : « Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras à la poussière. »

Les arcs épineux des ronces rendaient difficile l'accès du château dont la masse claire de briques à bandeaux et chaînages de tuffeau, dans le goût du XVIIIe siècle, contrastait par sa grâce ordonnée avec la sauvagerie du milieu. Comment cette élégante habitation, presque neuve, — la blancheur de ses pierres d'appareillage et la netteté d'arête de ses hauts combles à la Mansard, prouvaient qu'à peine une vingtaine d'années s'étaient écoulées depuis sa construction, — pouvait-elle avoir été édifiée au milieu de ces roches embroussaillées et de ces pentes inclémentes? Fallait-il y reconnaître le caprice d'un misanthrope et ne risquais-je pas de voir surgir quelque original personnage que ma curiosité mécontenterait? Je ne m'avan-

çais donc qu'avec précaution sur la terrasse de cette demeure à la française, aux portes-fenêtres cintrées ouvrant sur un perron exhaussé de plusieurs marches. Deux pavillons aux crêtes plus élevées flanquaient le corps central en retrait. Devant ce monument, blanc et rose, aux harmonieuses proportions, l'on éprouvait une sensation de plaisir vite contrariée par l'entourage étroit et ténébreux des montagnes. D'instinct, les yeux levés au ciel cherchaient à fuir l'étreignante ceinture de cet horizon en amphithéâtre qui retranchait cette propriété du vaste monde. La colline sur laquelle s'érigeait ce petit château n'était qu'un formidable roc en forme de dôme dont la demi-sphère avait été aplanie. Cette esplanade d'une cinquantaine de mètres traversée, je crus distinguer dans le vallon, à travers le fouillis des branches, le luisant d'une eau courante ; et de l'encorbellement rocheux sur lequel je me penchai, le chant doucement désolé de cette rivière paraissait soupirer : « Hélas! Hélas! » La grotte d'un saint Jérôme au désert se fût mieux trouvée à sa place dans ce paysage que ce château rose et blanc d'un aspect affable. Quelle étrange volonté avait donc voulu le situer en ce séjour d'anachorète ? Enfin, pourquoi avait-il été abandonné dans la fraîcheur de sa construction ?

A considérer l'inextricable ronceraie qui bientôt interdirait l'approche de cette demeure, le conte émouvant du château de la Belle au Bois Dormant remontait à la mémoire. La destinée me chargerait-elle de réveiller la princesse endormie ? Des persiennes fermaient les baies du rez-de-chaussée et de l'étage. Au seuil d'entrée, quelques houppes de ces blondes graminées, appelées par nos paysans queues de lièvre, prouvaient que, depuis plusieurs mois au moins, personne n'avait posé le pied sur les marches du perron. Par une vitre brisée de la large porte vitrée qu'une ferronnerie protégeait insuffisamment, je pus apercevoir un vestibule de pierre blanche. Ma surprise fut assez vive de le trouver non seulement meublé de banquettes et de fauteuils dans un désordre qui semblait celui apporté par la vie de ses hôtes sortis depuis quelques instants seulement, mais encore garni de patères chargées de vêtements. Une écharpe de cachemire aux tons de safran, jetée sur un porte-manteau par une jeune femme impatiente, gardait encore la mollesse de son drapé. Accroché par ses brides de velours cerise, un chapeau bergère, renversé sur la muraille, semblait attendre de coiffer

encore une tête charmante. Un panama à coiffe conique comme on les imagine aux planteurs créoles, l'avoisinait. En surah azuré d'une coupe désuète, un manteau occupait deux patères comme si la personne qui l'avait ainsi disposé voulait lui éviter des plis qui l'eussent déformé. Un alpenstock à crossette d'argent était accroché par son bracelet de cuir. Le plus surprenant objet de ce vestibule était une robe de mousseline, doublée de taffetas rose qui éclairait par transparence cette étoffe diaphane, d'une lueur d'aurore. Un cintre de bois maintenait l'écartement de cette toilette, dont la large jupe froncée s'évasait. Un courant d'air anima cette robe d'une sorte de respiration qui fit onduler la jupe. Placée en côté et un peu en dessus, une capeline d'indienne me donna tout à coup l'impression d'une résurrection. La tête penchée avec nonchalance, une jeune fille, un moment arrêtée par une réflexion, allait reprendre sa marche. Et la brise communiquait au corsage gonflé les mouvements d'aspiration et d'expiration de la vie.

Par quel hasard cette fragile toilette se trouvait-elle encore exposée là, et comment les derniers hôtes du château, avant de l'abandonner, n'avaient-ils pas retiré de ce vestibule des effets d'un usage si personnel? Ou bien fallait-il imputer cet état d'indifférence à l'ingratitude de leurs héritiers?

... Quand je me retrouvai sur la terrasse, au-dessus de la rivière invisible dans l'entrelacement des branches qui maintenait inlassablement sa rumeur mélancolique, j'éprouvai une inclination rétrospective pour la jeune châtelaine à la robe d'aurore qu'un destin mystérieux avait jadis amenée dans cette forêt de sangliers et de loups. L'envie de rencontrer quelque cultivateur qui m'eût appris l'histoire de cette propriété m'engagea dans la rampe escarpée qui conduisait, sous le couvert des chênes, à la vallée. Ce domaine sauvage, comme je l'avais trop vite caractérisé, avait été aménagé pour l'agrément de ses hôtes. A chaque moment, des escaliers facilitaient la descente, et de nombreuses allées en corniche sinuaient entre des arbres antiques qui verdoyaient peut-être déjà sous saint Louis. Dans les lieux les plus obscurs de cette forêt, je rencontrai des constructions blanches dont l'architecture charmante contredisait au farouche aspect du site. Des colonnes jumelées supportaient les frontons de ces petits temples, sans doute dédiés à l'amour ou à la méditation. Leurs tympans étaient décorés de scènes en

demi-relief où l'on reconnaissait les images allégoriques des constellations, comme les vieux atlas astronomiques les figuraient. Tour à tour je passai devant Pégase, la Vierge, le Sagittaire, le Capricorne et le Dragon. Les signes du zodiaque étaient représentés dans ces douze reposoirs d'un style identique, répandus sur le versant de la colline. L'un de ces petits temples, celui des Gémeaux, était particulièrement orné. Sous les beaux enfants enlacés, sculptés en ronde-bosse au fronton, on pouvait lire cette devise : *Toujours unis!* Entre les colonnes de gauche était gravée une H monumentale et la lettre P lui correspondait entre les colonnes de droite. Des lauriers d'Apollon, plantés en hémicycle, assuraient la discrétion de cet abri. Encore que ce reposoir abandonné fût verdi par l'humidité, on y respirait l'atmosphère d'une volupté triste. La rivière, toute proche, bourdonnait sur un mode élégiaque qui ajoutait à la nostalgie de cet endroit où j'imaginais déjà les amants aux initiales ornées qui avaient créé tant de recueillement autour de leurs amours.

De plus en plus vive était mon envie de rencontrer un paysan renseigné, quand j'atteignis le cours d'eau dont la voix donnait toute sa vie à ce paysage. Entre des rocs de porphyre grenat, ronds comme des crânes, courait le torrent houleux. Frênes et saules-pleureurs laissaient pendre leurs grandes chevelures jusqu'à l'eau d'une fluidité adorable, à travers laquelle l'or rouge du sable et l'émeraude des plantes aquatiques chatoyaient. Un pont en dos d'âne permettait, sur son arche envahie par des salsepareilles, de passer sur l'autre rive. Le cours des berges ombragées par les branches qui s'y versaient tendrement, me parut enchanteur; je commençais à mieux comprendre l'édification de ce château dans ce paysage borné, mais intime, où la pensée reployée devait gagner en profondeur ce qu'elle perdait en étendue. Il m'était possible de m'imaginer dans cette nature resserrée comme un embrassement, le recueillement des plus nobles amours. J'essayai de me représenter la jeune femme à la robe de mousseline aurore. Je la voyais le long de ce torrent romantique, poursuivie par le jeune homme au chapeau de planteur, quand, à une centaine de pas en avant de moi, près d'une cascatelle, j'aperçus une femme d'assez haute taille. Vêtue de noir avec une simplicité élégante, immobile et penchée, elle semblait considérer, vers l'amont, l'eau écumeuse qui

bondissait par-dessus son barrage. Sur le fond glauque du bois, le profil de cette svelte personne m'apparaissait très pâle. Quoique la distance m'empêchât de distinguer ses traits, j'aurais affirmé que sa physionomie exprimait la mélancolie. Les mains de cette promeneuse étaient posées sur la béquille d'une haute ombrelle blanche. Sa chevelure argentée, remontée sous sa toque de satin, dégageait sa nuque et son cou d'une grâce singulière. Rien qu'à sa noblesse d'attitude, on pouvait croire à quelque âme peu commune. Quel hasard l'amenait dans cette campagne fort éloignée des routes? Et fallait-il établir un rapport entre cette vivante silhouette de la songerie, peut-être du regret, et le château dormant?

Après quelques instants d'une immobilité si parfaite que je commençais à craindre une hallucination de ma vue, la promeneuse inclina la tête vers la rivière, plutôt, aurait-il semblé, afin d'en écouter le chant que pour en observer quelque détail. Soudain, portant un coup de la pointe de son ombrelle au sol, comme une personne qui prend une décision, elle continua sa promenade.

Devais-je m'informer près d'elle de l'histoire de cette propriété? Un pressentiment m'avertit de m'en abstenir. Rien qu'à l'aise de sa marche en ce lieu retiré, bien propre à intimider une femme seule, il semblait qu'il lui fût familier. Je risquais donc d'adresser une question indiscrète à la personne la moins disposée à me renseigner sur le drame qu'on respirait dans ce domaine. L'idée que cette veuve, ou cette mère, — sa toilette austère révélait un deuil, — pouvait habiter seule le château endormi, me vint ensuite à l'esprit. Lorsqu'elle eut franchi le pont, elle gravit avec lenteur l'allée des reposoirs. Alors, plus vive que la bienséance, la curiosité me fit la suivre. Aussitôt qu'une pause l'arrêtait, le front levé, je m'abritais derrière les arbres. Quels reflets de ses souvenirs apercevait-elle donc au firmament? Quelles images les frondaisons, traversées du soleil comme des verrières, lui suggéraient-elles? Son buste cambré, ses hanches comme tendues, le menton haut sur le noble jet de son cou, cette femme d'allure fière semblait chercher parmi le clair-obscur des branches les chères images qui s'y embuvaient. Au bout de quelques secondes, d'un geste qui lui était familier, sa tête chancelait; puis après cette sorte d'abandon douloureux, elle se redressait avec énergie et reprenait sa course. A la

croisée de plusieurs sentiers, sans hésitation, elle suivit le chemin qui devait l'amener au Reposoir des Gémeaux dont elle considéra l'inscription dérisoire : *Toujours unis!* Redoutant qu'elle ne me surprît, et très assuré maintenant qu'il y avait un rapport entre cette endeuillée de grande mine et ce domaine mystérieux, je dus m'éloigner.

La rivière, embarrassée de rocs cramoisis où son eau vive se rebroussait en sanglotant, m'attirait. A travers les branchages le soleil dessinait des guipures d'or à fleur de l'eau. Sur ces flaques lumineuses, des araignées aquatiques patinaient à contre-courant, et quelques libellules azurées tournoyaient. Une voix grossière rompit mon enchantement.

— C'est défendu d'entrer ici!

Un paysan à grosse tète bosselée, couverte d'un pétase à poil bourru, me faisait signe de me retirer. Lui ayant expliqué par quel hasard je me trouvais dans ce domaine, il repartit rudement :

— On ne visite pas. C'est l'ordre des propriétaires.

Devant mon évidente bonne foi, plus doucement, ce cultivateur continua :

— Moi, vous savez, je fais respecter ma consigne de bordier, n'est-ce pas?

— Et peut-on connaître vos propriétaires? demandai-je.

— Ce sont M[lles] de Néjouls. Moi-même je ne les ai jamais aperçues sur ce domaine dont je ne suis d'ailleurs le locataire que depuis le dernier été. Ces demoiselles ne s'en viennent au château qu'à chaque Saint-Michel, jour où elles touchent leur fermage. Elles n'y demeurent pas une heure.

Tandis que nous remontions la colline, je questionnai le bordier sur la grande dame en noir rencontrée près du mont.

— Oh! celle-ci, je n'ai rien à lui dire, quoique les demoiselles de Néjouls ne l'aiment guère, à ce qu'on raconte. Parente du défunt monsieur qui construisit ce château, elle ne fut pourtant pas son épouse, car il avait une jolie jeune femme, bien à son idée. Quoi qu'il en soit, cette dame en deuil montre un tel goût pour cette forêt qu'elle vient chaque jour s'y promener. Elle a l'air si malheureux que je fais semblant de ne pas la voir.

Sur cette déclaration, bras croisés, le paysan considéra ses bottes.

— Et comment s'appelle cette propriété, mon brave?

— Le Val-Dolent!

Je répétai :

— Le Val-Dolent!

Le murmure de la rivière torrentueuse emplissait l'atmosphère de son doux bourdonnement.

Nous étions arrivés sur la terrasse du gracieux château aux briques saumonées et chaîne de blanc tuffeau. Une coupole vitrée, dépassant les combles du bâtiment central, laissait croire à un observatoire astronomique.

— Oui, l'ancien monsieur regardait les étoiles, murmura le cultivateur avec une expression craintive.

— M[lles] de Néjouls, vos propriétaires, consentiraient-elles à me louer cette demeure, mon ami?

Surpris par ma question, le bordier me répondit que le notaire de Vausselle, M. Véran, chargé des affaires de ces demoiselles, seul, saurait me renseigner. Sous le prétexte de faire observer au cultivateur qu'une vitre manquait à la porte d'entrée, je considérai à nouveau le vestibule. Par quel hasard surprenant un vif courant d'air vint-il arrondir la robe de mousseline et de taffetas rose qui prit le relief de la vie, comme si, soudain, un corps ravissant l'avait emplie? Malheureusement, au souffle saccadé de cette brise, les épaules glissèrent de leur cintre, et la robe gonflée, après être demeurée presque verticale en touchant au dallage, s'y étendit.

Contrarié par cet incident, je ne pus m'empêcher de dire :

— Vraiment! mon ami, n'auriez-vous pas les clefs? Nous replacerions cette jolie robe à son porte-manteau.

Les épaules haussées, le bordier me répondit :

— Non, je ne les ai point! Mais, laissez donc, il y a beau temps que la jeune dame qui faisait courir ce gentil costume est aussi froide que sa statue placée dans le grand salon. Une statue, réussie, à croire la dame en vie, racontent les gens de Laissac qui la connaissent.

Et comme il surprenait encore mes regards apitoyés à la vue de la toilette en mousseline couleur d'aurore, étendue dans la poussière, ses lourdes mains secouées, le bordier chuchota :

— Ce qui n'est plus, n'est pas davantage que du vent.

Les yeux sur la forêt dont une sorte de malaise secret, par

un orage latent, émouvait les frondaisons oppressées, le paysan reprit d'une voix sombre :

— Il est vrai qu'on ne voit pas plus le vent que les âmes ; pourtant il se fait entendre et remue ce qu'il lui plaît, comme « elles » se manifestent à leur gré. On ne m'enlèvera pas de l'idée que l'ancien monsieur du château ne soupire de ce côté du bois. Et cette brise qui gémit dans les frênes, vous ne m'empêcherez pas de croire que la jeune dame n'y soit pour quelque chose. Mais nous autres, gens des campagnes, nous faisons rire les personnes des villes. Adieu, monsieur !

Je n'apercevais plus ce cultivateur que les échos me renvoyaient le bruit amplifié de sa marche sonore. Cette vallée sauvage, son château à l'abandon, les reposoirs aux signes du zodiaque dans ce bois impénétrable, et la rivière, la Dolente, s'imposèrent soudain à mon esprit comme la scène saisissante où d'ardentes âmes s'étaient sans doute affrontées jusqu'à en mourir.

***

Le charme élégiaque du Val-Dolent agit peu à peu sur moi comme un philtre et me donne le désir d'habiter une propriété que je devine si riche d'émouvants souvenirs. Malgré l'austérité de son paysage, il se dégage du château rose et blanc une atmosphère de volupté dont je voudrais connaître le secret. A chaque instant, j'imagine les ondulations de l'écharpe de cachemire safran ou les balancements du chapeau bergère à ses brides de velours, et je ne puis penser à la robe de mousseline aux reflets d'aurore, abattue sur le dallage glacé, sans une étreinte au cœur. Et ne serait-ce que pour replacer pieusement sur son cintre cette toilette qu'une jeune femme à la course ailée devait faire flotter sur son corps charmant, je me décide à rendre visite au notaire de Vausselle. Le chargé d'affaires de Mesdemoiselles de Néjouls, M. Véran, habite un bourg montagnard, jadis ville noble, dont la ruine irrémédiable se consomme. A flanc de côte, un château féodal croulant ne loge plus que les corneilles et, autour de lui, des maisons décrépies, osseuses et sans fenêtres, offrent toutes les apparences de têtes aux orbites creuses. Un vieillard, si décoloré qu'il semble sculpté dans la neige, m'accueille avec une politesse réservée. Pendant qu'il écoute ma requête, une émotion assez incompréhensible fait ciller les yeux pâles de M. Véran.

— Accordez-moi quelques instants, me demande-t-il et je serai tout à vous. Aucun clerc ne m'aidant, je dois terminer la minute de l'acte qu'on va me réclamer tout à l'heure. Veuillez vous asseoir.

Le notaire reprend sa copie d'une écriture pénible. Parfois il maintient sa plume dans l'encrier, tandis que, paupières closes, il songe à des événements que je soupçonne sans rapports avec la minute commencée.

Debout, près de la fenêtre, j'aperçois plusieurs lieues du Ségala bleuâtre aux grandes houles montueuses qui cachent dans leurs déferlements le château endormi.

Le front sur son acte, M. Véran écrit un nom qu'il épèle par habitude professionnelle, pour éviter toute erreur : « Mallier Jacques Antoine. » Quittant sa table, le notaire s'approcha de moi en me disant :

— Puisque les héritiers de Mallier qui fut, coïncidence curieuse avec votre entrée dans cette étude, le serviteur de confiance de ce Val-Dolent que vous désirez acquérir, se font attendre, je suis à votre disposition, monsieur. Cette propriété si particulière vous convient-elle vraiment?

J'affirmai au notaire mon intention de la louer, et peut-être même de l'acquérir, sa solitude n'étant pas pour m'effrayer. Une main portée à son front, après quelques secondes de méditation, il me répondit :

— Je ferai part de votre demande à M[lles] de Néjouls. Seules, ces demoiselles ont qualité pour prendre cette décision. Elles refuseront, je le crains.

Assez dépité, je ne pus m'empêcher de faire remarquer que, décidément, le Val-Dolent était une demeure bien mystérieuse.

— Si l'on appelle mystérieuse une habitation exceptionnelle par les hôtes qui la conçurent et l'habitèrent, le Val-Dolent mérite en effet ce qualificatif.

— Auriez-vous connu particulièrement ses habitants, M. le notaire?

Le vieillard prononça d'une voix solennelle :

— J'eus l'honneur d'avoir en M. Pierre du Cambout, descendant de l'illustre famille janséniste des Pontchâteau, et en M[me] Héléna du Cambout, née de la Tour, sa jeune épouse, non seulement des clients, mais, j'ose le croire, des amis.

Puis, M. Véran porta les mains à son front et les y maintint

assez longuement. Après un soupir, il dégagea sa face dont la blancheur argentée et lisse exprimait la pureté et l'honnêteté. Comme il continuait à garder un mutisme qui me signifiait nettement mon congé, tout en marchant vers sa porte matelassée, je lui demandai quel âge pouvait atteindre le propriétaire du Val-Dolent à son décès?

— M. Pierre du Cambout, lorsqu'il s'est... lorsqu'il mourut, entrait dans sa quarantième année.

Sur mon exclamation, le notaire reprit pensivement:

— En effet, il était jeune encore lorsqu'il monta vers ce ciel qu'il étudiait passionnément comme astronome. Dix-huit années se sont écoulées depuis ce jour qui consacra l'abandon définitif du Val-Dolent.

— Mme Héléna du Cambout disparut-elle avant son mari ?

— Oui, monsieur, et dans son vingt-et-unième printemps.

Déjà engagé entre les chambranles de la porte, je voulus savoir si la désignation de la propriété : le Val-Dolent, était une poétique invention de M. du Cambout?

— Non, monsieur, la rivière qui traverse ce domaine, la Dolente, donna son nom au val qu'elle traverse.

Sur cette explication, M. Véran me présenta ses compliments d'une façon qui rompait l'entretien. Je me retrouvai sur la route, éblouissante au soleil, hanté par les images de l'exquise jeune femme à la robe de mousseline couleur d'aurore qui n'avait pas encore vu son vingt-et-unième printemps, et de l'astronome passionné, remonté vers ses constellations, afin d'y faire scintiller un amour délivré de nos angoisses humaines.

***

Comme je persiste dans mon intention d'habiter le Val-Dolent et que j'en fais part à M. Véran, je reçois de lui un billet assez singulier où il me conseille de visiter à nouveau la propriété.

« Mlles de Néjouls craignent que vos sentiments ne changent lorsque vous connaîtrez mieux le Val-Dolent. Le bordier prévenu de votre arrivée vous accompagnera. »

Malgré le ton peu engageant de ces lignes, le surlendemain même, je me retrouvai devant le château dormant avec une émotion accrue par les réserves inexplicables de ses propriétaires.

Le bruit de la voiture ayant fait accourir le fermier, je lui demandai de m'ouvrir les portes. Il m'affirma qu'il ne possédait pas les clefs.

— Est-ce possible? Vos propriétaires m'ont elles-mêmes invité à cette nouvelle visite et prié de m'adresser à vous.

— Ah! elles vous ont invité! marmonna le cultivateur sceptique. Moi, j'aurais cru qu'il ne leur plaisait guère de vous voir dans cette demeure. Elles vous invitent, mais sans m'envoyer les clefs. Comme cela se trouve!

A la pensée de mon voyage inutile, j'eus peine à cacher ma mauvaise humeur. Paisiblement, le bordier reprit :

— Croyez bien qu'il n'y a pas de ma faute. Ah! si c'était par ma volonté... Des fois, je me demande quel secret cache cette maison pour que ces demoiselles s'en montrent si soigneuses. Enfin, que voulez-vous? regardez ce que vous pouvez. En bas, de ce côté, il y a des choses que vous ne connaissez pas. Bonne promenade!

Sur ce souhait assez narquois, le paysan se retira. Que faire? A quelles « choses » le cultivateur avait-il fait allusion avec un sourire bizarre? Plein de ressentiment contre le procédé des propriétaires, je m'engageai dans l'allée de descente indiquée par le geste du bordier. En sous-bois j'apercevais au loin les blancheurs des petits temples dédiés aux constellations du zodiaque, lorsque l'entrée d'une grotte à moitié masquée par des roseaux, m'apparut.

Autant que j'en pus juger, cette caverne devait se trouver placée au-dessous du château. La colline en dôme sur laquelle il se dressait était donc creusée par nature ou par artifice. Écartant les roseaux, je découvris au fond de cette grotte ouverte dans un porphyre cramoisi d'une surprenante beauté, une pierre d'une dimension formidable, scellée verticalement, et portant gravés ces deux seuls prénoms :

HÉLÉNA — PIERRE

De la voûte de cette caverne s'égouttaient les pleurs d'une source, et chaque fois qu'ils touchaient l'eau recueillie par une vasque à la base de la grotte, ils rendaient le son d'un cristal vibrant. Tout autour de cette vasque en ovale, cette partie de Psaume était inscrite, dans le porphyre, au niveau du liquide qui baignait le bas des lettres :

Comme le cerf altéré soupire après l'eau des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous!

Les reflets des parois diffusaient une sombre lumière rouge qu'on eût cru produite par les flammes des cierges d'une veillée funèbre. Dans le silence presque miraculeux, ce silence des abîmes de l'éther, j'entendis un soupir prolongé. Seulement alors je distinguai dans le clair-obscur de la caverne, assise dans une anfractuosité de la roche, à la droite du sépulcre qui formait caisson de la voûte au sol, la dame en noir remarquée près du pont de la Dolente, à ma première visite. En sa robe unie qui vêtait d'un seul jet son corps svelte, la visiteuse, le buste infléchi comme par une lassitude infinie, avait posé sur ses genoux des mains aux paumes tournées vers le ciel. Par son inclinaison sur une épaule, la tête accentuait la signification désolée de cette pose. La lumière, si faible au fond de cette grotte tumulaire, ne pouvait pas me permettre de distinguer les traits de cette promeneuse. Je devinais, plutôt que je ne les voyais, ses yeux très ouverts sous leurs sourcils remontés, et leur expression était celle d'un étonnement indicible.

A cet instant, de la voûte, un nouveau pleur tombe dans la vasque de porphyre qui vibre avec la résonance d'un verre frappé par l'argent d'un couteau. Réveillée de sa délectation morose, l'endeuillée, la gorge soulevée par une profonde respiration et la bouche entr'ouverte, laisse échapper un : « Ah! » doux et prolongé, dont l'accent eût étreint le cœur le plus insensible.

Ma présence en ce lieu me parut tout à coup sacrilège. La haie de roseaux avait permis mon indiscrétion. Je m'éloignai obsédé par des réflexions contradictoires. Comment douter maintenant que cette visiteuse n'eût été mêlée au drame dont je venais de surprendre la poignante conclusion? Mais à quel titre? Le grand amour de Pierre du Cambout et d'Héléna, auquel ce Val-Dolent avait donné des garanties si extraordinaires de possession solitaire, se pouvait-il concevoir partagé? L'attitude de cette visiteuse révélait beaucoup plus qu'un regret amical et plus que la perte d'une parenté. J'eus l'intuition d'une passion qui survivait à la mort, comme un brasier, ses dernières flammes expirées, brûle encore avant de se résoudre en cendres.

Mon chemin de retour m'obligeait à repasser par l'esplanade du château. Quand j'y fus arrivé, de l'extrême bord de sa ter-

rasse, je pus reconnaître à cent mètres au-dessous de moi les pins d'Alep plantés en avant de la caverne. La grandiose sépulture de Pierre et d'Héléna se trouvait donc vraiment placée juste au-dessous de leur château. Ils étaient descendus, en pleine jeunesse, de cette terrasse ensoleillée qui avait connu leurs effusions, sous cette terre de ténèbres dont on ne remonte plus jamais vers la lumière des baisers.

Avant de partir, je revis avec regret la robe de taffetas rose toujours étendue sur le carrelage du vestibule. Un courant d'air avait déplacé cette toilette dont les manches, reployées et comme tordues, peinaient le regard.

— Pauvre Héléna de vingt ans! Une étreinte et la nuit éternelle, songeais-je, tandis que le cocher m'entraînait vers V.. Quelle dérisoire devise sur leur temple des Gémeaux : *Toujours unis!* Hélas! ces amoureux avaient rêvé l'immortalité comme tous les amoureux, car n'est-il pas inconcevable d'aimer, si nous sommes les éphémères que l'ombre du soir détruit? Vingt ans! l'Héléna à la toilette d'aurore! Combien de jours cette mousseline palpita-t-elle sous l'émoi de sa poitrine?

Le soir de ma rentrée à V., j'écrivis à Mlles de Néjouls que ma seconde visite ne m'avait pas découragé d'habiter le Val-Dolent, encore qu'il me fût arrivé un assez fâcheux contretemps, le bordier ne s'étant pas trouvé à même de m'ouvrir l'habitation; néanmoins, j'en avais assez vu pour croire que nous pourrions nous entendre. Si elles me donnaient à bail leur propriété, j'en voudrais être le respectueux gardien. L'allusion me parut suffisante, et je crus devoir passer sous silence ma rencontre d'une étrangère, cousine de M. du Cambout, croyait le fermier. Le rappel de la dame en noir, si touchante à mes regards désintéressés, n'aurait peut-être pas été accueilli avec faveur par Mlles de Néjouls.

Par retour du courrier, un carton signé de Mlle Marie me donne rendez-vous chez maître Véran. J'augure bien de cet empressement. Il me paraît évident qu'il ne me reste plus qu'à débattre les conditions de cette location. C'est avec cette conviction que je rentre dans l'étude du notaire dont je surprends la tête, aussi blanche que le papier, penchée sur ses registres.

— Mlles de Néjouls ne sont pas encore arrivées de Laissac, me prévient-il. Veuillez vous asseoir, monsieur.

Je lui fais remarquer que, n'ayant pu pénétrer dans le

petit château, j'apporterai une réserve à mon engagement.

Ses yeux embrumés levés sur moi, M. Véran m'avertit doucement que, devant mon insistance à louer le Val-Dolent, il lui faut me mettre au courant d'une clause du testament qui engage les propriétaires elles-mêmes.

— Chargé de veiller à la stricte observation de cette clause, comme exécuteur testamentaire de M. Pierre du Cambout, prononce le notaire d'un accent qui prend de l'autorité, laissez-moi vous en donner connaissance :

« En cas d'aliénation, à quelque titre que ce soit, de la propriété du Val-Dolent, il sera procédé à la destruction, par la poudre de mine, de la colline dans laquelle se trouve la grotte tumulaire, afin que, sous ses décombres, disparaisse à tout jamais notre sépulture. »

Cette lecture terminée, d'un ton presque acerbe, il me demande :

— Accepteriez-vous ?

— Comment des obligations aussi... romanesques peuvent-elles se trouver inscrites dans un acte sérieux comme un testament ?

— Monsieur, réplique-t-il, si vous désirez pousser plus avant cette affaire, il ne s'agit pas d'une appréciation, mais d'une acceptation pure et simple.

L'hostilité à peine déguisée de M. Véran m'amène à lui repartir que je souscris à cette exigence. Ma résolution paraît le contrarier. Un silence pèse sur nous. Au roulement d'une voiture, M. Véran va posément ouvrir sa porte à deux demoiselles septuagénaires, aux étroits visages respectables. Elles s'avancent avec une certaine pompe, répondant d'une révérence froide à mon salut et s'asseoient. L'habitude qu'elles doivent avoir de porter lunettes fait obliquer leurs yeux vers leurs tempes comme des personnes qui regardent par-dessus les verres de leurs conserves. Elles m'écoutent avec une défiance inexplicable.

— Monsieur, me demande Mlle Marie, l'aînée, comment l'idée d'occuper le Val-Dolent vous est-elle venue ? Auriez-vous jadis connu M. du Cambout ?

Sur ma réponse négative, — un pur hasard m'a fait découvrir cette propriété dans un pays où je suis sans attaches, — les deux sœurs se regardent d'un air plus satisfait.

Comme j'exprime le regret de voir ce charmant Val-Dolent dans un abandon dont je voudrais le retirer, Mlle Madeleine prononce sévèrement :

— Cet héritage du malheureux fils de notre sœur constituait pour nous une charge...

— Propriété dispendieuse et sans revenu appréciable, achève Mlle Marie.

— Consentez donc, mesdemoiselles, à me donner à bail ce domaine si peu profitable.

— J'ai mis monsieur au courant d'une clause qui engage propriétaire comme locataire, intervient vivement M. Véran.

— Persistez-vous dans votre intention, me demande sèchement Mlle Madeleine.

— Laissez-moi visiter l'intérieur de la maison, et je suis prêt à signer le bail, mesdemoiselles.

— Eh bien ! maître Véran, nous vous prions d'accompagner monsieur et de l'introduire dans les pièces.

Le notaire s'inclina en marquant quelque malaise. Je n'avais plus qu'à me retirer. Les pupilles aiguës de mesdemoiselles de Néjouls me poursuivirent pendant ma traversée de l'étude, comme si je venais de commettre quelque action répréhensible.

Rentré à V... je me demandai pour quelles raisons ces étranges propriétaires et leur notaire semblaient répugner à la pensée de voir le petit château dormant reprendre quelque vie.

Cependant, lorsque, le surlendemain, M. Véran s'avança vers moi sur l'esplanade du Val-Dolent, sa sérénité professionnelle avait vaincu les mouvements de son humeur particulière. Des clefs assez piquées de rouille balançaient à son pouce sur leur clavier. Au moment où il fit jouer la serrure de la porte vitrée, il murmura :

— Je n'étais plus entré dans cette maison depuis cette nuit... il y a dix-huit ans !

Après avoir craqué, le battant humide, poussé, laisse pénétrer l'air vif de la terrasse qui met en mouvement, sur le portemanteau, l'écharpe de cachemire et la tunique de toile bleue. Au bout de ses brides le chapeau bergère prend des balancements de nacelle, tandis que le panama à haute coiffe bat contre sa patère avec une sorte de frémissement. A l'étonnement du notaire, je relève avec des mains pieuses la robe de mousseline et la replace sur son cintre. Aussitôt l'ample jupe

et le corsage se gonflent et tournent sur la tige de leur portemanteau en une sorte de valse. La capeline de paille tressée semble cacher une tête qui dodine. L'effet est évocateur à ce point que M. Véran ne pouvant plus contenir son émotion, — quels souvenirs lui reviennent à la mémoire? — retire à son cintre la robe couleur d'aurore et la jette dans un coffre.

M'indiquant alors l'extrémité du vestibule, il me dit à voix basse :

— Veuillez passer, monsieur.

D'étranges senteurs emplissent l'atmosphère. A l'encens que fleurent les chapelles après les offices solennels se mêlent les parfums du benjoin, du sandal, de la tubéreuse, du jasmin et du vétiver. Ces aromes rappellent à l'imagination des terres paradisiaques sous des cieux plus éclatants. Comment ces âmes subtiles persistent-elles après tant d'années, en évoquant la beauté, l'amour et le bonheur ? Ces effluves me rendent plus sensible le souvenir d'Héléna qu'on s'attendrait à voir paraître. D'ailleurs, de même que, par la plus étrange des volontés ou la plus coupable des indifférences, les vêtements de cette jeune femme sont restés exposés, rien ne paraît avoir été dérangé dans la disposition du mobilier. Les persiennes repoussées, lorsque la salle à manger me découvre ses sièges cannés, d'un modèle exotique, je les trouve tournés vers une cheminée à lambrequin de damas. Ils semblent encore porter leurs hôtes penchés vers un foyer dont la cendre du dernier bûcher n'a pas été retirée. Contre la plaque de fonte moulée représentant la danse des Pléiades, les sept filles d'Atlas et de Pléione en légères chlamydes, dansant la main dans la main sur les voies du ciel, — un fragile amas de papiers consumés ne s'est pas encore écroulé et les enveloppes calcinées gardent leur épaisseur ondulée. Derrière moi, M. Véran les considère avec des regards hallucinés Quelle scène évoquent pour lui ces cendres ?

Un escalier de pierre blanche dont la rampe de ferronnerie ne comportait dans son dessin que des H enlacées à des P et à des C stylisés, eut d'étranges résonances quand nous le gravîmes. Les maisons habitées n'ont pas ces accents creux et tristes. Sur le palier qu'éclaire un œil-de-bœuf, M. Véran se garde de me précéder et je dois ouvrir moi-même la porte d'une chambre élégante que tapissent des « chittes » de l'Inde, dont les fonds sablés sont brodés de rameaux soyeux. Les verreries

de quatre petits lustres de Venise scintillent sous un plafond qu'on dirait laqué de cet or vert qu'on voit aux cieux crépusculaires de l'été ; et des étoiles, figurées par des cabochons, y luisent doucement. A son mobilier, délicat secrétaire à pieds de biche et petits fauteuils Pompadour dont les tapisseries au petit point représentent des harpes éoliennes parmi des arcs à flèches empennées, je pense me trouver dans le boudoir d'Héléna du Cambout. Son placard, resté ouvert, découvre une toilette en crépon de Chine, tuyautée à plusieurs rangs. Elle est exposée près d'une robe rustique en toile bleue soutachée d'un galon blanc. Sur la table, un verre irisé de Murano est encore garni de roses séchées et l'eau évaporée a jauni le cristal. Un très petit éventail d'ivoire japonais, représentant une antilope, est tombé au tapis. Le dossier du canapé porte une écharpe de lin brodée en soies de couleurs comme les juives d'Afrique en ouvrent dans leur « mellah. » Sur une coiffeuse en citronnier, des flacons de cristal taillé se mêlent à un nécessaire d'ivoire aux ciseaux d'or jetés parmi les rubans. Des vases persans aux émaux ocellés comme des queues de paon, contiennent des fleurs d'oranger devenues noires.

Tout révèle une vie brusquement suspendue, et rien de plus tragique que ces gracieux objets abandonnés par la mort dans cette pièce qu'embaument encore ses souvenirs voluptueux.

A peine entré dans ce boudoir, M. Véran s'en était retiré. J'entends ses pas retentir au fond d'un couloir. M'avançant vers ce que je crois sa direction, je me trouve dans un salon dont les peintures, au plafond en voûte, représentaient, de gauche à droite, un ciel du bleu profond de la nuit. Tout au zénith, une étoile double était présentée sous les apparences d'un couple de beaux jeunes gens : lui, d'un blanc marmoréen, elle d'un bleu doux, sans doute à l'imitation de ces astres jumeaux. Aux pieds de ces amants sidéraux, inséparables dans les voies de l'infini, un cygne d'argent devait signifier que cette allégorie figurait l'étoile double du Cygne. Sur le fond en hémicycle de ce salon se détachait, éclairée sur le côté avec un extraordinaire relief, la statue de marbre d'une jeune femme. Déesse de ce lieu, on éprouvait la sensation qu'elle y avait souverainement régné. Le sculpteur avait représenté cette adorable femme-enfant habillée d'une tunique à la grecque dont les plis tombaient avec une ample mollesse autour des hanches longues.

Découvertes, les épaules avaient une rondeur juvénile. Le visage ovale, luxuriant comme un beau fruit, était un miracle d'allégresse. Sur le front rond et lisse, singulièrement intelligent, les cheveux ondulés s'épandaient avec l'exubérance des herbes touffues de mai. D'une largeur surprenante, les yeux noyés d'ombre et si doucement estompés qu'on n'en pouvait découvrir le dessin précis, avaient à la fois une douceur sensuelle et une expression d'innocence, suivant qu'on les examinait séparément ou dans leur ensemble avec l'œuvre sculpturale. Un large chapeau de bergère, à longues brides autour du cou, renversé verticalement derrière la nuque de cette gracieuse créature, formait auréole. Un bras découvert, d'un galbe exquis, suivait la ligne du corps ondulé comme une amphore; l'autre bras, ployé, pressait une gerbe de scabieuses sur la gorge potelée. Ravissants et expressifs, les petits pieds nus s'élevaient légèrement sur leurs chevilles comme si cette délicieuse femme-enfant, ivre de félicité, souhaitait s'élever en une ascension enthousiaste. Sur le piédestal, ces vers étaient gravés :

Le soleil va porter le jour à d'autres mondes,
A l'horizon désert Phébé monte ravie.

Derrière moi la voix sourde de M. Véran me souffla :

— Sa famille avait surnommé Héléna : Phébé, à cause de son teint nacré comme celui d'une coquille perlière.

L'extase de cette Phébé-Héléna de vingt ans me parut à ce moment si dérisoire que je n'en pus supporter plus longtemps moi-même la vue, et je priai le notaire de bien vouloir me guider encore dans la visite des appartements. A ma demande, il eut l'air égaré d'une personne soudainement réveillée; puis il m'ouvrit un petit huis en retrait de l'hémicycle, décoré sur ses panneaux par les figurations symboliques des phénomènes de la gravitation : comètes d'or à faces humaines et constellations imagées. Me retournant au seuil de ce salon sidéral, il me parut bien un temple abandonné et les reflets de la voûte bleuie répandaient une lumière saisissante de tristesse sur sa déesse : Phébé-Héléna.

M. Véran, que la mélancolie de ses souvenirs pénétrait, s'attarda dans le couloir à se les remémorer. C'est ainsi que j'entrai seul dans une chambre à coucher, à peine éclairée par les minces losanges découpés aux volets clos. En cette demi-nuit

je reconnus cependant un lit debout dont les colonnes torses se perdaient sous le baldaquin presque invisible. A son chevet un crucifix d'argent, penché sur son socle faussé, était cantonné de flambeaux dont les cierges aux longues mèches carbonisées avaient répandu leur cire figée en stalactites. Cet appareil funéraire, laissé en cet état, serrait le cœur. Comment n'en avait-on pas fait disparaître les traces ? Il semblait qu'aussitôt le maître de ce lieu décédé, tout avait été abandonné dans une sorte de fuite inexplicable. Pourquoi Pierre du Cambout avait-il inspiré cette espèce d'horreur à ses vénérables héritières ?

Une odeur, mélangée d'encens et de fleurs moisies, me devint intolérable, au point que je résolus d'aérer cette chambre. La fenêtre ouverte, je fus assez ému de constater que le lit à baldaquin de lampas cramoisi, gardait sur son drap affaissé la marque du corps qu'on y avait exposé. Découverte plus dramatique, l'oreiller portait quelques traces de sang. Comment cette taie n'avait-elle pas été retirée ?

Sur le panneau, en côté de ce lit, était suspendu le portrait en pied d'un homme couvert d'une cape à l'espagnole dont un pan traînait jusqu'à terre, tandis que l'autre pan, rebroussé sur l'épaule, exposait son revers de velours pourpre à fermoir d'argent. Puissant et noble, le visage rappelait celui du François Ier de Clouet ; il en avait l'esprit et l'air de haute courtoisie. Cependant un sentiment plus moderne dans la passion se révélait en l'expression de ce bel homme. Son regard, aussi amoureux de toute grâce que celui du roi galant, exprimait quelque détresse. Habitué à fouiller les insondables espaces, ces yeux d'astronome en avaient l'infini et comme l'indécision. Ils criaient à la fois de désir, d'espoir et d'inquiétude.

Retourné vers son lit, j'y revois les gouttelettes de sang, guère plus visibles dans leur effacement que ces étoiles de dernière grandeur, si reculées dans l'éther, qu'à peine leurs lueurs évanouissantes nous parviennent. Mais leur incommensurable éloignement les empêche-t-il d'avoir une histoire aussi émouvante que celle des astres les plus proches ? Ainsi pensais-je, à l'examen de la pâle voie sanglante, demeurée comme un signe effrayant sur l'oreiller.

En vis-à-vis du lit, les volets peints d'un petit placard cintré représentent des torches ardentes sur un fond d'azur : figuration symbolique des comètes. Les ayant écartés, je découvre un buste

de cire posé sur un piédestal tapissé en brocart d'une écarlate fanée. Ce buste est un moulage de la tête et des épaules de la statue de marbre. Mais la matière fragile de cette reproduction, rehaussée de rose sur les joues avec un soupçon de violet de pervenche aux tempes et de noir mordoré dans les yeux, essaie de jouer la vie et de rendre la palpitation à l'exquise femme-enfant du salon. Intention désespérée !

Ainsi, chaque nuit, avant de refermer ses paupières brûlées, Pierre du Cambout les emplissait de cette décevante illusion d'Héléna, car le génie de l'homme recréera-t-il même un pétale de fleur ? Autour de ce buste, quelques reliques sont disposées : un petit sac en perles, un éventail de sandal dont le parfum persiste et de petits cothurnes tressés en fibres végétales de plusieurs tons.

Comme M. Véran paraît à ce moment à l'entrée de la chambre et se tourne vers ce petit autel de l'amour, ce cri m'échappe :

— Oh ! le malheureux homme !

Sans répondre à mon allusion comme je l'aurais souhaité, le notaire murmure d'une voix sombrée :

— Sortons, maintenant, si vous le voulez bien ?

Il me précède dans l'escalier et m'oblige, par son attitude hâtive, à le suivre jusque sur la terrasse du château. A peine nous retrouvons-nous au-dessus de la vallée sylvestre impénétrable aux regards, que les chevrotements de la Dolente, si semblables à des sanglots, s'imposent à notre attention.

Le notaire tient encore à la main son chapeau respectueusement abaissé pendant notre examen du château.

— Je vous prie d'excuser mon émotion, me dit-il doucement. Je n'étais pas rentré dans la chambre de M. Pierre du Cambout depuis cette funeste matinée où je fus appelé par son serviteur, Jacques Mallier. Pesants souvenirs !

Le ton et l'humeur de M. Véran m'interdisaient toute question trop directe ; cependant je ne pus m'empêcher de lui demander comment Mlles de Néjouls avaient pu laisser les chambres dans cet état, pénible, autant pour elles que pour les visiteurs appelés à les parcourir.

Après un geste vague, le vieillard dit en me considérant d'un air ambigu :

— Je n'ai pas à porter un jugement. D'ailleurs, Mlles de Néjouls paraissaient avoir décidé l'abandon de cette maison.

Sur un nouveau signe indécis, M. Véran continua :

— Personnellement j'approuvais cette détermination. Il est des cas où l'oubli devient une piété.

Penché sur la grotte tumulaire que nous dominions, M. Véran dit encore, tout bas, comme s'il se parlait à lui-même :

— O mort ! rends-les à l'infini. Notre liturgie a raison de le proclamer : un abîme appelle un abîme.

Traversant la terrasse, le notaire revient fermer la porte dont la vitre brisée permettait aux courants d'air d'agiter ironiquement l'écharpe safranée, le manteau et les chapeaux de paille. Son trousseau de clefs au poing, avec un air de regret, il me demanda :

— Persistez-vous dans votre intention d'occuper le Val-Dolent ?

Je lui répondis que j'apercevais maintenant les impossibilités de cette location. Sans avoir connu ses anciens hôtes, j'estimais presque sacrilège d'en écarter le souvenir à la fois charmant et poignant. Je me refusais surtout à prendre la responsabilité de l'ensevelissement des tombeaux de Pierre et d'Héléna du Cambout par l'écroulement de la colline minée, comme la clause du testament l'exigeait.

Le blanc visage du notaire rougit de satisfaction.

— Votre décision vous fait honneur, monsieur, me déclara-t-il chaleureusement. Comment M[lles] de Néjouls purent-elles envisager la possibilité d'un bail, dont la pensée seule leur était autrefois désagréable ? Il est vrai que ces demoiselles, peu fortunées, éprouvent la charge de cette propriété inutilisée.....

Nous nous étions engagés dans l'avenue des châtaigniers afin d'y retrouver notre voiture, lorsque M. Véran, tourné vers la mélancolique vallée, dit avec exaltation :

— Cher ami perdu ! puisse ton âme trouver enfin dans l'abandon de ton cher Val-Dolent la paix qui t'avait été refusée pendant ta vie !

La soudaine expansion du vieil officier ministériel que je jugeais glacé, me parut le témoignage de la confiance qu'il m'accordait enfin. J'osai alors lui demander s'il entendait signifier que M. du Cambout avait souffert les tortures d'une passion point partagée.

Il me protesta qu'au contraire Pierre du Cambout avait été aimé d'un amour admirable.

Après une pause, pendant laquelle nous entendîmes la plainte de la Dolente, M. Véran reprit :

— Aimé ? Quel homme peut se flatter de rester une vie entière l'unique préoccupation et l'effusion perpétuelle d'une femme exquise?... Et cela fut !

Ces derniers mots me remirent à la mémoire l'émouvante figure de la dame en noir, deux fois rencontrée par moi au Val-Dolent.

Mais quels rapports établir entre elle et Pierre, quand le Val-Dolent tout entier, par cette statue, ce buste de cire, ces reposoirs et la tombe grandiose de la grotte, proclamait l'amour d'Héléna, l'adorable femme-enfant.

M'ayant conduit jusqu'à la victoria qui m'avait amené de V... M. Véran m'annonça son intention d'aller régler l'affaire d'un marché de bois avec le bordier, et me salua d'une façon qui me retira toute envie de le questionner davantage.

*
* *

D'avoir renoncé au Val-Dolent ne m'était pas une raison d'oublier cette impressionnante propriété. Autant que je pouvais le croire, par quelques faibles indices, des êtres exceptionnels, après avoir aimé et souffert, étaient morts tragiquement dans ce château. Je conservais l'espoir d'être renseigné sur leurs existences. Malheureusement, jusqu'ici, je n'avais pu trouver de témoins pour me révéler les faits à leur connaissance. Ses obligations professionnelles, en dehors de ses anciens liens d'amitié, engageaient M. Véran à garder le silence. D'un autre côté, le Val-Dolent perdu dans la campagne la plus retirée et la moins peuplée du Rouergue, rendait mon enquête difficile. Quelques paysans âgés les avaient approchés, mais ils n'avaient jamais témoigné à ces châtelains ermites le moindre intérêt. Pierre et Héléna avaient vécu leur poème d'amour sans émouvoir la curiosité de ces cultivateurs. D'ailleurs, pourquoi reprocher leur insensibilité à ces gens, quand, peut-être, d'autres héros de la passion vivent aujourd'hui parmi nous, que nous ne savons pas découvrir et encore moins affectionner ?

Enfin la vingtaine d'années écoulées depuis la mort de Pierre du Cambout me faisait souvenir que les morts vont vite et que leurs survivants, sépulcres ouverts, engloutissent leur mémoire. Trente kilomètres d'un causse montueux, arides collines de

pierre ponce grise où les moutons usaient leurs lèvres jusqu'aux dents, séparaient le Val-Dolent de la ville de V... Si Pierre du Cambout redoutait jadis l'indiscrétion des habitants, cette petite Arabie pétrée avait dû lui servir de barrière presque infranchissable. Je croyais m'être démontré qu'un misanthrope avait, après de longues recherches, établi sa demeure dans l'un des sites les plus inaccessibles de France, lorsqu'il me fut affirmé que la famille du Cambout, originaire du Rouergue, possédait depuis des siècles le Val-Dolent. Absente de cette province, cette famille qui vivait à Cagnes, en Provence, n'était pas même connue de ses bordiers. La possession antérieure de cette thébaïde expliquait donc, très naturellement, l'établissement de Pierre du Cambout et de la radieuse Héléna dans ce lieu solitaire.

Mes parents de V..., sachant mon désir d'éclaircir cette énigme romanesque, eurent enfin la pensée de m'adresser à la seule personne qui pût se vanter d'avoir fréquenté M. du Cambout, dans des conditions d'ailleurs modestes et assez particulières qui limitaient par conséquent ses facultés d'observation. Charlier n'avait été convoqué au Val-Dolent qu'à titre d'horticulteur pépiniériste.

Quand je franchis le portique dans le goût pompeux du Premier Empire de son établissement floral, ce jardinier à la physionomie sereine de philosophe, caractère assez fréquent chez les personnes inclinées à la culture des fleurs, donnait ses ordres à ses aides égaillés parmi les parterres. A mon approche, il salua de son chapeau de jonc avec une certaine emphase, car Charlier fournissait la haute société dont il se piquait d'avoir pris les belles manières.

— Je vous attendais, monsieur, dit-il avec bienveillance. Prévenu de votre désir, j'y satisferai de mon mieux, car je crois bien être le seul homme de V..., qui puisse se vanter d'avoir connu M. et M[me] du Cambout. Simple horticulteur, je suis pourtant un ancien bachelier, oui, monsieur, — et quoiqu'ils ne m'aient accordé que l'attention de châtelains pour un fournisseur, je puis vous assurer que je garde des propriétaires du Val-Dolent le plus grand souvenir de ma vie. Il y avait, dans ce château, quelque chose que je ne comprends pas encore bien, mais qui dépasse tout ce qu'il m'a été donné d'observer dans l'existence des personnes distinguées de ma clientèle.

Malheureusement, je n'eus l'honneur de servir M. du Cambout que d'une façon irrégulière. De longs mois passaient sans qu'il me rappelât, car Mme Héléna et M. Pierre appréciaient une solitude dont vous ne pouvez avoir l'idée. Leurs arbres, le ciel, le château et leur torrent, suffirent longtemps à leur bonheur. A ma connaissance, M. et Mme du Cambout n'eurent pas même d'amis, et je ne vis jamais autour d'eux que les ouvriers chargés des travaux dans la propriété. Ces travaux, parfois interrompus sans motifs, étaient repris avec encore moins de raison. L'effrayante fin de la jeune Mlle Héléna, loin d'arrêter la soif d'arrangement et d'embellissement de M. Pierre, l'exaspéra encore. Je ne me chargerai point de vous expliquer son besoin de créer ces charmantes choses inutiles dans les circonstances les plus désespérées. Cela reste pour moi le mystère. S'il vous plaît de vous asseoir sous ce mûrier, monsieur, je vous conterai ce que je sais de celui que j'appelais respectueusement : M. Pierre, et dont je vénérerai toujours la mémoire, quoi que puissent raconter certaines gens.

Sur cette invitation, l'horticulteur m'offrit une chaise de fer avec une maladresse qui la jeta bas, car sa pensée ne correspondait plus à son geste. Et au souvenir des âmes profondes et tumultueuses qui l'avaient jadis frôlé de leurs ailes vibrantes, son rude visage s'était attendri.

— Vous connaissez la montagne rocailleuse de Belpech et son bourg de Laissac, aux masures éboulées que n'habitent plus guère que de vieilles gens aussi ravinées que leurs ruelles? Eh bien! en ce temps-là, la jeunesse ne l'avait pas encore abandonnée pour les industries de Decazeville et Aubin. Des hauteurs de Laissac, on aperçoit la vallée de la Dolente. Un matin que les attelages étaient occupés à herser, leurs cultivateurs virent arriver, à pied, par la route de Vausselle, un grand monsieur. Par cette fraîche matinée d'avril, il était couvert d'une ample cape à l'espagnole dont un côté sautillait à la tête des herbes, et ce détail frappa les paysans qui n'avaient jamais contemplé des manteaux de cette forme. Un large feutre gris coiffait cet étranger à la marche fière bien propre à intimider des villageois. Le bordier de la métairie du Val-Dolent accourait au-devant de lui, son bonnet à la main, tout humble et pas trop rassuré. Les gens les plus proches l'entendirent s'écrier : « Ah! c'est donc vous, notre monsieur? J'ai reçu la lettre. On vous espérait! » Puis le

fermier, courbé devant M. Pierre qui restait droit comme un arbre de futaie, dirigea sa visite à travers la propriété. Ils parcoururent ainsi la forêt et la vallée. La rivière et son murmure parurent surprendre M. du Cambout, qui répéta plusieurs fois : « La dolente! dolente! Le Val-Dolent! Quelle appellation justifiée! »

A quoi le fermier, qui ne comprenait pas, s'écria que le pays était aussi plaisant ici qu'ailleurs!

Arrivé devant la caverne rouge, M. Pierre, surpris, car il n'en avait aucun souvenir, remonta le pan de sa cape jusqu'à la bouche et réfléchit longtemps.

Ensuite, monté sur la colline afin de se rendre compte de la situation de la grotte, il se pencha de telle sorte sur le précipice que son bordier le saisit vivement au bras. Alors tourné vers ce paysan, il lui dit doucement :

— Cela vous peinerait donc de me voir fracassé au fond de ce torrent? Pourtant vous ne me connaissez que depuis quelques instants, mon ami.

Le métayer fut si troublé de la façon dont son maître le regardait et du propos qu'il venait de lui tenir, qu'il ne put que secouer la tête, faute de pouvoir en sortir aucune idée à son gré. Après lui avoir donné une poignée de main affectueuse dont le bonhomme se sentit tout remué, M. du Cambout reprit le chemin de Vausselle pour se rendre chez M. Véran, ancien ami de sa famille et gérant de leurs propriétés.

Quelques semaines plus tard, M. Pierre s'en revint encore à pied au Val-Dolent. Son bordier quitta son emblavure pour s'avancer à sa rencontre. Il remarqua la mine joyeuse et impatiente de son propriétaire qui, à chaque instant, levait les yeux dans la direction de Laissac. Tout à coup il dit :

— Entendez-vous?

Son fermier répondit

— C'est la rivière!

Du doigt secoué M. du Cambout contredit cette affirmation et marcha vite vers l'avenue des châtaigniers. A la vue d'une calèche qui s'en venait au trottinement de ses chevaux de louage, M Pierre, si mesuré jusque-là dans ses mouvements, se prit à courir comme un enfant. Il n'arriva pas encore assez tôt pour aider une jeune fille blonde aux yeux noirs, à sauter de la voiture en même temps qu'un épagneul aussi blond qu'elle. Une dame

grande et majestueuse, coiffée d'un chapeau recouvert de longs voiles, afin de se garder de la poussière et de l'air, descendit alors le marche-pied en s'appuyant au bras de M. du Cambout. Avec un singulier accent étranger, elle se plaignit aussitôt : « Quel voyage horriblement fatigant! Je suis brisée! Oh! singulier pays! L'on se croirait au centre d'un désert! Et quels arbres noirs, tristes à pleurer! »

A ces doléances, la jeune demoiselle protestait :

— Voulez-vous bien ne pas calomnier mon pays paternel que je suis si ravie de connaître enfin? Saint-Igest, le manoir de mon aïeul, se trouve à quelques lieues, n'est-ce pas? Vous m'y conduirez, Pierre? Oh! mais c'est une vraie forêt vierge comme celle de l'Ile-de-France, ici! Quels rochers beaux à faire peur! Fidèle! Hé! Fidèle! Veux-tu bien? Et elle bondissait à la poursuite du joli chien, à moins que ce ne fût Fidèle qui courût après sa jeune maîtresse, ou l'un et l'autre, comme deux affolés.

Plus tard le bordier raconta que M. Pierre, animé et radieux, ne ressemblait plus en rien au M. du Cambout solennel de sa première manière, qui intimidait tant les paysans. Il entraînait ces dames en sous-bois, le long du torrent et jusqu'à travers les broussailles afin de leur faire apprécier les divers aspects de la vallée. A chaque difficulté où ses voiles s'accrochaient, la grande dame, inhabile en ses petits souliers vernis qui s'achoppaient aux cailloux et aux racines, s'exclamait :

— Quel lieu rebutant! C'est plus affreux que je ne me l'imaginais. J'en suis glacée. Ah! mon ami, vous avez résolu mon épouvante! Dieu, que j'étouffe! Prends mon ombrelle, Héléna! Donne-moi mon éventail, Héléna! Ah! je ne puis plus me porter! Quel pays!

Et la gentille jeune fille, qui sautait par-dessus roches et ronces avec Fidèle, s'exclamait, de plus en plus contente :

— Oui, c'est effrayant! Tant mieux, petite mère! Quelle émotion! C'est tout à fait l'inconnu pour nous. Oh! s'il y avait vraiment des loups, quelle chance!

— Nous avons même des sangliers, lui déclara le bordier.

— Entends-tu, petite maman, tu vas être chargée par une bande de marcassins.

— Vous me défendrez, cher ami, gémit la grande dame. Ah! je suffoque maintenant. Oui, prenez-moi ce manteau! Quelle escalade! La migraine m'anéantit! Dieu! que cet air montagnard

coupe la gorge! Je la sens atteinte. Mon écharpe, s'il te plaît?

Enfin elle se plaignait sans cesse, mais comme en même temps la jolie demoisellle admirait avec des petits cris émerveillés, M. du Cambout, sans rancune, baisait la main de la grande dame, afin de l'apaiser. Aux regards qu'il jetait à la jeune fille, il était évident que M. Pierre aurait préféré visiter avec elle la futaie et les défilés rocheux; sa politesse le retenait aux côtés de cette mère délicate qui gémissait de plus en plus fort :

— Pauvre cher! cette promenade prend tournure d'exploration! Il y faudrait des bottes et des haches. Ah! quel martyre!

Or, il arriva, pendant cette excursion, que la demoiselle entraînée par son épagneul disparut dans la chênaie. On ne l'entendait plus.

— Oh! ciel! les loups m'auraient-ils dévoré mon enfant? fit la dame, dont l'accent anglais surprenait le bordier.

M. Pierre prit prétexte de cet incident, qui n'était pas sans l'inquiéter lui-même, pour laisser sa compagne aux soins du paysan et partir à la recherche de cette jeune fille. M. du Cambout la retrouva étendue à l'entrée de la grotte, le menton appuyé au bord de la vasque emplie des eaux d'infiltration. Son chapeau retiré de sa tête, elle s'y désaltérait. Quoiqu'elle eût deviné l'approche de M. Pierre, elle affecta de l'ignorer. Cependant il restait en adoration devant cette jeune fille, allongée dans sa robe de mousseline blanche. A ce moment, la grande dame, guidée par le bordier, arrivait à son tour, très mécontente:

— Ah! follette! que fais-tu dans cet antre glacé? Lève-toi! Et tu buvais? Tu prendras la mort. Ah! j'en suis malade! Mon éventail, s'il vous plaît? Non! non! mon écharpe! On grelotte!

Sa petite bouche au niveau de la fontaine qui la réfléchissait comme une rose de bengale, la jeune demoiselle répondait sans se relever :

— Même si l'on trouvait la mort ici, quel lieu béni pour le repos éternel que cette grotte!

— Tais-toi, tu me feras m'évanouir, protesta sa mère.

M. Pierre, lui-même, pâlit, saisi par les funèbres pensées de cette jolie enfant de dix-sept ans à peine, aux beaux cheveux répandus sur les épaules comme ceux d'une fillette.

Les coudes au bord de la vasque, l'entêtée demoiselle s'obstinait à se contempler dans la source qui lui faisait une face

trouble de fantôme. Personne n'avait plus le goût de parler, et le chant de la rivière s'élevait, plus ou moins fort, comme le son d'un cor de chasse, dont le pavillon serait tourné tantôt vers la colline et tantôt vers l'horizon.

— Entendez-vous? dit la jeune fille en se relevant, cette rivière murmure des choses délicieuses.

— Elle vous souhaite la bienvenue, Héléna, lui dit M. du Cambout.

— Et comment se nomme-t-elle?

— La Dolente!

— Ah! mon Dieu! je comprends maintenant la signification de son chuchotement. Que regrette-elle, cette pauvre Dolente?

— De ne pas vous avoir connue plus tôt, Héléna, répondit M. du Cambout.

Cependant, à partir de cet instant, comme le remarqua leur fermier, ils parurent soucieux.

Au sommet de la colline évidée par sa caverne, M. du Cambout fit remarquer à ces dames les vestiges du vieux château féodal de ses ancêtres.

— Situation parfaite pour y édifier un cottage, assurait la jeune fille, lorsque sa mère repartit que les montagnes qui dominaient cet emplacement enfermeraient la maison dans un cirque étroit de lugubres frondaisons.

— Ce ne serait pas pour me déplaire, reprit Mlle Héléna; et M. Pierre sourit, en s'inclinant, comme si cette appréciation correspondait à ses propres sentiments. Cependant la dame langoureuse ne cessait de retirer ses voiles ou de les remettre. Couverte de son écharpe, elle la rejetait aussitôt d'un air accablé en déclarant qu'elle se garderait bien de donner son avis dans une si étrange lubie, et elle réclama son équipage, car elle se mourait de lassitude. A l'instant du départ, M. du Cambout prit place sur le strapontin en face de ces dames. Les chevaux donnaient leur coup de collier, quand la jeune fille s'exclama :

— Et mon épagneul? Fidèle! Fidèle! Où te caches-tu, Fidèle? Oh! aurais-je perdu mon petit Fidèle? Quel chagrin!

Elle partit en courant à la recherche du chien au mécontentement de sa mère. Derrière elle, M. Pierre, essayant de s'intéresser à la folle bête, joignait ses cris à ceux de Mlle Héléna :

— Fidèle! Eho Fidèle! Ici! Ici!

Enfin l'épagneul surgit d'une aveinière et vint gambader

autour des portières. La victoria partit au galop. Dans la surprise de ce départ, M. du Cambout oublia de remercier son bordier de les avoir accompagnés, et celui-ci me raconta, par la suite, qu'il ne reconnaissait plus ce jour-là son maître qui s'appliquait à paraître un peu écervelé, sans doute pour amuser ces dames.

..... Quelques semaines plus tard, un architecte et des arpenteurs, inconnus au pays, vinrent examiner le Val-Dolent, planter leurs piquets, prendre des niveaux, couvrir des carnets de notes. A Laissac, le bruit se répandit qu'on allait construire un nouveau château sur l'emplacement sans vue et malaisé de l'ancien. Singulier goût! Et les villageois s'interrogeaient sur la personne du futur châtelain : « Qu'était-ce au juste que ce Monsieur Pierre du Cambout? — Le fils du vrai possesseur, M. Sébastien du Cambout, qui lui donnait en toute propriété le Val-Dolent, » répondit le bordier à son retour de l'étude de M. Véran.

Cette famille avait quitté le Rouergue depuis tant d'années que les plus vieux paroissiens de Laissac ou de Vausselle n'en gardaient aucun souvenir. « Où habitaient-ils? En Provence, à Cagnes, sur la Méditerranée. Leur profession? Rien de sérieux. Le père et le fils prétendaient étudier les étoiles. Parbleu! Des lunatiques! La seule idée de s'enfermer en pleine jeunesse, au Val-Dolent, lorsqu'on possède du bien en ville, le prouvait assez! »

..... Parmi ces bavardages sans bienveillance, les travaux commencent. L'architecte ne connaît son client que pour l'avoir entretenu quelques heures à Rodez, et il exécute un plan strictement imposé. Terrassiers, maçons, charpentiers n'ont même pas aperçu M. du Cambout. Le château qu'ils édifient, en briques et chaînage de pierres blanches, construction inaccoutumée dans un pays de schiste ou de grès, les fait jaser. Un an s'écoule.

Les voisins eux-mêmes se désintéressaient des travaux, quand, un matin de mars, M. Pierre reparaît dans sa cape à l'espagnole remontée jusqu'au nez, car le froid le piquait encore. Cet ample vêtement le grandissait et il sembla d'une taille surprenante à ses ouvriers. A pas lents, il examina la maçonnerie sur laquelle les charpentes étaient déjà posées. D'abord un peu roide avec son entrepreneur, il s'anima en lui adressant ses

observations et se retira satisfait. Les jours suivants, il revint suivre les progrès de sa construction. Désormais, incapable de tenir en place, il volait d'un pavillon à l'autre, escaladait les plans inclinés des échafaudages, se risquait aux balcons sans parapets. Sans cesse des idées nouvelles lui venaient. Il fit creuser une cave en pleine montagne et arranger la grotte. Désormais l'on put y accéder facilement et une niche, aménagée dans une paroi de la roche, aurait permis d'y stationner avec agrément. Pauvre M. Pierre! Savait-il alors?...

A ce point de son récit, l'horticulteur Charlier porta les mains à ses tempes. Lorsqu'il dégagea son visage, il reprit d'une voix plus émue :

— A cette époque seulement, je fus convoqué par M. Pierre au Val-Dolent. J'arrivai le premier au rendez-vous, sur un chantier en pleine activité. Par la crête des causses, en direction de Vausselle, M. du Cambout s'en vint à cheval. De loin, il se détachait sur le ciel nuageux, couvert de sa cape rejetée en arrière des épaules et qui flottait au vent comme un burnous de spahis.

Un feutre à plus larges bords que ceux en usage dans ce pays et d'un gris qui semblait blanc au soleil, le coiffait. Un peu avant d'arriver, M. Pierre, échauffé par sa course, jeta son manteau sur l'arçon de sa selle, et le buste cambré, ses regards profonds fixés avec autorité sur les miens, il me déconcerta. Jamais il ne m'avait été donné d'approcher un personnage de cette allure. Notre examen quotidien des fleurs pour juger de leur perfection de forme et de nuance, nous donne peut-être, à nous autres jardiniers, quelque droit d'apprécier aussi les figures. Cet homme, jeune encore et de traits nobles, en imposait aussitôt. Ses yeux, du violet de nos pensées, avaient l'éclat étrange des astres. Oui, c'est bien la sensation que j'éprouvais quand les regards de M. du Cambout s'appuyaient sur moi. Il était présent, immédiat, et pourtant lointain et parfois comme éperdu. Pardonnez-moi de ne savoir point vous rendre plus exactement leur expression. Le mieux que je puisse dire, c'est que si les belles âmes délivrées nous réapparaissaient, elles ne sauraient se présenter sous des apparences plus émouvantes que les prunelles de M. du Cambout, par ce matin de mars.

— Charlier, me dit-il, vous m'aiderez à civiliser un peu cette forêt farouche. Plantez-moi des rhododendrons en sous-bois.

Autour de la maison, multipliez les boulingrins et les troènes panachés. Dès le prochain printemps, je veux que les spirées projettent leurs arcs blancs dans l'allée qui descend vers la rivière. Enfin, sur les bords de la Dolente, acclimatez de votre mieux les plantes aquatiques, arums et nénuphars, car vous ne pouvez y faire fleurir la fleur du lotus, n'est-ce pas?

Je lui fis remarquer que, pas plus que le lotus, la fleur du nénuphar ne pourrait vivre dans cette eau trop vive. Il en parut au regret et me recommanda d'abondantes plantations de rosiers.

— Oui des roses surtout, encore des roses et des azalées, des géraniums, des boussingaultia, des jasmins!

— Ne me demandez pas l'impossible, monsieur. Vous arrivez de Provence. Songez aux rigueurs de l'hiver dans ce pays.

— C'est juste, Charlier, nous ne sommes pas en effet au soleil de la Méditerrannée. Enfin je me confie à vos soins.

Tandis que, descendu de cheval, il examinait le travail accompli par les maçons depuis la veille, j'allai prendre mes notes. Quand je m'en revins pour le saluer avant de regagner V..... je le trouvai content. Quoique à sa démarche on le devinât d'un caractère ordinairement grave, il exultait d'une joie contenue. En le voyant aller et venir sur ses longues jambes, regardant de haut avec une certaine majesté les menuiseries en exécution, je me dis alors : « Charlier, souviens-toi que tu regardes une des personnes les plus heureuses de cette terre! »

Une paume remontée jusqu'à ses paupières brûlées par sa vie au soleil, l'horticulteur dit assez bas :

« L'infortuné! »

Et Charlier continua :

— Sur l'instant de mon départ, M. Pierre me recommanda de créer un jardin, le plus vite qu'il me serait possible!

— Eh! monsieur, les fleurs obéissent aux saisons, surtout en nos contrées, lui fis-je remarquer, et nous ne pouvons rien contre elles.

A ces mots, il devint presque triste pour me demander si le ciel du Rouergue était souvent étoilé. Il savait qu'il n'y avait pas de meilleur météréologiste qu'un jardinier, toujours attentif au firmament pour y deviner le temps.

— Ma foi! monsieur, répondis-je, c'est selon! Brouillards d'hiver, nuées de printemps et brumes d'automne empêchent souvent d'apercevoir les étoiles.

— Ah! soupira-t-il seulement, et mon observation parut le peiner. Rentré chez moi, je songeai que, si notre climat devait empêcher les observations astronomiques de M. du Cambout qu'on donnait pour un savant, qui l'obligeait à venir habiter le Rouergue?

Le mois suivant, me trouvant dans l'allée des Reposoirs où mes aides plantaient des amaryllis, M. Pierre, — il habitait alors chez M. Véran, à Vausselle, — vint nous surprendre parmi nos plantes. Quoiqu'il s'imposât de la discrétion, il ne pouvait nous cacher sa joie, comme si un bonheur lui était récemment arrivé.

— Charlier, me dit-il avec un de ses beaux sourires qui vous charmaient, je vais m'absenter et vous ne me reverrez que le 15 juin. Il faut que vos plantations soient terminées pour cette époque. D'autre part, fleurissez-moi le château pour ce jour. Des bouquets à profusion dans toutes les pièces : roses, iris, renoncules, godétias, campanules, pois de senteur, et jusqu'aux fleurs des champs : pâquerettes, boutons d'or et bleuets. Répandez-les avec l'abondance d'un chemin de Fête-Dieu. Que la maison et son bois ne soient qu'un chant et qu'un parfum. Enfin, je vous recommande une floraison particulière pour chaque reposoir. Par exemple : toutes roses blanches, toutes roses de bengale. Aux Gémeaux, des lis blancs, rien que de grands lis.

En me quittant M. Pierre me donna l'une de ses profondes poignées de main qui vous faisaient sauter le cœur de reconnaissance, tant on sentait qu'il avait le goût d'aimer et d'être aimé. Mes jardiniers et moi nous avions compris, — quoiqu'il ne l'avouât pas, — qu'il ne rentrerait au Val-Dolent que sa jeune femme au bras. Aussi mes ouvriers se relevèrent-ils de leur agenouillement pour suivre M. du Cambout du regard quand il enfourcha son cheval.

C'était un aigre après-midi d'avril. Une brusque giboulée rebroussa la cape que M. Pierre avait revêtue, lorsqu'il remonta sur sa bête qui baissait la tête jusqu'à faire toucher ses naseaux à ses genoux. Le manteau noir battait comme une voile arrachée à son gréement; d'un geste de ses bras ramenés en arrière, M. Pierre, droit sous l'averse, en ramenait les pans autour de sa taille, tandis que sa monture piaffait à la rage des grêlons.

Un de mes terrassiers dit alors :

— Mauvais départ !

Et, sans savoir au juste pourquoi, chagrinés, nous travaillâmes jusqu'au soir en silence.

Les semaines, chargées d'occupations, fuirent pour nous avec vitesse. Les aménagements principaux du château se terminaient, quand un serviteur de confiance, envoyé de Provence, vint surveiller la mise en place du mobilier et des instruments astronomiques dans la coupole disposée sur les combles. Il y eut aussi l'entrée d'un volumineux instrument de musique qui donna quelque peine aux emménageurs, car on fut obligé de démonter la porte du vestibule pour son passage.

A toutes les questions posées sur ses maîtres, Jacques Mallier, petit homme brun qui semblait toujours mâcher une herbe amère, fermait les paupières en approuvant de la tête comme si toutes nos suppositions se trouvaient justifiées. Ce domestique aux yeux clignés qui semblaient ne rien voir, dirigeait pourtant toutes choses avec habileté.

Le 15 juin, dès l'aube, j'étais arrivé avec un char de fleurs coupées. Vers les onze heures, je renvoyai mes gens. Puis, craignant quelque négligence de leur part, je voulus renouveler mon inspection de pièce en pièce. Je disposais plus élégamment les roses du chemin de table, quand l'harmonium, installé dans la salle à coupole du pavillon, se mit à chanter. Il me parut que cet air berceur voulait s'unir d'intention à la chanson de la Dolente qui nous arrivait par les fenêtres ouvertes. J'en restai les mains en l'air, tellement cette harmonie s'associait bien au murmure du torrent. Et puis la musique se fit tendre, amoureuse, pleine de soupirs. J'en avais l'âme remuée quand M. Pierre et Mme Héléna entrèrent sans bruit dans le boudoir qui touche à la salle à manger. Par la porte aux deux battants ouverts, une glace, entre les fenêtres, me les réfléchissait. Ils se tenaient la main comme des enfants à la promenade. Elle était vêtue de blanc. Il était habillé d'un drap gris clair. Elle était blonde comme la paille avec un teint nacré. Il était brun avec des yeux d'un violet sombre. Lentement ils s'avançaient avec la mine de personnes qui ne savent s'ils rêvent ou s'ils sont éveillés. La jeune dame écoutait l'orgue avec ravissement, puis elle releva vers son mari, plus grand qu'elle, des regards reconnaissants qui voulaient lui dire sans mots et beaucoup plus tendrement : « Quelle entrée de féerie ! »

Je me souviendrai toujours des propos qu'ils échangèrent alors et que j'aurais bien voulu ne pas plus surprendre que leurs gestes, mais leur arrivée m'avait saisi et je crus qu'il y aurait eu quelque chose de grossier à me jeter entre eux à cet instant émouvant de leur entrée au Val-Dolent. Quand la jeune dame posa sur son mari ses regards brillants de reconnaissance, et tandis que la douce musique expirait à l'unisson de la Dolente, M. Pierre dit à la jeune femme de dix-huit ans ces paroles étranges :

— Chère âme, fixez sans cesse sur moi vos beaux yeux et prouvez-moi par leur rayonnement constant que ma science s'est abusée, et que les belles âmes au moins sont stables, quand tout gravite éperdument au ciel parmi les astres. Héléna, que tes yeux n'exilent jamais un seul de leurs regards hors de cette maison.

— Jamais, Pierre, répondit-elle.

Alors il l'appela :

— Phébé !

— Oui, votre satellite.

— Non point, Héléna ! D'ailleurs qui l'emporte de la terre nocturne si lugubre, ou de la tendre clarté de la lune? Et ne croyez-vous pas enfin que les amours redoutent le soleil et réclament les douces nuits lunaires?

— Je le crois.

— Embrassez-moi donc, mon âme !

— Vous embrasser ? Ce n'est point encore la nuit annoncée, Pierre.

— Elle viendra, mon amour. Hâtez donc sa venue en fermant vos paupières.

Malheureux de mon indiscrétion involontaire, que je sentais désormais impardonnable, et au risque d'être surpris, je me jetai dans le couloir de l'office. L'embrassement merveilleux de ce couple ravissant parmi les roses et les glaieuls de leur boudoir, me sauva.

* * *

La semaine même de l'arrivée de M. et Mme du Cambout au Val-Dolent, notre congé nous fut brusquement signifié. Tous ceux qui concouraient à l'embellissement du parc et même aux arrangements indispensables du château, durent cesser leurs

travaux. Les menuisiers ne purent pas même terminer la pose des lambris du second étage. Les peintres et leurs pots à couleurs furent renvoyés. Rouleaux de papier et cartonnières du tapissier ne furent pas même utilisés. Le valet de confiance, Jacques Mallier, m'avait remercié. Trouvant cette décision regrettable, puisque semis et plantations, faute de soins, allaient se perdre, et voulant dégager ma responsabilité, je résolus d'en appeler à M. Pierre. Il ne me fut d'ailleurs pas commode de le rencontrer. Il semblait passer ses journées avec Mme Héléna dans la pièce à coupole. Enfin il traversa la terrasse. A mes réclamations il répondit avec affabilité :

— Plus tard, Charlier! Plus tard, vous reviendrez. Maintenant je ne veux plus de mouvement autour de nous.

— Considérez, M. du Cambout, que vos arbustes et vos fleurs vont périr faute de soins, cet été.

Il me répondit si gentiment qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher :

— Je préférerais qu'ils vivent, mais s'ils doivent périr, nous les remplacerons, Charlier.

Il fallut tout abandonner : sauges en pots, couches, cloches, paillassons, lauriers en baquets, semis sous châssis, une vraie déroute! J'aime assez ma profession pour ne pas y songer encore sans dépit. Dans l'ivresse de leurs premières semaines de mariage, M. Pierre et sa jeune femme ne voulaient plus apercevoir un visage étranger autour d'eux. N'étaient-ils pas venus s'enfermer au Val-Dolent comme dans un désert? Cette idée ne m'était jamais apparue avec tant de force que le jour où ils mirent à la porte tous les collaborateurs de leur propriété. Avant même l'agrément, ils recherchaient le silence et la paix. N'étaient-ils pas cependant de bien jeunes mariés pour goûter une telle solitude?

« Bientôt je vous rappelerai, » m'avait assuré M. Pierre en me remerciant de mes soins. Or, mon renvoi devait durer deux ans. Oui, pendant deux années à partir de leur arrivée au Val-Dolent, pas un artisan et pas davantage une personne de leur monde, ne put se vanter d'avoir pénétré dans leur intimité. Le service de ce petit château était assuré par Jacques, assisté d'une vieille servante provençale dont le patois demeurait incompréhensible à nos Rouergats. Et comme le valet ne parlait pas, c'était bien une domesticité secrète. Quant aux chevaux de

M. Pierre et de Mme Héléna, — dans les premiers mois ils sortaient quelquefois à cheval, — leurs bordiers les soignaient. D'ailleurs M. et Mme du Cambout cessèrent bientôt de quitter leur propriété et comme on ne peut apercevoir le château d'aucun côté, car il est protégé par sa situation en contre-bas et sa forêt impénétrable, on peut dire que M. Pierre et Mme Héléna y disparurent. Ce fut à ce point que les villageois de Laissac ne pouvaient pas savoir si le monsieur et la dame se trouvaient chez eux ou bien s'en étaient retournés en Provence. Comment et pourquoi, beaux, intelligents et riches, s'ensevelissaient-ils en ce triste domaine dont le torrent avait un bourdonnement si plaintif, que, lorsque j'y besognais parmi mes aides, le soir, je m'en revenais chez moi les oreilles confuses et les yeux égarés. Je le crois, cette Dolente troublait l'esprit.

... Deux années s'écoulèrent avant qu'on ne me rappelât au château! Oserais-je cependant vous avouer que, dès le premier automne, je ne pus résister au désir d'aller examiner à la dérobée mes plantations? J'aime ma profession, et je souffrais véritablement à la pensée que repiquages et semis s'étaient perdus. Qui sait? M. Pierre avait peut-être chargé les valets de son bordier d'arrosages. Mes rhododendrons en sous-bois me préoccupaient surtout. Nous les avions nourris à grands frais de terre de bruyère. Résistaient-ils à la sécheresse? J'attachais à la réussite de ces arbustes rameux, à belle floraison violette, une vraie satisfaction d'amour-propre. Un jour d'octobre, cédant à ma tentation, je me fis conduire en carriole jusqu'à Laissac et je pénétrai à la tombée du soleil dans le Val-Dolent, par son vieux pont sur la rivière. Frênes, hêtres et châtaigniers s'étaient parés de leurs feuillées d'or et d'écarlate, qui valent quelquefois par l'éclat les nuances des plus nobles fleurs. A la vue de ce bois, plein de magnificence sous son soleil orange qui donnait à la lumière le ton d'un xérès, je commençais à m'expliquer le goût de ces amoureux. A la vérité, devant leur grand bonheur intime, ils devaient rester indifférents aux petits agréments d'une vie mondaine. Pleins d'esprit et de science, ils pouvaient embellir leurs heures à leur fantaisie, sans le concours d'étrangers. Ainsi réfléchissais-je, quand les pétillements des feuilles sèches, foulées, m'avertirent d'une approche de promeneurs. A l'abri d'un massif de viornes de ma plantation qui n'avaient pas trop pâti de l'été, je songeai que j'allais,

malgré moi, me trouver encore le témoin de leur tendresse.

Donc, je m'attendais à surprendre M. et Mme du Cambout, descendant enlacés vers la rivière. A mon étonnement, au lieu du gracieux tableau imaginé, je vis s'avancer une sorte de long fantôme. Dieu! que M. Pierre me parut défait, quoiqu'il gardât encore de la hauteur dans son expression. Il portait, reployée sur le coude, la cape dont la doublure de velours cramoisi pendait jusqu'aux herbes folles de l'allée sans entretien. De temps à autre il la soulevait sur son bras, comme si son poids l'eût accablé. Tout à coup il précipita ses pas. Tourné dans la direction de la cascade, anxieusement, il appela :

— Héléna!

Seul le grondement de l'eau lui répondit. Après avoir attendu quelques instants, découragé, il commença de remonter vers la terrasse du château. La branche d'un noisetier débordait l'allée; dans sa préoccupation, il s'y heurta; ensuite il appuya le front contre cet arbre, d'un air désolé. Quelques instants plus tard, il disparut dans un sentier couvert de feuilles mortes, toutes rouges au couchant, et dans lesquelles il enfonçait jusqu'à la cheville en respirant avec une force dont les soupirs m'arrivaient.

Le cœur me battait fort, car je venais, une fois de plus, de surprendre un secret qu'il m'aurait mieux valu ignorer.

Quelques minutes plus tard, tandis que je constatais le dépérissement de mes troènes panachés, j'entendis encore appeler de la terrasse :

— Héléna! Phébé!

Comme une réponse, le bois, au moment du coucher du soleil, frémit, et des milliers de feuilles mortes, en averse jaune et rouge, allèrent rejoindre les autres feuilles mortes.

Rentré chez moi, je regrettai cette visite, d'abord parce que mon effort au Val-Dolent avait été presque vain; ensuite parce que je commençais d'ajouter foi aux bavardages des gens du pays, lorsqu'ils racontaient que la solitude de M. et Mme du Cambout cachait une histoire pénible. Jeunes, aimables et charmants, M. Pierre et Mme Héléna m'avaient autrefois paru en adoration l'un de l'autre. Que croire, maintenant?

Des mois suivirent, pendant lesquels il ne me fut guère parlé d'eux. Le voiturier de Laissac prétendait avoir conduit au Val-Dolent un artiste fameux, chargé de modeler la statue de Mme Héléna.

L'été suivant, à ma surprise, je reçus par dépêche, signée Jacques Mallier, l'ordre d'apporter moi-même au château, le surlendemain, toutes les fleurs coupées, bouquets et gerbes qu'il me serait possible de fournir. A peine eus-je le temps d'exécuter cette commande imprévue. Évidemment M. Pierre voulait fêter quelque anniversaire. Peut-être M. et Mme du Cambout inauguraient-ils ainsi leur changement de vie, et le château, jusqu'ici défendu comme l'entrée du Paradis terrestre, allait-il s'animer? Une grande carriole, louée pour cette expédition, fut chargée de mes plus jolies fleurs de saison : roses, dahlias, anémones et cannas, enfin tout ce que je pus recueillir. Trente kilomètres de dures routes en montagne, comme vous le savez, séparent V... du Val-Dolent sans aucune communication par voie ferrée avec ce côté du département. D'après mes prévisions, je devais atteindre le château vers les neuf heures de la matinée. Même s'il était offert un déjeuner d'apparat, il nous resterait, à mon aide et à moi, le temps de disposer chemin de table, corbeilles et vases.

Par malheur, notre bidet, éreinté par son service quotidien, se couronna dans la côte de Vausselle. Je crus que nous ne pourrions pas repartir. Enfin, au pas, en menant cette pauvre bête par la bride, nous fûmes en vue du Val-Dolent comme onze heures sonnaient. Son silence nous surprit. Jamais le château ne m'avait semblé aussi solitaire. Arrêtant mon char-à-bancs sur la façade orientée vers la futaie, je m'avance jusqu'au pavillon où je sais trouver la porte de service. Elle est close. Je secoue la cloche extérieure; alors, comme si j'avais donné un signal attendu, au fond de la vallée s'élève une musique d'instruments à cordes, délicieuse et triste à donner des larmes aux cœurs les plus insensibles. Mon aide et moi, nous écoutions, stupéfaits. Pas une fenêtre du château n'était ouverte et, seuls, les rocs rouges de la falaise et les arbres semblaient les auditeurs de ce concert. Par leurs trémolos, les violons invisibles imitaient les plaintes de la Dolente. Quel étrange accueil! Enfin, vêtu de noir et la face blême, Jacques me dit sèchement :

— Vous arrivez bien tard. Apportez vite vos fleurs.

Nous les descendions de la carriole, au son toujours plus langoureux de la musique, ce qui nous enlevait tout courage, quand, au clocher de Laissac, le glas tinta, et des chants funèbres retentirent. Par l'avenue des châtaigniers un cortège

s'approchait du château. Dix jeunes filles vêtues de blanc portaient au ras du sol une châsse qui roulait comme une barque à chacune de leurs enjambées. Ensuite s'en venaient les communiantes de l'année, en mousseline, couronnées de pâquerettes. Elles étaient suivies des petits enfants de la paroisse, tenant entre leurs mains levées des cages d'osier où sautillaient et pépiaient pinsons, bouvreuils, chardonnerets, roitelets, fauvettes et rouges-gorges. Un doux soleil éclairait la forêt bleue et les roches cramoisies.

Ce cortège harmonieux, dans ce beau décor sans tristesse, appelait mon admiration, lorsque j'eus le cœur étreint en apercevant M. Pierre. Le visage gris comme la pierre de nos causses et les yeux presque clos, il avançait, droit et roide, en donnant le bras à une dame affaissée sous les voiles où elle disparaissait.

Derrière eux suivaient un vieillard majestueux aux sourcils très froncés et une jeune dame d'une haute stature et très brune, qui considérait M. Pierre d'un air apitoyé. Étaient-ce là ses seuls parents?

Quand le convoi commença la descente de l'allée escarpée qui conduit à la grotte, les violons cachés dans la chênaie jouèrent un air tellement émouvant que les jeunes filles en blanc du cortège fondirent en larmes. J'en étais moi-même bouleversé, lorsque Jacques me tira de ma préoccupation en me soufflant à l'oreille :

— Vos fleurs, Charlier!

Mon aide et moi, nous nous chargeâmes de leurs bouquets et de leurs gerbes. Devant nous les longues jambes de M. Pierre avaient parfois des mouvements saccadés à faire croire qu'il allait s'écrouler. A l'entrée de la grotte, quand le prêtre psalmodia devant la bière posée près de la vasque de la fontaine :

Pie Jesu Domine,
Dona eis requiem!

Cette pensée me vint tout à coup : « Ah! Dieu! n'aurait-elle pas connu la paix en cette vie, cette jeune dame gracieuse, réfugiée avec ce mari savant et superbe dans cet ermitage? » Et quoique je ne la connusse guère, j'en pleurai. Ensuite, lorsque ce corps adorable fut poussé au fond de l'affreuse caverne, on entendit l'harmonium du château qui, à distance, ne

faisait guère plus de bruit que le murmure de la Dolente. A cet instant, devant la foule blanche des jeunes filles rassemblées, les fossoyeurs redressèrent l'énorme dalle du sépulcre qui, lorsqu'elle frappa la paroi de la grotte, sonna comme le tonnerre. Horrible fracas ! Nous eûmes alors terriblement conscience que la jolie dame blonde de vingt ans, que la charmante créature qui sautait comme son épagneul Fidèle, avait trouvé sa prison éternelle. Cette pensée me peinait quand les petits garçons, déposant leurs cages d'oiseaux sur la pierre même du tombeau, rendirent la liberté aux bouvreuils, mésanges, fauvettes, roitelets, pinsons, chardonnerets, rouge-gorges, bergeronnettes. Par toute la grotte leurs petites ailes bleues, grises, vertes, violettes, cherchaient le ciel pour y conduire l'âme délivrée d'Héléna. Et je sus qu'il fallait voir dans cette envolée des oiselets une coutume du lointain pays d'origine de la jeune dame.

Ensuite, jeunes filles blanches, paysannes noires et enfants s'étant retirés à la suite du clergé, je répandis mes fleurs par toute la caverne. Les plus suaves furent dressées contre la dalle affreuse. Des anémones de la nuance des crépuscules furent même jetées sur l'eau de la vasque, où elles tournaient lentement chaque fois qu'une grosse goutte tombait sur elles du haut de la voûte. Je considérai tour à tour mes bouquets et la tombe et je fus pénétré du sentiment de l'inutilité de mon effort. Pourquoi créer de jolies choses si fugitives? Avant la fin de la semaine, mes roses répugneraient. Et tandis que l'orgue du château continuait à jouer des airs qui vous faisaient monter le cœur au ciel, par désespoir de cette terre, je pensais : « Il est des vérités si désolantes qu'il ne faut pas s'y arrêter pour rester un créateur de fleurs. Et qui donc, pourtant, se refuserait à faire fleurir les roses? »

Laissant courbés devant le tombeau, M. Pierre, la dame âgée, le vieillard qui devait être son père et la grande jeune dame, je remontai vers le château. Je voulais m'en retourner, mais mon cheval épuisé retarda mon départ. A la tombée du jour, les oiseaux de la forêt eurent leur explosion de cris habituelle. Dans ces bois où vivent des milliers de merles et de passereaux, chaque soir, quand la lumière s'efface du ciel, ils poussent cette grande clameur, car la clarté leur semble bien douce et l'ombre trop favorable aux hiboux les épouvante. Le Val-

Dolent retentissait encore à leur ramage, lorsque Jacques, atterré, vint me trouver sur la terrasse où j'étais assis :

— Voulez-vous aller chercher le médecin de Vausselle avec votre voiture, me demanda-t-il? M. Pierre vient de perdre connaissance.

— Oh! mon Dieu! serait-il malade?

— Il est tombé quand les oiseaux ont crié, par peur de la nuit.

Mon cheval aussitôt attelé, je courus prévenir le docteur de Vausselle, puis je continuai moi-même ma route sur V...

Le surlendemain, des paysans de Laissac m'apprirent qu'ils avaient salué en gare de Vausselle, la dame sur l'âge, M. du Cambout et la grande jeune dame. Je conclus de leur départ que M. Pierre était remis de sa faiblesse.

Est-il maintenant utile de répéter les commérages du pays à la suite de cette cérémonie funèbre d'une forme inusitée? Les malveillants déclarèrent que, malgré l'apparat du convoi, M. du Cambout n'avait guère aimé sa femme. Quelques personnes protestaient au contraire qu'il l'avait adorée, sans être payé de retour. Ma visite à la dérobée, à l'automne précédent, me portait à leur donner un peu raison. Cependant peut-on juger sur d'aussi faibles indices? Laissez-moi d'ailleurs vous conter des faits plus intéressants que ces racontages, car j'en fus le témoin et même un peu l'acteur.

*
* *

Sa tête accotée au tronc du mûrier contre lequel s'appuyait le dossier de son siège rustique, l'horticulteur ouvrit de gros yeux qui regardaient au loin dans le passé. Il reprit :

— Tout l'hiver avait passé dans le silence le plus absolu au Val-Dolent. Fallait-il croire M. Pierre confiné dans une retraite définitive? Un jour de marché, Cransac, son bordier, venu à V..., avait pourtant chuchoté, sans vouloir s'expliquer, qu'à son idée il y aurait bientôt du changement. Qu'entendait-il par ces paroles?

Sa désolation allait-elle conduire M. du Cambout au tombeau, ou bien au contraire...? Vers la mi-mars, un mot de la main même de M. Pierre, me pria d'apporter au Val-Dolent cent rhizomes de roseaux d'une espèce bien fournie de feuilles à beaux panicules violets. M'étant procuré ce qu'il me réclamait, j'arrive au château que je croyais trouver désert et désolé. Dans

l'avenue des châtaigniers, près de la ferme, des maçons nombreux commençaient les fondations d'un mur d'enceinte d'un énorme développement. Plus loin, sur la terrasse, quelques peintres préparaient leurs couleurs pour continuer les décorations inachevées. Dans les combles, on rabotait du bois. Le grincement des limes à fer et le choc des marteaux à river se mêlait au chant du torrent. Devant des tâcherons en corps de toile, M. Pierre, plus grand que ces petits paysans montagnards de toute la tête, indiquait le tracé d'un nouveau chemin en corniche. Par cette froide journée d'avant-printemps, il était encore couvert de sa cape dont les pans ramenés et croisés de chaque côté de ses longues jambes, le faisaient ressembler à un grand oiseau noir, aux ailes serrées. Au milieu de cette vingtaine d'hommes à la besogne, sa belle figure restait impassible. Cependant une mauvaise pensée me vint à l'esprit, et j'en soupirais, quand M. du Cambout me fit signe de descendre par l'allée qui menait à la grotte tumulaire. Sans trop comprendre son intention, j'atteignis le premier au tombeau devant lequel je me découvris, plein de pitié au souvenir de la gracieuse dame de vingt ans, prisonnière à l'ombre glacée de sa caverne, par ce printemps nouveau qu'annonçaient les narcisses et les primevères. En me rejoignant, M. Pierre s'aperçut de mon émotion, car il me considérait d'une façon reconnaissante qui m'attacha désormais de toute mon âme à son service. La douleur avait creusé son visage comme ces avenues que les grandes pluies ravinent. Les pommettes osseuses et le menton de M. Pierre semblaient de vraies pierres blanches.

— Charlier, demanda-t-il, vous placerez vos roseaux à l'extérieur de cette grotte de façon à ce qu'ils forment plus tard une enceinte feuillée.

— Il m'est certainement possible de vous satisfaire, M. Pierre, car les suintements de la fontaine leur seront favorables; mais ne serait-il pas préférable de planter des cyprès ou des ifs, arbres plus décoratifs.

Il secoua le front, avant de reprendre tout bas :

— Il faut que ce soient des roseaux.

Je crus comprendre alors qu'il obéissait à un vœu secret, lorsqu'il reprit :

— Vous tenterez de m'acclimater des myrtes parmi les rocs de cette colline.

— Des myrtes, M. Pierre?

— Oui, des myrtes à petites baies aromatiques, Charlier. Croyez-le, il y a quelque mille ans, ils ornaient déjà l'entourage des sépulcres.

Tandis qu'il me donnait cette explication devant la grotte rouge, sa voix restait calme, mais ses yeux violets posaient parfois des regards sur moi qui me glaçaient le cœur.

Obéissant à ses intentions, mes rhizomes de roseaux mis en place, je repiquai des touffes de myrtes et j'allais prendre congé de M. du Cambout.

— Je ne veux pas que vous me quittiez, se récria-t-il. Vous allez reprendre les travaux d'embellissement du parc au point où vous les aviez abandonnés. Si vous réussissez à faire vivre des arbustes exotiques au Val-Dolent, je vous en serai particulièrement reconnaissant.

Pour satisfaire à ce désir, je lui réclamai la construction d'une serre et d'une orangerie. Il me pria d'en diriger les travaux à mon gré. D'autres ouvriers, zingueurs, plombiers et vitriers, furent appelés vers le milieu de l'été. Le Val-Dolent prit un aspect animé qu'il n'avait jamais connu du vivant de Mme Héléna.

Quelquefois, tandis que je créais des parterres multicolores pleins de gaîté, je me demandais quelle signification ils pouvaient avoir maintenant pour ce veuf? Lui, passait silencieusement devant les corbeilles et les massifs sans nous adresser d'autres éloges qu'une approbation de la tête. Ah! je me trompe pourtant. Une fois que je faisais mettre en terre par mes jardiniers des polygonums de chaque côté du perron d'entrée, il me demanda ce que je plantais. Je le lui expliquai en faisant remarquer que leur floraison blanche, très durable, persisterait jusqu'aux gelées.

— Charlier, remplacez-les par des rosiers anémones.

— Y songez-vous, M. Pierre? Dans cette espèce de roses, le jour même a déjà fané ce qui n'était qu'en bouton à l'aurore.

Mains jointes sur la poitrine, il me dit lentement :

— Savez-vous pourquoi nous aimons les fleurs?

— Eh! M. du Cambout, pour leur parfum, leur couleur, leur forme et leur durée.

— Non, Charlier, on les aime surtout parce que leur beauté, née du matin, meurt avec le soir.

Lorsqu'il eut ainsi parlé, il regarda par-dessus ma tête pendant un long moment. A cet instant-là, son visage eut quelque chose de tellement extraordinaire que mes aides en furent saisis au point d'arrêter leur travail.

Ne venait-il pas de faire allusion à sa jeune femme de vingt ans? Mais alors, comment expliquer sa rage d'enjolivements du Val-Dolent? Malheureux, j'aurais voulu vivre moi-même comme un loup; tout au contraire, M. Pierre, indifférent au charme de sa propriété du vivant de Mme Héléna, n'avait plus maintenant de repos. Chaque semaine, quelque nouvelle invention lui venait. Le plus inattendu de ces travaux, c'était la construction d'un mur d'enceinte de quinze cents mètres, sans autres entrées qu'un portail au débouché de l'avenue de châtaigniers, et un portillon vers la rivière. Imaginez-vous la dépense d'une pareille maçonnerie et son inutilité dans cette campagne retirée, sans population. Il ne passait point quelques douzaines de paysans par an à travers le bois. Pourquoi enclore une futaie que ses ronceraies défendaient suffisamment? On pouvait croire que M. du Cambout redoutait tout particulièrement l'approche de la grotte funéraire. Il en interdisait formellement l'entrée. Lui seul se réservait d'apporter au tombeau les gerbes de fleurs préparées par moi. Plusieurs fois, des fumées aromatiques s'élevèrent jusqu'à la terrasse pendant que j'y étais occupé et, à leur odeur, je crus reconnaître des myrtes. Je me souvenais assez de mes études de collégien pour m'imaginer des feux à la manière antique, en mémoire de la défunte. Peut-être rêvais-je?

Ainsi que vous le pensez bien, l'entretien de tous ces maçons, terrassiers ou jardiniers coûtait beaucoup d'argent à M. du Cambout. Chaque fin de mois, M. Véran venait régler des questions d'intérêt. Plusieurs fois, il nous parut, à la mine de ce notaire, qu'il était préoccupé. Un jour, je les surpris au sortir d'une longue entrevue. M. du Cambout paraissait lugubre et son ami profondément affligé. Quel avait donc été l'objet de leur discussion? Depuis longtemps, il ne m'avait pas été donné de pénétrer dans la grotte, lorsque je reçus l'ordre d'aménager une partie de la caverne où M. Pierre avait remarqué de ces phosphorescences qu'on observe quelquefois à l'intérieur des puits. Autour de ces lueurs orangées, d'un effet ravissant à l'ombre de la grotte, je m'efforçai de faire prospérer certaines fougères naines comme les cheveux de Vénus, qui vivent dans les fentes

humides des lieux obscurs. Quand les pétioles luisants de cette petite plante commencèrent à tapisser les parois de cette cavité disposée en siège, à quelques mètres du sépulcre, M. Pierre me pria désormais de ne plus entrer dans la grotte. Le soir où je la quittai pour la dernière fois, je remarquai des cendres à peu de distance de la pierre sépulcrale, et cette cendre odorait encore.

A partir de ce moment, — nous touchions à la fin de l'été, — M. Pierre disparut chaque après-midi. Je ne doutai pas qu'il ne vînt s'asseoir dans la niche aux capillaires, en face du tombeau.

Malgré les améliorations apportées au Val-Dolent dont nous avions fait, grâce à ses douze reposoirs ornés chacun d'une fleur particulière, en l'honneur de sa constellation sculptée au tympan, ses allées fleuries aux haies taillées, ses boulingrins et ses parterres, un domaine digne de plaire aux jeunes femmes les plus délicates, M. du Cambout se montrait de plus en plus distant avec nous. Peu à peu, il se tint davantage à l'intérieur du château. Quand il en sortait, le front baissé, il demeurait indifférent aux travaux qui se poursuivaient autour de lui et dont les bruits arrivaient à ses oreilles. Il se laissait tomber sur un banc de maçonnerie de la terrasse, au-dessus de la caverne. Fidèle, ce même chien qui gambadait si bien à la première visite de Mme Héléna encore jeune fille, se rapprochait alors de lui. L'épagneul vieilli se traînait, le museau bas, les pattes ployées comme un vieillard et peut-être aussi comme une personne dans l'affliction. Pourquoi les bêtes n'auraient-elles pas de mémoire? Ses yeux jaunes comme les fleurs du souci levés vers M. Pierre, Fidèle s'arrangeait de façon à mettre sa tête sous la main de son maître, puis il l'agitait avec un gémissement. A cette plainte, M. du Cambout caressait l'épagneul; il remontait ensuite sa cape, afin de dissimuler sa figure et ne bougeait plus. Le vieux Fidèle continuait à gémir. Dans ces moments-là, mes ouvriers aussi bien que moi, nous évitions l'approche de M. du Cambout dont l'attitude nous désespérait.

Et les mois succédèrent aux mois. Sans cesse, des projets nouveaux, peut-être médités dans la grotte aux capillaires, nous étaient soumis. Tout se contredisait des intentions et des actes de M. du Cambout, d'ailleurs assez malheureux pour avoir le droit de déraisonner!

De temps à autre, l'organiste de la cathédrale de Rodez, un vieillard aveugle à longs cheveux bouclés, que M. Pierre conduisait respectueusement par la main à sa descente de la voiture, venait jouer de l'harmonium dans la salle astronomique. Des airs de plain-chant montaient par la coupole ouverte vers le ciel et redescendaient sur nous en arrêtant nos paroles. Ces jours de musique, M. Pierre disparaissait dans le bois. Une fois qu'il me fallait absolument lui demander son avis pour le dessin d'un massif à plantes pittoresques, je le surpris appuyé contre un arbre, les yeux fermés. Dieu ! quelle pâleur était la sienne! S'il y avait quelque possibilité de mourir quelques instants pour ressusciter ensuite, j'aurais juré qu'il n'était plus sur cette terre.

Ce que je vous raconte de M. du Çambout serait incomplet, si je ne vous disais point que lui, toujours silencieux, entretenait volontiers les petits enfants et les choyait. Enfin, quand par hasard une jeune fille traversait le Val-Dolent, M. Pierre avait une telle façon douce et triste de la saluer, qu'aucune femme n'éprouvait impunément la sympathie de ce bel homme admirable en sa fidélité. Les jeunes filles qui avaient assisté aux obsèques de Mme Héléna gardaient un souvenir profond de cette cérémonie et M. Pierre les faisait rêver.

Une fois encore, M. du Cambout devait convoquer ces villageoises. Un 15 juin, jour pour jour, quatre ans après l'entrée de la jeune mariée au Val-Dolent, et deux ans après ses funérailles, les jeunes filles de Laissac et de Vausselle, toujours habillées de blanc, arrivèrent de compagnie au château. A chacune d'elles je remis une couronne de fleurs. Il n'y avait pas deux couronnes des mêmes nuances. Les roses amaranthe ou les cinéraires orangés, les iris Érèbe d'un violet purpurin ou les lis d'argent voisinaient avec les fleurs que j'avais commandées en Provence, grenadiers ou lauriers-roses, scilles azurés, glaïeuls de chair ou bignones de pourpre. Ces jeunes filles, leurs couronnes au poignet, entouraient une charpente recouverte de bâches et construite sur la terrasse, à la vue de la forêt violette au soleil. Chargée d'eaux vives, la Dolente bouillonnait ce jour-là entre ses porphyres. Cette foule s'attendait à découvrir une croix en souvenir de la disparue. Jugez de son étonnement quand Jacques, aidé des marbriers venus édifier ce monument, dévoila une statue. Quels cris d'admiration, puis de pitié,

quand on revit Mme Héléna si jeune, — avait-elle dix neuf ans quand le sculpteur la représenta ? — et belle à charmer les plus insensibles. Les villageoises regardaient beaucoup le chapeau bergère, semblable à leurs « pailloles, » qui pendait sur ses brides au dos de Mme Héléna. Au même moment, des violons dissimulés dans la hêtraie firent entendre des chants à vous arracher le cœur. Chaque fille eut alors l'idée de déposer sa couronne au pied de la statue dont les yeux de marbre, vides et fixes, hélas! semblaient considérer la Dolente entre ses berges rouges. Le triste spectacle, quoiqu'il fût beau à sa manière! Les couronnes entassées montaient à la hauteur du piédestal et les petits pieds de Mme Héléna posaient sur les collerettes bleues des campanules, les épis écarlate brodés d'or des cannas, les glaïeuls abricot ou les étoiles orangées des gaillardes.

A ce moment, Jacques Mallier pria les jeunes filles de se prendre la main et comme l'orchestre invisible de la forêt jouait le ballet des Indes galantes de Rameau, en souvenir de la jeune dame née aux Iles de France, comme je l'appris ensuite, les villageoises commencèrent à tourner. Rien n'était à la fois plus lugubre et plus délicieux que la ronde de ces fraîches campagnardes autour de la statue éblouissante au soleil comme une déesse païenne. M. du Cambout apparut au balcon de l'étage. Il regardait sans émotion ce spectacle. Peut-être la pose et l'expression fière qui lui étaient naturelles nous trompaient-elles sur ses véritables sentiments. Soudain, il se retira à l'intérieur du château; puis nous le vîmes approcher des jeunes filles auxquelles il fit signe de continuer la danse, quoiqu'elles ne s'en souciassent plus, car elles souffraient de se prêter à cette singulière cérémonie. Parmi les paysannes qui formaient la chaîne autour de la statue, M. du Cambout ne quittait plus du regard une jolie bergère de Peyrargue. Comment une enfant, née de rudes paysans, peut-elle avoir la finesse d'une personne de l'élite? Quand je sème une graine de souci, je récolte un souci. Chez les hommes, n'en serait-il pas de même? et la plus belle rose s'épanouirait-elle sur une tige sans race? M. Pierre plaça tout à coup cette bergère sous la statue. Puis il compara la vivante à l'œuvre de l'art. Par quel prodige cette villageoise pouvait-elle avoir le visage radieux de Mme Héléna, son nez busqué, sa petite bouche arquée et jusqu'à son expression pleine

d'ardeur? En se voyant passionnément examinée par M. du Cambout, la pauvre enfant devint blanche comme le marbre, et, en cet état, elle rappelait la statue au point qu'elle semblait avoir été le vrai modèle du statuaire. Les musiciens de la hêtraie jouaient à cet instant une sorte de plainte monotone, presque sans air. Bras croisés, M. Pierre ne cessait d'observer tour à tour la bergère et Mme Héléna. Toute la misère du monde ravageait son visage et je ne puis me rappeler son expression trouble et violente sans en être moi-même remué. Brusquement, il chassa la bergère qui se sauva épouvantée. Et comme à un signal, ses compagnes s'échappèrent.

... Cette inauguration surprit les paysans de la paroisse, au point qu'à partir de ce jour, lorsqu'ils apercevaient M. du Cambout, ils se détournaient de lui.

Quelques mois plus tard une caisse volumineuse fut portée au Val-Dolent. Par l'indiscrétion d'un charretier de Laissac, je sus qu'elle contenait un buste en cire de la morte, imitée de telle sorte qu'elle devait être à la vie ce que nos fleurs artificielles sont aux fleurs végétales; les yeux s'y trompent, mais, sans parfum, elles ne savent pas se faner, ce qui est la vertu des fragiles corolles. Quand on m'apprit cet arrivage singulier, les paroles de M. Pierre me revinrent à la mémoire : « Pourquoi aime-t-on les fleurs, Charlier? » et je pensais que ce pauvre monsieur, dans son chagrin, se déjugeait.

Oh! fleurs! pourquoi n'êtes-vous pas éternelles, devait-il songer?

Ce buste de cire fut placé dans sa chambre. La contemplation n'en devait pas être d'un grand soulagement à sa misère, car, lorsqu'il traversait le parc, et que, du lieu de mon travail, je pouvais l'apercevoir, sa figure tendue était celle d'un martyr. D'ailleurs, il nous évitait de plus en plus. Obligé de donner un ordre, il s'interrompait au milieu d'une phrase, le front levé, aspiré par quelque chose qui nous restait invisible. Parfois il nous quittait pendant une explication. Rien ne l'intéressait et pourtant il nous laissait poursuivre l'amélioration du Val-Dolent. Quelquefois, pour nous rassurer, son serviteur Jacques nous expliquait que l'état d'indifférence de son maître était provoqué par la fatigue de ses travaux astronomiques. Après des nuits passées dans l'observation des étoiles sa figure portait naturellement les traces de ces veilles pénibles.

Nous écoutions ce bon serviteur. Croyait-il nous convaincre? Si quelque astre retenait au ciel l'attention de M Pierre, ce ne pouvait être que l'étoile de Mme Héléna. Loin de blâmer M. du Cambout, nous le plaignions donc, lorsque nous doutâmes de sa sincérité. Des cultivateurs du Martial, le hameau le plus proche du Val-Dolent, nous assurèrent qu'une aube, alors que les constellations luisaient encore au ciel, ils avaient trouvé M. du Cambout à cheval sur la colline du Peyrargue. Immobile, il regardait une jeune fille qui paissait ses moutons dans les prairies de la rivière. C'était Marguerite la bergère, celle qui ressemblait à la statue.

Plusieurs fois encore ces paysans devaient rencontrer, avant le lever du soleil, M. Pierre en extase devant cette petite voisine. Quand nous le croyions presque mort de regret, comment pouvait-il prêter attention à cette pastouresse sous le prétexte qu'elle possédait quelques-uns des traits de Mme Héléna?

Devant sa sombre mine nous n'osions plus l'aborder. Constructions, terrassements ou plantations se continuaient à notre idée, tellement il nous en coûtait d'aller le retirer à son obsession. D'ailleurs il sortait peu du château et faisait venir souvent l'organiste aveugle dont la musique donnait le goût de l'éternité au plus étourdi de nos apprentis. Tandis que l'harmonium pleurait, M. Pierre de son balcon dominait la statue et la vallée de la Dolente. Son menton appuyé sur ses doigts reployés, les cheveux rebroussés par le vent, sa méditation durait aussi longtemps que l'organiste faisait gémir son instrument. Parfois les premières étoiles luisaient déjà et M. du Cambout demeurait encore penché sur Mme Héléna dont le marbre, comme la fleur de l'hyacinthe, se violetait au crépuscule. Enfin l'harmonium se taisait et M. Pierre rentrait dans sa chambre comme un homme harassé... Cependant le facteur rural de Laissac, excusez-moi de vous rapporter ces bavardages, mais ne faut-il pas vous apprendre tous les faits à ma connaissance pour éclaircir une histoire qui reste encore bien embrumée, — ce facteur racontait que, depuis quelques mois, il apportait quelquefois des enveloppes parfumées au timbre des Alpes-Maritimes et scellées d'un cachet de cire à l'initiale : G. La mère de Mme Héléna les écrivait-elle? Non! concluait le facteur, car cette dame s'appelle Sarah de la Tour.

Souvent Jacques allait lui-même porter à la poste de Vaus-

selle les réponses de son maître. Le lendemain de la réception des lettres de Provence, M. Pierre, moins farouche qu'à son ordinaire, passait quelquefois à proximité de nos plates-bandes. S'il m'adressait par hasard la parole, son accent me bouleversait :

— Merci pour vos intentions, mon pauvre Charlier ! Que d'idées charmantes ! Merci ! merci !

Et il me laissait deviner qu'il avait compris mon désir d'atténuer sa peine par la beauté de mes fleurs. Hélas ! en vain étais-je arrivé à transformer le Val-Dolent en un paradis ! Ses parterres y reflétaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, tandis que des bordures de canches aux fins épillets et de lagures aux beaux épis argentés, bruissaient avec un froufrou de robes de soie.

« Si Mme Héléna avait connu sa propriété en cet état, pensais-je, elle aurait pris tellement de goût à ce cadre ravissant, qu'elle vivrait. Ah ! pourquoi ne puis-je la ressusciter comme je fais germer d'une graine, en apparence morte, une nouvelle fleur vivante ? »

La semaine suivante, M. du Cambout passa plusieurs fois à cheval devant la ferme de Peyrargue habitée par la jolie Marguerite. De loin il la regardait lever sa houlette sur ses agneaux. Il rentrait au galop dans sa propriété avec des yeux dilatés.

« Ce grand monsieur me fait peur, » disait la bergère à ses amies. Je croirais plutôt que cette jeune paysanne se sentait faible en présence de cet homme resté si beau dans son malheur. Brusquement, M. du Cambout nous congédia. Il me fit prévenir par Jacques d'avoir à cesser mes plantations.

— Croyez-bien, me dit ce serviteur, que je ne vous fais cette commission qu'à contre-cœur.

Entendait-il signifier par là que l'humeur de plus en plus lugubre de son maître l'affligeait ? Lorsque je vins charger mon outillage, pour abandonner une fois encore cette propriété que j'avais civilisée, M. du Cambout descendait l'allée des Reposoirs que nous appelions les petits temples. Le vieil épagneul Fidèle l'accompagnait pas à pas. Quand son maître s'arrêtait, écoutant je ne sais quoi qui ne pouvait être que la plainte de la Dolente, Fidèle tendait la tête dans la même direction. Ils repartaient ensuite à l'aventure, comme deux âmes en peine. Ce jour-là, M. Pierre et le chien, après s'être arrêtés devant les reposoirs dédiés aux constellations, remontèrent à la grotte.

Il me fallut quitter le Val-Dolent sans adresser mes adieux à M. Pierre.

Depuis ce temps, combien de fois ai-je réfléchi aux stations de M. du Cambout dans cette caverne où la plainte perpétuelle de la Dolente donnait des idées funestes! Quel cœur eût résisté aux affreux chuchotements de cette maudite rivière?

Quelques mois passèrent encore. Lorsque Cransac, le bordier, s'en venait à V... pour son marché, je l'interrogeais. Avec la discrétion de nos paysans, il me répondait, les épaules soulevées : « C'est toujours de même pour notre pauvre monsieur! »

Si je voulais le pousser aux confidences, il se dérobait à mes questions en m'affirmant qu'il apercevait de moins en moins son propriétaire confiné dans sa maison. A ma dernière rencontre, cet homme, ennuyé de mes questions, me repartit :

— Rien à vous apprendre! D'ailleurs, pourquoi voudriez-vous que cela changeât?

En effet, il n'y avait aucune raison pour que l'existence recluse de M. Pierre changeât. Étant donné son âge, la vie encore longue de ce veuf pouvait s'écouler dans un tel silence que le pays entier oubliât jusqu'au deuil de ses brèves amours.

Au printemps suivant, d'importants reboisements occupèrent à ce point ma pensée que le souvenir du Val-Dolent s'effaça de ma mémoire. Comme j'étais presque la seule personne de V... à connaître M. du Cambout, dans notre ville il n'était jamais fait aucune allusion à ce châtelain malheureux. Ce ne fut qu'à l'automne de cette année, et par le plus grand des hasards, que j'en entendis parler. Un marbrier, sculpteur de tombeaux, artisan assez stupide, un jour que nous discutions au sujet de l'ornementation d'un caveau, me dit avec un sourire inepte :

— J'ai gravé dernièrement un singulier sépulcre en pleine montagne de Laissac. Ah! l'on ne m'avait pas commandé de fioritures, je vous prie de le croire. Sur la pierre nue, il m'a fallu seulement inscrire ces prénoms :

HÉLÉNA — PIERRE

Belle économie pour les héritières, deux avares demoiselles. »

C'est ainsi que la mort de M. du Cambout me fut annoncée. J'avais gardé de lui un grand souvenir, aussi fus-je très ému. Sa disparition secrète ne me paraissant pas naturelle, j'essayai

d'obtenir quelques détails par des habitants de sa commune. Ah! monsieur! quelle horrible indifférence je trouvai chez ces cultivateurs et combien, vraiment, les hommes sont des loups pour les autres hommes! A mes demandes ils répondirent brutalement : « Quand on vous assure qu'il n'est plus, c'est tout ce que nous savons. M[lles] de Néjouls l'ont fait bien vite ensevelir et personne, dans la paroisse, ne fut prié à la cérémonie. »

Ces quelques mots me laissèrent alors croire à tout un drame. Afin d'être mieux renseigné, il m'aurait fallu me rendre à Laissac. Mais à quel titre me serais-je présenté dans les maisons de ce village? Après tant d'années écoulées, j'admire encore comment M[lles] de Néjouls sont arrivées à faire oublier complètement M. et M[me] du Cambout. Et en son abandon de château de la Belle-au-bois-dormant, on peut bien dire que le Val-Dolent est aussi mort que ses anciens maîtres. Cependant l'énigme des vies de M[me] Héléna et de M. Pierre demeure entière et ne sera sans doute jamais expliquée. Je le regrette, parce que, je vous le répète, on ne pouvait avoir approché ces hôtes charmants sans éprouver pour eux mieux que de l'admiration, — de l'affection.

Sur ces paroles, l'horticulteur Charlier, couvrant son visage de ses mains colorées, respira fort dans ses paumes avant d'ajouter :

— Vraiment, je donnerais mes plus beaux rosiers pour savoir dans quelles conditions disparut M. du Cambout! Ses obsèques furtives, seules, ne prouvent-elles pas une tragédie? La connaîtrons-nous jamais?... Enfin, vous l'avouerai-je, quelquefois je ne puis croire à sa mort. Peut-être, pour des raisons que nous connaîtrons un jour, ses funérailles furent-elles simulées? Je me suis laissé raconter qu'en sa jeunesse M. du Cambout avait presque été le fiancé d'une cousine très belle qui s'appelait : Geneviève.

CHARLES GÉNIAUX.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

COMMENT FINIT LA GUERRE

V (1)

LES CAUSES DE LA VICTOIRE

Si un spectateur impartial peut planer au-dessus de la terrible mêlée qui vient d'ensanglanter le monde pendant plus de quatre années, une première constatation s'impose à son esprit, qui doit le rassurer sur l'avenir de l'humanité : la Justice et le Droit ont combattu pour l'Entente ; ils ont triomphé avec elle.

La petite Serbie est menacée dans son indépendance et dans son existence même par un puissant voisin, dont la population est le décuple de la sienne, avant-garde du germanisme débordant sur l'Orient. Son attitude de soumission presque complète ne peut arrêter l'adversaire décidé à l'écraser, et qui prend les armes. Vainement la Russie, qui a engagé la lutte en 1878 pour secourir ses frères de race, se déclare prête à renouveler le même effort, tout en multipliant les tentatives pour éviter le conflit; vainement l'Angleterre propose-t-elle, après la Russie, de recourir à un arbitrage : l'Autriche-Hongrie passe outre, et attaque la Serbie. Cet acte de violence ne suffit pas à déchaîner la guerre en Europe centrale ; il faut que l'Allemagne se démasque, s'arme à son tour, et intervienne directement en sommant la Russie de renoncer aux précautions militaires que la situation lui a commandé de prendre sur sa frontière méridionale, et c'est elle qui déclare la guerre à la Russie.

Liée à la Russie depuis vingt ans par un traité d'alliance

(1) Voir la *Revue* des 1er et 15 avril, 15 mai et 1er juin.

défensive, la France s'est armée la dernière et a pris des précautions extraordinaires pour éviter tout conflit de fait; mais l'Allemagne, pressée de commencer les hostilités vers l'Ouest, se fait de nouveau l'agresseur et lui déclare la guerre sous un prétexte mensonger.

L'Angleterre, qu'aucune obligation précise n'oblige à entrer dans la lutte, élude d'abord les invitations que lui fait la France, son amie, de déclarer qu'elle prendra place à ses côtés en cas d'attaque de l'Allemagne; en même temps, elle refuse à l'Allemagne de s'engager à rester neutre en toute circonstance, et elle invite les deux États à respecter la neutralité de la Belgique. Cette neutralité, dont toutesl es grandes Puissances européennes se sont solennellement portées garantes, est violée par l'Allemagne. Alors seulement l'Angleterre la somme d'évacuer le territoire belge, et, sur son refus, rappelle son ambassadeur.

L'agression dont les Empires centraux se sont rendus coupables dénoue les liens de la Triple Alliance et permet à l'Italie, dès le début des hostilités, de se déclarer neutre. Revenue à la fraternité latine, elle écoute le cri de ses fils encore captifs à Trente et à Trieste, elle entre dans la lutte avec la Roumanie, que ses enfants appellent de l'autre côté des Carpathes.

Avec une logique inexorable, les Empires centraux, auxquels se sont jointes deux Puissances de proie, la Turquie et la Bulgarie, conduisent la guerre de la même façon qu'ils l'ont déchaînée, au mépris de toute justice, des principes élémentaires du droit international et des conventions par lesquelles les peuples civilisés ont cherché à limiter les maux de la guerre; seul règne en maître le droit de la force brutale; l'utilité militaire immédiate excuse tout. D'où la violation de la neutralité de la Belgique; d'où les incendies et les pillages destinés à terroriser les populations belges qui devaient, dans leur reflux, semer la contagion de l'épouvante et jeter la France aux pieds du vainqueur; d'où le bombardement des villes ouvertes et le massacre des innocents, l'emploi des gaz toxiques, la dévastation systématique de régions entières au delà du but militaire, enfin la guerre sous-marine à outrance.

Lent à comprendre, plus lent à s'émouvoir, le monde contemplait avec stupeur cette régression qui mettait au service de la barbarie déchaînée tous les progrès scientifiques de la civilisation. Dans la violence de l'action, tous les masques étaient

tombés et les yeux se fixaient sur le vrai visage de ceux qui s'annonçaient comme les nouveaux maîtres de la terre. La durée de la guerre donne aux indignations le temps de prendre corps; l'héroïque résistance de Verdun permet d'espérer le triomphe du Droit; déjà la grande démocratie américaine a vu ses plus nobles fils prodiguer leur sang et leur or pour la cause sacrée; elle comprend enfin quel danger représente pour elle la victoire de l'Allemagne, dont « l'avenir est sur l'eau. » Insultée dans son honneur et menacée dans ses intérêts, elle entre dans la lice avec ses forces toutes fraîches et croissant sans cesse selon les nécessités du combat. Ses réserves pratiquement inépuisables assurent la défaite des Empires centraux.

C'est donc bien le sentiment de la Justice et la puissance du Droit qui ont réuni les États de l'Entente et leurs alliés. C'est la ferme confiance en ces forces supérieures qui a donné aux peuples injustement attaqués et à leurs armées une volonté de résistance que rien n'a pu briser.

L'Allemagne, qui s'est longuement préparée à la lutte, l'engage à son heure, avec une grande supériorité dans tous ses moyens d'action. Elle a une confiance absolue dans cette supériorité, dans son commandement militaire, dans l'organisation de son armée et de ses peuples, et la certitude d'une rapide victoire lui permet de tout oser. La Prusse a unifié et asservi par le fer des peuples adorateurs de la Force qui la suivront en aveugles jusqu'à ce que la défaite fasse tomber le bandeau solidement attaché qui couvre leurs yeux. Jusqu'à cette secousse fatale, c'est son esprit qui les guide sans une hésitation, sans un murmure. Leurs pensées et leurs sentiments sont collectifs et parfaitement disciplinés. Leur intelligence ne fonctionne que dans le sens indiqué par l'autorité; elle s'ingénie à comprendre les confuses explications qu'on lui présente des événements, et elle y arrive. Les populations ont subi longtemps sans faiblir des privations très dures; les troupes se sont battues avec un courage et une ténacité auxquels leurs adversaires ont rendu hommage.

La Prusse disposait donc d'un instrument redoutable; heureusement pour le monde, elle n'eut pas l'homme nécessaire pour le manier. Le moins qu'on puisse dire de son gouvernement, c'est qu'il manqua de psychologie autant que de scrupules et qu'il poussa à l'extrême le mépris de ses adversaires. Il méconnut leur caractère et leurs forces, et il ignora les puissances

morales. Il avait engagé la guerre pour l'hégémonie universelle, au nom du droit du peuple le plus nombreux de subjuguer le voisin moins prolifique, afin d'acquérir des débouchés nouveaux pour une industrie sans cesse croissante, faisant appel avant tout à l'intérêt matériel le plus immédiat; au moment des revers, il voudrait susciter l'enthousiasme pour la défense de la patrie. Il lui faut révéler aux peuples la longue erreur où il les a plongés, et il s'étonne de ne pas conserver leur confiance.

Dans la monarchie absolue, Ludendorff réclame un dictateur comme Gambetta, M. Clemenceau, ou M. Lloyd George : de tels hommes ne se révèlent que dans les pays libres; dans les autres, il faut qu'ils naissent sur le trône.

Quand il est poussé trop loin, le sens de la collectivité atrophie certains côtés de la personne humaine; les ressorts perdent leur élasticité, quand ils sont trop fortement et trop longtemps comprimés. Du fidèle sujet d'un monarque absolu on ne peut attendre les mêmes ressources que d'un libre citoyen : si le prince est défaillant, tout s'écroule dans l'État bien organisé, et la machine parfaite s'arrête en même temps que le moteur. C'est pourquoi l'Allemagne prussianisée, dont la résistance dépendait d'un homme insuffisant, devait tomber d'un seul coup.

***

Pour que ce coup pût être asséné, un certain nombre de conditions étaient nécessaires, et la première de toutes, c'est que l'Entente possédât la maîtrise de la mer.

« Chaque soldat est sorti d'Angleterre sur le dos d'un matelot, » a remarqué lord Fisher. Les soldats britanniques venaient de toutes les parties du monde; au moment de l'armistice, ils étaient plus de trois millions en armes, répartis sur tous les théâtres d'opérations; 500 000 indigènes coloniaux avaient renforcé les armées françaises, deux millions d'Américains avaient passé l'Atlantique. L'entretien de pareils effectifs, les navettes d'Angleterre en Orient et de Palestine en France, les permissions nécessaires au bon état moral des troupes, ont fait monter à 26 millions le chiffre des combattants alliés qu'a transportés la seule flotte anglaise; il faut y ajouter 242 millions de tonnes de matériel, aliments ou combustibles, pour les armées britanniques ou les nations alliées. Pour la France seulement, privée de ses mines et de ses usines du Nord et du Nord-Est, les envois

moyens atteignirent *par mois* 1 500 000 tonnes de charbon et 84 000 tonnes d'acier.

Trop élevés pour évoquer des précisions dans l'esprit public, ces chiffres montrent cependant l'importance capitale de la mer, la route immense, dont le débit n'est limité que par les possibilités de débarquement.

Battue aux îles Falkland en décembre 1914 et au Dogger Bank en février 1915, la flotte allemande de haut bord se considère comme définitivement hors de cause après sa défaite du Jutland le 31 mai 1916. Les ravages des sous-marins dans les flottes alliées (7 millions de tonnes pour la marine anglaise seulement) causèrent quelque gêne, et de grandes inquiétudes. Mais l'Allemagne, qui avait entamé la guerre sous-marine à outrance en 1917 dans l'espoir de terminer la guerre avant que les États-Unis fussent en état d'intervenir avec des forces sérieuses, vit s'évanouir cette dernière illusion : les chantiers anglais, où travaillaient 1 500 000 ouvriers, réparaient la plus grande partie des pertes maritimes, et le reste était comblé par la mise en service des navires allemands internés au moment de la déclaration de guerre. Les Puissances alliées pouvaient continuer à s'armer, à se nourrir, à respirer et à combattre.

***

L'armée est un grand corps dont le commandement est le cerveau et l'État-major le système nerveux. Or, en comparant les deux adversaires au début de la lutte, il faut constater du côté de l'Allemagne une incontestable supériorité d'organisation : le général von Moltke, héritier d'un nom illustre, commande sous le visage imposant du Kaiser, avec le titre de chef d'État-major des armées en campagne; une volonté unique règne sans conteste aux armées et à l'intérieur, avec un minimum de transmission. Il se conforme scrupuleusement au plan excellent qu'a conçu son prédécesseur le général von Schlieffen; mais un plan ne vaut que par son exécution : ce n'est que la mise en équation du problème à résoudre; et, dans l'exécution, les fautes de calcul abondent, qui font écarter le général von Moltke dès le 14 septembre 1914. C'est le ministre de la guerre, général von Falkenhayn, qui lui succède, tout en gardant son portefeuille; le chancelier réclame d'avoir un subordonné direct, qu'on lui donne en février 1915, mais c'est une concession de

pure forme ; la volonté du général von Falkenhayn, qui a choisi tous les chefs de service, continue à présider à tout.

Le commandement austro-hongrois, d'abord un peu rétif au mors trop serré dont le bride le commandement allemand, obéit bientôt docilement, obligé qu'il est de recourir sans cesse à l'aide matérielle du puissant allié. Ainsi il n'existe aucune distinction entre le gouvernement, chargé de la conduite générale de la guerre, et le commandement, qui ordonne directement les opérations; et le général von Falkenhayn mène la guerre en toute indépendance; mais il la conduit médiocrement.

Sur le théâtre principal, après une attitude défensive de plus d'une année, qui donne à l'armée anglaise le temps de se créer, de s'organiser et de s'aguerrir, il se décide à l'attaque contre Verdun, qu'il entreprend avec une bonne préparation de détail, mais sur un trop petit front, sans avoir su réunir les effectifs que la riposte des Alliés sur la Somme va l'obliger à improviser. En l'absence d'un génie militaire, il était douteux que les Empires centraux pussent gagner la guerre après la bataille de la Marne; le temps et la brutalité prussienne devaient accroître sans cesse la force et le nombre de leurs ennemis. En tout cas, il est certain que le commandement de Falkenhayn s'y révélait comme incapable et il est naturel que cette évidence l'ait fait remplacer.

Il a pour successeur les deux dioscures Hindenburg-Ludendorff auxquels incombe une très lourde tâche, car la bataille fait rage sur la Somme et se rallume de temps à autre à Verdun, hors de leur volonté ; l'usure allemande augmente dans les proportions les plus inquiétantes. Mais ils gardent, eux aussi, le commandement unique et suprême sur tous les théâtres de guerre. Les fautes du gouvernement français leur rendent l'initiative des opérations, et ils s'en servent résolument. Par bonheur pour l'Entente, ils ne savent pas profiter de la large percée qu'ils ont faite en mars 1918, et ils donnent le temps à leurs ennemis de se ressaisir.

Dans le camp des Empires centraux, les fautes individuelles annihilent ainsi la supériorité dans l'organisation du commandement. Dans le camp de l'Entente, au contraire, il faut constater que l'unité de commandement, condition indispensable à la victoire, ne s'est imposée qu'après de laborieux tâtonnements. Le général Foch y arrive un moment sur l'Yser, par entente

directe, par persuasion, par prestige personnel; le général Nivelle l'obtient régulièrement en 1917, mais l'action du gouvernement français la détruit. Il faut l'imminence du danger et sa pleine compréhension pour qu'elle se reconstitue au printemps 1918, et encore par trois étapes successives, dans la personne du maréchal Foch, qui veut et sait attaquer : c'est la victoire certaine.

Car l'État-major est là, qui saura transmettre la volonté du chef et veiller à son exécution. Le maréchal de Moltke, — l'ancien, — a dit : « Nos ennemis peuvent envier notre Grand État-major; ils ne peuvent l'égaler. » L'École de Guerre a donné au moins aussi bien à l'armée française; un corps d'officiers consciencieux, à l'intelligence ouverte, restés près de la troupe, où ils se sont retrempés au cours de la campagne, qui ont su réduire dans une large mesure les préventions forcées contre les titulaires d'un brevet et de fonctions exceptionnelles. Les cours d'état-major ont permis de les renforcer largement par des officiers choisis dans le rang.

Quant aux cadres de la troupe, considérablement augmentés par les créations nouvelles, les pertes y creusent constamment de larges vides que remplissent les officiers de complément. Les nouveaux promus sont choisis sur leur valeur personnelle et avant tout sur leur conduite au feu. Les officiers de carrière, restés en petit nombre, leur transmettent les traditions militaires, qui germent vite dans un sol préparé par une longue hérédité.

Sans cesse des cours nombreux comblent les lacunes de l'instruction et montrent les transformations incessantes de la guerre moderne.

Les troupes s'instruisent dans des camps où elles passent des périodes toujours trop courtes par suite des opérations et des travaux. Elles sont l'objet de soins constants, d'attentions vigilantes pour leur bien-être, et elles sentent sur elles l'affection efficace de leurs chefs. Le général Pétain, commandant en chef des armées françaises, veille très particulièrement sur leur moral; il sait donner toute leur importance à l'alimentation des troupes et au tour régulier des permissions.

Sans doute, l'organisation générale aurait pu bien avantageusement s'alléger par suite de l'extension du front anglais et de l'entrée en ligne de l'armée américaine, et le groupe d'armées, maintenu dans les armées françaises, s'affirmait nette-

ment inutile et de plus en plus lourd. Sans doute, l'instruction avait été menée surtout dans l'hypothèse de la guerre de positions. Mais tel quel, l'instrument restait maniable dans une main vigoureuse, et il s'est montré efficace.

Dans les armées allemandes, les mêmes causes produisaient les mêmes effets, les mêmes cours s'instituaient, avec des programmes analogues, jusqu'à la fin de 1917. A ce moment, la supériorité des effectifs permit de consacrer plus de temps à l'instruction de la troupe, qui fut poussée vers la guerre de mouvement et dans un sens nettement offensif. Les opérations sur le front oriental y préparaient les cadres et les troupes. La supériorité de l'instruction était plutôt du côté allemand.

Mais le corps d'officiers restait très éloigné des hommes; pour le compléter, le commandement s'était presque exclusivement adressé à certaines classes sociales, et des sous-officiers anciens et braves, très en état de remplir des fonctions au-dessus de leur grade, se voyaient préférer de tout jeunes gens qui avaient encore à faire leurs preuves. Ces passe-droits et cette vie de privilège en campagne semait un sourd mécontentement qui devait se manifester dès les premiers revers. En 1918, le moral des Allemands apparaît comme inférieur à celui des Français.

* * *

En suivant la variation d'effectifs dans les deux camps, on se rend compte de l'influence des pertes sur la conduite générale de la guerre et de l'effort militaire des populations. La politique des effectifs, comprise différemment par chaque parti, reflète l'outrance germanique en même temps que l'équilibre modéré des conceptions françaises. D'utiles leçons en résultent.

La déclaration de guerre provoqua dans la nation française une explosion de patriotisme dont le souvenir est encore dans toutes les mémoires. Le plan de mobilisation mettait sous les armes près de 4 millions d'hommes et il fut réalisé avec un succès qui dépassa toutes les espérances. Le déchet de 10 pour 100 prudemment prévu fut loin d'être atteint et la seule gêne fut que les réservistes, dont l'appel était échelonné pour faciliter leur incorporation, devancèrent en foule la date de leur convocation ; il fallut la bonne volonté de tous pour atténuer les inconvénients de cet encombrement. A peine habillés et armés par leur dépôt, les soldats rejoignaient le front, où les événe-

ments venaient de creuser de larges vides. Beaucoup furent tués avant d'avoir reçu l'existence militaire qui résulte de l'inscription sur les contrôles réguliers d'un corps. C'est donc approximativement qu'à la fin de 1914 on évalue l'effectif mobilisé aux armées à 2 670 000 hommes, à 300 000 le chiffre de nos pertes en tués et prisonniers, et à 500 000 les évacués sur l'intérieur comme blessés ou malades.

La classe 1914 avait été appelée en août au lieu d'octobre ; la classe 1915 en décembre; on commençait à appeler la réserve de l'armée territoriale; en même temps s'effectuait la première contre-visite de tous les réformés et exemptés âgés de moins de quarante-trois ans et des hommes du service auxiliaire en vue de leur passage dans le service armé.

En janvier 1915, nos effectifs sur le front ne s'élevaient plus qu'à 2 300 000 hommes, mais l'ensemble des mesures prises nous faisait escompter leur prompt renforcement, et leur entretien apparaissait comme très facile. Les diverses revisions nous donnaient 700 000 hommes, dont 250 000 seulement pour le service auxiliaire, et elles se poursuivaient. En même temps, un calcul tout théorique nous exagérait beaucoup les pertes allemandes. On admettait, d'après l'expérience des guerres précédentes, qu'à un tué correspondaient 3 ou 4 blessés, dont la moitié estropiés non récupérables. L'ennemi s'usait sur deux fronts, et on estimait le front russe aussi meurtrier que le nôtre. Or, à 100 tués ne correspondaient nullement 150 ou 200 estropiés, mais seulement 50, d'après l'ensemble des résultats ultérieurement constatés : l'armée française a perdu au total 1 289 800 tués (Français, indigènes et étrangers), et n'a eu que 747 000 réformés, y compris les malades, et l'armement des deux adversaires est resté tout à fait comparable. Dans l'ensemble, l'armement moderne s'est révélé plus meurtrier que l'ancien, puisque, pour le même nombre d'hommes atteints, le chiffre des morts a augmenté; mais on avait tablé sur l'inverse, et les balles de petit calibre, à grande vitesse initiale, étaient qualifiées d'humanitaires, parce qu'elles devaient mettre beaucoup d'hommes hors de combat sans les tuer. On ne tenait pas compte de la mitrailleuse, dont le tir précis frappe très souvent chaque homme de plusieurs projectiles, et de la proportion actuellement beaucoup plus grande des hommes atteints par l'artillerie, dont les éclats d'obus en acier, d'une grande vitesse de projection, sont plus dange

reux que les balles. Par ailleurs, il s'en fallait de beaucoup que le front russe demandât à nos ennemis le même effort et les mêmes sacrifices que le français.

Ainsi, d'une part, nous nous découvrions des ressources de recrutement jusqu'alors insoupçonnées, et, d'autre part, les pertes de l'Allemagne nous apparaissaient énormes : on allait jusqu'à parler d'un déficit de 200 000 hommes par mois pour ce seul ennemi. Une double erreur en est résultée : d'une part, nous n'avons pas tiré de nos colonies toute l'aide qu'elles étaient en état de nous donner, et quand leurs ressources se sont révélées considérables, la question du fret s'est posée et a empêché leur pleine utilisation ; d'autre part, la guerre d'usure nous est apparue comme favorable à notre succès et on a commencé à entendre la funeste formule qui a servi depuis à masquer bien des indécisions, bien des faiblesses, et qui a certainement beaucoup prolongé la guerre : « Le temps travaille pour nous. »

Le haut commandement, toutefois, échappait en partie à ces illusions et se rendait compte que l'usure ne suffisait pas à elle seule à vider les tranchées établies devant les nôtres et que la famine serait impuissante à faire tomber les armes de leurs derniers défenseurs.

Il tâtonnait, cherchant le procédé qui devait nous permettre la sortie des tranchées, d'où les offensives de Lorraine et d'Alsace, coûteuses parce que menées avec une inexpérience forcée, mais qui servaient du moins à préparer l'avenir. En tout cas, il gardait ainsi l'initiative des opérations. Sur tout le front, la vie des tranchées s'organisait aussi par tâtonnements, aussi bien dans la protection que pour l'attaque, et ces tâtonnements coûtaient également très cher. Pendant le premier semestre de 1915, nous avons perdu en moyenne par mois 38 000 tués ou prisonniers et 95 000 évacués : blessés ou malades. Néanmoins, au 1er juillet 1915, l'effectif de nos armées sur le front s'élevait à 2 663 000 hommes, réalisant un gain de 222 000 hommes en six mois, et la situation restait très favorable.

Le deuxième semestre 1915 creusa de larges vides dans nos effectifs. L'offensive du 25 septembre en Champagne nous coûta 80 000 tués ou disparus et 100 000 évacués. Nos usines de guerre durent se reconstituer et s'augmenter pour faire face à des besoins nouveaux et absolument imprévus : nous attendions une guerre courte, toute de mouvement, et l'approvisionnement

en artillerie était calculé en conséquence, — et sur des bases bien étroites, même dans cette hypothèse. L'artillerie lourde devait s'augmenter dans des proportions énormes, l'artillerie de tranchée se créer de toutes pièces. L'effectif des hommes mobilisés dans les usines s'éleva à 125 000, puis à 300 000 hommes; en juillet 1917, il arriva jusqu'à 559 000 hommes et put ensuite être ramené à 487 000 hommes en 1918, sous l'empire de nécessités urgentes. Puis il fallut créer et alimenter l'armée d'Orient. Mais ces vides importants se comblèrent sans difficulté, grâce aux conseils de revision revoyant sans cesse les réformés et ajournés de toute espèce, et, à la fin de 1915, les armées comptaient 2 850 000 hommes (dont 100 000 en Orient).

Les pertes de l'année 1916, si elles avaient été mieux étudiées et mieux comprises, auraient sans doute empêché bien des erreurs de s'accréditer. La bataille défensive de Verdun (février-juin) nous coûte 156 000 tués, disparus ou prisonniers, et 263 000 évacués; la bataille offensive de la Somme (juillet-octobre) nous coûte 65 000 tués, disparus ou prisonniers, et 130 000 évacués. Nos pertes pendant la défensive, en tués, prisonniers et évacués, étaient 90 000 hommes par mois; pendant la double offensive, sur la Somme et à Verdun, où la situation s'était renversée, nous ne perdions au total que 70 000 hommes par mois. Enfin il s'est trouvé qu'à Verdun nous n'avons dépensé que 30 000 hommes pour reconquérir le terrain qui nous avait coûté 156 000 hommes à perdre. De quelque façon qu'on groupe ces chiffres, ils démontrent avec une éloquence impressionnante qu'on perd moins de monde pendant l'attaque que pendant la défense et que le terrain coûte plus cher à perdre qu'à gagner.

Qu'avions-nous pour combler ces vides : 300 000 tués ou prisonniers, 523 000 évacués? La classe 1917 nous donnait 155 000 hommes, les ajournés des classes précédentes 120 000. Nous commencions enfin à utiliser le recrutement indigène de nos colonies tropicales, qui fournirent 120 000 hommes; enfin l'action combinée des lois Dalbiez et Mourier allait, à l'intérieur et sur les arrières des armées, chercher tous les hommes en état de porter les armes, les remplaçant selon le cas par des auxiliaires, des femmes, des étrangers ou des coloniaux de toutes couleurs. — En outre, la récupération des évacués, blessés ou malades, faisait de grands progrès, aussi bien à l'intérieur que dans les armées, et son taux s'établissait à environ 88 pour 100

dont 60 pour 100 récupérables en un mois. Aussi, malgré nos pertes, nos effectifs s'étaient-ils accrus de 15 000 hommes en avril 1916, et ils continuaient à monter.

A la veille de l'offensive du 16 avril 1917, ils s'élevaient à 2 965 000 hommes, le chiffre le plus élevé qu'ils eussent jamais atteint, et qu'ils n'ont jamais retrouvé. Les pertes de l'offensive du 16 avril ont donné lieu à des discussions confuses, dont l'exposé serait très long. Elles ont été très exagérées au début, par erreur et par parti pris. La totalisation des états fournis par les armées donnait 15 589 tués ; 20 500 disparus (tués ou prisonniers) ; 60 036 blessés, — au total 96 125. Nous étions loin des pertes subies dans les offensives précédentes et les résultats obtenus étaient sensiblement plus considérables. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que le Commandement, harcelé sans répit, n'avait plus sa liberté d'esprit. La liquidation de cette grande opération fut plus coûteuse que l'opération elle-même. Sur ce terrain, fin mai, nous en étions à 67 000 morts ou disparus, 110 000 évacués ; en fin juillet, à 87 000 morts ou disparus, 169 000 évacués.

Pendant le reste de l'année, un calme relatif régna sur le front, qui s'anima seulement pour les attaques à objectif limité de la Malmaison et de Verdun. Nos pertes furent au total de 38 000 hommes tués et 128 000 évacués : ce sont les plus faibles de toute la guerre.

Mais un nouveau facteur venait d'intervenir, qui a causé, — non pas certes à la nation, mais du moins à l'armée, — des pertes beaucoup plus considérables que n'avait pu faire l'ennemi pendant chacune des années précédentes. Le départ des nouvelles classes et le maintien sous les drapeaux des classes anciennes avaient créé un vide croissant dans la population de nos campagnes ; l'emploi des indigènes coloniaux, des étrangers et des prisonniers de guerre y présentait plus de difficulté que dans l'industrie et aucune mesure n'avait été prévue pour satisfaire ce besoin essentiel de la France. Il faut reconnaître que dans notre pays le morcellement de la propriété et la routine paysanne rendent plus difficile que partout ailleurs l'emploi d'équipes agricoles disposant d'un matériel puissant et tout à fait moderne. Quoi qu'il en soit, le problème n'avait pas été envisagé, — et il reste entier à l'heure actuelle, — en sorte qu'il fallut rendre des bras à l'agriculture.

On commença par 60 000 agriculteurs avant la bataille d'avril; puis les demandes se multiplièrent : 210 000 hommes et 135 000 autres furent mis en sursis ou libérés. C'étaient là 405 000 hommes perdus pour l'armée. Assurément, ce désarmement partiel correspondait à un besoin très réel, mais n'était-il pas possible d'y satisfaire sans cette mesure? Nos ennemis n'avaient ni main-d'œuvre coloniale, ni main-d'œuvre étrangère; ils souffraient réellement de la famine, et pourtant aucun agriculteur n'avait été rendu à la terre, qui, nous l'avons constaté dans les provinces rhénanes et en Alsace-Lorraine, était encore mieux cultivée qu'avant la guerre.

Il est bien difficile de s'arrêter sur cette pente, quand on s'y est engagé, et, vers le milieu de l'année 1917, il faut constater une diminution de toutes les énergies, qui s'explique par bien des causes. Un spécialiste averti, M. Pierre Boutroux, affirme à ce propos dans la *Revue de Paris* du 15 août 1919 : « On peut dire que jamais nos effectifs n'avaient subi un pareil assaut. »

Au commencement d'avril, le général Nivelle prenait acte de ces mesures de démobilisation pour insister sur la nécessité de hâter l'offensive : « Prenons garde aussi que si nous retardons l'opération, nous risquons, en raison du nombre de sursis et de projets de démobilisation de certaines classes, de ne plus disposer, à l'arrière-front, de la main-d'œuvre dont nous avons besoin pour assurer les services sans lesquels aucune grande opération n'est possible. » Aucun procès-verbal n'a été tenu pendant la réunion de Compiègne du 6 avril, mais le général Nivelle y a lu une note qui subsiste et fait foi; devant les membres du gouvernement, le général en chef a dit : « Il s'agit en somme de savoir si nous voulons livrer la bataille de 1917, car la preuve que dans deux mois la situation sera plus favorable est difficile à faire. Les troupes seront détendues moralement, la démobilisation aura décuplé ses ravages... » Le ministre de la Guerre lisait cette correspondance, écoutait cette lecture, qui dégagent la responsabilité du commandement.

On décida donc de mettre en sursis les classes 1888 et 1889 en entier, et aussi les agriculteurs des classes 1890 et 1891; des spécialistes de toute espèce réclamèrent à leur tour et obtinrent satisfaction; un nouveau vide se creusa, dépassant 300 000 hommes. Pour limiter le gouffre, il a fallu le scandale

d'un décret publié au *Journal Officiel* qui étendait les sursis à toutes les professions connues et même inconnues, déclarées indispensables à la vie nationale; il a fallu les menaces réitérées de démission du général en chef et la crainte d'une nouvelle crise du commandement; il a fallu surtout l'arrivée au pouvoir de M. Clemenceau, qui dit : « Je fais la guerre, » et qui la fit.

Aux pertes de 1917, s'élevant à 143 000 morts, prisonniers ou disparus et 297 000 évacués (récupérables dans la proportion de 88 pour 100), il faut donc ajouter 703 000 travailleurs agricoles ou autres, ceux-là non récupérables.

Et pourtant, l'entretien de nos effectifs était assuré par l'arrivée de quelques contingents coloniaux (50 000 hommes), par l'incorporation de la classe 1918 (186 000 hommes) et des ajournés des classes précédentes (120 000 hommes), et par le jeu normal des lois antérieures et des judicieuses mesures dont l'emploi devenait de plus en plus régulier. Après une baisse assez forte au milieu de l'année, ils se relevèrent à 2 900 000 hommes, effectif de l'armée en mars 1918, à la veille de la grande offensive allemande.

On voit donc combien était erronée l'opinion de ceux qui prétendaient en 1917 qu'une grande offensive était impossible, que nous avions juste assez de monde pour la percée et pas assez pour l'exploitation. En 1917, les pertes définitives, dues avant tout à la démobilisation, ont été pour l'armée de 848 000 hommes et les pertes en blessés et malades évacués ont été limitées à 297 000 hommes; jamais une grande offensive n'aurait atteint de pareils chiffres.

Pour livrer la bataille de 1918, nous disposions donc de 2 900 000 hommes sur le front. Nous avions 300 000 recrues, Français ou Arabes, dans les dépôts; 40 000 noirs, prêts à rejoindre; pour l'automne la classe 1919 instruite, des ajournés, 80 000 Arabes, 73 000 noirs; en outre, les usines de guerre, qui nous avaient déjà restitué 25 000 hommes, purent nous en rendre 47 000 autres au cours de l'année, et nous avions la perspective des récupérations normales qui nous avaient permis de tenir l'année précédente, malgré les rudes assauts livrés à nos effectifs. On conçoit donc mal que, malgré l'avis du général Foch, chef d'État-major général de l'armée, aucun plan d'offensive n'ait été prévu pour cette année, sous prétexte que l'état de nos effectifs ne le permettait point.

Répétons-le, la bataille de 1918 prit une forme purement

défensive du 25 mars au 30 juin ; elle nous coûta 145 000 tués, disparus ou prisonniers et 266 000 blessés ou malades évacués en trois mois et huit jours. La bataille offensive, — en y comprenant les petites opérations qui la préparèrent pendant la première quinzaine de juillet, pour laquelle la discrimination n'est pas faite, — du 1er juillet au 11 novembre, en quatre mois et onze jours, nous coûta 110 000 pertes définitives, 368 000 évacuations; mais il faut remarquer que ce dernier chiffre est majoré par des évacuations de la période défensive. Il faut remarquer en outre que le nombre des tués, de 75 000 pour juillet-août, est tombé à 35 000 pour septembre-octobre-novembre, malgré les durs combats de la 4e armée à son débouché en Argonne. Nous trouvons donc confirmation de ce fait que l'offensive coûte beaucoup moins cher que la défensive. L'expérience de notre adversaire concorde avec la nôtre : « Le combat défensif moderne, dit Ludendorff, est plus coûteux que l'attaque, ce qui est aussi en faveur de l'offensive. Les mois d'août, septembre et octobre nous ont beaucoup plus coûté que les mois de mars, avril et mai de la même année, pendant lesquels les pertes consistaient surtout en blessés légers qui sont revenus. Les prisonniers que nous perdîmes dans la défensive devaient être classés comme pertes définitives. »

En outre, nous avons aussi confirmation d'une vieille vérité souvent perdue de vue dans les discussions qui accompagnaient nos offensives au cours de cette guerre : quand une attaque heureuse se prolonge suffisamment, à mesure qu'elle gagne du terrain, la lutte devient moins rude, la progression plus facile, les pertes beaucoup plus légères : *Vires acquirit eundo*, telle la boule qui descend sur un plan incliné, selon la comparaison favorite du maréchal Foch.

Quel était l'état de nos effectifs le 11 novembre, au moment de l'armistice ? Nous avions sur le front 2 846 000 hommes, donc 54 000 hommes de moins qu'en mars. Mais la classe 1917 était encore intacte, à l'instruction depuis avril (229 000 h.); la revision des ajournés de la classe 1918 et la revision des classes précédentes devaient nous donner environ 40 000 hommes; l'Afrique du Nord nous avait fourni 68 000 hommes dès ce moment utilisables, l'Afrique noire 73 000 hommes qui devaient attendre le printemps, et dont nous ne parlons que pour mémoire : c'étaient à tout le moins des troupes d'occupation toutes

prêtes. Mais nous recevions tous les jours des blessés des premiers mois de la bataille, qui rejoignaient après guérison dans la proportion de 88 pour 100. Comme nos pertes allaient en diminuant et se trouvaient déjà dans une proportion très inférieure à 88 pour 100 par rapport à celles des premiers mois, cette seule récupération qui s'exerçait sur une masse de 675 000 blessés allait suffire à les combler, si les hostilités se prolongeaient dans les mêmes conditions, et nous avons vu qu'elles allaient en s'améliorant de plus en plus rapidement. La prolongation des hostilités se présentait donc de notre côté dans des conditions extrêmement favorables, sous le rapport des effectifs comme sous tous les autres.

Avant d'examiner l'état des effectifs ennemis, jetons un coup d'œil sur le parti que la France a tiré des ressources de ses colonies : la question est d'importance.

***

L'aide militaire que la France a trouvée dans ses colonies mérite une mention spéciale. Il faut y insister, parce que ce concours intéresse au plus haut point le présent et l'avenir.

L'emploi de nos indigènes coloniaux dans la défense nationale s'était heurté à des préjugés, à une routine tenace, à un particularisme puissant, enfin à l'idée préconçue que la guerre courte enlevait tout intérêt à des ressources trop lointaines et ne permettrait même pas l'utilisation de tous les contingents métropolitains. On professait à l'État-major de l'armée que la première grande bataille se livrerait entre le dix-septième et le vingt-troisième jour de la mobilisation; quel qu'en fût le résultat, le vaincu pourrait peut-être se ressaisir à la fin du deuxième mois pour un nouvel effort, dans des conditions déplorables, mais ce serait le dernier. En somme, le sort de la guerre dépendait de la première grande bataille. C'est à cette idée préconçue que répondait le lieutenant-colonel Mangin en 1911 : « Tout en faisant les derniers efforts pour assurer le succès de cette première bataille, où nos troupes noires peuvent jouer un rôle décisif, il ne faudrait pas considérer que nous serions irrémédiablement perdus si le sort des armes nous était une fois défavorable. Ce serait le plus dangereux des états d'esprit. Le succès final nous attend dans une lutte de longue durée, où la puissance du crédit, la maîtrise de la mer, l'entrée en ligne

d'alliés lointains, nous procurent sans cesse des forces nouvelles. La Force noire s'ajoutera à toutes les autres... Nous disposons donc de réserves pour ainsi dire indéfinies, dont la source est hors de portée de l'ennemi. Tant que nous garderions un port et la maîtrise de la mer, il ne faudrait pas désespérer du succès. Dans l'état actuel de l'Europe, la Force noire fait de nous le plus redoutable des adversaires. »

Il faut ajouter que nos ennemis étaient également hypnotisés par l'idée préconçue de la guerre courte; leur demi-dieu Schlieffen et tous ses prophètes, y compris Falkenhausen et Bernhardi, en avaient fait un dogme. Et pourtant une bien autre autorité, devant laquelle tous auraient pu s'incliner, avait envisagé une hypothèse toute différente. Le vieux de Moltke, à la fin de ses jours, disait le 14 mai 1890 : « Si la guerre, qui depuis déjà plus de dix ans est suspendue sur nos têtes comme une épée de Damoclès, si cette guerre éclate, on ne peut prévoir sa durée ni sa fin. Ce sont les plus grandes Puissances de l'Europe qui, armées comme elles ne l'ont jamais été, s'avancent les unes contre les autres au combat; aucune d'entre elles ne peut être complètement abattue au cours d'une ou deux campagnes, au point de se reconnaître vaincue, de se résoudre à la paix à de dures conditions, de ne pouvoir se relever même au bout d'un an pour reprendre la lutte. Ce peut être une guerre de sept ans, une guerre de trente ans... »

Ainsi tous les États-majors croyaient fermement à la guerre courte, et cette erreur collective était compréhensible. Mais en France, cette croyance avait une telle force qu'elle interdisait d'envisager l'hypothèse de la guerre longue.

Dans l'Afrique du Nord, le 19e corps d'armée mobilisa 4 divisions, mi-partie zouaves et tirailleurs indigènes, et le Maroc fournit la valeur de 3 divisions (37 bataillons) qui furent d'ailleurs remplacés par des territoriaux et des bataillons sénégalais de nouvelle formation. Au point de vue des contingents indigènes, on se bornait, en cas de mobilisation, à utiliser au mieux les troupes du temps de paix, renforcées hâtivement par l'appel des anciens tirailleurs libérés.

La Tunisie avait heureusement gardé le service militaire obligatoire, que ses instructeurs français avaient fait adopter par le Bey avant notre conquête. C'est sans effort qu'elle donna 30 000 hommes en 1914-15, malgré la situation troublée de la

frontière tripolitaine, et le total de ses contingents au cours de la guerre monta à 54 000 hommes.

Le général Messimy avait vainement, comme député, préconisé un régime analogue pour l'Algérie, reprenant un projet qui datait de 1845. Mais on avait refusé de tenir compte du précédent tunisien et on s'était perdu longtemps dans le maquis des commissions d'enquête et de recensement et des expériences locales. Toutefois, la conscription avait été établie en principe en 1912. L'appel de la classe de 1914 et la mobilisation des anciens tirailleurs fournirent 64 000 hommes pour les années 1914 et 1915. Sous l'impulsion du ministère Clemenceau, l'année 1918 vit un effort sérieux. De justes concessions furent enfin faites aux indigènes en compensation de charges nouvelles qui, dans ces conditions nouvelles de statut légal, furent acceptées sans difficultés, — et l'Algérie nous donna au total 177 000 hommes.

Le Maroc est récemment conquis, mais sa population guerrière doit être de très précieuse ressource. Il fournit 20 000 hommes en 1914-15, mais son effort tomba trop vite et il n'atteignit au total que 35 000 hommes. Encore ce chiffre est-il soumis à discussion, car un certain nombre d'hommes sont comptés en double, par suite de relèves suivies de renvoi sur le front. Au moment de l'armistice, on comptait au total sur tous les fronts 83 bataillons de tirailleurs indigènes algéro-tunisiens et 12 bataillons de tirailleurs marocains.

En 1910, il semblait bien que les ressources militaires de l'Afrique occidentale allaient être organisées. A la suite de nombreuses publications et de conférences, l'opinion publique avait fini par s'intéresser à cette question, que les autorités compétentes se refusaient à examiner. Quatre rapporteurs différents (Guerre, Colonies, Intérieur, Rapport général) en saisissaient simultanément la Commission du budget de la Chambre, qui les approuvait, ainsi que la Commission de l'armée, et un premier bataillon sénégalais fut placé en Algérie à titre d'expérience. Il devait être le noyau d'un corps de 20 000 hommes à créer en quatre ans, auquel correspondait une augmentation parallèle de nos troupes de l'Afrique occidentale, réservoir de ce corps, et en même temps la question du service militaire obligatoire pour les Arabes algériens pouvait être envisagée sous un jour nouveau : la garde de l'Algérie étant assurée par les Sénégalais, les contingents de la métropole res-

taient en France, où une partie des contingents européens de l'Algérie les rejoignait. C'était une augmentation sensible de nos forces disponibles dès le premier jour de la mobilisation, et des ressources considérables qui se préparaient pour la suite des opérations éventuelles. L'organisation des troupes noires eût donc vu se terminer en 1914 le premier stade de son organisation.

Mais, s'il est possible en France de lancer une idée, il est beaucoup plus difficile d'en poursuivre la réalisation quand elle s'échelonne sur plusieurs exercices budgétaires, surtout quand la force d'inertie des pouvoirs publics entre en jeu. Un second bataillon alla rejoindre le premier en Algérie en 1912, puis on en resta là, malgré la bonne volonté du gouverneur général Merlaud-Ponty, qui offrait « tous les tirailleurs qui seraient demandés. »

Toutefois, malgré beaucoup de mauvaises volontés, douze bataillons sénégalais faisaient campagne au Maroc, où M. Millerand en avait activé l'emploi pendant son premier passage au ministère de la Guerre.

En 1914-1915, grâce au gouverneur général Ponty, 34 000 tirailleurs furent levés. Mais après sa mort, ce recrutement fut arrêté et ne reprit que grâce à l'initiative parlementaire qui dut faire pression sur le gouvernement. 50 000 hommes, — chiffre fixé par les commissions de l'armée à la Chambre et au Sénat, — furent levés en 1916; puis le recrutement tomba de nouveau. On lui imputa faussement des troubles dont étaient responsables quelques administrateurs, qui furent condamnés plus tard par la cour d'assises. Mais le prétexte était commode et servit deux ans. Il fallut que M. Clemenceau imposât sa volonté et envoyât la mission Diagne dans l'Ouest africain. Le résultat fut un contingent de 77 000 hommes, dont 63 000 pour l'Afrique occidentale et 14 000 pour l'Afrique équatoriale. Au total, l'Ouest africain nous fournit, au cours de la guerre, 181 500 tirailleurs, dont 134 000 débarquèrent en Europe ou en Algérie. Le reste fit campagne au Cameroun ou au Maroc et maintint l'ordre dans un ensemble de colonies plus vaste que l'Europe.

Madagascar n'a que 3 millions d'habitants, mais cette colonie avait comme gouverneur général le lieutenant-colonel Garbit, qui « entra dans la guerre » sans hésitation. Aussi Madagascar donna 41 000 hommes et 5 000 travailleurs de 1914 à 1917. Mais le lieutenant-colonel Garbit, ayant demandé à combattre sur le

front, fut remplacé, et la Grande Ile ne fournit que 1000 hommes en 1918, au moment où nos besoins étaient le plus urgents. Nous avons un régiment malgache sur le Rhin, 10000 Malgaches dans l'artillerie lourde, d'autres dans tous les services, téléphones, T. S. F., Santé (infirmiers et même médecins), grâce au développement de l'instruction à Madagascar, où la France récolte les fruits semés par le général Galliéni pendant son gouvernement de neuf années.

Au moment de la mobilisation, l'Indo-Chine offrit d'envoyer en Europe quelques bataillons : le Commandement les refusa. Heureusement l'arsenal de Saïgon, supprimé, fournit des ouvriers annamites à celui de Toulon; cette main-d'œuvre excellente amena des demandes analogues; les Annamites furent employés avec succès dans toutes les spécialités, aviation, services auxiliaires, convois automobiles où ils restaient 5000 en 1919 et se faisaient remarquer par la bonne tenue de leur matériel. Enfin, on songea que ces cousins des Japonais pourraient être employés comme combattants; les trois bataillons engagés sur le front s'y comportèrent fort bien. Mais les tâtonnements du début et les difficultés de transport à la fin des hostilités limitèrent leur emploi à 50000. Le général Pennequin, ancien commandant supérieur des troupes de l'Indo-Chine, le Français qui connaissait le mieux ces races et qui était le mieux connu d'elles, insistait beaucoup en 1915 pour aller en mission et proposait d'y recruter 200000 ou 300000 hommes; mais le général Pennequin mourut sans qu'il fût donné suite à son projet.

La Côte des Somalis nous a donné un excellent bataillon; elle a pour hinterland l'Abyssinie, qui a été fort troublée en 1914-1915 par les intrigues turques et allemandes, et les grandes ressources de sa population guerrière n'ont pas été utilisées. Le bataillon canaque recruté en Nouvelle-Calédonie s'est très bien comporté, mais c'est tout au plus si nous pouvions transporter ses relèves.

Outre les combattants, les colonies nous ont fourni des travailleurs : 94000 pour l'Algérie-Tunisie, 35000 pour le Maroc, 54000 pour les colonies tropicales; la Chine nous a donné 37000 coolies, mais le recrutement de la main-d'œuvre chinoise demandait une organisation préalable dont l'absence s'est fait sentir. Au total, 221000 travailleurs, qui ont permis de récupérer un nombre correspondant de combattants français.

Il faut remarquer, en outre, qu'aucun militaire de carrière n'est resté dans nos colonies tropicales; elles nous ont rendu 2 300 officiers, 4 500 sous-officiers, 20 000 soldats de métier; tous ont été remplacés par les réservistes européens mobilisés sur place, et la population créole de nos vieilles colonies nous a fourni, en outre, 51 000 hommes, dont 34 000 sont venus combattre en Europe.

Ainsi, l'ensemble des colonies françaises a fourni à la métropole 545 000 indigènes combattants, largement employés dans nos troupes de choc; 115 400 ont été tués sous nos drapeaux, soit 20 pour 100 de l'effectif, alors que, dans l'ensemble des troupes européennes, la proportion est de 15,8 pour 100 pour les hommes, 22 pour 100 pour les officiers combattants; l'Afrique du Nord a nécessité la présence de quelques contingents métropolitains, mais nos colonies tropicales se sont gardées elles-mêmes.

A l'armistice, on comptait 83 bataillons de tirailleurs indigènes de l'Algérie-Tunisie, 12 du Maroc, 92 de l'Afrique occidentale, 17 de l'Indo-Chine, 10 de Madagascar, 1 de la Côte des Somalis, 1 du Pacifique, soit 216 bataillons, dont beaucoup à très fort effectif.

L'armée coloniale a formé trois corps d'armée (7 divisions, dont 3 en Orient) ; l'effectif des formations qu'elle encadrait (combattants et travailleurs) se montait à 600 000 hommes, Européens ou indigènes coloniaux. En outre, à la mobilisation, elle a fourni aux régiments de réserve de nombreux officiers disponibles. De tels chiffres et de tels faits répondent avec éloquence aux adversaires de notre politique coloniale, qui craignaient de voir ce nouveau domaine constituer une lourde charge pour la métropole en cas de conflit européen. Ils répondent aussi aux détracteurs de l'Armée coloniale qui lui reprochaient d'être à peu près inutilisable dans la guerre en Europe.

Les rapports d'opérations, les journaux de marche des grandes unités et les résultats obtenus sur le champ de bataille témoignent de la valeur de tous ces contingents, aussi bien que l'admiration de leurs compagnons d'armes, les fourragères et les décorations de leurs drapeaux. Il faut y joindre le témoignage de l'ennemi, qui exagère, non pas le courage, mais le nombre de nos soldats indigènes coloniaux : ils se sont comportés de telle sorte que l'adversaire les a crus beaucoup plus nombreux qu'ils n'étaient.

Ludendorff revient à quatre reprises sur ce sujet. En 1916, au moment où il prend le commandement avec Hindenburg sous le titre de Premier Quartier Maître général, il examine la situation dans les colonies allemandes et dit incidemment : « L'utilité que la France a tirée de son empire colonial ne peut être estimée assez haut. Elle a mené la guerre, notamment dans l'été 1918, dans une large mesure avec les troupes de couleur. » En 1917, c'est le bilan de la situation sur le front occidental qui s'impose : « La France avait déjà donné ses enfants. Les bataillons n'avaient plus que trois compagnies au lieu de quatre. Mais elle possédait dans son empire colonial un immense réservoir d'hommes, auquel elle fit appel de plus en plus. » Le 15 juin 1918, pendant une pause entre deux attaques, il dit : « La France tirait plus de ressources que dans les premières années des riches réserves d'hommes de son empire colonial. Il est certain que, dans le temps d'arrêt où nous nous trouvions, elle reprenait des forces. » Enfin, en août, en signalant une première suppression de 10 divisions allemandes, il constate que les armées de l'Entente avaient aussi beaucoup souffert, mais il remarque que la France réparait ses pertes : « La France avait engagé un nombre surprenant de nègres du Sénégal et de Marocains. »

Il faut donc rendre un éclatant hommage à l'effort de nos colonies au cours de la guerre ; elles ont contribué bien au delà de ce que la métropole pouvait en attendre, étant donné les lacunes considérables de leur préparation militaire. Mais il faut également constater que cet effort aurait obtenu des résultats beaucoup plus importants, s'il avait été organisé dès le temps de paix, ou même si les instructions du Gouvernement avaient été suffisamment nettes et fermes dès le début des hostilités. « Si la conscription avait été instituée depuis une dizaine d'années, l'Afrique, dès la mobilisation, au lieu de nous fournir 28 000 hommes, nous aurait donné 250 000 combattants, » a pu écrire M. Abel Ferry. Cet effort aurait certainement pu être doublé pendant les années suivantes. La Tunisie et surtout le Maroc auraient pu donner des contingents beaucoup plus importants qu'ils ne l'ont fait. Le corps de 20 000 Sénégalais dont la création avait été commencée en Algérie en 1910 devait être prêt en 1914. « Ainsi, une division en France le 15[e] jour de la mobilisation, une seconde division le 40[e] jour,

une 3e le 60e jour, et trois autres s'échelonnant les 3e et 4e mois. » Le projet dont la réalisation n'avait été qu'ébauchée en 1910 nous donnait donc 6 divisions noires et il se prêtait à un bien autre développement, envisagé en 1909 et qui aurait pu recevoir son exécution au cours de la guerre.

L'Indo-Chine a donné plus qu'on ne lui a demandé. Mais on lui a demandé très peu et ses contingents étaient d'un transport difficile à partir de 1916; sa population de 14 millions d'habitants, de civilisation ancienne, aurait pu fournir en 1914-15 plusieurs centaines de mille hommes.

Ainsi le chiffre de 545 000 indigènes levés au cours de la guerre aurait pu être doublé dès la première année, triplé et quadruplé les années suivantes. Un million de combattants de plus, entretenu régulièrement sur le front, c'était nos forces augmentées de plus de moitié, par des contingents supérieurs à ceux que l'Amérique est arrivée à mettre sur le front de France en 1918 ; on peut donc affirmer sans contradiction possible que la guerre eût été singulièrement abrégée, si les ressources de nos colonies avaient été mobilisées régulièrement par les procédés indiqués en temps utile.

La France continentale ne contient même pas 40 millions d'habitants, mais la France d'outre-mer en a plus de 50 millions, qui augmentent rapidement, et la nécessité nous a obligés de constater leurs qualités militaires. Nous ne pouvons continuer à fermer les yeux sur ce fait : l'annexion militaire de nos colonies est réalisée. La plus grande France est créée, son union a été cimentée par le sang versé en commun sur le champ de bataille ; elle est couronnée par la victoire.

Au point de vue immédiatement pratique, notre population militarisable est plus que doublée. Sans doute, ce ne sont pas les mêmes lois que nous pouvons appliquer à des peuples si divers, et ce n'est pas de la même manière que nous pouvons utiliser des ressources situées à des distances si différentes de la métropole. Mais nous pouvons admettre d'une manière très générale qu'en temps de paix il y aura sous les armes à peu près autant de Français de couleur que de Français blancs. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que la durée du service soit différente et différent le taux du contingent.

Si, sous les tropiques comme dans la métropole, le nombre des hommes sous les drapeaux est sensiblement le même pour

des populations égales, la charge militaire sera sensiblement la même. Mais à un groupement colonial qui doit entretenir un effectif permanent de 30 000 hommes par exemple, il est préférable de demander chaque année 10 000 hommes pour trois ans que 30 000 hommes pour un an, parce qu'on tient compte de l'état social et des habitudes qui réunissent les indigènes par race, tribù, canton ou village; on tient compte en même temps des longues distances à parcourir, de l'acclimatement nécessaire et des lenteurs de l'instruction. Le recrutement s'établira progressivement, respectant, non seulement le sentiment de collectivité, mais l'organisation sociale et les mœurs de chaque peuple. Ses procédés seront donc différents selon les colonies; le seul principe commun à toutes, dont l'application peut être complètement réalisée en trois ou quatre ans, peut s'exprimer ainsi : « A population égale, charge égale, représentée par le même nombre d'hommes sous les armes. » Des études consciencieusement conduites depuis de longues années et dont l'expérience des derniers recrutements a confirmé les résultats, permettent d'affirmer qu'il est facile d'arriver à un total d'au moins 300 000 hommes pour nos contingents coloniaux permanents.

L'emploi de ces contingents coloniaux est tout indiqué. Déjà 36 bataillons algériens, 6 bataillons sénégalais, 3 bataillons malgaches font partie de l'armée du Rhin, avec quelques milliers d'Annamites employés dans les convois automobiles et dans divers services. On ne peut donc plus parler d'expérience et on peut décider que nos six divisions comprendront chacune 1 régiment algérien et 1 régiment tropical, soit 6 régiments algériens, 2 sénégalais, 2 annamites, 2 malgaches, avec un large emploi des coloniaux dans l'artillerie et les divers services. Nos corps frontière peuvent être organisés de même manière et notre couverture sera ainsi assurée. Des corps dans le Midi de la France recevront les régiments destinés à compléter nos unités de première ligne. Dans l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale pourront stationner les divisions expéditionnaires que l'état actuel de l'Europe nous oblige à prévoir, et des troupes de complément qui donneront à l'organisation de l'armée nouvelle beaucoup d'élasticité.

Aux forces stationnées dans les eaux métropolitaines correspondraient forcément des effectifs stationnés aux colonies pour leur servir de réservoir.

Il restera à établir le plan de mobilisation et de transport des contingents coloniaux, enfin leur utilisation sur les théâtres d'opérations en fonction de leur débarquement en Europe.

L'annexion militaire de nos colonies est faite; il faut le constater et tirer de cette situation toutes ses conséquences. La première, c'est que notre armée permanente peut comprendre environ 300 000 indigènes coloniaux en France, sur le Rhin, ou dans les eaux métropolitaines; notre prochaine loi militaire doit escompter ce facteur et la fixation de la durée du service militaire obligatoire dans la métropole dépend essentiellement de l'organisation de nos ressources coloniales. C'est seulement quand ces 300 000 coloniaux seront organisés que le temps du service militaire pourra être fixé pour la métropole.

La seconde, c'est que nous disposons, en cas de conflit mondial, d'un supplément de plusieurs millions de combattants, dont le transport en Europe constitue un problème à résoudre; mais la solution n'en a rien de particulièrement difficile, surtout si l'on admet la construction d'un chemin de fer transsaharien, qui s'impose pour beaucoup d'autres motifs; ce fait nouveau, capital, il faut que tous en tirent quelques conséquences, en France, — et ailleurs également.

L'acclimatation physique et morale de ces recrues est à organiser de toutes pièces; l'habitude de la vie en commun sera prise aux colonies, où l'indigène sera dégrossi sur place, dans son pays d'origine, pendant six mois par exemple; en Algérie et dans le Midi de la France, il s'instruira pendant six autres mois; enfin, le voici apte à entrer dans nos troupes de couverture pour deux ans environ, sur le Rhin, dans l'Est ou le Nord de la France, et sur tous les théâtres de notre action extérieure. L'instruction des nouvelles levées sera complétée par des écoles de cadres et de spécialités; l'accession aux grades d'officier sera accordée sans autre limitation que le mérite personnel.

Notre politique coloniale ne sera pas modifiée par l'organisation nouvelle, mais ses directions générales s'affirmeront de plus en plus vers la collaboration des indigènes et leur assistance matérielle et morale. Les services qu'ils nous ont rendus au cours de cette guerre et ceux que nous allons leur demander créent entre eux et nous des liens nouveaux d'affection et de reconnaissance Nous nous efforcerons de plus en plus de con-

naître leurs besoins et leurs désirs, en consultant leurs représentants naturels ou élus, en développant les assemblées indigènes locales, et plus tard en instituant des Parlements par colonies. C'est dans cette voie qu'il faut marcher sans hésitation. L'instruction publique est encore bien peu développée, de même que l'assistance médicale. Il nous faut des Écoles normales indigènes, qui forment des instituteurs, des médecins et des sages-femmes de leur race.

Nos officiers coloniaux ne perdront pas de vue que les anciens tirailleurs libérés formeront avec leurs gradés les cadres de la société nouvelle; nos administrateurs et nos colons doivent sentir qu'un événement s'est produit, considérable. L'aurore d'un monde nouveau se lève aux Tropiques; elle montre la plus grande France, toujours guidée par une juste modération et une large humanité, mettant au service de la civilisation le poids de 100 millions d'hommes.

***

L'Allemagne, au cours de la guerre, mobilisa 31 classes de recrutement, tous les hommes valides nés entre le 1er juin 1870 et le 1er janvier 1901, soit 14 millions d'hommes : tel est le réservoir de « matériel humain » où elle a puisé avec une énergie sans cesse croissante et qu'elle est arrivée à vider.

Elle bénéficiait, au début, de sa grande richesse en hommes et de sa puissante organisation. Comme les compagnies d'infanterie comptaient sur le pied de paix 160 hommes, — 180 dans les corps de couverture, — 70 à 90 réservistes leur suffisaient pour passer du pied de paix au pied de guerre; deux classes de réserve permettaient à ses 25 corps d'armée de se mobiliser.

En outre, à la suite d'une nouvelle organisation datant de 1914, chaque régiment actif formait un régiment de réserve à 3 bataillons (sauf pour les corps de couverture et certains régiments de formation récente), et deux compagnies d'Ersatz qui furent ensuite groupés pour former des brigades mixtes, puis des divisions. Ces formations, solidement encadrées par des officiers et des sous-officiers de l'active et comprenant un certain nombre de régiments du temps de paix qui comptaient en surnombre dans les corps d'armée, fournirent 14 corps d'armée de réserve et 4 divisions de réserve et 6 divisions d'Ersatz, dont l'existence, soigneusement tenue secrète, permit à l'armée alle-

mande d'étendre son front plus loin que notre État-Major ne l'avait prévu.

Dès 1914, la bataille de l'Yser amena la création de 6 nouveaux corps d'armée de réserve, 1 division bavaroise, 1 division de marine; des réservistes jeunes, provenant de l'Ersatz (réserve de remplacement non instruite, laissée en excédent après l'incorporation de chaque classe), avaient été dressés en deux ou trois mois dans des camps d'instruction.

En 1915, la classe 1914, dont l'appel, échelonné sur plusieurs mois, commença seulement en décembre 1914, rejoignit le front, et ses 450 000 à 500 000 hommes, après avoir renforcé les régiments existants, servirent à créer 4 nouveaux corps de réserve et une division bavaroise. En même temps, une deuxième division de marine apparaissait sur le front. Dans le courant de la même année, l'Allemagne fut obligée d'appeler le premier ban de Landsturm pour 20 classes de recrutement, dont chacune est composée d'une centaine de mille hommes, classés comme les moins bons par les conseils de revision ; cet appel de deux millions d'hommes non instruits s'échelonna sur toute l'année, chaque portion rejoignant le front après deux ou trois mois d'instruction. En mai commença l'appel de la classe 1915, qui fut dressée en deux ou trois mois. Ces énormes réserves ne permettent pas la création de nouveaux régiments, mais des divisions nouvelles se créent, à 3 régiments au lieu de 4. Toutefois, la guerre de tranchée amène la création de bataillons de pionniers, de mineurs, etc., et l'on voit apparaître des bataillons de Landsturm sur le front russe.

La bataille de Verdun appelle sur le front la classe 1916, en février et en mars la classe 1917 dans les dépôts. L'offensive de Broussiloff en Galicie et celle de Foch sur la Somme obligent l'Allemagne à toutes les récupérations et à tous les expédients commencés en France dès 1915 : revisions nouvelles des réformés et exemptés, reclassement des hommes qui passent du Landsturm dans la Landwehr, de la Landwehr dans l'active, révocation des sursis d'appel en grand nombre, et comme conséquence : service obligatoire civil, emploi de la main-d'œuvre féminine, etc. En même temps, les bataillons d'Ersatz, de Landwehr et de Landsturm se multiplient sur le front et font leur apparition en Belgique où ils libèrent des troupes actives. Des Belges et des Polonais, réquisitionnés militairement, vont remplacer les

ouvriers allemands dans les usines de guerre ; les populations des territoires occupés sont contraintes à des travaux militaires, quelquefois tout près du front. L'emploi de toutes ces ressources permet de recompléter les unités existantes et de créer 60 nouveaux régiments et sauve l'Allemagne qui se sentait aux abois. Toutes les divisions furent réduites à 3 régiments.

La classe 1918, dont l'appel avait commencé le 15 novembre 1916, commença à arriver sur le front au début de 1917, et toutes ces récupérations continuaient activement, car on attendait l'attaque du printemps trop annoncée par l'Entente. 14 divisions nouvelles furent créées. Les divisions allemandes qui restaient en Russie, considérées comme des troupes de police, se vidaient de tous les éléments jeunes et n'étaient plus composées que d'hommes entre trente-cinq et quarante-cinq ans.

Avant sa grande offensive de mars 1918, Ludendorff avait complété les effectifs des divisions dont il disposait sur le front occidental, et les bataillons étaient à 800 hommes, répartis en 4 compagnies et 1 compagnie de mitrailleuses (au lieu de 1 000 hommes), mais ses *Mémoires* nous apprennent qu'il n'avait que 100 000 hommes dans ses dépôts ; il jugeait ce ballant bien léger, mais se consolait en pensant que ses ennemis étaient aux prises avec les mêmes difficultés ; la division anglaise, de 12 bataillons en 1917, était réduite à 9 bataillons, et l'armée française avait dû dissoudre 100 bataillons territoriaux.

Dès le mois de juin, l'entretien des effectifs se faisait mal ; le 13 juillet, le commandant de la 10e armée signalait que 4 divisions allemandes, usées sur son front par des actions locales qui préparaient l'offensive projetée, avaient été remplacées par des unités sorties de secteur depuis peu de temps, ni reposées, ni recomplétées ; « et leurs effectifs sont très faibles (40 à 50 hommes par compagnie). L'ennemi, à la suite de ses échecs, reste donc très affaibli, mais les ordres qui ont été donnés aux commandants de secteur et que nous avons capturés, sont formels : tenir coûte que coûte sans espoir de renforts. Le gros de l'armée allemande est réservé pour la grande offensive. Devant le front de la 10e armée, j'estime donc que la situation est éminemment favorable à une attaque et je crois devoir le signaler à votre attention. »

Donc Ludendorff engageait une nouvelle offensive dans des conditions précaires. Dès qu'une première victoire nous rendit

l'initiative des opérations, et que le maréchal Foch en profita pour attaquer sans répit, la situation fut immédiatement renversée au point de vue des pertes ; nous l'avons constaté à notre profit dans notre camp (97 000 pertes définitives en mai-juin, 35 000 en septembre-octobre-novembre), constatons-le aussi chez l'ennemi à son détriment : « La guerre demande des hommes, répète Ludendorff. La bataille défensive est beaucoup plus coûteuse que l'attaque et cette vérité est évidente. Août, septembre, octobre 1918 nous ont coûté beaucoup plus cher que les mois d'avril-mai. Les pertes consistaient surtout en blessés légers revenant dans leurs corps : les blessés légers de la fin ont été pris par l'ennemi. » Du 15 juillet au 31 octobre, nous avons capturé en effet 364 000 prisonniers, auxquels il faut ajouter les morts et les blessés évacués et les « tireurs au flanc » de toute nature qui, des dépôts jusqu'aux arrières immédiats de l'armée, sont signalés comme une plaie de plus en plus envahissante dès le mois d'août.

Ludendorff supprime 10 divisions en août, 12 en septembre. Quand, le 2 octobre, le major von dem Busche, représentant le G. Q. G., expose aux chefs des partis du Reichstag que le moment fatal est arrivé : « Nos troupes se sont en grande majorité admirablement battues, dit-il... Néanmoins, le haut commandement dut prendre la décision effroyablement lourde de déclarer que, autant qu'il était possible à un homme d'en juger, il n'y avait plus possibilité de contraindre l'ennemi à faire la paix. »

C'est à peu près uniquement sur la pénurie des effectifs qu'il s'appuie : « La question des renforts est devenue décisive. L'armée est entrée dans la grande bataille avec des effectifs faibles. Malgré les mesures prises, les effectifs de nos bataillons sont tombés de 800 hommes en avril à 540 à la fin de septembre. Et nous n'avons pu obtenir ce chiffre qu'en procédant à la dissolution de 22 divisions, soit 66 régiments. La défaite bulgare a mangé 7 autres divisions. Il n'y a aucun espoir d'amener les effectifs à des taux plus élevés. Les renforts normaux, blessés guéris, récupérés, ne couvriront pas les besoins d'une campagne d'hiver calme. Seule la mise en ligne de la classe 1900 (qui correspond à la classe française 1920) augmentera l'effectif des bataillons de 100 hommes... Maintenant nos réserves arrivent à leur fin. Si l'ennemi continue à attaquer, la situation peut exiger

que nous nous repliions sur de grandes étendues de front. Nous pouvons encore conduire la guerre de cette façon pendant un temps appréciable; nous pouvons infliger à l'ennemi de lourdes pertes, *laisser derrière nous un pays désertique,* mais en agissant ainsi, nous ne pourrons jamais plus gagner la guerre. »

Savourons en passant cette perspective de dévastations inutiles que le représentant du G. Q. G. ouvre comme consolation devant les chefs de partis du Reichstag; constatons que dans la conférence du 17 octobre, devant les secrétaires d'État, le chancelier Max de Bade et Ludendorff, le colonel Heye, adjoint à Ludendorff, remarque incidemment : « Si nous nous retirons en combattant, *il faut détruire le pays,* car il faut créer entre l'ennemi et nous une frontière de sécurité. » Prétexte ridicule, puisque la retraite était envisagée comme pratiquement indéfinie. Scheidemann est là, qui écoute sans mot dire, alors qu'il sait bien interrompre en d'autres circonstances, Scheidemann, le chancelier de demain, qui publiera ces documents pour servir sa polémique contre Ludendorff, sans même se rendre compte que l'Allemagne déposait en un instant le masque d'humanitarisme tout neuf qu'elle venait d'attacher laborieusement sur sa figure.

Mais revenons aux effectifs. — Ludendorff, le 9 octobre, dans une conférence tenue avec le chancelier et les ministres, dit : « Dans les derniers mois, il nous manque par mois 70000 hommes. » Grande question : aura-t-on des renforts? En avril et juin, le G.Q.G. demande que les renforts soient plus importants. En août, une conférence a lieu à ce sujet. Mais rien de décisif n'est mis sur pied. Le ministre de la Guerre doit savoir si c'est encore possible. Le remplacement du matériel est assuré, mais les hommes manquent... A l'Ouest, le manque d'hommes est chose décisive... « La défensive coûte plus cher que l'offensive, » répète-t-il une fois de plus. Et le ministre de la Guerre Scheuch refait son compte. Et on examine, pour les écarter, la solution d'une levée en masse, puis la prolongation du service militaire jusqu'à 60 ans. Le déficit de 70000 hommes par mois est constant, il subsisterait même pendant l'hiver si les opérations étaient arrêtées; car il s'agit de recompléter les divisions, dit Ludendorff, et il a calculé sans tenir compte de l'augmentation de l'ennemi.

Dans la grande conférence du 17 octobre, on voit le général Hoffmann, revenu du front Est, constater que les divisions de ce commandement sont composées d'hommes de 35 à 45 ans et

contaminées de bolchévisme; étant donné la difficulté des transports, il faut plusieurs mois pour les ramener, et on sacrifierait ainsi les ressources de l'Ukraine en grains, bestiaux, chevaux, fourrages...

D'autre part, on constate que les effectifs ont encore beaucoup baissé: le front Ouest compte 191 divisions, dont 4 autrichiennes (qui vont disparaître par la demande d'armistice de l'Autriche) et 7 venant de l'Est. — 28 divisions d'infanterie n'ont que 200 à 300 hommes. « Si mes bataillons étaient à effectifs pleins, la situation serait sauvée, » dit Ludendorff. Mais il sait bien que personne ne peut les mettre à effectifs pleins.

Le ministre de la guerre Scheuch refait de nouveau ses comptes, il pourrait donner, ou bien 190 000 par mois, ou bien 600 000 d'un coup, et ensuite 100 000 par mois. Mais il ne peut indiquer de délai pour cette deuxième solution, et dans une autre conférence du même jour, il annonce qu'il s'est mis d'accord avec Ludendorff pour un renfort immédiat de 75 000 hommes. Nous voilà loin de tous les premiers chiffres. Mais le ministre explique que les renforts ne peuvent arriver que peu à peu et Ludendorff acquiesce par son silence, bien obligé de se contenter de ce qu'on peut lui donner.

Par ces renseignements certains qui confirment les calculs de notre deuxième bureau trop souvent suspectés d'optimisme, nous constatons qu'après la suppression de 22 divisions, les effectifs des régiments d'infanterie étaient, dans l'ensemble, diminués de moitié. Les bataillons étaient en majorité réduits à trois compagnies, et un assez grand nombre à deux compagnies.

L'état physique des troupes empirait; les mêmes divisions revenaient trois et quatre fois au feu avant d'être reposées et recomplétées; d'autres ne quittaient pas la bataille. Aucune réserve n'était plus disponible pour parer à une défaillance sur un point du front. Quant au moral, il était au plus bas dans la plupart des unités. Ludendorff n'avait cessé de réclamer un appel à la nation, venant de quiconque pouvait paraître en état de lui parler, — car depuis longtemps il n'était plus question de l'Empereur. Il s'adressait à Scheidemann, à Ebert, qui restaient muets. Le 28 octobre, après son départ, le conseil des ministres secrétaires d'État put enfin entendre d'autres généraux que lui, et convoqua les généraux von Mudra et von Gallwitz, qui, malgré un certain optimisme, insistèrent sur la double nécessité de relever

le moral et de renforcer largement l'armée. Ils signalent un mouvement contre la continuation de la lutte et contre la discipline : « Le défilage a pris une proportion effrayante, en particulier pendant les combats sous bois. » Ils reviennent à l'avis de Ludendorff et réclament un appel au peuple, non de l'Empereur, mais du nouveau gouvernement, dit Gallwitz; de l'Empereur et du nouveau gouvernement, dit Mudra. C'est leur seule divergence. Mais la défection de l'Autriche paraît dans leur esprit trancher la question et mettre fin à tout espoir de résistance.

Et tous sont d'accord avec Ludendorff pour affirmer que la baisse du moral est causée en grande partie par le fait que les effectifs ne sont pas recomplétés. Il manque dans les divisions en moyenne la moitié des effectifs d'infanterie, et parfois les deux tiers, et il est impossible de les renforcer, mais on prévoit que les pertes nouvelles ne pourront être comblées. Le général von Gallwitz remarque très justement que, dans la défensive, les effectifs peuvent baisser avec moins d'inconvénient, mais évidemment pas dans de telles proportions, et le front s'effondre faute de renforts, — voilà le fait.

Ce résultat était prévu et certainement escompté par le maréchal Foch, quand il poussait l'offensive à outrance et sans trêve sur tout le front.

Quelques chiffres permettront de le comprendre. Au commencement de 1918, l'Allemagne avait 241 divisions; elle avait mobilisé 14 millions d'hommes au cours de la guerre. La France a au même moment 111 divisions (nous ne comptons pas une division polonaise, entretenue par des ressources spéciales) et elle avait mobilisé 7 750 000 Français du territoire national, 250 000 Arabo-Berbères de l'Afrique du Nord, 200 000 indigènes coloniaux, soit au total 8 200 000 hommes.

Donc le nombre d'hommes correspondant à chaque division était de 58 000 pour l'armée allemande, de 76 000 pour l'armée française. Si l'armée allemande avait adopté le même taux que la nôtre, elle se serait contentée de 184 divisions au lieu de 247, et aurait compté 63 divisions de moins; inversement, si nous avions pris le même taux que nos ennemis, nous aurions eu 144 divisions au lieu de 111, donc 33 divisions de plus.

L'Armée française comprenait 96 divisions en 1914, et 116 en 1915; mais les résultats très limités de nos offensives en Champagne et en Artois ont montré cette année-là que la guerre

menaçait de durer longtemps et notre commandement s'est prudemment organisé pour durer; il s'est borné à l'entretien des effectifs existants et aux transformations nécessitées par les formes nouvelles de la lutte : l'infanterie comprenait en mai 1915 72 pour 100 de nos effectifs, l'artillerie 18,5 pour 100, l'ensemble des autres armes 9,8 pour 100; au moment de l'armistice, l'infanterie était réduite à 50 pour 100, l'artillerie absorbait 35,7 pour 100, l'ensemble des autres armes 15 pour 100. — Aussi les divisions étaient-elles réduites à trois régiments de 2 500 hommes au lieu de quatre régiments de 3 300 hommes, — pendant que l'artillerie lourde, le génie, l'aviation, les conducteurs d'automobiles ne cessaient de se développer et que les chars d'assaut se créaient,

L'Armée allemande, tout en obéissant aux mêmes nécessités d'organisation, ne cessait d'augmenter le nombre de ses divisions par à-coups successifs, et selon les besoins de sa politique militaire. Elle a des réserves d'hommes énormes, elle en use plus hardiment que nous des nôtres pourtant beaucoup plus fortes. Alors que tous nos hommes non instruits passent six ou huit mois dans les dépôts ou les bataillons d'instruction, ses réservistes et territoriaux non instruits (Ersatz de l'active, de la réserve, de la Landwehr, du Landsturm) sont envoyés au front après deux ou trois mois d'instruction; il en est de même des jeunes classes, dont l'appel et la mise en service, au début plus lents qu'en France, s'accélèrent au point que l'Allemagne est en avance d'une classe sur la France.

Il est évident que l'Allemagne, ayant à soutenir la lutte sur deux fronts, à soutenir par intermittence son alliée l'Autriche-Hongrie en Galicie et en Italie, à conduire une offensive en Roumanie, à encadrer l'armée turque, se trouvait aux prises avec des difficultés croissantes, et ce fut une nécessité pour elle de mettre en ligne toutes ses ressources. Mais un succès rapide lui était devenu indispensable en 1916, parce qu'elle était incapable d'une lutte prolongée. D'une part, elle ne pouvait plus entretenir, à beaucoup près, l'effectif de ses trop nombreuses divisions; d'autre part, les suppressions considérables que lui imposaient ses pertes nécessitaient une réorganisation complète, incompatible avec l'allure accélérée de nos attaques; enfin en réduisant de moitié le nombre de ses divisions, elle eût dégarni une partie notable de son front, qu'aucun prodige d'organisation ne pouvait empêcher de s'effondrer, faute d'hommes.

*
* *

C'est la violation de la neutralité belge qui a forcé le gouvernement britannique à déclarer la guerre à l'Allemagne; mais pour que le peuple anglais entrât complètement dans la lutte, il fallut les raids aériens et le bombardement des villes côtières. Sans doute, tout était fait pour activer les engagements volontaires, tracts, conférences, affiches monumentales, mais le meilleur agent de recrutement resta toujours le Zeppelin. Quand les engagements volontaires eurent produit tout leur effet et que la nécessité s'imposa de recourir au service militaire obligatoire pour entretenir les effectifs, c'est encore le Zeppelin qui, aidé du sous-marin, permit au gouvernement britannique d'imposer le plus grand des sacrifices à la nation qui a le culte héréditaire de la liberté individuelle.

L'Empire britannique, résolument pacifique et confiant dans sa puissance maritime pour se défendre, avait fermé les yeux sur le danger allemand; un réseau d'influences adroitement tissé enveloppait toutes les classes dirigeantes, dont seuls quelques rares personnages clairvoyants avaient su se préserver; il s'étendait jusqu'aux partis les plus avancés, grâce aux socialistes du Kaiser. L'Entente cordiale nouée avec la France paraissait non seulement comme un gage de paix, mais comme une garantie absolue. Prête pour une expédition coloniale toujours possible, l'armée anglaise gardait la forme appropriée à ce besoin. La plupart des régiments étaient à deux bataillons, qui alternaient pour le service outre-mer. L'instruction de détail était bonne, mais aucune manœuvre d'ensemble ne les réunissait. Théoriquement, la « Force expéditionnaire » de quatre divisions pouvait bien porter « l'Union Jack » sur le continent, mais c'était pour une manifestation de solidarité bien peu vraisemblable et dont le lendemain n'était pas prévu. Pas d'artillerie lourde, rien du matériel nécessaire à une armée moderne, aucun État-major organisé au-dessus de la Division. — Comptaient à l'effectif, dans les Iles britanniques, 250 000 mercenaires très bons, puis 270 000 hommes de la force territoriale très sommairement organisés et non instruits.

Partant pour une guerre courte, l'État-major allemand devait braver sans hésitation l'entrée en ligne d'un tel adversaire et franchir sans scrupule la frontière belge, et plusieurs

mois après, le Kaiser parlait encore de « la méprisable petite armée du maréchal French. » Ils méconnaissaient entièrement la race dont elle était sortie et ne se doutaient pas que l'Empire britannique lèverait au cours de la guerre 9 400 000 hommes et aurait sous les armes, à la fin des hostilités, 5 700 000 hommes, dont 3 340 000 au combat sur les divers théâtres d'opérations.

L'organisation de ces forces a été réalisée par le maréchal lord Kitchener, ministre de la guerre. 7 divisions actives envoyées en France furent rapidement rejointes par les 14 divisions territoriales mobilisées. Puis il forma 5 armées de 6 divisions chacune, soit 30 divisions nouvelles, et en même temps 20 divisions territoriales nouvelles. Sur le front de France, il y avait 118 000 hommes en août 1914; 1 120 000 hommes en janvier 1915, 1 700 000 en janvier 1916 au moment du vote de la conscription, 1 831 000 en janvier 1917; les effectifs passèrent par un premier maximum de 1 884 000 en septembre 1917 pour retomber à 1 831 000 par l'envoi de 5 divisions en Italie. Les pertes par l'offensive allemande de mars 1918 sont compensées par le retour de 3 divisions d'Italie et de 2 divisions de Palestine et par de nouvelles incorporations, et on passe en juillet 1918 par un nouveau maximum de 1 898 000 hommes. Fin octobre, l'effectif en Belgique est de 1 848 000 hommes, inférieur de 50 000 à celui de juillet, mais supérieur de 20 000 à celui de mars. En outre, les garnisons des Iles Britanniques comptent 1 800 000 hommes, et c'est une réserve où la situation permet des prélèvements importants. Au moment de l'armistice, l'armée britannique est dans les meilleures conditions pour continuer la lutte.

De ses possessions d'outre-mer, le Royaume-Uni tira des ressources considérables. Les Dominions lui fournirent d'admirables troupes, égales aux meilleures sur les champs de bataille européens : le Canada 628 000 hommes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande 648 000, dont 440 000 ont servi outre-mer, l'Afrique du Sud 200 000, l'Inde 1 160 000 hommes.

Les troupes britanniques luttèrent aux côtés des troupes françaises aux Dardanelles, en Macédoine, en Italie et au Cameroun; elles assurèrent seules la charge des opérations, souvent très lourde, en Mésopotamie, en Palestine et dans l'Est Africain.

Pendant que la marine française s'assurait la maîtrise de la Méditerranée, la marine britannique contrôlait toutes les autres

mers ou océans du globe et ravitaillait pour la plus grande partie les armées et les nations de l'Entente. Pour la marine de guerre, le personnel navigant était passé de 145 000 hommes à 400 000, et celui de la marine de commerce à 1 200 000 hommes; 1 500 000 étaient employés aux constructions navales pour réparer les pertes causées par la guerre sous-marine. Les mines et les usines d'Angleterre compensaient dans une large mesure les pertes subies par l'industrie dans le Nord et le Nord-Est de la France, tout en outillant de toutes pièces les armées britanniques qui, au début des hostilités, étaient encore plus démunies que les armées françaises en matériel de toute sorte, notamment en artillerie de tous calibres et en munitions. Ce magnifique effort, dont la France a largement profité, a été organisé et poursuivi par M. Lloyd George, comme ministre des munitions. Les demandes du maréchal French, qui n'hésita pas à saisir l'opinion publique de sa pénurie en artillerie lourde et en munitions, activèrent beaucoup les fabrications de guerre. Elles représentaient une main-d'œuvre très considérable et absolument nécessaire à la victoire, — et il faut en tenir compte quand on songe aux effectifs combattants fournis par l'Empire britannique.

Dans la conduite des opérations, les meilleurs rapports s'établirent rapidement entre les commandements alliés. Les nuages qui s'élevèrent parfois ne furent jamais que passagers. Toutefois, la bonne entente ne suffit pas à remplacer l'unité de commandement. L'armée anglaise eut toujours une tendance naturelle à menacer les ports de la mer du Nord, bases des sous-marins allemands; une offensive n'était guère possible sur ce terrain que pendant le milieu de l'été et devait se heurter à une préparation défensive très forte, à moins qu'une entreprise sur un autre point du front eût drainé les réserves allemandes. La seule tentative sérieuse, celle d'août 1917, menée avec la participation d'une armée française, fut commencée trop tard, ne remporta qu'un succès limité et n'atteignit pas ses objectifs. — Dans la défensive, l'unité de commandement s'imposa impérieusement à la fin de mars 1918.

Le commandant du corps expéditionnaire garda toujours les prérogatives de son autorité. Le maréchal French qui, avant la guerre, avait les meilleurs rapports avec le ministre de la Guerre lord Kitchener, entra sans hésiter en conflit avec lui. Le 1er septembre 1914, lord Kitchener arriva à Paris et témoigna

l'intention de se rendre sur le front; il dut y renoncer, le maréchal French n'admettant pas que son armée pût avoir deux chefs; l'armée britannique poursuivit sa retraite, malgré la volonté du ministre de la Guerre. — Au commencement d'octobre, à propos des opérations autour d'Anvers, pendant que le maréchal French descendait sur l'Aisne, lord Kitchener donna directement quelques ordres, qui paraissent encore aujourd'hui intempestifs, au maréchal French.

A ce propos, le maréchal lord French, vice-roi d'Irlande, fait à plusieurs reprises dans son ouvrage *1914* quelques réflexions qui seront utilement méditées ailleurs qu'à Londres:

« Si j'avais été laissé libre d'exercer la plénitude de mes fonctions de commandant en chef de l'armée britannique en France, j'aurais assurément donné des ordres touchant le dispositif de ces troupes. Je regrette d'avoir à dire ici mon opinion très nette : ce qui aurait dû être fait pendant ces jours critiques ne l'a pas été, grâce uniquement aux essais tentés par lord Kitchener de réunir dans sa main les rôles séparés et distincts de ministre à Londres et de général en chef en France. Je crois avoir le droit, dans l'intérêt de mon pays, en pensant aux guerres où nous pourrons être engagés dans l'avenir, je crois avoir le droit d'exposer ici complètement les faits. Le désastre de Sedan fut dû en parti à l'ingérence de Paris dans les opérations de l'armée, et la guerre civile d'Amérique se prolongea au delà des prévisions grâce à l'intrusion répétée du secrétaire d'État dans le commandement. »

Sur le front, la camaraderie de combat était parfaite. Les méthodes d'instruction très analogues rendaient les relations faciles; des cours connexes rapprochaient les officiers, et les troupes fraternisaient cordialement.



La République des États-Unis a déclaré la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917. Son armée régulière comptait 200 000 hommes et pouvait être portée à 320 000 hommes, en vertu d'une loi de 1916, latitude dont le Président commença à user aussitôt, et l'envoi rapide d'un corps expéditionnaire en Europe fut décidé.

On n'a pas assez remarqué que cette armée permanente du temps de paix était une base excellente, — malgré son exiguïté,

— pour construire une organisation solide. Presque tous les officiers et beaucoup de soldats avaient fait campagne aux Philippines, à Cuba, au Mexique. Chaque régiment était astreint à un véritable *tour colonial* et passait un certain temps outremer. Les cadres et les troupes, — tous volontaires, — avaient par conséquent accepté de passer une partie de leur existence aux colonies et y avaient vécu de la vie de campagne, dans les conditions les plus diverses. C'était, comme l'armée britannique, une véritable armée coloniale, entraînée aux changements d'existence, d'armement, de climat, de terrain, de tactique, et préparée par conséquent aux formes sans cesse mouvantes de la guerre moderne. Mais, par suite des préoccupations uniquement pacifiques de la grande République, l'armée n'y tenait pas la place due à ses services et à ses mérites, et l'organisition centrale, — ministère de la Guerre et État-major général, — n'existait qu'à l'état embryonnaire.

La conscription fut établie par la loi du 18 mai, autorisant le Président à l'utiliser pour compléter l'armée régulière, pour lever un premier contingent de 500 000 hommes le 1er septembre, destiné à former une armée nouvelle, l'armée nationale, et un second contingent ultérieurement, enfin pour la constitution et l'entretien des unités dont la guerre exigerait la création. Cet appel portait sur 8 400 000 hommes, que les difficultés d'installation, d'encadrement et d'équipement forçaient d'échelonner.

Le premier contingent fut fixé à 687 000 hommes ; on comptait lever 1 500 000 hommes pour assurer les besoins de l'armée jusqu'au printemps 1918, et créer 42 divisions : 8 pour l'armée régulière, 16 ou 17 pour l'armée nationale, 16 ou 17 pour la garde nationale. Chacune de ces divisions comprenait deux brigades d'infanterie (6 bataillons à 1 000 hommes), — une brigade d'artillerie de trois régiments (dont un d'obusiers de 155), — 1 régiment du génie, 1 bataillon du Signal corps, 14 compagnies de mitrailleuses, — soit au total 27 000 hommes : c'était un petit corps d'armée, presque le double de nos divisions actuelles.

Le corps d'armée américain devait être formé de 4 de ces divisions et l'armée de 5 corps d'armée, avec l'artillerie lourde d'armée et les corps et services généraux.

Cette organisation répondait aux demandes du général Pershing, qui, nommé le 14 mai au commandement de l'armée

expéditionnaire, s'était aussitôt embarqué et envoyait ses propositions en juin et juillet pour l'organisation détaillée de ses troupes. Le général Pershing demandait un million d'hommes pour mener l'offensive en juillet 1918, évaluant les effectifs à réaliser en deux ans à trois millions d'hommes. Il demandait que le transport de 100 000 hommes par mois s'effectuât à partir d'août 1917.

D'inévitables tâtonnements entravèrent l'organisation des troupes aux États-Unis. L'instruction des officiers était à compléter pour ceux de l'armée régulière (9 500), à faire entièrement pour les autres (175 000 hommes). Les Armées françaises et anglaises avaient remis tous leurs cadres à l'instruction en 1915-1916, à la suite des expériences de la guerre; il n'était pas étonnant qu'en entrant dans la lutte avec des cadres en majorité de toute récente promotion, l'armée américaine dût en faire autant. Mais les officiers des armées alliées ne furent appelés au début que pour enseigner les spécialités de la guerre de tranchée.

L'industrie américaine s'outilla très facilement pour la production intense des armes portatives et de certains matériels; mais pour l'artillerie, on en était encore, en 1917, à déterminer les modèles et à construire les usines capables de les réaliser. C'est seulement après quelques hésitations que les modèles français furent adoptés en pratique, car on était très désireux de réaliser une œuvre aussi nationale que possible. En aviation, le modèle Liberty, adopté pour tous les appareils américains, donna des mécomptes, et il fallut recourir aux appareils français. La France céda aux troupes américaines venues à son secours 1 900 canons de 75, 1 000 canons de 155, 240 chars d'assaut, 2676 avions équipés, des milliers de mitrailleuses, de fusils mitrailleurs et d'engins de toute sorte, 137 000 chevaux, et ces achats permettaient une économie de tonnage de 3 400 000 tonnes (chiffre notable, puisque le tonnage total transporté d'Amérique en France représente, de juin 1917 à novembre 1918, 6 millions de tonnes). Les divisions américaines reçurent leur dotation de 155 court, alors qu'un chiffre notable de divisions françaises restaient à pourvoir; par réciprocité, l'Amérique nous envoyait une moyenne journalière de 4 000 tonnes d'acier, malgré la crise de l'acier (février à juillet 1918) et la difficulté permanente des transports qui restait angoissante.

Le Département de la Guerre ne disposait que d'un faible tonnage, et il avait fallu trois mois pour transporter la première division américaine en France. L'État-major américain calculait qu'à cette allure il fallait sept ans pour transporter l'armée... Quelques palliatifs avaient un peu augmenté le tonnage, mais, en six mois, quatre divisions seulement avaient passé l'Atlantique. Le Département de la Guerre avait été réorganisé par un War College dont l'institution, le 20 décembre 1917, avait donné d'excellents résultats. Le général March, rappelé d'Europe par le ministre de la Guerre, M. Baker, avait été nommé chef d'État-major général avec de nouveaux pouvoirs.

L'organe central était donc créé, qui avait puissance d'action et capacité. Mais il fallait un fait nouveau qui permît à cette action de se déployer. Ce fait nouveau, ce fut l'attaque allemande de mars 1918. L'imminence du péril ouvrit enfin les yeux sur les nécessités de la guerre; dans les conseils des Alliés, l'unité de commandement s'imposa, le temps prit toute sa valeur, la continuité des attaques en résulta, d'où la victoire finale; aux États-Unis, plus d'hésitation dans les questions de matériel et de transport, ni dans l'emploi des instructeurs alliés; la loi du 31 août 1918 étendit la conscription à tous les hommes valides entre dix-huit et quarante-cinq ans, soit à 14 millions d'hommes. Quant au transport de ces masses, il était assuré par la réquisition désormais effective de tout le tonnage américain et par l'emploi du tonnage britannique, car, il ne faut pas l'oublier, l'Angleterre n'hésita pas à imposer à son alimentation les restrictions les plus dures, afin de laisser disponibles les bateaux nécessaires au transport des troupes américaines, qu'elle assura pour les trois cinquièmes.

Le maréchal Foch a résumé la situation le 11 novembre 1919, dans un dîner offert aux membres de la Délégation américaine à la Conférence de la Paix :

« Il y a un an, le 11 mars, dit-il, l'armée américaine en France ne comptait que 300 000 hommes, soit 6 divisions d'infanterie à l'instruction. Il arrivait 30 000 hommes par mois.

« Le 21 mars se déclenche l'offensive allemande sur la jonction des armées alliées dans la région de Saint-Quentin. Vous connaissez ses effets. Elle gagnait bientôt la Scarpe; elle remontait la Somme, qu'elle franchissait, l'Oise, qu'elle descendait. La situation était grave.

« Dans ces jours critiques, le 28 mars, les généraux Pershing et Bliss venaient m'offrir généreusement de les mener à la bataille, me disant l'un et l'autre : « Nous sommes ici pour nous faire tuer ; toutes nos troupes sont à votre disposition ; où fautil aller ? »

« Peu après, le 25 avril, à Sarcus, nous nous rencontrions avec les mêmes généraux ; le 2 mai, à Abbeville, d'accord avec les gouvernements alliés nous demandions au gouvernement américain d'amener en France, par mois, 120 000 fantassins ou mitrailleurs et des troupes de complément.

« En fait, au mois de mars, l'Amérique nous envoyait 69 000 hommes, en avril, 94 000, 200 000 en mai, 245 000 en juin, 295 000 en juillet, 235 000 en août. Les effectifs américains passaient de 300 000 hommes au 11 mars à 954 000 en juillet et 1 700 000 en octobre.

« Le 2 juin, le conseil supérieur de guerre de Versailles demandait au Président Wilson de continuer les mêmes transports de troupes, de 200 000 à 300 000 hommes par mois, et de préparer pour le printemps 1919, 100 divisions américaines. Le Président Wilson répondait qu'il était d'accord, et que s'il en fallait plus, on les aurait.

« Mais pendant ce temps, les troupes américaines n'étaient pas inactives. Dès le mois de mai, 2 divisions d'infanterie américaines étaient à la bataille avec la 1re armée française dans la région de Montdidier ; 3 dans les Vosges, où elles relevaient les Français ; 2 à l'instruction. En juin, 2 autres étaient à la Marne, à Château-Thierry et au bois Belleau, où elles prenaient une large part à la résistance contre l'ennemi.

« Le 18 juillet, cinq divisions américaines participent à la contre-offensive victorieuse des 10e et 5e armées françaises et contribuent largement à son succès.

« Le 24 juillet était créée la 1re armée américaine, sous les ordres du général Pershing. Sa tâche était de dégager les communications de Paris à Nancy en refoulant l'ennemi de Saint-Mihiel.

Le 12 septembre, quatorze divisions américaines, huit en première ligne, six en deuxième ligne, s'emparaient de la boucle de Saint-Mihiel, prenant 200 canons, 15 000 prisonniers.

« Quelques jours après, quatorze divisions américaines étaient engagées, le 26 septembre, entre l'Aisne et la Meuse,

dans la rude région de l'Argonne, dans une grande offensive. Le deuxième jour, Montfaucon était dépassé ; le 14 octobre, Grandpré était pris ; le 21, Châtillon ; le 30, Banthevillé ; le 1er novembre, Busancy ; le 4, Beaumont, et le 9, toute la ligne de la Meuse, de Mouzon à Bazeilles, était en notre pouvoir.

« En même temps, deux divisions américaines collaboraient, avec la 5e armée française, vers Romains ; deux autres, avec les armées anglaises, dans la région de Saint-Quentin ; deux autres encore, en coopération avec la 4e armée française, enlevaient les positions formidables d'Orfeuil ; puis, deux divisions américaines participaient à l'offensive du groupe des Flandres, sur la Lys et l'Escaut. Enfin, six autres se préparaient avec l'armée française à l'attaque de Lorraine du 14 novembre, lorsque l'armistice du 11 novembre est venu nous désarmer.

« Ainsi, l'armée américaine, soutenue par un gouvernement bien résolu à poursuivre la lutte jusqu'au bout, avait rendu à La Fayette la visite qu'il avait faite à l'Amérique naissante. Ainsi, elle a puissamment aidé à fixer la victoire par l'armistice, qui équivaut à une capitulation, une capitulation intégrale.

« C'est en pensant à ces souvenirs émouvants, à ces journées d'angoisse et de succès, que je lève mon verre en l'honneur du président Wilson, qui a soutenu si vaillamment la guerre, en l'honneur de mes compagnons d'armes américains, généraux et soldats, également glorieux, qui ont rendu décisive la victoire de la liberté. »

Général Mangin.

(A suivre.)

SILHOUETTES CONTEMPORAINES

V (1)

ANDRÉ CORTHIS

L'Académie française vient, en lui attribuant une de ses plus hautes récompenses, de donner sa consécration à un écrivain dont nos lecteurs connaissent et goûtent le beau talent. C'est sa dernière œuvre, parue ici même, *Pour moi seule*, qui a valu à André Corthis le prix du roman.

Œuvre d'analyse intime et de demi-teinte, très diférente des livres qui l'ont précédée, de ce *Pauvre amour de doña Balbine*, de ce *Pardon prématuré*, d'un si chaud coloris, avec leur bouillonnement intérieur et leur cadre de nature espagnole, différente aussi de ces *Petites vies dans la Tourmente*, qui nous montrent, en un saisissant raccourci, le drame de certaines existences dont on eût pu croire que rien n'était jamais venu troubler la médiocrité paisible et unie. Il semble que l'écrivain se transforme peu à peu. Tourné d'abord vers la beauté extérieure et le pittoresque des choses, il s'inquiète maintenant davantage des formes invisibles de la vie et de tout ce qu'elles peuvent avoir de violent, de secret et de profond. Évolution sans doute, mais qui vient de loin, se prépare depuis longtemps, et s'explique pour qui connaît le milieu si particulier où s'est formé l'esprit de la romancière.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 15 mars, 15 avril et 15 mai.

* * *

L'enfance d'André Corthis fut bercée de bien belles histoires. Fille, petite-fille et nièce de marins bretons, descendant, du côté maternel. de ces « Stefanopoli » que devinrent les Commène quand ils furent s'établir en Corse après leur déchéance, elle devait, toute petite, sentir derrière elle, dans ce passé d'où elle est venue, des patries bien dissemblables.

Récits de voyages et de guerre, faits par son père, embarqué dès l'âge de douze ans, combattant au Mexique, héros en 1870 de l'épopée du ballon *Le Galilée*, récits d'aventures faits par les oncles qui reviennent de loin, visages entrevus dans les souvenirs des grands-parents, vieilles villes, vieilles demeures, campagnes inconnues, oui, c'étaient là vraiment de bien belles histoires, des romans composés comme sait le faire la vie, meilleurs, et plus pittoresques ou plus poignants que les mieux imaginés.

Roman, l'existence de son arrière-grand-père, le colonel Dufour, le Chouan, investi de la confiance des Princes. Exerçant en leur nom la puissance publique dans toutes les communes de la baie de Saint-Malo, il fait plus de quarante fois, au péril de sa vie, dans de pauvres barques mal sûres, la traversée d'Angleterre pour y transporter des prêtres et des ci-devant. Il acquiert l'amitié de Hoche, qui le tient en haute estime, ayant eu plusieurs fois à combattre contre lui. Outré de l'ingratitude dont témoigne envers lui, comme envers tant d'autres, la Restauration, il répond dédaigneusement à Louis XVIII, qui lui offre la croix de Saint-Louis : « Je n'ai pas perdu celle que j'ai reçue sous la Terreur. » Resté pauvre malgré tant de richesses maniées pendant la tourmente, il emploie les quarante dernières années de sa vie à enseigner les enfants de sa commune natale, Saint-Coulomb ; et sa très haute culture a sur le pays une influence qu'il y a quelque vingt ans encore, les « anciens » se plaisaient à rappeler.

Figure de roman aussi, mais non plus dans l'ordre héroïque, cette Panoria Stefanopoli qui, toute jeune femme, voisinait à Ajaccio avec Mme Lœtitia Bonaparte. Elle était charmante et insupportable, ne savait ni lire, ni écrire, ni compter, et se vantait orgueilleusement de sa prodigieuse ignorance. A ceux qui s'étonnaient de son inaction, à son mari même réclamant d'elle

quelque activité ménagère ou mondaine, elle répondait avec dédain, dans son rude patois corse : « Je suis fille de rois. » Et si profonde que fût son ignorance, elle savait cependant citer en latin la fière devise des empereurs de Constantinople, ses ancêtres : *Fama manet, fortuna periit.*

Son mari occupait dans l'armée le grade de colonel. A la Révolution, il démissionna et elle le suivit en Espagne où il alla s'établir. Elle vécut là comme elle avait fait en Corse, ou plutôt, comme en Corse, refusa de vivre, rêveuse et toute repliée sur l'inutile orgueil de ses souvenirs. Elle ne sut jamais tenir une aiguille. Plus tard, les années ayant passé, quand sa petite fille, jouant sous ses yeux, faisait à sa robe quelque déchirure, et redoutait d'être grondée, elle lui disait bien vite : « Ne pleure pas! » Alors, prenant le vêtement endommagé, elle réunissait les lambeaux de l'étoffe, les tordait du bout des doigts et nouait tout autour un fil très serré. Et puis, avec des ciseaux, bien au ras pour que ce fût bien propre, elle coupait tout ce qui dépassait de cette ligature... Naturellement, une minute plus tard, l'enfant ayant repris ses jeux, le fil se détachait et l'on voyait s'élargir le trou énorme par lequel avait été remplacé le tout petit accroc. Le désastre désormais était irréparable. Mais Mme Panoria, — fille de rois, et même d'empereurs, — ne sut jamais d'une autre façon pratiquer l'art de la couture.

***

Cette petite fille dont la robe quelquefois fut déchiquetée si magistralement, était la grand'mère d'André Corthis. Et cette grand'mère connut à son tour des heures qui devaient laisser de bien curieux souvenirs.

Elle passa toute sa première jeunesse à Barcelone, dans une vieille demeure aux cours profondes, aux fenêtres grillées, touchant à l'ancien palais de l'Inquisition. Deux femmes la servaient, la coiffaient, l'habillaient. Une duègne en mantille la conduisait à l'église. Mais elle n'était point, comme « la Panoria, » dédaigneusement insouciante des choses de l'esprit, et, en fait de lectures, dévorait sans contrôle tout ce qui lui tombait sous la main. Le temps du romantisme n'était point passé encore, et elle goûtait éperdument, dans les livres qui franchissaient la frontière, ces rêves emportés, cette langueur magnifique. Elle montait à cheval, coupait les cheveux de ses jeunes frères « aux

enfants d'Édouard, » chantait, voulait faire du théâtre, souhaitait une destinée extravagante et superbe. C'est pendant une révolution qu'elle connut son fiancé, officier à bord d'un des navires envoyés par la France pour y recueillir ses nationaux pendant que le fort de Monjuich bombardait la ville. C'est pendant une autre révolution qu'elle se maria ; en se rendant à l'église, à minuit, selon la coutume d'alors, elle dut relever sa robe de satin pour franchir les barricades dressées au travers des rues. La fusillade crépitait sur les toits. Elle ramassa, toute chaude, une balle tombée près d'elle et qu'elle conserva toujours.

Elle vint ensuite à Paris, y demeura désormais, et la vie, la France, les années assagirent cette romanesque. Mais elle avait conservé des facultés d'enthousiasme dont la jeune vivacité devait persister jusqu'à la vieillesse extrême, jusqu'à la mort. Son goût des livres était devenu le goût des lettres. Dans son fauteuil d'aïeule, sous la clarté blanche de ses cheveux lumineux, elle se plaisait à discuter de tout ce qui se pense ou s'écrit. Elle savait aussi, bien joliment, évoquer ses souvenirs, juger et railler quelques-uns d'entre eux avec un très fin bon sens. Et son influence devait être grande sur la petite fille assise auprès d'elle et qui s'émerveillait de l'écouter.



André Corthis savait tout juste lire et pas très bien écrire, quand les circonstances amenèrent sa famille à retourner dans cette Espagne dont on parlait tant autour d'elle. Qu'elles sont vives et profondes et avidement accueillies ces impressions reçues de la septième à la douzième année ! Cette ville de Barcelone, opulente, active, très moderne et chaque jour se modernisant davantage, est généralement dédaignée par l'amateur de pittoresque. Tout cependant y était singulier pour la petite Française : les maisons couronnées de terrasses d'où s'envolent le soir de tournoyantes nuées de pigeons gris et blancs, le port si bleu, avec ses beaux navires, le « Sereno » qui d'heure en heure chante toute la nuit le temps qui passe et la couleur du ciel, et les églises surtout, les sombres églises, Belen, Santa Maria de Mar, la cathédrale, avec leurs grilles et leurs cierges, leurs Christs déchirés, leurs grandes Vierges au cœur d'argent, aux larmes de cristal.

Les fêtes, les fêtes qui sont pour l'enfant la substance essentielle de l'année, l'unique raison de souhaiter en frémissant d'attente et de joie que les jours passent bien vite, les fêtes n'avaient point là-bas le visage qu'elles ont en France. Ce n'est pas à Noël que l'on dispose les petits souliers, et ce n'est pas dans la cheminée; mais c'est au balcon, quand viennent les Rois Mages. Climat incomparable où, dans une nuit des premiers jours de janvier, chaussures et joujoux peuvent impunément rester dehors, à la belle étoile, sans craindre la bourrasque, la neige et la pluie!

La sombre verdure des buis ne jonchait pas les trottoirs au temps des Rameaux, mais les rues devenaient une forêt de palmes blondes que portaient les petits enfants, qu'ils agitaient dans le soleil et qu'ils allaient faire bénir au seuil des églises; palmes tout simplement arrachées au palmier, pareilles à celles qui se dressent dans les vieux tableaux autour de Jésus-Christ monté sur son ânesse, et aussi palmes tressées, ornées, travaillées, toutes chargées de jouets minuscules, de rubans et de sucreries. On les attache ensuite au balcon pour qu'elles portent bonheur à la maison et la protègent durant l'année entière.

Pendant la Semaine-Sainte, aucune voiture ne circulait dans les rues. Les femmes, si déplorablement « à la mode, » reprenaient toutes la classique mantille. Dans les églises, les Christ et les Vierges étaient habillés de velours noir. Et chacun portait au tombeau le cierge qui doit être consumé à demi et qu'on allume ensuite pour se garder de la foudre, pendant les grands orages.

Pâques voyait arriver de la montagne les chevreaux charmants aux longues pattes que l'on parquait au milieu des avenues et que l'on égorgeait et dépouillait là, séance tenante, pour que l'acheteur n'eût plus la peine que d'emporter une effroyable petite chose, inerte et sanguinolente. Pour la Fête-Dieu, la procession qui partait de la cathédrale et se déroulait dans les ruelles du vieux quartier était tout embaumée par l'odeur profonde des genêts effeuillés. La Toussaint amenait la célébration presque païenne des longs repas faits au cimetière, sur la tombe des disparus. Enfin, quand revenait Noël, conduits par les grands Aragonais aux bas blancs, au mouchoir tordu sur la tempe, les troupeaux de dindons se répandaient en piail-

lant à travers les rues, s'éparpillant, s'égrenant comme les boules rondes et luisantes d'un collier rompu, d'un beau collier de jais noir.

Images éclatantes et diverses, émotions innombrables! A celles-là, tout extérieures, d'autres, plus profondes, venaient s'ajouter. C'était, pour la petite Française tout étonnée de son dépaysement, l'âge de découvrir les apparences vivantes de la vie; mais l'âge aussi de découvrir les livres, la pensée, l'inquiétude. Les livres d'abord. La joie d'en tenir un dans ses mains, de l'entr'ouvrir, d'en surprendre quelques phrases inconnues encore et toutes chargées de merveilles descriptives ou sentimentales, cette joie était si violente qu'elle devenait quelquefois douloureuse. Alors intervenaient les religieuses au voile blanc qui, dans le parloir luisant d'un beau couvent, préparaient l'enfant à sa première communion. Elles s'épouvantaient un peu. Elles disaient : « Cela est mal : cela est le péché. Il ne faut pas aimer les livres. Ils sont abominables et conduisent à la perdition de l'âme. » Elles imposaient des neuvaines de mortifications et de sacrifices pendant lesquelles aucune lecture n'était plus permise. Et il y avait ensuite les conseils du directeur de conscience, un bon vieux chanoine insistant et malhabile, il y avait les confessions éperdues, au soir tombant, dans la cathédrale obscure, à côté de la châsse de verre où se momifiait effroyablement un évêque aux mains noires, au nez béant, aux ricanantes gencives.

La question de l'éducation ne laissait pas, en pays étranger, d'être assez délicate. Il y eut d'abord une institutrice. Elle était Allemande, à lorgnon, couverte de taches rousses. Fort instruite, d'ailleurs, mais déjà « Boche » si l'on peut dire, et enseignant l'histoire de France d'une façon toute particulière. Sur les plus grands rois de notre pays elle ne savait formuler qu'un jugement, toujours le même : « Henri IV? Louis XIV? Louis XV? Peuh! Un homme qui avait de mauvaises mœurs! » Cela s'accompagnait pour tout commentaire d'un ricanement de mépris et de dégoût. Et, demeurée seule à méditer sa leçon d'histoire, l'élève ingénue se creusait la tête, se demandant ce que cela pouvait bien être qu'un homme qui a de « mauvaises mœurs. »

Cette singulière éducatrice avait des idées toutes pratiques et reposant sur des théories bien arrêtées. Quand elle se piquait

le bout du doigt, elle suçait et buvait gravement le sang coulant de la petite blessure, déclarant qu'il est une substance précieuse et qu'il n'en faut rien laisser perdre. Raillant les délicatesses et les dégoûts de son élève, elle se plaisait à lui raconter qu'en Allemagne, lorsqu'elle était petite, si une mouche venait à tomber dans sa soupe et qu'elle en témoignât quelque ennui, son père l'obligeait aussitôt de manger non seulement la soupe, mais la mouche... Ces principes peuvent avoir leur excellence. Les parents d'André Corthis ne surent pas le reconnaître. On mit la petite fille au couvent des Dames noires.

Il s'élevait au milieu de grands jardins, dans la banlieue verdoyante et chaude. L'ordre était français. Les dames, somptueuses et sombres, portaient le costume des veuves nobles à la cour du roi Louis XIII : taffetas et laine fine, amples jupes se gonflant en paniers et relevées sur les hanches par de longs rubans moirés. L'enseignement se faisait en français, et ceci, qui supposait une difficulté à vaincre pour les petites Espagnoles, faisait vraiment la partie trop belle à la Parisienne. Ses camarades enrageaient de lui voir si rapidement expédier devoirs et leçons. Elles disaient en ricanant : « La Française ! Il ne lui manque que la toge pour être un docteur. » Et, prenant leur revanche, elles la raillaient de ses naïvetés, car, beaucoup moins instruite que ses précoces compagnes, ayant encore ses poupées qui l'attendaient à la maison, André Corthis s'étonnait quelquefois de voir des fillettes de son âge occuper tout le temps des récréations à d'amoureuses confidences.

La matinée était consacrée à l'étude; l'après-midi, toute la longueur de l'après-midi, à la couture. Dans l'ouvroir aux murs blancs, aux bancs de bois, on tirait des corbeilles les taies brodées de lettres et de guirlandes, les mouchoirs ourlés à jour, les petits morceaux de toile sur lesquels trois reprises d'une diabolique finesse alternaient avec un surjet et deux coutures rabattues. Les points malgré la rudesse de l'étoffe devaient être égaux et petits. Il fallait ne point flâner, ne point laisser tomber sur ses genoux des mains inactives.

Cependant, comme il était défendu de parler, une des élèves, à voix haute, faisait une lecture pieuse. Et puis on enseignait l'histoire de l'Église. Là-bas, tout au fond de la salle, assise à son haut pupitre, M[me] Saint-Félicien, dont les yeux verts sous la coiffe noire étaient remplis de douceur, commençait

ainsi : « Saint Ignace de Loyola, mesdemoiselles, était un de ces beaux cavaliers dont vous aimez toutes à rêver... »

***

Les heures sonnaient lentement à l'horloge de la chapelle; les fenêtres étaient large ouvertes sur la bonne odeur des jardins. Est-ce pendant ces journées interminables que l'enfant prit le goût d'écrire les imaginations par lesquelles elle cherchait à se distraire? Pas encore peut-être. Ce fut plutôt, je suppose, pendant les vacances ensoleillées dans le petit village catalan, au bord de la mer éclatante.

La maison étroite et blanche, peinte à la chaux, avec sa porte et ses fenêtres encadrées de bleu vif, s'adossait à la montagne. Dans les chambres, les grands lits rustiques étaient décorés de peintures pieuses, et l'on voyait rayonner au fond des alcôves les auréoles des Vierges et des Saints qui décoraient leur chevet. Le jardin était planté de quelques figuiers, sans porte ni clôture, simplement bordé par la mer qui, chaque année, quand les tempêtes d'automne gonflaient de grosses vagues, rongeait et diminuait sa terre sèche et dure.

Un autre jardin s'étendait près de celui-là, pas plus grand, peut-être, mais si bien planté de petits arbres feuillus et serrés, qu'il semblait profond comme toute une forêt. Il appartenait à trois sœurs, trois vieilles filles toujours habillées de noir, avec des fichus noirs serrés sous leur menton. Elles aimaient bien leur petite voisine, lui permettaient de cueillir aux orangers, aux menthes, aux verveines, leurs feuilles épaissies de sucs embaumés. Elles lui permettaient aussi d'entrer chez elles à toutes les heures de la journée. Par les après-midis écrasants, quand toutes les demeures sont somnolentes et closes, la visiteuse traversait le chemin. Elle poussait doucement la porte, si brûlante de soleil qu'on pouvait la toucher à peine.

— *Ave Maria!* disait-elle, selon la coutume, avant de passer le seuil.

Et dans le couloir obscur, croyant pénétrer parmi de sombres fées, elle trouvait ses vieilles amies assises et muettes, l'une tricotant un bas, l'autre roulant son rosaire, et la troisième, qui était aveugle, fixant le mur devant elle de ses yeux troubles et vides.

Sur la plage, les femmes, abritées par leurs « mouchoirs de

tête » ramagés de fleurs vives, raccommodaient les longs filets bruns; deux bœufs tiraient lentement jusqu'à la pente sèche, plantée de chardons, où n'atteignent point les vagues, les barques qui revenaient de la pêche. Les enfants du pays jouaient. Il était bien difficile de ne pas se mêler aux jeux de ces enfants-là. André Corthis, l'autre jour, quand je l'interrogeais sur ses souvenirs, m'a dit en riant : « Je suis un peu honteuse. Je n'ai point à citer de ces amitiés d'enfance dont on se sent, plus tard, un peu d'orgueil. Mes compagnes les meilleures furent la fille d'une repasseuse et celle d'un pêcheur, « l'ermite, » qui m'apprenait à faire des dentelles, et ma bonne aragonaise qui me répétait les chansons composées pour elle, quand elle était dans son village, par les jeunes gens amoureux. »

Dès ce moment peut-être, elle commença d'observer les humbles et de s'intéresser à cette âme qu'ils ont, plus personnelle d'être inculte et violente. Observations inconscientes encore, intérêt tout ignorant de lui-même et qui ne devait se traduire que plus tard. Elle allait s'asseoir dans les rochers de la côte, oubliait l'heure qui passait et s'émerveillait ensuite d'avoir pu rester si longtemps à ne rien faire qu'à regarder les vagues. Elle en éprouvait même quelque confusion.

L'être très jeune, encore enfant, ressent une surprise si violente, non point à découvrir ce monde merveilleux de la vie intérieure qui se développe avec nous-mêmes et n'est point à découvrir, mais à prendre conscience de toute sa secrète et frémissante réalité! Les quelques grandes pensées dont se désole ou se nourrit l'humanité tout entière, commencent de rôder autour de la petite âme, de l'étonner, de la troubler, de l'attirer. L'émoi ressenti, plus profond chaque jour, touche aux délicatesses les plus vives, et semble presque sacré. Il y a je ne sais quelle pudeur à avouer qu'on le connaît, qu'on éprouve tout à coup, sans raison matérielle et qui se puisse expliquer, tant de détresse ou tant de joie. On se cache de penser comme de faire le mal. Tout, jusqu'au simple plaisir de respirer l'odeur du fenouil écrasé, de regarder verdir le ciel au crépuscule, d'entendre s'éloigner vers une ferme, dans les bois, la chanson d'un paysan, — devient mystérieux et ne se peut raconter.

La petite fille n'aimait pas beaucoup que l'on remarquât ses facultés de désœuvrement, ni qu'on lui dît : « Comment peux-tu rester à ne rien faire? » ni surtout qu'on lui demandât : « A quoi

penses-tu ? » Elle se « secouait » aussitôt, se mettait à la première besogne venue, racontait n'importe quoi. Mais il était dans la journée des heures incomparables.

Depuis midi jusqu'à cinq heures, pendant l'été, tout est mort sur la côte écrasée de soleil. Les rues sont désertes, les maisons endormies. Nulle barque ne pourrait errer sur la mer éclatante ; nulle bête de somme, dans les champs, ne pourrait respirer l'air brûlant. Seul est vivant dans la campagne le crissement aigu des grillons sous les herbes ; seul est vivant dans les villages, entre les doigts des dentellières, le cliquetis monotone et doux des petits fuseaux de buis.

Dentelles d'or et d'argent dont seront parées les grandes Vierges douloureuses, dentelles de soie blanche ou noire qui borderont les mantilles, dentelles de fil très fin reproduisant les modèles rapportés autrefois des Flandres espagnoles, la vieille « ermite » qui vivait là-haut, près de la chapelle solitaire, n'en ignorait aucune. Elle avait enseigné son art à la petite fille française. Et par les torrides après-midi, comme toutes les femmes et les adolescentes du pays que n'accablait pas la somnolence, André Corthis faisait de la dentelle.

Silence absolu dans la maison obscure. A peine si passe aux fentes des volets clos un peu de lumière, juste assez pour que se puisse distinguer l'entrecroisement des fils, le point où doit se piquer l'épingle à tête de verre, rouge ou bleue. Dehors, on a l'impression d'une force qui rôde et contre laquelle il faut se défendre, force du grand soleil, effrayante et magnifique, dangereuse, mortelle peut-être à qui l'affronterait en ce moment et faute de quoi cependant pas une parcelle de ce qui est vivant ne saurait vivre. Les fuseaux cliquettent et bourdonnent. Les doigts agiles se meuvent si rapidement qu'ils paraissent ensorcelés. Activité tout apparente, mécanique en somme, à quoi l'esprit demeure étranger, mais qui permet à cet esprit de s'en aller où bon lui semble... Comme il paraît bien impossible de penser à autre chose qu'à mêler dans l'ordre voulu les cent vingt fuseaux de buis, il est bien impossible aussi que l'on vous demande en ce moment : A quoi penses-tu ?

... Et la vie, toute la vie, commence d'apparaître, avec le tumulte de ses formes infinies. Elle est vaste et changeante comme l'horizon marin et plus chargée de trésors que les vagues dans lesquelles va se coucher le soleil. Mais sera-t-il

possible de les posséder tous? Déjà, avant même que soient satisfaites les plus puériles ignorances, s'éveille et s'inquiète tout ce qui traîne de nostalgie dans le sang qui vient de Bretagne. « Le ciel sera bleu ce soir dans les feuilles bleues de mon figuier; mais ailleurs, dans les pays que je ne connais pas, que je ne connaîtrai jamais, quelle sera sa couleur? » Il n'est rien désormais à propos de quoi ne revienne cette inquiétude. « Tous les bonheurs sont désirables. Derrière le clair sourire de ceux qui me doivent échoir, je vois sourire tous les autres, qui ne se tourneront pas vers moi. Cette jeune fille qui marchait hier sur la route à côté de son fiancé était heureuse; cependant, plus rayonnant encore que son visage était le visage de cette carmélite entrevue derrière la grille serrée de sa chapelle, à genoux sur la pierre et les deux bras étendus. Heureuses!.. Ces femmes sont heureuses... mais il n'y a pas que les exaltations de la joie; celles de la douleur, de la résignation, du sacrifice, sont peut-être plus profondes encore. Ah! le monde est vraiment à donner le vertige; il y a trop de choses et cela est trop beau! et ma part, quoi qu'elle soit, sera trop petite. » Alors, un découragement infini. La main flâne ou devient nerveuse. Deux fils de lin se cassent sur le métier à dentelle. « Que tu es donc maladroite! — C'est vrai! » Un sourire. Personne ne peut comprendre...

> Mais qu'importe la vie à qui peut par son rêve,
> Disposer de l'espace et disposer du temps?

a dit le poète. Peu à peu André Corthis se plaisait à entrevoir que le Rêve est en somme une manière de réalité qui peut suppléer à toutes les autres. Elle commença donc d'inventer de petites histoires qu'elle se racontait en silence, et dont obstinément elle était l'héroïne, multiple et changeante, sauf en ce détail précis qu'elle avait toujours dix-huit ans et des cheveux très longs... Et puis elle découvrit « les autres, » tous les autres, la masse infinie des êtres; elle comprit peu à peu que ceux-là aussi, au moins autant qu'elle-même, étaient intéressants; et elle entreprit de les mêler à ses histoires.

Imaginer... écrire... désirer d'être imprimée. Cela se succède vraiment avec la plus terrible rapidité. André Corthis recevait de Paris un journal rédigé spécialement pour les

jeunes filles. Un beau jour — avec quel battement de cœur! — elle décida d'envoyer une lettre au directeur et de lui proposer un roman. Elle avait douze ans. Il convenait de s'en cacher. Toutefois, elle n'aimait point mentir. La proposition faite, elle déclarait donc vaguement : « Mon âge? vingt ou quarante ans, peu importe. » Et elle ajoutait, pour rassurer tout à fait ce directeur, qu'elle imaginait absolument abîmé de stupéfaction devant cette écriture inconnue : « Veuillez ne pas me prendre pour une aventurière. »

Jamais billet doux ne fut expédié avec autant de secrètes précautions que cette burlesque missive. Et le plus burlesque est qu'il y eut une réponse. Le directeur ne demandait pas mieux que de recevoir le roman annoncé! Quelle faim de manuscrits, quelle soif de collaborateurs tourmentait donc ce malheureux journal? — L'épistolière fut stupéfaite et presque épouvantée de ce succès. Elle avait réfléchi; se trouvant ridicule à en mourir de honte, elle jugeait très mal ce monsieur qui prenait au sérieux ses pauvres sottises. Et si elle continua de se raconter des histoires, à trois heures, quand tout le monde est endormi, dans le long couloir frais et blanchi à la chaux, elle n'écrivit pas plus avant cette année-là ni aucune de celles qui suivirent.



Le retour en France, à quatorze ans, ne fut pas seulement un joyeux retour, ce fut aussi un peu comme un autre exil. Les jeunes années vécues là-bas avaient laissé une empreinte si profonde que toujours elle devait transparaître sous l'apport multiple des autres années. Aujourd'hui encore, pendant ces heures méditatives où l'on sent le besoin de s'examiner ou de faire à soi-même certaines confidences, je ne suis pas bien sûr qu'André Corthis ne trouve pas, d'abord, cette petite fille en robe de percale qui rêvait au soleil des jardins espagnols, et que ce ne soit pas avec elle, d'abord, qu'il lui faille s'entretenir.

Cependant, il s'agissait de rattraper le temps perdu auprès de l'Allemande qui jugeait si personnellement les rois de France et dans le couvent des Dames Noires où l'on faisait de si parfaites reprises. Le moment était venu d'avoir en mains d'autres livres que les récits d'aventures, de connaître enfin l'âme et la langue françaises, les beaux vers, les belles phrases et les belles

idées. Enchantement alors des longues heures d'étude; fièvre des examens; levers au petit jour, sous la lampe ; délectation, alors qu'il reste seulement une heure pour préparer la composition d'algèbre, d'ouvrir Ronsard ou Pascal et de leur offrir en secret ce temps précieux que réclamaient les mathématiques abominables; exaltation de sentir sa pensée devenir plus claire et plus forte; mépris des émotions enfantines; illusion de croire qu'il ne s'agit plus de sentir les choses avec son pauvre instinct frémissant et confus, mais de les comprendre ; impression lumineuse de partir pour le large, et un peu plus tard, sans même avoir senti passer la tempête, cette autre impression, que tous les points d'appui se sont effondrés et que l'on est tout seul au milieu de la mer... C'est l'ordinaire histoire de bien des jeunes esprits. Certains d'entre eux, si cette crise d'âme se prolonge, trouvent alors, dans la supériorité de l'enseignement reçu, de suffisants et solides secours. Mais on ne se donne guère la peine d'amener jusque-là les cerveaux féminins. Une vague notion de tout, un vague sentiment du rien, sont généralement jugés suffisants. Et il faut s'arranger comme on peut, avec une sèche histoire de la philosophie et les notes griffonnées dans le cahier de morale.

André Corthis a tout loisir de réfléchir à ce qui lui plaît, ou l'inquiète, pendant les longues vacances. Ce n'est plus maintenant sur la côte catalane, au bord de la mer éclatante, mais dans une maison de Provence, non loin du Rhône, avec les Alpes à l'horizon. Cependant, ce sont toujours les toits de tuile, et c'est toujours le grand soleil. Vacances singulièrement solitaires et mélancoliques. Peu de promenades et pas d'amies. Comme joie : les livres. Comme plaisir : celui d'aller dans les maisons paysannes, d'observer les humbles, d'apprendre, en parlant avec eux, ce parler de Provence qui se rapproche du catalan, mais avec des douceurs plus grandes, — et d'entendre le soir grincer dans la campagne le puits-à-roue sonore, tourné par un petit âne, et qui chante la même chanson que la noria espagnole.

Le milieu familial est tout imprégné de préoccupations artistiques. La chère grand'mère est là au milieu de ses livres. L'oncle de l'adolescente est Rodolphe Julian, qui fut une bien curieuse figure du monde des artistes vers 1880 et dont la femme est l'un de nos peintres les plus noblement sobres et les

plus vigoureux. Le soir, devant les longs cyprès s'effilant sur le ciel, on discute longuement des couleurs et des lignes.

Une année, une grande découverte : la correspondance et l'œuvre de Flaubert. L'ancienne abonnée du *Journal des jeunes filles* avait oublié sans doute la lettre enfantine envoyée au trop accueillant directeur, mais elle conservait secrètement le goût d'écrire qui lui était venu là-bas, dans la petite maison catalane, tandis qu'elle tissait ses dentelles d'or ou de lin. Elle ne voulait en parler à personne et cachait avec soin des essais dont elle comprenait toute la maladresse. Il lui était, dans ces conditions, bien difficile de recevoir les conseils nécessaires.

Ces lettres de Flaubert, touffues, compactes et superbes, furent pour elle une sorte de révélation, le bréviaire même de cet art qu'elle cherchait confusément et ne pouvait connaître. Elle les lut avec une sorte de ferveur. Page à page, religieusement, elle vit naître *Madame Bovary*, *les Trois contes*, *Salammbô*. Pendant des journées entières, elle se répétait certaines phrases qui lui semblaient avoir l'absolue beauté et renfermer l'essence même des maximes éternelles. Et les conseils donnés à Mme Collet, à Louis Bouilhet, au jeune Maupassant, elle les écoutait avec une avidité recueillie.

Tout en haut de la maison, sous les tuiles craquelantes de chaleur, elle avait élu domicile dans un petit grenier encombré de meubles boiteux et de vieilles malles couvertes en peau de chèvre. Personne ne venait jamais là. Elle y portait tous ses livres : elle était tranquille. Cette année-là, à table, en promenade, causant avec l'un ou l'autre, il n'y eut pas un instant des journées où elle n'eût cette impression que le Maître était là-haut et qu'il l'attendait. Quand enfin elle avait pu s'échapper, gravir les marches, laisser retomber derrière elle le loquet rouillé, elle ouvrait le livre avec ce battement de cœur que l'on a en poussant la porte derrière laquelle une présence révérée va vous apparaître.

Cet immense souci de la perfection, cette importance donnée aux humbles choses de la vie, ce scrupule douloureux dans le choix des phrases et des mots, il lui semblait maintenant que l'on ne pouvait oser tenir une plume sans être en proie à tout cela. Devant la pensée puissante et tourmentée qui jaillissait des pages, elle n'avait plus l'impression de lire, mais d'entendre une voix qui parlait. Et elle aurait bien voulu, en réponse, dire

au Maître toute sa bonne volonté. La hantise, quelquefois, devenait telle qu'à la fin d'une journée, s'étant bien appliquée à quelques pages, il lui arrivait de se demander anxieusement : « Va-t-il en être content ? »

***

Le premier livre publié fut un livre de vers : *Gemmes et Moires*. Mais quelques nouvelles auparavant avaient déjà paru dans un grand quotidien. De l'une d'elles, inspirée d'une tragique histoire dont elle connaissait, en Provence, le héros vieilli et pittoresque, André Corthis avait tiré une pièce : *Fine Linsolas*, jugée par Henri Rochefort si parfaitement épouvantable que lui-même s'était chargé de la remettre à M. Max Maurey, directeur du Grand-Guignol.

Huit jours plus tard, M. Max Maurey décidait de mettre la pièce en répétition et prévenait l'auteur dont la surprise fut plus effarée que joyeuse. Toute seule, devant sa table, elle se sentait bien des hardiesses, mais l'idée d'affronter le public et d'être connue d'abord par cette horrible histoire, lui enlevait tout son courage. Elle se rendit auprès de M. Max Maurey et le supplia de laisser passer quelque temps avant de s'occuper de *Fine Linsolas*.

Il acquiesça, mais ne cacha pas sa surprise.

— C'est la première fois, mademoiselle, déclara-t-il, que je vois un auteur trouver que je veux trop tôt le faire mettre en répétition et qu'il n'a pas assez attendu.

Gemmes et Moires obtient le prix de la Vie heureuse. Ceci, joint à la grande jeunesse de l'écrivain, valut au livre un joli succès. Articles abondants et flatteurs, photographies publiées, — la grâce et la brune beauté de la jeune fille portent comme son talent l'empreinte de ses origines presque orientales; — lettres venues quelquefois de très loin, avec des signatures inconnues. Le mérite d'André Corthis fut de sentir le danger de ce succès-là. Des collaborations lui furent offertes, qu'elle refusa. Avant de produire, il fallait travailler encore, travailler beaucoup. Et ce grand souci du perfectionnement, elle le devait sans doute à ces heures passées dans le grenier provençal, devant les lettres de Flaubert. D'autres maîtres, toutefois, commençaient de l'émouvoir. Les écoles sont diverses et il est bon peut-être de s'enthousiasmer pour chacune, afin de ne juger comme absolue nulle de leurs théories.

Il y a les écoles et il y a la vie. C'est elle, d'abord, qui commence d'enseigner. C'est vers elle ensuite que tout enseignement nous ramène. *Mademoiselle Arguillis*, le roman qui succéda à *Gemmes et Moires*, se ressentait d'influences diverses. Mais on y devinait le souci de traduire les choses telles que dans leur vérité elles avaient pu apparaître. André Corthis, pour les mieux mettre dans son livre, était retournée en Espagne. Elle avait voulu revoir l'étroite maison blanche au bord de la mer, les chambres au carrelage luisant, les grands lits décorés d'images pieuses, la campagne odorante et les grands bois de pins. Et puis elle s'en était allée passer deux semaines au couvent du Montserrat où les hôtes sont accueillis et logés moyennant une aumône à leur gré comme les pèlerins du moyen âge. Elle avait suivi les offices célébrés en l'honneur de la Vierge Noire, parlé avec les moines qui, pour répondre à une femme, baissent les yeux et détournent la tête. C'est le soir, dans la cellule mal éclairée par une pauvre bougie collée sur la table, seule avec sa fidèle servante aragonaise qui lui servait de duègne et de guide, tandis que s'appesantissait le grand silence de la montagne, qu'elle avait imaginé l'intrigue de ce premier roman, évoqué, dans l'austère décor, les présences amoureuses du peintre Alban Maudières et de Petite-Angoisse.

Intrigue compliquée, violente, bien maladroite encore, mais à travers laquelle certaines tendances commencent assez nettement de se manifester.

Le livre devait s'appeler « L'Imperfectible » et ceci, qui eût suffi à faire frémir lecteurs et éditeurs, montre que l'auteur avait souhaité mettre une idée dans ce premier roman et ce qu'était cette idée : « l'ambition d'un être devant soi-même, le désir du perfectionnement moral, la lutte contre les forces mauvaises, la décourageante conviction que cette lutte est inutile parce que la volonté sert de peu de chose et qu'il nous faut jusqu'au bout subir ce que nous sommes... » Je ne juge pas cette très contestable théorie. Quoi qu'elle fût, quoi qu'elle pût valoir, elle était cependant, ou du moins elle avait l'intention d'être la partie profonde du livre. Mais tour à tour trop bien cachée ou se laissant voir avec trop de lourdeur, elle n'en fut point du tout la partie la meilleure. *Mademoiselle Arguillis* plut à la critique par des descriptions que l'on jugea pittoresques, et par l'instinctif personnage de la petite espagnole. Et ceci peut-être

détermina ce que devait écrire André Corthis dans les années qui suivirent.

Elle aimait passionnément les couleurs et les formes, les villes lointaines qu'oppressent les splendeurs de leur passé mort, l'aspect et le parfum des campagnes étrangères. Elle aimait aussi, je crois l'avoir dit déjà, cette âme des humbles, dont tous les mouvements sont simples et violents comme les feux du soleil et de l'ombre, à midi, sur le pavé aigu des ruelles; dont les passions se dessinent aussi nettement que le tronc rouge et tourmenté des chênes-lièges sur le ciel pâli des beaux crépuscules. Elle réussissait, lui disait-on, dans ces peintures. A quoi bon s'inquiéter de chercher autre chose? Dans *Le Pauvre amour de doña Balbine*, écrit après un autre voyage en Espagne, à Tolède celui-là, on ne trouve guère en effet que cette recherche du décor curieux, des figures qui ne sont pas d'ici, des âmes violentes. Certaines nouvelles sont dues aux impressions du récent voyage; d'autres, comme « le Fils, » sont nées de souvenirs plus lointains, de récits faits aux jours de l'enfance par l'Aragonaise au chignon tressé, le soir, quand la petite fille l'appelait auprès d'elle et lui disait: « Racontez-moi des histoires de votre pays. »

Le *Pardon Prématuré* est de cette même veine. Toutefois, ce goût d'observer les âmes que l'on devinait déjà dans *Mademoiselle Arguillis*, ce souci de définir, au delà de la simple apparence, les mobiles secrets qui les peuvent conduire, se révèlent de nouveau et semblent se préciser. Les incertitudes et les détresses d'Anita, l'espèce d'égarement dont témoignent ses faiblesses et ses passivités douloureuses, montrent que si elle ne sait bien ni définir, ni combattre les grandes fatalités qui nous veulent asservir, elle les sent du moins passer autour d'elle. Les héros de ce livre, peut-être, n'ont point encore une vie intérieure bien profonde. Mais ils en souffrent, ils s'en inquiètent et leurs plus passionnées violences suffisent mal à les satisfaire.

Ces héros cependant sont encore pour nous des personnages « d'ailleurs, » tirant leur charme du pays peu connu dans lequel ils évoluent, des palais, des jardins, des couvents, sur lesquels pèse un ciel dont nous ignorons les ardeurs... Mais voici que la guerre éclate. Il n'est plus possible que de se tourner vers la France, il n'est plus possible de se laisser émouvoir par autre

chose que par sa beauté déchirée... Et André Corthis écrit : *Petites Vies dans la Tourmente.* Cette fois, elle ne s'est plus inquiétée d'aller chercher au loin dans ses souvenirs d'enfance ou ses enthousiasmes d'artiste le décor et les personnages. Dans cette Provence à laquelle elle demeure fidèle, de cette fenêtre où elle continue de s'accouder et d'où la vue est belle, elle a simplement regardé les toits de l'humble village, se serrant sous le soleil, couleur de rose morte et de pain brûlé. La guerre en ce moment bouleverse les pauvres vies qu'ils abritent; mais étaient-ils donc si paisibles avant que ne vînt la guerre?... Peut-être en allant jusqu'au bout du monde ne découvrirait-on rien qui ne se puisse trouver sous ces toits-là... André Corthis commence de le comprendre et de comprendre que la Beauté est partout, que partout on peut percevoir les grands drames essentiels que composent la Vie, la Mort et l'Amour.

La pensée se repliant ainsi semble en même temps s'élargir. Et quand, deux ans plus tard, l'écrivain composera *Pour moi seule*, c'est de très petites observations, c'est de très humbles choses, c'est d'une pauvre vie bien ordinaire, bien banalement pareille à tant d'autres qu'il tirera toute l'émotion, toute la détresse de son livre.

L'étape que marque ce livre dans l'œuvre déjà riche et variée de l'écrivain aura-t-elle quelque chose de décisif? Cela est possible. Le goût secret d'André Corthis, sa prédilection pour tel ou tel de ses ouvrages pourrait à ce sujet nous donner une indication. Mais, interrogée sur celui de ses livres qu'elle préférait, elle m'a répondu : « Celui que je préfère n'est pas encore écrit ; il ne le sera peut-être jamais... Et je le désire presque. C'est un bien petit idéal que celui dont on peut se dire un jour qu'enfin on vient d'y atteindre. » Ne joignons pas notre vœu à celui-là. Mais souhaitons qu'André Corthis, comme elle le doit à sa jeune réputation, et comme elle nous le doit, nous donne maintenant une œuvre de complète maîtrise où son beau talent, qui mêle à tant d'intime ardeur un pittoresque si original, s'épanouira dans tout son éclat.

FIDUS.

LA JUSTE PAIX

III [1]

LES RÉGIONS ANÉANTIES ET LES FINANCES DES ALLIÉS

I. — DÉPARTEMENTS FRANÇAIS ENVAHIS

Nous réunissons dans cette troisième partie de notre travail l'étude des dévastations commises par les hordes allemandes et celle des budgets des Alliés, parce que la principale cause des souffrances financières au milieu desquelles ils se débattent, remonte à ces destructions néfastes, opérées en dehors de toutes les lois de la guerre, jusqu'ici admises par les peuples civilisés, et que les Prussiens eux-mêmes avaient partiellement respectées en 1870.

Nous mettrons sous les yeux du lecteur les tableaux de pays prospères, riches, laborieux, qui, dans l'agriculture comme dans l'industrie, déployaient, avant 1914, une activité merveilleuse et qui, ayant servi, pendant plus de quatre ans, de champs de batailles aux armées, se sont trouvés, l'expression n'est pas trop forte, anéantis au lendemain des hostilités.

Nous commencerons par la France, dont dix départements du Nord et de l'Est, le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, l'Oise, la Marne, les Ardennes, la Meuse, Meurthe-et-Moselle, les Vosges forment un ensemble qu'on a longtemps désigné du

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 1er juin.

nom de régions dévastées; elles sont aujourd'hui réunies sous l'administration d'un ministère qui s'appelle celui des régions libérées et dont le budget pour 1920, déposé au début de l'année sur le bureau de la Chambre, dépassait le chiffre de 16 milliards de francs. Essayons de nous représenter l'état dans lequel se trouvent ces territoires.

Avant tout, rappelons que les désastres dont la plume donne une bien faible idée, — car il faut avoir vu de ses yeux de pareils spectacles, — ne sont pas ce qu'on appelle communément des faits de guerre. La plupart d'entre eux ont été accomplis par les Allemands en dehors des zones de combat, avec la volonté formelle de ruiner la France de fond en comble, d'empêcher à jamais son relèvement, d'anéantir ses industries, son commerce et jusqu'au sol même dont ses habitants tirent leurs moyens d'existence. Dans un département comme le Pas-de-Calais, deux arrondissements sur six, ceux d'Arras et de Béthune, se sont trouvés dans le feu de la lutte. Les quatre autres, restés en dehors de l'action des combattants, n'en ont pas moins subi les mêmes outrages.

Bien que ces régions ne mesurent que 7 pour 100 de la superficie totale de la France, elles fournissaient 14 pour 100 des céréales, 47 pour 100 des betteraves à sucre, 55 pour 100 des graines et filasses de lin du pays. L'extraction de leurs mines représentait 50 pour 100 de la houille, 92 pour 100 du minerai de fer. Leurs usines nous donnaient 81 pour 100 de la fonte, 60 pour 100 de l'acier, 77 pour 100 du zinc, 22 pour 100 du plomb produits en France. De leurs ateliers de construction sortait un cinquième de nos machines, mécaniques et outils. Leurs fabriques préparaient les quatre cinquièmes de nos lainages et les sept dixièmes de nos cotonnades. Elles manufacturaient une part très importante de la lingerie, des vêtements, des confections, des tissus de lin et de chanvre, ainsi que de la vannerie et de la cordonnerie.

Sans revenir sur l'horreur des dévastations, nous nous bornerons à traduire ici en chiffres les dommages causés aux habitations, aux champs, aux forêts, aux industries, aux entreprises de transport et moyens de communication, au commerce, aux valeurs mobilières.

II. — IMMEUBLES BATIS ET NON BATIS.

Habitations. — Dans certaines régions, on parcourt de longs trajets sans rencontrer une maison debout ou intacte ! Il en est ainsi entre Soissons et Saint-Quentin (60 kilomètres); entre Soissons et Laon (38 kilomètres); entre Armentières et Péronne en passant par la Bassée, Lens, Arras et Bapaume (95 kilomètres). De nombreuses villes, Bapaume, la Bassée, Montdidier, Lens, Saint-Quentin, Soissons, Reims, Arras, Armentières, Bailleul, Merville, Chauny, Verdun, n'existent plus. Le coefficient de destruction, dans de nombreux cantons, est terrifiant. Dans celui de Ribécourt (Oise) qui compte 18 communes, la proportion des maisons ruinées est de cent pour cent dans 8 communes, de 80 à 95 pour cent dans 7 communes; dans 3 seulement, il descend au-dessous de 80. La proportion est la même pour les bâtiments d'exploitation. Toutes les églises, toutes les écoles sont atteintes, la moitié irréparables. Dans l'ensemble, on estime que le nombre des immeubles détruits ou gravement endommagés est de 410 000, dont 240 000 totalement et 170 000 partiellement détruits. Il y a plus d'un an, en janvier 1919, M. Louis Dubois estimait à 22 milliards le coût des réparations et des reconstructions. Les prix ont monté depuis lors dans la proportion que l'on sait, et ce chiffre est très inférieur à la réalité. Quant au mobilier enlevé, endommagé ou détruit, on ne saurait le compter à moins de 10 milliards : car, d'après une enquête portant sur plus de 100 000 polices d'assurance, il représentait plus de la moitié de la valeur des immeubles.

Agriculture. — La plupart des régions envahies figuraient parmi les plus fertiles de la France. D'après un calcul fait par le ministre de l'Agriculture en mars 1917, elles fournissaient, avant 1914, le quart de nos betteraves industrielles, le dixième de l'avoine, le onzième du blé, le onzième des betteraves fourragères. Le Nord et le Pas-de-Calais produisaient les deux tiers du houblon récolté en France (20 000 quintaux sur 30 000). Depuis lors, la zone dévastée s'est considérablement étendue; les proportions que nous venons d'indiquer sont donc inférieures à la réalité, comme le prouvent les chiffres, plus récents, que nous avons cités plus haut. Les dommages subis par l'agriculture sont incalculables, souvent irréparables. Ils ne résultent pas seule-

ment de la ruine des maisons d'habitation et des bâtiments ruraux, de l'enlèvement ou de la destruction du matériel agricole et du bétail, du bouleversement des terres creusées, déchirées par les tranchées, les explosions de mines et d'obus, mais encore des travaux et installations militaires de toute sorte et de l'état d'abandon dans lequel elles sont restées. Les dix départements envisagés, c'est-à-dire les dix que nous avons nommés tout à l'heure et le territoire de Belfort, ont une surface de 6 310 000 hectares, dont plus d'un tiers a souffert de la guerre. La valeur moyenne de ces 2 654 000 hectares atteints était en 1913 de 2200 francs. Dès 1919 le dommage était évalué à 1 900 millions pour les bâtiments; 360 millions pour la part du capital foncier, là où le sol ne peut être remis en culture, 1 660 millions pour les dépenses à faire sur les hectares qu'il est possible de remettre en valeur, 1 214 millions pour les hectares moins gravement atteints, au total 3 234 millions pour la propriété non bâtie. Le matériel agricole à reconstituer représentait plus de 3, le bétail plus de 2, les approvisionnements, près de 6 milliards, au total plus de 11 milliards. Si on additionne ces deux sommes, on voit que les dommages directs causés à l'agriculture s'élevaient déjà, aux prix de 1919, à près de 15 milliards de francs. Les dommages indirects, nés de la suppression du revenu pendant la guerre et la période de reconstitution, ont été évalués à plus de 3 milliards ; à ceux-là s'en ajoutent bien d'autres, tels que les pertes d'appointements ou de salaires, la dépense résultant de l'obligation d'importer les produits manquants, la disparition des chasses et des pêches.

Bois et forêts. — La superficie des forêts dévastées est d'environ 600 000 hectares; elles ont subi deux sortes de dommages, destruction par la bataille, exploitation ruineuse par l'ennemi. Le coefficient de destruction est de 75 pour cent ; en y ajoutant les frais de reconstitution, on arrive à un milliard et demi pour les dommages directs, deux milliards en y comprenant les dommages indirects.

III. — INDUSTRIE

Houillères. — Les houillères du Nord et du Pas-de-Calais fournissaient en 1913, vingt millions de tonnes de charbon, soit la moitié de la production, le tiers de la consommation fran-

çaise. La destruction a été systématique : les chevalements ont été coupés aux explosifs, les machines d'extraction ont été brisées ; brisés aussi les cylindres, les arbres, les bielles ; les massifs et les corps des chaudières mises en morceaux, les cheminées renversées, les compresseurs détruits. Il en est de même des voies et moyens de communication, ponts, écluses, des installations de jour, de l'outillage ; les travaux du fond ont été noyés, soit par dérivation des eaux d'une rivière, soit par détérioration des cuvelages, qu'on a fait sauter à la dynamite. Les dépenses prévues pour la réfection du fond étaient estimées en 1919 à un milliard de francs ; pour celle des bâtiments et du matériel industriel, à 2 milliards ; les matières premières volées par l'ennemi se montent à un demi-milliard, les pertes, par défaut d'exploitation pendant les quatre années de guerre et les six années consécutives, à un milliard. Au total, 4 1/2 milliards, qui, aux prix d'aujourd'hui, en représentent bien davantage.

Mines et usines métallurgiques. — Un mémoire confidentiel, adressé en décembre 1917 par les associations des industriels allemands du fer et de l'acier et des maîtres de forges allemands, demandait l'incorporation au territoire de l'empire allemand du bassin minier franco-lorrain. Pendant la guerre, l'envahisseur a exploité les mines de Briey et de Longwy, tout en enlevant déjà à nos installations le meilleur de leur outillage et de leurs constructions. Lorsqu'il se sentit perdu, il détruisit avec rage tout ce qu'il savait devoir lui échapper. Aux aciéries de Longwy, à Mont-Saint-Martin, des neuf hauts fourneaux, quatre ont été entièrement démolis. Les cinq qui restent ont été dépouillés de leurs tuyères en cuivre, tympes, robinets, conduites, gueusards, wagons, poches à fonte, machines soufflantes. De l'aciérie Thomas, il ne reste que deux mélangeurs, et encore une partie du cuvelage est-elle démolie, ainsi que le monte-charge et les cubilots. Les belles installations de l'aciérie Martin, dont la capacité de production dépassait 200 000 tonnes par an, ont disparu : les 12 gazogènes, le mélangeur de 350 tonnes, les trois fours oscillants de 60 tonnes, les deux fours fixes de 25 tonnes, 12 ponts roulants sont enlevés. Aux laminoirs, les trains Blooming, universel, trio, réversible, dégrossisseur, les tours à cylindres, les fours, les chaudières, les tuyauteries, ont été expédiés à des usines allemandes, ou démolis. Aux usines de Senelle-Maubeuge, les opérations d'enlève-

ment et de destruction n'ont pas été moins complètes. Dès février 1915 commença le pillage systématique, accompagné de destructions non moins systématiques, les deux opérations poussées avec une intensité croissante jusqu'au jour où l'armistice y mit fin. Ici comme ailleurs, tout fut ordonné et conduit par des organisations allemandes, spécialement instituées à cet effet. Elles ont comporté des enlèvements de matières premières et de produits fabriqués, les matières premières étant souvent obtenues par bris de machines ou d'outillage ; des enlèvements de matériel et d'installations en vue d'un emploi déterminé ; des destructions méthodiques.

Aux seules usines de Senelle-Maubeuge, les enlèvements de matières et de produits, du 25 août 1914 au 11 novembre 1918, ont porté sur 130 000 tonnes. Mais ce tonnage formidable ne suffit pas à donner une idée du mal causé. Que l'on songe par exemple à ce que représentent 118 340 kilogrammes de bronze et autres métaux : c'étaient des robinets, des vannes, des coussinets, dont le démontage immobilise toutes les machines de l'usine et dont le remplacement sera aussi long que laborieux ; il faudra refaire les dessins de très nombreuses pièces, recomposer les modèles disparus, couler et usiner les pièces nouvelles. Les 9247 tonnes de fontes moulées comprennent 2 380 tonnes de cylindres qui constituent l'outillage des laminoirs, correspondant à tous les profils de laminés produits par la Société. La reconstitution de ce matériel ainsi que des pièces moulées que représentent les lingotières, bases de lingotières, châssis de moulage, gueusards des hauts fourneaux, plaques de dallage des ateliers, sera particulièrement difficile et onéreuse.

Une importante partie des installations de l'usine ont été démontées, et remises à des sociétés allemandes. On n'a pas encore dressé la liste complète des recéleurs qui ont bénéficié de ces vols : mais on en connait déjà bon nombre, dont les noms figurent dans le travail de M. Louis Dubois : celui-ci évalue le poids des objets soustraits à 5420 tonnes, sans faire entrer dans ce calcul les wagons particuliers, ni les fournitures qui se trouvaient dans les magasins, telles que huile, graisse, courroies, aciers à outils, boulons, rivets, articles de quincaillerie...

La Société de Senelle-Maubeuge a très justement demandé, que, pour tout le matériel lui appartenant qui pourra être

retrouvé, les autorités françaises obtiennent des précisions sur l'état actuel de ce matériel. Si le démontage est possible, la réexpédition et le remontage en doivent être effectués. Si cela est impossible, il serait équitable que les usines allemandes, situées dans la région occupée par nos troupes, fussent contraintes de nous livrer un matériel équivalent à celui qui nous a été enlevé.

La destruction des usines d'Homécourt a été poussée, si possible, plus loin encore. Toutes les plaques de dallage en fonte, les tôles de clôture, le plancher, les garde-corps, les ponts roulants, leurs bascules, les moteurs électriques, les appareils Cowper, les lingotières, les machines, les pompes, les ateliers, ont été brisés ou enlevés; des halles, des convertisseurs, il ne reste que des carcasses informes. Le même plan d'anéantissement a été poursuivi dans toute la région : il était conçu et mis à exécution par un état-major, dont le quartier général était à Metz et comportait une centaine d'employés, presque tous militaires, et une douzaine de femmes. D'octobre 1914 au 21 janvier 1917, il s'appela d'un nom délicieusement euphémique : « Administration de protection des mines et usines françaises (*Schutzverwaltung der französischen Bergwerke und Hüttenbetriebe*), » ou par abréviation la *Schutz;* du 21 janvier 1917 au 9 février 1917, Service de la mise en valeur des machines et des matières premières (*Rohstoff und Maschinenverwertungsstelle*, par abréviation la *Rohma*); plus tard, *Rohstoff und Maschinenverteilungsstelle*, Service de la répartition des machines et des matières premières; et enfin, *Beauftragter des Kriegsministerium*, représentant du ministre de la Guerre. Sous ces étiquettes différentes, ce furent toujours les mêmes procédés : pillage, enlèvement, destruction.

Une organisation analogue fonctionnait dans le Nord, où les établissements métallurgiques français, tels que : Aciéries du Nord et de l'Est, Denain-Anzin, Arbel, ont subi le même sort. L'emplacement des établissements Arbel, à Douai, n'est plus qu'un désert; les boulons, restés fixés dans les massifs de béton, attestent seuls que de puissantes machines étaient là, qui, sur une surface de 55 hectares, donnaient du travail à 2500 ouvriers. Les bâtiments couvraient 5600 mètres carrés; l'installation industrielle comprenait 4 fours Martin produisant 92000 tonnes d'acier, 2 cubilots produisant 10000 tonnes, 2 laminoirs en

produisant 35 000, 2 laminoirs pour roues et bandages produisant 45 000 pièces chacun, 12 pilons, 4 presses à forger, 14 presses à emboutir. Des mêmes établissements sortaient tous les ans 240 tenders, 3 000 wagons de grande capacité, 10 000 châssis automobiles, 10 000 emboutis, 12 000 essieux, 10 000 pièces de forge pour artillerie et constructions navales. Le chef de cette industrie, dans un mémoire adressé au président Wilson, lui exposait les faits et citait le rapport de l'Allemand Schrodter, qui, le 31 janvier 1915, devant l'assemblée des ingénieurs de Dusseldorf, se félicitait d'avoir démoli les installations, logé les troupes dans les magasins, transformé les ateliers en écuries. M. Arbel cite les noms des industriels allemands qui, déménageant la grande presse, unique au monde, d'une force de 1 200 tonnes et de 22 mètres de long, narguaient le directeur français resté à son poste et lui disaient : « C'est avec cet engin que vous nous avez enlevé la commande de cent wagons pétroliers roumains; nous allons l'emporter dans nos usines, et c'est nous qui ferons les wagons Arbel à votre place. » La suite du mémoire de notre compatriote mérite d'être citée : « Pendant trois mois, dit-il, un ingénieur allemand a compulsé toutes nos archives, particulièrement les dessins de nos outillages, a mis de côté tout ce qui a pu lui être utile et lui a fait prendre le chemin de l'Allemagne. Le surplus a été odieusement brûlé, détruit, saccagé. De l'énorme effort intellectuel, commercial et financier condensé dans nos archives, il ne reste plus que poussière. Il nous faudra sept à huit ans pour rétablir notre industrie. Pendant ce temps l'Allemand, qui, bien que vaincu, aura maintenu et développé formidablement pendant la guerre ses instruments de travail, qui les aura accrus de tous ceux qu'il nous aura volés, poursuivra son action néfaste dans le monde, en nous volant notre clientèle, comme il nous aura volé nos moyens d'action. »

La Société d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) réclame 318 machines; les Forges et Aciéries du Nord, à Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes, signalent trois hauts-fourneaux de 225 tonnes mis hors d'usage, après enlèvement ou dynamitage de tout l'outillage. Les établissements de Fives-Lille, l'usine de métallurgie de cuivre de la Compagnie française des métaux, à Givet, ont été détruites.

Essayant de traduire en chiffres les dégâts dont nous avons

tenté de donner une idée, M. Louis Dubois, déjà en janvier 1919, estimait à 5 milliards de francs la somme nécessaire pour reconstituer l'outillage de sidérurgie et de grosse métallurgie ; à 2 milliards les travaux du fond et la réfection des bâtiments des mines ; à 2 milliards la perte des matières premières et des produits fabriqués; à 3 milliards la perte d'exploitation pendant six années.

La commission technique de la petite métallurgie, constituée auprès du « Comptoir central d'achats industriels pour les régions envahies, » a étudié les 24 industries, telles que fonderies, ferrures et forges, boulonneries, tréfileries, ferronneries, taillanderies, usinages, qui constituent ce groupe. Elle estime les pertes comme suit : matériel 736 millions, approvisionnements 300, pertes d'exploitation 540, bâtiments 230, au total près de 2 milliards, que la hausse récente de toutes choses devrait sans doute encore faire majorer.

Les établissements de constructions mécaniques et électriques représentaient, avant la guerre, dans les régions envahies, un capital d'exploitation de près de 2 milliards. Dans la proportion des neuf dixièmes, il a disparu. Prenons comme exemple la Société française de constructions mécaniques (anciens établissements Cail) de Denain : outillage et approvisionnement ont été pillés et détruits ; les machines-outils enlevées à destination des usines allemandes ; les usines démontées, les pièces de charpente, poutrelles et autres expédiées aux usines allemandes ; la fonderie et l'aciérie Martin ont subi le même sort ; 20 000 mètres carrés de bâtiments ont été détruits, le magasin de modèles incendié, les aiguillages dynamités. M. Dubois évalue à 4 milliards les pertes de ce groupe ; à un demi-milliard celles des usines électriques ; à plus de 4 milliards celles des industries de produits chimiques et similaires ; à un demi-milliard celles des glaceries et verreries, parmi lesquelles la compagnie de Saint-Gobain est au premier rang.

Les industries textiles représentaient une des plus grandes sources d'activité et de richesse de la France ; la valeur de leur exportation annuelle de matières premières et de produits fabriqués atteignait 2 milliards de francs, soit près du tiers de nos exportations totales. Or la majeure partie de ces industries se trouvaient dans les régions envahies, où travaillent la presque totalité de nos peignages de laine, de nos filatures de lin,

chanvre et jute, la moitié de nos filatures de laine cardée et de coton. Les tissages de coton et de lin y comptaient 55000 métiers. Toute cette richesse est presque entièrement anéantie. Prenons un exemple. La filature de laine de MM. Harmel frères au Val-des-Bois par Warmeriville (Marne) était célèbre dans le monde entier, aussi bien par la qualité de ses produits que par les institutions patronales qui en avaient fait un modèle de colonie industrielle, sociale et familiale. Toutes les marchandises, plus de 300 000 kilogrammes de laine peignée et de fils de laine, ont été enlevées; les courroies, objets en cuir, câbles, accessoires de transmission, tous les approvisionnements, huiles, outils, produits chimiques, pompes, tuyaux, canalisations, fils électriques, téléphones, métaux ont disparu. Les machines de filature ont été brisées à coups de marteau, les deux grandes cheminées, les machines à vapeur de l'usine dynamitées; enfin, le 4 octobre 1918, les Allemands évacuèrent la population, mirent le feu aux bâtiments et firent sauter à la mine ceux qui restaient debout.

Les mêmes enlèvements et destructions systématiques ont été constatés dans la région de Fourmies (Nord) par une délégation officielle de la Société du commerce et de l'industrie lainière de cette région. Des 75 usines qui existaient à Avesnes, Avesnelles, Sains-du-Nord, Etrœungt, Felleries, Fourmies, Wignehies, Glageon, Trélon, Anor, Mondrepuis, Hirson, La Capelle, Poix-du-Nord, Solre-le-Château, et qui comportaient 740 000 broches et 3 720 métiers, il en reste 6, qui pourront être remises en marche après d'importantes réparations. Toutes les autres sont incendiées, vidées de leur matériel. Armentières, la métropole de la toile, n'existe plus. A Sedan, dont les manufactures de drap avaient déjà tant souffert de la guerre de 1870, tous les métiers ont été détruits. Quant à l'industrie de la broderie mécanique, qui avait son siège dans la région de Saint-Quentin, elle est anéantie par suite de l'enlèvement ou de la destruction des 7 325 métiers à broder qui s'y trouvaient.

Les industries textiles se rangent en trois grandes catégories, peignage, filature et tissage. Pour les peignages, dès 1919, on évaluait les dommages à 3 milliards; pour les filatures, à 13 milliards; pour les tissages, à 6 milliards. Les industries de teinture, blanchiment et apprêts qui se rattachent à celles des tissus, ont perdu un demi-milliard.

L'industrie sucrière comptait, en 1913, 206 fabriques, dont la production s'élevait à 864 000 tonnes. En 1917, nous n'avions plus que 61 fabriques qui nous ont donné 196 000 tonnes, le quart du chiffre d'avant guerre : le dommage, déjà en 1919, était évalué à un milliard de francs. Celui des distilleries et industries agricoles, au même montant. Pour les brasseries, on a établi, toujours à la même date, un chiffre de 600 millions; pour les huileries, 200; pour les tanneries et corroieries, 170; pour la meunerie, 400; pour les imprimeries, papeteries, cartonneries, 700, au total pour cette catégorie, plus de 4 milliards.

En dehors des catégories d'industries que nous avons citées, il en est bien d'autres qui ont également souffert et dont le bilan n'a pu être établi. En nous bornant à celles que nous avons énumérées et en additionnant les évaluations certainement très inférieures à celles qui devraient être faites d'après les cours actuels, nous arrivons au total formidable de 54 milliards pour les dommages causés à l'industrie proprement dite.

IV. — ENTREPRISES ET MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

Les dommages subis par les moyens de transport sont particulièrement graves, parce que, en dehors de la perte directe qu'ils représentent, ils entraînent, par voie de conséquence, de profondes perturbations économiques. Si les premières réparations nécessaires à la conservation des immeubles non entièrement détruits, se sont si fâcheusement fait attendre, si les habitants ne peuvent se réinstaller, c'est avant tout à la destruction des voies de communication qu'il faut l'attribuer. Ici les dommages indirects, parfaitement tangibles, l'emportent sur les dommages directs. Ceux-ci, à eux seuls, sont déjà énormes, 5 600 kilomètres de voies, dont 3 300 sur le réseau du Nord et 2 200 sur celui de l'Est, 500 ponts et aqueducs, 12 tunnels, 500 bâtiments, 150 réservoirs d'alimentation, 3 180 kilomètres de lignes télégraphiques et téléphoniques, des ouvrages métalliques représentant 20 000 tonnes, ont été détruits ou mis hors de service. 50 000 voitures, wagons ou locomotives sont tombés aux mains de l'ennemi. Les dommages ont été évalués à plus de 7 milliards.

Quelle qu'ait été l'étendue du désastre, il est consolant de constater avec quelle énergie nous avons travaillé au relève-

ment des ruines. Un an après l'armistice, sur le réseau du Nord, le nombre des kilomètres non exploités était réduit à 12 pour la voie unique et à 15 pour la voie double; 321 ponts sur 620 étaient rétablis; quatre grands tunnels réparés et le cinquième déblayé. L'Est, à la même date, avait refait 853 kilomètres sur 930 et 64 ponts sur 214.

Les voies d'eau n'ont pas moins souffert. Elles jouaient un rôle considérable dans cette région, où la navigation a été, pour longtemps, rendue impossible. Au lendemain de l'armistice, on évaluait les dégâts à un demi-milliard. Les dommages aux ports maritimes étaient comptés à 82 millions, aux routes et ponts à 1 218 millions, aux postes, télégraphes et téléphones à 300 millions.

V. — COMMERCE ET PROFESSIONS DIVERSES; RÉSUMÉ

Les commerçants des régions envahies ont, comme les industriels, subi des pertes énormes. Les fonds de commerce, c'est-à-dire une richesse acquise par le travail de plusieurs générations, sont, dans beaucoup de cas, anéantis. Leur installation et leur mobilier commercial ont été en grande partie détruits, leurs marchandises réquisitionnées, pillées ou brûlées. Les éléments manquent pour chiffrer ces dommages, aussi bien que ceux subis par les offices publics et ministériels et autres professions. Quant aux valeurs mobilières, qui représentaient plusieurs milliards, elles ont été restituées par les Allemands au moment de l'armistice. Au total, les dommages ne sont pas inférieurs à 126 milliards. On a estimé à 74 milliards le montant capitalisé des pensions à servir aux victimes de la guerre. On arrive donc à un total de 200 milliards comme montant des dommages pour lesquels réparation est due par l'Allemagne à la France, aux termes de l'article 232 et de l'annexe 1 de la partie VIII du traité de Versailles. Nous sommes loin du chiffre auquel il semble être question de limiter les obligations de l'Allemagne, par le jeu d'un forfait que les Alliés n'auraient de raison de lui accorder que s'il n'était pas démesurément inférieur à ce qui leur est dû et si des garanties supplémentaires leur étaient remises.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur ceux des pays alliés qui ont subi l'invasion comme nous et donner quelques précisions sur les dommages soufferts par eux. Ils ont droit,

eux aussi, à des réparations, à leur part des restitutions et des paiements à exiger de l'Allemagne.

VI. — BELGIQUE

En Belgique, les attentats contre les personnes ont eu un caractère particulièrement grave et odieux. Le cadre que nous nous sommes tracé nous interdit de nous étendre sur cette catégorie de crimes. Nous empruntons seulement aux documents officiels que nous avons sous les yeux quelques chiffres relatifs aux dégâts matériels. Dans la province de Brabant, 5 833 maisons ont été incendiées, 15 024 pillées; dans la province de Liége, 3 444 détruites; dans celle d'Anvers, 3 553; dans celle de Namur, 5 243. Auprès du tableau des ruines se trouve celui des victimes : pour la seule ville de Dinant, une liste nominative de plus de 600 habitants massacrés a pu être dressée. Il faudrait le compléter par celui des territoires où la lutte s'est poursuivie pendant quatre ans, des villes martyres telles qu'Ypres, des pays inondés de l'Yser, des villes de la côte, Ostende, Meddelkerke, Lombardzyde et autres, dont les décombres rappellent l'aspect de Messine au lendemain du tremblement de terre! Et il y faudrait joindre les effets de la politique de spoliation organisée par les autorités allemandes et qui se résume dans cette phrase du Grand Quartier Général du 27 août 1914 : « La Belgique, placée sous l'administration allemande, devra fournir aux besoins militaires de toute nature, afin de soulager les territoires allemands. » C'est ainsi que les provinces belges se sont vu imposer une contribution de 40 millions de francs par mois, et que communes et citoyens belges ont été soumis à d'énormes réquisitions, frappés d'impositions et amendes de toute nature.

C'est en montrant tout à l'heure l'effort financier que la Belgique a dû faire pour se remettre en équilibre que nous mesurerons l'étendue des pertes qu'elle a subies. Nous ne pouvions pas ne pas inscrire parmi les glorieuses victimes de la guerre celle qui a donné le plus bel exemple d'énergie, de constance, de fidélité au devoir et à l'honneur. Pour elle comme pour la France, M. Keynes n'a pas craint de lancer en avant des chiffres absolument fantaisistes. C'est ainsi qu'il évalue la fortune immobilière du pays avant la guerre à 12 milliards de

francs, tandis que le montant établi par M. Clavier, directeur général du ministère des Finances, est de 40 milliards. Dans son estimation des dommages belges, l'auteur anglais n'est pas seulement resté à une distance excessive de la vérité, mais il n'a pas tenu compte des dommages causés à la fortune mobilière, des réparations dues aux déportés malades et devenus incapables de tout travail, aux familles des milliers de civils massacrés, des indemnités dues aux mutilés, des pensions à servir à ceux dont les morts étaient le soutien. Dans toutes ces catégories, la Belgique est sur le même pied que la France et les autres Alliés. Sa créance est aussi certaine et aussi sacrée.

VII. — ROUMANIE

Les souffrances endurées par la Roumanie sont comparables à celles de la Belgique : comme cette dernière, elle a vu la majeure partie de son territoire aux mains des Allemands; toutefois, l'occupation n'a duré que deux ans, de novembre 1916 à novembre 1918. Mais, pendant ce temps, les envahisseurs ont semblé prendre à tâche, avec une rage froide, de dévorer la substance même du pays, en confisquant à leur profit tout ce qu'ils y avaient trouvé et en s'efforçant d'exploiter, ou de faire exploiter par des tiers, pour leur compte, toutes les richesses d'un sol particulièrement fécond. Ils ont ainsi plongé le pays dans la plus profonde misère. Les réquisitions arbitraires étaient aggravées par un ingénieux système de spéculation. Ainsi on réquisitionnait dans un village le bétail en l'évaluant à 300 francs par tête, pour le revendre dans un autre à 600 francs. Les chaudrons en cuivre réquisitionnés étaient évalués à 15 francs; on les remplaçait par d'autres en fer blanc que l'on vendait 50 francs aux malheureux indigènes. Le commandement allemand vendait aux enchères des machines; quelques jours après, il en réquisitionnait les accessoires en cuivre, ce qui les rendait inutilisables.

Le ravitaillement de la population était d'ailleurs impossible, à cause des innombrables prohibitions édictées par l'armée : prohibition de l'expédition des vivres d'une localité à l'autre; interdiction de faire franchir à la barrière de la ville les articles d'alimentation ; impossibilité absolue d'user du

transport par voie ferrée. Nous empruntons ces détails à l'étude qu'a publiée M. Creanga, ancien secrétaire général du ministère roumain du Commerce et de l'Industrie. Il nous montre comment la majeure partie des ressources du pays était consacrée à l'entretien de l'armée d'occupation. Un soldat allemand coûtait 30 lei par jour (le lei qui, en temps ordinaire, vaut le franc, est actuellement coté aux environs de 30 centimes), ce qui imposait à la Roumanie une dépense de 700 millions par an, chiffre supérieur à celui du budget total d'avant-guerre.

La Roumanie fut mise au pillage, non seulement par les armées d'invasion, mais encore par les innombrables individus, fonctionnaires, commerçants, spéculateurs, qui suivaient les troupes. Des milliers de wagons d'aliments, provenant des récoltes de 1915 et de 1916, ont été trouvés dans les magasins, d'où on n'avait pas eu le temps de les exporter. La zone dite de l'État-major fut scientifiquement organisée. Un inventaire complet fut dressé de toutes les ressources du pays en aliments, fourrages, bétail, volaille, vêtements, linge, outils, machines. Sous des peines draconiennes, il fut interdit aux habitants d'aliéner la moindre parcelle de ce qu'ils possédaient, sans la permission de l'autorité militaire. Les wagons chargés des objets réquisitionnés furent dirigés vers les pays allemands, austro-hongrois, turcs et bulgares, les premiers se réservant toujours la part du lion. Ce fut surtout après la signature de la paix de Bucarest que le pays fut mis en coupe réglée.

De graves atteintes ont été portées au droit de propriété. Les terres ont été mises sous administration allemande : celle-ci prélevait 10 pour 100 des revenus, dont le propriétaire ne touchait rien. Les comptes étaient tenus de façon à faire toujours apparaître un déficit. On rachetait par exemple, au débit du propriétaire, à des prix très élevés, ses propres instruments, préalablement confisqués et vendus à des cours dérisoires. Les registres étaient d'ailleurs tenus d'une façon impeccable, de façon à mettre les spoliateurs à l'abri de toute réclamation.

Le résultat de l'exploitation de la Roumanie par les Puissances centrales a été consigné dans un rapport de l'administration militaire allemande, rempli d'aveux précieux à enregistrer. Pour ne citer qu'un exemple, celui de l'industrie du

pétrole, elle fut mise sous la surveillance de deux organisations : le commandement des terrains pétrolifères et la section des huiles minérales. Les conduites étaient sous la dépendance d'un office qui avait pour fonction spéciale le démontage de la ligne Buzau-Constantza et le montage de deux conduites qui devaient relier les champs producteurs au port Giurgiu sur le Danube, de façon à approvisionner les armées allemandes. L'Allemagne voulait s'assurer la possession exclusive du pétrole roumain : pour y arriver, elle a essayé d'accaparer tous les terrains, d'exclure les capitaux non allemands de cette industrie, de constituer à son profit exclusif le monopole de la fabrication, du transport et du commerce du précieux liquide.

Ces quelques données suffisent pour montrer dans quel état était le royaume lorsque la victoire des Alliés vint le délivrer d'une tyrannie qui, si elle s'était prolongée, menaçait de le conduire à la ruine définitive.

VIII. — ITALIE

Le gouvernement italien n'a pas encore établi de compte général des dommages subis par ses territoires envahis et occupés au cours des hostilités par les Austro-Allemands. Une commission d'enquête, instituée par décret royal du 15 novembre 1918, a fait un premier rapport sur les violations du droit des gens et des lois de la guerre et sur le traitement infligé aux prisonniers de guerre. Un chapitre est consacré aux réquisitions et aux dommages causés à la propriété mobilière. Il en résulte que la quasi-totalité de la richesse mobilière des provinces envahies, Bellune, Udine et une partie de celles de Venise, de Trévise et de Vicence, a été ou anéantie ou enlevée par l'ennemi, en même temps que la fortune immobilière était en partie, ou détruite ou mise hors d'état, pour une longue période, de fournir des revenus. Ceux qui ont pu être perçus pendant l'occupation ont été confisqués par l'envahisseur, qui a saccagé le sol et les bâtiments, de façon à les rendre improductifs pour une période indéfinie.

Le rapport établit la complicité des troupes allemandes dans tous les crimes commis. Leur participation fut particulièrement active dans les premiers temps de l'invasion, en novembre et décembre 1917, alors que des pillages odieux se

poursuivirent dans les centres urbains et industriels d'Udine, de Bellune, de Vittorio, de Conegliano, d'Agordo et autres. Par l'ordre du 3 novembre 1917, le général allemand von Below s'attribuait le droit de disposer en totalité des vivres, des établissements économiques et des immeubles.

D'ailleurs, observe le rapporteur italien, les ordonnances et autres actes officiels ne suffisent pas à donner l'idée des spoliations dont les provinces envahies furent les victimes. La réalité des faits est autrement douloureuse que ne pourrait le faire penser la lecture des affiches et notifications. Celles-ci conservent la façade d'une bureaucratie hypocrite, qui cache ses desseins pervers sous des euphémismes et des réticences cauteleuses. La plupart des publications ne furent faites que plusieurs semaines après l'invasion : pendant cette première période, ce fut, nous traduisons littéralement, « un véritable sac (*saccheggio*) sans frein ni loi, des dépréciations continuelles, au moyen d'abus, de vols, de rapines, d'extorsions individuelles. » Néanmoins, ajoute le rapport, les actes officiels présentent un intérêt capital, en ce sens que la teneur en indique le propos délibéré de l'ennemi de procéder à une spoliation méthodique et complète. Ils constituent la preuve indéniable qu'il a violé les lois de la guerre. Quand les mêmes actes contiennent des dispositions qui auraient dû mettre un frein aux enlèvements ou aux destructions, et qu'il résulte d'autres témoignages que les limites énoncées n'ont pas été observées, ce sont ces proclamations elles-mêmes qui se dressent contre l'agresseur, en démontrant l'étendue de sa faute et en prouvant qu'il n'a ni voulu ni pu respecter les bornes posées par lui.

Les envahisseurs ont opéré la confiscation la plus méthodique, la plus complète et la plus injustifiée de ce qui appartenait aux habitants qui avaient quitté leurs demeures. Sur 1 151 000, il en était parti plus de 208 000, dont l'avoir représentait beaucoup plus du cinquième de la fortune des provinces en question, parce que c'étaient surtout les gens aisés qui s'étaient retirés. Une fois de plus nous traduisons littéralement le rapport italien : « Cette spoliation sous forme d'un pillage « intégral semblerait invraisemblable, si elle n'était conforme « à une mentalité dont les exemples abondent, si elle n'était « attestée par une foule de témoignages concordants, et si on « n'en retrouvait la preuve indéniable dans les documents offi-

« ciels. » Les dépositions relatives à ce qui s'est passé dans 312 communes envahies sont unanimes. Les citoyens qui avaient quitté leurs demeures étaient invités à y rentrer dans les cinq jours, sous peine de voir considérer leurs biens comme vacants, *res nullius* (*Herrenlosen sachen*). Les Allemands se montraient particulièrement avides de recueillir leur part de butin : ils la voulaient aussi forte que possible, et se hâtaient de la saisir avant d'être appelés sur un autre front. A côté du pillage officiel, les larcins individuels étaient incessants et dépouillaient la population de la part misérable que les chefs militaires étaient censés lui laisser. Les soldats entraient partout et se faisaient remettre tous les objets de valeur; dans les rues, ils arrêtaient les passants et les dépouillaient de leurs montres, de leurs portefeuilles; ils arrachaient la nourriture aux familles, à l'heure des repas. Les officiers logés dans les maisons particulières les dévalisaient et faisaient expédier le mobilier dans leur pays. En mainte localité, les tombes furent violées et profanées.

Le butin individuel était non seulement toléré, mais encouragé par les autorités militaires, qui permettaient l'expédition, par les officiers et soldats, de vivres, de marchandises, de vêtements, de mobiliers, d'objets d'art, et prenaient même soin d'indiquer le nombre de kilogrammes que pouvait comporter chaque envoi.

L'enquête à laquelle nous empruntons ces témoignages irrécusables nous fournit une évaluation des dépenses faites par le gouvernement italien d'abord pour essayer de protéger certains de ses trésors artistiques contre les bombardements ennemis, et ensuite pour restaurer les bâtiments endommagés : la Commission indique à ce chapitre un chiffre de 79 millions de lire. Pour les villes qui ont été bombardées par avions, les dommages sont estimés à 105 millions.

Le rapport énumère 220 vapeurs et 392 voiliers qui ont été détruits par torpillages, mines ou bombes. Les vapeurs jaugeaient 679 000 tonnes; les voiliers 104 000. La valeur d'avant-guerre de cette flotte était de 195 millions. Il en coûterait 1 332 pour la reconstruire aujourd'hui. Le charbon, les approvisionnements, les vivres, les effets personnels des équipages ont été évalués à 50 millions; les cargaisons à 180 millions, les dommages infligés à l'industrie de la pêche à 70 millions.

Il a été également fait état des dommages consécutifs à l'exode de la population des régions les plus exposées au bombardement. A cet effet, on a calculé la proportion des habitants de chaque province qui ont fui devant l'invasion, et on a estimé les frais à 3 lire par jour. Prenant ainsi la moitié de la population de Venise, le dixième de celle de Forli, de Ravenne, des Marches, des Abruzzes, des Pouilles, le centième de l'Émilie, de la Lombardie, de Naples, on est arrivé à 1 752 millions de lire.

Voilà quelques-uns des éléments qui serviront à établir le dommage total subi par l'Italie du chef de la guerre. Quoique la proportion de son territoire envahi ait été bien moindre qu'en France, en Belgique et en Serbie, et que la durée de l'occupation ait été beaucoup moins longue, elle n'en a pas moins souffert cruellement. Des travaux ultérieurs fourniront les éléments nécessaires pour dresser, là comme ailleurs, le bilan complet du désastre.

IX. — SERBIE

De tous les pays alliés, la Serbie est celui qui a été le plus longtemps en guerre, depuis le 25 juillet 1914 jusqu'à l'armistice. Et encore convient-il de rappeler que ce n'est qu'au mois de décembre 1913 qu'avait été démobilisée l'armée qui avait fait la seconde campagne balkanique. Elle avait eu six mois pour se reposer. Les pertes de la Serbie en hommes ont été, proportionnellement à sa population, les plus élevées de toutes, 400 000 soldats, 845 000 civils, dont 311 000 mâles au-dessus de quinze ans. Il faut ajouter à cette hécatombe 264 000 invalides militaires et civils. On a cherché à exprimer les dommages causés aux personnes par le chiffre des pensions aux invalides et aux membres des familles restées sans soutien. Une autre méthode consiste à prendre comme base la valeur d'un homme, en pleine force, en plein rapport. En ne la fixant qu'à 20 000 francs, pour les 850 000 Serbes adultes qui existaient avant la guerre, on obtient un capital de 17 milliards. Plus de 62 pour cent ont péri, ce qui équivaut à 10 milliards et demi de francs. D'autre part, la Serbie s'est endettée de 3 milliards de francs à l'étranger. Sans la guerre, sa population, qui était, en 1913, de 4 500 000, serait aujourd'hui de 5 200 000 âmes. Elle est réduite à 3 300 000. Son agriculture manque de semences, de bétail et d'outillage.

Elle se ressent cruellement des pertes humaines occasionnées par les mauvais traitements infligés aux prisonniers, internés civils et déportés. Les Serbes prisonniers en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Bulgarie ont été au nombre de 300 000, les internés et déportés, de 182 000. La moitié a succombé.

Si des personnes, nous passons aux biens, nous trouvons, dans le mémoire soumis par la délégation serbe à la Commission des réparations, les données suivantes. L'agriculture, par suite des dommages causés par l'ennemi aux emblavures, aux vergers, aux vignobles, aux forêts, aux parcs, aux haies, enregistre une perte d'un milliard. Parmi les moyens de communication, les chemins de fer ont subi des dégâts tels qu'on pourrait presque dire que la Serbie n'a pas à réparer ses lignes, mais à refaire son réseau. Les dommages matériels des chemins de fer de l'État s'élèvent à 378 millions, ceux des chemins de fer départementaux et privés à 17 millions; ceux des routes et ports à 719 millions. Mais les dommages indirects sont infiniment supérieurs; la restauration économique est retardée pour une période indéterminée. Les difficultés de transport amènent la disette, aggravent la cherté de la vie, sont la cause d'un grand nombre de décès provoqués par le manque de vivres. Au chapitre des postes, télégraphes, téléphones, le chiffre est de 47 millions; à celui de la navigation, flotte marchande fluviale, de 40 millions.

Les dommages causés aux mines se rangent sous quatre rubriques : les installations, les minerais et le charbon extraits par l'ennemi, les redevances non perçues par le gouvernement serbe, les pertes des caisses de secours mutuels des ouvriers mineurs. Les envahisseurs ont poussé l'exploitation des mines à outrance, sans tenir aucun compte des nécessités de l'entretien et ont de ce chef porté une atteinte sérieuse à la valeur des domaines : la valeur de cette extraction s'est approchée de 200 millions de francs.

A la veille de la guerre, la Serbie possédait 544 entreprises industrielles privées, dont le capital était de 134 millions de francs. Il en coûterait 434 millions pour les rétablir aujourd'hui. Les industries d'État, arsenal, poudrerie, imprimerie, usine à briquettes, installations par l'imprégation des traverses de chemins de fer, manufactures des monopoles (tabac, allumettes, papier timbré) ont souffert des pertes d'ensemble 108 millions, les canalisations et aqueducs, de 180 millions.

Si des immeubles nous passons aux meubles, nous voyons que la valeur du mobilier et des ustensiles détruits s'élève à 632 millions de francs, la moyenne par maison variant entre un maximum de 13 500 francs à Belgrade et un minimum de 400 francs en nouvelle Serbie. Le mobilier et le matériel des établissements de crédit représente 40 millions; les ustensiles 86 millions; le mobilier agricole 120 millions; les coopératives agricoles 15 millions; le mobilier et le matériel des immeubles du domaine public 463 millions; les animaux, bœufs, buffles, chevaux, ânes, mulets, porcs, moutons, chèvres, abeilles, vers-à-soie, les outillages et installations de poste 2 652 millions; les produits agricoles servant à l'alimentation humaine et les fourrages 1 650 millions.

Au chapitre du commerce, les Serbes déclarent que la valeur des marchandises privées enlevées, consommées, pillées, détruites est de 300 millions aux prix d'avant-guerre, 900 millions aux prix actuels; ils estiment celles que contenaient les autres magasins de l'État et des municipalités, à 120 millions; celles qui étaient en entrepôt pour compte de monopoles à 170 millions. L'outillage des arts et métiers 154 millions, les musées, les bibliothèques et leur contenu 575 millions. Les dommages causés par les réquisitions sont évalués à 550 millions. D'autres, qui n'ont pu être estimés, ont été provoqués par l'exécution des débiteurs et la vente à vil prix de leurs biens, au profit de créanciers ennemis qui se portaient acquéreurs.

Les établissements financiers ont vu, pour la plupart, leurs coffres-forts fracturés et toutes les valeurs, numéraire, actions, effets de commerce, lettres de change, titres, emportés. On estime le dommage à 30 millions pour les banques de dépôt, 10 pour les particuliers, 35 pour le Crédit foncier (*Ouprava Fondova*). La coopérative des affaires a perdu 4 millions, la loterie d'État 5 millions.

Les gains supprimés sont estimés à 180 millions pour les artisans, 50 pour les industriels, 5 pour les entreprises de navigation, 120 pour le commerce, 60 pour les banques, 6 pour la pêche, 360 pour l'agriculture, 10 pour les tramways et l'éclairage de Belgrade, 33 pour les Compagnies d'assurance, 45 pour les professions libérales, 24 pour les ouvriers et journaliers, 18 pour les étudiants sous les drapeaux, 60 pour les loyers non perçus.

Les appointements du personnel des banques et des entreprises industrielles et commerciales représentent 114 millions pour cinq ans.

Les exactions d'ordre financier ont été multiples. Les ennemis ont tout d'abord imposé leur système monétaire comme moyen légal de paiement; ils ont, de ce chef, inondé le pays de 800 millions de billets libellés en couronnes austro-hongroises ou en lei bulgares qu'ils obligeaient les habitants à recevoir au pair. Inversement, ils ont décrété que le billet serbe perdait la moitié de sa valeur nominale et ne l'ont accepté que pour ce chiffre. Le préjudice causé de ce chef n'est pas inférieur à 100 millions de dinars. D'autre part, ils ont confisqué 30 millions de dinars de pièces d'argent. Dans les bureaux de poste, des chemins de fer, dans les tribunaux, dans les dépôts constitués chez les banques de pays ennemis pour le paiement des coupons de rentes serbes, ils se sont approprié des sommes s'élevant à 41 millions. Ils ont enlevé une partie de la fortune privée; ils ont perçu les taxes et revenus de la ville de Belgrade et de communes pour une somme de 32 millions.

Les pensions de retraite à servir aux invalides, aux victimes militaires, aux mutilés, blessés, malades, réformés, sont évaluées à 68 millions, les pensions aux victimes civiles de la guerre à 85 millions, les allocations et pensions aux personnes restées sans soutien à 228 millions, au total 381 millions, qui seraient doublés si, au lieu des taux minimum, on adoptait les taux maximum.

Récapitulons les divers articles du bilan funèbre dressé par les Serbes; leurs réclamations se résument comme suit :

I. Immeubles (terrains, bâtiments, communications, mines, industrie) : 3 493 millions. — II. Meubles (mobilier, matériel agricole, cheptel, vivres, commerce) : 6 940 millions. — Intérêts divers (réquisitions, crédits, numéraire, gains perdus) : 1 845 millions. — IV. Exactions d'ordre financier : 1 073 millions. — V. Dommages causés à l'État : 4 407 millions. — Total : 17 758 millions.

Un calcul établi sur des bases identiques pour le Montenegro conclut à un ensemble de dommages de près de 723 millions de francs.

Les réclamations des délégués du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ne sont pas établies sur les mêmes bases que celles de la France. Des études, comme celles de M. Louis Dubois,

sans omettre de signaler l'importance des dommages indirects, en ont séparé l'évaluation de celle des dommages directs. D'un autre côté, le coefficient au moyen duquel les Serbes ont relevé les valeurs d'avant-guerre et qui a généralement été de 3, peut être considéré comme faible : de ce chef, l'écart entre les résultats auxquels ils sont arrivés et ceux qu'aurait donnés l'application de la méthode française, serait diminué.

Nous ne voulons pas allonger cette liste monotone des désastres causés, nous ne saurions trop le répéter, par des méthodes de guerre absolument contraires au droit des gens. Nous aurions dû cependant parler de pays tels que la Pologne, l'Arménie, qui n'ont pas moins souffert : mais nous en avons assez dit pour que la réalité éclate, aux yeux du monde trop vite oublieux. La sèche énumération des milliards engloutis a quelque chose d'impressionnant dans sa cruelle monotonie : il fallait dresser l'inventaire des ruines, et ce ne fut pas aisé, puisqu'en mainte circonstance les ruines elles-mêmes, selon le mot célèbre du poète latin, ont disparu, *etiam periere ruinæ*.

X. — CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES DÉVASTATIONS

Toute guerre entraîne des dépenses, et celle de 1914-1918 en a imposé de formidables aux peuples qui y ont participé. Ce qu'on ne saurait trop rappeler, c'est que la méthode allemande les a majorées dans une proportion inconnue jusque-là. Jamais encore on n'avait vu les armées d'un belligérant procéder systématiquement à la ruine complète des régions qu'elles envahissaient. Toujours la guerre a été une cause d'endettement pour un pays : la majeure partie des emprunts publics ont été contractés pour des motifs militaires. Mais, cette fois-ci, les frais de reconstitution des pays envahis représentent à eux seuls un capital égal, sinon supérieur, à celui qui correspond aux frais de guerre proprement dits. Et c'est ici qu'apparaît la mansuétude du traité de Versailles, qui n'a mis à la charge des auteurs des dommages que le coût de la réparation, sans exiger d'eux, ce qui n'eût été que justice, le remboursement des dépenses de guerre. En examinant sommairement les budgets des pays alliés, tels qu'ils se présentent en 1920, nous aurons une idée du fardeau que supportent les peuples vainqueurs, mais écrasés d'impôts.

La France avait, en 1913, un budget qui oscillait entre 5 et 6 milliards de francs. Celui de 1920 s'élevait, d'après le premier projet présenté par le ministère Clemenceau, à 48 milliards qui se divisaient comme suit. Le budget ordinaire atteignait près de 18 milliards, dans lesquels le service de la dette figurait pour plus de moitié ; le budget extraordinaire, comprenant pour la majeure partie les indemnités de démobilisation et des allocations, 7 milliards et demi de francs. Un troisième budget de 22 milliards, portant le total à 48 milliards, comprenait les dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution des traités de paix : c'est là qu'étaient inscrites les pensions de la guerre et de la marine et les indemnités dues aux sinistrés.

Si le traité de Versailles avait imposé à l'Allemagne le versement immédiat du montant des réparations dues par elle, c'est à la somme de 25 milliards, représentant l'addition du budget ordinaire et du budget extraordinaire, qu'eût été limité l'effort financier de la France pour l'année 1920. Cela signifiait déjà le quintuple de ce qu'il était avant la guerre, avec cette circonstance singulièrement aggravante que les régions libérées, qui jadis apportaient une contribution très élevée aux recettes du Trésor, auront besoin de longues années avant de retrouver leur force économique et de verser au budget les sommes qu'elles lui fournissaient autrefois. Mais la tâche qui nous incombe est bien autrement lourde. Par suite des lenteurs apportées au règlement financier avec l'Allemagne, celle-ci est très loin d'avoir, à l'heure qu'il est, versé ce qu'elle doit aux Alliés. Nous sommes donc obligés de faire aux régions envahies l'avance d'une partie de ce qui leur revient : l'œuvre de réparation, de reconstruction ne saurait être différée. Voilà donc 22 milliards dont notre Trésorerie, sinon notre budget, a besoin, et dont nous avons à faire, sinon le débours définitif, du moins l'avance. Et, par un paradoxe étrange, c'est pour le compte de nos ennemis que nous avons été amenés à remplir ce rôle. Nous sommes en ce moment le banquier de l'Allemagne, débitrice retardataire de nos sinistrés. Chaque milliard qui leur est distribué sort des caisses françaises, qui l'inscrivent au passif de qui de droit, mais qui n'en sont pas moins contraintes de se procurer les ressources nécessaires. Or il est bien évident que ce n'est qu'à l'emprunt qu'elles peuvent le demander. Le Parlement a fait une œuvre considérable en votant des impôts

nouveaux pour une somme égale à ceux qui étaient en vigueur : il arrivera ainsi à mettre en équilibre le budget ordinaire ; et ce sera un résultat singulièrement appréciable. Mais déjà pour le budget extraordinaire des opérations de crédit seront nécessaires. Est-il juste que nous ouvrions également notre grand livre pour les sommes à payer par l'Allemagne, et ne conviendrait-il pas de hâter le versement de ce qu'elle doit? Nous faisons en ce moment un effort fiscal égal, sinon supérieur, à celui d'aucun de nos Alliés; supérieur à celui de l'Allemagne, ce qui est contraire au traité de Versailles, puisqu'il y est formellement stipulé que nos ennemis sont tenus de payer au moins autant d'impôts que la nation alliée la plus grevée.

Les effets de la guerre sur les finances belges sont mis en lumière par les chiffres suivants. Le budget de 1914 s'élevait à 800 millions de francs ; celui de 1919 à 6 milliards. A ce dernier chiffre s'ajoutaient 4 milliards de dépenses arriérées, dont la charge s'était accumulée pendant la guerre sans pouvoir être acquittée. Le capital de la Dette publique, qui n'atteignait pas 5 milliards en 1914, est aujourd'hui de 20 milliards. De cette augmentation, deux tiers proviennent directement des exactions allemandes, à savoir 2 300 millions de bons interprovinciaux créés pour acquitter les contributions de guerre, 5 800 millions avancés par la Banque nationale et 2 milliards obtenus par l'émission de l'Emprunt dit de Restauration monétaire : ces deux dernières ressources ont servi à retirer les billets allemands, libellés en marks, que l'envahisseur avait imposés aux populations au cours de 1 franc 25, alors que la valeur actuelle du mark est de 30 centimes. Cinq milliards représentent les dettes contractées par la Belgique pour équilibrer son budget : elles comprennent l'Emprunt d'un milliard et demi de la Restauration nationale, des bons du Trésor pour un demi-milliard, une émission à l'étranger pour une somme égale; des avances des alliés, depuis l'armistice jusqu'au 12 juin 1919, pour un milliard et quart.

Rappelons que l'Allemagne s'est engagée, en sus des compensations de dommages, à effectuer le remboursement de toutes les sommes que la Belgique a empruntées aux gouvernements alliés et associés jusqu'au 11 novembre 1918, y compris l'intérêt à 5 pour 100 l'an. 2 1/2 milliards de francs doivent être versés de ce chef avant le 1er mai 1921. La Belgique a reçu ainsi un trai-

tement de faveur. Elle n'en a pas moins à accomplir un effort financier dont nous avons indiqué l'importance. La fécondité de son sol, l'énergie de ses habitants l'aideront à triompher de ces difficultés. Elle est celui des pays alliés dont le relèvement sera le plus rapide. Elle compte que son budget régulier n'atteindra pas dans l'avenir beaucoup plus du double de ce qu'il était avant la guerre.

Les finances roumaines ont été saccagées par les Allemands, comme l'a été le pays lui-même. En dehors du budget de l'État, dans lequel ils ont fait apparaître un déficit d'environ 300 millions de lei pour la période d'occupation, ils avaient créé un budget, l'état-major économique (*wirtschaftsstab*), qui se soldait pour 1917-18 par un déficit de 51 millions et pour 1918-19 par un déficit de 400 millions de lei. Le premier a été couvert par un prélèvement sur la contribution de guerre de 250 millions de lei; le second devait l'être par un emprunt forcé de 400 millions. Les Allemands avaient d'ailleurs institué des taxes de toute espèce sur les chiens, sur les cheminées, sur la viande, une contribution personnelle de 10 lei par tête d'habitant, un impôt spécial sur la terre, des droits de patente s'élevant, dans certains districts, jusqu'à 1 million, une taxe sur la circulation. Ils les ont perçues à leur profit exclusif, si bien que le déficit roumain n'a fait que grossir au cours de la guerre. La Dette publique, une fois que les emprunts nécessaires auront été émis, sera bientôt hors de proportion avec ce quelle était en 1913, époque à laquelle elle ne dépassait pas 1 700 millions.

Un lourd fardeau légué au pays par la guerre est celui de la circulation fiduciaire, que les Allemands ont fait lancer par la Banque générale roumaine à Bucarest et qui a atteint 2283 millions de lei; cette circulation venait s'ajouter à celle de la Banque nationale, dont elle violait d'ailleurs le privilège d'émission. Elle a été accaparée par l'ennemi, qui s'en servait pour ses besoins; il l'employait au paiement de la solde de ses troupes, en invitant celles-ci à renvoyer en Allemagne tous les billets de la Reichsbank (Banque impériale de Berlin) qu'ils détenaient. Il semblait prendre un plaisir pervers (*schadenfreude*) à détériorer, dans la plus large mesure possible, l'instrument monétaire du pays occupé, de façon à rendre plus difficile encore le retour à la santé économique.

L'Angleterre est, de tous les pays alliés, celui dont le budget

ordinaire a subi, au cours de la guerre, la plus forte augmentation, puisqu'il est aujourd'hui septuple de ce qu'il était en 1914 ; il s'élève, en effet, à 1 418 millions de livres contre 200 il y a six ans. Mais il comprend la totalité des charges, la Grande-Bretagne s'étant toujours refusée à faire une distinction entre les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires. Toutes rentrent dans le cadre d'un compte annuel, qui est, selon l'expression consacrée, un budget de gestion et non pas de compétence. Si cette progression semble plus rapide que chez aucun autre des Alliés, nous devons faire remarquer que celle des dépenses est en réalité moins forte : en effet, le total de 1 418 millions de livres comprend seulement 1 184 millions de crédits ouverts. Il reste un solde de 254 millions, soit plus de 6 milliards de francs (au change fixe de 25 francs par livre sterling), disponible pour l'amortissement. Il n'est demandé aux ressources normales que 1 100 millions de livres, soit 27 milliards de francs, somme proportionnellement inférieure, en tenant compte du chiffre de la population, aux 20 milliards que la France va demander à ses contribuables. Celle-ci, en effet, compte 38 millions d'habitants, la Grande-Bretagne 55.

Les finances italiennes ont ressenti les effets de la guerre comme celles des autres Alliés. Les hommes d'État de Rome avaient eu la sagesse d'établir de nouveaux impôts et de contracter des emprunts avant même que leur pays fût venu se ranger à nos côtés. Aussi ont-ils pu contenir la circulation fiduciaire des instituts d'émission (Banque d'Italie, de Naples et de Sicile) dans la limite, qui n'est pas excessive si on la compare avec celle d'autres nations, de 13 milliards de lire. Les dépenses ordinaires et extraordinaires du dernier exercice (1er juillet 1918 au 30 juin 1920) se sont élevées à 33 milliards de lire.

La Yougo-slavie n'a pas encore pu établir de budget. Chez tous les Alliés, nous trouvons une situation financière des plus sérieuses, qui impose aux peuples des sacrifices dépassant tout ce qu'on aurait cru possible il y a quelques années. Elle a eu notamment pour conséquence une inflation fiduciaire, qui amène des perturbations dangereuses dans l'économie interne des nations et dans leurs rapports internationaux, et ces perturbations s'expriment par les cours des changes. Il n'est pas jusqu'aux États-Unis d'Amérique, dont la puissance est cependant énorme et les ressources naturelles pour ainsi dire illimitées, qui n'aient

subi le contre-coup des événements. Ils ont eu beau attirer à eux la moitié de l'or du monde, grâce au plus formidable excédent d'exportations qui se soit jamais manifesté dans la balance commerciale d'aucune communauté; ils ont dû, pour équilibrer leur budget, établir passagèrement des impôts aussi forts que l'Ancien Monde. Il est vrai que, grâce aux excédents qu'ils s'assurent, ils amortiront rapidement les dettes qu'ils ont contractées pendant les hostilités et dont une partie représente les sommes qu'ils ont avancées aux Alliés.

C'est ainsi que tous ceux qui ont combattu contre l'Allemagne ont vu, de ce chef, leur existence financière plus ou moins compromise et sont obligés à des efforts surhumains pour commencer à remettre de l'ordre dans la maison. La tâche est plus ou moins ardue, le délai nécessaire pour arriver au résultat sera plus ou moins long : la crise n'en est pas moins profonde, pour la plupart des États belligérants.

Et maintenant, regardons de l'autre côté du Rhin. Quelle est la partie du territoire qui a souffert? où sont les villes dévastées, les champs en friche, les usines dynamitées, les houillères inondées et détruites, les forêts rasées, les routes, les canaux, les voies ferrées anéantis? Ne citons qu'une statistique qui marquera la situation respective de notre industrie et de celle des vaincus. Déjà en 1919, la production mensuelle de la fonte en Allemagne atteignait la moitié du chiffre de 1913, 434 000 tonnes contre 877 000, alors qu'en France nous n'en étions encore qu'au quart, 196 000 tonnes contre 754 000. Et c'est le moment que choisit M. Norman Angell pour écrire dans un nouvel opuscule, aussi paradoxal que son livre dont nous avons parlé dans notre premier chapitre, que « l'industrie allemande a été détruite, » et pour nous convier à une revision intégrale du traité de Versailles. En vérité, il semble que tous les désastres de l'invasion soient déjà réparés, ces désastres qui étaient ce que l'Allemagne redoutait le plus pour elle-même.

Lorsqu'en 1914 les armées russes pénétrèrent en Prusse orientale, ce fut un concert de lamentations. Les proclamations que l'ex-empereur Guillaume II lança alors à son peuple témoignent du désarroi dans lequel la présence de l'ennemi sur le sol germain avait jeté les gouvernants. Et cependant, qu'était-ce que les épreuves de ces quelques semaines d'occupation auprès de celles qu'ont endurées la France, la Belgique, la Roumanie, la

Serbie, pendant de mortelles années? Les Allemands tremblèrent, à l'automne de 1918, à l'idée de voir nos troupes victorieuses fouler leur sol et leur demander compte de toutes les tortures qu'ils avaient infligées à nos populations. Ce fut une des principales raisons qui les amenèrent à implorer l'armistice. Et c'est cela qu'on voudrait oublier aujourd'hui ! Revenir sur les clauses d'un traité qui n'a donné aux Alliés qu'une partie des satisfactions auxquelles ils avaient droit, ce serait l'abandon du modeste fruit de la plus grande des victoires.

Jamais encore on n'avait vu les vainqueurs se pencher avec autant de sollicitude sur un vaincu qui simule une maladie, afin d'échapper à l'accomplissement de sa tâche. Celle-ci est bien loin de dépasser ses forces. Il y a longtemps que l'Allemagne aurait dû remettre aux Alliés les titres de 100 milliards de marks or qu'elle s'est engagée à livrer comme premier acompte de sa dette et qui ne lui imposeraient, après tout, qu'une charge annuelle de quelques milliards, bien inférieure à ce que la France et la Grande-Bretagne ont, d'ores et déjà, inscrit à leurs budgets pour le service de leurs emprunts de guerre. Il est tout à fait extraordinaire qu'alors que les dommages à réparer s'élèvent à des centaines de milliards, et que, pour ménager l'Allemagne, on ne lui a demandé, comme acompte, que la reconnaissance écrite d'un premier montant payable à longue échéance et dont elle n'aura tout d'abord qu'à servir les intérêts, la Commission des réparations n'ait pas encore obtenu la remise matérielle de ces certificats de dette. N'est-elle pas convaincue que notre débiteur est en état de payer? Que ne s'inspire-t-elle de l'article 248 du traité de Versailles, qui établit un privilège de premier rang sur tous les biens et ressources de l'Empire et des États allemands pour le règlement des réparations et autres charges résultant du traité? Est-ce qu'une première hypothèque, correspondant à une annuité de 5 et même de 10 milliards, n'est pas amplement garantie par la fortune allemande? Nous montrerons à quel montant celle-ci était évaluée en 1913 et quelle part l'Allemagne, alors qu'elle se croyait victorieuse, se préparait à prélever sur la fortune française.

Raphaël-Georges Lévy.

(A suivre.)

L'INTERPRÉTATION DU RÉPERTOIRE

MOLIÈRE

A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Avant d'entrer dans le vif de nos remarques sur la tradition dans l'œuvre moliéresque, il nous faut dire un mot de la tradition en général et rappeler que le théâtre repose sur un fond de notions précises que l'acteur, à ses débuts, doit étudier comme une science. Les plus fameux artistes invoqués parfois pour n'avoir relevé que de la seule inspiration, s'être affranchis de la loi commune des études préparatoires et de la tradition, étaient, au contraire, des fervents de la méthode et du respect traditionaliste. Nous avons recueilli de la bouche même de Frédérick Lemaître vieux et désabusé, qu'il ne laissa jamais, dans son jeu, rien au hasard. Aujourd'hui, on nie, un peu partout, que l'apprenti comédien ait besoin d'apprendre à lire, à bien connaitre la ponctuation, la quantité, le nombre, la cadence, quelques règles de la prosodie, afin d'arriver d'abord à cette science première du théâtre, qui est celle de la diction. Qu'on y prenne garde : cet art s'en va. On ne l'enseigne plus. On se demande même parfois quelle est la langue que l'on parle sur la plupart de nos scènes.

Bien dire, c'est la *probité* de l'Art dramatique.

Voici donc, d'abord, selon la formule de notre maître et ami Régnier, les quelques conseils préliminaires qu'il préconisait et que je ne cesse de répéter aux jeunes gens de mes classes du

Conservatoire. C'est en étudiant les classiques qu'on apprend à bien jouer les auteurs modernes. L'ancien langage, avec ses tours différents des nôtres, ses fréquentes incises, exige une diction ferme, nette, dégagée de tout vice de prononciation. Les habitudes nonchalantes du parler moderne ne tendent qu'à altérer la délicatesse et le caractère de l'émission, à dénaturer le son des voyelles, à amortir l'accentuation des consonnes. C'est avec les grands classiques, avec les poètes de toutes les époques, qu'il est bon de se former aux sonorités, tantôt viriles, tantôt délicates du verbe français. Une fois prises, ces saines habitudes ne se perdront jamais, et le comédien sera tout assoupli pour bien faire entendre tout ce qu'il devra dire. Le comédien, j'y insiste, ne peut acquérir de la netteté dans son articulation, de la correction dans sa manière de prosodier et se délivrer de cette affectation que donnent, au début, les exercices de prononciation, qu'en s'astreignant à une discipline rigoureuse, à une constante surveillance de soi-même. Pour arriver à bien parler, il faut que l'instrument de la parole soit « mécaniquement » au service de l'esprit, à toute heure. Il en est de même de la mémoire : il faut savoir son texte machinalement. Les mots doivent ne pas sembler compter pour l'acteur ; la situation domine tout. Rien de plus artificiel que ces « ralentissements » voulus de la diction actuelle. Il faut bien qu'on le sache : nos pères parlaient d'abondance ; Bossuet et La Rochefoucauld ne cherchaient pas leurs mots. Et c'est la première tradition concernant les textes du XVIIe siècle. Anonner est une « trouvaille » d'hier.

D'autre part, qu'on ne s'y trompe pas, la tradition à laquelle nous faisons allusion n'est aucunement celle qui consiste à former un acteur à l'empreinte d'un autre acteur, mais celle qui s'emploie à profiter de la science d'un artiste disparu pour en former un nouveau et perpétuer les acquisitions de chacun. La tradition à rechercher est celle qui dérive de la pensée même du poète communiquée à ses premiers interprètes : c'est celle qui explique le caractère, l'esprit du rôle et donne la connaissance des jeux de scène qui le colorent et le fortifient, alors que l'auteur n'a pu tout dire et qu'il a laissé au comédien le soin de compléter ses intentions par son jeu. Une longue succession de représentations a amené, d'âge en âge, des effets qui ont éclairé l'ouvrage; il serait absurde de les dédaigner;

il faut toujours avoir l'esprit éveillé pour les recueillir, mais bien entendu, en les contrôlant avec un sévère esprit de discernement.

Quand on est à même d'interpréter magistralement les grands rôles classiques, on peut, — à la condition de rester dans son emploi, — traduire toutes les notations de « l'âme moderne. » Il n'est pas jusqu'à cette « familiarité » que l'on réclame aujourd'hui, et qui fut toujours le fond du génie des artistes supérieurs; mais cette simplicité n'excluait ni le style, ni la grandeur. Cette « simplicité apparente » ne doit dégénérer ni en pauvreté, ni surtout en vulgarité. On ne nous entretient plus, dans le petit monde du théâtre, que de « libération. » Libération de quoi?.. Dans le Grand Répertoire, la jeunesse actuelle, sous ce prétexte de « libération, » s'habitue à ne plus rien donner du tout! Je vois ainsi, chaque jour, quantité de rôles s'évanouir à cause d'une interprétation « simplifiée » au point de devenir inexistante. C'est à ce danger que devront veiller plus que jamais les excellents « meneurs de jeu. »

***

A chaque demi-siècle, il semble qu'on veuille introduire un esprit soi-disant nouveau dans l'interprétation des plus fameux ouvrages. En ce qui concerne la tradition de Molière, depuis Gœthe et ses « suivants » romantiques, on crut devoir infléchir l'œuvre du génial comique vers la « gravité, » voire le tragique! Le poète des *Cariatides* protestait, à l'Odéon, en 1851, contre le mal à l'état latent :

Peuple, je suis la Comédie,
La Muse au sourire effronté
Que fuit la sottise, assourdie
Aux carillons de sa gaîté.
Je fus sa première maîtresse,
Et si, pour le Peuple enchanté
Dans un souvenir d'allégresse
Molière doit être chanté,
C'est par Moi, c'est par mon délire;
Car bohémienne du ciel,
Molière me doit son sourire
Et ce sourire est immortel!

La force vivifiante qui se dégageait de l'œuvre du grand

comique s'est donc graduellement atténuée, et certains interprètes, invoquant une « profondeur de pensée » qu'ils s'imaginaient avoir découverte, se substituèrent aux personnages de l'auteur. Leur jeu lent, raisonneur, parfois lugubre, en vint à rendre plusieurs pièces méconnaissables. Peut-être le verra-t-on, au cours de ces remarques qui ne sont que le résumé d'une longue expérience. Aussi bien, l'occasion s'offre de revenir à quelques errements négligés, en l'honneur du tri-centenaire de la naissance de Molière que l'on s'apprête à célébrer en 1922.

On a publié la liste des pièces que compte remonter la Comédie-Française, et cette liste, établie par ordre de chronologie, commence avec *la Jalousie du barbouillé* et *le Médecin volant*, deux farces *attribuées* à Molière. Ces farces passent pour être précieuses en tant que « canevas » de *George Dandin* et du *Médecin malgré lui;* mais nous savons ce qu'elles valent devant le public, pour avoir été témoins de l'effet qu'elles produisirent à l'épreuve de la scène. Il est très louable d'avoir l'intention de jouer *toutes les pièces* de l'auteur du *Misanthrope;* reste à savoir si cette réalisation intégrale sert bien celui que l'on veut honorer. Les reprises de *la Jalousie du barbouillé* en 1833 et en 1914, celles du *Médecin volant* en 1833 et en 1888, bien que confiées à des artistes hors de pair, furent également sans effet. Pourquoi récidiver et ne pas s'en tenir à la sage opinion de J.-B. Rousseau : « Les plus grands hommes n'ont pas toujours été grands en tout ; ils n'ont même pas toujours voulu l'être ; et loin qu'on doive regarder comme précieux tout ce qui est sorti de leur plume, on devrait, au contraire, si on le pouvait, supprimer avec discrétion tout ce qui n'aurait pas dû en sortir. » Ces restrictions provoqueront peut-être la colère de quelques ardents, toujours prêts à nous affirmer que les esquisses sont supérieures aux tableaux ; mais elles allégeraient, en l'occurrence, les efforts et les dépenses de la Comédie. Si nous souhaitons que l'on mette tout le soin désirable aux réfections scéniques, aux distributions de *George Dandin* et du *Médecin malgré lui,* nous admettons l'espoir de laisser leur chrysalide, dans l'ombre où dorment : *Gorgibus dans le sac, le Grand benêt de fils, la Casaque, Plan-Plan, le Fin lourdaud,* etc...

L'Étourdi n'a jamais, à aucune époque, quitté l'affiche. La langue poétique, disait Hugo, « y est étincelante d'esprit et d'imagination. *L'Étourdi* est la mieux écrite de toutes les

pièces de Molière. L'éclat, la fraîcheur de style qui brillent encore, en partie, dans *le Dépit amoureux*, peu à peu s'effacent, à mesure que Molière, cédant malheureusement à d'autres inspirations que la sienne, s'engage de plus en plus dans une nouvelle voie. » C'était l'avis de Th. Gautier, et Th. de Banville m'a souvent exprimé la même opinion. Il y aurait pourtant bien à reprendre là-dessus. En tout cas, si le rôle de Mascarille est, pour l'acteur comique qui l'interprète, laborieux pendant le premier acte et la majeure partie du second, ce rôle est, dans la suite, un des plus variés, des plus pittoresques, des plus brillants qui soient dans ce genre de fantaisie poétique.

Lors de la reprise de 1871, la pièce fut donnée vingt-quatre fois; l'année suivante, vingt-quatre fois encore; onze fois en 1873. Bref, jusqu'à nos jours, *l'Étourdi*, — n'en déplaise à ceux qui nient la puissance de la tradition, — est resté l'une des pièces de Molière les mieux jouées, les plus applaudies, parce qu'on en a gardé le mouvement et les jeux de scène, sans chercher à moderniser ce qui n'est pas modernisable.

Les Précieuses ridicules conserveront toujours leur « actualité » de satire littéraire, car, à toutes les époques, les excentriques de la littérature prêteront à rire. Que les *snobs* provinciaux et parisiens soint épris de préciosité, de symbolisme, de futurisme ou de dadaïsme, ils seront toujours bons à nous donner la comédie. Il est pourtant assez curieux de noter que cette farce, si fréquemment affichée de nos jours, et souvent avec grand succès (quoiqu'une partie de la salle, au cours de chaque représentation, ne rie que du bout des lèvres), cette farce ne fut que peu jouée, peu goûtée, peu comprise pendant tout le dix-huitième siècle. Les comédiens eux-mêmes qui tentèrent de la rajeunir en l'habillant de « costumes de ville, » nous ont, par leur insuccès, fourni la preuve de ce qu'avait de dangereux leur tentative. N'est-ce point le cas ou jamais, en faveur de cette œuvre si spéciale, de « situer » les personnages dans une « salle basse » de l'époque, au milieu de quelques accessoires évoquant « l'alcôve? » J'ai tenté cette réalisation quelques années avant la guerre, et l'on avait bien voulu la signaler, l'encourager dans quelques journaux; mais plusieurs de mes collègues ont prétendu qu'il fallait s'en tenir à l'ancien « salon » tout nu, et

ramener les personnages à la « vérité » (?), c'est-à-dire, les éteindre. Verser Cathos et Madelon dans l'emploi des « coquettes » est une erreur. Il y faut des « comiques, » car la vérité vraie, en l'occurrence, est que ces « pecques provinciales » sont insupportables de niaise prétention et d'une incommensurable sottise, puisqu'elles se pâment devant un laquais de mardi-gras, leur débitant d'abracadabrantes idioties. Il faut donc en marquer le grotesque.

Il en va de même pour Mascarille qui devrait toujours être vêtu conformément à la description que Mlle des Jardins nous a laissée. Les détails du costume sont précis et d'une irrésistible drôlerie dans leur folle exagération. Pourquoi ai-je rencontré tant de critiques chez mes collègues? Il me semble que M. Georges Berr, excellent dans ce rôle, devrait donner l'exemple sur ce point et renforcer ainsi la « bouffonnerie » voulue de cette satire à tous crins. Que certaines exagérations vestimentaires soient atténuées ou supprimées en d'autres œuvres plus solennelles, passe ; mais, ici, elles sont indispensables à la compréhension du texte dont beaucoup de gens, je le répète, n'entendent plus le moindre mot.

***

Émile Perrin avait en horreur la joyeuse comédie du *Cocu imaginaire;* il en disait ouvertement autant de mal qu'on en écrivait au XVIIIe siècle et sous le premier Empire, bien que le sévère et sagace Geoffroy reconnût « le grand homme à l'excellence du dialogue, à la verve du style, à la naïveté des plaisanteries, etc... » Perrin, lui, niait tout en bloc et trouvait la pièce aussi plate qu'ennuyeuse.

J'en suis à me demander, aujourd'hui, fort de mon expérience, si ce dégoût manifesté par Perrin n'influa point sur l'interprétation de Got, très timoré au fond. Got avait commencé par jouer Sganarelle avec une verve inouie, avec un succès de rire dont j'ai gardé l'ineffaçable, le bienfaisant souvenir. Peu de « bouffes » m'ont aussi franchement diverti; et Got, dans ce rôle, était devenu pour moi le parangon du « comique. » Mais, depuis le règne de Perrin, Got ne retrouva plus jamais, — je dis : jamais, — cette *furia* joyeuse. Il éteignit le rôle, et la demi-teinte se prolongea sur l'interprétation de son successeur. Résultat magnétique provenant, sans doute, de

l'hostilité de l'Administrateur envers ce genre de pièce? Le phénomène est fréquent au théâtre où l'on est très moutonnier. Un mauvais public rend les plus excellents acteurs inférieurs à eux-mêmes; en revanche, un bon public triple les forces des plus faibles comédiens.

Ce fut à propos de la reprise de 1885 que Sarcey lança son réquisitoire contre Émile Perrin qui avait, *à la demande des abonnés*, supprimé dans *l'École des Femmes* le terme gaulois et traditionnel, et négligé la reprise du *Cocu imaginaire*. Sarcey, dans son article, épiloguait scientifiquement sur le « mot propre et le mot cru » et concluait *mordicus* à son maintien, en tous les endroits du texte moliéresque. Eh bien! n'en déplaise à notre vieux maître et ami, le public continue à bouder ce vocable. *Sganarelle*, ou *le Cocu imaginaire*, est condamné de par son titre! Je m'explique. Lorsque *Sganarelle* fut quasiment mis de côté de 1891 à 1900 (la pièce n'avait été jouée que deux fois), j'insistai auprès du moliériste fervent qui nous administrait, afin de procéder à une reprise. Jules Claretie me répondait invariablement en souriant : « A quoi bon nous donner du mal pour deux ou trois représentations? La pièce est fort amusante, mais elle fait fuir le public rien que par son titre. » — « Changeons-le! répliquais-je, avec mon accoutumée naïveté batailleuse; reprenons le titre que l'on employait au XVIIIe siècle et sous le Premier Empire : *le Mari qui se croit trompé*. Ni le génie de Molière ni son comique ne sont inclus dans un mot. Il ne s'agit pas d'un mot, mais d'une pièce. » Claretie levait alors les bras au ciel avec conviction : « Et la Presse! Que diraient les défenseurs attitrés des virgules de Molière?... » Bref, rien n'y fit. Je ne pus jouer, ni même revoir à la scène *Sganarelle*. Eh bien! si l'on prenait la résolution de laisser crier quelques intransigeants et de remettre, sous le titre adouci, réclamé par nos pères : *le Mari qui se croit trompé*, en ne laissant le mot que dans le texte où il est facilement atténuable par la finesse de l'acteur, cette pièce en un acte (car la pièce est en un acte, et non coupée en trois, telle qu'on la jouait de nos jours afin de permettre le fameux rappel après le monologue de Sganarelle), cette comédie, *en un acte*, — selon la volonté de son auteur, — serait l'une des plus acclamées et des plus souvent représentées. Il y aurait d'ailleurs un article curieux à écrire sur les pièces mortes de leur titre. *Sganarelle* serait une des premières en date.

***

Si la mode était encore aux petits questionnaires littéraires, et que l'on demandât : « De qui, dans quoi sont les vers suivants? » il est à présumer que plus d'un amateur de théâtre se trouverait embarrassé d'attribuer source ou paternité à la gracieuse définition de l'expression, vraie ou affectée, des sentiments d'amour, qui s'épanouit dans le premier acte du *Prince jaloux :*

Un soupir, un regard, une simple rougeur,
Un silence est assez pour expliquer un cœur;
Tout parle dans l'amour; et sur cette matière
Le moindre jour doit être une grande lumière.
Puisque chez notre sexe, où l'honneur est puissant,
On ne montre jamais tout ce que l'on ressent,
J'ai voulu, je l'avoue, ajuster ma conduite,
Et voir d'un œil égal l'un et l'autre mérite;
Mais que contre ses vœux on combat vainement,
Et que la différence est connue aisément
De toutes ces faveurs qu'on fait avec étude,
A celles où du cœur fait pencher l'habitude !
Dans les unes toujours on paraît se forcer;
Mais les autres, hélas ! se font sans y penser,
Semblables à ces eaux si pures et si belles
Qui coulent sans effort des sources naturelles...
. . . .

Plusieurs scènes de cette pièce sont belles, et je comprends que son échec indiscutable ait été rude à Molière nouvellement installé au Palais-Royal, qu'il pensait inaugurer par un succès. L'œuvre n'est pourtant pas inférieure à certaines comédies héroïques acclamées de Thomas Corneille, de Quinault, voire à *la Veuve*, de Pierre Corneille. La lecture est loin d'en être aussi rebutante que celle de beaucoup d'autres pièces du même temps. Ce qui ressort de plus clair, lorsqu'on juge documents en mains, c'est que l'insuffisance de l'interprétation de Molière et de ses camarades fut flagrante. Ce n'est point par injustice que le public refuse généralement aux acteurs comiques le don du pathétique et de l'éloquence, c'est par instinct ; l'acteur habitué aux périodes comiques, eussent-elles des prétentions lyriques, — Coquelin nous en a donné des exemples, — ne peut tendre

« l'arc d'Ulysse » des sentiments héroïques. Ce précepte exaspère bon nombre d'acteurs et de critiques, je le sais ; mais c'est un fait. Coquelin n'a jamais pu jouer Napoléon, pas plus que MM. Antoine et Gémier, malgré leurs révoltes contre les « aristocraties » de l'art, n'ont pu jouer les héros de l'antiquité ou de Shakspeare. Les théories, les manifestes n'y pourront jamais rien ! La preuve est tangible. Eh bien ! Molière fut au-dessous de sa tâche dans *Don Garcie,* qu'il se chargea d' « exécuter » lui-même. Ayant à se mesurer avec des vers dramatico-lyriques, tour à tour dans la grâce et dans la force, il se trouva aux prises avec son système de « débit simplifié, » dont l'insuffisance éclata, dès qu'il fallut l'adapter à son texte « héroïque. » On nie ou l'on ridiculise volontiers ce qu'on est incapable de réaliser ; or, Molière,

> ... La tête sur le dos comme un mulet chargé,
> Les yeux fort égarés, puis débitant ses rôles,
> D'un hoquet éternel séparant ses paroles...

Molière, avec sa courte haleine, sa « fluxion » chronique dont il s'excuse fréquemment, devait compromettre son œuvre, comme ses camarades firent chavirer *la Thébaïde* de Racine. Éternel débat sur les « deux dictions, » si facile à vider pourtant : à savoir, laisser à chaque texte son interprétation adéquate. Quand Molière, deux ans plus tard, fit la charge des acteurs, ses confrères de la troupe rivale, dans *l'Impromptu de Versailles,* on ne manqua pas de lui répondre assez justement : « Les raisins sont trop verts ! » — car enfin, malgré les exagérations condamnables de quelques-uns des acteurs de l'Hôtel de Bourgogne, à qui fera-t-on croire que les comédiens préférés par Corneille, par Racine, par tous les poètes du temps, fussent aussi grotesques que Molière-Mascarille s'ingénie à nous les montrer? Il n'osa pas d'ailleurs attaquer Floridor parce qu'il eût déplu en haut lieu ; il ne bafoua guère que les « minores. » Ulcéré par son échec d'acteur tragique, on comprend qu'il s'en soit pris surtout à ses rivaux et à leur manière de « dire. » Il les ridiculisa sur son théâtre, à la manière de MM. tel et tel, directeurs-auteurs de nos libres scènes, qui nous attaquent volontiers soit par leur plume, soit par celle de leurs adeptes, soit par la voix de leurs conférenciers. Tout se recommence ! Ne faisait-on pas la charge de Mounet-Sully dans nombre de

revues? Cela n'empêche que Mounet-Sully seul pouvait donner l'impression d'*Œdipe-Roi!*

Averti par l'insuccès de sa tentative dans le « genre noble » et se gardant bien de commettre une seconde fois la même erreur, Molière, dans une pièce similaire, infléchit le même personnage, dans le sens de la comédie, et se rattrapa, cinq ans plus tard, dans *le Misanthrope*, avec Alceste, l'atrabilaire amoureux. Molière transposa *Don Garcie* en *Alceste* dont Boileau riait encore quelques années après la mort de son ami. Dans cette seconde édition de son *Don Garcie*, Molière ne craignait plus de faire rire.

Il serait fort intéressant d'extraire quelques scènes du 2e et du 4e acte de *Don Garcie;* elles réserveraient, je crois, une agréable surprise, si la distribution était « supérieure » et que les interprètes fussent choisis parmi les rares « lyriques » qui nous restent encore.

***

L'un de mes plus chers souvenirs molièresques se rapporte à la reprise si chaudement accueillie de *l'École des Maris*, en décembre 1911, avec Mme Piérat. Angélique du *Malade*, Isabelle de *l'École des Maris*, compteront autant dans la carrière de l'exquise comédienne que l'inoubliable Grâce de Plessans, de *la Marche Nuptiale*. C'est avec ces trois rôles qu'elle conquit sa première « maîtrise » aux yeux des connaisseurs. Enjouée, coquette, malicieuse, sentimentale, rouée, tour à tour ingénue et amoureuse, — femme éternelle! — c'est ainsi que, dans Isabelle, Mme Piérat sut réaliser cette synthèse de charme pervers et de beauté juvénile.

Nous insistâmes, en cette reprise, sur l'aspect de « jeunesse » que doit donner Sganarelle. Si Sganarelle, — par un contresens que j'ai vu commettre à tous les acteurs, — s'affuble de cheveux gris, s'il a la pesanteur d'un barbon, la pièce n'a plus sa signification, puisque Sganarelle, *plus jeune de vingt ans* que son frère Ariste, doit déplaire par son agitation tatillonne et son humeur sévère, tandis que l'aîné se fait aimer par son indulgence souriante et libérale. On fut ravi de la plantation du décor pris un peu dans tous les services; nous ne dépensâmes pas 1 500 francs et n'eûmes nul besoin d'avoir recours à des novateurs en détrempe. D'ailleurs, les crédits me furent

toujours très chichement dispensés. Ce n'était pas encore la mode de dépenser 30 000 francs pour monter un acte !

Nous reverrons enfin ces trois actes que Geoffroy mettait au premier rang dans l'œuvre de Molière. Le nombre des représentations de cette pièce, notées sur nos registres, donne, jusqu'en 1900 : 1211 ; chiffre comparable à celui des plus populaires chefs-d'œuvre : *Tartuffe* (2058), *le Médecin malgré lui* (1592), *l'Avare* (1503), *le Misanthrope* (1206), *l'École des Femmes* (1203), *les Femmes savantes* (1189), *le Malade imaginaire* (1074).

Peut-être joindra-t-on à *l'École des Maris* sur un même programme, comme au temps de Molière, chez Monsieur, le 26 novembre 1661, « quelques scènes » des *Fâcheux ?* Je dis : « quelques scènes, » car cette « revue » compte surtout à nos yeux par le souvenir de la disgrâce du surintendant Fouquet, par la jolie lettre documentaire de La Fontaine à Maucroix, et par la Préface qui nous fournit un précieux document sur le mélange de la musique et de la danse dans les comédies de Molière, mélange inédit si pleinement goûté par le public et par Louis XIV, que la nouveauté de cette combinaison fut le premier et le plus sûr titre de Molière à la faveur royale.

Mes impressions d'acteur, lors de la reprise des *Fâcheux*, en 1883, correspondirent exactement à celles du jeune spectateur que j'étais en 1869. Seules, la scène du chanteur danseur de courante, Lysandre (qui me valut une exquise épître de Banville), celle du chasseur Dorante (jouée par Coquelin aîné, et que Sarcey célébra d'enthousiasme), seules ces scènes furent applaudies ; le reste tomba non seulement à plat, mais fut, à la fin de la pièce, fortement « égayé. » Le rôle de Damis, le tuteur d'Orphise, était interprété par notre regretté Laugier. De haute stature, quand Laugier tira une toute petite épée Louis XIV pour charger le spadassin La Rivière et ses acolytes armés de longues rapières Louis XIII, et qu'il les eut mis en fuite, après quelques parades dans le vide, ce fut le signal de rires inextinguibles, d'exclamations carnavalesques qui persistèrent jusqu'à la chute du rideau. Sarcey, par piété envers Molière, ne signala pas cette fin lamentable, orchestrée de quelques sifflets. On pourrait donc donner la scène du commencement, la scène de Lysandre ; celle des « deux manières d'aimer ; » celle du chasseur Dorante, et terminer par la fuite d'Eraste vers

son rendez-vous d'amour retardé; ce serait suffisant et l'on éviterait ainsi de « fâcheuses » surprises.

***

Quelle joie de pouvoir rassembler ses forces et ses soins sur un chef-d'œuvre! Il n'en est pas de plus complet que *l'École des Femmes* qui fut le plus grand succès de Molière. On ne fera jamais trop en faveur de cette merveille dont Balzac, — me disait le vieux Verteuil, — ne manquait jamais une représentation, jouât-on la pièce à six heures du soir. Si cette pièce unique ameuta contre Molière la foule des rivaux, des mécontents, et jusques à Pierre Corneille, elle valut à son auteur la « pension royale des beaux esprits » et consacra sa grandeur « comique. » Retenons ce mot « comique » qui sonne, à cette date, à tous les échos. Le gazetier Loret note que le samedi 6 janvier 1663, au Louvre :

On joua *l'École des Femmes*
Qui fit *rire* leurs Majestés
Jusqu'à s'en tenir les côtés :
Pièce aucunement instructive
Et tout à fait *récréative*...
Quant à moi, ce que j'en puis dire,
C'est que, pour extrêmement rire,
Faut voir avec attention
Cette représentation,
Qui peut, dans son genre *comique*,
Charmer les plus mélancoliques...

Tous les contemporains constatent le *comique* étincelant de cette œuvre que l'on prétend, aujourd'hui, devoir être interprétée en mélodrame. Quel attentat contre l'esprit français! La lettre de de Visé, malgré ses critiques, est probante : « Si l'on court à tous les ouvrages comiques, c'est parce que l'on y trouve toujours quelque chose qui fait rire, et que ce qui est méchant et même hors de la vraisemblance est quelquefois ce qui divertit le plus. Les postures contribuent à la réussite de ces sortes de pièces, et elles doivent ordinairement tous leurs succès aux grimaces d'un acteur. Nous en avons un exemple dans *l'École des Femmes*, où les grimaces d'Arnolphe, le visage d'Alain et la judicieuse scène du notaire, ont fait rire bien des gens..., etc. »

Cette réponse à *la Critique de l'École des Femmes*, ne fit que fortifier le succès de la pièce, et Molière ne manqua pas, à l'occasion, de se raccommoder avec de Visé dont il joua les œuvres sur son théâtre.

Vers 1839, ce fut Provost qui, le premier, s'avisa « de monter Arnolphe à la hauteur d'Alceste, » (?) selon l'expression d'Édouard Thierry sur la tombe de Provost. Est-ce parce que Provost avait longtemps tenu les traîtres au boulevard? Est-ce à cause de son physique plutôt hostile, de ses lèvres pincées? Toujours est-il que cette interprétation « dramatique » lui sembla plus « facile; » car, on ne saurait trop le répéter, *il est beaucoup plus facile*, il est plus à la portée de tout le monde de jouer hostile, triste et en dedans, que de jouer comique et en dehors. Les comiques fatigués nous en donnent des exemples! Samson, lui, restait intraitable sur le rôle d'*Arnolphe* (Becque, Sarcey et tous les connaisseurs devaient, dans la suite, être de son avis). Samson avait judicieusement écrit dans son *Art théâtral*, à propos d'Arnolphe :

.. Quelques esprits, séduits par son titre d'amant,
Ont réclamé pour lui notre attendrissement...
Par quels soins délicats, quelle noble tendresse
Arnolphe d'un rival combat-il la jeunesse?...
Par quelle précieuse et rare qualité
Rachète-t-il le tort de sa maturité?
Est-il esprit plus faux, amant plus égoïste?...

On ne saurait mieux qualifier ce quadragénaire, que le charmant et optimiste Chrysale

... Tient fou de toutes les manières!

Arnolphe serait digne des galères s'il ne nous faisait *rire* en osant nous confier :

... Un air doux et posé, parmi d'autres enfans,
M'inspira *de l'amour pour elle dès quatre ans!!!*
. . . .
... Je la fis élever selon ma politique,
C'est-à-dire ordonnant quels soins on emploîroit
Pour la rendre idiote autant qu'il se pourroit...

Et l'on prétend nous « émouvoir » avec un imbécile de cette envergure! Non, cent fois non! Arnolphe serait un maniaque

à bâtonner, s'il ne nous faisait rire ; et je comprends la véhémence de Samson, qui provoqua quelques sourires sacrilèges aux obsèques de Provost. L'anecdote est bien « de théâtre : » Samson exaltait sincèrement, au cimetière, le dévouement de son collègue envers la Comédie-Française, ses succès dans nombre de rôles ; puis, s'arrêtant tout à coup, le front empourpré, les « temporales » gonflées, il s'écria : « Et pourtant... Provost ne comprit jamais rien au rôle d'Arnolphe ! » Cela jeta un froid ; mais Samson ne se connaissait plus, lorsqu'il discutait sur Molière.

Grâces soient rendues d'avance au grand comédien classique qui nous réincarnera le truculent égoïste et non le vague sacristain pleurnichard que nous montrèrent quelques-uns de ses derniers interprètes, — toujours sous le même prétexte. — « Humanité, » que d'hérésies on commet en ton nom !

Rendons pourtant justice à Got ; il s'efforça d'accentuer le rôle dans le sens « bon vivant » d'un conteur de haute graisse, généreux à l'occasion, uniquement buté sur le chapitre de l'infortune conjugale. C'est du moins ce qu'il tenta dès qu'il fut moins préoccupé de sa mémoire ; car, le soir de sa première prise de possession, il se démonta et joua quasiment au souffleur. Ce même soir, nous représentions, Jeanne Samary et moi, le couple Georgette-Alain ; le trouble de Got dut gagner Samary, car, au deuxième acte, lorsque, bousculée par Arnolphe, Georgette tombe à genoux, ahurie, en s'exclamant :

> Eh ! ne me mangez pas, monsieur, *je vous conjure!*

tandis qu'Alain lui fait écho, en exécutant le même jeu :

> Quelque chien enragé l'a mordu, *je m'assure !...*

Jeanne Samary lança de toutes ses forces :

> Eh ! ne me mangez pas, monsieur, *je vous supplie!*

Got sursauta, plein d'inquiétude ; puis il roula ses gros yeux étonnés quand il m'entendit répondre du tac au tac :

> Quelque chien enragé l'a mordu, *je parie!*

Personne ne s'aperçut de rien, pas même Sarcey, qui ne broncha pas, au balcon où il nous écoutait, la tête penchée et les deux mains croisées sur son épigastre. En sortant de scène,

Got, me désignant aux camarades présents, dit avec le ton saccadé qui donnait un accent si particulier à ses boutades :

— Il vient de nous montrer l'utilité des comédiens-poètes qui ne bronchent pas à la rime.

Je m'inclinai, très flatté, bien que je trouvasse la rime improvisée fort mauvaise et le verbe peu XVIIe siècle, bien qu'on le rencontre dans Pascal.

La Critique de l'École des Femmes, remontée par Perrin, retrouvera toujours son succès de dialogue et de pittoresque. Quant à *l'Impromptu de Versailles*, laborieusement interprété par Samson, puis par Coquelin, il ne put fournir plus de trois représentations de 1831 à 1840, et neuf (au prix de quelle insistance !) en 1880. Je souhaite un réel courage au vaillant collègue à qui incombera le faux « bon rôle » du loquace Molière. Les allusions et discussions n'y sont plus, comme dans *la Critique*, d'intérêt général ; ce sont querelles personnelles qui n'intéressent plus le public d'aujourd'hui.

***

L'heureuse reprise de *l'Amour médecin* a mis en goût M. Fabre à qui nous devons ces « cadres » d'avant-scène percés de portes servant d'issues aux acteurs des intermèdes. Nous devons aussi à l'administrateur actuel l'usage de ces tentures stylisées, — dans *Esther* par exemple, — grâce à quoi les changements de décors, abrégés, rendent possible l'exécution plus rapide de certaines œuvres.

La Princesse d'Élide profitera de ces innovations. Une simple tapisserie de chasse en forêt suffirait à situer les lieux chers à la fille d'Iphitas :

... Oui, j'aime à demeurer dans ces aimables lieux,
On n'y découvre rien qui n'enchante les yeux;
Et de tous nos palais la savante structure
Cède aux simples beautés qu'y forme la nature...

On songe, me dit-on, à mettre l'orchestre en vue du public; cette idée, — contre laquelle on protesta bruyamment quand je la proposai, en 1900, — facilitera la restitution de la partie musicale de cette musique de scène que Molière dut à plusieurs compositeurs, et qui, disons-le sans amoindrir son génie, est ici

nécessaire. Théophile Gautier avait raison sur ce point. Dans son excellente étude sur *les Comédies-Ballets de Molière*, un professeur de l'Université, M. Maurice Pelisson, a fait œuvre de moliériste clairvoyant en affirmant que, lorsqu'on dédaigne cette partie du théâtre de notre grand comique, on ne peut être en état de rendre à Molière toute la justice qui lui est due sur maints détails artistiques.

Molière aimait la musique; il aimait la danse! Sans cesse, au cours de sa carrière, dans ses comédies si diverses, il parle en connaisseur, en professionnel, de ces deux arts universels. Dans le milieu moliéresque, ils étaient tous plus ou moins musiciens. Armande Béjart, dès sa jeunesse, chantait souvent en italien, en s'accompagnant sur la guitare; elle dansait à ravir; nous en avons la preuve par les comptes rendus des *Plaisirs de l'Ile Enchantée*; et plus tard, la fille de Molière, cette mystérieuse et mélancolique Madau-Madeleine, devait, naturellement, épouser un musicien, le sieur de Montalan, gentilhomme, qui fut, pendant quelque temps, organiste de Saint-André-des-Arcs.

N'empêche que le chapitre « Musique » des budgets de la Comédie-Française, donne encore lieu, aux assemblées générales, à des réclamations toujours vives. Les protestations sont moins ardentes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient du temps de Molière. La Grange et La Thorillière nous révèlent, par leur registre, que lesdits frais de musique représentaient déjà, dans la troupe de notre aïeul, un luxe de « *bruit* coûtant fort cher, » et dont l'exécution n'était pas toujours facile. On en eut la preuve lors des représentations de *Psyché* et des agissements peu confraternels du Florentin, ce diable de Lulli.

Une réédition du *Ballet des Muses* serait aussi vaine qu'impossible. *Mélicerte*, dont une seule scène est à garder, ne fut jamais terminée par Molière, le roi s'étant contenté de cette comédie pastorale héroïque inachevée et qui faisait partie du dit ballet, dansé par Louis XIV, au château de Saint-Germain-en-Laye, le 2 décembre 1666. Cette pastorale fut suivie d'une autre Pastorale Comique, sorte d'impromptu mêlé de scènes récitées et de scènes en musique, avec divertissements et entrées de ballet. Il y a de tout dans cette pastorale, même un « triolet, » chanté par Filène :

Je t'étranglerai, mangerai,
Si tu nommes jamais ma belle!

Ce que je dis, je le ferai,
Je t'étranglerai, mangerai :
Il suffit que j'en ai juré !
Quand les dieux prendraient ta querelle,
Je t'étranglerai, mangerai,
Si tu nommes jamais ma belle!

L'une des « entrées » contenait déjà des vers à la gloire de Molière. Ces vers de Benserade nous renseignent sur la faveur, la haute « situation » dont jouissait l'auteur de *Tartuffe!*

POUR MOLIÈRE

Le célèbre Molière est dans un grand éclat :
Son mérite est connu de Paris jusqu'à Rome.
Il est avantageux partout d'être honnête homme,
Mais il est dangereux avec lui d'être un fat.

Qu'on vienne nous dire après cela que Molière fut méconnu! Lorsqu'au commencement de l'année 1667, on reprit ce *Ballet des Muses,* Molière y ajouta une quatorzième « entrée » : *Le Sicilien ou l'Amour Peintre* :

Ce *Sicilien* que Molière
Représente d'une manière
Qui *fait rire de tout le cœur...*

et qui trouvera sa place au numéro d'ordre des galas musicaux du *Grand divertissement royal* dont on n'extraira sans doute que ce fragment.

On doit remonter aussi la farce magistrale de *Pourceaugnac,* conçue à Chambord, en septembre 1669, et dont le succès fut tel que Robinet put dire, après avoir vu deux représentations de la pièce de Molière :

Tout est, dans ce sujet *follet*
De comédie et de ballet
Digne de son rare génie...

Je ne désespère pourtant pas, au train où nous allons, de voir, un jour, cette folie jouée en mélodrame ; car des esthètes réformateurs voient aussi dans le bouffon « Limosin » un pauvre persécuté ! (*Sic.*) Pour certains, — je les pourrais nommer, puisque je suis en lutte avec eux, — Pourceaugnac devrait faire

pleurer!!! Heureusement, il suffit de lire la pièce pour se convaincre de l'insanité de ces déformations systématiques. La course des apothicaires est un de mes plus joyeux souvenirs d'enfance.

Il est peu probable, et même peu désirable, que l'on s'efforce à remettre cet autre *divertissement royal*, ce « ballet en comédie » attribué d'abord, par erreur, à Benserade : *Les amants magnifiques*, dont le sujet fut donné par Louis XIV. « Deux princes rivaux, qui, dans le champêtre séjour de la vallée de Tempé, où l'on doit célébrer la fête des Jeux Pythiens, régalent à l'envi une jeune princesse et sa mère de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser. » Certaine tirade du général Sostrate, amant d'Ériphile, contre le magnétisme et les sciences occultes, prouve que ces questions préoccupaient déjà les esprits, et le dernier intermède pourrait passionner les restaurateurs de Jeux Olympiques; mais tous ces détails ne sont guère suffisants pour l'attrait d'une reprise forcément coûteuse.

L'Avare et *le Bourgeois Gentilhomme*, qui sont donnés couramment et font salle comble, sont, de nos jours, parmi les pièces de Molière les mieux « distribuées » qui soient. Nous eûmes l'intention, lorsque la paix fut signée, de terminer *le Bourgeois* par le joyeux dialogue des gens qui demandent, en musique, au marchand de programmes, les « livrets du ballet. » Deux bourgeois du quartier du Palais-Royal se plaignent d'être négligés, et des importuns de *toutes les nations* gigotent et battent des mains en cadence, suivant les conseils de trois chanteurs espagnols :

Alegria! Alegria! Alegria!
Que esto de dolor es fantasia...

Je n'ai jamais assisté aux extravagances du *Muphti* sans me remémorer l'anecdote de Lulli. On sait que Lulli divertit énormément Louis XIV dans ce personnage. Or, ce triomphe, lorsque Lulli voulut être reçu secrétaire du Roi, devint pour lui un titre d'exclusion; cette illustre compagnie déclara qu'elle ne voulait point d'un farceur. Lulli porta ses plaintes à Louvois, qui ne put s'empêcher d'approuver la délicatesse de messieurs les secrétaires du Roi. « Comment! s'écria le musicien, si le Roi vous ordonnait de danser, pourriez-vous refuser? » Le ministre, écrasé par cet argument, fit entendre

à messieurs du grand collège qu'un farceur qui divertissait le Roi était un artiste qui ne pouvait qu'honorer la compagnie ; et Lulli fut nommé.



En tant que drame et pièce musicale « à machines, » *Psyché* a ruiné tous ceux qui en ont généreusement tenté la résurrection. A part les fragments, tour à tour exquis et magnifiques, que j'ai religieusement groupés dans « l'acte » que l'on applaudit très souvent rue de Richelieu, l'œuvre, dans son ensemble, est indigeste. Les dernières tentatives, réalisées à grands frais, soit en costumes à l'antique, soit en costumes Louis XIV, en des décors olympiens ou dans les rocailles de Versailles, n'ont pu, malgré les efforts de la Presse, galvaniser le public. J'ai suivi toutes ces représentations et noté l'attitude et l'impression des spectateurs. Ils m'ont toujours paru témoigner, au début, d'un grand désir d'acclamer la pièce, sans pouvoir, hélas ! s'intéresser longtemps au texte de Molière et de Corneille.

Le premier acte, en entier de Molière, est traité en vers spirituels, mais prosaïques ; la fin de cet acte, lorsque les deux sœurs se réjouissent in petto de l'oracle condamnant à mort leur benjamine, passe quasiment inaperçue ; les « princes amants » Agénor et Cléomène sont parfaitement inexistants ; l'intérêt décroît d'acte en acte, de telle sorte que les morceaux même les plus vraiment admirables, les plaintes du Roi, père de Psyché, les scènes de l'Amour, etc... ne font plus, quand ils arrivent, aucun effet. On ne les « retrouve » plus. Quant à la musique, elle est soporifique, et les subterfuges de mise en scène quels qu'ils soient ne rendront jamais ces cinq actes intéressants.

Cette œuvre fut, de notre temps, « distribuée » en général à contre-sens. On s'obtinait à voir dans le rôle de *Psyché* une frêle ingénue, lorsqu'il y faut une sorte d'Iphigénie, un « jeune-premier-rôle-femme » à poumons amples, à voix sonore, enchanteresse ; quant à l'Amour, qu'un Mounet-Sully jeune pourrait tout juste mettre à son plan, au cinquième acte, nous dûmes en supporter longtemps l'interprétation par de petites demoiselles frétillantes. Il en était de même pour le Zéphire créé par Molière quinquagénaire, et que j'ai eu tant de mal à faire interpréter enfin par un homme. On y voulait toujours voir une fillette lilliputienne, sautillant avec des ailes dans le dos !

Le spécimen le plus génial des farces « à ballets » foncièrement moliéresques, c'est *le Malade Imaginaire*, bien que l'intermède intempestif et médiocre du 1er acte : *Polichinelle et les archers*, fit toujours long feu, malgré Got, Vauthier, Grivot, ou telle chanteuse de café-concert qui s'avisa de nous montrer le « roquentin » bossu avec de petits pantalons de dentelle qui firent pâmer d'aise les courriéristes de théâtres.

Pour ce qui est de la cérémonie que je vois, depuis ma plus tendre enfance, donner avec le défilé des artistes, si cher au public des habitués, va-t-elle, aux prochaines représentations, être enfin rendue plus compréhensible ? Je confiais à Georges Berr que je ne me consolerais jamais d'avoir pu rester, pendant toute ma carrière, le témoin impuissant de l'inexplicable contre-sens, qui consiste à faire assister les Diafoirus, père et fils, ces importants et convaincus professionnels, à la parodie bouffonne de leur sacerdoce, et non seulement y assister, mais encore y prendre part! D'où peut venir cette faute de logique? Le texte est formel; tout ce divertissement *de mardi-gras* se doit passer *en famille*, grâce au concours des « comédiens et tapissiers » *amenés par Béralde*. L'immixtion des deux Diafoirus dans cette folie est donc erronée. Les documents ne manquent pourtant pas; ils sont précis dans le texte... Eh bien! jamais, au grand jamais, je n'ai pu convaincre mes « anciens » et les faire revenir de cette aberration scénique. Ni mon vénéré maître Régnier, si beau moliériste (mais il tenait à faire rire avec le couplet latin de Thomas dont il était l'auteur!), ni Émile Perrin, ni Got, ni Coquelin, ni personne... ne voulurent jamais convenir de cette erreur, ni laisser toucher à la « distribution » arbitraire et falote des cinq « doctors. »

Verra-t-on aussi, quelque jour, abolir cette autre « tradition » aussi contraire au texte de Molière que peu en accord avec le caractère de Thomas Diafoirus? Je veux parler de ce *manque de mémoire* au milieu du second compliment. Jamais Diafoirus ne resterait court en pareille circonstance. Thomas est un fort en thème « qui s'est rendu redoutable » dans les controverses... « Il est ferme dans la dispute, fort comme un Turc sur ses principes, ne démord jamais de son opinion, et poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique. » Donc, infléchir ce crétin redoutable, qui portera quelque jour l'hermine, vers une timidité peureuse; le rendre

piteux et racorni, c'est, non seulement rapetisser le rôle, mais se rendre coupable d'un grave contre-sens. Cette sotte tradition vient d'un accident survenu à certain comique du Châtelet, 3e régisseur, de mon temps, à l'Odéon. Ce malheureux, ne sachant même pas son texte, s'arrêta court au second compliment; on fut obligé de lui souffler, et les grimaces dont il accompagna son absence de mémoire furent le seul effet qu'il sut tirer du personnage. C'est ainsi que se propagea (jusque sur les planches de Molière!) cet abominable jeu de scène, que je ne pus extirper malgré d'ardentes supplications. Jamais nos aînés, — Régnier entre autres, qui fut un si solennel et si magnifique Thomas, — ne s'abaissèrent à cette absurdité que Molière eût condamnée.

Nous reverrons aussi *Don Juan*, dont la reprise décorative, avec intermèdes musicaux, en janvier 1917, ne put donner que 13 représentations sans rester au répertoire. La reprise d'avril 1868, qui n'eut point de lendemains après 7 soirées de maigres recettes, m'avait laissé, —j'étais bien jeune, — un souvenir assez lumineux. C'est que Bressant éclairait le rôle d'un sourire plein de vie pendant toute la représentation; il riait jusqu'au moment de descendre dans la trappe aux feux de Bengale. Or, la pièce, aux dernières représentations, a paru « triste. » On ne gagne rien à donner au personnage des allures byroniennes. Quand on veut nous faire un grand philosophe de Tenorio, je me suis toujours demandé : où l'amour de l'humanité va-t-il se nicher en l'occurrence avec ce Don Juan voluptueux, égoïste, conquérant sans choix, escroc à l'occasion et méprisant à l'égard de tous?... On ne peut prendre autrement qu'en « riant » cette formule solennelle dans la bouche d'un drôle qui ne trouve à répondre à son père, honnête homme exaspéré, que : « Monsieur, vous parleriez mieux si vous étiez assis. » Où va-t-on, dans cette pièce, chercher ces « replis du cœur humain » dont on nous rebat les oreilles? Don Juan doit rester le plus possible, *le burlador*, le conteur de *bourles*, le railleur méchant de tous les « conviés de pierre » de cette époque : jetant un louis d'or au « pauvre » qui ne veut pas « jurer, » il doit lui jeter cette aumône « pour l'amour de l'humanité, » *en riant*, et non pas en prêchi-prêcha de réunion publique. Et, à ce propos, je suis surpris que pas un exégète, jusqu'à ce jour, n'ait encore signalé cette « formule » comme

étant celle de l'initiation à la secte des Rose-Croix, secte datant du XIVe siècle français, accaparée, développée plus tard par les Allemands, puis revenue en France au XVIIe siècle. Or, les Rose-Croix, en 1665, redoublaient leur propagande et faisaient « bruire leurs fuseaux » tout autant que les propagateurs du « vin émétique; » et Molière, qui tapait à droite comme à gauche, fait railler « l'amour de l'humanité » autant que le ciel et... le reste, par son *rieur impénitent.*

Sarcey a eu le courage de dire que *Don Juan* est une pièce « bâclée » qu'il faut enlever brillamment. On ne saurait trop y insister. D'ailleurs, le *Don Juan* philosophico-moderne, bien renté, pour pensionnaires excentriques et bas-bleus sur le retour; le phraseur au front pâle, à la mèche ondulée, à la moustache impertinente, et qui se regarde dans la glace après l'émission lyrique de chacun de ses blasphèmes; ce personnage exotique est bien caduc. Notre *Don Juan,* « méchant homme » de la cour, est, répétons-le avec Molière, un Parisien de Paris qui *rit de tout!*

Son valet Sganarelle doit, lui aussi, nous divertir par ses réparties plébéiennes. Il reste le joyeux *Sancho,* mangeant fort et buvant sec; ce symbole éternel et simpliste du bon « populaire » plein de santé et de bon sens. S'il s'est, autrefois, retiré, peureux, devant les colichemardes de Don Carlos et de Don Alonso, frères d'Elvire, le bon Sganarelle nous a, depuis août 1914, donné ses nombreux enfants dans les tranchées, tout en y séjournant lui-même. Il est toujours le robuste serviteur de la vieille France, bien qu'il demeure subjugué, de temps à autre, par les hâbleries du « méchant homme » lui détenant ses « gages; » et qu'il se redise encore, à part soi : « ... La crainte en moi fait l'office du zèle, bride mes sentiments et me réduit d'applaudir bien souvent a ce que mon âme déteste... »

***

Si Molière eût vécu de nos jours, il eût certainement campé le *Tartuffe de la libre pensée.* Je suis assuré qu'il l'eût montré « comique » tout ainsi que son *Imposteur,* faux dévot dont le public doit rire. Le spectacle de son triomphe constant sur l'obtus Orgon doit « faire rire. » Molière, qui s'était chargé du rôle d'Orgon, avait fait interpréter Panulphe-Tartuffe par Du Croisy, rude gaillard « à l'oreille rouge, » « au teint bien

fleuri... » susceptible « d'amour brutal et emporté, » entraîné à « manger deux perdrix et quelque rôti, » à « boire, le matin, avant que de sortir, quatre coups de vin pur... » « Tout cela le fait connoître pour un homme *très sensuel et fort gourmand...*, » etc.

Émile Ollivier, qui se plaisait à causer avec nous des maîtres classiques, reprochait à tous les interprètes du rôle de Tartuffe (quelle que fût d'ailleurs leur interprétation comique ou dramatique du personnage), de ne pas extérioriser suffisamment l'effet théâtral voulu par Molière et qui doit résulter du contraste perpétuel provoqué par les élans sincères d'un homme grossièrement amoureux, en lutte avec des manifestations réflexes de sa « seconde nature, » la bigoterie. Les fougueux élans de Tartuffe sont constamment retenus, transposés au besoin (cela explique le suave langage de quelques répliques du troisième acte) par les hypocrisies habituelles devenues, répétons-le, chez lui, une « seconde nature. » Tartuffe joue, du matin au soir, un rôle auquel il s'est habitué. Il s'oublie, se reprend, se relâche, se reprend encore..., etc., jusqu'à ce que, aveuglé lui aussi par la passion, il se laisse inconsidérément prendre comme un sot.

De tous les Tartuffe que j'ai vus, Leroux, abbé blond, gras et rose, faisait grand effet. Geffroy le jouait comme il jouait Don Salluste; il le rendait sinistre jusqu'au contre-sens. Bressant me semblait quelconque. Febvre n'y donnait pas grand relief, malgré ses lettres aux journaux. Worms, petit inquisiteur blême, le jouait, rageur, frénétique. Got, tel un bedeau somnolent, etc. De tous ces Tartuffe, dis-je, M. Silvain me semble avoir le mieux rendu « la synthèse » du papelard cauteleux et grassement « opportuniste. » C'est la perfection moliéresque dont on garde un souvenir trouble, mais *comique*.

Il faudra revenir à la tradition, si caractéristique, de faire tenir le rôle de Mme Pernelle par un homme (M. Denis d'Inès serait admirable de « force » et de compréhension dans ce personnage créé par Hubert); ce rôle réclame des poumons d'homme. Les femmes n'ont jamais imprimé le vrai *mouvement*, le brillant paroxysme auxquels doivent atteindre les deux scènes de cette entêtée. Si elle glapit au lieu de « parler ferme, » il n'y a plus d'accent.

Je puis affirmer que la pièce ne fait plus le quart de « l'effet »

qu'elle produisait jadis; en revanche, elle dure près de vingt minutes de plus qu'autrefois. Pourquoi? Parce que, sous prétexte de « pensée, » les acteurs traînent péniblement le texte au lieu de se laisser emporter par la passion. Il faut appeler l'attention de tous sur ce ralentissement dans l'interprétation des œuvres de Molière.

Cette critique serait aussi bien à formuler pour *le Misanthrope*. La pièce dure actuellement, elle aussi, près d'une demi-heure de plus que de raison. Lorsque Delaunay (le père) « s'essaya, » — comme on dit rue de Richelieu, — dans *Alceste*, on fut, pour son interprétation, d'une révoltante injustice. Delaunay fut *le seul* (je n'excepte pas Worms qui jouait certes remarquablement le rôle, très sympathique « amoureux, » mais « triste » et sans « furia »), Delaunay est *le seul*, dis-je, qui ait évoqué les interprétations éblouissantes de nos anciens.

Je retrouvai quelques bons souvenirs des interprétations d'antan, lorsque, — malgré quelques reproches justifiés, le soir de la reprise, par la nervosité du débutant, — je pus assister M. Georges Le Roy, le dernier interprète d'Alceste, dans un travail passionné. Ce lettré compréhensif sera de premier ordre lorsqu'on le pourra voir, à son tour, en possession moins intermittente du terrible rôle. Le sentiment directeur de nos efforts nous guida, cette fois, vers l'observance la plus étroite de ce qui nous est parvenu des intentions de Molière, car les excellents artistes qui furent applaudis dans Alceste ont tous (à part Delaunay, bien que resté trop jeune amoureux, de l'avis général), inconsciemment ou volontairement, négligé de profiter des quelques détails connus de l'interprétation de Baron, que Molière désigna de son vivant pour lui succéder. Le texte précis de la fameuse *Lettre sur le Misanthrope* attribuée à Donneau de Visé est si sagace, si probant, que nous sommes en droit de nous demander si Molière n'a pas approuvé la rédaction de ce texte, bien qu'il ait, dit-on, protesté pour la forme contre sa publication? Cette lettre constitue le document capital d'où se dégage la lumière qui rayonna sur le théâtre lors des premières représentations de la pièce immortelle.

Pourquoi néglige-t-on le côté fantasque d'Alceste qui ressort de la description même de son costume? Cette description figure à l'inventaire de la garde-robe de Molière, et, depuis cent ans et plus, tous les interprètes l'ont dédaignée : « *Item*. Une autre

boîte où sont les habits de la représentation du *Misanthrope*, consistant en haut-de-chausses et juste-au-corps de brocart rayé or et soie gris, doublé de tabis, garni de ruban vert; la veste de brocart d'or, les bas de soie et jarretières; prisé trente livres. » Cette estimation de trente livres est assez considérable, eu égard au prix des autres costumes éclatants figurant à l'inventaire. C'est qu'en effet Alceste n'est pas le Paysan du Danube. J.-J. Rousseau en a gémi, mais Molière l'a voulu « honnête homme du monde. » L'amant de Célimène a de la fortune et ne s'habille pas sans une certaine élégance, mais il brave ouvertement la mode et se présente en gris un jour de réception chez la coquette mondaine. En gris !... Que l'on relise certains passages de Saint-Simon, et l'on constatera quelle faute contre l'étiquette Molière a voulu que commît son héros qui, par surcroît, se « larde » de rubans verts !

Une tradition s'est introduite qui s'est peu à peu substituée à la vraie. Après avoir joué Alceste en poudre (habits Louis XV et Louis XVI), on l'a joué en habit carré; puis, revenant au costume Jeunesse Louis XIV, on l'a vêtu de noir ou de vert sombre, « afin que les rubans verts ne surprissent point. » (?) Et pourtant, la volonté expresse de Molière nous a été transmise : « Brocart rayé or et gris, » sur lequel les rubans verts font une tache voulue. Quant à la « perruque blonde, » elle ne saurait orner le chef d'Alceste, qui s'acharne avec ironie sur « le mérite éclatant de la perruque blonde » de Clitandre.

Nous convenons que l'interprétation générale du rôle devait, particulièrement dans sa dernière partie, être tendre et dramatique, si l'on songe au goût persistant de Molière acteur pour le « pathétique, » qui lui avait si mal réussi dans *Don Garcie*, ainsi que nous le disions plus haut; mais Molière fut, à coup sûr, *comique* dans la première partie du rôle. Un détail topique nous est parvenu au sujet de l'apostrophe du deuxième acte :

Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis...

A propos de quoi Brossette rapporte que Boileau aimait à reproduire, en l'imitant, « le rire amer si piquant » dont Molière attaquait la riposte aux petits marquis.

On ne saurait non plus terminer cette comédie satirique en

mélo romantique soi-disant humanitaire; car Alceste n'est point un « Christ, » ainsi que certains l'ont proclamé; ce n'est qu'un homme comme les autres, — et c'est ce qui fait la grandeur de l'œuvre. Alceste devrait s'en aller en proférant ses grands mots de trahison, d'injustice, etc., dans une sorte de folie atrabilaire, et non sombre, et ronronnant comme Obermann.

Le sagace critique Geoffroy, dont l'admiration pour Molière était si totale et si haute, tenait pour le Misanthrope « ridicule; » ses pointes contre J.-J. Rousseau contempteur d'*Alceste*, en font foi : « Il (J.-J. Rousseau) jouait lui-même avec assez de succès dans le monde le rôle du *Misanthrope*, pour être fâché que Molière eût rendu ce personnage *ridicule*. Si l'on en veut croire Rousseau, « c'est le ridicule de la vertu que Molière a joué... » Comment un philosophe qui se pique si fort de dialectique a-t-il pu se permettre une subtilité aussi puérile?... Molière a joué le ridicule d'un homme estimable par quelques vertus. » C'est la voix de la raison. Ne laissons pas déformer l'œuvre de Molière par des acteurs « politiciens. » Voilà le devoir cher à ceux qui ne tiennent pas à la facile « popularité, » le devoir d'un « *directeur d'études* » digne de ce nom.

A la dernière reprise d'*Amphitryon*, la pièce, longuement répétée, fut « détaillée » avec une subtilité méritoire, mais dans un rythme beaucoup trop lent, au sein d'un luxe de « luminaire » multicolore dont l'effet ne favorisa pas toujours le texte difficile. Il provoqua, dans le détail, quelques petites discussions. L'obscurité complète du décor du *Prologue* ne contribua pas peu à contrarier le public, qui n'écoute point les acteurs quand il ne les voit pas. L'œuvre fut un peu perdue dans un trop grand décor. Quand « il ne se passe rien » dans une pièce, il faut concentrer toute l'attention du public sur les personnages « rapprochés. »

***

Pour *les Femmes savantes*, sauf encore la vastitude excessive du décor qui nuit à l'intimité de certaines scènes, à l' « accent » de certains morceaux, on ne peut qu'applaudir à l'essai rationnel de mise en scène nouvelle qu'on doit à M. Albert Carré. *Les Femmes savantes*, ce chef-d'œuvre d'un génie dans toute sa maîtrise, en dépit des protestations qu'elles provoquent parmi les « intellectuels » de chaque siècle, des

indignations même qu'elles soulèveront toujours parmi quelques féministes en rébellion et quelques charlatans littéraires, *les Femmes savantes* restent, aux yeux de l'étranger, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de Molière. J'ai pu consulter les plus fervents moliéristes d'Europe : Allemands, Anglais, Autrichiens, Italiens, Roumains, Grecs (ces étrangers que M. Fabre se propose d'interroger à l'heure du tri-centenaire), eh bien! la plupart, — tout en me surprenant parfois par leur « incompréhension » de l'œuvre moliéresque, — mettent au premier rang *les Femmes savantes*. Les étrangers s'expriment à peu près tous sur le génie de Molière ainsi que le cordial critique du *Times* s'exprimait dernièrement, à propos de récents spectacles moliéresques donnés à Londres. Les étrangers n'approuvent pas cet esprit de sagesse étroite, qui finit par inspirer le goût immodéré de la satire, et qui porte le Français à se moquer de tout; si bien que « nous semblons nous donner le ridicule de la poursuite excessive du ridicule. » Or, *les Femmes savantes*, grâce au personnage *idéal* (*sic*) de Clitandre, dans lequel on nous fait l'insigne et charmant honneur de voir un modèle français d'élégance de pensée, de tolérance aimable, de courtoisie non dénuée de franchise, de générosité familière, demeurent, je le répète, la pièce synthétiquement représentative de Molière.

Soyons fiers de cette préférence que nous devons à ce rôle si bellement français; rôle qu'il faut bien se garder de « distribuer » à de petits amoureux sautillants! Clitandre, tendancieusement qualifié d' « homme de cour, » est le contraire d'un « courtisan. » Clitandre, c'est l' « honnête homme » qui consent parfaitement à ce qu'une femme « ait des clartés de tout, » sans se laisser séduire par aucun sophisme; c'est l'homme de cœur qui donne, sans phrases, « son peu de bien » aux amis en détresse; c'est, en un mot, le type accompli de ce que devrait être le « représentant » de notre beau pays de France qu'illumine à jamais de ses clartés le bon sens de Molière.

JULES TRUFFIER.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LES

LETTRES DE SWINBURNE[1]

Le 30 mai 1871, Victor Hugo, à la suite d'incidents rapportés tout au long dans *Actes et paroles*, était expulsé de Belgique. Aussitôt, un poète anglais, fanatique de ses œuvres, parlait d'organiser une manifestation. Il écrivait, le 2 juin, à deux de ses amis : « Si Victor Hugo vient à Londres, par suite de l'acte inqualifiable du gouvernement belge, qui lui a refusé asile, — (c'était d'ailleurs un pur roman), — il faut absolument lui faire une réception où se réuniraient tous ceux qui admirent en lui, dans cette affaire, la religion intransigeante de la conscience humaine et qui reconnaissent en même temps, dans cet homme de devoir, le plus grand poète du siècle... Ce serait un hommage et une protestation. Et cette cérémonie ferait rejaillir sur ses membres un honneur qu'elle ne peut se flatter de faire, il va sans dire, au plus illustre des hommes vivants. » La réception n'eut pas lieu. Victor Hugo ne vint pas à Londres, il alla en Luxembourg. Et c'est seulement onze ans après, en 1882, lors de la fameuse reprise du drame *le Roi s'amuse*, que le poète anglais, quadragénaire et déjà sourd, eut le bonheur d'approcher son dieu, pour la première et la dernière fois de sa vie.

Les lignes que je viens de traduire ne sont pas le seul passage des *Lettres* de Swinburne, récemment publiées par

(1) 2 vol. Londres, Heinemann. — Cf. Edmund Gosse, *A. C. Swinburne*, 1917 et Turquet-Milnes, *The influence of Baudelaire*, Londres, 1913.

M. Edmund Gosse, où il soit question de celui en qui le poète d'*Atalante* ne cessa de voir jusqu'à sa mort le plus grand de tous les hommes. Et rien n'est plus intéressant pour le lecteur français que les témoignages nouveaux que nous apportent ces deux volumes sur les rapports de Swinburne avec les écrivains et les poètes de notre pays. Sans doute, rien de tout cela n'est entièrement inédit. Dès la mort de Swinburne, au mois d'avril 1909, le regretté Octave du Barral réunissait dans un article des extraits des sept ou huit pièces que le poète, dans sa vie, a consacrées à son idole, sans parler de l'étude où il déclare l'admirer, à son tour, « comme une brute. » On connaît ses exquises traductions de Villon et les subtiles romances françaises de *Chastelard* (1). Les lecteurs du *Tombeau de Théophile Gautier* n'ont pas oublié ses beaux vers « au plus lumineux des poètes, » et j'imagine que M. Henri de Régnier, fidèle à la mémoire de Stéphane Mallarmé, se souvient avec émotion du précieux *Nocturne* que Swinburne inséra dans le troisième numéro de la *République des Lettres*. Un écrivain italien, Mme Alice Gomberti, rappelait naguère dans la *Nuova Antologia* quelle place tient Mazzini dans la poésie de Swinburne. Il y aurait une étude semblable, et peut-être plus féconde, à faire sur ses relations avec la France. On en trouvera les éléments dans le recueil que vient de nous donner la piété de M. Edmund Gosse. Je crois qu'il serait aisé d'y ajouter encore.

Il y a malheureusement un point sur lequel toute recherche sera désormais inutile. De tous les poètes de son temps, nul n'a exercé sur Swinburne une action comparable à celle de l'auteur des *Fleurs du mal*. Ce qu'il y a au monde de plus « baudelairien, » ce sont certains morceaux des *Poèmes et Ballades*, la magnifique *Laus Veneris*, *Faustine*, *Félise*, *le Jardin de Proserpine* et surtout *Dolorès*, « Notre-Dame de Douleur, » « fille de Priape et de la mort, » — le plus profond des hymnes à la volupté et au néant, la perle noire de la poésie. On sait du reste quel scandale ce livre admirable et impie souleva dans le siècle bourgeois de Victoria : une bataille d'*Hernani*, la plus belle tempête littéraire qu'ait jamais provoquée

(1) *Chastelard*, le premier des drames de la trilogie de *Marie Stuart*, a été traduit en 1910 (B. Grasset, édit.) On sait que les *Poèmes et Ballades*, traduits par M. G. Mourey, ont paru en 1891 avec une curieuse préface de Maupassant.

l'apparition de Satan dans la « théière anglaise. » Mais quelles furent les relations personnelles des deux poètes? Baudelaire n'écrivit qu'une fois, avec beaucoup de retard, en réponse à l'article enthousiaste de Swinburne sur *les Fleurs du mal.* La lettre ne parvint jamais à son adresse. Elle fut retrouvée naguère, toute cachetée, sans que jamais Swinburne ait lu les remerciements émus du grand poète maudit, auquel il avait dédié, à la nouvelle de sa mort, la somptueuse élégie *Ave atque Vale.*

C'est que Swinburne, en effet, pas plus que Baudelaire, n'est un de ces écrivains qui se révèlent dans leurs lettres. Causeurs éblouissants, ils sont également paresseux pour écrire. Swinburne se plaint, en outre, d'une infirmité musculaire qui lui rendait pénible l'action physique de tenir une plume. Cela explique qu'on possède un si petit nombre de ses lettres. M. Edmund Gosse, avec l'aide de M. J. Wise, le célèbre collectionneur de manuscrits, en a réuni moins de deux cents pour un espace d'un demi-siècle, et encore la plupart ne sont que des billets insignifiants. On n'a pas retrouvé les lettres à Mazzini. Une seule lettre à Burne-Jones, une autre adressée à Ruskin, quelques mots à William Morris et à Michaël Rossetti, voilà tout ce qui subsiste de ses relations avec le fameux groupe des Préraphaëlites.

Une lacune plus étrange encore, c'est l'absence presque complète, dans ces lettres de poète, de la note féminine. Nous n'avons pas les lettres du jeune homme à sa mère. Une seule femme, dans ces deux volumes, apparaît à demi et comme de profil, permettant par bonheur d'entrevoir un chapitre secret de la jeunesse du poète. Lady Pauline Trevelyan fut peut-être, à vrai dire, l'unique roman de sa vie. Quelle fut au juste la nature de son sentiment envers celle qu'il appelait son bon ange et sa « seconde mère? » Voisine de campagne des Swinburne, mariée au savant géologue Trevelyan, et de quelques années plus âgée que le poète, elle avait pris sur cette âme ardente un pouvoir bienfaisant; elle mourut jeune, trop tôt pour lui, et ce fut pour Swinburne une perte sensible. Les cinq ou six lettres qui nous restent de toutes celles qu'il lui adressa sont d'un enjouement délicat dans leur demi-sérieux mêlé de badinage. Avec infiniment de tact, elle savait ménager cet esprit violent; elle donnait des conseils, qui n'étaient pas toujours suivis; mais il subsistait de ce contact avec une femme distin-

guée une influence purifiante. Elle empêcha sans doute le poète de déchoir, lui fit honte de ses excès, le sauva de la bohême.

Ici, nous sommes un peu réduits aux conjectures. Nous surprenons bien çà et là quelques allusions de Swinburne à d'anciennes lettres compromettantes, à des « gamineries » et « folies regrettables, » écrites dans des moments « de fantaisie burlesque » et de « verve rabelaisienne, » mais qui ne tirent pas à conséquence « en petit comité, » entre amis qui ont le mot pour rire et qui « entendent la plaisanterie. » Il paraît que ces dangereux papiers ont circulé indiscrètement hors du cercle des initiés. Mais on ne nous donne qu'une correspondance expurgée, réduite aux personnages avouables et aux membres de la Chambre des Lords; ce n'est pas à ce livre qu'il faudra demander l'histoire du cœur du poète et de sa vie sentimentale. N'essayons donc pas de savoir quelles sont les « inconnues » des *Poèmes et Ballades*, la coquette Félise, ni l'impériale Faustine, ni l'ambiguë Fragoletta, ni l'enfant dont le poète voulut faire sa femme et dont le refus inspira la sublime *Ode au Temps*, ni la maîtresse dont les baisers « n'avaient plus aujourd'hui le goût de ceux d'hier, » et qu'évoque la pièce cruelle intitulée : *Séparation*.

A la vérité, on soupçonne que nous perdons peu à cette ignorance. Je ne vois pas dans la vie de Swinburne une Laure ou une Elvire. On ne devine que trop à quelles sources affreuses le magicien demandait l'excitation de sa sensibilité. Vais-je attacher trop d'importance à des « enfantillages? » Mais pourquoi, dans ses lettres, tant parler de *Justine* et du marquis de Sade? Faisons la part de la jactance et du mauvais goût juvéniles. Il reste que tout cela est assez inquiétant. On se rappelle l'impression que Swinburne fit à Maupassant, qui le rencontra à Étretat en 1869. Ce petit être frénétique, agité, gracieux, surnaturel, extravagant, avec son ardente crinière rousse, tant de fois prise pour modèle par Dante Rossetti, — un paquet de nerfs surmonté par un paquet de flammes, — cause visiblement à l'écrivain français une sensation de malaise. Il avait déjà (à vingt-huit ans) des crises d'épilepsie. Le poète habitait chez son ami Powell. Il y avait sur les tables des bibelots macabres, la main d'un parricide; un macaque, au milieu de ce capharnaüm, faisait des cabrioles. Les deux Anglais firent goûter à leur hôte du rôti de singe. On imagine ce que

devient ce genre de curiosités, une fois transportées dans le domaine érotique, et jusqu'où pouvait aller, chez ce « fou de Swinburne, » la manie de l'inouï, de l'excessif et du pervers.

Mais sur tout cela, décidément, la correspondance du poète, telle qu'on nous la met sous les yeux, ne jette que des lueurs obliques, à compléter par ses splendides et ténébreux poèmes. Swinburne n'est pas un auteur à confessions. Lui-même nous avertit qu'il n'a pas d'autre histoire que celle de ses livres. Une seule fois, il lui est arrivé de se départir de son silence et de se raconter avec quelque détail, dans une lettre assez longue adressée à Edward Stedman, le banquier-poète américain, aussi médiocre poète que malheureux banquier, qui lui avait demandé des notes biographiques. Cette lettre était déjà connue. Tous les renseignements que Swinburne y donne sur sa famille ne sont pas d'une rigoureuse exactitude. Elle n'en demeure pas moins le document le plus important que nous ayons sur sa personne et sur ses origines morales. Elle serait à traduire et à commenter tout entière.

Nous sommes, dit le poète, une famille de Jacobites et de catholiques, un tas de rebelles et de proscrits qui, dans toutes les insurrections jusqu'à l'époque de Charles-Édouard, ont donné leur sang comme de l'eau claire et leurs terres comme de la poussière pour la cause des Stuarts... Mon grand-père, sir John Swinburne, — un homme dont la vie mériterait beaucoup mieux d'être écrite que la mienne, — fils d'un père naturalisé français et d'une Polignac (drôle d'hérédité pour moi!), naquit en France et y vécut jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans... Je pense que son catholicisme ne gênait pas beaucoup un contemporain de Voltaire, ami de Mirabeau; en tout cas, il le jeta promptement aux orties pour entrer dans la politique. C'était naturellement un ultra-libéral, en même temps que le plus enragé cavalier et le plus fin amateur du siècle... Il risqua vingt fois la potence pour haute trahison... On disait de lui que ce qu'il y avait de plus fou dans le pays, c'était son cheval et lui; et le plus fou des deux n'était pas le cheval, du moins ce n'était pas le plus dur à tuer : car un jour, à la chasse, s'étant fait sauter l'œil droit avec un bon morceau de crâne, il en fut quitte pour se faire trépaner et n'en vit pas moins les enfants de ses enfants, — et toute une collection, encore! — jusqu'à ce que, ayant atteint en force et en santé l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, il mourut doucement d'une petite maladie de huit jours.

C'était un vieillard délicieux; il a été exquis pour moi dans mon

enfance et mon adolescence. Il avait l'air d'un vieux gentilhomme français... Il a eu toute sa tête jusqu'à sa dernière minute. Une de ses aïeules, une Swinburne, eut trente enfants du même lit : les gens se bousculaient autour de son carrosse pour voir ce phénomène. *Vous m'accorderez qu'une telle race, si elle se mêle un jour de produire un poète, il serait bien surprenant que ce fût un poète de cantiques et d'églogues de salon, à l'usage des pasteurs et des jeunes demoiselles.*

Ce trait explique bien des choses et va assez avant dans l'âme de l'auteur. Quand on date d'avant la Conquête, qu'on a dans sa famille les titres d'une pairie qu'on a laissée prescrire depuis le XIVe siècle, ce n'est pas pour penser et pour se conduire comme tout le monde ; on est d'une autre race que celle de ces Prudhommes, fils de l'« âge du bœuf domestique. » Le vieux sang révolté, le sang du grand-père voltairien et casse-cou, ami de Mirabeau, court et galope toujours dans les veines du petit-fils. Cet archi-aristocrate sera républicain. La morale commune et l'opinion bourgeoise ne sont pas faites pour lui. Vous ne voudriez pas, quand un pareil homme prend la peine d'écrire des vers, que ce fussent des berquinades ou des « idylles du prince consort, » comme il appelle railleusement les *Idylles du roi* de Tennyson, avec leurs Guinevères peintes par Winterhalter. Il sera mécréant, immoraliste, athée ; il sera contempteur des rois et ennemi des lois, applaudira aux barricades, exaltera les insurgés. Il aura des vices de sadique et des idées de sans-culotte. Il proclamera le « devoir sacré » du régicide. Manières de grand seigneur qui a un vieux compte à régler avec la société.

Du reste, ce nihiliste est furieusement rétrograde. Il a horreur des Parlements, le mot de progrès le fait bondir. L'idée d'égalité lui soulève le cœur. C'est lui qui, dans un banquet, invité à parler au nom de la Presse, s'écrie en trépignant : « La liberté de la presse est une chose infâme... une chose monstrueuse... une chose bête ! » Et il se rassit au milieu de la consternation générale. Tel est le seul discours qu'il ait prononcé de sa vie. C'est toujours lui, champion de la liberté des peuples, qui vouait à Gladstone une haine furibonde pour avoir eu l'audace de parler du *Home-Rule*, et qui, lors de la guerre des Boers, éclatait contre l'« ennemi » en invectives féroces. Il a le tempérament batailleur et impérialiste. En réalité, quoi qu'il fasse, il est l'héritier de quinze générations de ces hobereaux des *borders*, des marches de l'Écosse, qui

menaient une vie turbulente à l'écart du pouvoir central, au bord d'une mer sauvage comme eux, sur les côtes déchiquetées, les bruyères et les roches en désordre du Northumberland. Il se flatte d'en avoir conservé l'énergie : et que ce soit dans un corps si menu et de charpente délicate, qui semblait, en naissant, ne pas promettre une heure de vie, mais qui s'est trouvé résistant aux plus violents excès et aux pires surmenages, cela lui paraît un signe de son essence spéciale et de sa nature exceptionnelle.

Le fait est qu'il n'y a guère d'exemple d'une nature plus tyranniquement formée pour la fonction de l'artiste. Je ne parle pas seulement de sa précocité ; Swinburne ayant détruit tous ses vers d'écolier, nous ne pouvons plus savoir ce qu'ils annonçaient de son talent. Mais il a pu écrire « qu'il ne s'est jamais senti d'ambition ou de goût pour aucun autre métier et aucune autre gloire que celle du poète, » et n'a jamais connu « de plus grand plaisir (physique ou autre) que celui d'écrire en vers. » Il ne s'intéresse réellement dans le monde qu'à la poésie. Faire des vers ou lire des vers lui paraît être la seule raison honorable d'exister. On peut se demander s'il a vraiment aimé l'amour ; excepté la mer, qu'il adore, et qui baigne son œuvre, et dont il reste peut-être le plus merveilleux poète, il semble à peine sentir le charme de la nature. Dans ses deux volumes de lettres, il n'y a pas un coin de paysage. Lui, le « Grec » d'*Atalante* et d'*Erechtée*, la Méditerranée le dégoûte. Veut-on une de ses descriptions ? Voici une lettre de Paris : « Je raffole de cette ville. Je n'y étais jamais venu. Quelle chose ébouriffante que ce *Concert champêtre* de Giorgione, avec cette femme à la fontaine, sur laquelle il y a un si beau sonnet de Gabriel ! Et le *Saint Étienne* de Carpaccio !... » Il n'a vraiment vu dans la vie que des tableaux ou des livres. Il n'y a jamais cherché autre chose qu'un objet d'art.

On ne peut s'empêcher d'observer le rapport de ces vues avec celles de nos Parnassiens et surtout de notre Gustave Flaubert, que Swinburne a connu, mais sans qu'il puisse être question d'autre chose que d'une ressemblance et d'un air de famille : et c'est peut-être en effet aux *Lettres* de Flaubert que nous font le plus souvent songer celles du poète d'*Astrophel*. On y retrouve ses grandes colères et ses imprécations et ses réjouissantes fureurs. Ce sont des injures de cannibale

à ce « bœuf de public, » à ce « crétin de public, » ou bien à de malheureux critiques, qui se transforment aussitôt en « ignobles coquins, » en un tas de « vermine, » ou en collection d' « infusoires. » Les anciens eux-mêmes n'échappent pas à ces diatribes, témoin ses apostrophes contre ce « sophiste » d'Euripide, — une des bêtes noires de l'auteur qui détestait en lui « une véritable diarrhée de l'imagination et une dysenterie de subtilités et de rhétorique. »

Il ne pardonne pas à Virgile d'avoir été le poète-lauréat du plus détestable des Césars; et son mépris d'Horace était le seul goût qu'il se reconnût en commun avec Byron, qu'il exècre par ailleurs, comme Flaubert abomine Musset et Lamartine. Mais c'est surtout lorsqu'on touche à quelqu'un de ses dieux, lorsqu'il entend calomnier Edgar Poë ou Savage Landor, ou bien si on l'attaque dans ses opinions sur Shakspeare, qu'il faut voir éclater sa violence. Tout ce qu'il avait dans les veines du sang d' « Hotspur et de Bussy d'Amboise » se mettait à bouillir. Et malheur, dans ces moments-là, à qui recevait les coups! Car il ne les ménageait pas. Furnivall en fit l'expérience. A propos de l'authenticité de *Titus Andronicus*, il s'émut entre le poète et lui une querelle épouvantable. Ce fut un beau duel, une guerre de philologues, une guerre de Troie: elle dura neuf ans! Il y eut des échanges d'insultes homériques, « des massacres, des carnages dignes de la Saga islandaise. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces grandes passions ne naissent guère qu'à propos d'affaires littéraires : et c'est un trait de plus par où elles rappellent la correspondance de Flaubert. Il est clair que pour Swinburne, la seule réalité fut de très bonne heure la chose écrite, le monde de l'imagination et de la poésie. Ainsi en fut-il pour lui depuis l'âge de douze ans, lorsque le collégien se plongeait avec délices dans la bibliothèque de son grand-père lord Ashburnam, y découvrait le théâtre de Marlowe et de Shakspeare, s'enivrait d'Arioste, de *Notre-Dame de Paris* et des drames de Victor Hugo. Toute son existence n'est guère depuis lors qu'une espèce d'hallucination littéraire. On croit voir une sorte de don Quichotte, pour qui les romans de Dickens et de Balzac tiennent lieu de nouvelles et de journaux et remplacent toute expérience réelle de la vie. Je crois qu'il n'a jamais senti, jamais aperçu l'univers qu'à travers la littérature. Aurait-il jamais fait ses poèmes politiques, si Victor Hugo

n'avait écrit *les Châtiments*, et se serait-il avisé que l'enfance était un thème délicieux, si le même Hugo ne le lui avait enseigné dans *l'Art d'être grand-père?* Livresque, il l'a été comme un humaniste de la Renaissance, et comme nul ne l'a été peut-être depuis Ronsard. Il finit par avoir la phobie d'un déplacement ou d'un voyage, par ne plus oser affronter seul les embarras d'une traversée. A partir de l'âge de quarante ans, il rompt à peu près tout commerce avec le monde extérieur, pour mener à Putney, dans la banlieue de Londres, dans la maison de son ami Watts, qui lui sert d'homme d'affaires, de garde du corps et de nourrice, une existence calfeutrée de chartreux littéraire.

Cette manière d'être particulière, on en trouverait sans peine, dans sa correspondance, plus d'un piquant exemple : telle sa haine inextinguible pour Napoléon III ou pour François-Joseph et pour les autres tyrans de l'Europe, sans qu'il lui vienne jamais l'idée de secouer la tyrannie de la reine Victoria, dont le joug aurait dû lui peser davantage. Cette grande passion républicaine, c'est aussi de la « littérature. » Et il y aurait encore plus d'une remarque à faire, en feuilletant ces *Lettres*, sur le paganisme de l'auteur et sur son « hellénisme, » qui apparaissent quelquefois comme une forme de son jacobinisme. Sans doute, ce dernier trait se retrouve aussi bien chez Leconte de Lisle, par exemple, et Giuseppe Carducci, comme si l'inspiration antique qui a marqué la poésie vers le milieu du dernier siècle, était une réaction contre la religiosité de la première moitié. Mais aucun d'eux ne pousse aussi loin que Swinburne la manie anticléricale. Il lui arrive parfois de s'exprimer sur ces matières avec la grossièreté d'un Encyclopédiste. Je voudrais traduire, mais le lecteur ne le souffrirait pas, une lettre sur le Sacré-Cœur et Marie-Alacoque, où l'on est surpris de retrouver, au XIXe siècle, la manière dont le XVIIIe a traité la Pucelle. Swinburne affecte de ne pas écrire : « Dieu me bénisse ! » ou « Dieu me pardonne ! » mais : « *Quelque chose* me pardonne ! » Il se livre à des railleries surannées sur le caractère insupportable de Jéhovah dans la Bible. Le petit-fils de l'ami de Mirabeau en était resté sur ce point aux lectures du grand-père. A côté d'Eschyle et de Sophocle, de Shakspeare et d'Hugo, de Villon et de Baudelaire, il y a dans sa tête un coin des philosophes, avec une niche spéciale pour l'ami de Mlle Volland et l'auteur du *Neveu de Rameau*.

Tout cela forme un singulier mélange, auquel il serait aisé d'ajouter d'autres traits encore. Il n'y aurait guère d'hérédité littéraire plus compliquée ou plus chargée que celle de ce grand curieux et de ce prodigieux lettré, versé dans le détail de cinq littératures, capable de réciter par cœur, dans le texte grec, des tirades entières de l'*Orestie*, et qui se plaisait, dans ses vers, à poser des énigmes en faisant des paraphrases de Jehannot Lescurel et du Vidame de Chartres... Mais avez-vous lu le Vidame de Chartres et Jehannot Lescurel?

Swinburne n'aimait pas seulement les lettres : il aimait les livres, ce qui est la façon sensuelle d'aimer les lettres. Il avait la manie de l'exemplaire rare, de l'édition originale, avec tout ce qu'elle comporte de petits travers, de plaisirs et de tourments aussi charmants que des plaisirs. Un bon tiers de sa correspondance est rempli par les trouvailles du fureteur et du bibliophile. Il faut avoir un peu soi-même ce goût noble et charmant, pour comprendre avec quel intérêt passionné le poète fait les honneurs de sa bibliothèque et des belles choses qu'il a recueillies, comme le héros d'Anatole France, « au prix d'un modeste pécule et d'un zèle infatigable. » Avec quel orgueil il nous montre sa petite collection de drames « Elisabéthains, » dans ces *in-quartos* qui ont été le format classique de tout le théâtre européen au XVIIe siècle! Quel cri de triomphe, lorsqu'on exhume par hasard à Hambourg « l'œuf de phénix, le nid d'oiseau Rok de la littérature shakspearienne! » Quel plaisir pour le poète d'annoncer qu'il vient de découvrir les *Contes* de La Fontaine, dans l'introuvable édition des fermiers généraux, ou lorsqu'il vous invite à voir dans sa bibliothèque « deux petits Boccaces latins de 1470 (une jolie date, n'est-ce pas?) » Sans ce trait, il manquerait quelque chose à Swinburne. Aimer ainsi les poètes non seulement dans leurs œuvres, mais en quelque sorte dans leur chair et sous la forme originale où ils se sont révélés, il semble que c'est les connaître et les aimer deux fois.

Mais je n'aurais pas donné l'idée de l'homme et de l'écrivain, tels qu'ils nous apparaissent dans cette correspondance, si je n'avais montré la générosité, le désintéressement, l'âme la plus irritable, mais la plus exempte d'envie, et au milieu de ses grandes colères, le bonheur d'admirer, le don de sympathie qui fait la jeunesse des poètes. Jusqu'à son dernier jour,

sa joie est de découvrir un beau livre et un nouveau talent, tout en demeurant fidèle aux trois « géants du siècle, » aux « Titans » dont l'amitié a été l'honneur de sa carrière, Mazzini, Landor, Victor Hugo. Et peut-être serions-nous tentés de reprocher par moments à Swinburne la préoccupation exclusive de la littérature, l'abus de cet état d'esprit que nous appelons en France celui du « gendelettre. » On en jugera autrement, si l'on veut bien se rappeler au milieu de quel excès de morgue bourgeoise se produisit l'œuvre de ce grand artiste. Ce que représente à nos yeux le nom de Louis-Philippe, se retrouve en Angleterre dans ces brillantes années du règne de Victoria. La prospérité matérielle y avait un peu étouffé les qualités de l'esprit. Stendhal a écrit quelque part que le talent perd vingt-cinq pour cent en débarquant en Angleterre. Le plus grand titre de Swinburne et de ses amis les Préraphaëlites est de lui avoir restitué sa valeur; ils ont rendu à l'Angleterre la notion de l'art.

Et peut-être, en analysant ces lettres du poète, ai-je donné un peu trop l'idée d'un « imitateur » de génie, d'un tempérament composite, érudit, fait surtout d'échos et de reflets. Quand le rôle de Swinburne n'eût été en effet que de faire rentrer dans la poésie anglaise les éléments « latins » et méditerranéens et, pour ainsi parler, de la remettre en communication avec l'Europe, ce n'en serait pas moins un rôle de premier ordre. Mais nous n'aurions encore rien dit de ce qui fait l'originalité incomparable de son œuvre et la magie de sa poésie : entendez par là un génie du rythme, un don d'invention mélodique qu'il partage, dans la poésie occidentale, avec le seul Victor Hugo. Encore notre poésie syllabique ne peut-elle donner qu'une lointaine idée de la richesse de mélodie que permet la prosodie anglaise. Ce don musical est pour lui le don essentiel du poète. « Règle générale, écrit-il : ne jamais dire en vers ce qui peut se dire en prose. » Cette idée de la nature spéciale du vers, de sa puissance propre et de sa qualité en quelque sorte irréductible, est la plus permanente et la plus profonde de ses idées : c'est la substance même de son lyrisme. C'est ce qui fait l'ivresse contagieuse qui se dégage de ses poèmes, malheureusement intraduisibles. Aucune prose française ne peut rendre la qualité d'émotion que contiennent, comme des fleurs étranges et vénéneuses, certaines strophes de *Dolorès* ou du *Jardin de Pro-*

serpine. Avec leur forme elle-même, toute leur beauté se trouve détruite. Je ne crois pas qu'on puisse citer un autre poète chez qui ce génie spécifique du vers ait, à un tel degré, tenu lieu de tout autre sentiment personnel et de sincérité, ni qui ait poussé aussi loin la virtuosité, la justesse de l'oreille, le sens et l'invention rythmiques. Il est probablement le seul auteur moderne en Angleterre qui ait écrit des vers latins et des épigrammes grecques, comme ceux du *Tombeau de Th. Gautier*, — « *In Theophilum poetam,* » — et qui ait su s'assimiler la prosodie française au point de faire dans notre langue des sextines impeccables et pouvant figurer dans nos anthologies auprès des pièces les plus parfaites de nos Parnassiens. « J'avoue, écrit-il dans une lettre, que je prends un plaisir infini aux formes prosodiques de toute langue étrangère dont je sais tant soit peu, rien que pour l'amour de la prosodie, et comme si c'étaient pour moi autant d'instruments inédits : aussitôt, me voilà tenté d'essayer ma main et ma voix sur ce nouvel instrument comme un enfant qui chante avant de savoir parler. »

Voilà le mot le plus juste qu'on ait dit sur sa poésie : la chanson d'un enfant enivré de musique et qui a voulu faire vibrer toutes les notes du clavier, toucher toutes les cordes de la lyre, de la corde érotique à la corde d'airain. Là se trouvent l'unité et la signification de son œuvre d'apparence si complexe et si contradictoire. Poésie faite tout entière de l'amour de la beauté, et dont toute la beauté tient à celle des vers. Comme le disait le poète lui-même : « De bons vers sont toujours bons. » Les siens sont peut-être, en effet, de toute la poésie moderne, ceux qui donnent le plus vivement le plaisir de beaux vers. Et je serais bien embarrassé pour en suggérer l'impression, si je n'avais la ressource de citer quelques-uns de ceux qu'il a faits en notre langue. Je choisis les vers qu'il écrivait sur la mort d'un de nos poètes, celui qui lui ressemble le plus (moins le génie), le poète des *Dieux en exil :*

Dieux exilés, passants célestes de ce monde,
Dont on entend parfois dans notre nuit profonde
Vibrer la voix, frémir les ailes, vous savez
S'il vous aima, s'il vous pleura, lui dont la vie
Et le chant rappelaient les vôtres. Recevez
L'âme de Mélicerte affranchie et ravie.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique. — *Le Sauteriot*; poème de MM. Henri-Pierre Roché et Martial Périer, d'après la pièce de E. de Keyserling; musique de M. Sylvio Lazzari. — *Lorenzaccio*, d'après Alfred de Musset; musique de M. Ernest Moret. — Mme Ritter-Ciampi, dans *la Traviata*. — La musique étrangère à Paris.

Henri Heine trouvait à nos vieux opéras-comiques de la grâce, de l'esprit, du naturel et de la poésie. Mais une poésie, ajoutait-il, sans le frisson de l'infini, sans morbidezza, une poésie jouissant d'une bonne santé. Il s'en faut que ce dernier trait distingue les deux ouvrages de M. Lazzari jusqu'ici représentés à l'Opéra-Comique. Impossible de se porter plus mal qu'on ne le fait dans l'une et l'autre de ces histoires insalubres, dans la première surtout. La lèpre au moyen âge, en Bretagne ; sa transmissibilité, par l'hérédité ou par le contact; son traitement, atroce, ou son extinction, par l'isolement et la réclusion perpétuelle ; deux cas déclarés et un troisième qui ne saurait manquer de se produire ; des malades, et derrière eux, ou plutôt au-dessus d'eux, couvrant tout le drame de son ombre funeste, la maladie elle-même; tel était le sujet, les personnages, et la véritable héroïne de *la Lépreuse*, (poème de M. Henry Bataille).

Au commencement du *Sauteriot*, l'état sanitaire n'est pas aussi généralement déplorable. Il ne s'agit que d'un cas isolé, mais qui, pour n'être pas de lèpre, est tout de même grave et quasi désespéré. Dans une famille lithuanienne, Anne, la mère, se meurt. Autour d'elle, les autres membres de la famille lithuanienne sont le père, Mikkel, un mauvais sujet; la vieille Trine, mère de la mourante, la belle Madda, sœur de Mikkel, enfin une pauvre et frêle créature, Orti, le Sauteriot. Fille naturelle de Mikkel, Anne l'a recueillie, élevée avec tendresse, mais elle n'a jamais reçu de son père, ivrogne et brutal, que des injures et des coups.

Donc, Anne est au plus mal. Le prêtre vient de lui donner les derniers sacrements. Quant au médecin, avant de se retirer, il a laissé à Orti une potion, dont un certain nombre de gouttes, dix exactement, peuvent soulager l'agonisante, mais dont une onzième la tuerait infailliblement. Pour le moment, elle dort. Tout en la veillant, l'aïeule et la petite-fille s'entretiennent d'une fête qui doit avoir lieu ce soir même : fête et pèlerinage au village de Viazmi. Là, dans « la chapelle noire, » on révère une Vierge miraculeuse. Parmi les miracles obtenus d'elle, Trine cite pieusement l'histoire d'une pauvre femme dont le fils allait mourir. Pour le sauver, la mère offrit sa propre vie et la madone accepta l'échange. Émue d'abord et bientôt exaltée par un si bel exemple, que Trine lui cite avec enthousiasme, sans penser d'ailleurs à le suivre elle-même, Orti résout de tenter l'héroïque aventure. Elle part, mais avant de partir, elle voit un garçon du pays, Indrik, dont elle est secrètement éprise, embrasser la belle Madda et l'emmener à la fête. Elle les suit, troublée, et partagée, au fond, entre des sentiments divers.

Pendant la fête, Madda s'étant montrée un peu trop sensible aux avances du greffier du village, les deux rivaux en viennent aux mains. Indrik a le dessous et va succomber, quand Orti s'élance et détourne le couteau du greffier. Alors, scène d'amour entre Indrik et le sauteriot sauveur ; mais d'un amour en quelque sorte unilatéral, auquel on sent déjà qu'Indrik répond à peine ce soir, et demain se dérobera.

Orti cependant s'était offerte à la Madone, et la Madone, inclinant par trois fois la tête, avait signifié qu'elle acceptait le sacrifice. Pauvre sauteriot ! Le bonheur entrevu lui rend désormais trop cruelle, peut-être même impossible à tenir, sa promesse d'hier. De retour au chevet de la moribonde, celle-ci lui demandant à boire, vous devinez quelle pensée l'effleure, puis l'envahit. Elle verse dans un verre tout le contenu de la fiole. Mais voici qu'Indrick à son tour est entré, sans l'apercevoir. C'est Madda qu'il cherche dans l'ombre, et qu'il appelle ; c'est Madda seule que, même inconstante, il aime toujours. Insensible aux reproches, aux larmes d'Orti, il la repousse et va retrouver l'autre. Alors la délaissée, fidèle, — par désespoir peut-être, — à son vœu, l'accomplit. Elle boit le poison et meurt.

Voilà le drame. « Il est vrai qu'il est triste. » Et vous pensez bien que la musique n'a pas non plus le caractère enjoué. Analogue, si ce n'est peut-être égale à *la Lépreuse*, la nouvelle partition de M. Lazzari mérite, autant que son aînée, la considération, l'estime,

et même, — étant donné la nature du sujet, — la plus douloureuse sympathie. Une chose était vraie de *la Lépreuse* et ne l'est pas moins du *Sauteriot*. Sur une histoire de maladie et de mort, le musicien a écrit une musique lugubre, mais solide, mais forte, fondée et construite un peu dans la manière et le goût d'un monument funéraire. S'il vous plaît d'en connaître d'abord la façon, ou la facture, nous commencerons par vous dire que cette musique est faite avec des « motifs conducteurs. » Le système ou le mécanisme a beau n'être plus très nouveau, bon nombre de musiciens ne paraissent pas encore près d'en abandonner l'usage. « C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. » Ainsi le thème initial du *Sauteriot* nous dit tout de suite : « C'est moi qui suis la malade, voire la maladie, ou tout au moins c'est moi qui la représente. » Et tout à l'heure, un peu plus animé, ce thème figurera l'ægrotante, ranimée elle aussi, pour un moment, par la potion. Que dis-je, la potion même aura son motif et je croirais volontiers que certaine note, répétée régulièrement au sommet de l'orchestre, en compte les gouttes. Motif d'Orti; motif du miracle; motif (en forme de valse) de la fête du village et des amours d'Indrik et de Madda; motif de la forêt (avec ses inévitables « murmures, ») et d'un autre amour, plus touchant, que pendant une heure elle abrite; voilà le sommaire, ou le catalogue à peu près complet. M. Lazzari, cela va sans dire, en présente, en fait valoir, en symphoniste exercé, les articles divers. Par lui distribuées, amenées, ramenées, opposées, combinées, les courtes formules mélodiques vont, viennent et reviennent. Elles changent de ton et de mouvement, de rythme, de mode et de timbre; elles passent d'un instrument ou d'un groupe d'instruments à un autre. Mécanisme, système, disions-nous plus haut. On finira peut-être par s'apercevoir que le *leitmotif*, — soit dit sans l'offenser ou le méconnaître seulement, — n'est, au fond, rien autre chose, et que, Wagner en ayant épuisé les ressources et les effets, les beautés et les ennuis, le jour est venu de s'en débarrasser, après s'en être trop servi. Nous souhaitons ardemment de voir ce jour.

Par la force des choses, l'application du *leitmotif* entraîne la prédominance de l'orchestre. Comme l'effet à la cause, celle-ci répond ou correspond à celle-là. M. Lazzari ne pouvait manquer la correspondance. Mais alors surgit l'inévitable et plus que toute autre difficile question du rapport entre les instruments, ou la symphonie, et les voix. Le fond et comme l'essence même du drame lyrique, ou de l'opéra, — le titre n'importe pas, — en dépend. Et jusqu'ici, le seul

Mozart peut-être a trouvé, dans le juste accord des deux éléments, l'harmonieuse, élégante et parfaite solution du problème. En toute œuvre, ou chef-d'œuvre, autre que les siens, l'équilibre laisse à désirer, et tour à tour, au cours des âges de la musique, l'un des deux termes de la relation l'emporta. M. Lazzari, comme la plupart de nos contemporains, donne l'avantage à l'orchestre. Sa musique se joue plutôt qu'elle ne se chante. Symphonique, elle a de la force, de la solidité, de la puissance parfois ; plus souvent, compacte et massive, elle s'empâte et s'alourdit. Au premier acte, près de l'éternelle mourante, tandis que la vieille Trine et la jeune Orti mangent une soupe épaisse, dans l'orchestre aussi la cuiller tiendrait debout. On souhaite à tout moment que cet orchestre s'éclaircisse et s'aère. Au second acte seulement (scène d'amour dans la forêt), des lueurs le traversent. Et puis, il a le tort de prendre constamment pour base, au lieu des « cordes, » les « vents. » Base inconsistante et fragile. Cor anglais, clarinette basse et leurs congénères ne sauraient fournir à la symphonie le fond, l'appui qu'elle ne peut et ne doit trouver que dans le vieux, l'éternel « quatuor. » Les Grecs avaient bien raison, qui réservaient la prééminence à la lyre.

En résumé, cette œuvre est dure, elle est pénible. Elle nous oppresse et nous accable. Cependant, pour être juste, il faut réagir et ne pas méconnaître dans la musique de M. Lazzari de sinistres, mais réelles beautés. Elle a vraiment créé, cette musique, les deux figures féminines auxquelles se réduit le drame et que le drame seul animerait à peine. Elles vivent par les sons, l'aïeule et la petite-fille, elles vivent une vie intense, exaltée, l'une proposant, que dis-je, imposant avec une sorte de mysticisme farouche, l'autre acceptant avec une généreuse tendresse le sacrifice dont l'idée envahit par degrés leurs deux âmes, jusqu'à ce qu'elle les possède et les domine tout entières. Deux scènes, deux grandes scènes, duos, ou plutôt dialogues féminins, remplissent, à peu de chose près, le premier et le dernier acte. Elles se répondent, elles se font pendant, comme deux lampes de bronze mortuaires. On ne saurait entendre ou lire seulement sans émotion l'histoire, contée par la vieille sibylle, de la grâce, à la fois salutaire et funeste, naguère accordée par la Vierge à la mère qui l'implora. Le récit d'abord est un modèle de composition et d'ordonnance. Une phrase expressive, en forme de marche funèbre, lui sert de fond ou de soutien ; elle le rassemble, pour ainsi dire, et le fait un. Avec cela, les intonations, les inflexions de la voix, de cette voix toujours grave et profonde, qui tour à tour insinue et adjure, se con-

traint et s'emporte ; les sonorités, les timbres choisis de l'orchestre, tout concourt à la grandeur, à la vigueur croissante de la scène. Sans compter qu'il s'y mêle, dans le personnage de la jeune fille, une faiblesse touchante et, sur des lèvres de vingt ans, des accents, des soupirs, où se trahit, autant que la volonté et le courage, la tristesse et la peur de mourir.

Le dernier acte est analogue et pour le moins égal au premier. Le même feu sombre, plus ardent peut-être, y couve longtemps et finit par en jaillir au dehors. Autour d'Orti revenue, qui se tait et qui songe, rôde, plus que jamais farouche, la vieille pythonisse, l'éternelle, implacable prêcheuse et prêtresse de mort. Avide de savoir, ses regards, ses gestes, autant que sa voix, interrogent et fouillent. Et la musique aussi, par toutes ses voix, par ses silences même, se fait questionneuse. Prudente, sournoise, elle mène par degrés et longuement je ne sais quelle enquête furtive. Elle entre peu à peu dans le mystère, elle approche du secret qu'elle pressent, que nous pressentons avec elle, et, comme elle, cette approche nous remplit d'une inquiétude qui va jusqu'à l'angoisse.

Le récit de la jeune fille racontant enfin à la grand'mère son pèlerinage, sa prière et l'acquiescement de la Madone, ce récit où se mêle à l'enthousiasme surnaturel un naturel effroi, se développe largement. Il est pathétique. Un frisson continu de l'orchestre l'accompagne; mais, comme rarement il arrive en pareil cas, plutôt que de soutenir le chant, de lui servir de base, ou de basse, il le domine et pour ainsi dire le survole. Enfin voici l'éclat, ou l'éclair final et longtemps attendu. C'est une sorte de fanfare, cuivrée et stridente, à demi triomphale et funèbre encore à demi. Il est possible que cette brève apothéose rappelle un peu le thème principal des *Préludes* de Liszt et certains motifs wagnériens. Il est certain que pendant quelques instants, les derniers, elle dilate, elle illumine une musique partout ou presque partout ailleurs contrainte et ténébreuse.

« On ne devrait, » a dit Renan, « on ne devrait écrire que de ce qu'on aime. » L'auteur de *la Lépreuse* et du *Sauteriot* a l'amour du mystère, de l'émotion pénible, mais puissante, et de je ne sais quelle horreur sacrée. Pour M. Lazzari, le royaume des sons est un royaume sombre. Il est le musicien des épouvantements.

M[lles] Raveau (Trine) et Brothier (Orti) ont tenu avec un talent insigne les deux rôles féminins, les seuls qui comptent. Elles ont même fait plus que les tenir : elle les ont élevés et grandis. On disait

nier encore : « La petite Brothier. » Cette fois, ce serait trop peu dire. En elle ainsi qu'en sa partenaire, drame et musique ont trouvé deux interprètes hors ligne. Vous connaissez le mot de Grétry : « Il y a chanter pour chanter et chanter pour parler. » Les deux jeunes femmes ont également bien chanté de l'une et de l'autre manière.

On rapporte ce trait de Cherubini. Rencontrant un de ses élèves, dont il venait d'entendre un opéra, il garda le silence. « Eh! bien, maître, vous ne me dites rien ? — Mais c'est que, toi non plus, tu ne m'as rien dit. » Pour la même raison, il n'y a pas beaucoup à dire de *Lorenzaccio*. Peu de musique là-dedans. Non pas que ce peu soit mauvais. On pourrait épuiser pour cette musique les formules de la courtoisie. Il serait équitable de la nommer sincère, convenable, honorable même. Surtout elle n'a rien d'excentrique, ni de charlatanesque, encore moins d'agressif, d'aventureux, ou seulement de hardi. Si par moments elle trahit l'influence de Massenet, dont M. Moret fut le disciple, d'aucuns ont trouvé qu'ailleurs elle n'est pas sans rappeler la manière, moins personnelle, d'Ambroise Thomas. Et cette dernière analogie n'est peut-être pas déplacée en un drame, — le seul drame shakspearien de notre théâtre français, — dont on a pu, quelquefois et de loin, comparer le héros avec le prince de Danemark.

Transcrit et réduit en opéra, il est fort à craindre que ce drame ne soit parfaitement inintelligible à ceux des spectateurs qui n'ont pas lu Musset. Il y en avait, le soir de la première représentation. De même, le soir de la première représentation du *Méphistophélès* de Boito, une dame « s'est rencontrée, » qui nous demanda comment, dans cette version nouvelle, — pour elle au moins,— de l'histoire de Faust, on voyait une Hélène, et si c'était bien celle de la guerre de Troie. Dans *Lorenzaccio*, les inévitables « coupures » ont fait entre les tableaux, quand ce n'est pas dans les tableaux mêmes, des vides fâcheux. Telle scène ou tel personnage en devient obscur, et tel autre insignifiant. Non pas que la déclamation lyrique manque ici de clarté. Les paroles se laissent entendre ; étant de Musset, pour la plupart, elles font plaisir. L'accent, l'expression, l'éloquence, la vie enfin, voilà plutôt ce que la musique ne leur donne pas toujours. Quelquefois cependant, elles vivent, ces paroles, et elles portent. Il y a dans le rôle de Lorenzaccio maint passage où la voix presque seule, presque nue, agit par la simple et discrète vertu d'une into-

nation, d'une inflexion juste. Parfois aussi, trop rarement, l'orchestre s'y ajoute, également discret et délicat. Il enveloppe, sans l'étouffer, la parole à demi déclamée et chantée à demi. Tel est le style de certaines pages, à notre gré les meilleures : le rêve que raconte à Lorenzaccio sa mère ; plus loin, dans la nuit du meurtre, sur un pont de Florence, au clair de lune, le rêve encore, ou plutôt la rêverie de Lorenzaccio se rappelant son enfance, et les prairies et les champs, et la petite chevrière et les chèvres blanches de Cafaggiuolo. Dans la fin de ce monologue, dans le doux flottement de la voix au-dessus d'un orchestre harmonieux, il y a vraiment de la musique et de la poésie. Il y en a dans une autre scène, la dernière, après l'assassinat. « Lorsqu'il eut vu le duc au point où il le voulait mettre, Lorenzo, tant pour s'assurer qu'on n'avait rien soupçonné, que pour se reposer et respirer, (car il était vaincu et brisé de lassitude), se mit à l'une des fenêtres qui ouvrent sur la via Larga. » Ainsi parle la chronique florentine. Mais Alfred de Musset parle mieux :

LORENZO, *s'asseyant sur la fenêtre.*

« Que la nuit est belle ! que l'air du ciel est pur ! Respire, respire, cœur navré de joie !... Que le vent du soir est doux et embaumé ! Comme les fleurs des prairies s'entr'ouvrent ! O nature magnifique ! O éternel repos ! »

Sans égaler ici la poésie, la musique n'en est pas indigne. A son exemple, elle s'élève et s'épanouit. Elle ramène une dernière fois le thème, ou le chant, très inspiré de Massenet, qui, d'un bout à l'autre du drame, est censé représenter Lorenzaccio et ne le représente pas mal en effet, ayant comme le personnage même je ne sais quoi d'ondoyant, de nerveux et d'un peu morbide. Décidément, sur le point de conclure, le « tu ne m'as rien dit, » de Cherubini semble un peu bien sévère. Gardons de *Lorenzaccio* l'impression finale, et que les autres soient par elle atténuées.

« Regardez-moi ce petit corps maigre, ce lendemain d'orgie ambulant. Regardez-moi ces yeux plombés, ces mains fluettes et maladives, à peine assez fermes pour tenir un éventail, ce visage morne, qui sourit quelquefois, mais qui n'a pas la force de rire (1). » Écoutez-moi cette voix aussi, tantôt ironique et mordante, tantôt lasse et lourde d'une funeste mélancolie ; cette voix qui s'enfle moins qu'elle ne se creuse et qui, plutôt que de briller, cherche à s'assom-

(1) Musset.

brir. Telle est la voix, tel est, (sauf la petitesse), l'aspect de M. Vanni Marcoux. Chanteur et tragédien, avec autant d'intelligence, de souplesse, et plus de sobriété que de coutume, il est Lorenzaccio lui-même; non pas seulement le personnage, mais le drame tout entier.

C'est ainsi qu'un autre soir, encore à l'Opéra-Comique, la beauté musicale, vocale et dramatique d'une *Traviata* parut se rassembler tout entière dans le talent de la parfaite cantatrice qu'est Mme Ritter-Ciampi. Cantatrice de style, du plus grand style et du plus pur, dans les *Noces de Figaro*, dans le *Barbier*, l'on n'attendait peut-être pas d'elle, dans la *Traviata*, cet éclat et cette passion, cette joie et cette douleur de vivre et d'aimer, enfin, envers la mort, cette douceur. « *Nitida come la perla,* » disait Marcello, voilà deux cents ans, d'une voix de femme, entendue un soir par lui sur la lagune, et si belle, que, dès les premières notes et pour toujours, elle gagna son cœur. Italienne à demi, peut-être la voix de Mme Ritter-Ciampi ressemble-t-elle à cette voix. Et comme elle chante, la Comtesse, Rosine, Violetta! Comme elle sait chanter! Chanter, c'est-à-dire, poser les notes, ou les prendre, ou les attaquer, et les lier ensemble; c'est-à-dire encore donner à chacune, en soi d'abord, puis par rapport aux autres, la durée et le volume, l'ombre et la lumière, ou le modelé qu'il faut; c'est-à-dire enfin tracer avec souplesse, avec pureté, jusqu'au bout, sans qu'elle se brise, sans qu'elle se hâte et sans qu'elle traîne, à la fin surtout, une ligne de sons. Tout cela n'est que musique, ou plutôt la musique n'est que cela. « *Musica me juvat* ou *delectat.* » Virtuose, mais musicienne aussi, Mme Ritter-Ciampi nous charme, ou nous émeut, par la pure musique. Tous les éléments et tous les moyens de son art, toutes ses manières d'être, de sentir et d'exprimer, elle les demande à la musique, elle les lui soumet. Et ce n'est pas son moindre titre à l'admiration des musiciens.

En écoutant la *Traviata*, plus d'un souvenir de sa patrie et de son auteur nous revenait à la mémoire. Verdi pensait à la *Traviata* quand il écrivait (en 1851) au librettiste du *Trovatore* : « J'ai tout prêt un autre sujet, simple, affectueux. » Simple, telle est bien cette musique, mais un peu plus qu'affectueuse. Rappelez-vous ses élans, ses transports, entre autres, et plus que tous les autres, la pathétique, la poignante adjuration du second acte : « *Amami, Alfredo!* » (j'oublie les paroles françaises), que Mme Ritter-Ciampi, l'autre soir, a jetée à pleine voix, à plein cœur. La musique y a réuni toutes ses énergies, toutes ses puissances. Elles lui servent toutes à préparer le grand coup, si

l'on peut dire, qu'il faut ici qu'elle frappe. C'est l'orchestre, aussi haletant que la voix ; c'est la hâte du mouvement, la fièvre du rythme et la brusquerie des modulations. Ce sont des arrêts, des cassures, puis des reprises soudaines ; c'est un gémissement chromatique, c'est l'attaque et l'âpre morsure d'une note imprévue et déchirante, ce sont des trilles nerveux et comme affolés, qui semblent rire et pleurer à la fois. Enfin, pour achever, couronner le *crescendo* général, éclate une mélodie, ou plutôt une mélopée éperdue. Et c'est un trémolo, — rien de plus médiocre, n'est-ce pas ? et de plus vulgaire, — qui la soutient, bien plus, qui la soulève et l'emporte sur une des plus hautes cimes où jamais s'éleva la musique d'amour.

Le dernier acte de la *Traviata* est l'un des chefs-d'œuvre de la musique de mort. Le plus fidèle serviteur du maître en a commenté l'introduction dans une lettre par nous déjà citée naguère, mais qu'on nous permettra de rappeler, comme un modèle de critique intelligente et sensible à la fois. « *Subtil*, » nous écrivait Arrigo Boito, « *subtil*, au sens latin de *gracilis, exilis*, voilà véritablement l'épithète nécessaire pour qualifier cette page émouvante. Le mot français répond à certaine expression de la langue italienne. Nous disons d'une personne qui meurt phtisique : *Muore del mal sottile*. Il semble que ce prélude le dise avec des sons, des sons aigus, tristes et grêles, presque immatériels, éthérés, malades et tout près de mourir. Que la musique ait le pouvoir de réaliser l'atmosphère d'une chambre close, où l'on veille un malade, l'hiver, qui l'aurait pu croire avant que ce prélude fût écrit ? Quel silence ! Quel paisible et pénible silence, fait de sons ! L'âme de la mourante, qui ne tient plus à son corps que par le fil le plus ténu, par un souffle, et qui reprend deux fois, avant de se détacher, son premier souvenir d'amour ! *Arte latina ! Arte divina ! divina !* »

Quelque trente ans après la *Traviata*, l'*Otello* devait offrir un exemple analogue du même art. Le prélude aussi du dernier acte exprime la tristesse, la menace d'une mort féminine et prochaine. Mais il le fait par des moyens très différents, plus raffinés et plus complexes, par la polyphonie et non par l'unité mélodique. De l'une à l'autre de ces deux pages, également et diversement belles, on peut mesurer le changement qui s'est accompli, sinon dans la nature, au moins dans le langage ou le style du maître d'Italie.

En musique même, les deux questions, l'intérieure et l'extérieure, se posent aujourd'hui. L'Opéra, pendant quelques soirs, a connu les

douceurs du syndicat et des grèves. Le personnel au complet, ou peu s'en faut, ceux qui jouent, ceux et celles qui chantent et qui dansent, ont transféré le lieu de leurs exercices et leur « foyer » dans la célèbre salle de la rue poétiquement dénommée « Grange-aux-Belles. » Le chef d'orchestre, étant le chef, a naturellement suivi. Aussi bien son titre seul aura sous peu quelque chose d'archaïque et d'offensant pour ses musiciens. On l'a déjà traité de « camarade. » Bientôt, ce sera de « serviteur. » « Serviteur d'orchestre » répondra mieux à la réalité des faits comme à l'humilité de la fonction rabaissée. Et cette fonction même finira par être abolie. Alors, dans la véritable démocratie musicale, dans la république des instruments et des voix, des rythmes, des mouvements, des valeurs et des timbres, la liberté véritable et la parfaite égalité sa sœur, à défaut peut-être de la fraternité, régneront. Déjà paraissent et se multiplient, dans le monde lyrique, les symptômes de cette anarchie sonore et les promesses de ce tintamarresque avenir. Signes de tout genre, depuis les moindres jusqu'aux plus sérieux. La récente reprise d'un charmant ouvrage ne faillit-elle pas être empêchée parce que les interprètes syndiqués s'opposaient à la rentrée d'un autre, — et non le moindre, — qui n'était pas des leurs? Il faut savoir quelles répétitions, retardées, abrégées, troublées par l'indiscipline, la négligence, la paresse, préparent, — et comment! — un trop grand nombre de représentations et de concerts. Il y a quelque chose de... de ce que dit Shakspeare, même dans le royaume des sons.

De l'intérieur, si l'on passe aux affaires étrangères, il nous faut déplorer l'excès de notre importation. MM. les directeurs de la Gaîté Lyrique avaient cru bon, le mois dernier, de remplacer la française, et très gentiment française *Véronique* par une opérette, ou moins, beaucoup moins qu'une opérette britannique intitulée la *Geisha*. L'idée n'était pas heureuse. Heureusement, la suite en fut brève; au bout d'une semaine, on rappela notre *Véronique*. Le sujet de la *Geisha*, comme le nom l'indique, est nippon, et le lieu, très spécial, de l'action, assez mal choisi. Voilà, si nous comptons bien, la troisième version musicale de la célèbre japonerie de Pierre Loti. La première, et de beaucoup la meilleure, est la *Madame Chrysanthème*, de M. Messager, où, parmi de charmantes pages, il s'en trouve au moins une admirable, tout simplement. *Madame Butterfly* n'est guère autre chose qu'une contrefaçon. La *Geisha* parut plutôt une « charge. » Ni la grâce chantante et dansante de Mme Marguerite Carré, ni la bouffonnerie de M. Max Dearly, ni l'éclat des décors, ni

la richesse du vestiaire, ne prévalut contre la vulgarité, pour ne pas dire la grossièreté de cette soi-disant musique. Et ce fut justice. Ferdinand Brunetière écrivait un jour : « Je ne suis jamais sorti d'un café-concert sans ressentir quelque honte ou quelque humiliation du genre de plaisir que j'y avais quelquefois éprouvé. » C'est ainsi que nous serions sortis de la Gaîté-Lyrique, si la musique de la *Geisha* nous avait causé le moindre plaisir.

L'Académie nationale de musique ne ferait pas mal de changer son titre pour cet autre : « Hôtel des Étrangers. » Des œuvres et des interprètes de tous les pays ne cessent d'y « descendre. » Chanteurs et chanteuses, chefs d'orchestre, orchestres, mimes et baladins, il en vient, il en revient de partout, de l'Espagne et de l'Italie, de la Russie et des États-Unis d'Amérique. Si ce n'est pas encore à l'Opéra la confusion des langues, c'en est déjà la combinaison, témoin certaine exécution bilingue de *Rigoletto*. A la vérité, l'accent du *New-York Symphony Orchestra* n'a pas déplu. Jouée avec éclat, avec fougue, avec enthousiasme, par la compagnie que dirige M. Walter Damrosch, l'ouverture du *Roi d'Ys* parut une fois de plus ce qu'elle est en réalité : la plus originale et la plus belle peut-être qu'ait écrite un musicien de chez nous. Cela soit dit, ou redit, sans oublier que le reste de l'œuvre, du chef-d'œuvre, n'est pas au-dessous de ce magnifique prologue.

Mais entre tous les hôtes, ou locataires, du Garnier-Palace, les Russes dansants continuent d'être les grands favoris. Ils le sont de plus en plus. Ils le sont trop, à la fin, et les raisons ne manquent pas de protester contre l'excès de leur faveur. Raisons d'esthétique d'abord, et que la raison connaît : j'entends notre raison française, rebelle, en dépit de la mode et de la réclame, à certains accouplements de couleurs, de formes et de sons. Ainsi l'avant-dernière nouveauté du printemps fut un certain *Pulcinella*. Tant que M. Stravinsky ne faisait que sa musique à lui, ce n'était déjà pas toujours très bien. Mais voici qu'il se met à défaire celle des autres, d'un autre au moins, et qui s'appelle Pergolèse. C'est peut-être pire. Notez que nous disons « peut-être » seulement.

Passerons-nous de ce qu'on entend à ce qu'on voit?

Segniùs irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta...

Par les yeux, par les oreilles, il y a trop souvent dans les ballets russes de quoi doublement irriter les esprits. Pour les apaiser et les

charmer, deux fois aussi, nous venons heureusement d'avoir, dans *Masques et Bergamasques*, à l'Opéra-Comique, un délicieux échantillon, musical et décoratif, de notre art et de notre goût français.

Oui, les raisons du cœur elles-mêmes, raisons patriotiques ici, nous font souhaiter une Russie un peu plus discrète. Après le gala de l'Opéra « pour les Russes malheureux, » n'en donnera-t-on pas un pour les Français malheureux par les Russes? Hélas! de combien et de quels malheurs! Aussi bien, n'en doutez pas, nos ennemis eux-mêmes auront leur tour, ou leur retour. Je nommerais, — mais je ne le nommerai point, — certain impresario tout prêt à nous ramener, oh! pas avant un an ou deux! un célèbre chef d'orchestre allemand aussi digne de notre admiration que de notre haine. Hier, une association de musiciens français a trouvé bon de désigner l'un de ses membres pour aller la représenter, — en pays neutre, il est vrai, mais tout de même! — à certain festival où ne furent exécutées, quinze jours durant, que les œuvres de l'Autrichien Gustav Mahler. Enfin, à Paris, quand j'entends acclamer le *Rheingold* ou la *Walkyrie*, je ne puis oublier que des milliers, des centaines de milliers de nos soldats sont tombés devant des lignes qui portaient les noms de Wotan, de Siegfried et de Brunnhilde, et je m'étonne alors que dans l'âme de la foule il n'y ait pas plus de douleur et de colère que de joie.

CAMILLE BELLAIGUE.

Le *Saint-Christophe* de M. Vincent d'Indy vient à peine d'être joué à l'Opéra. L'Opéra-Comique nous promet *Cosi fan tutte* pour les derniers jours de ce mois. Nous parlerons de l'un et de l'autre, — ou des autres, — dans une prochaine chronique. En attendant l'adorable opéra de Mozart, et pour vous y préparer, lisez, ou relisez les pages que lui consacra naguère un certain Frédéric-Thomas Graindorge, dont le vrai nom, (cela pour notre voisine de *Méphistophélès*), était Hippolyte Taine.

C. B.

REVUE SCIENTIFIQUE

MESSAGES DE L'INFINI

Donc, comme je crois l'avoir établi, les fameux « canaux » de Mars sont de simples illusions d'optique, c'est-à-dire que ce qui a été pris longtemps pour le signe d'une haute intelligence régnant sur notre voisine planétaire n'existe pas objectivement. On sera, dans ces conditions, moins tenté qu'on ne l'a été de considérer nécessairement comme des signaux radiotélégraphiques émis par les Martiens, les ondes hertziennes mystérieuses que la Terre a récemment reçues de l'espace céleste.

C'est une conversation, — je veux dire une *interview*, — du célèbre Marconi, rapportée, sous des titres flamboyants, par les journaux anglais, qui nous apporta récemment la nouvelle peu banale qu'on avait enregistré des signaux hertziens de provenance extra-terrestre. Marconi est particulièrement bien placé pour avoir les renseignements les plus précis sur la nature, la longueur, l'intensité des ondes hertziennes que reçoivent les puissantes stations réparties un peu partout sur cette planète terraquée et dont il centralise la direction dans ses mains d'inventif et habile technicien.

Or, si l'on s'en rapporte aux renseignements donnés par les journaux anglais, le récolement, l'examen comparatif des signaux enregistrés par ces diverses stations a fait apparaître récemment des ondes hertziennes qui, manifestement, ne provenaient pas des stations radiotélégraphiques connues. Elles n'en provenaient pas, parce que les instants de leur réception ne correspondaient pas avec ceux d'émissions connues lancées par les quelques stations dont la portée correspond à ces réceptions.

Registre est soigneusement tenu de toutes ces émissions et récep-

tions. Elles n'en provenaient pas non plus parce que, à ce qu'on raconte, la longueur de leurs ondes, ou plutôt, comme disent les spécialistes, leur « longueur d'onde » ne correspondait pas à celle des ondes hertziennes émises par les stations radiotélégraphiques de la Terre, et était plus grande. Tout cela cependant ne suffirait pas à établir que ces signaux mystérieux ne provenaient pas de notre planète. Il existe en effet sur celle-ci, — plus précisément dans l'atmosphère, nous le verrons tout à l'heure, — en dehors des stations hertziennes artificiellement créées par les ingénieurs, des sources *naturelles* d'ondes hertziennes que ne gouverne aucune volonté humaine. Les signaux mystérieux enregistrés par les stations Marconi ne provenaient-ils pas de ces sources atmosphériques? Non, et ce qui le prouve sans réplique, c'est que les *intensités* (facilement mesurables et soigneusement mesurées) de ces ondes étaient sensiblement les mêmes en des stations terrestres éloignées de plusieurs milliers de kilomètres. Or, d'une part, il n'y a pas d'exemple d'ondes hertziennes d'origine atmosphérique ayant des portées aussi considérables; d'autre part, lorsque des ondes (hertziennes, lumineuses ou sonores) proviennent d'un point relativement rapproché, on constate que leur intensité diminue très vite à mesure qu'on s'éloigne de ce point. Elle diminue à peu près comme le carré de la distance, c'est-à-dire que pour trois points dont les distances relatives à la source rayonnante sont entre elles comme 1, 2 et 3, ces intensités sont entre elles comme 1, 4 et 9. Or, je le répète, les intensités mesurées des ondes mystérieuses reçues par les stations Marconi ont été trouvées à peu près égales.

Il s'ensuit nécessairement que les distances séparant ces stations (plusieurs milliers de kilomètres) sont petites par rapport à la distance où est l'origine de ces ondes. Or la Terre n'a que 12000 kilomètres de diamètre environ. Par conséquent, la source de ces ondes mystérieuses est nécessairement, non en un point quelconque du globe, mais très loin de celui-ci : C. Q. F. D.

Avant de pousser plus loin l'analyse de ce singulier phénomène, peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler brièvement ce que sont les ondes hertziennes. Les préoccupations dominantes de l'heure prosaïque que nous vivons sont si éloignées de la physique pure qu'il n'est pas mauvais d'en ressasser à l'occasion les éléments, même à des esprits naguère avertis, mais que les contingences tourbillonnantes de l'époque ont détachés de ces choses... Et puis les forts ténors eux-mêmes ont besoin de vocaliser de temps en temps, et il

n'est pas de grand pianiste qui ne doive s'astreindre à plaquer chaque jour quelques accords d'écolier.

Les ondes hertziennes sont aux ondes calorifiques ce que celles-ci sont aux ondes lumineuses, celles-ci aux ondes photographiques, celles-ci aux rayons X. Je m'explique.

Il est une chose que la grande entreprise de démolition commencée depuis quelques années par les physiciens a laissée à peu près intacte dans le monument élevé par la science du XIXe siècle, c'est la théorie ondulatoire de la lumière. Il est, ou du moins il reste prouvé... jusqu'à nouvel ordre, que les rayons lumineux se propagent à travers un milieu qu'on appelle l'éther, et sous forme d'ondes analogues à celles qu'on produit dans une eau tranquille en y jetant une pierre.

Ce n'est pas le lieu d'insister sur les singulières propriétés dont jouit cet éther au point de vue de l'élasticité, de la pondérabilité, de la pénétrabilité. Contentons-nous de dire que cet éther des physiciens n'a aucune autre analogie que son nom avec l'éther vague, nébuleux et prosodique des poètes, et avec l'éther des pharmaciens, si précieux dans les syncopes romanesques des dames.

Ce qui est sûr, c'est qu'aucun savant, ou du moins presque aucun, — l'horrible gent des douteurs sévit, hélas! partout, — ne doute de l'existence de cet éther qui remplit et pénètre partout l'univers dont il est la trame. Lord Kelvin, l'illustre physicien anglais dont la dalle funéraire est côte à côte avec celle de Newton à l'abbaye de Westminster, considérait l'existence de l'éther comme aussi bien prouvée que celle de l'air même que nous respirons, et comme non moins utile, puisque c'est l'éther qui nous transmet les rayons bienfaisants du soleil sans lesquels toute vie terrestre serait impossible.

Donc les rayons lumineux se propagent dans l'éther sous forme d'ondes, c'est-à-dire sont des ébranlements ondulatoires de l'éther, de même qu'un ébranlement produit à la surface d'une eau immobile y propage des ondes concentriques. Il y a cependant quelques différences; l'une d'elles est que les ondes lumineuses se propagent infiniment plus vite que les « ronds » produits dans l'eau, puisqu'elles franchissent 300 000 kilomètres par seconde, ce qui est la plus grande vitesse connue en ce monde. Une autre différence est que la longueur de ces ondes lumineuses est très faible. Les ronds qui se propagent dans l'eau sont constitués par des petits sommets séparés par des dépressions, comme ceux qui constituent et celles qui séparent les vagues de la mer.

La distance qui sépare deux sommets successifs, ou la distance qui sépare le point le plus bas de deux « ronds » successifs dans l'eau est ce qu'on appelle la « longueur d'onde » en physique ondulatoire. Or, tandis que cette longueur est de quelques centimètres dans le cas des ondes d'une flaque d'eau, elle est infiniment plus petite dans le cas des ondes de la lumière, elle n'est que d'environ 50 millionièmes de centimètre. Elle est un peu plus petite pour les rayons bleus, un peu plus grande pour les rayons rouges, la longueur d'onde croissant légèrement de l'extrémité violette à l'extrémité bleue du spectre.

Au delà du violet, il y a les rayons ultra-violets, invisibles pour notre rétine, mais qui sont enregistrés par la plaque photographique. Au delà encore, très au delà, il y a les rayons X qui sont aussi des ondulations de l'éther, mais d'une longueur d'onde beaucoup plus faible que celle des rayons lumineux.

De l'autre côté du spectre, et en marchant vers les longueurs d'ondes croissantes, on trouve, après les rayons rouges, d'autres rayons invisibles, les rayons infra-rouges, qui sont des rayons calorifiques. Ce sont les rayons qui font que, lorsqu'on met la main à quelque distance d'une bouillotte (laquelle est invisible dans l'obscurité) on en sent la chaleur. Le domaine des rayons infra-rouges est très étendu. Il y a quelques années déjà, on avait découvert des rayons infra-rouges dont les longueurs d'onde s'étendaient jusqu'à 2 400 millionièmes de centimètre. Plus récemment les physiciens Rubens et Wood ont pu isoler dans le rayonnement du manchon Auer des radiations dont la longueur d'onde atteint 10 800 millioniêmes de centimètre.

Enfin MM. Rubens et von Baeyer (les physiciens allemands se sont beaucoup spécialisés dans ce genre de recherche) ont montré récemment que la lampe à vapeur de mercure en quartz émet un rayonnement qui contient en quantité notable des radiations dont la longueur d'onde est d'environ 31 400 millionièmes de centimètre (près de mille fois supérieur à celle de la lumière violette), c'est-à-dire environ 1 tiers de millimètre.

Or, si nous continuons par la pensée à parcourir dans le sens des longueurs d'onde croissantes la gamme des radiations ondulatoires de l'éther, nous trouvons des ondes dont les longueurs s'étagent entre quelques millimètres et des millions de mètres : ce sont les ondes hertziennes.

Les ondes hertziennes se propagent avec la même vitesse que les

lumineuses (300 000 kilomètres à la seconde) ; elles se réfléchissent, se rétractent, se diffusent comme elles. Elles en diffèrent par leurs propriétés, de même que les ondes lumineuses diffèrent des ultra-violettes ou des infra-rouges.

L'existence des ondes électriques avait été prédite en 1864, grâce à une géniale divination, et en partant de considérations théoriques, par Clerk Maxwell. L'immortel honneur de les avoir découvertes, ou mieux encore réalisées expérimentalement, appartient au physicien Hertz qui leur a laissé son nom, et qui est mort prématurément sans avoir pu donner toute sa mesure.

En étudiant les étincelles électriques, telles que les produit par exemple la bobine de Rhumkorf, Hertz fut amené à examiner les perturbations qu'elles créent autour d'elles, dans le milieu ambiant. Dans certaines conditions, ces étincelles sont oscillantes, c'est-à-dire qu'elles consistent en une série d'étincelles éclatant alternativement d'un pôle à l'autre de l'éclateur, puis du second au premier et ainsi de suite. L'éclateur prend alors le nom d'oscillateur, et sous la forme que lui avait donné Hertz, les étincelles éclataient entre deux boules métalliques reliées respectivement aux pôles de la bobine électrique et à des lames métalliques de grande capacité. Or Hertz a montré que les étincelles oscillantes ainsi produites propagent dans l'espace environnant une véritable *onde* électrique ayant toutes les propriétés de l'onde lumineuse, mais une longueur d'onde plus grande (environ 3 mètres dans ses expériences). Cette onde, si on la recevait à une certaine distance sur un système constitué comme l'oscillateur (moins la bobine) par deux boules métalliques séparées par un mince espace d'air et réunies respectivement à deux capacités métalliques, produisait entre ces deux boules une étincelle à chaque fois que l'étincelle oscillante éclatait dans l'oscillateur. L'appareil récepteur ainsi constitué a reçu le nom de résonateur. Hertz, au moyen de son oscillateur et de son résonateur, a montré que les radiations nouvelles allant de l'un à l'autre et répétant l'étincelle du premier étaient des ondes qui se réfléchissaient, se réfractaient, s'interféraient, se polarisaient comme celles de la lumière, pouvaient être concentrées et orientées par des miroirs métalliques comme les ondes lumineuses, etc.

Enfin, en mesurant la vitesse de propagation de ces ondes nouvelles, de ces ondes hertziennes, on a constaté qu'elle est identique à celle de la lumière. L'assimilation était complète.

L'expérience de Hertz sous la forme primitive constituait déjà une expérience de T. S. F. Mais cette expérience ne pouvait être faite

qu'à quelques mètres de distance. C'est une magnifique découverte française qui a rendu véritablement possible et pratique sur de grandes distances la radiotélégraphie : l'illustre et modeste Branly en fut l'auteur. Il montra que la limaille métallique, lorsqu'elle reçoit une onde électrique même très faible, même à grande distance, a la propriété d'être traversée soudain par le courant d'une pile ou d'une sonnerie auquel elle opposait normalement un obstacle insurmontable. Ainsi était trouvé l'« œil électrique » qui permettait de déceler avec sensibilité et précision les ondes hertziennes et qui a rendu possibles tous les progrès ultérieurs de la T. S. F.

Il convient d'ailleurs de remarquer que la télégraphie optique telle que l'ont réalisée les frères Chappe et qui porta à la Convention les nouvelles des victoires de la Révolution, constitue également une télégraphie sans fil. La télégraphie sans fil, au sens propre du mot, est aussi vieille que le monde, ou plutôt de l'humanité (ce qui n'est peut-être pas tout à fait la même chose). Faire un signe de la main à quelqu'un, c'est faire de la télégraphie sans fil, de la télégraphie optique. Pourquoi la télégraphie optique a-t-elle néanmoins un emploi et une portée infiniment inférieurs à ceux de la télégraphie sans fil par ondes électriques? Il y a à cela diverses raisons : d'abord, les ondes lumineuses que l'homme peut produire artificiellement sont sensibles à de bien moins grandes distances que les ondes électriques. Il n'y a pas de phares dont les portées atteignent des centaines de kilomètres. Au contraire, les ondes électriques sont aujourd'hui perceptibles beaucoup plus loin grâce à la sensibilité exquise des appareils détecteurs dont l'appareil de Branly fut le père.

Ensuite, les ondes lumineuses se propagent en ligne droite et sont arrêtées par le moindre obstacle, la moindre brume, le moindre bout de bois. Si même nous pouvions faire des phares portant à des milliers de kilomètres, ils seraient inutilisables à cause de la courbure de la terre qui arrêterait les rayons. Au contraire, les ondes hertziennes traversent presque sans être absorbées un grand nombre de milieux tels que l'air, le bois, etc., elles ne sont réellement arrêtées que par les métaux et les eaux salées. En outre, grâce à leur grande longueur, elles peuvent contourner des obstacles absolument prohibitifs pour les ondes lumineuses, tels que les maisons, les collines, les accidents du terrain et la courbure même de la terre. Si j'ose employer cette comparaison, les ondes lumineuses et les ondes hertziennes sont dans leur propagation comparables à des serpents qui onduleraient sur le sol : une petite couleuvre ne pourra pas

franchir en ondulant et sans changer sa direction un obstacle de 10 centimètres de haut, ce que fera au contraire sans même s'en apercevoir un boa aux ondulations beaucoup plus grandes.

De là vient que, des deux télégraphies également sans fil, la télégraphie optique et la radiotélégraphie, celle-ci est la seule qui ait une importance pratique.

Pour donner une idée des ondes pratiquement employées en T. S. F., je dirai seulement que les ondes hertziennes utilisées pour l'envoi des signaux horaires quotidiens de la Tour Eiffel ont une longueur d'onde d'environ 2 500 mètres. Les signaux horaires envoyés par la puissante station radiotélégraphique de la Dona (près Lyon), ont une longueur d'environ 15 000 mètres.

Ces ondes sont trente milliards de fois plus longues que les ondes lumineuses. Elles contourneront donc aussi facilement un obstacle de 6 000 kilomètres (tel est le rayon de courbure de la Terre) qu'un rayon lumineux contournerait, en diffusant, un obstacle de deux dixièmes de millimètre. On conçoit dans ces conditions que les ondes de la T. S. T. puissent faire la tour de la Terre.

C'est par des moyens purement artificiels que les ondes hertziennes ont été découvertes. Et on pouvait se demander s'il existe dans la nature des conditions analogues à celles, si complexes, qui, dans le laboratoire, donnent naissance à ces ondes. La nature a répondu oui. Les ondes hertziennes sont d'origine électrique et sont produites par l'étincelle oscillante. Or, il existe naturellement des étincelles oscillantes, — l'expérience l'a prouvé, — ce sont les décharges électriques des orages, ce sont les éclairs. Ainsi Jupiter tonnant avait précédé Hertz depuis longtemps, mais nous n'en savions rien.

La science consiste ainsi, le plus souvent, à découvrir les choses qui existent de toute éternité..., je veux dire depuis qu'il y a des hommes, mais que nos sens grossiers n'apercevaient pas; elle consiste en un mot à mettre des prolongements, des rallonges à notre sensibilité, à notre perceptivité médiocres, et à soulever, grâce à elles, les voiles décevants sous lesquels la nature cache sa nudité. La science consiste aussi parfois, — et c'est alors que savoir devient pouvoir, — à créer des réalités qui n'existaient pas, dont les possibilités, dont les conditions seules existaient : c'est ainsi qu'un très grand nombre des substances créées par la chimie organique n'ont jamais existé dans la nature, et sont surajoutées à la création.

Or depuis de longues années, et dès les débuts mêmes de la radiotélégraphie, certains savants (et notamment MM. Popoff en Russie,

Tommasina en Suisse, Fényi en Autriche, etc.) ont enregistré des ondes hertziennes émises par les orages de notre atmosphère, au moyen d'appareils identiques à ceux de la T. S. F. Les décharges électriques de notre atmosphère sont des génératrices énergiques d'ondes électriques.

Comme ces ondes sont perceptibles à une assez grande distance, elles permettent même d'annoncer la présence d'un orage dont l'existence lointaine resterait autrement ignorée ; elles permettent de voir si cet orage approche ou s'éloigne, augmente ou diminue, elles permettent ainsi d'instituer une véritable prévision, à brève échéance, des orages. Si je ne me trompe, un service d'avertissement des orages a sur ce principe été annexé à l'Observatoire du Pic du Midi. L'enregistrement des ondes hertziennes orageuses pourrait ainsi avoir des applications pratiques variées et du plus haut intérêt.

Je n'en veux donner qu'un exemple : lorsqu'un orage en été vient obscurcir le ciel, les grandes stations productrices d'électricité qui distribuent leur énergie sur des réseaux étendus ont soudain besoin de mettre en marche de nouvelles machines pour alimenter les abonnés qui brusquement allument leurs lampes. Cette augmentation soudaine expose la centrale à des à-coups qui peuvent être dangereux à divers égards. Pour y remédier, la New-York Edison C[e] qui dessert une partie de New-York a créé un service météorologique auquel a été adjoint un service d'avertissement des orages. Un détecteur d'ondes spécial, placé à la station centrale, et assez analogue à ceux de la T. S. F., est monté de manière à actionner une sonnerie qui décolière automatiquement le détecteur. Lorsqu'un orage approche, on a constaté en général les phénomènes suivants : d'abord, la sonnerie commence à résonner à des intervalles de 5 à 15 minutes, l'orage est alors à plus de 400 kilomètres et pourra être dans la ville dans un délai de quelques heures. Puis, si la menace se précise et se rapproche, la sonnerie se met à sonner toutes les minutes ou demiminutes.

L'usine fait alerter alors ses chaudières en réserve et fait préparer la mise en marche des groupes électrogènes de secours. Une demiheure avant que l'orage ne soit arrivé, la sonnerie est actionnée d'une façon continue. On prend alors les dernières dispositions. N'est-ce pas une élégante, simple et utile application que Faraday n'eût guère pu soupçonner, lorsqu'il entrevoyait instinctivement les bases de la théorie électromagnétique de la lumière ?

Ces faits et d'autres sur lesquels il serait trop long d'insister ici

ont amené, il y a maintenant dix-neuf ans déjà, l'auteur de ces lignes à exposer devant l'Académie des sciences que le soleil devait nécessairement émettre avec abondance, outre son rayonnement calorifique et lumineux, des ondes hertziennes intenses.

Cela résulte *a priori* de la nature même de ces ondes. Si les radiations ondulatoires lumineuses agissent sur notre rétine à l'encontre des autres, cela n'est dû qu'à « une sorte de hasard physiologique, » suivant l'expression de Henri Poincaré qui a dit aussi quelque part : « Pour le physicien, l'infra-rouge ne diffère pas plus du rouge que le rouge du vert, la longueur d'onde est seulement plus grande : celle des radiations hertziennes est beaucoup plus grande encore, mais il n'y a là que des différences de degrés. »

Si, donc, il n'y a pas de base philosophique pour une distinction physique entre un rayonnement lumineux et un rayonnement hertzien émanés du soleil, on peut *à priori* considérer comme une hypothèse extrêmement vraisemblable que la photosphère solaire émet des ondes hertziennes.

Mais il est d'autres considérations, toutes différentes, non plus empruntées aux analogies théoriques ou expérimentales de la Physique, mais tirées de l'examen même des faits, — ces maîtres despotiques de l'idée, — et qui, *irrésistiblement*, conduisent à penser que le soleil est un gigantesque radiateur d'ondes électriques et que celles-ci *doivent* s'y produire dans des circonstances identiques à celles où nous les voyons s'engendrer dans nos laboratoires et notre atmosphère... l'échelle seule des phénomènes étant là-bas infiniment plus grandiose.

L'atmosphère qui entoure la croûte terrestre est électrisée fortement et de telle sorte que la Terre est, par rapport à l'air, négativement chargée. Ce « champ électrique » de notre atmosphère est très intense puisqu'il y a une différence de potentiel qui dépasse en moyenne 100 volts par mètre d'altitude. Des décharges électriques très fortes se produisent dans l'air chaque fois que des perturbations mécaniques violentes (cyclones, dépressions orageuses brusques, éruptions volcaniques) rompent l'équilibre des couches de niveau. Ces décharges tendent naturellement, — tous ceux qui ont le moindre rudiment de connaissances électriques me comprendront, — à rétablir cet équilibre rompu, à égaliser les potentiels. Ces décharges, nous venons de le voir, produisent des ondes hertziennes intenses.

Or les photographies du soleil, celles notamment dont une si belle série a été réalisée à l'observatoire de Meudon, montrent que la

surface en est constituée par des nuages photosphériques ou *grains de riz* (dont nous avons, soit dit en passant, trouvé la température voisine de 6 000 degrés) dont chacun a une étendue fréquemment plus grande que la France tout entière, et qui sont animés de mouvements si rapides que l'aspect des clichés n'est plus identiquement le même d'une minute à l'autre et que les cyclones terrestres les plus formidables n'ont que des vitesses infimes en comparaison. Pareillement, toute la partie basse de l'atmosphère solaire est (le spectroscope le montre) sujette à de constantes et violentes éruptions. Tous ces mouvements des gaz solaires doivent engendrer des décharges électriques semblables à celles de nos orages, mais incomparablement plus intenses, et partant des ondes hertziennes puissantes.

L'analyse spectrale conduit aux mêmes conclusions et elle a établi, notamment grâce aux belles recherches de M. Deslandres, que les protubérances éruptives de l'atmosphère solaire, — et qui auréolent de leur dentelure enflammée et rose le bord noir de la lune dans les éclipses solaires totales, — sont illuminées électriquement et produites par des décharges analogues à celles des orages terrestres.

C'est ainsi que nous avions été amené, il y a bientôt vingt ans, à établir que le soleil doit émettre des ondes hertziennes, et que cette émission doit être particulièrement intense dans les régions et aux époques de la plus grande activité solaire, c'est-à-dire dans la région des taches et des facules et au moment du maximum des taches solaires.

En 1901, nous fîmes à l'observatoire du sommet du Mont-Blanc des expériences dans le dessein de déceler les ondes hertziennes émises par le soleil. A priori, le succès de l'expérience était douteux, car les ondes hertziennes ont cette propriété particulière que, traversant facilement les gaz à la pression atmosphérique, elles sont très fortement absorbées par les gaz très raréfiés. Il était donc probable que les ondes électriques solaires étaient arrêtées par les couches extérieures raréfiées de notre atmosphère, — en y produisant d'ailleurs des phénomènes sur lesquels nous reviendrons.

Effectivement, nos expériences de 1901 au Mont-Blanc donnèrent un résultat négatif. Il semble infiniment probable que les ondes hertziennes d'origine cosmique qui viennent d'être enregistrées par les stations Marconi sont précisément les ondes hertziennes solaires que nous n'avions pu déceler il y a dix-neuf ans parce que les appa-

reils récepteurs étaient alors infiniment moins sensibles qu'aujourd'hui, et aussi parce que la modeste antenne dont nous disposions au Mont-Blanc n'était nullement apte, comme les antennes gigantesques des stations actuelles, à capter des ondes très faibles et de très grande longueur.

Que la Terre reçoive des ondes hertziennes d'origine cosmique, c'est une chose que nous avions annoncée, il y a maintenant quatre lustres. S'il y a quelque chose d'étonnant dans tout cela, c'est l'étonnement des nouvellistes,... et même des liseurs de nouvelles, à l'annonce du phénomène rapporté par Marconi.

Avant d'attribuer les signaux hertziens venus incontestablement de l'espace céleste à je ne sais quelle conversation interplanétaire, à je ne sais quelle correspondance amicale et télépathiquement télégraphique de voisins astraux, il était plus simple d'en rechercher la cause dans des phénomènes naturels. C'est ce que nous avons tenté.

Certes le goût du merveilleux n'y est point entièrement satisfait, du moins de ce merveilleux un peu puéril qui berce l'éternelle enfance de l'humanité et qui nous a valu notamment les délicieuses niaiseries des *Mille et Une Nuits* ou des *Contes de Perrault.*

Pour le philosophe, le seul merveilleux est celui qui est vrai. Certes l'aventure de la Belle au Bois dormant est prodigieuse. Mais je la trouve beaucoup plus agréable que surprenante. Si on avait demandé à Louis XIV ce qu'il trouverait de plus étonnant : ou bien qu'une belle pût effectivement dormir en un bois enchanté des siècles durant jusqu'à ce qu'un Prince Charmant la réveillât, ou bien qu'on pût bientôt causer à voix basse et du ton le plus naturel de Paris à Londres, je gage qu'il eût fait enfermer aux Petites-Maisons l'annonciateur de cette dernière chose, et nommé gentilhomme de sa chambre le prophète de la première, d'autant qu'il avait tout intérêt à laisser penser que les Prince Charmant sont très possibles.

Tout cela n'empêche point cependant que plusieurs professeurs américains, dont il ne sied point de redire ici les noms, n'aient, — il y a quelques jours, et profitant de l'*opposition* récente de Mars, — tenté de saisir les radiotélégrammes de nos voisins martiens.

L'un d'eux, à Omaha, dans l'État de Nebraska, tint vainement pendant sept jours l'oreille à son écouteur perfectionné auquel venaient aboutir, à ce que disent les gazettes, — qu'elles en gardent, seules, la responsabilité! — une antenne réceptrice comportant

trente-cinq milles de fils couvrant vingt-cinq milles carrés. Notre homme fut fort désappointé de n'avoir pas reçu dans ces conditions, cependant vraiment tentantes pour ceux qui étaient à l'autre bout du... sans-fil, le moindre compliment intelligible de Mars. Que voilà donc des voisins dénués d'éducation !

Un autre professeur de la libre Amérique entreprit simultanément de monter en ballon jusqu'à 15 kilomètres de haut pour recevoir plus facilement les martigrammes. Il n'eut pas plus de succès. Ce professeur qui, pour gagner quelque chose sur une distance de quatre-vingt-dix millions de kilomètres, monte de quinze kilomètres au risque de se casser le nez et de perdre le souffle, nous rappelle un des héros de je ne sais plus quel grand écrivain. C'est, si j'ai bonne mémoire, un brave capitaine qui, au cours d'une manœuvre, et devant apprendre à ses hommes l'orientation nocturne, se fait montrer par l'instituteur, qui représente la science dans la compagnie, l'étoile polaire. Puis après avoir regardé un instant la Tramontane toute menue et clignotante là-haut, il s'écrie : « Mais ils vont attraper le torticolis ! Que toute la compagnie recule de cinquante pas ! »

Pourquoi-donc les hommes ont-ils la rage de vouloir qu'ailleurs aussi, et même dans la proche banlieue de notre arrondissement solaire, il y ait des êtres semblables à nous, qui pensent, c'est-à-dire qui souffrent et qui s'entredéchirent ? N'est-il pas, à certains égards, plus sage de considérer la vie organisée comme une contingence protoplasmique aussi éphémère dans le temps que dans l'espace ? N'y a-t-il pas une grandeur peut-être plus hautaine et plus splendide dans un univers impassible, où aucun cri périssable ne vient déchirer cette symphonie muette que font les orbes d'or des astres ?

Et puis, s'il est des curieux de conversations inaccessibles, qu'avant de s'essayer à la causerie interplanétaire ils tâchent de communiquer avec l'âme de nos frères aînés, les animaux, dont un abîme encore nous sépare. Qu'ils tâchent d'abord de rendre pénétrables l'une à l'autre et communicantes, ces urnes hermétiques et sombres qu'on appelle deux cœurs humains !

CHARLES NORDMANN.

RÉCEPTION
DE M. HENRY BORDEAUX
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le 27 mai, M. Henry Bordeaux a fait son remerciement et a pris séance à l'Académie, où il succédait à M. Jules Lemaître. A deux heures, au roulement des tambours, la silhouette noire et verte de M. Henri de Régnier, directeur, est apparue dans le cadre de la petite porte, sous le buste du Duc d'Aumale; M. Frédéric Masson et le comte d'Haussonville ont pris place au bureau de part et d'autre de M. de Régnier. Le récipiendaire a gagné, dans le milieu des gradins, le petit pupitre d'escamoteur où un verre d'eau l'attend. Le maréchal Joffre et M. Paul Bourget, ses parrains, se sont assis, celui-ci à sa gauche, celui-là à sa droite.

M. Bordeaux porte l'uniforme noir comme il portait l'uniforme bleu. Il a été un excellent officier, familier du terrible champ de bataille de Verdun; et rien sans doute dans tout le discours de M. de Régnier ne lui aura été plus sensible que d'entendre lire la citation dont il a été l'objet après la bataille de la Malmaison : « A fait l'admiration de tous par son sang-froid et son courage, dont il avait déjà donné des preuves brillantes à Verdun au moment de la prise du fort de Vaux où il avait accompagné les troupes d'attaque. » Ceux qui l'ont vu pendant la guerre reconnaissent cette figure solide, honnête et bien taillée, au teint coloré, et dont le regard, — plus pensif que mobile, — observe et réfléchit.

Il lit d'une voix ferme et porte en avant, d'un mouvement égal, ses phrases en bon ordre. Il tempère son discours en étendant le bras droit, qu'il maintient ainsi en serre-file pendant tout le dis-

cours. Tantôt les doigts étendus palpent les contours de la pensée; tantôt réunis et élevés, ils soupèsent l'idée qu'ils retiennent; tantôt enfin retournés vers le bas, ils distribuent les vérités par pincées dont ils saupoudrent la tête élégante et sévère de M. Marcel Prévost, assis devant M. Bordeaux.

Le nouvel académicien avait à traiter un beau sujet. Il y eut en France, vers 1880, une génération d'écrivains inquiets, qui cherchaient le sens de la vie. Quoique plusieurs se soient illustrés depuis par des doctrines certaines, ils souffraient alors les tourments raffinés d'un dilettantisme critique. C'étaient pour la plupart des esprits de premier ordre, très cultivés et très artistes : le Bourget des *Sensations d'Italie*, le Barrès du culte du moi et du *Jardin de Bérénice*, Rod qui nous révélait d'Annunzio, Vogüé qui nous révélait Tolstoï.

De ceux-là, Jules Lemaître fut non pas un des plus tourmentés, mais un des plus subtils. Ce sens de la vie, qui inquiétait tant les autres, je crois bien qu'il se berçait d'un agréable regret à ne pas le découvrir. Il était doué d'une faculté étonnante d'émigrer d'âme en âme. Il s'en plaint lui-même, et s'afflige de ce pouvoir qu'il a de pénétrer chez autrui. Il s'accuse avec une complaisance mélancolique d'habiter tour à tour et aussi aisément l'esprit de Renan et l'esprit de Veuillot. Son délice est de les comprendre et de les aimer à la fois. Regardez-le s'approcher d'un texte. Il en fait le tour. Il y découvre d'abord les analogies. Une pièce indoue lui rappelle Voltaire, Heine et Musset. Dans *Carmosine*, il retrouve des souvenirs de Pétrarque et des cours d'amour, des romans de M[lle] de Scudéry et des comédies de Pierre Corneille; et il cite à l'appui une page exquise, mais qui est traduite de Boccace, le seul auteur à qui Lemaître n'ait pas pensé. Voilà les dangers de la critique impressionniste; mais il était trop voluptueux pour les craindre. Le plaisir qu'il goûtait aux ouvrages de l'esprit, en même temps qu'il se passait des minuties de l'érudition, exigeait une atmosphère tranquille. Il a horreur qu'on le bouscule. Quand Sardou veut lui montrer, dans *la Tosca*, une scène de torture, il se révolte. Il déclare qu'il ne supporte pas le spectacle de la douleur physique. Il s'accommode mieux de la douleur morale, qu'il soupçonne d'être moins vive. Encore faut-il qu'elle n'en vienne pas à ce point de n'être plus qu'un cri. Au fond il l'aime quand elle reste assez intelligente pour garder conscience d'elle-même, quand elle se colore, varie, se nuance et s'explique. C'est pourquoi il adore Racine.

Il est bien de ce pays où l'analyse des passions est le fond de

la littérature. Trouve-t-il un caractère singulier, il le dessine avec des mots aigus et caressants comme les petits ébauchoirs qui servent à modeler la bouche et la paupière. Il excelle aux portraits, ce qui est tout à fait français. Il fait avec la même grâce celui de Brignol et celui d'Hamlet, et il en a peint de Sarcey, qui respirent. Il n'aime pas être dupe et il est terrible aux faux monnayeurs. Mais devant un ouvrage qu'il admire, s'il fait des objections, c'est avec un doute discret, qui se dissipe et se détruit lui-même. C'est par ces doutes dont on a un peu exagéré le scepticisme, qu'il appartient à ses contemporains; c'est aussi par sa finesse critique et par sa culture; c'est surtout par sa pitié tendre et parfois amusée pour l'humanité et pour ses rêves. Il aime sans croire, il s'égaie de ce qu'il préfère et il est pieux avec irrévérence. De tout ce qu'il a écrit, rien ne contient plus d'amitié fraternelle que ce petit portrait du bon roi Soudraka : « L'évangile élégant qu'il nous prêche (et qui n'est ni humble ni chaste) est déjà selon le goût ou le caprice des plus voluptueuses intelligences d'à présent. Ce que je sens chez Tcharoudatta, Vasantasena et Caroileka, c'est une sorte de dilettantisme miséricordieux. L'auteur de ce rêve de charité piquante et paradoxale... a trop d'esprit et trop d'ironie... Elle nous apprend, cette fantaisie si spirituelle, si tendre, si perverse, et quelquefois si profonde, qu'il y eut avant nous, bien longtemps avant nous, des curieux qui ont tout compris et tout entrevu, qui ont su jouir tour à tour et se détacher de tout, qui sont revenus au sentiment par le chemin de la critique, qui ont connu toutes les plus douces ou les plus orgueilleuses façons de concevoir le monde ou de prendre la vie, qui ont dit le dernier mot ou, plus exactement, les divers derniers mots des choses, et qui les ont dits très joliment. »

Ce n'est point à ce Lemaître dilettante que M. Bordeaux s'est surtout attaché. Au fond, les écrivains sont toujours un peu comme les artistes qui ne sauraient peindre un nez aquilin quand ils ont eux-mêmes le nez retroussé; un portrait est un choix que l'on fait entre les traits du modèle, et il est difficile de faire ce choix sans un peu de complaisance pour soi-même. M. Bordeaux nous a montré dans Lemaître la lignée rustique, l'homme attaché au sol, le fils tendre et excellent. Il en a fait d'ailleurs un portrait délicieux, coloré et naïf, tout à fait digne d'être un personnage des *Roquevillard*. Il a dessiné au fond du tableau un joli ciel de Loire, et un paysage fait de phrases harmonieuses et émouvantes, où l'âme humaine est mêlée à l'âme des choses. Voici la petite maison de Tavers :

« Elle couronne un coteau qui descend en pente douce jusqu'à un ruisseau, le Ru, bordé d'une allée de peupliers. Ces peupliers sont très vieux, très vénérables, atteints de roulure, et menacés par les grands vents qui, par bonheur, sont rares, et qui les font trembler de la cime aux racines, j'allais dire de la tête aux pieds, tant l'inquiétude de leur sort les fait ressembler aux hommes. Une planchette, maniée par une poulie, permet de traverser la rivière pour gagner le bord de la Loire qui coule au delà d'une prairie et se caresse elle-même aux herbes de ses rives. Tel est le paysage que virent les yeux de Lemaître enfant. Là il s'éveilla à la vie, et plus tard au douloureux amour. Là il accueillit honnêtement la mort. Là il repose. »

Et quels portraits encore de Lemaître jeune professeur au Havre! Nous voyons son logement, et dans les lettres qu'il écrit à ses parents, nous lisons le détail de sa vie. Voici son premier article au *XIXe siècle*, et nous avons la confidence de ses premiers succès. M. Bordeaux va nous faire suivre ainsi sa carrière. En romancier accoutumé à peindre le décor et ce que Taine appelait le milieu, il nous montrera dans un croquis le *Journal des Débats*; accoutumé à marquer les différences entre les personnages, il comparera Lemaître aux autres critiques, et par une invention plaisante, assignera à chacun son personnage dans le répertoire. « Nisard, qui juge selon les règles et la tradition, serait le père noble; Sainte-Beuve, qui dans l'histoire des esprits encadre la biographie morale des auteurs, le confident; Taine, qui les soumet aux influences du temps, du milieu, du climat et en fait les représentants d'une époque, le décorateur, le costumier et le souffleur. » Scherer serait la duègne, Montégut le bibliothécaire, et Sarcey la Dorine joyeuse au parler gras. Du critique M. Bordeaux passe à l'auteur dramatique, et il achève sa composition par un beau tableau de Lemaître prématurément vieilli, revenu à Tavers, se promenant sous les peupliers en tenant à la main un Racine qu'il ne peut plus lire, et mourant enfin le 5 août 1914, du deuil de la patrie. Pendant son agonie les trains fleuris, le long du fleuve, emportaient vers les combats les jeunes hommes de France qui chantaient.

On applaudit longuement ce discours plein, varié, solide, animé. Puis M. de Régnier prit à son tour la parole. Le temps est loin où la séance où il était reçu était un supplice raffiné que ses nouveaux confrères infligeaient au récipiendaire avec des sourires de bourreaux. M. de Régnier n'a laissé tomber de l'ogive de sa moustache que des paroles graves et courtoises. Mollement

appuyé sur le coude gauche, il a développé quelques phrases flexibles et cadencées, dignes guirlandes au tombeau de Lemaître. Il a suivi ensuite la jeunesse de M. Henry Bordeaux. Mais les poètes sont toujours prodigues de surprises. A peine M. de Régnier avait-il accompagné son personnage jusqu'à la vingtième année, qu'il a changé subitement de route, et maintenant étendu sur son coude droit, il s'est mis à remonter le cours du temps au lieu de le descendre. Cette marche arrière l'a promptement mené à la naissance de M. Bordeaux. Il ne s'y est qu'à peine arrêté, et fendant l'océan des âges, il est arrivé aux générations antérieures. Là, il a pris haleine, et il a bu un verre d'eau sucrée. Après quoi, il s'est laissé redescendre au fil des eaux, saluant d'une approbation au passage la vie du récipiendaire et les ouvrages où elle se reflétait.

M. Bordeaux avait porté son premier roman, *le Pays natal*, à Brunetière, qui convoqua, après quelques mois, le jeune auteur dans son cabinet. M. de Régnier a fait de l'entrevue une comédie achevée, qu'il a détaillée avec un sérieux réjouissant. « Il vous accueillit comme il savait accueillir, avec un savoureux mélange de courtoisie et d'autorité. Il vous annonça que votre roman était reçu; après quoi, il en entreprit la critique non sans une certaine rudesse, si bien que vous commenciez à vous demander comment il l'eût traité s'il l'avait refusé... Vous en étiez là quand brusquement, Brunetière passa à l'éloge. Il vous défendait comme si un autre vous eût attaqué, et vous cherchiez des yeux ce contradicteur qui tout à l'heure parlait haut et que maintenant on réduisait au silence... » Les rires ont accueilli cette scène. M. de Régnier a passé ensuite à l'analyse des romans, qu'il a heureusement définis en disant que l'auteur avait substitué au roman dans l'espace le roman dans le temps, l'histoire des générations qui se succèdent.

Tout cela formait un bel et clair ensemble que M. de Régnier a résumé d'une phrase nette comme une médaille. « L'Académie, a-t-il dit, a choisi en vous un homme de lettres à qui il ne m'a pas semblé pouvoir mieux souhaiter la bienvenue qu'en rappelant devant lui sa vie laborieuse et probe d'écrivain. Un Lemaître en eût fait un récit plus nuancé, mais qu'importe si, au moins, j'en ai bien fait sentir, monsieur, la droiture et la dignité. »

HENRY BIDOU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

« Il est aussi peu en la puissance de toute faculté terrienne, a dit Pierre de l'Estoile, d'engarder le peuple français de parler que d'enfouir le soleil en terre ou l'enfermer dedans un trou. » Qu'il arrive à un Président de la République une indisposition ou un accident, voilà toutes les langues qui se mettent en mouvement et; par surcroît, toutes les plumes qui grincent sur le papier. Reportages indiscrets et commentaires fantaisistes se donnent aussitôt carrière. Indisposés par ce débordement d'imagination, des gens bien intentionnés rêvent de sombres complots et aggravent, par des soupçons absurdes, l'émotion qu'ils veulent apaiser. Par heureuse fortune, le peuple français, si on ne peut « l'engarder de parler, » a du cœur et du bon sens. Il ne se laisse pas troubler. Il apprend avec joie que le Président est sauf, qu'un court repos achèvera de le remettre et qu'aucune crise politique n'est à redouter. Alors, les langues commencent à se reposer elles-mêmes et la crise des plumes est terminée.

Mais la leçon ne nous servira-t-elle point? Ne nous déciderons-nous pas à admettre que le chef de l'État doit rester à l'abri des commérages et des insinuations désobligeantes? Vous placez un homme à l'Élysée pour représenter la France ; vous lui retirez tout pouvoir d'action ; vous lui refusez jusqu'au droit d'exprimer une opinion personnelle; vous ne lui permettez même pas de se défendre, s'il est attaqué : ne pouvez-vous, du moins, pendant les sept années de cette magistrature sacrifiée, lui épargner les médisances et honorer en lui la nation dont il est le symbole?

Passe encore lorsque le Président, ayant pris, avant son élection, une part active aux batailles politiques et s'y étant fait, malgré lui, des adversaires, n'arrive pas à les désarmer, pendant son septennat,

par la loyauté de son attitude ! Il subit alors la peine d'avoir accepté, en pleine lutte, un poste où il lui est interdit de continuer à lutter et où il est cependant suspect de n'avoir pas dépouillé tout esprit de parti. Mais lorsque, au contraire, l'élection a porté sur un candidat qui était déjà, par sa situation, une sorte d'arbitre suprême et dont tout le monde reconnaissait la haute impartialité ; lorsque l'unanimité s'est tout naturellement faite sur son nom ; et lorsqu'il remplit ensuite ses délicates fonctions avec une dignité impeccable et avec un talent dont le pays entier a lieu d'être fier, ne serait-il pas juste d'avoir pour lui les mêmes égards que les peuples voisins ont pour leurs chefs d'État constitutionnels, de le laisser en dehors des polémiques et de réserver les plaisanteries et les chansons pour les ministres ou pour les anciens présidents, qui, eux, n'ont pas les mains liées ? Ce sentiment de justice, la France l'a tout de suite éprouvé ; elle s'est rangée autour de son premier magistrat et elle s'est dit qu'aux heures graves où nous sommes, elle avait, avant tout, besoin d'ordre et de stabilité. Au milieu d'une Europe bouleversée, elle veut donner l'exemple de l'équilibre et de la raison.

C'est la même pensée qui l'a déterminée à approuver, dans l'ensemble, les mesures de fermeté que le gouvernement a continué à prendre pour rétablir la marche régulière des services publics. Un projet de loi, qui contient une véritable charte des fonctionnaires, a été déposé sur le bureau de la Chambre. Il a soulevé déjà, dans quelques administrations, de bruyantes protestations de la part d'une minorité tyrannique, et il est à craindre qu'un long temps ne s'écoule avant le vote définitif de nouvelles dispositions légales. Voilà plus de vingt ans qu'on discute dans les Chambres, non seulement sur les questions de discipline administrative, mais sur la définition même du fonctionnaire public et sur le droit qu'il peut avoir, soit de s'associer, soit de se syndiquer. Les auteurs de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels avaient entendu en réserver le bénéfice aux ouvriers, pour la défense de leurs intérêts économiques, et ils ne s'étaient pas attendus à ce que des agents de l'État et des délégués de l'autorité publique pussent, un jour, chercher dans la forme syndicale un moyen de défendre leurs intérêts collectifs. Plus tard, les auteurs de la loi de 1901 sur les associations n'avaient pas eux-mêmes songé que les fonctionnaires dussent en tirer profit. Mais cette dernière loi, comme la précédente, était entrée en vigueur à un moment où l'esprit corporatif se réveillait dans toutes les classes sociales. Les quelques « Amicales » qui s'étaient

antérieurement formées dans les administrations publiques s'adaptèrent vite à la législation nouvelle, et il s'en constitua rapidement, sur le même type, une multitude d'autres. Les ministres virent, d'abord, avec quelque surprise, puis avec un peu d'inquiétude, pulluler autour d'eux ces organismes naissants, qui concentraient, bien entendu, toutes les réclamations et qui risquaient d'ébranler la hiérarchie traditionnelle. On s'accommoda cependant peu à peu d'un régime que semblait rendre inévitable l'évolution de la vie administrative et qui, appliqué par des fonctionnaires disciplinés, n'était pas sans avantages.

Mais un jour vint où la loi de 1901 et la forme de l'association ne répondirent plus exactement aux conceptions de certains intéressés. Ils prétendirent avoir le droit de demander un abri à la loi de 1884 et de se grouper dans des syndicats professionnels. Beaucoup d'entre eux, il en faut convenir, ignoraient les différences des deux législations et ne soupçonnaient pas que l'une et l'autre leur conféraient à peu près les mêmes droits. Mais la loi de 1884 se présentait à eux, croyaient-ils, sous un aspect plus démocratique ; ils s'imaginaient qu'elle les associait plus étroitement aux espérances des travailleurs et, pour les plus ardents, elle avait surtout la valeur d'un instrument de combat. Devant une illégalité flagrante, les gouvernements commencèrent par menacer de dissolution les syndicats de fonctionnaires ; un ou deux ministères eurent même le courage de mettre la menace à exécution ; mais ils furent aussitôt suivis d'autres ministères qui abandonnèrent les poursuites. Les Chambres, constatant l'incohérence d'une politique qu'elles n'avaient rien fait pour rendre plus rationnelle, demandèrent qu'on laissât les choses en l'état jusqu'au jour où interviendrait un statut général des fonctionnaires. Des projets furent déposés qui donnèrent à MM. Barthou et Maginot l'occasion de rédiger de remarquables rapports. Mais le temps passa sans que rien fût voté; les syndicats continuèrent à recruter des adhérents et à se multiplier ; les gouvernements s'accoutumèrent, de plus en plus, à fermer les yeux. Au lendemain de la guerre, certains fonctionnaires, fortifiés par cette longue impunité, reprirent activement leur propagande et il ne leur fut pas adressé par leurs chefs le moindre avertissement. Encouragés par cette tolérance, ils déclarèrent s'affilier à la Confédération générale du Travail et il ne leur fut fait d'abord aucune observation. Comment ne se croiraient-ils pas autorisés à se prévaloir d'un silence qui avait toutes les apparences d'un acquiescement? Ressaisir aujourd'hui,

après de tels abandons, l'autorité gouvernementale, ce n'est pas chose facile, et si M. Millerand y réussit, il rendra à l'ordre public un service signalé.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : la question la plus importante n'est pas de savoir sous les auspices de quelle législation devront vivre désormais les groupements de fonctionnaires. Pas plus que la loi de 1901, la loi de 1884 ne leur attribue le droit de grève, ni, à plus forte raison, le droit de coalition. Le premier leur est refusé par le bon sens; le second par le code pénal. La forme syndicale ne constitue pas plus, en soi, un péril, que le cadre de l'association ne suffit, par lui-même, à donner une garantie. Syndicats ou associations, ce sont des vases où l'on verse tantôt la même liqueur, tantôt des liqueurs différentes. L'esprit de travail, de sagesse et de discipline peut animer un syndicat et déserter une association. J'ajoute que, pour discerner les caractères distinctifs des deux types, le jurisconsulte est quelquefois obligé de chausser ses meilleures lunettes. S'il ne s'agissait vraiment que de l'étiquette légale à prendre par les communautés de fonctionnaires, on ne comprendrait guère la passion qui agite les intéressés et qui envenime le débat. Considérez chacun des deux mots et ne voyez en lui que l'idée simple dont la loi a voulu qu'il fût l'expression : vous ne trouverez pas entre eux d'incompatibilité fondamentale. Mais les mots, « ces passants mystérieux de l'âme, » sont de grands magiciens et de redoutables entraîneurs de foules. Ils sont toujours prêts à revêtir de fausses apparences et à représenter des associations d'idées, j'allais dire des syndicats d'idées, que l'erreur et le préjugé assemblent autour de la signification vraie. C'est ainsi que peu à peu le terme syndicat s'est présenté aux yeux de quelques personnes avec un sens très « avancé » et le terme association avec un sens plus « réactionnaire. »

Si nous cherchons à pénétrer les raisons profondes de cette contradiction, nous n'en trouvons, en dernière analyse, qu'une seule : le syndicat était le fruit défendu, tandis que l'association était devenue, dans toutes les administrations, le régime officiellement autorisé. Mais ce qui est intéressant, ce n'est pas cette querelle verbale, si ardente qu'elle soit, c'est l'appréciation du degré de liberté dont pourront désormais jouir, de quelque nom qu'ils s'appellent, les syndicats ou les associations de fonctionnaires. Auront-ils ou non le droit de s'affilier en toute liberté à des groupements dont les membres exercent d'autres professions que la leur et ne sont pas, comme eux, les collaborateurs de l'État? Pourront-ils, en outre, pro-

voquer, à leur aise, dans les services publics, la cessation concertée du travail administratif et suspendre ainsi, par leur bon plaisir, la vie nationale? C'est ici qu'apparaît de nouveau, suivant le mot de M. Millerand, la question de souveraineté.

Je sais que les agents qui émettent la prétention de pouvoir faire grève donnent de leur attitude cette explication subtile qu'ils n'entrent pas ainsi en conflit avec l'État, dont ils restent les serviteurs fidèles, mais avec les gouvernements, dont ils sont les victimes mal résignées. S'ils ont, d'aventure, à se plaindre des gouvernements, n'ont-ils donc pas, dans les Chambres, des défenseurs empressés qui sont toujours maîtres d'interpeller les ministres et de changer les cabinets? Jusqu'à ce qu'un gouvernement soit renversé, c'est lui qui représente l'État ; c'est lui qui exerce le pouvoir au nom de la nation ; il a le devoir, dans l'intérêt même de la nation, de se faire respecter par les fonctionnaires. Toute autre doctrine est d'anarchie. Pour tenter de justifier le désordre administratif, quelques docteurs, qui se font les conseillers de la révolution, s'en prennent, il est vrai, à l'idée même de l'État et soutiennent qu'elle est archaïque. Ils en font remonter l'origine à la monarchie du XVII[e] siècle ; ils disent qu'elle a trouvé sa forme la plus rigide dans le système de l'an VIII et qu'il faut adapter enfin des mécanismes surannés aux besoins changeants d'une société progressive. Faisons, aussi large qu'on voudra, la part de ce qu'il peut y avoir de juste dans ces observations. Admettons que soit à jamais passé cet âge légendaire, où une volonté directrice, tour à tour propulsive et répressive, se faisait sentir d'en haut jusqu'aux extrémités du corps social. Tenons pour définitivement ruinée cette organisation de l'an VIII qui, après une longue période de troubles, a cependant rétabli dans toute sa force l'unité française et répondu alors aux aspirations du pays. Il n'en restera pas moins qu'aucun régime administratif ne saurait, sans danger mortel pour la nation, dépouiller la nation de sa souveraineté. Même associés, des intérêts particuliers ne sont jamais que des intérêts particuliers. Même syndiqués, des citoyens ne se peuvent substituer aux représentants que le peuple a librement choisis. Où en serions-nous si des soviets administratifs se chargeaient dorénavant de gouverner la France, sans autre contrôle et sans autre frein que ceux de leur fantaisie et de leur arbitraire?

Félicitons donc le Président du conseil et ses collègues du vaillant effort qu'ils font pour remettre un peu d'ordre dans la cité : ordre dans la rue, ordre dans les services publics, ordre dans les

finances. Sur ce dernier point, le résultat final n'est malheureusement pas encore obtenu. Dans une discussion où le rapporteur général, M. Doumer, et le ministre, M. François-Marsal, ont rivalisé de compétence et de vigueur, le Sénat a achevé de façonner le formidable bloc d'impôts sur lequel doivent être assis nos budgets. Mais il a remanié quelques-uns des articles qu'avait votés la Chambre; il a augmenté certaines taxes comme celles qui frappent le revenu général ou le chiffre d'affaires; et ces changements ont, par conséquent, rendu nécessaire un va-et-vient de la loi entre les deux assemblées. Souhaitons que l'accord s'établisse sans retard. Pour plusieurs des impôts directs, il est, sans doute, prévu que les dispositions nouvelles prendront, en tout cas, effet à partir du premier janvier dernier; mais pour la grande majorité des taxes et notamment pour toutes les contributions indirectes, il ne peut, bien entendu, y avoir de recouvrement rétroactif et chaque jour qui passe représente, par suite, une lourde perte pour le trésor. Puissent les sénateurs ou les députés qui montent à la tribune ou qui prennent, — habitude nouvelle et terriblement contagieuse, — la parole de leur place, garder les yeux toujours fixés sur les aiguilles de l'horloge et se rappeler ce qu'une minute d'éloquence coûte aux finances publiques! Puissent-ils également se hâter de voter, avec les réductions indispensables, le budget des dépenses! Il n'est que temps de mettre un terme aux prodigalités et de faire passer les économies des programmes dans la réalité. Une Chambre sur qui ne pèse plus le manteau de plomb du scrutin uninominal saura se dégager des petites préoccupations de l'arrondissement et entreprendre enfin, pour le salut du pays, de grandes simplifications administratives.

Quoi qu'il en soit, la maison commence à se reconstruire et nous entrevoyons l'heure où les maçons hisseront sur le faîte le bouquet symbolique. C'est au nom d'une France unie et forte que M. Millerand va pouvoir parler, dans ses conversations avec les Alliés et, s'il y a lieu ensuite, dans ses conversations avec les Allemands. La confiance des Chambres lui a donné, dans ces négociations difficiles, une autorité grandissante et les observations précises qui ont précédé, en particulier, le vote de l'ordre du jour de M. Maurice Colrat, l'amendement qui a été ajouté au texte pour écarter, avec certitude, toute altération du traité, l'éclatante volonté du Parlement de considérer ce traité comme un minimum intangible et de n'en rien céder que contre compensations équitables et garanties positives, tout cela

permet à M. Millerand de dire à MM. Lloyd George et Nitti : « Ne m'en demandez pas trop. L'opinion française ne me suivrait pas. » Notons déjà quelques signes favorables. Comme l'indiquait, l'autre jour, M. Jacques Bardoux, dans une remarquable étude sur le mandat financier des négociateurs français, plus on parle du malencontreux accord de Hythe, moins il en reste. La déclaration franco-britannique s'évanouit. C'est une constatation qu'avait déjà faite la *Westminster Gazette* après les premières explications de M. Bonar-Law ; elle est encore plus exacte après le second discours du ministre anglais. Les experts qu'on avait chargés, non seulement de préparer une évaluation de la créance alliée, mais d'apprécier la capacité de paiement de l'Allemagne, n'auront plus à remplir qu'un mandat obscur et n'en seront même pas récompensés par la gloire de rédiger un rapport public. D'autre part, le chiffre de 120 milliards de marks or, dont il avait été parlé à Hythe et dont la France aurait touché, après entente avec l'Italie, la Belgique et les autres alliés, une part encore indéterminée, a paru aux Chambres tout à fait insuffisant pour réparer nos dommages ; et M. Millerand a déclaré, en termes très nets, qu'il n'avait été pris, à cet égard, aucune décision irrévocable. La France, comme l'Angleterre, a conservé sa liberté. Il est donc encore possible de rechercher des solutions plus conformes à l'intérêt français, soit qu'on parvienne à s'entendre sur un chiffre assez élevé pour assurer réellement la restauration de nos régions dévastées, soit que, par un heureux retour à une combinaison plus logique, on reprenne l'idée d'une annuité progressive, calculée de manière à ménager, dans la mesure nécessaire, la situation actuelle de l'Allemagne et, en même temps, à réserver l'avenir.

Quelle que soit la détermination à laquelle on finira par s'arrêter, il demeure, du reste, évident que rien ne sera fait si les Alliés ne complètent pas leur accord en réclamant des garanties et en se concertant pour financer la créance commune. C'est un problème complexe qu'on ne résoudra pas dans des entretiens rapides de Premiers ministres. D'après la déclaration de Hythe, les gouvernements avaient reconnu qu'il fallait liquider parallèlement et au plus tôt les dettes interalliées et l'indemnité allemande. Cette liquidation parallèle, si on ne la réglait pas prudemment, ne serait pas sans grands risques pour nous. M. Jacques Bardoux a clairement montré qu'elle pourrait avoir pour résultat direct d'intéresser la Grande Bretagne, non point à accroître les versements de l'Allemagne, mais à les diminuer et à faire que les charges imposées à la nation débitrice

fussent inférieures à sa capacité de paiement. Il faut donc se défier de ces formules séduisantes destinées à masquer, après des conversations forcément un peu vagues, le néant des résolutions. Si les gouvernements pouvaient causer entre eux sans se croire astreints à cette demi-publicité, qui n'est ni l'ombre ni la lumière, tout le monde gagnerait à cette discrétion.

Il reste qu'avant la réunion de Spa, maintenant retardée de semaine en semaine, bien des mises au point sont encore nécessaires et que si les Alliés veulent, dans cette rencontre périlleuse, présenter aux Allemands un front commun et continu, solidement équipé, ils ont un départ à faire, d'abord, entre ce qui les rapproche et ce qui les divise. L'Allemagne les guette avec une attention de plus en plus aiguisée, et elle cherche la fissure qu'elle pourra agrandir. Il a suffi que fût publié le chiffre indicatif de cent vingt milliards de marks pour qu'une protestation unanime et savamment indignée éclatât, non seulement dans toute la presse germanique, mais dans les discours prononcés par les ministres du Reich. Comment la pauvre Allemagne pourrait-elle jamais supporter la charge écrasante qu'on lui veut imposer? N'est-elle pas la plus innocente victime de la guerre? Son sol n'est-il pas partout appauvri? Ses récoltes ne sont-elles pas réduites de moitié? Ses fabriques ne sont-elles pas vieillies dans leur outillage? Sa flotte de commerce n'est-elle pas anéantie? Ses chemins de fer n'ont-ils pas perdu leur valeur? Ses colonies, dont les richesses lui eussent été si utiles, ne lui ont-elles pas été enlevées? Ces vastes territoires, qui étaient la source de sa prospérité, ne sont-ils pas passés sous des dominations étrangères? Ses stocks de matières premières et d'objets manufacturés ne sont-ils pas épuisés? Ne manque-t-elle pas de minerai et n'est-elle pas iniquement privée de son charbon? Ah! si seulement on lui rendait celui qui gît là-bas dans les mines de Silésie!

Et aussitôt l'idée a germé dans le cerveau des hommes d'État allemands : profiter de la conférence de Spa pour obtenir des Alliés qu'ils fassent disparaître du traité de Versailles l'article 88 et l'annexe qui le complète. Dans un article récent dont il m'a été donné de contrôler les informations, M. Maurice Barrès a déjà dénoncé cette audacieuse manœuvre. Il faut que l'opinion française soit avertie. L'Allemagne ne veut pas renoncer à l'empire du charbon; elle ne veut pas laisser faire, en Haute Silésie, un plébiscite qui tournera certainement contre elle dans les régions industrielles et qui attribuera à la Pologne les cercles les plus prospères. Elle multiplie les

essais de propagande pangermanique et même les tentatives de désordre. Elle abuse de ce que la commission interalliée, dont le chef est le général Le Rond, n'a à sa disposition dans tout le pays que trois mille Italiens et sept mille de nos chasseurs alpins. Pas un soldat américain, pas un soldat anglais. L'Allemagne espère entraver, par ses intrigues, l'œuvre délicate de la commission, déconcerter les habitants, décourager la majorité polonaise. Elle espère surtout qu'à Spa l'Angleterre se désintéressera du sort de la Haute Silésie et de la vitalité de la Pologne. La France seule, sans doute, se montrera intransigeante sur le maintien de l'article 88. Mais si la France comprend qu'elle doit choisir entre la réparation de ses dommages et la consultation populaire de la Haute-Silésie, elle sera bien forcée d'opter pour son propre intérêt. Dès lors, quoi de plus facile? Le gouvernement allemand viendra exposer aux négociateurs de Spa qu'il lui est impossible de payer sa dette, s'il n'a pas le moyen de relever immédiatement son industrie, et que, pour la relever, il a besoin de charbon. Ce n'est pas assez, dira-t-il, que, par l'article 90 du traité, la Pologne se soit engagée à autoriser, pendant une période de quinze ans, en franchise de tous droits, l'exportation en Allemagne des produits miniers de la Haute-Silésie. Il faut que ces produits nous soient réservés. Le seul moyen pour nous d'en avoir l'assurance est d'empêcher que la Haute-Silésie ne devienne polonaise. Tout au plus consentirions-nous, pour le moment, à la constitution d'un État neutre, qu'une Puissance, comme l'Angleterre ou l'Italie, administrerait en vertu d'un mandat donné par la Société des Nations. Plus tard, nous aviserions.

Ainsi, l'Allemagne s'est promis de ne pas revenir de Spa les mains vides et, si elle nous donne quelque satisfaction sur le montant de notre créance, elle prendra sa revanche sur la Pologne, c'est-à-dire sur un pays dont l'amitié nous est précieuse, et, en même temps, sur les mines, qui sont, à ses yeux, le gage le plus sûr de sa prompte résurrection économique et de sa future hégémonie industrielle. Ce ne sont pas les élections allemandes qui modifieront ces dispositions. Le premier Reichstag de la République vient de sortir d'un mode de scrutin très perfectionné, une représentation proportionnelle intégrale qui laisse loin derrière elle le système bâtard de notre dernière législation française. Mais quelles qu'aient été les pertes des majoritaires et des démocrates, quels qu'aient été les gains des indépendants et des populaires, le nouveau Reichstag épousera certainement, dans l'application du traité, toutes les passions de la

défunte Assemblée nationale. Probablement même, ces passions vont se trouver renforcées. Que l'Allemagne n'arrive pas, depuis sa défaite, à retrouver son équilibre politique, que les crises y succèdent aux crises, qu'au milieu de ce désarroi, elle soit toujours à la merci d'une entreprise militaire ou de troubles fomentés par la populace, c'est aujourd'hui, après les élections, encore plus vrai qu'hier. Mais quoi que pense et quoi que fasse demain, dans les questions d'ordre intérieur, le gouvernement du Reich, il ne s'éloignera pas du chemin que l'Allemagne s'est tracé. Ce chemin la mène à Spa par une pente gazonnée et le sentier qui nous y conduit longe un précipice. Avant de nous y engager définitivement, assurons-nous de n'y être tirés, ni à droite ni à gauche, par nos alliés et de pouvoir y marcher droit devant nous. Ne laissons aucune question en souffrance. Rappelons bien à nos amis d'Angleterre et d'Italie qu'à San Remo, pour obtenir l'adhésion de M. Millerand à la convocation ultérieure du Premier ministre allemand, ils se sont engagés à n'accepter, après son audition, aucun changement aux clauses du traité. Il faudra donc qu'il soit bien entendu, d'avance, que la question préalable sera opposée à toute demande d'atténuation.

M. Millerand a maintenant le droit de dire à MM. Lloyd George et Nitti que la volonté du Parlement français est formelle à cet endroit et MM. Lloyd George et Nitti, qui sont eux-mêmes responsables vis-à-vis de leurs assemblées, sont trop accoutumés à la pratique des règles parlementaires pour s'étonner du langage qui leur sera tenu. Si l'Allemagne parle de la Haute-Silésie, on la renverra donc courtoisement à l'article 88. Si elle cherche à justifier les instructions secrètes que le ministère de la Reichswehr a envoyées aux chefs de corps et qui ont été publiées, à Mayence, par *l'Écho du Rhin*, si elle tâche d'équivoquer sur le désarmement et si elle réclame des forces supplémentaires, on lui relira poliment les articles 159 et suivants. Si elle se refuse à livrer régulièrement les tonnes de charbon qu'elle nous doit, on lui rappellera doucement l'annexe V. Si elle ne consent pas à payer, par à-comptes loyalement échelonnés, la totalité de sa dette, si elle ne s'oblige pas à réparer tous les dommages causés aux civils et toutes les dépenses afférentes aux pensions militaires, on lui remettra sous les yeux, avec tous les égards nécessaires, la partie VIII du traité.

Après cela, on peut se demander s'il n'aurait pas mieux valu ne la pas inviter et s'il était bien utile de la déranger pour lui refaire des lectures qu'elle a déjà plusieurs fois entendues. Pour moi, je ne

me le demande pas et je suis tout à fait convaincu que cette convocation était, pour le moins, superflue. Mais, puisqu'elle a eu lieu, la seule façon de la rendre inoffensive est que les Alliés se présentent tous à Spa avec l'inébranlable résolution d'y faire exécuter le traité. Et faire exécuter le traité, ce n'est pas seulement le relire à l'Allemagne, ce n'est pas seulement lui refuser de le modifier, ce n'est pas seulement repousser toutes les demandes de concessions et d'adoucissements, c'est encore et surtout dire à l'Allemagne, comme les Alliés, du reste, l'ont solennellement déclaré à San Remo : « Si vous ne désarmez pas, si vous n'acquittez pas votre dette, si vous ne vous mettez pas en mesure d'observer honnêtement le traité, nous prendrons, en commun, des garanties et des gages ; nous occuperons, s'il le faut, de nouveaux territoires ; nous nous saisirons de vos mines, de vos douanes, de vos chemins de fer ; nous vous traiterons, à notre vif regret, comme un débiteur récalcitrant, jusqu'à ce que vous vous soyez enfin décidés à faire preuve de bonne volonté. » S'il est vrai, comme M. Millerand l'a dit à la Chambre, que le traité soit plus lourd de promesses que de réalités, voilà la seule réalité qui vaille la peine d'être ajoutée aux promesses du traité.

Sans doute, pour pouvoir prendre cette attitude, les gouvernements des peuples vainqueurs doivent s'inspirer tous de l'esprit d'alliance, et renoncer, autant que possible, à ces initiatives isolées qui font naître entre eux de légers malentendus et qui donnent à l'étranger l'impression de graves désaccords. Les commentaires qu'a provoqués, en Angleterre et en France, la réception de M. Krassine par M. Lloyd George montrent combien il est dangereux de faire cavalier seul dans des circonstances où il nous serait si utile de nous sentir les coudes. Je laisse de côté la question bolchéviste, mais la France est créancière impayée de la Russie ; il y a, en Russie, des prisonniers et des internés français ; l'Amérique et la France sont les amies de la Pologne et M. Krassine annonce que la Russie soviétique se prépare à une guerre de deux ans contre la Pologne. Est-ce le moment pour l'un de nous, de poursuivre, en dehors des autres, avec le gouvernement de Moscou, des négociations économiques, et de paraître passer sous silence les intérêts des nations alliées ? Ne pourrait-on rétablir, à la veille de Spa, les saines traditions de l'entente cordiale ? Pendant la guerre, que dis-je ? avant la guerre, les deux Chancelleries avaient contracté l'habitude de se consulter et de se concerter à propos des moindres incidents. Se consulter, se concerter, ce n'est pas envoyer un avertissement

rapide, et, si l'accord ne s'établit pas immédiatement, passer outre avec indifférence. Non. C'est essayer réciproquement de se convaincre et, tant que l'un des deux ne s'est pas rendu, patienter un peu dans l'espoir d'influencer son opinion. Affaire de confiance mutuelle, de tact et d'amicale sincérité. Si, par distraction, ou par piqûre d'amour-propre, chacun s'en va de son côté, nous ne saurons plus nous retrouver, lorsque nous nous chercherons.

Ne serait-il pas plus sage et plus prudent de demeurer ensemble? C'est ensemble que les Alliés ont préparé le traité de Versailles; il est leur œuvre indivisible et solidaire et ils sont tous engagés d'honneur à le faire appliquer. C'est ensemble qu'ils ont rédigé le traité de Saint-Germain, dont voici enfin venir la ratification tardive et dont l'Autriche paraît avoir pris douloureusement, mais loyalement son parti. C'est ensemble qu'ils ont élaboré ce projet de traité turc qui a été remis à Tevfik pacha et dans lequel la France a fait à ses alliances de si durs sacrifices. C'est ensemble qu'ils ont dressé les statuts de cette Commission interalliée des détroits qui devra exercer son autorité souveraine sur toute l'étendue des Dardanelles, du Bosphore et de la mer de Marmara. C'est ensemble qu'ils ont fixé le sort de la Hongrie, par ce dernier traité que le cabinet Simonyi-Semadan s'est résigné à accepter et que M. Millerand a présenté à la signature des délégués magyars dans le cadre pittoresque du Grand Trianon. Se pourrait-il que nous fussions désunis, là précisément où l'union nous est le plus nécessaire?

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

SIXIÈME PÉRIODE. — XC^e ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SEPTIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 55583.

